

om.
6136g
Fr

492

GRAMMAIRE
DES
LANGUES ROMANES

PAR

W. MEYER-LÜBKE

Professeur à l'Université de Vienne

TRADUCTION FRANÇAISE

PAR

AUGUSTE DOUTREPONT ET GEORGES DOUTREPONT

Professeur à l'Université
de Liège

Professeur à l'Université
de Louvain

Ogni nuovo avanzamento ridonda in
nuovo onore dei maestri che ci hanno
aperto e spianato la via ardua e buona.
G. J. ASCOLI.

TOME DEUXIÈME : MORPHOLOGIE

PARIS

H. WELTER, ÉDITEUR

59, RUE BONAPARTE, 59

1895

LEIPZIG : H. WELTER, SALOMONSTRASSE, 16

38.157
19/10/96.

MORPHOLOGIE
ROMANE

PAR

W. MEYER-LÜBKE

Professeur à l'Université de Vienne

TRADUCTION FRANÇAISE

PAR

AUGUSTE DOUTREPONT ET GEORGES DOUTREPONT

Professeur à l'Université
de Liège

Professeur à l'Université
de Louvain



PARIS

H. WELTER, ÉDITEUR

59, RUE BONAPARTE, 59

1895

LEIPZIG : H. WELTER, SALOMONSTRASSE, 16

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ET DES OUVRAGES UTILISÉS

Cf. I, pp. XI-XIX.

-
- | | |
|---|---|
| <p>abruzz. = Abruzzes : PANSA, Saggio di uno studio sul dialetto abruzzese 1885.</p> <p>abb. = Abbaye, v. tyrol.</p> <p>aless. = Alessandria : BIONDELLI.</p> <p>arag. = aragonais.</p> <p>armagn. = armagnac : MISTRAL.</p> <p>baléar. = baléare, v. majorq. et SOLER, Gramatica de la lengua menorquina 1858.</p> <p>béarn. = béarnais : LESPY et RAYNAUD, Dictionnaire béarnais 1887.</p> <p>bellinz. = Bellinzona : SALVIONI, Arch. Glott. IX, 188 ff.</p> <p>berg. = bergamasque : TIRABOSCHI, Vocabolario dei dialetti bergamaschi 1873; ROSA, Dialetti, costumi e tradizioni nella provincia di Bergamo e di Brescia 1870.</p> <p>besanç. = Besançon.</p> <p>blais. = Blois : TALBERT, Du dialecte blaisois 1874.</p> <p>blen. = Blenio (Tessin) : DEMARIA, Curiosità del vernacolo bleniese 1889.</p> | <p>bol. = Bologna : GAUDENZI, I suoni, le forme e le parole dell' odierno dialetto della città di Bologna 1889.</p> <p>bord. = Bordeaux : MISTRAL, BOURCIEZ, cf. gasc.</p> <p>bourb. = Bourberain : RABET, Rev. Pat. III, 88 sqq.</p> <p>bresc. = Brescia : MELCHIORI, Vocabolario bresciano-italiano 1817, cf. aussi Bergamo.</p> <p>bress. = Bresse.</p> <p>bretagn. = Bretagne : GÖRLICH, Frz. Stud. V, 3.</p> <p>calabr. = calabrais.</p> <p>campid. = campidanien : PORRU, Dizionario Sardu-Italianu 1866.</p> <p>casal. = Casalincontrada (Abruzzes) : DE LOLLIS, Arch. Glott. XII, 1.</p> <p>catal. = catalan : LLABERNIA, Diccionari de la llengua catalana.</p> <p>Celle = Celle di S. Vito : MOROSI, Arch. Glott. XII, 33.</p> <p>céven. = Cévennes : MISTRAL, SAVINIAN (v. rhod.).</p> |
|---|---|

VIII LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES OUVRAGES UTILISÉS

- champ. = Champagne : BAUDOUIN, Glossaire du patois de la forêt de Clairvaux 1886.
 chian. = chianajuolo : BILLI, Poesie giocose in dialetto chianajuolo 1870.
 chiet. = Chieti : DE LOLLIS, Arch. Glott. XII, 1.
 chiogg. = Chioggia : NARDO, La pesca del pesce 1871.
 colign. = Coligny : CLÉDAT, Rom. XV, 549.
 comasq. = comasque.
 corton. = Cortona : PAPANTI.
 créin. = crémonais : PERI, Vocabolario Cremonese-Italiano 1847.
 drôm. = vallée de la Drôme : MOUTIER, Grammaire dauphinoise 1882.
 estrem. = Estremadura : I. LEITE DE VASCONCELLOS, Dialectos estremenhos 1887.
 Faeto = Faeto au Sud de l'Italie : MOROSI, Arch. Glott. XII, 33.
 fer. = ferrarais.
 forl. = Forli.
 gasc. = gascon : E. BOURCIEZ, La conjugaison gasconne d'après des documents bordelais 1890.
 gén. = génois : CASACCIA, Dizionario Genovese-Italiano 1876.
 gilh. = Gilhoc : CLUGNET, Glossaire du Patois de Gilhoc 1883.
 girond. = Gironde : MISTRAL, LUCHAIRE.
 greden. = parler de Greden.
 gruyér. = Gruyère : J. CORNU, Rom. IV, 194, cf. I frib. guernes. = Guernesey.
 interamn. = dialecto interamnese : J. LEITE DE VASCONCELLOS, Dialectos interamnenses 1886, 1891.
 jud. = parler de la Judicarie.
 jur. = parler du Jura.
 langued. = Languedoc : MISTRAL, SAVINIAN (v. rhod.).
 La Salle = la Salle-Sainte-Pierre (Gard) : FESQUET, R. I. R. XXV 238--253, XXXII 53--76.
 lorr. = lorrain.
 lucq. = lucquois : PIERI, Arch. Glott. XII, 162.
 lyonn. = lyonnais : N. DU PUITSPÉLU, Dictionnaire étymologique du patois lyonnais 1887.
 macéd. = macédo-valaque : OBEDENARU, Texte macedo-române 1891.
 majorq. = majorquin : FIGUERO, Diccionari Mallorquí-Castellá 1840.
 mant. = mantouan : CHERUBINI, Vocabolario Mantovano-Italiano 1827.
 marseill. = Marseille : MISTRAL, SAVINIAN (v. rhod.).
 megl. = Meglen : WEIGAND, Vlach-Meglen 1892.
 mir. = Mirandola : MESCHIERI, Vocabolario Mirandolese-Italiano 1876.
 mod. = modénais : MARANESI, Piccolo Vocabolario Modenese 1869.
 mold. = moldave.

- monf. = parler du Monferrat.
 Mons = Mons : SIGART, Dictionnaire du Wallon de Mons 1870.
 montbél. = Montbéliard : CONTJEAN, Glossaire du Patois de Montbéliard 1876.
 mozarab. = mozarabe : SIMONET, Glosario de las voces ibéricas y latinas usadas entre los mozarabes 1890
 Munster (vallée de) dans le canton des Grisons.
 napol. = napolitain : AMBRA, Vocabolario Napoletano-Toscano 1873.
 niç. = Nice : SARDOU ET CALVINO, Grammaire de l'idiome niçois 1881.
 nonsb. = Nonsberg : E. BOEHMER, Rom. Stud. III, 1.
 norm. = DELBOULLE, Glossaire de la vallée d'Yères 1876; ROMDAHL, Glossaire du patois du Val de Saire 1881.
 not. = Noto : AVOLIO, Canti Popolari di Noto 1875.
 novar. = Novarra : ZUCCAGNI-ORLANDINI.
 oberhalbst. = Oberhalbstein.
 obw.-cath. = parler de l'Obwald catholique.
 onsern. = Onsernone : SALVIONI, Arch. Glott. IX, 188.
 pad. = Padoue.
 paris. = parisien : NISARD, Etude sur le langage populaire ou patois de Paris 1872.
 parm. = Parme : MALASPINA, Vocabolario Parmigiano-Italiano 1850.
 pav. = Pavie : GAMBINI, Vocabolario Pavese-Italiano 1850.
 piac. = Plaisance : GORRA, Zs. XIV, 133; FORESTI, Vocabolario Piacentino-Italiano 1882.
 piazz. arm. = Piazza Armerina : ROCCELLA, Vocabolario della lingua parlata in Piazza Armerina 1875.
 piém. = piémontais : PIPINO, Grammatica piemontese 1875.
 pic. = picard : CORBLET, Glossaire du patois picard 1851.
 pis. = pisan : PIERI, Arch. Glott. XII, 161.
 pistoy. = pistoyen : NERUCCI, Saggio di uno studio sopra i parlari vernacoli della Toscana 1865.
 poitev. = poitevin : LALANNE, Glossaire du patois poitevin 1868.
 Puy-Barraud : FOURGEAUD, Rev. Pat. III, 186.
 querç. = Quercy.
 queyr. = Queyras : v. I. Brianç.
 regg. = Reggio d'Emilia : BIONDELLI, Vocabolario Reggiano-Italiano 1832.
 rhod. = rhodanien : SAVINIAN, Grammaire provençale, sous-dialecte rhodanien 1882.
 rov. = Rovigno : Arch. Glott. I.
 savoy. = savoyard : BRACHET, Dictionnaire du patois savoyard 1883.
 Seraing : HORNING, Zs. IX, 480.
 S. Frat. = San Fratello : DE GREGORIO, Arch. Glott. VIII, 304; MOROSI, Arch. Glott. VIII, 407.

- sic. = sicilien : TRAINA, Nuovo Vocabolario Siciliano-Italiano 1890.
- tarent. = tarentin : DE VINCENTIIS, Vocabolario del dialetto tarentino 1872.
- ter. = Teramo : SAVINI, La Grammatica ed il lessico del dialetto teramano 1881; DE LOLLIS, Arch. Glott. XII, 1.
- tergest. = tergestin : ASCOLI, Arch. Glott. I, 479, III, 469, X, 447.
- tyrol. = tyrolien : ALTON, Die ladinischen Idiome in Ladinien, Gröden, Fassa, Buchenstein und Ampezzo 1879.
- transylvan. = transylvanien.
- trévis. = trévisan : NINNI, Materiali per un vocabolario del contado di Treviso 1891.
- triest. = triestin : KOSOVITZ, Dizionario-vocabolario del dialetto triestino 1889.
- val. = Valencia : ESCRIG Y MARTINEZ, Dicionario Valenciano-Castellano 1887.
- Val Colla (Tessin) : SALVIONI, La gita di un glottologo in Val Colla 1891.
- Vaud (parler du canton de) : ODIN, Étude sur le verbe dans le patois de Blonay 1887.
- vaud. = vaudois : MOROSI, Arch. Glott. XI; RÖSIGER, Neu-Hengstett 1883.
- wallon : REMACLE, Dictionnaire wallon et français 1823; DOUTREPONT, Tableau et théorie de la conjugaison dans le wallon liégeois 1891; Mélanges wallons 1892; Etudes de MARCHOT et WILMOTTE.
- A. Bucc. : Antonio di Buccio, Delle cose dell' Aquila (XIV) ed. Muratori, Antiquitates italicæ VI. *)
- Aiol = Aiol et Mirabel (XIII) hg. von W. Fœrster, 1876.
- Aigar = Aigar et Maurin (XII) p. p. A. Scheler, 1877.
- Alej. = El poema de Alejandro Magno (2. XIII) p. p. Janer, 1864.
- Alig = Balzar Aligs Passional (XVII), Zs. VIII, 50.
- Anc. Théât. = Ancien théâtre françois p. p. Viollet-le-Duc, 1854.
- A. O. = El poema de Alfonso Onceno (XIV) p. p. Janer, 1864.
- Apol. = La storia di Apolonio di Tiro (XIV) ed. C. Salvioni, 1889.
- App. Prob = Appendix Probi.
- Arn. Dan. = Arnaut Daniel (XII) ed. Canello, 1883.
- Bandi Lucch. = Bandi Lucchesi (XIV) p. da S. Bonghi, 1863.
- Barlaam = Barlaam e Giosaphat (XVII), Arch. Glott. VII, 256.
- Beaum. = Beaumanoir (XIII), J. Bl. = Jean de Dammartin et Blonde d'Oxford; Man. =

*) Les chiffres romains indiquent le siècle où l'ouvrage a été composé, f. = fin, 1. = première moitié, 2. = seconde moitié.

- Le Manekine p. p. H. Suchier, 1884.
- B. C. = Bartsch, Chrestomathie provençale, 1880.
- B. D. = Bartsch, Denkmäler der provenzalischen Litteratur, 1856.
- Berceo = Berceo (XIV) p. p. Janer, 1864; Duel. = Duelo que hize la virjen Maria; Mil. = Milagros de nuestra señora; Sacr. = Del sacrificio de la misa; Sil. = Vida del glorioso confesor Santo Domingo de Silos; S. Mill. = Historia del señor San Milan.
- Berthe = Berthe aux grands piés (f. XIII) p. p. A. Scheler, 1874.
- Bertr. Born = Bertram de Born (2. XII), hg. von A. Stimming, 1879.
- Besc. = Bescapé (XIII), hg. von Salvioni, Zs. XV, 432.
- Bonifazi = Le catéchisme de Bonifaci (1601) p. p. J. Ulrich, Rom. IX, 250.
- Brand. = Le Brandan en franç. (XII), hg. von Suchier; cf. Brekke, Étude sur la flexion dans le Voyage de S. Brandan, 1884.
- Brev. = Lo breviari d'amors von Matfre Ermengau (2. XIII) p. p. Azaïs.
- Calmo = Le lettere di Messer Andrea Calmo (XVI) p. di Rossi, 1888.
- Canc. Baena = El cancionero de Juan Alfonso de Baena (XIV|XV), 1860.
- Car. = La cronaca di Baffain Caresini (XIV) ed. Fulin, 1876.
- Cart. de Namur = Le cartulaire de Namur p. p. Reiffenberg, 1884.
- Cart. Milhau = Le livre de l'épervier p. p. L. Constans, 1882.
- Cart. S. Hoilde = Le Cartulaire de S. Hoilde p. p. Jacob, 1882.
- Cath. = Zur Katharinenlegende (XIV) v. A. Mussafia, 1885.
- Caza = El libro de la caza (XIV) hg. von Baist, 1879.
- Chardri = Chardry's Josaphatz, Set Dormanz und Petit Plet (XIII) hg. v. J. Koch, 1879.
- Champ. = Durich Chiampell (XVI).
- Ch. Cygne = La chanson du chevalier au cygne (f. XII) p. p. Hippeau, 1874.
- Clar. = Le roman de Claris et Laris (XIII) hg. von J. Alton, 1884.
- C. Mem. = Cuorta Memoria (XVII), Arch. Glott. VII, 196.
- Cod. Schei. = Psaltirea Scheiană (XV) p. de J. Bianu, 1889.
- Coresi Psalt. = Psaltirea publicată românesce la 1577 de diaconulă Coresi, 1881.
- Cod. Visc. Sforz. = Notizia intorno ad un codice visconteo-sforzesco (XV) di C. Salvioni, 1890.
- C. P. = Le livre des psaumes de Cambridge (XII) p. p. Fr. Michel, 1876; cf. Fichte, Die Flexion im C. P., 1879.
- Cron. Aqu. = Cronica delle cose dell'Aquila di Niccolo di

- Borbona ed. Muratori, *Antiquitates Italicae VI*.
- Cron. Sic. = Cronache Siciliane (XIV) p. da Di Giovanni, 1865.
- Doc. Lyonn. = Documents Lyonnais, Rom. XIII, 566.
- Dosoft. = Dosofteiu, Psaltirea in Versuri 1673, ed. Bianu 1887.
- Elioxe = La naissance du chevalier au cygne (XII) p. p. Todd, 1889.
- Emp. Coust. = Le dit de l'empereur Coustant p. p. Weselofsky, Rom. VI, 162.
- Év. Nic.: Das Evangelicum Nicodemi (f. XIII) hg. von H. Suchier, S. D. 1.
- Fasset = Le livre de courtoisie (XIV) p. p. Morel-Fatio, Rom. XV, 199.
- Fern. Gonz. = Poema del conde Fernan Gonzalez (XIV) p. p. Janer, 1864.
- Fierabr. = Der Roman von Fierabras (XIII) hg. von J. Bekker, 1829.
- F. J. = El fuero juzgo.
- Flam. = Le roman de Flamenca (1. XIII), p. p. P. Meyer 1865.
- Floov. = Floovent (XII) p. p. Guessard et Michelant, 1859.
- Fourgs (aux) = Tissor, Le patois des Fourgs, 1865.
- Franchises de Moudon, v. M. D.
- Gayd. = Gaydon (XIII) p. p. Guessard et Luce, 1862.
- Gen., Genoveva = Vie de Sainte Geneviève (XVIII), Rom. XIII.
- Girb. de Metz : début de la Chanson de Girbert de Metz hg. von Stengel, Rom. Stud. I, 441.
- Gloss. Darm. = Gloses Wallonnes du ms. de Darmstadt p. M. Wilmotte, 1891.
- Grisost. = Il Grisostomo lombardo, Arch. Glott. VII, 1.
- Hist. Aqu. = Historia Aquilana di Boezio de Rainaldo ed. Muratori, *Antiquitates Italicae VI*.
- Hist. rom. fragm. = *Historiae romanae fragmenta* ed. Muratori, *Antiquitates Italicae V*.
- Huon de Bord. = Huon de Bordeaux (f. XII) p. p. Guessard et Grandmaison, 1860; cf. M. Friedwagner, Über die Sprache des altfranzösischen Heldengedichtes Huon de Bordeaux.
- J. de Hemricourt : cf. G. Doustrepoint, Étude linguistique sur Jacques de Hemricourt, 1891.
- Intelli. = L'Intelligenza (1. XIV) hg. von Gelrich, 1883.
- Job = *Moralium in Job fragmenta* (XII) hg. v. W. Foerster, 1876.
- Joinv. = Joinville (XIII) ed. De Wailly.
- Jul. Cés. = Li histoire de Julius Cesar von Jehan de Thuim (XIII) hg. von Settegast, 1881.
- Juise : Li ver del juise (XII) af Feilitzen, 1883.
- Lament. = Lamentazione metrica sulla passione di N. S.

- (XVI) ed. C. Salvioni, 1886.
 Lég. = La vie de S. Léger (X) p. p. Koschwitz.
 IV. Liv. = Les quatre livres des rois (f. XIII) p. p. Leroux de Lincy, 1841; cf. Merwart, Die Verbalflexion in den Quatre livres des rois, 1868, 1870.
 Mag. = Historia dilg niebel e viglion cavalier, Pieder de Provenza e della biala Magelona, Prinzessa de Neapel (r. XVIII), Zs. V, 480 sqq.
 Main. = Dialoghi piacevoli in dialetto vernacolo triestino di D. Giuseppe Mainati, 1828.
 Marg. = Eine altlombardische Margarethenlegende (XIII) hg. v. B. Wiese, 1890.
 M. B. = Mussafia, Beitrag zur Kunde der norditalienischen Mundarten, 1875.
 Mén. Par. = Le Ménagier de Paris, 1846.
 Mon. Ant. = Monumenti antichi di dialetti italiani (XIV) p. da A. Mussafia, 1864.
 Muñoz = Coleccion de fueros municipales, 1847.
 Myst. S. André = Le mystère de S. André (XVI) p. p. J. Fazy, 1883.
 Myst. V. T. = Le mystère du Viel Testament (XV) p. p. J. Rothschild.
 Nat. = Die Werke des Trobadors N'At de Mons (2. XIII) hg. von Bernhardt, 1887.
 Oct. = Roman u Historia de Octavianus (XVII), Arch. Glott. VII, 297.
 Ord. = Les Ordonnances des rois de France de la troisième race, 1723.
 Orv. = Le Cartulaire de l'abbaye d'Orval ed. H. Goffinet, 1879.
 J. d'Outrem. = La Geste de Liège par Jehan des Preis, dit d'Outremeuse (XIV) p. p. Borgnet, 1844.
 Palsgr. = L'esclarcissement de la langue françoise par Palsgrave (XVI) p. p. Génin, 1852.
 Parl. Strozz. = Parlamenti ed epistole tolti dal Cod. Strozz. (XIII) dans Gaudenzi, Dialetto di Bologna, S. 168 ff.
 P. d. Capd. = Pons de Capduolh.
 P. Card. = Peire Cardenal.
 Poire = Li romanz de la poire (XIII) hg. von Stehlich 1881.
 Proverb. = Proverbia quae dicuntur super natura feminarum (XIV) hg. von A. Tobler, Zs. IX, 287.
 Psaut. d'Oxf. = Le Psautier d'Oxford (XII) p. p. Fr. Michel; cf. Meister, Die Flexion im O. P., 1877.
 R. Ccy. = Li Roumans dou Chastelain de Coucy (XIII) p. p. Crapelet, 1829.
 Rel. Ant. = Wright, Reliquiae antiquae.
 Reg. San. = Ein altneapolitanisches Regimen sanitatis (XV) hg. v. A. Mussafia, 1884.
 Ren. = Le Roman de Renard (XIII) p. p. Martin, 1882.

XIV LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES OUVRAGES UTILISÉS

- R. P. = Le repentir du pécheur dans S. D.
- Rim. Gen. = Rime Genovesi (XIII, XIV) p. da Joppi, Arch. Glott. II, 161; cf. Flechia, Arch. Glott. X, 141.
- Romv. = Romvart v. A. Keller, 1844.
- Rou = Le roman de Rou (XII) hg. von G. Andresen, 1877.
- Ruz. = Ruzante (I. XVI); cf. Wendriner, Die paduanische Mundart bei Ruzante, 1889.
- Sacch. = Le novelle di Franco Sacchetti (XIV).
- Sa Mir. = Poesias de Sa de Miranda (I. XVI) hg. von K. Michaelis, 1886.
- Scritt. Lomb. = Scritture Lombarde ed. C. Salvioni, Arch. Glott. XIII, 1.
- S. D. = Suchier, Denkmäler provenzalischer Litteratur und Sprache, 1883.
- Surs. Märchen = Sürselvische Märchen hg. von Decurtins, Zs. XII, 126.
- S. S. et S. Sap. = Sermo de Sapientia (XII) hg. von W. Fœrster, 1875.
- Thèb. = Le Roman de Thèbes (XIII) p. p. L. Constans, 1890.
- Tund. = Eine katalanische Version der Visio Tundali (XIV) hg. v. Baist, Zs. IV, 318.
- Tur. Predigt. = Turiner Predigten (XII) hg. von W. Fœrster, Rom. Stud. IV, 1.
- Uguç. = Das Buch des Uguçon da Laodho (XIV) hg. von A. Tobler, 1886.
- Viol. = Le roman de la Violette (XIII) p. p. Michel, 1834.
- Watr. = Dits de Watriquet de Couvin (XIV) p. p. Scheler, 1868.
- Arch. Jas. : Archiva societății științifice și literare din Jași.
- Arch. miss. scientif. : Archives des missions scientifiques.
- Arch. Stor. It. = Archivio Storico Italiano.
- C. B. = Cuv. Bătr., v. I.
- C. Gl. L. = Corpus Glossariorum Latinorum.
- C. T. = Columna lui Trajană.
- Esp. Sagr. = España Sagrada.
- Georges = Georges, Lexikon der lateinischen Wortformen, 1890.
- Giorn. fil. rom. = Giornale di filologia romanza.
- M. D. = Mémoires et Documents publiés par la société d'histoire de la Suisse Romande, 28.
- Riv. fil. class. = Rivista di filologia classica.
- Riv. fil. rom. = Rivista di filologia romanza.
- Stud. fil. rom. = Studi di filologia romanza.
- Zs. f. Nfr. = Zeitschrift für

- neuf Französische Sprache und Litteratur.
- E. BARMAYER : Die Nominalkomposition im Italienischen, 1886.
- C. CHABANEAU : Histoire et théorie de la conjugaison française, 2^e éd. 1878; cf. là-dessus W. Fœrster, Zs. f. Nfr., I.
- T. CIPARIU : Principia de limba, 1866.
- A. COELHO : Theoria da conjugação em latim e portuguez, 1871.
- A. DARMESTETER : Traité de la formation des mots composés dans la langue française, 1875.
- A. DARMESTETER : De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française, 1877.
- É. ÉTIENNE : De Diminutivis, intentivis, collectivis et in malam partem abeuntibus in franco-gallico sermone nominibus 1883.
- M. GASTER : Chrestomathie roumaine, 1891.
- W. MEYER-LÜBKE : Grammatik der italienischen Sprache, 1890.
- N. CH. QUINTESCU : De diminutivis linguae rumanicae, 1867.
- J. STÜRZINGER : Über die Konjugation im Rätoromanischen, 1879.
- H. TIKTIN : Gramatică rumină pentru învățămîntul secundar I, 1892.
- ZEHLE : Laut- und Flexionslehre in Dantes Divina Commedia.
-



INTRODUCTION

§ 1. Les transformations phonétiques que les mots latins, en vertu des lois exposées au tome premier, ont subies dans le cours des siècles, devaient entraîner la ruine, sinon complète, du moins très avancée souvent, des désinences flexionnelles; elles eurent pour conséquence soit l'identification de formes différentes à l'origine, soit aussi la séparation de formes primitivement identiques. Ainsi *amas*, *amat* et *amant* aboutissent tous les trois en français à *em*; au contraire, le latin *-are*, dans *am-are* et *adjut-are*, est représenté en ancien français par *aim-er* et *aid-ier*. Mais la langue moderne, en présence de cette désorganisation de l'ancien état de choses, se comporte diversement : souvent elle semble garder à son égard une attitude indifférente, ainsi dans *em*; mais il arrive aussi qu'elle s'efforce d'assimiler des formes qui ont un point de contact, ainsi dans le franç. mod. *aim-er* : *aid-er*, d'où a disparu à son tour l'ancienne division en deux classes des infinitifs français de la première conjugaison. D'après cela, voici quel serait l'objet d'une étude historique des formes : rechercher celles qu'aurait données la flexion latine rigoureusement soumise aux lois phonétiques, le rapport qui existe entre ces formes reconstruites théoriquement et celles qui subsistent en réalité, et les raisons des divergences que fait ressortir la comparaison des unes et des autres. Il suffit d'un coup d'œil rapide pour voir que ces raisons, bien qu'elles varient à l'infini, peuvent cependant être ramenées à deux grandes catégories. La première est l'assimilation que nous venons d'indiquer : pour quantité de formes, il y a concordance entre la conjugaison de *aim-er* et celle de *aid-ier*; elles ne diffèrent que pour d'autres

- (2) extrêmement peu nombreuses; voilà pourquoi celles-ci aussi ont fini par devenir identiques. La seconde catégorie de raisons consiste dans l'effort fait pour éviter la ruine de formes importantes au point de vue flexionnel. *Servissem*, *servisses*, *servisset* du latin auraient dû donner en provençal *servis*, *servis*, *servis*; dès lors la 2^e pers. sing., qui, aux autres temps, se termine partout en *-s* (*sers*, *servas*, *servias*), devait se trouver sans désinence, vu que son *-s* se confondait avec le signe caractéristique du mode. Mais, comme d'après cela *servis* n'est qu'un simple imparfait de subjonctif, sans être encore une 2^e pers. sing., on y ajoute de nouveau le signe de celle-ci; puis, afin d'éviter leur fusion, on sépare l'*-s* du signe modal au moyen de la voyelle la plus faible, *e* : *servisses*. Ou bien encore : *sanctitate* aurait dû devenir en français *saintié*, de même que *bonitate* : *bonté*. Mais, dans le premier exemple, il y aurait eu, comme dans *servis*, fusion entre la consonne initiale du suffixe, telle qu'elle se trouve dans *bonté*, *santé*, *beauté*, *ferté* etc., et celle qui termine le radical dans *saint*; c'est pourquoi l'on rencontre, à la place de *sainté*, la forme plus pleine *saintedé*, *sainteé*. Reste à savoir si, dans des cas semblables, où l'application de la loi formulée I, § 344, relativement à la chute des voyelles protoniques en français, est empêchée par une loi morphologique plus puissante, les formes abrégées ont réellement existé autrefois, ou s'il n'y a jamais eu de syncope : chaque exemple exige des recherches spéciales; il en est de même pour l'autre question, relative aux conditions d'intercalation de la « voyelle disjonctive », comme nous pouvons la désigner brièvement : on ne peut pas non plus donner pour elle de réponse applicable à tous les cas.

§ 2. Il existe une différence essentielle entre les destinées de la déclinaison et celles de la conjugaison : tandis que celle-ci présente, en latin déjà, un développement beaucoup plus complet, la première en roman a péri presque entièrement; au contraire, la conjugaison s'est conservée dans un état relativement florissant et a même produit toute espèce de pousses nouvelles. Le fait est frappant et ne s'explique pas seulement par le nombre proportionnellement supérieur des désinences flexion-

nelles ; il faut creuser plus profondément pour en trouver partiellement les raisons. Les rapports marqués par les cas ne sont que rarement simples, si ce n'est au nominatif et au vocatif ; la plupart du temps, ils présentent un sens très varié, que le contexte seul peut déterminer exactement. C'est aussi la raison de l'emploi de la préposition à côté du cas, c'est-à-dire qu'elle exprime, avec beaucoup plus de précision que lui, le rapport du substantif avec les autres membres de la proposition : le datif *regi*, par exemple, n'indique que d'une façon toute générale l'intérêt que le roi prend à une action ; mais, si on le remplace par *ad regem* (3) ou *pro rege*, l'on revêt, de deux espèces différentes d'expression, deux espèces différentes aussi d'intérêt. C'est donc le besoin d'une tournure précise, non amphibologique, qui fait que les cas dont le rapport est peu déterminé, succombent rapidement sous l'étreinte des prépositions ; même sort est réservé aux anciennes prépositions, qui, dès que leur victoire a provoqué une certaine ambiguïté, doivent céder la place à de plus récentes. Pour le verbe, il en est autrement : ce qu'exprime la désinence dans *amo*, *amat*, *amabam* etc., est bien loin d'être assez équivoque pour rendre possible la concurrence de *ego amo*, *ille amat*, *olim ego amabam* ; et surtout, pour qu'ils pussent combattre ces formes avec le même succès que *ad regem*, *pro rege* avaient fait *regi*, il fallait qu'une expression comme *ego*, *ille*, *olim ego amat* ou *amare* ou quelque autre du même genre fût également possible. — Il résulte de là que, dans la question relative à l'histoire des formes flexionnelles, la signification, la fonction joue un certain rôle. C'est une observation que l'on peut faire encore sous un tout autre rapport : plus est fréquent l'emploi d'une forme, moins elle est soumise à l'influence d'autres ; plus il est rare et moins elle se fixe fermement dans la mémoire, plus facilement subit-elle des transformations. Ainsi *est* et *sunt* sont restés presque intacts, tandis que le parfait latin, d'emploi rare ou seulement usité aux 3^e pers. sing. et plur., présente les modifications les plus diverses. Par conséquent, dans toutes les assimilations, il faut tenir compte de la proportion dans laquelle les formes sont employées, non pas dans le lexique, mais bien dans la langue parlée ; une seule forme peut en entraîner vingt autres après elle, pourvu qu'elle soit d'un

usage très fréquent et que les autres s'emploient rarement. Ces observations s'appliquent à la flexion aussi bien qu'à la formation des mots ; seulement, ainsi qu'on l'a remarqué déjà I, p. 2 sq., pour la dernière, la signification des parties formelles est encore plus importante que pour la première : on le verra, à chaque page, par la suite.

PREMIÈRE PARTIE — LA FLEXION

(4)

CHAPITRE I

LA DÉCLINAISON

A. LE SUBSTANTIF

§ 3. Nous avons déjà noté (§ 2) la perte quasi complète de la flexion casuelle du latin ; les seules traces qu'il en est resté sont : en roumain, le datif au féminin conservé jusqu'aujourd'hui ; en français et en provençal anciens, partiellement aussi en a.-rhétique, le nominatif et l'accusatif dans leur ancien emploi syntaxique ; mais toutes les autres langues romanes ne connaissent plus qu'un cas. Il est vrai que partout on distingue, dans l'écriture, les deux nombres ; mais le français les confond dans la prononciation : *femme, femmes*, prononcés *fām*. Des trois genres le neutre a disparu, mais en exerçant sur la formation du pluriel roman une influence si considérable que, déjà dans l'étude des flexions, il mérite une attention particulière ; au contraire, les échanges de genre entre masculins et féminins seront mieux à leur place dans la partie traitant de la formation des mots. Enfin, des cinq déclinaisons de la grammaire latine, les trois premières ont persisté, non sans échanger entre elles nombre de noms qui leur étaient propres ; quant à la quatrième, abstraction faite de mots savants comme l'esp. *espíritu*, l'ital., l'esp. *tribù* et autres semblables, elle s'est confondue avec la 2^e, tandis que la 5^e s'est assimilée à la 3^e ou à la 1^e (cf. §§ 29, 35, 41). D'abord il s'agit de rechercher quels sont les restes des cas latins, et nous devons traiter le neutre à part. Puis nous aurons à parler de la

(5)

formation du radical, et spécialement des divergences que le latin vulgaire et le roman présentent avec le latin écrit. Suivra l'exposé de la flexion romane.

I. Les Cas.

1. Masculin et Féminin.

a. Le Singulier.

§ 4. En latin vulgaire déjà, les NOMINATIFS en *-a* se confondent avec l'accusatif et l'ablatif; mais ceux en *-us*, *-es*, *-is*, par leur traitement phonétique, se distinguent partout de l'accusatif en *-u*, *-e*; il n'y a d'exception que pour l'Italie et la Roumanie, où l'*-s* s'est amuïe de bonne heure (I, § 553). Néanmoins ces dernières formes n'ont persisté que dans les dialectes médiévaux de la Gaule; ajoutons-y, en espagnol, le terme ecclésiastique *dios*, à côté toutefois de la forme vulgaire *sandio* et de la forme hispano-juive *dio*, en portugais *deus*, dans l'Obwald réformé *diaus*, qui tous exercent également la fonction d'accusatifs, alors que *diaus* dans l'Obwald catholique est borné à l'emploi de nominatif. On est frappé de l'isolement des formes vaud. *küu* = *cul[u]s* (à côté de *mül* = *mulu*), *lau*, s'il provient de *lac[u]s*, sard. *kudis*, *sidis*, *finis*, *bilis*; vient ensuite le nom de plante *vitisalba*, en saintong. *vizob*, en limous. *gizaubo*, en rouerg. *biraulo*, en vaud. *vizarbre*, en piém. *vizabia*; on s'explique mieux l'obw. *ei gis*, *ei venieu gis*, *lindisgis*, *margis* (v. § 56). Sur le franç. *vis*, v. § 54, le rhét. *funz* § 15, sur d'autres traces du nom. en rhét. § 56, en franç. § 25. Les substantifs imparisyllabiques offrent beaucoup plus de traces de l'ancien nominatif; à leur tête figurent les dénominations de personnes, dont le nominatif, employé comme vocatif, a été plus résistant; les plus usitées sont 1° *soror*: en roum. *sor*, en eng. *sour* (l'a.-ital. *suoro*, plus tard *suora*, est un terme ecclésiastique), en a.-franç. *suer*, employé comme acc. dans le Cart. S. Hoilde a. 1273, en franç. mod. *sœur*, en prov. *sorre*, *sor*, à Celle *soj* à côté de *seraue*; et 2° *homo*: en roum. *om*, en eng. *om*, en ital. *uomo*, en franç. *on*; ailleurs, pour d'autres dénominations, cf. encore le roum. *jude*, *oaspe*, *preot*; le prov. mod. *nep*, par exemple à Narbonne, l'obw. *nefs*,

l'eng. *neif*, qui a passé du rhétique aussi en vénitien : *nievo*, introduit sous cette forme par Pulci dans la langue littéraire; (6)
 cf. aussi le gén. *nevo*; l'ital. *prete*, *oraso* et peut-être *frate*, qui s'explique comme *suora*; l'a.-franç. *coustre* (en franç. mod. *cuistre*), *cuens*, *abes*, *enfes*, *oirs*, *prestre* (en franç. mod. *prêtre*); l'a.-prov. *cons*, *abas*, *efas*; l'esp. *juez* de *júez* (I, § 338), *preste*. La certitude n'est pas complète pour les deux mots français *queux* = *cocus* et *filz*, dont la consonne finale pourrait bien n'être qu'une graphie récente; c'est d'autant plus vraisemblable pour *filz* que cette forme aurait d'abord développé *filz*, ensuite *fiuz*, *fiouz* (I, § 38): cf. le morv. *fio* et p. 38. D'autre part, beaucoup d'anciens poètes français, qui observent d'ailleurs rigoureusement les règles de la déclinaison, emploient *filz* à l'accusatif: cf. Wace, *Rou* III, 5461, Marie de France, *Milun* 356, Chardri et d'autres. Un nominatif immobilisé se présente dans le lorrain *Dez* = *deus*, usité dans la locution *M. dez a l'em de lü* = « feu M. » — Le type *-or*, *-oris* avait maintenu, en français et en provençal anciens, les deux formes de sa flexion (cf. § 23); mais plus tard, dans ce cas aussi, il n'y eut guère que la forme oblique qui fut conservée, de sorte que le franç., comme nominatifs, ne connaît plus que *traître*, *peintre*, les termes ecclésiastiques *pâtre*, *chantre*, puis *ancêtre*, le mot historique *trouvère* et les anciens comparatifs *maire*, *sire*, *geindre*. En revanche, le provençal moderne a sauvé beaucoup d'anciens nominatifs en *-aire*, dont certains ont un sens spécial: cf. le béarn. *kassaire* chasseur de profession, *kassadú* chasseur d'occasion (il en est de même pour *peskaire*); à La Salle (Gard), *begeire* buveur, à côté de *bevedú* ivrogne; *aimaire* qui aime, à côté de *aimadú* amoureux; même différence entre *emperaire* et *emperadú*, et aussi entre *tanzaire* = changeant: *tanzadú* changeur; *enkantaire* crieur public: *enkantadú* enchanteur; *degastaire* dévastateur: *degastadú* glouton; *žügaire* juge: *žügadú* qui a la faculté de juger; *žugaire* joueur: *žugadú* qui a la passion du jeu; *maridaire* marieur: *maridadú* mariable; viennent ensuite, sans différence notable, *krezeire*: *kresedú*, *manteneire*: *mantenedú*, *pekaire*: *pekadú* etc.; en vaud. *časaire*, *pečaire*, *malaire*, *kaliñaire*, *kardaire*, *gerlyaire* etc. Un fait analogue se présente dans le rhétique occidental: cf. l'obw. *pešk'ader*, *mirader*, *derčader*, *ražgader*, *žbittader*, *žblundriader* (pillard),

lard), *kunfortader*, *kussilader*, *tinčider*, *škaffider*, *pašter* etc. En Tyrol également, on rencontre quelques cas sujets, p. ex. *mayäder* à Greden; enfin c'est par le rhétique que s'expliquent le trent. *tessadro*, *martsadro*, *desmadro* et même l'a.-vénit. *avogadro*. En revanche, les autres langues romanes ne connaissent presque aucun phénomène de ce genre : en ital. *sarto*, en esp. *sastre*, en port. *xastre*, dont l'isolement n'a pas encore été motivé; en roum. *împërat*, dont le caractère savant est positivement assuré; en port. *tredo* (perfide) pour *tredro*, mot emprunté au franç. *traître* et assimilé dans sa finale à *ladro*. -- O, *-onis* a laissé des traces plus nombreuses : *latro* se trouve dans presque tout le territoire roman : en eng. *leder*, en a.- franç. *lere*, en ital., port. *ladro*. Il faut signaler ensuite l'a.-franç. *glot*, actuellement *glu* en Lorraine, *fel*, *bric*, *fauc* (cf. le franç. mod. *gerfaut*), *compain*, *gars*, le prov. *glot*, *fauc*, *drac*, *companhs*, *fel* etc., l'ital. *ghiotto*, *falco*, *compagno* à côté de *ghiottone* etc., et quelques noms de choses d'origine germanique : *balco*, *fiavo*, tandis que *drago*, le traitement du *g* le montre, est seulement refait sur *dragone* (cf. I, §§ 434, 443). La conservation en italien d'un nombre relativement considérable de ces nominatifs s'explique par le fait que, déjà en latin, *glutto* et *gluttus* existaient côte à côte et que *-one*, en italien, est un suffixe productif. Il y a des choses intéressantes, à ce point de vue, dans le rhétique. D'après le cas oblique en *-un*, on a refait un nominatif en *-unz*, d'où l'obw. *filunz* (fleur), *medunz*, *tissunz*, *tundunz*, l'eng. *tunsunz*, *tsunz*, *pavlunz* (valet d'écurie), *kusunza* (couturière), etc. — Aux dénominations de personnes se rattachent quelques noms d'animaux tels que le prov. *gurgul*, l'esp. *gorgojo* = *curculio*; le tyrol. *pavel*, le frioul. *pavey-e*, de même le vénit. *pavego* = *papilio*; l'ital. *vipistrello*, *pipistrello* = *vespertilio*; l'ital. *bibbio* = *bibio*; l'esp. *bubo*, le port. *bufo* = en lat. *bubo*. Enfin à cette catégorie appartient encore l'obw. *nursa* = *nutrix* + *a* (mouton). — Parmi les noms désignant une chose ou une abstraction, il faut citer l'esp., le port. *cal* = *calx*, l'a.-franç. *chaure* = *cálor*, le vénit. *kaligo* (brouillard) = *caligo*, l'obw. *fistaig* = *fustago*, l'ital. *cespo*, l'eng. *čišp* = *caespes*, ensuite les expressions juridiques ital. *soccida*, a.-esp. *virtos*, franç. *vimaire* (*vis major*), dont les trois dernières s'expliquent comme latinismes; les autres cas sont tout aussi

étonnants que le macéd., l'alban., le frioul. *yetę* de *aetas*, où le *t* du frioulan n'est pas correct, et le roum. *sécetă*, le bas-eng. *sęgda*, le gén. *sęssia*, le napol. *seččęta*, le besanç. *sęitęa*, le bress. *soęę*, qui tous supposent, au lieu de *siccitas*, une forme **siccita*, à moins qu'il n'ait existé un verbe **siccitare* (cf. *siccitarium*), dont on aurait formé *siccita*. Sur *tempesta* et des mots analogues, v. § 17. — En somme donc, le nombre des nominatifs conservés est très restreint si l'on s'en tient aux mots indigènes; mais il grossit à l'infini si l'on met en ligne de compte des mots savants : cf., p. ex., le roum. *naęie*, *releghie*; l'ital. *prefazio*, *dazi*, *passio*, *deca*, *cardo*, *grando*, *majesta*, *propago* etc.; le franç. *pręface*, *dędicace*, l'a.-franç. *gęnęrace*, *dace*, *decolace*, *confesse*, *dissense*, *prince*, *code*, *pontife*, l'esp. *avestruz* etc. A relever l'esp., le port. *código* uniquement employé pour désigner un livre de droit, *codex Justinianus*, et dans le même sens l'a.-vénit. *codego*, Cron. imp. 29 b. De la langue juridique le mot pénétra dans le peuple à une époque où celui-ci ne possédait pas de mot en *-x*; voilà pourquoi *-ex* fut remplacé par le suffixe plus fréquent *-igo*. On s'explique de la même manière le port. *larico* venu de *larix*, l'a.-ital. du Nord *principo* issu de *princeps*. — La forme prov. et franç. *lis*, indéclinable, se justifie difficilement; d'ailleurs le traitement de *li* y est également irrégulier. — Enfin une place à part revient aux noms propres : pour des raisons diverses, ils se présentent souvent sous la forme du nominatif; une première raison, c'est que, dans ces mots comme dans *soror* etc., le nominatif-vocatif est la forme la plus usitée; une seconde, c'est que beaucoup d'entre eux, et surtout les termes ecclésiastiques, appartiennent d'abord à la langue savante, à la tradition écrite. Ainsi nous avons l'ital. *Giovanni*, *Chimenti*; le franç. *Louis*, souvent déjà en a.-franç. *Loois* avec *-s* fixe (v. § 20), *Charles*, *Jacques*, *Georges*, *Jules*, *Gilles*; l'esp. *Carlos*, *Marcos* et d'autres.

Faut-il également expliquer le prov. *ciu*, l'a.-franç. *cit* = *civitas* par la forme du nominatif (cf. l'ital. *Civita vecchia*)? La question n'est pas résolue. Quoi qu'il en soit, on doit y voir une forme abrégée : *cit* de *Paris*, *ciu* de *Montpellier*, sans qu'on puisse toutefois dire avec certitude si les formes *cite cida* ou *citęd cidęd* ont précédé l'abréviation; la vraisemblance seule parle en faveur de la première hypothèse. — Selon ASCOLI, Arch. Glott. X, 90-95, le nombre des

anciens nominatifs serait beaucoup plus considérable. Voici sa théorie : en latin vulgaire déjà, certaines circonstances ont amené la chute de l'*u* du nominatif singulier : on avait donc *focs* de *focus*, mais à l'acc. *focu*. Dans le groupe *-cs* (*x*), l'*s* du substantif (pas du nom de nombre) s'amuit en latin vulgaire déjà, p. ex. *foc* et aussi *judec*, *radic*. Tandis que maintenant *c* intervocalique aboutit à *g* (*focu* devient donc *fuogu* : cf. l'ital. *luogo*), *-c* persiste et *foc* produit, après la réapparition de l'*-o*, l'ital. *fuoco* ; comme ce *fuoco* issu de *foc*, le roum. *judecu* provient de *judec* et le lat. vulg. *radica*, de *radic*. D'après cela, l'ital. *fuoco* serait un ancien nominatif, *luogo* un ancien cas oblique. Cependant les données fondamentales sur lesquelles s'appuie cette ingénieuse théorie, à savoir la chute de l'*-o* et l'amuissement de l'*-s*, manquent de base solide. Ainsi la première ne se fonde que sur les formes italiennes, qui peuvent s'expliquer autrement (v. I, § 434), et l'*-x* final, autant qu'on peut le constater jusqu'à maintenant, ne subit le traitement nécessité par la théorie d'Ascoli que dans les mots savants ; il ne s'applique pas aux mots indigènes, *sex* et *vix* (I, § 553) le montrent, ni même à *nurs-a* ci-dessus nommé. Parmi les formes romanes qui semblent parler en faveur de *-c*, les plus nombreuses de beaucoup sont, en partie, des créations évidemment récentes ; les autres doivent être regardées comme des métaplasmes ou des substantifs verbaux (cf. §§ 17 et 50). — De longues listes de mots savants italiens ayant la forme du nominatif sont données par CANELLO, Riv. fil. rom., I, 129-133.

(9)

§ 5. Parmi les cas obliques, le GÉNITIF SINGULIER n'a persisté que sous des formes immobilisées. D'abord on le trouve partout, sauf en Portugal, dans les mots qui désignent les jours de la semaine ; cf.

Lat.	LUNAE	MARTIS	MERCURI	JOVIS	VENERIS
Roum.	<i>lunî</i>	<i>marți</i>	<i>miercuri</i>	<i>joî</i>	<i>vinerî</i>
Eng.	<i>lündasdi</i>	<i>mardi</i>	—	—	<i>venderdi</i>
Ital.	<i>lunedì</i>	<i>martedì</i>	<i>mercoledì</i>	<i>giovedì</i>	<i>venerdì</i>
Franç.	<i>lundi</i>	<i>mardi</i>	<i>mercredi</i>	<i>jeudi</i>	<i>vendredi</i>
Esp.	<i>lunes</i>	<i>martes</i>	<i>miercoles</i>	<i>juéves</i>	<i>viérnes</i> .

On remarque des influences réciproques : l'*s* dans les représentants eng. et esp. de *lunaedies* et *mercuridies*, l'*-i* du roum. *lunî*, l'*e* de l'italien *mercoledì* sont empruntés aux désinences d'autres noms de jours. — Outre ces cas, il faut citer le franç. *queux*, le pic. *kôs* = *petra cotis* ; le sard. *karrainari* (monnaie) = *quadra denarii* ; l'ital. *acqua vite* = *acqua vitae*, *ette* = [*res*] *hettæ* ; et encore faisons-

nous abstraction complète de noms de lieux et de composés tels que *aquae ductus*, dont il sera parlé dans la seconde partie. — Le DATIF est identique pour la forme au génitif et à l'ablatif; aussi est-il impossible d'en indiquer encore les traces. Seul le roum. le conserve dans les féminins : à côté des nom. *roasă*, *moarte* figurent les dat. *roase*, *morți*, correspondant exactement au latin *rosae*, *morti*. Mais les masculins ne connaissent pas cette forme flexionnelle; en effet, comme il y avait, dans la majorité des substantifs à radical en *-o*, identité de forme entre le datif et l'accusatif, le datif fut également sacrifié dans les radicaux masculins en *-e*. De là résulte en même temps que *roase*, *morți* ne reproduisent pas le génitif latin, mais le datif, attendu que le génitif aurait dû se conserver dans les masculins aussi. Ce datif est inusité dans les noms propres en *-că* et *-gă*; il en est de même, en macédonien, dans tous les mots dont la consonne finale du radical devrait se modifier devant l'*-e* et l'*-i*; on dit, par conséquent, en macéd. *kasili*, *inimili*, mais *biserikali*, *mintili*. — L'ACCUSATIF n'apparaît sous une forme différente du nominatif qu'en ancien français et en provençal (cf. § 20 sqq.); il se montre aussi dans *spem*, en a.-ital. *speme* et *spene* (qui n'est pas tout à fait populaire), et dans le français *rien*, issu de *rem*. — Enfin l'ABLATIF se laisse rarement reconnaître avec certitude; avant tout, c'est dans les adverbes qu'il faut le chercher, p. ex. dans l'a.-franç. *tempre*, l'obw. *tumper*; dans le vaud. *dèleir-ie* : *de latere* et nombre d'autres (dont il sera question dans la seconde partie), ainsi qu'en beaucoup de noms de lieux : cf. le franç. *Poitou*, *Anjou* = *Pictavo*, *Andecavo* (I, § 250), puis *Berry*, en prov. *Berriu* = in] *Biturigo pago*, à côté de *Bourges* = *Bitúriges*. On peut encore ici remarquer que les formes italiennes en *-i*, comme *Ascoli*, *Spoleti*, *Brindisi* etc., représentent d'anciens LOCATIFS en *-i*.

Sur le cas employé dans les noms de lieux, cf. BIANCHI, Arch. Glott. IX, 378.

§ 6. Le VOCATIF SINGULIER en latin ne possède de forme spéciale qu'avec les radicaux en *-o*; c'est lui que présentent l'ital. *domine* (dans le terme ecclésiastique *domineddio*) et le lucq. *diaule*. En dehors de cela, le roumain forme encore le vocatif en

-e; on se demande pourtant si l'on n'a pas affaire à une influence du slave (où le vocatif des masculins se termine en -e) plutôt qu'à une transmission directe de l'-e latin. L'influence slave est certaine pour le vocatif des féminins, qui est en -o : *caso*; car, en ce cas, le latin ne nous est absolument d'aucun secours. — Dans le domaine français et provençal, il a dû se produire une distinction du même genre : *sers* = *servus* à côté de *serf* = *serve*. Cependant, à l'époque préhistorique déjà, l'emploi du nominatif est général aussi dans l'apostrophe; de là vient, dans les textes qui d'ailleurs observent exactement les règles de la flexion casuelle, l'absence de formes remontant au vocatif latin. Seul le provençal *en*, qui précède les noms propres masculins, peut se ramener au vocatif latin *domine* (cf. I, § 634). Mais, quant à la forme *dom*, régulièrement employée dans l'Évangile de saint Jean en a.-prov., on pourrait y voir un emprunt fait à l'original latin.

Cf. A. BEYER, *Die Flexion des Vokativs im Afr. und Prov.*, Zs. VII, 23-44.

(11)

b. Le Pluriel.

§ 7. Le NOMINATIF et l'ACCUSATIF se partagent le domaine roman : le premier s'est maintenu dans le roumain et l'italien, dans le français et le provençal anciens; il a laissé des traces importantes dans le rhétique; on constate la conservation du second là où l'-s a persisté (I, § 553), c.-à-d. partout, à l'exception du roumain et de l'italien. On trouve, dans le domaine de l'accusatif, un reste isolé du nominatif dans l'esp. *nadie*, le gal. *naide* de *nati*; cf. encore comme pluriel : *que nadi nol diessen posada* Cid 25; le contraire se produit en Italie, où l'on doit regarder *Piantraihi*, *Intraccoli*, *le calendi*, *far bocchi* comme des accusatifs pluriels (-i = -as I, § 309). Sur une série de particularités, v. § 27 sqq. C'est le GÉNITIF que renferment l'esp. *fuero Juzgo*, l'ital. *Monte latico* (*mons laticum*), ainsi qu'un certain nombre de locutions du français et du provençal anciens : en a.-franç. *geste Francour*, *gent paienour*, *Chrestienour*, *Sarraïzinour*, *Macedonour*, *diablour*, *temps ancienour*, *cheval mil so dour*, de même *jovenour*, puis dans l'emploi de nominatif *li contour* Rou II, 1531, au singulier dans Rich. 2180, enfin (avec un change-

ment de suffixe) l'expression encore usitée et d'origine évidemment ecclésiastique : *feste chandeleur*. Même phénomène en provençal : *ley Christianor, temps ancianor, ley payanor*, puis *companbor, martor, parentor, candelor* et *nadalor* B. D. 101, 48. L'italien, dans ses textes les plus anciens, connaît aussi *lingua angeloro, peccatoro, mortuoro* et, également par la substitution de *-oro* à *-aro*, *regno femino* etc. La nature des exemples et leur emploi presque exclusif à la rime et dans des locutions stéréotypées démontre clairement qu'on est en présence, non pas de génitifs transmis directement, mais d'imitations du latin savant, qui, dans *Macedonour, contour* etc., ont dépassé le but.

Ce n'est pas ici la place du prov., de l'a.-franç., de l'a.-vén., de l'a.-napol. *tenebror*, où il faut reconnaître plutôt le mot *tenebre-s* allongé de *-or* (cf. *lu-or, clar-or* etc.).

Enfin le DATIF et l'ABLATIF en *-ibus* ont disparu sans laisser de traces ; on retrouve des ablatifs en *-is* dans les formes franç. *Poitiers = in] Pictavis, Angers = in] Andecavis, Aix = in] Aquis* et autres semblables.

2. Les Neutres.

(12)

a. Le Singulier.

§ 8. Pour le SINGULIER des neutres, on peut établir la règle générale suivante : le roman conserve la forme du nominatif-accusatif. Dans les langues à flexions, les radicaux en *-o* et en *-u* ont passé au masculin, et prennent par conséquent une *-s* au nominatif : en a.-franç. *prez*, en a.-prov. *pratç* ; c'est l'aboutissement d'un procédé dont la naissance remonte à l'époque la plus reculée du latin vulgaire. Des nominatifs tels que *jugement* Psaut. d'Oxf. 80, 4 ; 96, 2, *amendement* 96, 2, *argent* 11, 7, *ciel* 113, 25, *conseil* 32, 11, *fer* 104, 17 etc., et les formes analogues du Psaut. de Cambr. (à côté desquelles du reste on en trouve aussi avec *-s*) doivent être regardés comme des imitations du latin, qu'on ne s'étonne pas de rencontrer chez un traducteur. Tout aussi simple est le développement des neutres en *-ar* et en *-al*. Déjà le latin classique offre fréquemment *-are, -ale* à côté de *-ar, -al* : *altar* et *altare* ; la langue populaire conserve

partout les formes allongées, sauf l'italien, où les mots *baccano* de *bacchanal*, *tribuna* de *tribunal* (celui-ci d'ailleurs étant certainement, le premier peut-être savant) ont eu la plus ancienne forme comme point de départ.

Pour les formes de l'a.-franç., cf. KOSCHWITZ, Zs. II, 486-488 ; pour les mots ital. *baccano*, *tribuna*, D'OVIDIO, Arch. Glott. IV, 410. Quant au passage successif en latin des neutres en *-um* dans la classe des masculins en *-us*, il se trouve exposé en détail dans E. APFEL, *De genere neutro intereunte in lingua latina*, 1883.

§ 9. Ensuite, en ce qui concerne les monosyllabes *fel*, *mel*, *cor*, ils suivent la règle énoncée au § 8, mais ils prennent un *-e* en italien et en roumain (I, § 552) : cf. le roum. *fiere*, *miere*, l'ital. *fiele*, *miele*, *cuore*, le franç. *fiel*, *miel*, *cœur*, l'esp. *hiel*, *miel*, l'a.-esp. *cuer*. En ancien français et en provençal, le nominatif est respectivement *fiels*, *cuers* ; *fêls*, *cors*. — En revanche, *lac* paraît n'avoir persisté que dans l'île de Veglia : *lik* ; partout ailleurs, la forme fondamentale est *lacte*, provenant de *lactis* : en roum. *lapte*, en ital. *latte'*, en franç. *lait*, en esp. *leche*. En latin vulgaire déjà, *vasum* et *ossum* ont pris la place de *vas* et de *os* (os) ; c'est à la suite du même traitement que *far* dans l'ital., l'esp. et le port. est devenu *farro* ; mais, en espagnol, l'*f* initiale montre que la forme n'est pas primitive. — *Rete* et *mare* sont entrés, par transmission directe naturellement, dans une classe des substantifs pourvus d'un genre ; *ile* ne se rencontre que dans l'emploi de pluriel. Il ne reste donc plus à citer que *caput*. L'italien *capo* et le roumain *cap* pourraient bien représenter *caput* ; c'est cette forme seule que contiennent l'andal. *kabo* (I, § 308) et partant l'esp. *cabo*, tandis que le franç. *chef* et le prov. *cap* supposent une forme *capum* (I, § 552). *Caput* s'est encore conservé dans le campid. *kabudu*, le logoud. *kabidu*, dont l'*i* doit provenir de *kabida*. Concernant le roumain *capet*, v. § 50.

§ 10. LES RADICAUX EN *-s*, malgré leur nombre restreint, ont pourtant la vie dure. Dans l'italien et le roumain, après avoir subi l'action de la loi qui règle les finales, ils se sont tout simplement confondus avec les radicaux terminés en *-or*. Au contraire, dans les autres domaines, cette confusion n'eut lieu qu'au nom. sing., ce qui ne suffit pas pour déterminer la même

transformation qu'ailleurs; bien plus, la forme en -s s'est d'abord maintenue pour le nom. et le cas oblique. C'est seulement lorsque la perte de la flexion à deux cas eut donné naissance au principe fondamental de distinguer le pluriel du singulier par l'adjonction d'une -s, que les formes du singulier en -os devinrent irrégulières et firent place à d'autres en -o, tandis que -os était regardé comme une désinence plurielle. En français, le phénomène fut arrêté dans son développement parce que, à l'époque où la flexion fut simplifiée, indépendamment des radicaux en -s, beaucoup d'autres substantifs, par suite de modifications phonétiques, se terminent en -s : *cōr*[p]s, dans l'emploi de nominatif singulier, n'était pas plus surprenant que *cōrs* = *cursus*, *ōrs*, et l'-s n'a pas tardé à s'amuir aussi. Mais, dans l'espagnol et le portugais, le rhétique et le sarde, le développement en question s'opère, en partie, sous nos yeux. Voici donc comment les faits s'y présentent :

Lat.	TEMPUS	CORPUS	PECTUS	LATUS	OPUS
Roum.	<i>tim̄p</i>	—	<i>piept</i>	<i>lature</i>	<i>op</i>
Obw.	<i>temp̄s</i>	<i>kierp</i>	<i>pets</i>	—	—
Ital.	<i>temp̄o</i>	<i>corp̄o</i>	<i>petto</i>	<i>lato</i>	<i>uopo</i>
Franç.	<i>temp̄s</i>	<i>corp̄s</i>	<i>piç</i>	<i>leç</i>	<i>ues</i>
Esp.	<i>tiempo</i>	<i>cuervo</i>	<i>pecho</i>	<i>lado</i>	<i>huebos</i>
Sard.	<i>temp̄us</i>	<i>korp̄us</i>	—	<i>ladus</i>	<i>obus</i>

Autres exemples : en roum. *frig*, *șterc*, *ghem*; en ital. *lido*, *ghiamo*, *pegno*, *sterco*, *vello*, en ital. du Sud *frigo* A. Bucc. 469, en émil. *rud*, en lomb. *rūd*; en a.-franç. *giens*; en prov. *penhs*, *ges*; en esp. *vello*; en sard. *frius*, *onus*, *pegus*, *bid̄du(s)*; cf. encore (14) § 15 et § 20. Comme forme irrégulière, on ne rencontre que le roum. *lature* f., qui ne dérive pas de *latere*, mais du pluriel ancien *latur̄i*, qu'on trouve encore Cod. Vor. 78, 14. — En obw., *kierp* seul présente le premier exemple de la transformation, tandis qu'elle a gagné tous les substantifs dans l'eng. : *temp̄*, *körp*, *pain*, et le frioul. : *kuar̄p*, *pen*. Le frioul. *lat̄ç*, immobilisé dans l'emploi d'adverbe, conserve la forme originale. — En italien, *ghiamo* est en rapport aussi avec le vén. *gemo*, le ferr., le mant. *gemb*, le lucq. *djomo*, tandis que le Sud préfère *glomer* (§ 14). Le tosc. *rudero* provient du pluriel; peut-être en est-il de

même du mil. *sterkol* (cf. l'a.-lomb. *stercora* Arch. Glott. IX, 7, 5), à moins qu'on ne doive l'expliquer de la même manière que l'espagnol *estiércol*, qui doit être cité également ici. — Dans le domaine gaulois, sont à signaler l'a.-franç. *viaure* m. = *vellere*, et le savoy. *petre*, en vaud. *pitre*, dans le canton de Vaud *petru*, en dauph. *pitre*, qui se trouvent sur le même rang que *rudero* et l'a.-franç. *temple* m. § 54 (au sujet de *viaure*, cf. surtout l'andal. *vellora*). — Le mode de passage de **tiempos* à *tiempo* dans l'espagnol et le portugais s'aperçoit clairement par quelques exemples. D'abord dans *opus* : tandis que, dans le Cid, *huebos* est singulier (cf. *quanto huebos les fuer* 1382, *pora huebos de lidiar* 1461 etc.), Berceo dit déjà de *sos uebos guisado* Mill. 162. Même procédé dans *pechos*, forme presque uniquement usitée dans les plus anciens textes (cf. surtout *escudo contra pechos, en mano su espada*, Fern. Gonz. 497); de plus, un pronom ou un article qui le précèdent, revêtent toujours la forme du pluriel : *metiol la lança por los pechos*, Cid 3633. Par conséquent, *pechos*, étant encore dans l'emploi de singulier, paraît avoir d'abord exigé aussi l'article sous la forme en *-s*, ce qui entraîna naturellement le passage au pluriel et la reformation d'un singulier *pecho*. Cf. encore *polvos* § 15. En catalan, *pectus* suit la même voie : en a.-cat. *pits* au sing. et au plur., en cat. mod. *pit* au sing., *pits* au plur. L'esp. *stiércol* a tiré son *-l* de *estercolar* ; le port. *penbór*, comme le montre l'accent, est dérivé de *penborár* ; l'a.-esp. *jur* est sorti de la locution *de jure, in jure* usitée dans le latin des chartes. Le sarde présente côte à côte *ladus* et *ladu* etc. : il semble donc que, dans ce parler aussi, le passage d'une classe à l'autre ne s'opère que lentement et n'est pas encore accompli. — Des mots savants apparaissent sous la forme de l'ablatif la plupart du temps : cf. surtout l'ital. *genere*, le franç. *genre*, l'esp. *género*, l'ital. *ulcere, viscere*, le franç. *ulcère, viscère*.

Des exemples pour l'a.-esp. *pechos* sont donnés par CORNU, Rom. XIII, 303.

- (15) § 11. Les radicaux en *-men* offrent également la forme du nominatif-accusatif : en roum. et ital. *-me*, en rhét. *-m*, en franç. *-m*, en esp. *-mbre* (I, § 552), en port. *-me*, en sard. *-me* et *-mene*.

Lat.	NOMEN	LUMEN	EXAMEN	FLUMEN	-AMEN
Roum.	<i>nume</i>	<i>lume</i>	—	—	<i>-ame</i>
Eng.	<i>nom</i>	—	<i>sem</i>	<i>flüm</i>	<i>-em</i>
Ital.	<i>nome</i>	<i>lume</i>	<i>sciame</i>	<i>flume</i>	<i>-ame</i>
Franç.	<i>nom</i>	—	<i>essaim</i>	<i>flum</i>	<i>-aim</i>
Esp.	<i>nombre</i>	<i>lumbre</i>	<i>enjambre</i>	—	<i>-ambre</i>

Parmi les formes exceptionnelles, celles du Piémont et du Montferrat *lemmu*, du vaudois *lömene*, représentant en quelque sorte **legimine* au lieu de *legumen* (en a.-franç. *leun*), sont doublement surprenantes. Puis viennent le gasc. *numi*, *saubağümi*, *senglümi*, *ligami*, *üntami* et d'autres exemples encore, l'a.-prov. *lume* S. D. 361, 16; 362, 6, actuellement en dauph., vaud. *lüme* (à côté de *ram*, etc.); les premières formes sont d'accord avec l'espagnol, mais supposent *-mne* de l'a.-esp.; *lüme* dans sa large extension reste énigmatique. En Sardaigne, notamment à Logoudoro, on rencontre en même temps *flumen* et *flumine*, *birdumen* et *birdumine* etc. La forme la plus longue contient un *-e* épithétique, tout à fait comme, dans la conjugaison, une voyelle se fait entendre après les consonnes finales. Dans le sarde méridional, ces formes allongées sont les seules employées. — Les mots savants se présentent également sous la forme du nominatif-accusatif; mais, en italien, ils conservent l'*n* et, par conséquent, y ajoutent l'*-e* (I, § 384); dans le français et l'espagnol, ils ont aussi conservé l'*-e*: en ital. *addomine*, *germine*, *fulmine*, *crimine*, *culmine*, *regimine*, *vimine* etc., en esp. *crimen*, *flumen* etc. (I, § 552), en franç. *crime*, *légume*. Sur *vimen* et *gramen*, cf. encore § 54; sur *termen* et les neutres en *-en*, v. § 16.

Pour les radicaux neutres en *-r*, v. § 1.

ASCOLI voit, dans les formes doubles du sarde, une magnifique confirmation de la théorie de la flexion à deux cas (§ 19, Rem.), Arch. Glott. II, 429. Mais HOFMANN (p. 59-60) lui a opposé l'explication qui précède et en a démontré la justesse d'une façon convaincante. Dans *šaum* d'Oberhalbstadt et le haut-engad. *sem*, dont la voyelle fait supposer *am* + cons., dans le bergam. *samen* à côté de *sam*, je ne puis pas non plus, avec ASCOLI, Arch. Glott. III, 466 sq., voir un ablatif. Si, dans tous les autres mots en *-am*, le nominatif-accusatif se maintient, pourquoi ce seul mot ferait-il exception? Comme on rencontre, dans le même territoire, le verbe *šaumnár*, *samnár* et le substantif verbal ou le pluriel *šaumna*, *samna*, on est plus tenté d'admettre une influence exercée par le verbe ou par *šaumna*.

(16)

b. Le Pluriel.

§ 12. Tandis que le pluriel des autres classes a complètement disparu, seuls les radicaux en *-s* et en *-o*, ainsi que *caput*, en ont conservé des restes dans l'emploi de pluriel, et encore *capita* est-il restreint à la Roumanie et au Sud-Est de l'Italie (cf. § 43); *-ora* et *-a* se trouvent en Roumanie et en Italie; *-a* existe aussi en France; mais, pour la Sardaigne et la péninsule ibérique, c'est à peine si elles connaissent encore une flexion de pluriel en *-a*. Avant de pouvoir expliquer ces faits singuliers, il est nécessaire d'étudier le développement théorique des radicaux en question.

Lat.	LOCUS	LOCU	BRACIU	TEMPUS
Roum.	<i>loc</i>	<i>loc</i>	<i>braț</i>	<i> timp</i>
Eng.	<i>lōks</i>	<i>lōk</i>	<i>brač</i>	<i> temps</i>
Ital.	<i>luoco</i>	<i>luoco</i>	<i>braccio</i>	<i> tempo</i>
Franç.	<i>lieus</i>	<i>lieu</i>	<i>bras</i>	<i> temps</i>
Esp.	<i>luegos</i>	<i>luego</i>	<i>brazo</i>	<i> tiempos</i>
Sard.	<i>logus</i>	<i>logu</i>	<i>bratu</i>	<i> tempus.</i>
Lat.	LOCI	LOCOS	BRACIA	TEMPORA
Roum.	<i>loci</i>	<i>loc</i>	<i>brață</i>	<i> timpură</i>
Eng.	<i>lōc</i>	<i>lōks</i>	<i>brača</i>	<i> tempura</i>
Ital.	<i>luoci</i>	<i>luoco</i>	<i>braccia</i>	<i> tempora</i>
Franç.	<i>liiix</i>	<i>lieus</i>	<i>brace</i>	<i> tempre</i>
Esp.	<i>luez</i>	<i>luegos</i>	<i>brazo</i>	<i> tiempos</i>
Sard.	<i>logi</i>	<i>logos</i>	<i>brata</i>	<i> tempora.</i>

Voici maintenant, en regard de ce tableau, les formes existent en réalité :

	Roum.	<i>loc</i>	<i>braț</i>	<i> timp</i>
	Eng.	<i>lō</i>	<i>brač</i>	<i> temp</i>
	Ital.	<i>luogo</i>	<i>braccio</i>	<i> tempo</i>
	Franç.	<i>lieu</i>	<i>bras</i>	<i> temps</i>
	Esp.	<i>luego</i>	<i>brazo</i>	<i> tiempo</i>
	Sard.	<i>logu</i>	<i>bratu</i>	<i> tempu(s).</i>
(17)	Roum.	<i>locuri</i>	<i>brațe</i>	<i> timpuri</i>

Eng.	<i>lōks</i>	<i>brača</i>	<i>temps</i>
Ital.	<i>luogora</i>	<i>braccia</i>	<i>tempora</i>
Franç.	<i>lieus</i>	<i>brasse</i>	<i>temps</i>
Esp.	<i>lugos</i>	<i>brazos</i>	<i>tiempos</i>
Sard.	<i>logos</i>	<i>bratos</i>	<i>tempus.</i>

La comparaison des deux tableaux permet de constater sans peine comment s'est opéré le développement des formes. Il eut pour point de départ le cas le plus fréquemment employé, l'accusatif : dès que deux formes étaient devenues identiques à l'accusatif singulier, il y avait possibilité de leur donner le même pluriel. Ainsi lorsque, en Italie et en Roumanie, l'amuissement de l'-s eut amené l'identification complète de *tempu* et *locu*, on put former *locora* ou *tempa* ; au contraire, là où *tempus* avait persisté dans l'emploi d'acc. sing., le mot se trouvait isolé et ne pouvait pas exercer d'influence sur la grande classe *locu* ; son pluriel *tempora*, ne pouvant passer à d'autres classes, ne tarda pas à disparaître. Il en fut autrement pour *braciu*, vu que son acc. sing., sur toute l'étendue du domaine roman, s'était confondu avec celui de *locu*. C'est ainsi qu'on pouvait refaire un pl. *loca* sur le modèle de *bracia* aussi bien que *braci* sur celui de *loci* et, en réalité, des pluriels en -a se sont maintenus même dans l'ancien français et le rhétique. Mais, à côté de cette tendance, deux autres se sont fait jour. D'abord les pluriels en -a dans le domaine -s se trouvaient isolés en tant qu'ils étaient les seuls sans -s : en a.-franç. à l'acc. et au nom. *terres*, à l'acc. pl. *filz*, à côté du nom. pl. *fil* ; en esp. *tierras*, *bijos* ; en sarde *terras*, *fizos*. Et la conséquence de cet isolement fut que ces pluriels, eux aussi, prirent une -s, qu'ainsi *bracia* s'allongea en *bracias*, à l'origine peut-être uniquement à l'accusatif. Ensuite le désaccord qui en a résulté entre le singulier et le pluriel, l'un s'étant rattaché aux masculins en -o, l'autre aux féminins en -a, disparut de bonne heure, le plus souvent au profit du singulier, mais parfois aussi en faveur du pluriel ; cependant l'Ouest lui-même offre quelques restes des formes primitives : en a.-esp. *don* (pour *dono* I, § 312) Cid 192, au plur. *donas* 224, actuellement *don* (présent), *donas* (étrennes, gratification) ; en port. *cornu* (corne), mais *pôr as cornas* (mettre des cornes) ; pour le reste, cf. § 54. Ensuite les pluriels en -a ont dû subir une con-

(18) currence dangereuse de la part de *locu*, qui naturellement pouvait transmettre à *braciu* son propre pluriel avec autant de facilité que de le refaire d'après celui de *braciu*; c'est notamment le cas en français. Lequel maintenant, parmi les modes possibles de développement, fut choisi chaque fois? Ce point pourra certainement être mieux exposé lorsque nous étudierons la formation du pluriel roman (v. § 27 sqq).

Il va de soi que le prov. *las (quatre) temporas* ne contredit pas ce qui a été dit relativement à l'extension de *-ora*; car il s'agit ici d'une expression ecclésiastique.

II. Le Radical.

§ 13. En vertu des lois de formation, dont l'action, en partie, a précédé de longtemps les plus anciens monuments de la langue latine, le radical des noms, tel qu'il apparaît devant les désinences du génitif, du datif etc. et des suffixes de dérivation, présente avec le nominatif une différence souvent très considérable; et cette différence, la loi d'accentuation latine et diverses lois phonétiques l'ont encore accrue au cours des siècles. C'est ainsi que le radical de *serpes* pour *serpens*, d'après la prononciation du latin vulgaire (I, § 403 c), est *serpent-*; celui de *cinis*: *ciner-* d'un *cinis-* plus ancien; celui de *genus*: *gener-* de *genes-*. Mais, comme le montrent les deux derniers exemples, des radicaux différents à l'origine ou bien aussi, comme on le voit par *serpes*: *vulpes*, des nominatifs qui l'étaient également, se sont identifiés à la suite de transformations phonétiques; on pouvait, dès lors, transporter à d'autres éléments la ressemblance qui existait entre les éléments correspondants des mots; ainsi, d'après *gener-*: *genus*, on a pu faire à *ciner-* un nominatif-accusatif *cinus*, qui a remplacé *cinis*; ou bien, sur le patron de *vulpes*: *vulp-*: *vulpem*, on a pu adopter, pour le nominatif *serpes*, un radical *serp-*, accusatif *serpem*. Ces transferts d'une classe à une autre ne sont naturellement possibles qu'avec un système flexionnel relativement complet; au moins supposent-ils l'existence d'un nominatif, d'un accusatif et de plus, dans les neutres, d'un ablatif; par conséquent, ils appartiennent encore à la période antéromane, ou latine. Mais, comme ils sont très

souvent d'une importance considérable pour l'intelligence des formes romanes et que, souvent aussi, on ne peut les inférer que du roman, il faut également les étudier dans une grammaire des langues romanes, mais naturellement dans la seule mesure des traces qu'ils ont laissées dans ces langues.

§ 14. En premier lieu, on peut citer les radicaux en -r. Les neutres que possède le latin, se répartissent comme suit : 14 en -er, 8 en -ur, 3 en -or; les masculins : 13 en -er, 4 en -ur, enfin un féminin en -or. Ce sont *acer, cadaver, cicer, iter, laser, laver, papaver, piper, siler, siser, suber, tüber, uber, verber; ebur, femur, fulgur, guttur, jecur, murmur, robur, sulfur, ador, aequor, marmor — acipenser, aer, agger, anser, asser, cancer, carcer, gibber, later, passer, tüber, uter, vesper; augur, furfur, turtur, vultur; arbor*. A ces mots s'ajoutent encore en lat. vulg. *ciner, cucumer, pulver, vomer*. Les substantifs neutres sont donc aux masculins ou féminins dans le rapport de 25 à 22. Mais, parmi ces mots, un grand nombre ont disparu de bonne heure : ainsi *laser, laver, siler, siser, verber; ebur, femur, jecur; ador, aequor; acipenser, anser, asser, tüber; augur*. Déduction faite de ceux-ci, il reste la proportion de 15 à 17. Maintenant, comme la langue tend à sacrifier le neutre généralement en faveur des deux autres genres, celui-là, précisément dans le cas actuel, n'oppose pas une forte résistance, et l'on trouve, en effet, *marmorē* chez Plin. Val. 3, 14; *papaverem* chez Plaute, etc. Parmi les langues romanes, le roumain et l'italien sont les seules qui puissent différencier l'acc. neutre *marmor* de l'acc. masc. *marmorē(m)* : dans la première forme, l'-r tombe; dans la seconde, elle persiste. Le roumain ne connaît que les formes en -r : *fulger, marmure, uger (uber)*, en macéd. *tseatsere*; en Italie aussi, elles ont la prédominance : *acero, sovero, folgore, solforo, rovere*, en tarent. et sic. *čičiru*, en abruzz. et napol. *ččęęę*, en sic. *surfaru*, en mant. *sólfer; marmore, pevere* sur presque toute l'étendue de la péninsule. Mais, à côté de ces formes, on rencontre d'anciens neutres : *cece, zolfo, pepe, marmo*. — Les radicaux en -r offrent encore d'autres irrégularités. A côté de *fulgur -ure* a pris place *fulgere*, qui se présente parfois dans les manuscrits (Georges 291) et est postulé par l'a.-franç. *fuildre*, le prov. *folzer*, le roum. *fulger*. — (19)

Ensuite *agger* : **agginis*, *sulfur* : **sulfinis* aussi paraissent avoir emprunté leur désinence flexionnelle à *iter* : **itinis*, *femur* : *feminis*; cf. pour la première forme l'ital. *argine*, l'esp. *arcén*; pour la seconde le mir. *solfan*, le bolon. *soulfen*, le romagn. *zolfna*, l'ital. *solfin-aja*, *zolfan-ello*. — Enfin les radicaux neutres en *-s* ont cédé un mot aux radicaux en *-r* : *glomus* (en ital. *ghiamo*, en roum. *ghem*, en alban. *lëmš*) *glomeris* suit le modèle de *vomer vomeris*, acc. *vomere* : cf. le tosc. *gnomero*, le sic. *gyommaru*, le calab. *gyombiru*, le napol. *luommère*, le tarent. *huemmiru*; et encore le passage du neutre au masculin a-t-il eu pour conséquence d'introduire en même temps dans ce mot le signe du masculin : à la rigueur, les formes romanes supposent *glomeru*. — Nous n'avons pas à tenir compte des radicaux en *-er*, *-ris*.

§ 15. Mais, par un phénomène inverse, les radicaux en *-r* ont aussi fait quelques concessions aux radicaux en *-s*. A l'instar de *gener* : *genus*, on a refait au mot *ciner*- un nom. neutre *cinus* et transformé *cinis* également en neutre (cf. Georges 136 et C. Gl. L. II, 506, 61 *cinus* entre *pondus* et *munus*); et c'est sur *cinus-ia* que repose la forme roum. *cenușă*; *cinisia* est le prototype de l'ital. *cinigia*, du sard. *kijina* de **kinija*, du morv. *senie*, du bourg., champ., franc-comt., jur. *senize*, du prov. *senibo*, *senizo*, de l'esp. *ceniza*, du port. *cinza*. Le neutre *pulvus* donne en prov. et franç. anciens *pols* Phil. Vign. 87 (§ 20), en esp. *polvo*, en port. *po* (= **polo* de *polvo*), en a.-esp. *polvos* : *lo pueden fazer polvos* Caza 57, 25; 59, 14, *los polvos* 61, 23, *ningunos polvos* 65, 8, où s'aperçoit clairement le passage du singulier *polvos* au pluriel (cf. § 10), en neuch. *poușe*, en bagn. *peübla*, en port. dialect. *poša* = *pul-s-a*, en prov. *pols-os*, en franç. *pouss-ière*, enfin en napol. *porverę*, pluriel de *porva*. La troisième forme neutre paraît être *acus*, au lieu de *acer*, dont le catal. *aks* (érable) fait supposer l'existence. Un radical en *-n* semble s'être introduit aussi parmi ceux que nous avons cités. A côté de l'ital. *nome*, esp. *nombre* etc. (§ 11), Val Soana présente *noñ*, qui ne peut provenir que de *nons* : cf. *teñ* de *tempus*, 1^{re} pers. plur. *-eñ* = *-emus* en regard de *füm* = *fumu*, *prim* = *primu* etc. Il se pourrait naturellement qu'on prétendit considérer *noñ* comme un ancien nominatif français; mais nous trouvons en Italie le plur. *nomora*

(§ 38), alors qu'ailleurs on ne voit pas de mot en -e former son plur. en -ora. — Parmi les substantifs de la déclinaison en -o, deux masculins et un neutre passent aux radicaux en -s : *ervus* au lieu de *ervum*, en a.-franç., prov. *ers*, en roum. *ierburî*, en ital. *erborare* (rb de *rv*, I, 499 c); *femus* qui remplace *finus*, évidemment d'après *stercus* : en a.-franç. *fiens*, en prov. *femps* (cf. l'a.-franç. *fembr-ier* = *femor-arium*), en champ. *fyābré* = **femorare* et à Guernesey *fīsaer*, en morv. *la fīās*; nous avons aussi *fundus -oris* : en a.-franç. *fouz*, en prov. *fons* avec -s fixe (§ 20), en catal. *fons*, en vaud. *fons*, à Val Soana *fonϕ*, en rhét. *funz*, puis en franç. *enfonc-er*, *ef-fondr-er*, en ital. *s-fondol-are*. Autre est la formation de **fetus* : cf. le sic. *fetu*, l'ital. du Sud *fietu*, qui se rattache à *fetor* de la même manière que *decus*, *frigus* à *decor*, *frigor*. Finalement, il reste encore à citer *ros* : en roum. *roă*, en sard. *rosu*, en prov. *ros*, en béarn. *arrus*, en franç. *arros-er*, en ital. *rugiada*, en arag. *ruçada* = *ros-iata*.

Sur l'a.-franç. *guez*, que FÆRSTER, Aiol 7751, représente comme un neutre *vadus -oris*, v. § 20.

§ 16. Reste encore à rendre compte d'un échange considérable qui s'est produit entre des radicaux en -n et d'autres à finale vocalique de la 3^e déclinaison. On trouve côte à côte *sanguen sanguinis* et *sanguis sanguinis*, et puis aussi *sanguis sanguis*, ensuite *circen circinis* et *circes circitis*. Or l'existence de ces doubles formes est également attestée par le roman : (21)

1) SANGUIS -INIS revit dans l'ital. *sanguine*, le logoud. *sambene*, l'esp. *sangre*, peut-être aussi dans le port. *sangue*. — SANGUEN ou SANGUIS se retrouve dans le roum. *sînge*, l'eng. *soung*, l'ital. *sangue*, le franç. *sang*, le sarde du Nord *sangu*.

2) POLLIS -INIS : en ital. *polline*, en logoud. *pođđine* vis à vis de *pođđa* = POLLE[N].

3) VERMIS -IS : en ital. *verme*, en roum. *verme*, en eng. *verm* en franç. *ver*. — VERMIS -INIS : en ital. *vermine*, en mil., abruzz. *vermene*, en romagn. *virman*, en astur. *vierben*, en prov. *verme* (cf. l'obw. *verman-illa*).

4) FAMES : en roum. *foame*, en eng. *fom*, en ital. *fame*, en franç. *faim*. — FAMINIS : en sard. *famine*, en esp. *hambre*, en gasc. *hami*.

5) GLANS GLANDIS : en roum. *ghindă*, en eng. *glanda*, en *ghianda*, en franç. *gland*. — GLANDINE C. Gl. L. II, 34, 13, en esp. *landre*.

6) LENDINIS : en roum. *lindină*, en ital. *lentine*, en franç. *lente*, en esp. *liendre*, en port. *lendea*. Le simple LENDIS : en wall. *lê*, en savoy. *le*.

7) INCUDINE : en ital. *incudine*, en franç. *enclume*.

8) Les formes portugaises *nuvem* (cf. *nuvem-zinha*) et *trempe*, le sarde mérid. *trebini* supposent-ils de même NUBES -INIS et TRIPES TRIPINIS ? Ce point reste douteux.

La classe *circes -itis* : *circen -inis*, à laquelle nous amène le dernier mot cité, paraît n'avoir laissé en roman que peu de représentants. Le mot pris comme paradigme n'a donné que des formes en *-n* : en ital. *cercine*, en franç. *cerne*, en esp. *cercén*, en port. *cerce*, en frioul. *čerčîn*. Un type *termite* à la place de *termine* (sur lequel *limite* a peut-être exercé son influence) est postulé par le frioulan *tiarmid*, le pluriel napol. *tirmetę*. Mais le mot le plus important de cette classe est *tęrmes*, dont les représentants apparaissent en partie sous la forme *tarm-a* : en ital. *tarma*, en frioul. *tarme*, en partie sous celle de *tarmin-a* : en a.-vén. *tarmena* M. B. 114, en prov. *tarno*, en eng. *tarna*, en esp. *tarma*, en partie sous la forme *t]armita* : en prov. *ardo*, en franç. *arte*. Ensuite, en face de l'ital. *inguine*, de l'esp. *ingle*, du sard. *imbena*, du franç. *aine*, se présente la forme secondaire *inguite* dans le tarent. *enčida*, le frioul. *lenzît*. On ne saurait trop dire si l'a.-roum. *foamete* (faim) Cod. Schei. 32, 19 (mais qui ne se rencontre plus chez Dosofteiu), Leg. Dumn., le macéd. *foamitā* chez Kavalliotis, appartiennent à la classe dont il est ici question. — Une place à part revient à *termen* : *terminus*; la première (22) forme se retrouve dans le lucq. *terme*, la seconde dans le franç. *terme*, le frioul. *tiermi*, le port. *termo*; au contraire, les formes ital. *termine*, sic. *termini*, napol. *termenę* sont le produit d'un croisement entre *terme* et *terminu*, et l'a.-gén. *termen* pr. 13, 36, le piém. *termu*, le bol. *termen* peuvent remonter à *terminu* ou à *termine*.

Cf. pour toute cette série ASCOLI, Arch. Glott. IV, 398-402.

§ 17. Parmi les autres noms masculins et féminins, il s'en trouve surtout quelques-uns en *-es*, *-ens*, *-ias*, *-x* et *-io*, qui présentent des anomalies de toute espèce. *Heres* paraît avoir donné de bonne heure, en Gaule, un cas oblique *here* au lieu de *berede*, d'où l'a.-franç. *oirs*, à l'acc. *oir*. L'existence en latin vulgaire de *serpes*, provenant de *serpens* (I, § 403 c), au cas obl. *serpe*, est assurée par l'accord du roum. *șarpe*, de l'eng. *serp*, de l'ital. *serpe*, du prov. *serp*, de l'esp. *sierpe*. — On trouve à la fois en latin *juventus -utis*, *juventas -atis* et *juventa -ae*. Or les deux derniers paraissent avoir suscité, comme génitif de *juventus*, *juventi* ou peut-être *juventūs*, forme encore féminine sans doute à l'origine, mais qui prit bientôt le genre masculin. Des quatre formes, la France a conservé les deux plus courtes : *jovente* et *jovent*, en prov. *joventa*, *joven*. A l'imitation de *juventa* : *juventas*, on tira plus tard *tempesta* de *tempestras*, formation singulièrement facilitée par l'existence de *tempest-ivus* : en a.-franç. *tempeste*, en ital. *tempesta* ; et à *tempesta* se rattacha l'unique substantif en *-estas* : *potestas*, qui devint en a.-franç. *poeste*, sans que cependant *potestâte* ait péri, à preuve l'a.-franç. *poesté*. Enfin l'analogie de *poeste* : *poesté* (puissance, richesse) agit sur le mot qui exprimait l'idée contraire : *poverté* et *poverté*. — Comme le latin *fulix* figure auprès de *fulica*, il semble bien aussi qu'à l'époque du latin vulgaire encore, à côté de *petra pomex* (I, § 67), il ait existé une forme *petra pomica*, en vén. *piera pomega*. Une étroite parenté unit à *fulix* : *fulica* les formes *junix* : *júnica*, en prov. *žünego*, *žünžo* ; *ulix* : *úlica*, en esp. *urce* (bruyère) en regard de l'esp. et du port. *urga* (pour la formation duquel on ne peut assurément pas perdre de vue l'influence du mot presque synonyme *erica*) ; *pulex* : *púllica*, cette dernière forme ayant donné l'esp. *pulga*, le parm. *pluga*, le plais., le mir., le regg., le pav. *pülga* (cf. le mant. *pulag*), peut-être aussi l'ital. *puliga*, à Celle di S. Vito *piçę*. En fait de formes féminines, il faut citer encore *pastinax* : en a.-franç. *pasnais*, et *pastinaca* : en a.-franç. *pasnaie* ; *fulica* : en dauph. *füözö* ; *limaca* : en ital. *lumaca*, en rhét. *limaga* [en prov. *limako*] ; *salica* à côté de *salix* : en esp. *sarga*, en roum. *salcă*, à Celle di S. Vito *saçę* ; *vitica* vis à vis de *vitex* : en abruzz. *vêțka*, en bolon. *vedga*. Le développement est quelque peu différent dans *radica* à côté (23) de *radice* : en ital. *radica*, en anglo-sax. *raedic*, en a.-h.-allein.

rátih, terme de culture, qu'il faut peut-être interpréter comme *codigo* (§ 4). Le cas contraire se présente également : l'a.-franç. *formiz*, le limous. *firmis*, le dauph. *fremize*, le vaud. *frümizi*, le rouerg. *furnizg*, le wall. *frumiš* représentent *formice*, qui a pris la place de *formica*. Il en est de même d'un nom masculin : *lumbrice*, substitué à *lumbricu* : cf. l'esp. *lombriz*, le piém. *lombris*, le bergam. *lümbris*, l'alban. *levris*. Une place ici revient aussi à l'ital. *mantaco* auprès de *mantice*, au vén. *ástese* de *ἀστράξος*. — Ces radicaux exercent encore d'une autre manière leur influence réciproque. Ainsi, par suite de l'assimilation de *-ex* et de *-ix*, *-ice* aussi en Gaule a pris la place de *-éce* et *-íce* dans *brebis*, *souris*; mais l'ancien mot franç. *vertiz*, rare du reste, s'explique mieux comme forme savante, *vertix* ayant reçu l'accentuation française sur la finale. Une double accentuation se révèle encore dans le grec *bombyx*, représenté en grec et en latin vulgaires par *bombax*, au cas obl. *bombake* ou *bombacu*; il est accentué sur la première syllabe dans le calabr. *vómbaku*, sur la seconde dans l'ital. *báco*. — *Pepo pépōnis* a cédé la place ou à *pepinis* : en roum. *pepene*, ou à *pepōnis* : en ital. *popone*, forme qui a son analogue dans *turbōnis* remplaçant *türbinis* : en port. *trouvāo*. — Une formation parallèle en *-ius* pour *-io* se présente dans *titius* = l'ital. *tizzo*, l'esp. *tizo*, en regard de *titione* = le franç. *titon*. L'ital. *ventavolo* peut, lui aussi, venir de *ventus aquilus* mis en place de *aquilo*. — *Vultur* : en a.-franç. *voutre*, en esp. *buitre*, offre encore une désinence flexionnelle empruntée à la classe *-or*, *-óris* : en ital. *avoltore*, en prov. *voutor*, d'où le franç. *vautour*; *astur* de même donne le prov. *austor*, qui produit le franç. *autour*. — Reste encore à citer deux mots grecs : *hebdomas* et *polypus*. En regard de l'a.-vén. *domada* M. B. 52 se présentent l'ital. *édima*, à Ventimiglia *steima*, à Veglia *yedma*, l'eng. *eivna*, *emda*, le wall. *ēme -žu* (jour de la semaine), qui font supposer un type *hebdoma -ae*, où la désinence latine *-ā* a pris la place de *-ās*, qui, bien que du même genre, n'était pas latine. Même changement s'est opéré dans l'autre mot : *polypus*, dont la désinence *-us* a été assimilée au latin *-ūs*, ce qui a donné l'ital. *polpo*, l'esp. *pulpo*, le franç. *pieuvre* etc.

Sur un échange apparent entre les terminaisons *-cus* et *-x*, et sur le roum. *falcă* et les formes semblables, v. § 50; sur la manière dont

ASCOLI interprète ces mots, v. § 4, Rem. Ce n'est pas ici la place du franç. *judge*, qui ne peut pas provenir directement ni de *judice* ni de *judicu* (cf. *mie* de *medicu*, *suie* de *sūdica*, HORNING, Zs. XIII, 323), mais qui a subi, dans son développement, l'action analogique du verbe *juger*. Nous ne mentionnons pas, auprès de l'ital. *édima*, la forme également ital. *lampā*, parce que c'est un emprunt fait au franç. *lampe*, qui, lui, répond très exactement à *lampada* : cf. *ane* de *anate*, *foie* de *fecatu*. (24)

§ 18. Pour finir, il faut encore signaler une hétéroclisie remarquable dans les substantifs en *-a*. Les noms propres de femmes et les noms qui désignent des personnes féminines, plus rarement d'autres substantifs de cette classe, forment, dans le français et le rhétique, leur cas oblique en *-an*, leur pluriel en *-anes*. On rencontre les formes déclinées *amita amitanis* dans les chartes latino-romanes de la France orientale, de la Rhétie, du royaume lombard, et l'ancien français en offre encore le reflet dans *Berte*, *Eve*, *Pinte*, *Guile*, *Fole*, *ante*, *pute*, *nonne* avec leur accusatif *Bertain*, *Evain*, *Pintain*, *Guilain*, *Folain* Car. 147, 1, *antain*, *putain*, *nonnain* ; ajoutez *nieçain* N. E. XXVIII, 8, Lorr. 1235 ; le lyon. *li Rosa* Rom. XIII, 588, 54, à côté de *li enfant a la Rosan* 586, 18, *Blanchi*, *Blanchin* 586, 30. Dans le rhétique occidental, qui a renoncé à l'accusatif (cf. toutefois *ma'a dunaun* = colique, proprement douleurs d'enfantement), on trouve les pluriels obw. *mattauns*, *dunauns* ; puis aussi l'eng. *anda* et *andán* (canard), l'obw. *akla* (propriété rurale) et *aklauns* ; à Greden, *fānāns*, *fāns*, *mutāns* (filles), *surāns* (sœurs), *omāns* (mères), *ņevičāns* (fiancées). Cette flexion ne paraît pas s'étendre beaucoup plus à l'Ouest, bien qu'il ne faille pas omettre le gasc. *siā*, *sian*. Mais ensuite, dans le Midi, elle n'existe pas seulement dans la vallée du Blenio (Tessin) : *ānda andāi* (*-ai* = *-ani*, cf. *mai* = l'ital. *mani*, *kai* = *cani*), *nóra norāi*, dans le mil. *tosann*, pluriel de *tosa*, l'a.-mil. *donan* Besc. 2117 et *madrane* 700, mais aussi dans l'ital. *puttana*, *mammāna* et peut-être également dans *marchesana* et le mil. *veğanna* (cf. encore les suppléments). Dans d'autres contrées, on n'a pas encore, jusqu'ici, constaté l'existence de cette flexion, car le roum. *numīnī* est une forme d'une nature toute spéciale (v. § 43). Sa limitation aux seules régions contiguës aux pays germaniques annonce qu'il s'agit ici d'une imitation de la flexion germanique *-a*, *-un*, imitation née sous

l'influence de la déclinaison *-o*, *-onis* (qui se trouvait dans le latin *Nero Neronis* et le germanique *Karlo Karlon*) et qui eut pour point de départ les noms propres empruntés aux langues germaniques, puis qui passa aux noms appellatifs les plus étroitement apparentés aux noms propres.

(25) Telle est l'explication de SCHUCHARDT, Zs. vgl. Sprachforsch XXII, 169, Zs. VI, 617, Rem., et de FÖRSTER, Zs. III, 566. Pour le rhétorique, cf. aussi ASCOLI, Arch. Glott. VII, 443. Le dernier recueil d'exemples tirés des textes latins a été donné par SITTL, Arch. lat. lex. II, 580. L'hypothèse de Diez, défendue par GRÆBER, Grundriss I, 658, Rem., qui ramène l'a.-franç. *Evain* à l'accusatif latin *Evam* (qui aurait reçu l'accentuation française), soulève d'abord une objection d'ordre phonétique : de même que *Adâm* devient *Adan*, *Evâm* aurait dû donner *Evan* et non *Evain*. Puis, dans cette hypothèse, il est radicalement impossible d'expliquer les formes rhétiques, dont l'identité est pourtant évidente avec celles du français ; enfin le type *-ain* est tout à fait populaire et s'est maintenu jusqu'à nos jours dans *putain*, *nommain* ; au contraire, les gén. plur. en *-or* (§ 7), invoqués par GRÆBER comme exemples parallèles, sont propriété exclusive de la langue littéraire ; encore n'apparaissent-ils que dans des tournures consacrées, et ont-ils disparu avec la littérature du moyen âge.

Un phénomène apparenté au précédent apparaît dans les rares masculins en *-a* conservés par la langue populaire, en tant qu'il se rattachent aux mots en *-o*. *Scriba*, *barba* (oncle), *tata*, *atta* (père), *guardia* (gardien), ont comme accusatifs *scribane*, *barbane*, *tatane*, *attane*, *guardiane*, d'où viennent l'ital. *scrivano*, le franç. *écrivain*, l'esp. *escriban* ; l'ital. *guardiano*, le franç. *gardien*, l'esp. *guardian* ; l'ital. *barbano* ; le roum. *tată*, au gén. *tătine* Arch. Jas. I, 249, au plur. *tătînri* Cod. Vor. ; le tarent. *attane*. Cf. aussi le calabr. *tsianu* (où doivent être amalgamés *barbanu* et *tsiu*) et l'a.-franç. *ermite*, qui existe à côté de *ermite*.

III. La Déclinaison romane.

§ 19. Comme les chapitres précédents l'indiquent déjà, le domaine roman, relativement à la flexion, se divise en deux parties. La première ne distingue que le nombre : elle comprend actuellement toutes les langues, à l'exception du roumain ; la seconde sépare le nominatif du cas oblique : elle renferme l'ancien français, l'ancien provençal et, par quelques restes seulement, le

rhétique (cf. encore § 26). Le roumain occupe une place à part ; en effet, nous l'avons dit au § 5, il sépare le datif du nominatif-accusatif, du moins au singulier des féminins, et, en réalité, la forme du datif y ressemble toujours à celle du pluriel. Il n'y a plus rien à ajouter aux remarques du § 5 ; aussi l'étude du roumain peut-elle rentrer dans celle du groupe où ne s'observe plus la distinction des cas. Si nous considérons d'abord la manière dont s'est opérée la réduction des cinq cas latins à deux ou à un seul, nous nous trouvons en présence d'un phénomène syntaxique plutôt que morphologique ; aussi cette étude ne sera-t-elle ici qu'esquissée, un exposé détaillé devant suivre dans le tome troisième. C'est le génitif qui dut disparaître le premier, car sa fonction fut en partie reprise par la préposition *de*, et en partie, lorsqu'il désignait la possession, par le datif. Le datif se maintint un peu plus longtemps (le roumain le possède encore) ; mais ensuite il perdit pied également, d'abord et surtout parce que la préposition *ad* avait pénétré dans sa sphère d'emploi, en second lieu parce que, dans une série de substantifs, il ne se distinguait pas de l'accusatif. Mais cette dernière raison n'a qu'une valeur secondaire : c'est précisément ce que montre le roumain. Quant aux deux autres cas, l'accusatif servit à désigner l'objet direct et fut employé après les prépositions ; l'ablatif, abstraction faite de quelques expressions consacrées, ne le fut qu'après les prépositions. Or ce furent d'abord *in* et *sub* (que le latin classique employait avec l'accusatif ou avec l'ablatif suivant qu'il fallait répondre à la question « vers quel lieu » ou « dans quel lieu ») qui furent jointes à un cas, mais un seul, l'accusatif ; bientôt après suivirent les autres prépositions qui ne réclamaient originairement que l'ablatif. Les débuts de cette tendance à l'unification se remarquent déjà dans les inscriptions de Pompéi : cf. *Saturninus cum suos discentes* C. I. L. IV, 275, où un maître d'école, par conséquent un homme en qui l'on doit supposer une certaine culture, unit *cum* à l'accusatif. Comme, à cette époque, les deux cas étaient encore nettement séparés dans la forme, il résulte précisément de cet exemple que le phénomène, dans son entier développement, est d'ordre syntaxique. Enfin le dernier pas, c.-à-d. la réduction des deux cas à un seul, doit s'expliquer tout d'abord par le besoin plus intense de diffé-

rencier le singulier et le pluriel que de maintenir une distinction entre le nominatif et l'accusatif. Quant à la manière dont les diverses langues ont opéré cette unification, on la verra mieux dans l'étude particulière de chaque classe de flexions.

(27) Tandis que DIEZ reconnaît dans l'accusatif le cas qui servit de base aux formes nominales romanes, D'OVIDIO, par son travail *Sull' origine dell' unica forma flessionale del nome italiano*, 1872, a fait entrer la question dans une nouvelle voie. L'auteur cherche à montrer que *servo*, p. ex., ne renferme pas un cas unique, mais plutôt les formes lat. du nom. *servus*, des dat. et abl. *servo*, de l'acc. *servum*, que *servi* représente le nom. *servi*, les dat. et abl. *servis*, et que, devant leur supériorité numérique, le gén. *servi* au sing., l'acc. *servos* au plur. auraient dû quitter la place. C'est contre cette théorie et en faveur de celle de DIEZ que plus tard se sont prononcés A. MUSSAFIA, Rom. I, 492-499, A. TOBLER, Gött. Anz. 1872, pp. 1892-1907, G. FLECHIA, Riv. fil. class. I, 89-100, 260-268, cf. aussi II, 187-200, A. CANELLO, Riv. fil. rom. I, 129-133, tandis qu'ASCOLI exposait un système à trois cas, comprenant le nominatif, l'accusatif et l'ablatif, et s'efforçait de prouver, surtout à l'aide des neutres, la survivance de nombreux ablatifs, qui avaient occupé la place du nominatif et de l'accusatif, Arch. Glott. II, 416-438, cf. aussi III, 466-467, IV, 398-402, X, 262-269. Il faut encore ajouter à l'histoire de la déclinaison latino-romane un important article de H. SCHUCHARDT, Zs. vergl. Sprachforschung XXII, 167-186. — Pour renverser l'appui le plus solide de l'hypothèse d'ASCOLI, c.-à-d. les ablatifs neutres, il suffirait des considérations émises dans les §§ 8-11 et 14. De plus, il serait étonnant que les langues qui distinguent *-o* et *-u* (§ 44 sq. et I, § 308), ne pussent pas montrer encore des restes de l'ablatif. Si Alatri, p. ex., déclinaît jadis au sing. *piru*, *piru*, *pero*, au plur. *piri*, *pero*, *piri*, dès lors la tendance prononcée des langues romanes à maintenir une distinction entre les nombres nous mettrait en droit d'attendre la conservation de *pero* au singulier. Il n'est donc pas resté, dans le système flexionnel roman, des traces incontestables de l'ablatif parmi les mots indigènes; nous voyons, au contraire, ce cas déjà supplanté par l'accusatif dans le premier siècle de notre ère: on peut donc voir avec certitude, dans le nominatif et l'accusatif, les cas normaux du roman.

1. La flexion à deux cas dans le français et le provençal.

§ 20. Comme l'ancien français et le provençal seuls possèdent une flexion casuelle vivante, on peut leur accorder la première place; on y rattachera l'étude du rhétorique et la recherche des

traces de flexion dans les dialectes italiens. L'ensemble des substantifs peut d'abord se diviser en quatre classes principales : les féminins parisyllabiques, les masculins parisyllabiques, les noms imparisyllabiques ou à accent mobile, les indéclinables. A cette dernière catégorie appartiennent tous les mots terminés par une sifflante, tels que *corps*, *temps*, *fiens*, *ers*, *fonz*, *pols* (§ 15), (28) *Lois* (§ 4), *voiz*, *croiz*, *foiz*, *païs* etc. *Guez* aussi est souvent indéclinable; mais alors le -z ne représente pas *d+s* du nominatif, c'est plutôt une graphie spéciale du -*d* germanique : cf. *biez* à côté de *bief* (I, § 557) provenant de *bed*; viennent ensuite *viç* (§ 54) et *gluz* (en latin *glus glutis*) en regard de *gluz glut*, qui peut-être doit s'expliquer comme *viç*. Le provençal apporte aussi la formule titulaire *midons*, puis *res* dans le sens personnel selon les Leys II, 180, *ros* (§ 15), Leys II, 158, *verges* servant à désigner la Sainte Vierge Leys II, 180, et enfin *amis* vis à vis de *amic*.

§ 21. La PREMIÈRE CLASSE comprend les FÉMININS; et il faut faire une distinction entre ceux qui se terminent par une voyelle atone (en prov. -*a*, -*e*, en a.-franç. -*e*) et les mots à finale consonnantique. Les premiers, au singulier, ne possèdent nécessairement qu'une seule forme, qui correspond au nominatif et à l'accusatif latins; et de même, au pluriel, le nominatif, que sa forme latine aurait dû différencier de l'accusatif, lui est identique. Ainsi :

prov. <i>rosa</i>	<i>maire</i>	a.-franç. <i>rose</i>	<i>mere</i>
<i>rosas</i>	<i>maires</i>	<i>roses</i>	<i>meres</i>

Pourquoi a-t-on renoncé à **ros*, qui serait sorti de *rosae*? Il faut surtout en chercher la raison dans le souci d'éviter la fusion du nominatif féminin avec ceux du masculin (§ 22). En outre, l'absence de flexion au singulier de tous les féminins et au pluriel des noms terminés par une consonne ou par un -*e*, devait entraîner au pluriel de ceux en -*a* la même absence de flexion. A cette classe appartient aussi le prov. *mólher*. Quant aux radicaux à finale consonnantique, ils ont au pluriel une forme en -*s*, qui répond au latin -*es*; au singulier, dans le français primitif et le provençal, ils distinguent les cas : nom. -*s*, acc. sans -*s*.

Prov. <i>flors</i>	a.-franç. <i>flours</i>
<i>flor</i>	<i>flour</i>
<i>flors</i>	<i>flours.</i>

(29) Au singulier, il faut remarquer l'influence exercée sur cette classe par la première, c.-à-d. que les textes anglo-normands dès l'origine, ceux du continent après Chrétien forment aussi le nominatif sans *-s*. Au surplus, on constate dans *flors* la reformation du nominatif sur le modèle du cas oblique, phénomène qui, pour un grand nombre de ces substantifs monosyllabiques, se rencontre déjà dans des textes latins de la basse époque. De bonne heure aussi, les mots à accent fixe ont entraîné les autres à accent mobile, p. ex. *bónitas -âte*, *mánsio -óne*, c.-à-d. que ces derniers ont tiré du cas oblique une forme nouvelle pour leur nominatif : en a.-franç. *bonté̄z*, *maisons*, en prov. *bontátz*, *maisós*.

Cf. A. TOBLER, Gött. Anz. 1872, 889, W. FÜRSTER, Cligès LXXV, Rem., contre H. SUCHIER, Rp. XXXIV, Grundriss I, 623, E. SCHWAN, Zs. XI, 551-553, qui admettent pour le français, comme ayant toujours existé, le nominatif *flour*. Les plus anciens textes, n'en possédant aucun exemple, ne nous fournissent malheureusement aucune indication. *Gent*, qui se trouve dans l'Épître de saint Étienne, ne prouve rien, car ce texte écrit toujours *-t* au lieu de *-ts* : cf. E. KOSCHWITZ, Commentar 212. Dans le manuscrit d'Alexis de Hildesheim, le Psautier d'Oxford, Philippe de Thaon et le Sermon rimé *Grand mal fist Adam*, les nominatifs sans *-s* sont positivement assurés; il en est de même dans Sanson de Nanteuil; mais il n'est pas moins certain que Chrétien écrit toujours *-s* et que, dans la France du Centre, c'est seulement après lui que l'*-s* commence à faire défaut. Il semble donc que le français du Centre et le provençal aient laissé vivre les formes du latin vulgaire, tandis que la Normandie en aurait, de bonne heure, adopté un renouvellement.

C'est à la première catégorie qu'appartiennent aussi les noms en *-a* désignant des êtres masculins, lorsqu'ils sont traités tout à fait comme des féminins : *las patriarcas*, employé comme nominatif pluriel, S. D. 232, 565. Le plus souvent, il est vrai, ils suivent le traitement des masculins en *-e* (§ 22).

§ 22. De même que les féminins, les MASCULINS se partagent en deux classes. Tandis qu'au pluriel, pas un seul ne prend une désinence pour le nominatif et qu'ils forment tous leur accusatif

par *-s*, l'*-s* au singulier n'apparaît que dans les mots où le latin le présentait, ainsi dans ceux en *-us*, *-is*, mais non dans ceux en *-er* et *-a*.

prov. <i>car-s</i>	<i>paire</i>	a.-franç. <i>char-s</i>	<i>pere</i>
<i>car</i>	<i>paire</i>	<i>char</i>	<i>pere</i>
<i>car</i>	<i>paire</i>	<i>char</i>	<i>pere</i>
<i>car-s</i>	<i>paire-s</i>	<i>char-s</i>	<i>pere-s</i> .

C'est ainsi que, dès l'époque préhistorique, le nom. plur. de la deuxième déclinaison latine est devenu le type des masculins de la troisième, de sorte que les deux genres à ce cas présentaient une différence on ne peut plus nettement tranchée. Au singulier s'introduit une distinction analogue, c.-à-d. que *-s* devient la marque du nominatif dans tous les masculins, mais plus tard seulement. En tout cas, des noms de choses comme *livre*, *ventre* paraissent ne se présenter que sous la forme avec *-s*, et des textes anglo-normands, tels que S. Brendan, connaissent déjà *peres* 146, *leres* (*latro* § 23) 334, *hermites* 1537; même phénomène dans des textes de l'Est de la France, comme le Vers del Juise; mais des poètes soigneux, tels que Wace, Chrétien et d'autres, ne connaissent que *pere*, *frere* et des formes analogues; les noms propres seuls les rendent hésitants : ainsi Chrétien écrit presque toujours, dans Cligès, *Alexandres* et, chose curieuse, aussi *traïtes* Erec 3362, etc. En provençal également, on hésite pour les masculins en *-re*; Uc Faidit 4, 36 exige, il est vrai, *maestre*, *prestre*, mais aussi (*s*)*conssires*, *desires*, *albires* 4, 25, Arnaut Daniel *genebres* XVI, 14, *Alexandres* XIII, 21; et bientôt l'hésitation devient générale pour tous les mots en *-e* aussi bien que pour ceux en *-i* (p. ex. *testimoni*, *emperi* etc.), qu'on trouve écrits tantôt avec, tantôt sans *-s*. — Nous l'avons fait observer déjà, c'est encore à cette catégorie qu'appartiennent le prov. *papa*, *dia*, *propheta*, l'a.-franç. *pape*, *guaite*, *prophete* etc.

§ 23. La TROISIÈME DÉCLINAISON comprend des féminins et des masculins; parmi ces derniers, les uns ont l'accent fixe, les autres l'ont mobile. Les cas du pluriel se comportent à l'égard du cas oblique singulier comme dans les autres classes.

	Prov.	A.-franç.	Prov.	A.-franç.
I.	<i>sor</i>	<i>suer</i>	—	<i>ante</i>
	<i>seror</i>	<i>serour</i>	—	<i>antain</i>
II.	<i>om</i>	<i>uem</i>	<i>coms</i>	<i>cuens</i>
	<i>ome</i>	<i>omme</i>	<i>comte</i>	<i>conte</i>
III.	<i>neps</i>	<i>nies</i>	<i>bar</i>	<i>ber</i>
	<i>nebot</i>	<i>nevout</i>	<i>baró</i>	<i>baron</i>
	<i>àbas</i>	<i>àbes</i>	<i>-aire</i>	<i>-ère</i>
	<i>abât</i>	<i>abêt</i>	<i>-adór</i>	<i>-eour.</i>

(31) Sur la flexion *ante antain*, dont l'ancien provençal n'offre pas d'exemple, cf. § 18 ; à la forme *abas* se rattachent celles du prov. *éfas éfánt* et de l'a.-franç. *énfes enfánt*. Se déclinent comme *ber* en a.-franç. : *lere, fel, bric, glòt, grip, gars, compain* (au cas obl. *-agnon*) et nombre de noms propres tels que *Pierre, Bueve, Guénle, Naime, Gui, Hue, Sanse* etc., puis de noms de peuples comme *Bret, Borgoin* etc. Au provençal *-aire* doit s'ajouter encore *-eire, -ire*, au cas obl. *-edor, -idor* ; cf. aussi des formes de la déclinaison forte comme l'a.-franç. *pastre, peintre, dettres* N. E. XXVIII, 18, 48, au cas obl. *dettour*, mais *pastres* dans Brut 4051, au cas obl. *paste-or* 275 ; le prov. *lectre, autre* (auteur), *sartre*. A signaler à part : *prestre*, nom., Thèbes 2046, Ruteb. 66, 146, au cas obl. *prevoire* Ruteb. 66, 135, Thèb. 2054 ; ailleurs on emploie soit *prestre*, soit *prevoire* exclusivement. Il semble que la différence considérable qui existait entre ces deux formes ait déterminé, pour ce mot plus rapidement que pour d'autres, une séparation entre elles, en ce sens que *prestre* d'un côté, *prevoire* d'un autre furent simplement déclinés d'après le type du § 22. Alors, dans le cours des siècles, cette séparation s'accomplit aussi pour les autres mots. Ou bien on leur ajoute l'*-s* du nom. *bers, fels* etc., ce qui permet de former un cas oblique *ber, fel*, ou bien on refait sur *baron, felon* un nom. *barons, felons*. C'est d'abord dans *compainz, Borgoinz, Gascoinz* de l'a.-franç., beaucoup plus fréquents que *compain* etc., qu'apparaissent ces nom. en *-s* ; en provençal aussi, *fels, glòtz* sont très fréquents dès le XII^e siècle, tandis que *-re,*

sous l'influence de *paire* etc., persiste plus longtemps. Viennent encore en prov. au cas obl. *sor* Brev. 19819, *bar* Bertr. Born 5, 40, *laire* Marcabrun, 5, 26; au n. pl. *peccaire* R. Jord. 5, 5 etc.; en a.-franç. au cas obl. sing. *soer* Rol. 294, *suer* Chev. II esp. 6837, *emperere* Chardri, S. D. 90, *compain* Marie de France, Lanval 232; au n. pl. *ancestres* IV Liv. 39, 7; au cas obl. pl. *fels* Benoît, etc. Le contraire peut aussi se produire : en prov. au n. sing. *home* Alexis 362, *fellós* P. d. Capd. 11, 3, *companhos* Brev. 23 625, *raubador* P. Card. 55, 19, *crezedor* Nat 1, 1725, *seror* Brev. 22 713; en a.-franç. *salveur* IV Liv. 50, 16, *abbé* Rou III, 2292, *baron* Rol. 3164, *cumpaignun* 1160, *creatures* 501; les cas deviennent plus fréquents aux XII^e et XIII^e siècles. — Il reste encore à mentionner une assimilation d'espèce particulière : comme *Perron*, *Guenelon* et autres mots semblables qui ont le nominatif terminé en *-e* : *Pierre*, *Guénle*, il arrive que *Huon*, *Naimon*, *Bovon* reçoivent aussi au nominatif les formes *Hue*, *Naime*, *Bueve* au lieu de *Hu* etc.

§ 24. Devant l'*-s* flexionnelle, la lettre finale du radical subit fréquemment des modifications qui accentuent la différence entre le nominatif et le cas oblique. Mais bientôt elles sont, à leur tour, contrecarrées par la tendance à donner, autant que possible, la même physionomie aux formes diverses d'un même mot, ce qui devient alors la source de toute sorte d'assimilations. De plus, sous l'action des lois phonétiques, des radicaux originellement différents se confondent au nominatif et peuvent alors, dans certains cas, prendre aussi la même forme au cas oblique. En FRANÇAIS, voici les cas qui s'offrent d'abord à notre examen : *ls*, *ls* > *ux* (I, § 561); *ns* > *nz*; *ts*, *ds* > *z*; *sts* > *z*; *scs* > *is*; les labiales et les gutturales disparaissent, de même que la lettre médiale d'un groupe de trois consonnes, à l'exception de celles que nous venons de citer :

<i>chevaux</i>	<i>muraux</i>	<i>anz</i>	<i>améz</i>	<i>foiz</i>	<i>fuz</i>
<i>cheval</i>	<i>murail</i>	<i>an</i>	<i>amèt</i>	<i>foit</i>	<i>fust</i>
<i>bois</i>	<i>vis</i>	<i>cous</i>	<i>sas</i>	<i>jorz</i>	<i>vers</i>
<i>bosc</i>	<i>vif</i>	<i>coup</i>	<i>sac</i>	<i>jorn</i>	<i>verm.</i>

Il s'est produit d'abord une assimilation des différentes formes pour *bois*, qui, dès l'époque préhistorique, a pris la place de

bosc; il en est de même pour *lais* Brut 39 (en ital. *lasca*), *-ois* = *-iscu* etc. A partir du XIII^e siècle, *jor*, *iver*, *ver* sont aussi les formes usitées; *jor* est assuré par la rime déjà dans le Sermon rimé et chez Chrétien, Chev. au lion 2763, etc. En revanche, dès le XIII^e siècle, des graphies comme *vifs*, *journz*, *coups* ne sont pas rares non plus; cependant on peut se demander si elles rendent réellement la prononciation. — Ensuite, comme *-ls* et *-ls*, dans le Centre et l'Est, donnent le même résultat, il a pu se produire, au cas oblique, un échange entre *-l* et *-l'*. Ainsi *ueil* : *yeux* et *écuruel* : *écurieux* étaient originairement différents, mais plus tard le dernier reçut également un cas obl. *écurueil*; cf. encore d'autres exemples sous le suffixe *-colus*. — Comme on le voit déjà par les exemples qui précèdent, le *-z*, comme terminaison du nominatif, est un signe de signification très diverse, puisqu'il peut indiquer un radical en *-n*, *-t* ou *-d*; mais, en outre, il peut encore appartenir au thème, p. ex. dans *souriz*. Or, dans cette occurrence aussi, nous trouvons une nouvelle combinaison de cas primitivement distincts. Aux nominatifs *tiranz*, *danz* (*domnus*), *Normanz*, qui renferment un radical pur en *-n*, s'attachent les cas obl. *tirant* (cf. l'angl. *tyrant*), *dant*, *Normant*, parce qu'à la plupart des nom. en *-anz* correspondait une forme obl. en *-ant*. Ensuite le *-z* du thème dans *romanz* = *romanice*, qui persistait encore au XII^e siècle, même au cas obl., fut mis, au XIII^e, sur le même pied que celui de *amanz*; ainsi s'explique la création du cas obl. *romant*. Viennent ensuite *tapit*, qui se trouve déjà dans Erec 6690, *curut* dans Marie de France, Biscl. 35; et vers la même époque apparaissent *content* (contention, dispute) pour *contenz*, *esfort* pour *esforz* (cf. le franç. mod. *effort*). Le passage de *-z* à *-s* entraîna d'autres changements encore. Dès que *muez*, provenant de *modus*, fut devenu *mues*, ce qui, par conséquent, lui permit de rimer avec *ues* (*ovum*), *bues* (*bos*), l'analogie de *buef*, *uef*, remplaça *muet* par *muef*. Nous avons également à citer ici les mots *souri*, *brebi*, fréquents à partir du XIV^e siècle, qui peuvent être aussi n'ont été substitués à *souriz*, *brebiz* ou, pour mieux dire, n'ont pris place à côté d'eux qu'à l'époque où *-z* au nominatif était devenu *-s*; néanmoins on peut en tout cas croire tout aussi bien que c'est *-iz* = *-itus* : *-i* qui amena les formes flexionnelles en question. On sait que *fournis* et *fourni* se

rencontrent encore côte à côte chez Lafontaine, et que *souri* est la forme habituelle au XVI^e siècle. *Pratellus* a donné naissance à *pra-iaus*, *praiiaus* : *préau*, tandis que *pratellu* aurait dû se transformer, par l'intermédiaire de *pra-el*, en *pre-el*, *prel* (v. I, § 377). Dans ce mot aussi, le cas oblique s'est modifié à l'imitation du nominatif : sous l'influence de *praiiaus*, *preau* prit la place de *preel*, d'où vint *prau*, qu'on trouve au XVI^e siècle à côté de *préau*; il en fut de même pour *flau*, dont l'autre forme est *fléau*, et pour *perdreau*, qui est encore *perdréau* chez Jodelle, Eugène I, 1, 103. Dans cette voie, le picard est allé plus loin encore : *vieus* (*vilis*) et *baillius* y ont reçu comme formes obl. *viel* (au lieu de *vil*) et *bailliu* Ph. Mousk. 5448. De pareils exemples devraient se présenter en quantité plus considérable encore, et s'ils sont relativement peu nombreux, c'est précisément que le nominatif, dans l'ancien français déjà, était d'un emploi plus rare que l'accusatif. Voici un cas de transformation du nominatif à l'instar de la forme oblique : *tourz* chez Chrétien, Erec 1897 au lieu de *tours* (*turris*), vu que *tour* = *jour*, ce dernier mot ayant pour nom. *jourz*. — Le PROVENÇAL connaît aussi toute une série de phénomènes apparentés aux précédents : *-ls* > *-ls* *-us*, *-ns* > *-nz*, *-ms* > *-mps*, *-sts* > *-ts*, *-scs* > *-cs*, *-bs* et *-vs* > *-us*, p. ex. *cavats cavaus*, *jornz*, *vermps*, *Crits*, *bocs*, *traus*, *neus* etc. Mais, contrairement à *bois* du français du Nord, le cas oblique *bosc* etc. persiste; d'ailleurs, des formes comme *jor(n)t* et autres semblables sont ici beaucoup plus fréquentes que dans le Nord (cf. I, § 565). Enfin, dans les lieux où *dj* aboutit à *ǵ* (I, § 510), *ǵ* + *s* paraît donner le même résultat que *k* + *s* : cf. *gaucx* : *paucx* M. G. 223, *enuocs* : *luocs* Arn. Dan. 13, 29, d'où sortit plus tard *enoc* : *loc* B. C. 274, 27. Le traitement est analogue pour *-c* issu de *-ct*; c'est ainsi qu'on trouve également *frug* : *malastruc* B. D. 29, 27. — Sur la formation du pluriel, cf. encore § 12 et, surtout pour la langue moderne, § 39.

§ 25. En ce qui concerne enfin les destinées ultérieures de la déclinaison à deux cas, le français ainsi que le provençal ne conservent actuellement que l'accusatif, parce que c'est le cas le plus employé. L'amuissement de l'*-s* (I, § 559) amena, dans

la grande majorité des substantifs, l'unité de forme pour le nominatif et l'accusatif; et c'est ce qui déterminait aussi la perte du nominatif dans les imparisyllabiques (abstraction faite des mots cités au § 4), et même parmi ces derniers l'on trouve au moins *serö* au lieu de *sœur*, p. ex. dans la Franche-Comté, *serú* dans le Dauphiné et le Béarn. Réservons pourtant une place à part aux mots en *-l*, où la différence entre les deux cas est plus nettement marquée. Ainsi la règle générale est violée par *-ell* : cf., il est vrai, *cheval*, *chenal*, *sel*, *fil*, *chenil*, *œil*, *aïeul*, mais *chapeau*, *appeau*, *sceau*, *fléau*, *préau* et nombre d'autres, à côté desquels on trouve *appel*, substantif verbal de *appeler*; *bordel*, dont une forme plus ancienne (*bordeau*) se rencontre chez Régnier, est un italianisme. La généralisation, dans cette seule classe, de la forme du nominatif ou, ce qui revient au même, la similitude complète établie entre les deux nombres provient peut-être de ce qu'il y avait entre *-el* et *çaus* une différence trop nette pour que les deux formes aient pu persister; au contraire, la différence moins grande entre *-al* et *-aus* (pas encore *o*), *-il* et *-ius* ne rendait pas l'assimilation nécessaire. C'est pour la même raison qu'à présent *pieu pieux* a remplacé *pel pieus*, tandis que *sel*, rarement employé au pluriel, *tel* protégé par *telle*, et naturellement *dé* et *sénevé*, dont l'*-l* s'est amuïe de bonne heure, ont pu se maintenir. Une place à part est assignée à *fil*. *Filius* a produit *fiens* (I, § 38), qui se trouve actuellement encore sous la forme *fyö*, *fö* à Mons, Plancher-les-Mines, etc., alors que *fil* est un accusatif à son tour muni du signe du nominatif. D'autre part, *essieu* de *axilis* était à l'origine un pluriel, qui désignait les deux essieux du char; il en était naturellement de même pour *cheveu*. A côté de *moyeu* on rencontre *filleul*, *écureuil* etc.; le premier mot, dans le sens de *jaune d'œuf* (autrefois on disait le plus souvent *moyeul d'œuf*), aura perdu son *-l* devant le *d* suivant; mais, dans la signification ordinaire de « moyeu », il faut l'interpréter comme *essieu*. Dans *cou*, *mou* (poumon), *chou*, *genou*, *pou*, *fenou* (terme vieilli, actuellement remplacé par le provençal *fenouil*), *-l* et *-l* après *u* ont été vocalisées en passant par *t* : cf. *fou* etc. (§ 56). — Par rapport au français, les patois présentent de nombreuses divergences. Pour *-al* même, la Saintonge n'offre qu'une seule forme au singulier et au pluriel :

švó, *animó*, *portó*; cependant on pourrait y voir une influence provençale; dans les dép. de l'Oise, de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord, *kurtiu* est usité et si, à côté de *-o* régulièrement issu de *-ellu*, on trouve isolément *rate(l)* (*rateau*), on y reconnaîtra l'influence soit des formes féminines analogues, soit des dérivés. L'Est procède autrement; il conserve partout l'accusatif; en lorr. *so* = *sel*, *ġo* (*gallus*) peuvent provenir de *-al* ou *-au* ancien; *ubé* (*oiseau*), *vé*, *nové* etc. ne peuvent représenter que *-el*, non *-eu*; une exception facile à comprendre est formée par *šavu* = *cheveu*, qui proprement est un pluriel; ensuite *ko* = *co(l)*, (cf. *do* de *dossu*, mais *kūor* de *colru*), *so* (*satullu*, auprès de *kut* = *cultru*). La Franche-Comté procède comme la Lorraine : cf. *pé*, *ozé* etc. Tels sont les faits déjà dans la Guerre de Metz et le Psautier, tandis que Végèce et l'Ysopet distinguent encore *-iaus* et *-el*. Au contraire, si l'on s'avance davantage vers le Centre, on trouve à Bourberain dans tous les cas *-ya*, désinence qui est celle aussi de la Bourgogne et de la Champagne; dans le Nord, Mons a la finale correspondante *-yo*, aussi bien que *kvau* et *fyö*. Actuellement encore, la majeure partie de la Picardie se comporte ainsi; mais le Ponthieu offre *-é* et, par cet intermédiaire, nous conduit au normand, qui a conservé jusqu'à nos jours au sing. *-é*, au plur. *-ya* (§ 39). Un reste isolé du nom. a persisté dans le poitev. *ševau* au sing., *ševal* au plur. — Les parlers du Sud-Est ensuite gardent dans ces mots la forme du nominatif (v. I, § 171). — Parmi les autres radicaux, on ne peut citer que ceux en *-r* du lorrain : *müli* de *murs*, *veh*, *foh*, *koh* à côté de *žo*, *to*, *fei* (*ferrum*) (v. I, § 561). — Le PROVENÇAL également s'en tient, pour l'ensemble, à l'accusatif. Dans les mots en *-l*, cette lettre suivant les régions a persisté ou s'est changée soit en *-r*, soit en *-u* (cf. I, § 563); il s'agit toutefois ici d'un phénomène indépendant de la flexion. Parmi les autres cas isolés, il faut citer le lim. *röü* = *rivus* à côté de *ri* = *riu* (cf. *vöüre* de *viure*); v. I, § 38. — Si l'on tient compte de l'époque où périt la flexion à deux cas, il faut remarquer d'abord que, dès le principe, le catalan et le gascon n'emploient réellement qu'un seul cas, et que l'anglo-normand aussi s'engagea très tôt et très rapidement dans la voie de la réduction. Vient ensuite, dans la France du Nord, le normand,

chez Wace et Benoît p. ex., tandis que, plus à l'Est, les chartes picardes du Vermandois, au XIII^e siècle, observent encore la règle de l'-s. Même chose dans le Centre et la Champagne, surtout chez Chrétien. Mais, au XIV^e siècle déjà, les formes modernes ont la prépondérance. — La langue littéraire de la (36) Provence reste naturellement fidèle aux règles de la flexion ; les grammairiens et même l'auteur des Leys d'amors les connaissent encore, mais la langue de la conversation, à l'époque de Raimon Vidal déjà, était arrivée à son état actuel ; en effet, le grammairien le remarque expressément : « om dis per us *uengut es lo cavaliers* » 74, 38, ce qui indique au moins que le participe d'ordinaire restait sans flexion ; mais il dit aussi : « *mal mi fes lo caval* » 74, 39 et « hom ditz en mout luecs — *uengut son los cavaliers* » 74, 42, ce qui est généralement confirmé par les chartes, qui, au cours du XIII^e siècle, négligent de plus en plus la règle de l'-s, surtout dans l'Ouest, ce que l'Est ne fait qu'un peu plus tard.

On aurait peine à trouver en CATALAN des traces directes ou indirectes de la déclinaison à deux cas. L'emploi singulier de l'-s du nominatif dans les anciens textes, par exemple dans les Sept Sages, montre que l'auteur n'a qu'une idée confuse des procédés du provençal et qu'il veut, sans en avoir reconnu la nature, les imiter. ASCOLI voudrait voir, dans le catal. -au de -tχ, une influence ultérieure de l'ancienne flexion, Arch. Glott., X, 102-104. A l'en croire, *amatu* serait devenu *amau*, puis le nominatif y afférent, *amatχ*, aurait fait donner à *palatχ* aussi un cas obl. *palau*. Lors de la simplification de la flexion, la forme avec -t d'une part aurait persisté, mais sans -s, dans les cas où -u était justifié ; dans les autres, ç'aurait été la forme en -u. Cette manière de voir rencontre pourtant de sérieuses difficultés. Tous les -d, -ds terminant un mot, et les -tχ post-toniques aboutissent à -u ; tous les -t, un seul cas excepté, se maintiennent ; on rencontre même des exemples comme *assau* = *assatis* ; aussi serait-on surpris de voir avec quelle rigueur la forme en -u aurait influé sur des cas qui ne rentrent pas dans sa sphère d'action, et avec quelle rigueur non moins grande elle aurait abandonné le domaine qu'elle occupait originellement. Pour cette raison, si l'on pouvait donner une explication phonétique de l'-u, elle serait préférable. Abstraction faite de *dau*, dont la provenance est incertaine, la difficulté persiste pour *freu* de *fretum*, qui s'est introduit en espagnol sous la forme *freo*, en sicilien sous celle de *friu*. S'il était vrai que -ts fût la source de -u, on pourrait peut-être penser à *fretos*. — Pour la flexion provençale, cf. REIMANN, *Die Deklination der Substantiva und*

Adjektiva in der Langue d'Oc bis zum Jahre 1300, Diss. Strassburg 1882, et, sur le même sujet, LEVY, R. l. R. XXV, 38-51, 200-206.

§ 26. Des traces de la déclinaison à deux cas se montrent encore dans d'autres langues romanes. Dans le Recueil d'exemples en ANCIEN VÉNITIEN, on trouve *sore* 999, mais au cas obl. *sorore* 994, au sing. *laro* 862 a, *laroni* 437, et l'on se demande s'il est permis d'y voir un simple hasard. Et en TARENTIN, à côté du nom. *tsiu*, l'on rencontre le datif *a lu tsianu* (cf. § 18); mais il faut encore établir si l'accusatif est *tsiu* ou bien *tsianu*. Plus considérable est l'apport du RHÉTIQUE, du moins dans ses anciens textes : il offre la flexion *diaus diau* (§ 4); mais il maintient, principalement dans les adjectifs et les participes, une distinction nette entre le nominatif et le cas oblique (§ 56). Il faut encore observer que, de la flexion primitive *-ials* au nom., *-i* au cas obl. (I, § 171), c'est l'accusatif qui est resté le plus souvent; mais pour *puršal*, *žumial*, grâce à l'appui des féminins des mots de cette catégorie et à l'emploi semi-adjectif de ces deux substantifs (emploi qui garantissait à leur nominatif une plus grande vitalité), c'est une forme influencée par le nominatif qui s'est conservée. Citons, pour finir, les nominatifs en *-onts*, p. ex. *muronts* (amoureux), et ceux en *-unts*, p. ex. *medunts* (faucheurs), *filunts* (fileurs) etc., qui sont évidemment les restes d'une flexion *amant-s* au nom. (au lieu de *ámans*), *amánt* à l'acc., *filón-s* au nom. (au lieu de **filo*), *filón* à l'acc.

Cf. ASCOLI, Arch. Glott. VII, 433-435 et IV, 349, où sont notées, sans qu'elles soient tout à fait assurées, quelques formes de nominatifs, jouant le rôle de nominatifs, dans d'anciens textes frioulans.

2. La formation du pluriel roman.

§ 27. Le pluriel en roman peut se former de deux manières : l'une extérieure, l'autre intérieure. Celle-ci consiste à modifier la voyelle tonique : en abruzz. *furnę* = plur. de *fornę*. La première présente une plus grande variété : la voyelle finale est transformée : en ital. *case* (plur. de *casa*), ou rejetée : en mil. *al* (de *ala*), ou bien il y a addition d'un phonème : en esp. *casas* (de *casa*), ou d'une syllabe entière : en esp. *virtudes* (de *virtud*),

ou la consonne finale est palatalisée : en lomb. *añ* (de *an*) etc. Parfois même il se présente une amalgamation de deux phénomènes : cf. le port. *ovo ovos*. A tout prendre, il est moins difficile d'exposer la formation intérieure du pluriel que l'extérieure. Pour celle-ci, le meilleur procédé est de partir du latin et de baser là-dessus une division en trois classes : radicaux en *-a*, radicaux en *-o*, radicaux en *-e*. Il est vrai que les derniers trahissent, en plus d'un point, une tendance prononcée à passer, suivant le genre, à la classe I ou à II; mais, si l'on considère précisément le développement que présentent les langues littéraires, une division, p. ex., en déclinaison féminine (désinence *-a*, *-e*) et en déclinaison masculine (désinence *-o*, *-e*) n'est pas possible.

a) La formation extérieure du pluriel.

§ 28. Voici maintenant le schème général :

Lat.	ROSA	ROSÆ	ROSAS	ANNU	ANNI	ANNOS
Roum.	<i>roasă</i>	<i>roase</i>	—	<i>an</i>	<i>añi</i>	—
Eng.	<i>rōsa</i>	—	<i>rōses</i>	<i>an</i>	<i>ans</i>	—
Ital.	<i>rosa</i>	<i>rose</i>	—	<i>anno</i>	<i>anni</i>	—
A.-franç.	<i>rose</i>	—	<i>roses</i>	<i>an</i>	<i>an</i>	<i>ans</i>
Franç. mod.	<i>rose</i>	—	<i>roses</i>	<i>an</i>	—	<i>ans</i>
Esp.	<i>rosa</i>	—	<i>rosas</i>	<i>año</i>	—	<i>años</i>
Sard.	<i>rosa</i>	—	<i>rosas.</i>	<i>annu</i>	—	<i>annos.</i>
Lat.	CARNE	CARNES	CARNES	MONTE	MONTES	MONTES
Roum.	<i>carne</i>	<i>carni</i>		<i>munte</i>	<i>munți</i>	
Eng.	<i>karn</i>	<i>karns</i>		<i>munt</i>	<i>munz</i>	
Ital.	<i>carne</i>	<i>carni</i>		<i>monte</i>	<i>monti</i>	
A.-franç.	<i>charn</i>	<i>charz</i>		<i>mont</i>	<i>mont monz</i>	
Franç. mod.	<i>chair</i>	<i>chairs</i>		<i>mont</i>	— <i>monts</i>	
Esp.	<i>carne</i>	<i>carnes</i>		<i>monte</i>	<i>montes</i>	
Sard.	<i>karre</i>	<i>karres.</i>		<i>monte</i>	<i>montes.</i>	

Les restes de la flexion imparisyllabique latine formeront un supplément à la troisième classe.

§ 29. La PREMIÈRE CLASSE comprend la première déclinaison latine presque dans son entier; elle renferme en outre deux mots de la quatrième, *nurus* et *socrus* : en roum. *noră*, en ital. *nuora*, en a.-prov. *nora*, en esp. *nuera*; en roum. *soacră*, en eng. *sōra*, en ital. *suocera*, en a.-prov. *sogra*, en esp. *suegra*; cf. *nurus non nura* App. Prob. 198, 34, *socrus non socra* 199, 1, et les deux formes sont fréquentes dans les inscriptions; de la cinquième, elle possède les mots en *-ies* : en roum. *față*, en eng. *façča*, en ital. *faccia*, en franç. *face* (en esp. *haz*, en port. *face*); en roum. *ghiață*, en ital. *ghiaccia*, en franç. *glace*, en prov. *glassa*; cf. *glacies et glacia* $\kappa\rho\nu\sigma\tau\alpha\lambda\lambda\omicron\varsigma$ C. Gl. L. II, 34, 4; en ital. *rabbia*, en port. *raiva*, en prov. *rabia*; en eng. *ķera*, en aragon. *ķera*, en prov. mod. *ķeiro* (*caries*); en sard. *sanġa*, en esp. *saña*, en port. *sanha* (*sanies*); en esp. *madera*, en port. *madeira* (*materies*); en mil. *korobia*, à Pavie *kolobia* (*colluvies*); en franç. *épice*. Pour *dies* aussi on trouve en roum. *ziuă* en même temps que *zi*, en ital. *dia* et *di*, en a.-franç. *die* et *di*, en prov. *dia* et *di*, en esp., port. *dia*; sur leur genre, v. § 376. — Il faut maintenant citer les neutres grecs de la langue populaire en *-ma*, comme *sagma* : en ital. *soma*, en esp. *salma*; *chrisma* : en franç. *crème*; *cauma* : en ital., esp. *calma*; *celeusma* : en ital. *ciurma* (I, § 17); *cyma* : en ital., esp. *cima*, et d'autres mots qui, en latin déjà, avaient adopté le plus souvent les formes flexionnelles de la première déclinaison; viennent ensuite *hebdomas* : en ital. *edima* etc. (§ 17), et d'autres mots grecs dont l'accusatif en *-a*, en grec vulgaire déjà, avait été chargé du rôle de nominatif; ainsi *magida* : en ital. *madia*, à côté du lorr. *ma*, du franç. *maie*, Tarn *mai*, du béarn. *meit* = *magide*; *lampada* : en ital. *lampana*, en catal. *lantia*; *eiconā* : en ital. *ancona* etc. La troisième déclinaison latine enfin fournit un exemple très ancien, *junic'-a* : en franç. *génisse*, en sic. *yinitsa*, en obw. *ġaniča*. Mais, indépendamment de ces cas, chaque parler en présente encore beaucoup d'autres, dont l'extension géographique est ici plus vaste, là plus restreinte; mais, comme on ne peut pas leur accorder une haute antiquité, nous donnons ici les exemples pour chaque langue. Leurs concordances se remarquent sans peine. De la quatrième déclinaison, il reste encore à citer *manus*, en tosc. vulg., ital. du Sud-Est *mana*, en roum. *mînă*, et *acus* : en

arét. *ega*, en abruzz. *ahia*, à côté du roum. *ac*; de la troisième on trouve en roum. *soră*, dont l'*o* à la place de *oa* fait penser encore à l'ancien *soru* (cf. I, 129), *nepoată*, *ghintă*, *ghindă*, *neuă*, *secară*, *grindină*, *lindină*, *minciună*, *plămîună*, *aramă* (anciennement *arame* chez Coresi 17, 75), *tusă* à côté de *tuse*, *falcă* et en macéd. *foarfikă*, où le passage à une autre déclinaison a introduit aussi la gutturale devant *-ă* à la place de la palatale (cf. § 50), en macéd. *numă* (*nomen*); en eng. *lantiņa*, *glanda*, en obw. *inkinna* (*incus*), *verša* (*vertice*), *nursa* (§ 4), en tyrol. *saisla* (*sicilis*); en ital. *suora*, *mogliera*, *grua*, *ghianda*, *fronda*, *poppa* (par l'influence spéciale de *proda*), *frana*, *ferrana*, *fascia*, *polta*, *pancia*, *sementa*, *sala* etc., *puttana* (v. § 18). La plupart des dialectes, au Nord comme au Sud, et du reste aussi le parler vulgaire de la Toscane vont dans cette voie beaucoup plus loin que la langue littéraire; dans bien des dialectes, p. ex. dans ceux de la Romagne et du Tessin, il n'y a presque plus de féminins qui ne prennent pas *-a*. Puis viennent le provençal *bigorno*, *puto* (*puls*), l'a.-prov. *seza*, *vergena*, *pega* etc., le vaud. *feuço* (*filix*), *simo* (*cimex*), *pülo*, *öngro* (*inguen*), *löndro* (*lens*) etc.; l'esp. *calina*, *ristra*, *andas*, *fronda*, *romaza*, *tomiza*, *limaza*, *tenaza*; le port. *sartă*, *segura*, *lendea*, *fornaza*, *tamiça*, *sisma* (*cimex*), *linda*; le sard. *perdiga*, *foga*, *sea* etc. Partout on pourrait encore augmenter la liste des exemples. — Le français prend une place à part. Par suite de la confusion de *-e* issu de *-a* avec *-e* dans les mots originellement proparoxytons, *rose*, *couronne*, *mère*, *force*, *puce* etc. se trouvent de prime abord sur le même rang, sans qu'on puisse dire que les derniers aient « adopté » l'*-e* final des féminins. Mais en outre, les masculins proparoxytons ayant aussi, comme désinence, *-e* provenant de *-o* (*père*, *peuple*, *âge* etc.), l'*-e* n'était pas un signe aussi caractéristique du genre et de la déclinaison que l'*-a* des autres langues; par conséquent, la tendance à ajouter un *-e* aux substantifs féminins terminés par une consonne, était aussi beaucoup moins forte. En réalité, on n'en trouve que de rares exemples : cf. p. ex. *fournaise*, l'a.-franç. *pasnaise* en regard de *pasnais*, *orine* = *origina*, *chaline*; ensuite, p. ex., le bourg. *put* à côté du morv. *pu* (*pult-*). Sur *nourrice*, v. § 367. En revanche, les parlars du Sud-Est étendent l'*-a*, en tant qu'il se maintient

(§ 34), et cela à presque tous les mots originellement proparoxytons : cf. dans le canton de Vaud *laivra* (*lepore*), *orna* (*ordine*), *dzuvena* et autres exemples ; pourtant on a *marg*, puis aussi *sorta* (en franç. *sorte*), *lenda* (en franç. *lente*) etc.

§ 30. Prise dans son ensemble, la FORMATION DU PLURIEL est chose simple ; nous avons un domaine *-as* et un domaine *-ae* : *-ae* se maintient dans les régions où *-as* se serait confondu avec *-i* (I, § 309), tandis que *-as*, favorisé par le singulier, apparaît dans celles où *-ae* et *-i* donnent le même résultat. Par conséquent, le choix est déterminé par la tendance à maintenir au pluriel aussi les genres distincts. Les deux régions se croisent en Rhétie. Là, il est vrai, *-as* aussi domine généralement, et *-a*, à Clèves et Bergell, en est simplement sorti ; mais à Bormio, puis à Sulzberg et Nonsberg, Predazzo et Vigo, Buchenstein, Comelico et Erto, on trouve *-e*, venu de la plaine vénitienne. Mais tout le Nord de l'Italie, à l'exception du bergamesque (§ 33), ne connaît que *-e* ; il en est de même en toscan, abstraction faite de quelques traces isolées (§ 7 et § 33). Pour le Sud, il est impossible de décider si le sic. *-i* et le calabr. *-e* reposent sur *-as* ou sur *-ae* ; en revanche, le napol. *čertę bekkę* remonte sans aucun doute à *certas veltas* (I, § 621). (41)

§ 31. En ROUMAIN, il faut établir quatre ou, pour mieux faire, six subdivisions : mots terminés par une palatale, par une labiale, oxytons, pluriels en *-e*, en *-i*, en *-uri*. Après les palatales, *-a* se change en *-e*, ce qui fait passer à la troisième classe les mots pourvus de cette désinence, par ex. *ghiațe*, dont l'autre forme est *ghiață* (cf. § 41) ; ce passage entraîne la disparition de cette catégorie de mots. Après les labiales, *-o* prend la place de *-ă* aussi bien que de *-e* : *măduo*, *văduo*, *auo* (*uva*) servent pour le sing. et le plur. (cf. le plur. *văduole* Cod. Vor. 116, 3) ; ces formes ne se maintiennent pas longtemps, mais subissent, à leur tour, l'analogie des autres ; de là l'usage actuel *văduvă*, au plur. *văduve* (cf. I, § 311) ; puis *-re* devient *-ră*, d'où *țară* au sing. et au plur. (cf. § 48) ; enfin l'on trouve comme formes dialectales, dans la Moldavie et à Meglen, *-tsa*, *-sa* > *-tsă*, *-să* : *-vitsă* au sing. et au plur., à Meglen *-la*, *-na* > *-lă*, *-nă* : *iliă* = *filia* et *filiae*, *ursăniă* et autres exemples (cf. § 48).

— Les mots en *-lla* ont perdu leur *ll* au singulier; au pluriel, ils le conservent (I, § 545) : de là *stea stele, șea șele, purceă purcele*, et tous les oxytons se conforment maintenant à cette règle : *cafeă cafele, băleă bălele, ți țile, basmă basmale, pară parale* etc. — Des trois manières de former le pluriel, la première est la plus régulière. La deuxième se rencontre encore, mais rarement, dans l'ancien roumain; cf. cependant *limbi, erbile, fierile, verigile* (chaîne), *pietrile, luminiloru* dans le Cod. Vor., *limbi* Coresi 17, 107, *limbiloru* 17, 95 etc., à côté de *gure, lacreme, poarte, sagete, ferestre, lune, palme, lumine, pietre, rădăcine* etc. L' *-i* peut avoir des origines diverses : il est à coup sûr ancien dans *erbi*, qui s'accorde singulièrement avec l'a.-ital. *erbi* (§ 33); peut-être faut-il voir aussi, dans l'un et dans l'autre, un acc. plur. Cet *-i*, qui était donc à l'origine strictement restreint à la classe *-a*, prit dans le cours des siècles une large extension, et il est à l'heure actuelle l'unique désinence de nombreux substantifs, p. ex. de ceux en *-ură* et en *-eață*; beaucoup d'autres le possèdent en même temps que *-e*; ce phénomène s'explique par l'adoption graduelle que font les masculins des désinences *-e, -uri* au pluriel (§ 36). La langue maintient donc avec rigueur la distinction des genres; et comme, au pluriel, on trouvait *-e* dans beaucoup de masculins de II, *-uri* dans d'autres masc. de II, III, *-i* dans quelques-uns de II, III, puis *-e* dans la plupart des fém. de I, *-i* dans quelques-uns de I et dans tous ceux de III, il était tout naturel d'accorder aussi peu à peu à *-i*, désinence unique des fém. de III, la prédominance pour les fém. de I, ce qui s'effectua dans la mesure où l' *-e*, de genre équivoque, gagna la préséance parmi les masculins. Il en résulta finalement une tendance nettement accusée à faire entrer, par un bouleversement complet de l'ancien état de choses, la désinence *-i* dans la classe I, *-e* dans la classe II. — En dernier lieu, il faut encore citer quelques pluriels en *-uri* : *erburî, escurî, alămurî, arămurî, lănurî, verdețurî* (légumineux), *făinurî* (farineux) et de même *dulcețurî, mătăsuri, zămurî, păstrămurî, blănurî* et aussi *lăpturî* (laitages), plur. de *lapte*, enfin *vămurî* (péage). Abstraction faite de ce dernier exemple, le pluriel en *-uri* désigne toujours les espèces diverses d'une matière; c'est pour cette raison qu'on peut regarder comme point de départ

erburî = *ervora* (§ 15), qu'on a eu le tort de rapporter à *iarbă* (*herba*). — Sur les phénomènes d'alternance vocalique (Ablaut) dans les féminins, v. § 45.

D'anciens pluriels en -e au lieu de -i moderne sont indiqués par CIPARIU, *Principia*, p. 126 sqq.

§ 32. LE RHÉTIQUE OCCIDENTAL, en regard de l'-a du singulier, offre au pluriel -es; le FRIOULAN, en y comprenant le parler ancien de Trieste, présente -is; il n'y a de voyelle unique qu'à Clauzetto et dans la Carnie orientale, qui ont -e, -es, et dans celle du Nord-Ouest : -o, -os et -a, -as. Y a-t-il là une assimilation et pourquoi ne se trouve-t-elle que là? C'est un problème encore à résoudre. Les noms qui désignent des personnes féminines, dans l'Ouest et le Centre, forment leur pluriel en -âns (nous l'avons dit § 18); en revanche, il faut encore mentionner un pluriel en -n à Misox et à Bergell : *vâkken*, *peiren* (*peira* de *pecora*), *motten*, *borren*, puis *pernîsen* de *pernis*, *osttren*; mais, à Bergell, il n'existe que si le substantif se trouve seul, sans pronom, article ou adjectif, et s'il précède l'adjectif : *fian* mais *lan fia*, *erban verda* mais *verdan erba*. Sous l'influence du lombard, l'-s s'est amuïe dans cette contrée originairement rattachée au rhétique, et dès lors il n'a plus été possible de différencier les nombres. Voilà pourquoi la langue s'est emparée de l'-n, qui provenait soit de la troisième personne plurielle du verbe (cf. l'ital. *egolino* § 77), soit aussi de *îmen*, d'où il aurait passé à *dînnan* et de là à d'autres substantifs en -a.

Cf. ASCOLI, *Arch. Glott.* I, 270, 274, VII, 442, qui a proposé la seconde explication, et SCHUCHARDT, *Zs.* IV, 153, l'auteur de la première.

§ 33. L'ITALIEN aussi présente, dans ses plus anciens monuments, des pluriels en -i : ainsi, outre *calendi* (§ 7) et *ali* (§ 54), il possède *erbi*, qui s'accorde singulièrement avec le roum. *erbi* (§ 31); *porti*, rencontré dans d'anciens textes toscans de provenances les plus diverses et qui doit s'expliquer par une confusion, fréquente aussi dans le français et le provençal anciens, entre *portus* et *porta*; *pagini*, mot savant, introduit dans la classe -aggini; *festi*, *veni*, *spalli* et autres exemples. — Il faut distinguer ces cas des pluriels bolonais *amigi* (*amiche*), *âzni* (*asine*) etc. au

lieu de *amik*, *äzen*, restreints aux substantifs qui ont, à côté d'eux, des masculins de même désinence et dont, par conséquent, les deux genres au pluriel se seraient confondus. L'*-i*, qui a rendu possible la distinction, leur a été transmis par le pronom et l'adjectif (cf. § 56). En romagnol, il semble également qu'il ait pris plus tard de l'extension, car on y dit aussi *fötti*, *surelli*, *bukatstsi*, *vintozi*, *robi* et autres exemples. — A son tour, c'est d'une autre source que provient *-i* (aujourd'hui *-e*), à côté de *-e*, dans les anciens textes bergamasques ; contrairement à l'*-i* du masculin, il ne tombe pas et ne palatalise pas, comme lui, la consonne précédente. La comparaison avec les formes verbales (§ 134) montre que cet *-i*, *-e* peut remonter à un ancien *-as* ; au contraire, l'hypothèse qui fait aboutir *-ae* par la voie phonétique à *-i*, se heurte à l'objection que *-ae*, en latin vulgaire déjà, était également devenu *-e* partout : donc, en bergamesque, il aurait dû tomber. Par conséquent, nous avons ici un domaine *-as* où doit s'être exercée une influence rhétique. A Naples aussi et peut-être encore plus loin dans le Sud (nous l'avons déjà dit § 30), on avait également choisi *-as*, et non *-ae*, bien que les raisons qui avaient ailleurs réglé le choix entre les deux formes n'entrent pas ici en ligne de compte. Or, comme au latin *-ae* : *-ās* répond en osque *-ās* : *ās*, peut-être est-il permis de supposer que les Osques latinisés ont remplacé l'*-ae* exotique par leur *-as* indigène. — On peut encore une fois, mais seulement pour mémoire, rappeler que le Nord principalement laisse tomber *-e*, qu'en conséquence il n'y a, entre le singulier et le pluriel, que la différence d'un *-a* et qu'ensuite, quand le radical est terminé par une liquide + *m*, *v* ou par une consonne + liquide, il se développe souvent, entre les deux consonnes, une voyelle sonore : cf. le romagn. *anadra anadar*, *ombra ombar*, *terla teral*, (44) *erma eram*, *serva servuv* et I, § 315. — Sur les mots indéclinables qui appartenaient originaires à la classe en *-a*, cf. § 48. C'est un fait digne d'être ici mentionné que, à Val Colla (Tessin), tous les fém. de I se terminent en *-a* également au pluriel, et qu'ainsi l'absence de flexion de II, III a gagné I. — Quant au mil. *paisan* au lieu de *paisã*, v. § 50.

On trouve des exemples pour l'ancien bergamesque chez LORCK, *Laullebre eines aberg. Glossars*, p. 20 sq., qui croit au passage direct

de *-ae* à *-e*, *-i*. Comme *-ae* ne se présente nulle part, sauf au nom. plur., on ne peut alléguer, contre son hypothèse, aucune preuve directe; cependant le fait que *-ae*, dans tous les autres domaines romans, est traité comme *-e*, ne me paraît pas favorable à sa manière de voir.

§ 34. Tandis que le français du Nord ne se prête à aucune observation, le PROVENÇAL et le SUD-EST nous offrent une série de phénomènes importants, provoqués par la différence de traitement entre *-as* et *-a*. Ainsi, à Nontron et dans la Corrèze, *-a* s'abrège et s'obscurcit en *-o*, mais *-as* persiste sous la forme allongée *-ā* : *rozo rozā*; puis, sur ce modèle, on a aussi *mo*, au plur. *mā* (*manus*), et le même phénomène se rencontre dans le Dauphiné provençal, à Briançon et dans le parler vaudois de Pral (cf. I, § 309). A cela se rattachent aussi partiellement (on l'a dit I, § 595) des déplacements d'accent. Mais, dans le provençal méridional, les deux nombres sont complètement assimilés. — Dans le Sud-Est de la Savoie jusque dans la Franche-Comté, *-as* est, au contraire, devenu *-es* : cf. *aiga aigues* a. 1296 Matile 279, *littera litteres* 1297, 283, *faia faies* 1337, 418, en a.-lyonn. *ovres* Doc. lyonn. V, 4, *lances* I, 16; c'est ainsi qu'on trouve actuellement *biteila, biteile* (*stella*) à Val Soana, *puerto puerte* à Queyras, *feno fene* (*femina*) à Coligny et aux Fourgs; il en est de même dans toute la région intermédiaire (v. encore I, § 309). — Si cet *-e* rencontre une voyelle accentuée, alors les résultats sont de nouveau quelque peu différents. Aux Fourgs, *-ata, -ita, -uta* produisent *-o*; mais, au pluriel, ces terminaisons deviennent *-ee* ou bien *-ie*; même phénomène en a.-lyonn. : sing. *jornā* Doc. lyonn. D. 1, à côté du plur. *sallés* B.; ensuite il faut aussi noter *clartés* A. 44, *libertés* F. 2 et même *cles* (*claves*) F. 1. L'extension actuelle de ces pluriels demande encore des recherches : cf. *selei* = *celatas* à Grenoble. Maintenant, sont aussi indéclinables, dans cette région, les mots terminés par une palatale; en effet, après les palatales, *-a* comme *-as* se transforme en *-e, -i* (I, § 310) : *arañe, avele, plase* ou bien *arāni, aveli, plasi* pour les deux nombres. Se produit-il encore maintenant des déplacements d'accent et dans quelle mesure? Ce point n'est pas encore établi; cependant on donne pour Neuchâtel *netölē* (lentille), plur. *netlê*. — Enfin le catalan et l'asturien

montrent aussi au singulier *-a*, au pluriel *-es* (v. I, § 309). Pour l'espagnol et le portugais, rien à remarquer.

§ 35. La DEUXIÈME CLASSE ROMANE embrasse, à de légères exceptions près, la deuxième et la quatrième déclinaison latine (cf. §§ 29 et 41). Elle ne comprend que des masculins, abstraction faite du seul mot *manus*, qui presque partout conserve son genre primitif (v. pourtant § 370), est d'ailleurs en partie indéclinable (§ 48) ou a passé à I (§ 29). Elle s'est principalement accrue aux dépens de la troisième déclinaison latine : ainsi *gurgus* semble avoir, dès le latin, remplacé *gurges* : cf. l'ital. *gorgo*, l'a.-franç. *gorc*, le prov. mod. *gurk*. D'ailleurs, en cette occurrence, le rhétique, le français et le provençal entrent à peine en ligne de compte, car ils confondent *-e* et *-o* ; cependant on peut mentionner l'obw. *palieu*, qui représente en quelque sorte **paludu* pour *palude* (cf. le vénit. *paluo*). Parmi les formes qui ont passé récemment à cette classe, figurent notamment les neutres en *-us* (§ 10), en italien quelques mots en *-or* (§ 14), puis en roumain *șoaric*, *purec*, *berbéc*, en macéd. *pântec*, *pesku* qui sont toutefois d'une nature particulière (§ 50), *bou* de *boo*, *bove* d'après I, § 311 ; *păun*, *căpin*, *tăun* (*tabanus*), en macéd. *tăuñu*, *oaspët* à côté de *oaspete* ; en istr. *fratu* ; en macéd. *liepurü*, *yermu* (*vermis*) et quelques autres formes ; en ital. *scrivano*, *barbano*, *guardiano* (§ 18), *albero*, *assero*, *passero*, *sorcio*, *tralcio*, *fascio*, *ghiro* ; *pirato* et autres, principalement dans le parler vulgaire de Florence et dans les patois. — Dans le français du Sud-Est, où l'on distingue dans les proparoxytons *-o* et *-e* (I, § 314), *-o* a également été transmis à presque tous les masculins de III : ainsi, p. ex., dans le pays de Vaud *abro*, *omo*, *mabro*, *petro* (§ 10), *süpro*, *dzedzo* (*judge*) etc. ; il n'y a que *patre* et *fratre* qui s'y dérobent le plus souvent. — L'Ouest, en dehors de mots savants tels que l'esp. *código*, le port. *larico* (p. 9), offre peu de chose : cf. l'esp. *pájaro*, *tórtolo*, le port. *eixo* = *axis*, le sard. *famigu*. — La formation du pluriel est ici plus compliquée que dans la classe I. Le domaine de l'accusatif et celui du nominatif ont des limites moins nettement marquées, parce que ces deux cas, en France et en Rhétie, subsistaient encore côte à côte à l'époque historique (v. § 19 sqq.). En fait, nous avons donc :

Nom. Roumanie, Italie, Rhétie, France,
 Acc. Rhétie, France, Espagne, Sardaigne,
 de sorte que, en Rhétie et en France aussi, l'accusatif l'emporta. Il saute aux yeux que l'assimilation des accusatifs pluriel et singulier, introduite dans l'Est après l'amuïssement de l'-s, y fut la condition de la victoire du nominatif. Au contraire, quand -s avait persisté, l'on s'était imaginé que les mots de la troisième classe aussi bien que les féminins portaient -s comme un élément essentiel de la pluralité; et voilà pourquoi, dans les substantifs de la deuxième classe, on accorda la préférence au cas en -s, qui était d'ailleurs le plus fréquent. Mais maintenant, en regard des pluriels en -i et en -s, nous avons aussi dans cette classe ceux en -a et en -ora; de plus -i et, quand -o a été syncopé, -s exercent des influences diverses sur les consonnes qui les précèdent immédiatement, et la deuxième classe est, en dernière analyse, la classe vraiment propre des pluriels à formation intérieure (cf. § 44 sqq.).

§ 36. EN ROUMAIN, le singulier se termine tantôt par -u, tantôt par -î, tantôt par une consonne : -u se trouve après une consonne + r, l : *socru, cioclu*; -î après les voyelles : *boî, oî, ochiî* ou *ochî*; dans les autres cas, -u tombe : *lup, cal*. Au pluriel, -i est sonore après une consonne + r, l : *socri, lucri, ciocli*; ailleurs, il ne l'est jamais qu'à demi : *boî, ochî* etc. (cf. I, § 315 et 319). Les consonnes finales subissent de profondes modifications sous l'action de l'-i : c devient č, g > ģ, t > ț, d > z, s > ș, st > št, l > ỉ : *floc fločî, jug juĝî, fat fețî, ed ețî, pas pășî, must muști, cal cai*. Le moldave, de même que le macédonien, va plus loin encore, en ce qu'il palatalise aussi les labiales (cf. I, § 319). N et r persistent; cf. pourtant l'a.-roum. *ai* Cuv. Bât. I, 212 a. 1588, 77 a. 1597, 81 a. 1597. A côté de la formation en -i, il s'en trouve en -a et en -ora. A ce sujet, il faut d'abord remarquer que l'-a ancien ne se présente guère qu'en istrique, et encore y est-il rare : cf. l'istr. *flera, fusa, osa, keptura, fokura, gardura, gutura, ventura*, tandis que le valaque, dès l'époque la plus reculée, offre -e à la place de l'-a. La meilleure explication de cet -e doit se trouver dans l'influence de l'article : on ne fera pas fausse route en admettant que, en

Roumanie comme en Italie (§ 38), l'article des noms neutres aurait eu une forme féminine, que *fiară* p. ex., plur. de *fier*, suivi de l'article, serait devenu **fiarăle*, et qu'ensuite il se serait ici produit un emprunt à *țerele*, forme composée de *țere* et de l'article; alors, d'après *ferete*, on aurait dit aussi *ferē* au lieu de *feră* (cf. § 108). — Le nombre des masculins qui possèdent un pluriel en *-e* est extraordinairement grand, et même l'élément étranger s'y distingue à peine du latin : cf. *ace*, *brațe*, *altare*, *căpestre*, *coarne*, *doase*, *farmece*, *ferē*, *fire*, *frîne*, *fulgere*, *amnare*, *arcere*, *grâne*, *judete*, *ite*, *lemne*, *mădulare*, *mijloace*, *ospete*, *oarze*, *ajunse*, *alese*, *suflete*, *apucate*, *tăcute* et d'autres substantifs post-verbaux abstraits, *degete*, *fuse*, *finățe*, *coaie* (*coleus*), *inele*, *numere*, *popoare*, *pomete*, *nase* etc.; il en est de même dans les deux autres dialectes. — Parfois, on trouve également ici *-i* remplaçant *-e* comme dans les anciens féminins (§ 31); Coresi écrit, il est vrai, *genuchele*, mais on a dans le Cod. Schei. *genunchile* (108, 24, qu'on a corrigé : *genuchele*); l'*-i* de ce mot se trouve sur le même rang que celui des pluriels en *-uri*, qui seront mentionnés tout à l'heure. Puis cet *-e*, dans les mêmes conditions, se transforme à son tour en *-ă* comme tout autre *-e*, c.-à.-d. après *r* et, en moldave, après *s* : *cară*, plur. de *car*, qui n'est pas le représentant direct d'un ancien *carra*, mais qui a passé d'abord par *care*; en mold. *oasă*, qui ne vient pas de **ossa*, mais de *osse* etc. Cf. encore § 48. — A l'*-e*, dans les premiers siècles de la littérature roumaine, correspond *-ure*; Coresi, le Cod. Schei., le Cod. Vor. et les textes de la première moitié du xvii^e siècle, contenus dans les Cuvente den Bătruni, ne connaissent que cette forme; elle est encore la seule usitée dans la traduction de la Bible de 1684; mais Dosofteiu et la Bible de 1688 offrent *-uri* sans exception; enfin, dans les Leg. Dumn., à côté de la désinence habituelle *-ure*, on trouve une fois *geruri* C. B. II, 44; le second sermon et d'autres textes dont la date est incertaine (C. B. II.) emploient les deux formes côte à côte. L'origine de cet *-i*, qu'on retrouve également en macédonien, n'est pas claire. Devant l'article, *-e*, en macédonien et en moldave, devient *-i*; de la sorte *-urile* et *-ure* ont pu, à l'origine, exister en même temps : cf. dans les Cuget. C. B. II, 449-471 *hitlianșugure* 78 à côté de *hitlianșugurile* 97, *ceasurile* 83, *darurile* 92, *chipurile* 79, *feliurile*

85, *ascunsurile* 86, *adâncurilia* 83, *turnurile* 95, *posturile* 100, à côté de *-urele*, d'emploi plus rare, et de *-ure*, usité sans exception. La situation est la même dans le second sermon et les autres textes. Ces formes, uniquement employées à l'origine en moldave, ont alors passé dans l'usage général pendant l'époque comprise entre 1600 et 1650, époque d'une importance d'ailleurs considérable aussi pour le développement du roumain; elles ont été appliquées également aux substantifs privés d'article. Dans les féminins plur., un changement de cette nature n'était pas possible, parce qu'il aurait entraîné une confusion avec les masculins, et c'est grâce à eux que les neutres simples ont persisté. — Les pluriels en *-urî* jouissent d'une faveur égale à celle des noms en *-e* et, sous ce rapport aussi, la part faite aux mots étrangers n'est pas inférieure à celle des mots indigènes : cf. *ceasure*, *duhure*, *gîndure*, *glasure*, *graiure*, *chinure*, *lanțure*, *năravure*, *neamure* déjà dans le Cod. Vor. Rapproché de son emploi au xvi^e siècle, *-urî* a d'ailleurs encore progressé : cf. Cod. Schei. *arce* 77, 9; et l'on trouve encore chez Dosofteiu *suspîri* 30, 11 (*suspîne* Coresi), *blăstemi* 58, 13, tandis qu'actuellement on emploie couramment *arcurî*, *suspînurî*, *blăstămurî*. Appartiennent donc en outre à cette classe : *frig*, *ghem*, *op*, *piept*, *șterc*, *timp*; *adevâr*, *ajun*, *argint*, *aiñ*, *ajutor*, *aur*, *blăstăm*, *bot*, *bun*, *cier*, *dos*, *drept*, *drit*, *fin*, *fleac*, *furt*, *ger*, *grîu*, *gros* et quantité d'autres mots. Le macédonien pourrait à peine venir après le valaque; mais l'istrique, lui, va beaucoup plus loin encore, surtout en ce qu'il joint *-ur* également aux noms qui désignent des êtres vivants; aussi semble-t-il que le nombre des masculins qui, ayant *-i*, n'en possèdent pas moins *-ur* comme forme secondaire, est ici relativement restreint.

(48)

Pour l'*-e* des neutres, on est porté à prendre avec WEIGAND, p. 66, comme point de départ, *brațe* et les cas analogues où *-a* devait aboutir à *-e* (I, § 311); mais la supériorité numérique des mots exigeant cette transformation n'est pas assez grande pour entraîner tous les autres mots. De plus, en regard de la classe qui réclame *-e*, *cară* etc. en aurait constitué une autre qui, contrairement à elle, aurait favorisé le maintien de l'*-ă*. Mais on ne peut pas contester que l'existence de *brațele* etc. ait pu favoriser le passage de *coastăle* à *coastele*.

§ 37. En RHÉTIQUE, les choses apparaissent assez embrouillées. Comme nous l'avons déjà remarqué au § 35, la lutte entre le nominatif et l'accusatif s'y est décidée plus tard que dans les autres régions, et c'est seulement dans les Grisons que l'accusatif l'a emporté d'une manière décisive et définitive. Au contraire, dans le Tyrol et le Frioul, les pluriels lombards et véni-
 tiens en *-i* protégèrent l'ancien nominatif rhétique, surtout dans les radicaux où l'*-i* avait affecté la consonne précédente; (49) mais les autres ont complètement subi la règle du domaine de l'*-s*, consistant à faire de l'accusatif le cas unique. C'est ainsi que nous avons, p. ex. à Buchenstein : *añ, bak* (*becchi*), *deit* (*diti*), *fourn*, *ómeñ, ladri, oš, prei* (*prati*) et même *mur*, mais *kes* (*capì*), *žous* (*gioghi*), *pieš, luoš* et *temonš*, à Ober-Fassa *eñ, uče, forñ, oš, pėtin* (*pecten*, le sing. est aussi *petin*), *vedie* (*vitelli*) à côté de *istač, beč, bračes, čeves, kyeves, kroužes, deič, žouves, leržes* (*larici*), *leres* (*ladri*), *leš* (*luoghi*), *mures, pertes* (*parti*) etc.; dans la Judicarie, on a seulement *stort'* etc., *amé* = *amati* etc., *añ, anei* et enfin *ladri* etc. Dans la vallée de Gadera apparaît *-i* après *-l, -k, -t, -ev* et une cons. + *-n* (*añ, ans*); dans les autres cas, c'est *-s*, p. ex. : *tavā tavās, puñ puñs, fer fers*, le fém. *pells*; enfin l'on a *-š* après *-s* : *meis meiš*, et après *-e* : *pere pereš* (père), *kone koneš* (coin) etc., en frioul. *dink* (*denti*) etc., *busk* etc., *kavai* etc.; autrement on trouve *-s* : *istats, ans, beks*; parfois il existe aussi des formes doubles : *añs, korajš* (*còralli*) etc. Les noms en *-l* surtout, dans tout l'Est à partir de Nonsberg, ne connaissent que l'*-i* au pluriel. Il s'est complètement introduit à Nonsberg et à Sulzberg. Une mention spéciale revient au tergestin, qui oppose aux féminins en *-s* (§ 32) des masculins sans *-s*, ou qui va jusqu'à employer *omis* = *homines* au singulier et au pluriel. — Mais ici se présentent d'autres difficultés aussi qui ne peuvent pas encore, à l'heure actuelle, être toutes résolues. En vertu des lois qui régissent les finales vocaliques, l'*-s* se trouve en contact avec la consonne finale du radical, rencontre qui entraîne toutes sortes de transformations phonétiques : cf. l'obw. *on onts, pluł plułts, pial pialts*, l'eng. *timum* (I, § 450) *timumps, pots* de *poč, buets* de *buck*; dans les mots en *-i, -ie* (= *-ellu* I, § 171) reparait l'*l* devant *-s* : *uči učalts*, bien qu'on ait, à Remus et dans la vallée de Munster,

učēs, en b. -eng. *učeaus* (I, § 163). A l'Est, on voit -č + s devenir -ts, -š + s passer à -s : *brač brats*, *kruaš kruas* à Clau-setto ; -t + s se transforme en -s ou en -š dans la plaine frioulane : *pit piš*, *det des* ; on y rencontre aussi *poč pos*, à côté de *luk lukš*. Mais dans le Centre, où les labiales auraient dû disparaître devant -s, se présente souvent la voyelle disjonctive, et cela également dans les radicaux terminés par une sifflante : cf. *bračes*, *čeves*, *kieves*, *kroužes*, *žouves*, *leržes*, *pertes* et ainsi de suite à Ober-Fassa et à Greden, *bekes* et *kyaves* à Vigo, *krožes* à Ampezzo, etc. Cet -es peut encore, dans beaucoup d'autres cas, prendre la place de -s ; c'est ainsi que le parler de Greden offre constamment au pluriel -äies de -ä (-*ariu*), -*nes* de *n*, -*aies* de -*ai* (-*aliu*), -*ames*, -*res*. Les mots en -*k* hésitent entre -*k* et -*š* : *flok*, (50) *lek*, *sač*, *solč*, *speč* (*spaghi*) à côté de *amiš*, *fueš*, *uluč* (*velluti*), *žueš* et *paluš*, plur. de *paluk* (= *palude* § 51) ; dans ces formes, -*k* doit être le représentant de -*ki* plus récent, -*š* de -*ci* latin. Mais un phénomène plus remarquable encore, c'est la présence de -*ēs* à côté de -*es* : *räieš* (*reges*), *pieš*, *dieš* et *dies* (*dei*), *berbeš* (*berbe*, oncle), *kandelieš*, *touneš* (*tuoni*). L'-*š* pourrait représenter l'accusatif, auquel se serait uni l'-*i* d'autres nominatifs ; mais, avant de pouvoir interpréter avec certitude de pareilles formes, il faut encore et d'abord déterminer l'extension qu'elles ont prise. — Pour en finir avec ces pluriels en -s, il reste à remarquer que, là surtout où le vénitien exerce une puissante influence, -s précédée d'une voyelle disparaît plus rapidement que dans le cas où elle s'est fusionnée avec une consonne ; c'est ainsi que, p. ex. à Vigo, à Moena, à Livinallungo (Tyrol), à Muggia et à Pordenone (Trieste), les féminins et partiellement la 2^e pers. sing. des verbes en -*a* sont dépourvus d' -s, tandis que les masculins ont -s : cf. *pomes* (*pomi*), *ōles* (*occhi*), *ōreš*, *libris* à Moena, formes où *e*, *i* est secondaire, *kamps* à Pordenone, *kans*, *dents* etc. à Livinallungo. — Après cela, nous avons, surtout dans les Grisons, presque pas dans le Tyrol et le Frioul, les pluriels en -*a*, qui sont alors dotés d'un sens collectif tout à fait prononcé : *ies*, plur. *os* (*os*) : *osa* (*ossements*) ; *det dets* : *detta* ; *kiern korns* (*cornes*) : *korna* (*bois* (*du cerf*), *ramure*) ; de même *brača*, *boska*, *beča* (*entrailles*), *bruya* (*bruyère*) ; cf. *bruč*, *karra*, *brikka* et *krapa* (*pierreries*), *kōkla* (*du charbon*), au sing. *kōkel*,

dasinna (chevillage en bois), *fela*, *frusta*, *fleka* (fougère), *grippa*, *farkala* (chènevotte), *filappa* (charpie), *garnica* (graine), *niffa* (museau), *sassa*, *šterpa* (ramilles), *žanula*, *višalla*, *viarva* (texte); de plus, *par para* etc. Le même rapport de sens existe aussi entre *biešk* (tête de bétail) et *beška*, *faf* (fève) et *fava* (haricots), *krešt* et *krešta*, *ač* (mèche, brin) et *ača*, *buis* et *buissa* (boîte) etc.; étymologiquement, la forme en *-a* de ces mots est la plus ancienne, mais elle n'avait pas, à l'origine, le sens collectif. Cf. encore § 54 et § 376. Les doubles formes du pluriel non plus ne sont pas sans exemple : cf. *crapas* Gen. 74, 34, *schanulgias* C. Mem. 247, I, *cornas* Oct. 315, 25, etc.

Des indications plus précises sur les pluriels en *-i* et en *-s* se trouvent dans le tableau de GARTNER, Rätor. Gramm., § 106. Sur les pluriels en *-a*, cf. également ASCOLI, Arch. Glott. VII, 439.

- (51) § 38. Sur les consonnes qui précèdent l'*-i* en ITALIEN, il n'y a presque rien à dire. Les gutturales cèdent la place aux palatales : *amici*, *mèndici*, *medici*, *Greci*, *monaci*, *sindaci*, *porci*, *filologi* et autres exemples. Mais, lorsque le pluriel en *-i* en a supplanté un autre, comme dans *fichi* (anciennement *fico*, § 48), *fuochi*, *luoghi*, *aghi*, *laghi* (anciennement *-ora*, p. 58), ou bien dans des cas de formation récente, comme *carichi*, ou de nature spéciale, comme *antichi* = *antiqui*, alors apparaît la gutturale. Cf. encore § 51. A *-tojo*, à *-ajo* devraient correspondre respectivement au pluriel *-tori*, *-ari* (I, § 521) et, en fait, on trouve cette dernière forme : cf. *notaio* Bandi lucch. 175 : *notari* 179; *denaio* 228 : *denari* 221; *milliaio* 215 : *massari* 217; *calzolaio* Graziano 236 : *calzolari* 239 etc. Depuis Guittone d'Arezzo, les mots en *-ello*, ainsi que *caballo*, font respectivement leur pluriel en *-ei*, *-ai*; et ces formes, que Dante lui-même n'a pas dédaignées et que Guittone a tirées du dialecte siennois et ombrien ou de l'Italie septentrionale, se sont maintenues jusqu'à nos jours dans la langue poétique. Sur l'a.-ital. *romeri* v. § 50, sur *dei* § 46, sur *uomini* § 43. — Dans les parlers du Nord surtout, en bergamasque et en milanais ainsi qu'en véronais, l'échange de consonnes est plus nettement accusé qu'en toscan; on le retrouve également dans l'ombrien (cf. I, § 320), auquel il faut encore ajouter le bolon. *kastì* de *kastel*, *fiù* de *fiol*, à Piazza Armerina *pang pai*, *mulong muloi*, *par-*

ring parrii, kapéu (cappello) kapéggi, armáu (animale) armái, dđntsó (lenzuolo) dđntspi. Mais l'inflexion surtout, dans ces parlars, est très fortement développée (v. § 46). Puis aussi nous avons affaire ici aux pluriels en *-a* et en *-ora*. Comme représentants de la dernière formation, le toscan ne connaît que *donora* (la dot) et *staiora, pugnora*, qui ne sont plus compris à l'heure actuelle, ont reculé l'accent sur la finale et forment alors un nouveau singulier : *staióro stióro, pugnóro*. En revanche, *-a* est d'un usage assez répandu, et cela dans un sens collectif le plus souvent; mais le verbe doit être au pluriel : *ossa* (ossements) à côté de *ossi* (os), *membra* (les membres) et *membri* (membres d'une société) etc. Actuellement, la langue littéraire ne connaît qu'un nombre relativement restreint de mots en *-a*; ce sont surtout des noms désignant des parties du corps qui vont deux à deux : *braccia, calcagna, ciglia, corna, ginocchia, labbra* à côté de *dita* et *gomita*, dont il faut rapprocher les exemples du § 39; ajoutez *le orecchia*, au sing. *orecchio*, et des formes sans singulier en *-o* : *le unghia, mascella, nocca, guancia*. Voici en outre des termes clairement collectifs : *legna, frutta, fila, uova*; il y a de plus : *lenzuola, fundamenta, risa*, enfin *sacca, mura* (ces deux dernières formes issues d'anciens masculins), *castella, fastella* et les désignations numériques *paja, centinaja, miglia, migliaja*. Nombre de ces mots forment également un pluriel en *-i* : *bracci* (bras de mer), *corni* (cors, instruments de musique) etc.; d'anciens écrivains font en outre une distinction entre *letta* et *uno dei letti*, Sacch. 48, *dita* et *diti* : *uno dei diti*, et ainsi de suite. Mais la langue populaire (même en Toscane) et les vieux auteurs vont beaucoup plus loin dans l'emploi de *-a*; c'est ainsi qu'on trouve *suola, tetta, vascella, fusa, passa, pugna* (coups de poing), *carra* etc., qui montrent combien *-a* s'attache volontiers aux singuliers en *-o* et comment les mots en *-a* sont pris pour des pluriels avec sens collectif là même où il s'agit en réalité de fém. singuliers. Ensuite *crine* forme le pluriel collectif *crina*, d'où l'on a fait un nouveau singulier *crino*. A mesure qu'on s'avance vers le Sud, le nombre de ces formes ne cesse d'augmenter : le napolitain et le calabrais surtout les présentent en grand nombre; quant au sicilien, il se trouve en très bonne voie de faire de *-a* la marque unique du pluriel dans les masculins en *-u* et en

-i. Il ne faut pas chercher bien loin la raison de ce phénomène : *-ae* et *-i* devenant *-i* en sicilien (I, § 307), seuls les masculins qui forment leur pluriel en *-a*, se différencient des féminins, tandis que les autres se confondent avec ceux-ci; ainsi

I.	II.	III.
<i>kuruna</i>	<i>kavaḍḍu</i>	<i>yornu</i>
<i>kuruni</i>	<i>kavaḍḍi</i>	<i>yorna.</i>

Voulait-on maintenir, au pluriel également, la diversité de finales du singulier, on le pouvait précisément en introduisant *-a* dans II; et c'est aussi ce qui ne manqua pas de se produire pour la plupart des masculins en *-u* et en *-i*. — Mais, en deçà des Apennins, les pluriels en *-a* sont rares; seule Bologne fournit les mots *kara*, *bratsa*, *dida*, *fila*, *leha*, *meya*, auxquels le romagnol ajoute encore *fusa*, et Milan *dida*, *kara*, *bratsa*; mais, dans cette région, la désinence vraiment indigène est *-e*, qui règne en vénitien-padouan, en lombard, en émilien et en génois. Somme toute, du reste, *-a* se restreint aux représentants de *ossa*, *corna*, *braccia*, *ginocchia*, *budella*, *dita*, *uova*, *membra*, *gomita* et à quelques autres termes, et ce n'est que dans le génois qu'il a reçu quelque extension. On peut mentionner le pluriel *le nome* chez Calmo, pour qui ce mot est donc indéclinable. Rome aussi et le Nord de la Corse connaissent cet *-e*, qui présente, par conséquent, le transfert de la terminaison féminine même aux noms neutres (cf. à ce sujet § 110). En même temps que *-e*, le vénitien Calmo emploie aussi *-a*, mais uniquement, semble-t-il, dans les désignations numériques : *tre brazza*, *mille cara*, *do passa* et autres locutions de ce genre. — Enfin les pluriels en *-ora*, comme nous l'avons dit, se rencontrent à peine dans la langue littéraire, bien que les anciens Florentins les emploient assez fréquemment : cf. *luogora* chez Sacchetti, *pratora*, *fornora*, *lagora*, *agora*, *nerbora*, *nodora*, *arcora* et bon nombre d'autres exemples; cependant, le domaine principal de *-ora*, ce sont les documents ombriens, aquilins et romains du moyen âge : cf. *arcora*, *pecora*, *corpōra*, *ficora*, *capora*, *coraiora* dans l'Hist. Rom. Fragm., *capora*, *sonnora*, *focora*, *ventora*, *corpōra*, *ficora* dans la Vita di Cola di Rienzi; encore aujourd'hui, il s'en trouve des exemples isolés dans les Abruzzes,

de même qu'à Naples et en Sicile; il y en a même de féminins, comme *kasera* à Campobasso, *vıyeyyere* (*vie*) dans les Abruzzes, et de mots en -e : en campob. *payesera*, en abruzz. *lelıumere*, ensuite *nomora* dans S. Mar. Carm. 42, Doc. Pér. Arch. Stor. It. XVI, 2, 528, A. Bucc. II, 683, etc. A présent, Tarente paraît avoir une prédilection particulière pour ce mode de formation du pluriel : cf. *açeddiri*, *pirtosiri*, *kuverkiri*, *mintoniri* etc., qui présentent une remarquable transformation du suffixe. Si l'*i* intérieur à la place d'*u* peut s'expliquer par une action analogique de l'*i* final, on ne peut, en revanche, considérer celui-ci que comme un emprunt fait à l'article. A Tarente, en effet, *e* protonique s'est fondu avec *i* pour donner *i*; c'est ainsi que l'article est *i* au pluriel des deux genres, et, sous cette forme, il semble également avoir amené la substitution de *-iri* à *-ora*. L'*i* n'est pas primitif, comme le prouve le désaccord entre les voyelles accentuées dans *viermi* et *açeddiri*. Notons cependant aussi, pour finir, la ressemblance de cette terminaison avec celle du roum. *-urî* (§ 36).

V. des listes de pluriels en *-a* et *-ora* dans mon Ital. Gramm., § 341-346.

§ 39. EN FRANÇAIS et en PROVENÇAL s'est opérée anciennement une fusion des masculins de cette classe avec ceux de la classe suivante et, à l'époque moderne, avec les féminins aussi; ils peuvent donc être tous discutés à cet endroit. Au reste, il n'y a que le traitement de la consonne finale devant l'*-s* qui mérite une observation. Pour le français et le provençal anciens, v. § 24. Le français moderne conserve encore des traces de l'ancienne règle dans *cheval chevaux*, et dans les autres mots en *-al* : *travaux*, *plumaux*, *soupiraux* et quelques autres en *-ail*, dans *cieux*, *yeux* (*œil*) (cf. I, § 195), *aïeux*. Dans tous les cas où *-ls*, au pluriel, s'est transformé en *-us*, la graphie moderne est *-x* (cf. § 24); et comme l'*u* constitue, avec la voyelle précédente, une diphtongue graphique, *-x*, dans d'autres mots terminés par des voyelles doubles du même genre, prend aussi la place de l'*-s* : *jeux*, *vœux*, *bijoux* (mais *clous* et autres mots). La règle qui préside à l'échange des finales *-al* et *-aux*, ne s'applique pas à des mots d'introduction récente ou d'un emploi peu fréquent : p. ex. *pal*,

plur. *pals* et *paux*, *cal*, *bocal*, *carnaval*, de même *bal* etc. — Notons aussi que certaines imprimeries, comme celles de la Revue des Deux Mondes et du Journal des Débats, maintiennent *enfant enfans*, et que *les gens* est d'un emploi général. Un souvenir de la règle d'amuissement de l'*f* devant *-s* s'aperçoit encore dans le fait suivant : les mots où l'*f* se prononce au singulier (I, § 558), la perdent au pluriel dans la prononciation, mais non dans l'écriture, et modifient en même temps la qualité de la voyelle : *œuf œufs*, prononcés *öf ö*; de même *böf bö*, *klef kle*; pourtant cette distinction aussi paraît se perdre : cf. *šef* aux deux nombres. L'*-s* s'est amuïe depuis le XIII^e siècle, de manière que, abstraction faite des cas qui viennent d'être signalés, la flexion du nominatif, en français, n'existe plus que sur le papier. Sous ce rapport, les parlers normands sont demeurés plus riches : les mots en *-el*, *-iaus* (§ 24) y conservent encore aujourd'hui la double forme : sing. *morsé*, plur. *morsyā*, *baté batyā*, *pyo (pellis) pyā*, *yo (aqua) yā* (I, § 163); viennent ensuite les mots en *-yé* : *pyé*, plur. *pī*, *pumyé pumī* (I, § 178) dans le Bessin; *be byau*, *kuté kutyau* à Cherbourg. A La Hague, *-r* s'amuït, tandis que *-rs* se réduit à *-r* : de là *me (mare)*, plur. *mer*, *ve ver*, *še šer*, *trežó trežór*, *vòol volòr*, *sö sör* etc., et aussi *žēnue (genou) žēniēr*, *üē (œil) üēr*, *glayö glayòr* et autres exemples. — En a.-franç. déjà, les pluriels en *-a* ne sont pas nombreux. Il faut citer, comme exemples, *arme* Gaydon 6913, *brace*, *doie* (en lat. vulg. *digita*), *charre*, *coute* (**cubita*), *membre*, *paire*, *boelle*, *ossemente*, *choussemente*, *pree*, *leigne*, *vaisselle*, *aumaille*, *sestiere*. Plus fréquente est la forme en *-as* : *doies* Gayd. 6651, *dones*, *osses*, *uises*, *genouilles*, *signes* chez Grégoire, *sestieres* Joinv., etc. Toutes ces formes se rencontrent aussi, employées comme de vrais singuliers, dans un sens collectif; puis leur finale les a fait considérer comme des (55) féminins, et c'est avec ce genre qu'elles ont persisté, en partie, jusqu'à nos jours (cf. § 54). — Sur le traitement des consonnes devant *-s* en PROVENÇAL, v. § 24. A l'heure actuelle, quelques dialectes offrent, entre les deux nombres, une distinction un peu plus accentuée encore qu'en français : ainsi, dans la vallée de la Drôme, les mots en *-á(l)* forment leur pluriel en *-aus* : *ženerá -aus*; *-e(l) = -eus* : *ousé -eus*; *-e(l) = -eis* : *arté -eis*; *+re = -reis* : *òbre -eis*. Donc les oxytons allongent leur voyelle tonique;

mais les mots à finale consonnantique et les paroxytons en -i sont dépourvus de flexion. Des phénomènes semblables se rencontrent en Limousin : là aussi la voyelle s'allonge devant -s primitive; sinon, elle s'abrège : *fi fi*, *vezi vezi*, *vikári vikári*, *nebù nebù*, *nù nù*, *prā prā*, *pē pē*, *grū grū*; -e devient -ei : *aubre aubrei*, *turtre turtrei*, *éndre* (franç. *endroit*) *éndrei*, *vále* (franç. *valet*) *valei*, *sekre sekrei*. Des mots en -ice devraient avoir -i au singulier aussi bien qu'au pluriel, mais ils ont suivi l'exemple de la catégorie précédente; de là donc vient que, sur le modèle de *fi* : *fi*, l'on a aujourd'hui *berbi* : *berbi* à la place de **berbi* : *berbi*; partant, on trouve aussi *perdrī*, puis *duzi* de *duzil* au lieu de *duzi* (cf. *fi*), *pū* (*puteus*) : *pū*. Nous arrivons aux noms primitivement indéclinables (§ 48) : depuis le XII^e siècle, ils forment leur pluriel au moyen de la voyelle disjonctive : *corsés* B. C. 99, 45, a. 1178, *husses* Cart. Milh. 1828, *uzés* Ev. Nic. 802, etc.; cf. Leys II, 160, où sont cités *asses*, *basses*, *brasses*, *cazes*, *classes*, *grasses*, *glassés*, *lassés*, *mazes*, *vazes*, *passes*... *graciozes* et autres exemples, tandis que *vozes*, *nozes*, *dozes* sont des formes purement dialectales, et que *temps*, *pros*, *repaus* ne forment pas leur pluriel en -es. Cf. encore aujourd'hui *kros krosés*, *grūs grüssés* à Queyras, *pes pesés* dans le Rouergue, et *furnizé* (§ 17), qui doit provenir de *furniz-es*. C'est aussi la marche suivie par le catalan : *cors corsés* Tund. 327, 11, *brasses* 7 Sages 1979, *presés* 1272; puis vient aussi *falsos* 845; ces dernières formes en *o*, modelées sur l'espagnol, sont fréquentes à partir du XV^e siècle. De plus, on peut encore signaler, en provençal, les pluriels en -i dans l'intérieur de la phrase (I, § 627), et l'a.-prov. *pimen*, plur. *pimentas* B. D. 81, 16 et 25; 82, 9 et 10, 11, etc. — Les parlers français du Sud-Est ont presque partout abandonné la flexion; pourtant, aux Fourgs, le pluriel des substantifs à finale vocalique (en -o § 35) est en -e. Mentionnons encore l'a.-lyonn. *chargiá* Doc. lyonn. IV, 84 à côté de *pleyés* IV, 37 (cf. I, § 266) et, de nos jours, à Celle di S. Vito *pya*, plur. *pij*, d'où *ya* (*auf*), plur. *ij*. Au contraire, le CATALAN maintient l'-s, conserve devant lui l'-n, qui tombe lorsqu'elle termine immédiatement le mot : *oma omans*, *siuró siuróns* et, sur ces formes, crée *lavó* (*labór-*), plur. *lavóns*. Le plus souvent, -l, -n prennent la place de -l, -ñ : ainsi *kavals*, *ans*; -t + s devient *dz* : *nabodz* et

entraîne une modification identique dans la finale des autres mots terminés par une explosive : *kadz* de *kap*, *žodz* de *žok*; *peis* issu de *peš*, *leis* de *leč* méritent aussi d'être signalés. De même qu'en provençal, *-rs* passe à *-s* : ainsi, en a.-cat., *caçado[r]* *caçados*; aujourd'hui *-r* a disparu au singulier. Cf. encore I, § 566.

§ 40. Aux radicaux en *-o* se rattachent encore les quelques masculins en *-a*, qui tous d'ailleurs sont d'origine plus récente et, généralement, grecque (*duca* = *δουκας*); car ceux qui sont anciens et populaires, ont suivi d'autres voies (v. § 18). Tandis que la flexion de ces masculins dans le domaine de l'*-s* ne présente aucune difficulté et qu'ils n'offrent pas non plus d'irrégularité en a.-franç. ni en prov. (§ 22), ils prennent, en Italie et en Roumanie, une position particulière. En ancien italien et, de nos jours encore, en lombard et en émilien, ils sont complètement indéclinables : *papa*, *duca*, *profeta* se trouvent donc au pluriel comme au singulier; mais, dans l'italien littéraire actuel, ils suivent la règle des autres masculins : *papi*, *duchi*, *profeti*, *collegghi*, *temi*, *drammi*. C'est aussi la règle du roumain : *popi*, *pași*, *papi*, *tali* etc. Dans la vallée de Gadera, *papeš* représente *papas* + l'*-i* des masculins. — Il est remarquable que, dans la vallée de la Drôme, où le pluriel des mots en *-o* est en *-ā* (§ 34), *papo* conserve son *-o* : *papo(s)*.

§ 41. La TROISIÈME CLASSE ROMANE correspond à la troisième du latin. Elle renferme en plus les mots en *-es* de la cinquième déclinaison latine, par ex. *fides*, et quelques autres termes en *-ies* qui n'ont point passé à *-ia* (§ 29). L'apport des autres classes a été peu considérable : cf. peut-être le roum. *vie* (*vinea*), *căldare*, *baie*, *foaie* (où *-e* est le produit phonétique de *-ia*), *carte* (qui s'explique comme l'ital. *arme*, *ale*, *redine*) (v. § 54). L'italien offre peu d'autres exemples. Le mot demi-savant *fime* s'est modelé sur d'autres en *-i]*me = *-i]*men; ainsi en est-il des formes vieilles *pome* et *fume*; *padrone*, qu'on relève déjà dans la basse latinité, a pris forme sur d'autres termes en *-one* = *-ō*, *-onis*; *carpine* aussi, *modine* et le vénéto-pad. *frassene* présentent une substitution de suffixe. Le lucq. *vespre* et le sard. *espe* au lieu de

vespa suivent *ape*. A mentionner en espagnol : *mal*, refait sur *bien*, *carpe*, *cobre*, *abedul* (I, § 312), *apóstol*, *ángel*, *don*, *capitan*, *capellan* et d'autres mots en *-an*, mais surtout des mots d'origine (57) française, tels que *monje*, *meje*, *golpe* etc. En portugais enfin, *-ano* devient *-ão* (I, § 400) ; cette forme se rattache donc également à cette classe, bien qu'au pluriel *-ãos* soit différent de *-ões*. — Rares ont donc été les passages de la deuxième à la troisième classe ; cependant, tantôt au pluriel, tantôt au singulier, elles se touchent de très près. Seul l'Ouest, y compris le sarde, les sépare bien nettement, tandis que l'Est, par suite de la transformation de *-ēs* en *-i*, confond les deux classes au pluriel. Toutefois, il subsiste encore une différence : les pluriels en *-a*, *-ora* proviennent très rarement de singuliers en *-e*. Les formes roumaines *sîngiurî* de *sînge*, *cârnurî* font partie des pluriels collectifs examinés au § 31 ; *numere*, plur. de *nume* en a.-roum., Cod. Vor. 1, 5 est un exemple à part. Quant à l'italien, si nous faisons abstraction du sicilien, qui offre des conditions particulières et où ce n'est qu'en donnant *-a* au pluriel qu'on a pu le différencier du singulier *-i* sorti de *-e*, nous n'avons eu à y signaler (§ 38) que de rares exemples de pluriels en *-a* et *-ora* avec singulier en *-e*. En français, en provençal et en rhétique, où tombent *-e* et *-o*, les deux classes se sont confondues également par voie phonétique, au singulier et à l'accus. plur. ; il en était résulté, dans les masculins, cette assimilation du nominatif de III au nominatif de II, phénomène dont il a été question au § 22. Or, la distinction d'après les genres qu'on observe ici, se rencontre également en Italie, c.-à-d. qu'au pluriel des féminins, *-e* prend la place de *-i*, ce qui l'assimile au pluriel des féminins en *-a*, mais supprime en même temps la flexion, en ce sens qu'au singulier *-e* est remplacé par *-a* (§ 29). Les limites de ce phénomène, dans le temps et dans l'espace, ne sont pas encore déterminées. Des formes de pluriel telles que *prece*, *face*, *merce*, *consorte*, *dape*, se trouvent chez Dante dans une proportion prédominante, mais pas exclusivement à la rime ; des prosateurs comme Cellini, et encore moins les divers chroniqueurs de Pise, de Sienne, etc., ne les ignorent pas. Les anciens textes de Gênes, Milan, Vérone, Venise les emploient également, et, de nos jours, l'existence en est attestée dans le parler populaire de la Toscane et dans le

(58) calabrais. En bolonais, elle l'est indirectement par les formes *maint*, plur. de *maint*, à côté de *dint*, plur. de *daint*, dont la seconde change *ai* en *i*, parce qu'elle se terminait autrefois en *-i*, tandis que la première conserve la voyelle accentuée parce qu'anciennement aussi son pluriel avait la même voyelle finale que son singulier. Outre l'Italie, le FRIOUL et le TYROL connaissent aussi ce phénomène, mais seulement en tant que, dans les masculins, la consonne finale se iotacise (§ 37); mais, dans les féminins, elle reste inaltérée : en Frioul *valls* à côté de *kavai*, en Tyrol *part* à côté de *det*; cf. aussi *mans* auprès de *añ* etc. — Il faut distinguer de cet *-e*, qui se présente seulement dans les féminins, l'*-e* propre à tous les substantifs de III en PADOUAN : cf. *bestiame*, *dente*, *vendaore*, *ordene* ou *capon*, *can*, *sponton* etc., avec la fonction de pluriels chez Ruzante, alors que les pluriels de II sont en *-i* : *timpi*, *caviggi*, *cuorni*, *cuorbi* etc. Il s'agit donc ici d'une transformation phonétique de *-es* en *-e*. Sur un mélange des deux classes, v. § 50.

§ 42. Au surplus, cette classe prête à peu de remarques, la plupart ayant déjà pu trouver place aux § 38 sqq. Seul l'OUEST réclame une attention particulière. Les mots à finale consonnantique forment leur pluriel en *-es* (I, § 312) : ainsi en esp. *señores*, *ciudades*; en port. *senhores* etc.; suivent la même règle, en espagnol, les mots terminés par une voyelle tonique ou une diphtongue : *jaballes*, *reyes*, de même *Dios*, plur. *Dioses*. En portugais, les mots en *-al* perdent leur *-l* au pluriel (I, § 457) : *caudal caudaes*, *sol soes*, *batel bateis*; de plus, on y fait une différence entre *-ão* = *-ane* et *-ão* = *-one* : *escrivães*, *corações*. Un redoublement curieux du signe de la pluralité apparaît dans quelques mots appartenant à la classe que nous étudions. En esp., comme pluriel de *maravedí*, outre *maravedis* ou *-dies*, se présente aussi *-dises*, forme où *-es* s'est donc uni une seconde fois au pluriel, parce que la fusion de l'*-s* avec la voyelle accentuée du radical ne permettait plus de sentir cette consonne comme finale plurielle. C'est par le même procédé qu'on forme, à Bogotá, *pieses* de *pié*, *ajises* de *aji*, en portugais : *pozes* de *po* (*pulvus*), *nozes* de *no* (*nodus*), *filhozes* de *filhó*, *boizes* de *boí*, anciennement *alvarazes* de *alvará*. En portugais, on peut encore citer *aranhol*

aranhōes, *anzol anzōes* (où la voyelle nasale de la première syllabe en a entraîné une autre dans la seconde), ainsi que la forme remarquable de l'a.-port. *berēēs* pour *herees* (I, § 569).

§ 43. Enfin la FLEXION IMPARISYLLABIQUE du latin aussi, indépendamment des neutres en *-ora* (§ 12), a laissé des traces encore assez nombreuses; et, sans tenir aucun compte des exemples fournis par le français et le provençal anciens (§ 23), bien des nominatifs mentionnés au § 4 présentent, au pluriel et, en roumain, au datif, la forme allongée du latin. *Homo homines* nommé-ment s'est conservé dans le roum. *om oamenī*, le rhét. *um umens*, l'ital. *uomo uomini*, et encore dans le français *on* à côté de *homme*. Puis le ROUMAIN connaît *oaspe oaspeți*, *jude judeci* Cod. Schei. 82, 12; 86, 6, *cap capete*, *sor* ou *soră*, dat. sing., nom. plur. *suróri*, par analogie *nor nora nuróri*, *tată tătini* Cod. Vor. et, par imitation de ce dernier cas, *mumă mumini*. Une place à part revient au datif *frăține*, de *frate*, avec son étrange suffixe. Outre *um umens*, le RHÉTIQUE conserve le pluriel *lendens* à côté de *lens*, au sing. **lend*, forme dont anciennement peut-être d'autres encore, primitivement neutres, ont subi le sort, de manière que *leug (locus)*, en obw., a reçu un pluriel *lögens*; il existe, de plus, quelques masculins en *-uns* : en obw. *matt mattuns*, à Greden *muttons*, en obw. *babuns* (ancêtres), *fradluns* (frères et sœurs), à Greden *fiõns*, *neviõõns* (fiancés), et les féminins cités au § 18; viennent ensuite à l'Abbaye *so (soror)*, au plur. *sorıs*, et aussi en rov. et en dign. *sor*, au plur. *sorıire*, à côté du sing. *sorura* il est vrai. — Des textes anciens de l'Engadine connaissent aussi *pchiēder pchiaduors*.

Sur *lögens*, cf. ASCOLI, Arch. Glott. VII, 442; sur les autres cas, cf. GARTNER, Rätor. Gramm., § 107. *Capera* aussi, Cron. Aqu. LXVI, doit se lire *capeta*.

b) La formation interne du pluriel.

§ 44. La formation du pluriel par inflexion (Umlaut) est d'autant plus en faveur que le développement de la voyelle tonique est plus puissamment conditionné par la finale. En vertu de cette loi, l'espagnol est ici hors de cause, aussi bien que le français; dans ce dernier pourtant, on serait en droit d'attendre au pluriel,

dans les masculins en ρ et ϵ , les finales u et i . Dans l'ancienne version provençale de Boèce, on rencontre *auxil* 226, exemple remarquable par son isolement et aussi par l'inflexion que ϵ aurait ici subie; mais peut-être sommes-nous en présence d'une simple faute de graphie. En revanche, le portugais attire notre attention avec ses mots en ρ ; le Nord et le Sud de l'Italie, la Rhétie et la Roumanie sont des régions tout particulièrement soumises à la loi de l'inflexion. Le plus souvent, elle n'atteint que les masculins, et en partie même les seuls radicaux en $-o$; elle touche à peine les féminins, sauf dans le roumain, auquel, par conséquent, revient la première place. On n'a pas affaire (60) partout à des phénomènes purement phonétiques, car souvent c'est plutôt l'apophonie qui a dépassé ses limites; mais où et quand cela s'est-il produit? C'est ce que, dans bien des cas, il est difficile de dire.

§ 45. En ROUMAIN se rencontrent les cas suivants :

- 1) $ea - \check{a}$: $\epsilon - e$ (I, § 83) : *creastă crește, teamă țeme*.
- 2) $ea - \check{a}$: $e - \check{i}$ (I, § 83) : *biserică bisericî, seară seri*.
- 3) $a - \check{a}$: $\epsilon - e$ (I, § 108) : *fată fețe, masă mese*.
- 4) $a - \check{a}$: $\acute{a} - \check{i}$ (I, § 108) : *pradă prăzi*.
- 5) $\acute{a} - (u)$: $e - \check{i}$ (I, § 108) : *făt feți, măs meși*.
- 6) $\epsilon - (u)$: $\epsilon - e$ (I, § 83) : *lemn lemne, semn semne*.
- 7) $\epsilon - e$: $\epsilon - \check{i}$ (I, § 83) : *lege legi, mușere mușeri*.
- 8) $o - (u)$: $oa - e$ (I, § 129) : *os oase, coii coae; om oamenî*.
- 9) $oa - e$: $o - \check{i}$ (I, § 129) : *floare flori, ploae ploî*.

Comme on a perdu depuis longtemps le sentiment de l'origine de l' a , qui est un e plus ancien dans 3) et 4), nous voyons les féminins à finale thématique primitive en a , non pas encore dans les plus anciens monuments linguistiques, mais graduellement à partir du XVII^e siècle, recevoir au pluriel un ϵ ou un \acute{a} , suivant le cas : cf. *fațe fețe, fașe feșe, barze berze, spată șpețe* etc.; *scară scări, carne cărnuri* etc.; cette inflexion se produit même, plus rarement il est vrai, dans des proparoxytons : *lacrămă, lăcrămî*. L'inflexion paraît avoir envahi complètement les pluriels en $-uri$. — Le traitement 5) s'applique également à $a - e$: *șarpe șerpi*. — Enfin *nîmăr* fait au pluriel *nîmere*, et de là *cîmetri* de

§ 45: 46. PLUR. AVEC INFLEXION EN ROUM. ET EN ITAL. SEPT. 67
cúmătru, sîmbete de *sîmbătă* etc. Naturellement *domn* a pour vocatif *doamne*.

Cf. LAMBRIOR, Rom. X, 361, TIKTIN, Zs. X, 249, 252, XII, 235, où l'on donne de plus longues listes des radicaux en *-a* qui reçoivent ou qui repoussent l'inflexion.

Les choses sont beaucoup plus simples en RHÉTIQUE. Nous avons ici : *ie* — (*u*) : *e* — (*o*)*s* et *ie* — *u* : *o* — (*o*)*s*, mais uniquement dans les mots originaires terminés en *-u* (I, § 152 et 186); ainsi l'on a *fier fers, sierf serfs, -i -els*; puis, conformément à cela, l'on trouve aussi *tiern, vierm* de *terns, verms*, mais *piäl piäls; lantsiel lantsouls, leug loks, kiern korns* et puis encore *kierp korps, diember dombers (numerus)*. Ce phénomène est particulier à l'Obwald, mais on constate dans le Tessin des cas analogues.

§ 46. EN ITALIE, la Toscane et la Sicile évitent l'inflexion; mais, à ces régions près, la péninsule presque entière la connaît. Au Nord, il faut distinguer deux courants qui se croisent. Autrefois en effet, au moyen âge, on rencontrait, en padouan, en véronais et en lombard, *e* — *i* devenant *i* — *i*, *o* — *i* devenant *u* — *i*; il n'y a, de ce phénomène, que de faibles traces dans le très ancien dialecte des îles vénitiennes : cf. *pelo pili, vero viri, fameggio famiggi, botton bottuni, lovo luvi* chez Ruzante, *negro nigri, pesse pissi, lovo luvi* chez Fra Giacomino, *desco dischi, pesce pisci, pollo pulli* chez Bonvesin. Or, tandis que les parlers actuels paraissent avoir délaissé complètement l'alternance *o* : *u* (voyez-en les dernières traces § 54), *-ell* : *-i* n'a pas seulement subsisté en milanais; mais, comme *e* entravé y avait été assimilé à *e* entravé (I, § 113), la transformation *-ell* : *-i* a passé également à l'ancien *-ell* : cf. *fradi* etc. Mais Vérone et, plus au Sud, Plaisance ne présentent plus rien d'analogue. Tout à fait indépendants des phénomènes précédemment examinés sont les changements de *e* — *o* en *ie* — *i*, de *o* — *e* en *uo* — *i* en ancien padouan : cf. *brespo briespi, ferro fierri, cerveggio cervieggi, core cuori* chez Ruzante, et, d'autre part, les modifications de *uo* — *o* en *uo* — *i*, p. ex. *cuorno cuorni*. Ainsi donc, *uo* du pluriel avait pour correspondant, au singulier, tantôt *o*, tantôt *uo*; il en résulta que, tout d'abord, *uo* au singulier apparut aussi à côté de *-e*, et que, *o* : *uo* cédant de plus en plus la place à *uo* : *uo*, *ie* : *ie* prit

également celle de *e* : *ie*. Déjà chez Ruzante, l'ancien état de choses est assez embrouillé, et, de nos jours, la diphtongue a vraiment pénétré partout. — Enfin, en tessinois, dans les masculins et les féminins de III, tout *e* se transforme, au pluriel, en *i*, *o* en *u* ou *ü*, *o* en *ö* : dans ce dernier cas, comme ces parlars pour le reste s'accordent avec le rhétique, on peut admettre que la formule *kor* : *kör* a été transmise à *körn* : *körn*, l'inverse donc du phénomène observé à Padoue. A Puschlav aussi, l'on trouve *o* : *ö* : cf. *mort mört*, et là aussi le fait n'est guère primitif. Vient ensuite *a* : *e* (de *ai* sans doute), une attraction par conséquent, ce qui nous mène aux plur. *caif*, *neit*, *poik*, *nöif*, *-ois*, *luif*, constatés à Varallo Sesia. Nous avons montré déjà (I, § 323) comment, dans le Tessin précisément, l'apophonie, franchissant ses limites, était devenue un facteur purement morphologique; à quoi il suffit d'ajouter qu'un nombre considérable de mots ayant *ε* anciennement, se soustraient encore à son action, p. ex. *dent*, *vedel*, *leč* etc. — En BOLONAIS, les faits se présentent encore une fois sous un aspect quelque peu différent. Ici, à l'origine, *ε* — *i* se change en *i*, *o* — *i* en *u*; *ε* — *i* en *ie*, *o* — *i* en *uo*. Mais ensuite *ε*, *o* libres se développent en *ai*, *au*; tout *ie* se change en *i*, *uo* en *u*; devant un groupe de consonnes, *i* devient *e*, *u* : *o*, et l'on arrive au résultat suivant :

anciennement <i>pero</i> : <i>p̄iri</i>	aujourd'hui <i>pair</i> : <i>p̄ir</i>
<i>fiore</i> : <i>fiuri</i>	<i>fiaur</i> : <i>fiür</i>
<i>ferro</i> : <i>fierri</i>	<i>fēr</i> : <i>f̄ir</i>
<i>tsoppo</i> : <i>tsuoppi</i>	<i>tsop</i> : <i>tsūp</i>
<i>peſce</i> : <i>pisci</i>	<i>peſs</i> : <i>peſs</i>
<i>mōstro</i> : <i>mustr̄i</i>	<i>mōster</i> : <i>moster</i> .

Le ROMAGNOL se comporte de la même manière; la règle fondamentale y était aussi *ε* : *i*, *o* : *u*; *ε* : *ie*, *o* : *uo*; dans la suite, il s'y produit des modifications tout à fait analogues aux précédentes et sur lesquelles ce n'est pas ici le lieu de s'étendre davantage. A remarquer seulement l'inflexion de *a* et *ä* sorti de *a* (I, § 228) également en *e*; l'action de l'*-i* est donc plus forte ici qu'en bolonais : cf. *tel til*, *nod nud*, *meral miral*, *peſtan peſtan* (de *pitan*), *pečč pečč*, *prū pre*, *gall gell*. — Tandis donc que, malgré la variété d'extension de l'apophonie, on rencontre pourtant, sur tout ce

vaste territoire compris entre les Alpes et l'Apennin, au moins quelques traits fondamentaux non interrompus, à savoir $\epsilon : i$, $\rho : u$, il semble que l'Émilie forme la limite absolue de l'apophonie. Elle ne réapparaît que dans les parlers romains, puis dans les Abruzzes, à Naples, à Tarente, en Calabre et à Noto; cependant le phénomène y réclame encore des recherches plus précises. Seuls donc, les dialectes les plus importants et les mieux décrits peuvent être pris en considération, et encore, sur le détail des limites, ne doit-on absolument rien préjuger. En un point, ces dialectes méridionaux présentent une différence tout à fait essentielle avec ceux du Nord : dans tous, ceux de Teramo et de Chieti exceptés, les seuls substantifs de la troisième classe méritent l'attention, parce que $-u$ exerce, sur la voyelle tonique, la même influence que $-i$; par conséquent, les substantifs de II ont la même voyelle aux deux nombres. Cette restriction faite et mise à part, partout nous trouvons $\epsilon : ie$ (à Alatri ϵ , à Teramo i), $\rho : uo$ (à Alatri ρ , à Teramo u , à Lecce ue); $\epsilon : i$, $\rho : u$, sauf à Lecce, en Calabre et à Noto, où ϵ passe toujours à i , ρ toujours à u . En revanche, une inflexion de a en ie , i est limitée aux Abruzzes; une autre de u en $ü$ n'existe même qu'à Chieti.

Donc :

Chieti	<i>peide</i> : <i>pidē</i>	<i>vāuvε</i> : <i>veüvε</i>	<i>peše</i> : <i>piše</i>	<i>krāučε</i> : <i>kreüče</i>	(63)
Teramo	<i>pāde</i> : <i>pidē</i>	<i>vovε</i> : <i>vuve</i>	<i>pāše</i> : <i>piše</i>	<i>krōčε</i> : <i>kruče</i>	
Alatri	<i>peđe</i> : <i>peđi</i>	<i>vovε</i> : <i>vovi</i>	<i>peše</i> : <i>piši</i>	<i>krōče</i> : <i>kruči</i>	
Campobasso	<i>peđe</i> : <i>piđe</i>	<i>vovε</i> : <i>vuovε</i>	<i>peše</i> : <i>piše</i>	<i>krōučε</i> : <i>kruče</i>	
Naples	<i>perε</i> : <i>piere</i>	<i>voyε</i> : <i>vuoyε</i>	<i>peše</i> : <i>piše</i>	<i>krōčε</i> : <i>kruče</i>	
Lecce	<i>pede</i> : <i>piedi</i>	<i>oe</i> : <i>uei</i>	<i>piše</i> : <i>piši</i>	<i>kruče</i> : <i>kruči</i>	
Calabre	<i>pede</i> : <i>piedi</i>	<i>voi</i> : <i>vuoi</i>	<i>piše</i> : <i>piši</i>	<i>kruče</i> : <i>kruči</i>	
Noto	<i>peđi</i> : <i>peđi</i>	<i>bovi</i> : <i>buovi</i>	<i>piši</i> : <i>piši</i>	<i>kruči</i> : <i>kruči</i>	

Ajoutez donc encore *frate* : *frite* à Chieti, Teramo, *meure* : *meüre* à Chieti. Lorsque $-u$ exige une voyelle tonique autre que $-a$ (I, §81, 129), il se produit naturellement aussi une apophonie dans les substantifs qui forment leur pluriel en $-a$ (§ 38) : ainsi, p. ex., à Campobasso *pire* : *pera*, à Naples *furne* : *forna* etc. Cf. encore § 50. — A ces régions, l'on peut joindre Veglia, sur la rive opposée de la mer Adriatique, avec *yan yein* (*anni*), *kuon*

kuini (cani), deklo (digitulus) dakli (avec *a* venu de *i*, I, § 78), *yultro yiltri (altri)*.

Cf. surtout C. SALVIONI, *Effetti dell' -i sulla tonica*, Arch. Glott. IX, 235-248 et C. DE LOLLIS, *Dell' influsso dell' -i o del -j postonico sulla vocale accentata in qualche dialetto abruzzese*, Arch. Glott. XII, 1-23.

Une alternance vocalique, mais due à d'autres raisons, se présente aussi dans les deux mots toscans : *dio dei* et *bue buoi* ; sur le second, v. I, § 279 ; *dei* est un simple latinisme.

§ 47. En PORTUGAIS enfin, les masculins pourvus d' ϱ en latin vulgaire, ont ϱ au singulier, ρ au pluriel (I, § 186) : ainsi *ovo ovos, fero feros, tero teros, fogo fogos, folho folhos, corno cornos, herto hertos, corpo corpos* etc., puis encore, sur ce modèle : *ferno fernos, traco tracos, estejo estojos, adorno adornos*. L'inverse (ϱ de ρ) se produit parfois au pluriel : *sogros* à côté de *sogros, tamos, tonos*, surtout dans les substantifs post-verbaux : *anjos arrojos, embonos, encostas, endossos* etc. Beaucoup de dialectes, p. ex. celui du Nord de Bragance, ne connaissent généralement pas l'alternance vocalique, mais conservent ϱ également au singulier.

Cf. une longue liste de pluriels qui admettent ou rejettent l'apophonie dans CORNU, Grundriss, p. 790 sq.

(64)

3. Mots indéclinables.

§ 48. Toutes les langues romanes possèdent des mots qui ne font aucune distinction entre le singulier et le pluriel. En français, le nombre des substantifs à flexion réelle va diminuant de plus en plus : on l'a dit mainte fois déjà ; et en Italie, lorsque les finales tombent (I, § 315), les mots à radical en *i*, presque toujours ceux qui l'ont en *u* et, sur un territoire un peu moins étendu, ceux qui l'ont en *a*, peuvent ne pas distinguer les deux nombres. Mais les langues à flexion même connaissent quelques substantifs qui n'ont qu'une forme pour les deux nombres. Parmi eux, il faut citer d'abord *manus*, dont l'ancien pluriel *manūs* se présente en ancien roumain sous la forme *mânũ* (encore dans Dosoft. 8, 7), en ancien italien souvent sous celle de *mano*, et dont la persistance est attestée par le roumain dialectal *mîn*, le sic. et le calabr. *manu*. A part ce

mot, le ROUMAIN n'a de remarquable que *nume*, auquel sont à joindre, en ancien roumain, *măduo*, *văduo*, *piuo*, *rouo* (*ros*), *auo* etc. (§ 31). — Du RHÉTIQUE, c'est ici le lieu de mentionner les neutres en *-s*, à quelques exceptions près (§ 10), et puis en général les noms en *-s*. — L'ITALIEN, sous ce rapport, est plus riche : actuellement encore, aucun oxyton n'y a de pluriel : *città*, *rè*, *virtù*; viennent ensuite les noms terminés en *-i* : *crisi*, en *-ie* : *specie*, et par une consonne : *lapis*. Mentionnons aussi les masculins en *-a* (§ 40) et encore, outre *manus* signalé ci-dessus, les formes de l'a.-napol. *fico*, Reg. San. 187, du calabr. *fiku*, auxquelles se rattachent ensuite *suoru* de *soro(r)*, au plur. *suoru* en calabrais, *suor* en ancien siennois, et *capu(t)*, au plur. en calabr. *le kapu*; citons enfin les féminins en *-e* (v. § 41). Il y aurait encore des détails de toutes sortes à extraire des patois. En bolognaise, par exemple, *-a* tombe après les voyelles, et sa chute assimile la forme des singuliers *armunì*, *ka* (*casa*), *ko* (*coda*), *u* (*uva*) à celle du pluriel. Les masculins distinguent les nombres au moyen d'une inflexion (§ 46), mais les anciens neutres, terminés autrefois en *-e* (§ 38), ne peuvent s'infléchir et assimilent, par conséquent, après la chute de l'*-e*, la forme de leur pluriel à celle du singulier : *of*, *os* etc. — EN ANCIEN FRANÇAIS et EN PROVENÇAL, sont indéclinables également tous les mots finissant en *-z* et en *-s*, ét; avant tout, les neutres en *-s* (v. § 20); mais plus tard, comme on l'a montré au § 39, le provençal et le catalan ont aussi, dans ce cas, fait une distinction entre les deux nombres. — A L'OUEST enfin, les mots en *-ez*, *-es*, *-iz* atones sont privés de pluriel : en esp. *alferez* (cependant *alferezes* dans Cervantès, *Viaje del Parnaso* 7), *lunes*, *éxtasis*, en port. *simples*, *caes* (quai), *calis*, *ourives* (*aurifex*) etc. Sur l'anc. esp. *pechos*, *polvos* etc., v. § 15. — Une différence absolue existe entre tous ces cas et le suivant : il arrive que, sous l'influence des pluriels neutres en *-a*, des mots qui indiquent une mesure, unis à des noms de nombre, emploient également au pluriel la forme en *-a*, alors même qu'elle était originairement réservée au singulier, ou bien que des locutions comme *doa*, *tria*, *quattro bratsa* entraînent avec elles *un bratza* (une aune); c'est ce qui nous a valu, en milanaise, les termes indéclinables *bratsa*, *dida*, *para*, *lira*, de même en franç. *brasse*, en prov. *brassa*, en a.-franz. *coute*

(aune), en tessin. *šteira* (*sextaria*). Le second phénomène, nous le trouvons dans *fiada* (fois) : on dit, non seulement *una*, mais aussi *doa*, *cento fiada* dans l'ancien milanais, le padouan, le véronais, le vénitien et aussi dans le Sud ; *via* s'employait dans le même sens en ancien génois. Le nom de nombre exprime ici avec tant de vigueur l'idée de nombre et la signification du substantif qui l'accompagne est si faible par elle-même que ce dernier tombe presque au rang d'adverbe invariable. L'invariabilité peut même frapper aussi la forme du pluriel : *una fié* chez Ruzante et Giacomino. C'est par un procédé analogue qu'on trouve, chez Pateg, Uguçon et dans les anciens textes véronais, *tanto* réuni dans la même signification avec *do*, *cento* etc.

4. Échanges corrélatifs entre le singulier et le pluriel.

§ 49. Dans les pages qui précèdent, à plusieurs reprises on a constaté, entre les deux nombres, une différence tantôt plus grande, tantôt moindre portant sur la voyelle du radical ou sur la consonne finale et n'ayant qu'un rapport indirect avec la terminaison du pluriel. Déjà aussi l'on a signalé que, dans bien des cas, la langue s'efforce de faire disparaître de nouveau cette différence, le plus souvent en éliminant la forme du pluriel (cf., p. ex., § 39 et 43). Mais l'inverse peut se produire aussi : on peut, en se conformant à un type déjà existant, déterminer une différence en modifiant l'une des deux formes originellement semblables et, généralement alors, celle du pluriel reste intacte. Mainte fois déjà cette question a été également effleurée dans les pages précédentes, mais nous devons ici l'agiter encore une fois. Une nouvelle cause d'échange entre les deux nombres, c'est que l'un d'eux, à cause de son emploi plus fréquent ou presque exclusif, prend la place de l'autre ; et (66) c'est ainsi que, très souvent, nous retrouvons encore ici des pluriels originaires passés à l'état de singuliers. L'inverse se produit beaucoup plus rarement, et uniquement, à ce qu'il semble, dans des conditions bien déterminées. C'est par ces deux phénomènes, dont le second n'a qu'un rapport éloigné avec la flexion, que nous terminerons l'étude de celle-ci.

a. Formations corrélatives.

§ 50. L'assimilation peut s'exercer sur la finale consonnante ou, dans le domaine de l'alternance vocalique, sur la voyelle accentuée. Là où le pluriel se forme en *-i* (§ 35), le premier cas est particulièrement fréquent dans les mots à radical en *-c*, parmi lesquels ceux de II avaient au singulier une gutturale, au pluriel une palatale, tandis que ceux de III présentaient toujours une palatale. Il se produit alors une assimilation de III à II, surtout en ROUMAIN : sur le modèle de *buric* : *buricî*, *floc* : *flocî* etc., on y a formé *berbéc* pour *berbece* (*vervex*), *șoaric*, en mold. *judec* C. B. I, 286, *purec* (*pulex*), en macéd. *birbèk*, *sòriku*, *pántiku* et même *pesku* (*piscis*); puis, d'après *urzicî* : *urzică*, le macéd. forme aussi *forficî* : *forfikă*, le val. *fâlcî* : *falcă* (*falx*). De même, l'analogie de *porți* : *poartă* a fait donner à *nunți* (*nuptiae*) un nouveau singulier *nuntă*. Quant à *capet*, plur. *capete* (*capita*), il s'explique par l'exemple de *deget* : *degete*. Si la forme du pluriel s'est ici maintenue, en revanche elle a subi une transformation dans les pluriels en *-le* (§ 31) et dans ceux des mots à radical primitif en *-a* qui subissent l'apophonie (§ 45). — L'ITALIEN aussi présente des modifications analogues après les gutturales. A l'instar de *porco* : *porci*, la forme *sorco* s'est introduite à côté de *sorce*, *sorcio* (de *sorci*), et l'émil. *polag*, l'abruzz. *resekë* doivent se trouver dans le même rapport à l'égard respectivement du lomb., piém. *poles* (gond) et de *resex*. Inversement, *sorçe* : *surçe*, dans les Abruzzes, fait donner aux plur. *purçe*, *bufuce* des sing. *porçe*, *bufouçe* (*bifolco*) (cf. également le parm. *biolç*), et produit même *yunçe* (*giunco*); c'est par une analogie semblable qu'il faut expliquer le bergam. *medes* (*medico*). Faut-il aussi rattacher ici le piém. *pors* (*porco*) ou le placer plutôt au § 54? C'est une question qui reste ouverte, et qui se pose aussi pour le mir. *brants*, le regg. *branç* (*rebbio*) à côté du bolon. *brank*. — Dans le vénit. *antiçi* = *antiqui* (de *antigo*), nous avons une reformation du pluriel sur le modèle de *amizi* : *amigo*. A l'instar de *-ajo* : *-ari* (§ 38), *romeo* (Ῥωμ.χιζζ) en a.-ital. présente couramment un plur. *romeri*. — En padouan, *-ano* se modifie en *-an*, *-one* et *-ones*

- (67) en *-on*, *-ane* et *-anes* en *-an* (cf. § 41). Ensuite la similitude de la finale au singulier a provoqué des confusions au pluriel : cf. chez Ruzante *bottuni*, *paruni* (en ital. *patroni*), à côté de la forme plus régulière *botton*, *paron*, et, inversement, *napolitan* auprès de *christiagni*. A *romeri* correspond, en milanais, *ebrell* remplaçant *ebre* (du plur. *ebrei*) par imitation de *kavei* : *kavell*. Peut-être est-ce ici le lieu de citer encore *homo*, qui se trouvait isolé avec son pluriel trisyllabique : il en est alors résulté que *uomo*, en ancien génois et, aujourd'hui encore, à Piazza Armerina et en piémontais, a reçu un pluriel *uomi*, ou bien que *uomini*, en calabrais, a provoqué la création d'un singulier *uominu*. Reste enfin à noter encore que, dans le Sud, l'alternance *o* : *u* (§ 46) a été introduite dans quelques mots à radical en *ū* : *polleççe* au lieu de *pulleççe* (*pulex*) existe en napolitain et en tarentin, correspondant à *pouçe*, *poğçe* des Abruzzes ; le napolitain connaît aussi *yodeççe* ; mais, contrairement à lui, le tarentin a *pertuso* : *pertosiri*, *piuno* (*pugnus*) : *pioniri*. — Quelque peu différent est le mode de formation du milan. *paisan* = *paesane*, *tosan* = **tosane* à côté de *paisā* = *paesani*. D'après les lois phonétiques, on attendrait, au féminin pluriel, aussi *paisā* ; mais le besoin d'éviter une confusion avec le masculin a rendu possible, semble-t-il, une action analogique du singulier *paisana* sur le pluriel, et le remplacement de **paisā* par *paisan* aurait ensuite fait donner à *tosan* la préférence sur **tosā*.

§ 51. Le RHÉTIQUE fournit moins à citer ; *diember*, *kierp*, *vierm*, *tiern* de l'Obwald sont déjà mentionnés au § 45 ; le cas est tout à fait le même dans *kiembel* (*cumulus*), *kierl* (*currulus*), *žierm* (*germen*). C'est peut-être ici le lieu de signaler aussi quelques échanges dans les consonnes finales. **Coccus* (en franç. *coq*) est en obw. *kiet*, en eng. *köt*, formes issues sans doute d'un pluriel *köts* : cf. l'eng. *buets*, venu de *buek* (bouc) (§ 37) ; il n'y aurait de ce fait que deux explications possibles : ou bien la forme de l'Obwald provient de l'engadin, ou bien l'Obwald aussi a connu jadis l'échange consonnantique *-k* : *-ts*. L'inverse se présente à Greden : *paluky* tient la place de *palude*, à cause sans doute de la conformité de pluriel entre *paluš* (cf. *pieš* = *pedes*) et *žueš*, au singulier *žuek* (*jocu*).

§ 52. Les cas analogues que présentent le FRANÇAIS et le PROVENÇAL : *romant, tirant, Normant, effort, muet, soif*, se trouvent déjà mentionnés § 24 et I, § 557; nous ajouterons *Dē de Dieus*, modelé sur *pe(l)* (I, § 278). *Duc* doit être, lui aussi, (68) une formation corrélativ; car *dux duce*, étant indéclinable, aurait donné *doiç*; néanmoins, la formation n'est pas d'une absolue transparence. Ne pouvant songer à une influence du germanique *hari-toga*, on devra prendre pour point de départ une forme savante *duc-s* (cf. *codec-s* § 4), qui aurait tout d'abord donné un cas oblique *duc*; puis, à l'instar de *sas* : *sac*, un nouveau nominatif *du-s* aurait pris naissance. Autres exemples encore : *bois* : *bois* au lieu de *bosc* etc., par l'influence de *bois* : *bois (buxu)* (v. I, § 470). Vient ensuite *cercueil*, de l'a.-franç. *sarquieu*, au plur. *sarquieux*, sur le modèle de *œil* : *yeux*. A signaler encore qu'en CATALAN *ome* : *omens*, *açe* : *açens* ont fait donner à *lume* un pluriel *lumens*, qui n'a pas de rapport avec le latin *lumina* (cf. aussi *lavons* § 39).

§ 53. L'apport du PORTUGAIS est très considérable. En premier lieu, les mots terminés par une voyelle nasale devaient à l'origine changer *-ão* en *-aos*, *-ãe* en *-aes*, *-em* en *-eis*, *-im* en *-inbes*, *-õe* en *-oes*, *-um* en *-ues*. Mais, de bonne heure, la nasale du singulier fut introduite dans la forme du pluriel; parfois aussi, par un procédé inverse, la voyelle orale du pluriel pénétra dans la forme du singulier : cf. *serão* et *serao* (soir), *anão* et *anao* (nain), *irmão* et *irmao* Sa Mir. 116, 417, *rabão* et *rabao*, *tavão* et *tavao* etc. Mais, dans *sarao* de *seranum*, la forme en *-ao* est habituellement employée. — Le développement phonétique, dans la suite, ayant réuni et confondu *-ão*, *-ãe* et *-õe* sous la forme *-ão* (I, § 400), la langue populaire, elle aussi, tend à unifier les formes du pluriel; c'est ainsi qu'on a *-ãos* ou *-ães* ou *-ões*. Il est vrai que, la plupart du temps, les grammairiens restent fidèles à la forme étymologique; cependant *serão* (*seranum*) devient toujours *serães*, et le parler populaire emploie, pêle-mêle, ces trois terminaisons. — Continuons nos observations : la différence entre *-al* et *-aes* etc. (§ 42) a disparu dans bien des dialectes, p. ex. dans ceux des Açores : par conformité avec le singulier, on y prononce *-ales* etc. La langue littéraire suit en partie une

voie opposée; elle forme le singulier sans *-l* : cf. *feijó*, aujourd'hui *feijão* (fève), *ilbó* (œillet), *terçó* (faucon), *linbó* et *linból* (ligneul). Il arrive que les doubles formes de pluriel en *-zes*, provenant de singuliers en *-ó* (§ 42), ont donné naissance à un nouveau singulier en *-ox* : cf. *piox* = en esp. *pihuela* (lien, chaîne), *ichox* à côté de *icho* (piège), *eirox* à côté de *eiró*, en galic. *eiroa* (anguille), etc. L'analogie entraîne l'alternance voca-
 (69) lique aussi par delà ses limites : *ρ* ancien et *ρ* ancien se confondant devant *-u*, l'exemple de *ovo* : *ovos* a fait donner à *forno* le pluriel *fornos* au lieu de *fornos*, et ainsi de suite (v. § 47). Terminons par la forme également remarquable *mel*, au plur. *melles*, qui représente exactement le radical latin *mell-*; mais en même temps nous avons aussi *meis*, formé à l'instar de *fiel* : *fieis* (*fidelis*), tandis que *fel* n'a que la seule forme *feis*.

b. Pluriel employé comme Singulier.

§ 54. Il existe des mots qui s'emploient de préférence au pluriel ou bien qui, grâce au sens collectif adopté par leur pluriel, appartiennent plutôt par là au singulier : aussi, quand leur terminaison au pluriel est identique à celle de quelque singulier, on peut les considérer comme appartenant à ce dernier nombre; c'est ainsi qu'ils perdent leur signification collective et se forment un nouveau pluriel. Tel est en partie le sort, à l'époque latine déjà, de bien des noms neutres; et ce qui facilitait ce changement, c'était l'identité de leur finale au pluriel (*-a*) avec la terminaison du féminin singulier de I. Voilà comment *arma -orum* devient *arma -ae* (armure, puis arme). Les cas les plus importants dont il s'agit ici sont *interanea* : en a.-franç. *entraigne*, en esp. *entraña*, et, d'après ce mot, **botella* (boyaux, intestins) : en a.-franç. *boelle*; *cerebella* : en sard. *karvedda*, en frioul. *serviele*, en franç. *cervelle*; *cilia* : en sard. *kidza*, en bergam. *seya*, en frioul. *seie*, en prov. *selha*, en esp. *ceja*, en port. *celha*; *corna* (bois du cerf, ramure) : en franç. *corne*, en esp. *cuerna*, en port. *corna*; *ilia* : en roum. *iie*, en obw. *ila*, en prov. *ilba*; *labia* : en ital. *labbia* (visage), en prov. *labia*; *labra* : en sard. *lara*, en bergam. *avra*, en prov. *laura*, en franç. *lèvre*; *ossa* (ossements) : en sard., catal. et prov. *ossa* (cf. S. D. 47, 1600 *ossa*, à côté de *os* 1593); *genucla* :

žanulla à Tavetsch (Grisons); *tempora* (tempe) : en sard. *trem̃pa* (joue); ailleurs, il s'est produit un changement de suffixe **tempula* : en roum. *timplă*, en alban. *tẽmbla*, en ital. *tempia*, en a.-franç. *temple*, en franç. mod. *tempe*; cf. encore *le templa* Rusio 75 et une forme rare **tempulu* : *lu tem̃plu* Rusio 97, en a.-franç. *li temple(s)* Rol. 1786, 2102, à côté de la forme plus fréquente *la temple*, qui est encore d'usage en normand, ou bien aussi avec le genre masculin *tāple*, et de même en prov. mod. *temple*; *folia* (feuillage, feuille) : en roum. *foaie*, en ital. *foglia*, en franç. *feuille*, en esp. *hoja*, en port. *folha*, et, par analogie avec ce mot, **rama* : en a.-franç. *raime*, forme encore usitée dans le Morvan, en ital., esp., port. et prov. *rama*. Viennent ensuite les noms des fruits : en ital. *pera*, *poma*, *ciliogia*, *mela*, en franç. *poire*, *poûme*, *cerise*, en esp. *pera*, *poma*, *cereza* etc., tous mots qui, dans leur emploi primitif de neutres pluriels, désignaient le produit total d'un arbre, et auxquels se rattache **fructa* (des fruits) : en ital. *frutta*, en a.-prov. *frucha* S. D. 229, 480, en bagn. *fruite*; *grana* : en ital., esp. *grana*, en port. *grã*, en franç. *graine*; **froudia*, modelé sur *folia* : en sard., apul. *frundza*, en roum. *frunzã*; *ligna* (bois de chauffage) : en ital. *legna*, en a.-franç. *legne*, encore usité dans les Ardennes et à Mons, en esp. *leña*, en prov. *lenba* (par imitation, *fusta* a pris aussi un sens collectif S. D. 366, 45, 10); *gramina* : en prov. *gramena*, en esp., port. *grama*; *vimina* (ouvrage tressé) : en bolon. *venna*, en bergam. *venna* (*e* venant de *i* I, § 39), en frioul. *vimine*, en galic. *vimia* à côté de *vimio*; *tufera*, forme sabellique du lat. *tubera* (I, § 19) : en franç. *truffe* et en vén. *tartufola*, en piém. *tartifla* (*i* = *ü* I, § 58), puis en ital. *tubera*, en port. *tubara*; *animalia* : en franç. *aumaille* avec le sens collectif, mais ailleurs désignant plus souvent un seul individu : en eng. *limarğa*, en a.-esp. *animalia*, en port. *almalha* (génisse), en frioul. *mahe* (serpent), en ital. méridional *armalia* chez Rusio 143, qui traduit ainsi *animal*; *pecora* : en ital. *pecora* (dont le développement n'est pas populaire), en lomb. *pegora*, en misox. *peira*, en frioul. *piore*, en roum. *păcure*, employé comme pluriel seulement; *villora* : en andal. *vellora* (flocon); aussi l'a.-franç. *viaure* (§ 10), en dépit de son genre masculin, a-t-il peut-être pour base le pluriel; *ova* (œuf de poisson) : en esp. *hueva*, en port. *ova*; *retia* (la totalité

des filets lancés) : en ital. *rezza*, en sic. *rittisa*; *vela* (voilure, voile) : en ital., esp. *vela*, en franç. *voile*; *ostia* : en roum. *ușă*; *claustra* : en eng. *klostra*, en ital. *chiostra*, en a.-esp. *claustra*, en a.-franç. *cloistre*, du genre fém.; *prata* : en a.-franç. *prée* et *pré* à la fois, en béarn. *prat* (*prée*), à côté de *prade* (*prairie*); *stabula* : en franç. *étable*, en majorq. *establa*; *signa* : en esp. *seña*, en port. *senha* et *sina*; *insignia* : en ital. *insegna*, en franç. *enseigne*, en esp. *enseña*; *vascella* : en franç. *vaisselle*; *canistra* : en ital. *canestra*, en esp. *canasta*; *gremia* : en ital. *gregna*; *fenisicia* : en ital. *seccia*; *biblia* : en ital. *bibbia* etc.; *cantica* : en roum. *cântecă*, en ital., esp., port. *cantica*; *bisaccia* : en franç. *besace*, en esp. *bezaza*, ainsi que **sacca* : en lyonn. *sași*, en saintong. *saš*; enfin *golfora*, employé par le géographe de Ravenne comme pluriel de *golfus* = *κόλπος* (I, § 17) : en franç. *gouffre*, et la forme remarquable *vera* : en roum. *vară*, en eng. *vaira*, en ital. *primavera*. A signaler ensuite d'assez nombreuses formations en *-menta* : en a.-franç. *chaussemente*, *ossemente*, en prov. aussi *vestimenta*, en esp. *cornamenta*, *herramienta*, *fundamienta*, *osamenta*, *vestimenta*, *pimienta*, *salpimienta*, en port. *cortimenta*; en frioul. *armente* (vache); en ital., esp. *tormenta*, en franç. *tourmente* et autres exemples; il existe aussi des formations en *-eta*, *-alia* etc. Un fait étonnant, c'est que l'Est de la France possède une série de ces collectifs qui font défaut au reste du pays : cf. le (71) lorr. *os* = *ossa*, *doj* = **digita* (§ 39), *öli* = *ostia*, *er* = *aera*, le morv. *dun* = *dona*, qui se trouve aussi dans la Tarentaise, le champ. *krih* (cheveu) = en quelque sorte **crinia* : cf. l'ital. *crina* p. 57, l'a.-franç. *crigne*. Cf. encore, à propos de *brachia* etc., § 48. — Le nombre des masculins et des féminins qui, du pluriel, ont passé au singulier, est de beaucoup moins considérable. *Scala ad vites* paraît avoir désigné, en latin vulgaire, un escalier tournant : ainsi s'expliquerait l'a.-franç. *viz*, le piém. *vis*, auquel nous donnons aussi un autre sens (cf. le dictionnaire s. v. *vis*). En italien, où *vites* était devenu *viti* (I, § 309), *vite* persiste également dans ce dernier sens. C'est par l'exclamation *laudes*, cri dont on saluait les empereurs à leur entrée, que s'explique l'a.-franç. *lox*. *Sortes*, désignant les dés et autres objets qu'on jette pour consulter le hasard, pourrait expliquer *sors* du piémontais et du vaudois. De même que le latin vulgaire fait

passer *arma -orum* à *arma -ae*, l'italien à son tour, à côté de *le arme*, présente aussi *le armi* (que Dante n'emploie qu'à la rime), puis *un'arme*; on trouve encore *ale* (usité au singulier dans le Purg. déjà 29, 109), et *redine* (rêne). C'est un cas tout à fait analogue que possède le roum. dans *imbrăcăminte*, *incălțăminte*, usités aujourd'hui comme fém. sing. — *Asparagi*, *fungi*, généralement employés au pluriel, apparaissent dans presque toute l'Italie sous la forme *sparaĝo*, *funĝo* au singulier. Ces deux mots, dont les voyelles finales persistent, auraient pu figurer au nombre des cas exposés au § 50, tandis que le mil. *sparaes* trouve aussi bien sa place ici. Peut-être serait-ce aussi celle du piém. *pors* (porc), du mil. *püy*, du mir. *pui* = *pulleu* avec la voyelle du pluriel ou même tout simplement = *pulli*, puis du parm. *kavil*, du tess. *kavi* (cf. le franç. *cheveu*, § 25), du bergam. *munes* (moine), de Celle de S. Vito *linsiĭ* (linceul).

Pour *gouffre*, cf. G. PARIS, Rom. XIX, 122, K. FRICK, Arch. lat. lex. VII, 443.

c. Singulier employé comme Pluriel.

§ 55. L'inverse peut aussi se présenter, qu'un singulier soit pris pour un pluriel collectif; il est alors absolument rangé parmi les pluriels, et donne naissance à un nouveau singulier. On peut regarder comme soumis à cette loi, en italien, les mots en *-e* et en *-a* et, déjà en latin vulgaire, ceux qui se terminent en *-a*. De fait, il existe une série d'exemples de ce genre : ainsi les formes ital. *le mascella* et *le ugna* déjà signalées au § 38, auxquelles il faut encore ajouter *le midolla*, au sing. *midollo*, correspondant à l'espagnol *meollo*, puis, en rhétique (§ 37) et dans d'autres parlers, des cas nombreux d'échange entre féminins en *-a* et masculins en *-o* (v. là-dessus § 376). L'esp. *pechos* : *pecho* (§ 10) trouvera aussi sa place ici. Nulle part encore, jusqu'à présent, on n'a signalé d'échange analogue entre singuliers en *-e* et pluriels en *-e*; ce phénomène d'ailleurs ne semble se présenter que très rarement. (72)

B. L'ADJECTIF

I. La Flexion.

§ 56. Les destinées des désinences casuelles sont, pour les adjectifs, les mêmes que pour les substantifs; seuls le neutre pluriel et le mot *vetus* appellent une observation spéciale. Celui-là ne s'est pas conservé à l'époque historique, ou plutôt *bonas* a pris la place de *bona* dans un temps où *membra* existait encore : ainsi s'expliquerait l'ital. *buone membra*. *Vetus* persiste dans sa forme neutre : en ital. *vioto*, d'après lequel on a fait un féminin nouveau : *vieta*, en afr. *vies* indéclinable, au fém. *viese* (§ 62). *Vetere* apparaît fréquemment dans les noms de lieux : en ital. *Cervetri* (à côté de *Orvieto*), en esp. *Murviedro*; puis anciennement, dans le véronais, le milanais, le génois et le provençal, on le trouve joint à *testamento*; isolé, il n'existe que dans le frioul. *vieri*, l'a.-vén. *viero*, *viaro*, le bergam. *éder*, l'a.-port. *vedro*. C'est encore ici le lieu de signaler quelques cas d'échange entre les désinences flexionnelles (cf. § 13). Le latin *praegnans* s'est correctement maintenu dans l'a.-franç. *pregnant*; à côté de cette forme, on trouve l'ital. *pregno -a*, le prov. *prenhs*, l'a.-franç. *preinz*, le port. *prenhe* (cf. l'esp. *preñ-tz* (grossesse), *preñ-ado*), dont la forme fondamentale paraît être **praegnīs* tiré de *praegnans* (= *praegnans* I, § 403 c). — En outre, l'a.-franç. *enrievre* et le roum. *rece* semblent être issus respectivement de *irreverē(n)s* et de *rece(n)s*.

Les parlers de la Gaule distinguent naturellement, pour l'adjectif comme pour le substantif, les deux cas, auxquels s'ajoute encore un neutre : *bon*, *bel*, *grant* etc. Le développement ultérieur en est tout à fait identique à celui des substantifs; c'est ainsi que nous avons également ici, d'une part *royal*, *gentil*, de l'autre *nouveau*, *mou*, *soûl* (cf. § 25). Dans *fol homme* et quelques autres locutions stéréotypées, *fol* se maintient plus longtemps; et ensuite, à l'instar des formes en *-u* et en *-l* de l'article, il est également employé ailleurs, devant les substantifs à initiale vocalique, mais pas devant les verbes : *fou est qui*. Sur le

patron des doubles formes *fou fol*, plus tard on a créé occasionnellement *mol* à côté de *mou*. De même, la distinction actuelle entre *beau* et *bel* n'est pas encore connue au xvi^e siècle. Si l'on voit *il a bel aller s'employer* concurremment avec *il a beau se taire*, l'introduction de l'-l semble bien avoir été provoquée par la voyelle initiale du mot suivant. Mais *le beau est accouplé avecques le bon* (La Boétie, cité par Littré) indique l'absence d'une règle stricte. *Philippe le bel*, *Charles le bel* présentent une graphie traditionnelle et, dans *cela est bel et bon* comme dans *bel et bien*, on reconnaît l'ancienne forme du neutre. Enfin le xvi^e siècle ne fait encore aucune distinction dans l'usage entre *vieux* et *vieil*; le parler populaire dans tous les temps préfère *vieux*, et *vieil* n'a, de nos jours, conservé encore un reste d'emploi que grâce à la locution consacrée *vieil homme*. — Après cela, le seul parler qui ait ici une importance spéciale, c'est le RHÉTIQUE OCCIDENTAL, et encore dans l'Obwald et le Niedwald uniquement, en ce sens qu'au masculin singulier, il y distingue rigoureusement l'adjectif ou participe attributif du prédicatif; la forme du premier se trouve à l'accusatif, celle du second au nominatif : p. ex. *purtau* (porté), mais *el veng purtaus* (il est porté), au neutre *ei veng purtau*; *ei staus*, mais *a klumau*; *ei sauns, trests, bials, buns*; *daventar vels*, mais *un um vel*; puis aussi *tener sarraus en, vesend el ton perderts bials a gratius* (= en le voyant si sage, beau et joli), phrase où l'adjectif prédicatif se rapporte à un accusatif. Au pluriel, au contraire, la seule forme en -s persiste à l'heure actuelle, sauf dans les participes faibles, dont le pluriel, lorsqu'il joue le rôle de prédicat, se termine en -ai : *semnai* (semés), tandis qu'on dira *ers semnaus* (champs ensemencés). Mais, dans l'ancien parler du Niedwald, les adjectifs et les participes forts ont également conservé le nominatif en -i : *sagiri, ledi, frestgi* et même *kuntentzi*, de *kuntenz* = *contentus*; *messi* etc. Le traitement d'un adjectif est appliqué à *basengs*, qui joue d'ordinaire le rôle de prédicat; mais alors il s'est arrêté dans son développement, de sorte qu'aujourd'hui l'on dit aussi *ver basengs* (avoir besoin). C'est aussi le rôle de *ei gis, ei vehü gis* dans l'Obwald. Parmi les autres nominatifs qui remplissent de même la fonction d'accusatif, il faut citer : *vangonz, fors* ou *fiers* (*fortis*), *mauls, kuntenz*, tandis que

parenz s'explique mieux par le pluriel *parentes*. Cf. encore *tissunz* etc., § 4.

Cf. ASCOLI, Arch. Glott. VII, 426-438.

- (74) Les parlers ÉMILIENS et PROVENÇAUX présentent dans les adjectifs une formation du pluriel différente de celle des substantifs. En Émilie, le pluriel des féminins se termine en *-i*, p. ex., en bolon., le fém. plur. *tresti, boni* à côté du masc. plur. *trest, bon* (cf. § 33 et § 95). En Provence, au contraire, ce sont les masculins qui ont emprunté l'*-i* à l'article *li* et à certains pronoms (cf. I, § 627). Quant à l'étendue du territoire occupé par cet *-i*, il faut encore ajouter, aux régions indiquées en cet endroit, le Dauphiné et le canton de Vaud : cf. en vaud. *li grandi turmönt* à côté de *li turmönt grant*. Un usage primitif a persisté à Guardia Piemontese (Calabre) dans *kānti lavuratur* à côté de *pok ġuorn(i)*.

Lorsque H. MORF, dans la Deutsche Litt.-Ztg. 1891, p. 989, me reproche de n'avoir pas cité (I, § 318 sqq.) le provençal parmi les parlers qui conservent l'*-i*, il part, semble-t-il, de l'idée que, dans tous les cas, l'*-i* est le descendant direct de l'*-i* latin ; mais autre est ma manière de voir : l'*-i* du prov. *beli* n'est pas plus en rapport direct avec celui du lat. *belli* que le *t* du franç. mod. *aime-t-il* avec celui du lat. *amat*, ou l'*-e* de *j'aime* avec l'*-o* de *amo*. Le provençal *beli* ou *amadi* ne doit pas être placé sur le même rang que l'obw. *amai* ; cela ressort notamment du fait suivant : en obw. aussi, l'*-i* de la 1^{re} pers. sing. parf., de *audī* et de *vigintī* se maintient encore plus longtemps (§ 150) qu'en provençal, où il est tombé de bonne heure, comme dans les substantifs. Or, on ne peut pas supposer un traitement spécial pour les adjectifs, et, de plus, les apparences et l'usage de Pral par comparaison avec celui de Guardia Piemontese montrent que l'*-i*, au cours des temps, passe à d'autres mots ; donc, la seule supposition possible est que cet *-i*, employé d'abord dans un petit nombre de cas particuliers, a trouvé place, peu à peu, dans la plupart ou même dans tous les adjectifs. Quels sont maintenant ces cas spéciaux ? Sont-ils toujours les mêmes ? Ces questions demandent encore des recherches minutieuses dans les textes. Pourtant le phénomène a dû commencer par l'article et continuer par *totti* et *tanti* : un fait le laisse supposer, c'est que nous constatons aussi en émilien une action analogue de l'article sur les adjectifs.

- § 57. Quelques adjectifs présentent une double forme, déterminée par la lettre initiale du mot qui les suit ou bien par leur place avant ou après le substantif. Des formes abrégées, usitées
- (75)

devant une initiale consonnantique, à l'exception de *-s* entravée, existent dans l'italien *bel, buon, gran, san*, l'espagnol *buen, gran, mal, primer, tercer, postrer, san*, le portugais *são, grão*. C'est un fait particulièrement notable que l'esp. emploie *gran* comme pluriel aussi, et *primer* aussi comme féminin. Cette dernière forme peut se comparer à l'esp. *sol*, à l'ital. *sol*, fréquemment usité, aux XVI^e et XVII^e siècles, à la place de *sola* (cf. également le prov. *una sol capela* Fierabr. 24, l'a.-franç. *por sol l'amistié* Rp. 72), ensuite à l'a.-franç. *pur* Auc. 24, 56, Rom. Past. II, 27, 19; toutefois, là-dessus comme sur *nu, plein* du franç. mod., la syntaxe reviendra plus tard. Puis seraient encore une fois à mentionner ici les mots franç. *beau bel* etc., qui ont été déjà discutés au § 56.

II. La Formation du Genre.

§ 58. Un fait d'une tout autre importance que la formation du pluriel, c'est la FORMATION DU GENRE. Le latin possède trois classes d'adjectifs, qui sont à triple genre : *bonus bona bonum*, à double genre : *grandis grande*, ou à genre unique : *ingens*. En roman, le neutre a disparu presque complètement; seuls l'ancien français, l'ancien provençal et le rhétique le conservent (comme la remarque en a déjà été faite au § 56), ne lui laissant que l'emploi de prédicat. Abstraction faite de cette exception, les trois classes devaient nécessairement se réduire à deux. Pour abréger, nous pourrions appeler la première flexible et la seconde, qui correspond à la seconde et à la troisième du latin, sera dite non-flexible : cf. le roum. *bun bună, dulce*, l'obw. *bun buna, gront*, l'ital. *buono buona, grande*, l'a.-franç. *bon bone, grant*, l'esp. *bueno buena, grande*. Mais partout apparaît, et en français moderne tout particulièrement, la tendance à faire passer la seconde classe dans la première; l'inverse se produit plus rarement.

§ 59. Comme adjectifs non-flexibles remplaçant des adjectifs latins en *-us, -a, -um*, le ROUMAIN ne connaît que *limpede*, de *limpidus, *limpidis*, où la finale s'est assimilée à la voyelle tonique (cf. le lat. *viridis* au lieu de **viridus*); il possède aussi

(76) *râpede*. L'ITALIEN n'offre non plus que de très rares exemples : *lente*, *sonnolente*, *macilente* et autres adjectifs en *-ente*, qui s'expliquent par la même assimilation que ci-dessus ou bien par un emprunt fait aux participes; viennent ensuite *malefice* (d'après *partefice*) et quelques autres. En FRANCE, les lois spéciales qui régissent les finales déterminent un état de choses essentiellement différent. La flexion y fait défaut à tous les adjectifs qui étaient primitivement accentués sur la syllabe antépénultième, *-u* dans ce cas passant, comme *-a*, à *-e* (I, § 313) : p. ex. en a.-franç. *rade*, *sade*, *malade*, *sauvage*, puis des termes savants tels que *triste*, *juste*, enfin une série d'exemples dont le masculin ne doit sa forme qu'au féminin (§ 63). Nous avons ensuite *antis*, qui a subi l'analogie de *vies* (§ 56). Mais, d'autre part, si les deux genres sont différenciés au nominatif, la remarque du § 21 relative aux substantifs ne s'applique qu'au nom. sing. fém. On a donc :

Sing. nom.	<i>granz</i>	<i>grant</i>
acc.	<i>grant</i>	<i>grant</i>
Plur. nom.	<i>grant</i>	<i>granz</i>
acc.	<i>granz</i>	<i>granz.</i>

En réalité donc, abstraction faite de ceux qui finissent en *-s*, *-z*, tous les adjectifs anciennement avaient une forme pour chaque genre au nominatif. Mais la perte de la déclinaison fit naturellement disparaître cette distinction. Les remarques du § 22 concernant les substantifs en *-er* s'appliquent aux adjectifs en *-er*. — Le provençal fait naturellement toujours *granz* au nom. sing. fém. — Dans l'ESPAGNOL et le PORTUGAIS, ce qu'on relève est également insignifiant : cf. l'esp. *sobez* de *sucidus* (I, § 67), *firme*, dont l'*f* attire aussi l'attention, *libre*, qui doit être un mot savant, le port. *cabrum*, *ovelhum*, *vacum*, qui ne s'emploie guère qu'uni à *gado* (troupeau), puis *ruim* et les formes étrangères *contente*, *livre*, *firme*; vient alors *só* (de *solo sola*) et l'a.-port. *ma*, usité pour les deux genres, mais seulement comme proclitique : *ma vizinho*, où *ma*, à la place de *mao*, doit être considéré comme une forme atone abrégée et, par conséquent, est analogue au *sol* etc. mentionné au § 57.

Cf. pour le port. CORNU, Grundriss I, 789 sq.; sur *ma*, cf. C. MICHAELIS, Misc. fil. 116, Rem. 5.

§ 60. Le procédé inverse est beaucoup plus fréquent ; c'est à peine, cependant, s'il est connu en ROUMAIN, où *greve* passa d'abord à *greá*, forme qui, considérée comme féminine, donna tout simplement naissance au masculin *greü* ; citons en outre *lin*, *trist*, *acru* et les mots savants *pedestru* et *hebet*. — Abstraction faite de *povero*, *allegro*, *leno*, *tristo*, répandus sur un vaste domaine et déjà connus en latin vulgaire, l'ITALIEN aussi restreint l'application de ce procédé à des adjectifs savants comme *rudo*, *sublimo*, *turpo* etc. (dont une partie aujourd'hui sont, à leur tour, vieillis) et à *agresto*, *alpestro*, *campestro*, ainsi qu'à quelques autres en *-est(r)o*, auxquels *rubesto*, *onesto* etc. ont servi de modèle. Il faut y ajouter encore *rovello*, formé à l'imitation de *novello* etc., *dolco* (§ 61) et *comuno*, terme vieilli et modelé sur *uno*. * *Pregne*, qui d'abord était un simple féminin, s'est transformé en *pregna*, auquel on a donné plus tard un nouveau masculin *pregno*. Il y aurait ensuite à mentionner encore *vieto* (§ 56) et *sezzo* de *setius*, au fém. *sezza*, qui sont d'une nature quelque peu différente. Les patois vont plus loin : lorsque les substantifs en *-e* prennent *-a* au féminin, à la rigueur aussi *-o* au masculin (§ 29), alors naturellement les adjectifs suivent la même règle que les substantifs. — Plus féconde en observations sera l'étude des langues de la péninsule IBÉRIQUE, où les adjectifs à finale consonnantique subissent la flexion : en esp. *francesa*, *alemana*, *española*, *montesa*, *señora*, *traidora*, *friona* (très froid), en port. *andaluza*, *portuguesa*, *hespanhola* (pourtant *reinol*), *amadora*, *compradora*, *senhora* (mais *cortex*, *montez*) ; l'ancien portugais emploie cependant encore *portuguez*, *senhor* etc. comme féminins. Puis nous avons encore les formes espagnoles *agro*, *rudo*, *tristo*, qui ne sont pas toutes populaires, les portugaises *agro*, *rudo* et *commum -ua* concurremment avec *commum*. — A ce groupe, qui est une assez fidèle image du latin, s'oppose maintenant le RHÉTIQUE OCCIDENTAL avec le LOMBARDE, et le FRANÇAIS. Dans le parler moderne de l'Obwald et dans l'Engadine, tous les adjectifs présentent la flexion : en eng. *verda*, *vardaiola*, *nöbla*, *mortela*, *duča*, *granda* etc. ; pourtant Zacharias de Salo connaît encore *gron* (cf. aussi la formation des adverbes). Le Tyrol également paraît suivre la même voie, tandis que le Frioul nous offre des féminins tels que *grif*, *verd*, *façil*, *real* et autres, à côté de *dolče*,

grande etc. A la Rhétie se rattache la Lombardie, et le FRANÇAIS actuel, avec la même conséquence, donne un féminin en *-e* à tout adjectif terminé par une consonne : *grande, verte, présente, folle* etc. Mais ce n'est que très lentement que s'est accomplie cette séparation bien tranchée des genres ; et même, à l'époque préhistorique, elle existe seulement pour *douce* et *-oise* = *-ensis*, ainsi que pour *folle, molle* et ne souffre pas d'exception dans ces mots ; en revanche, si l'on trouve *grande* Alexis 122 e, *verte* Rol. 1569, *brieve, ardante* et autres exemples chez Philippe de Thaon, *forte, sueve* dans le Psaut. d'Oxf., ce n'étaient que des formes isolées à côté de *grant, vert, brief* etc. Dès la période primitive, *dolente, rovente*, dus à l'analogie des adjectifs en *-entus, -a*, sont aussi seuls usités, et *présente* est de beaucoup la forme dominante. C'est d'abord dans le rôle de prédicat et dans celui d'adjectif attributif placé après le substantif que les formes nouvelles font leur apparition ; au contraire, quand l'adjectif précède le substantif, il conserve plus longtemps sa forme plus courte. *Grand* surtout, dans cette dernière position, est encore au xv^e siècle la forme de beaucoup la plus usitée ; mais, au demeurant, on peut fixer au xv^e siècle l'époque où l'usage moderne finit par prévaloir. Restent de l'époque ancienne : *grand'mère, grand'chose, grand-croix, grand'garde, grand'sœur* et autres locutions, *lettres royaux, ordonnances royaux, fonts baptismaux, elle se fait fort* et des adverbess tels que *prudemment*. — QUANT AU PROVENÇAL, on sait déjà, par le § 21, qu'au nom. sing. des adjectifs dépourvus de genre, une séparation semblable à celle du français est impossible. Mais, à cela près, nous y trouvons aussi, à l'origine déjà, *doussa, alegra, lena, paubra, comuna, dolenta*, puis aussi *graila, ruda, trista, folla, molla, -esa, -abla, nobla, -ibla, frebla*, et de bonne heure *cruela, forta, granda, manenta, valenta*. Le provençal moderne se comporte absolument comme le français, tandis que le catalan ne va pas de beaucoup aussi loin et conserve même au féminin *breu, gran* (à côté de *granda*), *moral* et bon nombre d'autres formes. Les dialectes du Sud-Est aussi obéissent naturellement à la tendance générale ; aussi s'étonne-t-on de rencontrer, à Montbéliard, *grā* employé comme féminin.

§ 61. Mais maintenant les rapports du féminin avec le mas-

culin dans les adjectifs à flexion sont bien loin d'avoir le caractère simple qu'on pourrait attendre de l'application de cette règle fondamentale : *-a* prend la place du latin *-e*, *-o*. Au contraire, il s'est produit des transformations phonétiques de toute espèce, dont une partie ont disparu à leur tour, grâce à des assimilations qui présentent, avec celles que nous avons exposées au § 50, une certaine parenté. Dans le cas présent aussi, les modifications portent soit sur la consonne finale du radical, soit sur la voyelle tonique. En ce qui concerne celle-là, on peut (cas plus apparenté avec la formation du pluriel qu'avec celle du genre) citer anticipativement l'italien *dolco* (donné pour sing. à *dolci* d'après le modèle *sporco sporci* et mots analogues) et aussi *bieco*, s'il se rattache à *bieci* = *blaesi*. Indépendamment de ce cas, il y a deux phénomènes à examiner. Le féminin se règle sur le masculin en ce qu'il adopte une forme qui n'est possible que dans les mots terminés en *-o*, ou bien c'est le masculin qui reçoit une forme de radical qui n'est vraiment régulière que dans les mots en *-a* : *longu* a donné *lonc* en a.-franç. et *longa* : *longe*; mais cette dernière forme a été remplacée par *longue*; elle conserve donc la gutturale justifiée par *-o*, mais non par *-a*. Procédé inverse : *largu* donne *larc* en a.-franç. et *larga* : *large*; mais ensuite la palatale du féminin passe aussi au masculin : *large*; par ce procédé, un adjectif primitivement pourvu de la flexion, s'en trouve dépourvu; c'est donc un phénomène qui va directement à l'encontre de celui que nous avons décrit au § 60. (79)

§ 62. La formation du FÉMININ D'APRÈS LE MASCULIN se pratique sur une grande échelle, principalement en français et en provençal. Mais ici, une nouvelle distinction s'impose : ou bien il a de tout temps existé un féminin, dont la forme subit alors une modification, ou bien *-e* s'adapte à une forme féminine semblable à la masculine, auquel cas la langue a naturellement plus de facilité à se servir du nouveau radical. Parmi les féminins modifiés se présente d'abord *malade* au lieu de **malate*, *volage* etc. au lieu de **volache* (cf. I, § 336), *longue* = l'ancien français et le saintongeais actuel *longe*, puis *antie* à côté de *antive* (*antiqua*), féminin de *anti* = *anticus* modelé sur *amie* = *ami*; *juive* de

juif (v. I, § 442); *pieuse* auprès de *pie*, de *pieus* = *pius*, d'après *-eus*, *-euse* de *-osus*, *-osa* (v. I, § 38). Voici, au contraire, des féminins refaits : *verte* (mais en bourg. *vord*), *baute* (en ital. *balda*) Palsgr. 340, *fraise* remplaçant *fraîche* Palsgr. 315, *vieste* dans des textes picards, fém. de *vies* (*vetus*), et, en conformité avec lui, *antise*, *crueuse* de *crueus* (*crudelis*), *voutie* de *voutis*, *faitie* de *faitis*, les deux dernières formes présupposant un masculin *vouti*, *faiti* : cf. *souri* p. 36. Au XVII^e siècle, on rencontre souvent *galande*, et aussi *chaland*, *chalande*, qu'on trouve encore aujourd'hui. A *verte* correspondent *grāto*, *grāte*, *grāt*, qui existent dans tout l'Est, depuis la Savoie jusqu'en Belgique, et *blō blôt* à Uriménil (Lorr.). A *soutius* = *subtilis* le picard donne un féminin *soutive*, parce que *-ivus*, au fém. *-iva*, y devient *-ius*, *-ive*. D'autre part, très nombreuses sont les modifications des adjectifs dans les parlers modernes du Nord-Est. A Mons, les adjectifs en *-r* modèlent leur féminin sur *mør mort*, *for fort* : cf. *mör* (*mür*) *mört* et, par le même procédé, *sürt* (*süre*), *dürt*, *nuart* (*noire*), (80) *ligert*, *meyört* (*meilleure*), en picard également *meyört*. Les adjectifs terminés par une voyelle ont adopté *-t* ou *-s* : en franç. *coi*, au fém. *coite* et de même en lorr. *nüt* (*nue*), *kriit*, en pic. *purit*, *guerit*, ou bien aussi en lorr. *krüs* (*crue*), à Saint-Hubert *bös* (*bue*), en saintong., pic., morv. *blös* (*bleue*) (cf., au sujet de ce *-t* et de cette *-s*, § 346). A *plenu* correspond, en Lorraine, le fém. *pyët*, à Seraing *plèt*, analogue à *kôtèt* (*contente*); au contraire, à Saint-Hubert, on a l'assimilation de *kôtèn* à *plèn*. — Les adjectifs en *-il* = *-iclu* forment leur féminin en *-ille* : de là vient également *vilhe* P. mor. 547, et *gentiy* à Saint-Hubert, et aussi *frailhe* P. mor. 428. Voici encore d'autres formations corrélatives tirées de parlers vivants : en morv. *šetit* (*chétive*), *žātīt*, *gat* (*gaie*) etc., à Montbéliard *bjōž* aussi, et encore, d'après *déliē*, l'intéressante forme *délière*. Dans les exemples qui précèdent, en dépit des remaniements, la distinction des deux genres a persisté; mais aussi, parfois il se produit une assimilation si puissante des deux genres que toute différence entre eux disparaît : c'est ainsi qu'en lorr. *kob* (*curtus*), *vah* (*viridis*), *düh*, *emeli* (*amarus*), *fiöli* (*ferus*) et, à Uriménil, aussi *tyehi* (*clarus*) ont remplacé **kot*, **vat*, **dür* etc., et c'est par là qu'on arrive à cette absence de flexion qui est le résultat du phénomène discuté dans

le paragraphe suivant. — Or, des faits semblables se constatent aussi en dehors du français, mais peut-être en proportion moins considérable. Ainsi, l'on dit en Béarn *blange* = *blanche* (parce qu'au masculin *-k* et *-g* se confondent sous la forme *-k*), mais à l'inverse *lonke* = *longue*. Voici d'autres exemples tirés du PROVENÇAL : *tebi, tebe* (*tepidus*) *tebio, tebo* ; *kube* (*cupidus*) *kubo* ; *ardit ardiço* formé d'après *dit diço, parié* (*pareil*) *pariero, žüziu* (*judaeus*) *žüziolo* refait sur *espanu espanolo, lis lisko* par imitation de *fres fresko* etc. ; *jayanda* fém. de *jayán* (*gigante*) Cart. Milh. 2433. — Dans le CATALAN parlé à Minorque, on remarque *ereva*, fém. de *ereu* = *herede*, formé sur le modèle de *katiu kativa*. — A ces cas, on peut encore rattacher les formes suivantes du DAUPHINOIS de Faeto et de Celle : *katę* (*calda*), *tartę, vertę, luortę, suortę, frayęte* (*frigida*), puis aussi *kritę* (*cruda*), auxquelles donc le français *verte* a servi presque régulièrement de type. — Dans le domaine RHÉTIQUE, l'Obwald présente les mots *forsa, kuntenza, purtonza* et autres semblables, qui sont intéressants en ce que l'*-a* se joint à la forme nominative d'un adjectif primitivement dépourvu de flexion.

§ 63. Comme formes de MASCULINS REFAITS SUR LES FÉMININS, l'a-franç. présente *antif* (à côté de *anti*, masc. de *antive*, créé sur le modèle de *vif, vive*), *farouche* (au lieu de **farouge* (I, § 336), le masculin n'étant presque pas en usage), puis alors *lâche* (à la place de **lais*), *louche, large*, tandis que *sec, frais*, moins éloignés de *sèche, fraîche*, persistent; il est vrai que la langue vulgaire connaît une forme *seš*. Il faut citer ensuite, à partir du XVI^e siècle, *chauve* (à côté duquel la langue du peuple place *sove* = *salvus*), *vide* (qui est un peu plus ancien et remplace l'a-franç. *vuit*), *roide* (au lieu de l'a.-franç. *roit*), *saure* (mais *hareng, bois saur*), *courbe, lisse* chez Paré, mais *lis* encore chez Rabelais et en a.-franç., puis les mots à demi ou tout à fait savants *honnête, triste*, rarement *honest, trist* en a.-franç.; *docile, facile, fertile, utile*, que les XVI^e et XVII^e siècles écrivaient encore sans *-e* comme on écrit de nos jours *vil, viril, puéril* etc.; *antique* à côté de *public, magnifique* (mais chez Palsgr. *magnific*), *rustique*, anciennement *rustic* etc. — Dans cette voie aussi, l'Est va plus loin : cf. le lorr. *lōš* au lieu de *lō, wet* (*wastus*), *soš* (*sec*), *froš*

(*frais*); à Mons *net, mol, lêt, pret*; à Saint-Hubert *vif* (cf. *nu nūf* = *novu nova*), *natif, mol*; à Montbéliard *save* (*salvus*), *beš* (*bassus*); aux Fourgs *sūdu* (*surdus*), formé sur *sudo* tenant la place de *su*; cf. aussi le morv. *börn* (*brun*); le poitev. *lod* (*lourd*), semblable au frib. *lordu*; le frib. aussi *rušu* = *raucus* remplaçant *ru*. Il en est autrement des formes franç. *brebaigne, ivrogne*, dont la première, par sa signification, était d'abord exclusivement féminine, et dont l'autre, à l'origine, était un nom abstrait (= ivresse), qui fut ensuite employé comme adjectif. Unies à des masculins, toutes deux peuvent recevoir une nouvelle forme, modelée sur *grifain grifaigne*: cf. en a.-franz. *brebain, ivroin*; et c'est par le même procédé que les mots savants *bénigne, maligne*, à partir du xvi^e siècle, ont acquis un masculin *bénin, malin*, formes qui paraissent strictement conformes aux lois phonétiques, tandis que *digne*, mot de même nature, ne subit pas de changement. Au demeurant, la transformation des deux adjectifs cités en dernier lieu était d'autant plus facile qu'au xvi^e siècle encore, ils étaient généralement prononcés *bénine, maline* (I, § 466); or cette prononciation les assimilait purement et simplement à *voisine*. Le xvi^e siècle ne recula pas même devant *sublin, marin*. — En PROVENÇAL, sont à mentionner : *tebes* (*tepidus*), *kubes* (*cupidus*); en catalan, par analogie avec *bo bona, sa sana*, nous avons *rotó, bla* au lieu de *roton, blan*, masculins de *rotona, blana* (-n venant de -nd I, § 497). — L'apport des autres langues est moins considérable : cf. pourtant, en istr., megl., le masc. plur. *greli, greliḱ*, dû à l'imitation du fém. plur. *grele* de *greá* (§ 31), en megl. *roiḷi* (*rei*) refait sur le fém. *rale*.

(82)

Cf. K. NYROP, *Adjektivernes konsbojning i de romanske Sprog*. Copenhague 1886, G. PARIS, Rom. XV, 437-443, qui fournissent de riches matériaux, surtout pour les langues littéraires; mais, pour les dialectes, il serait hautement désirable que l'on étudiat avec attention les croisements que nous sommes loin d'avoir épuisés dans les § 60-63; pour *siccus* spécialement, cf. GILLIÉRON, Rev. Pat. II, 32-35.

§ 64. Dans le cas où la nature de la voyelle tonique dépend de la voyelle finale du mot, on remarque naturellement, dans le passage du féminin au masculin, une modification de la première. Ce phénomène s'observe en roumain, en rhétique, en portu-

gais, dans l'italien du Centre et du Midi. Voici à cet égard les cas qu'il faut considérer :

ROUMAIN :

- e* — (*u*) : *ea* — *ă* : *des deasă, sec seacă* ;
ă — (*u*) : *a* — *ă* : *făt fată* ;
o — (*u*) : *oa* — *ă* : *gros groasă, roib roaibă*.

Des mots d'introduction récente comme *modern* et même *denn* (*dignus*) échappent à cette loi : au fém. *modernă, dennă*. Il faut encore mentionner ici le macéd. *nău nao* pour *nou nao* (*novu nova*), formé sur le modèle de *arău, arao* (*reu rea*). — En RHÉTIQUE aussi, l'on ne constate que de rares exemples :

- ie* — (*u*) : *e* — *a* : *yešter eštra* ;
ie — (*u*) : *o* — *a* : *nief nova*.

La forme prédicative du masculin correspond à celle du féminin : *esters, nofs*. Nous avons encore dans l'Obwald : *niert morta, mikiert makorta* (laid), *tsiep tsoppa* (boiteux) et alors, puisque *ie* est aussi la diphtongue de *ae*, la forme analogique *čiek čoka* (*caeca*). *Bi bialla* etc. présente un cas particulier. Cf. encore le tess. *vič vęga, miets medža, orb orba*. — D'autres lois expliquent *-ús, -ósa* dans la vallée de Gadera (v. I, § 140).

En ITALIEN, il faut surtout considérer d'une part les dialectes de Naples, de la Calabre, des Abruzzes, d'autre part celui de Padoue : ceux-là ont *i* — (*u*) : *e* — *a*, *ie* — (*u*) : *e* — *a*, *u* — (*u*) : *o* — *a*, *uo* — (*u*) : *o* — *a* ; celui-ci ne connaît que *uo* — *o* : *o* — *a*. Ainsi :

- Nap. *sikke sekka, -use -osa* ;
bielle bella, buone bona ;
 Lecc. *biellu bella, buenu bona* ;
 Campob. *bielle bella, buone bona*.

Tandis qu'ici l'alternance de la voyelle est encore rigoureusement observée, l'ancien padouan n'en présente plus que de faibles traces. C'est ainsi, p. ex., que Ruzante n'écrit que *nuovo* mais *nova* et *nuova*, *puoco poca* et *puoca*, *buona* et *bona*, *gruossa* et *grossa* etc. (cf. § 46). — Une intéressante formation est le tarent. *ńuro, ńora* (noir) de *ńturu ńeura* avec *u* provenant de *g*, puis *ńuru *ńura*, et ensuite le féminin analogique *ńora*. (83)

Le PORTUGAIS enfin ne connaît que $\varrho - o : \varrho, -a$, p. ex. *torto torta, morto morta, novo nova* etc., et aussi, conformément à cette loi, il substitue *-oso, -osa* à *-oso, -osa*. Ensuite on peut encore mentionner ici *sandeu sandia* (fou), *judeu judia*.

III. Le Comparatif.

§ 65. En s'efforçant de remplacer, par des périphrases plus claires, au moyen d'adverbes, les formes flexionnelles du COMPARATIF latin, le roman a presque complètement éliminé celles-ci. C'est ainsi que *plus* et *magis* servent à marquer un degré supérieur; parfois aussi, p. ex. en catalan, on emploie *melius* et d'autres particules encore, qui ressortent de la syntaxe. Quant à la répartition de *plus* et *magis*, le premier apparaît dans l'ital. *più*, le franç. *plus*, le rhét. *plü*, en outre à Queyras, dans le Velay, le Dauphiné et à Nice, Marseille, mais ici à côté de *mais*, enfin dans l'a.-port. *chus*; *magis* se trouve dans le roum. *mai*, le prov. *mais* (concurrentement avec *plus*), l'a.-franç. *mais*, le gasc. *mes*, le catal. *mai*, l'esp. *mas*, le port. *mais*.

§ 66. Parmi les COMPARATIFS ORGANIQUES, *melior* et *pejor*, *major* et *minor* se sont conservés partout, sauf en roumain; il en est de même des neutres *melius*, *pejus*, *majus*, *minus*, généralement employés comme adverbes. Cf.

	Lat.	MELIOR	PEJOR	MAJOR	MINOR
	Eng.	<i>melder</i>	<i>pir</i>	—	<i>mender</i>
	Ital.	<i>migliore</i>	<i>peggiore</i>	<i>maggiore</i>	<i>minore</i>
	Franç.	<i>meilleur</i>	<i>pire</i>	<i>maire</i>	<i>moindre</i>
	Esp.	<i>mejor</i>	<i>peor</i>	<i>mayor</i>	<i>menor</i>
	Port.	<i>melhor</i>	<i>peor</i>	<i>mór</i>	<i>menor.</i>
(84)	Lat.	MELIUS	PEJUS	MAJUS	MINUS
	Eng.	<i>me'l</i>	<i>pis</i>	—	<i>main</i>
	Ital.	<i>meglio</i>	<i>peggio</i>	<i>maggio</i>	<i>meno</i>
	Franç.	<i>mieux</i>	<i>pis</i>	—	<i>moins</i>
	Esp.	—	—	—	<i>ménos</i>
	Port.	—	—	—	<i>menos.</i>

Dans le RHÉTIQUE OCCIDENTAL, la conservation des anciens nominatifs est d'autant plus remarquable que le frioul. y oppose *miyôr*, *peyôr*; *máyor* semble faire défaut, *majus* a dû se confondre avec *magis*. — En ITALIE, *meglio* et *peggio* prennent de plus en plus la place des adjectifs, et même, dans le Sud, en Sicile et en Sardaigne, où *medzus* montre clairement qu'on n'est pas en présence de l'ancien nominatif *melior*, la substitution paraît complètement accomplie. Il en est de même dans le toscan vulgaire : c'est pourquoi Cavalcanti et Brunetto Latini déjà, Cellini ensuite, et aujourd'hui Manzoni et Massimo d'Azeglio, à leur tour dans la langue littéraire, emploient comme adjectifs les formes non-fléchies *meglio* et *peggio*; le Nord, en revanche, maintient plus fermement l'ancienne forme des adjectifs : cf. cependant *peço* Pateg 586, Uguç. 433, *meio* Uguç. 557, en vén. *pezo*, *meço*, en mir., parm. *mei*. — Les parlers de la FRANCE au moyen âge connaissent encore la flexion régulière : en a.-franç. *mieudre meillour*, *pire peour*, *maire maour*, *mendre menour* et formes correspondantes en provençal. Les représentants de *major*, abstraction faite de *vimaire* et de *maire*, qui est devenu substantif, ont complètement disparu. Parmi les formes neutres, le prov. *menhs*, déterminé par l'analogie de *mielhs*, est à noter. Mais, outre ceux-là, il se trouve encore une série d'autres comparatifs : ainsi en a.-franç. *graindre gregnour*, *geindre (junior) gignour*, *noandre noaillour*, ensuite ceux qui n'ont que la forme accusative : *hautour* (et *hautour* ?), *sordeiour*, *forçour*, *jouweignour* (qu'il ne faut pas confondre avec le gén. plur. *jovenour* du § 7, qui prend, en effet, parfois sa place, Wace, Rou III, 2531), enfin les remarquables formes *bellezour*, *bellissour*, celle-ci relevée dans les anciens documents picards. Comme neutres, il faut citer *sordoïs*, de *sordidius*, d'après lequel on a formé *emplois* et un mot dont on n'a pas jusqu'ici constaté d'exemple : *gençois*, au lieu de *genz*, d'où est dérivé le masculin *gencesor* Horn 147 C; ensuite *bellais* = **bellatius*. — Le provençal est plus riche encore : on y remarque d'abord, employés comme nom., *greuger*, *leuger* chez Uc Faidit, puis *laiger* (se rattachant à *lait*), *genser*, *sordeier*, *grueysser*, enfin *bellaire* = **bellatior*; citons encore *aussor*, *forsor*, *lonjor*, *nualhor*, *largor*, ce dernier avec la consonne finale du radical du positif. Dans la plupart de ces

mots, le neutre était identique au nom. sing. masc. du positif : *fortius* donnait *forz* aussi bien que *fortis*. Seul *sordeis* possédait une terminaison de comparatif nettement marquée : celle-ci ensuite fut ajoutée également à *forz* etc., d'où *forceis*, *genceis*, et, encore une fois avec la consonne du positif, *longueis*. Il faut noter encore que le français aussi conserve des traces d'un emploi de *mieus* aux divers genres; mais, à la différence de l'italien, il ne lui donne que la fonction de substantif : en a.-franç. *li mieus* (le meilleur), *des vaillanz et des mieus*, en franç. mod. encore dans la locution actuellement revenue à l'état fixe d'adverbe *des mieux*. — Enfin, en ESPAGNOL et en PORTUGAIS, les neutres ont disparu, à l'exception de *menos*, qui anciennement jouait aussi le rôle d'adjectif : en a.-esp. *las menos aves* (le plus petit nombre d'oiseaux) Caza 66, 27, en a.-port. *a menos parte* (la plus petite partie). A propos d'un emploi identique de *plus* ou, suivant la région, de *magis*, v. la syntaxe.

C'est par un procédé différent que s'opère, en français et en provençal, le passage des neutres ou des adverbes à l'emploi d'adjectifs des deux genres. Déjà le latin avait substitué *pluriores* à *plures*, et ce comparatif double, transporté sur le territoire gaulois, fut alors changé en *plusiores*, en a.-franç. *pluisour*, en a.-prov. *pluser*, d'où vient aussi l'a.-ital. *pluser*; et plus tard, au xvi^e siècle, sous l'influence des formes latines en *-ior*, il devint *plusieur*. C'est autrement que procèdent, à leur tour, certains dialectes du provençal moderne appartenant au domaine de *magis* (§ 65); ils ajoutent simplement à *mai(s)* la terminaison adjectivale du pluriel : en langued., au masc. *maise(s)*, au fém. *maisos*, et en querc., d'après une formation quelque peu différente, *maites maitos*. Enfin, il faut encore noter que, à Neuchâtel et sans doute ailleurs encore, *minor* devient *mêdro* et reçoit alors comme féminin *mêdra* (cf. § 60), et que, au même endroit, *pirç*, pris pour un fém., détermine un masc. *pi* sur le modèle de *fi firç* (*ferus*).

Sur *des mieux*, v. LITRÉ *mieux* 5, W. FÆRSTER dans Aiol 8147; sur l'a.-port. *menos*, v. K. MICHAELIS, Zs. V, 78. A. THOMAS, Rom. XIV, 574, XVII, 95-100, explique l'a.-franç. et le prov. *-eis* par un déplacement d'accent en lat. vulg. : *fort-i-us* à la place de *fortius*, mais sans établir la possibilité d'un pareil déplacement. A *sordidius* s'associe peut-être encore *ampli -ius* : SCHUCHARDT, Zs, XV, 239.

§ 67. C'est à peine s'il peut être question d'un SUPERLATIF organique en roman. Il est vrai que les formes en *-issimo* se rencontrent en grand nombre, surtout en italien; mais cette terminaison n'a été réintroduite dans la langue que par les savants: l'*i* représentant l'*i* latin en est la preuve; en outre, les formes irrégulières *optimus* etc. nous sont rarement parvenues sous leur aspect populaire. Néanmoins on peut relever, dans certaines langues romanes, une série de phénomènes remarquables. En ITALIEN, *menomo* présente une forme populaire; *ottimo*, *massimo*, *pessimo* aussi, malgré l'*i* post-tonique qui devrait être remplacé par *o* ou *a* (I, § 328), pourraient bien appartenir à l'ancien fonds de la langue; *-issimo* (dont le féminin *-issima*, en napol., s'est formé sur le modèle de *sikkë*, fém. *sekka*, v. § 64) s'attache également à *facile* et aux adjectifs en *-io*: *piissimo*, tandis que ceux en *-er* forment plutôt leur superlatif en *-errimo*: *miserrimo*, *celeberrimo*. Parfois, surtout dans les dialectes, un infixe s'intercale encore entre le radical et le suffixe: ainsi dans l'a.-napol. *bell-ed-issemo*, l'a.-vénit. *bel-et-issimo*, l'a.-pad. *bon-ett-issimo*, *cattiv-it-issemo*, *mal-et-in-issimo*, l'a.-véron. *grand-en-issimo*. En ANCIEN FRANÇAIS, on rencontre, quelquefois avec la signification du superlatif, le plus souvent avec celle du positif, *pesme*, *proisme*, *merme* (cf. encore aujourd'hui *moime* (cadet) dans le Morvan) et, seulement en composition avec *-ment*, *maïsmement*; on trouve aussi, surtout dans des traductions, *hautisme*, *fortisme*, *grandisme*, *bonisme*, *cherisme* etc., toutes formes qui ne tardèrent pas à disparaître. Au XVI^e siècle, *-issime*, venu d'Italie, s'introduit dans les titres: *révérendissime*, *illustrissime* etc., mais cet usage à son tour se perd rapidement (cf. encore *fourbissime* chez Molière). L'ancien provençal connaît les mêmes emplois que l'ancien français. — En ESPAGNE et en PORTUGAL plus clairement qu'en Italie, les superlatifs, rien que par leur forme, trahissent leur origine érudite: cf. l'esp. *óptimo*, *pésimo*, *májimo*, *mínimo*, *bónsimo*, *crudelísimo* (se rattachant à *cruel*), *amabilísimo*, le port. *optimo*, *pessimo*, *maximo*, *minimo*, *frigidíssimo* (à *frio*), *terribilíssimo* (à *terrível*), *malíssimo* (à *máio*), *amicíssimo* (à *amigo*) etc.

(87)

C. LES NOMS DE NOMBRE

§ 68. La flexion des noms de nombre est, comme en latin, très bornée. *Unus* est le seul aujourd'hui qui forme encore partout un féminin : cf. le roum. *un, una*, l'eng. *ün, üna*, l'ital., l'esp. *uno una*, le franç. *un une*, le port. *um uma*, tous réguliers à l'exception du portugais, où *una* aurait dû, en passant par *ũa*, devenir *ua* : cf. *lua* de *luna*. Il faut sans doute admettre que, sous l'influence du masculin, la voyelle nasale dans *ũa* se maintint d'abord, puis passa à la consonne nasale qui était la plus apparentée à la voyelle, c.-à-d. à *m* : cf. *-inha* de *-ia* (I, § 399). — En latin vulgaire déjà, *duo* avait cédé la place à *dui duos duae duas dua*, formes que le plus ancien roman surtout conserve encore : cf. I, § 279 et 280, et

Lat.	DUI	DUOS	DUAE	DUAS	DUA
Roum.	<i>doi</i>	—	—	—	<i>doaoă</i>
Eng.	—	<i>dus</i>	—	<i>duas</i>	<i>dua</i>
Ital.	<i>dui</i>	<i>duoi</i>	<i>due</i>	—	<i>dua</i>
A.-franç.	<i>dui</i>	<i>dous</i>	—	<i>doues</i>	<i>doue</i>
Esp.	—	<i>dos</i>	—	<i>duas</i>	—

La plus ancienne forme roum., qui figure dans le Cod. Vor., est *doo* 74, 13, qui remonte peut-être à *duas* ou *dua* (I, § 311) et qui vit encore dans l'istr. *do*; d'autre part, le macéd. *doauę* représente sans doute *duae*, et *doaoă* est formé de *do* augmenté de la désinence féminine *-ă*. — A côté du RHÉTIQUE OCCIDENTAL *dus*, le Centre et l'Est de la vallée de Munster présentent *dui, doi*; *dua* ne s'est maintenu qu'à l'Ouest et encore dans la seule locution *dua çien*. Dans l'ANCIEN ITALIEN, *duo* (qui doit être un latinisme), *dui, duoi, due, dua* s'emploient concurremment et sans distinction. Parmi ces formes, *due*, étant celle où le genre et le nombre étaient le moins sensibles, a seule été retenue. Mais nombre de dialectes distinguent encore les genres : cf. le mil. *dū do*, le piém. *doi doe*, l'a.-vénit. *doi doe*, au neutre *doa*, le bolon. *du dău*, le romagn. *du do* et, au Sud, le napol. *duyę doyę*. — En FRANÇAIS, *doues* est circonscrit dans l'Est et disparaît de

bonne heure. Au féminin, on conserve *dous* pour les deux cas; au masculin, on emploie au nom. *dui*, à l'acc. *dous*, jusqu'à ce que la ruine de la flexion à deux cas entraîne aussi la disparition de *dui*. Au contraire, le Sud-Est et le Sud, à l'exclusion de Nice, où *-as* devient *-i* (*dui* y représente donc le masculin et le féminin), ont conservé les deux genres : cf. le masc. *düi düs* en Gascogne et en Auvergne, le fém. gasc. *dües dibes* (donc avec la voyelle du masculin), ailleurs le masc. *du(s)*, le fém. *do(s)*, *duę(s)*, *dua(s)* etc. ; le poitevin aussi dit encore *du duę*; cf. ensuite le vaud. *düi, dua*, le vionn. *dü dawę*, le neuch. *douę* (mais, dans le pays de Vaud, nous retrouvons *dü düve*); cf. enfin l'a.-cat. *dus, dues, duges*, qui fait aussi *dosos* au masc. (cf. § 39); aujourd'hui cependant, il n'emploie que *dos* pour les deux genres. — A noter, dans le Morvan, la forme *dö(s)*, au fém. *döl*, qu'on dirait refaite sur *työ (talis)*, fém. *töl*. — L'ESPAGNOL aussi a laissé tomber *doas*, tandis que le PORTUGAIS persiste à faire usage de *dous duas*. (88)

§ 69. Il est resté moins de traces encore de la flexion du nombre trois. Le neutre *tria* apparaît dans l'eng. *traia* (I, § 277), le lucq., l'a.-lomb., l'a.-gén., l'émil. *treä*, l'a.-franç. *treie*, pour désigner le nombre trois au jeu de dés. Sur le modèle des pronoms (§ 76), on a créé à *tre* un masc. *tri* en lomb., en émil., en a.-vénit., et en a.-gén. un masc. *trei*, un fém. *tree*. En France, *tres, trois* au féminin reste invariable; au masculin, employé au nominatif, il perd son *-s* : en prov. *tre*, en a.-franç. *troi*. — Le VALAQUE présente une formation tout à fait récente dans *tustrele*, usité comme féminin de *tustrei* (tous trois) et formé à l'imitation de *mei, mele* (v. § 87).

§ 70. En ce qui regarde les nombres suivants, on constate dans le Forez une flexion du nombre quatre : masc. *katru*, fém. *katre*; quand les noms de nombre sont immédiatement suivis d'un substantif, certains documents anciens de l'Italie septentrionale, comme le Cod. Visc. Sforz., les munissent tous de la désinence *-i* du pluriel : *li seti pani, novi misi*, de même *li quatri guardian* Mon. Ant. — En franç. et en prov. anciens, vingt et cent, précédés d'un nombre inférieur, prennent dans

tous les cas la marque du pluriel; alors ils n'admettent pas d'-s au nom. masc. : v. pour le provençal le témoignage formel de Raimon Vidal 27, 7; cf. aussi le franç. mod. *vingt*, prononcé *vêt*, à côté de *quatre-vingts*, prononcé *katʁ vê*, où -ê représente -ints. D'autre part, *centum* en italien et en rhétique reste invariable, tandis que l'a.-gén. *duxenti*, *trexenti*, le tess. *dūžint*, *tražint* présentent la flexion du pluriel et que l'Espagne et le Portugal, en employant *doscientos -as*, *doscentos -as*, distinguent en outre les genres; cf. aussi le franç. mod. *deux cents*. Le roumain aussi dit *sută*, *doaoă sute*. Enfin, dans une partie du rhétique central et oriental, l'ancien pluriel neutre s'est généralisé, p. ex. *dožienta* à Forni.

§ 71. *Mille milia* ne paraît s'être maintenu nulle part sous sa double forme. C'est l'italien qui se montre le plus fidèle au latin avec *mille* au sing., *mila* au plur., au lieu de *miglia*, d'après l'analogie du singulier. L'Ouest ne connaît que la forme non-fléchie *mil*; le roumain n'emploie que *mie*, tiré de *milia*, mais qui a passé au singulier et revêtu dès lors une nouvelle forme de pluriel : *mii*. L'ancien provençal disait encore *mil*, mais *dos milia*, puis il a remplacé *milia* par *mila*, qui est aussi devenu, dans le provençal moderne, la forme du singulier. Le français se comporte de la même manière : anc. *mil*, plur. *mille*, mod. *mille* et l'an *mille* à côté de *mil sept cent*. D'ailleurs, de bonne heure déjà, il s'est produit une confusion : Alexis 119 e présente *mil*, le Chev. II. esp. 12292 *miles* employés comme formes du pluriel. La forme secondaire de l'a.-franç. *milie*, *mirie* doit être regardée comme une graphie littérale de *milia*. Enfin le frioulan ne connaît que *mil*; le Tyrol et les Grisons emploient en partie *mila*, en partie *mili*.

§ 72. On peut encore mentionner ici *ambo*, qui a dû recevoir, en latin vulgaire, la flexion *ambi ambae ambo*, d'où viennent l'a.-ital. *ambi ambe*, aujourd'hui hors d'usage, le roum. *îmbi îmbe*, l'esp. *ambos ambas*, le prov. *am am̄s ambas*, l'a.-franç. *am am̄s ambes*. Il s'unit volontiers à *duo* : en ital. *amendue*, *ambidue ambedue*, en a.-esp., où les deux éléments sont complètement séparés, *amos dos amas duas*, en a.-franç. *andui ansdous*

ambesdous. Plus tard, lorsque *dous* eut supplanté *doues*, on adopta aussi *ambesdous* et, dès lors, *ansdous* parfois au féminin, *ambesdous* parfois au masculin; et finalement on eut aussi, comme nom masc., *ambedui*. — Cf. encore, pour ce paragraphe, le chap. V.

D. LES PRONOMS

§ 73. Il y a deux façons d'exprimer la flexion des pronoms devant celle des substantifs : par la distinction de deux ou trois cas et par l'emploi de formes toniques et d'atones. Cette seconde distinction donne aux langues modernes un incontestable avantage sur le latin littéraire ; cependant il faut remarquer que déjà le latin vulgaire, au moins pour les possessifs, connaissait cette double série de formes. En ce qui concerne les cas, le génitif au singulier a totalement disparu ; au pluriel, en revanche, il s'est conservé, et cela avec la fonction du génitif dans le sarde *issoro*, avec celle du datif dans le roum. *lor*, l'ital. *loro*, le franç. *leur*. Il est difficile de justifier par la syntaxe ce changement de sens : on en trouve plutôt l'explication pure et simple dans la conformation du mot : *illoru*, grâce à sa forme plus pleine, se prêtait mieux que *illis* à l'emploi de tonique ; et cette dernière forme demeura exclusivement usitée comme atone. D'ailleurs les significations des pronoms ont subi aussi, en comparaison du latin, toute une série de modifications considérables ; mais la théorie des formes grammaticales n'a pas à s'en occuper. En outre, la formation du radical, ici plus que pour les autres parties variables du discours, a des points de contact avec la flexion, si bien qu'il n'est pas toujours possible de tracer une limite précise et que bien des questions ne seront discutées qu'au chap. VI, qui peut-être pourraient aussi bien être traitées ici déjà. Enfin les démonstratifs ont conservé, dans une proportion beaucoup plus considérable que les adjectifs (§ 56), une forme particulière du neutre, qui cependant, ne s'employant qu'au singulier, ne ressort pas de la flexion proprement dite. (90)

I. Les Pronoms Personnels.

1. Formes accentuées.

§ 74. A *ego* et *tu* s'ajoute pour la troisième personne *ille*, que les grammairiens romains déjà font figurer dans leurs paradigmes, mais qui plus tard, dans ce nouvel emploi, adopta quelques formes nouvelles, à savoir : au nom. masc. *illi* peut-être, et sûrement au gén. masc. *illujus*, au dat. masc. *illui* C. I. L. X, 2564, au dat. fém. *illaei*. Cette extension de formes est connue aussi de *ipse* (cf. *ipsujus* C. I. L. III, 2377) et de *iste* (cf. § 94). L'accord du roumain, de l'italien, du français et les exemples tirés d'inscriptions romaines et qu'il serait facile de multiplier, le montrent bien : il s'agit, en ce cas, de formations antérieures à la naissance des langues romanes et qui ont pu très bien se produire à une époque où subsistait encore le plus court des pronoms latins, celui dont *ille*, *iste*, *ipse* assumèrent plus tard les fonctions, c.-à.-d. *hic*. Ce *hi(c)*, gén. *hujus*, dat. *hui(c)*, tout (91) comme le relatif *qui cujus cui*, possédait une flexion claire, où le datif surtout convenait très bien pour remplacer *illi* dans les cas où l'on devait donner au pronom une énergie particulière. Mais le point où s'introduisit la formation nouvelle, ce dut être le nom. *isti(c)* à côté de *iste*, qui rimait avec *hi(c)*. Au dat. fém., nous trouvons, à l'époque latine déjà, *illae* pour *illi*, forme empruntée à la flexion des noms et qui avait pour but de distinguer les genres. Or, lorsque *illui* apparut à côté de *illi*, on semble avoir, en regardant *-i* comme un indispensable signe flexionnel, créé à *illae* un *illaei*. S'il est vrai qu'en regard de *illi* exista aussi *illo*, employé par Apulée, apol. 99, le rapport de cette forme avec *illui* pourrait même expliquer mieux encore la formation nouvelle *illaei*. Mais on ne peut pas dissimuler que les langues romanes ne fournissent aucun témoignage pour *illo*, mais bien pour *illi* et *illae* (cf. § 83). De là vient que l'existence de la forme reste encore douteuse. Le sarde remplace *ille* par *ipse*; c'est pourquoi il figure ci-dessous dans les mêmes listes. Ainsi :

Lat.	EGO	MIHI	ME	TU	TIBI	TE	NOS
Roum.	<i>eï</i>	<i>mie</i>	<i>mine</i>	<i>tu</i>	<i>tie</i>	<i>tine</i>	<i>noï</i>
Eng.	<i>eau</i>	<i>mi</i>	<i>me</i>	<i>tü</i>	<i>ti</i>	<i>te</i>	<i>nus</i>
Ital.	<i>io</i>	—	<i>me</i>	<i>tu</i>	—	<i>te</i>	<i>noi</i>
A.-Franç.	<i>jou</i>	<i>mi</i>	<i>moi</i>	<i>tu</i>	<i>ti</i>	<i>toi</i>	<i>nous</i>
Esp.	<i>yo</i>	<i>mí</i>	—	<i>tú</i>	<i>tí</i>	—	<i>nos</i>
Port.	<i>eu</i>	<i>mim</i>	—	<i>tu</i>	<i>ti</i>	—	<i>nos</i>
Sard.	<i>eo</i>	<i>mie</i>	<i>me</i>	<i>tue</i>	<i>tie</i>	<i>te</i>	<i>no(i)s.</i>

Lat.	ILLI	ILLUI	ILLU	ILLA	ILLAEI
Roum.	—	<i>lui</i>	<i>el</i>	<i>ia</i>	<i>eï</i>
Eng.	—	<i>li</i>	<i>el</i>	<i>ela</i>	—
Ital.	<i>egli</i>	<i>lui</i>	<i>ello</i>	<i>ella</i>	<i>lei</i>
A.-Franç.	<i>il</i>	<i>lui</i>	—	<i>ele</i>	<i>li</i>
Esp.	<i>él</i>	—	—	<i>ella</i>	—
Port.	<i>elle</i>	—	—	<i>ella</i>	—
Sard.	<i>isse</i>	—	<i>issu</i>	<i>issa</i>	—

Lat.	ILLI	ILLORU	ILLOS	ILLAE	ILLAS
Roum.	<i>eï</i>	<i>lor</i>	—	<i>ele</i>	—
Eng.	—	—	<i>elts</i>	—	<i>elēs</i>
Ital.	<i>egli</i>	<i>loro</i>	—	<i>elle</i>	—
A.-Franç.	<i>il</i>	<i>lour</i>	<i>eus</i>	—	<i>eles</i>
Esp.	—	—	<i>ellos</i>	—	<i>ellas</i>
Port.	—	—	<i>elles</i>	—	<i>ellas</i>
Sard.	—	<i>issoro</i>	<i>issos</i>	—	<i>issas.</i>

(92)

On applique généralement au pronom réfléchi *se* les mêmes flexions qu'à *me*, *te*, comme aussi à *vos* les mêmes qu'à *nos*. — Le nom. plur. *el*, absent dans l'Engadine, se trouve anciennement dans l'Obwald; on y rencontre aussi le nom. sing. *el*, qui correspond à l'ital. *egli*.

§ 75. *Ego*, qui vivrait encore, sous la forme *dego*, dans certains dialectes sardes, a été remplacé, dans le latin vulgaire déjà, par l'abréviation *eo* : c'est elle alors qui a donné naissance aux formes du roman, avec déplacement de l'accent en espagnol (I, § 598). En français, les plus anciens monuments présentent les formes *eo*, *io*, *eu*; mais on rencontre aussi *jo*, dans l'Alexis déjà,

plus tard *jou*. Notre *je* moderne, qui se montre déjà au XIII^e siècle, s'explique par son emploi d'atone; pour la forme voisine *jen*, cf. I, § 633. Au cas oblique, il se produit diverses modifications. Une distinction entre le datif et l'accusatif n'existe qu'en sarde avec le dat. *mie*, où l'on reconnaît sans peine *mibi*, l'acc. *me*, en roumain avec le dat. *mie*, l'acc. *mine*, et en rhétique avec le dat. (*a*)*mi*, l'acc. *me*. Ce *mi* doit aussi remonter à *mibi*; au contraire, la forme roum. *mie* fait plus de difficultés. Le macéd. dit (*a*) *nia*, dont l'*-a* doit être plus ancien que l'*-e* du roumain, qui se trouve expliqué I, § 311; mais, dans le roumain primitif *mi-a*, il faut peut-être voir un représentant de *me ad* ou *mi ad*, formé d'après *mecum*. L'accusatif *mine*, plus anciennement *mene*, doit avoir emprunté sa finale *-ne* à *cine* (§ 107). — Les autres langues ne connaissent qu'une seule forme, et c'est *mi* (= *mibi*) dans la péninsule ibérique et en catalan-gascon, en émil., en vénit., en lomb., en piém. et en génois. Elle se trouve aussi dans le vaudois avoisinant et, au Sud-Est, dans les dialectes français de Queyras et de la vallée de la Drôme d'une part, à Nice et à Marseille d'autre part (l'ancien provençal emploie indifféremment *mi* et *me*), enfin dans le Nord-Est de la France depuis le Ballon d'Alsace jusque dans la Lorraine, la Belgique et la Picardie tout entières; plus tard, on la rencontre isolément en anglo-normand. Au contraire, *me* est particulier à l'Italie centrale à partir de Spezia et, par conséquent, à la langue écrite, puis

(93) au français littéraire, à la plupart des dialectes français du Nord et du Sud-Est. Mais, en dehors du domaine de *mi*, le datif a persisté aussi dans l'Italie méridionale, dans le Ritmo Cassinese, chez Cielo dal Camo, dans le Reg. san. en a.-napol. et sur le littoral de la mer Adriatique, ici cependant sous la forme *meve*, résultant donc d'une assimilation de la première personne à la seconde et à la troisième. Les formes *mia* et *mene*, constatées en roumain, se disputent le Sud avec *meve*: cette dernière appartient à l'Apulie, à la Calabre, à la Sicile et d'autre part à la Corse; les deux autres sont particulièrement employées sur la côte Sud-Est. — Naturellement, la seconde personne et le pronom réfléchi sont partout identiques à la première personne: *teve* etc.; *se*, *si*, *seve*. Seule l'ancienne langue littéraire de la Provence, au témoignage des Leys II, 204, et d'après l'usage prédominant des poètes, ne

semble reconnaître, à côté de *mi me*, *si se*, d'autre forme que *te*, et pas *ti*. La différence entre *mim* et *ti*, *si* en portugais s'explique par I, § 40. — Le composé latin *mecum* s'est perpétué en Espagne et en Italie; mais, dans l'Ouest, il a dû s'introduire une nouvelle combinaison avec *cum* : en esp. *conmigo*, en port. *commigo*, tous deux avec la voyelle du pronom simple, en ital. *meco* (a.-ital. *conneco*), en bolon. *mig* etc.; au Sud, dans la Basilicate, *maik* est la forme usuelle après les prépositions. — Souvent les formes toniques du nominatif sont supplantées par celles de l'accusatif : cf. *moi*, *toi* en franç., *mi*, *ti* dans la Champagne orientale, en Dauphiné et dans les dialectes vaudois comme dans toute l'Italie supérieure, et même à Venise et dans l'émilien; *te* pour *tu* se trouve même à Lucques et à Pise. L'emploi correspondant de *te* fait défaut dans le vaudois, qui se sert dans ce cas de *tü*. Le provençal aussi emploie, depuis le XIII^e siècle, les nominatifs *ieu*, *tü* comme formes obliques toniques; le catalan en use de même : *de tu* Fasset 453 etc. A l'Ouest, on ne peut citer que le galic. *ti* dans le rôle de nominatif. — Au pluriel, *nobis*, *vobis* ne paraissent exister que dans le sarde *nois*, *vois*, qui remplissent aussi, avec *nos*, *vos*, les fonctions de nominatifs. Le roum. *noaoã* ne peut pas provenir de *nobis* : il faut l'expliquer par *no-ad*. *Nobiscum*, *vobiscum* s'est maintenu dans l'ital. *nosco*, *vosco*, l'a.-esp. *conusco*, *convusco*, le port. *connosco*, *convosco*; cf. *nobiscum non noscum* dans l'App. Prob. IV, 199, 15. Le roman affectionne la combinaison de *nos*, *vos* avec *alteri* : en franç. *nous autres*, *vous autres*, en esp. *nosotros*, *vosotros*; il en est de même en lombard, en piémontais, en rhétique, en provençal moderne, etc.; cf. déjà les Leys II, 8, à propos du pronom-sujet : « *vos... prendem per singular si be ha votz de plural e vos autri prendem per plural en votz et en significat quar segon romans nos pauzam vosautri per una dictio so es per un mot* ». Actuellement encore, *vautrei* est beaucoup plus fréquent que *nautrei*. Or, comme en bolonais, en milanais, en mantouan, en triestin et dans nombre de dialectes rhétiques, p. ex. à Oberhalbstein, où *vos* est pronom de politesse, la 2^e pers. plur. seule reçoit aussi l'allongement, il faut bien considérer cet emploi comme le plus ancien et l'expliquer précisément de la manière suivante : quand il n'y avait pas de verbe et que le pronom se rapportait à une collectivité

d'individus, on opposait, à l'apostrophe adressée à une seule personne au moyen de *vos*, la forme renforcée *vos alteri*. Enfin, il est encore remarquable que les pronoms franç. *nous*, *vous*, qui continuent à s'employer comme formes accentuées, ont la voyelle des atones (I, § 121). Sur l'a.-franç. *ous* pour *vous*, v. I, § 429.

Cf. D'OVIDIO, Arch. Glott. IX, 25-32, 54-66.

§ 76. Tandis que, à la 3^e personne, les représentants de *illa* dans les langues écrites sont conformes à la phonologie, le masculin provoque des difficultés de toute espèce. Au lat. *ille* répondent l'a.-esp. *elle* (que l'esp. mod. abrège en *el*), le port. *elle*, le prov. *el*, le rhét. *el*; mais le roum. *el*, précédemment *elu*, l'ital. septentrional *elo*, *el*, l'ital. méridional *ellu* représentent soit une forme **illus* dérivée de *ille*, soit l'accusatif *illu* dans l'emploi du nominatif. Le sarde aussi connaît *isse* et *issu*, l'un à côté de l'autre. Ce n'est qu'en toscan qu'on trouve *egli*, plus anciennement *elli*, dont l'*l* doit avoir pris naissance devant des mots à initiale vocalique et dont l'*i* fait penser à une forme *illi*. Ainsi se justifient également le franç. et le galic. *il*. Le datif *lui*, qui joue aussi le rôle d'accusatif, est inconnu au sarde, à la péninsule ibérique, au catalan, au calabrais et au sicilien, aux dialectes vaudois; en tyrolien et en provençal ancien de même qu'en vénitien, *lui* et *el* s'emploient concurremment au moins dans une égale proportion; mais, *el* l'ayant généralement emporté en provençal moderne, le domaine de *lui* se trouve réduit à la France du Nord, à l'Italie du Centre, à la Rhétie et à la Roumanie. Une autre restriction encore, c'est que cette forme en rhétique ne se rencontre fréquemment que dans des textes anciens; aujourd'hui, sous l'action de l'atone *li* (§ 83), elle est devenue *li* dans l'Obwald, *ali* dans l'Engadine. Le nominatif du féminin en a.-prov. est *ela* ou *ilh*; ce dernier type ne paraît avoir persisté sous la forme *il(e)*, qu'en vaudois et à

(95) Celle. Mais jadis il dut être beaucoup plus répandu, car il est difficile de le séparer de *li* art. fém. (§ 104). Il suppose une forme *illi*, qui prit la place de *illae(c)*, lorsque *quae* eut cédé la sienne à *qui* (§ 107). Une forme plus frappante encore que *ilh*, c'est celle du cas oblique qui s'y rattache, *lieis*, disparue maintenant sans laisser aucune trace, et qui répond au gén. *illaeius* ren-

contré dans des inscriptions. Mais que signifie un génitif dans un domaine qui connaît à peine le datif, et pourquoi le masculin n'offre-t-il pas une forme analogue? — Les représentants de *illaci*, qui semble inconnu au rhétique, ont subi un développement en somme régulier. Dans des textes toscans, surtout aux environs d'Arezzo, on trouve *lia*, qui doit être de pure formation phonétique. En ancien français, *li* a été graduellement éliminé par *elle*, qui se distinguait plus nettement de *lui*; actuellement la langue écrite ne le connaît absolument plus. Mais, dans les parlers où *ei* ne se réduit pas à *i* (I, § 157), il a persisté jusqu'à nos jours : cf. en norm. *lye*, en wall.-lorr. *lei*, à Coligny *la*, à Bourberain *lai*, en plus au Sud-Est *lyé*, etc. — Les formes du pluriel sont dans leur ensemble régulières. Dans toute l'Italie du Nord, depuis Venise jusqu'à Alexandrie, le masculin subit naturellement la loi d'inflexion (I, § 322) : ainsi, en vénit., le sing. est *el(o)*, le plur. *ili*, en véron. *igi*, etc. Maintenant, c'est un point important que le rapport de *illoru* avec la forme du nominatif-accusatif. D'abord, en rhétique, il est d'introduction toute récente; ailleurs il est beaucoup plus répandu que *illui*; on le rencontre dans l'Italie méridionale, mais alors avec l'*o* ou l'*uo* qui trahit un emprunt : en sic. *loru*, en calabr. *luoru* (cf. I, § 145), ensuite à Queyras, en vaudois, en ancien aragonais, où l'on ne peut pas encore décider s'il appartient à l'ancien fonds ou si c'est un emprunt récent. Tandis que, en français, *leur* a été supplanté par *eux* dans son emploi de pronom accentué, les parlers de l'Est ont, au contraire, préféré *leur*. Déjà les anciens textes et documents de la Haute-Marne, de la Franche-Comté et de Neuchâtel (p. ex. Estavayer 7. II. 1325, M. 372) présentent concurremment *eux* et *leur*, et aujourd'hui le représentant du second est seul usité dans la vallée supérieure de la Moselle à partir de La Bresse et Vagney, puis dans la Bourgogne, la Franche-Comté, le Lyonnais, le Dauphiné, la Suisse française depuis Neuchâtel jusqu'au Valais, dans la Savoie et le canton de Vaud. C'est par là que s'opère la jonction avec l'Italie, où *loro* appartient au Nord tout entier et à la Toscane. D'autres territoires encore ne connaissent pas de distinction rigoureusement marquée entre *illoru* et *illos* : ainsi le provençal ancien paraît employer indifféremment *lor* et

els ; mais les parlers modernes, comme aussi le catalan, généralisent sans exception *il* ou *els*. Il faut encore signaler quelques irrégularités remarquables au point de vue de la forme. Le cartulaire de Milhau présente constamment la graphie *leour*, à laquelle correspondent aujourd'hui des formes comme *liu* à Gilhoc, *yeu*, *lyeu* à Neuchâtel, dans le canton de Vaud, dans le Valais, puis aussi *lus* en Vivarais, *lō* en Morvan, *lür* en Auvergne, *lur* en Limousin. On ne pourra donner une explication certaine de ces formes que lorsqu'on en connaîtra plus exactement l'extension : on pense tout d'abord à *liei* ou à *sieu* (*suus*), qui auraient provoqué la formation de *lior*. De plus, à côté de *lur*, se rencontre aussi *lür* : ainsi, en a.-prov., *dur* : *lur* Brev. 11773 et ailleurs ; de nos jours, *lur* et *lür* se trouvent en Limousin, en Auvergne, à Bordeaux, dans le Gard, à Montbéliard, et puis, sur un tout autre territoire, dans le normand moderne de La Hague. Ce phénomène aussi attend encore une explication satisfaisante ; cependant on est tenté de penser à l'*ü* de *lūi*. Ensuite le provençal ancien, de même que les parlers du Quercy, de l'Ariège, du Rouergue, connaissent *elses* Cart. Milh. 1448 au lieu de *els* : c'est donc une sorte de pluriel double, dont on n'aperçoit pas bien la raison d'être. Il arrive plus souvent que l'article *los* (§ 104) a déterminé la forme du pronom *elos*, employée dans le Ludus S. Jacobi, dans l'Évangile de l'Enfance, dans Blandin, etc. : cf. sur ce point le languedocien moderne *eles*, forme sur laquelle on a refait ensuite le singulier aussi : cf. à Gilhoc le sing. *ele*, le plur. *elu*, dans la vallée de la Drôme *ele* ou *elu elus*. Même forme *elus* à Alghero, tandis qu'ailleurs le catal. conserve *els*. — En France et dans l'Italie septentrionale, les accusatifs primitifs ont ensuite été, comme pour la 1^{re} et la 2^e personne, chargés aussi des fonctions de nominatifs : *lui eux*, *lui lei loro*. Ces dernières formes existent également dans le toscan, où l'on cite même, pour Pistoie, une forme *loraltri* (v. aux Suppléments). — On peut encore signaler, en PORTUGAIS, l'assimilation du pluriel au singulier : *elles* en place de *ellos*, qui se retrouve aussi dans les démonstratifs (§ 94), en galic. *iles*. Des formes spéciales de NEUTRES ne se présentent que dans l'esp. *ello*, le prov. *el* (cf. là-dessus § 98). Il faut en distinguer

l'obw. *ei*, qui est bien *ille* pour la forme, mais qui remplit la fonction de *illud* et s'emploie comme sujet des verbes impersonnels, l'eng. *i*, devant les voyelles *id*.

Les opinions sur la manière dont il faut interpréter ces diverses formes, sont en partie profondément divergentes. A. TOBLER, Zs. III, 159, a le premier émis l'avis que *illui* aurait été formé à l'instar de *cui*. D'autre part, DIEZ, Gr. II, 83, SCHUCHARDT, Zs. X, 483, admettent que *illuc*, qui aurait passé pour représenter *ill-hic*, a reçu un datif *illhuic*, provoqué par l'analogie de *huic*. Pour la forme féminine, TOBLER propose *illaec*, mais le passage de *illaec* à *illaei* ne serait conforme ni aux lois phonétiques du latin vulgaire ni à celles de l'italien et du roumain; aussi l'opinion qui fait venir de *illae + i* (de *illu-i*) la forme fondamentale *illēi*, est-elle toujours plus vraisemblable. Au sujet de l'ital. *egli*, cf. GRÖBER, Zs. II, 594-600, D'OVIDIO, Arch. Glott. IX, 80-101. DARMESTETER, Mélanges Renier 145-147, et SCHUCHARDT, Zs. X, 483, ont expliqué ce mot avec le franç. *il* par l'étymologie *illi(c)*, le correspondant de *illui*; mais je ne reproduis cette explication que sous toutes réserves, car la limitation de cette forme à un domaine qui semble être beaucoup moins étendu que celui de *illui*, éveille en moi des doutes. Mais l'interprétation de STORM, Rom. III, 289, qui suppose que *el* aurait cédé la place à *il* venu du pluriel, offre encore moins de vraisemblance; celle de GRÖBER, Zs. VI, 175, qui veut que *ille*, devant des mots à initiale vocale, soit devenu *il'*, se heurte à cette difficulté que *ilī* autrement passe à *elī* (I, § 84). SUCHIER, Grundriss I, 627, voit dans le provençal *ilh* une influence de *mi* (qui se trouve dans *midons* § 90); APPEL, Zs. XII, 263, repousse avec raison cette explication, mais la sienne propre, qui fait venir *ilh* de *illaec*, n'est pas moins fragile; car, en latin vulgaire, la finale atone *-aec* ne devient pas *-ī*.

2. Formes atones.

§ 77. Plus une langue exige l'emploi rigoureux du PRONOM-SUJET avec le verbe, plus le fréquent emploi de ce pronom et sa dépendance à l'égard du verbe le mettent en danger d'être accourci; et même, ses pertes sont plus considérables que l'application des lois phonétiques ordinaires ne le donnerait à prévoir. Surtout lorsque les désinences personnelles ont presque complètement disparu, comme en français, alors ces pronoms prennent tout à fait la place des terminaisons anciennes, et la distinction entre les personnes cesse d'être exprimée, comme en latin, après le radical pour l'être plutôt devant :

(98) c'est ainsi, p. ex., que $\xi\epsilon$ dans $\xi\epsilon$ *sāt*, pour un français dont le sentiment linguistique n'est pas le produit d'une éducation grammaticale, n'a pas plus de sens que l'*-o* de *amo* pour le romain ou l'espagnol. Or ce déplacement de signification exerce une grande influence sur le développement ultérieur. En effet, de même qu'il se produit, dans des conditions déterminées, des assimilations entre les caractéristiques personnelles placées après le thème (v. § 132 sqq.), celles qui le précèdent peuvent aussi se substituer l'une à l'autre : c'est ainsi qu'un pronom singulier occupe la place d'un pluriel, et une première personne celle d'une seconde. Autant une pareille substitution a peine à se comprendre tant que les pronoms ont conservé leur valeur de mots indépendants, autant elle s'explique aisément lorsque les mots, réellement indépendants à l'origine, sont tombés au rang d'éléments flexionnels. De plus, parmi ces formes abrégées, il faudrait encore faire une distinction suivant qu'elles se sont développées comme proclitiques ou comme enclitiques ; mais, ce dernier cas étant très intimement uni à l'histoire des désinences personnelles, il vaut mieux de ne le traiter qu'aux § 324 sqq. — Dans le domaine des diverses langues romanes, l'Ouest et l'Est n'apportent absolument rien d'intéressant ; le toscan ne connaît que *i* à côté de *io*, *ei* à côté de *egli* ; autre phénomène remarquable, le pluriel *egli*, identique au singulier *egli*, reçoit également une forme *eglino*, qui emprunte son signe distinctif à la 3^e pers. plur. du verbe : *ama-no*, et qui parfois, à l'instar du fém. *elleno* refait sur lui, s'emploie, lui aussi, comme pronom indépendant. Le domaine propre des formes abrégées comprend la France, la Rhétie et l'Italie septentrionale.

§ 78. En FRANÇAIS, leur emploi à l'atone explique la forme des pronoms *je*, dans les dialectes ξ , en pic. aussi *ež*, issu de *jou* (§ 74), et *nous*, *vous* remplaçant **neus*, **veus* (I, § 121). Or, à côté de $\xi\epsilon$, ξ , on rencontre également *i* à partir du Ballon d'Alsace jusqu'au Sud dans la Franche-Comté, le Morvan, le Berry, le Poitou, la Saintonge : en revanche, la Bourgogne, qui présente $\xi\epsilon$, se rattache au Nord ; *i* est la forme répandue dans la Provence et le Sud-Est de la France. La deuxième personne, *tu*, grâce à la sonorité de sa voyelle, est

plus consistante; cependant *tē* est d'usage dans la Lorraine et le Morvan, *t* s'emploie devant les voyelles dans le français populaire de Paris, à Blois et sans doute ailleurs encore : on le trouve déjà dans Huon de Bordeaux, Richart et d'autres anciens textes français. A la 3^e pers. sing. masc., *i* pour *il* a pris une large extension, *el* pour *elle* fait son apparition dès le XII^e siècle dans des documents normands et anglo-normands, et il est encore au XVI^e siècle, chez les poètes de la Pléiade, d'un emploi général; mais actuellement *el* semble ne s'être maintenu que dans son pays d'origine, en norm. sous la forme *e*, *o* (cf. les formes accentuées *elē*, *olē*), en saintong. sous celle de *a*. On peut encore y rattacher *on*, que les dialectes remplacent par *no(χ)*, *nō*; *no(χ)* se trouve, p. ex., dans le Morvan, *nō* en Normandie. Le point de départ de cette forme, étonnante à première vue, doit être *l'on*, surtout devant les verbes à initiale vocalique : *l-ō-n-ēmē*, d'où l'on a tiré par assimilation *nō-n-*; puis aussi, par un rapprochement avec *no(χ)*, *vo(χ)*, on a dit *no* et, devant les voyelles, *noχ*. — Une grande diversité caractérise les destinées de la 1^{re} pers. plur. Dans *žē-šāt*, le *žē* passe pour indiquer simplement la personne, mais non pas en même temps le nombre, tandis que dans *nušatō*, le pluriel paraît être exprimé par l'*ō*; alors, pour obtenir la symétrie entre la 1^{re} pers. sing. et la 1^{re} pers. plur., *nu* cède la place à *žē* : *žēšatō*. Déjà Palsgrave 331 parle de *j'allons*; *j'en soyons* se trouve dans l'Anc. Théât. III, 291; les grammairiens du XVI^e siècle parlent souvent de cet idiotisme, qu'ils blâment à la vérité, mais auquel Henri Estienne, en le comparant au verbe grec au singulier avec un neutre pluriel pour sujet (Traité de la conformité du langage français avec le grec) fournit, pour ainsi dire, un titre de noblesse; et, de nos jours, il semble régner dans tous les parlars du Nord de la France, le picard seul excepté. Ce dernier présente *ō* ou *o(χ)*, qui doit s'expliquer par une confusion de *homo cantat* et de *nos cantamus*, en tant que le *-χ* devant une initiale vocalique provient de la consonne finale de *nos* ou bien d'un emprunt fait à la 2^e pers. plur. — Pour la 2^e pers. plur., on rencontre la forme écourtée *oχ* de *vos* sur un territoire assez étendu : en picard, dans une partie de la Normandie, p. ex. à La Hague, après les conjonctions : *koχ-et* = *que vous êtes*, en Poitou, à l'Est dans une partie de la Lorraine

et aux Fourgs, etc. On cite également une réduction à *vę* pour la Lorraine, à *v* devant les voyelles pour Blois. — A la 3^e pers. plur., *i(l) elle(s)* se sont généralement maintenus; toutefois, d'anciens monuments français présentent *il* à la place de *elles* (tels le Rou II, 2095, un poème anglo-norm. le Rp. XLIII, Cristal 4419, ce qui est très surprenant), tandis que la forme *els* (pour *eles*) correspond au sing. *el* et est confirmée par le norm. mod. et le lorr. *eχ*.

(100) JORET ramène à *nos* le norm. *no* employé pour *on*; cependant les plus anciens textes offrent d'assez nombreux exemples de *nen, non* = *on*, ce qui confirme assurément l'opinion défendue par FLEURY. La principale difficulté, qui consiste dans le passage de *nō* à *no*, doit s'expliquer peut-être par une influence de *nos*, à moins que la faiblesse de son accentuation n'en fournisse la raison. Cf. sur cette question FLEURY, Rom. XII, 342-345, et JORET, Rom. XII, 588-591, Mélanges XLIII, où l'on trouvera les autres indications bibliographiques. La dérivation proposée par BEHRENS, Zs. XIII, 322, qui tire *non* de *un on*, rencontre une difficulté : c'est que *unus homo* n'a jamais été employé en a.-franç. pour signifier « on »; au surplus, la forme aurait été *uns on* en a.-franç. et, par conséquent, tout au plus *son* en franç. mod. — Pour *on* = *nos*- cf. JORET, Mélanges 62, 64, GILLIÉRON, Mélanges Renier 285; pour *os* venant de *vos*, v. aussi BEHRENS, Zs. XIII, 408-410; mais il confond *ous* (§ 75), qui, d'après la syntaxe de l'ancien français, était toujours accentué et pouvait aussi s'employer après les prépositions, avec la forme du français moderne, qui est toujours atone.

Les parlers du SUD-EST présentent moins de formes remarquables. *Tu* généralement y passe à *tę*; *ego* devient *i* à Fribourg et à Neuchâtel, ou *e* à Vionnaz (mais *že* à Coligny et à Craponnet); la troisième personne masc. hésite entre *i(l)* et *e(l)*; et, à Vionnaz, cette dernière forme détermine, devant les voyelles, à la première personne également, l'emploi de *el*. Au demeurant, *el* est d'usage très restreint et pourrait bien être une modification phonétique de *i(l)*. C'est depuis peu qu'on trouve, en lyonnais, *a(l)* à la place de *i(l)*, encore usité au siècle dernier : cf. *a(l)* à Albertville, au fém. *le*. A la 1^{re} pers. plur., Vionnaz seul connaît une forme affaiblie en *nę*; à Bourberain, la 3^e pers. plur. s'est complètement identifiée avec celle du singulier *e(l)*, *el*. Le pron. fém. *i*, en fribourgeois, est un représentant de l'ancienne forme *ilb* (§ 76), qui s'est ensuite introduite au pluriel aussi.

§ 79. A son tour, le FRIOULAN nous offre d'abondants exemples. Lui aussi a conservé *tu* presque partout ; à Paularo seulement s'est introduit *su*, peut-être dans *ses* (tu es) d'abord, où l'initiale du pronom aurait été assimilée au verbe. La première pers. sing. revêt les formes *i*, *o*, qui, toutes deux, s'expliquent aisément par *io* ; il serait plus difficile d'en tirer une troisième forme *a*, usitée à Paularo et qu'il faut sans doute regarder comme un affaiblissement ultérieur de *o* ou de *i*. La 3^e pers. sing. masc. *al*, qui s'emploie concurremment avec *el*, n'offre aucune difficulté ; mais un fait remarquable, c'est l'abréviation du féminin en *a* ou en *ε*, suivant les dialectes, et par conséquent sa réduction à la voyelle initiale. Les formes du pluriel sont conformes à la première du singulier : ainsi donc, le pronom a été, comme en français, transféré de la 1^{re} pers. sing. à la 1^{re} plur. ; mais, par la suite, il l'a été à la 2^e aussi ; la 3^e est *ai* au masc., *as* au fém. Seul Cividale s'écarte de cette règle : il présente *e* aux trois personnes, bien qu'à l'origine la 3^e seule ait dû s'exprimer ainsi. Le Tyrol, lui aussi, connaît les formes écourtées : signalons surtout *i* pour la 1^{re} pers. sing., *te* pour *tu* à Ampezzo, à Vigo et ailleurs. (101)

Cf. GARTNER., Rätor. Gramm., § 113.

§ 80. Arrivons enfin aux parlars du NORD DE L'ITALIE. Au toscan *i* (§ 77) le vénitien oppose *e* ; mais, à part celle-ci, il paraît ignorer toutes formes écourtées. A Padoue, la 1^{re} pers. sing. s'exprime par *a*, forme qui s'étend alors sur toute la Lombardie et l'Émilie et, à l'Ouest, jusqu'à Alexandrie, qu'elle englobe ; mais le Piémont, à son tour, conserve plutôt l'*i* original, et Mondovì ne présente absolument aucune forme écourtée. Dans le domaine de *a*, Reggio, qui possède *e*, constitue un îlot. A la deuxième personne, *tu* s'affaiblit en *te* à Padoue, en *t* dans l'émilien, le lombard, le piémontais, ainsi qu'à Mondovì. Plus variées sont les formes de la 3^e pers. sing. La plus complète est celle de Bologne, *al*, tandis qu'en romagnol, *u* est le résultat de la vocalisation de l'*l* ; *al* appartient aussi à la Lombardie ; cependant on y constate déjà la réduction de cette forme en *a*, qui est de règle en piémontais et en vaudois, sauf à Mondovì, où l'on trouve *u*. *Illa* s'abrège-t-il et dans quelle

mesure ? C'est une question qui attend encore une solution : le lomb. *ala* répond au masculin, le piém. *a* offre une substitution du masculin au féminin, le vaud. *i* s'explique aisément par *ile* (§ 76). Ainsi, dans mainte région, aux 1^{re} et 3^e pers. sing., *a* est devenu un préfixe verbal presque dépourvu de sens à côté de la forme tonique du pronom : on comprend dès lors qu'en plus d'un endroit, p. ex. dans les districts de Côme et de Plaisance, il se soit, à la deuxième personne aussi, substitué à *t*. En outre, d'après les observations formulées aux §§ 78 et 79, il va presque de soi que la 1^{re} pers. plur. *nos*, dans toute la région, a été supplantée par les diverses formes du pron. de la 1^{re} pers. sing. *a*, *e*, *i*. Phénomène plus remarquable : la deuxième personne aussi suit partout la première ; seul le piémontais, à côté de *e*, connaît également au pluriel, *u* à la 1^{re} pers., *o*, *u* à la 2^e. A la 3^e pers. plur. masc. enfin, on rencontre *i* généralement ; en Lombardie existe aussi *a*, qui devient donc alors propre à toutes les personnes ; en Piémont, où la forme est *i* aux 1^{res} pers. sing. et plur., on trouve de même *a*. Au fém. plur., le vaud. présente *ā*, forme abrégée qui descend de *ill]as*.

(102)

Pour l'italien, cf. MASCHKA, Etymol. Stud. über die mailändische Mundart, p. 3 sqq., C. SALVIONI, Lament. piemont., p. 18, Rem. 1.

§ 81. LES PRONOMS ATONES AU RÉGIME diffèrent des formes toniques dans un domaine plus étendu qu'au sujet. Et d'abord aux 1^{re} et 2^e pers. sing., partout où *ē* atone est autrement traité qu'à la tonique, la distinction entre les deux classes s'est maintenue ; en outre, là où la forme tonique est exprimée par le datif (§ 75), on semble, pour la forme atone, préférer l'accusatif. Ainsi, conformément à cette règle, nous avons en ital. *mi*, *ti*, *si*, en franç. *me*, *te*, *se*, en esp. *me*, *te*, *se*. Le ROUMAIN, en cette occurrence, distingue aussi les deux cas : *mî*, qui vient de *mihî*, à côté de *mă* (I, § 363), qui représente *me* ; telle est encore la graphie du Cod. Vor. *Mi*, devant les voyelles, devient *m'*, qui, à son tour, devant les consonnes, se change ensuite en *îm*, graphié *îmî*. De même en est-il avec *îi*, *ît*, à l'acc. *te* ; *şî* *îş*, à l'acc. *să*. Le RHÉTHIQUE OCCIDENTAL aussi possède encore des traces des deux cas : *mi* à côté de *ma*, *tî* à côté de *ta* ; aujourd'hui, cependant, la distinction n'est plus observée ; au contraire, *ma*, sous la forme

m devant les voyelles, puis aussi *am* devant les consonnes, paraît s'être généralisé presque partout, et les formes correspondantes de la 2^e pers. sont *t*, *at*. Or les mêmes réductions à *m*, *t* et puis, à leur tour, les formations nouvelles, déterminées par la position de la langue, *um*, *em*, *am*—*et*, *at* se rencontrent aussi dans les parlars de l'Italie septentrionale et de la France : l'émilien possède *um*, *m*, *am*, *at*, le piémontais *m*, *t*, le picard *em*, *et*.

§ 82. La première et la seconde personne du pluriel présentent des anomalies un peu plus nombreuses. En ROUMAIN, elles sont *ne* ou *ni*, *vă* ou *vi* pour les deux cas; mais le macéd., bien que sans doute il ne l'observe pas avec rigueur, fait une distinction entre le dat. *nă*, *vă* et l'acc. *ne*, *ve*. La forme *nă*, que le Cod. Vor. emploie aussi bien que *vă* pour l'acc. et le dat., pourrait bien être un développement de l'atone *nos* (cf. *după*, qui vient de *de-pos*); mais *ne*, *ni*, *vi* ont évidemment reçu la voyelle des formes du singulier. — En RHÉTIQUE, *nus*, *vus* semblent persister; cependant, à côté de *nus*, on rencontre aussi *ans*, venu de *ns*. — En ITALIEN, on ne trouve des exemples de *no*, *vo* que dans des textes siennois anciens; plus fréquent est l'emploi de *ne* ou *ci* pour *no*, de *vi* pour *voi*: *ci* est sans aucun doute l'adverbe de lieu « ici »; par conséquent, *vi* ne peut pas non plus être séparé de l'adv. *vi*; quant à *ne*, ce n'est pas au roumain *ne*, (103) mais à l'italien *ne*, issu de *inde*, qu'il faut le rattacher (cf. *end e romaso* Fra Paol. 82, 3 et *d : lo qual d a dadho* 85, 19). — LES FORMES FRANÇAISES *nous*, *vous* sont tout à fait régulières. Des réductions plus violentes apparaissent dans les dialectes, en Lorraine surtout, où *no*, *vo* devant les voyelles deviennent *n*, *v*. Les formes provençales *nos*, *vos*, comme enclitiques *ns*, *us* (I, § 563), sont aussi absolument correctes. — L'ESPAGNOL enfin nous offre pour la deuxième personne *os* à côté de *vos* (cf. à ce sujet I, § 429).

Cf., pour l'italien, D'OVIDIO, Arch. Glott. IX, 77.

§ 83. A la troisième personne, les deux cas sont d'abord distincts partout. Au datif fém., on rencontre, en latin déjà, *illi* à côté de *illae* (cf. § 74), et les deux formes se retrouvent en roman : cf.

Lat.	ILLI	ILLU	ILLI	ILLAE	ILLA	ILLIS	ILLOS	ILLAS
Roum.	<i>i</i>	<i>l</i>	<i>i</i>	—	<i>o</i>	<i>le</i>	<i>i</i>	<i>le</i>
Eng.	<i>l'</i>	<i>l</i>	<i>l</i>	—	<i>la</i>	<i>ls</i>	<i>alts</i>	<i>las</i>
Ital.	<i>gli</i>	<i>lo</i>	—	<i>le</i>	<i>la</i>	<i>li</i>	<i>li</i>	<i>le</i>
A.-franç.	<i>li</i>	<i>le</i>	<i>li</i>	—	<i>la</i>	<i>les</i>	<i>les</i>	<i>les</i>
Esp.	<i>le</i>	<i>lo</i>	<i>le</i>	<i>le</i>	<i>la</i>	<i>les</i>	<i>los</i>	<i>las</i>
Sard.	<i>li</i>	<i>iu</i>	<i>li</i>	—	<i>la</i>	<i>lis</i>	<i>los</i>	<i>las</i>

Sans exception, toutes les formes ont perdu la première syllabe, qui était atone. Mais, tandis que le roumain *lla*, en passant par *ua*, se modifie régulièrement en *o*, toutes les autres langues présentent la simplification de *l'*. Au reste, en ce qui concerne les formes en particulier, *i* en ROUMAIN s'explique par *li*, prononciation encore usitée en macéd. (voy. I, § 515). A côté de *l*, devant les consonnes on trouve *il* (cf. *imī*, § 81). Le dat. fém., en macéd., se prononce *l'* : il se distingue donc du masculin et ne peut, en conséquence, avoir sa source directe dans *illi*, pas plus aussi que dans *illae*; car cette forme aurait donné *ue*, *ua* et puis sans doute *a* ou même *o* (cf. § I, 311). Il en résulte qu'il faut regarder *l'* comme la forme usitée devant les voyelles : *illae* a donné *illē*, *ilj*, peut-être aussi encore *illi*, *ilj*, et alors, à cette forme macéd. *l'*, correspond le valaq. *i*, qui n'a donc pas tout à fait la même origine que le masc. *i*. Parmi les formes du pluriel, aucune n'a respecté, dans son développement, les lois phonétiques. Au contraire, on voit clairement que les accusatifs sont des imitations de l'article (cf. § 100); le datif *le*, de son côté, est le résultat d'une assimilation plus récente à *ne*; l'a.-roum., p. ex. le Cod. Vor., comme aussi le macéd., présente *lā*; mais, à son tour, cette forme ne peut non plus être une transformation phonétique de *illis* : elle a été refaite sur le modèle de *vā*. — Sous le rapport des formes que nous étudions, le RHÉTIQUE OCCIDENTAL n'est pas riche. Le datif *il'* ne doit pas avoir conservé l'*i* latin : il est plutôt avec *l* dans le même rapport que l'acc. *al* avec *l* ou *am* avec *m* (§ 81). A l'acc. sing., l'Oberland autrefois connaissait aussi *l'*, où l'on ne doit voir cependant qu'une extension du datif. *Illae* n'a pas donné de formes correspondantes. Le pluriel anciennement était *ils* pour le datif et l'accusatif masc., tandis que l'acc. fém. se présente

sous la forme correcte *las*. En vertu des lois phonétiques, l'emploi proclitique devrait donner *ls* pour le datif, *ls* pour l'accusatif, puis on aurait le dat. *ils*, l'acc. *als*; mais il semble qu'une confusion se soit produite et que, finalement, l'une de ces formes l'ait emporté. A noter encore que, dans le Tyrol et le Frioul, le datif *i* remplit aussi la fonction de pluriel. — EN ITAL., l'origine de *gli* doit être sa position devant les mots à initiale vocalique : *li* devenait alors *lî*. *Illum* a produit *lo*, qui, devant et après les voyelles, s'abrégéa en *l*, d'où naquit ensuite *il*. Au datif plur., l'emploi qu'on fit de la double forme *li* : *li* finit par donner à *gli* le rôle de datif, à *li* celui d'accusatif, tandis que *le* à l'acc. fém. est une imitation de l'article : il en résulte donc que *lo li* = *illos illas* font complètement défaut. La place de *gli* d'ailleurs, dans la langue écrite, est prise par *loro*, réduit à *ro* en siennois. Les dialectes connaissent encore toute espèce d'autres formes. Le plus ancien toscan possède la réduction de *gli* en *i*, qui est *ei* dans le siennois et l'arétin. Au datif fém., *li*, à côté de *le*, est d'usage absolument général dans l'ancien temps et, actuellement, dans le toscan vulgaire; de même en est-il dans les parlers septentrionaux, p. ex. dans le vénitien, où *li*, *ie* et, après les voyelles, *i* s'emploient pour le dat. sing. et plur., masc. et fém. Mais un fait qu'il faut surtout mentionner, c'est que *ge* dans le lombard et le vénitien, *bi* (= le lat. *qui*) en sarde, *èi* dans le Sud, *ni* = *inde* dans le pisan et le lucquois, c.-à-d. des adverbes de lieu encore, remplissent la fonction de dat. sing. et plur. aux deux genres.

Pour le sarde *bi*, cf. MARCHESINI, Stud. fil. rom. II, 15-17; pour l'ensemble, v. D'OVIDIO, Arch. Glott. IX, 78-79.

L'ANCIEN FRANÇAIS, à l'origine, présente pour le datif des deux genres *li* (maintien du fém. *illi* donc), pour l'acc. masc. *lo* (qui a donné *le*), pour le fém. *la*, pour le datif plur. *les* (venu de *lis*) dans le wallon et le picard, et aussi dans des textes anglo-normands (mais, partout ailleurs et de bonne heure, on trouve la forme originellement tonique *leur*), pour l'acc. masc. et fém. *les*, issu de *los* et de *las*. Lorsque *li* = *illei* eut été supplanté par *lui* (§ 76), celui-ci prit en même temps la place de l'atone *li*; mais, dans ce cas aussi, le parisien populaire, le normand, le wallon et le lorrain, le franc-comtois, le neuchâtelois,

le fribourgeois, le lyonnais et d'autres parlars ont conservé l'ancienne forme *li*. L'acc. sing., en picard et en wallon, est *le* pour les deux genres. Au dat. plur., *lii*, qui se dit à La Hague, doit répondre au français *leur* (cf. § 76); une forme tout à fait remarquable, c'est *lözî*, qui se trouve dans le parler du peuple de Paris, à Saint-Hubert (Belgique), *lozi* en Alsace, *lezî* à Coligny : peut-être faut-il y voir un *les + i*, formé à l'imitation de l'acc. sing. *l(e)*, dat. *li*; cependant l'*o*, *ö* semble, de façon ou d'autre, renvoyer à *lor*, et dans l'*-i* pourrait bien se cacher *i = ibi*; en effet, à Uriménil p. ex., *i* s'emploie aussi seul dans la fonction de dat. plur. Au surplus, les parlars du Sud-Est aussi présentent peu d'anomalies : *lu*, sorti de *los*, persiste à Vionnaz, passe au datif plur. à Fribourg : *lū* à côté de *lao*, tandis que cette dernière localité, pour l'accusatif aux deux genres, se sert de *lē*. Dans ces parlars comme en italien, le dat. sing. dans le rôle de pluriel paraît aussi se rencontrer : cf. *li lae* pour les deux nombres à Neuchâtel. Quant au provençal, c'est à peine s'il prête à des observations.

Cf., pour le franç. *les = lor*, A. TOBLER, Beitr. 74, Rem.

En ESPAGNOL, finalement, *le* s'introduit aussi à l'accusatif du masculin, tandis que *lo* est confiné dans le neutre; on trouve de même, au pluriel, *les* dans le rôle d'acc. à côté de *los* et, à l'inverse, *la* pour le datif fém. Ce qui explique cette confusion des cas, c'est que des substantifs désignant des personnes sont toujours, même lorsqu'ils expriment simplement des objets, précédés de la préposition *á* (cf. la syntaxe). Deux formes atones se rencontrent-elles, la première cède la place au pronom réfléchi : *selo = le lo*, *sela = le la* ou *les las*; l'a.-esp. fournit encore, comme résultat de ce phénomène, la forme *gelo* etc., dont l'initiale a un correspondant exact dans l'ital. *glielo*. Les formes *li lis*, relevées chez Berceo, sont dialectales. Le PORTUGAIS nous offre une distinction remarquable entre le dat. *lhe* et l'acc. *o a*, au plur. entre *lhes* et *os as*, en a.-port. *lhi lhis*. Les formes plus pleines *lo la los las* se sont maintenues dans la position enclitique, où *ll* se trouvait après l'accent et ne pouvait, par conséquent, pas tomber (v. § 84).

§ 84. En tant que les pronoms-régimes, dans la POSITION ENCLITIQUE, revêtent une forme autre que dans l'emploi proclitique, ils réclament encore un examen spécial; et, dans cette étude, il faut distinguer le cas où le pronom s'attache à un autre pronom et celui où il se joint à un verbe. Pour le premier cas, c'est l'italien qui s'offre d'abord à nos recherches : *ne* ou un pronom de la troisième personne, s'appuyant sur une forme de la première ou de la deuxième ou sur le réfléchi, y conserve sa voyelle *e* : *m-elo*, *gli-elo*; dans le Sud, il possède même la consonne double : *porta-m-ella*. Phénomène plus important encore : dans le français et le provençal, de même que dans l'espagnol (§ 83), pour éviter la succession immédiate de deux *l*, quand un datif et un accusatif de la 3^e pers. devraient s'unir, le datif cède la place à l'*i* adverbial : en a.-prov., au masc. *loy*, au fém. *lay*, en a.-franç. *l'i*, ordinairement écrit *li*. Comme ce *l'i* se prononçait d'une façon identique au dat. sing. masc. et fém., il en résulte que, dans bien des cas, le datif *li* paraît tenir la place de *le li*, *la li*, et c'est ainsi qu'on dit aussi *lor* pour *le lor*, etc.

La véritable manière dont il faut couper *m-elo* a été donnée par D'OVIDIO, Arch. Glott. IX, 71, Rem.; l'explication de l'a.-franç. *li* est de SUCHIER, Le franç. et le prov., trad. Monet, p. 165.

Le second cas a grande importance, surtout dans les idiomes du Nord et de l'Ouest. En ANCIEN FRANÇAIS, au XI^e siècle, lorsque les pronoms *me*, *te*, *se*, *le*, *les* suivent immédiatement des mots à finale vocalique, ils s'y attachent en perdant leur propre voyelle : cf. *poro-s* Eul. 18, *sil* Jon., *nols* S. Lég. 11, 4, *nes* Alexis 53 e = *ne les*, *jos* 41 e = *jo les*, *net* = *ne(n) te* 72 e, et même *en terrel metent* 118 c. Mais, au XII^e siècle déjà, *le les* seuls continuent à s'abrégger, et encore uniquement après les monosyllabes *ne*, *si*, *se*, *je*, *ki*, *que*, *ja*, *ou*, *ço*, *tu* et après *issi*; le XIII^e siècle ne connaît plus que *nel*, *sil*, *jel*, *nes*, *sis*, *jes*, et, au XIV^e siècle, disparaissent aussi ces dernières traces de l'ancien usage. On conserva un peu plus longtemps, en normand, *faire-l* devant un verbe auxiliaire du mode : Benoit ainsi qu'Étienne de Fougère font encore un assez fréquent emploi de cette combinaison. *La* ne subit naturellement aucune altération, sauf dans le picard, où la similitude de forme du proclitique *le* = *le* et *la*

(107) (§ 83) détermine aussi, occasionnellement, l'enclitique *l* = *la* : cf. *la pais fut bonne qui-l peust porchacier*. Ogier 8873. — Dans les parlars modernes, on peut signaler la forme lorr. *levéf* = *levez-vous*. — En PROVENÇAL, après les monosyllabes aussi bien qu'après les polysyllabes, *me*, *te*, *se* se réduisent à *m*, *t*, *s*, *nos* à *ns*, *vos* à *us*, *lo* à *l*, *li* à *lh*, *los* à *ls*. Parmi les particularités de la langue moderne, deux présentent de l'intérêt. D'abord, en BÉARNAIS, *vos* après le verbe se change en *pe* : *birap(e)s* = *virez-vous*; on peut ici se demander si *p* dérive de *t-v* ou bien si *v* est devenu *b*, à la finale *p*. La dernière interprétation paraît préférable, car *p* se trouve aussi dans des cas où nul *t* ne précède : cf. *ke p auri dit* = *que je vous aurais dit*, où le pronom s'appuie sur la conjonction. En second lieu, l'on rencontre une continuation de l'ancien usage dans *kes*, qui vient de *ken(o)s*, *sirus* = *cireles* et autres exemples. Ensuite, tandis que l'ancienne langue n'altère pas *la*, de nos jours, dans les contrées où *a* protonique persiste alors que *-a* final devient *-o*, *-e*, *illa* se réduit à *la* devant le verbe, à *lo* ou bien à *le* après lui : tel est l'usage dans l'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Lot, le Lot-et-Garonne, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, les Hautes-Alpes.

En ESPAGNOL ANCIEN, *sime* s'abrège en *sim*, devant *s* en *sin* : *sin salve* Cid 2960; de plus, après *t*, *d*, il se produit une métabèse de *n*, *l* : *dandos* = *dadnos* Cid 2081, etc. (I, § 535); *amaldo* = *amadlo*; *toveldo* = *tuve-te-lo* Cid 3322; *te* de même est changé en *-d* (I, § 435) : *fusted* = *fuiste te* Cid 3365; cependant toutes ces formes n'existent que dans le poème du Cid.

Enfin le PORTUGAIS est particulièrement important. *Lo* s'y attache-t-il à une forme terminée par une consonne, *l* se maintient : *nolo* = *noslo*, *sabelo* = *sabeslo*, *sabeilo* = *sabeislo*, et ainsi encore après la 1^{re} pers. plur., après l'inf., après la 3^e pers. sing. du prés. *diz*, *faz*, *traz*, *induz*, après la 1^{re} pers. sing. du parf. *fiz*, *pus*, *quis*, après la 3^e pers. sing. du parf. *fex*, *pos*, *quis*, après *eis* (*ecce*). On a, de plus, en a.-port. *lhelo* = *lhes lo* à côté de *lho* = *lhe lo*, aujourd'hui dans les deux cas *lho*, en a.-port. *deulo sabe* = *deus lo sabe* et ainsi de suite. A la 3^e pers. plur., *n lo* devient *nno* : *queran-no*, de même *naô-no sei* et autres exemples.

Cf., pour le vieux français, la statistique de GENGNAGEL, *Die Kürzung der Pronomina hinter vokalischen Auslaut im Afr.*, Halle 1882.

II. Les Pronoms Possessifs.

§ 85. Il existe une grande variété dans les transformations subies par les pronoms possessifs. L'opposition phonétique entre *meus* et *tuus*, entre *noster* et *vester* postulait une assimilation (108) presque inévitable ; la double faculté dont jouit *suus* de se rapporter à un sujet aussi bien qu'à plusieurs, provoqua une formation nouvelle, à laquelle *illorum* se prêta sans difficulté : l'emploi tantôt absolu, tantôt relatif des pronoms entraîna une division en formes toniques et en formes atones. Bien des dialectes, p. ex. le wallon à Saint-Hubert, lorsqu'il faut faire ressortir le rapport de possession, ne l'expriment plus guère par une forme spéciale du pronom, mais par *ad me* ; d'autres, notamment le normand, présentent un échange remarquable : *hic* y cède la place à *suus*. Mais ces deux phénomènes ne devront être étudiés que dans la formation des mots et dans la syntaxe ; ici, nous n'avons à examiner que les accidents flexionnels et, subsidiairement, les assimilations portant sur la voyelle thématique.

— On rencontre les formes toniques purement et simplement avec leur structure latine ; pour la qualité de la voyelle, il faut se rappeler ce qui a été dit au tome I, § 276-280 ; mais, d'autre part, dans la question des atones, il est plus difficile d'être complètement clair, car on doit les tirer par induction presque en totalité du roman ; or, ici même, il s'est encore produit un certain nombre d'altérations particulières. Ce qu'on peut établir sous ce rapport figure dans le tableau suivant : d'abord les seuls pronoms du singulier y sont cités, mais toujours, à côté de leur forme tonique, se trouve placée leur forme atone. Il va de soi que, dans cette étude, on ne pouvait s'occuper que des cas romans, le nominatif et l'accusatif. Pour le féminin, il a paru suffisant, même au pluriel, de ne tenir compte que de l'accusatif ; en effet, l'italien seul a fait usage de *meae* : les formes de toutes les autres langues tirent leur origine de *meas*.

1. Les Pronoms au Singulier.

§ 86.

	Lat.	MEUS	MOS	MEUM	MOM	MEA	MA
	Roum.	<i>meï</i>	—	—	—	<i>mea</i>	—
	Eng.	—	—	<i>mia</i>	—	<i>mia</i>	<i>ma</i>
	Ital.	<i>mio</i>	<i>mo</i>	<i>mio</i>	<i>mo</i>	<i>mia</i>	<i>ma</i>
	A.-franç.	* <i>miens</i>	<i>mes</i>	<i>mien</i>	<i>mon</i>	<i>meie</i>	<i>ma</i>
(109)	Esp.	—	—	<i>mio</i>	—	<i>mia</i>	—
	Port.	—	—	<i>meu</i>	—	<i>minha</i>	<i>ma</i>
	Lat.	MEI	MI	MEOS	MOS	MEAS	MAS
	Roum.	<i>meï</i>	—	—	—	<i>mele</i>	—
	Eng.	—	—	<i>mięs</i>	—	<i>mięs</i>	<i>mas</i>
	Ital.	<i>miei</i>	—	—	—	<i>mie</i>	—
	A.-franç.	<i>mi</i>	<i>mi</i>	—	<i>mes</i>	<i>meies</i>	<i>mes</i>
	Esp.	—	—	<i>mios</i>	—	<i>mias</i>	—
	Port.	—	—	<i>meus</i>	—	<i>minhas</i>	<i>mas</i>
	Lat.	TOUS	TOS	TOUM	TOM	TOA	TA
	Roum.	<i>tău</i>	—	—	—	<i>ta</i>	<i>ta</i>
	Eng.	—	—	<i>tia</i>	—	<i>tia</i>	<i>ta</i>
	Ital.	<i>tuo</i>	<i>to</i>	<i>tuo</i>	<i>to</i>	<i>tua</i>	<i>ta</i>
	A.-franç.	* <i>tiens</i>	<i>tes</i>	<i>tuen</i>	<i>ton</i>	<i>toue</i>	<i>ta</i>
	Esp.	—	—	<i>tuyo</i>	<i>tu</i>	<i>tuya</i>	—
	Port.	—	—	<i>teu</i>	—	<i>tua</i>	<i>ta</i>
	Lat.	TOI	TOI	TOOS	TOS	TOA	TAS
	Roum.	<i>tăi</i>	—	—	—	<i>tale</i>	—
	Eng.	—	—	<i>tięs</i>	—	<i>tięs</i>	<i>tas</i>
	Ital.	<i>tuoï</i>	—	—	—	<i>tue</i>	—
	A.-franç.	<i>tui</i>	<i>tui</i>	—	<i>tes</i>	<i>toues</i>	<i>tes</i>
	Esp.	—	—	<i>tuyos</i>	<i>tus</i>	<i>tuyas</i>	—
	Port.	—	—	<i>teus</i>	—	<i>tuas</i>	<i>tas</i>

Tuus coïncide partout avec *suus*, dont il est, par conséquent, superflu d'indiquer les formes.

§ 87. Pour le ROUMAIN, les remarques faites au § 31 rendent facilement compte des formes *mele*, *tale*, employées aux nom.

plur. et dat. sing. (toutefois, le macéd. dit *tái*); mais l'explication de *tái*, en macéd. *atáu*, fait difficulté, car l'*d* ne se justifie qu'en transylvanien : cf. *incătráu* = **incontrubi*. Dans ces conditions, la forme valaque serait originaire de l'Ouest, mais la forme macédonienne serait une simple formation analogique comme *náu* (§ 64); or cette explication est peu vraisemblable, car à Vlacho-Livadhon, par exemple, *nou* se présente à côté de *táu*. Dans les formes plurielles *atei* du macéd., *teľ* de l'istr. s'aperçoit un transfert de la 1^{re} personne (cf. aussi le valaq. *siï* employé comme dat. sing. fém. Gaster II, 371; *sei* II, 82; cf. également, en istr., le sing. *teu te*, le plur. *meľ* usité pour les deux genres); enfin *meiľ*, *męli* en megl. présentent une assimilation du masc. au fém. On peut signaler de rares formes atones : *su*, *sa* en macédonien doivent être anciens; *ta*, *sa* en valaque, au dat. *teï*, *seï*, pourraient l'être; mais, comme en roumain, les masculins atones *mïo*, *to*, *so* proviennent seulement de **mieu*, *tou*, *sou* et que le féminin atone de la première personne est devenu *męa* (et non *ma*), *ta*, *sa* aussi doivent être rapprochés des formes toniques *ta*, *sa*.

(110)

§ 88. Une très grande diversité caractérise les formes RHÉTIQUES. *Mia* s'est conservé intact, car les Grisons et le Tyrol le font rimer avec *via* : de là vient, p. ex., la forme eng. *mia* (I, § 277), au plur. *mies*. Mais, en frioul., *me*, *mes* figure à côté de *vie*, *trie* (*tre-a*) : aussi doit-on peut-être y voir un développement en position atone, peut-être même l'enclitique *ma*. (On sait que *-a* final en frioulan se change en *-e* : I, § 304). Au masculin, les formes frioul. *myó*, *nyó* sont sorties normalement de *mieu*; on se demande si *nyon*, à Tramonti, correspond au franç. *mien* (§ 90). Dans les Grisons, *mieus mieu* sont un développement tout à fait régulier de *miu*, *miau*, *mia* (I, § 38) : ainsi donc, dans l'Engadine p. ex., masculin et féminin se confondent. Le nominatif est resté sous la forme *mes* à Remus; dans l'Obwald, on dit aussi *miu*. Le pluriel du masculin se rattache à *meos* dans les Grisons, à *mei* dans le Tyrol et le Frioul; cependant *nyōs* à Maniago (avec son remarquable singulier *nyōk*), *miōs* à S. Michele sur le Tagliamento sont des formes à noter. La 2^e personne a reçu la voyelle de la première dans toutes ses

formes dans les Grisons et à Greden, au masculin singulier et pluriel à Tramonti, Maniago, Clauzetto et à S. Michele, au masc. pluriel à Ampezzo et dans la Carnie orientale. Ailleurs on a *to* au masculin, *tio* au féminin à Ober-Fassa, *tüa* à Enneberg, *to* en Frioul. Entre les formes attributives et les absolues, la distinction est peu marquée; celles-là sont en partie d'origine récente; cependant les formes eng. *ma ta*, *mas tas* pourraient bien correspondre à celles du latin vulgaire *ma ta*, etc. Au contraire, le masc. *mas* à Remus est sorti de *mieus*, *miaus*, *maus*; *mis* à Schweiningen (*mie* à la tonique) dérive de *mieus*, *mies*, comme le fém. *mi* de *mia*; et de même *mi* à Greden, *me* dans la Judicarie et à Sulzberg pour les deux genres supposent respectivement *miu*, *mia* et *meu*, *mea*.

(111) § 89. En ITALIE, la langue littéraire, de nos jours, ne connaît que des formes toniques, qui sont sorties du latin par un développement normal; la seule forme atone qu'elle admette, c'est *ma* dans *madonna*. Mais, en revanche, les patois, comme aussi l'ancienne littérature, présentent des irrégularités de toutes sortes. A côté des formes régulières *miei*, *mie* etc., les anciens prosateurs florentins, depuis Sacchetti jusqu'à Machiavel et Cellini, font également usage de *mia* pour les deux genres, que l'emploi soit absolu ou relatif : cf. *elle non pajono le mia* Sacch. 83, *li mia avversieri* 44, etc. Cependant on ne peut encore décider aujourd'hui si cette forme représente l'ancien neutre plur. ou bien une modification phonétique, possible en arétin, de *miei* en *mia* en passant par *mie*. Des textes siennois, pisans et lucquois présentent *suoi* aussi pour le fém. plur. La cause en est sans doute que *suoi*, employé comme proclitique, était devenu *suo* (I, § 295); or cette forme, dont aucun élément n'exprimait le genre, n'eut pas de peine à s'introduire aussi dans l'emploi du féminin. Finalement, des textes isolés, p. ex. le Cantare di Carduino, présentent *mie* et *tuo* pour les deux genres, au singulier et au pluriel. — Dans la langue des anciens poètes, on trouve encore, mais dans la position d'atones, *me*, *mi* = *mio*, *tu* = *tuo*, *su* = *suo*; le pisan et le lucquois emploient ces formes pour le masc. et le fém. sing. Mais il existe, dans les dialectes, une distinction réelle entre les deux séries de

formes : cf. l'a.-pad. *mea, toa, soa* : *me, to, so* (formes usitées actuellement encore à Mantoue pour les deux genres), le romagn. *meya, tova, sova* pour le fém. à la tonique, *mi, tu, su* pour le masc. et le fém. sing. et plur. à l'atone et pour le masc. à la tonique (cp. à ces formes le bolon. *mi, to, so* aux masc. et fém. sing., au masc. plur., à côté de *mi, tâu, sâu* au fém. plur.), l'a.-napol. *tuo tou toa* à la tonique, *to* à l'atone pour les deux genres dans le Reg. san. Un fait plus intéressant, c'est que les anciens textes de l'Italie centrale, comme la Vita di Cola di Rienzi, l'Hist. Rom. Fragm. et les diverses chroniques et Laude d'Aquila, montrent, dans les formes *tio tea, sio sea*, un transfert de la voyelle de la première aux deuxième et troisième personnes. Il faut enfin signaler aussi des formes enclitiques : *padremo*, que n'ignore pas la langue vulgaire, *-ma, -ta, -sa* pour le masc. et le fém. à Sienne et en Calabre, *-me, -te, -se* à Teramo, *-me, -te, -se* pour le masc., *-ma, -ta, -sa* pour le fém. à Campobasso, *-me, -te, -se* à Gessopalena, etc.

Cf. D'OVIDIO, Arch. Glott. IX, 45-48, Ital. Gramm., § 375-377.

§ 90. EN FRANÇAIS et en PROVENÇAL, la double série des pronoms a été formée avec une rigueur absolue; mais, en même temps, il s'y est produit des modifications plus nombreuses encore qu'ailleurs. L'ancien nominatif *mieus* est conservé dans les Serments sous la forme *meos*. A part cela, pour le Nord de la France, nous n'avons qu'un témoignage indirect de son existence dans le féminin picard *mieue*. En revanche, le Sud de la France presque tout entier, y compris le vaudois et le catalan, a maintenu *mieu(s)*. L'accusatif se trouve dans les Serments sous la forme *meon*, dont le développement ultérieur a donné *mieen* (cf. *vendent de vendunt*), *mien*, en anglo-norm. aussi *men* (I, § 179). Telle est la forme pour toute la France du Nord et du Sud-Est : cf. p. ex. *maē* à Vionnaz, *mê* à Lyon, etc., qui rime partout avec *rem, bene*, et cette forme nasalisée, venue du Nord-Ouest, ne semble s'être introduite ailleurs que par une marche graduelle. Car, à Neuchâtel p. ex., on trouve encore *mio, tio, so*; à Fribourg, il est vrai, on a *miô*, avec un *-o* irrégulier, mais dans la Gruyère *myo, tyo, so*. Sur *mien* se forma plus tard le nouveau nom. *miens* et le nom. plur. *mien*, acc. *miens*. — *Mei*, en français du Centre,

(112)

devait passer à *mi* et se confondre, par conséquent, avec la forme atone : aussi disparut-il de bonne heure. Néanmoins l'existence de *mei* est attestée à son tour d'une manière indirecte par le féminin *meie*, qui se trouve dans les Sermons de S. Bernard ; car *ei*, dans ce texte, ne peut provenir que de $e + i$, non de e . Dans ce cas aussi, le provençal conserve *miei* au nom., *mieus* à l'acc. Au féminin, l'on a *meie*, *moie* ; au Sud-Est, on dit aussi *mie* (I, § 277), en picard, nous l'avons vu, *mieue*, *miue*, dans les textes de l'Est *meie* ; enfin, dès la seconde moitié du XIII^e siècle, apparaît la forme exclusivement usitée aujourd'hui *mienne*, qui se montre alors partout où *mien* a pris la place de *mieus* ; en même temps toutefois, *maya* a persisté, p. ex. à Fribourg. — En provençal aussi, au XIII^e siècle, *mia* est éliminé par une forme tirée du masculin : *mieua* en Languedoc et au Sud (cf. *miöva* à Nice, en catalan et en majorquin), tandis que le Rouergue, le Limousin, les parlers vaudois et le catalan d'Alghero ont conservé *mia*. — Un troisième développement apparaît enfin dans les parlers du Sud-Est. Dans les anciens documents lyonnais déjà se montre le féminin *min*, et c'est ainsi que cette seule forme continue actuellement à fonctionner pour les deux genres. Mais, en outre, on trouve aussi, à Riverie et dans certains documents anciens de Lyon, *lo mino* pour le masc., *la mina* pour le féminin. Et à ces formes se rattachent *miönę* au masc., *miöno* au fém. (à côté de *miö* au masc. et au fém.) dans le Gard et la vallée de la Drôme, *mënu mëna* à Coligny, *mino mieunę* (à côté de *mio*) dans le Forez, *miënę* dans la Champagne orientale près de Clairvaux, *miönę miöna* à Neuchâtel et, même dans une région beaucoup plus septentrionale, *mön* à Seraing. Le lyonnais *min* suppose une forme plus ancienne *mi*, tirée de *mia* (cf. *vi* de *via*), et doit son existence à la tendance qui poussait à assimiler aux masculins correspondants les formes féminines qui s'en éloignaient trop (cf. § 61). Ensuite on a pourvu ce fém. *min* de la finale du genre, *-a* ; et dès lors, tout naturellement, dans une région où le masc. *nostro*, *nostrę* coexistait avec le fém. *nostra*, un masc. *mino*, *minę* s'associa au fém. *mina*. — Quant aux deuxième et troisième personnes, on constate de nouveau, dans leur formation, une action puissante de la première. D'abord *tuos* (cf. *suos* S. Léger 10) a cédé la place à

tuen-s, forme due à l'analogie de l'acc. *tuen* (*suon* Eul. 15), issu de *toum* comme *mien* de *meum*; puis, dès la fin du XII^e siècle, *tien* pénètre dans l'Est, un peu plus tard dans l'Ouest de la Wallonie et en Picardie, et il finit par expulser de partout *tuen*, qui paraît avoir opposé dans l'Yonne les dernières résistances. Au féminin, *toue* et la forme plus tardive mais plus rare *teue* ont été supplantées aussi par *tienne*, en pic. par *tieue*, dans S. Bernard par *teie*. — En PROVENÇAL, les anciens textes ont *toa toi toas*, tandis que le nom. sing., l'acc. plur. *tiuous* et, en partie, l'acc. *tuen* (I, § 193) ont dû passer, par voie phonétique, à *tieus*. L'usage actuel a conservé *teü tuo*, au plur. *teü tua* en Limousin, *teu tuo* dans le vaudois, *tou tua* dans le catalan d'Alghero, *tu tuç* en Béarn. Mais ici, à côté de ces formes, on trouve aussi l'assimilation *teu tio* en Rouergue, *teu teua* dans le catalan et le majorquin, etc. — Maintenant, en ce qui concerne les formes atones, la première personne, en ancien français, est une exacte reproduction de celle du latin vulgaire : cf. *les* de *los*, qui correspond tout à fait à *mes* de *mos* (§ 83); même chose en provençal : *mos mo mi mos*, *ma mas*. Dans les régions normande, picarde et wallonne, *mon* passe ensuite à *men*, le norm. moderne *mā*, *ma* à *mę*; au Nord de la Wallonie, à partir de Béthune vers l'Ouest, l'*n* disparaît : *mę*, ce qui détermine la fusion des deux genres en un seul; et finalement s'opère la transformation en *ü*, que ce parler fait subir à cet *ę* comme à tout autre : *mü*. La substitution de *mon* à *ma* devant les mots à initiale vocale se rencontre, au XIII^e siècle déjà, dans le Cart. S. Hoilde a. 1270 et dans S. Bernard. Parmi les formes divergentes, il faut signaler *mei* dans les Dial. Grégoire, Job, S. Bernard, où la forme originairement accentuée *męi* a donc repris les fonctions de *mi*; on relève ensuite, dans les textes de la Normandie et du Sud-Ouest, le nom. sing. *mis*, en regard du nom. plur. *mi* depuis le XII^e siècle. — Le pronom de la 2^e personne ne se distingue qu'au nom. plur. de la forme de la première; c'est ainsi qu'à côté de *tui* Alexis 83 b, nous trouvons, déjà de bonne heure, également *si* 45 b; *tis* 83 e P, et telle est, en français, la forme habituelle, à laquelle le S. Bernard et d'autres textes opposent naturellement *tei*. En revanche, *tui* persiste plus longtemps en lorrain : cf. *sui* N. E. XXVIII, 7, 25 etc.; Cart. S. Hoilde 1247, puis dans l'Est

de la Bourgogne, dans l'Ysopet, ensuite à Neuchâtel : M. 241 a. 1286; 410 a. 1336, où l'on trouve même des exemples d'une forme *mui*. Dans les parlers actuels, l'accusatif s'est naturellement maintenu partout. — Le PROVENÇAL également offre des emprunts faits par les deuxième et troisième personnes à la première. A côté des formes courantes *toi, soi*, l'on rencontre *si* au nom plur. dans l'Évangile de S. Jean B. C. 15, 36; on y trouve aussi *mei* (à la place de *mi*) ainsi que *sei* formé d'après lui B. C. 32, 29; M. R. 40, 103. Les patois, sur ce point, ne prêtent qu'à de rares observations. Que *ma*, dans maints dialectes du provençal moderne, serve de féminin aux deux nombres, cela va de soi; mais un fait plus remarquable, c'est que, à Gilhoc p. ex., cet usage a déterminé l'emploi de *mun* également au sing. et au plur. et la disparition de *mos*. Le plur. *mi*, qui s'emploie pour les deux genres en Provence, est le correspondant exact de l'article (cf. § 104). Le vaudois enfin modifie *mes* en *mi* (forme de Pral), par l'intermédiaire de *mei* (forme d'Angrona). Il faut voir des vocatifs pétrifiés dans le prov. *midons* = *mi dominus* et dans son imitation *sidons*. Ce sont des formes différentes que *mi, ti, si* (à côté de *ma, ta, sa*) M. R. 51 et ailleurs, dont l'extension géographique et la durée sont encore à déterminer, mais qui doivent se trouver dans une relation quelconque avec l'article féminin *li* (§ 104).

(115)

Cf. W. DITTMER, *Die Pronomina possessiva im Altfranzösischen*, Diss. Greifswald, 1888. W. FOERSTER, *Das afr. Pron. poss. abs. fem.*, Zs. II, 91-95. — La dérivation *meum* = *mien* a été proposée par J. CORNU et G. PARIS, Rom. VII, 593. L'explication de G. GRÖBER, Zs. III, 157, qui prend *mem* pour point de départ, suscite les objections suivantes : *mem* ne pourrait certes s'expliquer que comme forme atone, ce qui supposerait un changement de fonction sans exemple ailleurs; il ne peut rendre compte du *meon* des Serments; pour le français du Nord, il faudrait adopter une forme étymologique autre que pour le provençal; et enfin, si *mem* à l'origine avait été proclitique, *mon* devrait sa forme à *ton, son*; or le français, en d'autres cas, opère toujours par le procédé inverse. Si *mieus mieun* = *meus meum* (l'*m* persistant comme dans *rien*) est l'ancienne flexion, une assimilation se comprend sans difficulté aucune, et c'est au profit de *mien* qu'elle s'est produite, ce qui peut s'expliquer par la présence de *riens rien, biens bien* (et peut-être aussi *quien* = *quem*, § 107), qui servaient de modèles; en revanche le mot isolé *dieus* **dien* (telle devrait, d'après ce qui précède, être la forme fléchie de

deus) pouvait d'autant plus facilement prendre la voie contraire que *dieus* se maintenait grâce à la forme *deiūs* du latin ecclésiastique, tandis que **dien* n'avait aucun point d'appui dans *deòm*. Si l'on explique aussi par le même procédé la disparition de **mieus*, dont le pic. *mieue* et le *meos* des Serments attestent l'existence au VIII^e siècle dans le Nord de la France, alors en revanche l'interprétation de Gröber demanderait encore une démonstration préalable : comment et pourquoi *mieus mieu*, dont il fait les représentants de *meus meum*, ont-ils été supplantés par *mem*? Enfin l'on peut, pour confirmer l'opinion qui vient d'être exposée, invoquer encore la répartition géographique de *mien* et *mieu*. Là où *rem* passe à *re(n)*, *mieun* aussi devient *mieu*, et comme il existe, à côté de *mieu(n)*, un nominatif *mieus* et un féminin *mia* sans *-n*, de bonne heure l'*-n* « facultative » disparaît complètement, et la forme unique est *mieu*. Au contraire, dans le français du Nord et du Sud-Est, *rem* devient partout *riē*, et de là vient que *miē* y persiste aussi. — Au sujet de l'a.-lyonn. *min*, cf. J. CORNU, Rom. XV, 134 sq. : son explication de *min*, qui viendrait de *mi* grâce à la nasalisation de l'*-i* par l'*m* (I, § 40), ne tient guère ; car, comme l'a remarqué déjà NIZIER DE PUITSPÉLU, Rom. XV, 434, une pareille nasalisation est totalement étrangère au lyonnais. — Pour le prov. *mi*, cf. SUCHIER, *Le franç. et le prov.*, p. 138.

§ 91. En ESPAGNOL, on s'attend à *myó*, forme qui se trouve en effet dans le Cid, chez Berceo, etc., bien entendu avec une valeur d'atone le plus souvent. Le fém. *mia* de même que le port. *meu minha* (de *mīa*, cf. I, § 40) sont réguliers. *Tuyo*, *suyo* sont des formes assimilées à *cuyo* ; le port. *teu* présente une transformation opérée par l'analogie de la première personne, alors que *toa* conserve la voyelle primitive. Les formes atones *mi mis*, *tu tus* de l'esp. ont dû n'être tirées que de *mio mia*, *tuo tua* etc. En ancien espagnol, on rencontre *to tos*, parfois *ta*, ce dernier issu du lat. vulg. *ta*. Comme *to* etc. apparaît indifféremment à la tonique aussi bien qu'à l'atone, il est difficile d'y voir le lat. vulg. *to* ; c'est plutôt *tuo* : cf. *dos* de *duos*. La forme *tu* tient son *-u* de *tuyo*. Les fém. *tue tues* chez Berceo sont des emprunts dialectaux. — En ancien portugais, on a *mha*, d'où sont sorties les formes du parler vulgaire *mha*, *ña*, *ta*, *sa*.

Cf. J. CORNU, *Le possessif en ancien espagnol*, Rom. XIII, 307-313.

2. Les Pronoms au Pluriel.

§ 92. Il y a bien moins de complication dans la formation du PLURIEL DES PRONOMS. En latin vulgaire déjà, *vester* a cédé la place à *voster* : c'est ainsi que nous avons en roum. *nostru*, *vos-tru*, en frioul. *nueštri*, *vueštri*, en ital. *noſtro*, *voſtro*, en franç. *nôtre*, *vôtre*, en esp. *nuestro*, *vuestro*, formes soumises à la flexion ordinaire des adjectifs. Or il existe en même temps une forme abrégée, qui s'emploie aussi bien à la tonique qu'à l'atone, mais qui a pris naissance dans la position proclitique : en port. *nosso*, *vosso*, en plais. *nos*, *vos*, en eng. *nos*, *vos*, en obw. *nies*, *vies*, en a.-esp. *nueso*, *vueso*. De même, l'a.-franz. *noz* de *noſ(ro)s*, en franç. mod. *nos*, exclusivement atone, présente une forme allégée d'une manière analogue. Sur ce *noz*, le picard s'est fait un nom. plur. *no*, un nom. sing. *nos*, un acc. *no*, puis un fém. *no nos* ou *noe noes*. Des formes plus intéressantes se rencontrent dans les parlers du Sud-Est : telles sont *nôtrô*, au fém. *nôtra* dans le dép. de l'Isère, *notrô notra* à Lyon et à Fribourg, *nôtrô nôtrâ* à Coligny et sans doute ailleurs encore, formes où l'assimilation à *mon ma* est évidente ; telles sont encore à Vionnaz *nûtre*, au plur. *nûtru*, qui doivent leur formation à l'analogie de *le*, au plur. *lu*. Une forme particulière encore, c'est le morv. *nôtr* à la tonique, *noſtr* à l'atone. — A la troisième personne, nous l'avons déjà dit, *suus* et *illorum* se disputent la prédominance. Le dernier, à l'origine invariable comme l'est encore aujourd'hui l'ital. *loro*, prend peu à peu, en français et en provençal, à partir du xiv^e siècle, une *-s* au pluriel : cf. le franç. mod. *leur leurs* et les formes correspondantes *loro lori* à Chioggia. On trouve rarement une forme féminine *lora*, bien qu'il en existe de nombreux exemples, entre autres dans les Lettere Bolognesi. Le développement phonétique du poss. *loru* correspond naturellement à celui du pers. *loru* ; en conséquence, on constate aussi, en France, la présence des deux formes *lyö* et *lür* (v. § 76). Quant à la répartition de *suus* et *loru*, le premier appartient surtout à l'espagnol et au portugais, mais il se rencontre également en provençal, p. ex. chez Jacme Mote d'Arles (Dern. Troub. 56, 47), et encore aujourd'hui dans la Provence proprement dite et

à Nice. Au domaine de *suus*, il faut ajouter le RHÉTIQUE, à l'exception de l'Engadine et de la vallée de Munster, mais en y comprenant le Tessin; à cette région se rattachent l'ancien vénitien (Exempl., Apollonio, Panfilo, etc.), puis le padouan (p. ex. Ruzante), le mantouan et toute la Lombardie. Partout ailleurs, c'est *loro* qui apparaît, en sarde *issoro*, en calabr. *luoru* à côté de *de iddi*; on doit le retrouver encore depuis la Catalogne jusque dans l'Aragon : cf. *lur* Esp. Sagr. L 422 a. 1240 et, chose curieuse, *lure lures* Muñoz 415 Tudela, dont l'*u* répond à *ü* du prov. (§ 76). Dans les parlers français, *nostru* a déterminé la transformation de *loru* : cf. en franc-comt. *liotrô* d'après *notrô*, en bourb., lorr., bourg. *lo*, au fém. *lotę*, en poitev. *lut* au masc. et au fém., à Uriménil *lüt*, mais devant les voyelles seulement. Par un procédé inverse, le picard dit *el nör*, par analogie avec *el lör*. Enfin, c'est sur *illos* remplaçant *loru* (§ 76) que le possessif aussi prend forme dans le lorr. *züt* ou *zut*.

III. Démonstratifs et Indéfinis.

§ 93. La flexion des démonstratifs est, dans son ensemble, identique à celle du pronom personnel de la troisième personne : par conséquent, aux nom. sing. et plur. en français, au nom. plur. en provençal, en lombard et en vénitien, ils présentent des formes inflectées; en italien, ils se terminent au nom. sing. en *-i*, en espagnol et en portugais en *-e*, et ils possèdent un cas oblique en *-ui*, *-ei*, *-oro*. On n'observe qu'en italien une distinction bien nette, obtenue par le jeu des désinences flexionnelles, entre les formes substantives et les adjectives. Aux démonstratifs se rattachent dans une proportion variable les indéfinis. L'influence exercée par le pronom personnel sur les démonstratifs et qui se manifeste par l'extension du type en *-ui*, se renouvela à une époque où ce type avait depuis longtemps disparu comme désinence flexionnelle, et cela dans des régions où *le*, *lu* avaient pour correspondants des démonstratifs terminés par une consonne : cette influence introduisit la terminaison *-e*, *-u* (de là *aquela*, *aquelu* etc.), ou bien fit adopter *-i* au nom. plur. Enfin les formes neutres méritent un examen spécial.

(118)

1. Le type en *-i* et *-ui*.

§ 94. L'espagnol n'offre à notre examen que le masc. sing.; le portugais, que le masc. sing. et plur. : cf. l'a.-esp. *eje* = *ipse*, *este*, *es* ou *ese* = *iste* (I § 634), *aquese*, *aquel*, l'a.-esp. *otri*; le port. *esse esses*, *este estes*, *aquelle aquelles*, l'a.-port. *outri*; le galic. *iste* (d'où le fém. *ista*), *ise*, *aquil*. Pour les autres langues, voici le tableau de leurs formes :

Lat.	-ISTE	-ISTUI	-ISTU	-ISTA	-ISTEI
Roum.	—	<i>acestui</i>	<i>acest</i>	<i>această</i>	<i>acești</i>
Ital.	<i>questi</i>	<i>costui</i>	<i>questo</i>	<i>questa</i>	<i>costei</i>
A.-franç.	<i>cist</i>	<i>cestui</i>	<i>cest</i>	<i>ceste</i>	<i>cesti</i>
Prov.	<i>cest</i>	—	<i>cest</i>	<i>cesta</i>	—

Lat.	-ISTI	-ISTORU	-ISTOS	-ISTAS
Roum.	<i>acești</i>	<i>acestor</i>	—	<i>aceste</i>
Ital.	<i>questi</i>	<i>costoro</i>	—	<i>queste</i>
A.-franç.	<i>cist</i>	—	<i>cez</i>	<i>cestes</i>
Prov.	<i>cist</i>	—	<i>cetç</i>	<i>cestras</i>

Lat.	-ILLE	-ILLUI	-ILLU	-ILLA	-ILLEI
Roum.	—	<i>acelui</i>	<i>acel</i>	<i>acea</i>	<i>acei</i>
Ital.	<i>quegli</i>	<i>colui</i>	<i>quello</i>	<i>quella</i>	<i>colei</i>
A.-franç.	<i>cil</i>	<i>celui</i>	<i>cel</i>	<i>cele</i>	<i>celi</i>
Prov.	<i>cel</i>	<i>celui</i>	<i>cel</i>	<i>cela</i>	<i>celei(s)</i>

Lat.	-ILLI	-ILLORU	-ILLOS	-ILLAS
Roum.	<i>acei</i>	<i>acelor</i>	—	<i>acele</i>
Ital.	<i>quegli</i>	<i>coloro</i>	—	<i>quelle</i>
A.-franç.	<i>cil</i>	—	<i>ceux</i>	<i>celes</i>
Prov.	<i>cilh</i>	—	<i>ceus</i>	<i>celas</i> .

Lat.	ALTRI	ALTRUI	ALTRO	ALTRA	ALTREI
Roum.	—	<i>altui</i>	<i>alt</i>	<i>altă</i>	<i>altei</i>
Ital.	<i>altri</i>	<i>altrui</i>	<i>altro</i>	<i>altra</i>	—
A.-franç.	<i>autre</i>	<i>autrui</i>	<i>autre</i>	<i>autre</i>	—
Prov.	<i>autre</i>	<i>autrui</i>	<i>autre</i>	<i>autra</i>	—

Lat.	ALTRI	ALTRORU	ALTROS	ALTRAS
Roum.	<i>alți</i>	<i>altor</i>	—	<i>alie</i>
Ital.	<i>altri</i>	—	—	<i>altre</i>
A.-franç.	<i>autre</i>	—	<i>autres</i>	<i>autres</i>
Prov.	<i>autri</i>	—	<i>autres</i>	<i>autras.</i>

§ 95. Il est certes permis de faire remonter au latin vulgaire la flexion de ces trois pronoms, puisqu'ils présentent, dans la péninsule ibérique aussi, les nominatifs en *-i*. Viennent ensuite, en ROUMAIN, l'article indéterminé *un unuï unii únor; care câruï câriï câror, cutare cutâruï* etc., et enfin *nime nimâruï*, mais en a.-roum. *nimene* Arch. Jas. I, 104; au même groupe se rattache en partie *totus : tot toată toți toate tuturor* avec son redoublement remarquable de suffixe. Abstraction faite des deux derniers pronoms, l'accent aujourd'hui repose partout sur le radical; pourtant *á*, qui remplace *a* dans *câruï*, trahit encore l'ancienne accentuation *câriüi*. — De son côté, le RHÉTIQUE a donné jadis une grande extension au type en *-ui*, mais, de nos jours, il l'a perdu presque entièrement. L'a.-obw. connaît quelques datifs en *-i* : *quegli, gliezi*, en a.-eng. *aquaeli, ïni, alküni, skodüni*, datifs qui ont leur source dans le pronom personnel atone (§ 83) et tiennent la place de formes plus anciennes en *-ui*, dont il reste encore, dans l'a.-niedw., les exemples *utruï, nui (= unui), scanui*. De plus, l'Obvald employait autrefois comme nom. et acc. *quei* et *quel*, l'un dans le rôle de pronom adjectif, l'autre dans celui de substantif; c'est donc tout l'opposé de l'usage italien.

Cf. ASCOLI, Arch. Glott. VII, 447, 452.

L'ITALIEN donne matière à peu d'observations. La répartition de *co-* et de *que-* dans les patois présente une certaine diversité : le Piémont et la Sardaigne nous offrent partout *co-*, *cu-*, le vénitien a *que-*; d'autre part, dans les Abruzzes, les formes à radical accentué présentent *u* et *i*, celles dont la finale porte l'accent l'assimilent à la voyelle tonique : *quistę* et *kustę, kustü kestę*. Dans l'a.-ital. *stessi*, on constate une extension de l'*-i* à d'autres démonstratifs encore, sans que l'on trouve pourtant, à côté, aucune forme *stessui* etc. — Parmi les formes du pluriel, celles du bolonais méritent une observation. Ce sont : au masc.

quisti, au fém. *quästi*, *qui quälli* dans l'emploi absolu, *sti* ou *ki kel* dans celui de proclitique. Le maintien de la voyelle finale ne peut vraiment s'expliquer que par une action analogique des formes proclitiques : *stae domnae* devait passer à *sti don*, et cette modification entraîna la substitution de *quisti quästi* également à *quist quäst*. — A part cela, l'a.-vén. présente donc au sing. *questo*, *quelo*, au plur. *quisti*, *quili*, l'a.-véron. *quigi* au plur., etc.

- (120) § 96. En FRANÇAIS, le cas oblique en *-eur* est très rare : cf. *celour* Matile 322 Neuchâtel; le féminin en *-i*, surtout *celi*, moins souvent *cesti*, apparaît dans le Nord et le Centre, *celei* dans l'Est, *celie* au Sud de la Normandie, tandis que les documents des autres parties de cette dernière région n'admettent jamais que *celle ceste*. *Cil* et *cist* se maintiennent particulièrement dans l'Ouest; mais *cil*, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, d'abord en picard, en wallon et en lorrain, un peu plus tard en bourguignon et en champenois et, au XIV^e siècle seulement, dans l'Île-de-France, *cil* a cédé la place à *cils*, ou à *cieus*, *cius*, *cis*; quant à *cist*, il n'apparaît que sous la forme *ciz*, *cis* en wallon et en picard, ainsi qu'en bourguignon. Dans les textes normands et anglo-normands, *cel*, *cest* pénètrent de bonne heure au nominatif : *cest pais*, employé comme sujet, Rou II 2614 etc. Au cas oblique, *cel* est remplacé devant les consonnes par *ceu*, *çu*, *ceau*, particulièrement en usage dans les manuscrits picards; *cest* cède d'abord la place à *ces* Aiol 8407 etc., puis à *ce*, qui se trouve déjà dans l'Épître de S. Étienne 5, mais qui ailleurs ne devient d'un emploi fréquent que vers la fin du XIV^e siècle. Les formes *celui* et *celi* persistent jusque dans la seconde moitié du XIV^e siècle, époque où la seconde disparaît en picard et en wallon : nous en avons une preuve indirecte dans l'emploi fréquent de *celi* pour *celui*. Au pluriel, le nom. et l'acc. sont dans le même rapport qu'au singulier : *cil* est supplanté, à l'Ouest d'abord, par *cels*, *ceus*, tandis qu'ailleurs il persiste jusqu'au XIV^e siècle : alors il disparaît complètement à la même époque que *cil* au nom. sing. et quelque temps avant *cel* à l'acc. sing.; *celui* prend sa place. Vers la même date, *cist* aussi tombe en désuétude, tandis que les

destinées de *ce*, *cest* sont quelque peu différentes du sort de *cel*. Le féminin *ceste* se changea en *cete*, écrit *cette*; mais, au masculin, on constate la coexistence de *cetui*, *cet homme*, *ce cheval*, *ce chevaux* : le premier de ces démonstratifs s'est maintenu jusqu'aux temps actuels dans la langue juridique, tandis que les deux autres (le sing. *ce* étant réduit à *se*) ont persisté jusqu'à nos jours comme formes atones dans leur ancienne destination. Il faut encore citer, pour en finir, la forme abrégée *cez*, *ces* pour *cestes*, qui paraît exclusivement réservée au pluriel ; elle se trouve déjà dans Roland 145, 204 etc., et continue d'être usitée. — L'affaiblissement de *e* en *ɛ* aboutit, dans les patois, à son amaïssement complet; puis cet *e* s'unit à la forme masculine antévocalique *st* pour donner naissance au féminin *stɛ* (de *cette*) : *st òm*, *stɛ fām* dans le parisien vulgaire et la plupart des parlers populaires. Souvent *cist* est pourvu des désinences de *cil* : sur le modèle de *si* = *cil*, au plur. *sō* = *ceux*, Vionnaz forme *sti styò*; par un procédé contraire, l'analogie de *sta* : *stɛ* = *cette cettes* lui fait créer aussi *sa se* etc. (cf. la formation des mots). Parmi les autres formes, *autrui* est la seule qui se soit conservée; *nüilü* vit encore avec le sens de « personne » à Malmédy, et *telui*, en a.-franç., est excessivement rare : P. mor. 69 c. L'ANCIEN PROVENÇAL ne paraît connaître la flexion pronominale que dans les composés avec *ille*; alors, au nom. sing. et au fém. plur., il offre naturellement la forme secondaire *cilb* (cf. § 76). *Autrui*, dans l'emploi de pluriel, reçoit souvent *-s* : *autruis*. En ce qui regarde le développement ultérieur, il y a lieu de signaler l'influence considérable exercée sur les indéfinis par les désinences flexionnelles du pronom personnel. A *elses* (§ 76) se rattachent *aquelses* Cart. Milh. 571 (cf. aussi *totses* 1548) et la forme actuelle du Languedoc *akelses*. A la flexion *le lu* répondent, à Gilhoc, *akel akelu*, dans la vallée de la Drôme, par une assimilation plus complète encore, *akele akelus* et *akeste akestus* à côté de *akesteis*, *kunte kuntus* ou *-eis*; en Provence, *le li* ont aussi déterminé la formation de (*akeu*) *akeli*, *akeste akesti*, à La Salle S. Pierre *akel akeles*, *akeste akestes*; il en est de même en Rouergue, où *konte kontes* méritent encore une mention. Cf. aussi § 98.

(121)

Pour le français, cf. K. GANZLIN, *Die Pronomina demonstrativa im Altfranzösischen*. Diss. Greifswald, 1888.

2. Pluriels en *-i*.

§ 97. Parmi les autres anomalies qui se produisent dans la flexion des pronoms, le maintien de *-i* dans *totti*, en France et dans le Nord de l'Italie, est un phénomène remarquable. *Tutti* appartient au lombard, au piémontais et au génois, ainsi qu'à la France entière; partout *-ti* subit le même traitement que *ct* (I, § 459) : ainsi en lomb. *tüč*, en piém. *tiüt*, *tüt*, en prov. *tüč*, *tiüt*, en a.-franç. *tuit*. Mais au XIII^e siècle déjà, p. ex. dans les chartes d'Aire (Artois), *tuit* est remplacé par *tout*, que *tous*, grâce à la disparition de l'ancien nominatif, a supplanté presque partout; cependant *tü(i)* persiste à Uriménil, aux Fourgs, à Fribourg et sans doute ailleurs encore; en vaudois, il revêt la même forme *tü* ou *tüti*, suivant qu'il est proclitique ou pronom indépendant. A citer ensuite, en lombard et en piémontais, *quanč*, *tanč* (I, § 625), puis, dans le français du Sud et du Sud-Est, *eli*, *aqueli*, *autri* (I, § 627), qui occupent un domaine plus étendu que les adjectifs à pluriel en *-i* étudiés au § 56 : cf. *tüti*, *autri* à Montpellier, *tüti* à Pépieux (Rev. Pat. III, 147), *üni*, *kauki* (quelques), *kinti* (§ 107), *tuti* en Provence, *autri*, *nostrri* dans la traduction lyonnaise de la Bible, etc. Tracer la limite entre le présent phénomène et celui que nous avons examiné au § 96 n'est pas chose facile; pourtant il vaut mieux placer ici des formes telles que *nüleis* (au sing. *nül*), *tuteis*, *autreis*, *suleis*, qui se trouvent dans la vallée de la Drôme. Enfin portons encore notre attention sur une remarquable distinction qui se fait en Provence entre les formes adjectives et substantives du pronom au fém. plur. Ainsi, dans le premier cas, le pronom, suivant le substantif, se termine au pluriel en *-o*; mais, dans le second, il prend la désinence *-i* de l'adjectif précédant le substantif et de l'article : *auküni*, *sertani*, *manti*, *memi*, *kauki*, *kinti*, *tali* en regard de *auküno* etc.

3. Formes du Neutre.

§ 98. Des formes particulières du neutre se trouvent dans diverses régions : une partie d'entre elles sont tirées du même radical que les masculins et s'en distinguent, par conséquent, à

l'aide d'un élément flexionnel; les autres se composent de radicaux spéciaux; néanmoins cette question aussi peut être ici discutée en même temps que la précédente. Nous n'avons pas à nous occuper du roumain ni du rhéto-roman, pas plus que de l'italien littéraire, qui ne présente que *ciò* = *ecce-hoc*, en a.-franç. *çou*, en franç. mod. *ce*. En revanche, le parler de Naples et des Abruzzes distingue un masculin et un neutre : cf. à Campobasso *quissè kessè, quillè kelle, quistè kestè*; à Casale *quissè quessè* etc.; à Naples *kissè kessè* etc. En FRANCE, l'ancienne forme *cel* ne se rencontre guère que dans la locution *puet cel estre*, et encore dans les textes normands et anglo-normands surtout; on la trouve employée isolément comme régime dans Brandan 1708; plus rare encore est la forme *cest*; viennent ensuite les formes déjà mentionnées *çou, ceu, ce*, en a.-franç. aussi *cen* (I, § 633). A ces emplois du vieux français, le provençal n'a rien à opposer, car il n'infléchit pas le nominatif; seul *ço* a pour correspondants naturels *so, aisso, co, aco*. Pour le régime neutre atone, l'ancien béarnais possède *at, ac, ag*, dont la finale représente *ll* (I, § 545) et qui, par conséquent, doit être une réduction de *illu*. Dans la péninsule IBÉRIQUE, on trouve l'esp. *lo, aquello, eso, aqueso, esto, aquesto*; le port. *isso, isto, aquisto, aquillo* (cf. à propos de *i* I, § 82) et, pour le mentionner également ici, *tudo*. La question du pronom-sujet des verbes unipersonnels est du ressort de la syntaxe.

(123)

Au sujet de l'a.-franç. *ceu*, cf. FOERSTER, Yvain, note à 1403.

IV. L'Article.

§ 99. Il manque au latin une espèce de mots qui correspondrait à l'article grec et allemand. En revanche, les langues romanes la possèdent toutes, bien qu'avec des différences considérables. Ainsi, alors que *ille* presque partout remplit cette nouvelle fonction, le sarde, le majorquin ainsi qu'une partie du gascon et du catalan, ont préféré *ipse*; en outre, tandis que généralement l'article précède le substantif, en roumain il le suit. Pour le développement des formes, il ne faut pas perdre de vue que l'article est toujours atone et forme, avec le substantif dont il dépend, une unité; n'oublions pas non plus qu'il peut se

fondre en UN SEUL mot avec les prépositions. Dans le français et le provençal anciens, le nominatif est naturellement distinct de l'accusatif; en roumain, le datif l'est du nominatif.

§ 100. Le ROUMAIN occupe une place à part. La flexion de l'article peut être présentée dans son union avec le substantif. La voici :

Nom.	<i>domnul</i>	<i>doamna</i>	<i>steaoa</i>	<i>dintele</i>	<i>floarea.</i>
Dat.	<i>domnului</i>	<i>doamnei</i>	<i>stelei</i>	<i>dintelui</i>	<i>florii.</i>
Nom.	<i>domni</i>	<i>doamnele</i>	<i>stelele</i>	<i>dinții</i>	<i>florile.</i>
Dat.	<i>domnilor</i>	<i>doamnelor</i>	<i>stelelor</i>	<i>dinților</i>	<i>florilor.</i>

Remarquons d'abord la répartition de *lu* et *le* au masculin. Bien que propre également au macédonien, elle ne peut cependant, dans son état actuel, dater vraiment de l'origine de la langue; en effet *-le* remonte à *ille*, *-lu* à *illum* ou *illud* : les deux formes, en vertu de leur étymologie, pouvaient donc s'employer avec tous les masculins (cf. sur ce point p. 146). Le datif à flexion est inconnu aux Olympo-Valaques; ils préfèrent le remplacer par *al*, qu'ils mettent devant le substantif : ils suivent donc en cela les autres langues, tandis que, pour la forme du pluriel, ils se rattachent au valaque. Au féminin, *-ă + a* de *illa* devient *-a*; *i*, anciennement *ei*, en macéd. *li*, est une transformation de *lei* (v. § 74); la finale thématique des substantifs en *-ă*, dans la langue du peuple, se change aussi en *-i*; et même les noms propres d'homme, comme *Luca*, que la langue écrite ne soumet pas à la flexion (dat. *Lucă-i*), suivent cette règle dans les dialectes : *Luchii*. — Indépendamment des formes de l'article qui s'attachent au substantif, le roumain en connaît encore d'autres qui, accompagnant les pronoms possessifs (chap. VI) et les noms de nombre ordinaux (chap. V), se placent devant le mot déterminé. D'autres cas, où l'article précède le déterminant, sont du domaine de la syntaxe.

A propos du dat. fém., cf. TIKTIN, Arhiva din Jași I, 666-681.

§ 101. Pour les autres régions, voici le tableau des formes de l'article employées au nominatif et en composition avec les prépositions *de*, *ad*, *in* :

Eng.	<i>il</i>	<i>del</i>	<i>al</i>	—	<i>la</i>	<i>dela</i>	<i>ala</i>	—
Ital.	<i>il</i>	<i>del</i>	<i>al</i>	<i>nel</i>	<i>la</i>	<i>della</i>	<i>alla</i>	<i>nella</i>
Franç.	<i>le</i>	<i>du</i>	<i>au</i>	—	<i>la</i>	<i>de la</i>	<i>à la</i>	—
Esp.	<i>el</i>	<i>del</i>	<i>al</i>	<i>en el</i>	<i>la</i>	<i>de la</i>	<i>à la</i>	<i>en la</i>
Port.	<u><i>o</i></u>	<i>do</i>	<i>ao</i>	<i>no</i>	<i>a</i>	<i>da</i>	<i>à</i>	<i>na.</i>
Eng.	<i>ils</i>	<i>dels</i>	<i>als</i>	—	<i>las</i>	<i>deles</i>	<i>ales</i>	—
Ital.	<i>i</i>	<i>dei</i>	<i>ai</i>	<i>nei</i>	<i>le</i>	<i>delle</i>	<i>alle</i>	<i>nelle</i>
Franç.	<i>les</i>	<i>des</i>	<i>aux</i>	<i>ès</i>	<i>les</i>	<i>des</i>	<i>aux</i>	<i>ès</i>
Esp.	<i>los</i>	<i>de los</i>	<i>à los</i>	<i>en los</i>	<i>las</i>	<i>de las</i>	<i>à las</i>	<i>en las</i>
Port.	<i>os</i>	<i>dos</i>	<i>aos</i>	<i>nos</i>	<i>as</i>	<i>das</i>	<i>às</i>	<i>nas.</i>

§ 102. Mais, dans le détail, le développement ne s'opère nullement d'une manière aussi simple qu'on pourrait certes le croire au premier coup d'œil. En RHÉTIQUE, on rencontre simultanément *il* et *lu* : le premier est propre à la vallée du Rhin, à l'Engadine, et il existe à Remus sous la forme *al*; *lu* se trouve dans le Frioul, tandis que dans le Tyrol enfin s'opère une réduction en *l*. A côté de *il*, le Barlaam en a.-niedw. écrit *ilg* devant les voyelles; d'autres textes le font aussi devant les consonnes, et cette *l* explique la présence de la voyelle *i*. En a.-niedw. ensuite, le datif de l'article est encore *a gli* (cf. § 76). Combiné avec des prépositions, l'article est à signaler dans le niedw. *el* = *en-il*, *ella*, *sil silla*, *tiel* = *tier il*, *pil*. Devant une initiale vocalique, *la* se réduit naturellement à *l*. — Pour le plur., le Tyrol dit au masc. *i* de *il'*, au fém. *les* conformément aux lois phonétiques, parfois aussi *la* de *las*, à Misox *lan* (125) (v. § 32). Dans les cas où l'initiale vocalique est récente, l'élision ne se produit pas : *la olp* de *la volp*. Dans le Frioul, à côté de *lu*, s'introduit le vénitien *el*; le pluriel est *i*, devant les voyelles *y*, puis devant les consonnes, par analogie avec le singulier, *yu*.

§ 103. EN ITALIEN, *il* et *lo* se trouvent côte à côte, le premier à l'origine après une finale vocalique, l'autre aujourd'hui devant une initiale vocalique et devant *s* entravée; dans le premier cas, il est le plus souvent apostrophé. Même observation pour *i* et *gli*; celui-ci, précédant un *i*, perd sa voyelle : *gl'Italiani*. Les plus anciens lyriques préférèrent en général *lo*, parce que c'est la forme du Sud. Lorsque l'article, qui est alors mi-

tonique, entre en combinaison avec les prépositions, sa voyelle persiste : *d-el*, *n-el*. Aux exemples prémentionnés se rattachent *col*, *dal* et, avec un emploi moins absolu, *pel*, *sul*. Bien des phénomènes remarquables s'observent dans les dialectes. Comme le Sud, qui a *lu*, le vénitien et le milanais anciens présentent *lo* et les anciens documents de Vérone hésitent entre *lo* et *el*; à l'Ouest enfin, le gènois et le piémontais anciens connaissent *lo* exclusivement. Mais, de nos jours, *lo* s'est restreint à Burano et, réduit en *o*, à Gênes; pour le reste, *el* a pénétré en lombard et en vénitien, et même déjà chez Calmo (c'est la seule forme connue du padouan Ruzante); *ol* s'est introduit en bergamasque ancien et moderne et, au Nord-Est, il est encore dans la vallée de Blenio; on trouve *al* en bolonais, *a* en romagnol, *l* en piémontais. A Rome et dans les environs, jusqu'à Cerreto Sannita, *lu*, par l'intermédiaire de *lu*, a été supplanté par le pluriel *li*; plus au Sud et partiellement en Sicile, nous avons une réduction en *u*, au fém. *a*. Les formes féminines aussi nous offrent quelques particularités. Le piémontais fait une distinction entre *le femme* et *iy uriye* (*le orecchie*); le lombard va plus loin dans cette voie, et il tire de *iy*- un *i*, qu'il introduit alors en place de *le* devant les consonnes; le bolonais réduit *le* en *l*, *el*, mais devant les voyelles il introduit *ely*; ainsi fait aussi le romagnol avec *al aly*: l'-y de ces formes doit s'expliquer par une confusion de $l_i = le + \text{voy.}$ et $el = le + \text{cons.}$ — Ailleurs aussi l'on trouve au pluriel une forme unique pour les deux genres, et non seulement lorsque, comme en sicilien, *e* et *i* protoniques se confondent en un seul son, mais aussi p. ex. à Teramo, où *li* au féminin est difficile à justifier phonétiquement et dont il faut, d'ailleurs, avant tout déterminer encore l'extension.

(126)

Cf. G. GRÖBER, Zs. I, 108-110. Ital. Gramm., § 380-385.

§ 104. En FRANÇAIS, les plus anciennes formes pour le masculin sont : au nom. sing. *li* de *illi* (§ 76), à l'acc. *lo*, au plur. *li les*, avec les prép. *du* (*deu du*) *au ou*; *des as es*. Plus tard, au Centre, à l'Ouest et au Nord, *lo* devient *le*; en revanche, *lu* persiste à l'Est à partir du Bourbonnais et du Nivernais; il domine dans l'Aunis et le Poitou. *Ou* s'identifie, dès le xiv^e siècle, avec *au*; cette circonstance finit par provoquer sa disparition

complète, bien que l'usage moderne de *en* et *à* en ait conservé des traces, qui seront relevées dans la syntaxe. *En le* se présente dans les anciens textes poitevins et lorrains sous la forme *on*, dont cependant les parlars actuels paraissent avoir entièrement perdu l'emploi. Les formes du pluriel *les des es* (cette dernière encore usitée dans les locutions *ès mains*, *licencié ès lettres*, *S. Pierre ès liens*) proviennent des types anciens *los dels els* (cf. p. 125); *as*, depuis le XIII^e siècle, s'est retiré devant *aux*, forme introduite par le singulier *au*; il s'est pourtant maintenu jusqu'à nos jours en Lorraine. Le féminin au singulier n'appelle aucune observation; au pluriel, l'identité des accusatifs féminin et masculin *les* a provoqué l'introduction de *des as es* aussi en place de *de les* etc. — Précédant une initiale vocalique, *li* ne perd pas son *-i* dans les plus anciens textes en prose; à noter cependant que bien des textes, quoiqu'en d'autres cas ils conservent toujours *li*, écrivent *l'em*: on peut donc admettre que, dès avant l'élimination de *ille* par *illi*, *ille homo* formait une locution inséparable: *ill'omo*. Le devant les voyelles devient *l'* et *del al el* ne changent pas leur *l* en *u*: cela va de soi. — En picard et en wallon, *la* passe à *le* (cf. p. 125) et, comme cette modification a pour résultat d'effacer la distinction des genres à l'accusatif singulier, *li* s'emploie également au nominatif féminin: tel est l'usage dans les documents d'Aire, du Vermandois, du Ponthieu, de Namur, de Liège. Un peu plus tard, vers le milieu du XIII^e siècle d'abord, puis avec quelque régularité au XIV^e, *del al el* (écrits aussi *dou au*) se trouvent également, à la place de *de le a le, en le*, dans nombre de textes, p. ex. dans Ogier, Baudouin de Sebourg et d'autres. Il semble pourtant que ce *del* etc. avait dans la prononciation une valeur différente du masculin, qui devait s'articuler *deu*: en effet, les parlars actuels font encore une distinction entre le masc. *do* et le fém. *dol*. La ruine de la flexion nominale entraîna naturellement aussi la disparition des anciens nominatifs *li*. Cette forme picarde *li* ne doit pas être confondue avec le *li* qui figure dans le Psautier lorrain, Ysopet, S. Bernard, Ezéchiel etc.; car, dans ces textes, l'acc. fém. *la* est distinct de l'acc. masc. *le*. Ce *li* doit se rattacher à la forme du Sud-Est, que nous allons citer tout de suite. — Les dialectes du Sud-Est offrent en somme le même développement que ceux

du Nord : toutefois *lo*, *lu* ont été le plus souvent maintenus, et les deux genres, à l'accusatif pluriel, sont presque partout distingués ; la conséquence en est qu'au féminin, en composition avec les prépositions, les formes ouvertes persistent : cf. le lyonn. *lo* au masc., *lo(z)*, *du(z)* au plur., *la le(z)*, *de lez* au fém.; le savoy. *lê lô de*; *la lê de lê*, le vionn. *lê lu*, *la lê*; mais ici cependant, comme aussi dans les autres parlars de la Suisse, on emploie au pluriel pour les deux genres *di* = *des*. A remarquer le plur. masc. *li* à Queyras, bien qu'on ne sache s'il faut y voir un ancien nominatif ou bien une modification de *les*. Maintenant, une forme importante à peine signalée encore dans les parlars modernes (cf. pourtant p. 141), mais très fréquente à l'époque ancienne, c'est *li* au nom. sing. fém. Ses représentants les plus septentrionaux pénètrent jusqu'en Lorraine; puis on le trouve encore en Bourgogne (p. ex. dans le Cart. S. Hoilde 1247), en outre dans les textes lyonnais anciens, dans les documents d'Estavayer 1350 M. 102, de Neuchâtel 1343 M. 459, 1311 M. 332 et, dans le domaine linguistique du provençal, à Monteilles M. R. 40, à S. Paul de Romans M. R. 51, à S. Bonnet-le-Château M. R. 56; les Leys aussi connaissent la forme II, 122 : en alquus locz ditz hom *li dona*, *li res*. — Le PROVENÇAL littéraire au sing. masc. se sert de *lo* pour les deux cas; cependant les Leys II, 116 distinguent le nom. *le* du cas obl. *lo*; même distinction dans les anciens documents de Montpellier et dans tous ceux qui connaissent le nom. fém. *li*, puis dans des textes littéraires comme *Flamenca*, etc. *Le* doit être regardé simplement comme le représentant de *ille*, et *lo* comme l'acc. remplaçant le nominatif. Une troisième forme enfin, c'est *el*, usitée dans la Guerre de Navarre, texte originaire de Toulouse, et dans d'autres encore aussi bien que dans le gascon : cf. aujourd'hui encore *et* et, au fém., *era* dans les parlars des montagnes béarnaises. On cherche en vain, dans l'ancien provençal, un fém. *ela*, de sorte qu'on ne sait pas si cet *el* a rapport avec le béarn. *el* (qui à son tour fait penser à l'espagnol) ou s'il n'y faut pas voir plutôt une forme récemment tirée de *quel* = *que le*, *el* = *e le* etc. En combinaison avec les prépositions, l'ancienne langue présente les formes *deu au eu peu* et *per lo*, au plur. *deus*, *aus* etc. Par assimilation avec d'autres mots terminés par une

voyelle simple, on trouve *-l* : *quil, sil, el, quel* etc., au nom. plur. *-lh*, à l'acc. *-ls*, au nom. fém. *-lh* = *-li*, p. ex. *quelh melher*, se rapportant à une femme, Bertr. Born 31, 48, etc.

Relativement au prov. *el*, cf. P. MEYER, Rom. IX, 156-158. — Pour *li* devant voyelle, cf. H. SUCHIER, Rp. XXV.

En provençal moderne, l'accusatif a dû persister partout : ainsi, dans le Languedoc, la Gascogne et les Alpes, on dit au masc. *l*, *lu*, au plur. *l(s)*, *lu(s)*; au fém. *la*, *lo*, au plur. *las*. Un fait important, c'est l'emploi fréquent au pluriel d'une seule forme pour les deux genres : ainsi *lis*, *lei(s)* à Marseille et en Provence, *le(s)* à Toulouse, *le* en Velay, formes où l'on doit voir des développements phonétiques de *los las*. Combinées avec les prépositions, apparaissent ensuite les formes correspondantes *dí* = *des*, *i* = *aux*. Le plur. masc. *li* aussi, dans le canton de Vaud et à Queyras, a pour origine une ancienne forme *les* = *illos*. Nice est complètement isolée avec *lu*, *la*, au plur. *lū li*, où *li* doit être une dérivation phonétique de *las* et *lū* une forme donnée à *lu* par l'analogie de *tu* : *tū* (§ 97). — Les anciennes formes catalanes *lo los*, rarement *el*, à l'enclise *l*, *ls*, à la proclise *l*, au fém. *la*, *les* ou *las*, ont persisté jusqu'à nos jours. — Une place à part doit être faite (nous l'avons déjà dit) aux parlers des montagnes du Béarn, depuis Oust (Couserans) jusqu'à Aramitz, pour leurs formes *et era* = *ille illa*, au plur. *es eras*. Leur peu d'extension géographique et l'inclusion antérieure de ces contrées dans le domaine de *ipse* (§ 106) permettent de supposer que nous sommes ici en présence d'une assimilation à l'espagnol. — Ainsi, tandis que la flexion de l'article en français et en provençal subit exactement les mêmes destinées que celle du nom, on trouve maintenue jusqu'à nos jours, dans l'extrême Sud-Est, dans le Haut-Valais, la distinction entre l'accusatif et le nominatif; on la constate surtout sur la rive gauche du Rhône, bien qu'aussi, sur la droite, à Lens et à Savièse. Le nom. masc. est *l*, à Nendaz *i*, l'acc. est *lo*, le nom. fém. *l*, à Nendaz *i*, l'acc. est *la*. Le pluriel ne connaît qu'une seule forme *l* pour les deux genres et les deux nombres.

Cf. J. CORNU, Rom. VI, 253 sq., J. GILLIÉRON, Atlas, p. 23.

(129) § 105. L'ESPAGNOL présente, pour l'article, des formes presque identiques à celles du pronom personnel. Le féminin est encore en a.-esp. *ela* Muñoz 76, 84, etc., devant les voyelles *el'*, forme qui s'est maintenue jusqu'aujourd'hui devant *a* : *el alma*, *el águila*; toutefois cette règle n'est pas rigoureusement observée par les écrivains : cf. *la accion* Calderon, Vida III, 369, *la amistad* Princ. III, 875, etc. Combinées avec des prépositions, les formes de l'article se rencontrent en proportion plus considérable dans l'ancienne langue que dans la moderne : *enno* F. J. XI a, *conna* Berceo, Sil. 119, *sol* Cid 2287, *polla* Alej. 1279. En outre, l'ancien espagnol n'ignore pas non plus l'emploi de l'enclise : *quando l polvo* et, par le même procédé, *quela* = *que(e)la*. Les patois conservent encore en partie les formes écourtées : en astur. *nal na*, *pul pula*, *pal pala*, *kul kula*; on y trouve aussi côte à côte *nu* et *nel*, de même *kunu* et *kuna*. — Dans le portugais *o* etc., la chute de *ll* résulte soit de sa position protonique (I, § 545), soit de l'inconsistance de l'article dans l'ensemble de la phrase (§ 103). Parmi les combinaisons des prépositions avec les formes enclitiques, sont à noter : *pelo* = *perlo*, en a.-port. *polo*, *sobolo*, *todolos logos*, *tralas*, *mailo* = *maslo*, *poilo* = *poslo*, *comno*, *emno*, actuellement *como* ou *co*, *emo* ou *no*. Parmi les formes dialectales, on pourrait citer le mir. *el*, plur. *els*; en outre, on rencontre à Beira de nos jours encore *todolos* et autres formes analogues. — Le neutre de l'article est en esp. *lo*, en port. *o*.

§ 106. *Ipsé* joue donc le rôle d'article dans deux régions, dont la première est la Sardaigne : en logoud. *su sos sa sas*, en campid. *su sa*; au pluriel, pour l'un et l'autre genre, on a la forme remarquable *is*, tandis que le Nord, à Tempio et à Sassari, reste naturellement fidèle à *ille*. Après *kon*, *per*, *et*, *in*, *inter* apparaît la forme pleine : *kon isos omínes*, *per isos logos*, *et isu sanu*. Les limites du domaine de *ipse* sur les deux versants des Pyrénées ne sont pas encore exactement déterminées. En Catalogne, elles englobent surtout, semble-t-il, Ampurdan avec les Baléares, tandis que Barcelone et Alghero se rattachent plutôt au domaine de *ille*. Les plus anciens textes gascons ne connaissent déjà plus que *ille*, mais *ipse ipsa* est d'un emploi très fréquent, surtout à Bigorre, Comminges et Couserans, dans des dénominations

locales et patronymiques telles que *Sabarta*, *Zamontaia*, *Zartiga*, *Zasbartas*, *az Casau*, *dez Castel*; cf. encore, dans une charte de Ribes de 1283 environ, *sa = la* R. I. R. IV, 56, 18 et Leys II, 122 : *encaras se pecco alqu en estas habitutz quar pauzo s per l dizen se vergiers o so vergiers es tanquatx o sa taula es meza o vau a sa carriera*. Et alqu en loc de *le* dizo *es coma es cavals es efrenatz*; v. encore Flamenca 1550, Ludus S. Jacobi 366 etc. A Majorque, les formes en usage sont au masc. *es*, devant les voyelles *s*, au fém. *sa*, au plur. *es*, devant les voyelles *ets*, cette dernière étant donnée à *es*, par analogie avec le pluriel de *iste*, qui était *es* devant les consonnes, *ets* devant les voyelles (I, § 566), au fém. *sas*.

Cf. CHABANEAU, Gramm. lim. 188, Rem.; A. MOREL-FATIO, Mélanges Renier, 9-15.

V. Les Interrogatifs et les Relatifs.

§ 107. A l'époque du latin vulgaire déjà, *qui* avait pris la place de *quae* et de *quis*, substitution qui détermina, pour le pluriel comme pour le singulier, le paradigme suivant : *qui cui quem* ou *que*, au neutre *quid*. Or, avec ces données, chacune des langues romanes s'est comportée de façon très diverse. Le roumain délaisse *qui*, et produit ainsi la flexion *cine cui* en même temps que *neştine nescui*, au neutre *ce*. Pour le maintien de *quem*, il est d'accord avec l'Ouest : en ESP. *quien*, plur. *quienes* concurremment avec *alguien*; en PORT. *quem* (indéclinable), en même temps que *alguem*, *ninguem*, et *outrem*, qui remplace l'ancienne forme *outri* (§ 94), en minorq. *kin kina*. *Quem* persiste aussi dans une partie de la FRANCE : cf. *kaē* à Vionnaz, *kē* à Albertville, *kē* à Fribourg, *kē* à Neuchâtel et ainsi dans tout le groupe linguistique du Sud-Est; ce relatif, qui partout, semble-t-il, rime avec *bene*, *rem*, postule par conséquent, comme forme étymologique, *quem* et non *qui*. Signalons encore, à l'Ouest, *quein* chez Étienne de Fougères, *queinement* et *queienement* chez Benoît de Sainte-More. Le même procédé de formation du féminin que présente *queinement*, s'observe dans le vionn. *la kaina*, le neuch. *kēna*; mais, plus souvent, cette forme est empruntée à *quantus* : en vionn. *kaēta*, en albertv. *kēta*,

(131) en tarent. *kièta* et même à Montpellier *quinta*, qui a donné naissance à un masc. nouveau *quint*; en Provence, on trouve au masc. *kinte*, au fém. *kinto*, puis à Fribourg *keïna* et *keïta*, et au masc. *kèt omo*. En revanche, *lùké* (*lequel*) à S. Hubert (Belgique) pourrait bien avoir formé son féminin *lùken* sur le modèle de *me* (*mon* § 90) *men*. — Outre le roumain, le domaine de *cui* comprend encore le rhétique, l'italien et le français; et, bien que le rôle de *cui* soit presque partout restreint au cas oblique, il remplit pourtant aussi les fonctions de nominatif, p. ex. dans le sicilien et le frioulan. Le neutre *quid*, d'où viennent le roum. *ce*, l'obw. *kei* et l'ital. *che*, diffère du masculin; en revanche, *qui* (dès le v^e siècle déjà, des inscriptions latines en fournissent des exemples) s'emploie partout aussi pour le féminin.

En FRANCE, *qui cui que* persistent; le neutre fait *quoi* à la tonique et *que* à l'atone. Mais les progrès de l'identification phonétique entre *cui* et *qui* provoquent des substitutions sur le détail desquelles la syntaxe devra nous éclairer. Toutefois elles ont eu pour résultat final de maintenir la distinction casuelle entre le nom. *qui* et l'acc. *que*; mais, en revanche, elles ont effacé la distinction de genre entre le masc. *qui* et le neutre *que*, et elles ont fait disparaître absolument jusqu'aux moindres traces de *qui* = *cui*. Les anciens textes normands distinguent d'une part le nom. masc. *qui* et le cas obl. *que*, d'autre part le nom. et l'acc. fém. *que*; ils transportent donc au pronom relatif aussi l'absence de flexion des adjectifs féminins. En normand moderne, d'après l'analogie de *i* (*ille*) *il*, *ki* prend devant les voyelles la forme *kil*. — Dans l'OUEST enfin, *cui* fait complètement défaut; l'emploi de *quien* ou de *que* n'y est plus déterminé par le cas. Les Açores possèdent, comme pluriel de *que*, la forme fléchie *ques*.

La fonction de relatif est partout confiée aussi à *qualis* précédé de l'article; nous en avons fait connaître la flexion en roumain au § 95. Dans les autres langues, ce mot est régulier; naturellement, dans le français et le provençal modernes, et dans nombre de parlers rhétiques et italiens, il a pris au féminin la finale *-e*, *-a*; en ancien français, conformément aux règles exposées I, § 249, sa forme au nom. sing. et à l'acc. plur. était *quieus*.

E. COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

§ 108. Après avoir exposé dans le détail les destinées de la déclinaison dans le nom, l'adjectif et l'article, il n'est pas inutile de jeter encore un regard en arrière pour marquer les diverses étapes de son développement. Voici quel serait, pour la plus ancienne période romane, l'état des choses :

Nom.	<i>ille locus</i>	<i>illa mensa</i>	<i>illud membru</i>
Dat.	<i>illi loco</i>	<i>illi mensae</i>	<i>illi membro</i>
Acc.	<i>illu locu</i>	<i>illa mensa</i>	<i>illud membru</i>
Nom.	<i>illi loci</i>	<i>illae mensae</i>	<i>illa membra</i>
Acc.	<i>illos locos</i>	<i>illas mensas</i>	<i>illa membra</i>

(132)

ou

<i>ipse locus</i>	<i>ipsa mensa</i>	<i>ipsu membru</i>
-------------------	-------------------	--------------------

ou

Nom.	<i>locus ille</i>	<i>mensa illa</i>	<i>membru illud</i>
Dat.	<i>loco illui</i>	<i>mensae illaei</i>	<i>membru illui.</i>

Puis viendraient encore les types :

<i>latro</i>	<i>imperator</i>	<i>floris</i>	<i>tempus</i>	<i>ficus</i>
<i>latroni</i>	<i>imperator</i>	<i>flori</i>	<i>tempori</i>	<i>ficui</i>
<i>latrone</i>	<i>imperatore</i>	<i>flore</i>	<i>tempus</i>	<i>ficu</i>
<i>latrones</i>	<i>imperatores</i>	<i>flores</i>	<i>tempora</i>	<i>ficus.</i>

Dans son intégrité, cette situation n'existe plus nulle part, mais on en voit encore des reflets dans le roumain, qui a conservé jusqu'aujourd'hui le dat. fém. et la faculté de varier la place de l'article; en outre, la distinction entre *locus* et *membru* au nominatif se trouve attestée par le gothique (I, § 643). Le développement le plus prochain devait consister dans le transfert de l'-s de *illos*, *illas* à *illa*, et de celle de *locus* à *membru*. Ainsi on a :

<i>ille locus</i>	<i>illa mensa</i>	<i>illud membrus</i>
<i>illi loci</i>	<i>illae mensae</i>	<i>illa membra</i>
<i>illos locos</i>	<i>illas mensas</i>	<i>illas membra</i>

L'étape immédiatement postérieure devait être marquée par *illae membra*, c.-à.-d. que l'identité des formes de l'article, à l'acc. plur. fém. et neutre, détermina la même identité au nominatif. Ce degré de développement aussi peut encore avoir été commun à toutes les langues romanes, car il est directement réclamé par le roumain et l'italien, tandis que l'état des autres langues ne s'oppose pas à son existence. Mais c'est ici que commence la séparation. A la finale, *-s* et *-d* s'amoussent en roumain et dans l'italien méridional; c'est ainsi donc que celui-ci présente alors :

<i>ille locu</i>	<i>illa mensa</i>	<i>illu membru</i>	<i>illu tempu</i>
<i>illi loco</i>	<i>illi mensae</i>	<i>illo membro</i>	<i>illi tempori</i>
<i>illu locu</i>	<i>illa mensa</i>	<i>illu membru</i>	<i>illu tempu</i>
<i>illi loci</i>	<i>illae mensae</i>	<i>illae membra</i>	<i>illae tempora</i>
<i>illo(s) loco</i>	<i>illa(s) mense</i>	<i>illa(s) membra</i>	<i>illa(s) tempora</i>

(133) ou le roumain :

<i>locus ille</i>	<i>membrus illu</i>	<i>tempus illu</i>
<i>loco(i)llui</i>	<i>membro(i)llui</i>	<i>tempori(i)llui</i>
<i>locu(i)llu</i>	<i>membro(i)llu</i>	<i>tempus illu</i>
<i>loci(i)lli</i>	<i>membra(i)llae</i>	<i>tempora(i)llae</i>
<i>locos illos</i>	<i>membra(i)llē</i>	<i>tempora(i)llē.</i>

Arrivé à ce point, le roumain se détache des autres langues romanes. En vertu des principes exposés au § 30, il choisit pour les féminins, entre les deux cas du pluriel, le nominatif. Dans les masculins, l'identité de *o* et de *u* dans le corps des mots et sans doute aussi de *-o* et de *-u* à la finale provoqua la réduction du datif et de l'accusatif en une forme inarticulée, qui se confondit avec le nominatif. Peut-être le datif *tempori* était-il depuis longtemps déjà hors d'usage. Quoi qu'il en soit, on trouvait donc côte à côte les formes :

<i>locu</i> : <i>locusille</i>	<i>membru</i> : <i>membrusillu</i>	<i>monte</i> : <i>montisille</i>
<i>locu</i> : <i>locu(i)llu</i>	<i>membru</i> : <i>membro(i)llu</i>	<i>monte</i> : <i>monte(i)llu.</i>

Il existait donc au nominatif une différence considérable entre la forme articulée et la forme inarticulée, en face d'une moins grande à l'accusatif; d'autre part, la première forme seule distinguait les deux cas; ces deux faits eurent pour résult-

tat d'introduire les formes dépourvues de *-s* à la place de celles qui en étaient munies : ainsi, dans les radicaux en *-u*, dont une moitié avait aussi leur article terminé au nominatif par *-u* (il était donc semblable à l'accusatif), l'accusatif fut élevé au rang de nominatif; au contraire, dans les radicaux en *-e*, qui ne présentaient que de rares nominatifs en *-llu* (les quelques neutres n'entrent pas en ligne de compte), *montille*, tiré de *monte*, passait à la place de *montisille* (cf. § 100). Qu'alors aussi *tempu(i)llu* (de *tempu*) ait remplacé le nom. acc. *tempusillu*, cela se comprend de soi. Mais les formes du pluriel sont plus intéressantes encore. Nous avons ici :

I	II	III
<i>loci</i> : <i>loci(i)lli</i>	<i>membra</i> : <i>membra(i)llae</i>	<i>monti</i> : <i>montesilli</i>
<i>locos</i> : <i>locosillo</i>	<i>membra</i> : <i>membra(i)llē</i>	<i>monti</i> : <i>montesillo</i> .

On s'explique sans peine que *loci(i)lli* l'ait emporté sur l'accusatif et sur III. Mais qu'est-il advenu de II? A l'*-u* final correspondait la forme d'article *lu*, à l'*-e* final la forme *le*; mais, dans ce dernier cas, *le* prit place à côté de *-a*, situation qui n'aurait pas duré longtemps et qui se serait dénouée à l'avantage de *-a-la* si, dans l'entretemps, l'ancienne forme *-a-illa* n'était devenue *-a* (§ 100), si donc il avait encore existé un modèle. La langue alors choisit la voie opposée et atteignit l'uniformisation complète en changeant *membra(i)llae* en *membrae(i)llae*.

(134)

On connaît par le § 36 le développement ultérieur du roumain.

§ 109. L'Italie présente un état de choses moins compliqué. Le datif, à cette époque, avait-il été déjà délaissé? Impossible de le dire. Mais, en tout cas, il n'en est point resté de traces; c'est pourquoi désormais il n'en sera plus tenu compte. Au contraire, pour une partie du Sud, un fait essentiel est la différence de développement entre *ē — us*, *ē — i* d'une part, *ē — o*, *ē — u* d'une autre; fait essentiel aussi que la qualité de l'*ō* soit déterminée par la finale (v. surtout I, § 643). Nous aurions donc alors :

<i>sinu</i>	<i>signu</i>	<i>pignu</i>
<i>senu</i>	<i>segnu</i>	<i>pignu</i>

<i>sini</i>	<i>segna</i>	<i>pegnora</i>
<i>seno</i>	<i>segna</i>	<i>pegnora.</i>

Il est à remarquer que les deux formes ne se sont pas conservées, mais que l'accusatif a disparu au profit du nominatif : la meilleure explication de ce phénomène, c'est encore d'admettre la fusion préalable de *-o* et *-u*, qui détermina l'assimilation complète de l'accusatif plur. à l'accusatif sing. Ce fait eut pour résultat la disparition du premier de ces cas, et puis le maintien de celle des deux formes du singulier qui présentait la même voyelle que le pluriel ; dès lors, la persistance de *sinu* entraîna aussi *signu*. Plus tard, l'*-i* également se perdit dans une partie du domaine, et cette disparition amena l'identification complète entre les deux nombres (cf. § 48). — L'amuïssement de l'*-r* aussi est un fait important, car il détermina le changement de *imperator imperatore* en *imperato imperatore*, et alors l'isolement de *imperato* et sa différence trop grande avec *imperatore* occasionnèrent sa perte.

(135) § 110. Les régions qui conservent l'*-s* et dont fait partie le Nord de l'Italie aussi, marquent nettement la différence entre le nominatif et l'accusatif : elles munissent donc d'abord d'une *-s* les accusatifs pluriels qui en sont encore dépourvus. Ainsi :

I	II	III
<i>ille locus</i>	<i>illa mensa</i>	<i>illu membrus</i>
<i>illu locu</i>	<i>illa mensa</i>	<i>illu membru</i>
<i>illi loci</i>	<i>illae mensae</i>	<i>illae membra</i>
<i>illos locos</i>	<i>illas mensas</i>	<i>illas membras.</i>

Actuellement l'*-s* s'assourdit dans l'Italie septentrionale ; l'opposition depuis si longtemps établie entre le nominatif pluriel sans *-s* et l'accusatif pluriel avec *-s* disparaît, et *illae membra* se trouve alors tellement isolé qu'il a cédé la place à *illae membrae* (v. ci-dessus p. 58) ; l'accusatif disparaît ensuite à l'avantage du nominatif. Dans cette région aussi persistait pour *e*, *o* toniques une différence qualitative entre le nominatif et l'accusatif, et cette distinction s'est continuée : les formes originelles

senus : sini
senu : senos

ont donné *seno sini* (cf. I, 643). Il faut sans doute partir de ce fait que, dans les féminins, la forme sans *-s* était celle du singulier et que, dès lors, avant même que le nominatif eût abandonné son *-s* par voie de transformation phonétique, *seno* avait déjà pris sa place. Plus tard, lorsque le nom. et l'acc. *seno* se trouvèrent en face de *sini* au nom. pluriel, à l'acc. *seno*, on comprend sans peine le maintien de *sini* et le rejet de *seno*.

Dans les autres régions qui conservent l'*-s*, l'absence de flexion dans II au singulier entraîne au pluriel l'emploi d'une seule forme (*illas mensas*), qui donne le jour ici plus rapidement (dans la péninsule ibérique, en Sardaigne), là plus lentement (en France, en Rhétie) à *illas membras*. Nous avons signalé au § 12 l'insuccès de *-ora* dans ce domaine, et nous en avons indiqué la raison. Il reste encore à examiner deux questions : pourquoi l'Ouest et la Sardaigne, partant de la déclinaison à deux cas et alors que pourtant les données phonétiques ne l'exigeaient aucunement, ont-ils devancé la France et la Rhétie dans l'élection de l'accusatif aux fonctions de cas unique ? Qu'est-il advenu du type *latro* partout, et de *imperator* là où l'*-r* s'est maintenue ? On peut ainsi répondre à cette dernière question : lorsque *imperator* existait sous la forme *imperatr*, il pouvait se conserver d'abord, à côté du cas obl. *imperatore* (§ 4) ; il ne disparut qu'avec la flexion à deux cas. Quant à *latro -one*, il subit en France le même traitement ; mais, en Italie, *ladro* paraît s'être trouvé, en face de *ladrone*, dans le même rapport que *cavallo* avec *cavallone*, c.-à-d. dans le rapport du primitif avec son dérivé. — Ce qui est plus difficile, c'est d'expliquer le retard subi par le développement dans le domaine gallo-rhétie. Parmi les facteurs qui pourraient ici avoir exercé une action, les plus importants sont les peuples étrangers qui ont adopté le latin : les Celtes et les Germains ; pourtant un fait qui devrait déjà nous empêcher d'attribuer une influence aux premiers, c'est que la fusion complète du latin avec le gaulois remonte à une époque de beaucoup antérieure à la perte de la flexion casuelle. Mais telle est sans doute la vraie explication : de même que *glutto gluttono* doit son maintien au germanique *Naimo Naimun*, que le germ. *gardo gardin-s* se retrouve dans l'a.-franç. *jart jardin* et que le germ. *Berhta Berhtun* a suscité en roman *Eva Evàn* (§ 18), ainsi l'exis-

tence simultanée de *fisk-s* et de *fisk* en germanique a empêché la substitution de *loc* à *loc-s*. Il est certain que la déclinaison germanique se reflète dans la déclinaison romane : la preuve en est précisément dans les acc. en *-an*; et, d'autre part, c'est un phénomène étonnant que l'identité du domaine occupé par la flexion *-a* : *-ane* et le système de la déclinaison à deux cas. Le provençal ne possède pas les acc. en *-an*, et la flexion casuelle y est confinée dans la langue littéraire, à qui elle doit sa conservation; elle n'est donc rentrée dans la langue que par un procédé artificiel et en violant l'usage suivi dans les chartes (§ 25). Et le catalan à son tour, dont une transcription littéraire n'arrêta pas de si bonne heure le développement, ne connaît absolument pas la flexion. Mais le rhétique présente le type *-a* : *-an* à son degré de développement le plus complet (cf. § 18) et, bien qu'elle n'y ait été fixée dans l'écriture que très tard, c'est lui qui a conservé le plus longtemps la flexion à deux cas.

LA CONJUGAISON**A. LES TEMPS**

§ 111. A l'encontre de la déclinaison, le système de la conjugaison latine s'est conservé en roman dans une proportion considérable. Les formes complètement perdues sont rares; il est vrai que le nombre de celles qui ont persisté partout n'est pas non plus très élevé. Ont totalement disparu : le futur simple (nous n'avons pas à tenir compte de l'exception signalée au § 317), l'impératif emphatique, l'infinitif passé, le gérondif, le participe futur, les deux supins et le passif. De l'indicatif, le présent et l'imparfait ont survécu partout; ajoutez-y le parfait dans les langues littéraires; dans un domaine plus restreint, c.-à-d. en espagnol et en portugais, dans les parlers de l'Italie méridionale, dans le plus ancien français et en provençal, on retrouve le plus-que-parfait; le subjonctif a laissé le présent et le plus-que-parfait partout, l'imparfait en sarde seulement, le parfait ou le futur antérieur en espagnol, en portugais et en ancien roumain; dans toutes les langues romanes ont persisté la 2^e pers. sing. de l'impératif (la 2^e plur. ne s'est maintenue que dans l'Ouest), l'infinitif présent, l'ablatif du gérondif, le participe présent (bien que dans l'emploi presque exclusif d'adjectif) et le participe passé. — A la place de ces formes, les langues filles du latin en présentent aussi une série de nouvelles; ce sont le futur simple et le futur antérieur, le parfait périphrastique et le passif, et quelques autres temps isolés propres à l'une ou à l'autre des langues romanes.

(138)

§ 112. Pour former le FUTUR, on emploie six types séparés par le temps et par l'espace, et dont la traduction latine serait : *cantare habeo*, *habeo cantare*, *volo cantare*, *habeo ad cantare*, *debeo cantare*, *venio ad cantare*. Le type le plus répandu et le plus ancien est *cantare habeo*, qui conservé à ses deux membres leur position latine; il appartient à la France, à l'Espagne et au Portugal, et au Centre de l'Italie, en d'autres termes aux langues littéraires les plus importantes. A cause de la place des mots, qui est romane, *habeo cantare* est plus récent; mais cependant il est encore relativement ancien, car l'infinitif n'est pas encore accompagné d'une préposition; il s'emploie en ancien espagnol (cf. *los que han lidiar* Cid § 3523, et de même chez Berceo, dans l'Alexandre, etc.), partout à côté des formes ordinaires; de nos jours on l'entend encore dans l'asturien et, de tout temps, il a été d'usage courant dans le parler populaire du Portugal; en outre, c'est aussi la forme habituelle dans les anciens textes du Nord de l'Italie, p. ex. dans les Scritt. Lomb., chez Bonvesin, chez Uguçon et, au delà des Apennins, dans les Bandi Lucchesi et dans les anciens textes pisans. Mais ensuite la double influence du français et du toscan littéraires y a fait pénétrer aussi *cantare habeo* et surgir, au temps de la lutte entre l'ancienne forme et la nouvelle, la forme hybride *habere habeo cantare*, qu'on trouve toujours p. ex. dans le Grisostomo; de plus, *avré scondir* se rencontre chez Uguçon 34 et d'autres écrivains. Pour les autres types, leur extension géographique est étroitement limitée, et ils sont d'origine récente. *Volo cantare* appartient à la Roumanie, où la place des deux membres de cette forme verbale était anciennement facultative : cf. *vremu ucide* Cod. Vor. 50, 9 à côté de *face vremu* 130, 13, mais *vomu face* dans la traduction de 1688; Coresi 94, 8 *auziureți*, tandis que Dosofteiu écrit *veți auză*. Il se peut bien que la locution *volo cantare* doive au grec déjà son origine; dans ce cas il faudrait voir une imitation directe du grec $\theta\lambda\ \ \kappa\acute{\alpha}\mu\omega$ dans le macédonien méridional *va faku* : de même que dans le grec, l'auxil. *va* (= *vult*) est privé de flexion et son verbe est au subjonctif; mais le macédonien septentrional présente, dans *va sã faku*, une expression plus complète, dont *si faku* dans le parler de Meglio nous offre une réduction. Le quatrième type, plus récent encore, se trouve dans

l'ancien roumain *are a fi* ou *a fi are*, le sarde *apo a kantare* en log., *apa kantai* en campid., et peut-être le Montferrat (il est usité au moins à Piazza Armerina); le cinquième type est le logoudorien *depo kantare* (cf. § 245); le sixième appartient à l'Obwald : *veng a kuntar*, plus rarement *veng kuntar*, qui doit avoir été formé à l'imitation de l'allemand « ich werde singen », puisqu'à l'allemand « ich werde gesungen » répond ici *veng kuntaus*. (139)
Ailleurs, dans les Grisons, le Tyrol et le Frioul, c'est la tournure italienne qui s'est introduite. Nombre de régions, telles que l'Italie méridionale tout entière, ne connaissent pas ou presque pas le futur ; les parlers vaudois aussi le remplacent généralement par le présent suivi de *pōi*, ou bien l'on emploie concurremment (à Neuchâtel p. ex.) et la forme composée et *volere* accompagné de l'infinitif. Cf. encore la syntaxe. — Le parler de Veglia se trouve complètement isolé avec son futur qui, formé pourtant sur le premier type, a reculé l'accent sur la voyelle caractéristique de l'infinitif : 1^{re} pers. *fermuóra*, 3^e *kaluóro*, plur. *andúrme* etc. Cf. encore § 311 et sqq. — Quant au futur, antérieur, il n'appelle ici aucune observation, puisque par sa formation il se rattache étroitement au simple et n'adopte que les désinences de l'imparfait, ou du parfait (cf. § 322).

Sur la naissance des formes romanes en latin, cf. PH. THIELMANN, *Habere mit dem Infinitiv und die Entstehung des romanischen Futurums*, Arch. lat. lex. II, 48-89, 157-202; pour l'ancien espagnol, v. aussi J. CORNU, Misc. fil. 225-227.

§ 113. POUR FORMER le PARFAIT PÉRIPHRASTIQUE, avec les verbes transitifs on emploie *habeo* suivi du participe passé; avec les intransitifs on recourt à *sum*; l'Espagne et le Portugal se servent aussi de *teneo* dans le premier cas, de *sto* dans le second; cependant (la syntaxe le montrera en détail) cette répartition primitive des auxiliaires a été mainte fois troublée, le plus souvent au profit de *habeo* ou, en hispano-portugais, de *teneo*. Ici déjà nous avons à parler des formes particulières que présentent le roumain et les parlers tessinois : le premier se sert des formes écourtées du verbe auxiliaire : *am aĩ au* ou bien *a am aĩ au* ou *a* (cf. § 238); les autres, dans *habeo habutus* ou *sum habutus* (§ 345), ont d'abord fusionné avec l'auxiliaire le par-

(140) ticipes réduit à *bū* et l'ont affaibli en *ba*; ensuite la syllabe *-ba* s'est adaptée à d'autres verbes aussi pour en former le parfait. Cf. encore § 270. — Puis, en ce qui concerne le PASSIF, il est généralement rendu par *sum* suivi du participe passé et, dans le Nord de l'Italie, par *fio*; outre ces formes, on fait un usage fréquent du réfléchi, et le roumain ne connaît pas d'autre tournure; de plus, l'Italie s'en sert à la 3^e pers. sing.; en rhétorique, c'est toujours *venio* qu'on emploie. Mais c'est aussi dans la syntaxe, et non dans la flexion, que l'étude détaillée de cette question a sa place marquée.

§ 114. Le ROUMAIN possède seul l'optatif; il le forme avec *aș arî are am ați are* et l'infinitif. *Arî* dans l'usage actuel est remplacé par *aî*, et *are* simplifié en *ar*. Parmi ces formes, qui se rattachent manifestement à *aveá*, il est difficile d'expliquer la 1^{re} pers. sing. *aș*, anciennement *ași*. Quelle que soit l'interprétation qu'on puisse donner de *are*, dont *arî* n'est qu'un dérivé (cf. § 238), *aș* n'en reste pas moins surprenant, car une forme **ha(bui)ssi* suppose une contraction trop violente. On ne peut s'empêcher de penser au grec mod. *ἄς*, qui lui est apparenté par le sens, et qui s'est introduit dans l'albanais aussi; seulement, alors, autre difficulté : il faudrait admettre qu'on aurait emprunté aux parfaits forts la finale *-i*.

§ 115. Une autre reformation, dont le domaine géographique est étroitement circonscrit, s'observe dans le PARLER MODERNE DE L'OBWALD, c.-à-d. qu'au prés. ind. *venda*, il fait correspondre un prés. subj. *vendi*, et à l'imparf. ind. *vendeva* également un imparf. subj. *vendevi* (qui s'emploie à côté de *vendess*, *vendessi*), où peut-être le transfert de la désinence du présent à l'imparfait, sans avoir été précisément déterminé par l'imparfait du suisse allemand *lobti* dont le présent est *lobi*, a du moins été favorisé par lui. L'ENGADIN ignore ce procédé de formation; mais il le remplace par un subj. futur, composé de l'infinitif et du subj. présent de *habere*; et ce phénomène aussi doit être attribué à l'influence allemande.

Cf. ASCOLI, Arch. Glott. VII, 476-477, qui y discute aussi le rapport syntaxique entre *vendessi* et *vendevi*.

§ 116. A côté de la forme ordinaire de l'imparfait (§ 259), les patois LORRAINS en possèdent une seconde en *-or*, *-ör*, *-ar*, *-a*; la désinence s'ajoute alors soit à l'ancien imparfait : cf. *avueor avuexor avuëxor avuëxor avuëtör* à Ventron, soit au présent : 1^{re} — 3^e pers. sing. *šātor*, plur. *šātinor* dans la vallée supérieure de la Sarre. Dans la finale *-or*, il faut voir l'adverbe temporel *or*. Souvent ensuite il s'est produit des assimilations : ainsi, dans les deux exemples cités, la 2^e pers. plur. et, dans le second, aussi la 2^e sing. ont été respectivement identifiées aux autres personnes; par un procédé inverse d'assimilation, à Le Tholy, les 1^{re}—3^e pers. sing. *ovuexor* proviennent de la 2^e sing.; à Deycimont, les 1^{re}—3^e pers. sing. *ovoyeto* sont issues de la 3^e sing., etc.

(141)

Cf. des exemples dans L. ADAM, Patois Lorrains, 115-118. La véritable explication de ces formes a été donnée par G. PARIS, Rom. X, 605. A Uriménil, à côté des 1^{re} et 2^e pers. en *-o*, 3^e en *-t*, si l'on rencontre *-tor* aux 1^{re}—3^e pers. de l'imparf. allongé, c'est que les deux premières personnes ne sont que des formes refaites sur la troisième.

B. LES CONJUGAISONS

I. Les Verbes en *-A*.

§ 117. La conjugaison en *-A* renferme en elle seule la grande majorité de tous les verbes. Étant la plus riche en latin déjà, elle a encore, par de nombreuses formations modernes et des emprunts à d'autres classes, considérablement élargi son domaine; au contraire, ses propres pertes furent insignifiantes : elles se réduisent à **ausere* pour *ausare*, *arrogere* pour *arrogare* (§ 124) et quelques autres verbes. Quant aux acquisitions nouvelles, il faut d'abord en écarter des exemples comme l'a.-franç. *finer*, le franç. *ruer* et autres semblables; car ils ne sont pas formés directement de *finire* et de *ruere* : l'un est plutôt une dérivation moderne de *fin*, et l'autre a dû sortir de **rutare*; le lat. vulg. *fidare* aussi (en ital. *fidare*, en franç. *fier*, en esp. *fiar*) n'est pas issu de *fidere*; il dérive de *fidus*. Mais c'est bien un changement de conjugaison que nous devons avoir dans *mejare*, dont on constate en latin déjà la présence à côté de *mejere* : en esp.

mear, en vegl. *meyar*; même phénomène dans quelques autres verbes répandus sur une grande partie du domaine roman et qui doivent remonter aussi à l'époque latine : tels sont *abburare* pour *amburere* (en ital. *abburare*, en prov. *abrà*, en lyonn. *abüró*, en esp. *aburar*); *minuare* (en ital. *menovare*, en esp. *menguar*, en port. *mengoar*); *tremare* (en ital. *tremare*, en frioul. *tremá*, en a.-esp. *tremar*). C'est également dans la période latine encore que *prostravi prostratum* a donné naissance à un présent *prostrare*, qui a remplacé *prosternere* et qui s'est conservé dans l'hispan.-port. *prostrar*; ainsi s'explique aussi l'existence de **substrare*, forme qu'on doit inférer du gasc. *ustrá*, du saintong. *sutré*. — Si nous entrons dans l'examen de chacune des langues romanes, nous ne rencontrons en ROUMAIN que *plóa* : il figure parmi les verbes de la 1^{re} classe, mais il est sorti de *plovere* (§ 154) par la transformation phonétique absolument normale de *ve* en *a*. La même observation s'applique à l'istr. *tatsá* (*tacere*), *džatzá* (*jacere*), dont la désinence *-á* se ramène à une plus ancienne *-eá* : c'est donc par un développement phonétique régulier que ces formes verbales ont passé dans une autre conjugaison. *Scuipá* auprès de *scuipi* (cracher) est une forme qu'on s'étonne de rencontrer. — Dans le RHÉTIQUE, il faut signaler l'eng. *travuondér* (*transfundere*, cf. le piém. *travónde*), l'obw. *riñár* injurier (*ringi*), le greden. *lužé* (*lucere*), le frioul. *pendá* vis à vis de *péndi* (*pendere*), dans la vallée de Munster *fuár* fouir (*fodere*), enfin l'obw. *gruñár*, l'eng. *gruñer*, le frioul. *ruñá* à côté de *ruñt* (grogner), forme qui se retrouve en Italie. — Après le mot savant *consumare*, l'ITALIEN littéraire n'offre plus que *scerpare* = *excerpere* et *grugnare* en même temps que *grugnire* (grogner); pourtant ce *grugnare* paraît étranger au toscan et plus particulièrement propre au Nord : cf. le vén. *gruñár*, le mant. *sgruñár*, le bergam. *sgröñá*, mais le lombard et les autres dialectes ont des formes en *-íre*. Peut-être s'agit-il aussi dans celles-là d'une reformation faite d'après le substantif postverbal *groñ*. On ne trouve que dans un domaine étroitement limité les formes *vannare* au lieu de *vannere* (en piém. *vané*, en véron. *vandá*), le nap. *ndenná* = *tintinnire*, le calabr. *aperare* = *aperire*, l'a.-tosc. *spenàre*. Cf. encore le chiogg. *fagàre* = *facere* (§ 129). — EN FRANCE, on pourrait faire remonter à l'époque la plus reculée **calesfare*, en

franç. *chauffer*, en prov. *calfar*, où c'est encore une fois l'action des lois phonétiques qui a causé le changement de conjugaison. On doit admettre en effet que *calfacit* (cf. *colgit*, § 196), comme les autres proparoxytons avec *a* post-tonique, aura passé, après la chute de la dernière syllabe, à *calfa-t* (en a.-franç. *chauffe*, en prov. *calfa*) et que, grâce à cette réduction, *calfagere* (I, § 523) sera devenu *calfare*. L'apport du moyen français et du moderne est plus considérable. A partir du XIII^e siècle, on rencontre *soumployer*, en franç. mod. *suppléer* : ce doit être un ancien mot savant qui, conformément à l'accentuation française, a changé l'*e* de *suppléo* *supplés* *supplét* en *ei*, *oi* et qui, dès lors, pouvait aisément glisser dans la classe de *loi loies loiet*, inf. *loyer*. Viennent ensuite le franç. mod. *épeler* au lieu de l'ancienne forme *espelir* (cf. le wall. *speli*, l'abruzz. *spelli*), ainsi que *puer*, qui a remplacé *puir* encore en usage au XVII^e siècle. Ces deux verbes, en recevant leurs désinences régulières, en arrivent ainsi à confondre, au présent, leurs formes à désinence accentuée avec celles des verbes de la 1^{re} conjugaison : *espelons* = *appelons*, *puons* = *tuons* ; de même en est-il pour *espelir* au subjonctif : *espelle* = *appelle*, et alors, l'amuïssement de l'*s* ayant rendu identique, à part la voyelle initiale, le corps tout entier des deux mots *épelons* et *appelons*, on a reformé, sur *appeler*, un inf. *épeler*. Pour *puir*, la possibilité d'une pareille reformation était encore plus grande ; car, du jour où *-e* s'amuït après les voyelles, il n'exista plus aucune différence entre les 1^{re}—3^e pers. sing. ind. *tü*, inf. *tü-é*, d'un côté et les 1^{re}—3^e pers. sing. *pü* (de l'infinitif *pü-ir*) de l'autre. C'est en vertu du même principe que, quand les anciennes formes *noue nous noue* eurent été réduites à *nu*, l'a.-franç. *secourre*, qui faisait aux 1^{re}—3^e pers. sing. *sęku*, au plur. *sękuō*, a cédé la place à un infinitif *sękué* (*secouer*). Ce changement de conjugaison était accompli dès le XVI^e siècle : Amyot et Montaigne emploient déjà les formes actuelles, mais il n'a frappé que l'infime minorité des patois : cf. en wall. *hõre*, en lorr. *eskurę*, en franc-comt. *ekurę*, en lyonn. *eskure*, tandis que le morv. dit *oskué*, le pic. *ekué*. Ce n'est guère qu'à l'infinitif qu'on rencontre *tisser*, en a.-franç. *tistre* (*texere*). Nous avons une formation d'une nature particulière dans *mouwer*, terme employé dans le jardinage et la fabrication du

sucre, et qui, comme d'autres termes de ces mêmes métiers (*bouquet, pucher*), est originaire du normand, où *muvé* est le correspondant exact du français *mouvoir* (I, § 74). Par conséquent, dans ce mot étranger, l'-é provient d'une assimilation erronée avec le français -é = -are. Enfin, depuis le xvi^e siècle, les verbes d'introduction savante se rangent dans la première classe : tels sont *posséder, rédiger, consumer, opprimer* et beaucoup d'autres. Faut-il également noter ici *tousser*, que Paré est le premier à écrire ainsi, tandis que Régnier connaît encore la forme plus ancienne *toussir*? On ne sait. Peut-être est-il préférable d'y voir un dérivé moderne de *toux*, et cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable qu'on rencontre *tošié* à Montbéliard aussi. Parmi les dialectes, on peut accorder la première place à l'anglo-normand. De bonne heure déjà, les inf. en -eir y ont été supplantés par d'autres en -er : cf. *veer, seer, tamer (timere), saver* à côté de *ardeir, pluveir* et autres dans les IV Liv., *grever : aver* chez Chardri, Jos. 87, *aver : deliter* 245, *espleiter : saver* 1071, etc. On relève des exemples plus nombreux encore de cette substitution aux xiii^e et xiv^e siècles, époque où des inf. en -re et en -ir passent aussi dans I : *assailer, choisir, departer, oier (ouir)* etc. chez Bozon, *viver, attendre* etc. chez Langtoft : en somme, la langue manifeste une tendance marquée à ramener tous les verbes à une seule classe. Les parlors vivants à leur tour tendent au même but. Le mot latin *vixit*, d'origine ecclésiastique, et par conséquent étranger (§ 289), pouvait, dans la langue populaire, se transformer en *veski* aussi bien qu'en *viská* : cf. *viskat* Job 299, 26, part. *viskeit* 355, 40, subj. *viskasens* Gloss. Darm. 1; puis *viscat* détermina la formation d'un inf. *visker* : cf. le wall. *vi(s)ké*, le berrich. et le franc-comt. *viké*. On comprend aussi que *recueille* (§ 163) donne naissance à un inf. *recueillier*, qui est d'usage courant au xiv^e siècle, et continue à vivre dans le lorr. *aküeye*, le morv. *küyé*, le poitev. *kélé*. Il n'est pas non plus difficile de se rendre compte aussi du wall. *riyé (ridere)*, dont la formation est identique à celle de *seconer*. Mais on s'étonne de voir *puné* et *repuné* prendre la place de *pondre* et *répondre* : cf. les formes wall., lorr., morv., berrich., poitev. *puné*, wall. *respuné*, morv. *repuné*, qui sont peut-être issues d'un futur *pun-e-ré* venu de

pūn're (§ 313). On n'a pas encore expliqué les infinitifs blais. *tezé*, morv. *teže* (*tacere*); bourg. *sezé* (*cadere*); blais., lorr. *asizé* (*assidere*); morv. *dulé*, wall. *dolé* (*dolere*); morv. *repešé*, lorr. *pehé* (*pascere*); pic., wall. *ardé* (*ardere*); wall. *moirdé* (*mordere*); à Malmédy *surdé* (*surgere*); à Montbéliard *eköpé* (**skupire*, § 119). — D'autre part, dans les patois du Sud-Est, on aperçoit sans peine l'origine de *worá* (Fribourg et Vaud) = en franç. *ouvrir* : il s'explique par la similitude de *wro* = *aperio* et *wro* = *opero*. Puis il faut encore mentionner le lyonn. *averó*, dans l'Ardèche *avellá* (*avellere*); le lyonn. *sarpó* (*sarperé*). — L'OUEST est pauvre sous ce rapport : l'esp. *prosternar* est bien un mot savant; l'esp. *sobar* et le port. *sovar* remontent à un premier type *sobas soba* = *súbagis súbagit*. Méritent en outre une mention l'esp. *torrar*, le sard. *turrare* (*torrere*) : cf. le gasc. *turrar* (*geler*), le galic. *iskar* (*exire*), le port. vulg. *vežár* (*videre*) et peut-être le galic. *oušár* (*audire*), à moins qu'il ne soit un dérivé de *ouša* (*ouïe*).

§ 118. A l'infinitif, dans le Nord le Sud-Est de la France, en Moldavie, dans une partie des Grisons et du Tyrol, les verbes en -A se partagent en deux classes; en effet, dans toutes ces régions, une palatale précédant à l'altère en *e*, *ie*, *i*, *ia* : en mold. *kántá* mais *taé* (*taliare*), en a.-franç. *chanter* mais *taillier*, dans le franç. du Sud-Est *çâtá* mais *tall*, en domleschg. *purtár* mais *manğtar* (cf. I, § 259-268). A Teramo également, on observe un phénomène semblable (v. § 120). Dans son ensemble, la division s'est partout conservée jusqu'à nos jours, sauf en français moderne; comme nous l'avons exposé déjà I, 259-261, il ne s'est produit que rarement des empiètements d'une classe sur l'autre. Aux exemples d'extension signalés dans ces pages, on peut encore en ajouter ici un certain nombre. Le français du Centre et le normand-picard présentent l'infinitif en -ier dans les verbes dont la finale thématique est affectée par une palatale, ainsi dans les verbes terminés en latin par une cons. + *i* : *conseillier*, *baignier*, *baisier*, *changier*, *aprochier*, *rai-ier*, *proisier*; par *ct* : *anuitier*; par *x* : *laissier*; par *cin* : *faisnier*; par *xim* : *aproismier*; par *cer* : *mairier*; par *g* : *noi-ier*; par *c* : *proi-ier*; par *cit* : *plaidier*; par *jor* : *empirier*; en revanche, les verbes à radical en *ir* présentent -er : *desirer*, *descirer*, *virer*, *mirer*,

tirer. Seuls *irer* et *irier* s'emploient couramment côte à côte; toutefois on ne peut, précisément à cause de l'existence simultanée de *irer virer* etc., faire remonter cette dernière forme à *irare*, mais à *iriare*. A l'instar de *irer : irier*, on a refait parfois aussi *tirier* et très rarement *mirier*; *deshéritier* est également une imitation de *ditier* etc. (cf. à ce sujet et sur la réduction moderne du français *-ier* en *-er* I, § 260). Tout autre est le développement observé dans l'Est. D'abord la palatalisation y pénètre même dans les verbes à radical en *üs* et en *ür* : ainsi *durier*, *curier*, *jurier*, *mesurier* (dont nous avons signalé des exemples I, § 261) et, de nos jours, le lorr. *ehbüryé* (*excurare*), *köryé*, *žöryé* (*jurare*), *ešüryé* (*assecurare*), *amüzyé*; en *ir* : *tiryé*, *debüryé*; en *y* provenant de *l* : *sofyé* (*sufflare*), *hitranyé* (*strangulare*); on s'étonne d'y trouver aussi *šofye* (**calesfare*) et *tösyé* (*tussire*); viennent ensuite, à Uriménil, *ređozé* (en a.-franç. *adoiser*), *toezé* (*tensare*), *alezé* (*aliser*), *bluzé* (en franç. *blouser*), *egalizé*, *otorizé* mais *vizé*; *rmüé*, *tasé* (en franç. *tasser*), *sasé*, *kroyé* (noter à la craie). Plus au Sud, on peut encore citer les formes de Bourberain *viré*, *küré*, *ävvyé*, de Fourgs *etahi* (*sternutare*, § 189). Un fait remarquable, c'est, dans le canton de Vaud, le passage de quelques verbes en *-i*, par l'intermédiaire de l'infinitif, dans la classe des verbes en *-ya* : *kuli* (*colligere*), toutefois au part. *kulai* (§ 344), *vephi* (*vestire*), part. *vephü*.

II. Les Verbes en *-I*.

§ 119. Après la classe des verbes en *-A*, la plus importante, à cause de la faculté qu'elle aussi possède encore de former de nouveaux types, c'est la deuxième conjugaison romane. Pourtant elle a cédé quelques verbes à la première (§ 117) et un grand nombre à la troisième (§ 125); mais aussi, d'autre part, elle a fait des emprunts peu considérables à la première, très importants à la troisième. Tels sont principalement les verbes terminés au présent par *-io*, *-iam* et qui, assez souvent à l'époque latine déjà, entraînés par les 1^{re} pers. sing. et 3^e plur. du prés. ind., par les 1^{re}—3^e pers. sing. et plur. du subj., forment un infinitif en *-ire*. Le roman nous offre les exemples suivants : *cupire* = en sard. *kubire*, en rhét. *kuvir*, en a.-franç. *en-couvir*, en

prov. *cobir*; *fodire* = en obw. *šfuir*, en franç. *fouir*; *fugire* = en eng. *fuir*, en ital. *fuggire*, en franç. *fuir*, en esp. *huir*, en port. *fugir* (plus tard, dès le XIII^e siècle, on rencontre aussi le franç. *fuire*, cf. § 125); *morire* = en roum. *muri*, en eng. *murir*, en ital. *morire*, en franç. *mourir*, en esp. *morir*, mais en astur., port. *morrer* (de **morre* = **morere*, v. § 128), de même en morv. *mure*, en tess. *mor*, en bergam. *mör*, qui toutefois ne doivent être, à leur tour, que des formes secondaires; *patire* = en vén., pad. *pair*, en frioul. *paidl*, en majorq. *pair* (digérer), en a.-esp. *padir*. Sur un territoire plus restreint, on trouve l'esp., port. *sacudir*, le greden. *skudi* (à côté du roum. *scoate*, du tyrol. *skorre*, de l'ital. *scuotere*, de l'a.-franz. *escourre*); le franç. *ravir*; l'esp., port. *pedir*. Par un procédé semblable, la fusion de *-eo*, *-eam* et de *-io*, *-iam* en *-io*, *-iam* (I, § 340) a pu déterminer aussi le passage de verbes appartenant à la conjugaison latine en *-ē* dans la classe en *-i*. Et, de fait, on constate les cas suivants, dont l'extension considérable atteste bien la haute antiquité : *florire* = en roum. *inflorî*, en eng. *flurir*, en ital. *fiorire*, en franç. *fleurir*; *complire*, et *emplire* = en eng. *kumplir*, en ital. *compire*, en franç. *emplir*, en prov. *azemplir*, en esp. *benchir*, mais en port. *encher*, en ital. *cómpiere*; *lucire* = en roum. *lucî*, en a.-franz. *luisir*, en prov. *luzîr*, en ital. septentrional *lüzî*, *luzî*, en esp. *lucir*, en port. *luzîr* à côté de l'ital. *rillucere*; *putire* = en roum. *puŭî*, en ital. *putire*, en a.-franz. *puir*, en prov. *pudir*, en sard. *putire*; *putrire* = en franç. *pourrir*, en prov. *poirir*, en esp. *puvrir*; peut-être aussi faut-il ajouter encore *gaudire* = en franç. *jouir*, en prov. *jauzir*, en port. *gouvir* (à côté de l'ital. *godere*) et *repenitire* = en ital. *ripentirsi*, en franc. *se repentir*, en esp. *arrepentirsi*, mais en a.-ital. le plus souvent *ripentersi* et en port. *arrependerse*. Enfin *tenere* a rétrogradé devant *tenire* dans toute l'Italie septentrionale, le Frioul, le Tyrol et même dans l'Engadine (où cependant *téher* (§ 127) vit côte à côte avec *tehir*), dans le Nord de la France et, au Sud, dans la Manche et le Velay, ainsi que dans la Catalogne. Mais la majeure partie du domaine provençal ne connaît que *tenér*, tandis que *tenir* est la seule forme admise par les Leys II, 402; mais elle est rejetée par Raymon Vidal, d'accord avec la plupart des troubadours. A ces cas, où les finales *-io*, *-eo*

(146)

ont donc été le point de départ d'un changement de conjugaison, se rattachent encore le verbe *consuo* et les composés de *spuo* : de part et d'autre, la substitution de *-io* à *-uo* détermina la formation d'infinitifs en *-ire* : cf. l'ital. *cucire*, le catal. *kozir*; le roum. *scuipi*, l'esp. *escupir*, l'a.-franç. *escopir* de *exco(n)spuere*, le port. *cuspir*. — C'est par l'action analogique des verbes qui leur ressemblaient par certains éléments phonétiques, qu'on peut expliquer quelques autres exemples. *Aperit aperebam aperire* ont servi de modèle à **offerit*, **sufferit*, *offerebam*, *sufferebam* pour la création d'un infinitif *offerire*, *sufferire* : cf. le roum. *suferi*, l'eng. *ofrir*, *sofrir*, mais en port. *soffrer* (v. § 126, où d'autres formes encore se trouvent indiquées). De même *bullire* pourrait avoir provoqué le changement de terminaison dans l'a.-franç. *tolir*, l'a.-esp. *tullir* vis-à-vis de l'ital. *togliere*, du port. (147) *tolher*; *salire* pourrait avoir entraîné le même phénomène dans l'ital. *fallire*, le franç. *faillir*. — Il est difficile de rendre compte de l'ital. *seguire*, du franc. *sevir* (usité dans les textes du Nord et du Nord-Ouest), du gasc. *segi* (qui n'est pas sans exemple non plus chez les Troubadours), de l'esp. et du port. *seguir* à côté du franç. *suivre*, du prov. et du catal. *segre*. Peut-être faut-il voir dans ces formes un élargissement de *sequi* en *sequire* (cf. *essere*, § 128). Enfin presque toujours les verbes savants de III ont passé dans cette classe; ce n'est que pour le français qu'il faut avoir égard au § 117 : cf. l'ital. *capire*, *carpire*, *concepire*, *rapire* etc.; le franç. *agir*, *régir*, *vomir*, *convertir*, *languir* etc.; aussi l'a.-franç. *exercir*, *affligir*, *exigir*, *exhibir*, *discutir*, *restituir*, *contribuir* etc.; le prov. *convertir*, *compellir*, *delir*, *legir*, *fregir*, *aspergir*, *arguir*, *prohibir*, *socorir*, *languir*, *tremir*, *vertir* etc.; l'esp. *aludir*, *redemir*, *remitir*, *restringir*, *resumir*, *manir*, *singir*, *discutir*, *atribuir*, *argüir* etc. A cette liste doivent aussi s'ajouter l'ital. *tradire*, le franç. et le port. *trahir*.

Pour l'ancien français, cf. RISOFF, *Studien*, p. 6, Rem.

§ 120. Or chacune des langues romanes possède encore en propre d'autres exemples de toute sorte. En ITALIE, c'est surtout le Nord qui accorde à *-ire* une préférence marquée : cf. l'a.-véron. *savir*, *volir*, *preveir* chez Fra Giacomino, l'a.-pad. *caire*, *cognoscire*, *nascire* chez Ruzante, l'a.-mil. *ridir*, *parcir*,

trair, l'a.-gén. *corir*, *rompir* etc.; même phénomène aujourd'hui, principalement en bergamasque : cf. *test* (*texere*), *tend* (*attendere*), *sai* (*sapere*), *sködi* (*excutere*), *skrii* (*scribere*), *rompl*, *pundi* (*ponere*), *oli* (*velle*), *pari*, *vall*, *perdi*, *pianzi* (*plangere*), *piazi* (*placere*), *vandi* (*vannere*), *rendi*, *tazi*, *vedi* (*videre*), *ventsi* (*vincere*), *god*, *möi* (*movere*), *mulzi* (*mulgere*), *közi* (*coquere*), *meti*, *bati*, *kredi*, *vend* etc. La conséquence en est donc que le nombre des verbes de III qui ne possèdent pas au moins une forme secondaire en -i, est très peu considérable. Même situation à Brescia, où l'on doit remarquer surtout *avi* et *dvi* (*debere*). Le Sud aussi connaît le passage de III à II, p. ex. à Noto, où les lois phonétiques ont amené la fusion des verbes en -ère avec ceux en -ire, qui plus tard attirèrent aussi ceux en -ëre. D'autre part, il est vrai, on observe ailleurs, précisément en Sicile, le phénomène inverse (v. § 125). Enfin à Teramo, dans tous les verbes de I qui ont *i* ou *u* pour voyelle thématique, on constate le changement de l'-ä en -i; ils passent donc à II, par ex. *mariti*, *tirti*, *kamminti*, *trašinti*, *sgridi*; *seyuri* (*figurare*), *yurli* (*ululare*), *yuti* (*adjutare*) etc. On trouve isolément, dans le parler de Pistoie et d'Arezzo, *korrir*, dont la concordance avec le franç. *courir* doit être purement fortuite.

(148)

Pour Teramo, cf. DE LOLLIS, Arch. Glott. XII, 192 à 194.

§ 121. Pour le FRANÇAIS, il faut d'abord rappeler que -cère aboutit par la voie phonétique à -sir (I, § 105) : ainsi s'expliquent en a.-franç. *plaisir*, *taisir*, *loisir*, *moisir*, *gésir*, *nuisir*. Nous avons ensuite, à l'époque ancienne aussi, *merir* et *faillir*, qui doivent respectivement être refaits sur *ferir* et *saillir*, et d'autres verbes en a.-franç. dont il n'est pas du tout facile de rendre compte : *beneir* à côté de *beneistre* (*benedicere*), *maleir*, *desconfir* chez Mousket (bien que *desconfire* soit plus usité), *cloufir* Alisc. 982 (mais ailleurs *cloufire*), *occir* forme rare, *circoncir*, et *cueillir*, très fréquent vis-à-vis du wall. *kot* : cf. l'a.-franç. *acuendre* dans Renart, *coudre* dans Ysopet, etc., mais en prov. comme dans le français central *culbir*. Le point de départ de toutes ces formes doit être le parfait; et le point de jonction, pour la dernière, a pu se trouver dans *col-i* de *collegi*, pour les premières dans *beneist*, *desconfist*,

cloufist après l'amuissement de l's. C'est par un procédé tout pareil que l'infinitif *évanouir* s'est formé de *evanou-ît*, terme de la langue ecclésiastique, ou qu'on a tiré le wall. méridional *viski*, le lorr. *vekî* en place de *vivre* (cf. *viskivet* Ezéch., *raviskissent* S. Bern. 9, 40) de *veskit*, l'a.-franç. *nasquair* de *nasquit*, *rompir* de *rompit*, *vainquair*, en wall. *vêki*, de *vainquit*. Comme dernier exemple français et provençal, il reste à citer *esperir* (éveiller) de *espergere*, qui, sans doute par l'intermédiaire du part. **espert* modelé sur *ouvert* : *ouvrir*, a pris la place de **esperdre*. — C'est à une époque beaucoup plus récente, depuis le xiv^e siècle seulement, qu'on fait usage de *courir*, dont l'ancienne forme *courre* continue à vivre comme terme de vénerie et dans les patois du Morvan, et qui doit l'existence à l'analogie de *mourir* et de *venir*, qui lui est apparenté par le sens ; même observation pour *quérir* substitué à l'ancienne forme *querre* sous l'influence de *férir* (cf. également le greden. *kri*), *venir*, *tenir*. Le verbe *gémir*, propre à l'ancienne langue aussi bien qu'à la moderne, et qui s'employait jadis en même temps que *giembre*, doit être un mot savant ; autant en peut-on dire de *frémir* ; en revanche, la meilleure explication de l'a.-franç. *cremir* et *raemir* à côté de *criembre*, *raembre* doit se tirer de l'emploi simultané du mot populaire *giembre* et du terme savant *gémir*. Peu considérable est l'extension géographique de l'a.-franç. *cha-ir*, employé dans les textes normands, picards et wallons, puis de *ve-ir*, *se-ir*, usités aujourd'hui comme autrefois dans le domaine linguistique formé par le picard, le wallon et le lorrain ; on trouve aussi en pic. *mulî* (*molere*), en wall. *sternî*, en lorr. *teni* (*sternere*), qui attendent encore une explication. Quelques verbes de la conjugaison en -A sont aussi passés dans la seconde. Aux xvi^e et xvii^e siècles, par imitation de *couvrir*, d'après l'indication ajoutée par Patru à Vaugelas I, 70, il n'est pas rare de rencontrer *recouvrir* substitué à *recouvrer*. En outre, l'explication de formes anglo-norm. telles que *demorir* et *donir* chez Bozon, *sechir* Rel. Ant. I, 135 réside dans le changement de conjugaison propre à ce dialecte et signalé déjà au § 117. Enfin, dans les localités où *ia* passe à *i*, s'observe parfois un changement complet de conjugaison : ainsi dans le wall. *affaiti* (**affactare*), *avâsi*, *hosti* (*hausser*), *rimersi* ; et même à Montcoutant (Deux-Sèvres), non seulement

les verbes en *-i* = *-iare*, mais aussi ceux en *-are* ont passé complètement à la classe en *-i* : *parli* etc., Rev. Pat. I, 130. Les dialectes du Sud-Est prêtent tout au plus à quelques remarques : seul *tsezí* (*cadere*) dans le canton de Vaud, qui rappelle la forme *šezé* déjà mentionnée au § 117, mérite peut-être encore une mention. Mais un phénomène plus important, c'est qu'une partie du domaine provençal semble être sur le point de substituer II à III b. : cf. à La Salle *segi* et *ségre*, *kurri* et *kúrre*, *respuntí* et *respóndre*, *krení* et *kréhe* (*craindre*), *destrení* et *destréhe*, *tení* et *téhe*, *tusí* et *tóse* (*torquere*), *revezí* et *revéire*, *vensí* et *vénkre*, *eskundí* et *eskúndre*, *planí* et *pláhe*, *avení* et *avédre*, puis aussi le phénomène inverse : *sórtre* et *fúze* à côté de *surtí* et *fúzí*.

§ 122. Particulièrement nombreux, d'autre part, sont les exemples dans la langue ESPAGNOLE, et souvent elle se trouve en opposition avec le portugais. L'alternance *i* — *o* : *e* — *ir* (§ 190) fit donner à *rio* = *rideo* un infinitif *reir*, en port. *rir* (*i* de *ei* I, § 379); ainsi naquirent également l'esp. *freir*, le port. *frigir*. L'une et l'autre langue possèdent encore *reñir* (*ringere*), dont l'origine est identique. Or l'espagnol va plus loin dans cette voie et, au moyen de *digo decimos decia* (avec *e* protonique issu de *i* d'après la règle formulée I, § 358), il forge un infinitif avec *e* à la protonique et alors *i* à la tonique : *decir* (mais en astur. *deser*); cf. *pido pedimos pedia pedir* et, par le même procédé, *hervir*, *concebir*, *constreñir*, *ceñir*, *heñir* (*fingere*), *derretir* (fondre), *rendir* (en a.-esp. *render*), *decir* (descendre, anciennement *descer*, de *decidere*); puis *decir* (dire) a servi de modèle également à *escribir*, qui a lui-même influé sur *vivir*; enfin *berir* entraîne la formation de *batir*, qui d'ailleurs s'emploie rarement. Une forme intéressante aussi, c'est *ercer* (*erigere*), bien qu'à côté l'on trouve une forme d'infinitif en *-ir* : *erguir*, refaite sur la 1^{re} pers. sing. *yergo*; mais le port. dit *erguer*. Même explication pour *muñir*, de *monere*. *Lucir* (§ 119) a fourni le type de l'esp. *aducir*, *nucir*, du port. *adduzir*; toutefois l'a.-port. est encore *aduzer*. On ne trouve qu'en portugais, où fréquemment *-ir* et *-ecer* vivent côte à côte (v. § 125), les verbes *chouvir* (*claudere*), formé d'après *gouvir* (§ 119), *cabir*, anciennement *caher* (*cadere*), et *arrair* (*radere*), refaits sur *sahir* (*salire*), *possuir* (*possidere*), enfin *esvaír*,

de *esvaecer* (*exvanescere*). — *Contrire*, issu de *contrivi* (cf. *prostrare*, § 117), a donné naissance à l'esp. et au port. *curtir*, et c'est aussi le parfait qui pourrait bien être le point de départ de l'esp. *contir* (*contingere*), *escurrir* (*excorrigere*), de l'astur. *purris* (*porrigere*) : en effet, la réduction de *contīgi*, *excorrégi*, *porrégi* en *contii*, *escorrii*, *porrii* a favorisé leur passage à II. Il semble que l'ancien espagnol présente encore toutes sortes d'échanges analogues : ainsi, à côté de *barrer* (*verrere*), on y rencontre aussi *abarrir* etc.

§ 123. Seul le ROUMAIN présente pour les verbes en *-i* une répartition en deux classes ; elle est due à l'altération de *i* après *r* en *î* : *virî* (enfermer), *pîrî* (accuser), *amârî* (rendre amer) *omorî* (tuer), etc. Mais on dirait que cette modification n'affecte que les mots d'origine étrangère ou d'introduction moderne : cf. *pieri* (*perire*), *suferi*, *muri* etc.

III. Les Verbes en *-E*.

§ 124. En général, la classe en *-E* est la plus faible, et pour deux raisons principales : elle ne se prête guère à des formations nouvelles, et même elle a cédé nombre de ses verbes à II (§ 119), quelques-uns aussi à I (§ 117), tandis que celle-ci ne lui en a passé qu'un petit nombre et celle-là quelques-uns de plus seulement. Suivant la nature de l'*e*, qui est long ou bref et, par conséquent, tonique ou atone, la classe en *-E* se scinde en deux subdivisions, entre lesquelles se produisent de fréquents échanges : bien des régions même font passer tous leurs verbes de l'une à l'autre. Nous avons déjà constaté l'excessive rareté d'un TRANSFERT DE LA CLASSE EN *-A* : jusqu'à présent, on n'a signalé qu'un seul verbe qui l'ait abandonnée pour passer à III a : c'est le wall. *oizör*, le greden. *uzai* (oser, avoir la permission de), en quelque sorte **ausère*, forme qui ne doit pas être le produit d'un croisement entre *ausare* et *audere*, celui-ci ayant de bonne heure disparu de la langue populaire ; elle s'explique par une imitation des autres verbes auxiliaires du mode *debêre*, *potêre*, *volêre*, *habêre*. La seconde catégorie de III a fait des acquisitions un peu plus considérables que la première. L'ital. *arrogere*, terme juridique qui a pris la place de *arrogare*, provient du participe *arrogitus* du

moyen latin (en ital. *arruoto*, *arroto*), auquel *letto leggere* a servi de modèle. Le sarde *nàrrere*, substitué à *narràre*, est encore inexploité. Le niedw. *bëtter*, le bourg. *bötre*, le morv., champ., lorr., pic., norm., poitev. *bütre* (mais *büté* à Montbéliard) répondent pour la forme à l'ital. *buttare*, mais ils ont adopté la signification et, par conséquent, aussi la désinence flexionnelle de *mittere*. — Les parlers rhétiques offrent encore quelques exemples analogues, mais plus remarquables en ce que, comme *bëtter*, ils ne tirent pas leur origine du latin : ainsi *čünker* = l'ital. *cioncare*, *tukker* = à Schleins *toccare*, et autres formes. Phénomène plus important : dans la vallée de Munster, à part les infinitifs monosyllabiques et les verbes auxiliaires du mode *avoir*, *pudair*, *vulair*, *savair*, tous les verbes forment l'infinitif en *-er* : ainsi *màiner* = *minare*, *flóurer* = **florire* etc., particularité dont on n'a pas encore trouvé les raisons. — A noter ensuite le lyonn., jur. *esür* (*exsucare*), le morv. *ressör*, le jur. *čir* (*cacare*), l'a.-lyonn. *cuidre*, au part. *cuidá* (*cogitare*), dont l'*-r* finale représente, non pas *-r*, mais une ancienne terminaison *-re*. *Cuidre*, à cause de la parenté de sens, fait naturellement songer à *craire* (*credere*) ; pour *čir*, on peut se demander si sa forme monosyllabique n'a pas sauvé l'*-r* de l'amuissement ; *esür* est à rapprocher de *äbrür* (imprimer un mouvement rapide) usité aux Fourgs, à côté du morv. et du jur. *äbrüü* (mettre en train) ; cf. aussi le morv. *tressör* (*transsudare*), tous verbes où le changement de conjugaison s'est opéré par le procédé inverse de celui qui, dans le français moderne, a remplacé l'ancien infinitif *secourre* par *secouer* (§ 117) ; seulement la nature des modifications subies par les autres verbes à finale vocalique du thème exige encore des recherches plus précises, et l'on n'a pas encore déterminé si la disparition complète de l'*e* au futur : *esüré* a joué quelque rôle dans le remplacement de **esüé* par *esür*. Nous avons encore des exemples isolés dans le morv. *sötre* à côté de *söté* (**socitare*), le wall. *akmoide*, le montbél. *ekemódre* (*accomodare*). — C'est un phénomène tout différent que l'emploi de *gittre* pour *gitter*, *leetre* pour *laitier* par des Anglo-normands comme l'auteur de la Vie de S. Auban, ou de *lultre* = *lutter* par Bozon. Ici nous sommes en présence de ce mélange des diverses conjugaisons déjà signalé aux §§ 117 et 121.

(152) § 125. C'est aussi un phénomène très rare que le PASSAGE D'UN VERBE DE II à III a. Peut-être pouvons-nous ici nommer le franç. *falloir*, qui ne se rattache pas au lat. *fallere*, mais au roman *fallire* (§ 119), et qui doit son existence à l'identité de sens qui s'était établie entre *faut* et *chaut*, inf. *chaloir*. En revanche, la subdivision III b offre des phénomènes de toute espèce à citer. En regard du sard. *prudire*, du port., cat. *pruir* et du prov. rarement usité *pruzir* apparaissent l'ital. *prùdere*, le prov. *prùzer*, le galic. *proér*, qui dérivent de *prudere* (issu de **prurere* et mis à la place de *prurire*). Comme le sens de ce verbe ne lui permet de posséder, outre l'infinitif, que la 3^e pers. sing. et, au besoin, la 3^e pers. plur. du présent, c'est-à-dire les formes les moins décisives pour la classification dans une conjugaison, il est naturel d'admettre une influence du verbe *urit urere*, qui lui est apparenté par le sens, et cela à une époque où ce verbe subsistait encore avec ses composés. Les cas suivants aussi nous obligent à remonter à une date reculée. Le lat. *rugio*, à l'origine, s'est forgé, à l'instar de *rapio*, un infinitif *rugere*; mais alors, comme les verbes mentionnés au § 119, il a pénétré dans la classe en *-I*, et les rares passages d'œuvres latines où il figure tardivement, ne nous l'ont transmis que sous cette forme rajeunie; toutefois il apparaît sous la forme ancienne dans l'abruzz. *ruyye*, le mant. *rúzar*, l'a.-franç. *ruire* à côté de l'ital. *ruggire*. *Mugire* semble avoir suivi partout les mêmes errements que *rugire*, *rugere*: en mant. *múzar*, en a.-franç. *muire*, mais en ital. *muggire*. A *tussire*, en roum. *tuși*, en ital. *tossire*, en franç. et en prov. anc. *toussir*, s'oppose l'obw. *tóser*, le mir. *tósar*, le parm. *tóser*, l'auvergn. *tüüise*, le dauph. *tüüsse*, à Bayeux *tutré*, le norm. *tuotrë*, l'esp. *tosér*, le port. *tossér*, toutes formes qui rappellent *tüssio tüssere* substitué à *tussio tussire*. Ensuite *sentire* a bien conservé sa conjugaison dans les langues littéraires: en roum. *simți*, en ital. *sentire*, en franç., en esp., en port. *sentir*; mais dans la Calabre, les Abruzzes, le Monferrat, à Lodi, Bergame, Mantoue, Mirandole et Parme, puis en Auvergne, en Provence, dans le Forez, à Lyon, dans le canton de Vaud et sans doute encore plus loin dans le Sud-Est de la France, enfin en Franche-Comté et en Lorraine, on ne trouve que des représentants de *séntere*; et même, l'extension géogra-

phique si considérable de cette forme peut ici suggérer l'hypothèse qu'à l'époque latine déjà, de même qu'on avait formé pour *sentire* un parfait *sentii*, le parf. *sensi* détermina aussi la formation d'un inf. *séntere*. Le territoire occupé par *büllere* remplaçant *bullire* tient dans des limites plus étroites : aussi ne sait-on pas si l'imitation de *tóllere*, qui a provoqué le changement de conjugaison, est postérieure à la formation des langues romanes ou si elle remonte au latin vulgaire. On rencontre dans le Frioul et le Tyrol, dans les parlers lombard et émilien, à l'Ouest jusqu'en Monferrat, au Sud jusqu'en Romagne, puis sur le territoire français, anciennement déjà chez G. Guiart et aujourd'hui dans le Morvan, la Franche-Comté, un infinitif dérivé de **büllere*, devenu en lorr. et en wall. *burę*, à Lyon *budrę*. Maintenant, on observe encore dans les divers dialectes bien des cas spéciaux. La reformation de *aprire* sur *offerre* (**offerrere* (§ 128) serait plus régulier) ne présente pas plus de difficultés que celle de *offerre* sur *aprire* (§ 119) : cf. le sard. *abérrere*, *kobérrere*, le vergl. *apiár*, l'obw. *árver*, *kuviérrer*, le trévis. *avérdzar*, le mant. *vérdzar*, *kuérdzar*, le bresc. *dírver*, *koérdzer*, le mir. *vérrar*, le regg. *króver*, à S. Frat. *arb*, en a.-franç. *ovérre*, *covérre*. — *Chiédere*, en ital., a servi de modèle à *fiédere*, forme concomitante de *ferire* ; la même analogie rend compte de *fyäre* dans le parler de Vaud et de Fribourg, du lyonn. *fiédre* ; à signaler encore, dans l'italien, le pad. *véher* (*veníre*), imitation de *téher* (§ 127), puis le sard., calabr. *véstere* (*vestire*), l'abruzz. *sérvere*, le napol. *pártere*, l'abruzz. *spártere* (même forme en catal.), l'obw. *párter*, le napol. *péntere*, le novar. *vórre* (*velle*), le mant. *fórber* et autres exemples. C'est par un procédé inverse de la langue que s'expliqueront le bergam. *serf* vis-à-vis de *serví*, *sent* vis-à-vis de *sentí*, *veh*, *teh*, le bresc. *dórmer* et autres formes. — Dans le domaine FRANÇAIS, la première mention revient à *taire*, *plaire*, *nuire*, *luire* qui, dès le XII^e siècle, ont remplacé les formes plus anciennes *taisir*, *plaisir*, *nuisir*, *luisir* et qui se sont formés sur *faire*, *cuire*. Du XIII^e au XV^e siècle se rencontre aussi *fuíre* (en wall. mod. *fír*) qui, sous l'influence de *ruire*, -*struire*, a pris la place de *fu-ir* ; on trouve de plus *puire* chez Watricket 153, 463, *circuire* chez Palsgr. 485. Telle n'est pas tout à fait l'origine de *remplire* chez Gautier de

(153)

Coincy H. A. 67, 255, 1566; il est vrai qu'il l'emploie à la rime, circonstance qui ne permet pas de décider si l'assimilation à *dire* n'est pas un fait purement individuel ou même le résultat des besoins de la rime. On ne trouve que rarement dans l'a.-franç. les formes *engloutre* (qui a supplanté *engloutir* sous l'influence probable de *foutre*), *assaudre*, *rassaudre*, *tressaudre*, *faudre* (que le hasard seul rapproche de *fallere* et qui, d'ailleurs, subsiste encore aujourd'hui dans le bourg. *defor*) et *baudre* (*baillir*); *grondre*, refait sur *tondre*, est un peu plus répandu. Les patois modernes fournissent encore toute espèce de formes : telles sont en morv., franc-comt. *vetre* (*vétir*), en wall. *žire* (*jacere*), conforme au franç. *plaire*, mais aussi *ôre* = *audire* (qui se retrouve dans le parler frib. et de Vaud : *îrê*), *here* = *hair*, *têre*, qui doit venir immédiatement de *tenir*; nous avons aussi en berrich. *têdre*, dans le Maine et l'Anjou *têdre* (cf. § 117), en lyonn. *viêdre*, *sotre* (*sortire*), en frib., dans le parler de Vaud *repêtre* imité de *șêtre* (*sentire* p. 168-9), en rouerg. *püdre* (*putire* § 119) et encore quantité d'autres formes. — Le catal. présente des cas d'une nature particulière : *oure* (*audire*), *traure* (*tradire* § 119). Ici, la finale *-dit* comme *-cit* devenant *u* (I, § 566), les 3^{es} p. sing. *ou*, *trau* se sont trouvées identiques à *clau* (*claudit*), *jau* (*jacet*), *leu* (*licet*) etc., qu'elles ont suivies, par conséquent, aussi dans la formation de leur infinitif. — Bien que les cas de transfert examinés jusqu'ici ne se soient produits qu'à l'état isolé, (154) il existe aussi cependant une région où II tout entière, ou peu s'en faut, a passé à III. Nous voulons parler du groupe formé par le sicilien, le calabrais et le tarentin, auquel les verbes en *-iri*, *-ire* font complètement ou presque complètement défaut, et qui ne connaît que des verbes en *+iri*, *+ere*. Ensuite on peut encore signaler ici, dans l'espagnol et le portugais, l'existence simultanée de verbes en *-ir* et en *-ecer*; ces derniers, qui tirent leur origine de l'ancienne flexion inchoative (§ 202), ont plus tard supplanté souvent les premiers : c'est ainsi que l'esp. et le port. *empecer*, *acontecer*, *apetecer*, le port. *gerecer* ont pris la place respectivement de *impedire*, *acontir* (§ 122), *apetir*, *gerir* etc.

§ 126. A tout prendre, le PASSAGE DE VERBES DE III b à III a est un phénomène peu fréquent. Dans toutes les langues

romanes, on trouve les formes *sapère*, *capère*, *cadère* : la première dérive du parf. *sapui*, par imitation de *habui habere*; la deuxième a pris modèle sur *sapio*; la troisième a, comme les autres verbes qui avaient *a* dans leur radical (*tacio*, *jacio*, *placio*), adopté la flexion de II a; on pourrait y joindre une quatrième : *potère*, dont le point de départ est *potui* et le modèle *volui volère* (§ 257) : cf. le roum. *cădeá*, *puteá*, l'eng. *savoir*, *pudair*, l'ital. *sapère*, *capère*, *cadère*, *potère*, le franç. *savoir*, *choir*, *pouvoir*, le prov. *cabèr*, l'esp. *saber*, *cabèr*, *caer*, *poder*. Isolées dans l'un ou l'autre idiome, on peut encore signaler quelques autres formes. En regard de l'ital. *piovèrè*, du dauph. *plouvre*, du morv. *plör*, du bourg. *plövrè*, du montbél. *piorè*, du lorr. *piörè*, du wall. *plure*, du norm. *plör*, apparaissent en franç. *pleuvoir*, en greden. *pluai*, dans le canton de Vaud *plouvai*, en vionn. *plouvai*, formes qui ont donné naissance au dauph. *naivre*, au greden. *nevri*, dans le canton de Vaud *nevai* (*nivèrè*). Le point de départ de ces transformations est le verbe *movère*, que l'a.-franz. *estuet*, le rhét. *stout* (*est opus*) ont également imité dans la formation d'un nouvel infinitif : a.-franz. *estouvoir*, eng. *stuvair*. On aperçoit aussi, dès le XIII^e siècle, *recevoir* et autres verbes qui, s'étant modelés sur *doit devoir*, ont pris place à côté des formes plus anciennes *reçoivre* etc., qui vivent encore dans bien des patois : cf. en lorr. *rsür*, en wall. *risür*, en norm. *rësör*. *Toloir*, qu'on trouve parfois en franç., résulte sans doute d'une assimilation à *doloir*. Puis notons encore le greden. *žemái* (*gemèrè*), qui a pris exemple sur *temái* (*timèrè*), et le mant. *kosér* (*coquèrè*), qui s'est formé sur *tasér* etc. Un transfert complet de III b à III a, s'observe dans l'ESPAGNOL, le PORTUGAIS et dans le MACÉDONIEN. Les raisons en sont d'autant plus difficiles à trouver que, des deux côtés, la simplification s'est opérée avant l'époque historique. La péninsule ibérique n'a conservé que de très faibles traces d'infinitifs proparoxytoniques, car l'esp. *comer*, p. ex., peut aussi bien représenter *comédere* que *comedèrè*. Dans le port. *morrer*, l'*rr* seul pourrait attester l'existence certaine d'un primitif *mor(e)rè*, c'est-à-dire que **morre*, par le même procédé qui a tiré *sarar* de **sar* (v. § 18), aurait été allongé en *morrer*. Mais le phénomène inverse se fait remarquer dans le port. *soffrer*, qui dérive de *sofferér* = *suffèrrèrè* (§ 128). Quant

au macédonien, on peut supposer que la substitution de *dučëm* *dučëti* à *dučëm* *dučëti* a déterminé aussi celle de *dučëare* à *dučëre*.

§ 127. Il arrive bien plus souvent que des verbes de III b s'introduisent dans III a. Déjà le latin hésitait entre *fervere* et *fervere*, *fulgere* et *fulgere* etc.; et l'hésitation était plus grande encore qu'on ne peut le supposer par l'examen de la langue littéraire, car, indépendamment des cas attestés par les grammairiens, comme *miscere* (en ital. *miscere*) et *ridere* (en roum. *ride*, en ital. *ridere*, en franç. *rire*), le roman présente encore foule d'autres formes [dont les unes se rattachent de préférence, les autres exclusivement à III b; ce sont *mordere*: en ital. *mordere*, en franç. *mordre*; *respondere*: en roum. *răspunde*, en ital. *rispondere*, en franç. *répondre*; *tergere*: en ital. *tergere*, en a.-franç. *terdre*; *tondere*: en ital. *tondere*, en franç. *tondre*; *torguere*: en roum. *toarce*, en ital. *torcere*, en franç. *tordre*. Nombre d'autres appartiennent, en italien à III b, en français à III a ou bien à toutes deux à la fois: en ital. *ardere*, en a.-franç. *ardoir*, plus récemment *ardre*; en ital. *lucere*, ailleurs *lucire* (§ 119); en ital. *nuocere*, en a.-franç. *nuisir*, plus tard *nuire* (§ 125). Les patois en possèdent encore davantage. A Veglia, on trouve *prandare* (*prandère*), mais en sarde *prandere*; en ital. *rimanere* etc., mais dans le mir. et le parm. *armàner*, en mant. *armànar*, en monferr. *armahe*; *cadere* est commun à toutes les langues romanes (§ 126), mais on observe également le chiogg. *kàzere*, le trévis. *kàzer*, le regg. *akàder*; notons encore l'émil., piém. *gòde(r)*, l'abruzz. *òle* (*olere*), le mant. *sórbar*, l'émil. *séder*, le mant. *tàzer*, le chiogg. *tàzere*, le mant., pad. *ténar* (cf. aussi l'eng. *téher*), l'émil. *veder*, le piém. *vède*, l'émil. *témer* (*timere*), à Piazza Armerina *avved*, *kad*, *caf* (*capere*), *fet* (*foetere*). Ainsi en est-il également en France. Les IV L. Rois déjà connaissent l'emploi simultané de *manoir* et de *maindre*, formé d'après *plaindre*; de bonne heure *semonoir* a cédé la place à *semondre*, imité de *répondre*; l'Est a refait *muevre* (Ysopet) et *mentoirvre* sur *pluevre* et sur *reçoivre*, qu'il avait conservés; l'a.-franç., le norm. moderne possèdent aussi *duire* = *dócere*; dans les parlers actuels, on peut encore mentionner *šerre* (*cadere*) dans la Champagne, le Dauphiné et le Lyonnais, *œie* à

Celle; $\xi\epsilon r$ (*jacere*) en Lorraine, etc. Une place particulière revient à *assire* qui, dans le parisien populaire et le poitevin, s'est substitué à la forme *asseoir* et dont l'explication la plus vraisemblable est dans l'analogie de *dire*; quant au norm. moderne *asiere*, il a dû s'assimiler à **liere* (*legere*, cf. *lerę* à Guernesey), en commençant par les formes à radical tonique du présent. — (156)

Plus encore que l'italien, le PROVENÇAL et le CATALAN préfèrent les types de III b; aussi le nombre des verbes de III a s'y trouve-t-il très réduit : les seuls en usage sont, p. ex., *deure* (*debere*), *moure* (*movere*), *doure* (*dolere*); *saupre* aussi, dans presque tout ce domaine, s'emploie simultanément avec *sabér* : ainsi donc, en réalité, il n'est resté dans III a que les verbes auxiliaires du mode *avér*, *podér*, *solér*, *volér* et *valér*, et encore présentent-ils des formes secondaires refaites sur celles de III b : cf. en langued. *puđrę*, en gasc. *puirę*, en dauph. *puirę*; en langued. *vudrę*, *váudrę*, en catal. *aure*, *soldre*, *valdre*. Le majorquin connaît encore *temér* et *essér*, Alghero *pragé* à côté de *praure*. Les formes secondaires *dihér*, *fahér*, qui figurent dans nombre de textes catalans, ont dû subir l'influence de l'espagnol. — Ce procédé de simplification s'est introduit aussi dans le frioulan, où *témi* (*timere*), *vlodi* (*videre*), *kádi*, *plázi*, *gódi* p. ex. en attestent le puissant empiètement; en SARDE, il a tout envahi.

IV. La Forme de l'Infinitif.

§ 128. Il nous reste encore à parler de la TERMINAISON DE L'INFINITIF et de l'altération du radical de l'infinitif sous l'influence du radical du présent ou de celui du parfait. En ce qui concerne le premier point, il faut noter d'abord qu'en latin vulgaire déjà *essere* avait pris la place de *esse*, *offerere*, *sufferere* celle de *offerre*, *sufferre* (cf. le § 206 et le sard. *offerrere*, l'a.-franç. *offerre*, § 125). Pour le reste, aux observations formulées I, § 555 et sqq. sur le maintien ou la chute du *-re*, il suffit d'ajouter que le roumain aussi rejette la syllabe finale : *cântá*, *simți*, *aveá*, *prinde*, mais il conserve *cântare* etc. comme substantifs post-verbaux. Sur le territoire ITALIEN, la première mention doit être accordée à *fare*, *dire* à côté de *trarre*, *durre*. Ceux-là aussi devraient être, semble-t-il, munis d'un *rr*; mais il faut bien admettre que

l'identité *fo fai fa* = *sto stai sta* a déterminé l'assimilation de *fare* aussi à *dare* et que *dire* est entré dans la catégorie des autres verbes en *-ire*. En outre, un petit nombre de verbes de III b présente une double série de formes : *sciorre* et *sciogliere*, *scerre* et *scegliere*, *sverre* et *svegliere*, *corre* et *cogliere*, *torre* et *togliere*, *porre* et *ponere*. Dans le domaine FRANÇAIS, on se heurte à des difficultés plus nombreuses. L'-*r* dans *-oir* et *-ir* est un phénomène de transmission : nous l'avons exposé I, § 559. Dans (157) les parlars du Sud, le traitement de *-ere* varie suivant la lettre finale du radical : ainsi, en VAUDOIS, il devient *-re* dans les verbes à radical terminé par une voyelle, une demi-voyelle ou une explosive, et *-e(r)* dans les autres cas : ainsi *frîre* (*frigere*, *friyere*), *fûîre*, *leîre*, *krêire* (*credere*), *bêure* (*bibere*), *plôure*, *tôure* (*tollere*), *eiklûre* (*excludere*), *plâire*, *môure*, *vêyre* (*videre*), *eikrire*, *bâtre*, *rûmpre*, *eikûndre* (*abscondere*), *tûndre*, *rsêbbre* (*recipere*), mais *ése*, *sêrne* (*cernere*), *pêrme* (*premere*), *reîrne* (*redimere*), *plâne*, *eitrêhe*, *krêhe* (*craindre*), *gûîhe*, *pûîhe*, *nâise* (*nascere*), *pâise*, *krêise*, *têise*, *kunîise*, *trêize*. Parfois aussi se présentent des doublets : *môve* vis-à-vis de *môure* et de même *vive*, *beve*, *tole*, *lege*, *rseve*, qui tous résultent de la tendance à maintenir à l'infinitif aussi le radical contenu dans la 1^{re} pers. sing. et dans les formes à désinence tonique. — Une autre particularité se constate en MAJORQUIN : elle consiste dans l'adjonction d'une seconde *-r* aux infinitifs terminés en *-re* : *kâurer* (*cadere*), *klôurer* (*claudere*), *kôurer* (*coquere*), *krêurer* (*credere*), *môlrer* (*molere*), *lêurer* (*licere*), *môurer* (*movere*), *romândrer* (*remanere*) *vêndrer* (*vendere*) etc.; et le catalan continental aussi paraît connaître ce transfert de finale, qui n'existe cependant pas à Barcelone, à Alghero ni à Minorque. — Ensuite l'EST et le SUD-EST de la FRANCE possèdent de curieux infinitifs en *-iscere* : cf. en morv. (outre *bênitre*, qui est probablement le représentant de l'a.-franc. *beneïstre*, du lat. *benedicere*) les formes *fînitre* (*finire*), *muritre*, *peritre*, *fôrnitre* (*fournir*), *pônitre* (*punire*) et *šûitire* (*sequi*); à Montbéliard, outre *kêvatre*, reproduction du lat. *cupiscere*, on trouve aussi *êpiatre* (*implere*), *çatre* (*calere*). Avant de pouvoir porter un jugement sur ces formes, il faut d'abord préciser davantage les limites de leur extension. Peut-être doit-on mettre à part *çatre* et *šûitire* : en effet, aux Fourgs, cette dernière forme a pour correspondante *šôdre*; or ici un autre

verbe à finale vocalique forme aussi son infinitif en *-dre* : c'est *tsidre* (*cadere*), qui appartient à toute la Franche-Comté. Ce *tsidre* toutefois rappelle le *être* de Celle, et aussi *fritre* (*frīgère*), *pyotre* (*pluere*), puis *kutre* (*consuere*), *bitre* (*bullire*), *kyitre* (*colligere*); il est vrai que, dans les trois dernières formes, *-tre* pourrait bien provenir de *-dre*. Une troisième classe d'infinitifs en *-dre* a pour représentants à Fourgs *residre* (*recipere*), dans le canton de Vaud *resaidre* et *apesaidre* (*adpercipere*). — En outre, il faut signaler, en lorrain et en wallon, des modifications de l'infinitif nées sous l'action du participe. Grâce à l'identité de forme donnée par *-are* et *-atu*, *-ire* et *-itu*, le participe *dovā* (*deopertus*) en lorr., *dovié* en wall. remplit aussi les fonctions d'infinitif. — L'espagnol ne fournit l'occasion d'aucune remarque; en revanche, le PORTUGAIS, outre les formes allongées *morrer* de **morre* (§ 126) et *sarar* de **sar* (*sanare*), possède à l'infinitif une flexion remarquable au plus haut point. En effet, l'infinitif y est identique à la 3^e pers. sing. du fut. subj.; c'est pourquoi la forme en *-ar* est regardée comme une 3^e pers. et n'est employée qu'avec un sujet de la même personne. De là, lorsque le sujet est une 2^e ou une 3^e pers., ou un pluriel, l'inf. adopte les désinences respectives du fut. subj. : 1^{re} *-ar*, 2^e *-ares*, plur. *-armos*, *-ardes*, *-arem*. Si son voisin l'espagnol n'a pas pris part à cette reformation, la cause en est assurément dans la présence de la finale *-are* à la 3^e pers. sing. du fut. subj. et, par conséquent, dans l'absence d'un point de contact avec l'inf. en *-ar*.

(158)

Je n'ose point formuler d'appréciation sur les inf. de Veglia en *-me* : *pensuarne* etc. Ils ne se trouvent que dans le vocabulaire de Cubich, et non dans ses textes ni dans les documents fournis par Ive : aussi est-on pour le moins en droit de se demander si le *-me* fait partie intégrante de l'inf. ou ne représente pas quelque chose comme le pronom personnel. Une indication qui mettra sur la voie de l'interprétation, est donnée par ASCOLI, Arch. Glott. I, 440, Rem.

§ 129. Si nous faisons même abstraction de *substrare* et autres verbes semblables, des transformations de l'infinitif sous l'influence d'autres formes verbales ne sont pas sans exemples; il faut alors les diviser en deux catégories, selon qu'elles atteignent l'infinitif seulement ou bien le radical du verbe tout entier.

L'examen de ces derniers cas fera l'objet du § 154; parmi les premiers, voici ceux qui peuvent passer pour les plus importants. L'a-franç. *escrire*, le pic. *escrieure* ont cédé, chez Wace déjà, leur place à *escrire* : la raison évidente de ce phénomène, c'est l'association à la rime de *escri escriis escrit* avec *di dis dit, li lis lit* et, de plus, les rapports de sens entre *écrire lire* et *dire*. *Boivre* disparaît d'assez bonne heure devant *boire*, sur la naissance duquel *croire* a dû exercer une influence analogue. — En second lieu, nous avons à examiner les verbes en *-iembre* : en a.-franç. *criembre, giembre, *aviembre, priembre* qui, tous sans exception, ont adopté *-ndre* en place de *-mbre* : *craindre* déjà chez Wace, *geindre, aveindre, empreindre*. L'identité des formes fortes de tous ces verbes avec les formes fortes de la catégorie plus nombreuse des verbes en *-aindre* et *-eindre* (*kriē kriēs kriēt* coïncidait avec *plē plēs plēt*) entraîna l'assimilation de l'infinitif, qui portait aussi l'accent sur le radical : *kriēdrę* se régla sur *plēdrę*, et bientôt le remplacement de *iē* par *ē* (cf., dès l'origine, *krēdrai* au fut., § 314) rendit l'identité complète. Cependant *raembre* (*redimere*), 3^e pers. sing. *raent*, paraît avoir persisté : cf. *rēbrę* à Montbéliard. En l'absence de tout autre verbe en *-ōtre, rōtre* = *rumpere* aux Fourgs se comprend plus difficilement. On pourrait encore rattacher à ces formes, dans le français du Nord, le norm. *lürę* (*legere*) dans le Bocage, imité de *nürę*, (*nocere*), car *nie* (*nocet*, cf. *nie* de *nocte*) rime avec *lie* (*legit*). Dans le domaine provençal, notons à Marseille, dans le Dauphiné, le Languedoc, la Gascogne l'inf. *saupre* = *sapere*, qui se rattache aux anciennes formes fortes du parfait (§ 283) et dont il faut encore rapprocher *reseureę, resoupreę* (*recipere*) dans le Languedoc et le Dauphiné, *şoupreę, şaupreę, kaubreę* (*capere*) dans le Dauphiné, l'Auvergne et la Gascogne. L'explication n'est pas tout à fait la même pour l'a.-prov. *rieire* S. D. 179, le rouerg. *reire* : ils ont dû prendre forme sur *sieire* (*sedere*), entraînés par l'identité de leurs parfaits respectifs. C'est encore un autre phénomène qui se présente dans le parler de Vaud *agé* (*habere*), *vulgé* (*velle*), *valgé*, *pugé* (*posse*), *plagé* (*placere*). L'infinitif, la 2^e pers. plur. (qui dans ces verbes possède aussi *g*) et l'imparf. du subj. en *-gese* sont, en même temps que l'imparf. en *-tu*, les seules formes accentuées sur la désinence : aussi comprend-on l'altération de *avé* sous l'influence de *agése* etc.

— Mais le radical du présent aussi peut s'introduire à l'infinitif : ainsi en chiogg. *andagare, stagare* et, dès lors, on a même *fagare, tragare* et *digare* (au sujet du *g* dans les deux derniers exemples, cf. § 223), en gal. *digér, fagér, tragér*, en gasc. *dizè* au lieu de *dire*, en marseill. *pueské* (*posse*) et autres formes. Il faudrait également citer ici *teht* etc. (§ 184).

C. LA FLEXION

§ 130. Trois espèces de phénomènes doivent fixer l'attention dans l'exposé de la conjugaison. Ce sont : le traitement des terminaisons, le traitement du radical, la place et les effets de l'accent. Or il pourrait bien n'être pas sans intérêt d'examiner séparément chacun de ces phénomènes, surtout qu'il est hors de doute que, dans le développement de chaque désinence personnelle aux différents temps p. ex., il y a fréquemment une grande concordance. Mais, d'autre part, il s'opère souvent entre les signes temporels et les signes personnels une fusion si intime, p. ex. dans le franç. *aimai*, qu'un examen séparé des désinences personnelles nous obligerait néanmoins à de fréquentes incursions dans le domaine de la formation des temps; inversement, l'étude de la formation des temps nous amènerait à parler très souvent des désinences personnelles. Aussi cette raison déjà suffirait-elle à nous faire adopter, comme point de départ, une division qui a son utilité quand on consacre des recherches particulières à une seule langue romane; mais, du moment qu'on les prend toutes en considération, la méthode d'exposition la plus claire est encore celle qui envisage la flexion comme un tout. Nous nous conformerons à l'usage général de ne donner que les paradigmes conjugués des langues principales, dont l'intelligence sera facilitée aussi par les remarques suivantes. Il résulte du § 131 qu'à l'infinitif, en roman comme en latin, les quatre conjugaisons restent le plus souvent distinctes l'une de l'autre; toutefois, dans la flexion, il n'est pas nécessaire de distinguer entre la cl. en *-ere* et la cl. en *-ère*, car ce n'est que dans un domaine tout à fait restreint et aux seules 1^{re} et 2^e pers. plur. du prés. qu'une différence s'est maintenue entre les deux types. Ainsi donc, *vendère* pourra servir en même temps

de paradigme aussi pour *videre*. — Pour mettre bien en évidence l'action de l'analogie, nous présentons toujours les formes telles qu'elles résulteraient de l'application rigoureuse des lois phonétiques, même quand elles ont été remplacées par d'autres, de formation analogique; lorsqu'elles n'ont pas survécu, nous les mettons entre []; d'autre part, la juxtaposition de deux formes indique que l'une, produit phonétique régulier, a subsisté, mais qu'on emploie de nos jours, à côté d'elle ou à sa place, une autre forme née de l'analogie. — Quant à la disposition des temps et des modes, on peut se demander s'il faut accorder la préséance au temps ou au mode; en d'autres termes, le présent de l'indicatif doit-il être suivi du présent du subjonctif ou de l'imparfait de l'indicatif? On n'aura pas de peine à se décider en faveur du premier: tous les développements montrent qu'en général, dans la langue, la connexion est plus intime entre les mêmes formes temporelles de modes différents qu'entre les diverses formes temporelles du même mode. — Dans les langues principales, les désinences personnelles sont, comme en latin, au nombre de trois pour le singulier et de trois pour le pluriel; toutefois, bien des parlars italiens utilisent la 3^e pers. sing. pour la 3^e plur. également (§ 135); exception faite pour le parfait et l'imparfait du subj., le français ne possède qu'une seule forme pour tout le singulier et le plus souvent aussi pour la 3^e pers. plur.; au Chili et généralement dans l'espagnol de l'Amérique du Sud, la 2^e pers. sing. a cédé sa place à la 2^e plur. accompagnée de *voh* comme pronom-sujet tonique, de *te* comme pronom-régime, de *tu* comme possessif; et la 3^e pers. plur., précédée de *ubité* = en esp. *ustedes*, remplit la fonction de la 2^e. Jusqu'à quel point ce phénomène se rencontre-t-il dans le pays natal? La question n'a pas encore été étudiée; cf. toutefois, en Estramadure, *são, ãdi* (§ 242), *stivérō* et autres formes jouant le rôle de 2^e pers. plurielles.

Pour l'américain, cf. R. LENZ, Zs. XV, 518-522.

I. Le Présent.

1. Les Terminaisons.

a. L'Indicatif.

§ 131.

Lat.	CANTO	CANTAS	CANTAT	CANTAMUS	CANTATIS	CANTANT	
Roum.	<i>cînt</i>	<i>cîntî</i>	<i>cîntă</i>	[<i>cîntam</i>] <i>cîntăm</i>	<i>cîntați</i>	<i>cîntă</i>	
Eng.	<i>kaunt</i>	<i>kaunteſ</i> <i>kaunteſt</i>	<i>kaunta</i>	[<i>kantams</i>] <i>kantaints</i>	[<i>kantets</i>] <i>kantais</i>	<i>kaunteſ</i>	
Ital.	<i>canto</i>	<i>canti</i>	<i>canta</i>	<i>cantamo</i> <i>cantiamo</i>	<i>cantate</i>	[<i>canta</i>] <i>cantano</i>	
A.-franc.	<i>chant</i>	<i>chantes</i>	<i>chantet</i>	[<i>chantains</i>] <i>chantons</i>	<i>chantez</i>	<i>chantent</i>	
Prov.	<i>cant</i>	<i>cantas</i>	<i>canta</i>	[<i>cantamps</i>] <i>cantam</i>	<i>cantatz</i>	<i>cantan</i>	
Esp.	<i>canto</i>	<i>cantas</i>	<i>canta</i>	<i>cantamos</i>	<i>cantades</i> <i>cantais</i>	<i>cantan</i>	
Port.	<i>canto</i>	<i>cantas</i>	<i>canta</i>	<i>cantamos</i>	<i>cantades</i> <i>cantais</i>	<i>cantião</i>	
Sard.	<i>kanto</i>	<i>kantas</i>	<i>kantat</i>	<i>kantamus</i>	<i>kantades</i>	<i>kantant.</i>	
Lat.	DORMIO	DORMIS	DORMIT	DORMIMUS	DORMITIS	DORMIUNT	
Roum.	[<i>dormiü</i>] <i>dorm</i>	<i>dormi</i>	<i>doarme</i>	[<i>durmim</i>] <i>dormim</i>	[<i>durmiti</i>] <i>dormiți</i>	[<i>dormiü</i>] <i>dorm</i>	
Eng.	[<i>dörmi</i>] <i>dorm</i>	<i>dorms</i> <i>dormeſt</i>	<i>dorm</i> <i>dorma</i>	<i>durmims</i> <i>durmints</i>	<i>durmis</i>	[<i>dörmien</i>] <i>dormen</i>	
Ital.	[<i>dormio</i>] <i>dormo</i>	<i>dormi</i>	<i>dorme</i>	<i>dormimo</i> <i>dormiamo</i>	<i>dormite</i>	[<i>dormio</i>] <i>dormono</i>	
A.-franç.	[<i>dorge</i>] <i>dor</i>	<i>dors</i>	<i>dort</i>	[<i>dormins</i>] <i>dormons</i>	[<i>dormiz</i>] <i>dormez</i>	[<i>dorgent</i>] <i>dorment</i>	(162)
Prov.	<i>dormi</i>	<i>dors</i>	[<i>dorm</i>] <i>dor</i>	[<i>dormimps</i>] <i>dormem</i>	[<i>dormitz</i>] <i>dormetz</i>	[<i>dormion</i>] <i>dormon</i>	
Esp.	[<i>durmio</i>] <i>duermo</i>	<i>duermes</i>	<i>duerme</i>	<i>dormimos</i>	<i>dormides</i> <i>dormis</i>	<i>duermen</i>	
Port.	<i>dormo</i>	<i>dormes</i>	<i>dorme</i>	<i>dormimos</i>	<i>dormides</i> <i>dormis</i>	[<i>dormom</i>] <i>dormem</i>	

Sard.	[<i>dormio</i>]	<i>dornis</i>	<i>dornit</i>	<i>dornimus</i>	<i>dornides</i>	[<i>dormiunt</i>] <i>dormint.</i>
Lat.	VENDO	VENDIS	VENDIT	VENDIMUS	VENDITIS	VENDUNT
Roum.	<i>vînd</i>	<i>vinzî</i>	<i>vinde</i>	<i>vîndem</i>	<i>vîndeşî</i>	<i>vînd</i>
Eng.	<i>vent</i>	[<i>vents</i>] <i>vendęst</i>	[<i>vent</i>] <i>venda</i>	[<i>vendans</i>] <i>vandaints</i>	[<i>vendets</i>] <i>vendais</i>	<i>vendęn</i>
Ital.	<i>vendo</i>	<i>vedi</i>	<i>vende</i>	<i>vendemo</i> <i>vendiamo</i>	<i>vendete</i>	[<i>vendo</i>] <i>vendonno</i>
A.-franç.	<i>vent</i>	<i>venz</i>	<i>vent</i>	[<i>vendeins</i>] <i>vendons</i>	<i>vendeiz</i>	<i>vendent</i>
Prov.	<i>ven</i>	<i>venz</i>	<i>ven</i>	[<i>vendęmps</i>] <i>vendęm</i>	[<i>vendętz</i>] <i>vendętz</i>	<i>vendon</i>
Esp.	<i>vendo</i>	<i>vendes</i>	<i>vende</i>	<i>vendemos</i>	<i>vendedes</i> <i>vendeis</i>	[<i>vendon</i>] <i>venden</i>
Port.	<i>vendo</i>	<i>vendes</i>	<i>vende</i>	<i>vendemos</i>	<i>vendedes</i> <i>vendeis</i>	[<i>vendom</i>] <i>vendem</i>
Sard.	<i>vendo</i>	[<i>vendis</i>] <i>vendes</i>	[<i>vendit</i>] <i>vendet</i>	<i>vendimus</i>	<i>vendides</i>	<i>vendent.</i>

§ 132. C'est le ROUMAIN qui conserve avec le plus de fidélité le type latin. Il va de soi qu'à la 1^{re} pers. sing., suivant la nature des sons qui le précèdent, l'*-u* se maintient, se réduit en *-ũ* ou disparaît (v. I, § 315). On s'explique plus difficilement la 1^{re} p. plur. de I en *-ãm* au lieu de *-am*, et dont on constate la présence dans tous les dialectes dès l'origine de la langue. Il est permis d'admettre que cette altération de la désinence a commencé par affecter *stãm*, *dãm* (§ 221), qui sont les verbes en *-A* les plus usités, et qu'ensuite ils ont entraîné les autres dans la même voie. Dans III, aux 1^{re} et 2^e p. plur., il existe une différence entre a et b : *vîndem vîndeşî* en regard de *tăcém tăcęşî*; cependant l'istrique et le macédonien, à l'instar des autres langues romanes, ont adopté *vîndęm vîndęşî*. En revanche, à la 3^e p. plur., *-unt* a supplanté *-ent* : *tac*, anciennement *tacu*; et alors, en istrique, I présente la même substitution dans *kant* employé pour *kantă*. Les verbes en *-ia* ont naturellement remplacé *iă*, *iă* par *ie* (écrit *e*) : 3^e p. sing. *tae*, 1^{re} plur. *tăém*, 3^e plur. *tae*; le moldave connaît aussi la 2^e p. plur. *tăęşî*; les verbes en

-ri (§ 123) présentent à la 3^e p. sing. -ră, aux 1^{re} et 2^e plur. -rîm et -rîî.

§ 133. Un très petit nombre de parlers RHÉTIQUES ont conservé aussi fidèlement que l'engadin la 1^{re} pers. sing. Dans les verbes dont le radical se terminait par une cons. + *r* ou *l*, l'*o* ne disparut pas complètement; il se maintint sous une forme affaiblie : -*le*, -*re* ou -*li*, -*ri* ou -*el*, -*er* (v. I, § 315); cette circonstance partagea les verbes de I en deux catégories, l'une renfermant des oxytons pourvus d'une finale généralement consonnantique, et l'autre des paroxytons terminés par une voyelle ou par -*el*, -*er*. Or, dans tout le Frioul à partir du Tagliamento, insensiblement on a fait passer l'*i* de la seconde classe dans la première aussi; toutefois, on rencontre encore dans les anciens textes frioulans des formes correctes, p. ex. *stim* (*aestimo*) Main. 82, etc. L'*i*, à Greden et ailleurs aussi dans le Tyrol, a pour correspondant -*ę*. Même explication pour -*ęl* dans l'Obwald catholique : l'emploi en était normal d'abord dans *afel* de *aflar* (trouver), *makel* de *maklar* (tacher), *teidel* de *tadlar* (écouter), *šivel* (siffler), etc.; mais ensuite, dès la fin du siècle passé, cette désinence s'attache à tous les verbes de I et, insensiblement, elle gagne aussi le subj., l'ind. de II, III et l'imparfait. Autre est l'origine de l'*i* depuis Sulzberg jusqu'à Comelico, et de l'*a* à Tavetsch : l'existence du premier s'explique par l'adjonction du pronom *i* (p. 166); l'autre n'apparaît — et encore timidement — que depuis le milieu du siècle passé, mais à l'époque moderne il commence à s'introduire aussi dans II et III : peut-être est-il dû, dans I, à l'analogie de la 3^e pers. sing., laquelle, dans II et III aussi, était semblable à la 1^{re} pers. — A la DEUXIÈME PERSONNE DU SINGULIER, la différence qui doit avoir existé jadis entre -*as* de I et -*s* de II et III, a partout été supprimée à son tour en faveur de I : il ne faut excepter que Forni Avoltri dans le Nord-Ouest de la Carnie, où *puartos* : *duarms*, *vents* vivent côte à côte. Dans le Frioul, suivant les régions, la désinence est -*os*, -*es*, -*is* : cela ressort du I, § 309. Mais une forme spéciale s'observe dans l'Engadine. En effet, depuis le XVII^e siècle, on y rencontre toujours *ist* (tu es) et, dans les autres verbes, tantôt -*s*, tantôt -*st*; à partir du XVIII^e siècle, le

(164) haut-engadin se sert exclusivement de cette dernière désinence ; dans le bas-engadin, *-št* est réservé aux monosyllabes, *-š* aux polysyllabes ; mais cet *-š*, à son tour, ne peut être tiré que de *-št*, car l'*-s* latine aurait persisté sans changement et ne serait pas devenue *-š*. Sur l'exemple le plus ancien et le plus sûr de *ist*, v. § 209 ; peu à peu les autres verbes en ont adopté la finale, entraînés sans doute aussi par l'influence allemande. — Dans le Tyrol, souvent *portas* ne rime pas avec le plur. fém. *portas* (§ 30), l'*-s* dans le verbe étant d'une consistance plus ferme que dans le nom ; ce phénomène s'observe à Bormio, Sulzberg, Nonsberg, Cembra, Cavalese, Predazzo, tandis qu'à Tramonti, dans la vallée supérieure de la Meduna, on est surpris de constater la disparition de l'*-s* verbale précisément et le maintien de l'*-s* nominale. A Coret (Nonsberg), on trouve en outre le *-t* du pronom rattaché au verbe : *portest*. — A la TROISIÈME personne, dans les Grisons, la désinence de I s'est transmise à II et III, tandis que le Tyrol et une partie du Frioul conservent l'ancien état de choses. — La PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL mérite, sous un double rapport, qu'on lui donne attention. Si la finale *-ns* de l'engadin moderne répond à celle du latin *-mus*, c'est l'effet d'un simple hasard : l'ancien engadin et tous les autres parlars actuels encore le remplacent par une simple *-n* ; et, sur ce point, le rhétique concorde avec le catalan, le provençal, le français de l'Ouest (cf. § 137). Dans le haut-engadin, *-ns* ne se rencontre, à partir du XVI^e siècle, qu'à l'état isolé, et encore n'est-ce qu'en l'absence du pronom-sujet : ainsi l'on aura *nus vulain*, mais *vulains*, puis *chiattains e wsain* Chiamp. 48, 5, où l'*-s* du premier verbe provoque la suppression de l'*-s* dans le second ; mais ensuite, dès le XVII^e siècle, l'emploi de *-ns* est général et finit même par envahir la Basse-Engadine et le Nidwald jusqu'à Domleschg. Il faut probablement considérer l'*-s* comme le résultat de l'adjonction de *n(u)s* ; toutefois il reste étonnant qu'on ne le rencontre que dans l'Engadine. La difficulté est plus grande encore pour la voyelle. Tout le canton des Grisons introduit partout *e* dans II et III ; Roveredo connaît même encore cette voyelle alors que, depuis Ober-Fassa jusqu'à Enneberg, on emploie *-on*, *-un* dans I et III ; à Enneberg, ils pénètrent aussi dans II, où l'Abbaye présente la forme bâtarde *-iun* = *in* + *un*.

Seuls Sulzberg, Nonsberg et Cembra distinguent *-an*, *-en*, *-in* respectivement dans I, II, III. Enfin le Frioul offre *-in* dans tous les verbes. Comme la 1^{re} p. plur. du verbe substantif se présente, précisément dans les mêmes circonscriptions territoriales, sous les formes *sen*, *son*, *sin*, on doit, comme en français (§ 137) et dans les parlers italiens (§ 135), la prendre comme point de départ. Une place à part revient à Bergell avec *amkanta*, qui est issu du lombard, et à Cleven avec *kántum*, employé comme paroxyton et qui trouve également sa forme parallèle et son explication dans le lombard (v. § 135). Pourquoi Bergun aussi dit-il *kánten*? On ne l'a pas encore expliqué. Enfin le jud. *durmigiùm* et *durmím*, usités simultanément dans II et III, sont en réalité des formes de subjonctif (§ 144). — A la DEUXIÈME PERSONNE DU PLURIEL, la voyelle et la consonne ne sont pas non plus partout régulières. Dans l'ancien engadin, *-t* remplace *-s*, qui manque aussi dans des formes de la vallée de Munster, de Sulzberg, de Nonsberg, de Fassa, puis encore d'Ampezzo, ainsi que de Maniago, complètement isolé dans le frioulan de l'Ouest. Ce phénomène a donc déterminé, probablement sous l'influence de la 1^{re} p. plur. privée d'*-s* dans les Grisons, la substitution de l'impératif à l'indicatif. Mais alors, le *-t* ayant aussi disparu, il se produisit, au XVIII^e siècle, adjonction du pronom, sous la forme écourtée *va*, *o*, à la finale vocalique du verbe : en a.-eng. *kantaiva*, en sulzberg., nonsberg. *kantao*; puis on y ajouta de nouveau le *-t* de l'imparf. et du subj. prés. : en a.-eng. *kantaivét*. Au contraire, dans la Haute-Engadine, l'union avec la forme plus complète du pronom *vs* s'accomplit à l'époque où le *-t* subsistait encore, mais *-tvs* s'abrégea en *-ts*, *-s*. En ce qui concerne la voyelle, l'Obwald, dès l'origine, présente *ei* même pour I, tandis que les plus anciens écrivains de l'Engadine, Chiampell et Bifrun, conservent encore *a*, *e*; ce n'est qu'au XVIII^e siècle que *ai* l'emporte définitivement, et *a* persiste seulement à Domleschg, Bonaduts, Remus et dans la vallée de Munster. A Fassa, à Greden, à l'Abbaye et à Enneberg aussi, l'on assimile I à III, tandis qu'en Frioul on les maintient séparées : cf. *-ais* = *-atis* dans I de même que *lais* = *latus*, *-is* dans II, *-es* dans III. Forni Avoltri occupe une place à part avec *véndis* = *venditis*; cependant la forme accentuée sur l'antépénultième paraît assez

répandue en Frioul ; mais elle n'est pas bien ancienne partout : c'est une forme nouvelle tirée de l'inf. *véndi* sur le modèle de la 2^e p. plur. *kantáis*, inf. *kantá*, de la 2^e p. plur. *temés*, inf. *temé*, de la 2^e pers. plur. *sintís*, inf. *sinti*. — A la TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL, les finales *-ant*, *-ent*, *-unt* doivent se confondre sous la forme *-en*, en Frioul = *-in*. Dans le Tyrol, depuis Sulzberg jusqu'à la Meduna et le district de Degano, elles perdent aussi l'*-n* et la voyelle, quand elle était *e* ou *u* : cette disparition supprime donc toute différence entre le singulier et le pluriel. Si les formes tyroliennes permettent de supposer ici une influence du vénitien (§ 135), une pareille hypothèse est cependant inadmissible pour la vallée de Degano : ses formes doivent plutôt être regardées comme les résultantes d'un pur développement phonétique. C'est un fait à remarquer que, presque partout, *kanta* issu de *kantant* a aussi pour correspondant *ivér* provenant de *hibernu*.

(166)

La véritable interprétation de l'obw. *-el* a été trouvée par ASCOLI, qui l'a appuyée sur des preuves détaillées, Arch. Glott. VII, 457-462. — STÜRZINGER, p. 15, et GARTNER, Rätor. Gramm., p. 111, considèrent le *-t* de la 2^e personne comme le représentant du pronom *tū* rattaché au verbe et signalent un cas parallèle dans la 1^{re} pers. plur. et dans le choix que fait toujours Bifrun de l'*-s* lorsque *tū* précède. Mais ce choix prouve uniquement que dans ce cas l'auteur, obéissant probablement à un instinct de dissimilation, l'analogie de *ist* était encore incapable d'agir ; car, en admettant pour cause que Bifrun ne sentait pas dans le *-t* un pronom et ne voulait pas le redoubler, il ne pouvait pas non plus, ce qu'il fait pourtant, employer *tū ist*.

§ 134. Dans l'ITALIEN LITTÉRAIRE, le singulier (sauf *vendís*, qui aurait dû donner *vende*) est absolument conforme aux lois phonétiques. Au XIII^e siècle, dans les Statuts des Arte dei Carnajuoli de 1288, on trouve encore souvent, à côté de *-iamo*, la 1^{re} pers. plur. *-amo* ; et même dans la première moitié du XIV^e siècle, l'ancienne forme s'observe encore assez souvent ; mais elle est rare dans la seconde moitié, et plus tard (si l'on fait abstraction de quelques écrivains étrangers à la Toscane, comme l'Arioste, qui introduisent en passant dans la langue littéraire les désinences de leur dialecte local : *-amo* et même *-emo*, *-imo*) cette forme fait complètement défaut. *-Emo* semble avoir disparu quelque temps avant *-amo* ; *-imus* et *-imus*

n'ont pas laissé la moindre trace. A la deuxième personne du pluriel, il faut signaler chez Sacchetti 82 l'ancienne désinence *-á* tenant la place de *-ate*. La 3^e pers. plur. a tiré son *-o* de *sono* (§ 213) et peut-être aussi de *vendono*, forme où la voyelle atone se faisait entendre après la finale consonnantique. Les verbes de III a délaissent *-eno* pour adopter *-ono*, désinence de II et III b. — Les PATOIS présentent, dans leurs développements, des phénomènes infiniment plus compliqués. Dans le Nord, la chute de l'*-o* devait réduire au radical seul la 1^{re} p. sing.; mais en différents endroits apparaît une nouvelle voyelle, dont l'origine n'est pas la même partout. A l'Est, dans l'ancien padouan de Ruzante, l'on rencontre souvent *-e* ou *-o*; celui-ci est de provenance vénitienne, celui-là rappelle le friulan (§ 133). Autre est l'origine du bergamasque *-e*, qui doit être issu de *-i*, car ce dernier se trouve en milanais, bien que Bonvesin n'en fasse pas encore usage. Cet *-i*, dont le domaine comprend toute la Lombardie et, au Nord, le canton du Tessin presque entier, représente évidemment le pronom-sujet *io* joint au verbe. Le Val Verzasca constitue une exception avec *-a* dans I et II, dont (167) l'explication doit être analogue à celle du rhétique *-a* (p. 181). Enfin le Nord-Ouest, Turin, Cuneo, et la plus grande partie du Canavese emploient pour tous les verbes la désinence *-o*, qui fournit à ce groupe le trait d'union avec le vaudois et le français du Sud-Est (p. 190). A la deuxième personne, l'ancien vénitien prend une place à part : son plus ancien document, le Recueil d'exemples, conserve encore l'*-s* presque partout : *favelis*, *vendis* etc., et même le Cato renferme encore beaucoup de ces formes; mais les autres textes du manuscrit Hamilton et, en général, le xiv^e siècle restreignent aux verbes monosyllabiques cette *-s*, que la langue actuelle ne conserve plus que dans la tournure interrogative (§ 326). La voyelle réclame ensuite quelques observations. Tandis que le Milanais Bonvesin écrit toujours *-i*, l'auteur de la légende de Ste-Marguerite, qui est de Plaisance, fait une distinction entre *ame* 295 et *perdi* 956; l'*-e* apparaît aussi à l'Ouest, dans le piémontais, et dans une partie de l'Est, p. ex. chez Uguçon et Fra Giacomino, où il ne peut être que le résultat d'un développement phonétique, c.-à-d. de la transformation de *-as* en *-e*. Le lombard de nouveau rattache le pronom

au verbe : *kantet* ; le Val Maggia transmet à la 2^e pers. sing. aussi l'*i* qu'il a pris au lombard pour la 1^{re} ; d'une manière analogue, le Val Verzasca prend modèle sur la 1^{re} *kanta*, *senta* pour former la 2^e *kanta*, *sinta*. A la 3^e personne, nous n'avons à signaler que le transfert de l'*a* de I à II et III à Plaisance, et celui de l'*e* de II et III à I à Chioggia.

(168) § 135. Bien autrement importante, maintenant, est la formation de la 1^{re} PERSONNE PLURIELLE. La désinence de la langue littéraire *-iamo*, formée d'après *stiamo* (§ 222), paraît circonscrite dans la Toscane ; déjà Rome fait la distinction entre *-amo*, *-emo*, *-imo* ; elle se retrouve aussi à Naples, en Calabre, en Sicile, à Tarente ; seulement, dans une partie des verbes, les lois phonétiques ont amené l'identification de *-emo* avec *-imo* (I, § 69) ; dans une autre, il s'est produit une assimilation entre II et III, en faveur de II à Tarente (*avimi* de même que *sentimi*), au profit de III à Campobasso (*durmémę* comme *vedémę*). Il est plus difficile de rendre compte de *-emu* dans II et III en sicilien moderne, dont la forme correspondante ancienne *-imu*, encore usitée à Messine et à Caltanissetta, est plus correcte ; pourtant on ne saurait s'empêcher d'établir un rapport entre l'*e* et la voyelle correspondante du parfait (§ 271). Au Nord aussi, l'ancien milanais observe la distinction entre *-amo*, *-emo*, *-imo*. Mais ailleurs a prévalu comme règle générale de modeler tous les verbes sur la 1^{re} pers. plur. du verbe substantif, qui dérive ici de *šimus*, là de *sumus*. Cette seconde forme est représentée dans deux régions qui semblent géographiquement indépendantes : l'une se rattache à la Rhétie centrale (§ 133), l'autre à la France (§ 137). Celle-ci embrasse Turin, Ivree, Alexandrie et presque tout le Monferrat, par conséquent aussi S. Fratello et Piazza Armerina, puis Plaisance, Crémone et enfin Reggio ; mais Parme ne paraît pas en faire partie, bien qu'il faille tenir compte de *-oma* dans le parler des montagnards de Borgotaro. Le type *-u* élargit graduellement son domaine, comme l'atteste, dans le Grisostomo p. ex., l'existence encore simultanée de *-oma* et *-emo*. L'autre domaine de *-um*, au moyen âge, est représenté dans la littérature par le Padouan Ruzante, et il s'étend encore aujourd'hui sur Feltre, Belluno etc. d'une part ; d'autre part, la

présence de cette forme à Brescia établit la certitude d'une connexion entre ce domaine et le Tyrol. Ailleurs, c'est *-emo* qui domine : cf. en a.-vén. *consideremo*, déjà usité dans le Recueil d'exemples 880 et de même chez Calmo, puis dans la version lombarde de la légende de Ste-Marguerite ; cf. de nos jours *-em* pour toutes les conjugaisons en Istrie, à Veglia d'un côté, d'un autre à Mantoue, dans l'Émilie, à Reggio même, où il figure auprès de *-om*, de *-ain* à Bologne, de *-en* dans la Romagne ; cf. *-em* pour I et III à Padoue et à Venise. Enfin les Abruzzes aussi présentent *-aimè* pour I—III. — Tout autres sont les voies suivies par le lombard ; il offre d'ailleurs une conformité remarquable avec le toscan populaire. Ainsi il substitue à la 1^{re} p. plur. la tournure impersonnelle : « on chante » au lieu de « nous chantons » ; mais, en Toscane, on y joint le pron. de la 1^{re} p. plur. : *noi si canta*. Le lombard, lui, qui connaît l'emploi de *homo* comme indéfini, dit *homo cantat* : en bergam. *am kanta*, qui fait sa première apparition chez Bonvesin : *um era = eravamo*, et autres formes semblables. Le domaine actuel de *homo cantat* se compose principalement de Bergame et de la Lombardie orientale ; toutefois il s'étend à l'Ouest aussi sur une partie du Tessin et, si l'on en juge par les exemples de Bonvesin, il embrassait autrefois la Lombardie tout entière. Mais, tandis que *cantâmus*, d'origine probablement milanaise, lui disputait le premier rang, il se produisit une forme bâtarde *kântem* qui, de nos jours, appartient à la Lombardie occidentale et pénètre jusque dans la Rhétie (§ 133). Mais là ne se bornent pas encore toutes les difficultés dont la solution se rattache à l'étude de la 1^{re} p. plur. A Tarente, l'*-o* final a cédé la place à *-i*, qui doit être un emprunt fait à l'*-i* des 2^e et 3^e p. plur. (v. p. 189). Dans le Nord, en Piémont (dans la Lamentazione), l'on rencontre déjà *devema*, *dovena*, et cet *-a* y est actuellement d'un emploi général ; on le retrouve aussi à S. Fratello, et au delà du Piémont, à Plaisance et à Parme, son emploi devient facultatif. L'hésitation entre *n* et *m* semble attester l'existence simultanée, à l'origine, de *-m* sans pronom, et de *-mna*, *-na* avec pronom. En outre, à Mondovì, *kantuma* ou *kantéma'a*, par la suite, donné naissance à *kantmá* (cf. I, § 597). Enfin, il faut encore noter la substitution de *-n* à *-m* à Bologne, dans la Romagne, en arétin et en siennois,

ici le plus souvent sous la forme *-no*; puis ce phénomène n'est pas non plus inconnu à la langue littéraire ancienne; et même Dante (Vulg. Eloq. I, 13) le donne précisément comme florentin; Francesco da Barberino, plus tard l'Arioste, Pulci, Bojardo et d'autres en font un fréquent emploi. Il faut penser que, tout d'abord, des cas comme *andian-ne* = *andiamone* ont rapproché de la langue littéraire et du florentin aussi la forme *andian-o* pour *andiamo*: ils en ont ainsi rendu possible ou facile au siennois et à l'arétin l'introduction dans les langues précitées; au contraire, on n'admettra pas sans peine que, là où *-no* est de règle, la forme issue de l'union étroite du verbe avec les mots enclitiques, se soit généralisée; il est plutôt à supposer, puisque *m* intervocalique ne devient *n* en aucun cas, que *-no* dans le Sud-Est de la Toscane résulte d'un mélange du *-mo* toscan, ombrien et romain avec l'*-n* du bolonais et du romagnol. Quant à cette dernière lettre, l'altération de *-m* en *-n* en romagnol est absolument conforme à la règle; mais, en bolonais, elle n'est propre qu'à la conjugaison: aussi doit-on peut-être l'y considérer comme une extension de la forme romagnole. — Les difficultés sont bien moindres dans l'étude du développement de la 2^e p. plur. Là où les lois phonétiques ou l'assimilation ont amené la fusion de *-emo* et de *-imo*, une forme unique se substitue également à *-ete* et *-ite*: c'est *-iti* en Calabre et en Sicile, *-ete* à Campobasso, puis *-aite*, *-ete* dans les Abruzzes, même pour I. Le vénitien, le lombard et l'émilien se servent de *-i* pour II et III: *-elis*, en passant par *-eti*, semble s'y être changé par inflexion en *-iti*, *-ii*, *-i*. Rarement cette sorte de transfert atteint aussi I; pourtant, à Plaisance p. ex., *kanti* s'emploie concurremment avec *kanté* et, au Nord, la vallée du Blenio se sert de *-it* pour I—III. Sous ce rapport, le piémontais occupe une place toute spéciale: tandis que l'emploi de *-é*, *-i* rattache Mondovì à l'Est, Alexandrie, Ivree, Turin présentent l'accent sur la première syllabe: *kánte*, *téne*; ce sont donc des formes d'une identité complète avec la 2^e p. sing., mais qui cependant, au moins dans le Monferrat, ne peuvent pas être anciennes: en effet, S. Fratello avec *-ái* dans I et III, *-í* dans II, Piazza-Armerina avec *-é* dans I—III en sont restés à la formation ordinaire. Cf. § 138. — A la 3^e pers. plur. enfin, la voyelle est soumise aux variations les

plus diverses. Dans le florentin populaire, *-ano* pour *-ono* dans II et III s'explique par I, § 328. A part cette forme, le Nord jusqu'à Pise, Lucques et Arezzo préfère *-eno* pour II et III; même préférence dans la Terre d'Otrante, dans la Terre de Bari et à Tarente : ici, même, la désinence aussi se termine par *-i*, et *-ini* usurpe la place de *-ani* dans I. La finale lomb. *-en*, dans cette classe, vient-elle de II et III ou bien est-elle le résultat d'une réduction phonétique? C'est une question insoluble. En contradiction avec l'usage de toutes ces régions, le bergamasque et le vénitien, le romagnol et l'ombrien ne font entendre après l'*-n* aucune voyelle; ils la laissent tomber, ce qui supprime la différence entre la 3^e p. sing. et celle du plur. Au Sud, cette zone s'étend jusqu'à Bucchianico, mais elle se trouve interrompue par Pesaro et Urbino.

Pour l'explication du bergam. *am kanta*, cf. G. FLECHIA, *Intorno ad una peculiarità di flessione verbale in alcuni dialetti lombardi*. Rome, 1876.

§ 136. En FRANCE, les verbes qui avaient l'antépénultième originairement accentuée, conservent la voyelle de la PREMIÈRE PERSONNE sous la forme *-e*, dans le Sud-Est sous celle de *-o*, *-u* (I, § 314). Toutefois, comme on ne constate qu'à la 1^{re} p. sing. ind., aux 1^{re}—3^e sing. subj. le partage en deux groupes ainsi déterminé parmi les verbes de I, on y rencontre de bonne heure l'introduction de l'*-e*, ainsi *chante* = *tremble* au lieu de *chant* : cf. *lie* déjà dans Brand. 1451, *demaine* 1302; puis le nombre de ces formes augmente avec le temps, jusqu'à ce qu'au XVII^e siècle, au moins dans l'écriture, on atteigne par des exemples comme *prie* l'uniformisation complète. En provençal, on rencontre tantôt *-e* : *parle*, *liure*, *tremble*, tantôt *-i* : *çambi*, *apropi*, *somni* et autres, mais la voyelle y dépasse aussi ses limites premières : cf. *trobe* Alexis 848, *azori* Guill. de Poitiers B. C. 31, 14, *doni* a. 1236 L. R. 8, *plori*, *laissi*, *comandi* dans la Lamentation de Marie, *ami* et *am*, *canti* et *can* Donat 12, 8 mais seulement *ami* Leys II, 242 (cf. *canti*, *velhi*, *pauzi* et autres formes, ibid. 250). A la différence de l'*-e* français, cet *-e*, *-i* pénètre aussi dans II et III : cf. *dixi* et *dic*, *senti* et *sens* Donat 12, 27, *liegi* Leys II, 242, *dormi*, *escrivi* 250; et aujourd'hui tous

(171) les verbes se terminent par une voyelle, qui est *-e* dans le Limousin, le Gard, à Montpellier, dans la Provence et le Velay, *-i* dans la Gascogne, le Rouergue, à Marseille et à Nice. A l'*-e*, *-i* provençal se rattache à l'Est, dans la vallée de la Drôme et à Gilhoc, *-o*, qui s'étend sur le français du Sud-Est et le vaudois, par où il rejoint le piémontais (§ 134). Déjà les textes anciens offrent des exemples de l'empiètement de cette voyelle originairement limitée aux mêmes verbes que l'*-e* franç., l'*-e*, *i* prov. : cf. chez Marg. d'Oingt *preo* (*preco*) 77, 77 et aussi dans III déjà : *prenno* 45, 7, *connoisso* 36, 11, etc.; et de nos jours *-o*, ou suivant les lieux *-u*, *-ę*, constitue la finale de tous les verbes : cf. p. ex. le lyonn. *šāto*, *fineso*, *servo*; le frib. *čātu*, *vādu*, *nūrsu* (§ 202); le vionn. *tsātę*, *vedę* (*vends*), *dremęęę*; le vaud. *čantu*, *finisu*; pourtant ce dernier parler hésite encore pour les verbes en *-l'*, *-h* : *bail* et *bailu*, *teh* et *tehu*, et il répudie complètement *-o* pour les formes monosyllabiques en *-i* : *sai*, *čei* (*cado*) etc. (cf. *vei* chez Marg. d'Oingt, 90, 12). Maintenant, outre *-o*, l'on trouve encore *-oc* dans le Myst. S. André : *voloc* 973, *cudoc* 1018, *saboc* 1068, *troboc* 1098, *demandoc* 1225, *devoc* 1391 etc., *disoc* 1107 à côté de *dic* 971, ou bien *-ouc* : *preouc* 363, *creouc* 437; ici l'on se demande si le *-c* a quelque valeur dans la prononciation, c.-à-d. s'il est emprunté à *vauc* (§ 231), *dic* (*dico*) ou bien, au contraire, s'il n'est que la représentation erronée d'un son non prononcé, hypothèse qu'on pourrait confirmer par la rime *pauc* : *chaut* 485. L'*-e*, *-o*, que nous avons étudié jusqu'ici, se distingue absolument de l'*-o* propre à tous les verbes du catalan moderne, où l'on doit voir un simple emprunt fait à l'espagnol, car une semblable finale est complètement inconnue soit à l'ancien catalan, soit aux îles Baléares et à Alghero. — Revenons maintenant au français septentrional pour faire encore deux remarques. Et d'abord, un phénomène très remarquable de l'ancienne langue, c'est une tendance à transformer aussi le type *tremble* d'après le type *chant*, surtout quand la dernière consonne du radical se rencontre également dans d'autres radicaux directement à la finale. Ainsi *dubito* devait donner *doute*, mais il devient plutôt *dout*, parce que *doutes* rimait avec *escoutes*, qui avait primitivement pour 1^{re} p. sing. *escout*. Ce phénomène est plus rare dans les verbes en *-ę*;

cf. pourtant *juz* Rol. 3831 (*judico*), *guaz* 515; sur ce -z, v. § 157. — En second lieu, il faut citer une 1^{re} p. sing. de I en -ois, dont on n'a pas encore relevé d'exemple dans les patois modernes, mais qu'on rencontre assez fréquemment dans les anciens documents de Salmaise, Besançon, Montbéliard, la Haute-Saône, ainsi que dans Végèce et Ysopet : *ordenois*, *jurois*, *confessois* etc.; elle est aussi en -oi : *confirmoi*, *approvoï*, *confessoï* etc.; cette finale se rattache à celle du subj. en -oi (§ 147) et s'explique par l'identification, produite aux 1^{res} p. sing. de l'ind. et du subj. des verbes de I, par l'action des lois qui régissent les finales vocaliques, de sorte qu'une reformation du subj. pouvait aussi se transmettre à l'indicatif.

Cf. FOERSTER, Ysopet XL; SUCHIER, *Le franç. et le prov.*, p. 100; GOERLICH, *Fz. Stud.* VII, 132.

Enfin deux espèces de phénomènes attendent encore une mention. Dans le lorrain et le wallon, il se développe, entre les cons. et -r ou -l, une voyelle *e*, *ö*, *ü*, qui reçoit l'accent : ainsi en lorr. *môtér* (*montre*), *râtér* (*rentre*), en wall. *livör*, *dobél* (*double*), *trubél* à Liège, etc. Dans la vallée supérieure de la Moselle, tous les verbes ont pour voyelle finale un -é accentué : *ésté* (*j'achète*), *lèwé* (*lavo*), *syé* (*sudo*), *čāté* (*canto*), *vādé* (*vendo*), *tné* (*teneo*), *feyé* (*facio*), *pyébé* (*placeo*) etc. Il en est ainsi jusqu'à présent dans la région la plus septentrionale, où les verbes de II et III se modèlent sur I; cependant on n'a pas encore trouvé d'explication pour cet -é. Mais ailleurs le Nord maintient une séparation entre les deux classes; toutefois, dans II et III, il introduit également une innovation : dans les verbes en -nt d'abord, puis en général dans ceux en -t, bientôt aussi dans ceux en -d, enfin à la longue dans tous les verbes de II et III à finale consonnantique, il fait passer, par imitation de *menz*, en a.-pic. *mench* = *mentio* (§ 179), un -z (ou un -ch, écrit -c) pour marquer la première personne : cf. *perc*, *def-fenc*, *abac*, *renc*, *promec*, *fierc* dans Aiol, *responc* Viol. 22, *quierec* Rich., *dorch* Romv. 642, 25, *renc* Huon de Bord. 4507, *semonc* 9503, *serc* 7278 etc.; *ranz* Jourd. 2010, *maiz* (*mitto*) 3044, *perz* 1793; *deparz* Amis 594, *renz* 739 etc.; *atens* Rose 126, *rens* 126, *repons* 240, *pers* 270 etc., et de là vient le français moderne *rends* etc. Seuls les verbes à finale vocalique rejettent l'-s : *voi*,

di, boi, sai, croi etc. sont les anciennes formes françaises, encore usitées chez Molière, Corneille, Racine, bien qu'aussi, dès le XIII^e siècle, on rencontre déjà *vois* etc., formes auxquelles on ne doit cependant attribuer qu'une valeur graphique. Le *-z, -s, -c* passe également alors dans I : cf. *commanc, quic (cogito), porc (porto), vanc* dans Aiol, *ainch* dans Rich., *douc* Huon de Bord. 2139, *loc Jul. Cés. 177, 20, garz Jourd. 752, redouz* (173) 159; *ains, recors, commanz, acors, parjurs* dans le Roman de la Rose, *cuiz, doz, eswarz* dans S. Bern., etc.; mais, comme la tendance indiquée ci-dessus d'étendre le type de I sans *-e* ne triompha pas, *ainz* etc. durent aussi par conséquent céder le terrain à *aime*. C'est par un procédé distinct du précédent qu'à Uriménil, II et III semblent subir l'analogie de I, et cela même aux 2^e et 3^e p. sing. : elle est plutôt due au désir de donner, aux formes fortes également, un radical semblable à celui des formes faibles : de là *dorm, serf, part, köy (cueille), sufer* etc.

Cf. A. HORNING, *L's à la première personne du singulier en français*, Rom. Stud. V, 707-715; D. BEHRENS, *Zs. für Nfr.* V, 67; A. TOBLER, *Versbau*, 148; pour le pic. *-ch*, v. aussi SUCHIER, *Jen. Litt.* -Ztg. 1878, p. 474.

Le catalan moderne, sur le continent aussi bien que dans les îles, introduit *-k* dans tous ou presque tous les verbes de III : *dik, duk, valk (valeo), trek (trabo), krek (credo), kaik (cado), rik (rideo), absolk, molk, venk (vendo), antenk, responk* etc.; Alghero dit aussi *bek (bibo), vek (video), menk* à côté de *veç, vaç, menç* (§ 179), *kunek (cognosco)*. Le point de départ de ce *-k* est à chercher dans *dik (dico), duk (duco), plank (plango)*; quant aux débuts de ce transfert, ils remontent assez loin dans le passé : cf. *dech (debeo)* 7 Sages 1700, *conech* 239, 277.

La deuxième et la troisième personne ne réclament que de rares observations. En provençal, les verbes de II et III à radical en *-s* reçoivent la voyelle disjonctive; mais, en français, ils ne l'admettent pas; ainsi s'explique le prov. *florisses* à côté de l'a.-franç. *floris*. Par analogie, on introduisit ensuite *-e(s)* dans tous les verbes de II et III : cf. *plaxes* Lamentation de Marie 365, *queres* 209, *podés* 441 etc.; et de nos jours cet *-e(s)* doit s'étendre sur tout le domaine du provençal, y compris celui du vaudois. En revanche, le catalan reste fidèle à l'ancienne

forme, bien qu'on doive noter à Alghero l'emploi simultané de *dromis* et de *droms* (*dormis*), de *falnešas* (*fournis*) et de *falneš*. — Dans le Sud-Est (I, § 309), la 2^e pers. sing. en *-es* (de *-as*) a pour correspondante une 3^e en *-e(t)* qui, malgré sa prédominance chez Marg. d'Oingt déjà, ne doit pas être le résultat d'un développement phonétique, mais un emprunt fait à la 2^e p. sing. : en effet, Faeto et Celle observent encore une distinction entre la 2^e pers. *çant* et la 3^e *çantę*, ce qui nous oblige à supposer une étape intermédiaire *çantęs* = lat. *cantas*, mais *čanta* = lat. *cantat*. A Marseille, il s'est produit un transfert de l'*e* (174) de la 2^e p. sing. de II et III à la 3^e également; cf. aussi la 3^e p. sing. *dromi* à Alghero. Finalement, méritent d'être notés, en ce qu'ils présentent à ses débuts le passage de ces verbes à I, tel qu'il a été signalé pour l'infinitif au § 117, le lim. *ofro*, *keuvro*, *seufro*, *keulo* (*cueille*), le dauph. *ubro* (*operit*) etc. Ce phénomène s'explique aisément par la communauté d'une 1^{re} p. sing. en *-i*, *-e* à toutes les conjugaisons, p. ex. dans un verbe *ovri*, *ovre* (*opero*), dont la 3^e pers. sing. est *ovro*. Il est vraisemblable que des formes de cette espèce se trouvent aussi dans d'autres contrées encore.

§ 137. LA PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL, elle aussi, offre des difficultés d'interprétation de toute espèce. Le catalan, le provençal et le français de l'Ouest laissent tomber *-us*, alors que pourtant, dans le nom, ils conservent toujours l'*-s* : cf. surtout *femps*, *fiens* de **femus* (§ 15). Les traces isolées de *-s* que le catalan a conservées, R. l. R. XI, 227, pourraient bien être dues à l'influence de l'espagnol. L'emploi de *-s* comme signe caractéristique de la deuxième personne sing. et plur. donnerait à penser que là se trouve la cause de sa suppression à la 1^{re} p. plur. et, par conséquent, la raison d'être, comme finales, de *(-o)* aux 1^{re} p. sing. et plur., de *-s* aux 2^e p. sing. et plur., de *-t* aux 3^e p. sing. et plur.; seulement, alors on serait en droit d'attendre la disparition de l'*-s* dans le français du Nord aussi. Si l'on considère l'influence considérable exercée par *sumus* sur la formation de la première personne plur., on pourrait donner une autre explication. En effet, précisément dans le domaine où s'est opérée la substitution de *-m* à *-mus*,

esm(u)s paraît avoir pris la place de *sumus* (§ 212); or cet *esm(u)s* pourrait avoir, par dissimilation, perdu son *-s* et, en conséquence, s'être réduit à *esm(e)*; c'est par imitation de cette forme que *amam* aurait remplacé *amams*. — Il n'y a pas moins de complication dans le traitement de la voyelle de cette personne. D'abord, à l'époque préhistorique déjà, dans tout ce domaine, *-imus* a cédé la place à *-emus*. C'est à ce degré de développement que se trouvent le provençal et le catalan anciens et, de nos jours encore, le Béarn, Toulouse, le Gard, Montpellier, Marseille, Nice et le catalan continental; au contraire, depuis le xiv^e siècle, dans la Gironde, les Landes, le Limousin, dans tout le Centre et le Nord du groupe linguistique provençal, ensuite à Alghero et dans les îles Baléares, enfin dans le domaine vaudois et la France du Sud-Est (excepté les localités de cette contrée où s'introduit *-en*, p. 195) *-em*, *-en* a passé dans I aussi, sans doute sous l'influence de la 1^{re} p. plur. du verbe substantif. On s'étonne, il est vrai, que l'extrême Sud se soit soustrait à cette influence; toutefois, pour le catalan au moins, on peut songer à une action exercée par l'espagnol. — Enfin le Nord de la France, à l'époque préhistorique, a refait, à l'imitation de *sons* (*sumus*), aussi les verbes *estons*, **dons* (*damus*) et peut-être **vons* (*vadimus*); c'est que la 3^e p. plur. de tous ces verbes était la même : *sont*, *estont*, **dont*, *vont* (v. § 225); bientôt *avons* dut être provoqué par leur analogie. Puis le remplacement de l'ancien infinitif *dare* par *donare*, dans ses formes à radical tonique d'abord (§ 224), amena aussi la substitution de *donons* à **dons*, comme celle de *donez* à **detz*; et c'est par un procédé semblable que *allons* a pris la place de l'ancienne forme **vons*. Or *estons*, *donons*, *allons*, *avons* se trouvaient en nombre suffisant pour pouvoir alors entraîner facilement les autres; c'est ainsi que naquirent *vendons*, *finissons*, *chantons*. Maintenant, à côté de *-ons*, nous avons déjà signalé, dans le Nord de la France, la présence de *-om*, ainsi dans le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, la Touraine, le Maine, La Manche et la Normandie. Une seconde forme de l'ancien français *-omes* étend son domaine sur la Champagne (sa limite extrême), Namur, Cambrai, la Belgique, le Hainaut, le Brabant, la Flandre, l'Artois, la Picardie, Beauvais et le Vermandois;

mais, dans les parlers vivants, c'est à peine si jusqu'à présent on a pu la signaler, car *fèzom* à Possesse (Champagne), où il a pris la fonction d'une forme plus ancienne *faim*, occupe une place à part. Grâce à sa parfaite conformité avec *sommes*, elle pourrait s'expliquer par une réaction nouvelle du verbe substantif, réaction dont l'emploi général et simultané de *-omes* et *-ons* nous atteste, il est vrai, le caractère incomplet. — Une place spéciale revient à la région orientale qui s'étend depuis le Ballon d'Alsace jusqu'à la frontière allemande de l'Est et du Nord, et à l'Ouest jusqu'au delà de Namur, mais elle n'englobe pas Douai, Nivelles ni Châtelineau ; dans cette région, la finale est *-ā* (et non *-ō*), qui n'est pas le correspondant phonétique du franç. *ō*, mais plutôt le représentant d'un *ē* entravé. La transformation parallèle de *minus* en *mā* dans ce domaine y atteste donc encore une fois la présence du type *-emus*. Quant à l'existence actuelle ou ancienne d'un rapport direct avec le Sud-Est, elle est encore à démontrer, bien qu'elle soit de la plus grande vraisemblance. — Il ne reste plus à citer maintenant qu'une 1^{re} p. plur. à radical tonique dans le français du Sud-Est et le vaudois. Tandis que les Vaudois de Guardia et de Neu-Hengstett maintiennent *-ēn* pour I-III, on rencontre dans les patois du Piémont *čāntēn*, *fīnseñ* ; même accentuation à Vionnaz : *prēuveç*, *dāivēç* (*debemus*), *vēhēç* (*venimus*), ainsi qu'à Nendaz, Verbier, Bourg-S.-Pierre, Chouex dans la vallée du Rhône ; mais on trouve *-ēñ* dans les localités voisines de Reschy, Évolénaz, Salvan, Hérémençe ; plus au Nord se présentent le lyonn. *šātō*, le colign. *pōrtē*, formes inconnues toutefois aux parlers suisses. Le remplacement habituel, à Coligny et à Genod (Doubs), de la 1^{re} p. plur. par *ō pōrtē* = en franç. *on porte*, invite à expliquer l'accentuation du radical de la même manière qu'en lombard (§ 135) ; toutefois l'insuffisance des matériaux ne permet pas de résoudre la question. En tout cas, c'est autrement qu'il faut rendre compte d'un recul de l'accent qui est en train de s'accomplir en Limousin, où *pōdem* et *pudēm*, *vōlem* et *vulēm* etc. s'emploient simultanément. Il s'agit ici d'une influence exercée par l'imparf. ind. et subj. et par le prés. subj., qui auparavant avaient déjà porté l'accent sur le radical à la 1^{re} p. plur. (v. § 146).

A. LORENTZ, *Die erste Person Pluralis des Verbums im Altfranzösischen*. Diss. Strassburg, 1886. On a souvent discuté la question du rapport de *-ons* avec *-amus*. L'opinion de DIEZ, qui admet une assimilation à *sumus*, défendue par THURNEISEN, *Das Verbum être*, p. 24, a été tout récemment attaquée par SUCHIER, *Le franç. et le prov.* p. 106, BRÉAL, *Mém. Soc. ling.* VII, 12, VISING, *Zs. für Nfr.* XII, 21, et soutenue par E. MURET, *Études Romanes*, p. 464-469. La principale objection dirigée contre l'hypothèse de Diez, à savoir que le verbe *être* seul n'était pas en état d'entraîner tous les autres, mais les aurait plutôt suivis, pourrait déjà être écartée par les phénomènes exposés §§ 133 et 135; en outre, les considérations qui précèdent montrent qu'il ne s'agit pas d'une influence directe de *sumus* sur *cantamus*, mais d'une influence facilitée par *stamus* etc., et qui, pour *stamus*, s'explique à son tour par la ressemblance de sa 3^e p. plur. avec *sunt*. Suivant l'interprétation de VISING, l'*u* dans *-amus*, pour des raisons d'ordre morphologique, aurait persisté plus longtemps que dans *ramus*, a.-franz. *rains*, et ensuite il aurait été attiré dans la syllabe précédente; mais il faut observer là-contre qu'on devrait préalablement faire connaître ces considérations morphologiques, qu'ensuite l'attraction est en contradiction avec les autres tendances du français, et qu'enfin la reformation de la 1^{re} p. plur. de II et III sur le modèle de I serait un phénomène sans précédent aucun, tandis que celle de I à l'instar de *sumus* ou *semus* est attestée par de très fréquents exemples. MURET voudrait aussi admettre comme modèle *possimus* et, conformément à lui, *volimus*; pourtant on n'en reste pas moins surpris de ne rencontrer en France absolument aucune trace du radical *poss-* (v. § 251).

- (177) § 138. LA DEUXIÈME PERSONNE PLURIELLE aussi présente, dans sa consonne comme dans sa voyelle, toute espèce d'irrégularités. On ne peut guère voir, il est vrai, qu'une particularité orthographique dans l'emploi de *-t* pour *-z* dans le S. Brandan (*prenget* 296, *seet* 359), le Psaut. de Cambr. et d'autres documents anglo-norm. comme dans nombre d'anciens textes catalans; mais le *-t* qui figure dans les formes de l'Évangile S. Jean en a.-prov., de Daurel, Bède, Girart de Roussillon et dans les formes actuelles d'Eaux-Bonnes (Basses-Pyr.), p. ex. : *bulét* (*voulez*), *avet*, *turnat* Rev. Pat. III, 116 sqq., ce *-t* est le résultat d'un fait linguistique, dont voici vraisemblablement l'explication : par assimilation à la 1^{re} pers. plur. dépourvue d'*-s*, la 2^e pers. plur. de l'impér., qui n'en avait pas non plus, fut employée comme forme d'indicatif aussi (cf. le rhétique, p. 183). En catalan, l'*-u* (*hantáu* etc.) est issu soit de *-ts* = *-tis* (origine confirmée par la graphie habi-

tuelle de l'ancien dialecte), soit aussi (par les sons intermédiaires *-de*, *-d̄*) du *-te* de l'impér. (cf. I, § 441 et 566). — En ce qui regarde la voyelle, la plus ancienne répartition en *-aɣ*, *-eɣ*, *-iɣ* a persisté dans le catal. et le gasc. ainsi que dans le français du Sud-Est (cf. dans le canton de Vaud *šātó*, *vent*, *vulđai*, en vionn. *tsātá*, *vent*, *welá*) et, dans ce dernier, le type *-itis* également s'est conservé (v. p. 198). Il est à noter que les anciennes traductions françaises d'Ézéchiel, des Sermons de S. Bern. et du Dial. an. rat. présentent aussi *-iɣ* dans II, *-oiɣ* dans III. A ces exceptions près, à l'époque préhistorique déjà, *-iɣ* avait été supplanté par *-eɣ* dans le provençal et le français du Nord; enfin ce dernier, après avoir introduit *-ous* à la 1^{re} pers. plur. de tous les verbes et avoir confondu *-ant*, *-ent*, *-unt* en la seule forme *-ent*, ne présente, à la 2^e pers. plur. non plus, qu'une seule désinence, qui est le plus souvent *-eɣ*. Déjà les plus anciens textes l'emploient exclusivement à la rime (cf. *quereiz* : *recouver* Alexis 63, *atendeiz* : *recorder* 110) : aussi n'y a-t-il vraiment rien à conclure de graphies complètement isolées comme *veeiɣ* Comp. 579 et s'étonne-t-on de rencontrer *metois* dans une laisse assonancée en *-oi* Aiol 7518 à côté de la désinence habituelle *-es*, qui y figure dans les assonances en *-e*. L'Est seul présente une modification : à partir de Namur, Dinant et Malmédy dans la direction du Sud, en traversant le Luxembourg pour gagner la Lorraine jusqu'au delà de Nancy, on rencontre *-oiɣ*, qui représente *ɛ* transporté dans toutes les conjugaisons; nous observons donc ici, sans pouvoir en donner la raison, le procédé inverse de celui qu'on vient de constater. Enfin, dans la vallée tout à fait supérieure de la Meurthe et de la Moselle, ainsi que dans le Ballon d'Alsace, apparaît *-i* dans tous les verbes également. Mais en Lorraine, en même temps que *-etis* et *-itis*, on trouve aussi *-atis*, de sorte que la continuité géographique de chacune de ces désinences est souvent interrompue. — Nous devons encore ajouter qu'en a.-franç., les verbes de I à radical terminé par une palatale, présentent naturellement *-ieɣ* (*cerchieɣ* etc.); mais cette désinence, dès le xiv^e siècle, cède la place presque partout à *-eɣ*; le wallon seul, à notre époque, observe encore la distinction entre *-i* dans les verbes finissant par une palatale, et *-e* dans les autres. — Le

PROVENÇAL ne confond presque nulle part, aujourd'hui pas plus qu'autrefois, $-et\zeta$ de II et III avec $-at\zeta$ de I; toutefois les dialectes orientaux de Gilhoc et de la vallée de la Drôme, en ce cas comme en tant d'autres, présentent l'assimilation ultérieure de I à II et III. Mais il est remarquable que l' ϵ soit ouvert dans l'ancienne période et qu'aujourd'hui encore, probablement sous l'action analogique de $\epsilon ts = estis$, il soit partout rendu par le représentant de ϵ . — Particulièrement importantes sont encore les formes du SUD-EST. Dans une région qui s'étend depuis la Tarentaise, en passant par la Suisse française, le Dauphiné, le Lyonnais, jusqu'au delà de Besançon, Pontarlier, Montbéliard, la 2^e p. plur. de III est accentuée sur le radical et se termine ici exclusivement en $-de$, là (à Coligny, Bresse, Arbois, Besançon) uniquement en $-te$, ailleurs enfin en $-te$ et $-de$; c'est ainsi qu'on a côte à côte dans la Tarantaise : *krede*, *fède*, *sade* (*savez*) et *adiiite*, *puete* (*pouvez*), *date* (*devez*), à Chambéry : *fade* et *sete* (*savez*), à Vionnaz : $-de$ à l'exception de *dete* (*dites*), *parete*, *konete* et, à Blonay, également de *dait* (*devez*). A ces formes correspond la 2^e p. plur. de II, qui est en $-ate < *-\acute{e}scitis$. Il est étonnant que Celle et Faeto ignorent ces formes vraisemblablement fort anciennes; et si, même malgré cela, on se refuse à les expliquer toutes par l'analogie de *dicitis*, *facitis*, d'autre part pourtant il serait exagéré de prétendre les placer toutes à l'origine du développement roman; ainsi, tout d'abord, les empiètements de $-itis$ sur $-ētis$ sont plutôt de date récente, car *vulāi* p. ex. persiste aujourd'hui encore à Blonay, etc. Ensuite l'existence simultanée de *volts*, *vendiks* (*venditis*) et *prēde*, *rēfōde* (*respondetis*), *defēde* (*defenditis*), *beide* (*bibitis*) à Évolénaz, de *dait* (*debetis*) et *beid* (*bibitis*) à Verbier (Valais) est une preuve évidente que la similitude de ces formes en d'autres localités n'est que le résultat d'assimilations graduelles. Malheureusement l'absence de documents anciens rend impossible une distinction détaillée des phénomènes anciens et des plus récents. Ainsi donc, dans cette contrée, l'existence côte à côte de $-ā$ dans I, $-ī$ dans II, $-de$ et $-te$ dans III a déterminé de fréquents passages de de , te à I et II : cf. le frib. *tsātāde* (*chantez*), *partide*. De plus, l'accent tonique de III pénètre aussi partiellement dans I et II : cf. le colign. *pōrto* à côté de *purtō*, *ōffri*, *šēti*, *sōrti*, *mōrdi* et,

avec la voyelle de l'ancienne forme accentuée sur la finale, *šürti*, *mürdi*.

A. BEHRENS, *Die Endung der zweiten Person Pluralis des Altfranzösischen Verbuns*. Diss. Greifswald, 1890. — Pour le prov. *-etz*, cf. A. THOMAS, *Arch. miss. scientif.* 3, V, 441 et P. MEYER, *Rom.* VIII, 158; pour les formes à radical tonique, cf. C. CHABANEAU, *R. I. R.* XXI, 151-154.

§ 139. La 3^e p. plur. *-ent* de l'a.-franç. représente *-ant*, *-unt*, *-ent*; et l'unique preuve d'une distinction entre *-ent* et *-unt* dans le français primitif réside en la différence de traitement de l'ancienne gutturale dans *plais-ent* (*placent*), que la vieille langue présente à côté de *di-ent* (*dicunt*). Au XIII^e siècle, *-ent* s'est réduit en *-et*, qui s'est totalement amui dans le Centre et le Nord-Ouest. Mais, dans le picard de S. Pol (cf. *tröv-t*) et du Ponthieu (cf. *em-t* = *amant*), *-t* persiste, tandis que Beauvais, Doullens, Santerre semblent se rattacher au français central. Namur, Dinant, Châtelineau, qui disent *čätnü*, *čätęn* (cf. *descendenent* Cart. de Namur I, II, *mostrenent* 50, *vulene* a. 1294 Rom. XIX, 84, *diene* Gl. de Darmstadt), présentent aussi, sous une forme un peu différente, le maintien de la finale *-nt*; le wallon du Nord et de l'Est paraît avoir, comme la Picardie, conservé *-et*; mais ensuite, dirait-on, il a déplacé l'accent : actuellement, en effet, toutes les conjugaisons ont *-é* pour finale; enfin l'*-ā* de S. Hubert, l'*-ō* de Nivelles, à la limite du picard et du wallon, sont des formations que nous rencontrerons également dans un domaine plus étendu. Le mode de formation du picard doit se trouver ailleurs encore : cf. *čätęt*, *batit*, *merit* (*marient*) etc. à La Bresse (Lorraine). D'ailleurs l'*-n*, en Lorraine, n'a persisté que dans les mots qui la présentaient immédiatement après la voyelle thématique : cf. à Falkenberg *šāt* à côté de *krön* (*credunt*), *šön* (*cadunt*), *trän* (*trahunt*), *rin*, *lin*, *won* (*vident*), *brän*, *ködün*, *hün* (*sequunt*), *buon* (*bibunt*), *pyön* (*possunt*) *vyön* (§ 247), *räpyin* (*remplissent*) et tous les verbes de II b. Mais plus souvent il arrive que, comme en wallon, la 3^e pers. plur. adopte pour son accent la même place que les 1^{re} et 2^e pers. Les premiers exemples de ce déplacement d'accent peuvent s'observer en ancien français déjà : ainsi l'on trouve *demainont* Parise la Duchesse 2805, *menont* Job 444, *vivaint* Rose

(180) I, 172 (où la seule supposition possible en tout cas est que la voyelle plus pleine a aussi porté l'accent), puis *movent* Elioxe 374, *départent* 380 à la rime. En ce qui concerne l'extension actuelle de cette accentuation oxytonique, elle part du Midi de la Lorraine pour s'étendre sur la Franche-Comté, la Côte-d'Or, le département de Saône-et-Loire, le Bourbonnais, le Cher, le Nivernais, l'Yonne, la Champagne (sauf Bourberain toutefois), puis sur Orléans, le Poitou, la Saintonge. La voyelle hésite entre *-ā*, *-ō* et *-ê* : c'est ainsi que la Lorraine et le Nivernais, à partir d'Arleuf dans la direction de l'Ouest, se servent de la désinence *-ō*, les autres provinces de l'Est, avec le Poitou et la Saintonge, de *-ā*, Orléans enfin de *-ê*. Dans cette dernière, il faut sans doute voir la finale *-ent* devenue tonique, que l'a.-franç. avait étendue sans distinction à toutes les conjugaisons. En revanche, *-ā* et *-ō* suscitent plus de difficultés, et l'on est forcé d'y voir, non des reproductions directes de *-ent*, mais des formations analogiques soit sur *sont*, soit sur *habent*, lequel, à l'Est du moins, devient *ā* (§ 241). — Au Sud-Est, les voyelles à l'origine étaient différentes (cf. I, § 314), mais, de bonne heure déjà, l'une d'elles se généralisa : c'est ainsi que Marg. d'Oingt emploie de préférence *-ont* dans tous les verbes; c'est aussi la forme dominante dans les anciens textes lyonnais, Rom. XIII, 555, et de là vient l'*-ō* actuel du Lyonnais, des Fourgs, du Velay, de Queyras, de la Suisse française (cf. dans les Franchises de Moudon *diont* 54, *doivont* 64, *savont* 72, *poivont* 69 etc.), mais c'est *-ā* qui règne dans le Doubs, Rev. Pat. I, 133, à Gilhoc, dans la Drôme. — L'ANCIEN PROVENÇAL enfin faisait une distinction entre les finales *-an* de I d'une part, *-en* ou *-on* de II et III de l'autre, les deux premières usitées au Sud-Ouest (c.-à-d. dans la Gascogne, le Béarn, la Dordogne, la Haute-Vienne, le Limousin), *-en* et *-on* dans le reste du domaine. Plus tard, par une transformation phonétique, *-ā* s'est changé parfois en *-on* : cf. *passon* à côté de *poden* à Eaux-Bonnes (Basses-Pyr.), Rev. Pat. III, 119. Bien que cette région ait conservé la distinction entre les deux classes, nous voyons, sur la rive gauche du Rhône d'abord et dans le Tarn et la Lozère, sur la droite après le xv^e siècle, *-on* s'introduire dans tous les verbes, tandis que la plus grande partie de l'Ouest et du Sud-Ouest depuis le

xiv^e siècle y font pénétrer *-en*. L'*-n* tombe depuis l'Hérault, l'Aveyron, le Tarn jusqu'à la Creuse orientale. — En catalan, nous trouvons *-en* dans I-III, à Alghero *-in* naturellement dans II (cf. § 136), en vaudois *-en*.

P. MEYER, *Les troisièmes personnes du pluriel en provençal*, Rom. IX, 192-215; C. CHABANEAU, R. I. R. XIX, 43-47.

§ 140. Les divergences par rapport au latin sont insignifiantes dans les langues de l'OUEST. La chute du *d* à la 2^e p. plur. se rencontre depuis le xv^e siècle; cependant les formes intégrales ont persisté jusqu'au siècle suivant dans la langue écrite, jusqu'à nos jours en asturien dans I et II; le portugais ne les possède plus que dans les verbes dont la voyelle thématique se confond avec celle de la désinence : *credes, ledes, vedes, rides, ides* (cf. *vindes, tendes, pondes*). A la 3^e pers. plur., dès l'époque préhistorique déjà, *-ent* prit la place de *-unt*. La 1^{re} pers. plur. de I, en Estramadure, se termine en *-emos* comme le verbe auxiliaire *semos*. Par une modification qui doit être phonétique, *-ais, -eis* devient *-as, -es* en Galice, *-eis = -i* (cf. *ami = ametis*) au Chili et, par analogie, *-emos* y est supplanté par *-imos*. (181)

§ 141. Les formes SARDES ne s'écartent absolument en rien du développement régulier; il y a bien une exception, mais elle n'est qu'apparente. Il est, en effet, vraisemblable qu'aux 2^e et 3^e p. sing., en logoudorien aussi (bien que cependant Spano distingue *-es, -et* de *-is, -it*), II et III se confondent. Au pluriel, *-imus, -ides* en logoud., *-eus, -eis* en campid. servent pour toutes deux; mais, à son tour, la 3^e pers., à l'instar de Spano, est en logoud. *-int* dans II, *-ent* dans III. Or l'identité des 1^{re} et 2^e p. plurielles et le fait qu'en logoudorien *-tis* devient *-des*, montrent que *-it, -int* devraient aussi passer à *-et, -ent*: par conséquent *-is, -it, -int* ne doivent être que des graphies latinisées de *-es, -et, -ent*. Si l'on peut expliquer sans peine la réduction en UNE SEULE CLASSE de II et III, il reste, en revanche, plus difficile de trouver la raison du triomphe de *-e* en campid., de *-i* en logoud. Peut-être pourtant la préférence de ces parlers pour *-eis* est-elle déterminée par le désir d'éviter la réduction de **-tis* en **-ts*. La perte du *d* à la 2^e p. plur. en campid. doit avoir pris naissance

dans les verbes accentués sur l'antépénultième (cf. les participes § 332), et ensuite la 2^e pers. plur. *kantais* etc. aura provoqué la formation de *kantaus* etc. pour *kantamus* à la 1^{re} pers. Le galurien, dont la conjugaison présente des similitudes nombreuses et diverses avec celle des deux autres dialectes, nous offre, dans I, -*emu* à la 1^{re} pers. plur., -*eddi* à la 2^e, toujours par assimilation à *semu*, *seddi*; mais à côté, dans II, il conserve -*imu*, -*iddi*; la finale -*ani* de la 3^e p. plur. doit avoir été identifiée à celles de II et III : -*ini*.

b. Le Subjonctif.

(182) § 142.

Lat.	CANTEM	CANTES	CANTET	CANTEMUS	CANTETIS	CANTENT
Roum.	[<i>cînte</i>] <i>cînt</i>	<i>cînți</i>	<i>cînte</i>	[<i>cîntim</i>] <i>cîntâm</i>	[<i>cînteți</i>] <i>cîntați</i>	<i>cînte</i>
Eng.	[<i>kaunt</i>] <i>kaunta</i>	[<i>kaunts</i>] <i>kauntešt</i>	[<i>kaunt</i>] <i>kaunta</i>	[<i>kantains</i>] <i>káuntents</i>	[<i>kantais</i>] <i>káunteș</i>	<i>kaunteŋ</i>
Ital.	<i>cante</i> <i>canti</i>	<i>canti</i>	<i>cante</i> <i>canti</i>	<i>cantemo</i> <i>cantiamo</i>	[<i>cantete</i>] <i>cantiate</i>	[<i>cante</i>] <i>cantino</i>
A.-franç.	<i>chant</i>	<i>chanz</i>	<i>chant</i>	[<i>chanteins</i>] <i>chantons</i>	[<i>chanteiz</i>] <i>chantez</i>	<i>chantent</i>
Prov.	<i>can</i>	<i>canz</i>	<i>can</i>	[<i>cantemps</i>] <i>cantem</i>	<i>cantetz</i>	<i>canten</i>
Esp.	<i>cante</i>	<i>cantes</i>	<i>cante</i>	<i>cantemos</i>	<i>cantedes</i> <i>canteis</i>	<i>canten</i>
Sard.	<i>kante</i>	<i>kantes</i>	<i>kantet</i>	<i>kantemus</i>	<i>kantedes</i>	<i>kantent.</i>
Lat.	VENDAM	VENDAS	VENDAT	VENDAMUS	VENDATIS	VENDANT
Roum.	[<i>vîndă</i>] <i>vînd</i>	<i>vinzi</i>	<i>vîndă</i>	[<i>vîndam</i>] <i>vîndem</i>	[<i>vîndați</i>] <i>vîndeți</i>	<i>vîndă</i>
Eng.	<i>venda</i>	<i>vendęș</i> <i>vendęšt</i>	<i>venda</i>	[<i>vendans</i>] <i>vendęnts</i>	[<i>vendes</i>] <i>vendęș</i>	<i>vendęŋ</i>
Ital.	<i>venda</i>	<i>vendi</i> <i>venda</i>	<i>venda</i>	<i>vendamo</i> <i>vendiamo</i>	<i>vendate</i> <i>vendiate</i>	<i>vendano</i>
A.-franç.	<i>vende</i>	<i>vendes</i>	<i>vende</i>	[<i>vendains</i>] <i>vendons</i>	<i>vendez</i>	<i>vendent</i>
Prov.	<i>venda</i>	<i>vendas</i>	<i>venda</i>	[<i>vendamps</i>] <i>vendam</i>	<i>vendatz</i>	<i>vendan</i>

Esp.	<i>venda</i>	<i>vendas</i>	<i>venda</i>	<i>vendamos</i>	<i>vendades</i>	<i>vendan</i>
					<i>vendais</i>	
Sard.	<i>venda</i>	<i>vendas</i>	<i>vendat</i>	<i>vendamus</i>	[<i>vendedes</i>]	<i>vendant.</i>
					<i>vendedas</i>	

Les formes portugaises et celles des verbes de II sont respectivement identiques tout à fait aux formes espagnoles et à celles des verbes de III : il est donc superflu d'en faire mention.

§ 143. Le ROUMAIN, abstraction faite de la 3^e p. sing. et plur., présente avec l'indicatif une complète identité. Celle-ci n'est conforme aux lois phonétiques qu'à la 2^e p. sing. : elle ne s'explique donc, semble-t-il, que par une répugnance pour le subjonctif dans les cas où le sujet lui-même parle ou est interpellé. Le macédonien et Meglen introduisent en outre -*ǎ* dans les 3^e p. sing. et plur. de I, ce qui élimine aussi le dernier caractère qui y différenciait le subjonctif de l'indicatif. L'istrique, au contraire, conserve un état de choses plus ancien, en ce sens qu'il observe une distinction presque absolue des deux modes : ainsi la 1^{re} p. plur. est en -*ǎn* dans I, en -*ǎn* dans II, III et aussi dans les verbes en -*ei* (§ 203); la 2^e est en -*ets* dans la première catégorie, en -*ats* dans la seconde. Les formes du singulier s'expliquent moins facilement. Dans I, on a *portę portę portsi*, qui représentent respectivement des formes lat. *porta*, *porti*; dans II, nous avons *minte minte mintsi*; dans III : *sede sede sezi*, ou bien *krede krede krede*. Ces formes sont tellement étranges qu'on pourrait douter presque de leur exactitude; il paraît surtout difficile de les expliquer sans l'hypothèse d'une confusion des 2^e et 3^e p. sing. Dans cette supposition, la 3^e p. sing. aurait subi l'analogie de l'indicatif, la 1^{re} sing. et la 3^e plur. auraient été assimilées à la 3^e sing. Or, comme les 1^{re}, 2^e, 3^e p. plur. et la 1^{re} sing. se distinguaient de l'indicatif, les 2^e et 3^e sing., qui étaient semblables aux formes de l'indicatif, auraient été échangées, et cette permutation les différencia une seconde fois de l'indicatif. Mais pourquoi la 3^e pers. du subj. *krede* avec une forme secondaire *kred*?

§ 144. Une bien plus profonde évolution des formes verbales apparaît en RHÉTIQUE. A Schweiningen, dans l'Engadine et à

Remus, I s'est assimilé II et III ; en outre, dans cette région et, d'autre part, à Sulzberg et à Nonsberg, l'analogie de l'imparfait (§ 256) a déterminé, aux 1^{re} et 2^e p. plur., un recul de l'accent sur le radical. Au contraire, dans la vallée du Rhin, on a les finales *-i* (ou *-el*, § 135), *-ies*, *-i*, *-éien*, *-éies*, *-ien*. Parmi ces formes, la 2^e p. sing. et la 3^e plur. sont des emprunts faits aux verbes en *-io* (§ 235) ; les 1^{re} et 3^e sing. en sont aussi, seulement la désinence **-ia*, qu'on attendrait, par imitation de l'imparf. du subj. en *-as*, *-ases*, *-as*, s'y trouve remplacée par *-i*. L'analogie de *-éien* entraîne ensuite au pluriel le changement de *-eins*, *-eis* en *-éien*, *-éies* ; de là viennent alors, dans certains dialectes, *-iyen*, *-igen*, de même qu'on y voit *-i* devenir aussi *-iy*, *-ig*. Mêmes phénomènes que dans la vallée du Rhin à Sulzberg et à Nonsberg : cf. le sulzb. *pörtio* (*portem*), *vedìo*, qui par hasard coïncide de rechef avec *videam*, le nonsb. *mandia*, *godia*, au plur. (184) *-ägiën*, *-ägiëu* ; mais en jud. *-a*, *-i*, *-a* de I ont été modifiés par l'analogie de I et III ; dans le greden. *portē -ēs -ē*, *vendē -ēs -ē*, dans le frioul. *puarti -is -i*, *vindi -is -i*, le type de I qui conserve la voyelle (§ 131) s'est également introduit dans II et III. Une forme à noter encore, c'est la 2^e p. sing. *ports* = *portes* à côté des 1^{re} et 3^e sing. *porti* à l'Abbaye. Une dernière, tout à fait remarquable, c'est le tergest. *possis* à la 1^{re} p. sing. (Arch. Glott. III, 470), dont l'*-s* est empruntée à la 2^e sing., sans doute par une imitation superficielle du vénitien, où la 1^{re} et la 2^e p. sing. du subj. étaient de forme identique. Au pluriel, le frioulan a généralement rejeté toute distinction entre les modes ; toutefois, à la 1^{re} pers., concurremment avec *-in*, il emploie également *-ini* ; semblablement, le subjonctif présente les mêmes formes que l'indicatif, mais allongées d'un infixe ou d'un suffixe : en jud., I 1^{re} p. plur. *purtum-i* ou *purtum-a*, 2^e pers. *purt-eg-i* ou *purt-eg-a*, II *durm-ig-umi* *durm-ig-i*, III *gud-ig-umi* *gud-ig-i*, en greden. *purtoñ-žē* *purtai-žē*, en ampezz. *-on-ne*, *-ad-e*. Les formes allongées par la fin étaient à l'origine exhortatives et contiennent un pronom-sujet adjoint (cf. § 325) ; et même le *g* du judicarien pourrait bien au fond n'être rien autre que l'adverbe pronominal dont nous avons parlé p. 115 : ainsi donc *durmigi* s'expliquerait par *durmi* (*dormitis*) + *ge* + le pron. *-i*, et *durm-ig-umi*, tiré de là, ne devrait son existence qu'à une ignorance complète

de la valeur de ce *g*. Cf. à ce sujet la 2^e p. plur. du bergamasque et du tessinois, § 145.

§ 145. En ITALIEN, de bonne heure déjà, la répartition originelle des voyelles au singulier a été unifiée dans I au profit de la 2^e p. sing., mais dans II et III, pour éviter la confusion des conjugaisons, en faveur des 1^{re} et 3^e p. sing.; toutefois, chez Boccace et d'autres écrivains, des formes comme *tu venghi* sont d'un emploi régulier, et quelques-unes ont persisté jusqu'aujourd'hui (§ 240); Pise hésite, pour les trois pers. sing. dans toutes les conjugaisons, entre *-i* et *-a*; enfin Lucques et Arezzo, par un procédé inverse, ont introduit *-i* dans II et III. Les anciens textes milanais, vénitiens et napolitains conservent le plus souvent les formes régulières. La 1^{re} p. plur. en *-iamo* remplaçant *-emo* et *-amo* s'explique par l'analogie de *siamo*, *abbiamo*, la 2^e également par celle de *siate*, *abbiate* etc. En ce qui concerne les dialectes, le Sud en général ne connaît plus le subjonctif du présent; le Nord a subi d'assez profondes altérations. La 2^e p. sing., il est vrai, ne reçoit aucune modification dans le piémontais et l'émilien, mais les 1^{re} et 3^e pers. y prennent, comme aussi dans le lombard et le vénitien, l'*-a* de II et III : cf. *imbrata* employé comme subj. chez Calmo déjà, tout comme à Intragna et Onsernone, où seulement la 2^e p. sing. reçoit *-u* tiré de la 2^e plur., tandis que le lombard dit *kantet* etc. à la 2^e p. sing. (cf. § 136). Enfin le bergamasque avec *-e*, *-et*, *-e*, le Val Maggia avec *-i* pour I-III semblent, à l'instar de l'Oberland (§ 144), généraliser l'emploi d'un type en *-i*. A la 1^{re} p. plur., le lombard de l'Ouest, le padouan avec le vénitien présentent une absolue identité avec l'indicatif : cf. surtout, non seulement *schivemo* chez Fra Paol. 3, 10, mais aussi *abiamo* 37, 26, *facemo* 3, 9 etc. Au contraire, le piémontais à partir d'Alexandrie, en retranchant toutefois Mondovì, accentue la 1^{re} comme la 2^e p. plur. sur le radical : *kantu* de *kantum*. Aussi, c'est sans doute par un pur hasard qu'il s'accorde encore en ce point avec le lombard; car, en réalité, ce doit être sur l'imparfait (§ 257) qu'il prend modèle (cf. le rhétique, § 144). Le lombard de l'Est présente naturellement *am kanta*. A la 2^e p. plur., le vén. *-é* = *-atis* dans II et III, le pad. *-é* dans III à côté de *-i* dans II est la seule forme qui diffère

de l'ind. — Les dialectes émiliens procèdent autrement. S'il est vrai qu'ils généralisent aussi la voyelle de II et III, ils font suivre la finale encore une fois du pronom-sujet, mais sous sa forme réduite : en bolon. *-amen*, *-ēdi*, en regg. à la 2^e p. plur. *-ādi* dans I, *-idi* dans II et III, en romagn. *-enya*, *-eva* (cf. § 326). Reste encore à mentionner, en bergam., la 2^e p. plur. *kantegef*, *tehigef*, formes d'indicatif avec adjonction de l'adverbe *ge* (p. 115) et addition nouvelle de *vos*. Ce procédé de formation s'étend au Nord sur une grande partie du Tessin : cf. le bellinz. *mandeguf*, *tasiguf*, l'intragn. *mandīgu*, à Gerra *kantega*, où l'on remarque donc chute de l'*-f* et affaiblissement de l'*-u* en *-a*. Mais, lorsque ces formes de la 2^e p. plur. du subj. passent de cette région dans celle où le groupe lat. voy. + *c* + *a*, devient non *g*, mais *ġ* ou *y*, elles adoptent pour suffixe *-ġu(f)*, ou *-yu(f)* : en onsern. *mandīgu*, à Menzonio *portiyu*, à Villette *kantia*, exactement comme *fadiġa*, *fadiġa*, *fadiya*, *fadia*. Ensuite, à Malesco, le voisinage de *purtēye* et de la 1^{re} p. plur. *purteñ* détermina aussi la formation de *purtēyeñ*. Au contraire, dans la vallée du Blenio, *-idi* trahit une formation correspondante à celle de l'Émilie. — Une désinence particulière du subjonctif pour toutes les personnes apparaît à Sonogno (Tessin) sous la forme *-ġa* : *portīġa pōrtīġa portīġa om portīġa o portīġa i portīġa*, à Soazza (Mesolcina) : 1^{re} — 3^e p. sing. *māndīġa*, plur. *om māndīġa (mandāġuf) māndīġa*. Le point de départ de ces formes se trouve dans les verbes *dico*, *duco*, **staco* etc. (§ 223) et, comme le prouvent l'accentuation à Soazza et l'inflexion vocalique dans *pōrtīġa* à Sonogno, c'est dans le subjonctif fléchi que la désinence *-ġa* a commencé par s'introduire; ce n'est que plus tard qu'il s'opéra, dans une partie du domaine, un déplacement d'accent, peut-être sous l'action de *sīġa (sim)*, dont l'exemple a provoqué d'abord l'allongement de *oġā (habeam)* en *oġīġa*.

Cf., à propos des formes tessinoises, C. SALVIONI, Arch. Glott. IX, 229 sq., 259, dont je ne puis toutefois pas admettre l'hypothèse que la 2^e p. plur. en *-gef* se rattache au subjonctif en *-ga*. Elle me paraît contredite avant tout par l'extension géographique de ce *-gef* qui, partant de Bergame dans la direction du Nord-Est, de la Judicarie (p. 204) et du Nord-Ouest, pénètre dans le Tessin. Et même, s'il s'agissait d'une formation analogique sur *dicam dicas* etc., je ne saurais pas expliquer sa limitation à une seule personne. On ne peut pas

invoquer, contre mon interprétation, la palatalisation du *g*, car cette région modifie aussi *ge* secondaire en *ǵ* : *ǵinǵ* = en ital. *ghignare*, *ǵeida* = en mil. *geda* et autres exemples (v. C. Salvioni, Arch. Glott. IX, 220, n° 95-98).

§ 146. EN FRANÇAIS, le traitement de *-em*, *-es*, *-et* au subjonctif doit être identique à celui de l'*-o* de l'indicatif (§ 136) et, à ce mode-là comme à celui-ci, l'extension de la forme munie d'une voyelle finale est aussi plus fréquente que celle de la forme qui en est dépourvue : cf. pour le dernier cas *blasmt* de *blasmer* Rol. 1546, *calent* de *calongier* Horn 6529, *herbert* de *herbergier* Thèb. 650, *fiant* de *fiancier* Ivain 6610, *tarst* de *targier* Ben. Chron. 26224, *deliurt* de *delivrer* IV. Liv. 106, etc. Plus souvent donc on observe le procédé contraire, c.-à-d. le transfert à *aim* de l'*-e* de *tremble*, phénomène d'autant plus facile que déjà le subj. de II et III finissait en *-e*. Les 1^{re} et 2^e p. sing. surtout adoptent de bonne heure les formes allongées : ainsi les traductions des Psaumes et des IV Livres des Rois en font un usage presque exclusif ; dans d'autres textes, cf. *repaire* Rol. 310, *demaine* Brand. 1302, *lie* 1451, *contes* Juise 235, 248 ; et, depuis le milieu du XIII^e siècle, *ains* = *ames* Rose 2094 et d'autres exemples isolés n'appartiennent plus qu'à la tradition poétique. A la 3^e p. sing., il est vrai qu'on trouve *ranciet* et *degnet* déjà dans l'Eulalie, et que *-et* domine dans *Li dialogue Gregoire*, les Psautiers et les IV Livres des Rois ; mais, à tout prendre, *-t* règne encore au XIII^e siècle, ne perd vraiment pied que vers le milieu du suivant et se maintient encore jusqu'au XVII^e dans des formules comme *Dieu vous gard* : cf. Molière, Femmes sav. 333, Amphitr. 1086 (v. aussi § 224). A la 1^{re} p. plur., dès l'époque préhistorique, au subjonctif comme à l'indicatif (§ 137), *-amus* et *-emus* ont été supplantés par *-ons* ; à la 2^e pers., *-ez* = *-atis*, *-iez* = *-iatis* aussi domine dans I : cf. cependant *parloiz* Érec 174 et, par analogie, aussi *metoiz* Ivain 6641, *queroiz* Cligès 2302, *saichoiz*, *façoiz*, *vueilloiz*, *veoiz* et autres formes semblables dans les textes bourguignons. A l'Est, au contraire, dans les documents de Reims, Orval, Namur, du Hainaut et dans des textes comme le Psautier lorrain, Ézéchiël, S. Bernard, etc., on constate, dès les premiers temps, l'introduction dans tous les verbes des désinences *-ienz*, *-iez*, tirées de *habea-*

mus -atis, siamus -atis, faciamus -atis et formes analogues. Dès le XIII^e siècle, elles s'avancent vers Paris, où le mélange de *-iens* avec l'ancienne désinence *-ons* produit à la 1^{re} pers., au commencement du XIV^e siècle déjà, la finale actuelle *-ions*; à la 2^e, au contraire, la lutte entre *-eꝛ* et *-ieꝛ* ne se décida, en faveur du dernier, qu'au XVII^e siècle. La 3^e p. plur. dans la langue écrite n'appelle aucune explication; dans les dialectes, elle est le plus souvent, comme à l'indicatif (§ 137), accentuée sur la finale : dans la Champagne, le Nivernais, le Bourbonnais, le dép. de Saône-et-Loire, la Côte-d'Or, la Franche-Comté et la Lorraine, elle se termine au moyen âge en *-ient*, actuellement en *-iē, -ī*; elle est donc phonétiquement identique à la 1^{re} p. plur. Dans le Morvan, les 1^{re} et 3^e pers. en *-ī* s'assimilent ensuite aussi la 2^e.

— Le PROVENÇAL, le CATALAN et le FRANÇAIS DU SUD-EST aussi présentent un état de choses en général peu compliqué. Dans II et III, l'ancien type a persisté; dans I, l'*-e* s'est graduellement réintroduit aussi dans les formes *am* etc. : cf. l'a.-prov. *ame ames ame* dans le paradigme du Donat 16 et les Leys II, 246. Presque partout aujourd'hui, la 1^{re} p. sing. est identique à celle de l'indicatif; elle finit donc en *-e* ou en *-i* ou en *-o* : cf. *remayno* Marg. d'Oingt 78, 3 et § 136. Seul le vaudois avec *-e* dans I-III et Coligny avec *-a* dans I-III s'écartent de l'*-o* de l'indicatif. Mais il se produit de fréquentes assimilations entre I, II et III : c'est ainsi que le lim., à la 2^e p. sing. de I-III, hésite entre *-ei* et *-a* et ne connaît, à la 3^e, que *-e*, et que le rouerg. transporte à II et III les désinences *-es, -ém, -és* de I. Le lyonnais aussi fait passer *-e* dans II et III; comme à l'indicatif, il accentue la 1^{re} p. plur. sur le radical; mais, en revanche, il observe, à cette personne, une distinction entre *-o* = *-atis* de I et *-e* = *-etis* de II et III. Ainsi donc, dans ce dialecte, on a refait d'abord II et III également à l'imitation de I; mais ensuite, comme toutes les autres formes aussi étaient phonétiquement identiques à celles de l'indicatif, on a fait passer dans I la forme de l'indicatif. Puis, dans le vaudois, où la 1^{re} p. plur. porte aussi l'accent sur le radical, la 2^e également adopte cette accentuation, parce que sans doute, à l'imparfait de l'ind. et du subj., la 2^e p. plur. avait aussi fait reculer l'accent.

§ 147. Autant donc est simple le développement des désinences personnelles proprement dites, autant est compliquée dans les patois, par toute espèce d'extensions dans les radicaux, l'histoire ultérieure du subjontif présent. En première ligne, on peut nommer les subjunctifs en *-i* du GASCON et du CATALAN. Des documents du xv^e siècle originaires de Bordeaux présentent, pour tous les verbes, à la 3^e p. sing. *-ia*, à la 3^e plur. *-ian*, moins souvent à la 1^{re} plur. *-iam*, et le béarn. actuel nous offre, pour II et III, rarement pour I, les finales correspondantes *-iei*, *-ies*, *-ie*, *-iam*, *-iats*, *-ien*. A ce groupe se rattache, à l'Ouest, le catal. *kántia*, *séntia* ou *kánti*, *sénti*, 2^e pers. *-is*, 3^e *-i*, 3^e plur. *-in* à Barcelone, Majorque (à côté de *kan* dans I) et Alghero, *-ie* à Minorque, formes qui ont, comme celles dont il a été question au § 144, leur point de départ dans *habia*, *sapja* et semblables. Au contraire, les 1^{re} p. plur. en *-ém*, 2^e en *-éu* dans I-III représentent les anciennes formes de I généralisées; Alghero, cependant, avec sa 1^{re} p. plur. en *-iém*, trahit un commencement de tendance à faire passer aussi l'*i* dans les formes accentuées sur la désinence. — A ce cas se rattache, en Rouergue, un deuxième subjunctif en *-iga* propre aux verbes de II : *flurigo* *-igos* *-igo* *-igén* *-igés* *-igu*, formes qui se trouvent également en Languedoc, dès le xvii^e siècle, chez le poète Roudil (cf. plus anciennement encore le catal. *corregua* a. 1298, R. l. R. V, 98); en Provence, les formes à désinence tonique possèdent seules cette finale dans III : *rendegén* *-és* à côté de *rénde*, mais *finige* dans II, et dans le baléar., de nouveau sous une forme un peu différente, *-ie* dans II, au plur. *-igén*, *-igéu*, mais *-ie*, *-ém* dans III. L'extension a donc pénétré d'abord dans les désinences toniques, et cela probablement par assimilation aux formes en *-g* de l'imparf. du subj. (§ 307), de sorte que l'identité de ces désinences avec celles des subjunctifs en *-ga* de l'Italie du Nord (§ 145) est l'effet d'un simple hasard. — En troisième lieu doit figurer un subjunctif en *-ça*, qui rime parfaitement avec *sja* (§ 218) et dont les plus anciens exemples remontent au xiii^e siècle. Il appartient surtout à l'Est et au Sud-Est de la France, figure dans Girart de Roussillon (version bourguignonne), l'Ysopet de Lyon, Végèce etc. et, traversant la Franche-Comté, le dép. de Saône-et-Loire, la Côte-d'Or, le

(189)

Bourbonnais (mais pas le Nivernais), la Haute-Marne, Lyon, le Dauphiné et la Suisse française, il étend son domaine jusqu'en Savoie, où la langue française, avec Val Soana et Aoste, rencontre l'italien. Mais, alors qu'aujourd'hui *-ça* presque partout a passé dans I-III, les textes médiévaux et le patois montagnard de la Gruyère limitent son emploi à I : par conséquent, il en faut sans doute chercher l'origine dans les anciennes formes **steam*, **deam* (§ 224), dont on introduisit la finale dans tous les verbes parce que le subjonctif était menacé de se confondre avec l'indicatif, ce qui s'est produit dans le reste de la France; or la langue de ces régions, pour une raison qu'il est difficile de préciser, attachait de l'importance à la distinction des deux modes. Mais les formes du pluriel restent fidèles à l'ancien type : en gruyér. *-ã*, *-i*, *-ã*, où l'*-ã* représente une importation de II et III, tandis que l'*-i* paraît être issu de *-ets* : cf. dans le canton de Vaud *-ã*, *-e*, *-ã*. Seuls, Vionnaz avec son plur. en *-ayé*, *-ayá*, *-ayô*, Fribourg avec *-eyê*, *-eyé*, *-eyã* nous offrent ensuite l'assimilation au pluriel également. — Le quatrième type est celui du Nord de la France, en *-tja*, qui est en relation directe avec la 1^{re} p. sing. de l'ind. en *-tjo* (p. 191) et qui, d'abord introduit dans II et III, pénétra plus tard aussi dans I : cf. surtout à l'Est *abercet* Ézéch. 55 (cf. P. L. 136, 6), *crocet* (de *croire*) Ézéch., S. Bern., *rancent* (*rendre*), *tancet* (*tenir*), *estancet* (*étendre*) Ézéch., *arcet* (*ardre*), *percet*, *abacet*, *mancet* (*mentir*), *sancet*, *curcent* Ézéch., *esjoisse* P. L., *-ons* Grég., S. Bern., *paroce* (*parler*) Dial. an. rat. 12, 17, *sojcees* 9, 4, *tormence* 33, 18, *proiece* (de *proier*) Jul. Cés. 66, 6, *refusece* 133, 13, *osece* Tailliar 501 (Douai), *lieuce* (*louer*) 435, *esliecet* (de *eslever*), *leicent* (de *laver*) S. Bern. En revanche, *siece* et *chiece* sont aussi norm., pic. et bourg.; on trouve, en outre, en pic. *meche*, *mueche* (de *mouvoir*), *voiche*, *rehoiche*, *compërche*, *diche*, *porche* = *portet* Adam 91, *bouche* (*boute*) 121, puis *sembleche*, *ouvreche*, *achateche*, *porteché*. Ces dernières formes, de même que celles du wall. en *-ece*, présentent quelques difficultés; cependant l'explication la plus simple qu'on en puisse donner, c'est que l'exemple de *porche* etc. aurait fait sentir dans *-èg* une caractéristique du subjonctif; peut-être même pourrait-on signaler encore des formes comme *porteché*,

au lieu de *porche*, et autres semblables, où le radical pur par conséquent, grâce à la voyelle disjonctive, reparaîtrait. Existait-il encore aujourd'hui, et jusqu'à quel point, un mode analogue de formation? C'est une question non encore élucidée. C'est peu vraisemblable toutefois; car, dans la Lorraine presque entière et même dans une partie de la Picardie, le subj. prés. a généralement été remplacé par le subj. imparf. : cf. néanmoins le pic. mod. *rēs* (*reddam*), *mōs* (*molam*), à Sommepey (S. Menéhould, Marne) *lvēs* (*lève*), *vos* (*aïlle*), *dis* (*dise*). Le wallon de Liège a conservé cette formation dans les verbes de III, en tant qu'ils ne se terminent pas en voy. + *-te*, *-de* : ainsi *dōs* (*debeam*), *klos* (*claudam*), *les* (*legam*), *mus* (*moveam*), *prēs* (*prendam*), *iēs* (*teneam*), *zōs* (*jungam*) et autres exemples. Mais, en outre, dans tous les verbes, il distingue le pluriel du subj. de celui de l'ind. par l'adjonction de *-s* ou de *-li* : *-ās*, *-ēs*, *-es*, c.-à-d. par le représentant de *-ti*. Il faut sans doute se figurer ainsi la naissance de ces formes : d'abord *rē* (*rendo*), au plur. *rēdā*, ou *dō* (*debeo*), au plur. *devā*, faisaient au subj. *rēde*, au plur. *rēdā*, *dōve devā*, puis à côté prirent place *rēs*, *dōs*, où les formes du subjonctif singulier, confrontées avec l'indicatif, parurent augmentées de *-s*; après quoi cette *-s* s'ajouta de la même manière, semblait-il, aux formes du pluriel de l'ind. de III, puis aussi de I et II. La concordance du wallon avec le gredon. *-onze* (§ 144) est, par conséquent, purement fortuite. Les limites occidentales de cette formation ne sont pas encore déterminées : cf. *kōlōš* à Doullens, *-ōš*, *-eš* dans le Ponthieu, mais *-iō*, *-iē* à Santerne et à Beauvais.

Il est difficile de rendre compte des subj. en *-oisse* dans le Psautier lorrain : *perloisse*, *hurtoisse*, *esperoisse*, *trembloisse*, *luisoisse*, *veoisse*, *esjoissoisse* etc. (v. APFELSTEDT, p. LVII). On pourrait y voir un composé du subj. en *-oi* avec le subj. en *-sse*; et cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que le subj. en *-oi* fait défaut dans ce document. Mais il faut aussi considérer que le subj. de *aller* y est *voisse* et que, par conséquent, une forme *estoisso*, en place de *estoit*, serait fort bien possible. Or *voisse* pourrait être une création analogique d'après *poisse*, forme qui serait ici sortie de *possit* (cf. Apfelstedt, p. XXXIII sq.). Méritent ensuite d'être aussi prises en considération les 3^{es} p. plur. en *-eïson* à S. Bonnet-le-Château (Loire), *mençison* M. R. 179, *jureïson* 180, et la 1^{re} sing. *-ezo* usitée aujourd'hui dans le Forez, dans une partie du Dauphiné et du Lyonnais; malgré l'emploi

partiel de cette dernière forme comme subj. imparf., on ne doit pourtant pas la séparer de celle du présent en *-ezō*. S'il avait anciennement existé aussi dans ces régions un subj. correspondant à l'a.-franç. *voise voises voi(s)* (§ 231), on pourrait y chercher la source de ce suffixe moderne.

(191) Le dernier mode de formation qu'il nous reste à examiner sur le sol français, c'est celui du subjonctif en *-ga*, propre surtout à l'Ouest : cf. dans des textes normands et anglo-normands *vauge (vaille), auge (aille), tolge, courge, quierge, fierge, crienge, aprienge* (de *apriembre*), *vienge, tienge, demuerge, meinge, parolge, torge* (de *tourner*), en Picardie dans les verbes en *rd* : *perge, arge* et en *nd* : *prenge* (bien qu'on trouve aussi *ainge* Clef d'Amour 958), en ancien wallon dans ceux en *l* et *n* : *vuelge, tienge*, et aussi dans les chartes parisiennes : *donge* Ord. 421, *courge* 478. Les parlars actuels de la Normandie paraissent ignorer complètement ce phénomène, mais il est connu, p. ex., dans celui de Montjean (Mayenne) (cf. *vēs vēxō vēzé vēzā (viennie), parlž parlžo* Rev. Pat. I, 173) et de la Vendée (où tous les verbes forment leur subjonctif en *-zē*). L'origine de ce *-ga* n'apparaît pas très clairement. Bien que *prenge* jouisse de la plus large extension et ne soit pas même tout à fait étranger à l'Île-de-France, c'est à peine si l'on peut en faire état. On est en droit de prendre comme point de départ **colga, *erga, finga*, et ainsi l'on pourrait s'expliquer les reformations suivantes : d'abord celle de *tolga* d'après *colga* et puis, d'après cette dernière, celle d'autres verbes en *l*, celle aussi de *arge* (*ardre*) d'après *aergē (aerdre)*, celle encore de *vienge* : *vient, prenge* : *prent* d'après *feinge*, ind. *feint*.

G. WILLENBERG, *Hist. Untersuchung über den Konj. Präs. der 1. schwach. Konjug. im Franz.*, Rom. Stud. III, 373-442. F. KIRSTE, *Hist. Untersuchung über den Konj. Präs. im Afr. mit Ausschluss der lat. A-Konjug.*, Diss. Greifswald, 1890. Pour le type en *-ga*, cf. MUSSAFIA, *Präsensbildung*, p. 25 sqq.; pour *-ece*, cf. SETTEGAST, *Jul. Cés*, XXX.

§ 148. Les langues littéraires de l'OUEST n'offrent rien de remarquable; mais, dans les dialectes, il faut relever quelques particularités. Les formes catalanes en *-ia* (p. 209) s'étendent aussi jusqu'en Asturie, où l'on dit *sépia, véncia, strivia, preténdia*,

métia, ríndia, cómia, fundiámos et autres semblables; cf. également le gal. *sabea, cabea, nacea (nacer), quecea, podea*. Phénomène plus curieux : à la 1^{re} p. plur. de II et III, dans les parlars de Rio-Frio (Portugal), aux 1^{re} et 2^e p. plur. des mêmes classes à Mirande et en Galicie, le radical porte l'accent; ainsi, l'on trouve là *fíramos, dévamos*, ici *bátamos, bátades, pídamos, pídades*; enfin, en andal. et en bog., la 2^e p. plur. de II et III recule seule l'accent : en andal. *téngais, áyais*, en bog. *áyais, véais, váyais*, en andal. *páseis* aussi. Nous sommes ici en présence d'une imitation non douteuse de l'imparfait (§ 260).

Il n'existe aucun rapport entre le subj. en *-ia* et la forme que MOREL-FATIO, Rom. IV, 35, en a rapprochée, à savoir *pesia* de *pesar* : celle-ci ne se rencontre que dans la formule qui s'écrit *pesia á mi*, mais se prononce *pesia mi*, et qu'il serait plus correct d'orthographier *pesi (= pese) á mi*.

(192)

c. L'Impératif.

§ 149.

Lat.	CANTA	CANTATE	DORMI	DORMITE	VENDE	VENDITE
Roum.	<i>cîntă</i>	[<i>cîntate</i>] <i>cîntați</i>	<i>dormi</i>	[<i>durmite</i>] <i>dormiți</i>	<i>vinde</i>	[<i>vindete</i>] <i>vindeți</i>
Eng.	<i>kaunta</i>	<i>kantô</i> <i>kanté</i>	[<i>dorm</i>] <i>dorma</i>	<i>durmi</i>	[<i>vent</i>] <i>venda</i>	<i>vandé</i>
Ital.	<i>canta</i>	<i>cantate</i>	<i>dormi</i>	<i>dormite</i>	<i>vende</i> <i>vendi</i>	<i>vendete</i>
A.-Franç.	<i>chante</i>	[<i>chantel</i>] <i>chantez</i>	<i>dorm</i> <i>dor</i>	[<i>dormit</i>] <i>dormez</i>	<i>vent</i>	[<i>vendoit</i>] <i>vendez</i>
Prov.	<i>canta</i>	[<i>cantat</i>] <i>cantatz</i>	<i>dorm</i>	[<i>dormit</i>] <i>dormitz</i>	<i>ven</i>	[<i>vendet</i>] <i>vendetz</i>
Esp.	<i>canta</i>	<i>cantad</i>	<i>duerme</i>	<i>dormid</i>	<i>vende</i>	<i>vended</i>
Port.	<i>canta</i>	[<i>cantade</i>] <i>cantai</i>	<i>dorme</i>	[<i>dormide</i>] <i>dormi</i>	<i>vende</i>	[<i>vendede</i>] <i>vendei</i>
Sard.	<i>kanta</i>	<i>kantade</i>	<i>dormi</i>	<i>dormide</i>	<i>vende</i>	[<i>vendede</i>] <i>vendide</i> .

§ 150. EN ROUMAIN, le pluriel de l'impératif est représenté par celui de l'indicatif, tandis que le singulier observe la distinction entre les deux modes. Dans III, on rencontre tantôt *-e*,

tantôt *-i* : *taci* (*táce*), *treči* (inf. *tréace*), *acópere* (inf. *acoperi*) ; donc, pas de règle bien nette ; à tout prendre, cependant, la finale *-i* est réservée à III a, la finale *-e* à III b. — Le RHÉTIQUE actuel aussi présente peu d'anomalies : l'assimilation de II et III à I, quant à la 2^e p. sing., y doit être notée. Mais l'ancien parler de l'Obwald emploie, comme désinence, *-e* dans I et III, *-i* dans II ; la dernière est la seule qui soit justifiée ; elle a d'ailleurs gagné en extension : cf. *prendi* Barlaam 266, 36, *contenti* 278, 34 et, actuellement encore, *konti*, *enčevi* à côté de *konta*, *enčeva*. En revanche, l'*-e*, qui a dû sortir d'abord de la 3^e p. sing. ind. des verbes de III qui conservaient *e* comme voyelle disjonctive, a passé à l'impératif de III. La voyelle de la 2^e p. plur. de I n'a pas non plus subi partout un développement phonétique régulier : cf. en frioul. *-ait* substitué à *-at* d'après l'analogie de l'*-ais* de l'indicatif, en haut-eng. *-e(d)* à côté de *-o* anciennement usité à Oberhalbstadt, en a.-bas-eng. *-ad* chez Chiampell, en a.-haut-eng. *-o* (de *-ät* I, § 221) chez Bifrun, *-ad* à Domleschg. L'emploi simultané de *-o* = *-at(e)* et de *-ets* = *-atis* est analogue à celui de *-e* = *-ët(e)* et de *-aits* = *-ëtis* dans III. Maintenant, quelques dialectes connaissent aussi, pour la 1^{re} p. plur. de l'impér., une forme différente de celle de l'ind. et du subj. : cf. en eng. l'impér. *kantain* en regard de l'ind. *-ains*, en nonsberg., sulzberg. *-ante* (v. à ce sujet § 326). On peut y rattacher des formations également propres à l'ITALIE SEPTENTRIONALE, telles que le mil., bergam. *kantém*, *tehém*, dans la vallée de Blenio *kautém*, *fenim*, *temim*, où la forme de l'impératif représente par conséquent une étape plus ancienne de la langue que les formes du subjonctif et de l'indicatif. C'est aussi le cas, en piém., pour la 2^e p. plur. *porté* dans I (en alex. *póрте*), *sentí* dans II (en alex. *s'inte*), mais *téne*, *béive* dans III.

Sur la 2^e p. sing. en Obwald, cf. ASCOLI, Arch. Glott, VII, 466-469.

§ 151. Dans le FRANÇAIS et le PROVENÇAL, à l'époque préhistorique déjà, la 2^e p. plur. ind. a pris la place de l'impératif. Au XIII^e siècle, à la 2^e pers. sing. de II et III, l'emploi de l'*-s* est encore rare ; il ne devient régulier qu'au XVII^e : il ne faut la considérer que comme un emprunt purement graphique fait

à l'indicatif. Quelques verbes méritent encore une attention particulière. Dans l'Alexis, on rencontre *ox* pour *audi*, qui donne au contraire *oi* dans les Psautiers et les IV Liv. des Rois : le premier est une forme d'indicatif avec le sens d'un impératif; le second doit être une réduction de *au(d)i*. Ce sont aussi formes abrégées que *gar*, *gart* pour *gare*, *garde*, fréquentes dans le Roman de la Rose, et *leis* pour *laisse* Juise 446, Poire 85, 7; mais *pren* Rol. 3590, Psaut. d'Oxf. et de Cambr. etc., se rattache au radical *pren-ons*. Les patois ne présentent presque rien de remarquable; pourtant on peut signaler, à Coligny, à côté de la 2^e p. plur. *phāto* accentuée sur le radical, le maintien en cas d'enclise de *phātôme*. Dans ce cas aussi, l'on rencontre une forme particulière pour la 1^{re} p. plur. impér.: le lyonn. emploie un impér. oxyton. *sātō* en regard d'un ind. *sātō* et d'un subj. *sālā* paroxytoniques. — A l'OUEST enfin, les formes abrégées du portugais en *-ai* sont les seules qu'il faille mentionner; elles s'étendent aussi sur une partie de l'Espagne, et même quelques-unes d'entre elles étaient usitées dans la langue littéraire : cf. p. ex. *vení* Calderon, Alcade III, 339, *mirá* Cervantès D. Q. I, 5 etc., et la forme *-ai*, plus conforme au portugais, chez Lucas Fernandez de Salamanque. Dans les formes esp. *ten*, *ven*, *pon*, *haz* (*face), *sal*, les lois phonétiques sont rigoureusement appliquées.

d. Gérondif et Participe.

(194)

§ 152. Seuls le Portugal et l'Obwald ont conservé le GÉRON-DIF en *-ando*, **-indo*, *-endo*; partout ailleurs, il s'est produit des assimilations que le tableau suivant fera connaître :

Lat.	-ANDO	-INDO	-ENDO
Roum.	-înd	-ind	-înd
Eng.	-ant	-int	-ant
Ital.	-ando	-endo	-endo
Franç.	-ant	-ant	-ant
Prov.	-an	-en	-en
Esp.	-ando	-iendo	-iendo
Port.	-ando	-indo	-endo
Sard.	-ande	-ende	-ende.

En ROUMAIN, *-înd* dans III étonne d'autant plus que cette forme établit une distinction entre II et III, qui pour le reste ont tant de points communs. On remarque également, en macéd., à côté de *-îndu*, l'emploi de *-undu* dans III, forme sans doute issue d'une assimilation au part. passé. Dans l'ENGADINE, l'isolement de II est de date récente; car, au XVII^e siècle, *-ant* est commun à tous les verbes; c'est encore le cas en Tyrol, tandis qu'en Frioul, *-end* passe à *-ind*, transformation qui a pour effet de paralyser la force d'attraction de *-and*. Enfin l'Obwald a distingué dans tous les temps *-and*, *-ind*, *-end*. — En ITALIE, il faut établir trois régions, dont l'une, par le même procédé que la langue littéraire, sépare I de II, III et laisse III imposer ses formes à II. Maintenant, en regard de cette région, apparaît de tout temps *-ando* pour I-III dans le Nord de l'Italie : cf. *temando*, *murando*, *digando* (*dicendo*) dans le Recueil d'exemples en a.-vén. et dans presque tous les textes depuis Venise jusqu'à Turin (mais *-ant* pour I, *-eint* pour III dans les Statuts de Chieri) et Gênes, puis au Sud jusqu'à Bologne inclusivement. Cependant les dialectes des villes de l'Émilie surtout (Plaisance, Parme, Reggio, Borgatoro, Bologne) présentent *-endo* pour II et III, les uns à côté de *-ando*, d'autres exclusivement; d'autres (ainsi Bologne particulièrement : *-änd*) s'en servent aussi pour I : ce dernier emploi fournit la transition au romagnol et au marchigiano-ombrien, où prévaut *-endo* pour I-III jusqu'à Treja et ensuite depuis Alatri, Albano jusqu'à Veroli. — La FRANCE présente un état de choses analogue. Le lyonnais marche encore de pair avec le Nord; Vionnaz et Neuchâtel, à leur tour, se rattachent au provençal, tandis que *tsâtè* dans le canton de Vaud et à Fribourg offre plutôt une généralisation de *-endo*. — De leur côté, le catalan dans tous ses dialectes et la majeure partie de la Gascogne, mais non plus Bordeaux, ont maintenu jusqu'aujourd'hui une distinction entre les trois classes; enfin le sardo central, lui aussi, bien qu'il ait adopté *-ende* dans II, emploie pourtant encore *-inde*.

§ 153. Le PARTICIPE PRÉSENT EN ROMAN s'est soustrait presque entièrement au système verbal pour passer à l'état de simple adjectif : aussi c'est tout au plus s'il peut encore, à proprement

parler, en être question dans la conjugaison. L'identité de sa voyelle avec celle du gérondif est générale; un seul fait mérite d'être mentionné, c'est la substitution fréquente de *-ente* à *-ante* dans le Nord de l'Italie, depuis Vérone jusqu'à Milan et Gênes. Ces remarques seront complétées dans l'étude de la formation des mots.

2. Le Radical.

a. Radical du Présent et Radical verbal.

§ 154. La ressemblance entre le radical du présent et celui du verbe est beaucoup plus complète en roman qu'en latin : en effet, dans bien des cas, les différences qui existaient entre eux dans les verbes de III, plus rarement dans ceux de II, ont été supprimées; de nouvelles, il ne s'en est introduit que peu. Dans ces assimilations, le radical du présent peut être actif aussi bien que passif; souvent même, il est l'un et l'autre dans un seul et même verbe : ainsi la conformation du sard. *rupere*, du roum. *rupe* est due à l'analogie du parf. *rupi* et du part. *ruptus*, celle de l'anc. part. franç. *ront* à l'infinitif *rompre*. Ces derniers phénomènes feront l'objet d'un examen plus détaillé aux § 335 sqq.; pour le moment, il ne s'agit que de montrer les modifications subies par le radical au présent; et, à cet effet, il faut distinguer si elles ont pour point de départ le parf. ou une forme isolée du présent. Du premier cas nous avons déjà cité maint exemple : cf. *prostrare* et autres semblables (§ 117), *contrire* (§ 122). En outre, il faut nommer *tragere* : en obw. *trer*, en ital. *trarre*, en franç. *traire*, en esp. *traer* et *strugere* : en eng. *sdrür*, en ital. *struggere*, en franç. *détruire*, tous deux refaits sur *traxi tractum*, *struxi structum* = *lexi* (§ 268) *lectum*, inf. *legere*. A côté de *strugere*, *struere* paraît avoir encore subsisté : cf. le sic. *stridiri*, le nap. *strudère*, l'a.-lomb. *strudere* Marg. 107 B avec *d* pour évi-

(196)

de l'a.-roum., macéd. *cur*(*curro*), dérivé du parf. *curseï*, du part. *curs* et modelé sur *merg merseï mers*; *îving*, en a.-roum. *vânc* Coresi Ps. 64, 5 (*invinco*) de *îvinseï îvins* d'après *îcing îcinseï încins* (cf. à ce sujet le tyrol. *venĝer*). L'italien littéraire possède *volgo* (*volvo*) de *volsi volto*, *tolgo* de *tolsi tolto* d'après *colgo colsi colto*; *svelgo* (*exvello*) de *svelsi svelto* d'après *scelgo scelsi scelto*; *intradere* de **intrirere* = *interere* + **intrire*; dans les dialectes, on pourrait citer l'a.-gén. *aparvir* de *aparvi* = *aparui* (cf. là-dessus le franç. *évanouir*, § 121), puis le sard. *adutu* (v. § 181), le vén. *avérzer* (*aprire*), *kovérzer*; la même explication que pour le roum. *curg* s'applique au napol. *venĝe* (*vendo*) et autres semblables (§ 177), à l'ital. *pongo* (§ 177). Ajoutez-y le franç. *vaincre* (en a.-franç. *vaintre*) tiré de *vaincu*, l'esp. *sebullir*, l'eng. *sepulir*, le tyrol. *sepoli* formé d'après *sepultus*, l'esp. *hoder* d'après *hodudo* (I, § 503). — Beaucoup plus nombreux sont les cas où la forme de certaines personnes a servi de modèle au radical. Déjà le lat. vulg. possédait *coco* (I, § 501), d'où *coces cocere* (en ital. *cuocere*, en franç. *cuire*, en esp. *cocer*) et *torceode torqueo*, d'où *torces torcere* (en ital. *torcere*, en franç. *tordre*, en esp. *torcer*). Les formes ital. *prudere*, *fiedere* (§ 125), *intradere*, *chiedere*, qui ne se justifient qu'à l'infinitif, servent aussi de base pour le présent; par un procédé semblable, *temblar* et *templar* en esp. ont donné naissance à *tiemblo*, *tiempro*, qui ont remplacé *triemblo*, *tiempro*. C'est surtout l'*i* des verbes en *-i* qui souvent dépasse les bornes de son domaine : cf. § 184 et l'eng. *pasvair*, l'obw. *parvaser* (nourrir le bétail) à la place de **parvdair*, *parvadér* (*providere*) tiré de *parvaits* (*provideo*), puis le trévis. *pondzer* (pondre) substitué à *poner* sous l'influence de *ondzer* (*ungere*) et autres semblables, par l'intermédiaire de *pongo* = *ongo*; en outre, c'est par les formes à radical tonique du présent que l'on rend compte du franç. *craindre*, radical *craign-* (v. § 129 et 163), et de *tordre* pour *tortre* (*torquere*), radical *tord-*, qui a remplacé **tortre* par l'intermédiaire de *tors tors tort* et sous l'action de *sors sors sort sordre* (*surgere*), *aers aers aert aerdre* (*aderigere*), *ars ars art ardre* (*ardere*). Cf. encore sur ces verbes le § 163. Dans les parlers de l'Est, les verbes en *-êdre* ont encore maintenant des destinées remarquables. Déjà dans la traduction des Dialogues du pape Grégoire, on rencontre *restraindoit* 8, 13, *foindanz* (*feignant*)

43, 13, *destraindoit* 99, 16, puis *complaindons* Job 491, *conjoindent* 453; et, de nos jours, ces formes avec *nd*, partant de la Belgique, passent par la Lorraine et traversent la Bourgogne pour s'étendre jusqu'à la frontière du domaine occupé par le français du Nord; au contraire, le Centre et l'Ouest, dans l'ensemble, restent fidèles à l'*h*, seule usitée depuis Vaugelas dans la langue littéraire. En wallon, suivent aussi cette règle *absude* (emprunté au franç. *absoudre*), *mude* (*mulgere*): ainsi, la 1^{re} p. plur. est *absudâ*, *mudâ*; notons spécialement à Herve *podê* (*ponere*), comme dans le français moderne *pondre*: 3^e p. sing. subj. *ponde*. — Dans les verbes en *-mbre* aussi, l'ancien français connaît l'extension du radical en *-mb*: 2^e p. plur. *raimbez* Joinv. 432 b.

Cf. pour l'ancien français A. RISOP, Zs. VII, 57-61.

b. La Finale du Radical.

§ 155. Maintenant, l'adjonction des désinences personnelles précédemment examinées au radical verbal occasionne, à la finale de celui-ci, toute espèce de modifications; les unes sont déterminées par le déplacement de l'accent, les autres par la place où s'articule la voyelle des désinences. Le premier de ces phénomènes, qu'on pourrait appeler « échange de consonnes », atteint également tous les verbes; le second, au contraire, n'a guère d'importance que pour II et III: en effet, abstraction faite des régions qui palatalisent *c*, *g* devant *a*, les consonnes subissent, devant l'*-o* de la 1^{re} p. sing., le même traitement que devant l'*-a* des autres personnes. En réalité, si nous exceptons le sarde, les verbe de I en *c*, *g* devraient avoir un son palatal devant l'*-e* du subj.; mais il s'est produit, en italien comme en espagnol, à l'époque préhistorique déjà, une nouvelle assimilation à l'indicatif: cf. l'ital. *preghi*, *nieghi*, l'esp. *pliegue*, *niegue*. Par là même nous indiquons l'ordre qu'il faut adopter ici: l'échange des consonnes, étant commun à tous les verbes, devra faire l'objet de nos premières recherches; suivra l'étude des modifications spéciales des verbes de I dans les régions où règne *k*, enfin de ceux de II et III dans toutes les langues. Une remarque encore au sujet des régions qui laissent tomber

-o, -e : à la 1^{re} p. sing. ind. et subj., en partie à la 3^e p. sing. subj., la consonne finale du radical subit les modifications exposées I, § 555 sqq. : cf. l'a.-franç. *demant* de *demander*, *sauf* de *sauver*, le prov. *grit gridar*, *prec pregar*, *platz plazer*, *leu levar*, *lau laudar* ou *lauzar*, *chan chantar*, *blan blandir*, *sal salvar*, *sier servir*. Quant au traitement des consonnes précédant -s, -t au subj., on y rapportera naturellement les observations qui vont suivre par rapport à l'ind. de II et III, et aussi les remarques formulées au § 24 sur l'-s de la déclinaison. Parmi les phénomènes dialectaux ici en question, on peut mentionner, en wallon, la chute de la 2^e consonne d'un groupe : *afekté*, 1^{re} p. sing. *afek* etc.

§ 156. Il est bien rare qu'on trouve encore un ÉCHANGE DE CONSONNES d'une vitalité réelle : c'est que, dans la très grande majorité des cas, il s'est opéré des assimilations dans l'un ou l'autre sens, et c'est elles, par conséquent, qui doivent faire l'objet principal de nos recherches. Le plus important, sous ce rapport, est l'italien : aussi peut-il venir en première ligne. Voici les paradigmes qu'on aurait lieu d'attendre ici :

<i>grita</i>	<i>lèga</i>	<i>spóso</i>	<i>strigghia</i>
<i>gridàre</i>	<i>liàre</i>	<i>spozàre</i>	<i>strigliàre</i>
<i>dilécqua</i>	<i>prézza</i>	<i>póggia</i>	<i>cálza</i>
<i>dileguàre</i>	<i>pregiàre</i>	<i>poiàre</i>	<i>calciàre</i>

L'assimilation s'est accomplie le plus souvent au profit des formes à finale tonique : indépendamment de *gridare*, *dileguare*, *spozare*, *strigliare*, *pregiare*, *calciare*, cf. encore *vegliare*, *seguire*, puis avant tout *cacciare*, *gocciare*, *conciare* et autres; *meriare*, *sdrajare* (*disradiare*). Mais, en regard de ces cas, on trouve *rotare*, *nuotare*, *legare*, *stregghiare* et *veggviare*, *-ecchiare*, *occhiare*, *prezzare*, *poggiare*, *-eggiare*, *calzare*, dont une partie a subi l'action victorieuse des substantifs correspondants. — Dans les dialectes, *ite* = *vidit* à côté de *idire* à Lecce, *vaitè vedé* à Teramo seraient peut-être à citer. Puis on peut ici encore mentionner *vinge* (*venio*) en teram., mais à l'inf. *mení*. — Seul **vole* : *voglá* (*oclat* : *oclàre* I, § 490) en FRIOULAN peut ici réclamer place : il est le résultat d'une assimilation à *vogle* : *voglá*. — En

ESPAGNOL, les types les plus importants sont **lega* : *liâr*, *rodo* : *roër*; cf. encore *estriar*, *fiar*, *ver*, anciennement *seër*, *prear*, d'autre part *regar*, *negar*. A signaler enfin le portugais **enseia* : *ensejár*; cependant *j* paraît avoir été partout introduit : v. les exemples I, § 510.

§ 157. LES VERBES DE I TERMINÉS PAR UNE GUTTURALE présentent en FRANÇAIS des faits très compliqués. Voici la flexion que la théorie y donnerait aux anciens verbes *essuier*, *loer*, *cerchier*, *jugier*, *rover* :

I	2	3	4	5	(199)
<i>essu</i>	<i>lui</i>	<i>cerc</i>	<i>juge</i>	<i>rui</i>	
<i>essues</i>	<i>luces</i>	<i>cerches</i>	<i>juges</i>	<i>rueves</i>	
<i>essuet</i>	<i>luet</i>	<i>cerchet</i>	<i>juget</i>	<i>rueve</i>	
<i>essuions</i>	<i>loons</i>	<i>cercbons</i>	<i>jugeons</i>	<i>rovons</i>	
<i>essuiez</i>	<i>loez</i>	<i>cerchiez</i>	<i>jugiez</i>	<i>rovez</i>	
<i>essuent</i>	<i>luent</i>	<i>cerchent</i>	<i>jugent</i>	<i>ruevent</i>	
<i>essuist</i>	<i>luist</i>	<i>cerst</i>	<i>juzet</i>	<i>ruit.</i>	

La multiplicité des formes qui en résultent, entraîne alors des assimilations de toute espèce. En premier lieu, nous pouvons nommer le subjonctif. On rencontre *cerst* (cf. *escerst* Psaut. d'Oxf. 108, 10), mais plus fréquemment *cerche*; le premier pourtant, à l'époque où il subsistait encore, exerça une influence sur le 4^e type et provoqua la substitution de *juzt* à *juzet* : cf. *juszt* Psaut. de Cambr. 49, 14, *culzt* Rol. 2682, *chevalzt* 2109, *esculurst* (*esculurgier*) Psaut. d'Oxf. 51, *tarst* Ben., Chron. 26 224. Mais plus souvent il arrive que le *g* passe de l'indicatif au subjonctif également : ainsi *juget*. Pour *luist*, les exemples manquent; *essuist* n'est représenté que par la forme fréquente *manjust*, *manjut*, qui n'est pas non plus, il est vrai, tout à fait correcte, car elle a déjà remplacé *ui* par *u* de l'indicatif. Mais, en regard de cette forme, ce verbe fait un emploi plus ordinaire des finales *-uce*, *-uces*, *-uce*, *-ucent*, qui diffèrent aussi dans leur consonne et dont le point de départ doit être cherché dans la 2^e pers. sing. *mandus* au lieu de *manduis* = *manduces*; et cette forme, pourvue par conséquent d'une *-s* sourde dans tous les cas, s'est alors transformée en *manduces* par le même

procédé que la 2^e p. sing. **amás* est devenue *amasses* (§ 307). A l'indicatif, la 1^{re} catégorie se maintient d'abord intacte; cependant *essuiet* aussi s'y glisse insensiblement à côté de *essuet*, ce qui détermine la formation de *ruiet* également vis-à-vis de *ruet* = *rutat* : cf. Cligès 1907, *ruient* Érec 873, voire même *ruié* Cour. Louis 1872, et aussi *huent* Érec 119, les formes ordinaires étant *huc huer*; ces déviations ont pourtant disparu à leur tour. *Mandüco* suit d'autres voies. La nature des formes à désinence tonique *mangeons* etc. (§ 189) enlevait toute possibilité d'y introduire un *i*; en revanche, l'identité des 1^{res} p. sing. à l'ind. et au subj. dans la très grande majorité des verbes de I amena chez celui-ci l'introduction de *P-s* du subjonctif à l'indicatif : *manjus*; et alors, comme le subjonctif *manjuce*, de son côté, faisait tout à fait l'impression d'un verbe de II et III, on a donné à *manjus*, à une époque où *-e* en hiatus dans d'autres cas se maintenait encore, une forme de 2^e p. sing. *manjus* et de 3^e *manjut*, en remplacement de *manjues* et de *manjuet*. — Dans la 2^e catégorie, on dirait qu'il s'y est produit, dès le début, une assimilation en harmonie avec les formes à désinence tonique. Dans la 3^e, il s'offrait deux moyens pour écarter la forme isolée *cerc* : c'était, en se basant sur les 2^e et 3^e p. sing., de prononcer *cerche* (ce qui était le développement le plus fréquent) ou bien (ce qui ne se présente que dans des cas absolument rares), en s'appuyant sur l'identité de la 1^{re} p. sing. de l'ind. et du subj., de remplacer *cerc* par **cerz*, et cette substitution, étant donnée celle de *juxt* à *juzet*, entraîna l'emploi de *juz* pour *juge* Rol. 3831, *guaz* 515 pour *guage*. — Il nous faut encore parler du verbe *rui*, qui se trouve complètement isolé. La place de *rui* a, dès l'origine, été prise par *ruis*, au subjonctif *ruisse ruisses ruist*, forme dont l'explication présente de grandes difficultés. S'il paraît facile d'expliquer le subjonctif *ruisse* par un emprunt fait à *puisse*, on ne saurait toutefois admettre la justesse de cette hypothèse qu'après avoir indiqué par quel procédé la 1^{re} p. sing. ind. *puis* a pu céder son *-s* à *ruis*. D'après l'analogie de *ruis rueves*, on a refait, à *trueves* et *prueves* de l'a.-franç. également, une 1^{re} p. sing. *truis*, *pruis*, au subj. *truisse*, *pruisse*.

§ 158. Il faut citer ensuite les verbes en *-ka* dans le Sud-Est de la France, et spécialement dans les cantons de Vaud et du

Valais : en effet, *k* et *g* y subissent devant -yé = -á un traitement autre que devant +e = +a. Ce n'est pas, semble-t-il, la place de l'accent qui produit cette différence, mais bien la qualité de la voyelle : aussi est-ce à cet endroit, et non au § 156, que ce phénomène doit être examiné. Nous avons donc en vionn. *keutzę* (*colloco*), mais *keutyé* (*collocare*), *dżędżę* *dżędyé* (*judicare*), *ardżę* *ardyé* (*irrigare*) et puis aussi *idżę* de *idyé* (*adjutare*). Les verbes où l'*i* sert de trait d'union, ont de même un double représentant : *vedę* *velé* (*vigilare*), *męnasę* *męnašé* (*minaciare*), *poai-żę* *poaižé* (*puteare*). Les rapports étymologiques sont ainsi relativement peu troublés ; seuls les verbes terminés en lat. par cons. + *ty*, qui auraient dû échanger *hy* et *f*, paraissent sans exception présenter *hy* : *kęmęhyę* *kęmęhyé* (*cumin(i)tiare*) ; cf. toutefois le gruyèr. *dāso dālii*, dont l'*s* : *li* répond au vionn. *f* : *hy* En somme, des recherches sont encore nécessaires pour déterminer dans quelle proportion se rencontre le double traitement des sons en question. Les patois des cantons de Vaud, de Fribourg et de Neuchâtel les connaissent à peine, semble-t-il ; seule, la Gruyère, outre les formes déjà mentionnées, possède encore *mežo meži* (201) (*manducare*) et, par conséquent, ce ne doivent pas être les seuls exemples ; il est probable que des enquêtes plus exactes sur place permettront d'en relever beaucoup d'autres encore.

§ 159. En ce qui concerne les verbes de III, les plus importants sont ceux qui se terminent par une gutturale, car ils présentent une double différence : la première, qui se rencontre partout, sauf en sarde, existe entre la 1^{re} p. sing. et la 3^e plur. ind. et le subjonctif d'une part, les 2^e, 3^e p. sing. et les 1^{re}, 2^e p. plur. ind., le gérond., l'inf., l'imparf. d'autre part ; la seconde s'observe dans la région de -ka, où le subjonctif offre de son côté des formes autres que la 1^{re} p. sing. de l'ind. Ensuite les dissemblances qui en résultent, ont à leur tour été éliminées par des procédés divers, si bien que l'écart entre ces formes et les types régulièrement développés devient souvent très considérable. Mais maintenant les verbes terminés par une gutturale, de leur côté, se partagent en deux classes : les verbes où la gutturale est précédée d'une voyelle (tels sont *dicere*, *ducere*, *tragere*, *strugere* (§ 154), *legere*, *facere*, *placere*, *tacere*, *jacere*, *lucere*,

cocere (p. 812), *nocere* et quelques autres) et ceux où elle est précédée d'une consonne, c.-à-d. les verbes en *-ngere*, *-ncere*, *-lgere*, *-rgere*, *-rcere*, *-scere*. Ces derniers, étant en général plus simples, peuvent donc venir en premier lieu : au reste, il est possible de faire pour eux un exposé général des différentes langues, tandis que, pour examiner les problèmes difficiles que soulève l'autre classe, il est préférable de traiter chaque langue à part.

§ 160. Il est superflu de donner des paradigmes complets : une forme typique suffira.

Lat.	PLANGO	PLANGIT	PLANGAT	PLANGEBAT	PLANGERE
Roum.	<i>plîng</i>	<i>plînge</i>	<i>plîngă</i>	<i>plîngeă</i>	<i>plînge</i>
Eng.	[<i>plaunk</i>]	[<i>plaunċ</i>]	[<i>plaungă</i>]	<i>planġeva</i>	<i>plaunġer</i>
	<i>plaunċ</i>	<i>plaunġa</i>	<i>plaunġa</i>		
Ital.	<i>piango</i>	<i>piagne</i>	<i>pianga</i>	<i>piangeva</i>	<i>piagnere</i>
		<i>piange</i>			<i>piangere</i>
Franç.	[<i>planc</i>]	<i>plaint</i>	<i>plange</i>	<i>plaignoie</i>	<i>plaindre</i>
	<i>plaing</i>		<i>plaigne</i>	<i>plaignoie</i>	
Prov.	<i>planc</i>	<i>planh</i>	<i>planga</i>	<i>planhia</i>	<i>planber</i>
Esp.	[<i>plango</i>]	<i>plañe</i>	[<i>planga</i>]	<i>plañia</i>	<i>plañir.</i>
	<i>plaño</i>		<i>plañã</i>		
(202) Lat.	COLGO	COLGIT	COLGAT	COLGEBAT	COLGERE
Ital.	<i>colgo</i>	<i>coglie</i>	<i>colga</i>	<i>coglieva</i>	<i>cogliere</i>
Franç.	[<i>couc</i>]	<i>quieut</i>	[<i>couge</i>]	<i>coilloie</i>	<i>quieudre</i>
	<i>cueil</i>		<i>cueille</i>		
Prov.	[<i>couc</i>]	<i>cuelh</i>	[<i>couga</i>]	<i>colhia</i>	[<i>colber</i>]
	<i>cuelh</i>		<i>cuelba</i>		<i>colhir</i>
Esp.	[<i>cuelgo</i>]	<i>coge</i>	[<i>cuelga</i>]	<i>cogia</i>	<i>coger.</i>
	<i>cojo</i>		<i>coja</i>		
Lat.	ERGO	ERGIT	ERGAT	ERGEBAT	ERGERE
Eng.	[<i>derk</i>]	[<i>derċ</i>]	[<i>derġa</i>]	<i>derġeva</i>	<i>derġer</i>
	<i>derċ</i>	<i>derġa</i>	<i>derġa</i>		
Ital.	<i>ergo</i>	<i>erge</i>	<i>erga</i>	<i>ergeva</i>	<i>ergere</i>
Franç.	[<i>aerc</i>]	<i>aert</i>	<i>aerge</i>	[<i>aerjoie</i>]	<i>aerdre</i>
	<i>aert</i>			<i>aerdoie</i>	
Prov.	<i>aerc</i>	<i>aertz</i>	<i>aerga</i>	<i>aertzia</i>	<i>aertzzer</i>
Esp.	<i>yergo</i>	<i>yerce</i>	<i>yerga</i>	<i>ercia</i>	<i>ercer.</i>

Lat.	CRESKO	CRESKIT	CRESKAT	CRESCEBAT	CRESKERE
Roum.	<i>cresc</i>	<i>crește</i>	<i>crească</i>	<i>creșteâ</i>	<i>crește</i>
Eng.	[<i>krešk</i>] <i>kreš</i>	[<i>kreš</i>] <i>kreša</i>	[<i>kreška</i>] <i>kreša</i>	<i>kraševa</i>	<i>krešer</i>
Ital.	<i>cresco</i>	<i>cresce</i>	<i>cresca</i>	<i>cresceva</i>	<i>crescere</i>
A.-franç.	[<i>cresc</i>] <i>crois</i>	<i>croist</i>	[<i>cresche</i>] <i>croisse</i>	<i>croissoie</i>	<i>croistre</i>
Prov.	<i>cresc</i>	<i>creis</i>	<i>cresca</i>	<i>creissia</i>	<i>creisser</i>
Esp.	[<i>cresco</i>] <i>crezco</i>	<i>crece</i>	[<i>cresca</i>] <i>crezca</i>	<i>crecia</i>	<i>crecer.</i>

Pour le portugais, cf. § 165.

§ 161. La seule irrégularité que présente le ROUMAIN consiste dans la présence de la gutturale au gérondif aussi : *plin-gînd* etc., phénomène inséparable de la substitution de *-ando* à *-endo*. Certes, il n'est pas admissible que *plangando* remplaçant *plangendo* remonte à une époque où *g* devant *e* avait encore une valeur gutturale; mais on peut assurément supposer que le transfert de *-ando* dans II et III s'est opéré dans un temps où le subj. prés. existait encore; et alors, de même qu'ici l'*a*, dans *plangam plangamus* etc., était précédé du son guttural, on échangea aussi, devant l'*a* du gérondif *-ando*, le *ĝ* contre *g*. Pour le type en *-sco*, le megl. présente *-eš* à la 1^{re} p. sing; l'istrique (203) s'en éloigne beaucoup plus. Voici ce que nous y trouvons :

Ind.	Subj.
<i>finésk</i>	<i>finé</i>
<i>finéšti</i>	<i>finé</i>
<i>finé</i>	<i>fini</i>
<i>finín</i>	<i>finán</i>
<i>finúts</i>	<i>fináts</i>
<i>finésku</i>	<i>finé.</i>

Pour se rendre compte de ces formes assez compliquées, on doit adopter pour point de départ l'identité de *-ésti* et de la 2^e p. sing. du verbe substantif, laquelle eut alors pour conséquence une reformation, sur le modèle de la 2^e pers. *ésti*, 3^e e, d'une 3^e pers. *finé* (la 2^e étant *finéšti*). Au subjonctif, la forme des trois personnes a dû jadis être également *finéšte* (cf. les

1^{re}—3^e *konôste*), mais la substitution de *finé* à *finéste* s'est produite au subjonctif comme à l'indicatif, sauf à la 3^e p. sing. qui est, par suite, aussi remarquable ici que dans les autres verbes (v. § 143). — En rhétorique, le radical terminé par une palatale s'est introduit partout.

§ 162. En ITALIE, la langue littéraire n'offre que des divergences insignifiantes, dont la principale consiste dans la reformulation, sur l'inf. *piagnere*, de *piagno piagna*. Mais, dans les parlers du Sud aussi bien que du Nord, il se produit un curieux effet rétroactif du son guttural. Dans tout le Nord et encore à Lucques et à Pise, on emploie couramment *fenzo*, *kreso*, et cela depuis une époque ancienne déjà (cf., p. ex., *enfença* chez Uguç.); de même *finču*, *krišu* appartiennent au calabrais-sicilien et sans doute à nombre d'autres dialectes encore; aussi est-on quelque peu surpris de voir Città di Castello et Pistoie, par l'emploi de *-isko*, *-iski*, prendre la voie contraire. Aux verbes à consonne gutturale finale se rattache *uscire*, par l'intermédiaire de la 2^e p. sing. *esci*, 3^e *esce* : 1^{re} p. sing. *esco*, au subj. *esca*. — Nous devons une remarque aux doubles formes de l'a.-mil. *corzer* et *collie*, employées par Bonvesin. Comme *l* se maintient devant les consonnes et ne se change en *r* qu'entre deux voyelles, la première forme nous oblige à supposer un type *colligere*, qui aurait donné d'abord **corézer*; la 1^{re} p. sing. *colligo* serait devenue **corégo* et, par suite d'un croisement avec *colgo coler*, nous aurions à la 1^{re} p. sing. *corgo*, à l'inf. *corzer*. Au sujet de *colligere colligo*, v. § 196.

§ 163. La langue qui s'écarte le plus des types primitifs, c'est le FRANÇAIS. A la 1^{re} classe appartiennent *plaindre*, *fraindre*, *attaindre*, *ceindre*, *feindre*, *peindre*, *estreindre*, *teindre*, *joindre*, *oindre*, et plus tard aussi *craindre*, *geindre*, *aveindre* (v. § 129). Tout d'abord la 1^{re} p. sing. a échangé sa voyelle contre la diphtongue des deux autres pers. et de l'infinitif : *plain(c)*. De même la diphtongue *ai*, *ei*, *oi* des 2^e et 3^e p. sing., de l'inf., du parf. et du part. a pénétré de bonne heure dans toutes les formes faibles, bien que parfois on rencontre encore *pognant* Wace, Brut 12562, *puniant* S. Jul. 193 et autres formes semblables. Enfin les subjonctifs *plange* n'ont pas non plus persisté :

ils ont été supplantés d'une manière analogue par des formes tirées du radical faible *plaign-*, phénomène qui se produit aussi dans les verbes terminés par voy. + *c* (cf. § 169). Aux verbes en *-aindre* se rattache *prendre* par la formation de son subjonctif, qui est donc en a.-franç. *pregne*, dans l'Ouest *prenge* (p. 212), depuis le milieu du xvi^e siècle seulement *prenne*. Sur les destinées ultérieures de ces verbes dans les patois de l'Est, v. § 154. Une mention spéciale revient à *vaincre*. L'ancienne flexion *vanc vainz vaint vanche vinçoie vaintre* a subi une transformation presque complète, qui a consisté d'abord dans l'adoption, par la 1^{re} p. sing., de la voyelle des 2^e et 3^e, puis dans l'altération de *vinçoie* en *vainçoie* sous l'action analogique du parfait et du participe, altération qui détermina ensuite la création de *vaincons* et du subjonctif *vainque*. — Beaucoup plus simples sont les changements opérés dans les autres types. Le radical faible de *coilloie* pénètre au subjonctif et à la 1^{re} p. sing. ind. : *coille*, *coil*; puis la langue moderne, indépendamment de la diphtongue (§ 188), introduit aussi, aux 2^e et 3^e p. sing., la consonne finale. Comme il en était résulté à l'indicatif et au subjonctif, après l'amuïssement de l'-*e*, une entière identité de forme dans la prononciation, ils furent également identifiés dans l'orthographe : *cueille*; de la sorte, le verbe semble appartenir à I. Cf. encore *assaillir*, § 178. Quant aux verbes en *-rg*, ils ont parfois encore conservé leurs anciennes formes de subjonctif : *aberged* Psaut. de Cambr. 136, 6, *sorge* Aiol 6508; mais le plus souvent le *-d* issu de l'infinitif les a gagnées de bonne heure, elles et toutes les autres formes faibles. Outre *aerdre*, il faut ranger ici *sordre* et *tordre* (§ 154). Comme les précédents, les verbes inchoatifs ont généralisé les formes faibles, en *-sé* : la 1^{re} sing. est toujours *crois*, au subj. *croisse*. C'est une forme exclusivement dialectale que le wall. *divorę* (*devolvere*) qui, d'accord avec *murę* (*molere*), 1^{re} p. plur. *molā*, devient au pluriel *divolā*.

(205)

§ 164. Le PROVENÇAL présente un état de choses en partie plus ancien et, conséquemment, plus simple : *planc planga* y figurent encore côte à côte avec *planh planha*, qui sont des formations plus récentes; *venc*, *erc*, *derc*, *nasc*, *cresc*, *passc*, au subj. *venca*, *erga* etc., sont les formes les plus ordinaires; aussi est-on

surpris de rencontrer *sors* (*surgo*) chez Uc Faidit. L'a.-prov. *perc perga* de *perdre* est isolé et doit provenir d'une région qui transforme *ergere* en *erdre*. Enfin *conoga* en regard de *conosca*, de même que le cat. mod. *kanók*, le baléar. *konég*, pourrait bien avoir tiré son *-g*, qui remplace *-sc*, du parfait. D'après l'analogie de *konég*, le majorquin a aussi formé *parég*, *permanég*. Les parlars modernes, y compris le vaudois, ont partout introduit la palatale : cf. le vaud. *naisu*, *kreñu* etc.; le catalan, au contraire, conserve la gutturale, sauf dans le groupe *-sc* : il dit donc *plank*, *estrenk* etc., à côté de la finale *-es* = *-esco*, *-is* (*exeo*, en a.-cat. *isk isca* : cf. l'ital. *esco*, § 162), à laquelle pourtant les Baléares opposent *-esk*. Ensuite la gutturale a été transférée dans tous les verbes en *-ndrer*, même lorsque le *d* est étymologique : *venk* de *vendrer* = *vendere* (cf. p. 192). — VIONNAZ occupe une place à part avec *torzè* (*torquere*) et ses verbes en *-ngere* introduits dans la classe en *-z* (§ 170) : *dzoerzè* (*jungo*), *p̄ferzè* (*plango*), *tozè* (*torqueo*) etc.; cf. aussi dans le pays de Vaud *tud̄zo* (*torqueo*).

§ 165. Enfin l'ESPAGNOL a sacrifié *ng*, *nc*, *lg* en faveur de *ñ*, *nc*, *j*; parmi les formes en *rg*, il a conservé les doublets *yergo* *erguir* et *yerzo* *erцер*; dans *cresco*, il a laissé prendre par l'*s* la place du *c* de *creces* etc. : *crezco*. Il est difficile d'expliquer l'emploi simultané de *uncir* et de *uñir* (*jungere*). En tenant compte des phénomènes de dissimilation mentionnés I, § 499 a, voici quel est le développement historique de ce verbe : à l'époque où *j* subsistait encore, *junġit* par dissimilation devint *unġit*; ensuite les formes flexionnelles *ungo unce* s'imposèrent une assimilation réciproque : d'une part, *unce* entraîna la formation d'une première personne du singulier *unzo*; de l'autre en revanche, à l'imitation de *plango plañe* qui alors existait encore, on refit à *ungo* une 3^e pers. *uñe*, qui dès lors est allée dans la même voie beaucoup plus loin que *plango*. — Comme l'espagnol, le PORTUGAIS a fait abandon complet de *-ngo*; d'un autre côté, il connaît l'emploi de *erguér* et *ergir*, *espargir*. Les inchoatifs y donnent les formes *creço* etc. : cf. *coço* de *cozer* (*coquere*).

(206) § 166. Dans les VERBES À RADICAL TERMINÉ PAR VOYELLE + GUTTURALE, le ROUMAIN a transmis, dès une époque ancienne

déjà, le type *dico dicis dicebam, duco ducis ducebam* à *facere, jacere, placere, tacere* : cf.

<i>zic</i>	<i>fac</i>	<i>zac</i>	<i>plac</i>	<i>tac</i>	<i>duc</i>	<i>coc</i>
<i>zicî</i>	<i>facî</i>	<i>zacî</i>	<i>placî</i>	<i>tacî</i>	<i>ducî</i>	<i>cocî</i>
<i>zice</i>	<i>face</i>	<i>zace</i>	<i>place</i>	<i>tace</i>	<i>duce</i>	<i>coace</i>
<i>zicem</i>	<i>făcem</i>	<i>zăcém</i>	<i>plăcém</i>	<i>tăcém</i>	<i>dúcem</i>	<i>cócem</i>
<i>ziceŭi</i>	<i>făceŭi</i>	<i>zăcěŭi</i>	<i>plăcěŭi</i>	<i>tăcěŭi</i>	<i>dúceŭi</i>	<i>cóceŭi</i>
<i>zic</i>	<i>fac</i>	<i>zac</i>	<i>plac</i>	<i>tac</i>	<i>duc</i>	<i>coc</i>
<i>zică</i>	<i>facă</i>	<i>zacă</i>	<i>placă</i>	<i>tacă</i>	<i>ducă</i>	<i>coacă</i>
<i>zi</i>	<i>fă</i>	<i>zacî</i>	<i>placî</i>	<i>tacî</i>	<i>du</i>	<i>coace</i>
<i>zicînd</i>	<i>făcînd</i>	<i>zăcînd</i>	<i>plăcînd</i>	<i>tăcînd</i>	<i>ducînd</i>	<i>cocînd</i>
<i>ziceám</i>	<i>făceám</i>	<i>zăceám</i>	<i>plăceám</i>	<i>tăceám</i>	<i>duceám</i>	<i>cóceám</i> .

Les 2^e et 3^e p. sing., les 1^{re} et 2^e p. plur. et l'imparfait ont donc servi de modèles : la transformation a commencé par *facere*, qui s'est réglé sur *dicere, ducere*, et elle a été rendue plus facile encore par l'identité de leurs formes à l'impératif. L'insertion de la gutturale au gérondif également se comprend de soi-même (cf. § 161). Les impératifs *dic, duc, fac* ont persisté sous la forme *zi, du, fă*. Le macéd. tire de *dicere* l'inf. *dzeare*, la 1^{re} p. plur. *dzám* à côté de *dzitsem*, la 2^e pers. *dzâts* à côté de *dzitsets* (avec *á* venu de *i, I*, § 41), qui sont probablement des formes écourtées.

§ 167. Le RHÉTIQUE aussi présente toute espèce de généralisations, bien qu'il conserve d'autre part les formes fortes de *facere*, sauf à la 3^e p. plur. (cf. § 233); *placeo* etc. y est rattaché à *dico*. Cf. pour le parler de l'Obwald :

<i>dičel</i>	<i>koiel</i>	<i>žaiel</i>	<i>plaiel</i>	<i>fuiel</i>
<i>dięs</i>	<i>koięs</i>	<i>žaięs</i>	<i>plaięs</i>	<i>fuięs</i>
<i>di</i>	<i>koi</i>	<i>žai</i>	<i>plai</i>	<i>fui</i>
<i>žein</i>	<i>kuiein</i>	<i>žiein</i>	<i>pližein</i>	<i>fudŭn</i>
<i>žeis</i>	<i>kuieis</i>	<i>žieis</i>	<i>pližeis</i>	<i>fudŭs</i>
<i>dięn</i>	<i>koięn</i>	<i>žaięn</i>	<i>plaięn</i>	<i>fuięn</i>
<i>diči</i>	<i>koidi</i>	<i>žadi</i>	<i>pladi</i>	<i>fuiči</i>
<i>di</i>	<i>koia</i>	<i>žaiia</i>	<i>plaiia</i>	<i>fuiia</i>
<i>žent</i>	<i>kuient</i>	<i>žient</i>	<i>pližent</i>	<i>fudent</i>
<i>ževeł</i>	<i>kuiveł</i>	<i>žiževeł</i>	<i>pliževeł</i>	<i>fudževeł</i> .

(207)

A la 1^{re} p. sing. de *dire*, l'obw. présente aussi la forme *dit* de *di* (cf. *dig* Barlam 261, 6), l'eng. *di*; la forme voisine *dičel* est une imitation de *fačel*, comme la 3^e p. sing. *di* au lieu de *diš* (prononciation de l'Engadine) en est une de *fa*. A peine peut-on voir, dans la 2^e p. sing. *dis* également, un dérivé direct de *dicis* (cf. l'eng. *dišt*, le tyrol., frioul. *dižes*); c'est plutôt une forme refaite sur *fas*. Pour les formes fortes, *kué* (*cocere*) a pris modèle sur *di*; mais, pour les formes faibles, il s'est glissé dans la catégorie des verbes en *-d* (§ 172); cette observation s'applique également à *žę* (*jacere*), avec cette restriction que ce verbe conserve à l'imparfait l'ancienne flexion, bien qu'on rencontre aussi *žievęl*. *Placere* et *tacere*, qui possède des désinences flexionnelles absolument identiques, offrent au sing. de l'ind. et au subj. des formes qui réclament un examen plus détaillé. Ici, on ne peut voir non plus dans *plaięs plai pladi* que des reformatations à l'instar du type *dico*; une seule chose étonne, c'est la contradiction entre l'élimination postérieure de la 1^{re} p. sing. *di* par *dičel* et le maintien de *plai-ęl*, *tai-ęl* créés à l'imitation de *di*. L'influence de *žaięl* est encore ici manifeste. Pour *fugio*, le parler de l'Obwald connaît aussi la 1^{re} p. sing. *fuičel*, qui correspond au subj. *fuiči*: c'est dans ces formes peut-être qu'il faut chercher les représentants réguliers de *fugio*, *fugiam*; de la sorte donc, on s'expliquerait la 1^{re} p. sing. *fuięl* comme une refonte faite à l'imitation des 2^e et 3^e. Reste encore à citer *intelligere*: à Oberhalbstadt *anklekr* de *intelligre*, **intelleire*, au prés. *ankléi -eišt -ei* de *intelligo -igis -igit*, 1^{re} p. plur. *-iđan*; de même *kulekr* = 1^{re} pers. plur. *kuliaň*. Dans le parler de Greden, on peut encore relever les faits suivants: à la 2^e p. sing. *dižęs*, 3^e *diš*, on adjoint une 1^{re} pers. *dižę*; sur le modèle du subj. **dia* devenu *dižę*, on a formé aussi *deždružę*, qui a pris la place de **deždrua*; c'est ainsi que *dešdrú* s'est alors trouvé avoir adopté toute la flexion de *di*. *Štlú* (*excludere*) à Greden et à l'Abbaye passe aussi dans la classe *dico*: *štlužę*, impér. *štlu*.

§ 168. L'ITALIEN LITTÉRAIRE à son tour est moins compliqué: cf.

<i>dico</i>	<i>cuoco</i>	<i>faccio</i>	<i>piaccio</i>	<i>leggo</i>	<i>traggo</i>
<i>dici</i>	<i>cuoci</i>	<i>fai</i>	<i>piaci</i>	<i>leggi</i>	<i>trai</i>

<i>dice</i>	<i>cuoce</i>	<i>fa</i>	<i>piace</i>	<i>legge</i>	<i>trae</i>
<i>diciamo</i>	<i>cociamo</i>	<i>facciamo</i>	<i>piacciamo</i>	<i>leggiamo</i>	<i>traiamo</i>
<i>dite</i>	<i>cocete</i>	<i>fate</i>	<i>piacete</i>	<i>leggete</i>	<i>traete</i>
<i>dicono</i>	<i>cucono</i>	<i>fanno</i>	<i>piacciono</i>	<i>leggono</i>	<i>traggono</i>
<i>dica</i>	<i>cuoca</i>	<i>faccia</i>	<i>piaccia</i>	<i>legga</i>	<i>tragga</i>
<i>di</i>	<i>cuoci</i>	<i>fa</i>	<i>piaci</i>	<i>leggi</i>	<i>tra</i>
<i>dicendo</i>	<i>cocendo</i>	<i>facendo</i>	<i>piacendo</i>	<i>leggendo</i>	<i>traendo</i>
<i>diceva</i>	<i>coceva</i>	<i>faceva</i>	<i>piaceva</i>	<i>leggeva</i>	<i>traeva.</i>

Une absolue régularité préside à la conjugaison de *dico* et *cuoco*; observons cependant que, dans le premier (mais non dans le second), l'ancienne forme de la 2^e p. plur. a persisté et que, grâce à *dico*, la consonne sourde s'est maintenue dans *dica* au lieu de **diga*. En même temps que *dici*, on emploie aussi la forme abrégée *di*, qui doit être un emprunt fait à l'impératif. Des divergences un peu plus considérables s'observent dans *faccio*. La 2^e p. plur. *fate* rime avec *date*, *state*, la forme écourtée *fai* avec *dai*, *stai*; plus tard, cette association entraîna aussi pour 3^e p. sing. *fa* (en a.-ital., il n'est pas rare de rencontrer aussi *face*), pour 3^e p. plur. *fanno*; puis on trouve également pour 1^{re} p. sing. *fo*. Dans *leggo*, il faut remarquer le redoublement du *g* guttural, qui doit provenir d'une imitation de la palatale redoublée. Enfin *traggo* restreint l'emploi de *gg* aux formes à radical tonique, tandis que les formes à désinence tonique ne contiennent aucune consonne : c'est qu'elles dérivent directement du latin. *Struggere* imite en tout point *leggere*. La seule divergence qu'offrent les parlers du Nord consiste dans l'emploi du type *dico* comme modèle aussi de *facio* : en vén., pad. *faggo*, en bolon. *fag* à côté de *faz*. Cf. encore § 233. — De plus, on trouve *leggè* dans les Abruzzes = *leggo*; *dite* et *fate* cèdent naturellement le terrain à *diçiti*, *façiti* en Calabre, à *džt*, *fazt* à Piazza Armerina et sans doute aussi dans la plupart des patois.

§ 169. EN FRANÇAIS aussi, l'on constate une extension considérable du type *dico*. Voici quelle serait à peu près, en théorie, la flexion des verbes en question, représentés par leurs types principaux :

<i>di</i>	<i>li</i>	<i>trou</i>	<i>plaz</i>
<i>diz</i>	<i>lis</i>	<i>trais</i>	<i>plaiç</i>

<i>dist</i>	<i>lit</i>	<i>trait</i>	<i>plaisit</i>
<i>dimes</i>	<i>limes</i>	<i>traimes</i>	<i>plaisons</i>
<i>dites</i>	<i>lites</i>	<i>traites</i>	<i>plaisoïz</i>
<i>dient</i>	<i>lieent</i>	<i>tront</i>	<i>plaisent</i>
<i>die</i>	<i>lie</i>	<i>traie</i>	<i>place</i>
<i>di</i>	<i>li</i>	<i>traï</i>	<i>plaiiz</i>
<i>disoie</i>	<i>loioie</i>	<i>traioie</i>	<i>plaisoie</i>
<i>dire</i>	<i>lire</i>	<i>traire</i>	<i>plaisir.</i>

(209) *Dire* était encore suivi par *-duire*; *lire*, *traire* par *-struire*; *plaisir* en a.-franç. par *taisir*, *loisir*, *gésir*, *luisir*, *nuisir* et, en dépit de la dissemblance de forme à l'infinitif, par *cuire*, *soffire* (*sufficere*) et *despire* (*despicere*). La modification la plus ancienne doit être celle de *dist* en *dit*; elle s'explique par le fait que *dist* représentait aussi *dixit*, et elle trouva son modèle dans le rapport de *lit* avec *lire* et dans les autres verbes en *-d* (§ 172). Ce changement dès lors rendait possible aussi la substitution de *dis* à la 2^e p. sing. **diz*. A la 1^{re} p. plur., celle de *dium* d'abord à *dimes* en normand provoqua un recul de l'accent du radical sur la terminaison : on fut ainsi conduit à prendre, pour base verbale, le radical *dis-* qui apparaissait dans les autres formes à désinence tonique; telle est la raison d'être de la 1^{re} p. plur. ind. *disum* Phil. de Thaon, Best. 739, *faisum* Comp. 588, du subj. *disons*, *disiens*, de la 2^e p. plur. subj. *disiez* à l'Est dans S. Bernard, Ézéchiél, à l'Ouest dans la Vie de Ste Cath. de Tours, et bientôt aussi dans l'Île-de-France, puis du sing. subj. *dis-oisse* (p. 211) dans le Psaut. lorr. 117, 2; au contraire, parmi les formes à radical tonique, la 3^e p. plur. *disent* n'apparaît que dans les Ord. 562 a. 1315, le subj. *dise* qu'au xv^e siècle; *die* s'est maintenu dans la prose jusqu'en 1704, année où il disparut en vertu d'une décision de l'Académie; et dans la poésie jusqu'à nos jours. Sur le franç. mod. *dis* à la 1^{re} p. sing. ind., v. p. 191-2; sur la 2^e p. sing. impér., v. § 151. Enfin *dites* et *faites* dans les patois subissent également des altérations : en norm. mod. *dizé*, *fezé*, en pic. mod. *dizé*, *fezé*, en wall. *dibé*, *fzé*, en lorr. *diyö*, *feyö*, en morv. *dié*, *fié* et ainsi de suite dans la plupart des patois; d'ailleurs *disiz* figure déjà dans Ézéch. 40, *faisis* dans S. Bern. 85, 27. Une forme imitée du type *placeo* se rencontre dans l'Est :

disse Psaut. lorr. pr. 1, 25; *diche* Lille XIV^e siècle. — *Duire* suit les destinées de *dire*, sauf qu'il possède, à l'époque préhistorique déjà, des formes faibles aux 2^e et 3^e p. plur. : *duions* **duiez*, *duions* *duisie*χ. Au lieu de se présenter sous la forme régulière **due*, le subj. est devenu *duie* par l'analogie du pluriel *duions* **duiez* et de l'infinitif; à partir du XIII^e siècle, il a pris naturellement la forme *duise*. Dans ce verbe, sous l'influence de *-struire*, on rencontre aussi d'une part *duisse* : *truisse* Ruteb. 6, 66, de l'autre *conduioit* Wace, Brut 12319. Parmi les formes dialectales, il faut citer le lorr. *kōdün*, issu de *-duent* (§ 139). A *duire* se rattache *estruire*, particulièrement aussi à l'imparfait : ainsi, en place de *estruioit* qui figure dans Job, le Livre de Manières, etc., l'on trouve déjà dans le Brut de Munich 4075 *destruisoit* et, à partir du XIV^e siècle, par une formation analogue, *estruise*. — Les 1^{res} p. sing. de *lire* et de *traire* = **lieu* et **trou* ne se sont pas conservées : **lieu* a subi de bonne heure l'action de *dire*, **trou* d'une manière analogue s'est transformé en *traï* ou bien, par analogie avec *plaz*, en *tra*χ. C'est ainsi que l'identité des formes de *lire* et de *dire* aux trois pers. sing. de même qu'à l'infinitif, détermina la substitution de *lis-oit* à **lei-oit*, sous l'influence de *disoit*, et en même temps celles de *lis-ons* à **lei-iens*, de *lis-ons* à **limes* et de *lise* à **lie*; d'autre part, la forme *disoit*, qui avait toujours existé, agissait sur *die* d'une façon beaucoup plus lente. Dans ce verbe aussi, le lorrain a conservé la 3^e p. plur. *lin*. — Si l'on fait abstraction de la 1^{re} p. sing. *trais* et de la substitution de formes faibles aux 1^{re} et 2^e p. plur. fortes, *traire* n'a admis que de rares modifications. La 3^e p. plur. *traient*, en lorr. *trän*, tient son *ai* des autres formes; l'Est, dans S. Bern., Ézéch., le Dial. an. rat., présente un subjonctif *trace*, l'Ouest, dans Ét. de Foug. 1004, un subjonctif *trese*, formé sur *plaise*, et Ysopet 2647 un imparfait *trasoit*. — Les altérations les plus profondes sont celles qu'a subies *plaire*. Pour faire concorder les 1^{re} et 2^e p. plur. subj. avec les formes de l'indicatif, le radical *plais-* y est introduit; alors il gagne aussi les trois personnes du sing., la 3^e plur. subj. et la 1^{re} sing. ind. Le seul verbe *faire*, qui conserve plus longtemps les formes fortes aux 1^{re} et 2^e p. plur., s'en tient également à *fassions*, *fasse*. La forme phonétique régulière *place* se rencontre dans Roland, Aioli; *tace* est

dans la Chron. de Ben. 21184 ; d'autre part, *plaise* figure déjà dans les Psaut. d'Oxf. et de Cambr., *place* et *plaise* dans Ysopet et d'autres textes. La 1^{re} p. sing. *faz*, *taz*, *plaz* persiste plus longtemps, bien qu'on trouve, dès le XIII^e siècle, *fais*, *plais*, *tais*. Les autres verbes en question ne présentent que des reformatations avec *is*. On manque de données précises sur les développements propres aux patois ; remarquons toutefois *fez*, p. ex., qui remplace à Blois *fasse* dans les fonctions de subjonctif.

§ 170. LE PROVENÇAL, grâce à la chute ancienne du -t (I, § 552), a pu établir, à la 3^e p. sing., une profonde différence entre *ditz*, *dutz*, *cotz* et *destrui*. Mais il présente néanmoins des assimilations de toute espèce. C'est ainsi qu'on y a introduit le type *dico* : cf. la 1^{re} p. sing. *trac*, la 3^e sing. *tratz*, la 1^{re} plur. *trazém*, le subj. *traga* à côté de la 3^e p. sing. *trai*, du subj. *traya* ; cf. aussi l'emploi simultané de *jaga* et de *jassa* (de *jazer*). Mais le cas contraire se présente aussi : *dui* (*ducit*) et *di* refaits d'après *destrui*, le subj. *cueia* de *cueire* (**cocere*) d'après *destruia* ; puis la 3^e p. plur. *dixon*, qui s'est formée sur *dizém* et a entraîné *traxon*. Le franç. *plaise* etc. trouve ici pour correspondant *leza* (*liceat*), *luza* et puis aussi *destruza*. Dans l'ensemble de leurs formes, les parlars modernes s'accordent avec le français du Nord : cf. le prov. *dizę dizęs dis*, *adüzę, plaię, koę* (*coquo*), 3^e p. sing. *kui*. Mais, ici, c'est aussi la transformation de *dicere* qui s'est opérée le plus lentement. Partout, sauf en Limousin et en Aquitaine, le subj. *diga* persiste ; à l'indicatif, *dik* (*dico*) s'est maintenu dans le gascon, et aussi la forme marseill. et niç. *dieu*, de laquelle on a tiré la 2^e p. sing. *dies* ; la 1^{re} plur. *dian* semble dérivée de *diu(c)* (cf. *fauc*, § 234). En CATALAN, où s'opère l'altération de *-ce* en *-u* et l'amuïssement de *-ç-*, nous rencontrons la 1^{re} p. sing. *dik*, la 3^e *diu*, la 1^{re} plur. *diém*, le subj. *diga* ; alors, sur ce patron, on a refait, à la 3^e p. sing. *prau* (*placet*) une 1^{re} *prak*, à la 1^{re} *trak destruk* une 3^e *trau, destruu*. A Alghero, par analogie sans doute avec les verbes en *dĭ-* (§ 179), les formes faibles terminent leur radical par *y* : *kuyém* (*cocimus*), *prayém* etc. En même temps, l'on a tiré de *prak* et du subj. *pragi* et fait passer dans l'usage une nouvelle forme *pragém*. A remarquer les formes de Majorque et d'Alghero *trek* (*traho*), à la 2^e p. sing. ici

traus et *treus*, au subj. là *trega*, ici *tregi*, qui nous font remonter à un type **tres* de *trais*, *tre* de *traît* (cf. l'ital. *trai*, *tra*, § 168). Enfin les 1^{re} et 2^e p. plur. usitées dans les îles Baléares sollicitent encore un examen. Ces formes sont *dúim diús*, *tréim tréis*, *déim déis* (de *dir*), *féim féis*, où l'on remarque donc l'accentuation du radical, la substitution de *i* à *e* dans la désinence, enfin celle de *-s* à *-u* à la 2^e p. plur. Telle est aussi la règle dans les verbes en *-d* (v. § 172). L'ancien catalan déjà, dans les Sept Sages, emploie *deym* 2423 comme monosyllabe, *deyts* 418, *treys* 2870 comme bisyllabes, mais il est juste d'ajouter que l'inexactitude de la mesure dans bien des vers de ce poème laisse pendante la question de savoir s'il faut lire *ei* ou *e-i*. *Dicimus dicitis*, par l'application régulière des lois phonétiques, auraient produit *dim dits*. Mais comme, d'autre part, tous les autres verbes aux 1^{re} et 2^e p. plur. portaient l'accent sur la finale et que le radical atone de *dir* avait la forme *de-* (*de-ia* de *dezia* avec dissimilation), ces phénomènes ont entraîné le remplacement de *dim dits* par *de-ím de-íts*, qui plus tard, en vertu des lois phonétiques du parler des Baléares, devinrent *déim déis* (cf. I § 598). A ces verbes se rattachèrent ensuite les autres en *-cere* et en *-gere*, à l'exception de *cocere*, dont la forme *koém* subit une modification phonétique qui en fit *kovém*. — En ce qui concerne enfin le FRANÇAIS DU SUD-EST, l'attention y est attirée de nouveau par une extension considérable du ζ . A Vionnaz p. ex., on conserve, il est vrai, la 1^{re} p. sing. *dié*, la 3^e plur. *diô*, la 1^{re} sing. *koayé* (*coquo*), mais ailleurs ζ domine : *lézé* (*lego*), *feizé* (*facio*) et même *seuzé* (*sequor*) et autres formes semblables (cf. § 164 et § 172); le parler de Vaud présente *kwaizo* (*coco*), *lyäzo* (*lego*), *plyäzo* (*placeo*), *trëzo*, et alors on y trouve aussi *fyäzo* (*fero*) de *fyäre* (*ferere*, p. 169) et les formes mentionnées au § 172. Il est vrai qu'ailleurs on constate encore des développements d'autre sorte : c'est ainsi, p. ex., qu'à Coligny, la 1^{re} p. sing. de *dicere* et *legere* est *deyu*, *leyu*, la 2^e et la 3^e *di*, *li*, la 2^e plur. *dëté*, *lité*. Malheureusement l'insuffisance des matériaux ne permet pas de formuler une appréciation certaine sur cette question.

(212)

Sur les formes des îles Baléares, cf. C. OLLERICH, p. 51; il est vrai qu'il n'explique rien en faisant remarquer que ces 1^{re} et 2^e p.

plur. ont emprunté à II leurs désinences flexionnelles, dont le point de départ pourrait bien être *dicere*.

§ 171. Quant à l'ESPAGNOL, les verbes de cette classe qu'il connaît sont *decir*, *-ducir*, *cocer*, *traer*, *destruir*, *leer*, *lucir*, *hacer*, *yacer*. Dans ce nombre, *decir* a persisté sous des formes régulières : *digo dices decimos dicen diga decia* et s'est assimilé *hacer*, *yacer*; *ducir* et *lucir* passent ensemble à la flexion inchoative (§ 164) : *-duzco*, *luzco*. *Yacer* aussi connaît la forme *yazgo*, où la présence du *g* trahit en réalité la combinaison de *yago* avec la lettre qui termine le radical des autres formes verbales (cf. *valga*, § 180); et *-duzco*, qui sert de modèle à *luzco*, est peut-être une création analogue, c.-à-d. qu'il est issu d'abord de *-duzgo*. *Cocer* introduit son *c* dans toutes ses formes : *cuezo*. Au lieu de *trago traes*, qui seraient les flexions normales de *traer*, l'ancienne langue présente *trayo*, donc un présent en *-i*, emprunté sans doute à *caer* : *cayo* : c'est de là que vient la forme actuelle *traigo* (§ 180). Pour *destruir* et tous les autres verbes savants en *-uir*, c'est *huir* (§ 180) qui a servi de modèle. Enfin *leer* est régulier, c.-à-d. qu'il forme, pour cadrer avec *lee* (en a.-esp. *ley Berceo*, *Sacr.* 37) *leia*, une 1^{re} p. sing. *leo*, un subj. *lea*. — Le PORTUGAIS pousse encore plus loin la simplification : bien qu'il conserve *digo* et *trago*, en revanche, dans *conduzo*, il délaisse la forme en *-g*, tandis qu'il maintient, au contraire, *faço jaço*. A citer encore les 2^e pers. *faiš*, *traiš*, les 3^e *fai*, *trai* à Mirande, encore un emprunt par conséquent fait par *facio* à *trabo*. En outre, il faut mentionner dans les patois les formes andal. *dijendo*, *supiendo*, où le gérondif (et n'y a-t-il que lui?) a reçu le radical du parfait.

§ 172. Dans les VERBES À RADICAL TERMINÉ PAR UNE DENTALE, l'italien pas plus que l'espagnol ni le portugais ne présentent la moindre irrégularité; le roumain change en *ts*, *dz* naturellement *t*, *d* suivi de l'*i* de la 2^e p. sing.; le français, le provençal et le rhétique subissent des altérations un peu plus profondes. Mais ici non plus, à la seule exception de *prendere* et *respondere*, les verbes en *nd*, *nt*, *rd*, *tt* n'entrent pas en ligne de compte. Déjà l'ancien français remplace les formes flexionnelles *prent* **prendons*, subj. *prende*, par *prent prendons*, autrement dit (213) *nd* par *n* dans les formes accentuées sur la désinence; en

revanche, *vendre*, *rendre* et les autres verbes de structure analogue conservent *nd* partout. Comme l'ancienne langue connaît aussi *pernon* *pernez*, on pourrait admettre que *rnd* aurait été simplifié en *rn*. L'application des lois phonétiques, il est vrai, aurait dû réduire *rnd* à *rd* (cf. *dortoir* de *dorm(i)torium*); mais, ici, la trop grande différence qu'elle aurait établie entre les deux radicaux *prend* et *perd* ne permettait pas ce changement. — Remarquons ensuite que l'identité des inf. *pōdre* = *reponere* et *repōdre*, à Blois et sans doute ailleurs encore, a déterminé la reformation de *reponō* sur *ponō*, de *reponé* sur *poné*. — Les verbes terminés par une voy. + *-dere* sont en a.-franç. réguliers pour la plupart : *ri rix rit rions riez rien* etc. De même en est-il de *cous* *cous* *coust* *cousons* etc., inf. *coudre*. Mais plus tard le français moderne, par divers procédés, a désorganisé cet état de choses; parfois ses changements ne portent que sur l'orthographe : adjonction de *-s* à la 1^{re} p. sing. (§ 136), substitution de *-s* à *-z* à la 2^e, insertion de la consonne finale de l'infinitif dans la forme de l'indicatif : *couds* etc.; mais d'autres fois il va jusqu'à modifier la partie essentielle du mot, et cela en introduisant dans la classe *dico* les plus rares parmi ces verbes (§ 169); en d'autres termes, il donne pour base aux formes polysyllabiques un radical terminé par *s* : *éclosions*, *circonçions*, d'où résultent ensuite, pour le premier de ces deux verbes, une forme *éclôt*, voire même une forme *éclosent*. *Seoir* dans les patois subit un traitement analogue : cf. *siesent* Besançon M. 376, 2, parf. *sisimes* 306, 4; selon Vaugelas, *assisent* était une forme parisienne; Patru 418 connaît *assisons* *assisez* *assisent*, en bourg. *sezā*, en norm. *asieizō* (cf. § 117). Parmi les transformations dialectales, on peut nommer d'abord le poitev., morv. *kudō*, tiré de l'inf. *kudrz*, tandis que le lorr. *kuzō* a pu conserver sa forme originelle, grâce à son inf. *kus*. — En PROVENÇAL, les choses se compliquent, pour les verbes en *-d* pur, par la chute de ce *d* à la finale ou bien, ailleurs, par son altération en *z* : *ve* (*videt*), *ri* y figurent côte à côte avec *vezēm* (*videmus*) et *rixa*. Puis le *z* peut pénétrer également à la 3^e p. sing. où, se trouvant à la finale, il se transforme ensuite en *-s* : *ves* Dern. Troub. 10, 3; *aus* B. D. 29, 14; *ves* 48, 15; *aucis* S. D. 13, 429; *ritz* 359, 31, 4; *cas* 379, 59, 12 etc. Dans une 1^{re} p. sing. à finale vocalique (§ 120),

(214) le ζ reparait naturellement : *crezi* à côté de *crey* Leys II, 370 et ainsi de nos jours *krezi*, *rizi* etc. Une forme remarquable est celle du niç. *rien* (*rideo*), où l'infinifit a été le point de départ d'une assimilation complète à *dire*. En CATALAN, le changement de *-dis* en *-us*, de *-dit* en *-u* détermine la fusion de ces verbes avec les verbes en *-ce* : de là viennent les 1^{re} p. sing. *rik* (*rideo*), *kek* (*credo*) etc., puis, dans les Baléares, les 1^{re} et 2^e p. plur. *rëim rëis*, *krëim krëis*, *vëim vëis*, *sëim sëis* et même *kàim kàis* (v. § 170). Dans le FRANÇAIS DU SUD-EST, ζ se propage : cf. le vionn. *þuzę* (*claudo*), *morzę* (*mord[e]o*), *perzę* (*perdo*), puis aussi *prezę* (*prendo*) et *veię* (*vado*) (cf. § 164); dans le pays de Vaud *klyuzo*, *mwāzo*, *pāzo*, *rizo* (*rid[e]o*), *sakaišo* (*succut[i]o*) et *sāzo*, l'inf. étant *sādre* (*cernere*); le neuchâtel. *kuzu*, *čizo* (*cado*) etc., mais à Coligny *reyu* (cf. *deyu*, § 170). — Le RHÉTIQUE prête à peu d'observations. *Ridere* se conjugue en obw. *ričel rięs ri rięin*, au subj. *ridyi* ou *riči* : il a donc pénétré dans la classe *facio*, tandis qu'en greden., par les formes *rižę rižęs riš*, il apparaît dans la classe *dico*; c'est encore le cas, en greden., pour *štluzę* (*excludo*), tandis que, dans l'Engadine, l'ancienne flexion persiste. Au contraire, dans l'obw. *koięl* (*coco*) *koięs koi*, *kuięin koiyi*, on constate un emprunt fait à *kreyęl* (*credo*) *kreięs krei*, subj. *kređyi*. — Reste encore à mentionner ici *credere*, qui présente en Obwald une curieuse permutation de consonnes. En effet, en regard de la 1^{re} p. sing. *kreyęl*, subj. *kređyi*, figure *kertęin*, dont le *t* ne peut pas provenir de *d*, mais s'explique par l'emploi simultané, d'abord au part., de *kređit creditu* et de *kerđieu = credutu*, puis par un croisement de ces formes d'où résulta *kertieu* et d'où l'on tira un radical *kert-*. — Le vén. et le vér. anciens *rigando* annoncent un emprunt fait au type *dico*.

Au sujet de l'obw. *kertęin*, v. ASCOLI, Arch. Glott. I, 99.

§ 173. Enfin les VERBES À RADICAL TERMINÉ PAR UNE LABIALE ne donnent lieu qu'à des observations peu nombreuses. Nous avons à examiner *habere*, *sapere*, *debere*, *bibere*, *scribere*, *vivere*, *-cipere*, *movere*, *plovere* (§ 154). Dans le domaine GALLO-RHÉTIQUE, la 1^{re} p. sing., du moment qu'elle ne se terminait pas en *-io*, aurait dû transformer sa labiale en *-p*, *-f*, *-u* (v. I, § 555 sqq.); la 2^e aurait conservé *-ps*, réduit les finales *-bs*, *-vs* à *-us*

en prov., changé *-ps*, *-bs*, *-vs* en *-s* en franç.; la 3^e enfin aurait dû se terminer en *-p* ou bien en *-u* en prov., en *-t* en franç., ce qui aurait donné au prov. *sabs sap*, *deus deu*, *beus beu* etc., à l'a.-franz. *ses set*, *dois doit*, *bois boit* etc. Telles sont, en réalité, leurs formes; mais la 1^{re} p. sing., en a.-franz., par analogie avec la 2^e et la 3^e, rejette d'ordinaire complètement la labiale : *escri*, *vi*, *boi* etc. vis-à-vis des formes moins fréquentes *escrif* Ben. I, 2159, *boif* Ruteb. 40, 173, *vif* Ph. Mousk. 8642. Il faut en outre remarquer que, dans les textes anglo-norm. surtout, ces verbes, à la 2^e p. sing., s'introduisent dans la classe en *d*, c.-à-d. qu'ils remplacent *-s* par *-z* : cf. *moz* Brand. 1322, *deiz* Comp. 3527 et, sur le continent, Rou III, 5806, *sez* 387 etc. C'est un phénomène isolé que le transfert de *escrire*, grâce à sa forme d'infinitif et à sa parenté de sens avec *lire* et *dire*, parmi les présents en *-s* : *escri sant* Grég. 8, 7, *escrips escripsent* assez fréquent au xv^e siècle; cf. aussi dans le pays de Vaud *ekrizo*, à Vionnaz *ekrizę*. — Ensuite on peut ranger ici *suivre*, dont la flexion primitive était *sieu siwóns sieve sieuvre*, mais qui, de bonne heure, identifia les voyelles (v. p. 256); la consonne a persisté, du moins dans la langue littéraire, tandis que le normand présente, dans sa 1^{re} p. plur. *süęzō*, une assimilation à *lüęę* (*legere*), *čüęę* (*coquere*), *nüęę* (*nocere*), qui a pris naissance par l'inf. *süęę*. A Vionnaz, grâce au même procédé, la 1^{re} p. sing. de ce verbe est *šeuzę*. Nous avons un cas spécial dans *dormir*, dont la flexion primitive fut *dorm dors dort* et qui refait ensuite sa 1^{re} p. sing. *dor* sur la 2^e et la 3^e; elle est restée *drōm* en Morvan, *dormu dremu* dans le Sud-Est. Les fréquentes transformations de *vivre*, tirées du parf., ont été indiquées à la p. 158; cf. encore le gérond. bourg. *vikā* à côté de la 1^{re} p. plur. *vivō*. — En CATALAN, les verbes en *-v* suivent les destinées des verbes en *-c* : cf. *bek* (*bibo*), *dek* (*debeo*), *mok* etc., au plur. à Alghero *bayém*, *dayém*, *muyém*, en même temps *vigém*. A Majorque, *vivere* suit d'autres voies : la forme de la 1^{re} p. sing., qui est *visk*, s'y révèle donc comme une assimilation à *nask*, provoquée par le parfait. — Dans le RHÉTIQUE, on peut relever le greden. *škrizę* (*scribo*).

(215)

§ 174. Nous attacherons enfin une très grande importance aux VERBES EN *-i*. La très grande majorité des verbes de II et III

ont rejeté l'*i* qui, à la 1^{re} p. sing., à la 3^e plur. ind. et dans le subjonctif présent tout entier, unissait le radical à la désinence. Cependant un nombre considérable de verbes de III et quelques-uns de II présentent la voyelle de dérivation ou bien les modifications imposées par *i*, en vertu des règles formulées I, § 504 sqq., à la consonne du radical; et même dans ce nombre il faut ranger quelques verbes qui étaient dépourvus d'*i* en latin. On les trouvera ci-dessous indiqués et rangés, suivant leur finale thématique, dans l'ordre adopté pour la phonétique. Dans ce tableau, nous admettons comme forme fondamentale la 1^{re} (3^e) p. sing. du subj., et non de l'ind., à cause des complications particulières provoquées en français par la chute de l'*-o* à la 1^{re} p. sing. indicatif :

(216)	Lat.	CAPIA	SAPIA	HABEA	DEBEA	SEDEA	VIDEA
	Roum.	—	—	<i>aibă</i>	—	<i>șază</i>	<i>vază</i>
	Eng.	—	<i>sapka</i>	<i>edya</i>	—	<i>șetsa</i>	<i>vețsa</i>
	Ital.	—	<i>sappia</i>	<i>abbia</i>	<i>debbia</i>	<i>seggia</i>	<i>veggia</i>
	Franç.	—	<i>sache</i>	<i>aie</i>	<i>doie</i>	<i>sie</i>	<i>voie</i>
	Prov.	<i>capcha</i>	<i>sapcha</i>	<i>aia</i>	<i>deia</i>	—	<i>veia</i>
	Esp.	<i>quepa</i>	<i>sepa</i>	<i>haya</i>	—	<i>seya</i>	<i>vea</i>
	Port.	<i>caiba</i>	<i>saiba</i>	<i>haja</i>	—	<i>seja</i>	<i>veja</i>
	Sard.	—	—	<i>apa</i>	<i>depa</i>	<i>sedza</i>	—
	Lat.	AUDIA	CREDEA	CADEA	ARDEA	TENEA	VENIA
	Roum.	<i>auză</i>	<i>crează</i>	<i>cază</i>	<i>arză</i>	<i>ține</i>	<i>viie</i>
	Eng.	—	—	—	—	<i>teha</i>	<i>veha</i>
	Ital.	—	<i>creggia</i>	<i>caggia</i>	—	<i>tegna</i>	<i>vegna</i>
	Franç.	<i>oie</i>	<i>croie</i>	<i>chie</i>	<i>arge</i>	<i>tegne</i>	<i>vegne</i>
	Prov.	<i>auia</i>	<i>creia</i>	<i>caia</i>	—	<i>tenha</i>	<i>venha</i>
	Esp.	<i>oya</i>	<i>crea</i>	<i>caya</i>	—	<i>tenga</i>	<i>venga</i>
	Port.	<i>ouça</i>	—	—	<i>arça</i>	<i>tenha</i>	<i>venha</i>
	Sard.	—	<i>kreta</i>	—	—	<i>tendza</i>	<i>bendza</i>
	Lat.	MANEA	PONEA	FACIA	PLACEA	JACEA	TACEA
	Roum.	<i>mîie</i>	<i>puie</i>	—	—	—	—
	Eng.	<i>-maha</i>	—	<i>faça</i>	—	—	—
	Ital.	<i>magna</i>	<i>pogna</i>	<i>faccia</i>	<i>piaccia</i>	<i>giaccia</i>	<i>taccia</i>
	Franç.	<i>magne</i>	<i>pogne</i>	<i>face</i>	<i>place</i>	—	<i>tace</i>

Prov.	<i>manha</i>	—	<i>fassa</i>	<i>plassa</i>	<i>jassa</i>	—
Esp.	—	<i>ponga</i>	<i>haga</i>	<i>plega</i>	—	—
Port.	<i>manha</i>	<i>ponha</i>	<i>faça</i>	—	—	—
Sard.	—	<i>pondza</i>	<i>fatta</i>	—	—	—
Lat.	VALEA	SALIA	CALEA	DOLEA	VOLEA	SOLEA
Roum.	—	<i>saie</i>	—	<i>doaie</i>	—	—
Eng.	—	—	—	—	<i>völa</i>	—
Ital.	<i>vaglia</i>	<i>saglia</i>	<i>caglia</i>	<i>doglia</i>	<i>voglia</i>	<i>soglia</i>
Franç.	<i>vaille</i>	<i>saille</i>	<i>chaille</i>	<i>dueille</i>	<i>vueille</i>	<i>sueille</i>
Prov.	<i>valha</i>	<i>salha</i>	<i>calha</i>	<i>duelha</i>	<i>vuelha</i>	—
Esp.	<i>valga</i>	<i>salga</i>	—	—	—	—
Port.	<i>valha</i>	<i>saia</i>	—	—	—	—
Sard.	<i>baldza</i>	—	—	<i>doldza</i>	—	—

Lat.	PAREA	FERIA	QUERIA	MORIA	FUGIA	(217)
Roum.	<i>paie</i>	—	<i>ceaie</i>	—	—	
Eng.	—	—	—	—	—	
Ital.	<i>paja</i>	—	—	<i>muoja</i>	<i>fuggia</i>	
Franç.	<i>paire</i>	—	—	<i>muire</i>	<i>fuie</i>	
Prov.	—	<i>fieira</i>	<i>quieira</i>	<i>mueira</i>	<i>fuya</i>	
Esp.	—	<i>fierra</i>	—	—	<i>huya</i>	
Port.	<i>paira</i>	—	<i>queira</i>	<i>moira</i>	<i>fuja</i>	
Sard.	<i>parza</i>	<i>ferdza</i>	<i>querdza</i>	<i>mordza</i>	—	

A ces verbes s'en ajouteraient encore d'autres conservés seulement dans une région et qui seront signalés dans l'étude particulière de chaque langue. Les formes du tableau précédent dont on n'a pas encore relevé d'exemples en latin, peuvent toutes s'expliquer sans difficulté. *Cadeat* appartient au lat. vulg. *cadere* (§ 126); après la disparition de *canere*, *linere*, *sinere* et le passage de *minuere* dans une autre conjugaison (§ 117), *ponat*, étant resté le seul présent en *-n*, subit l'influence de *veniat*, *teniat*, *maneat*, *moneat*, d'autant plus facilement que son parfait **posit* était identique à *masit*; de même *fallat* était, à côté de *caleat*, *valeat*, *saliat*, le seul verbe en *-al*; *credat*, lorsque *i* et *e* eurent acquis la même valeur, put facilement partager les destinées de *videat*; *queriat* s'unit à *feriat* et *mereat* (cf. sur ce point p. 169).

§ 175. Les formes ROUMAINES sont peu nombreuses, même si, aux prémentionnées, on ajoute encore *acôpăriū* et l'a.-roum. *rape* = *rapiat* ; c'est à l'époque moderne surtout que le nombre s'en est notablement réduit : ainsi l'on ne trouve plus *sęz* qu'en Transylvanie ; la Moldavie, la Valachie et la Macédoine préférèrent *sęd*, et le macédonien dit même *yin* (*venio*). Néanmoins il faut noter quelques cas remarquables d'empiètement. La transformation de *l* intervocalique en *r* (I, § 457) plaça *sărti*, *dureă* sur le même rang que *muri*, *cere*, *piert*, *părea* et rendit ainsi possible aussi, par imitation de *saie*, *doaie*, la formation de *paie* en regard de *pare*, de *pieie*, *ceie*, voire même de *spaie* (de *spăria*, effrayer). En outre, l'analogie de *acôpăriū* entraîna aussi *sifăriū* (*suffero*). Ensuite *vază* et *krează* servent de modèle à *deschiză* (*discludat*), *rază* (*radat*), *riză* (dont il est difficile de faire un dérivé direct de *rideat*), *roază* (*rodât*) et au slave *sloboază* (l'inf. de ces formes étant *deschide*, *rade* etc.), puis aussi à une série de verbes en *nd* : *ascunză* (*abscondat*), *prinză* (*prehendat*), *aprinză*, *pătrunză*, *răspunză* (est-ce bien *respondeat* ?), *ținză*, *tunză*, *vînză*. Comme tous les verbes en *-t* et *-d* changent cette finale en *-t̃* ou *-z* à la 2^e p. sing. (§ 172), il n'est pas toujours possible de dire avec certitude si le *-t̃*, *-z* de la 3^e pers. repose sur *-t̃i*, *-d̃i* ou s'il constitue un emprunt fait à la 2^e ou bien, dans les verbes de II, aux formes dont la désinence est pourvue de *-i*. Toujours peut-on admettre que les verbes qui conservent *-t*, *-d* à la 3^e p. sing. ou même qui possèdent à la 1^{re} une forme secondaire en *-t*, *-d*, sont d'anciens verbes en *-i* ou le produit de reformations récentes : tels sont donc encore, outre ceux que nous avons mentionnés déjà, *simțe* (*sentiat*), *puțe* (*puteat*), *scoațe* (*excuciat*), *pațe* (**patiat*), *trimete* (*-mittat*). A remarquer, pour finir, les formes secondaires *sare*, *vine*, *ține*, *pune*, où la transformation apparente de *-ia* en *-e* a empêché la palatalisation de la finale thématique. Mais, en l'absence d'une raison qui explique un traitement aussi exceptionnel du groupe *-ia*, on doit plutôt admettre que les formes régulières *saie*, *vie*, *ție*, *puie*, sous l'influence de *sări*, *veni* etc., ont été changées en *sare*, *vine* etc.

§ 176. Il n'y a pas grand'chose à dire sur le RHÉTIQUE. *Debere*, dans les Grisons, a cédé la place à **stopere*, qui s'y rattache jus-

qu'à un certain point (v. § 245). *Sapere*, dans le Tyrol, se modèle complètement sur *habere* et *facere*; de là viennent, à Sulzberg p. ex., *šai šaš ša*, plur. *šen še* (cf. § 239).

§ 177. Les changements survenus en ITALIEN sont très importants. A l'heure actuelle, le nombre des verbes en question y est, il est vrai, très restreint : -*da* notamment a remplacé partout -*ggia* et *debbia* aussi a dû céder le pas à *deva* ou à la contamination *debba*. Mais l'ancienne langue ne connaît pas seulement *veggia* etc.; elle possède aussi *cheggia* et *feggia*, que leurs infinitifs *chiedere*, *fiedere* auront fait assimiler à *seggia* de *siedere*; ajoutez-y l'a.-mil. *olça* = *audiat* chez Bonvesin. *Nocea* persiste sous la forme *noccia*. En revanche, les verbes en -*ñ* offrent de très bonne heure des formes en -*g* : *venga*, *tenga*, *rimanga*, *ponga* d'après *franga* (§ 162), puisqu'on avait *fragniamo* = *vegniamo*; un peu plus tard, à l'exception de *voglia*, d'emploi très fréquent, de *soglia*, qui rime avec lui, et de *vaglia*, dans la formule consacrée *vaglia postale*, les verbes en -*l* subissent le même changement, tandis que ceux en -*dì* tardent encore davantage : *vegga*, *segga*, *fiégga* etc. et aussi *chiugga*, qui, lorsque *fuggia* eut été supplanté par *fugga*, prirent la place de *veggia* etc. Dans les patois, (219) il faut noter la survivance de *vegu* en Corse et l'emploi habituel de *credjo* (*kredzo*, *kreyo*) dans l'Italie septentrionale aussi bien qu'en Calabre. *Sapiat*, *habeat* ont donné naissance au vén. *sepa* Fra Paol. 32, 20, *heba* 2, 5 et passim. De plus, les patois présentent encore quelques reformations : l'arétin *arkorgo* (de *arkurrire*) est imité de *vengo*, *venire*; le napolitain fléchit ainsi les verbes en -*nd* : *vengę* (*vendo*), *sengę* (*sentio*), en napol., ombr. *dešengo* (*descendo*) et autres formes.

§ 178. Des altérations de toute espèce apparaissent dans le domaine FRANÇAIS ET PROVENÇAL. *Ai* (§ 241) sert de modèle à *doi*, subj. *doie*, 3^e p. sing. *doit*, qui toutefois, dès le XIII^e siècle, a pris la forme régulière *doive*. *Sapiat* persiste sous celle de *sache*, dans l'Est *sapet* Ézéché. 79, *sapent* 38, 2^e p. sing. en a.-wall. *sepes* Glos. Darm., en wall. mod. *sep*, dont l'analogie ensuite a déterminé *dopet* (*debeat*) Ézéché. 81, 95. Des patois modernes, p. ex. celui de Blois, remplacent *sache* par *savę*. *Ueille* (*oleat*) est

très rare ; *joi* (*gaudeo*) *joie* l'est moins, mais bientôt il est conquis par la flexion inchoative. La flexion *oi* *oï* *ot* *oie* subit une double assimilation : lorsque *o* + *i* et *e* + *i* se furent confondus en *oi*, on dit *oïz oit* à l'instar de *voi voïz voit* (cf. *oit* Beaum., Man. 5151 et souvent encore au xvi^e siècle), ou bien aussi *oï* *ot* appelèrent une 1^{re} p. sing. *o*, subj. *oe*, formes qui sont aussi d'un emploi très fréquent en ancien français. *Chaie* au lieu de **chie* est propre aux seuls textes de la Wallonie, tandis que les autres régions se servent de *chiece* (§ 147) ou *chiee*. *Arge* (de *ardeat*) entraîne à la 1^{re} p. sing. ind. la substitution de *arç* à **arge* (cf. § 157) ; *art* est toutefois plus usité et, de son côté, a pour correspondant le subj. *arde*. La transformation la plus profonde est celle des verbes en -*ñ*, auxquels se rattache aussi *prendre*. Tandis que le wallon a conservé jusqu'aujourd'hui *teñe veñe*, dans le Centre la voyelle des 2^e et 3^e p. sing. ind. a gagné les autres formes à radical tonique : *tiegne*, *viagne*, *remaigne* ; et puis on y dit, à la 1^{re} p. sing., *tienc*, *vienc*, *remainc*, *prenc*, dont le -*c* ne peut pas remonter au lat. -*io*, mais s'explique sans doute, comme l'ital. *tengo*, par un emprunt fait à *frango*. A ce *tienc* etc. répond un subjonctif *tienge* etc. (cf. § 147). C'est seulement du xvi^e siècle que datent *vienne*, *tienne*, *prenne*, formes créées pour cadrer avec *ven-ions ven-iez* etc. sur le patron de *vend-e vend-ions*. La forme *respoigne* Rose 19824 est un emprunt isolé fait à -*poigne* et *semoigne*. — Sur *face* etc., cf. § 169. — Parmi les verbes en -*l*, *saille* attire particulièrement l'attention, parce que son ancienne flexion *sail saus saut salons saille saillons salir* assimile, à la 1^{re} pers., la 2^e et la 3^e *sail*, le plur. *saillons*, l'inf. *saillir* ; *sail* s'écrit ensuite *saille* (cf. *cueille*, § 163) déjà dans B. Commarc. 1102 ; d'autre part, *assaut* se trouve encore chez Garnier. C'est également ici que doit figurer *bouillir* : en a.-franc. *boil bous bout boullons bouille boullir*, puis d'une part, il est vrai, *bous*, mais d'autre part *bouillir* ; vient enfin *fail faus faut faille falir*, ensuite *faut faillir* et alors aussi, comme pour *sail*, *défaille* V. Hugo, Notre-Dame de Paris XI, 1. Par un procédé contraire se produit à Blois le subj. *val* de *valoir*, *völ* ou *vul* de *vouloir*. Ont été assimilées à *vueille*, *cueille*, les formes de l'a.-franc. *assoile* (*absolvat*), *moille* ou *mueille* (*molliat*), *toille* ou *tueille* (*tollat*), qu'on ne trouve du reste que rarement.

Le représentant normal de *pareo* est *pier* (I, § 522) et, en réalité, on ne trouve pas seulement cette forme, mais aussi la 2^e pers. *piers*, la 3^e *piert* à côté des formes régulières *pers pert*. *Mereat* est représenté par *mire*. Le dernier verbe à citer encore dans cette catégorie, c'est *hair*, du germ. *haijan*, en quelque sorte *hatio hatire*, en a.-franç. *haꝝ hes het haons haꝝ heent*, puis la 1^{re} p. sing. s'assimile aux 2^e et 3^e = *he*; finalement, après la fusion de *-e* et de *-ai*, on adopta une orthographe erronée *hais*. Sur *haïssons* etc., v. § 201; sur *muerge* à côté de *muire* et sur *sence* etc., v. § 147.

§ 179. Outre *deia*, qui lui est commun avec le français, le PROVENÇAL possède encore *mueva* (*moveat*), puis *semonba*, *falba*, *mieira*. Au surplus, on y constate également la tendance à substituer au radical iotacisé du verbe le radical pur (cf. *creza* vis-à-vis de *creia* chez R. Vidal), ou bien aussi à introduire des formes en *-g*, dont une partie a survécu jusqu'aujourd'hui : ainsi le subj. *tengi*, *vengi* est répandu sur presque tout le domaine; il est vrai qu'en même temps la 1^{re} p. sing. ind. est généralement *teni*, *veni*; le gasc. seul, non content de conserver *tengi*, *vengi*, introduit même le *-g* à la 2^e p. sing. *tenges*, *venges*, à la 3^e *tenk*, *venk* et au pluriel. A noter ensuite le prov., langued. *prenga*, puis le prov. *voge* (*velit*), *vauge* (*valeat*), *fauge* et *kreige*; la dernière forme est intéressante parce qu'elle dérive de *kreia*, alors que *vege* (*videat*) de *veze* est dû à l'analogie de *dige*, qui vient de *dize* (cf. § 170). — Le VAUDOIS a singulièrement simplifié les formes, et cela en assimilant complètement la 1^{re} p. sing. à l'infinitif : *playu* (*plaire*, § 128), *čeyu* (*cado*), *tolu*, *veñu*, *sabu* à côté de *sai*, *veu* (*video*), *movu*, *auvu* (*audio*), mais pourtant *voi* (*volo*), *dei* (*debeo*). — En CATALAN, peu de chose à rappeler. En général, ici aussi l'on a fait entrer *-k* à la 1^{re} p. sing., *-ga* au subj.; seuls *veç* *veya* (*video -am*) conservent leur ancienne forme. Le majorq. *rekaig*, l'algh. *kalg* rappellent les formes espagnoles dont il va être question. (221)

§ 180. A l'Ouest, le PORTUGAIS, par le nombre supérieur de ses exemples aussi bien que par le non-emploi du *g*, qui s'est introduit partout dans l'ESPAGNOL, représente un état de la langue

plus archaïque que celui-ci. A celles que nous avons mentionnées dans le tableau (§ 174), s'ajoutent encore les formes en partie vieilles *peço* (*petio*), *meço* (*mitto*), *feço* (*foeteo*), *menço* (*mentio*), l'ancien espagnol *perant* (*pareant*) Muñoz 435. Maintenant, en ce qui concerne ce *g* espagnol, il est ancien dans *vengo*, *tengo*, plus récent dans *caigo*, *valgo* etc. (cf. l'exclamation *vala me diós*); par conséquent, son point de départ, de même que pour l'ital. *vengo* et l'a.-franç. *vienc*, réside dans les verbes en *-ngo*. Quant à supposer en lat. vulg. un type *vengo*, l'impossibilité en est attestée, non seulement par l'existence du port. *venho* et du roum. *viu*, mais aussi, avec une certitude plus grande encore, par l'absence de la diphtongue. En espagnol, le lat. vulg. *vengo* serait devenu *viengo*, tandis que *venio* se change en *veño* (I, § 156) : en conséquence, *vengo* suppose une forme *veño*. Dans les dialectes, la fortune de *-ga* est encore plus complète. Alors que *huyo huya* persistent dans la langue littéraire et que l'a.-esp., par conséquent, n'offre pas de forme *huyga*, Bogotá ne possède pas seulement cet *huiga*, mais aussi *creiga*, *leiga* (*ligat*), *reiga* (*rideat*), *aiga* (*habeat*). — Parmi les formes portugaises, la différence entre *ouço* (*audio*) et *vejo* (*video*) s'explique par l'observation phonétique de I, § 510. La substitution de *saio* à *salho* s'est faite sous l'influence de *sahir*. Même explication pour le galic. *doyo* de *doer*, remplaçant *dolho*, auquel alors se rattachent encore *royo* de *roer*, *proya* de *proer* (**prudere*, § 125). On n'en trouve pas pour le port. *perco* de *perder*.

§ 181. Enfin, en SARDE, à côté de formes régulières comme le logoud. *tendzo* ou de transformations telles que le campid. *tengu*, correspondant à l'italien *tengo*, on relève les cas remarquables *dolfa* (*dolea*), *balfa* (*valea*), *parfa* (*parea*), *querfa* (*quaera*), dont l'*f* ne peut pas provenir d'un développement phonétique régulier, mais sans doute d'un emprunt fait au parfait (§ 285). Par analogie avec *querdzo* et *fattsu*, on a fait *kurdzo* (*curro*) et le campid. *kottsu* (*coquo*). Le logoud. *fatu* est le produit absolument normal de *facio*; il a servi de modèle à *adutu* (*adduco*).

(222) § 182. Mais l'*i* a dépassé, dans des sens divers, ses limites primitives. D'abord la TROISIÈME PERSONNE PLURIELLE et le gérondif

appellent une remarque. Dans les verbes en *-io*, la première aurait dû finir en *-iunt*, mais en *-ent* dans les verbes en *-eo*. Cependant la disparition de la différence entre *-ent* et *-unt* détermina aussi partout la généralisation soit de *-ent*, soit de *-iunt*, lesquels correspondent en somme à la répartition générale de *-ent* et de *-unt* (§ 132 sqq.) : cf. surtout l'ital. *vogliono, vengono* etc. à côté de l'a.-mil. *paren, teneno, voleno* etc., de l'esp. *vienen* etc.; mais, à vrai dire, le roum. *viinru* s'observe déjà dans le Cod. Vor. 131, 6 etc., alors qu'on s'attendrait à *viu*. Le français et le provençal prennent aussi *-ent* pour forme fondamentale : *vienent*, en prov. *venen, venon*. Enfin, quant au rhétique, l'obw. et eng. *vetsan* représente le type en *-i*.

§ 183. Le GÉRONDIF est traité de la même manière : *habendo* figure vis-à-vis de *saliendo*; ici toutefois l'uniformisation s'est opérée plus lentement : cf. p. ex. *habendo* = en roum. *avînd*, en ital. *avendo*, en a.-franç. *avant* Psaut. d'Oxf. et de Cambr., dont la forme secondaire *ayant* n'est qu'une reformation postérieure. A côté de ce procédé de formation, il s'en pratique encore un autre. A l'époque du latin vulgaire déjà, *saliendo* était bien devenu *salendo*, mais *sapiendo* p. ex. s'était changé en *sapendo*, *faciendo* en *facendo*, ce qui donna, en a.-franç., dans le Psaut. d'Oxf., *savant, faisant, venanz*; mais, par une analogie évidente avec *sailant*, bien que cette forme ne soit pas attestée, on disait déjà *voilanz* et plus tard *vaillant*. Pareil état de choses dut provoquer des assimilations, qui pourtant ne persistèrent pas non plus. Le ROUMAIN, abstraction faite de *avînd*, semble introduire partout la forme avec *i* : *vezînd, crezînd, pierzînd, săiînd* en regard de *sărînd* et, inversement, *peînd* à côté de *perînd*, plus régulier. Même situation en RHÉTIQUE : en eng. *nant* de *venire, aviant, vōlant* etc. En ITALIEN, au contraire, c'est la forme en *-endo* qui est la plus répandue : *avendo, volendo, venendo, sapendo* etc. Mais, lorsque *-ando* prend la place de *-endo* (§ 152), toujours alors on trouve aussi *i* : ainsi, dans tout le Nord de l'Italie, on a les formes *voyando, abiando, vehando* etc., puis naturellement aussi avec le *g* qui les envahit : *vegando, segando (sedendo)* Fra Paol., etc. Le FRANÇAIS est hésitant : il remplace les anciens participes *avant, savant* par *ayant, sachant*, la forme

(223) plus récente *volant* par *voulant*, dont la concordance avec la plus ancienne est l'effet du hasard; *venant* est aussi supplanté par *veignans* Chev. II esp. 7571, qui cède à son tour le pas à *venant*; de même *vaillant*, modelé sur *saillant*, disparaît devant *valant*; l'a.-franç. *doillant* a péri plus tard en même temps que tout le verbe. En regard de *poanz*, dans le Psaut. de Cambr., figure aussi *puissant*, bien que pas encore dans le Psaut. d'Oxf.; mais, en franç. mod., on retrouve *pouvant*. Enfin la formation de *veyant*, *voyant* (de *veoir*), à côté de *veant*, remonte à une époque où *veons*, *veez* n'avaient pas encore été supplantés par *voyons*, *voyez*. L'ANCIEN PROVENÇAL présente les seules formes *aven*, *volen*, *saben*, *venen* etc.; mais, dans les patois modernes, il arrive qu'on rencontre aussi le radical iotacisé : cf. *vengen*, *prengen* à La Salle, *deugent* et *plougent* (*pluendo*) à Nice, puis dans le SUD-EST *veyan* (*videndo*), *puatsan* (*potendo*) à Gilhoc, *vehé*, *préhé* à Coligny, Vionnaz etc.; ce sont toutefois, semble-t-il, les seuls exemples. — L'Ouest ne connaît que *-endo*, ou bien aussi *-indo* : en esp. *habiendo*, *veniendo*, en port. *havendo*, *vindo* etc.

§ 184. La forme iotacisée peut même prendre une extension si considérable qu'elle atteint certaines personnes dépourvues de *i* en latin, ou le système verbal tout entier. C'est d'abord le cas pour la 3^e p. sing. en ROUMAIN : cette extension y est, en effet, d'autant plus facile que l'*-i* de la 2^e pers. exerce sur les consonnes précédentes la même influence que l'ancienne désinence *-io*. Ainsi l'on trouve chez Coresi *puni* Psalt. 26, 10, *spuni* 49, 16, dans le Cod. Vor. *spuinre* 5, 4; 70, 5, mais *spui* 1648 et aujourd'hui *spuiù spui spue* à côté de *pun pui pune*. — Le même fait se présente dans le PROVENÇAL : 3^e p. sing. *falh*, *bolh*, *salh*, et ceux des parlers du SUD-EST DE LA FRANCE qui ont à la 1^{re} p. plur. l'accentuation paroxytonique (§ 137), palatalisent ensuite aussi le radical comme à la 1^{re} p. sing. : *vehê téhê*, *préhê* à Coligny, *vehê* à Vionnaz, mais aussi *preznén* à Evolénaz. Dans l'OUEST, on peut noter l'arag. *kepes kepe*, formé sur *kepo* (*capio*). — L'extension du radical palatalisé à tout le verbe s'observe dans le franç. *saillir*, *faillir*, *bouillir*. Mais ensuite nous avons surtout *venire* et *tenere*, qui, dans presque tout le domaine du rhétique et de l'italien septentrional, présentent *ñ* dans toutes les

formes; viennent ensuite *cadere* : en trévis. *kađer*, en a.-vén. *cazer*, en chiogg. *kázere*; puis le chiogg. *buğire*, le bolon. *armañer* (*rimanere*) et autres formes semblables. Dans le provençal oriental de la vallée de la Drôme, on observe aussi *faler*, *valer*, *vuler*.

c. L'Alternance Vocalique.

(224)

§ 185. La différence considérable qui existe entre le développement des voyelles toniques et des atones, exerce une influence profonde sur la flexion verbale, où l'on voit continuellement un seul et même mot présenter à la fois des formes atones et des toniques parfois fort dissemblables au point de vue phonétique; il en résulte des assimilations presque inévitables ou bien, lorsque la différence persiste, des formations corrélatives. Dans cette étude, tout en tenant compte du nombre proportionnel des types transformés par rapport à ceux qui sont en train de l'être, il ne faut pas perdre de vue les considérations générales émises à ce sujet au § 1. Au présent de l'indicatif, on voit figurer côte à côte quatre formes accentuées sur le radical et deux qui le sont sur la désinence : *cânto cântas cântat cântant cantâmus cantâtis*; en apparence donc, les dernières sont de beaucoup inférieures en nombre. Mais ce n'est qu'une apparence, car elles reçoivent un appui considérable, non seulement du gérondif et de l'infinitif, mais aussi de l'imparfait, du parfait etc.; et aussi, fait d'une importance capitale, dans bien des parlers, p. ex. en français moderne, *cantâtiis* a pris, dans une foule de cas, la place de *cântas*; et voilà comment cette dernière forme est d'un emploi beaucoup plus restreint que la première. Si donc *cânto* et *cantâmus* se contre-balancent à peu près, *cântas* est, en face de *cantâtis*, dans une situation très désavantageuse; et cette circonstance, aggravée par le concours d'autres facteurs, facilite une reformation des formes accentuées sur le radical (fortes) sur le modèle de celles qui le sont sur la terminaison (faibles). À côté de l'alternance vocalique, il peut se produire naturellement aussi une disparition plus complète de la voyelle, phénomène dont la discussion est inséparable de celle de l'alternance vocalique, puisque tous deux sont le produit des mêmes causes.

La grande diversité des procédés adoptés par chaque langue en particulier nous engage à les étudier séparément.

(225) § 186. Le ROUMAIN observe rigoureusement l'alternance *á—ã, áu—ãu* : *calc* : *cãlcã*, *laud* : *lãudã* etc. Mais *a* se trouve-t-il à l'antépénultième syllabe, il est alors assimilé à l'atone médiale dans les formes accentuées sur la désinence : *fãrmec fermecã*, *blãstem blestemã*, *lãpãd lepedã*, **rãpez repezã*, dont l'analogie a déterminé les formes actuelles très fréquentes aussi : *fãrmec*, *blãstem* etc. Il règne moins de régularité dans l'application de *ó — u* : en regard de *port purtã*, *joc jucã*, *mor murã* etc., qui font donner *jor* à *jurã*, *mãsor* à *mãsurã*, *ãncunãor* à *ãncunãurã* et provoquent le macéd. *aroamigũ* (*rãmigo*), figurent *ãnodã*, *ãchiopãtã*, *ãnotã*, *ãngropã*, *ãpropãd*, *dormã* (cependant *durmi* en transylv.), *ãcoperã*, le mold. *despoiã* et tous les verbes de III qui ne subissent pas l'alternance. Enfin *te (t) — e* semble être restreint à *viu veni* et *piერი peri*, tandis que la forme forte s'est partout introduite dans *tese*, *pierde*, *ãineã*. — Il s'est produit une syncope dans *uit* (*oblito*) : *ultã*, le plus souvent aujourd'hui *uitã*, *usuc* (*exsuco*) : *uscã*, *mãntinc* (*manduco*) : *mãncã*, *ãntãrit* (*excite*) : *ãntãrtã*, forme qui produit alors aussi *ãntãrt*, dans l'a.-roum. *vorov vorbã*, actuellement *vorbesc*. — Parmi les verbes isolés, il faut encore citer *levare*, dont la flexion devait être *ieũ iai ieã luãm luãã*, à l'inf. *luã*; elle est telle en réalité, avec cette petite restriction que les 1^{re} p. sing. et 3^e p. plur., sous l'influence de *beau* (*bibo*) et par l'intermédiaire de *iai = beai*, *ieã = beã*, sont devenues *iau*. D'ailleurs, *beau* n'est pas non plus d'une absolue régularité; en effet, son *a* ne se justifie que par un emprunt fait à l'infinitif *beã*, avec lequel *beau* s'est alors trouvé dans un rapport identique à celui de *dau* avec *da*.

§ 187. Dans les formes du RHÉTIQUE, il règne une très grande complexité. Pour l'Obwald, nous observons *on + cons.* — *an + cons.* : *konta kantãr*, *plonta plantãr*; *ó — u* : *angola* (*involat*) *angulãr*, *porta purtãr*, *kloma* (*clamat*) *klumar*; *au — u* : *maunka munkãr*, *ãtraungla ãtrunglãr*, *landa ludãr* et alors, pour *entupãr* (en ital. *intoppare*), on trouve aussi *entaupa* Sürs. Märchen 128; *ó — i* : *gudoña* (en ital. *guadagna*) *gudiñãr*, *ãkalkoña ãkalkiñãr* et puis, pour *dumiñãr*, on trouve aussi *dumoña* (*dominiat*); *é — a* :

šnega (*disnegat*) *šnagár*, *leva lavár*, *ten tanér*, *trembla tramlár*, *vešta vaštár* etc.; *ei* — *a* : *peisa pasár*, *tseivra* (*separat*) *tsavrár*, puis, avec métathèse des consonnes, *kreida kardér* (croire), *šfreida šfardár* (refroidir) et, avec d'autres voyelles, *kroda* (*corrotat*) *kurdár*; *e* — *u* : *tema tumer*, *beiva buvér*, *dei* (*debeo*) *duvér*, enfin *ankanuša ankunašéin*. Or, comme les formes à radical tonique, dans *šfreida*, *kroda* etc., commencent par une cons. + *r*, c'est aussi le groupe initial de *drova duvrár* (*deoperare*), *drumba dumbrár* (*numerare*), *endrieša enderšeins* (*inderigere*). Enfin l'on peut encore mentionner le type verbal contenu dans l'ital. *imbriago* à côté de *ebbro* (I, § 588). Il a pour correspondant *afta anflár* chez Alig, plus tard *anfla*. L'ENGADIN n'est pas moins riche en formes : remarquons-y surtout *é* — *a* : *peia* (*pacat*) *payér*, *era arér*, *leva lavér* etc.; *au* — *a* : *kaunta kantér*. — Ensuite les exemples de syncope sont très nombreux : cf. l'obw. (226) *lavura* (*laborat*) *luvrár*, *dadešta deštadár* au lieu de *dešadar* (*dexcitare*), *seušta suštadár* (*suscitare*), bien qu'il se produise le plus souvent assimilation : *mieldra mildrár* (*meliorare*), mais au contraire *marida maridár*. De *manducare*, Bonifazi connaît encore la 2^e p. sing. *mandigias* 1363, l'impér. *mandigia* 1347, mais la langue moderne n'a plus que *manğa*. La voyelle initiale aussi disparaît dans les verbes auxiliaires du mode *laxare* et *velle* : *láša *lšár*, d'où *šar*, *vult vulein* ou *lein*, *leis*, formes abrégées qui trouvent leur emploi principal à l'impératif. L'engadin, où la chute de la voyelle initiale atone est de règle (I, § 372), présente beaucoup plus d'exemples : *peka pker*, *leva alvér*, *veñ nints*, *paisa psér*, *čaina čnér* etc.; *aršaiiva* (*recipit*) *arvšaints*, anciennement *nura ondrér*, aujourd'hui *onurer* ou *ondra*, *kuñouša* (*cognoscit*) *kunšain*, aujourd'hui *kuñušaints* et autres formes. Le tyrolien ne donne lieu de mentionner que les deux cas suivants : dans le Val de la Gadera, figurent côte à côte *veg(video) odón* de *vdón* (*videmus*), *beig* (*bibo*) *bvón*, *veñg* (*venio*) *nón*; à Greden, on rencontre *režónę* (*rationat*) *ružné*, qui, par le traitement de sa voyelle protonique, rappelle le roumain *uscá* (§ 186) et qui reparait, sous la double forme, en ancien français (§ 189).

Sur *aftel*, cf. ASCOLI, Arch. Glott. VII, 463; sur *deštadar*, *suštadar*, cf. VII, 464.

§ 188. En ITALIEN, on attendrait *ie* (*e*) — *i*, *uo* — *o*, *ɛ* — *e*, *ɔ* — *o*, *ɔ* (de *au*) — *u*; cependant, abstraction faite des formes vieilles *getto gittare* (du reste aujourd'hui *gettare*), *e* — *i* n'a laissé aucune trace absolument, *o* — *u* n'a persisté que dans *odo udire*, *ie* — *i* a cédé la place à *ie* — *e* dans *anniego*, *chiedo*, *cr(i)epo*, *fiedo*, *mieto*, *niego*, *pr(i)emo*, *riedo*, *siedo*, *sieguo*, *tr(i)emo*, *tiene*, *viene*, *vieto*; à part cela, *ɛ* prend aussi la place de *ie* dans *prego*, *sego*; même procédé pour *uo* — *o* : cf. *cuoco*, *cuopro*, *duole*, *giuoco*, *mujo*, *muovo*, *nuoco*, *nuoto*, *percuoto*, *pr(u)ovo*, *scuoto*, *suole*, *suono*, *tr(u)ovo*, *tuono*, *vuoto*, *vuole*, mais aussi *gioco* et autres exemples. Le *uo* de *nuoto* pénètre aussi dans *nuotare*. On observe la généralisation de la voyelle atone dans *cusare*, *fiutare*, *rubare*, celle de la tonique dans *lodare*, *robare*. La place de *ɔ* — *o* a été prise par *ɔ* — *o* dans *soffro*, *affollo*, *sosto*, *ricovero*. Cas isolés : *devo dobbiamo*, *esco usciamo* (d'où le pisan dit aussi *užo*). Un cas de syncope se constate dans l'a.-ital. *ajuto aiutare*, *digiuono desinare* (cf. I, § 361). L'alternance *u* — *i* contenue dans cette dernière forme s'est ensuite transmise aussi au verbe *manuco*, qui lui est apparenté par le sens : inf. *manicare* au lieu de *manucare* Dante, Enfer XXXIII, 60 à côté de la 3^e p. sing *mandiica* XXXII, 126. A part les anciens textes vénitiens, qui présentent encore des traces de *parola*, l'emploi de *parlare* s'est généralisé partout : *parlo*; il en est de même pour *desinare*, tandis que, pour *ajuto aiutare*, c'est le contraire qui s'est produit. — Les patois renferment toute sorte de phénomènes qui auraient ici leur place; mais la plupart d'entre eux doivent être réservés pour la grammaire spéciale, d'autant plus qu'il ne s'agit, au fond, que d'appliquer les lois phonétiques. C'est surtout dans les dialectes émiliens, qui ont subi de fortes contractions, qu'on observe de grandes différences entre les formes accentuées sur le radical et celles qui le sont sur la désinence : cf. en bolon. *krädd kerdäin*, *vädd vdäin*, *saig šgär*, *vaud vudäin*, *degg (dico) ġäin*, *voy (*voleo) vléir*, *pos pséir* et autres exemples; en romagn. *pesa bsé*, *pétan pné*, *kunfessa kunsé*, *dven duvné*, *leva alvé*, *aspetta absté*, *seluw salvé*, *dorum durmi*, *kred kardén*, *avléna avalné* etc. Parmi les formes méridionales, on peut encore mentionner à Teramo *eskę(exeo)št*. — C'est un cas spécial que nous offre l'ital. *vengo vieni*, où la diphtongue disparaît à la 1^{re} pers. sing.

(227)

devant un groupe consonnantique. Mais des patois conservent aussi, dans ce cas, la forme régulière : *viengo* est usité à Pistoie, à Rome et sans doute ailleurs encore.

N. CAIX, *Sull' influenza dell' accento nella conjugazione*, Giorn. fil. rom. II, 10-18.

§ 189. LE FRANÇAIS MODERNE, quant au nombre des formes à alternance qu'il a gardées, vient seulement après l'italien : ainsi, il ne présente plus que *hait, sait, tient, vient, -quiert, doit, -çoit, boit, meurt, meut, peut, veut*. Mais, en revanche, l'ancienne langue surpassait toutes les autres par la diversité de ses formules. En effet, nous y trouvons :

e — a : *ere arer, bée haer, grée graer, leve laver, compere comparer, set savoir, apert aparoir, het hair, ret raons. ie — a* : *chielt chaloir.*

ie — e : *abriège abreger, crieve crever, grieve grever, lieve lever, despèce despecer, assiege asseger, viee veer, fiert ferir, quiert querons, tient tenir, vient venir, siet seoir, chiet cheoir, crient cremons.*

oi — e : *aboivre abever, adoise adeser, avoire averer, çoile celer, corroie correer, esfroie esfreer, empoivre empevrer, entoise enteser, oirre errer, espoire esperer, espoie espeer, monoie moneer, poise peser, proie preer, toise teser, -çoit -cevoir, doit devoir, -mentoit -mentevoir, voit veoir, boit bevons, croit creons — chaeine chaener.*

i — oi : *nie noier (negare et necare), prie proier, prise proisier, empire empoirier, sie soier, ist oissir.* (228)

ue — o : *demuere demorer, prueve prøver, rueve røver, ruee røer, trueve, trøver, uevre øvrer, muert mörir, uevre øvir, estuet estqvoir, muet mqvair, pluet plqvoir, puet pøoir, fuet føir, quieut coillir, sieut sqloir, vient vqloir, dieut dqloir, mieut mqlois.*

eu — o : *æure aører, deue døer, neue nøer, pleure plører, queule çøler, demeure demører, deveure devører, çøleure çølører, labeure labører, saveure savører, espouse espøser, queust çøsons.*

ui — oi : *apuie apoier, anuie anoier, vuide voidier.*

ai — a : *aime amer, clame clamer, saine saner, maint manoir.*

Ce tableau appelle maintenant des remarques de tout genre. De la première série, la Grammaire des Grammaires de 1829 connaît encore *apert* ; *set* a pris l'orthographe de *fait* ; les autres formes se sont perdues ou bien l'assimilation les a transformées

dans un sens ou dans l'autre : cf. *chalt* Rol. 227 à côté de *chielt* Rol. 2411; de *velt* (*valet*), on ne relève absolument aucun exemple : *vaut* a pris sa place, pour éviter sans doute la confusion de *vieut*, qui serait résulté de *velt* (I, § 249), avec *vieut* venu de *volet*. *Savent* apparaît dès le xv^e siècle. — La 2^e série comprenait encore *giele geler*, bien qu'on ne rencontre, semble-t-il, que *gele*; dans les autres formes aussi, il s'est produit, ici comme dans les séries suivantes, une assimilation généralement en faveur de la voyelle atone. A ce propos, il est à noter qu'aux xiii^e et xiv^e siècles déjà, on rencontre fréquemment *quert* et, par une assimilation inverse, *quierons*. *Chiet* aurait dû donner *chet*, en franç. mod. *échet*; on emploie plus souvent *échoit*, tiré de l'inf. *échoir* par imitation de *voir* : *voit*; même transformation dans *sursois*, qui a remplacé *sursied*, que Richelet connaissait encore. La 3^e p. plur. *asseyent* et le subj. *asseie* doivent provenir du subj. *asse-yons*, *asse-yez*. — Dans la troisième série, *çoile*, *-çoit* ne sont pas tout à fait conformes à la règle : on attendrait plutôt *cile*, *-cit* (I, § 105); cependant il ne paraît exister absolument aucun exemple de *cile*; *recivre* se trouve dans un document lyonnais, Rom. XIII, 570. Outre ces verbes, ceux de I ont aussi généralisé ici l'emploi de *e* : *veons* et *cre-ons*, qui se seraient réduits à **vons*, **crons*, si l'infinitif n'y avait réintroduit *oi*. Dans *boire*, l'altération de l'atone *e* en *u* a donné naissance à une nouvelle alternance vocalique. — Les développements les plus intéressants sont ceux de *i* — *oi*. Dans tous les verbes qui avaient à la base le groupe *éi*, p. ex. dans *loier*, *ploier*, dans les dérivés en *-oier* = *-idiare*, il n'existait pas de différence entre les formes à radical tonique et celles à désinence tonique : cet état de choses amena, d'une part, l'adoption de *proi proier* sur le modèle de *ploi ploier*; mais, d'autre part, il rendait tout aussi bien possible la formation de *pli ploier*. Aussi ne trouvons-nous pas seulement en ancien français, à l'époque où l'alternance vocalique était encore dans sa vigueur, des hésitations de tout genre; mais, même en français moderne, des assimilations s'opèrent dans tous les sens. Sont soumis à la règle fondamentale *noyer*, *employer* et la plupart des verbes en *-oyer*; mais *pri*, à cause de son emploi particulièrement fréquent, provoqua, déjà au xiv^e siècle, la formation de *prions*; les formes secondaires *plie*

plier subsistent à côté de *ploie ployer*; en même temps que *scier*, *soier* est encore en usage au xvi^e siècle; enfin, citons encore *nier* et *charrier* vis-à-vis de *charroyer*. — Pour *o* : *ue*, il existe également une quantité de formes secondaires; telle est en a.-franç. *ueffre offrir* (qui ne peut pas être primitif, parce que *o* entravé n'aurait pas dû se diphtonguer), qui alors a servi de modèle à *sueffre souffrir*. — Il s'est opéré une assimilation au profit des formes à radical tonique dans *veuillons*, *veuillez*, qu'on trouve à partir du xiii^e siècle, et dans *cueillir*. A cette réserve près, *ou* l'emporte sur *eu*, surtout dans I; dans *trouver*, sa victoire n'est définitive qu'au xvii^e siècle. Des trois formes isolées *dient*, *sieut*, *vieut*, la dernière seule a survécu : *veut* (p. 256); les deux autres ont disparu de la langue. Seuls, *pleurer* et *demeurer* ont échappé à l'assimilation qui s'est accomplie aussi dans la série *eu* — *o*, au profit de *o* : cf. toutefois encore le proverbe *en peu d'heure(s) Dieu labore*. Nous avons une forme secondaire dans *queurt*, de *courir*, fréquente surtout dans les anciens textes picards. La simplification paraît être très ancienne dans *ui* — *oi* devenu *ui* — *ui*, car la très grande majorité des documents ne connaissent que *ui*. Toujours est-il qu'on ne constate pas seulement, autrefois, l'existence de cette alternance également, mais aussi son action analogique : *cuide* **coidier*, *estuié* **estoyer* au lieu de *coide*, *estoie*. Enfin la règle, jusqu'au xv^e siècle, est de dire *aime amer*; *amé* a même persisté jusqu'aujourd'hui dans le style du palais, et *aimons* n'a dominé qu'à partir du xvi^e siècle. Pour *achate acheter*, auquel se rattache encore *barat bareter* Ruteb. 177, 50 et 53, cf. I, § 361. — Donc, en résumé, c'est dans les verbes de I que la langue a introduit dans la plus large mesure la voyelle unifiée; l'unification a été un peu moins complète dans II et III : c'est de préférence en faveur des formes faibles qu'elle s'est accomplie; les fortes en ont moins souvent profité; celles-ci ont été favorisées généralement lorsque le voisinage d'un substantif déterminait l'assimilation, comme dans *agrées* : *gré*, *assiéger* : *siège* et autres exemples, puis dans *pleuvoir*, parce qu'il n'existait pas de formes *plavons plovez*. L'époque de l'assimilation varie beaucoup avec les différents verbes : *graer* semble avoir disparu vers la fin du xiii^e siècle déjà, tandis que *demourer*, p. ex., se rencontre encore aux xvi^e et xvii^e siècles;

lave a supplanté *leve* au XIV^e siècle, et ainsi de suite. Dans quantité de verbes, certaines formes font complètement défaut : ainsi, en présence de l'emploi presque exclusif de *envoier*, *convoier*, *avoier*, qui doivent être des dérivés de *voie*, et non du lat. *inviare* etc., on se demande si les formes *anvea* Ch. Lyon 1621, *avea* 4987, *convea* 4638, 4987, qui sont tout à fait isolées, sont réellement correctes; *clouer*, dont on ne trouve aucune forme *cleve*, est assurément un dérivé de *clou*. De même *couver*, *couler*, *arroser*, *faner* (*fænare*), *ramer* (*remare*) ne présentent que des formes contenant la voyelle de la syllabe atone; mais l'absence de *queueve*, *queule*, *feine* et autres formes semblables doit s'expliquer en partie par la rareté de ces mots dans les anciens textes. — Quelques verbes encore demandent à être examinés. Le lat. *fūgit* *fūgire* devait donner *foit fōir*; mais également ici, dès l'origine, on rencontre *fuit fōir*, soit par analogie avec *vuide voidier*, soit sous l'influence du parfait *fui* = *fūgi*. — La flexion primitive de *sequi* est *sieuwe siuwons*; puis on a, par assimilation aux formes faibles, *siuwe*, et alors par métathèse : *suive*, et par le transfert de la nouvelle syllabe initiale dans les formes faibles : *suivons*. — *Vieut*, *mieut* ont subi des transformations différentes : l'un devient *veut* par assimilation au verbe auxiliaire modal *pooir*, l'autre devient *mout* par analogie avec *moudre*. Il est difficile de rendre compte de *jocare*, *locare*, dont la flexion la plus ancienne doit avoir été : 1^{re} p. sing. *jue*, *lue*, inf. *jøer*, *løer*, 3^e p. sing. *jueet*, *lueet*. Or les textes du Centre et du Nord-Est paraissent offrir assez régulièrement la 3^e p. sing. *jøe løe*; ceux de la Picardie, au contraire, présentent *juer*, *luer*, aujourd'hui *žüé*. *Connaître*, dans le picard, le wallon et le lorrain, forme *connissons*, mais dans le Centre *conneissons*, avec dissimilation de *o* — *oi* en *o* — *ei*, d'où résulte alors le franç. mod. *connaître*. — Les dialectes présentent souvent un développement autre que celui de la langue littéraire : avant tout, ils accordent la préférence aux formes fortes, ce qui s'explique sans peine par les observations faites au § 185 : cf. le pic. *prövé*, *trövé*, *nöé*, *mör* (*molere*), *boavö* = *buvons*, le berrich. *pövâ* (*pouvons*), le lorr. *möri*; mais, en revanche, on rencontre aussi *soyé* (*secare*) dans presque tout l'Est et le Nord, *proyer* à Orval, *vê* (*vient*), *tê*, *vu* (*veut*) à Blois. En Lorraine, *jö* (*veut*) a servi de

modèle à *piö* (*peut*). Ensuite les patois possèdent toutes sortes d'alternances vocaliques récentes, p. ex. *re — er* (I, § 367); c'est ainsi que Wace conjugue *pren pernóns* (cf. § 172), flexion à laquelle correspond actuellement encore à Uriménil *pro pernō*. (231)
 Le wallon est très conservateur : cf. *krif* (*i* de *ie*) *kreuvé, dô(debet) düvā* (*ü = e* franç.), *mon miné, dmör dmoré, vō veyā* (*video vide-mus*). Entre les phénomènes de tout genre, un seul mérite encore d'être mentionné. En wallon et en lorrain, *-idat, -itat* passe, par l'intermédiaire de *-iyé, à -eyé, -ayé* (I, § 34 et 436), mais *-idare, -itare* devient *-il* ou *-ié* : ainsi p. ex. le wall. *disfeî disfi mareî marié*, le lorr. *mèrey mèrié* ; alors, suivent aussi cette règle en lorrain les verbes en *-ié* dont l'*i* est issu de *l* : *sofey sofyé* (*souffler*) etc., qui a dû d'abord se laisser entraîner par *rebeý rebyé, de rebyi-é* (*reoblitare*) ; cf. là-dessus le vaud. *nétyu = jenettoye* (§ 198).
 — Nous constatons une CHUTE DE VOYELLE dans les formes faibles en ancien français : cf. *aiüe* (d'où *aié*) *aidiér, manjüe mangiér, parole parlér, desjüne disnér*. En français moderne, l'emploi des formes à désinence tonique est devenu tout à fait général ; pour *manger*, il ne date que du XVII^e siècle, mais les patois restent partiellement fidèles aux doubles formes du radical : en norm. *māzū manzié*, en lorr. *adh, adyé*, en wall. *paról parlé*, ou bien l'assimilation s'opère en sens inverse : *aiüe* fréquent dans les anciens textes français, *parolé* en norm., pic., bourg. Mais, si ces verbes offrent encore l'emploi simultanément et assez régulier des doubles formes, en revanche, il s'est produit de bonne heure dans un sens ou dans l'autre une assimilation pour *acosture acostrer, araisone araisnier, asaisone asaisnier, empoisone empoisnier, menuise mincier, pertuise percier, sanice sancier*. D'un bon nombre d'autres, il ne nous est généralement parvenu qu'une seule forme : *éternuer, emprunter*, l'a.-franç. *esmer* (*aestimare*), *faisnier* (*fascinare*) etc.

D. BEHRENS, *Unorganische Lautvertretung innerhalb der formalen Entwicklung des französischen Verbalstammes*, Frz. Stud. III, 6.
 J. CORNU, *Conjugaison des Verbes aidier, araisnier et mangier*, Rom. VII, 420-432, et G. PARIS, Rom. XIX, 288.

§ 190. EN PROVENÇAL, où généralement la différence entre la voyelle tonique et l'atone est beaucoup moins marquée qu'en

français, l'alternance ne joue pas un rôle essentiel. On comprend sans peine *trōba trōbar*, *prōba prōbar* et, par analogie avec ces formes, *çōbra*, *sōbra*, *çōsta* Leys I, 52. En revanche, on y observe dans le nombre des syllabes une différence analogue à celle du français du Nord, surtout dans *manuc* ou, moins souvent, *manjuc manjār* (actuellement *manžā(r)*, déjà usité dès le XIV^e siècle); *ajūda aidār*, aujourd'hui *eidā* en lim., *aidā* en gasc., *ažūdā* ailleurs; *paraula parlār* (de nos jours *parlá* est seul employé); vient ensuite *labora laurār*, attesté par le gasc. *laurā* à côté de *laburā*; cf. encore le prov. *undrā* et *unurā*, *abrā* = *abburarē* (§ 117). Dans les patois modernes, il faut mentionner les alternances *a — o*, p. ex. *pagō pōgā*, *au — ou* : *pauzo pouzā*, *ai — ei* : *aigo eigā*. Parmi les verbes isolés, *cognoscere* mérite attention, grâce à son ancienne flexion prov. et catal. *coneisēm*, d'où est sorti *kuneise(r)*, actuellement connu dans presque tout ce domaine (cf. § 192). — Dans les parlers du Sud-Est, on relève des faits de nature très diverse. *Sternutat sternutare* a donné dans toute cette région *esternua esternuār*, puis dans le canton de Vaud *esternüa esternüar*, *esternhá esternhār*, aux Fourgs *etañí* (§ 118); il en est de même en vaudois, où cependant la 3^e p. sing. redevient *eitüörno*. On peut encore citer, comme présentant un intérêt particulier, le vionn. *tire triyé* et *kire kria* (*quiritare*). Les formes accentuées sur la désinence ont eu un développement phonétique absolument régulier : *triyé* a passé par *terýé* (cf. *meryé* = *mirare*), et *tire* aussi répond évidemment à **tirat*, tandis que *kire* est simplement dû à l'analogie de *tire*.

§ 191. EN ESPAGNOL, on trouve *ie — e*, *ue — o*, et cela dans les verbes de I : *acertar*, *acrecentar*, *adestrar*, *alebrarse*, *alentar*, *apacentar*, *apernar*, *apretar*, *arrendar*, *asestar*, *aterrar* (jeter à terre), *atestar*, *atravesar*, *aventar*, *calentar*, *cegar*, *cerrar*, *cimentar*, *concertar*, *confesar*, *decentar* (entamer), *dentar*, *deslendar*, *desmembrar*, *despertar*, *dezmar*, *emparentar*, *empedrar*, *empezar*, *encomendar*, *encubertar*, *enlenzar*, *enmendar*, *ensangrentar*, *errar* (*yerra*), *escarmentar*, *ferrar*, *gobernar*, *hacendar*, *helar*, *herbar*, *herrar*, *incensar*, *infernar*, *invernar*, *jimenzar* (battre le chanvre), *manifestar*, *melar*, *mentar*, *merendar*, *negar*, *pensar*, *quebrar*, *recentar*, *recomendar*, *regimentar*, *retar*, *salpimentar*, *sarmentar*, *segar*, *sementar*,

sentar, serrar, temblar, tentar, travesar, ventar, dans lesquels *ie* se justifie comme représentant le lat. *ĕ*, dans *bregar* (rouler la pâte), *comenzar, derrengar, encentar, fregar, enbestar, nevar, plegar, regar, reventar, sembrar* (semer), qui renferment un *e* primitif et dont l'*ie* ne s'explique que par un emprunt fait à l'autre classe, enfin dans les verbes suivants, dont l'étymologie est obscure, *estregar, sosegar, trasegar, tropezar*; parmi les verbes de III, dans *heder, tender, perder, querer, cerner, verter, hender*. Il en est de même de *ué — o* : *abuñolar, acordar, acornar, acostar, afollar, aforar, alongar, almorzar, amolar, apostar, azolar, descollar, colgar, contar, degollar, denostar, clocar, desflocar, desollar, desosar, dolar, emporcar, encontrar, encorar, encordar, engrosar, entortar, forzar, bolgar, probar, recordar, recostar, renovar, rodar, solar, soldar, soltar, sonar, soñar, tostar, tronar, volar, volcar*; puis *agorar, avergonzar, colar, consolar, costar, encovar, engorar, hollar, moblar, mostrar, poblar, trocar, regoldar, resollar — cocer, doler, morder, moler, mover, oler, poder, soler, solver, torcer, volver, llover*. — Mais ensuite, dans les verbes de II ayant *e* au radical, les faits sont beaucoup plus compliqués. Ces verbes se divisent en deux classes, dont l'une présente l'alternance *ie — e*, l'autre *i — e*; mais toutes deux ont *i* aux 1^{re} et 2^e p. plur. du subjonctif. Ainsi :

(233)

Ind. <i>siento</i>	<i>pido</i>
<i>sientes</i>	<i>pides</i>
<i>siente</i>	<i>pide</i>
<i>sentimos</i>	<i>pedimos</i>
<i>sentís</i>	<i>pedís</i>
<i>sienten</i>	<i>piden</i>
Subj. <i>sienta</i>	<i>pidá</i>
<i>sintamos</i>	<i>pidamos</i>
Gérond. <i>sintiendo</i>	<i>pidiendo</i>

A la première classe appartiennent : *adherir, advertir, arrepentirse, concernir, conferir, digerir, discernir, empedernir, erguir, herir, hervir, mentir, requerir*; à la seconde : *ceñir, colegir, comedirse, competir, concebir, corregir, derretir, desleir, decir, engreirse, estreñir, freir, gemir, henchir, beñir, impedir, medir, regir, reir, rendir, reñir, repetir, seguir, servir, teñir, vestir*. La première ne

comprend donc que des verbes ayant *ɛ* anciennement, à la seule exception de *erguir*, qui pourtant possède la forme *irgo* en regard de *yergo*. Dans l'autre, à côté de quelques cas avec *i* ancien, comme *reir*, *decir* (§ 171), et de quelques autres avec *ɛ*, qui cependant, à l'origine, devaient tous avoir *ie* à la tonique (cf. *rienda* Canc. Baena I, 80 b), on n'en trouve plus qu'avec *ɛ*. L'explication de l'*i* atone au subjonctif et au gérondif est des plus simples : il s'est développé en vertu de la loi formulée I, § 359, d'après laquelle un *e* protonique devient *i* lorsque la syllabe suivante commence par *ɛ* : ainsi *pidiendo* se forme comme *hiniestra*, de sorte donc que *pidamos* et *sintamos* supposent des types plus anciens *pidiamos*, *sintiamos*. Quant aux autres formes, *ɛ* tonique passe à *i* devant un *i* en hiatus roman : *concepicio* devrait devenir *concibo* (cf. I, 80), tandis que *ɛ*, ne se transformant pas directement en *i*, devrait plutôt se maintenir précisément quand il est suivi d'un *ɛ*. Nous aurons donc :

<i>concibio</i>	<i>servio</i>
<i>concebes</i>	<i>sierves</i>
<i>concebe</i>	<i>sierve</i>
<i>concibia</i>	<i>servia</i>

Mais, comme les verbes à alternance de I et III et ceux du groupe *siento* avaient la même voyelle aux 3 pers. du sing., il se produisit une assimilation, dont le cas le plus ancien est celui de *servio* : d'après le modèle de *sierv-es*, il est devenu *sierv-io* (cf. cependant *veng-o* à côté de *vien-es*), qui s'est ensuite transformé en *sirvio* (cf. *tivio* de *tievio* = *tepidus* I, § 156) : alors *sirvio* *sirvia* et *concibio* *concibia* ont aussi entraîné *concebes*. La substitution de *-o*, *-a* à *-io*, *-ia* ne s'est produite qu'après ces importantes modifications vocaliques. — On comprend aisément le transfert de *rido*, *dico* etc. dans cette classe. Lorsque les 1^{re} et 2^e p. plur. *-imos*, *-is* furent employées aussi pour les verbes de III, en vertu de la loi de dissimilation de *i* — *i* en *e* — *i* l'on obtint :

<i>pido</i>	<i>digo</i>	<i>rido</i>	<i>frigo</i>
<i>pedimos</i>	<i>decimos</i>	<i>reimos</i>	<i>freimos</i> ,

état de choses qui amena la fusion complète des verbes en question avec ceux de la classe *pido*. — Parmi les verbes en *-o* à rat-

tacher ici, il faut citer *dormir* et *morir*, qui se règlent sur la classe *sentio* : *duermo duermes duerme dormimos duerma durmamos durmiendo*, et ainsi *muero* etc., et *podrir*, qui correspond à la classe *pido* : *podro podres podre podrimos podra podramos pudriendo*; il ne s'en écarte que par l'emploi qu'il fait déjà d'une seconde forme d'infinitif *podrir* (cf. I, p. 305). — Il ne paraît plus exister d'exemples de *-illo* : *-ellár* : cf. *tavellar tavella*, et non *-illa*; l'emploi de la forme diphtonguée apparaît généralisé dans *llevar*, dont la flexion originale était *lieva levár*; puis on a dit *lléva levar*, et alors l'identité de *lleva* = *llega* fit dire aussi *llevar* comme *llegar*.

Au sujet de ces verbes, W. FÆRSTER, Zs. III, 507, s'exprime ainsi : « Die zwei Klassen scheinen mir ohne Rücksicht darauf, ob lat. *i* oder *e* zu Grunde liegt, vielmehr nach dem folgenden Konsonanten sich dergestalt zu scheiden, dafs die eine Klasse alle Verba, wo dieser folgende Konsonant ein *r* oder *nt* ist, die anderen Fälle bilden die zweite Klasse ». (La base de cette division en deux classes ne me paraît pas être la nature de la voyelle lat. originaire *i* ou *e*, mais bien plutôt la consonne suivante : une classe comprend donc tous les verbes où cette consonne est *r* ou *nt*; l'autre se compose des autres cas). Mais cette explication n'en est pas une et, suivant la remarque de Færster lui-même, elle donne aussi une idée peu exacte de la situation réelle, puisque *servir*, malgré son *r*, appartient à la seconde classe. Pour *sintamos*, G. BAIST, Grundriss 711, croit à une influence de *sintiô*; il suppose donc que **sentamos* serait la forme normalement phonétique. Mais cette opinion présente aussi ses difficultés. Si nous admettons **sentamos* et *temamos*, au parf. *sintiô*, **timiô*, ce serait donc *sintiô* qui aurait déterminé la formation du présent et *temamos*, au contraire, celle du parfait, hypothèse peu admissible; tandis qu'en regardant *sintamos* comme le produit d'un développement phonétique régulier, on s'explique tout simplement que *timiô* n'ait pas persisté. — Pour *pido*, Baist invoque l'influence de *decir* : sur le patron de *digo decimos decir*, on aurait refait, à *pedir pedimos*, une 1^{re} p. sing. *pido*. Mais, d'abord, on ne comprend pas pourquoi alors *siento* et les autres n'ont pas cédé à la même analogie et, en second lieu, l'on ne s'explique pas comment *decir* change de conjugaison. — Au reste, l'espagnol populaire, surtout en Amérique, paraît avoir une tendance fortement prononcée à remplacer *ie*, *ue* par *e*, *o* (cf. CUERVO, Apuntaciones, p. 113-125).

(235)

§ 192. Le PORTUGAIS, grâce à des transformations plus profondes dans les voyelles, offre plus de variété que l'espagnol; mais, d'autre part, il semble avoir donné, surtout à l'alternance

é — e, ó — o, une extension beaucoup plus considérable; il l'applique même à presque tous les verbes de I : cf., non seulement *levo, geço, encerro* etc., mais aussi *cerco, espero, grelho, pego, peso, reço, seço*; non seulement *aporto, folgo, olho, rogo*, mais aussi *rolho, sobro, torno* etc. Puis encore, pour ne citer que les types les plus importants : *erro*, inf. *irrar*, et de même tous les verbes commençant soit par *e* : *faiço feşár*, soit par *e* + palatale : *şego şigár, seio siár, disaişu deşizár*. Un phénomène d'une importance spéciale, c'est la fusion de *-eár* et *-iár* en *-iar*, qui amène alors parfois le remplacement de *-ia* par *-eia*, p. ex. *negocia* pour *negocia*. Sur les verbes de II et III qui subissent à la fois une alternance et une inflexion vocaliques, v. § 196. On peut encore faire cette remarque : autrefois existait la flexion *escrivo escrevimos escrever, conosco conhecemos conheceis conhecer*, c.-à-d. qu'elle était due, dans le premier exemple, à la dissimilation de *i — i* en *e — i*, dans le second à celle de *o — o* en *o — e*; mais ensuite l'*e* se glissa aussi dans les formes à radical tonique : *escrevo, conheço*. Nous avons encore, à l'origine, *derribo derrubar, arrimo arrumar*, aujourd'hui *derribo derribar* (renverser), *derrubo derrubar* (déchirer) et *arrimo arrimar* (appuyer) et *arrumo arrumar* (arrimer); en port. popul. *bebo bobemos, quebro cobramos* et autres exemples.

d. Inflexion Vocalique.

§ 193. En roumain, dans beaucoup de dialectes italiens, en espagnol et en portugais, le développement de la voyelle tonique dépend souvent de la qualité de la voyelle finale : l'*i* que le roumain et l'italien présentent à la 2^e p. sing., exige à la tonique une voyelle autre que l'*o* de la 1^{re} et l'*e* de la 3^e; en espagnol, l'*i* des verbes en *-io* en veut une autre que l'*is* ou *-it*. Or ces phénomènes, qui ne se produisent, comme on voit, qu'aux 1^{re}—3^e p. sing., 3^e plur. ind. et subj., 2^e sing. impér., réclament encore un examen détaillé. Dans l'état actuel de nos connaissances, on n'en relève pas d'exemples dans les parlers de France, ni dans l'italien littéraire, ni dans le rhétique; en revanche, dans les autres domaines, ils sont d'autant plus abondants.

§ 194. Pour les verbes comme pour les noms, le ROUMAIN admet encore l'inflexion dans une proportion considérable. Cependant il se produit assez souvent une assimilation de la 1^{re} p. sing. à la 2^e : p. ex. la 1^{re} pers. *-éaz*, sous l'action de la 2^e *-ezi*, cède la place à *-ez* (seule la 3^e présente une forme correcte *-ează*) ; la 1^{re} pers. *acopăr*, *sufăr* a de même modelé sur la 2^e ses formes secondaires *acoper* *sufer*. Toutefois, il subsiste encore bien des exemples de types infléchis, dont le nombre s'est encore accru par l'adjonction de quantité d'autres non-primitifs. Voici les types existants :

1. *váz vezi vede vază* et *invăt înveți învață învețe*.
2. *prád prázi pradă prade*.
3. *chem chemi chiamă cheme*.
4. *dorm dormi doarme doarmă ; port porți poartă poarte*.

Le dernier groupe reste en général confiné dans sa sphère, et le 3^e aussi n'admet dans la sienne que les seuls types nouveaux *incheb* (*incoagulo*), *injheb* (lier), *inghet* (*inglacio* = battre) ; mais, en revanche, le 1^{er} reçoit tous ceux qui, devant *-ă*, ont *á* tonique précédé d'une labiale, même lorsque cet *á* est ancien et que, par conséquent, il ne peut pas aboutir par la voie phonétique à *á*, *e* : tels sont *infăș*, *infăt*, et les proparoxytons comme *șchioapăt*, 2^e p. sing. *șchiopeti*, *cumpăr*, *apăr* ; aux verbes du 2^e groupe, il s'en joint d'autres avec cons. + *ra*, même lorsque *á* est ancien : *destrám destrámă destramă destrame*, puis aussi *adáp* (*adaquo*) *adápă*, *incătărám*, *adást* (*ad-sto*), et (237) d'autres encore dans les dialectes. Le moldave possède en outre *leg legi leagă*, qui a donné naissance à *dépân* (*depanno*) *dépeni deápănă* en place de *deapăn*, *ingémăn*, *légăn*, *lépăd* (*lapido*), *piéptăn*. — Méritent encore une mention les représentants de *blasphemare* et de **farmicare*. La flexion la plus ancienne est *blástem blástemi blástemă*, *fărmec fărmeci fărmecă* ; puis l'assimilation de la voyelle initiale à la médiale amène en valaq. *blestemă*, *fermecă* et alors la 1^{re} pers. *bléstem*, *fěrmec* ou *blestém*, en mold. *blăstămă*, *fărmăcă*, 1^{re} p. sing. *blăstăm*, *fărmăc*, 2^e pers. *blăstemi*.

§ 195. En ITALIE, c'est d'abord la zone septentrionale qui, dans les verbes ayant *é, ó*, présente à la 2^e p. sing. ind. et subj. l'inflexion en *i* ou bien en *u*; mais, ici, l'assimilation paraît avoir été plus rapide que dans les substantifs; en effet, non seulement les parlars actuels, dans les villes, ignorent tout à fait ce phénomène, mais déjà les anciens textes vénitiens n'en possèdent plus aucun exemple; et même le Padouan Ruzante, s'il écrit *circhi, bivì, impromitti, pinzi, curri, rumpi, respundi*, puis *intindi* et *intiendi, viegni, recuordi*, présente aussi *crezi*; chez Bonvesin, *offindi, prindi* se rencontrent isolément parmi les formes plus fréquentes *metti, recevi*. C'est un fait d'autant plus remarquable que l'extension accordée par les dialectes tessinois, pour le verbe de la même manière que pour le nom, à la flexion intérieure (§ 46) : nous avons ainsi dans les Cento Valli *law (lavo) lëw, përdi (perdo) përdi* ou bien *pird, bëw biw, prëw prëw, špës spüs*, exemples qui attestent donc la complète extension du phénomène à toutes les voyelles. — Ensuite, tandis que le bolonais n'a conservé l'inflexion que dans quelques verbes monosyllabiques : *vi (vedi), pu (puoi), tu (togli)*, le romagnol en a généralisé l'emploi avec une rigueur qui le rapproche, sous ce rapport, du tessinois; mais il s'en écarte, il est vrai, par la distinction bien marquée qu'il établit, non seulement entre la 2^e p. sing. et les 1^{re} et 3^e, mais aussi entre la 3^e p. sing. ind. et la 3^e sing. subj. : cf. *batta bëtta, pëga pëga, armerta armirta, god gòda*; le subjonctif présente donc la voyelle exigée par *-i*. Si l'on considère le traitement de *e* protonique, on peut bien admettre que le romagnol comme le toscan terminaient anciennement le subj. de I en *-i* (venu de *-e*), que la forme en était donc *pagi*, d'où alors on a tiré *pegi, pëg*, et puis, avec la désinence de II et III, *pëga*, dont la tonique se différenciait de l'ind. *pëga*. De I, cette alternance a passé ensuite à II et III. En général, les Abruzzes aussi conservent, de même que le Sud, les anciennes formes : cf. en teram. la 1^{re} p. sing. *annalë, 2^e annmilë, vädë vidë, lävë livë, korre kurre* etc., où l'on remarque une correspondance parfaite avec l'alternance pratiquée dans la déclinaison (§ 46).

(238)

~ § 196. En espagnol, grâce à leur étroite connexion avec l'alternance vocalique, les phénomènes ont été déjà discutés au

§ 191 ; en revanche, il nous reste encore le PORTUGAIS avec ses verbes de II et III dont le radical présente *e*, *o*. Les paradigmes sont :

<i>devo</i>	<i>çomo</i>	<i>divirto</i>	<i>fujo</i>
<i>dèves</i>	<i>çomes</i>	<i>divertes</i>	<i>fôjes</i>
<i>dève</i>	<i>çome</i>	<i>diverte</i>	<i>fôje</i>
<i>dêva</i>	<i>çoma</i>	<i>divirta</i>	<i>fuja</i> .

Une première remarque concerne les verbes en *-er* : à l'exception de ceux dont la tonique s'est contractée avec une autre voyelle formant hiatus, comme dans *esqueço* (*exca(l)esco*), et de ceux en *n* + cons. comme *vendo*, ils présentent tous l'inflexion ; au contraire, pour les verbes en *-ir*, la langue hésite : bon nombre d'entre eux, comme *permitter*, ne s'infléchissent pas comme on s'y attendrait ; puis, au contraire, d'autres le font : tel *acudir* = *acode* ; et cet exemple, en port., est suivi, par ex., par *mentir* aussi : *minto mentes*. Il est évident qu'il s'est produit entre les deux classes d'importants échanges. La voyelle ouverte, qui en représente une fermée en latin, donne à supposer que ce sont d'abord les verbes avec *ê*, *ô* qui ont reçu *e* *o* dans les formes contenant *i* : ainsi *torço torces*, *como* de *comiço* = *com(e)do çomes*, puis en quelque sorte *perdiço* (cf. *perço* § 180) *perdes* seraient plus anciens que *dêvo dèves*, à la place desquels on attendrait plutôt *divo dèves* ou tout au plus *dêvo dèves* (cf. I, § 156 et 80). — Mais c'est dans les verbes en *-ir* qu'il paraît s'être opéré un mélange des deux classes particulièrement considérable. En réalité, l'on attend :

<i>fujo</i>	<i>dormo</i>
<i>fôjes</i>	<i>dormes</i>
<i>fuja</i>	<i>dorma</i> .

L'identité des formes à désinence tonique : *durmir fujiir* provoqua ensuite une assimilation, en ce sens que la 1^{re} p. sing. et le subj. introduisirent partout *u*, les 2^e, 3^e sing. et la 3^e plur. partout *o*. — Il semble qu'il faille mettre à part le galicien avec sa 3^e p. sing. *fênde*, *vêrte*, *êrgue*, *çome*, *çorre*, *ççe* etc., à côté d'une 2^e impér. *fênde*, *vêrte*, *êrgue*, *çome*, *çorre*, *ççe* ; toutefois il faut observer, dans l'a.-port. *durme*, *sinte*, *sube* aussi, la puissance infléchissante de la désinence de l'impératif (originellement *-i* de II).

e. L'Accent.

§ 197. Dans les formes à radical accentué, le latin fait une distinction entre les mots oxytons et les paroxytons : *cántat, dúbibat*. Ici, comme dans tout le développement linguistique roman, la généralité des formes sont aussi soumises à la loi de la persistance de l'accent latin, et les mots savants sont presque les seuls à présenter des exceptions de tout genre. Néanmoins, même parmi les mots d'origine populaire, il s'en trouve quelques-uns qui prennent une place à part : ce sont *colligit colligere, porrigit porrigere, aperio aperit aperire* et les autres verbes de structure analogue *exeligere, corrigere, erigere, coperire*. Voici la règle fondamentale : lorsque l'accent, aux 1^{re} et 2^e p. plur., se maintient sur le radical, le singulier est assimilé au pluriel ; au contraire, lorsqu'il est reculé d'une syllabe, l'*i* tombe, ce qui fait entrer les verbes en question dans la classe de ceux qui ont l'accent fixe : on a donc ou bien *colligimus* et par analogie *collégit*, ou bien *colligémus, colgémus* et par analogie *colligo, colgo*. Si nous examinons comment chacune des langues romanes se comporte sur ce point, nous trouvons en roumain un type absolument conforme à la règle : *culég*, puis encore *alég, întelég*, formes qui nous ramènent toutes à *-ligo* avec un recul d'accent, et non à une formation nouvelle *lég*, car *lé*, par l'intermédiaire de *lie*, serait devenu *ie*. La situation est la même dans le parler des Grisons : cf. *ankléi, kuléi*, mais en frioul. *kuei = colgit*. De plus, l'ancien milanais présente encore des traces de *colligo* (v. § 162). En sarde, ces verbes font malheureusement défaut. — Les autres langues, elles, ont pour point de départ les formes syncopées : en ital. *cogliere, scegliere*, en franç. *cueillir*, en prov. *colbir*, en esp. *coger* ; l'alb. dit aussi *diğón = intell(i)gere*. En fait de verbes en *rg*, le roumain n'en connaît aucun, le rhétique possède *deržer*, l'italien *accorgere, ergere*, le français et le provençal *aerdre*. L'introduction, en rhétique aussi, de la forme syncopée s'explique peut-être grâce à l'impulsion donnée, en latin déjà, par *surg*, ce qui facilita la syncope de *erigo* en *ergo*, et permit, lorsque le phénomène se produisit pour *colligo*, la substitution de *ergimus* à *erigimus*. — Pour *coperio* etc.,

la situation est essentiellement différente. A *cóperit* répond *cóper(i)o*, en roum. *acópăr* ou *acópăriü*, en ital. *cuopro*, en franç. *couvre*, en esp. *cubro*. Quant à l'obwald. *kwíerer* avec son *r* simple, il est difficile de le placer sur le même pied que le sarde *abberrere* (§ 125); c'est plutôt une formation nouvelle issue de *copério*, *copérit*; de même le frioul. *kwíerdzi*, le vén. *koverzer* (§ 154) s'expliquent plus facilement par *copério copérit* que par *coprio coprit*. — Tous les autres verbes composés ont reculé l'accent sur le radical : *recípit*, en ital. *riceve* etc.

§ 198. En ce qui concerne les autres verbes, le ROUMAIN présente souvent des proparoxytons en place d'anciens paroxytons : *másură*, *incúnjură*, *deápănă*, *imbărbătă*, *dăr(ă)mă* (*derimat*) à côté de *dărámă*, *sfăr(ă)mă* à côté de *sfărámă*. En RHÉTIQUE, où la voyelle post-tonique tombe, on remarque un déplacement d'accent, d'abord dans des mots savants comme *merétta*, mais ensuite aussi dans quelques mots populaires comme l'obw. *mišéda* et le frioul. *mesédi* remplaçant *maižda* et *mézdi*, et refaits sur le modèle de *mišedar*, *mesedá* (*miscitare*). — En ITALIEN, l'hésitation apparaît également dans les mots savants : *eléva*, *aggréga*, *incíta*, *intíma* trahissent une tendance à enlever l'accent aux préfixes (cf. aussi *stíma* = *aéstimat*); *imíta* aura subi l'influence de *evíta*, bien que, pour cette dernière forme, on rencontre aussi l'accentuation inverse *évíta*; *méndica* est un emprunt fait à d'autres verbes en *-ica*; par leur tendance à imiter le latin dans son habitude propre d'accentuer précisément le préfixe, *sóffoca*, *éduca* ont dépassé le but; *assévera* se règle sur *scévera* etc.; *mégliora* reste surprenant. Une forme patoise digne d'attention, c'est le mil. *masára* = *macerat*. — Dans les autres domaines, l'accentuation paroxytonique est de règle absolue pour les mots savants : on n'a pas seulement le franç. *imíte*, *mérite* etc., mais aussi l'esp. *imagíno*, *suplíco*, *artículo* etc. et, en portugais, des formes correspondantes. Parmi les mots populaires, on rencontre isolément l'esp. et port. *remédo*, de *remedar* = **re(d)imitare*. Dans les patois, nous avons encore à mentionner deux phénomènes : d'abord ce recul de l'accent qui s'observe dans le lorr. et le wall. *ž-ofér* = *off(e)ro* (§ 136) et dans le lorr. *soféy* = *sufflo* (§ 189), puis les

(241) formes qui leur sont très étroitement apparentées en vaud. *netyu*, *kontyu*, *batyu*, inf. *netya* (nettoyer), *kontya* (compter), *batya* (baptiser) (qui correspondraient à des formations italiennes en *-éggia*, *-eggiare*), *ei̇ti̇öṙhu ei̇ti̇öṙha* (*sternutare*). Dans tous ces cas, la voyelle primitivement accentuée est devenue atone dans les formes faibles, puis elle s'est consonnifiée, de sorte que, dans les formes fortes aussi, elle cessa de porter l'accent (cf. à ce sujet le franç. *mange* p. 251, le roum. *întart* § 186). C'est par un procédé quelque peu différent que les formes primitives *ei̇táu* du prov., *itáu* (*sto*) du vaud., inf. *aitar*, *ita*, sont changées en *áiti*, *ítu* : en effet, ici nous sommes en présence d'un verbe bisyllabique accentué sur la dernière syllabe et complètement isolé dans le système verbal, qu'on a fait passer dans la classe de ceux qui portent l'accent sur la pénultième.

f. Allongements du Radical.

§ 199. Jusqu'ici, dans nos recherches sur les destinées romanes des désinences et du radical du présent latin, nous avons admis à priori, nous avons même, à l'occasion, déclaré formellement que les terminaisons s'ajoutaient directement au radical. Tel est aussi, en réalité, le procédé ordinaire; mais cependant son emploi n'est pas exclusif. Au contraire, nous trouvons deux infixes toujours toniques à l'origine et dont l'extension varie selon les temps et les lieux : ce sont *-isc-* et *-éy-*, le premier usité dans II, le second dans I, celui-là plus généralement répandu, ce qui attesterait sa priorité, celui-ci assez étroitement limité, ce qui lui assignerait une date plus récente. A l'origine, ils ne pénétrèrent l'un et l'autre que dans les seules formes primitivement fortes : il en advint qu'au temps où l'accent dans III b se trouvait encore sur l'antépénultième, la différence d'accentuation qui avait persisté entre I, II et III b, fut éliminée jusqu'à un certain point. Cf. :

<i>*florisco</i>	<i>*floriscis</i>	<i>*floriscit</i>	<i>florimus</i>	<i>flortis</i>	<i>*flortiscunt</i>
<i>légo</i>	<i>légis</i>	<i>légit</i>	<i>légimus</i>	<i>légitis</i>	<i>légunt</i>
<i>*cantéyo</i>	<i>*cantéyas</i>	<i>*cantéyat</i>	<i>cantáimus</i>	<i>cantátis</i>	<i>*cantéyant</i> ,

Conformément à cela, ce fut toujours le radical ou toujours la désinence qui reçut l'accent. Mais cette unification s'est répandue avec beaucoup de lenteur; elle a conquis d'abord les verbes de II : ils ont, en effet, des rapports étroits avec ceux de III, de même que bien souvent il s'était produit des passages de III à II; en revanche, elle ne réussit que tardivement à envahir I : la raison en est que I et III ont moins de traits communs que II et III, et que l'analogie du verbe isolé *irasci* (en a.-franç. *iraistre*) n'était pas assez puissante pour imposer sa forme à toute la classe. (242)

§ 200. Si nous nous occupons d'abord de *-isc-*, nous constatons son absence complète dans les parlers de Veglia, de la Sardaigne, des Abruzzes et d'une grande partie de la Lorraine; en outre, le groupe espagnol, portugais, sicilien et la majeure partie de l'Italie méridionale se servent, à côté des verbes en *-ire*, d'autres en *-iscere* : en esp., port. *-ecer*, en sic. *-isiri*, en calabr. *-isire* etc.; ces parlers possèdent donc la flexion complète du type *-isco*. Il est ensuite à remarquer que le Sud et le Nord de la France, le domaine vaudois, l'Italie et le Frioul présentent l'infixe sous la forme *-isc-*; c'est au contraire sous celle de *-isc-* ou *-esc-* qu'il se révèle dans la Roumanie, le Tyrol, les Grisons, la Savoie, le Dauphiné, à Lyon et dans la Suisse française, enfin dans la Catalogne et le Béarn, les Landes et le Bigorre. Par conséquent, on pourrait peut-être accorder à *-esc-* trois domaines : le premier comprendrait la péninsule ibérique et la Gascogne (car l'esp. *-ecer* aussi représente bien *-esc-*), le deuxième serait formé par le Sud-Est de la France et la Rhétie, le troisième par la Roumanie; en d'autres termes, ils renfermeraient les contrées qui furent isolées le plus tôt, celles qui, sur d'autres points aussi, nous offrent un état de choses plus archaïque. S'il en était ainsi, *-esc-* serait l'infixe le plus ancien et *-isc-* une reformation qui s'expliquerait par l'introduction de l'infixe dans la classe en *-i*. S'il est vrai que cette hypothèse est confirmée par la persistance de *pareasco* = en franç. *parois* (car *parere* aussi se maintient = *paroir*), tandis que *floresco* devient *florisco* = en a.-franç. *flouris* (car *florere* a cédé la place à *florire*, p. 161), il est néanmoins difficile de comprendre pourquoi

l'espagnol a conservé côte à côte *-ir* et *-ecer*, le roumain *înflori* et *înfloresc*. Cette difficulté attend donc encore une explication satisfaisante. Peut-être n'est-ce point par un simple hasard que le domaine de *-esco* et de celui de *-eyo* correspondent géographiquement d'une manière assez complète.

(243) § 201. L'infixe est aussi bien loin de s'être introduit dans tous les verbes de II. Son emploi n'est vraiment d'une régularité absolue que dans les formations nouvelles et dans les dérivés; au contraire, les primitifs s'y soustraient : tels *aprire, bollire, coprire, dormire, fuggire, morire, offrire, partire, pentirsi, seguire, sentire, servire, soffrire, sortire, udire, uscire* en italien et les formes correspondantes des langues sœurs, puis en roum. *delungi, minți, peri, puți, păți, scuiți, sorbi, sui*, en italien *cucire, pervertire*, en a.-prov. *cozir, culhir, legir, luzir, merir, sumergir* etc. L'ancien français aussi présente encore quantité de primitifs passés aujourd'hui dans la classe en *-is-*; tels sont tout d'abord les verbes d'origine germanique : cf. *amanvet* Alexis 47 c, *guerp* Ben., Chron. 26365 et ailleurs (en même temps que *guerpissent* 4912, forme qui figure aussi déjà dans Rol. 1626), *regihons* S. Bern. 75, 4 (à côté de *regehissons* 122, 22), *crot* de *croupir* Ren. 23448, enfin *hair*, dont voici la flexion primitive : *he* (p. 245) *hes het ha-ons ha-ex heent*, subj. *hee*, d'où viennent les formes modernes *hais hais hait*, avec leur graphie vicieuse; quant à *hayons hayex hayent*, il est vrai que la Cour les employait encore au temps de Vaugelas, mais elles avaient été condamnées par les grammairiens (Rem. I, 75). Mais, à côté de ces formes, déjà l'ancienne langue connaissait aussi *ha-is ha-issons* : cf. *haissanx* Psaut. d'Oxf. 17, 44; *je hay* (bisyllabique) Myst. V. T. 12376. Nous avons ensuite, parmi les verbes d'origine latine, *jouir* : *esjoient* Psaut. de Cambr. 67, 3 à côté de *esjoisse* ibid. 96, 1, *muïr, ruïr, bruïr* (cf. pourtant les inf. *muire, ruire, bruire* p. 168), mais en franç. mod. *mugit, rugit, bruit* (dont le dernier aura adopté la flexion inchoative parce que *bruit* = **brugit*, d'après l'observation faite I, § 388, se prononçait *bru-it*, et non *bruît* comme *nûit* = *nocet*; *bouillir*, rarement inchoatif, *esbouillir*, qui l'est plus souvent, *saillir* (dont on n'emploie encore aujourd'hui que la forme *saille* au sens figuré (§ 178), mais qui faisait le plus souvent

saillis au xvii^e siècle déjà : cf. *tressaillis* chez Rousseau); *ferir* (mais *ferit* est chez Rabelais et déjà en a.-franç. dans Claris 2776, en a.-franç. *aferit*, *aferissant*); *merir*, subj. *mire* (§ 174) vis-à-vis de *merisse* Jul. Cés. 103, 3; *eissir* (*réussir* est inchoatif en franç. anc. et mod.), *toussir*, *gloutir* et ses composés (bien qu'on trouve des cas isolés de *engloutit* Mén. Par. I, 49; *engloutissent* Watr. 77, 11, et souvent dans la suite); *covir*, *encovir* : *couf* S. Bern. 146, 26 et ailleurs dans le même texte auprès de *encuvis* 151, 39 (sinon il est toujours inchoatif); *resplendir* (qui a les deux formes jusqu'au xvi^e siècle : Palsgr. 703 cite *je resplens*, tiré de Jean le Maire); *grondir*, généralement pur; *partir* et ses composés : *départ* Alexis 19 b en même temps que *partissent* Rol. 3529; *vertir*, *convertir* etc., habituellement inchoatifs, et de même *sortir* dans les deux sens; *vétir*, qui est pur en français anc. et mod., et qui souvent, malgré les efforts des grammairiens depuis Malherbe jusqu'à Littré, est inchoatif aux xvi^e et xvii^e siècles et même encore aujourd'hui; *offris*, *souffris*, qui sont propres au Sud-Ouest; *emplir*, en a.-franç. *emples* Psaut. d'Oxf. 114, 17 en face de *raemplist* ibid. 102, 5; *nourrir*, *tollir* (*tollist* n'apparaît qu'avec Rabelais). — Les autres langues aussi présentent des cas très nombreux d'hésitation : cf. en roumain *împart* et *împărțesc*, *sorb* et *sorbesc*, *morăți* et *morădesc*, *rapă* Cod. Vor. 49, 3, mais *răpească* dans la traduction de 1688; cf. encore *ficarele* (chap. VII) à côté de *fiștecarele*, en a.-roum. *prînd*, *pat*, actuellement *prîndesc* etc. L'ital. possède, entre autres, *abborio* et *abborisco*, *assorbo* et *assorbisco*, *applaudo -isco*, *mento -isco*, *nutro -isco*, *muggio -isco*, *ruggio -isco*, *tosso -isco*. Chez Dante, on a *trade* Enfer XI, 66, *pera*, *rape*, *pate*, *custode*, *concepe*, *appare*, mais la langue actuelle dit *tradisce* etc. On peut donc dire qu'elle s'efforce d'introduire *-isc-* dans tous les verbes de II. Mais III et I y sont plus réfractaires : la troisième classe ne l'admet qu'en ISTRIQUE (cf. *ramaresk*, inchoat. de *ramaré* = *remanere*, *provesk*, inchoat. de *provei* = *provare* § 203 etc.); la première, seulement dans l'ENGADINE et la VALLÉE DU RHIN : en obw. *murtirēşel*, plur. *murtirēin*; et tous les verbes dérivés adoptent à leur tour ces formes inchoatives, tandis que les primitifs restent fidèles à la flexion simple. Naturellement, c'est un phénomène différent que présentent certains verbes wallons

en *-i* = *-iare* (§ 118) qui passent dans la classe des inchoatifs en *-i*, tels *ḫ'afetih*, *ḫ'avāsih*, *ḫi reḡmersih* et autres.

Cf., pour le français, A. RISOP, *Studien* 95-118.

(245) § 202. Ce n'est pas seulement dans cette direction que *-isc-* a dépassé les limites de son champ d'action : nous voulons dire qu'il ne reste pas confiné partout dans les formes originai-
 rement fortes, mais qu'il envahit peu à peu le présent tout
 entier. D'abord, il va presque sans dire que, là où la 1^{re} ou
 la 2^e p. plur. est accentuée sur le radical (§ 137 et 138),
 l'infixe *y* a pénétré; telle est, p. ex., la 1^{re} p. plur. en vionn.
dremese (*dormimus*), en gruér. *partesè*, en vaud. *finiseḡ*, en
 colign. *nuráfè*, ou la 2^e pers. en colign. *-ate* = en quelque
 sorte *-iscitis*, tandis que le vaud. conserve encore *finè* à côté de
 la forme plus récente *finisé*. Mais ensuite le français, dans ses
 plus anciens monuments déjà (sauf toutefois dans la traduction
 des sermons de S. Bernard, originaire de l'Est), a fait passer
-isc- dans toutes les formes du présent. Même phénomène dans la
 plus grande partie du domaine provençal, à l'exception du Béarn,
 des Landes, du Bigorre et de la Catalogne; notons cependant
 que le Rouergue, p. ex., présente au subjonctif *-isko* à côté de
-igo (§ 147) et que la 1^{re} p. plur. impér. n'a d'autre terminai-
 son que *-igén*. Dans d'autres contrées, *-isc-* apparaît au plur.
 du subjonctif, mais non de l'indicatif : cf. le roumanche *flurés-
 këns fluréskeḡ*, le tosc. *finischiamo finischiate*; et de même dans
 le domaine vaudois, le Sud-Est de la France, le Béarn et les
 Landes. Mais le développement des formes revêt un caractère
 extrêmement complexe dans le français du Sud-Est. Le singu-
 lier, grâce à l'adjonction de *-u* à la 1^{re} pers. (§ 136), à l'amuï-
 sement de *-s* aux 2^e et 3^e, finit en *-esu*, *-e*, *-e*, le pluriel en
-ésè, *-i*, *-ésō*; mais ensuite s'introduisent des assimilations de
 tout genre. En lyonn., la 2^e p. plur. imite la 1^{re} en remplaçant *-i*
 par *-ési*; au contraire, dans la forme du canton de Vaud *hîbręso*
 et du frib. *nür-su*, l'infixe n'empêche pas le radical d'être tonique,
 phénomène analogue à ceux que nous avons étudiés I, § 596.
 Mais ensuite, c'est surtout la différence considérable entre la
 1^{re} p. sing. en *-esu* et les 2^e et 3^e en *-e* qui poussait à l'assimi-
 lation et qui, chose étonnante, fut introduite dans les rares

verbes forts. Ainsi, **šufri šufre šufre*, dans la Gruyère, devient d'abord *šífřešu*, puis *šufřešu*, inf. *šífri*, exemple particulièrement remarquable par la persistance de la voyelle de la forme forte. Possèdent la même flexion *šallí, šerví, vífi* (*vestire*), à Vionnaz *dreńi* (*dormire*), *dreńeš do do dreńeš dreńi*; *foeyí* (*fugire*), *serví, koedí* (*colligere*). Dans cette classe mi-inchoative rentrent aussi, à Blonay *kore* (*currere*), à Lyon *reševai* (*recipere*), c.-à-d. des verbes de III.

§ 203. Le deuxième infixé qui s'offre à nos recherches, c'est -ey-. Son principal domaine est le ROUMAIN, qui donne au présent de nombreux verbes, surtout de ceux qui lui viennent par dérivation ou par emprunt, la flexion suivante : -ež, -ežl, -ează, -ám, -ați, -ează. Dans ces verbes comme dans ceux qui reçoivent -isc-, les primitifs sont aussi, dans la majorité des cas, demeurés fidèles à l'ancien usage; d'ailleurs, point de règle vraiment absolue pour fixer l'emploi de -ež. L'istrienne aussi doit avoir autrefois connu cette flexion, car des verbes comme *fabrikéi, miséi* (*misculare*), *koloréi, enkoléi* (*incollare*), *kaštigéi, liméi, remedéi* (*maturare*) et maint autre sont, avec ceux en -á, dans le même rapport qu'en roumain ceux de I en -ež avec les verbes simples. Il est remarquable, assurément, de voir l'-éi s'introduire à l'infinitif et par là dans toutes les formes temporelles primitivement munies de -á, en même temps qu'il se produit, en outre, un mélange complet avec les verbes en -isco : cf.

Ind.	Subj.
<i>limésk</i>	<i>limé</i>
<i>liméști</i>	<i>limé</i>
<i>limé</i>	<i>limi</i>
<i>liméin</i>	<i>limán</i>
<i>liméits</i>	<i>limáts</i>
<i>limésku</i>	<i>limé.</i>

(246)

Parmi ces formes, la 3^e p. sing. ind. et la 1^{re} sing. subj. doivent être, au point de vue phonétique, régulièrement développées et, comme elles étaient identiques aux formes correspondantes des verbes de II b (p. 225), c'est elles qui furent le point de départ de la transformation. — Viennent ensuite le

parler de Veglia avec *-ayo -ai -aya* (seulement, il transmet cet *-ayo* aux verbes de II et III aussi : *venayo, tossayo, sapayo*), l'istrienne de Rovigno avec *-io*, celui de Capo d'Istria avec *-eo*, l'ancien tarentin et les parlers du Tyrol, p. ex. le greden., avec *-eie -eies -ea*, qui est aussi la flexion de l'Abbaye, Enneberg, Erto, Vigo. Plus loin dans la plaine, le trévis. *tonitséa* (il tonne), l'a.-vén. *nudrigea, vendegea, consumea* dans Cato (Panfilo fournit encore plus d'exemples) sont les derniers représentants de cette flexion; elle reparait cependant dans le corse : ind., 3^e p. sing. *-eyya*, 3^e plur. *-eyyanu*; subj., 3^e p. sing. *-eyyi*, 3^e plur. *-eyvinu* et aussi 1^{re} plur. *-eyyámu*, forme dont il faut rapprocher les observations du § 202. Dans le rhétique de l'Ouest, d'élément flexionnel qu'il était, *-ey-* sert aujourd'hui à la dérivation, et c'est le suffixe préféré pour la formation de verbes nouveaux; il est possible cependant que l'introduction de *-sc-* dans I (§ 201) s'explique par l'existence antérieure, dans cette région comme en Istrie, de *-ey-* avec le même emploi. Il faut chercher l'origine de cet *-ey-* dans le grec *-εζω*, qui s'introduisit à une époque tardive dans le latin vulgaire et qui alors, dans les langues romanes les plus récentes, se mit avec *-are* dans le même rapport qui existait entre *-isco* et *-ire*.

Cf. A. MUSSAFIA, *Zur Präsensbildung im Romanischen*, Vienne 1883, H. SCHUCHARDT, *Littbl.* 1884, col. 61-68; cf. aussi, pour le provençal moderne, ROUSSELOT, *Rev. Pat.* III, 103-105.

§ 204. C'est un infixe différent de cet *-ey-* que représente le wallon *-ay-*, après les palatales *-ey-*, dans les verbes de I dont le radical finit par *dr*, *pt* et, en général, par une consonne : *ž'afōdray, ži m'agraptay, ži sposay, ži tētay, ži wastay, ž'akustūmay, ži nabey* (**nasico*, fureter), etc. Si légitime qu'il paraisse de voir, dans cet *-ay-*, *-ey-*, l'infixe dont il est précisément question, cette hypothèse est pourtant combattue par une importante considération : c'est que le wall. *ay*, *ey* ne représente dans aucun autre cas le lat. vulg. *ei*; il a plutôt sa source dans *i* précédant une voyelle. Par conséquent, il faut supposer plutôt que, dans des verbes comme *ži maray* (*marito*), 1^{re} p. plur. *maryā, kōsay kōsyā, mervay mervyā* et autres semblables, où *-ie*, *-eille* était devenu *-ayę* (§ 188), on a pris *-ay* pour une désinence tonique

des formes fortes du présent de I; en d'autres termes, il s'est ici produit pour la troisième fois à l'époque romane le même phénomène qu'on a constaté précisément pour *-isc-* et *-ey-* à diverses époques du latin vulgaire. C'est ainsi qu'à ALGHERO également des formes comme la 1^{re} p. sing. *manteč* de *manti* (*mentiri*), *panteč* de *panti* (*poenitere*), *vandikeč* de *vandika*, *konsumeč*, *siuleteč* de *siuleta* (*siffler*), *sumič* ou *sumieč* de *sumia* (*songer*) pourraient bien être le résultat d'une tentative nouvelle pour obtenir l'uniformité dans l'accentuation, plutôt que les derniers débris d'un état antérieur.

g. Présents irréguliers.

§ 205. Il existe un petit nombre de verbes, partie en latin déjà, partie en roman seulement, dont les radicaux ont subi, dans leur formation, des influences diverses et qui, dès lors, ne rentrent dans aucune des classes étudiées jusqu'ici; ils occupent donc une place à part. Ce sont ou bien des verbes à radical monosyllabique et à finale vocalique, ce qui facilite ensuite la fusion du thème et de la désinence, ou bien aussi les verbes auxiliaires du mode et les simples auxiliaires qui, grâce à leur faiblesse syntaxique et à leur étroite parenté, sont particulièrement aptes à subir des transformations. Nombre de ces verbes ne sont irréguliers qu'au présent; leurs autres temps, ils les forment, tantôt tous, tantôt la plupart, sur ceux des autres verbes; il vaut donc mieux les étudier, eux aussi, après l'examen particulier des diverses formes verbales, et nullement à la fin de tout l'exposé de la conjugaison. Ceux qui nous intéressent le plus sont *esse*, *stare*, *dare*, *donare*, le verbe « aller », *facere*, *fieri*, *laxare*, *habere*, *sapere*, les verbes qui marquent la nécessité, **volere*, **potere*, enfin *narrare* en sarde. Sans doute, aucun de ces groupes n'est demeuré sans influence sur l'un ou l'autre de ses voisins, mais l'extraordinaire variété de ces influences ne permettra pas de trouver sans peine une disposition qui réponde à toutes les exigences: ici comme partout, la vie du langage, quand on la poursuit jusque dans ses particularités, présente une diversité de formes tellement illimitée qu'elle échappe à tout schème fixe.

α. *Esse.*

§ 206. L'INFINITIF a pour forme *essere*, issu de *esse* avec la finale *-re* des autres infinitifs (cf. § 128) : en eng. *ésser*, en ital. *essere*, en franç. *être*, en esp. *ser*. Seul le roumain emploie une autre forme : *fi* = **fīre* (*fieri*). Le GÉRONDIF se forme tout à fait régulièrement de cet infinitif : en eng. *esaint*, en ital. *essendo*, en franç. *étant*, en esp. *siendo* — en roum. *fiind*. Mais le développement de l'INDICATIF présente une double complication : la première est causée par la multiplicité des formes primitives du latin ; en second lieu, le verbe perd très souvent son individualité, s'attache comme enclitique ou proclitique à un mot accentué et se trouve alors exposé à de violentes contractions de toute sorte. Voici les formes :

Lat.	SUM	ES	EST	SUMUS	ESTIS	SUNT
Roum.	[<i>sune</i>], <i>s(u)</i> <i>sīnt</i>	<i>eī</i> <i>eṣtī</i>	<i>este, e</i>	[<i>sum</i>] <i>sīntem</i>	<i>estis</i> <i>sīnteiṣi</i>	<i>su, sunt</i> <i>sīnt</i>
Eng.	<i>sum</i> , [<i>su</i>]	[<i>ais</i>] <i>eṣt</i>	<i>es</i> <i>eks</i>	[<i>sonts</i>] <i>éṣents</i>	[<i>es</i>] <i>éṣets</i>	<i>sum</i>
Ital.	<i>sono, so</i>	<i>ei</i> <i>siei</i>	<i>este, è</i>	[<i>somo</i>] <i>siamo</i>	[<i>este</i>] <i>siete</i>	<i>so, [sonto]</i> <i>sono</i>
Franç.	[<i>som</i>], <i>sø</i> <i>suis</i>	[<i>eis</i>], <i>es</i> <i>ies</i>	<i>est</i>	<i>soms</i> <i>sommes</i>	[<i>eʒ</i>] <i>estes</i>	<i>sont</i>
Prov.	<i>so(n)</i> <i>soy</i>	<i>es</i> <i>eṣt</i>	<i>es</i>	[<i>somps</i>] <i>esmes</i>	<i>etʒ</i>	<i>son</i>
Esp.	[<i>son</i>], <i>so</i> <i>soy</i>	[<i>es</i>] <i>eres</i>	[<i>ies</i>], <i>es</i>	<i>somos</i>	[<i>iestes</i>] <i>sois</i>	<i>son</i>
Port.	[<i>saõ</i>] <i>sou</i>	<i>es</i>	[<i>es</i>] <i>he</i>	<i>somos</i>	[<i>estes</i>] <i>sois</i>	<i>são</i>

(249) § 207. Déjà pour le latin vulgaire nous devons supposer l'existence d'une quantité de doublets. A la 1^{re} p. sing., à côté de la forme enclitique *su*, il a dû en exister une tonique *sum* (cf. I, § 550). Pour la deuxième personne du singulier, les langues romanes, à une exception près (§ 209), postulent *es* à la tonique (au lieu de *ēs* exigé par l'ancienne métrique latine) et *es* à l'atone. Pour la troisième, elles réclament également, à la

tonique, *ĕst* de *ĕst* (en grec *ĕστí*, en germ. *ist*, en slav. *jesti*, en sansc. *asti*) et *est* à l'atone; de plus, à l'intérieur de la phrase, devant une initiale consonnante, on emploie aussi *es*, auquel il faut ajouter *sun* auprès de *sunt* à la 3^e p. plur. A la 1^{re} plur., Auguste emploie déjà *simus* (qui = sans doute *simus*: cf. *fimus* de l'ancienne forme **fumus*) au lieu de *sumus*, et les deux formes vivent encore en roman.

L'étonnante concordance de *ĕs*, qui est requis par la majorité des correspondants romans, avec la voyelle que présument le grec *ĕĩ* de *ĕστí*, le sansc. *asi*, le slav. *jesi*, le germ. *is* etc., pourrait porter à voir dans l'a.-lat. *ĕs* une anomalie, dans le lat. vulg. et le rom. *ĕs* la forme primitive, issue d'un développement phonétique régulier. Or W. SCHULZE, Zs. vgl. Sprachforsch. XXVIII, 269, admet qu'en réalité, la véritable orthographe n'était pas *ĕs*, mais plutôt *ĕss*: dans ce cas, on devrait supposer qu'à l'époque latine encore, il se serait produit une abréviation de *-ss* en *-s*, car la diphtongue, dans l'ital *siei*, ne se peut justifier qu'avec *ĕs*, et non avec *ĕss*. Malheureusement il n'y a pas de second exemple sur lequel on pourrait éprouver l'exactitude de l'explication proposée des rapports entre *ĕs* et *ĕs*. Une autre objection, c'est que les formes des Grisons assurent l'existence de *ĕs*. Du point de vue purement roman, l'on pourrait dire que *ĕs* et *ĕst* toniques ont été assimilés en *ĕs*, *ĕst* dans une partie du domaine, en *ĕs* et *ĕst* dans une autre (v. plus bas), car dans la position d'atones *ĕs* et *ĕst* s'étaient confondus sous la forme *ĕs* (*ĕs(t)*).

§ 208. Le ROUMAIN moderne n'a guère maintenu les anciennes formes que dans la position atone; au contraire, lorsqu'elles sont toniques, il leur donne une forme nouvelle, en prenant pour modèle tantôt la 3^e p. plur., tantôt la 3^e p. sing.; et ce fut d'abord la 3^e p. sing. *este*, identique à la finale des inchoatifs, qui entraîna la 2^e p. sing. *ĕstĩ*, à laquelle se rattache, en macéd., la 1^{re} p. sing. *esku*: cf. *crescu*, *crestĩ*, *creste* (§ 160). En valaque, l'identité de la forme atone de la 1^{re} p. sing. et de la 3^e plur. = *su*, détermina aussi l'identification de ces formes à la tonique: la 1^{re} p. sing. prit la forme de la 3^e plur. = *sĩnt*, qui se trouve déjà dans le Cod. Vor. Mais l'istr. *esom*, le megl. *sam* doivent être d'importation slave. Les 1^{re} et 2^e p. plur., depuis le xvii^e siècle, ont modelé leur forme sur celle de la 3^e, avec l'accent des verbes de III b; mais, dans la Moldavie, on a *sĩntem* *sĩntĕĩ*. Autrefois, on y employait *sem* = *simus* et une 2^e p. *selĩ*, formée sur ce modèle, qui se retrouve dans le Midi de

l'Italie (§ 210). *Estis* aussi doit sans doute avoir existé, mais ensuite il a cédé la place à **etu* de la même manière que *-astis* l'a fait à *-atu* (§ 267), et il a reçu l'*s* de la 1^{re} p. plur. : en a.-roum. *setu*. Dans le macéd. et le megl., c'est *fieri* qui s'est introduit : *hīm hītu*; en istr., la 1^{re} p. plur. *esmo*, la 2^e *ēste* trahissent de nouveau une influence slave : *esmo* est donc une forme purement slave et dont l'introduction a pu être favorisée par la similitude presque absolue de l'istr. **eštī* = *estis* avec le slave *jeste*. Enfin la 3^e p. plur. n'a conservé sa forme intacte que dans le macéd. *suntu*; le val. *sīnt* doit résulter d'un croisement du lat. *sunt* avec le slave *saŋi*: cf. le roum *pīndi* = le slave *pađiti*. Dans l'emploi d'atone, on trouve aussi *īs* = *su* (cf. *īm* etc., § 181). Dans les dialectes on peut encore signaler, en macéd., la 1^{re} p. sing. *hīu*, 2^e *hīī*, en megl. 3^e sing. *aīe*, 3^e plur. *sa*, formes dont les deux dernières sont encore des slavismes.

§ 209. Les parlers RHÉTIQUES présentent des divergences, surtout aux 1^{res} p. sing. et plur.; cependant les autres formes aussi donnent lieu à plus d'une observation. L'ancienne 1^{re} pers. *sum* a persisté dans le Tyrol jusqu'au Tagliamento, et les Grisons aussi présentent *sun*, *sum*, forme qui pourrait bien, toutefois, ne venir en partie que de *sunt*; en effet, les anciens textes de l'Obwald, d'après l'analogie de *vent* : *vendel*, écrivent *sunt*, parfois aussi *sundel* Mag. 84, 22, C. Mem. 244, 8. Ce *sunt*, qui se trouve de nos jours à Scharans (vallée du Rhin postérieur), dans les parlers de Milan, de Côme et de Mantoue, en ancien véronais chez Fra Giacomino, dans l'ancien Recueil d'exemples vénitiens et seulement dans la tournure interrogative, en outre dans le véronais rustique et le trentin, est d'origine identique à celle du roum. *sīnt* (§ 208), et cependant il n'existe aucun rapport intime entre ces deux formes refaites, qui se rencontrent dans des régions géographiquement distinctes. A l'Est du Tagliamento, on emploie *soi*, forme qui paraît identique à celle du français (§ 212) et de l'espagnol (§ 214); mais, dans ce cas aussi, l'identité est purement accidentelle, car le frioul. *soi* ne pourrait pas s'expliquer mieux que par *so* + *to*. — A la 2^e p. sing., l'Ouest présente (nous l'avons déjà dit) une forme qui remonte à *es* : en obw. *eis*, en eng.

ēst = *ēs tu*; même forme en Frioul, mais seulement avec l'-s de la 1^{re} pers. : *sēs* ou *sīos*, avec la voyelle de la 1^{re} pers. aussi sur les bords du Tagliamento : *sos*, mais en Tyrol : *es*, *ies*. (251)
Partout, sauf dans l'Engadine et la vallée de Munster, la 3^e p. sing. perd son -s, par une assimilation évidente aux autres 3^{es} p. sing. : sa forme est donc le plus souvent *e*, à Greden *te*, mais en obw. *ei*, en eng. *ais*, *eks*; ici donc elle a subi dans sa voyelle l'analogie de la 2^e p. sing. (cf. cependant *es* chez Bifrun). A la 1^{re} p. plur., on ne trouve *son* que depuis la vallée de Fassa jusqu'à Enneberg; autrement, l'Ouest dit *ésen* (à l'imitation de la 2^e pers.), et l'Est emploie *sen*, *siñ* = *simus*. La 2^e p. plur. aussi, le Centre et l'Est la forment autrement que l'Ouest : là sa forme, assimilée à toutes les autres 2^{es} p. plur., est *seis*, *ses*, *sei* (cf. § 133); mais ici l'obw. dit *eses*, le bas-eng. *ešet*, qui vient de *estis* : on voit donc que *ēs*, issu de *estis*, fut allongé, à l'aide de la voyelle disjonctive, de l'-s ou du -t des autres 2^{es} p. plur. Enfin la 3^e p. plur., depuis Fassa jusqu'à Enneberg, a cédé sa place à la 3^e sing. (v. p. 184); au contraire, dans la vallée du Rhin, elle se forme par l'adjonction de -n à la 3^e p. sing. : *en* (cf. l'ital. *enno* § 119); partout ailleurs, elle est régulièrement *son*, *suñ*.

§ 210. EN ITALIEN, il faut tout d'abord remarquer la conformité de l'initiale des deuxièmes personnes avec celle des premières; à noter aussi la 3^e p. plur. *sono* qui, ayant à l'atone la même forme *so* que la 1^{re} sing., en aura également adopté la forme tonique *sono*. Celle-ci vient de *son* par l'addition d'une voyelle expliquée I, § 384. Les formes atones *so* n'existent plus dans la langue littéraire actuelle. A la 2^e p. sing., *sei* est une modification phonétiquement régulière de *siei* : cf. *lei* issu de *liei* (§ 84); une seconde preuve de l'existence, anciennement, de la diphtongue *ie* nous est fournie par *siete*, tiré de *sie-i* par imitation de *sta-i* : *sta-te*. A la 1^{re} p. plur., Dante dit encore *semo*; Guittone d'Arezzo et le parler de Pistoie, suivant l'analogie de la 2^e, emploient *siemo*. A la 3^e, Dante et, de nos jours encore, le peuple de la Toscane, disent *enno*, forme influencée par la 3^e p. sing. Parmi les formes dialectales, nous avons discuté déjà le lombard *sonto* (§ 209); qu'il nous suffise d'ajouter que la même

forme se retrouve dans une tout autre région, à Foggia. Il existe d'autres formes secondaires : en Calabre et en Sicile *sunu*, à Naples et dans le Principato *songo*, en Corse aussi *soh*, qui toutes, quand *dono* eut été supplanté par *dōho dongo*, prirent la place de *sono*. C'est une autre vocalisation qui se présente dans *sinu* à Aprigliano (Cal. Cit.), dans *sienge* à Chieti, où la 1^{re} p. sing. aura subi l'influence de la 2^e. Enfin Mestre occupe une place à part avec *sipio*, formé sur le subj. *sipia* (§ 216). A la deuxième personne, *es* et *ses* se disputent le terrain : *ses* appartient au Sud et au Centre tout entiers ; *es*, au contraire, est propre au Nord, avec quelques restrictions cependant : ainsi, le piém. *ses*, le gén. *sae*, Monaco *sē*, le mil. mod. *tī te se* présentent la forme littéraire ; cf. l'a.-véron. *sie* Kath. 1135, l'a.-vén. *se* à côté de *es* dans le Recueil d'exemples, *sis* et *ei* dans le Cato et, à Chioggia, la forme actuelle *še*, mais *es tu* ; mais autrement on trouve *ei* dans l'ancien parler de Vérone, de Milan, de Gênes et dans le parler moderne de l'Émilie. Le vénitien et le padouan avaient autrefois, pour 3^e p. sing., *ze*, dont le *z* doit être analogue au tosc. *ci*. On ne relève qu'en tarent. la forme *ete* à côté de *ē*. — A la 1^{re} p. plur., *simus* et *sumus* s'emploient côte à côte (nous l'avons déjà dit au § 207) : *sumus* ne se rencontre que dans l'Ouest de l'Italie septentrionale, sur le même territoire où l'on a constaté l'existence de *-omo* à la 1^{re} p. plur. (v. p. 186) ; Crémone dit *sium* et toutes les autres régions *semo*. Le remplacement de *semo* par *siamo* paraît confiné dans la Toscane ; l'explication de ce phénomène doit se trouver dans la substitution de *diamo*, *stiamo* à *demo*, *stemo* (v. § 223). La 2^e p. plur. remonte aux types **setis* ou à **setis* : celui-ci, p. ex., est représenté par le sic. *siti*, le triest. *sé*. La 3^e, si nous exceptons le parler de Pise et de Pistoie, conserve la forme *enno* dans l'émilien, le lombard, l'ancien vénitien (cf. p. ex., pour ce dernier, *eno* Recueil d'exemples 704) ; mais ensuite le vén. l'a remplacée par *ze* (cf. § 135). Une remarque encore sur la 3^e p. plur. *inn* du mil. : l'*i*, qui y remplace *e*, doit provenir de la grande facilité qu'avait *j-enn* (*illi sunt*), surtout à la proclise, de se fondre en un seul mot, où la voyelle claire du pronom prit ensuite la prédominance.

Cf., au sujet de *inn*, C. SALVIONI, Arch. Glott. IX, 251.

§ 211. Le FRANÇAIS et le PROVENÇAL exigent l'admission d'une forme fondamentale *sui*, d'où viendraient l'a.-franç. *sui*, le franç. mod. *suis*, l'a.-prov. *soi*, *sui*; cette forme hypothétique serait donc composée de *su* et d'un *-i* qu'on aurait pris à *ai*. La 2^e p. sing., en a.-franç., est indistinctement *ies* et *es*; la 3^e = *est*, avec une voyelle fermée, d'où les formes de l'Est *o*, *a*. A ce propos, observons un fait remarquable : tandis que l'Ouest, comme la langue écrite et certains dialectes lorrains et wallons, confond les 2^e et 3^e p. sing., d'autres régions les distinguent : cf., en morv., la 2^e p. *e*, la 3^e *o*; en bourg., montbél., fourg., la 2^e *e*, la 3^e *a*. Ici donc, la double forme tonique *es est*, atone *es est* paraît avoir été simplifiée en ce sens que, à la 3^e personne, qui devait être plus souvent employée à l'atone, on a généralisé l'emploi de *est*, tandis qu'on réservait *es* à la seconde. A la 1^{re} p. plur., la première forme fut *sons*, absente il est vrai dans les plus anciens monuments, et qui se montre seulement, à partir du XIII^e siècle, dans Brut, Richart, Huon de Bordeaux, chez Gauthier de Coincy, Mousket, Rutebeuf, Joinville etc., et de nos jours à Paris, à Blois et, à l'Ouest, dans le Poitou; mais son domaine préféré est à l'Est, dans la vallée supérieure de la Meurthe et de la Moselle, la Franche-Comté, la Champagne, le Morvan et la Bourgogne. Toutefois, la forme la plus anciennement attestée, propre à la langue des écrivains, au Nord et à l'Ouest presque entier, c'est *sommes*, qui a pour point de départ *estes* d'après l'analogie du parfait et qui, dans le bret. *suimes*, à La Hague *sieime*, s'est approprié la voyelle de la 1^{re} p. sing. Une troisième forme, représentée seulement dans de rares textes normands et anglo-normands, c'est *esmes*, qu'on ne doit pas séparer du provençal *em* (§ 212) et qui devait jadis être aussi répandue dans le Sud-Ouest; en effet, le bret. *semes* ne paraît pas s'expliquer autrement que par un croisement de *somes* ou *suimes* avec *emes*. Enfin la vallée inférieure de la Meurthe et de la Moselle, puis, au Nord, la Wallonie et les Ardennes, et aussi l'Est, jusqu'à S. Menéhould du moins, remplacent *sumus* par *atā*, *estā*, *estō*, où l'on doit chercher *stamus* ou peut-être une reformation due à l'analogie de la 2^e pers. Celle-ci, en effet, a pour forme principale dans tout le domaine *estes*, qui vient de *estis* comme *-astes* de *-astis* (§ 272); mais ensuite, dans l'Est,

elle est devenue faible, c.-à-d. que la désinence tonique de la 2^e p. plur. des autres présents s'y est introduite : *até*, *ató*, et elle occupe même, en Lorraine, un territoire plus étendu que *atā*. Mais, d'autre part, nous voyons ici reparâître l'identification avec le parfait, c.-à-d. que, dans les parlers qui adoptent *-t* aux trois personnes plur. du parf. (§ 272), *sumus* aussi se trouve supplanté par *at*, *ot* et devient, par conséquent, identique à la 2^e personne. La 3^e p. plur. n'a subi d'altération presque nulle part; on relève pourtant, à Blois, *etē* à côté de *sō*, c.-à-d. une troisième p. plur. accentuée sur la finale (cf. p. 200).

(254) § 212. En PROVENÇAL, nous l'avons dit, la forme habituelle pour la 1^{re} p. sing. est *soi*, plus tard *sui*, *siei*, *sei*; Gilhoc et Queyras, qui terminent en *-u* la 1^{re} p. sing. (§ 136), ont *siu*; toutefois on rencontre aussi, mais moins souvent, une forme *so*, *son*, encore usitée en Languedoc et qui pourrait bien remonter à *sum*. Le catalan aussi connaît *so*, qui continue à s'employer à Alghero, tandis que le continent et les îles Baléares l'ont respectivement remplacé par *sok* (p. 192) et *som*. A la 2^e p. sing., l'analogie du parfait (§ 274) a fait dire (*i*)est : en effet, à la 2^e plur. également, il y avait identité entre le prés. *ets* et le parf. *-ets*; et alors (*i*)est redevint *ies* devant les mots à initiale consonnantique d'abord, puis aussi devant les voyelles (cf. S. D. 19, 643; 21, 713 etc.). Or, tandis que la Gascogne et le Rouergue s'en tiennent à cette forme, les autres parlers y adaptent encore l'*s* de la 1^{re} p. sing.: en prov., niç. *siēs*, en lim. *sei*, en langued. *siei*, en vaud. *se*, en algh. *ses*, à Gilhoc etc. *sia* (tiré de *siu* par l'analogie de I); en Languedoc et sur les rives de la Gironde, on dit aussi *sos*. A mentionner séparément le cat. mod. *ets*, qui ne doit pas représenter l'anc. forme *est*, mais plutôt la 2^e p. plur. substituée à celle du singulier. Pour la 1^{re} p. plur., la forme la plus ancienne est *esmes*, la plus employée *em*, qui persiste en Gascogne et à Bordeaux, mais qui, ailleurs, fut repoussée de bonne heure par *sem* : p. ex. Flam. 6197, M. R. 55, 14 etc. *Som* n'est connu qu'au Nord, à Limoges et dans le Velay p. ex., puis aussi dans les parlers de la Gironde influencés par ceux d'Espagne. On n'aperçoit pas clairement le rapport réciproque qui existe entre *esmes*, *em* et *sem*. Rattacher cette dernière forme

au lat. *simus* est une hypothèse presque inadmissible, car elle paraît plus récente que les deux autres; *esmes* semble représenter un *ésumus*, qui devrait sa lettre initiale à l'analogie de *estis*; quant à *em*, on n'y peut voir qu'une assimilation à *avem* sur le modèle de *avets* : *ets*. Une quatrième forme enfin, c'est *siem* dans la vallée de la Drôme, *sien* à Gilhoc, *sian* à Nice et à Marseille, formée sous l'action de la 2^e p. plur. Le catalan conserve *som*, à la réserve que Alghero connaît aussi *sem*. Le vaudois également nous offre *sun*; mais, comme Neu-Hengstett ainsi que Angrogna et Guardia, toutes localités qui marquent généralement une étape plus archaïque du développement linguistique, présentent uniformément *sen*, il faut bien voir dans *sun* une assimilation récente à la 3^e p. plur., phénomène qui s'explique par l'identité, dans les autres verbes aussi, des 1^{re} et 3^e p. plur. (cf. § 137). Pour la 2^e p. plur., l'a.-prov. avait la forme *ets*, qui est, de nos jours, redevenue presque partout *ses* ou bien, avec la voyelle de la 2^e p. sing., *siés* en drôm., en gilh., en niç., où l'on dit également *sia*; mais on a *suts* en girond., *sots sou* en a.-cat.; Alghero seul emploie aussi *seu* à côté de *sou* (cf. sur ce point l'espagnol, § 214). La 3^e p. plur. ne prête à aucune observation.

§ 213. Dans les parlars du SUD-EST, le singulier est généralement régulier : en effet, le lyonn. *süé*, la forme du frib. et du canton de Vaud *sü* aussi bien que le vionn. *sai*, l'albertv. *si* reproduisent *sui*. A la 1^{re} p. plur., la forme dominante, dans cette région, était autrefois *sumus* : cf. *sun* à Faeto et à Celle, *sô* à Lyon. Partout ailleurs, elle a cédé la place à *sē* ou au remplaçant de *ē*, par conséquent à une forme due à l'analogie de *avē*. La 2^e p. plur. se présente le plus souvent sous une forme bisyllabique, où nous avons donc une nouvelle concordance avec le français du Nord; seuls Celle et Faeto nous offrent, dans *šei*, *ši*, une formation analogue à celle de l'italien. A l'exemple de la 2^e pers., la 1^{re} est également bisyllabique à Paroisse (Neuchâtel) : *iten*. En fait d'autres formes remarquables, il faut citer dans le Roussillon la 2^e p. sing. *esg*, la 2^e plur. *esó*, où l'on constate une assimilation à la conjugaison faible dont la 2^e pers. est le point de départ; à noter aussi, à Coligny, la 3^e p. plur. *šā*, formée à l'instar de *ā* (*habent*).

§ 214. Dans la péninsule IBÉRIQUE, les modifications sont moins importantes. La forme de la 1^{re} p. sing. est *so* en a.-esp., *sōo* en a.-port., à côté de laquelle l'Alexandre présente *soe*, qui apparaît dans la langue écrite, sous la forme *soy* (I, § 317), à partir du xvi^e siècle et qui a peut-être aussi pour correspondant, en port. mod., *sou* venu de **soi*. On ignore l'origine de cet *-e*. A la 2^e p. sing., le port. *es* est régulier, mais l'espagnol *eres* doit représenter *eris*, bien qu'aussi *e* pour *ye* soit étrange; à cette personne, des parlers comme ceux des Asturies, de l'Andalousie, de Mirande emploient *sos*. La 3^e p. sing. *he*, en port., pour *es* s'explique comme *e* du rhét. (§ 110); l'esp. *es* est atone, mais l'astur. *ie* est tonique. Au pluriel, à côté de *somos*, l'andal. possède *semos*, assimilé à *hemos*; ces formes se trouvent aussi dans les parlers portugais d'Estramadure et d'Entre-Douro-e-Minho ainsi que déjà chez Gil Vicente I, 128. Plus étonnante encore, chez celui-ci, est la 1^{re} p. sing. *sam* I, 133 et 137, à laquelle se rapporte, en interamn., la 1^{re} plur. *samos* (mais *soum* à la 3^e), à Beirão la 2^e aussi *sais*. — La 2^e p. plur. *sodes* a pris la voyelle des 1^{re} et 3^e p. plur.; *sondis* à S. Jorge et chez Gil Vicente déjà III, 75 est une assimilation à *pondes* (§ 140). Pour finir, notons à Bogotà une formation remarquable : la 2^e p. plur. *eréis* qui s'est modelée sur celle du sing. *eres*.

§ 215. Le SUBJONCTIF *sim*, à l'époque latine déjà, avait adopté une forme modifiée *siam*, d'où viennent donc :

	Lat.	SIA	SIAS	SIAT	SIAMUS	SIATIS	SIANT
(256)	Roum.	<i>fiu</i>	<i>fiŃ</i>	<i>fie</i>	<i>fim</i>	<i>fiŃi</i>	<i>fie</i>
	Eng.	<i>saya</i>	<i>sayeŃt</i>	<i>saya</i>	<i>sayents</i>	<i>sayes</i>	<i>sayen</i>
	Ital.	<i>sia</i>	<i>sii</i>	<i>sia</i>	<i>siamo</i>	<i>siate</i>	<i>siano</i>
	A.-franç.	<i>soie</i>	<i>soies</i>	<i>soit</i>	<i>soiens</i>	<i>soiez</i>	<i>soient</i>
	Prov.	<i>sia</i>	<i>sias</i>	<i>sia</i>	<i>siam</i>	<i>siats</i>	<i>sian</i>
	Esp.	<i>sea</i>	<i>seas</i>	<i>sea</i>	<i>seamos</i>	<i>seais</i>	<i>sean</i>
	Port.	<i>seja</i>	<i>sejas</i>	<i>seja</i>	<i>sejamos</i>	<i>sejais</i>	<i>sejão</i> .

§ 216. Il n'y a guère d'observations à formuler sur ce tableau : les désinences sont absolument identiques à celles des autres verbes de II et III (§ 142 sqq.). Le ROUMAIN a, pour toutes les

personnes comme à l'infinitif (§ 206), adopté *fieri*, ce qui a déterminé entre les deux modes, surtout en valaque, une différence qui n'existe pas dans les autres verbes. Il est vrai que les patois s'efforcent aussi d'y éliminer le subjonctif : c'est ainsi que Meglen ne connaît que la 3^e p. sing. et la 3^e plur. *te* = *fiat* ; autrement, elle dit à la 1^{re} pers. *ies* (en macéd. *esku*), à la 2^e *ies* ; l'istrienne n'emploie guère la 2^e p. sing. *fi* et *fiyi*, la 1^{re} plur. *fiyén*, la 2^e plur. *fiyets* que comme impér., et le macédonien fait usage, à l'indicatif aussi, de *hiu* etc. à côté de *esku* (§ 208). On est d'autant plus frappé de constater, à la 3^e p. sing. en macédonien, l'impossibilité d'aucun rapprochement des deux modes, provoquée par la forme refaite *hibă*, dont le *-bă* provient de *aibă*. — Le PARLER DE L'OBWALD présente naturellement *seiye*, *seisgi* (v. § 144), et les formes de Greden et de l'Abbaye *sonze* à la 1^{re} p. plur., *saize* à la 2^e, ne sont pas plus étonnantes. Mais il vaut certes la peine de faire remarquer qu'à Greden, la 1^{re} p. sing. aussi s'assimile à l'indicatif : *sonze* et que les 2^e et 3^e p. sing. ont subi l'analogie de *habere* : *sibes*, *sibe*. Ensuite, en même temps que les 1^{re} et 3^e p. sing. *sei*, 3^e plur. *sein*, qu'on pourrait rattacher à *sim sit sint*, le frioulan nous offre encore des formes secondaires de toute espèce : telles sont *sedi* formé sur *vadi* (§ 229) ou *sevi* formé sur *vevi* (§ 235) ou bien, dans la Carnie, *seti*, plur. *sin sëtis*, imité de *deti* (§ 222) ; à Cormons l'on a, avec une accentuation qui étonne, le plur. *šedin*, *šedis*. L'ITALIEN ne présente, pour ainsi dire, aucune irrégularité : en effet, l'ital. septentrional *sea*, p. ex., en regard du tosc. *sia*, est conforme aux lois phonétiques. Seule la forme refaite *sibia*, *sipia* s'y rencontre aussi dans le tessinois, dans le vénitien, le padouan et l'émilien ; à Mantoue et à Crémone, phénomène à noter, elle n'apparaît que dans les formes accentuées sur la terminaison : en mant. *sappiem sappié*, en crém. *sapium sapié* vis-à-vis de *sia*.

(257)

§ 217. En FRANÇAIS, la forme *soit* est surprenante. Si tenté qu'on soit d'y voir *sit* ou une forme abrégée, pareille hypothèse est pourtant rendue plus que douteuse par l'existence exclusive de *siat* dans toutes les autres langues romanes, voire même dans la plus étroitement apparentée au français, le provençal. Cette constatation nous engage à supposer plutôt que la similitude

complète des 1^{re}, 2^e p. sing. et 3^e plur. avec les désinences de l'imparfait (§ 258) a provoqué le changement de **soiet* en *soit*. Parmi les formes dialectales, celles du wall., du lorr. *atès* etc. à la 1^{re} p. plur., s'expliquent d'elles-mêmes par le § 211 ; il faut accorder plus d'attention à des modifications dues à l'analogie du subj. imparf., comme les 1^{re}—3^e p. sing. *fō*, le plur. *fī fi fī* à Montbéliard, puis le lorr. *seli* à S. Quirin, *sōli* à Ménil, *ses* à S. Vallier, *etēli* à Raon-sur-Plaine ou *seš* en Poitou, qui se rangent évidemment toutes parmi les cas discutés aux pp. 210 sq.

§ 218. Dans le PROVENÇAL MODERNE, le changement le plus important qui se présente résulte d'une assimilation très étendue à *habeam* : en prov. *siežę*, en dauph. *siešu*, en auvergn. *satsę*, à Gilhoc *siatsu*, en Velay *siaže*, à Queyras *siesu* ; on y remarque aussi l'adaptation à *sia* des désinences du subjonctif : en rouerg. *siai siaos siao*, 3^e p. plur. *siau*, mais 1^{re} p. plur. *sién*. Un troisième groupe forme son subj. en -*g* (p. 209) : à La Salle *sieğę*, en niç. *sigi*, en languedoc. *sioğę*, aussi en cat. mod. *sigi* à côté de l'a.-cat., majorq., algh. *sia* ; enfin un quatrième emprunte ses désinences au subj. imparf. (§ 306) : en toulous. *sioskę* et en prov., par un autre procédé, *füğę*. Dans les parlars du SUD-EST, il n'y a de remarquable que le frib. *satsu*, qui résulte, à son tour, de l'action analogique de **atsu* (§ 241). — A l'Ouest enfin, le portugais *seja* est intéressant parce qu'il repose évidemment sur *sedeam* (et non sur *siam*) et qu'il présente, entre *esse* et *sedere*, un mélange dont de nombreux exemples attestent l'existence dans l'ancienne langue ; cependant, comme la flexion n'est pas autrement modifiée par ce phénomène, ce point ne rentre pas dans l'étude des formes.

§ 219. L'IMPÉRATIF adopte le plus souvent les formes du subjonctif : en roum. *fi fiți*, en ital. *sia siate*, en franç. *sois* (a.-franz. *soies*) *soyez*, toutefois en esp. *sé sed*, en port. *se sede*.

(258)

β. *Stare, dare, donare.*

§ 220. En roman comme en latin, les deux verbes *stare* et *dare* possèdent une flexion tout à fait identique ; seul le second a mélangé une partie de ses formes avec son synonyme *donare*,

et même, en français, il a été complètement éliminé par lui. En latin vulgaire déjà, à la 1^{re} p. sing., *sto, do* ont cédé la place à *stao, dao*; au subj., *stēt, dēt* ont été supplantés par *stet, det*; pour les autres formes, c'est le latin classique qui a servi de modèle :

Lat.	STAO	STAS	STAT	STAMUS	STATIS	STANT	STET	STA
Roum.	<i>staiŭ</i>	<i>staiŭ</i>	<i>stá</i>	[<i>stam</i>] <i>stám</i>	<i>staiŕi</i>	[<i>stánt</i>] <i>staiŭ</i>	<i>stea</i>	<i>stá</i>
Eng.	[<i>što</i>] <i>štun</i>	<i>štes</i> <i>štešt</i>	<i>što</i>	<i>štants</i> <i>štaints</i>	<i>štats</i> <i>štais</i>	<i>štem</i>	[<i>štet</i>] <i>šteta</i>	<i>što</i>
Ital.	<i>sto</i>	<i>stai</i>	<i>sta</i>	<i>stamo</i> <i>stiamo</i>	<i>state</i>	[<i>stanto</i>] <i>stanno</i>	[<i>stete</i>] <i>stia</i>	<i>sta</i> <i>stai</i>
A.-franç.	[<i>esto</i>] <i>estois</i>	<i>estas</i>	<i>estat</i>	[<i>estains</i>] <i>estons</i>	<i>estez</i>	[<i>estant</i>] <i>estont</i>	<i>estoit</i>	<i>esta</i>
Prov.	<i>estau</i>	<i>estas</i>	<i>esta</i>	[<i>estamps</i>] <i>estam</i>	<i>estatz</i>	<i>estan</i>	<i>este</i>	<i>esta</i>
Esp.	<i>esto</i> <i>estoy</i>	<i>estás</i>	<i>está</i>	<i>estamos</i>	<i>estades</i> <i>estais</i>	<i>están</i>	<i>está</i>	<i>está</i>
Port.	<i>estou</i>	<i>estas</i>	<i>esta</i>	<i>estamos</i>	<i>estades</i> <i>estais</i>	<i>estão</i>	<i>este</i>	<i>esta.</i>

§ 221. En ROUMAIN, la 3^e p. sing. s'explique par l'observation faite au t. I, § 221; à son exemple, semble-t-il, la 1^{re} p. plur. a remplacé son *a* par *á*. La 3^e p. plur. *staiŭ* est irrégulière et doit avoir pris forme sur le patron de *a* (= *habet*) : *aŭ* (*habunt*) (§ 238). En macéd., le subjonctif a été supplanté par l'indicatif. Les formes istriques aussi sont remarquables : la 2^e p. sing. *stayi* (de *stai*) entraîne la 3^e *staye*, la 1^{re} p. plur. *stayén*, le subj. *staye stayán* : elles ont donc la flexion complète de II et III, et non celle de I (cf. § 132). *Donare* fait complètement défaut.

§ 222. Une très grande variété caractérise les formes RHÉTIQUES. Dans tout le canton des Grisons, on trouve *štun, dun*; l'obw. possède aussi *štundel, dundel*, imités de *sundel* (§ 209) : on voit donc que *dun* = *dono* aura commencé par remplacer **dau, *do*, et alors *štun* aura suivi. A la 3^e p. sing., l'Obwald a conservé la consonne finale : *štat* et créé, sur cette forme, une 3^e p. plur. nouvelle *štatŕn*, tandis que l'eng. *štem* est sorti

de *stant* par l'intermédiaire de *staun(t)* (v. I, § 452). Au subjonctif, l'obw. offre sans doute, dans *šteien šteigs*, les représentants directs de *stemus stētis*; mais, au singulier, la 3^e pers. *štet* a reçu, semble-t-il, avant la chute du *-t* dans l'Engadine, la terminaison des autres subjonctifs; alors cette forme aurait servi de modèle aux 1^{re} et 2^e p. sing. et à la 3^e plur., dans l'Engadine aux 1^{re} et 2^e p. plur. également. — Le Tyrol a complètement abandonné l'ancienne 1^{re} p. sing., et, suivant que la 2^e conserve l'*a* ou le transforme en *e*, elle l'a remplacée par *šte* ou *šta*. Sulzberg seul présente *štom*, en jud. *štu*. La 3^e pers. est *šta*, les 1^{re} et 2^e plur. ont pris I pour modèle; le subj. *štai* remonte à *ste(m)*, le plur. *štun̄z̄g* s'explique d'après le § 144. Greden, Ampezzo, Fassa nous offrent de curieuses reformatations, en ce sens qu'ils placent à la base des 1^{re} et 2^e p. plur. le radical *štaž-*; en d'autres termes, ils modifient *stare* sur le modèle de *facere*, tandis que, dans les formes à radical tonique du subjonctif, c'est à l'analogie de *habeam* que le greden. doit sa forme *šte-bg*. En frioul., la 1^{re} p. sing. *štoi* ne doit être séparée de *soi* (§ 208); le subj. *šteiyi* paraît bien représenter également *ste(m)* pourvu de l'*-i* des autres subjonctifs; la 3^e p. plur. *štin̄n* aurait vraiment peine à s'expliquer autrement que par le simple groupe *sten(t)* + *in*; enfin la 3^e sing. *štet*i à Forni Avoltri, accompagnée de *štin̄* à la 3^e plur., ne peut guère recevoir d'autre interprétation que celle des formes des Grisons. Il reste à citer, en Frioul, les 2^e et 3^e p. sing. *štediš*, *štedi*, plur. *štedin̄*, qui pourraient bien être issues de *šte* en subissant l'action de *vadi* (§ 229); à Cormons et en Carnie, le pluriel reçoit l'accent sur le radical (cf. p. 251). A l'impératif, la 2^e p. plur. suit la règle; celle du sing. s'en écarte dans l'obw. *štai*, à Forni Avoltri *štai*, formes qui riment avec *fai* (§ 233).

§ 223. Dans l'ITALIEN LITTÉRAIRE, *stanno*, en place de **stano*, et *stia* réclament seuls quelques mots d'explication. La première de ces formes s'explique par l'introduction de la voyelle brève de *stā* dans la 3^e p. plur. aussi et par la reduplication subséquente de l'*n* (cf. I, p. 489); *stia stiamo* sont des dérivés phonétiquement réguliers de *stea steamo* (I, § 277), qui sont elles-mêmes des formes assimilées à *ea(m)* *eamus*. Une diversité très grande règne

parmi les formations dialectales. Dans le Nord, les deux verbes ont adopté la flexion du type *dico* : *stago*, *dago* se trouvent depuis Venise jusqu'à Gênes et dans le Piémont; ils s'étendent, au Nord, dans la direction d'Ampezzo et dans la vallée du Blenio, et ils dominent aussi dans l'Émilie; le subj. est également *staga*, moins souvent *stiga*, *diga* (qui ont pour base *stia*, *dia*); le gérondif est *stagando*; en revanche, les 1^{re} et 2^e p. plur. ind. et subj. sont identiques à celles de la langue littéraire. En même temps que *stago*, Calmo présente aussi *ston*, *don*; Ruzante et les Glossaires emploient *don*, qui résulte donc d'un mélange entre *do* et *dono*. C'est de nouveau une formation différente que celle de la 3^e p. sing. *stai*, 1^{re} plur. *staimo*, 2^e *staita* à Pérouse, Aquila et Naples, qui les auront empruntées à *faite* : cf. aussi à Foggia *stōčę* formé sur *fōčę*, en napol. *štačę*, *dačę*. A part cela, les Abruzzes aiment à refaire la 1^{re} p. sing. sur *venio* : en campob. *štenge*, *denge*, en ter. *štینگę*, *dینگę*, en chiet. *štienge*, *dienge*, en napol. *stongo*, au plur. en ter. *štatęmę* (mais non *datęmę*), avec un radical faible *stat*, qui doit provenir du parfait (§ 298). Plus au Sud encore, le calabr. *duhu*, l'a.-sic. *perdugnu* Cron. Sic. 137, au subj. *dugna* 130, présentent une similitude étonnante, mais assurément fortuite, avec l'a.-franç. *doing* (§ 224); en réalité, *duhu* pourrait bien venir de *dunu* sous l'action analogique de *suhu* (§ 210). Sur le modèle de *vayu* (§ 231), *ayu* (§ 240), *stare* forme ici *stayu*, en a.-sic. *staju* Cron. sic. 127, 3, 3^e p. plur. subj. *stajanu* 137. Les formes du pluriel sont remarquables. Le calabrais a pour flexion *duhu duni duna damu dati dumanu*, qui résulte donc de la fusion de *dare* et **donare* en un seul paradigme; pour *stare*, on trouve *stamu* et *stapimu*, *stati* et *stapiti*, où l'on doit peut-être voir un phénomène de dissimilation facilité, dans **statimu*, par le voisinage de *sapimu* etc. Au plur. subj., les patois suivent le plus souvent la langue littéraire; pourtant le sarde a *stemus stedas*.

§ 224. Le FRANÇAIS n'a pas de représentant de *dare*, bien qu'il ait dû jadis en posséder un; et, par la même substitution, à la 1^{re} p. sing. ind. et subj., que celle de *estois estoise* à **esto *estoi*, il a dû adopter **dois*, **doise* au lieu de **do*, **doi*. C'est par un mélange de ce *dois doise* avec *don* que s'expliquent les formes habituelles

de l'a.-franç. *doins doinse*, 3^e p. sing. *doin(s)t*, dont la dernière a survécu jusqu'en plein XVII^e siècle. La 3^e p. plur. ind. *estont* a été modelée sur *sont*, *vont*, *font*, et la 3^e p. sing. subj. *estoit*, à côté de *estoise*, est peut-être un dérivé direct de *stet*. Parmi les formes dialectales secondaires, on trouve la 3^e p. sing. *estait*, refaite sur *vait*, dans S. Brandan 1477, chez Phil. de Thaon, Benoît etc., et le subj. *estace*, formé sur *face*, surtout dans les textes normands; on trouve aussi, pour *donner*, le subj. *donge dogne* et, d'après ce type, la 1^{re} p. sing. ind. *doing*. Nous avons un singulier changement de la voyelle dans *dengne* Dial. an. rat. 24, 1, *dangne* Girb. de Metz. *Stare* disparaît avec le XIV^e siècle. — Le PROVENÇAL emploie simultanément *estauc*, pourvu du *c* de *dic*, et *estau*; sa 3^e p. sing. *estai* entraîne la 2^e plur. *estaitz*. Au subj., on rencontre *estei* = *stet* (cf. *mei* = *mē*), *estia* = **steat* (cf. l'ital. *stia*, § 223), *esteia* qui a pris forme sur *seia* (*sedeat*), enfin *eston* imité de *don* (*donet*). L'existence de *dare* en ancien provençal ne paraît pas attestée aux 1^{re} — 3^e p. sing. et à la 3^e plur. subj.; cependant le gascon connaît *de des de*. En provençal moderne et en vaudois, *stare*, en partant de l'inf. *está* et des autres formes faibles, possède une flexion tout à fait régulière : cf. le prov. *éste éstes ésta están estás éston* et le § 198; cependant le Languedoc et Nice s'en tiennent à *estau*, et le gasc. *estuin* présente même une assimilation complète à *dûn* (*dono*). En catalan, il faut relever la 1^{re} p. sing. *estik*, le subj. *estiga*, dont l'*-ig* ne doit pas être séparé du subj. en *-ga* (§ 147), puis en minorquin la flexion de *dare* : *don donas dona dâm* et *donâm dau* et *donáu donan*, subj. *donie*.

L'explication de l'a.-franç. *doins* = *don* + *dois* est de H. SUCHIER, *Le franç. et le prov.*, p. 144. La seule interprétation de *estois* qui soit conforme aux lois phonétiques, a été donnée par E. MURET, *Études romanes* 469 : il admet que, sur le modèle de *jacui* : *jacio*, on a refait à **stetui* (§ 298) une forme **statio*, en a.-franç. **estais*, qui, en se croisant avec *esto*, a donné *estois*. Comme la formation de **statio* devrait remonter à une époque où *-tio* pouvait encore devenir *-is*, on pourrait objecter, contre cette théorie, que la limitation de cette forme au Nord de la France reste un fait surprenant, et qu'en outre *stetui* devrait plutôt, semble-t-il, donner *stetio*, c.-à-d. en a.-franç. *estieis*, qui pouvait, il est vrai, sous l'influence de *esto*, se transformer, lui aussi, en *estois*.

§ 225. EN ESPAGNOL, *estoy, doy* provenant de formes plus anciennes *esto, do* sont à rapprocher de *soy* (§ 214); le port. *estou, dou* doit reposer sur *stao, dao*. Dans les patois, p. ex. en Asturie et en Estramadure, *estou* peut ensuite, surtout dans l'emploi d'auxiliaire, s'abrégéer en *stou* (I, § 373), et même en *tou*, phénomène qui doit s'expliquer par le fait que *ter*, l'autre verbe auxiliaire usité pour les temps du parfait, commence aussi par *t*. Il faut citer de plus, en estrem., la 2^e p. plur. (*s*)*tendes* formée sur *tindes* (§ 140). Le galicien, l'asturien et le léonais ont pour subj. *estea, estia*, forme qui présente donc une extension produite au moyen de l'*-a* du subjonctif.

(262)

γ. *Ire, vadere, ambulare, ambitare.*

§ 226. Au verbe qui exprime l'immobilité se rattache naturellement celui qui exprime le mouvement : tous deux, en effet, présentent dans leur développement des coïncidences multiples, c.-à-d. que le second adopte volontiers la flexion du premier. Or, un phénomène remarquable, c'est que toutes les langues romanes, à l'exception du roumain, se servent de différents radicaux pour former le paradigme de ces verbes : *vadere* et *ire*, ou *vadere* et *ambitare*, ou *vadere* et *ambulare* et *ire* etc. Elles possèdent en commun *vado vadis vadunt vade*. Mais, dans les formes à désinence accentuée, elles offrent des divergences : l'Italie méridionale, la péninsule ibérique, l'Engadine, le Tyrol et une partie du Frioul restent fidèles à *ire*; en outre, l'Italie centrale et septentrionale montre encore des traces du paradigme *vado imus*. A ces formes, l'Obwald préfère *mâr* de *amnâr* (I, § 526), auquel répondent le sulzb., nonsb. *nâr*, le vicent. rustique *nar*, le prov. *anâr*, le macéd. *innâr* avec un système flexionnel complet, l'istr. *amnâ*. A la base de toutes ces formes se trouve **aminare*, qui doit provenir, par dissimilation ou échange de suffixe, de *ambulare*. C'est également à *ambulare* que remontent le roum. *umblâ*, l'istr. *amblâ*, le franc. *ambler*, qui servent aux formes fortes et aux faibles, ainsi que le frioul. *lar*, le franç. *aller*, réservés aux seules formes faibles; d'abord ils ont dû l'être surtout aux 1^{re} et 2^e p. plur. impératif, où *amb(u)lamus, amb(u)latis* se sont abrégés en *(a)lamus, (a)latis*. Enfin *ambitare*

a produit l'ital. *andare*, l'esp., port. *andar*, le franç. *âdè* à Pontarlier, *âžé* dans le Jura et le Poitou, le fut. *âdré* en regard de l'inf. *olè* aux Fourgs, *né* dans le Puy-de-Dôme (cf. aussi le parf. *âžt* à La Rochelle et à S. Maixent).

(263)

La bibliographie riche et touffue sur l'étymologie de *andare* et de *aller* est dressée par G. KÖRTING dans son *De verborum neo-latinorum andare, anar, aller originatione*, Munster 1889. L'explication ci-dessus de *anar* provient de H. SCHUCHARDT, Rom. XVII, 417, celle de *aller*, de TH. GARTNER, Rätor. Gramm., p. 158, et de H. SCHUCHARDT, Rom. XVII, 417, Zs. XIII, 527, celle de *andare*, de G. GRÖBER, Misc. fil., 40. Au fond, la forme rhéto-roumaine pourrait aussi s'être développée de *minare*; mais cette étymologie ne convient pas au prov. *anar*.

§ 227. Maintenant, en ce qui concerne d'abord *ire*, le fait le plus important à signaler est que *eâmus eâtis*, en lat. vulg. *yamus yatis* (I, § 340), ont donné naissance à *yam yo* pour *eam eo*, puis aussi à *yire* etc. : cf. l'ital. *gire*, le tyrol. *ži* jusqu'à Ampezzo et Collina, mais *ir* dans les Grisons, *ira*, avec *-a* épithétique, dans l'Obw.-cathol. L'eng. semble avoir respecté l'ancienne relation entre les formes à initiale vocalique et celles à initiale consonnantique : cf. l'inf. *ir*, la 2^e p. plur. impér. *it*, mais la 1^{re} plur. subj. *ğains*, la 2^e *ğais*, le gérond. *ğant*. Le Frioul a totalement abandonné ce verbe. — L'ITALIE possède une conjugaison complète, bien que rare, de *gire* aux formes faibles; quant à *ire*, on rencontre son impér. *ite*, qui sert aussi, dans le parler de Pistoie, pour la 2^e p. plur. ind. et subj. Mais le domaine principal de *gire*, c'est le Sud, où l'on trouve, à Tarente, le plur. *šami šati*, alors que, pour les autres verbes, cette localité observe une distinction nette entre I et II, III, d'où la possibilité de l'hypothèse suivante : malgré l'emploi de *gimmo* ou *gimo*, comme 1^{re} p. plur. de *gire*, dans la langue littéraire, *gimo* aurait d'abord été remplacé par *giamo* et, d'une manière analogue, *andamo* par *andiamo*, c.-à-d. que l'ind. aurait cédé la place au subjonctif exhortatif et, partant de là, *-iamo* l'aurait emporté à l'indicatif près de tous les verbes (v. § 135). La consonne initiale du corton. *vire* doit provenir de *vado*. Dans le Nord de la France, les formes de présent font complètement défaut; en PROVENÇAL, on rencontre un inf. *ir* et, en outre, dans les patois

béarnais d'Aspe et de Barétous, un subj. *že žes že žam žats žen*, venant de *eam* etc. Enfin l'ESPAGNE possède *ir id yendo* et la forme vieillie *imos*; le PORTUGAL connaît, de plus, *ides* et la forme dialectale de Taboça (Beira-Alta) *ides*, refaite sur *vīdes* (§ 140).

§ 228. Pour les autres verbes : *vadere, ambitare, ambulare*, le meilleur procédé est d'examiner chaque langue en particulier; on peut toutefois, dès à présent, faire cette remarque générale : en latin vulgaire déjà, *vao*, refait sur *stao*, et partant *vas vat vaunt*, l'impér. *vae* ont dû s'employer, comme formes abrégées, à côté de *vado vadis vadit vadunt vade*. Les formes à désinence accentuée se sont modelées sur I avec une parfaite régularité : en ital. *andiamo andate*, en franç. *allons allez*, en esp. *andamos andais* etc. Par conséquent, ce sont principalement les formes fortes et les divers empiètements possibles d'un radical sur les autres qui solliciteront notre examen. Sous ce rapport, nous n'avons aucun compte à tenir du roumain. (264)

§ 229. EN RHÉTIQUE, la 1^{re} p. sing. surtout présente une grande variété de formes. Dans le NIDWALD et l'ANCIEN OBWALD, on disait jadis *vom* (c'est le cas dans Barlam) ou *mom* Genoveva 83, 6; l'Obwald moderne emploie *mondël* (cf. § 222). La forme récente doit probablement son *m* initiale à l'analogie de la 1^{re} p. plur.; quant à l'ancienne, elle attend encore une explication, car ici le représentant exact de **vao* aurait dû être *vau* et, de plus, on ne peut pas assimiler purement et simplement l'*-m* à l'*-n* de *dun, štun, sun* (§ 222). Dans l'Engadine et la vallée de Munster, *venio* a pris la place de *vado*; à Greden et à l'Abbaye, la forme pleine empruntée au subjonctif s'est réintroduite avec *vede, vade*; le frioul. *voi* partage les destinées de *štoi* (§ 221), et le sulzb. *von* est une imitation de *sun*. Partout les 2^e et 3^e p. sing. remontent à *vas vat* : la seule remarque à faire, c'est que la 3^e est *va* dans l'obw., *vø* en oberhalsbst., et non *vat*; la 3^e plur. rime partout avec *stant*, sauf dans les parlars mentionnés en dernier lieu, où *van, von* s'écartent de nouveau de *štatēn*. Au sujet de la 1^{re} p. plur., il n'y a de remarquable que l'emploi simultané, à Cormons (Frioul), de *aniñ* et de la 2^e p. plur. *leš*,

formes dont la première ne peut être que le produit d'une assimilation récente occasionnée par **aliñ*. Au subjonctif, la 1^{re} p. sing. de l'obw. et du nidw. *vomi* ou *momi* ou *mondi* s'accorde exactement avec celle de l'ind.; le tyrol. *vede*, *vadi* et le frioul. *vadi* sont réguliers. L'engadin a remplacé ces formes par *gaia*, composé de **aia* = *ia* et de l'initiale des formes plurielles. A Cagnò (Sulzberg), le radical faible, grâce à *naya*, s'est glissé dans le singulier aussi; enfin le jud. *vaga* présente le procédé de formation du vénitien. A Cormons, le pluriel a naturellement pour formes *liniñ vadiš*, en Carnie *lin vadiš* (v. p. 251).

(265) § 230. L'ITALIEN possède côte à côte *vado* et *vo*; *vai* etc. s'est modelé sur *stai* etc. Le subjonctif présente une plus grande variété de formes : en même temps que *vada*, on y trouve *vadia* (imité de *abbia*), *andi* et, comme résultat de leur croisement, *vadi*. A Pistoie, les deux radicaux sont réunis dans un seul paradigme : *vadia andi vadia*. A la 1^{re} p. sing., le Nord présente *von* ou *vago* comme *ston* et *stago* (§ 223); le lucq. *vaggo* doit aussi provenir du versant septentrional de l'Apennin; d'ailleurs, sous l'influence de la forme purement toscane *vo*, il s'est altéré en *voggo*; au Sud, à partir de Rome, on rencontre *vayu*, *vašu*, qui rime avec *habeo* et qui doit, en conséquence, avoir pris modèle sur lui; c'est également le cas pour la 3^e p. plur. *vao* Kath. II (cf. *hao* § 240), *vono* ou *vonno* à Tarente. On trouve aussi, dans le Sud, le type *facit* : cf., à Foggia, la 3^e p. sing. *vöçę*, le napol. *vaçę*. Il va de soi qu'en LOMBARD, la 1^{re} p. plur. est formée de *vadere* : elle est donc *vam*, en mil. *vem* (à côté de *andem*), car toutes les 1^{res} p. plur. y portent l'accent sur le radical (v. p. 187).

§ 231. La flexion la plus ancienne du FRANÇAIS est *vois vas vait vont*; donc, abstraction faite de la 3^e p. sing., elle présente une concordance parfaite avec *estois*. Pour *vait* (de même que *vai* en prov.), qui appartient aux plus anciens textes et n'a cédé qu'au XII^e siècle, chez Chrétien, sa place à *va*, la meilleure explication serait d'y voir une forme abrégée : *va(d)it* refait sur *va(d)unt*. De temps en temps, on rencontre aussi une 2^e p. sing. *vais*, imitée de *vait*, tandis que la 1^{re} *vais* ne s'introduit que len-

tement au XVI^e siècle et rentre dans les cas de transformation de *oi* en *é* dans le franç. mod. (I, § 72). Une 2^e p. sing. *voiz* et une 3^e *voit* s'observe dans le Roman de la Rose. Le subjonctif présente une double formation : au Nord et au Centre *voise*, à l'Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest *aille* (dont l'emploi n'est d'ailleurs pas étranger non plus au Nord : il est fréquent, p. ex., dans le Chev. II esp.), et à l'Ouest *auge* (p. 212). A la 3^e p. sing. figurent côte à côte *voist* ou *aut* et *voise* ou *aillet* (cf. à ce propos *soit* § 217, *ait* § 241). Il s'est donc produit au subjonctif, ici comme dans l'ital. *andi* (§ 230), une assimilation des deux radicaux, mais en même temps une action analogique de *faillie*, *saille* sur les formes nouvelles, car les formes régulières, par rapport à l'inf. *aler*, seraient plutôt **al aus aut*. Des formes plurielles correspondant à *voise* sont assez rares, mais non pas sans exemple : cf. p. ex. *voisiez* Cligès 5477, Chev. II esp. 11792. Au singulier, *voise* ne disparaît que dans le cours du XVI^e siècle. Pour les dialectes, les documents font presque complètement défaut. En lorr., les 1^{re}—3^e p. sing. *va* présentent une assimilation de la 1^{re} aux 2^e et 3^e; le plur. *noîé* résulte d'une fusion remarquable de l'adverbe *en* avec le verbe; en pic., le subj. sing. *vaš* se range parmi les formations étudiées à la p. 212. Lorsque la 3^e p. plur. est oxytonique (§ 139), *al* s'introduit facilement : *aîā* en Poitou, mais au subj. *āž*. — C'est à peine si l'ancien provençal *vau* ou *vauc vai*, 3^e p. plur. *van*, donne prise à plus d'observations (cf. *estauc* § 224); la 3^e p. plur. rime exactement avec celle de *avér* : sa forme est donc *vau* ou *van* (v. § 241). Au subj., on observe de nouveau l'existence simultanée de *vaza* ou, à l'imitation de *diga* (§ 169), *vaga* et de *an*. Ici aussi les parlars modernes présentent peu de formes remarquables. La distinction entre *vas* et *vai* s'est continuée à Queyras, dans la vallée de la Drôme et dans la Provence; dans le domaine vaudois et à Nice, elle a disparu au profit de la 2^e p. sing.; la 3^e est donc *va*. La répartition des deux radicaux est la même que dans l'ancienne langue, sauf dans le gascon, qui possède un pluriel semblable à celui de l'espagnol : *bam bats*. Mais le catalan offre un développement d'une nature toute spéciale. Tandis qu'en majorq. *vač vas va anam*, le subj. *vazā* (comme *aža* = *habeat*), l'impér. *ves* sont réguliers, le catalan du continent a pour flexion *vač vares va*

varem vareu varen; Alghero, pour 1^{re} et 3^e p. sing., a aussi *var*, mais seulement lorsque le verbe, en s'unissant à l'infinitif, périphrase l'ancien parfait. Jadis, on employait simultanément *vaċ kantá vas kantá va kantá van kantá* et *kantí kantís kanta kantáren*, ce qui détermina ensuite, d'après le modèle de *va kantá* = *kantá* d'abord, la formation de *varen kantá* = *kantáren*. — Les dialectes du Sud-Est ne renferment rien de remarquable. L'introduction de *vā* dans les parlers où le radical de la 1^{re} p. plur. porte l'accent (p. 195), se comprend sans peine.

Sur le catalan, cf. aussi C. OLLERICH, p. 44 sq.; sur la répartition de *aille* et *voise*, cf. D. BEHRENS, Frz. Stud. III, 379.

§ 232. Dans la péninsule IBÉRIQUE, la flexion de nos verbes n'offre aucune difficulté. *Andare* est doté d'une flexion complète, de même que *vadere* : en esp. *voy* (comme *estoy*) *vas va vamos vais van*, en port. *vou vas vai vamos vaes vāo*. La 3^e p. sing. en portugais doit être différente du prov. *vai* et représenter plutôt *va-i* (cf. l'esp. *hay*, § 242). La difficulté est plus grande pour le subjonctif : en esp. *vaya*, en port. *vá*, qui doivent être le second un représentant de *vada*, le premier un emprunt fait à *haya* (§ 242). L'impér. port. *vai* et esp. *ve* remonte à une forme ancienne **vai*. Le remplacement de *vais* par *vāo*, en Estramadure, est un fait qui va de soi (v. p. 178). L'analogie de *sō* apparaît dans l'interamn. *vō*.

ð. *Facere, fieri et laxare.*

(267) § 233. Les trois verbes *facere, fieri* et *laxare* peuvent être l'objet d'un examen simultané : en effet, il n'est pas douteux que *fieri*, tout comme *laxare*, surtout en raison précisément des irrégularités qui s'y rencontrent, ont subi dans leur formation l'influence de *facere*. Il est vrai qu'elle concentre son action dans un domaine étroitement limité : effectivement, pour *laxare*, nous n'avons à tenir compte que du Nord de la France, du Nord de l'Italie et de la Rhétie; pour *fieri*, il n'existe absolument que dans le Nord de l'Italie, tandis que la Rhétie, la France et la péninsule ibérique ne connaissent aucunement ce verbe; l'Italie emploie seulement *fia fiano*, dans le sens de *sarà saranno*, et la

Roumanie a fait entrer *fieri* dans le paradigme du verbe substantif (v. § 208 et 216). Les irrégularités de *facio* sont, pour la plupart, des phénomènes de syncope, qui se sont produits, dans l'emploi d'atones, aux 2^e et 3^e p. sing.; une partie de ces irrégularités s'expliquent aussi par le maintien prolongé de l'accentuation primitive aux 1^{re} et 2^e p. plur. Comme le roumain reste absolument étranger aux phénomènes que nous allons examiner, nous pouvons ne pas en tenir compte.

Lat.	FACIO	FACIS	FACIT	FACIMUS	FACITIS	FACIUNT	FAC
Eng.	[fač]	[feš]	[feš]	<i>faints</i>	<i>fais</i>	[fačɛn]	<i>fo</i> <i>fem</i>
Ital.	<i>faccio</i>	<i>faci</i>	<i>face</i>	[<i>famo</i>]	<i>fate</i>	<i>facciono</i>	<i>fa</i>
	<i>fo</i>	<i>fai</i>	<i>fa</i>	<i>facciamo</i>		<i>fanno</i>	
A.-franc.	<i>faz</i>	<i>fais</i>	<i>fait</i>	<i>faimes'</i>	<i>faites</i>	[<i>facent</i>]	[<i>fa</i>] <i>font</i> <i>fai</i>
Prov.	<i>fatz</i>	<i>fas</i>	<i>fatz</i>	<i>faim</i>	<i>faitz</i>	[<i>fassen</i>]	<i>fai</i>
			<i>fam</i>	<i>fatz</i>	<i>fan</i>		
Esp.	[<i>hazo</i>]	<i>haces</i>	[<i>haz</i>]	<i>hemos</i>	<i>heches</i>	[<i>hazon</i>]	[<i>ha</i>]
	<i>hago</i>	<i>hacē</i>	<i>hacemos</i>	<i>haceis</i>	<i>hacen</i>	<i>haz</i>	
Port.	<i>faço</i>	<i>faces</i>	<i>faz</i>	[<i>feimos</i>]	[<i>feides</i>]	[<i>façom</i>]	[<i>fa</i>]
			<i>fazemos</i>	<i>fazeis</i>	<i>fazem</i>	<i>faze.</i>	

§ 234. Parmi les formes RHÉTIQUES, la 1^{re} p. sing de l'eng. fait difficulté par son *e*, qui ne peut pas être un produit rigoureusement phonétique de *a*, mais plutôt un emprunt fait à la 2^e pers. Toutes les autres coïncident exactement avec celles de *stare*, *dare* et doivent avoir eu pour point de départ les 1^{re} et 2^e p. plur. (cf. l'italien). Dans le Tyrol et le Frioul, les formes faibles dominant, bien qu'on ait, en jud., la 1^{re} p. plur. *fum*, en sulzb. *fun fač fa* etc. L'impér. obw. *fai* semble emprunté à *trai* = *trabe*. — Dans l'ITALIEN littéraire, **famo fate* < *faite* ont provoqué de bonne heure un transfert à *stare*; d'un autre côté cependant, à l'époque préhistorique déjà, la 1^{re} p. plur. a repris une forme faible. Le lomb. *fam*, le mil. *fem* ne peuvent pas être les représentants directs de *facimus* (cf. *vam* § 230), et le napol. *faimo* n'a dû prendre forme que sur *faite*. Quant au Nord, le plus souvent il se sert de *fago*; les anciens textes

des Abruzzes aussi connaissent *facu* ou bien, à la 3^e p. plur., *fao*, modelé sur *ao* (§ 240). Enfin les patois modernes ont de nouveau la flexion faible, p. ex. le tarent. *fattsu faci face factmi* etc.; de même en est-il dans les Abruzzes, etc. — EN ANCIEN FRANÇAIS, on doit supposer, comme ayant été la forme la plus ancienne, **facunt* remplaçant *faciunt* : ainsi s'explique *feent* dans l'homélie sur Jonas. La forme ordinaire *font* est un emprunt à *vont* fait sous l'influence de *vait vont* (§ 231). De bonne heure, à l'imitation de *nais nais naist*, *faz* se trouve supplanté par *fais*, les 2^e et 3^e p. sing. étant le point de départ de cette unification; déjà Wace emploie simultanément *faz* et *fais*. L'impér. *fai* est une forme empruntée à la 2^e p. sing. ind. Une forme caractéristique parmi les modifications postérieures, c'est *fomes*, qui se rencontre assez souvent dans le Roman de la Rose et qui continue de vivre dans le parler actuel du peuple parisien : elle est évidemment sortie de *font*, par l'analogie de *sont somes*. Enfin la langue parisienne place *fô* à côté de *som*, comme elle a *sô* à côté de *somes* (§ 211); quant à la langue littéraire, elle a perdu *faines* dès le XIV^e siècle, et la plupart des patois suivent la même voie; *fèzé* aussi dans le parler populaire et, lorsque la 3^e p. plur. est oxytonique (§ 139), *fèzô* sont d'usage tout à fait courant. — En même temps que *fatç*, l'ANCIEN PROVENÇAL emploie aussi *fau(c)*, par imitation de *dic*, *estauc* (§ 224), et aujourd'hui *fau* domine partout, sauf en Gascogne, où il a été supplanté par les formes faibles *hadi*, *haxi*. La 3^e p. sing. autrefois était *fai* (qui doit être une forme abrégée) ou *fa* (sorti de la 2^e pers.); actuellement, elle est *fa* en Languedoc, à Marseille et à Nice, ailleurs *fai*. La 1^{re} p. plur. *fam* et la 2^e *fatç* (de nos jours *fam fas* en Limousin, *fem fes* à Marseille) sont le produit évident d'une nouvelle reformation sur *estar*; en Limousin, la 3^e plur. *fau* répond à la 3^e *au* (§ 241). A noter encore le béarn. *hei bes hebem bets ben* où l'*e*, régulier à la 3^e p. sing., a passé dans toutes les formes. Le subjonctif également subit des modifications de tout genre. En regard de *fazç* dans le Limousin, de *haxi* en Aquitaine, figurent *fagç* dans la Provence, *fagi* dans le Languedoc, *faski* à Toulouse, *haski* ou *heski* dans le Béarn. Dans le Sud-Est français et le vaudois, une forme particulièrement remarquable, c'est la 1^{re} p. plur. : en vaud. *fàn*, en colign. *fê*,

dans le cant. de Vaud *fê*. A la 1^{re} p. sing., le vaud. dit *fau*, le franç. du Sud-Est *fe*; la 2^e et la 3^e remontent à *fas fa*. — Enfin les formes ESPAGNOLES et PORTUGAISES s'expliquent d'elles-mêmes. L'ancien espagnol connaît également une 2^e p. sing. impér. *fes* Berceo, Duel. 11, 4, plur. *fed*; l'asturien a pour flexion *faigu fais fa fayemus* etc., absolument identique à *traigu* (§ 171). On constate le même accord avec *trago tras* etc. dans le galicien *fago fas fai*, 3^e p. plur. *fan* (mais 1^{re} p. plur. *facemos*, 2^e *facedes*). L'impér. galic. *fai* est plus rapproché de *fac* que le port. *faze*; au surplus, il a été refait sur *vai*.

(269)

§ 235. Indépendamment de la flexion régulière de *laxare*, il se trouve en ancien français, dans le rhétique occidental et dans l'italien septentrional des formes qui remontent, semble-t-il, à **lacat lacare* : cf. en a.-franç. l'inf. *laier*, l'ind. *lais lais lait laient*, l'impér. *lai laiez*; en obw. *lai laies*, l'impér. *lai*; en lomb. *lagà*; en a.-vèn. *lagar*. La relation entre ces formes d'origine récente et les anciennes ne s'aperçoit pas très clairement; cependant on peut admettre une assimilation à *facere*, qui pourrait s'expliquer par une identité de sens (*facere* = laisser, occasionner) et par des similitudes dans les formes, mais dont le principal point d'appui serait la position proclitique du verbe. L'impératif *laxa* pouvait très facilement donner *lai* au lieu de *laisse* (cf. I, p. 558); dans le Nord de l'Italie, *lagare* n'aurait pris forme que sur *lagando* = *fagando* (cf. l'inf. *fagare*, p. 177, etc.).

DIEZ, Wörterbuch I, pense à une transformation due à *legare*, hypothèse contraire à la phonétique; CAIX, Studi 41, veut tirer *lagare* de *largare*, mais la chute de *l'r* se comprend difficilement, surtout qu'elle aurait dû se produire en latin déjà; ASCOLI, Arch. glott. VII, 465, admet la possibilité d'une influence de l'allemand suisse, ce qui n'expliquerait toutefois que les formes du rhétique; mais en même temps il déclare aussi qu'à l'imitation de *plazēiu* (*placemus*) *plai*, on aurait pu donner à *lāsein* une 3^e p. sing. *lai*.

§ 236. Nous l'avons dit : sauf en roumain et à part de légères traces dans l'italien littéraire, *fieri* ne se rencontre qu'en lombard : cf., en a.-mil., la 1^{re} p. sing. *fio* ou *fizo*, 2^e *fi*, 3^e *fi*, 3^e plur. *fin*, subj. *fia* ou *fiza*, 3^e p. plur. *fizam* chez Bonvesin, 1^{re} *fidemo*,

refaite sur *ridemo*, dans le ms. D. de la légende de Sainte Marguerite, puis surtout la 3^e p. sing. *fi* et l'inf. *fir* dans le véronais, le vénitien et le génois anciens, tandis que le piémontais semble ne pas connaître ce verbe.

(270)

ε. *Habere*.

§ 237. L'emploi de *habere* dans la formation des temps du parfait (§ 113) eut un double résultat : il donna naissance, à l'époque latine déjà, à nombre de formes abrégées; ensuite il amena, en roman aussi, d'autres abréviations encore. Notons surtout qu'à côté de *habeo habes habet habent* ont également existé, semble-t-il, *hayo has hat haunt*, tandis que *habemus habetis* ont subi moins d'altérations. Ainsi :

Lat.	HABEO	HABES	HABET	HABEMUS	HABETIS	HABENT
Roum.	<i>aib</i> <i>am</i>	<i>aï</i>	<i>a, are</i> <i>aũ</i>	<i>aveam</i> <i>am</i>	<i>aveĩ</i> <i>aĩ</i>	<i>aũ</i>
Eng.	<i>e</i>	<i>ešt</i>	<i>o</i>	<i>avaints</i>	<i>avais</i>	<i>em</i>
Ital.	<i>aggio</i> <i>ho</i>	<i>hai</i>	<i>ha</i>	<i>abbiamo</i>	<i>avete</i>	<i>hanno</i>
A.-franç.	<i>ai</i>	<i>as</i>	<i>a</i>	<i>avons</i>	<i>avez</i>	<i>ont</i>
Prov.	<i>ai</i> <i>iei</i>	<i>as</i>	<i>a</i>	<i>avem</i>	<i>avetz</i>	<i>an</i> <i>aun</i>
Esp.	<i>he</i>	<i>has</i>	<i>ha</i>	<i>hemos</i>	<i>habeis</i>	<i>han</i>
Port.	<i>hei</i>	<i>has</i>	<i>ha</i>	<i>havemos</i> <i>hemos</i>	<i>haveis</i> <i>heis</i>	<i>hão.</i>

§ 238. EN ROUMAIN, *aibã* est correctement issu de *habeam* et pourrait bien avoir déterminé le maintien du *v* dans *aveã* *aveãm* etc. La forme *aib*, qui s'emploie concurremment, semble également tout à fait identique à *habeo*; mais, comme les plus anciens textes ne la connaissent pas plus que l'istrienne et le macédonien, on peut y voir une forme récente et refaite à l'imitation du subjonctif. A sa place, le Cod. Vor. et les dialectes apparentés emploient *am*, forme identique à la 1^{re} p. plur. abrégée. Mais il est difficile d'apercevoir pourquoi, dans ce seul cas, la 1^{re} p. plur. aurait supplanté la 1^{re} sing., tandis que

cependant les autres verbes maintiennent les deux personnes nettement distinctes l'une de l'autre. Il est vrai qu'on pourrait avoir recours à l'imparfait (§ 256), mais cela n'aurait d'autre effet que de déplacer la difficulté. En tout cas, il est évident qu'il existe un rapport entre *am* = *habeo* et *cănt-âm* = *cantabam*, et que les deux formes réclament la même explication ou bien aussi que l'une a servi de modèle à l'autre. Si l'on admet la dernière hypothèse, l'explication du phénomène est facile. En albanais, *ka* répond au roum. *a*; il donne pour 1^{re} p. sing. *kam*, qui rendait possible la formation de *am*. La 2^e p. sing. est régulièrement issue de *habes*, **as*; la troisième a pris la forme *a* dans le Cod. Vor. 142, 3 et en istrique : elle ne représente pas *hat*, puisque *stat* = *stâ* (I, § 221); elle est plutôt une contraction de **ae* = *habet*; mais, pour le verbe auxiliaire, on emploie généralement *aŭ*, c.-à-d. la 3^e p. plur.; pour *are* = posséder, c'est encore la forme usitée dans toute l'étendue du domaine. L'identité du singulier et du pluriel à la première personne pourrait bien avoir déterminé, à la 3^e aussi, l'emploi du pluriel, et inversement, en istrique, où la 3^e p. plur. est *a*, celui du singulier comme forme unique. L'explication de *are* est plus difficile. Toutefois, si l'on considère l'existence simultanée, dans l'ancien temps, de *vo* et *vore* (§ 247), on peut bien admettre que l'analogie de cette forme double entraîna l'adjonction de *are* à *a*. Cette 3^e pers. sing. est suivie, en istrique, d'une 2^e *ari*, d'une 2^e plur. *arets*, d'une 3^e *âru*, dont l'accentuation doit avoir été déterminée par celle du parfait (§ 267). Le transylvanien contracte *au* en *o* et refait, à son tour, sa 3^e p. plur. *or* sur le modèle de *vor*. Les formes abrégées *am* de *aem*, *aŭi* de *aetŭ* doivent avoir subi l'analogie de la 3^e p. plur. Précédé d'une voyelle, l'*a* peut alors disparaître entièrement : de là vient en effet l'emploi fréquent, en istrique surtout, de *mi* ou *ri re ren rets ru*. Pour l'impératif, on recourt au subjonctif *aibi*; l'ancien roumain a pour gérondif *aibindŭ*, le moderne *avînd* (cf. § 183). L'istrique s'est donné un nouveau subjonctif : *avu ayi aye ayén ayéts avu*. Les 1^{re} et 3^e p. plur. sont probablement des dérivations de *au*, et les autres formes des assimilations à *fiyi* (§ 216), etc.

§ 239. Dans l'ENGADIN, tout est régulier du moment qu'on prend les formes abrégées pour point de départ; il y a seulement que la 3^e p. plur. *em* (de *aun*) y représente **ant*, car *aunt* y serait devenu *on*, et *ant* paraît être, en général, la forme fondamentale pour tout le domaine rhétique. Partout les 1^{re} et 2^e p. plur. sont régulières; la seule anomalie est la chute de *a*, inconnue toutefois dans l'Engadine, à Suss et dans quelques rares localités du Frioul; en outre, *v* se trouve encore depuis la vallée de Munster jusqu'à l'Abbaye. Parmi les formes du singulier, la 1^{re} pers. n'est pas toujours le produit immédiat de *ai(o)*. En effet, dans bien des endroits, ainsi à Oberhalbstein, dans la Basse-Engadine, dans la vallée de Munster, à l'Abbaye, à St. Vigil, sa forme *a* doit être un emprunt fait aux 2^e et 3^e p. sing. De plus, elle seule présente encore, à l'initiale, *v-* de Domleschg à Oberhalbstein, *d-* de Bergun à la Haute-Engadine, *n-* de la Basse-Engadine à la vallée de Munster. — Quant au subjonctif, seuls *ebę* en greden. et *vebi* à Forni Avoltri (Frioul) sont des descendants directs de *habeam*, le dernier étant muni du *v-* des formes faibles; encore faut-il ajouter que ce sont formes réservées au singulier et à la 3^e p. plur.: la 1^{re} p. plur. est à Greden *onęg*, la 2^e *aizę* (cf. § 144); à Forni Avoltri, la 1^{re} est *vin*, la 2^e, il est vrai, *vėbis* (cf. § 216). A part cela, dans les Grisons, il faut conjecturer **ayam* au lieu de *habeam*: en eng. *eda*, en obw. *adi*, plur. en eng. *ėdėnts*, en obw. *vėygn*, en oberhalbst. 1^{re} p. sing. *vedė*, plur. *vėdėn*; *ai* aussi, à l'Abbaye, peut avoir la même forme pour base; enfin le frioul. *vedi* (à Cormons, au plur., *vėdiñ vėdiš*) est une forme assimilée à *šedi* (§ 216) et *vevi* une reformation due à l'inf. *avv*. On ne trouve qu'en eng. le gérondif *avjant*, qui a donc reçu l'*ı* du subj. présent.

§ 240. En ITALIEN, *aggio*, encore connu des plus anciens écrivains, a de bonne heure cédé la place à la forme *ho* tirée de *hai ha* et imitée de *sto stai sta*; de même, **honno*, forme qui aurait dû sortir de *haunt*, a également été supplantée par *hanno*, né sous l'analogie de *sta stanno*. En revanche, le subj. *abbia* est d'une parfaite régularité; l'impér. *abbi* est une ancienne forme de subj.; le gérond. *avendo* est également normal. — Les faits sont plus compliqués dans les dialectes. D'abord on a conservé

à Tarente *aggu*, en Corse : *aċċu* à Corte, *akkyu* à Ajaccio, *agyu* à Bastia, puis en Sicile : *aggyu* en not., *aġġu* à Modica, et dans le reste de la Sicile, en Calabre, à Naples, dans les Abruzzes *ayu*, *ayo*, *ayę*, formes de toutes lesquelles on ne peut pas dire avec certitude si *y* = *by* ou *y*, c.-à-d. s'il faut prendre comme point de départ *habeo* ou *hayo*. Le Nord emploie toujours *o*, Turin *ō* ou *ai*, Piazza Armerina *oi*, S. Fratello *uoa*. Mais dans l'Est, à côté de *o*, se trouve le rhét. *ai*, qui s'observe chez Pateg, Uguçon (en même temps que *o*), Panfilo, Fra Paolino, mais a disparu chez Calmo; puis aussi, plus à l'Ouest, *he* et *ho* se constatent chez le padouan Ruzante, tandis que le véronais et le milanais ne connaissent que *o*. On ne relève d'emprunt aux présents en *-n* (§ 223 et 244) que dans *un* à Ivrée. — A la deuxième personne, les Abruzzes ont *i*, le Nord *e*, l'ancien vénitien jusqu'au xiv^e siècle *as* ou *a*, aujourd'hui *g-a*, mais à Padoue on a déjà *g-e* de *ai*, en piémontais jusqu'à nos jours *as*. A la 3^e pers., l'ancienne langue connaît une forme *ave*, qui continue à s'employer en tarentin. Aux 1^{re} et 2^e p. plur., le *av-* initial disparaît dans le vénitien, le lombard et le piémontais, du moment que l'accent ne tombe pas sur le radical (p. 187), ce qui rend facile une contraction à la 1^{re} pluriel : *ham* Bonvesin B. 848, *gam* dans la vallée du Blenio (cf. *vam* § 230, *fam* § 234). Dans le Nord, la 3^e plur. est identique à celle de la langue littéraire; au contraire, dans le Sud de la péninsule, depuis Tarente et Martina Franca jusqu'à Todi, Pérouse et Città de Castello, à l'exclusion de la Molise et de Naples, on fait usage de l'ancienne forme *auno*, *ono*, *au*, *ao*, bien que Tarente se serve aussi d'une plus récente *avini*. Ce territoire aussi présente des formes à initiale consonnantique : dans le vénitien et le padouan, la consonne préposée est toujours *g-*, où l'on doit voir l'adverbe *ge* (p. 115). Dans son ensemble, le subjonctif est régulier; à mentionner toutefois, dans le Nord, une forme *aiba* chez Fra Paolino, dans les Proverb., chez Pateg et autres auteurs, mais plus chez Calmo; elle existe encore à Chioggia et Burano de même que dans le bolon. *äva*, le romagn. *eva*, dont la consonne se rattache à l'infinitif. Un phénomène remarquable est le changement de consonne dans le pad. *gábia gavémo*.

§ 241. Les formes FRANÇAISES sont absolument régulières; seulement, on doit admettre que *ayo* n'a pas conservé sa finale comme les diphtongues (I, § 317), mais qu'elle y a subi le même traitement que dans *majus* et autres formes semblables. Le provençal et le catalan s'écartent un peu plus de la règle. Ainsi, à la 1^{re} p. sing., beaucoup d'anciens textes provençaux présentent *ei*, *iei* et, conformément à cette donnée, le catalan moderne, dans les Baléares et à Alghero, possède *i* à côté de *e*. A cet *ei*, *iei*, *i* alors ne correspond pas seulement la 1^{re} p. sing. fut. (§ 321), mais aussi celle du parf. de I, qui représente un ancien *-ai* (§ 274). Or, *ai* issu de *a* + palat. ne se modifie pas en *iei*, *i*; d'autre part, impossible d'indiquer aucune forme capable d'expliquer cette déviation : il en résulte avec une absolue certitude que, dans *aio* et *amai*, *ai* du latin vulgaire est devenu *ei* dès une époque où (274) *a* + palat. n'avait pas encore donné *ai*. Alors s'est produite, à son tour, une réaction partielle de *as a*, qui maintint la 1^{re} p. sing. *ai*. Mais pourquoi pas partout? C'est ce qu'on ne pourra dire qu'après avoir déterminé l'extension géographique de *ei*. La 3^e p. plur. aussi présente deux formes différentes : *aun* répondant au franç. *ont*, et *an* répondant à l'ital. *hanno*, à l'esp. *han*. La seconde, la seule reconnue par les Troubadours comme par les Leys II, 374, et la seule aussi qu'on relève en catalan et en gascon, a graduellement, au cours des siècles, élargi son domaine : de là vient qu'à présent *au*, *ou* sont presque uniquement confinés dans l'Aveyron et le Cantal, tandis qu'autrefois, partant des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes, ils occupaient l'Aveyron, le Cantal, le Gard, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Lot, le Lot-et-Garonne, la Lozère, le Tarn, le Tarn-et-Garonne. — Quant aux parlers modernes, le singulier semble y avoir conservé toujours et partout les représentants normaux de *ai as at*; seule la 1^{re} p. sing. *a* du wallon présente la voyelle des 2^e et 3^e pers.; *i* à S. Ménehould, à Possesse et ailleurs en Champagne, attend encore une explication; mais le pluriel présente de nombreuses formes abrégées, surtout à la 1^{re} personne : cf. à S. Hubert *ā*, le pic., champ., bourg., lyonn. *ô*, le montbél. *ā*, le bord. *am*, aussi le vaud. *an*, dans le cant. de Vaud *ē*; à la 2^e p. plur., cf. le bourg., morv. *e*, le lorr. *o*, le bord. *ats*, dans le cant. de Vaud *ai*, puis le majorq. *em eu* etc. Ailleurs, la 2^e pers. offre

aussi des formes allongées : cf. le bourb. *et*, évidemment imité de *estis*, le vaud. *agé* avec le *g* du parfait (cf. § 247 et 251). A la 3^e p. plur., Bourberain, Besançon et tout le Sud-Est ont *ā* : ils se conforment donc au provençal; les patois du Nord de la France, qui accentuent cette personne sur la finale (§ 139), connaissent des formes bisyllabiques : en poitev. *avā*, en champ., bourg. *avō* à côté de *ō*, à Blois *avē*. — Le subjonctif ne nous arrêtera pas longtemps : les formes du niç. *aigi*, du marseill. *agi*, du montpell. *age* ou *aĝe*, du gilh. *agu* etc. ont toutes leur explication au § 147; seul, le colign. *āsa* a dû prendre modèle sur *šaša* (*sapiam*). A Montbéliard, la 1^{re} p. plur. *ī* et la 2^e *i* sont des formes abrégées. Les seules qui soient étonnantes, c'est, en majorq., la 1^{re} p. plur. *āžam* et la 2^e *āžau*, vu qu'autrement tous les subj. se terminent par *-em*, *-en* (§ 147). Enfin le Sud-Est tout entier, depuis la Savoie jusqu'au Ballon d'Alsace, ainsi qu'une partie de la Lorraine, ont remplacé dans ces verbes le présent subj. par l'imparfait.

Cf., sur la 3^e p. plur. en provençal, P. MEYER, Rom. IX, 193-200.

§ 242. Nous finirons par la péninsule IBÉRIQUE, où reparaissent, au singulier, des formes abrégées : en esp. *he*, en port. *hei* de *hai(o)*; la 3^e p. plur. s'y assimile à celle du singulier. Au reste, l'ancienne langue connaît une 2^e p. sing. *aves* Berceo, S. Mill. 113, 3^e *ave* 165, 3^e plur. *aven* 104. A remarquer l'esp. *hemos*, où l'on doit peut-être, en l'absence de *heis* qui devrait alors remplacer aussi *habeis*, voir moins une contraction de *habemos* qu'une forme tirée de *he* sur le modèle de *so* : *somos* (cf. d'ailleurs *habemos* chez Calderon, Alcalde II, 818 et ailleurs). S'il en est ainsi, le port. *heis* doit être de date plus récente que *hemos* et n'a pu prendre forme que sur lui. Le galicien procède un peu différemment pour arriver, par le maintien de la voyelle thématique, à une 1^{re} p. plur. *amos* et à une 2^e *ades* (cf. aussi, en astur., la 1^{re} p. plur. *amos*). Le subj. *haya* en esp., *haja* en port., paraît dériver plutôt de *haya* que de *habea* (cf. I, § 507). L'impératif *habe* en esp., *ha* en port., est probablement une invention des grammairiens; une forme étrange est l'esp. *he*, qui pourrait représenter *hae*, substitué à *habe*; mais il est plus vraisemblable qu'elle est née, à côté de *has*, à l'exemple de

vas : ve (§ 232). Le gérondif *habiendo, havendo* est régulier. On peut encore mentionner ici l'unipersonnel *hay* dans le sens de « il y a », qui proprement = *ha-y*, formule exactement correspondante à celle du franç. *il y a*. — Une transformation tout à fait remarquable s'est opérée en Estrémadure. Dans les combinaisons de *habere* avec *de* et l'infinitif, la préposition se fusionne avec les formes monosyllabiques du verbe : 1^{re} p. sing. *ide* ou *ede*, 3^e *ade* (mais alors la 2^e est *ades*), 1^{re} plur. *emoš* ou *avemoš*, 2^e *ãdi*, 3^e *adi*, où *de*, après son union avec *ã*, nasalise à son tour sa finale, puis assimile, à la 3^e pers., le radical du plur. à celui du singulier.

ζ. *Sapere.*

§ 243. *Sapere* se rattache étroitement à *habere*, surtout dans les formes à radical tonique de l'indicatif : cf. l'ital. *so sai sa sanno*, l'a.-franz. *sai* à côté de *ses set*, d'où résulte, par un emprunt purement graphique à *fais, fait*, le franç. mod. *sais, sait*, et de même, toujours avec la seule 1^{re} p. sing. irrégulière, le prov. *sei*, l'esp. *sé*, le port. *sei*. La 3^e p. sing. *siet* des anciens textes normands reste inexpliquée. Les autres formes du présent sont régulières; dans la majorité des cas, le subj. prête les siennes à l'impér. : en ital. *sappi*, en franç. *sache*, mais (276) en esp. *sabe*, en port. *sabe*. Seul Cormons (Frioul) présente, dans son subj. *šavédi*, plur. *šavédiñ*, un curieux croisement du radical *sav-* avec le subj. *védi* de *avé* (*habere*); mais on l'explique facilement par le changement antérieur de **sapemus* en *šaviñ*, de *habemus* en *viñ* (§ 239).

η. *Les Verbes auxiliaires du mode marquant la Nécessité et le Devoir.*

§ 244. Comme verbe auxiliaire du mode marquant la nécessité, le devoir, *debeo* a dû subir, en italien, en rhétique, en français et en provençal, différentes altérations plus ou moins violentes. Dans l'ancien français et le parler des Grisons, figure à ses côtés un autre verbe, de même sens, qui tire son origine du lat. *est opus* de la manière suivante : *estóp-s*, après avoir subi l'action des lois qui régissent les finales vocaliques, a reçu la

désinence des autres 3^e p. sing., d'où *estóp-t*; puis, de cette forme, à l'imitation de *deb-t* : *debére*, *mov-t* : *movére* on a tiré un nouvel infinitif : **stopére*, en a.-franç. *estovoir*, en prov. *estobér*, en eng. *štuvair*; il n'est pas inconnu non plus dans la Haute-Italie : cf. la 3^e p. sing. *estuf* Tur. Predigt. 9, 75, *stol* Rim. Gen. 37, 103, en a.-mil. *astove*. Dans le Nord de l'Italie, il existe encore d'autres synonymes, pourvus d'une flexion remarquable et qu'on peut indiquer également ici : ce sont l'a.-mil. *arte* = *art'è*, complètement atone à la proclise : *arte-*, et qui jouit ensuite d'une existence indépendante *árte*, d'où l'inf. *artár*; viennent ensuite, dans le domaine vénitien et véronais, l'a.-vén. *kóher*, l'a.-pad. 1^{re} p. sing. *scogno*, 3^e *scon* chez Ruzante, le pad. *kóhër*, le véron., tyrol. *kóher* ou aussi *koñr* et *koñár*, le frioul. *skuñt*, le bergam., bresc. *skiñt*, le comasq. *kíñt* et, à son tour, le romagn. *kuiñer*, formes issues de *covene* = *convenit*, inf. *covenire*, abrégée, en *cone*, *conr* à la proclise; plus tard, par suite d'une confusions une partie d'entre elles ont été attirées dans d'autres classes de la conjugaison (cf. cependant, à propos de *koñer*, p. 169). Les formes raccourcies de *bisogna* ne réclament pas ici d'autre explication que celle du t. I, p. 558. Enfin *mészai* à Greden, à l'Abbaye, à Buchenstein serait de provenance allemande.

Cf. A. MUSSAFIA, Beitrag 99-101 et 101 Rem., où sont indiqués d'autres verbes encore et où l'on trouvera, surtout pour *kóher*, une discussion approfondie; pour *estuet*, cf. TOBLER, Zs. vgl. Sprachforsch. XXIII, 421, où ce mot reçoit, pour la première fois, une interprétation exacte, ASCOLI, Arch. Glott. VII, 550, 600. H. SUCHIER, *Le franç. et le prov.*, p. 159, propose une autre étymologie : *stupet*, mais il n'explique pas comment il comprend le passage de *ũ* à *ø*; en outre, la filiation des sens n'est pas facile à comprendre. Pour le rhétique, cf. aussi TH. GARTNER, Rätor. Gramm., § 194.

(772)

§ 245. En ITALIEN, ce qui complique la flexion de *debere*, c'est la chute de *v* à la 3^e p. sing. : de là résulte, à l'origine, l'emploi simultané de *debbio devi dee dovemo devono debbia*; ensuite, à côté de *debbio*, l'ancienne langue eut aussi *debbo* et de là *debba*, puis aussi *devo deve deva*, modelés sur *devi*, et enfin *dei deo dea*, imités de *dee*, qui a donné aussi naissance à la 3^e p. plur. *denno* (cf. *stanno* au § 223). On trouve en outre le subj. *dea*, en sienn. *dia*, *dte*, *dié*, employé comme indicatif, qui redevient alors

dieve d'après les autres formes avec *v*. Dans le parler ancien de Venise, de la Lombardie et de Gênes, où *devi* passe à *di*, qui rime alors avec *si* répondant à la 1^{re} p. sing. *so(n)*, la forme de la 1^{re} pers. est aussi *do(n)*. En a.-gén., par analogie avec **volere*, la 3^e p. sing. de **stopere* devient *stol* Rim. Gen. 37, 103. Le logoudorien présente, dans *depo depes depet* etc., l'unification du singulier d'après la forme de la 1^{re} pers., tandis qu'il réserve les formes régulièrement développées *dees deet* (§ 112) pour la composition du futur. — EN RHÉTTQUE, il règne une assez grande complexité. Certes, si nous faisons abstraction de la perte de l'*i* à la 1^{re} p. sing., l'obw. *dei duvein* est une formation parfaitement régulière et, quant à la substitution de *deiyi* à *deiva* au subj., il est facile d'y reconnaître l'action analogique de *ayi* (§ 239); mais l'eng. *des desęst des*, 3^e p. plur. *desęn* doit être une contraction primitive du subj. imparf., qui a supplanté les formes à radical tonique de l'ind. présent. En revanche, la 1^{re} p. plur. *dovains* persiste, et le subj. *daya* est conforme à celui de l'Obwald. Cette substitution de temps s'observe aussi en greden., dans *dąsę dąsęs* (mais *dū don dąis dā*), inf. *dąsāi* à côté de *duvāi*, etc.

Cf. TH. GARTNER, Rätor. Gramm., p. 107 sq.

§ 246. EN FRANÇAIS reparaissent encore des formes abrégées, dues à l'analogie de *habere* : *doi* (*debeo*), subj. *doie*, 3^e p. sing. *doiet* (*doive* ne date que du XIII^e siècle), en regard de laquelle on trouve une forme d'un développement phonétique plus régulier : *dopet* Ézéché. 95, 3, *doppet* S. Bern. 176, 14. L'Est et le Centre substituent les formes du subjonctif à celles de l'indicatif : *doyens* = *debemus* S. Bern. 4, 20; 6, 24; *doiens* Ézéché. 4, 10; 31, 23; *doyéz* = *debetis* Ord. 422, *doient* 788, J. de Hemricourt 31, etc. L'absence de *devons devez doivent* explique naturellement que *doie* n'ait pas été aussi supplanté par *doive*.

(278)

0. *Velle*.

§ 247. Antérieurement déjà à la séparation des langues romanes, l'infinitif *velle*, par l'intermédiaire du parfait *volui*, avait cédé la place à *volere*; le verbe paraît alors avoir reçu une flexion tout à fait régulière. Cf. :

Lat.	VOLEO	VOLES	VOLET	VOLEMUS	VOLEAT	VOLERE
Roum.	<i>voiũ</i>	<i>veri</i>	<i>va</i>	<i>vurem</i>	<i>va</i>	<i>vurea</i>
Eng.	<i>võl</i>	<i>voušt</i>	<i>voul</i>	<i>vulaints</i>	<i>võla</i>	<i>vulair</i>
Ital.	<i>voglio</i>	<i>vuoli</i>	<i>vuole</i>	<i>voliamo</i>	<i>voglia</i>	<i>volere</i>
A.-franç.	<i>vueil</i>	<i>vieus</i>	<i>vient</i>	<i>võlons</i>	<i>vueille</i>	<i>võloir</i>

Ce verbe fait défaut au sarde, à l'espagnol et au portugais. Les difficultés les plus grandes viennent du ROUMAIN. Dans tout le domaine de cette langue, en effet, la forme de la 1^{re} p. sing. est *voiũ*, alors que cependant le macédonien et l'istrique auraient dû conserver *l* (I, § 515). L'explication de la 2^e pers. présente aussi des difficultés. La forme de l'a.-roum. et de l'istr. *veri*, que l'analogie de la 1^{re} p. sing. probablement fit remplacer en roumain dès le xvii^e siècle par *vei*, paraît être en réalité le subjonctif *velis*; on s'étonne cependant de ne rencontrer ce subjonctif, à part ce cas, dans aucune des langues romanes. La 3^e p. sing. *va*, répandue dans tout le domaine, ne doit s'expliquer ni par *vult*, ni par **volet* ou *velit*, car *e* pas plus que *o* ou *u* ne devient *a* dans l'ensemble des parlers roumains. Pour cadrer avec l'ital. *vuole* etc., il faudrait **voare*; cette forme alors, à l'atone, se serait d'abord abrégée en **voa*, d'où *va*, à côté de laquelle **voare* aurait vécu quelque temps encore. On ne comprend pas non plus qu'une 1^{re} p. plur. *vom* dérive directement de *volumus*: c'est plutôt une simple contraction; *veŕi* Cuv. Bät. I, 6, 1, à côté de *vreŕi*, pourrait être ou bien un représentant de *velitis*, ou bien un produit analogique de la 2^e p. sing. La 3^e p. plur. *vor* est régulière. Or, tandis que ces formes abrégées furent simplement consacrées à la formation du futur, le sens de « vouloir » fut exprimé par un nouveau présent, tiré de *vrea* sur le modèle de *bea* (*bibere*): *vreaũ* *vreĩ* *vrea* *vrem* *vreŕi* *vreaũ*, subj. *vrea*; ou bien aussi de *voi* (en slave *voliti*) *voiesc* etc. Nous devons enfin mentionner qu'à l'enclise le *v-* aussi peut disparaître: *oiũ* *ei a*. — En RHÉTIQUE, on peut signaler des irrégularités analogues. La 1^{re} p. sing. ne rime pas partout avec *folium*; l'obw. *vi* surtout, à la place de *vel*, est très remarquable. La 2^e pers. a partout abandonné son *l* devant l'-s; seul Dissentis présente, à la 2^e comme à la 3^e pers., *vul*; Oberhalbstein a emprunté sa 2^e pers. *vut* à la 3^e. Par rapport au plur.

lein etc., v. § 187. Parmi les formes de subjonctif, il revient peut-être une mention au sing. *uebe* du gredén., dont le *-be* est celui de *habeat* (§ 239), ou bien au frioul. *uedi*, dont le *-di* vient de *vadat* (§ 229). — L'ITALIEN ne présente guère d'anomalies : *vuoi vuò*, à côté de *vuole*, et aussi la 1^{re} p. sing. *vo* du pistoy. sont des formes contractées qu'il est facile de s'expliquer, et la seconde est peut-être empruntée à *può*; le mil. *vòbbia* et le tess. *voğa* (à côté de *vogliğa*) présentent encore une assimilation respectivement à *habeat*, *debeat* et à *dicat* (cf. § 145). — Enfin le FRANÇAIS est demeuré fidèle à son habitude de remplacer l'ancienne alternance *ieu* : *ou* par *eu* : *ou* (§ 189); en outre, **veuil*, issu des 2^e et 3^e p. sing., a été supplanté par *veux*. Quelques patois lorrains ont assimilé *velle* à *posse* : cf. surtout la 3^e p. plur. *vyön* à Falkenberg (§ 139). Le provençal n'offre l'occasion d'aucune remarque; en vaudois, la 1^{re} p. plur. *voñ* est une forme abrégée, la 2^e *vulgé* présente le *g* de l'ancien parfait.

1. *Posse.*

§ 248. La conformation spéciale du présent de *posse* devait presque nécessairement l'entraîner dans des modifications de tout genre. A l'époque latine encore, l'infinitif avait adopté, par l'intermédiaire du parfait, la forme *potere* : en roum. *puteá*, en eng. *pu dair*, en ital. *potere*, en a.-franç. *poir*, en esp. *poder*. Mais, pour le développement de *possum potes potest possumus possim*, chaque langue possède ses procédés particuliers. Si légitime qu'il fût de former, d'après la 2^e p. sing. *potes*, l'imparf. **potebam*, le parf. *potui*, l'inf. **potere*, une 1^{re} p. sing. **poteo*, cette assimilation pourtant ne se présente que rarement : cela tient sans doute à ce que *potere* ne fut créé qu'à une époque où déjà *-eo* était devenu *-io*, ou bien, dans la majorité des cas, était remplacé par *-o*; aussi un transfert du thème ci-dessus n'était-il guère possible, et, en partant des autres temps, on n'arrivait qu'à **poto*, qui, lui aussi, s'éloignait beaucoup de *possum*. Seule la péninsule ibérique possède, dès le début, une flexion régulière de *poder* : en esp. *puedo*, en port. *podó*; on peut donc, dans les observations qui vont suivre, n'en pas tenir compte.

(280) § 249. En ROUMAIN, la 1^{re} p. sing. *počũ* représente peut-être une forme *potsu(m)*, due à *potes* (cf. l'italien méridional au § 250),

tandis que l'istr. *pok* peut être sans peine rattaché à *potsi* par l'analogie de *fak fatsi*, *dik ditsi*. La flexion de toutes les autres formes est régulière. — Le RHÉTIQUE a tiré ses formes faibles du radical *pot-*; dans les fortes, c'est *pos-* qui domine : en obw. 1^{re} p. sing. *posel*, en eng. *pos*, en greden. *poseg*, 2^e *pos*, *pošt*, *poses*, 3^e *po*; les deux dernières, comme l'atteste aussi la non-diphthongaison de *o*, doivent avoir été contractées. La 3^e p. plur. suit toujours les destinées de celle du sing.; elle est donc *pon*, en eng. *pem* (de *poun*). Les formes du subjonctif à radical tonique reposent aussi toujours sur le radical *pos-*, auquel s'adapte la voyelle caractéristique habituelle de ce temps. Seul le Frioul s'écarte de l'usage général avec sa 1^{re} p. sing. ind. *puedi* et sa 2^e *puedis*; à la 3^e, on y trouve *pol*, dans la Judicarie et à Sulzberg *pöl*. L'assimilation à *voleo* est encore plus complète en frioulan, car il forme aussi une 1^{re} p. sing. *poi*.

§ 250. C'est l'ITALIEN LITTÉRAIRE qui, dans *posso puoi puote possiamo* (mais en pistoy. *potiamo potete possono*, reproduit le plus fidèlement le paradigme latin; au reste, aux 2^e et 3^e p. sing., il préfère les formes abrégées *puoi può* et, à la 3^e p. plur., il emploie couramment *ponno* refait sur *può* comme *stanno* l'a été sur *sta* (§ 223). A la 1^{re} p. sing., les patois méridionaux présentent *pottso*, le sarde *poto*, deux formes qui peuvent avoir pour base *poteo* ou *potsum*; sur *pottso*, le tarentin forme la 2^e p. sing. *puettsi*. Le Nord presque tout entier, surtout l'Émilie, ont généralisé le thème *poss-* : inf. *p(u)seir*, *posér*, 2^e p. plur. *posi* etc.; inversement, à Tarente, la 1^{re} plur. est *putimi*. En même temps, en toscan vulgaire, dans les parlers de Padoue et de Venise, de Turin et du Montferrat, et sans doute ailleurs encore, *puoi* et *vuoi*, grâce à leur étroite parenté de sens et à la similitude de leurs formes, ont aussi donné naissance à la forme *puole*. L'a.-mil. présente seul la 1^{re} p. plur. *pom*, mais on l'explique facilement par l'analogie de *vam* et autres formes semblables (§ 230).

§ 251. EN ANCIEN FRANÇAIS, la 2^e p. sing. *puez*, la 3^e *puet* = **potet*, la 2^e p. plur. *po-ez*, la 3^e *pueent* sont régulières; quant à la 1^{re} p. plur. *po-ons*, on s'en rend facilement compte par l'inf. *po-oir*. Les formes mod. *pouvons pouvoir* s'expliquent également aussi sans difficulté par l'influence analogique de *mouvons mou-*

voir, peut-être de *prouvons*, *trouvons* (v. § 157). Nous avons déjà dit qu'à côté d'elles persiste encore le pic. *poyé* Rev. Pat. I, 113. C'est un développement d'une autre nature que présente l'a.-franç. *poyens* dans son rôle d'indicatif, S. Bern. 6, 25; il faut y voir, semble-t-il, une forme empruntée au subjonctif, puisque le même texte emploie aussi *doyens* dans les fonctions d'ind. et de subj. (v. § 246). La plus grosse difficulté réside dans la 1^{re} p. sing. *puis*, au subj. *puisse*, dont *iss* ne peut s'expliquer que par *sc* ou *ssi*. La meilleure forme à proposer est peut-être *poss(i)m* allongé en *possiam*, dont une transformation régulière aurait fait *puisse* et alors aurait entraîné l'indicatif *puis*. Mais, d'un autre côté, on ne peut pas séparer les formes françaises des provençales *posc posca*. Peut-être cela nous autorise-t-il à admettre qu'à l'exemple de l'a.-franç. *conçis conçisse*, du prov. *conpsc conpsca*, du parf. *conui conçc*, on a refait, pour cadrer avec le parf. *pui*, *puoc*, un prés. *puis posc*, qui a pris la place de *pos*, forme sans analogue dans le reste du présent. — Parmi les formes dialectales, il faut citer, dans l'Est, *puelent* Psaut. lorr., Phil. de Vigneulles, Chartes d'Orval, de Metz, de Cambron, J. de Hemricourt, en wall. mod. l'inf. *polör*, en lorr. *plör*; de plus, le français moderne possède, dans la 1^{re} p. sing. *peux*, une forme empruntée à *veux*; le colign. *pövu*, le prov. mod. *pode*, *podì* ont une flexion entièrement faible; les 1^{re} et 2^e p. plur. du vaud. *poñ* et *pugé* répondent à *voñ vulgé* (§ 247).

Suivant G. PARIS, Rom. VII, 622, le franç. *puis*, le prov. *posc* pourraient se tirer de *potsum* par l'intermédiaire de *pocsum*. Mais, d'abord, tout point d'appui fait défaut au changement de *ts* en *cs* et ensuite, si l'on peut s'expliquer *puis* par *pocs*, en revanche on ne relève pas non plus d'exemple de la métathèse de *cs* en *sc* que, d'après cette hypothèse, le prov. *posc* aurait subie; car les exemples d'une transformation de ce genre, indiqués dans la rem. du t. I, § 463, sont d'une nature entièrement différente. On constate, au contraire, une relation très étroite entre l'opinion exposée ci-dessus et celle de H. SUCHIER, Zs. III, 463 : « Man liess das dem Romanen dunkel gewordene *possum* fallen und ersetzte es, indem man die Endung *-sc*, an welche das *ss* von *possum* erinnerte, aus der inchoativen Konjugation herübernahm. » (On laissa tomber la forme *possum*, devenue obscure pour les Romains, et on la remplaça en empruntant à la conjugaison inchoative la finale *-sc*, à laquelle le *ss* de *possum* faisait songer.)

z. *Narrare.*

§ 252. Seul le SARDE a conservé le latin *narrare*, et sous une forme remarquable. Celle de l'infinitif est en logoud. *nàrrere*, en campid. *nai* au lieu de *narrai*. Cette dernière paraît venir d'une contraction, et l'on doit encore y rattacher le campid. *nau nas nat naus nais nanta* et *namus nades*, les seules formes que possède le logoud. : il faut donc prendre encore une fois le pluriel pour point de départ. Au subjonctif, nous avons en logoud. *nerdza*, en campid. *neri*. Le logoudorien *-rdza* provient peut-être de *-riat*, alors que certainement le campid. *-ri* représente *-ret*. Si *nerdza* n'est qu'une simple assimilation récente à *ferdza*, *koberdza* etc., phénomène auquel serait aussi subordonné le changement de conjugaison, il reste pourtant à rendre compte du changement de *l'a* en *e*. On attend encore une explication tant soit peu vraisemblable de ce phénomène. (282)

II. L'Imparfait.

1. L'Indicatif.

§ 253. Comme la plupart des formes temporelles dérivées, l'imparfait de l'indicatif se compose de trois éléments, le thème : *cant-*, *sent-*, *vend-*, les désinences personnelles : *-am*, *-as*, *-at* etc., et la caractéristique temporelle : *-ab-*, *-ieb-*, *-eb-*. Parmi ces trois éléments constitutifs, le premier, le thème, est naturellement le même qu'au présent ou, pour mieux dire encore, que dans les formes du présent accentuées sur la désinence; c'est un point particulièrement important pour les verbes irréguliers et pour ceux de la classe II b. Occupons-nous d'abord de ces derniers : on peut formuler en règle générale que *-isc-* apparaît à l'imparfait partout où il fait partie des 1^{re} et 2^e p. plur. du présent; de là viennent le franç. *finissais* formé comme *finissons*, mais aussi l'ital. *finiva* comme *finiamo*. Semblablement, l'a.-mil. *zeva*, le frioul. *dzevi* ou *levi* ou *lavi* sont conformes aux observations faites §§ 227 et 229 sur le radical faible du présent; l'a.-pad. *trasea*, *risea* (*ridebam*), *disca* (*debebam*) (ce dernier usité à Pellestrina en même temps que *dosea*)

sont à rapprocher des cas étudiés au § 172; sur l'a.-franç. *laiioie* à côté de *laissoie*, cf. le § 235; sur le franç. *lisais*, le bourb. *šezó* (*cadebam*) etc., v. les §§ 169 et 172; sur *foyef* (*fallait*), *vyef* (*voulait*) à Amancey (Doubs), cf. le § 184 etc. Cette remarque est surtout importante dans l'étude de *habere*, dont l'imparfait peut perdre sa syllabe thématique de la même manière que le pluriel du présent (§ 239) : cf. l'obw. *véveł*, l'eng. *veva*, le frioul. *vevi*; il est vrai qu'il subit parfois aussi une abréviation différente : cf. le piém. *ava* de *aveva* à Val Chiusella, la 3^e p. plur. *avan* à Sale Castelnovo, ou *ayu* au lieu de *aviu* à Gilhoc. — En général, les divergences qu'on rencontre, sont peu nombreuses; cependant il s'en trouve quelques-unes, surtout dans les verbes de II b. C'est ainsi qu'à Blonay (Vaud) *dremi* (*dormire*), *partí* et *serví*, à Fribourg *dremi* présentent l'infixe à l'imparf., mais non au présent; à l'inverse, Coligny possède *-isc-* au présent, mais pas à l'imparfait. — L'imparfait subit rarement l'influence du parfait : cf. peut-être, outre les §§ 262 et 263, le poitev. *vogé* (*volebam*), *prêgé* (*prendebam*), dont le *g* est issu du parfait (§ 283).

§ 254. Voici le tableau des DÉSIGNANCES :

Lat.	-ABAM	-ABAS	-ABAT	-ABAMUS	-ABATIS	-ABANT
Roum.	-á	-áŕi	-á	-ám	-áŕi	-á
						-áü
Eng.	-éva	-éveŕs	-éva	[-avónts]	[-avés]	-éven
		-éveŕšt		-évents	-éves	
Ital.	-áva	-ávi	-áva	-avámo	-aváte	[-áva]
	-ávo					-ávano
A.-franç.	-éve	-éves	-évet	[-eváins]	[-evéz]	-évent
				-i-iéns	-i-iéz	
Prov.	-áva	-ávas	-áva	[-avámps]	-avátz	-ávan
				-avám		
Esp.	-ába	-ábas	-ába	[-abámos]	[-abádes]	-ában
				-ábamos	-ábais	
Port.	-áva	-ávas	-áva	[-avámos]	[-avádes]	-ávão
				-ávamos	-ávéis	
Sard.	[-á]	-ás	-át	[-ámus]	[-ádís]	-ánt
	-ata	-atas	-alat	-aiámus	-aiádzis	-alant.

Lat.	-IBAM	-IBAS	-IBAT	-IBAMUS	-IBATIS	-IBANT	
Roum.	-iá -eám	-iái -eái	-iá -eá	-iám -eám	-iáři -eáři	-iá -eái	
Eng.	-íva	-íves -ívest	-íva	[-vónts] -ívents	[-vés] -íves	-íven	
Ital.	-íva -ívo	-ívi	-íva	-ívámo	-íváte	[-íva] -ívano	
A.-franç.	[-íve] -óie	[-íves] -óies	[-ívet] -óit	[-váins] -i-iéns	[-véz] -i-iéz	[-ívent] -óient	
Prov.	[íva] -ía	[-ívas] -ías	[-íva] -ía	[-vám̃ps] -iám	[-vátz] -iátz	[-ívan] -ían	
Esp.	[-íba] -ía	[-íbas] -ías	[-íba] -ía	[-ibámos] -íamos	[-ibádes] -íais	[-íban] -ían	(284)
Port.	[-íva] -ía	[-ívas] -ías	[-íva] -ía	[-ívámos] -íamos	[-ívádes] -íeis	[-ívāo] -iāo	
Sard.	-ía	-ías	-iat	-iám̃us	[-iád̃is] -iád̃zis	-íant.	
Lat.	-EBAM	-EBAS	-EBAT	-EBAMUS	-EBATIS	-EBANT	
Roum.	-eá -eám	-eái	-eá	-eám	-eáři	-eá -eái	
Eng.	-áiva -éva	-áives -évest	-áiva -éva	[-vónts] -évents	[-vés] -éves	-áiven -éven	
Ital.	-éva -évo	-évi	-éva	[-ívámo] -evámo	[-íváte] -eváte	[-éva] -évano	
A.-franç.	[-óive] -óie	[-óives] -óies	[-óivet] -óit	[-váins] -i-iéns	[-véz] -i-iéz	[-óivent] -óient	
Prov.	[-éva] -ía	[-évas] -ías	[-éva] -ía	[-vám̃ps] -iám	[-vátz] -iátz	[-évan] -ían	
Esp.	[-éva] -ía	[-évas] -ías	[-éva] -ía	[-evámos] -íamos	[-evádes] -íais	[-évan] -ían	
Port.	[-éva] -ía	[-évas] -ías	[-éva] -ía	[-evámos] -íamos	[-evádes] -teis	[-évāo] -iāo	
Sard.	[-éa] -ía	[-éas] -ías	[-éat] -iat	[-eám̃us] -iám̃us	[-eád̃is] -iád̃zis	[-éant] -íant.	

On a remplacé *-iebam* par *-ibam*, changement dont on relève des exemples en latin déjà et qui est postulé par l'italien, le roumain, etc. En réalité, un développement phonétique régu-

lier aurait dû modifier *-iebam* en *-ebam* (I, § 376) et l'on serait vraiment tenté de croire que l'identité qu'on peut observer en bien des endroits entre l'imparfait de II et celui de III, s'explique par *-eba* de *-ieba*; mais une pareille hypothèse est combattue par l'emploi exclusif de *-ia*, et non *-ea*, comme forme commune à II et III, et cela non seulement là où le développement phonétique donne *-ea* = *-ia* (I § 277), mais aussi là où ce *-ea* aurait dû se maintenir. — On le voit déjà par le tableau : le *b* dans II et III a disparu sur un territoire considérable, de beaucoup plus étendu que celui où *b*, en d'autres cas, tombe entre voyelles (I, § 442). L'imparfait en *-ea* se trouve, en effet, dans toute la péninsule ibérique, dans la France entière (sauf (285) une région que nous allons indiquer) et dans le Piémont, où les points extrêmes à l'Est sont Ivree, Chieri, Albe, Ventimille; cependant la vallée supérieure du Tanaro jusqu'à Mondovì appartient déjà au domaine de *-eva*. Celui-ci comprend, en outre, le génois, le lombard et le vénitien, au Nord les parlers de la Rhétie, au Sud ceux de l'Émilie jusqu'à Arezzo inclusivement. A la Spezia d'un côté, à l'Esino de l'autre recommence un domaine de *-ea*, qui s'étend sur l'Italie centrale et ne s'arrête devant *-eva*, sur la côte orientale, qu'à Atessa et Melfi, sur la côte occidentale, qu'à Rome. Mais la situation actuelle ne remonte pas à l'époque primitive partout; et même, très souvent le *v*, emprunté soit à I, soit à des parlers limitrophes, a été réintroduit dans II et III. La chose est particulièrement évidente à Alghero, dont l'usage actuel présente *-iva* ou *-ia* dans II, *-iva* ou *-eva* ou *-ia* dans III, tandis que l'ancien catalan connaît seulement *-ia*; elle l'est aussi en gascon (v. § 259). Ensuite, le Nord-Est de l'Italie pourrait bien avoir autrefois appartenu au domaine de *-ea*. Les anciens documents vénitiens offrent l'emploi simultané de *-eva* et *-ea*; Ruzante a pour flexion *-ea*, *-ivi*, *-ea*, *-ivino*, *-ivi*, *-ea* et, de nos jours encore, *-ea* domine à Canaregio, dans toute la province de Vicence, dans les campagnes de Vérone et de Padoue, à S. Donà di Piave, Cavalleggio sul Mincio, Piave di Sacca, Mestre et sans doute encore ailleurs. Une répartition des deux formes analogue à celle de l'ancien padouan se révèle aussi dans les parlers des Abruzzes : tels, p. ex., Gessopalena avec *-e*, *-ivę*, *-e*, *-avđmę*,

-avâte dans I-III, le sicilien avec -ia, -evi, -ia, -évamu, -éavu, -ianu à Palerme, le parler du Montferrat à Piazza Armerina avec -ea, -ivi, -ea, -evinu, -ivu, eanu; au contraire, Teramo présente, dans -evę, -ivę, -evę, une nouvelle extension de *v* et, dans les pluriels -abame, -abatę, un *b* inexplicé. Ici donc, semble-t-il, c'est d'abord à la 2^e p. sing. qu'eut lieu la réintroduction du -vi tiré de I, pour la raison que -ei s'était, en passant par -ii, changé en -i, c.-à-d. que la caractéristique personnelle s'était confondue avec le signe du temps. En outre, on a fait passer -eva d'Arezzo à Sienne et dans la langue littéraire de Florence, où il existait dès l'époque de Dante, qui n'emploie plus -ea qu'à la rime. Dans le rhétique occidental aussi, l'on ne sait pas si le *v* qui se montre dans I et III dès les premières productions littéraires, est d'origine ancienne. En effet, un développement phonétique normal aurait dû donner à l'obw. -iva, à l'eng. -aiva, et non la forme -eva que présentent les deux dialectes (v. I, § 77), et l'on pourrait toujours ne voir dans -eva qu'une modification de -ea provoquée par l'analogie de -ava, tandis que l'e dans -ea, grâce à sa position immédiate devant une voyelle, aurait évité la diphthongaison (v. I, § 102). — Puis il faut peut-être encore noter que Neuchâtel emploie -ea dans II et III, tandis que les parlers voisins de Neuville et Liguier présentent -ivę dans II et III, que Vionnaz n'a pas seulement -ivę dans II, mais aussi -aivę dans III, et que Celle offre, dans II et III, -ev venu de -iv, où l'on se demande cependant s'il ne faut pas mettre le *v* sur le compte d'une influence italienne. Maintenant il reste une dernière région, caractérisée, malgré la persistance de -iva, par le remplacement de -eva par -ea; et ces désinences, partant de Val Soana et de la Savoie, traversent la Suisse française et le Dauphiné, pour s'étendre au Nord jusqu'à Besançon; en outre, la même distinction entre II et III se trouve à Asti et à Trévis et, sur un tout autre territoire encore, dans le Béarnais. — Or ces phénomènes, de quelque façon qu'on doive expliquer la répartition des divers procédés de formation, sont aussi difficiles à interpréter avec quelque certitude que le rapport du type -ia avec le lat. -eba. Si l'on admet que habebâmus, debebâmus, vivebâmus bibebâmus, habebâtis etc., à l'instar de vivacius = viacius (I, § 585), ont

été dissimilés en *habēamus* etc. (qu'il faut sans doute séparer du subj. prés. *abiamus*), cette hypothèse expliquerait que *-ea* occupe un domaine plus étendu que *-ia*; on pourrait même rendre compte, dans la majeure partie du Sud-Est de la France du moins, de l'emploi de *-iva* dans II, en supposant que les verbes de I b aussi, par un développement phonétique régulier, ont changé *-aba* en *-iva* (I, § 178), changement qui aurait puisamment favorisé la persistance de *-iva* dans II; mais pareille interprétation est inadmissible pour Asti et Trévis. Une explication possible aussi, c'est que, après la disparition de *-ivi* devant *-ii* au parf. (§ 266), *-*iva* aussi, représentant *-iba* (I, § 203), aurait cédé la place à *-ia* et que, sur ce modèle, on aurait formé *-ea*, la persistance de *-ava* se comprenant sans peine. Mais, dans l'un comme dans l'autre cas, on serait heureux d'apercevoir une raison de la limitation des formes nouvelles à une seule partie du domaine roman.

L'explication qui présente *habe(b)āmus* etc. comme ayant servi de modèle aux formes de l'imparfait sans *b*, a été formulée par THURNEYSEN, *Das Verbum être*, p. 31. Tout autre est celle de G. GRÖBER, *Arch. lat. lex.* I, 230. Des recherches encore plus exactes sur les rapports des deux formations, selon les temps et les lieux, seraient très bien venues. Pour Alghero, il y a dissidence entre les autorités : MOROSI donne *tania*, *rieva*, mais *sentiva*; PARODI ne signale que des formes avec *v*.

(287) § 255. Passons à l'examen particulier de chaque langue. Le ROUMAIN, dans ses plus anciens monuments, offre encore, avec une régularité absolue, *-ā* comme désinence de la 1^{re} p. sing. : *invătā* Cod. Vor. 22, 7, *băgā* 42, 6 et de même Coresi, Cod. Schei. et la Bible de 1648; mais celle de 1698 et Dosofteiu ne connaissent que la finale plus récente *-am*, que présente aussi le macédonien, et qui doit résulter d'une assimilation à la 1^{re} p. sing. de *habere* (§ 238). La même explication s'applique à la 3^e p. plur. *-aū*, plus récente encore d'ailleurs et propre à la langue écrite plutôt qu'à celle du peuple. — La distinction entre *-ia* dans II et *-ea* dans III se montre en ancien roumain, dans le macédonien et l'istrique; au contraire, le roumain moderne, exception faite pour les verbes dont le radical est à finale vocalique : *suidām*, *croiām*, *hîriām* etc., commence au XVIII^e siècle

à remplacer *-ia* par *-ea*. Les verbes en *ş*, *j* et *r* changent leur *-iám* ou *-eám* en *-ăám*, puis en *-ám*; ils deviennent donc *virám*, *greşám*, *ingrijám* etc.; cela va de soi. Le mold. *taié* (*taleabat*) est également un produit phonétique absolument régulier, qui servit alors de modèle à la 1^{re} pers. *taiém* etc. — Les désinences de l'istrique : *-avu*, *-avi*, *-ave*, *-aván*, *-aváts*, *-avu* dans I, *-ivu* dans II, *-evu* dans III exigent un examen spécial. Le *b* intervocalique tombant comme en roumain, ou bien le *v* doit être d'origine italienne, ou bien c'est d'abord à la 3^e p. plur. que *-au* devint *-avu* (cf. *avu*, subj. de *habere* § 238), et c'est d'elle qu'on partit pour former un nouvel imparfait.

§ 256. EN RHÉTIQUE, dans les parlers dont la 1^{re} p. sing. prés. possède une désinence spéciale (*-el*, *-e*, *-i* § 133), celle-ci est également introduite à l'imparfait. Font exception l'Abbaye, qui laisse tomber *v* et change, par conséquent, *-áva* en *-á*, *-tva* en *-i* ou *-ia*; St. Vigil, qui présente de même *-a*, *-ia* et aussi *-ea* dans III; et la Judicarie, qui conserve à l'imparfait, à côté de *-u* au prés., l'ancienne finale *-ava*. Aux 1^{re} et 2^e p. plur., il se produit dans tout le domaine un recul de l'accent, qui rapproche les formes du rhétique de celles de l'italien septentrional (§ 257). Au demeurant, les destinées de *-mus* et *-tis* sont les mêmes qu'au présent (v. pp. 182 et 183); seulement, à Schleins, la 2^e pers. *-évet* s'écarte de celle du prés. *-áva*, mais elle s'explique facilement par les observations faites p. 183, et *-aze* à St. Vigil offre une désinence réservée ailleurs au subjonctif (p. 204). Comme voyelle atone, après une finale consonnantique, l'Ouest emploie *e*, l'Est *i* (cf. § 133); le domaine frioulan de *o* (I, § 309) présente, à la 2^e p. sing., également *-os*, mais *-in* à la 1^{re} plur., *-is* à la 2^e, en sorte que cet *o* doit être considéré en toute certitude comme un emprunt fait à la 3^e p. sing. en *-o*. Des modifications ou, pour mieux dire, des simplifications plus considérables se révèlent dans les voyelles caractéristiques. Le Frioul maintient une distinction rigoureuse entre *-av*, *-iv*, *-ev*; et, dans les Grisons, l'Obwald réformé au moins, avec Oberhalbstein et Unterhalbstein, a respecté l'ancien état de choses. En revanche, l'Engadine et la vallée de Munster, depuis le commencement du xvii^e siècle, ont adopté

pour I la flexion de III; l'Obwald catholique et le Nidwald oriental, dans leur développement phonétique, ont confondu *-iva* de II et *-eva* de III en *-eva*; Filisur et Bergün, où les désinences de III avaient été, comme en Engadine, introduites dans I, en ont fait *-egva*. Donc, dans cette dernière région, il n'existe plus qu'UNE SEULE forme pour tous les verbes. Dans le Tyrol aussi, l'on peut rencontrer des unifications analogues. Ainsi Greden, Livinallungo, Fassa ont respectivement *o*, *a*, *ɛ* pour I et III; dans la Judicarie, l'évolution phonétique a fait adopter *i* pour II et III. Mais l'*o*, dans le parler de Greden, exige une interprétation spéciale. A l'Abbaye aussi, on le voit dans III : il devait donc être, à l'origine, confiné dans cette classe; cependant la phonétique ne nous en fournit aucune explication. Peut-être faut-il la chercher dans *fove*, qui prit, à Greden et à l'Abbaye, la place de *eram* (§ 262) et dont alors l'analogie détermina d'abord la substitution de **avove* à **avaive*, changement qui fut ensuite adopté par les autres verbes de III. Or, tandis que **avove* persistait à Greden sous la forme *ove*, à l'Abbaye il disparut à son tour devant la forme nouvelle *ave*. Les désinences aussi présentent, dans le Tyrol, bien des particularités. A Greden, en regard du sing. *-ové* ou *-ôé*, se présentent au pluriel *-ân*, *-âis*, qu'on peut certes expliquer par *-â(v)an*, *-â(v)es*; la Judicarie a, pour 2^e p. plur., la forme *-vaf*, où l'on remarque, par conséquent, conformément à l'habitude du lombard (p. 321), l'annexion du pronom au verbe; Livinallungo enfin donne au pluriel *-ónve*, *-éive* en face des 1^{re} et 2^e p. sing. *-ve*, 3^e *-va*; en d'autres termes, il a pris pour base les formes du présent en y rattachant la syllabe *-ve*, qui aura, par l'analogie des 1^{re} et 2^e p. sing., été d'abord substituée à la finale plus ancienne *-va*. Donc, sur le modèle des 3^e p. sing. et plur. du prés. *kanta* correspondant aux 3^e p. sing. et plur. de l'imparf. *kantava*, la 1^{re} p. plur. du prés. *kanton* (p. 182) aurait entraîné la formation de la 1^{re} p. plur. de l'imparf. **kantonva*.

- (289) § 257. Abstraction faite du transfert de l'*o* de la 1^{re} p. sing. du prés. à l'imparf., phénomène qu'on observe en Toscane dans les plus anciens textes déjà, mais que le Sud, en revanche,

ne connaît plus à partir de Rome, l'ITALIEN LITTÉRAIRE actuel n'offre rien de particulier. Au contraire, le vieux toscain et les dialectes présentent plus d'un phénomène remarquable. D'abord, à la finale *-vo* répond à Foggia *-vu*, au Nord en Lombardie *-vi* ou *-ve* comme au présent (cf. § 134). Dans cette dernière contrée, la 2^e p. sing. est pourvue du *-t* du pronom. Dans tout le Nord, les 1^{re} et 2^e p. plur. font passer l'accent sur le radical; il en est de même en florentin vulgaire, en pisan, en lucquois et en romain, bien que la langue littéraire ait pris, à cet égard, une attitude presque toujours opposée. Le Sud aussi, à partir de Naples, adopte à son tour l'accentuation du radical, tandis que les Abruzzes et la Molise ont conservé celle du latin. Une place toute spéciale revient à Nocera, qui présente *-avámmę*, *-aváđę* à côté de *-ivęmę*, *-ivęđę* et de *-évęmę*, *-évęđę*. Si cette distinction entre I et II, III est primitive, on pourrait admettre un changement ancien de *-iámus*, *-iátiis*, *-eámus*, *-eátiis* en *-iámmus* etc., tandis qu'au contraire *-abámmus* persistait; cette explication fournirait en même temps un nouvel appui à l'hypothèse de la réintroduction de *v*, après sa chute, dans II et III. Mais on voudrait trouver des traces de cet état « primitif » des choses dans un domaine plus étendu. On serait mieux fondé peut-être à soutenir que, le parfait présentant partout la même accentuation de la voyelle caractéristique : *-ái* : *-ámmo*, on l'aurait imité en donnant *-ávamo* à *-ávo*. Mais le déplacement de l'accent a provoqué aussi des changements dans la forme; le principal est la perte presque générale de *-te* à la 2^e p. plur. : en tosc. *-ávi*, ce qui l'identifie avec la 2^e sing.; alors, au Sud et au Nord, on y adjoint le pronom personnel : en sic. *-ávivu*, en calabr. *-ávevu*, en tarent. *-ávvi*, en lomb., émil. *-ávef*, pourtant *-ávi* en bolon., en crém. *-áves*. Le piémontais abrège la 1^{re} p. plur. en *-ávvu*, ce qui l'assimile à la 3^e (cf. I, § 339). Une forme particulière, grâce au maintien de sa désinence, est le lucq. *-ávito*, dont la finale est due à l'analogie des 1^{re} p. plur. *-ávimo*, 3^e *-ávino*. A la 3^e p. plur. de l'imparfait sans *-v*, l'arétin et le siennois anciens, de même que la vieille langue littéraire, présentent *-ieno* pour *-iano*, *-eano* ou bien *-éno*, formes que Dante n'ignore pas non plus. Quant aux voyelles caractéristiques, non seulement les régions où *ę* devient *i*,

(290)

mais aussi nombre d'autres ne possèdent qu'UNE SEULE forme pour II et III, plus rarement pour I—III. Dans le Nord, on emploie *-ia* pour II et III depuis le Piémont, où s'opère la jonction avec le provençal, dans toute la Lombardie, où cependant, surtout à Milan, *-eva* dans II persiste à côté de *-iva* dans III, jusqu'à Brescia et Crémone; en revanche, le véronais et le vénitien (sauf Mestre) ont une désinence pour chaque classe. Ensuite Reggio et Modène ne connaissent de rechef que *-iva* pour II et III, Bologne et la Romagne que *-eva*, Arezzo que *-ia*. Au surplus, l'*e* du bolonais et du romagnol est difficile à expliquer. Si l'on considérait le *v* comme secondaire, il faudrait attendre *-i* de *-ia*, *-e* de *-ea*, et l'on aurait alors, à l'encontre de ce qui se fit au Nord, généralisé la forme de III, phénomène dont l'explication se trouverait en tout cas dans la présence de *-e*, *-es* phonétiquement développés dans la finale du parfait de II et III (§ 271). Piazza Armerina par l'adoption de *-ea*, S. Fratello par celle de *-aia* attestent aussi la préférence accordée à III. Ensuite la Molise connaît *-yya* (de *-ça*), au plur. *-avámę* pour II et III : elle a donc généralisé III; enfin le sicilien balance entre les désinences *-ia* et *-eva*, dont la dernière doit toutefois être regardée comme une importation de la langue écrite. — Mais on observe aussi des transferts de III à I : tel est l'emploi de *-eva*, *-ea*, pour *-ava*, autrefois pratiqué dans le Nord-Est : cf. *pieva*, *besogneva* chez Calmo; aujourd'hui, on le retrouve à peine dans le parler de Venise (ville), mais bien à Burano, Chioggia et dans le tergestin, puis à Lodi, dans le Val Maggia, à Mondovì, enfin dans les Abruzzes, p. ex. à Gessopalena, où *-e*, plur. *-avámę*, sert pour les trois classes, à Chieti, où *-eva* et *-ava* s'emploient encore simultanément pour I. A cet usage se rattachent peut-être assez directement, par l'emploi de *-eva* dans I, les parlers romains de Veroli, Anagni, Ariccia. L'élimination de I par III eut pour cause une influence soit du p.-q.-parf. du subj. (§ 302), soit des verbes *dare*, *stare*, *andare* (§ 263). D'ailleurs, semble-t-il, l'inverse se présente aussi, c.-à-d. *-ava* servant pour III et II : cf. *dizava* à Castellamonte (Canavese), *poava* (**potebam*) à Alba (Cuneo). Une place à part revient à Avola, qui a pour désinences dans I : *-àia*, *-àitu*, *-àia*, *-àimu*, *-àivu*, *-àinu*. Il est possible que *-àvivu* se soit transformé

d'abord en *-àivu* (cf. *sintevu* à Palerme), d'où l'on aurait tiré *-àitu*, puis *-àimu* et enfin *-àia*.

Cf., pour le sicilien, H. SCHNEEGANS, p. 35-38.

§ 258. Le FRANÇAIS primitif observe encore une distinction entre (291)
-eve de I, en norm. *oue* (I, § 250), et *-oie* de II et III ; mais bientôt dans la Wallonie méridionale, la Picardie, l'Ile-de-France, la Franche-Comté, la Bourgogne et la Lorraine, *-oie* s'introduit aussi dans I ; à l'Ouest, il apparaît un peu plus tard : cf., en regard de la finale prédominante *-out*, aussi *gardeit* IV Liv. 239, 4, *passait* 417, 14, *sacrefeist* 342, 8, *truveit* 91, 1, puis inversement *rujowe* de *rujir* Psaut. d'Oxf. 37, 8, *enquerrouit* Chardri, S. D. 512, tandis qu'au XIII^e siècle encore, des poètes soigneux séparent *-oue* de *-oie*. A l'inverse de ce qui arrive dans tout ce domaine, le wallon de Liège, Huy, Dinant et Namur non seulement maintient le *-ef* dans I, mais le transporte même dans II et III. Quant aux désinences personnelles, déjà le XII^e siècle présente à la 3^e p. sing. *-oit*, en norm. *-out* dans I, *-eit* dans II et III ; il faut y voir une imitation du subj., qui possède également, à côté de *-se* à la 1^{re} pers., *-ses* à la 2^e, la finale *-st* à la 3^e, donc une forme sans *e* (v. § 307). La 1^{re} p. plur. *-i-iens*, ou bien *-i-imes*, *-i-iem* représente un type *-e-yamus*, la 2^e *-i-iez* = *-e-y-atiz*, où l'on voit que l'hiatus a été supprimé non pas, comme en latin vulgaire, par la consonnification de la voyelle atone *e*, mais par le développement de la semi-consonne homorganique qui sert de liaison. En picard vers la fin du XII^e siècle, dans le français du Centre au cours du XIII^e, cet *-i-iens*, *-i-iez* devient monosyllabique ; mais en revanche, par analogie avec les formes du singulier, on constate aussi parfois l'emploi de *-oiens*, *-oiiez*. Enfin, à Beauvais, dans l'Ile-de-France, le Perche, à Orléans et dans l'Ouest, *-ons*, tiré du présent, prend la place de *-ens* (d'où le franç. mod. *-ions*), tandis que la Bourgogne, la Franche-Comté et le Nord-Est restent fidèles à *-iens*, qui devient, suivant les lieux, *-iē*, *-ē*, *-ī*. Dans tout l'Est, l'identité des 1^{re} et 3^e p. plur. au présent (§ 139) entraîne aussi, à l'imparfait, l'assimilation de la 3^e à la 1^{re} ; ce n'est que dans le Nord, à Doullens, à Santerre et dans le Ponthieu, que reparait, avec *-oēt*, la voyelle originelle. De plus, la similitude des 1^{re} et 3^e p.

plur. entraîne ensuite aussi la forme de la 2^e; et cette unification était d'autant plus facile que le singulier ne fait non plus aucune distinction entre ses personnes : cf. *-iō* à Mons, *-ī*, *-ē*, *-iñ* en Lorraine, *-ē* en Morvan et en Bourgogne. Le picard suit des voies quelque peu différentes : pour cadrer avec *-oēt*, il forme une 2^e p. sing. et plur. en *-oēt*, une 1^{re} p. plur. en *-oēm*, que l'on doit purement et simplement considérer comme des désinences de parfait ; à cette forme correspond, à Mons, la 2^e p. plur. en *-it*, à côté des 1^{re} et 3^e en *-iō*. Enfin, il faut encore mentionner, à Mons, près de Liège, à Huy, Nivelles, Namur, la 1^{re} p. plur. en *-īn*, ou bien en *-in*, où l'on doit évidemment voir une terminaison de parfait *-im* formée sur le modèle de la tournure interrogative (§ 325). En wallon, sauf à Mons, la 2^e p. plur. est toujours en *-i*, sorti de *-iez* : elle offre donc plus de résistance qu'en Lorraine et même, près de Liège, elle paraît avoir franchi ses limites en gagnant les 1^{re} et 3^e pers., qui ont également *-in* (cf. aussi les 1^{re}—3^e p. plur. en *-iē* à Sommépy (S. Ménehould). Enfin, toujours près de Liège, la 3^e p. plur. en *-ive* est remarquable par le croisement qui s'y est fait de *-i* ou *-in* avec *-eve* = *-abant*. Les parlers de l'Ouest ne présentent rien de bien intéressant. La Saintonge et le Poitou ont leur 3^e p. plur. en *-iā* (à ce sujet, cf. p. 199).

§ 259. Le PROVENÇAL et le FRANÇAIS DU SUD-EST ont maintenu jusqu'à nos jours la distinction entre *-ava* dans I et *-ea* dans II et III ; seulement, en provençal, *-ea* a subi un développement phonétique en *-ia*. Quant aux désinences personnelles, on trouve à la 1^{re} p. sing., dans presque tout le domaine, l'*-e*, *-i*, *-u* du présent ; seuls le limousin, le catalan et, parmi les patois du Sud-Est, celui de Coligny restent fidèles à l'ancienne finale *-a* ; en outre, Marseille présente *-iēu* dans II et III, le Languedoc *-iei*, qui doivent probablement s'expliquer par l'influence analogique de *siēu*, *siei* (*sum*), car ces deux parlers avaient changé *-ias* en *-iēs* : il rimait donc avec *siēs* (*es*). Nous avons un exemple ancien du transfert de la désinence du présent dans *alavo* chez Marg. d'Oingt 80, 4. Les 2^e et 3^e p. sing. répondent entièrement à celles du prés. de I, à cette restriction près que, dans un domaine étendu, *-ias* de II et III est devenu *-iē* ou *-iō* (I, § 598). Les formes plurielles doivent à présent avoir partout

l'accent sur le radical : seuls Celle et Faeto reproduisent dans *-avân*, *-avâ* et conséquemment dans *-avânt* l'ancienne accentuation. En fait de particularités remarquables, il faut noter peut-être le rhod. *-avian*, *-avias* dans I, où l'on voit que les finales de II et III se sont ajoutées à l'*-av-* de I. A la 3^e p. plur., presque partout *-avan* est remplacé par *-avon* comme, au présent, *-au* par *-on* (v. p. 200); en revanche, dans la Provence et le Languedoc, *-ian* se change en *-ien*; dans le Cantal, l'Aveyron, le Lot, la Corrèze, le Tarn et l'Hérault, par analogie avec le futur, il passe à *-iân* pour aboutir à *-iâu*. — Maintenant, une série de formes du Sud-Est, aussi bien que du Béarn, offrent encore un intérêt particulier. Ainsi, dans II et III, la désinence du pluriel est en frib. *-ã*, *-a*, *-ã*, dans le cant. de Vaud *-ã*, *-ã*, *-ã*, au Locle *-ã*, *-i*, *-ã*, autrement à Neuchâtel *-i*, *-i*, *-ã*, à Coligny *-ê*, *-o*, *-ã*, c.-à-d. que les terminaisons sont les mêmes qu'à l'imparf. de I (sauf qu'elles portent l'accent) et qu'à Fribourg et dans le canton de Vaud, les 1^{re} et 3^e p. plur. sont aussi semblables à celles du prés. subj. de *esse*. Il est difficile de déterminer avec certitude le rapport existant entre ces désinences actuelles et les finales primitives *-eâmus*, *-eâtis*, *-eânt*. Celles qui répondraient le mieux aux lois phonétiques des parlers du Sud-Est, seraient *-iã*, *-iã*, *-iã* (cf. les formes réelles *-iõ*, *-iõ*, *-iã* dans le Roussillon), où la chute de l'*-i* aurait ensuite amené *-ã* etc., non pas par l'application des lois phonétiques, car *i* dans les autres cas n'a pas l'habitude de disparaître, mais par l'absence de tout *i* dans les formes du singulier. Mais l'*-i* de Neuchâtel ne s'accommode absolument pas de cette interprétation, pas plus d'ailleurs que de l'*-a* des autres patois : en réalité, il répond exactement au français *-iez*, comme l'*-i* de la 1^{re} p. plur. à l'a.-franç. *-iens*; de la sorte donc, Neuchâtel appartiendrait au domaine de *-e-y-amus*. Des recherches ultérieures plus précises sont nécessaires pour répandre sur ce point plus de lumière. Au reste, les formes du singulier non plus ne s'expliquent pas toujours par *-ea*, *-eas*, *-et*. Ainsi, dans le cant. de Vaud, si la 1^{re} pers. en *-e* et la 3^e en *-ai* sont correctes, la 2^e en *-ã*, tout comme *-ãvã* de I, qui ne peut pas reposer sur *-abas*, est une forme irrégulière. Cette irrégularité identifie absolument la 2^e p. sing. avec celle du plur.; on est peut-être même en droit de dire que c'est précisément

la 2^e plur. qui s'est introduite au singulier, parce qu'au subj. prés. aussi, qui est presque identique pour la forme à l'imparf. (p. 210), il y a similitude entre les 2^e p. sing. et plur. Indépendamment de ceux-ci, on rencontrerait encore dans ces patois bien d'autres phénomènes frappants, mais on doit ici les omettre; seules quelques formes du Valais peuvent trouver place encore : telle est, à Évolénaz, la flexion *-ao*, *-avę*, *-avę*, *-i*, *-iks*, *-ávon*, où l'on voit que le *-v-* ne fait défaut qu'aux formes à désinence tonique (cf. p. 317), et, à Nendaz, *beo* (*bibebam*) *bei bei besyē beresyę beō*, *ińeo* (*veniebam*) *ińee ińee ińešē vińešē vińeō*, où le suffixe inchoatif a pénétré dans les formes faibles. — Ensuite donc, le BÉARNAIS recourt à ses procédés spéciaux. Au moyen âge, III avait pour désinences *-i*, *-es*, *-e*, *-em*, *-ets*, *-en*, qui ont plus tard servi de base aux formes actuelles du dialecte de Bordeaux : *-ebi*, *-ebes* etc. Impossible de songer à une dérivation phonétique de *-ea*, car *męa* et *ęat* persistent sous les formes *mie* et *sie*; et même, admettre que peut-être *-ia*, à la 1^{re} p. sing., a cédé la place à *-ii* tiré du présent (cf. *-abi* de I), et qu'ensuite *-ii* s'est contracté en *-i*, c'est là une hypothèse sans fondement, car la 1^{re} p. sing. subj. *sii* ne devient pas *si*; elle reste telle. De sorte donc que c'est du dehors, c.-à-d. du parfait, que ce changement doit avoir reçu son impulsion. Les désinences sont tout à fait identiques aux désinences primitives, mais de bonne heure évincées, du parfait de III (v. § 274).

Cette explication des formes gascones provient de mon élève
A. ZAUNER.

§ 260. Peu de remarques à faire sur l'ESPAGNOL et le PORTUGAIS. Leurs désinences répondent exactement à celles du latin, sauf qu'aux 1^{re} et 2^e p. plur., l'accent est remonté sur le radical. La fusion de II et III doit s'être opérée par développement phonétique régulier, puisqu'aussi *vęa* devient *via*, *męa* : *mia* (I § 277). En portugais, *vinha* s'explique par *venia*, *tinha* par *tenia* en vertu de I, § 454; même explication pour l'a.-port. *pinha* = *ponia*; mais le port. mod. *punha* présente plus de difficultés : en effet, on n'y voit pas bien si le changement de *oi* en *u* est d'ordre phonétique (cf. *entrudo* de *introitus*), ou si *pōr pinha* s'est transformé en *pōr punha* d'après le modèle de

ter tinha. Parmi les phénomènes dialectaux, il faut relever l'accentuation *-avámos*, *-avádes*; *-iámos*, *-iádes* en galicien, le maintien du *d* dans *-ávades*, *-iades* à Miranda.

§ 261. Le SARDE enfin présente, à la 2^e p. plur., la finale du parfait (§ 266); à cela près, II et III en logoudorien sont réguliers; I avait autrefois pour désinences *-á*, *-ás*, *-át*, de *-ába* (I, § 442); plus tard, probablement aux 1^{re} et 2^e p. plur. d'abord, lesquelles se confondaient avec celles du présent, on joignit à l'*-a* la terminaison de II et III. Le campidanien présente les remarquables désinences que voici :

I	<i>-amu</i>	<i>-asta</i>	<i>-at</i>	<i>-amus</i>	<i>-astis</i>	<i>-anta</i>
II	<i>-emu</i>	<i>-iasta</i>	<i>-iat</i>	<i>-emus</i>	<i>-estis</i>	<i>-ianta</i> .

Ce dialecte également emprunte au parfait sa 2^e p. plur.; la 1^{re} sing. **kantá* a été transformée par la 1^{re} plur. *kantámu* d'après le modèle du présent *kant-u kanta-us*, ce qui eut aussi pour conséquence de faire mettre la 2^e p. sing. en harmonie avec la 2^e pluriel.

Verbes irréguliers.

(295)

α. *esse*.

§ 262. Le latin *eram* ne s'est maintenu que dans une partie du domaine roman, et là même il a dû subir, dans ses désinences comme dans son radical, des appropriations de toutes sortes; c'est ce que montre déjà le tableau suivant :

Lat.	ÉRAM	ÉRAS	ÉRAT	ÉRÁMUS	ÉRÁTIS	ÉRANT
Roum.	<i>erám</i>	<i>erái</i>	<i>erá</i>	<i>erám</i>	<i>eráři</i>	<i>eráũ</i>
Eng.	<i>éra</i>	<i>érešt</i>	<i>éra</i>	<i>érents</i>	<i>éreș</i>	<i>éren</i>
Ital.	<i>éro</i>	<i>éri</i>	<i>éra</i>	<i>eravámo</i>	<i>eraváte</i>	<i>erano</i>
A.-franç.	<i>iere</i>	<i>ieres</i>	<i>ier(e)t</i>	<i>erients</i>	<i>eriez</i>	<i>ierent</i>
N.-franç.	<i>étais</i>	<i>étais</i>	<i>était</i>	<i>étions</i>	<i>étiez</i>	<i>étaient</i>
Esp.	<i>éra</i>	<i>éras</i>	<i>éra</i>	<i>éramos</i>	<i>érais</i>	<i>éran</i> .

Par conséquent, ce sont particulièrement les formes faibles qui s'assimilent aux autres imparfaits. Outre les formes ci-dessus indiquées, cf. encore en niç. *erávan erávas*, à Gilhoc *éren éri*, dans la vallée de la Drôme *érim éri*, dans le Forez *eria* aux 2^{es} p.

sing. et plur., *erian* aux 1^{re} et 3^e plur. L'assimilation est tout à fait évidente dans la 1^{re} p. sing. du gasc. *eroi*. Mantoue, Crémone, Brescia, Bergame, Milan et une partie du Tessin, par leurs 1^{re} et 2^e p. sing. *sera*, leur 1^{re} plur. *serom*, 2^e *seref* à côté de *era* aux 3^e sing. et plur., attestent une action analogique du présent, laquelle est d'une nature quelque peu différente dans le casal. *svę savámę*, le teram. *sabámę* à la 1^{re} p. plur., *sabátę* à la 2^e, à côté du sing. *aherę*; même phénomène dans les parlers provençaux : *ere eres ero sian sias eru* dans les Cévennes. D'autres dialectes des Abruzzes, p. ex. celui de Gessopalena, ont pour flexion *yevę*, plur. *yavamę*; et semblablement, au Sud-Est de la France, Celle et Faeto disent *evu*, remplaçant donc l'*r* de *eram* par le *v* des autres imparfaits. La France du Nord, au moyen de son inf. *est-re*, s'est créé *est-oie*, forme qui, au xiv^e siècle, élimina complètement *iere* de la langue littéraire et qui, au Sud-Est, apparaît aussi dans le Neuchâtelois, le Lyonnais septentrional, puis dans le Valais et la Savoie, tandis que les Fourgs, Fribourg, le canton de Vaud et le Lyonnais du Sud-Est maintiennent *eram*. A noter en ancien français la forme secondaire *ere*, atone peut-être à l'origine, mais qui, peut-être aussi s'explique par une assimilation à l'ancien plus-que-parfait en *-ere* (§ 309). Enfin nous avons des formes nouvelles dues à l'analogie du parfait dans le logoud. *fia*, le campid. *femu*, l'obw. *fuva* (il est vrai qu'il prend, à son tour, les fonctions de parfait), le tyrol. *fova* ou *fo*, l'a.-lomb. *fudeva* Cod. Visc. Sforz., formé sans doute d'après *fideva* (de *fi*). Sur le *d* de cette forme, v. § 236.

Pour l'a.-franç. *ere*, cf. R. THURNEYSSEN, *Das Verbum être*, p. 19. C'est lui qui émet l'hypothèse d'une influence exercée par le plus-que-parfait. Peut-être s'en trouve-t-il une confirmation dans la graphie constamment employée par la traduction des IV Livres des Rois : à l'imparfait *ert erent*, au futur *iert ierent*.

β. *Dare, stare, andare, facere.*

§ 263. A l'imparfait comme au présent, les verbes *dare, stare, andare, facere* exercent l'un sur l'autre une influence réciproque; en outre, sous l'analogie de leurs parfaits, ils subissent encore d'autres altérations. C'est surtout l'Italie qui se distingue par la diversité de ses formes; les autres domaines en offrent moins à

signaler. Le ROUMAIN emploie simultanément *steteám ou stăteám* et *stam*, *dedeám* ou *dădeám* et *dam*, les deux formes ayant pour base le radical du parfait (§ 298). Parmi les patois RHÉTIQUES, seuls le greden. *dăžovę* d'une part, l'eng. *feva* de l'autre renferment des irrégularités, mais ils sont complètement d'accord avec la 1^{re} p. plur. du prés.; de plus, l'a.-obw. *deiva*, l'a.-eng. *daiva* sont analogues à des formes italiennes que nous allons citer. En ITALIEN, le développement de ces imparfaits présente une complexité plus grande. Chez Bonvesin et Calmo, l'on trouve *steva*, *deva*, *fesa*, à Pise et à Lucques *dęvo*, *stęvo*, *andęvo*, à Pistoie *andęo*, au Sud *šteyya*, *đęyya* en campob., *števa*, *deva* en napol., *stia*, *dia* en lecc., partout donc les désinences de II, que l'action des formes en *ę* du parfait aura fait passer dans I. Or, en regard de ces formes, on rencontre aussi *staseva* chez Calmo, *stasea*, *dasea* chez Ruzante, *staziva*, *daziva* en romagnol, *stačęvo* à Lucques, *dazia* en Piémont, *ndazia* (*andava*) à Cuneo, ou bien *stajevano* en ancien sicilien, Cron. Sic. 33 (p. 288 sq.), etc. A signaler enfin l'a.-véron. *staeva* et *faeva*, qui doivent résulter d'une sorte de fusion entre *steva* et *faceva*. — Sur le territoire FRANÇAIS, il n'y a pas grand'chose à remarquer. A Nice, *está* reçoit la flexion de II : *estáli*, et *estazió*, à Albi, présente à son tour un emprunt fait à *fazió*.

2. Le Subjonctif.

(297)

§ 264. L'imparfait du subjonctif latin ne s'est conservé qu'en LOGOUDORIEN, et encore a-t-il dû s'y prêter à des modifications essentielles. En effet, tandis qu'anciennement il se terminait dans I en *-äre*, *-äres*, *-äret*, *-aręmus*, *-arędis*, *-arent*, dans II en *-ire* etc.; depuis le XVIII^e siècle, par analogie avec le parfait (§ 278), il a reçu, dans toutes les conjugaisons, la désinence *-ere* etc.; *dare* lui-même a cédé le pas à *dere*, et seuls *daręmus* *darędas* conservent l'ancienne forme. Mais l'action analogique du parfait a, de plus, déterminé aussi une altération du radical dans les cas où le radical du parfait diffère de celui du présent : de là la substitution de *fattęre*, *apęre* à *fagęre* (*facerem*) *aęre* (*haberem*) etc.; seul *essęre* reste fidèle à l'infinitif.

La preuve que le sarde *kantere*, anciennement *kantare*, est vraiment le représentant du lat. *cantarem*, a été faite par K. FORTH, Rom. Stud. II, 245.

III. Le Parfait.

§ 265. En roman, l'histoire du parfait n'est pas moins compliquée qu'en latin : la diversité du développement des voyelles toniques et atones détruisit d'abord en roman la régularité relative que le latin avait déjà réalisée, et ce n'est que lentement et par toute espèce de détours que les langues nouvelles sont arrivées à réintroduire, dans cette forme temporelle, une flexion uniforme. Seuls les verbes de I et II possédaient, depuis une époque reculée, un parfait formé du thème verbal en *a* ou en *i*, et qu'on trouve en latin classique sous une double forme, qui portait autrefois l'accent toujours sur la voyelle caractéristique (*-āvi*, *āsti* etc.). Il en est autrement des verbes de III : ils présentent plutôt une série variée de procédés de formation, dont le seul caractère commun est de porter l'accent sur le thème verbal aux 1^{re} et 3^e p. sing. et plur., mais sur la terminaison aux 2^e p. sing. et plur. Si l'on fait abstraction des cas où le présent et le parfait confondent leur radical, comme *defendo* : *defendi*, on ne peut pas distinguer moins de cinq types « forts », dont quatre sont restés en roman. Le type ordinaire pour les verbes en *-ēre*, et qui répond exactement à *-avi*, *-ivi* est *-ui* : *habui*, qu'on peut appeler tout simplement parfait en *-u*; il faut citer ensuite les parfaits en *-s* : *rideo risi*, ceux qui subissent l'alternance vocalique : *vēnio vēni*, *fācio fēci*, ceux qui redoublent la 1^{re} syllabe : *mordeo momordi*, enfin les parfaits qui sont plus particulièrement propres à la langue vulgaire, ceux en *-di* : *credo credidi*, en lat. vulg. *credēdi*. Maintenant, quelle est, en roman, la répartition de ces procédés de formation? *Mordeo momordi* a complètement disparu : en effet, s'il se trouve même, à la base de *dedi*, *steti*, en ital. *diedi* etc. (§ 298), des parfaits à redoublement, on a cependant perdu depuis longtemps la conscience du redoublement du radical *da* contenu dans *dedi*. Ensuite, le champ d'action de l'alternance est étroitement circonscrit : seuls *fācio fēci*, *vīdeo vīdi* l'ont conservée presque partout; çà et là s'en trouvent encore d'autres restes isolés; mais, en somme, la langue a renoncé également à ce moyen de caractériser cette forme temporelle. En revanche, à l'époque ancienne

déjà, *-ui* a quelque peu élargi son domaine; il a fini par devenir, en provençal et en roumain, par des procédés différents, le type le plus usité dans les verbes de III, et même, dans mainte localité d'Italie et dans une partie de la Provence, il a gagné I et II. *Rideo risi* étend encore plus loin ses conquêtes : bien que le français moderne l'ait complètement abandonné, en Italie il est encore plus puissant que *-ui*. Enfin *-dēdi*, dans le Sud et le Nord de la France ainsi qu'en Italie, s'est également introduit ici dans presque tous les verbes de III, là dans ceux de I et II même. Ce *-dēdi* réclame encore une explication. Son point de départ réside dans *credo credidi, vendo vendidi* etc.; ces formes composées, obéissant à une tendance nettement marquée de la langue vulgaire, se sont décomposées en *credēdi, vendēdi* (cf. I, § 602). A ces verbes, il s'en ajouta bientôt d'autres en *d* et *nd*, comme *descendidi* relevé chez Aulu-Gelle VI, 9, 17 ou *prandidi* App. Prob. 184, 18 etc., puis encore d'autres en *rd*, enfin la majorité des verbes de III. On peut suivre presque pas à pas les progrès de ce procédé dans les textes latins de la basse époque. — Cette variété de types ne permet pas d'examiner la formation du parfait de III dans toutes les langues romanes en un exposé synoptique où figurerait en même temps l'étude de I et II; dans le tableau qui va suivre, il est préférable de ne donner que les paradigmes de I et II, nous réservant de signaler chaque fois, dans l'examen particulier de chaque langue, par quel procédé se forme un parfait faible dans III. La FORME THÉMATIQUE des parfaits faibles est naturellement la même qu'au pluriel du présent et à l'imparfait. C'est par un procédé tout à fait isolé que le roum. tire *cusiiŭ* de *coase* (*consuere*), imparf. *coseam*, où la voyelle tonique de la désinence s'est donc assimilée l'atone du radical (sur ce point, cf. le part. *cusit*). — Quant au rapport de l'infixe des verbes de II b avec le parfait, il faut remarquer que, dans le poitevin, le normand insulaire, le bourguignon, le wallon et même le parisien populaire, *-iss-* se trouve également au parfait, parce qu'on a évidemment considéré le radical allongé de *-iss-* précisément comme le radical verbal. — A propos des verbes forts, il nous faut préalablement faire encore quelques observations générales. Dans leur ensemble, ils offrent les mêmes désinences que les verbes faibles; toutefois il s'y rencontre quelques

divergences. A la 1^{re} p. sing., l'*i* persiste en Italie, tombe en France, devient *-e* en Espagne et en Portugal. Dans le Nord de l'Italie, il altère aussi la consonne : de là l'a.-mil. *stigi* (*steti*) etc. (v. § 298), *pogi* (*potui*), S. Frat. *štočč* (*stetti*), *dočč*, *vičč*, *sečč* (*seppi*), *pačč* (*potti*), *voñ* (*venni*) et *toñ*. Mais on rencontre également *-e*, p. ex. dans Bojardo, sans doute sous l'influence d'un dialecte qui laisse tomber *-i*. A la 2^e p. sing. ainsi qu'aux 2^e et 3^e plur., le portugais présente à la tonique, par analogie avec *dęste* (§ 298), la voyelle *ę*, grâce à laquelle il distingue encore aujourd'hui les verbes forts des verbes faibles. Pour la 3^e p. sing., l'italien et le portugais ont la désinence régulière *-e*, mais l'espagnol s'est approprié l'*-o* des verbes faibles : *dijo*, *hizo*, *hubo* etc. A la 1^{re} p. plur., l'accent a persisté sur le radical en lucquois, en siennois-romain, en ancien milanais, en bolonais et sans doute ailleurs encore; cf. aussi à Piazza Armerina *ápmu* (*hábuimus*) à côté de *aviemmu* à S. Fratello; mais ici la finale *-u* (régulière dans les seuls proparoxytons) comme la diphtongue *ie* montrent que cette forme est simplement issue de *ievmu* = le lucq. *ebbimo* par une assimilation aux formes faibles *avišt* (*avesti*) etc. — Pour la 3^e p. plur., la seule remarque à faire, c'est que toutes les formes romanes remontent à *-ērunt*, *-ērunt* n'ayant laissé aucune trace. Enfin on peut encore signaler, comme remarquables, les formes fortes de la 2^e p. sing. à Pistoie : *viensi* (*venisti*), *vorsi* (*volesti*) etc.

(300)

Sur *-dedi*, cf. H. SCHUCHARDT, *Vokalismus I*, 35, III, 10, et divers travaux indiqués GRUNDRIS, I, 367, Rem.

1. Les Formes faibles.

§ 266.

Lat.	-AI	-ASTI	-AUT	-AMUS	-ASTIS	-ARUNT
Roum.	-aī	[-aštī]	[-au]	[-am]	[-aštī]	[-ar]
	-āiī	-ašī	-ā	-árām	-árāī	-ārā
Eng.	-ai	-aš	-o	[-ams]	[-ašs]	[-er]
	-et	-etęšī	-et	-étęnts	-étęs	-étęn
Ital.	-ai	-asti	-o	[-amo]	-aste	-aro
				-ammo		-arono

A.-franç.	[-ie] -ai	[-ast] -as	[-ol] -at	[-ains] -âmes	[-aʒ] -astes	-erent
Prov.	-ieï -iest	[-ast] -iest	[-au] -et	[-amps] -em	[-atʒ] -etʒ	[-aron] -eron
Esp.	-e	-aste	-o	-amos	-astes -asteis	-aron
Port.	-ei	-aste	-ou	-amos -amos	-astes	-arão
Sard.	-ai -esi	[-asti] -esti	[-aut] -esit	[-amus] -emus	[-astes] -edʒis	-arunt -esint.
Lat.	-II	-ISTI	-IUT	-IMUS	-ISTIS	-IRUNT
Roum.	-i -iïü	[-iʃtî] -iʃtî	[-iu] -i	[-im] -îräm	[iʃtî] -îrăṭî	[-ir] -îră
Eng.	-i -it	-iʃ -iteʃt	[-i] -it	[-ims] -itents	[-iʃs] -iteʃ	[-ir] -iteʃn
Ital.	-ii	-isti	-io -i	[-imo] -immo	-iste	-iro -irono
A.-franç.	-i	[-ist] -is	[-iut] -it	[-ins] -imes	[-iz] -istes	-irent
Prov.	-i	-ist	[-iu] -it	[imps] -im	-itz	-iron
Esp.	-i	-iste	-iô	-imos	-istes -isteis	[-iron] -ieron
Port.	-i	-iste	-iu	-imos	-istes	-irão
Sard.	[-i] -esi	[-isti] -esti	[-iut] -esit	[-imus] -emus	[-istes] -edʒis	[-irunt] -esint.

Plusieurs des formes latines qui constituent la base de ce tableau, réclament une explication. D'abord, *-aut* est issu de *-avit* en vertu d'une loi phonétique appuyée sur de nombreux exemples (I, § 27); en outre, il se trouve dans les inscriptions. Cela étant, *-avimus* devait également donner *-aumus*, qu'on pourrait retrouver dans l'ancien milanais (§ 269). Mais, comme aucune langue romane, à cette réserve près, n'en a conservé de trace, il faut bien admettre que l'analogie de *-astis*, *-arunt* aura plutôt, à l'époque latine déjà, fait passer *-amus* à la place de *-avimus*. Dans la conjugaison en *-i*, la même transformation a donné naissance à *-iut*, et *-imus*, à son tour, a supplanté

-iumus. Pour la substitution de *-ai*, qui n'est pas non plus sans exemple, à *-avi*, l'explication la plus simple réside dans l'existence primitive et simultanée de *-ivi* et *-ii* dans II : la seconde de ces désinences l'emporta, et alors son exemple entraîna le remplacement de *-avi* par *-ai*. A côté de ces formes, le roman en possède-t-il aussi avec *-v*? Cette question devra être débattue ci-dessous; ce n'est non plus que dans l'examen particulier de chaque langue que nous ferons connaître dans quelles régions ce temps faisait complètement défaut.

§ 267. A *-aiŭ* de I, *-iŭ* de II, le ROUMAIN oppose dans les verbes de III dont le thème reste intact, *-uŭ*, qui a son point de départ dans les parfaits en *-u* (§ 279); au contraire, les verbes soumis à l'alternance vocalique, aussi bien que les parfaits en *-s*, ont en roumain moderne, pour 1^{re} p. sing., *-eŭ* imité de la 2^e *-eŝi*, tandis que les autres formes fortes persistent. Quant aux désinences, par un transfert encore rare, il est vrai, chez Coresi, dans le Cod. Schei., le Cod. Vor., mais fréquent en macédonien, on a déjà transmis au parf. l'*-u* de la 1^{re} p. sing. prés. A la 2^e p. sing., dans le roumain primitif déjà, la terminaison *-ŝti*, qu'on attendrait, a cédé la place à *-ŝi*, forme qui reparait également en rhétique (§ 268) et en italien (§ 269), et qui pourrait tirer son origine du pronom qui suivait le verbe : *-s-tu* de *-ŝtitu* (cf. l'ital. *cantastu* = *cantastitu*, § 325). A la 3^e p. sing., *-á* doit provenir de la 1^{re} p. plur., mais ici la désinence originelle *-am* semble avoir été remplacée par *-ám* à l'époque où *-ám* remplaça la désinence *-am* du présent (§ 132); et cette substitution était d'autant plus facile qu'il y avait, dans II aussi, identité entre la 1^{re} p. plur. prés. et celle du parf. A la 2^e p. plur., le roumain primitif a remplacé *-ŝti* par *-tu*, dans l'*-u* final duquel on reconnaît sans peine un emprunt fait à la désinence des 1^{re} et 3^e p. plur.; mais le *t* substitué à *st* étonne davantage : peut-être s'est-il développé, dans les parfaits en *-s* d'abord, par besoin de dissimilation : *-setu* au lieu de *-sestu*, et dès lors on a pu l'introduire dans les autres avec d'autant plus de facilité qu'aux 1^{re} et 3^e p. plur., il n'existait non plus qu'UNE SEULE CONSONNE entre la voyelle caractéristique et la finale. A la 3^e p. plur., on attendrait *-ar(u)*, *-ir(u)*, qui, en

réalité, ne se rencontrent pas; car, dès le début, on ne trouve que *-ară*, *-iră*, *-ură*, puis *-ere* et *furü* : par conséquent, il faut expliquer *-ară* par une assimilation à la voyelle tonique, *-iră*, *-ură* par l'analogie de *-ară*. Or, tandis que le macédonien s'en tient à ces formes et ne s'en écarte qu'en remplaçant, à la 2^e p. sing. de I, l'ancienne désinence *-aš* par *-áš*, imité de la 3^e *-á*, le valaque a transformé le pluriel sur le modèle de la 3^e personne : depuis le milieu du xvii^e siècle, on trouve *-ărăm*, *-ărăți*; *-ărăm* etc. Le moldave enfin, en adoptant *-ăi*, *-ăși*, assimile les 1^{re} et 2^e p. sing. à la 3^e. — Les verbes de I b modifient *-ă* en *-é* : *tăie* etc., les verbes de II b *i* en *î* : *virüü viriși* etc. — L'istrique ne connaît pas cette forme temporelle.

§ 268. En RHÉTIQUE, le parfait n'existe plus que dans une proportion très réduite. Seul le Frioul l'a conservé jusqu'aujourd'hui; dans les Grisons, il semble plutôt propre à la langue des livres; en Tyrol, il a disparu complètement. Dans l'Obwald, on ne relève pas d'exemple des 2^{es} p. sing. et plur.; la 3^e p. sing. s'y termine en *-a*, désinence que l'exemple de *hai* : *ha* (§ 239) aura fait passer à la place de **-o*. Plus tard, l'identité des 1^{re} et 3^e p. sing. imparf. ind. et subj. a provoqué l'assimilation de la 1^{re} à la 3^e : *klumá* depuis le début du xviii^e siècle. Cette parité des formes au singulier entraîne en outre, au pluriel aussi, la substitution de la 3^e personne à la 1^{re}; or cette 3^e pers. est directement tirée de la 3^e sing. : ainsi donc, à l'*-á* s'ajouta d'abord *-n* (cf. *e* : *en*, § 209), qui ensuite reçut encore l'*-en* atone des autres 3^e p. plur. : *-anən*, finale qui contient donc ainsi deux fois la désinence plurielle. III a pour base le type *-dedi*, mais transformé comme en italien d'après *steti* (p. 337) : à la 3^e p. sing. *-et*, de même à la 1^{re} *-ik* dans l'obw.-cathol., *-ek* dans l'a.-h.-eng., à côté de l'obw.-réf. *-i*, de l'a.-b.-eng. *-eg*, qui correspond à l'ital. *-ei*. Dans l'obw.-réf., la variété vocalique *-ik*, *-i* : *-et* a passé dans II : 1^{re} pers. *-i*, 3^e *-e* au lieu de *-i*; mais ensuite *-e* y prit aussi la place de *-i*, comme dans I *-a* prit celle de *-ai*. La 3^e p. plur. correspondante dans II est naturellement *-inən*, plus tard *-enən*. Mais ce type a péri complètement, et II s'est reformé, sur le modèle de III, une 3^e p. sing. *-it*, déjà très ancienne dans *vangit* (*venit*),

qui sert ensuite également de 1^{re} p. sing. et dès lors fit éclore un paradigme complet : *-itēs*, plur. *-itēn*, *-itēs*, *-itēn*. Dans III, d'une manière analogue, la 1^{re} p. sing. a remplacé *-e* par *-et*, d'où *-etēs* etc. — Dans l'ancien engadin se rencontrent également encore d'anciennes formes remarquables. A la 1^{re} p. sing. *-ai* et aux désinences déjà citées *-ek*, *-eg* se rattachent, comme 2^{es} pers., en b.-eng. *-asch*, *-isch*, *-esch*, qui doivent provenir directement de *-asti* etc. ; mais le h.-eng. dit *-est* dans III, où l'on doit voir une analogie de *est* = *es tu* (§ 209), et qu'il est plus étonnant de trouver aussi dans I ; pour II, les exemples font défaut. A la 3^e p. sing., *-o* de I, en b.-eng. *-a*, représente peut-être *-aut* ancien, mais il rime aussi avec *habet* et n'a disparu qu'au XVIII^e siècle devant *-at* plus récent, tandis que *-it* pour *-i* prédomine déjà au XVII^e siècle. A la 1^{re} p. plur., le haut-engadin emploie, jusqu'au début de notre siècle, pour I *-ašēn*, pour III *-išēn* (en b.-eng. *-ešēn*), formes qui reposent sur la 2^e plur. (cf. l'ital. *-assimo*, p. 340). Les 2^e p. plur. avaient pour désinence *-ašēs*, *-išēs*, *-ešēs* et provenaient de *-*ašts*, *-*ašs* avec la voyelle disjonctive. Enfin la 3^e p. plur., encore au siècle passé, se présente toujours sous la forme *-an* : elle a donc été refaite sur l'ancienne 3^e sing. ; le b.-eng. donne aussi *-in* dans II, *-en* dans III. — En Frioul, l'histoire du parfait est très étroitement apparentée à celle des Grisons : la seule différence est que la forme fondamentale y est la 3^e p. plur. Ici, les désinences sont *-ai*, *-aris*, *-a*, *-arin*, *-aris*, *-arin* et de même *-ii*, *-iris* etc., *-ei*, *-eris* etc. La 3^e p. sing. de I y présente la même transformation que dans l'Obwald et peut-être dans l'Engadine : par conséquent, on peut bien considérer *a* comme étant déjà commun à tout le rhétique ; pour la 2^e p. sing., les 1^{re} et 2^e plur., il est de toute évidence qu'elles dérivent de la 3^e plur.

Pour le parler des Grisons, outre J. STÜRZINGER, *Konj.*, p. 21-25, cf. surtout ASCOLI, *Arch. Glott.* VII, 472-475.

§ 269. Dans l'ITALIEN LITTÉRAIRE, seules les 1^{re} et 3^e p. plur. appellent une remarque. L'*m* redoublée de la 1^{re} n'a aucune raison d'être en latin et est peut-être venue simplement de III à l'époque où l'ancienne désinence *-imus* y recula son accent sur la voyelle brève, ce qui déterminait le redoublement de la

consonne : *-émmo* (cf. I, § 548). A la 3^e p. plur., *-arono* représente l'ancien *-aro* = *-arunt* (dont Dante se sert encore de préférence), pourvu de la terminaison des autres 3^e p. plur. *canta-no*, *cantava-no*. Quant à la troisième conjugaison, elle présente deux procédés de formation : ou bien, à l'imitation des 2^e p. sing. et plur., la 1^{re} plur. aussi reçoit l'accentuation paroxytonique : *-émmo*, qui entraîne la 1^{re} sing. *-èi*, la 3^e *-e*, la 3^e plur. *-érono*; ou bien, pour les 1^{res} et 3^{es} sing. et plur., c'est le type *-dedi*, refait sur *stetti*, qui sert de règle : *-etti*, *-ette*, *-ettero*. La fusion s'explique facilement si l'on admet la chute de l'*i* atone lorsqu'il est placé entre deux *d* (I, § 341). Cela étant, l'ancienne langue aurait possédé côte à côte :

<i>vendèdi</i>	<i>temi</i>
<i>vendèsti</i>	<i>temèsti</i>
<i>vendèdit</i>	<i>teme</i>
<i>vendèdimus</i>	<i>temémus</i>
<i>vendèstis</i>	<i>temèstis</i>
<i>vendèderunt</i>	<i>témerunt</i>

et alors, presque nécessairement, il devait en résulter soit *temei*, soit *temetti*. Maintenant, quels verbes reçoivent *-ei*, et lesquels *-etti*? C'est ce qu'enseignent les préceptes des grammairiens pour la langue écrite. Dès qu'on franchit les limites étroites de l'usage littéraire, il se présente des faits d'un caractère beaucoup plus complexe : ils sont provoqués par des assimilations réciproques, partie entre les différentes désinences personnelles, partie entre les diverses classes de conjugaison. A la PREMIÈRE PERSONNE DU SINGULIER, un intérêt particulier s'attache aux formes avec *-v*. D'abord, le sicilien et le calabrais possèdent pour II *-ivi*, qui paraît être, à première vue, une forme correspondante au type du latin classique. Mais, comme la 1^{re} p. sing. de I est en *-ai*, le *v* s'observe donc précisément dans les verbes qui, même en latin littéraire, pouvaient former leur parf. en *-ii* : on pourra donc admettre que *-ivi*, en commençant par la 3^e p. sing. en *-iu*, a pris la place de *-ii*, ce qui empêcha la fusion du signe personnel *i* avec l'*i* thématique. Il est encore moins probable que *-avu*, *-ivu* à Girgenti, Cianciana, Casteltermeni et Caltanissetta représentent le lat. *-avi*, *-ivi*, car *-vi* ne

(305)

se change pas en *-vu*; il est plus vraisemblable que, dans ces localités, l'*-u* du prés. a été transmis au parf. : **-ayu*, *-iu*; celui-ci serait ensuite devenu *-ivu*, dont l'analogie aurait produit *-avu*. En bien des endroits, par une analogie inverse, on doit trouver *-ayu*, *-iyu*. — En second lieu, un domaine encore où *v* semble avoir persisté, embrasse la Molise et les Abruzzes : dans I *-ave*, dans II *-ive* à Campobasso, dans I et II *-ive* à Teramo, Chieti et Gessopalena. Là aussi, l'hypothèse, en apparence si simple, d'une transmission directe des finales *-avi*, *-ivi* du latin classique, se heurte à l'objection qu'ailleurs, dans tout le reste du territoire roman, l'on ne trouve que *-ai*, *-i*. La possibilité d'une substitution, dans cette contrée, de *-ive* à un *-i* ancien, où sont confondus le signe temporel et la désinence personnelle, a été établie au § 254; mais il est peu vraisemblable que le remplacement de *-i* à l'imparfait par *-ive* ait entraîné, au parfait aussi, le même phénomène. Toutefois, on pourrait bien admettre que l'analogie de *fuve* (qui devait être et qui de fait est encore ici la forme normale de *fui*) *fušte fu* ait fait naître de la 2^e p. sing. *-šte*, 3^e *-l*, aussi une 1^{re} *-ive*. — La provenance secondaire de *v* est encore plus évidente dans le tarent. *kantevi*, dont l'*e* représente *ai* : c'est aussi de **fuvi* que la transformation dut ici partir. En regard de *-evi*, *-ivi* figurent également *-abbi*, *-ibbi*, où l'on reconnaît l'imitation de *habui*. A cela près, cette personne n'offre pas grand-chose d'intéressant : *-ai* passe à *-e* dans le Nord, à *-i* dans une partie des Abruzzes (à Chieti, Teramo, mais non à Gessopalena); *-ei* dans les domaines de l'inflexion devient *-i*, donc une finale identique à celle de II. Enfin quelques documents anciens de Venise, sous l'influence évidente de la 3^e p. sing. en *-a*, et par imitation de II, qui employait de même *-i* pour les 1^{re} et 3^e p. sing., ont remplacé *-ai* par *-ā*; à la 1^{re} p. sing. de I, le bolonais présente une désinence tout à fait analogue : *-o*. — La 2^e p. sing., par rapport à sa voyelle thématique et au traitement du groupe *st*, prête à quelques observations. En effet, pour ce qui concerne la première, on peut observer une tendance tantôt plus, tantôt moins fortement accusée à l'assimiler à celle de la 1^{re} pers., c.-à-d. à introduire, dans les régions où *-ai* devient *-e*, *-esti* dans la 2^e pers.; c'est ainsi qu'on trouve à

Reggio (Émilie) : dans I, 1^{re} pers. *-e*, 2^e *-ess(et)*, à Bergame : dans I, 1^{re} *-e*, 2^e *-esset* ; de même en est-il en romagnol, etc. De plus, en chiet., on a dans I—III *-ieštę*, qui se peut, il est vrai, considérer comme un développement phonétique régulier de *-asti*, mais qui, dans II et III, étant donné le peu d'influence exercé autrement par I sur II, ne peut pas avoir la même origine. On doit ici prendre pour point de départ *dędi* et *andędi*, *dęsti*, *andęsti*, d'où *diedę*, *andiedę*, 2^e p. sing. *dištę*, *andištę*, puis l'analogie de la 1^{re} pers. amena *dieštę*, *andieštę* et alors aussi *sendieštę* pour **sendištę*, etc. — Au lieu de *-sti*, le sicilien d'une part, de l'autre toute la région du Pô (bien qu'avec des exceptions dans les anciens textes vénitiens), voire même encore les parlars des montagnes de Pistoie, présentent *-ssi*. Si l'on comprend sans peine, dans les régions où *-i* tombe, le changement de *-st* en *-s(s)*, cette hypothèse est cependant contrariée non seulement par la graphie habituelle *-ssi* des documents de l'ancien milanais et du véronais, mais plus encore par le sicilien, qui a toujours maintenu l'*-i* ; il faut plutôt reprendre l'explication donnée au § 267 pour le roumain, et suivant laquelle *-sti tu*, par l'intermédiaire de *-st(i)tu* ou par l'effet d'une simple dissimilation, serait devenu *-ssitu* : cf. l'a.-vén. *vegnistu* Panf. 659. A Bergame, Reggio et sans doute ailleurs encore, le pronom personnel s'adapte une deuxième fois à l'*-s*, de sorte que la finale est *-set*. La substitution de *-sto* à *-sti* en lucq. est un cas isolé. — La TROISIÈME PERSONNE DU SINGULIER présente des modifications encore plus profondes. En sicilien, *-au*, *-iu* persiste et pénètre, sous la forme *-ao*, *-io*, *-eo*, dans l'ancienne langue littéraire aussi. Mais, à part cela, en padouan, véronais, vénitien, à S. Fratello et Piazza Armerina, c.-à-d. dans la région où *as* = *habes* offre le plus de résistance (§ 240) et où *-asti* est devenu *-as(i)*, il se produit dans I une reformation d'après le présent de *habere*, analogue à celle du rhétique (§ 268) et du français (§ 272). Mais il arrive aussi que ce sont les 1^{re} et 3^e p. sing. de II (en *-iyę*) qui ont imposé leur forme à la 3^e de I : c'est ce qui s'est produit à Naples et dans la Basilicate, qui transmettent simplement à la 3^e pers. la finale *-ayę* de la 1^{re}. En outre, la 3^e oxytonique se prête mieux à une extension que la 2^e paroxytonique et même que la 1^{re}, qui

d'ailleurs possède la même accentuation, surtout dans le Sud (-*ayę*, -*avę*). D'après ces données, -*attę* modelé sur -*ettę* n'apparaît à la 3^e p. sing. qu'à Campobasso; de plus, dans I—III, -*ęsę* à la 3^e (mais à la 1^{re} -*ivę*) remplace -*e* à Chieti (cf. *contese* Kath. II, 46); -*odżę* (à la 1^{re} -*ivę*) figure à côté de -*ó* à Teramo : de ces désinences, la première est imitée de la 1^{re} p. plur.; la seconde est empruntée à *vodżę* = *volse* (§ 288). Ce -*se*, qui par delà les Abruzzes s'étend encore jusqu'à Bénévent, a-t-il également trouvé accès à la 1^{re} p. sing? C'est un point qui réclame encore des recherches. Enfin, la dernière formation à citer est le forl. *andęp* etc. dans I, celle de la Marche de San-Severino *akkadevve*, *sentevve*, analogue à celle de Treja, dans II et III, formes dont le point de départ réside évidemment dans *ęp*, *ęvve* = *habuit* (§ 280). — LA PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL, dans le traitement de la voyelle, suit en partie la 2^e sing.; mais alors, comme (307) il s'agit toujours d'un mélange des classes de la conjugaison, il vaudra mieux traiter ce point au § 271; au contraire, c'est ici le lieu de mentionner -*ommo* refait sur -*ó* (ainsi la 1^{re} p. plur. imitée de la 3^e sing.) et -*ássemo* formé sur -*aste* (donc la 1^{re} p. plur. tirée de la 2^e plur.). La première désinence se rencontre en ancien milanais chez Bonvesin, puis de nos jours encore dans le bolonais et les parlers des montagnes lucquoises. L'autre mode de formation, -*ssimo* ou -*semo*, appartient également à deux régions différentes, mais dont la séparation géographique est plus complète encore. D'une part, elle fait sa plus ancienne apparition dans les glossaires vénitiens, chez Uguçon, dans les documents de Lido Maggiore et chez Calmo; ensuite elle se trouve chez le Padouan Ruzante, actuellement au moins à Rovigno, Mantoue, Bergame, Crémone, puis à Parme et Reggio; d'autre part, on la rencontre dans les Abruzzes et en romain, mais elle n'atteint pas la Molise et Naples. La création de cette forme proparoxytonique doit avoir pour cause déterminante la persistance, au Nord comme au Sud, de l'accent à la 1^{re} p. plur. dans les parfaits forts, par conséquent leur accentuation aussi proparoxytonique. Un phénomène à rapprocher de celui-là, c'est qu'à Lucques, où se maintient également -*imo*, la 3^e sing. -*átte* (p. 343) etc. a provoqué la formation d'une 1^{re} p. plur. -*áttimo*. A noter, pour finir, la désinence dans le calabr. -*amme*,

-*imme* et *fumme* à côté de *dissimu* etc. Comme l'-*e* ne s'attache qu'à des formes paroxytoniques, peut-être est-il permis d'en chercher le point de départ dans *fumme*, où il serait l'effet d'une dissimilation par rapport à la voyelle tonique. L'*m* est partout redoublée comme dans la langue littéraire; seul le sic. -*amu*, -*emu* constitue une remarquable exception. — La DEUXIÈME PERSONNE DU PLURIEL subit l'analogie de la 2^e sing. : elle remplace donc *st* par *ss* au Nord et en Sicile, -*ste* par -*sto* à Lucques. La voyelle aussi, lorsque l'inflexion *y* a provoqué des dissemblances, est sujette à des assimilations : cf. à S. Fratello la 2^e p. plur. en -*istv* dans III avec un *i* anormal et p. 345. Cette assimilation ayant entraîné, au Nord comme au Sud, la disparition de toute différence formelle entre les deux personnes, on eut de nouveau recours au pronom : -*sef* au Nord, -*ssivu*, -*ssuvu* au Sud, -*stv(u)* à Piazza Armerina et S. Fratello, -*stivi* à Tarente. — La TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL enfin présente toutes les tendances observées jusqu'ici. Le latin -*arunt*, -*irunt* a persisté sous la forme -*are*, -*iru* en Sicile, en Calabre et d'autre part en piémontais (cf. p. 342). Mais l'allongement -*arono*, par syncope -*arno*, est usité dans la langue littéraire, dans l'ancien lucquois, à Reggio, aussi bien que dans le napolitain et la Molise; les parlers du Montferrat (à l'exclusion des colonies siciliennes), de la Lombardie, de l'Émilie, le génois, le groupe mantouan-véronais-vénitien (dont les plus anciens documents séparent encore la 3^e p. plur. parf. de la 3^e sing.), enfin Arezzo, Lucques et, dans l'ancien temps, Pise ainsi que les écrivains les plus anciens, p. ex. Dante, forment la 3^e p. plur. par l'adjonction de -*no* à celle du sing. : ainsi -*ónno* dans I (à S. Fratello et Piazza Armerina : -*anno*), -*inno* dans II. Enfin Teramo, par imitation des parfaits forts en -*s*, rattache aux 1^{re} et 2^e p. plur. -*èsseme*, -*èstè* une 3^e -*èserè*. L'assimilation de la voyelle aux 3^{es} p. sing. et plur. n'est pas non plus étrangère au domaine de -*ro(no)*; -*oro*, -*orono*, -*orno* sont plutôt les formes vraiment récentes à Pise et ne sont pas non plus inconnues aux anciens Florentins. Pour III, le florentin s'est forgé -*ero* d'après -*esti*, tandis que l'ancien siennois préfère -*iero*, désinence qui s'observe aussi chez Dante et dont le point de départ se trouve dans *vendiè* = *vendiede* (I, § 436); en dehors de la

Toscane, elle apparaît surtout en ombrien-romain, dans la Molise et la Sicile.

§ 270. Faisons maintenant abstraction des désinences personnelles, pour étudier la formation proprement dite du radical du parfait dans les patois. Sur ce point aussi, ils se comportent très souvent autrement que la langue littéraire. En effet, il s'y produit fréquemment une réduction des trois classes à deux ou à une seule et (ce qui aboutit au même résultat) une extension partielle du *-tte* et de quelques types nouveaux. Nous pouvons commencer par l'examen de ce dernier phénomène, en nous plaçant au point de vue géographique. A l'extrême Ouest, en PIÉMONTAIS, cette forme temporelle a péri complètement, bien que des textes anciens présentent encore *-it* à la 3^e p. sing. de II : *saglit* Lament. 32 d, *ubrit* 35 b; d'autres, plus récents, ont *-eri*, *-eri*, *-er*, *-ero*, *-eri*, *-ero* pour I, par conséquent un parfait modelé sur la 3^e p. plur., et la voyelle aussi doit être rapprochée de celle du dialecte voisin, le provençal (v. § 274). — Une seconde formation, isolée, et dont il reste d'ailleurs encore à déterminer l'extension dans le domaine du parfait, c'est la 3^e p. sing. *-este* dans I, *-iste* dans II à Castelnuovo di Magra (Gênes), formation qu'on doit mettre en corrélation avec le parfait romagnol *vest* = *vidi* (§ 300) : ainsi donc, *vidi* aurait ici agi sur toute la formation du parfait dans une proportion plus considérable encore qu'en français (§ 289.) — Ensuite il faut citer, pour le VÉNITIEN de la ville comme du continent, le parfait en *-tt* aux 1^{re} et 3^e p. sing. et à la 3^e plur.; chez Fra Paolino, il est vrai, il est encore limité à III; mais, dans l'Apolonio, qui donne la 1^{re} p. sing. *vestiitti*, la 3^e *sopelliette*, *moriette*, la 3^e plur. *despartiettoro* etc., déjà il s'est emparé de II, et chez Calmo il apparaît aussi dans la 1^{re} *troviti*, la 3^e *trovete* (cf., pour la voyelle, p. 344). Mais maintenant, tandis qu'à l'exception des cas de l'ancien piémontais, le continent, dans toute la région du Pô, ignore la formation en *-t*, elle se présente en toscan et, au Nord, en génois. A vrai dire, les anciens textes génois n'offrent que de rares exemples (à noter toutefois la 3^e p. plur. *caiten*, parce qu'elle vient d'un verbe de II), et de nos jours, dans presque toute la province, le parfait semble avoir péri pour ainsi dire entièrement; mais, dans la Lunigiana,

on trouve à Marola sur le golfe de la Spezia *suččedette*, *pensette*, *arrivette*, *mettette*; vient ensuite sur la côte, immédiatement après, la forme *-etti*, *-ette*, *-ettono* à Pise, comme dans la langue littéraire (bien que dans une proportion un peu plus considérable), et alors *-itti*, *-itte*, *-ittono* ou bien aussi, dans II, *-ette* : *uscette*, *partette*, qui s'accordent avec les formes *seguette*, *convenette* employées par Dante. Mais le domaine préféré de *-tte*, c'est Lucques, où *-etti*, *-ette*, *-ettono*, voire même la 1^{re} p. plur. *-ettimo*, n'ont pas seulement gagné plus de verbes de III que dans le langage littéraire, mais où *-itti* dans II et *-atti* dans I sont aussi d'un emploi très fréquent. — Un second groupe de dialectes a également introduit *-tte* dans I et II, bien qu'on ne puisse pas toujours dire si c'est uniquement à la 3^e p. sing. (cf. p. 340) ou bien à la 1^{re} sing. et à la 3^e plur. aussi; il s'agit d'une partie de la province d'Ascoli Piceno, et surtout, outre la capitale, de Monte Rubbiano, Monte Fortino, Petritoli, Offida, Ripatransone : à la 3^e pers., on y dit *-ette* dans I, *-itte* ou *-ette* dans II, désinences évidemment en corrélation avec *-yette*, *-ette* dans I—III, qu'on signale dans les Abruzzes sans préciser davantage leur situation géographique. — Une quatrième transformation, enfin, est celle que subit seule I et qu'elle emprunte à *dedi*, auquel se rattachent *stedi* et *andedi* (de *andare*), ce dernier attiré vers *dedi* par sa conformation, vers *stedi* par sa signification. Comme ces verbes, à l'infinitif et dans la plupart des formes du présent et de l'imparfait, reçoivent la flexion de I, qu'en outre ils étaient d'un emploi tout particulièrement fréquent, admettre une attraction de tous les autres verbes n'est pas plus difficile ici qu'avec le type *-tti*, qui possède en dernière analyse la même origine. Cette reformation est tout particulièrement évidente dans l'Apolonio en ancien vénitien et dans le vieux padouan de Ruzante. Les trois verbes types présentaient *die diessi de*, et la 2^e p. sing. n'est pas tirée de *dedisti* : elle a modifié sa forme **dissi* sous l'influence analogique de la 1^{re}; à ces formes se rattachent alors chez Ruzante la 1^{re} p. sing. *mandié*, *segnié* etc., la 2^e *lasciessi*, la 3^e *falé*, *andé* (à côté de *-á* plus fréquent), la 1^{re} plur. *montiéssimo*, la 2^e *mandiéssi* etc. C'est donc la 3^e p. sing. qui est capable de la plus grande résistance. De même l'Apolonio présente seulement à la 1^{re} p. sing. *-ie*,

mais à la 3^e -a, -o, à la 3^e plur. -orono (les autres formes font défaut) ; mais, à une date plus récente, Calmo, lui, a pour flexion : 1^{re} *trovł*, 3^e *trovė* en regard de *trovą*, ou 1^{re} *troviti*, 3^e *trovete*, et il offre les mêmes finales aussi dans II et III, tandis que les 1^{res} p. plur. -*assimo* dans I, -*issimo* dans II, -*esemo* dans III sont nettement distinctes l'une de l'autre. Cf. à ce sujet p. 340. — Enfin le parfait tessinois en -*ba* (§ 113) peut encore trouver place ici. Sa flexion est dans *cantare* : *kantoba kentoba kantoba kantoba kanteba kanteba*, dans *sentire* : *sentoba sinteba sentoba sentoba sentiba sentoba*, dans *posse* : *posseba poba poba poba podiba poba*, dans *esse* : *somba seba eba seba siba eba*, dans *habere* : *oba eba aba aba iba aba* etc. On aperçoit clairement, aux 2^e p. sing. et plur. particulièrement, l'adjonction du -*ba* aux formes du présent, et aussi la présence de l'*o* aux 1^{re} et 3^e p. sing. révèle encore les commencements de cette formation, laquelle a donc gagné d'abord, dans *somba* et *oba*, la 1^{re} p. sing. : or, à cause de l'identité des 1^{re} et 3^e p. sing. au présent, il s'en est suivi la création d'une 3^e identique.

Cf. pour le tessinois C. SALVIONI, Arch. Glott. IX, 231-233.

§ 271. LA RÉDUCTION À DEUX CLASSES OU À UNE SEULE était possible dès que les premières personnes du singulier, plus rarement les troisièmes, s'étaient identifiées dans deux classes. Mais ce phénomène pouvait s'accomplir de deux manières : ou bien par la confusion de -*ai*, -*ei*, -*ii* sous l'action des lois phonétiques, ou bien par un mélange de I et de III qu'avaient provoqué *dedi*, *steti*, **andedi*, verbes intermédiaires entre I et III. Commençons par le Nord. On vient de le dire, c'est le vénitien Calmo qui le premier présente également dans I—III : 1^{re} -*i(ti)*, 3^e -*e(te)*, tandis que cependant, aux 1^{re} et 2^e p. plur., il distingue les trois classes. Chez lui, -*ei* comme -*ii* donnait (311) -*i*, (I, § 79) et, de fait, l'Apolonio présente déjà à la 1^{re} p. sing. -*i* dans III, bien qu'il ait encore pour la 3^e -*i* dans II, -*e* ou -*ette* dans III et, ce qui prépare une assimilation de II à III, -*iette* dans II. Quant à cette assimilation, voici comment elle doit s'expliquer : d'abord, sur le modèle de la 1^{re} pers. *dié*, 3^e *dé*, on fait aussi à la 1^{re} *cantié* une 3^e *canté*, dont l'*-é* se confondit avec celui de *vendé*, puis alors l'alternance *ie* : *e*

fut remplacée par l'alternance *i : e*, telle qu'elle existait dans III et probablement aussi déjà dans II. Rapprochez de cela le rhétique, § 268. — Viennent ensuite Mantoue et Bergame avec *-e* dans I—III, désinence qui a pénétré dans toutes les formes. Les 1^{res} p. sing., dans I—III, devaient se terminer par *-e*, *-i*, *-i*, les 3^{es} par *-o*, *-i*, *-e* : c'est alors que l'alternance fut introduite dans II : 1^{re} *-i*, 3^e *-e*. L'étape immédiatement postérieure paraît avoir été marquée par l'adoption à la 2^e p. sing. et, conséquemment, aux 1^{re} et 2^e plur. de la voyelle de la 1^{re} sing. (*-ess* dans I, *-iss* dans II et III) et puis par la disparition dans I de l'*-o* devant les autres *-e*, dont il s'écartait considérablement. Ainsi se produisit entre I et II, III, un point de contact, qui rendit alors possible l'assimilation complète. Le milanais aussi paraît avoir suivi la même voie, sauf que, à l'instar de *-i : -i* dans II, il a uniformisé *-i : -e* de III en *-e : -e*, puis également *-e : -o* de I en *-e : -e* : il n'admet donc que pour I et II l'identité de flexion ; au reste, ce temps est ici presque entièrement hors d'usage. Il serait très désirable qu'on fit des recherches précises dans les textes. Dans l'Émilie, *-i*, *-is* de II et *-i*, *-is* de III, produits par *-ei*, *-esti*, se confondent et déterminent une identification en *-e*, due aussi partiellement à son tour au changement de *-i* en *-é* : de là le bolon. *-e*, *-ess*, *-e*, *-enn*, *-essi*, *-enn*. En revanche, si nous exceptons Parme, où *-i* sert également pour les verbes en *-a*, I dans son ensemble évite l'unification, sans qu'on discerne exactement le comment ni le pourquoi de ce fait. On s'explique mieux la simplification dans la Romagne, où *-ai* comme *-i*, quand ils sont directement à la finale, se changent pareillement en *-e*. En outre, les Abruzzes présentent unité de forme dans tous les verbes, bien qu'elle s'accomplisse par des procédés différents dans les divers patois. On y trouve, en effet, les quatre formes suivantes :

A	B	C	D
<i>-ivę</i>	<i>-ivę</i>	<i>-ive</i>	<i>-yiette</i>
<i>-ište</i>	<i>-ište</i>	<i>-ięšte</i>	<i>-ište</i>
<i>-o(dzę)</i>	<i>-i(se)</i>	<i>-ęę</i>	<i>-ette</i>
<i>-esseme</i>	<i>-iseme</i>	<i>-esseme</i>	<i>-ęęme</i>
<i>-ęšte</i>	<i>-ęšte</i>	<i>-ęšte</i>	<i>-ęšte</i>
<i>-ęserę</i>	<i>-irne</i>	<i>-ęę</i>	<i>-ette</i>

(312)

et l'on emploie A à Teramo, B à Chieti, Lanciano, S. Eusanio del Sangro, C à Casalincontrada, D à Gessopalena, bien que pour cette dernière localité on donne également *-yievę* et *-ivę*. Dans A—C, la 1^{re} pers. *-i*, dont *-ivę* n'est qu'un allongement (p. 338), a pu sortir de *-ai*, *-ei*, *-ii* par développement phonétique : dès lors, la question serait de savoir si l'*-i* dans D n'est qu'une importation étrangère, ce que les formes secondaires permettent peut-être de supposer. A la 2^e p. sing., partout également *-ištę* est le représentant de *-asti*, *-esti*, *-isti*, mais *-ięštę* dans C ne s'explique que par *-asti*, et non par *ęsti*, *-isti*. N'était que cette forme ne réclame nulle part ailleurs un *e* fondamental, elle devrait certes être identifiée avec *-esti* : il faut donc bien admettre une action (analogue à celle du vénitien, p. 344) d'un ancien parfait en *-dędi* sur la 2^e p. sing. de III, et dès lors l'analogie de *-ięštę* de I et III facilita la substitution ultérieure de *-ięštę* à **-ištę* dans II. C'est à la 3^e p. sing. que les différences sont le plus accentuées. L'*-o* de Teramo jouit d'une large extension et pourrait aussi s'expliquer dans III par *-(i)o*, dans II par *-e(o)*, mais non par un emprunt direct de II et III à I, tandis que l'*-i* à la 3^e de B remonte à l'*-i* de II. Mais l'*-ę* de C, D présente l'ancienne forme de III; l'alternance *-i* : *-e*, remplaçant *-i* : *-i*, a été introduite dans II et dès lors a permis en même temps l'introduction de *-ętte* dans II. Au pluriel, B doit marquer l'étape la plus récente, tandis que A, C, D avec *-ęštę* et son dérivé *-ęsseme*, comme A avec la 3^e p. plur. *-ęserę*, rappellent le procédé de formation de III, qui présente *-ę* à la place de l'*-ę* toscan (v. p. 341). Enfin, en sicilien-calabrais, le changement de *ę* en *i* (I, § 69) a déterminé la fusion de II et III; cependant les faits en sicilien moderne sont un peu compliqués, car *i* n'apparaît pas, comme en calabrais, dans toutes les formes : la 1^{re} p. plur. est en *-emu*, la 3^e en *-eru*; par conséquent, il faut bien admettre, comme désinence primitive, *-eru* = le tosc. *-iero*, dont ensuite la 1^{re} pers. a subi l'analogie. Le tarent. *-ivi*, *-isti*, *-ii*, *-emmi*, *-istivi*, *-erini* dans II et III pourrait bien réclamer la même explication.

Cf. sur les Abruzzes C. DE LOLLIS, Arch. Glott. XII, 188-191.

§ 272. Le FRANÇAIS aussi, à l'époque la plus reculée déjà, a subi une série de modifications, mais après cela il s'est assez bien conservé. A la 1^{re} p. sing. de I, *-ai* a gardé la voyelle distinctive. Or cette forme, de même que la 2^e pers. *-as*, issue de *-ast* à l'intérieur de la phrase d'abord et surtout devant le pronom, s'identifiait avec le présent *ai as* de *avoir* et le futur *-ai*, *-as* : c'est ainsi que la 3^e, par l'analogie de *at* (de *avoir*) et du fut. *-at*, remplaça *-ot* par *-at*. Cf. sur ce point le rhétique p. 335 et le vénitien p. 339. Peut-être aussi, à une époque antérieure au changement de *a* en *e*, *-arunt* a-t-il exercé une influence analogue à celle qu'a subie, dans II, la voyelle de la 3^e p. sing. de la part des autres *i* qui existent aux 1^{re} et 2^e p. sing. et aux 1^{re}—3^e plur. Une sérieuse difficulté, c'est l'explication de *-ames* et *-astes*, à la place desquels on attendrait *-ains* et *-az*. Pour la 2^e p. plur., peut-être pourrait-on admettre une influence de celle du sing. : *-astis*, sous l'action de *-ast*, ne se réduisit pas en *-asts*, *-ats*; il persista sous la forme *-astēs*, avec la voyelle disjonctive. La 1^{re} p. plur. était, dans les verbes forts, **dismes*, **feismes* etc. Or, lorsque les formes fortes durent céder la place aux faibles, la substitution s'opéra de telle sorte que le radical faible reçut la désinence forte : **dismes*, suivant l'analogie de *desis desistes*, devint *desimes* (cf. là-dessus § 297) et ainsi, par la double influence des 2^e p. plur. paroxytoniques en *-astes*, *-istes* et des 1^{res} pers. paroxytoniques des verbes primitivement forts, *-ames*, *-imes* purent s'introduire, au lieu de *-ains*, *-ins*, également à la 1^{re} p. plur. du parf. de I et II. Puis, à partir du XIII^e siècle, la 1^{re} p. plur. s'est assimilée encore plus complètement, à la 2^e en adoptant aussi l'*s* : *-asmes*, *-ismes*, actuellement *-âmes*, *-îmes*. La forme régulière de la 3^e p. plur. de I est *-erent*, ou *-ierent* : celle-ci naturellement a de nos jours été supplantée à son tour par celle-là (cf. § 118). En même temps que *-erent*, le vieux français connaît aussi *-arent*, surtout dans les textes de l'Est et du Nord, bien que parfois on le rencontre également ailleurs et, encore au XVI^e siècle, même chez Rabelais V, 18. Dans III, les deux formations déjà signalées en italien : *-ei* (d'après *-esti*) et *-dēdi* ont vécu côte à côte. La première a donné dans tout le domaine français *-i*, *-is* (I, § 79), l'autre n'a produit *-i* que dans le Centre, et *-ie* dans l'Ouest (I, § 157); la 2^e p.

314) sing. du type *-dēdi* finissait aussi, de son côté, en *-is* ; ce fut ensuite le point de départ du passage graduel et général des parfaits de III dans II. Des traces des parfaits en *-dēdi* s'aperçoivent encore dans les plus anciens textes français à la 3^e p. sing. : cf. *abatiet* Rol. 98, *perdiet* 2795, *respundiet* 2411 à côté de *respundit* 632, puis à la 2^e sing. *confundies* Psaut. d'Oxf. 43, 9, *espondies* 88, 44, à la 3^e plur. *espondierent* 78, 3 ; mais, au début du XIII^e siècle déjà, cet *-ie* est presque complètement délaissé et n'est conservé parfois que grâce à la tradition poétique. On en relève des exemples pour les verbes suivants : *pendre*, *vendre*, *rendre*, *fendre*, *defendre*, *fondre*, *esprendre*, *pendre*, *descendre*, *resplendre*, *respondre*, *tendre*, *abatre*, *rompre*, *sivre*, *toldre*, *repentir*, *revertir*, *revestir*.

Cf. H. WOLTERSTORFF, *Das Perfektum der 2. schwachen Konjugation im Allfranzösischen*. Diss. Halle 1882, A. MUSSAFIA, *Littbl.* 1882, Col. 230-233.

Parmi les patois, le lorrain méridional et la majeure partie du wallon, comme le picard et même Blois, n'entrent pas en ligne de compte, pour la raison que le parfait leur fait généralement défaut. Cette réserve faite, nous remarquons en LORRAINE d'abord deux changements importants. Dans les textes du moyen âge déjà, l'emprunt fait au présent de *avoir* et au futur s'est introduit à la 3^e p. plur. également : sur le modèle de *ai as a ont*, *chanterai -as -a -ont*, on a créé à *chantai -as -a* une 3^e p. plur. *chantont*, qui plus tard gagne aussi II et III : *fuyont*, *vendont*. On rencontre ces formes dans les chartes lorraines, la Guerre de Metz, chez Philippe de Vigneulles, etc., et actuellement encore à Tholy, Ventron, Ban-sur-Meurthe et Deycimont ; mais, au Sud, elles n'atteignent pas la Franche-Comté et la Bourgogne ni, au Nord, la Wallonie. Mais le lorrain moderne pousse plus loin encore la simplification des désinences personnelles : à Ventron, il forme la 1^{re} p. plur. en *-et* d'après la 2^e ; à part cela, dans la grande majorité des dialectes, il ne présente, comme au présent et à l'imparfait, qu'une seule forme pour le singulier et une seule pour le pluriel. Au singulier, cette identité existait de prime abord dans II et III ; mais, pour le singulier de I : *-ē* ou *-ē*, on peut se demander jusqu'à quel point l'identification phonétique s'est réalisée (I, § 258). Le pluriel,

lui, nous offre pour les trois personnes *-et* à La Bresse, *-ôh* à Rehérey, Celles, *-ôs* à Docelles (la 2^e pour la 1^{re} et la 3^e), *-er* à Attigny, Landaville, *-ô* à Deycimont, *-ôn* à Ban-sur-Meurthe, *-en* à Moyenmoutier, *-in* à Vexaincourt (la 1^{re} et la 2^e formées sur la 3^e); et, plus au Sud, on trouve de même pour les trois personnes les désinences *-erę* en Morvan, *-ire* en Bourgogne, *-irô* en Poitou, les premières se rattachant au français du Sud-Est (p. 353), la troisième au provençal (p. 352). Malgré l'absence de tout contact géographique, le parfait en *-n* qui vient d'être cité, ne doit pas être indépendant du wallon (p. 350). Cf. aussi p. 354. Reste encore à citer le wallon, dont la 1^{re} pers. en *-a* est refaite sur les deux autres en *-a* (cf. sur ce point p. 350). — On ne rencontre absolument que dans la Normandie septentrionale la 3^e p. plur. en *-t* : *šâtît* etc., identique par conséquent à la 2^e plur. Comme il est vraiment inadmissible qu'il ne se soit produit que dans ce seul cas un transfert d'une personne à une autre, on doit peut-être, pour expliquer cette forme étrange, partir de l'a.-franç. *distrent*, lequel aurait produit d'abord *ditr*, puis *dit*. Le transfert ultérieur de *dit* à *fit* (*firent*), *vit* (*virent*) et ensuite dans les verbes de II etc. se comprend aisément.

(315)

§ 273. Maintenant, quelles sont les relations réciproques des trois conjugaisons? Philippe de Vigneulles offre déjà dans I, à côté de la 3^e *-ai*, *-ais*, *-ait*, *-aimes*, l'emploi tout à fait fréquent de la 3^e p. sing. *targît* 21 etc., de la 1^{re} p. plur. *acourdîmes* 14, *accompaignîmes* 17 etc., de la 3^e *aillirent* 28, *retournirent* 28, *entrirent* 36 etc.; et, sans compter Vexaincourt déjà cité, cette simplification au profit de II et III se rencontre aussi à Landremont, Gircourt, Domgermain et peut-être ailleurs encore. Plus au Sud, les verbes de I sont dotés de parfaits en *-i* dans Floovant, Girart et d'autres textes bourguignons aussi bien que dans quelques documents bourguignons : conformément à cette flexion, le patois actuel dit aux 1^{re}—3^e p. sing. *-i*, au plur. *-irę*, la Franche-Comté *-i*, *-in*, et ce fait aussi les rattache aux patois du Sud-Est (v. p. 353); au contraire, la traduction d'Ézéchiel, de S. Bernard, le Dial. an. rat. préfèrent *-ei*, *-es*, *-et*, auxquels semblent se rattacher la désinence déjà citée *-é*, *-érę* usitée en Morvan jusqu'à Saulieu (où l'on a simul-

tanément les deux formes) et l'*e* de l'ancien lyonnais. Mais, maintenant, comment faut-il se représenter le transfert de la voyelle de II et III d'abord, dans I? Si le domaine des parfaits en *-i* coïncidait avec celui de *ie = i* (I, § 178), c'est *-irent* des verbes de I à palatale qu'il faudrait prendre comme point initial (§ 118); mais l'extension géographique des deux phénomènes semble être entièrement différente. On peut encore signaler d'abord l'apparition de parfaits en *-i* dans l'Ouest aussi : dans I—III, 1^{re}—3^e p. sing. *-i*, 1^{re} plur. *-irō*, 2^e *-iré*, 3^e *-irā* (forme indiquée déjà dans le Poitou), 1^{re}—3^e p. sing. *-i*, plur. *-un*, *-it*, *-ir* dans la Normandie, le Perche et sans doute plus loin encore; ils n'étaient pas même inconnus à Paris, ce (316) qui ressort, entre autres preuves, de la critique qu'en fait H. Estienne, Dialogue 143. Ainsi donc, dans la majeure partie de la France, les parfaits de I ont pris forme sur ceux de II et III, bien que cependant, en l'absence de *dare* et *stare* qui ont servi ailleurs d'intermédiaires, on ne puisse trouver nulle part en français de trait d'union entre les deux classes. Peut-être cette assimilation a-t-elle commencé par les 1^{re} et 2^e p. plur. du p.-q.-parf. subj.: elles étaient pour toutes les classes en *-issiens*, *-issiez* (§ 307); cette similitude entraîna d'abord l'élimination de *-asse*, *-asses*, *-ast* par *-isse*, *-isses*, *-ist*, puis eut lieu l'assimilation du parf. au p.-q.-p. subj. — Mais le procédé inverse se rencontre aussi. En WALLON notamment, à Liège, Huy, Dinant, *-a*, *-as*, *-at* ont également passé dans II et III, tandis que partout le pluriel est identique à celui de l'imparfait; la seule exception est *habere*, dont le pluriel est *urî*, forme par conséquent basée sur la 3^e p. plur. Comme la 3^e p. plur. de I, ainsi qu'on l'a remarqué p. 348, se terminait en *-ont* : *chantont*, on créa, toujours sur le modèle du futur, une 1^{re} p. plur. en *-ons*, dont on peut relever des exemples à partir du XIII^e siècle (Rom. XV, 132); puis I fut suivi par II et III, qui adoptèrent *-ins* à côté ou à la place de *-imes* : cf. *poins* Grég. 212, 10; *desins* 221, 7; *atendins* 88, 8 etc.). Or comme l'imparfait, lui aussi, devait modifier *-iens* en *-ins*, on eut là le trait d'union qui détermina la fusion des deux temps et la disparition du parfait. La généralisation de l'*a* au sing. doit être postérieure à l'emploi de *-ins* au plur. pour I—III; l'adoption partout de *-a*, de préférence à *-i*, pourrait

bien, à son tour, tenir à l'influence du futur. Au reste, la prédominance de I peut être constatée d'assez bonne heure déjà : *issâ* Ch. cygne I, 320, *cindeirent* Guerre de Metz 122, *arderent* 165, *isserent* S. Bern. 103, 7. Viennent ensuite, par conséquent, les formes en *-e* du Morvan, citées p. 349. La substitution de *-e* à *-a* semble avoir pris naissance à la 1^{re} p. sing. : donc la flexion *-i, -is, -it, -imes* aurait fourni à *-ei*, sorti de *-ai*, la flexion *-es, -et, -emes* : cf. *parlestes* Floov. 515, *achatet* Doc. lyonn. VI, 14. Mais ici non plus il n'est pas facile de dire pourquoi et comment, par un procédé directement en opposition avec celui des provinces avoisinantes, I l'a emporté sur II et III. — Une dernière remarque encore : par analogie avec les parfaits (§ 281) et les part. en *-u*, il arrive qu'un parfait faible en adopte les désinences : cf. *vesturent* Claris 2006, *vescut* assez fréquent au XIV^e siècle, *tolut* Garnier, *Antigone* 290, *ferut* Hippol. 1592 etc.

Des exemples attestant l'extension de I sont indiqués par (317)
 W. FÜRSTER, Zs. für Nfr I, 86-87, A. RISOP, Studien 33, Rem.;
 pour II, v. A. RISOP, Studien 34, Rem., pour les parfaits en *-u* 26,
 Rem.

§ 274. EN PROVENÇAL, les désinences sont presque entièrement régulières; *-m* substitué à *-mps* correspond exactement à celle du présent (p. 193); *st* est issu de *-sti, -ts* de *-stis*; *-unt* devient *-on*; il donne *-en* dans la Gascogne, le Béarn, la Dordogne, la Haute-Vienne (cf. p. 200). Quant à la voyelle thématique, les verbes en *-i* dans l'ancienne langue ne prêtent à aucune observation; en revanche, ceux en *-a* n'ont conservé leur physionomie originale qu'en gascon (mais plus à Bordeaux) et en catalan-majorquin : cf. en

béarn.	<i>-ei</i>	<i>-as</i>	<i>-a</i>	<i>-em</i>	<i>-ets</i>	<i>-an</i>
a.-cat.	<i>-i</i>	<i>-ist</i>	<i>-a</i>	<i>-am</i>	<i>-au</i>	<i>-aren</i>
majorq.	<i>-i</i>	<i>-ares</i>	<i>-a</i>	<i>-arem</i>	<i>-arcu</i>	<i>-aren.</i>

L'*-ei, -i* représente *-ai* (I § 237); dans l'a.-cat., il a passé à la 2^e pers. En provençal, il est probable que la 2^e p. sing. *-est, -iest* a la même origine, ce qui eut pour résultat une transformation complète de la flexion. En effet, cet *-ei, -est* rime avec *dei (dedi) dest, estei estest, anei anest*, dont le pluriel était *dem, estem, anem, det, estets, anets*. Or, comme *-am, -ats*, dans les

autres verbes, se fusionnaient avec les désinences du présent, il était tout naturel d'introduire cet *-em*, *-ets* partout dans I, et dès lors le dernier pas : *-et*, *eron* fut bientôt franchi. Par un procédé inverse, à Majorque, on a réinstallé *a* dans la 2^e p. sing. et à Minorque dans la 1^{re} aussi. — Pour II, comme l'attestent l'*ê* et le *-t* final de la 3^e p. sing. (I, § 552), c'est le type en *-dēdi* qu'on a choisi. Seule la 1^{re} p. plur. a pour finale *-em*, parce que l'ancien provençal devant *m* exige un *ê* fermé (I, § 162). Les 2^{es} p. sing. et plur. ont remplacé leur *ê* (*dedisti*) par un *ê* emprunté aux 1^{re} et 3^e p. sing. et à la 3^e p. plur. — Tandis que le catalan, sur ce point, marche de pair avec le provençal, le gascon a confié à l'ancien parfait en *-e* les fonctions d'imparfait (v. § 259), c.-à-d. qu'il a, dès l'origine, introduit dans tous les verbes de III le type en *-u* sous sa forme propre : en béarn. *-ui*, *-us*, *-u*, *-um*, *-uts*, *-un*, en bord. *-üi*, *-ores*, *-o*, *-oren*, *-orets*, *-oren*; depuis le xv^e siècle, sous (318) l'influence de la 1^{re} p. sing., on dit *-üres* etc. — Maintenant, examinons le développement ultérieur du parfait. Le béarnais dans son ensemble reste intact ; à cette réserve près, comme en roum. (§ 267) et en frioul. (§ 268), il s'est opéré d'abord une reformation dont la 3^e p. plur. a été le point initial, c.-à-d. que *-er*, ou bien *-ir*, a été partout introduit et pourvu des désinences personnelles de l'imparfait. Au reste, chaque patois a ses formes particulières : ainsi, les 1^{re} et 2^e p. plur. à La Salle (Gard), puis à Tulle, la 1^{re} p. sing. à Gilhoc et en catalan persistent dans leur intégrité. En face du type en *-r*, qui embrasse presque tout le territoire compris entre Bordeaux, Nontron et Montpellier, Nice, Gilhoc, la Drôme, et qui atteint aussi le Vaudois, les parlers français du Sud-Est (§ 275), de même que le piémontais (§ 270), il se rencontre un parfait en *-t* dans la Haute-Vienne, la Charente, la Dordogne et la Basse-Auvergne : 2^e p. sing. *-etei*, 1^{re} p. plur. *-etem*, 2^e *-etei*, 3^e *-eten* ou *-etun*, dans la Haute-Vienne *-etā*. Pour expliquer cette formation, on doit admettre que la 3^e p. plur. d'abord s'est modelée sur celle du sing. et qu'ensuite les autres personnes l'ont imitée. En outre, l'existence à Toulouse, au xiv^e siècle, d'un parfait en *-g* est assurée par *aparelhegeri* dans la traduction de l'Albucassi : cf. à ce sujet Leys II, 384-386 (où l'on blâme des formes comme *mangēgui*, *disshigui* *disshiguiſt* *dissbec* *disshiguem* *disshiguetz* *disshi-*

guero) et de nos jours *aimegi* à Pamiers, formations qui répondent exactement à celles en *-et*, sauf qu'elles supposent une 3^e p. sing. en *-c*. Les reformatiions que nous venons d'examiner appartiennent principalement aux verbes de I et III. Ceux de II, surtout la catégorie *b*, offrent dans *-igéri*, *-igéros*, *-igét* etc. un mélange des formes en *-g* et en *-r*, tandis que la catégorie *a* possède *-éri* ou *-igéri*, dont on peut expliquer ainsi la provenance : sur le modèle des parfaits en *-u* (§ 283), *flurik* reçut d'abord une 3^e p. plur. *flurigrón*, puis une 1^{re} *flurigem*, une 2^e *flurigets*. Puis la 3^e p. plur. subit l'analogie des deux autres : *flurigéron* (cf. le *disshigüero* des Leys), et alors le développement ultérieur de ces formes s'accomplit de la même manière que dans les autres verbes. Telle est la flexion des verbes en *-i* à Marseille, Montpellier, La Salle, Toulouse, Limoges, Tulle, dans le Rouergue, à Gilhoc, tandis que le Périgord, Bordeaux et le catalan restent fidèles à *-ir*. — La 3^e p. sing. demande encore une observation particulière. Sa forme primitive était *-et* dans I et III, *-i* dans II. Mais dans la suite II aussi reçut soit *-t* de I et III (nous l'avons déjà dit), soit *-c* tiré de *vic* = *viduit* (§ 283) : en effet, *vic* dans ses autres formes ressemblait absolument à un parfait en *-i*. Ce *-c*, dont R. Vidal 84 fait la seule désinence correcte de II, gagne aussi, dès le XIII^e siècle, III et I dans le Tarn, l'Aude, la Haute-Garonne, l'Ariège, l'Armagnac, le Comminges, tandis que *-it* persiste à Bordeaux et que *-it*, *-i* dominant au moyen âge à Montpellier et à Marseille. — En CATALAN, le parfait est d'un emploi très réduit; le plus souvent on y a recours à la périphrase *anar a kantá*, dans laquelle *anar* revêt des formes curieuses (v. § 231). (319)

Pour la géographie de *-ec*, cf. P. MEYER, Rom. XVIII, 425, Rem. 6.

§ 275. Dans le SUD-EST, l'emploi du parfait est fort restreint. La Savoie, les cantons du Valais, de Vaud, de Fribourg, sauf la Gruyère, l'ont totalement abandonné; les autres régions, de leur côté, l'ont généralement uniformisé. Voici le paradigme des dialectes les plus importants :

lyonn.	colign.	frib.	neuch.	montbél.
-e	-i	-i, -iro	-i	-i
-e	-i	-i, -ire	-i	-i
-e	-i	-i, -ire	-a	-i
-îô	-irê	-irā	—	-en
-îte	-iro	-irâ	—	-et
-îô	-irô	-irā	-ira	-en.

(320) Le lyonnais *-e* provient de *-i*; la généralisation de l'*-i* dans ce domaine pourrait bien être liée à l'introduction phonétique de *-iront* à la 3^e p. plur. des verbes de II b : cf. *aventieront* déjà chez Marg. d'Oingt. Au reste, en ancien lyonnais, la flexion ne s'explique pas facilement. Ainsi, chez Marg., la 3^e p. sing. de I se termine en *-et*, ou bien en *-iet* : *menet* 36, 16, *intret* 54, 20, *digniet*, *bassyet* et déjà aussi *gardiet*, *parliet*, *pensiet* etc., auquel *-et* peut se comparer l'*-e* du Morvan et des patois avoisinants (§ 273). Les verbes de II et III ayant *-it* pour désinence, il n'y a qu'une seule explication possible : c'est que *-e* (de *-ai*) de la 1^{re} p. sing. a d'abord gagné *-est* de la 2^e, puis les autres formes. L'identité des 1^{re} et 3^e p. plur. se comprend par l'absence de distinction entre les deux personnes dans les autres temps aussi; ce qui surprend davantage, c'est l'élimination de l'ancien *-iront* par un *-îô* dont l'origine n'est pas claire. Peut-être *-î* ou une désinence analogue a-t-elle d'abord, par imitation du prés. et de l'imparf., cédé la place à *-îô* : alors certes le transfert ultérieur à la 3^e p. plur. allait de soi. Dans le neuchâtelois, quelques rares localités seulement (Lignières, Dombresson et La Sagne) connaissent des formes particulières : telles sont la 3^e p. sing. en *-a*, la 3^e plur. en *-irā* dans toutes les trois localités, la 1^{re} p. sing. en *-i* dans les deux dernières, la 2^e en *-i* à La Sagne uniquement. Ces débris insignifiants ne permettent plus de discerner la raison du triomphe de I à la 3^e p. sing. Pour les formes du plur. à Coligny et dans la Gruyère et pour celles du singulier dans la Gruyère, il n'y a pas grand-chose à ajouter aux observations faites au § 274 sur le provençal. Au pluriel, les désinences sont celles de l'imparfait (§ 259), au singulier celles du présent (§ 136).

§ 276. EN ESPAGNOL, la 2^e p. plur. a adopté l'*-is* des deux autres; cependant *-stes* n'est pas seulement demeuré dans l'usage jusqu'en plein xvii^e siècle, même dans la langue littéraire; il s'est maintenu jusqu'à nos jours en asturien et sans doute encore en d'autres dialectes. A la 2^e p. sing., le parler portugais d'Estrémadure et l'espagnol de Bogotá ont emprunté aux autres temps leur *-s* finale. Pour le reste, le développement est régulier: *-to* à la 3^e p. sing. de II se change naturellement en *-ió* (I, § 598); la 3^e p. plur. de II a remplacé *-iron* par *-ieron* de III, parce que sans doute *-ieron* cadrerait mieux avec *-ió* que *-iron*. Comme type faible de III, on a de bonne heure créé, pour cadrer avec *-este* et *-emos -estes*, les formes *-ei -eu* et *-eron*, qui subsistent encore intégralement en portugais, tandis que l'espagnol change *-eo* en *-ió*, ce qui entraîne alors *-i, -iste*. En face d'elles, subsistaient *vi viste vió viemos viestes vieron* et *di diste dió diemos diestes dieron* (cf. §§ 298 et 300): il en résulta d'abord la création des désinences *-iemos, -iestes, -ieron*, qui se rencontrent dans les anciens textes espagnols et, de nos jours, en asturien. Mais l'identité de tout le singulier de II et de III provoqua aussi, à la longue, la formation des 1^{re} et 2^e p. plur. *-imos, -istes*, tandis que (nous l'avons dit) la 3^e *-ieron* fut introduite dans II. Mais l'ancienne langue présente encore d'autres particularités. Ainsi, au lieu de *-aste*, le Cid emploie sans exception, et Berceo presque exclusivement *-este*; l'Alexandre et Hita employent *-aste* et *-este*, qui sont manifestement empruntés à la 1^{re} p. sing. Mais, tandis que le castillan repousse en général cette analogie et que l'ancien léonais avec l'asturien moderne s'en tiennent à la 2^e p. sing. *-este*, la langue de l'Alexandre introduit l'*e* dans les 1^{re} et 2^e p. plur. aussi: *-emos, -estes*; même phénomène dans le patois portugais de Miranda qui, poussant l'assimilation à l'extrême, forme sur *kantó* une 3^e p. plur. *kantorū*. Même procédé à Salamanque pour former la 3^e p. plur. de III: *-ioron* dans l'Alexandre en a.-esp.. L'asturien moderne *-anun, -ienun* ne doit pas être rapproché du rhétique *-anən* (§ 268), car alors on attendrait plutôt *-ónun*; il est sorti de *-arun* etc. par assimilation. EN PORTUGAIS, c'est l'influence de *-astes, -arão* qui explique *-amos* substitué, à Lisbonne et à Coïmbre, à *-amos* qu'aurait donné l'application

des lois phonétiques; à la 3^e p. plur., la finale a été assimilée à celle de l'imparfait. En galicien, la 2^e p. sing. se termine en *-ce* (de *-sti*), qui s'est à son tour allongé en *-ces* et a fait naître, à la 2^e p. plur., *-èdes* en regard de *-stedes*. La 1^{re} p. sing. de II a pour désinence *-in*, qui n'est pas non plus sans exemple dans I. Les parfaits en *-i*, *-iste* de I sont également usités dans l'Estrémadure et la Beira, mais ici des indications plus précises sont encore nécessaires.

§ 277. Le SARDE enfin a fait subir à l'ancien parfait une transformation complète. Tandis que l'usage ancien nous a transmis au moins la 1^{re} p. sing. *-ai*, la 3^e *-ait* (qui doit être plutôt une imitation de la 1^{re} qu'un dérivé du lat. *-avit*) et la 3^e plur. *-arun*, à partir du xvi^e siècle, les formes qui figurent dans le tableau (p. 332) sont les seules usitées. L'explication doit en être cherchée dans les parfaits en *-s*. De *risi* et de *presi*, on forma pour *riere* et *prendere* des parfaits *ri-isi* et *prendesi*; alors *-si* prit de l'extension et s'attacha d'abord, à l'aide de *-i*, à beaucoup de verbes de III comme *hapisi* (*habui*), *potisi* etc., puis à *stare* : *istesi* pour **istei* (cf. *deit* Tola X, 22) et, comme on le conçoit facilement, *andesi*. Maintenant, *-ai* dans I s'est-il changé en *-e* ou bien *istesi*, *andesi* ont-ils simplement imposé leur finale *-esi* aux autres verbes de I? C'est un point qu'on ne peut trancher. Quoi qu'il en soit, dans l'une comme dans l'autre alternative, *-esi* jouissait d'une puissante prépondérance, car il embrassait non seulement tous les verbes de I, mais aussi *prendesi*, *tendzesi* (qui doit venir de *tensi*, § 288) et les autres verbes de II; et ainsi il put alors, au xviii^e siècle, prendre aussi la place de *-isi*. Quant aux désinences personnelles, la 2^e p. plur. répond exactement à celle de *esse*; la 3^e, jusqu'en plein xvii^e siècle, présente *-runt*, mais aussi, dès le xvi^e siècle déjà, la finale simple *-nt*. Le gallurien adopte des procédés quelque peu différents : il distingue entre *-esi* dans I et *-isi* dans II et III; sa 1^{re} p. plur. a pour finale *-isimi*, sa 2^e *-isiddi*.

Cf. G. HOFMANN, p. 135-137.

2. Les Parfaits en -u.

§ 278. Au présent en -eo, le latin donne en général un parfait en -ui : *moneo monui*; de même à *volo : volui*, à *possum : potui* et aux verbes terminés par une voyelle longue, où l'orthographe habituelle, par répugnance pour le groupe phonétique VV, remplace *vu* par un simple *v* : *movi, crevi, pavu* etc., qu'il faut prononcer *movui, crevui, pavui* etc. Le roman n'a pas seulement conservé ce type; il lui a même donné dans certains cas une large extension. Voici, parmi les types latins, ceux qui ont persisté dans un domaine assez étendu :

Lat.	HABUIT	JACUIT	PLACUIT	ŚAPUIT	TACUIT	VALUIT
Roum.	<i>avú</i>	<i>zǎcú</i>	<i>plǎcú</i>	—	<i>tǎcú</i>	—
Ital.	<i>ebbe</i>	<i>giacque</i>	<i>piacque</i>	<i>seppe</i>	<i>tacque</i>	—
A.-franç.	<i>out</i>	<i>jut</i>	<i>plout</i>	<i>sout</i>	<i>tout</i>	<i>valut</i>
Prov.	<i>ac</i>	<i>jac</i>	<i>plac</i>	<i>saup</i>	<i>tac</i>	<i>valc</i>
Esp.	<i>hubo</i>	<i>yogo</i>	<i>plugo</i>	<i>supo</i>	—	—
Port.	<i>houve</i>	<i>jouve</i>	<i>prouve</i>	<i>soube</i>	—	<i>valve</i>
Sard.	<i>hapesit</i>	—	—	—	—	—

Lat.	CALUIT	PARUIT
Roum.	—	<i>pǎriú</i>
Ital.	—	<i>parve</i>
A.-franç.	<i>chalut</i>	<i>parut</i>
Prov.	<i>calc</i>	<i>parec</i>
Esp.	—	—
Port.	—	—
Sard.	--	<i>parfesit.</i>

Lat.	NOCUIT	POTUIT	VOLUIT	DOLUIT	LICUIT	DEBUIT	(323)
Roum.	—	<i>putú</i>	<i>vrú</i>	<i>durú</i>	—	—	
Ital.	<i>nocque</i>	<i>potte</i>	<i>volle</i>	<i>dolve</i>	—	<i>devve</i>	
A.-franç.	<i>nut</i>	<i>pout</i>	<i>vout</i>	<i>dout</i>	<i>lut</i>	<i>dut</i>	
Prov.	<i>noc</i>	<i>poc</i>	<i>volc</i>	<i>dolc</i>	<i>lec</i>	<i>dec</i>	
Esp.	—	<i>pudo</i>	—	—	—	—	
Port.	—	<i>podé</i>	—	—	—	—	
Sard.	—	<i>potesit</i>	—	<i>dolfesit</i>	—	<i>depesit.</i>	

Lat.	RECIPUIT	TENUIT
Roum.	—	<i>ținú</i>
Ital.	<i>ricevve</i>	<i>tenne</i>
A.-franç.	<i>reçut</i>	<i>tint</i>
Prov.	<i>receup</i>	<i>tenc</i>
Esp.	—	<i>tuvo</i>
Port.	—	<i>teve</i>
Sard.	—	—

Puis alors :

Lat.	PAVUIT	COGNOVUIT	MOVUIT	CREVUIT	PLUVUIT
Ital.	—	<i>conobbe</i>	<i>movve</i>	<i>crebbe</i>	<i>piovve</i>
A.-franç.	<i>pout</i>	<i>conut</i>	<i>mut</i>	<i>crut</i>	<i>plut</i>
Prov.	<i>pac</i>	<i>conoc</i>	<i>moc</i>	<i>crec</i>	<i>ploc</i>
Esp.	—	<i>conuvo</i>	—	—	—

Les formations nouvelles ci-dessous pourraient, à cause de leur extension considérable, prétendre à une haute antiquité :

Lat.	CADUIT	BIBUIT	CREDUIT	STETUIT	VENUIT
Ital.	<i>cadde</i>	<i>bevve</i>	<i>credde</i>	<i>stette</i>	<i>venne</i>
A.-franç.	<i>cha-ut</i>	<i>but</i>	<i>crut</i>	<i>estut</i>	<i>vint</i>
Prov.	<i>cazec</i>	<i>bec</i>	<i>crec</i>	—	<i>venc</i>
Esp.	—	—	<i>crovo</i>	<i>estuvo</i>	—
Port.	—	—	—	<i>esteve</i>	—
Sard.	—	—	<i>kretesit</i>	—	—

Posui n'a conservé des traces de l'*u* qu'en espagnol; toutes les autres langues l'ont traité comme un parfait en *-s* (v. § 286). En rhétique, à une exception près (§ 298), les parfaits en *-u* ont disparu.

- (324) § 279. Le ROUMAIN a, dès le début, accentué l'*ú*, d'où la flexion *-úŭ*, *-úŝi*, *-ú*, *-úmmü* (actuellement *-úrám*) etc. Dans la période primitive, il devait avoir, comme formes de *habere* p. ex., *ávui avuésti* etc.; puis il y eut un recul d'accent d'abord : *avúti* et alors, à l'imitation de I et II, la 2^e p. sing. *avúŝi*, changement qui pourrait bien s'être produit sous l'influence du participe en *-ut*, puisqu'aussi bien le participe et la 2^e p. plur. avaient

dans I et II la même forme (§ 267). Ensuite le déplacement de l'accent rendit possible l'introduction de -*ui* dans III comme type habituel. Reste à mentionner le verbe *venire*, pour lequel nous avons supposé plus haut le parf. *venui*. Le roumain, semble-t-il, en reste à *veni* : cf. en macéd. la forme encore usitée *vini*, en a.-val. *vine* (Gaster I, *16), dans le moderne *venii*, tandis que *venui* aurait dû devenir *venüi*. Cf. aussi le participe au § 328.

§ 280. En ITALIEN, les formes fortes portent les traces de l'influence exercée par l'*u* sur les consonnes précédentes; au contraire, dans les formes faibles, le radical du parfait reste semblable au radical verbal. Cette différence, constatée dans presque tous les dialectes italiens (bien qu'on trouve *ebbesti* dans celui de Pistoie), reparait aussi dans les autres verbes forts; mais elle doit avoir son point de départ dans les parfaits en -*u*, surtout dans des verbes comme *abbi avesti*, *potti podesti*. Comme forme assimilée à *tacque* etc., il faut encore mentionner *nacque*. Jadis le nombre des verbes dont il est ici question, était plus considérable qu'aujourd'hui : ainsi *potte* a été complètement éliminé par *poté*, *devve* par *dové*, *ricevve* par *ricevé*, *movve* par *mosse* (§ 288), *credde* par *credé*. D'autre part, la vieille langue en connaît encore nombre d'autres, qu'il faut regarder comme des productions nouvelles de l'italien. Dans *viddi* Dante, Enfer VII, 20, ailleurs plutôt *vedde* (en quelque sorte *viduit* ou *viduit*), l'influence de *cadde* et *credde* est manifeste; celle de *nacque* ne l'est pas moins dans la forme rare *vicque*, et *roppe* pour *rupe* chez Cellini montre comment l'analogie du thème du présent et le défaut d'un autre signe de parfait ont provoqué, à l'instar de *beve bevrve* etc., le redoublement de la consonne. Quant aux consonnes, le maintien du *v* dans *dolve*, en regard de *volle*, s'explique par le caractère savant de cette forme, ce qui s'applique encore, à plus forte raison, au type également usité *dolfe*. *Bu* aurait dû donner *bb*, en napol.-sic. *pp* : cf. *crebbe* et le napol. *deppe*, le sic. *vippi* (*bibui*); mais le toscan, dans les cas où *v* existait au présent, l'a remplacé par *vu* : *piovrve* etc., et le pérugin Graziani va même jusqu'à écrire *crevrve* 108. Dans *votte* (*voluit*) à Teramo, l'on pourrait voir un emprunt fait à

potte. — Un tout autre traitement de *pu*, *bu* s'observe dans l'italien septentrional : en effet, d'accord avec le provençal (§ 283), il fait passer l'*u* dans le radical ; par conséquent, de *habuit* il tire *auve*, *ove*, de *sapuit* : *saupe*, *sope* : cf. l'a.-vénit. *sope* Car. 95, *saupi* Panf. 764, *ob* dans un document frioulan de 1355, Arch. Glott. IV, 189, l'a.-mil. *sope* chez Bonvesin, l'a.-piém. *of*, *sop* et le cond. en *-ove* (§ 323). Les voyelles réclament encore quelques observations. En regard du florent. *tenne*, *venne*, on rencontre le pis. *tenne*, *venne*, qui ne doivent pas être les représentants directs de *tėnuit*, **vėnuit*, mais bien des formes secondaires tirées du présent. Dans les régions soumises à l'inflexion, la 1^{re} p. sing. remplace naturellement *ę* par *i*, *ę* par *u* ; et alors, chose étonnante, le fait se produit aussi dans *potui* : cf. l'a.-vénit. *puti* Uguç. 520. Comme ailleurs *ę* n'est pas soumis à l'inflexion, peut-être est-on en droit d'admettre que, de la même manière que *sapui*, en passant par *saupi*, est devenu *soupi*, *sopi*, *potui*, par l'intermédiaire de *pouti*, s'est transformé en *puti*, *poti*. On n'a pas encore résolu le problème du changement de *habui* en *ębbi*, plus rarement *ębbi*, auquel se rattache naturellement *seppi*. La forme en *-e* appartient aussi à l'Emilie : *evv* ; elle s'étend, le long de la mer Adriatique, depuis Ravenne, en passant par Bari et la Basilicate, jusqu'à Lecce : *ippi* et Tarente : *avibbi*, ce dernier provenant évidemment d'un allongement de *ibbi* ; au contraire, dans *ieppi* à côté de *appi* du calabr., *iečč* de S. Frat., l'*ie* trahit un emprunt à l'italien littéraire. La voyelle fait songer à celle de *stętti*, bien qu'on ne voie pas nettement comment l'influence de *stętti* aurait pu faire perdre à *abbi* sa voyelle propre. On peut encore signaler ici la distinction observée par Bonvesin entre la 1^{re} p. sing. *heve* et la 3^e *have*, bien qu'elle n'aide pas à trouver l'explication de *ębbi*. Non moins surprenants, mais à un autre égard, sont les représentants de *habui* en bergamasque, où l'on trouve, à côté de *af* et de la forme faible *avé*, également *avič*, *aveč*, dont le *-č* doit provenir de *krič*, *stič* (§ 298).

§ 281. Les formes du FRANÇAIS présentent des complications dont la solution est tout particulièrement difficile. *Habuit*, par l'intermédiaire de *avuit*, a produit *out* comme *Pictavo* > *Poitou*

(I, § 250) et *sapuit*, en passant par *saupit saubit* (cf. le provençal § 283 et l'italien septentrional § 280), a donné *sout*; même changement dans *debut* > *dut*, *recipuit* > *reçut*; *eve* de *aqua* et *fot* de *futuit* montrent ce qu'on devrait attendre dans les mots à gutturale ou à dentale intervocalique : ce serait *plev(i)t* et *pot(i)t*. Mais la première de ces formes ne se rencontre absolument pas; la seconde a bien donné *pot*; mais, la 3^e p. plur. *pouront* n'assonant pas avec *fotre*, il faut bien admettre dans les deux cas une perturbation dont telle fut vraisemblablement la marche : le changement de la finale thématique sourde en sonore à l'imparfait a provoqué au parfait aussi la formation de *plaguit* et *poduit*, qui sont alors devenus *plout* (cf. *fou* de *fagu*) et *pout*. Quant aux formes accentuées sur la désinence, de *habuisti* on peut attendre *auvisti ouis*, de *placuisti* > *pleuis* (cf. *évier*); *plaguisti* a dû donner aussi *plauis plouis*, mais *potuisti* comme aussi *poduisti*, dans le plus ancien français, devait devenir *podis* : la forme qui le remplace, *pois*, doit donc être considérée comme une assimilation aux 1^{re} et 3^e p. sing. et aux autres classes. Les verbes dont la finale thématique est *n*, *m*, *l*, *r* subissent un traitement particulier. A *tenve*, de *tenue*, correspondent l'ancien wallon *tinvet* chez Jean d'Outremeuse, J. de Stavelot, Jacques de Hemricourt, *vinvet* J. d'Outrem. 7098 : de là viennent alors soit *tint* dans l'usage général du français, soit *tiunt* dans le Nord-Est (cf. aussi *tin* encore usité à Malmédy, Spa, Stavelot, Bra, anciennement à Liège). Pour *ly*, l'a.-franç. *voil volt* présente simplement l'assimilation du *v* à *l*; mais plus souvent, ici comme pour *my ry*, on trouve la finale accentuée : *ût*. Toutefois, dans ce cas aussi, le Nord-Est possède un procédé qui lui est propre : cf. le wall. *vof* (*voluit*) et les formes analogiques *pof* (*potuit*), *fof* (*falluit*), *dvof* (*debut*). Il règne une non moins grande variété dans les modifications des voyelles. On comprend sans aucune difficulté que *o* + *u* devienne *ou*, et aussi *pout* de *potuit* répond à ce qu'on attend de prime abord; mais *mut* de *movuit* est surprenant, car *duos* p. ex. ne donne que *dous* et non *dus* : par conséquent, on ne peut expliquer *mut* autrement que par *mui* = *movui*, où l'*i* a infléchi l'*o* (I, § 127). Enfin, en l'absence d'un second mot ayant *e* + *u*, *dut* de *debut* échappe à une exacte interprétation.

Dans les formes faibles, *a + u* et *o + u* deviennent *o*; *e + u* donne *e*. Conformément à ces données, le français distingue cinq classes, dont voici la conjugaison :

	<i>ôï</i>	<i>mîli</i>	<i>reçûti</i>	<i>vôil</i>	<i>valûi</i>
	<i>oûs</i>	<i>moûs</i>	<i>receûs</i>	<i>volis</i>	<i>valûs</i>
	<i>ôut</i>	<i>mûit</i>	<i>reçût</i>	<i>vôut</i>	<i>valût</i>
(327)	<i>oûmes</i>	<i>moûmes</i>	<i>receûmes</i>	<i>volîmes</i>	<i>valûmes</i>
	<i>oûstes</i>	<i>moûstes</i>	<i>receûstes</i>	<i>volîstes</i>	<i>valûstes</i>
	<i>ôurent</i>	<i>mûrent</i>	<i>reçûrent</i>	<i>vôudrent</i>	<i>valûrent.</i>

La voyelle tonique des formes faibles exige encore une remarque. Comme il est aussi difficile de justifier une désinence primitive *-ûsti* etc. que l'hypothèse d'une transformation de *ui* en *u*, une seule explication reste possible : sur le modèle de *fui* : *fus* (§ 296), on aura formé *mui* : *moûs* pour *mois*, *reçui* : *receûs* pour *receis*; puis la substitution de *moûs* à *mois* aura entraîné aussi celle de *oûs* à *oûs*. A la première classe appartiennent alors *oi*, *poi* (*pavi*), *ploi*, *soi*, *toi* et *poi* (*potui*); à la deuxième, *estut* de *estouvoir* (§ 244), *plut* (*plûvit*), *nui* (*nôcui*) (qui se sépare donc de *potui*) et deux autres qui, à proprement parler, se rattachent au 3^e paradigme : *bui* (*bibi*), 2^e p. sing. *boûs* (cf. pourtant I, § 364) et *dui* (*debui*); à la troisième, *cruï* (*crevi* et *creduï*), *jui* (*jacui* par l'intermédiaire de *jeui* d'après I, § 259), *lui* (*legi*), *lut* (*licuit*), *estui* (*steti*), *ramentui* aussi, mais à une époque postérieure, et enfin un verbe en *-o* : *conui*, bien que *coneuûs* au lieu de *conouûs* s'explique par cette même loi de dissimilation qui a déterminé le remplacement de *connoître* par *connaître* (v. p. 256). La quatrième classe ne comprend plus que *tint* et *vint*, enfin la cinquième *chalut*, *corui*, *dolui*, *falut*, *manui*, *molui*, *semonui*, *morui*, *parui*, *reponui*, *solui*, *cremui*, *tolui* et *chauï*. Ce dernier verbe est remarquable, car *creduï* est demeuré dans la 3^e classe; cependant le prov. aussi présente dans *cazec* à côté de *crec* la même irrégularité. Comme *creduï* seul appartient aussi à la péninsule ibérique, on peut certes voir dans *cadui* une reformation récente, qui ne s'est accomplie qu'à l'époque où *d* intervocalique avait donné *đ*, c.-à-d. une continue, en face de laquelle *u* subit alors le même traitement qu'en présence des liquides. *Nasquï* aussi repose peut-être sur **nascui* : cf. l'ital. *nacque*,

p. 359. Si l'on compare la situation du français avec celle du latin vulgaire, on y trouve, en fait de formes nouvelles, *legui*, *curruï*, *fallui*, *manui*, *morui*, *reponui*, *tollui* et naturellement *estut* et *ramentui*. Parmi celles qui s'y sont ajoutées récemment, *-ponui* s'explique sans difficulté comme une transformation de *-posui*, *fallui* et *curruï*, *morui* comme des analogies respectives à *calui*, *valui* etc. et à *parui*; enfin *legui*, bien que sa présence ne soit constatée que sur le territoire gaulois, doit être un allongement de *legi* analogue à *venui* de *veni*. On ne trouve que très tard *vécus* (pour l'ancien *vesqui*) et *résolus*, tous deux modelés sur le participe.

§ 282. Maintenant, quelles furent les destinées ultérieures (328) de ces verbes? A la 3^e p. sing. de la classe en -o d'abord, la voyelle *o* de la première a encore pris la place de la diphtongue *ou*. Dans les formes faibles, la voyelle atone devant *ï* fut changée en *é* et ne tarda pas à disparaître complètement (I, § 377); sa chute amena, dans les 2^e et 3^e classes, une absolue identité de la voyelle, simplification qui eut, à son tour, pour conséquence que la 1^{re} classe aussi remplaça *oi us ot umes utes orent* par *u* etc.: cf. R. Ccy. 5064 *tut* : *aperçut*. *Voil* passa complètement dans la classe *valui*; enfin, comme les verbes en -u des trois premières classes et les parfaits en -s (§ 289) confondaient entièrement la 2^e p. sing. et les 1^{re} et 2^e plur. avec les 1^{re} et 3^e sing., *tin*, *vin* reçurent pour 2^e pers. *vins*, *tins*, plur. *vînmes vîntes vinrent* au lieu de *vindrent* etc. Enfin la disparition de l'*i* à la 1^{re} p. sing. s'explique par l'identité qui existait, dans les autres verbes de II et III aussi, entre la voyelle de la 1^{re} p. sing. et celle des autres personnes; quant à l'-s qui apparaît au xvi^e siècle et qui se justifie étymologiquement dans *fis*, *dis*, c'est un simple signe graphique comme au présent (p. 191) et à l'imparfait. — Les patois du Nord et du Nord-Est ont pris des voies quelque peu différentes. A la 3^e p. sing., *ou* ne se contente pas de persister; il va même jusqu'à se développer en *eu* : cf. *teut* Huon de Bord. 5529, *peut* (*pavuit*) Chev. II esp. 3554, *seut* Beaum., J. Bl. 459, et alors, aussi à la 1^{re}, *seuc* Huon de Bord. 1408, *euc* 7872 etc., avec un -c emprunté au présent (p. 191) et qui se retrouve également dans *soc* 1116, *juc* 3072, *vic* 1117 etc. Dans

le wallon, le développement est plus important. En effet, il a pour formes dans la 1^{re} classe *au awis* (*potui* reste à part avec sa forme *pou pots*); la 2^e *mu muis* ne comprend que *movi*, *nocui*, *cognovi*, *pluit*; la 3^e *reciu recewis* embrasse les autres; les 4^e et 5^e sont les mêmes que dans le Centre. La différence essentielle consiste donc en ce que *u* ne passe pas simplement à *u*, mais persiste sous la forme *w*, que d'ailleurs ce domaine maintient aussi à l'initiale (I, p. 38); puis, en conséquence, l'*i* tombe (I, § 321) et alors, comme il n'y avait pas parallélisme avec *-i*, *-is* de II, *-is* ne fut pas non plus remplacé par *-us*. L'*i* dans *diu* et l'*u* dans *mu* doivent avoir pour origine l'*i* ancien; puis on l'a, comme toujours, transporté de la 1^{re} pers. dans la 3^e : cf. toutefois *mout* (*movit*) Grég. 30, 7, qui pourrait bien être la forme organique. *Iu* peut naturellement produire ensuite *ieu* (I, § 38), qui devient même *ie* devant les consonnes : *diet* (*debut*) Durm. 13239, *eslierent* Grég. 289, 4 etc. Quant aux limites de ce mode de formation, le domaine *diu* comprend encore Saint-Quentin, Cambrai, Arras et Montreuil; à l'Ouest, il s'étend jusqu'à la mer, à l'Est et au Nord jusqu'à la frontière linguistique allemande; au contraire, les parfaits en *-au* descendent encore au delà de Metz; enfin *-ewis* ne se présente, semble-t-il, qu'à Liège et en Flandre, tandis que, partout ailleurs, c'est *-eüs* qui prédomine. Mais, dans tous les monuments qui renferment des parfaits du type *diu*, il s'en trouve aussi d'autres de la classe *dui*, lesquels ont fini par triompher complètement. — Il n'est pas rare que les patois se créent aussi tout simplement des parfaits faibles : cf. *crei* de *croire* Aiol 4998, *vuillis* Ysop. 2266 et ainsi, de nos jours, le wall. *avá* (*habui*), *plehá* (*placui*), *polá* (*potui*), *savá* (*sapui*), *kreyá* (*credidi*), *kinohá* (*cognovi*) etc. d'après les règles formulées au t. I (cf. p. 350). Le parisien dit de même *vullí*, *aperseví*, *paresí*, *vení*, *tení*, *kurí*, le morv. *savé* etc. — Les parlers du Sud-Est suivent l'usage du français et, par conséquent, ne donnent pas lieu à beaucoup d'observations : cf. en colign. *ü* (*habui*), *byü* (*bibi*), *dyü* (*debui*), *kunyü* (*cognovi*), *yü* (*vidi*), en lyonn., avec des désinences faibles : *üë üiyō üitē* comme *sātē sātītē*, *püé* (*potui*), aux Fourgs *oru*, par l'imitation du type en *-r* (p. 349) et, à ce qu'il semble, par la généralisation des anciennes formes à radical tonique.

Cf. H. SUCHIER, Zs. II, 255-287, qui a donné le premier un exposé clair de ces faits assez compliqués et qui fournit des indications précises sur l'extension géographique de ces divers modes de formation. Sur quelques points cependant, je ne partage pas sa manière de voir; et notamment, en dépit du prov. *moc*, je ne trouve pas de raison suffisante pour imaginer **mövu* et **plövu* : en effet, pour celui-ci, l'ital. *piève* ne permet pas de remonter au verbe archaïque *plovere*; ensuite les formes romanes du pronom possessif de la deuxième personne reposent sur *tuus tua*, et non sur *tovos tova*. Je ne puis pas adopter les explications de F. NEUMANN, Zs. VIII, 369-381. Sa théorie, qui voit dans *-oi* la forme antévocalique, dans *-au* la forme antéconsonnantique, n'explique pas le caractère absolu de la séparation géographique de *-oi* et *-au*, ce qui lui enlève la pertinence démonstrative que doivent avoir, pour emporter la conviction, toutes les explications tirées de la phonétique syntaxique. Mais on doit admettre la justesse de son hypothèse qui regarde *-out* comme une forme régulièrement phonétique, et *-ot* comme une modification déterminée par *-oi*. — L'insuffisance des matériaux en dehors de la flexion rend difficile la solution de la question du traitement des consonnes devant *u*; les faits ci-dessus mentionnés sont provoqués par le désir de mettre en harmonie le nom et le verbe dans le développement de leurs composés respectifs (cf. à ce sujet F. NEUMANN, *Die Entwicklung von Konsonant + w im Französischen*, Misc. fil. 167-174). — Des exemples de radicaux du présent déjà refaits à l'époque ancienne se trouvent chez A. RISOP, *Studien*, p. 120-122.

(320)

§ 283. Le PROVENÇAL, y compris le Poitou, présente un état de choses quelque peu différent. Dans les verbes en *-p*, l'*u* s'introduit dans le radical; sinon, comme le *w* germ., il se transforme en *g*, à la finale en *-c*; devant ce *g*, *-c*, les explosives disparaissent; *l*, *m*, *n* persistent; *+ru*it, probablement avant le changement de *u* en *g*, devint *+reuit*, *réuit*, et puis *-réc*. On eut donc :

<i>dęc</i>	<i>saup</i>	<i>volc</i>	<i>paręc</i>
<i>deguist</i>	<i>saubist</i>	<i>volguist</i>	<i>pareguist</i>
<i>dęc</i>	<i>saup</i>	<i>volc</i>	<i>paręc</i>
<i>deguēm</i>	<i>saubēm</i>	<i>volguēm</i>	<i>pareguēm</i>
<i>deguētz</i>	<i>saubētz</i>	<i>volguētz</i>	<i>pareguētz</i>
<i>dęgron</i>	<i>sáubron</i>	<i>vólgron</i>	<i>paręgron.</i>

La première classe, outre les verbes mentionnés au § 278, comprend encore *coc* de *cueire* (*coquere*), *elec* de *elegir*, *sec* de *sezér*

(*sedere*), *vic* de *vezér*; la deuxième *caup*, *deceup*, *ereup*; la troisième *colc* de *culhir* et *colre*, *molc* de *molre*, *tolc* de *tolre*; la quatrième *correc*, *querec* et *cazec* de *cazér* (*cadere*) : cf. l'a.-franç. *chaut* (p. 362). Des restes d'alternance vocalique s'observent à la 1^{re} p. sing. *cric* (*crevi*), 3^e *crec*, *conuc* *conoc*, *tinc* *tenc*, *vinc* *venc*; cependant ces formes ont aussi le plus souvent subi l'assimilation. Dans un sens contraire, les anciennes formes *ac ac* (*habui* *habuit*) ont pris modèle sur *foi fo* pour se changer en *aic ac*. La dissimilation des voyelles entre le présent et le parfait, comme leur alternance, a de bonne heure été supprimée : de là *moc*, *ploc*. — Les formes fortes, à l'époque ancienne déjà, ont subi des modifications. Tout d'abord l'identité des 1^{re} et 3^e p. sing., par l'analogie de la 2^e, a eu pour conséquence la reformation d'une 1^{re} pers. en *-i* : *begui* etc. se trouve dans Donat 20, les Leys II, 386, et nombre de troubadours, puis cette forme a déterminé la création ultérieure d'un parfait faible de la manière suivante : au pluriel, sur *-ém*, *-étz* on a également formé la 3^e pers. *-éron*, puis aussi la 3^e p. sing. *-é*; dès lors les désinences ont partagé les destinées de celles des parfaits faibles (v. p. 352). Alors la forme en *-g* prend une large extension (cf. *prengui* Leys II, 386) et se trouve actuellement partout, sauf dans les Alpes et à Bordeaux : cf. le lim. *pungé* de *pune* (*ponere*), le lim. *fougé*, le montpell. *faugét* de *fallere*, le bas-lim. *sougé*, le montpell. *sagét*, l'alb. *saugét* (*sapuit*), le bas-lim. *resougé*, le montpell. *resagét* (*recipuit*); partout, sauf en Gascogne, *vegé* (*vidit*) suit l'exemple de *kregé*. Ce parfait est très répandu, surtout en Languedoc et en Provence : cf. le montpell. *digét* (*dixit*), *fagét* (*fecit*), *rigét*, *tragét*, *adiugét*, *kreségét* (*crevit*), *pareisegét*, *reskondegét*, *naskondegét*. Parmi les formations isolées, on peut encore citer le prov. *fuzegé* (*fodit*), *krezegé* (*credidit*), *kuzegé* (*coxit*), *klauzegé*, *plazegé* (qui doivent provenir de l'ancienne forme *cazég*), *peisegé* (dont la forme ancienne *pac*, plus tard *pagé*, a subi l'analogie du thème verbal *païe* (*pascere*) et entraîne alors *neisegé* de *naiſe* (*nascere*); le gilh. *resupügé* (*recepit*) de *resoup* et, à son exemple, *fopügé* (*fefellit*); le niç. *eskrieugét* de *eskrieure* et *vieugét* de *vieure* (*vivere*), qui trahissent l'influence exercée par l'infinitif sur le parfait. Quant aux limites des parfaits en *-g*, ceux du poitev. *ogé* (*habui*), *kregé* (*credidi*), *vengé*, *vegé* (*vidit*), *faugé* (*fefellit*) doivent en être les

représentants les plus septentrionaux ; à l'Est s'y rattache encore le vaudois, qui, pour avoir abandonné le parfait, en a cependant gardé des traces au p.-q.-parf. subj. (§ 307), à l'inf. (p. 176) et à la 2^e p. plur. (p. 310) ; au Sud, le catalan adopte absolument les mêmes procédés que le provençal : cf. la 1^{re} p. sing. *cregui* 7 Sages 1149, la 3^e p. plur. *valgueren* 2789, *vengueren* 252, *conegueren* 2513 et puis des reformations comme *digui*, *prengui* etc., actuellement à Majorque *dugé* (*duxit*), *kaigé* (*cecidit*), *tregé*, *digé*, *rigé*.

§ 284. Comme on le voit par le tableau du § 278, le nombre des verbes que l'ESPAGNOL et le PORTUGAIS possèdent en ce genre est très restreint, et leur développement y est aussi beaucoup plus simple qu'en français. L'*u* pénétra dans le radical ; dès lors *a + u* donnèrent *o*, mais *o + u, e + u > u*, d'où l'on eut :

<i>bove</i>	<i>pude</i>
<i>bovieste</i>	<i>pudieste</i>
<i>bove</i>	<i>pude</i>
<i>bovimos</i>	<i>pudimos</i>
<i>boviestes</i>	<i>pudiestes</i>
<i>bovieron</i>	<i>pudieron</i>

(332)

En vertu de la loi qui régit l'inflexion en espagnol (I, § 359), *o — ié* se modifia en *u — ié* ; en outre, l'*e* de la 3^e p. sing. fit place à la finale -*o* de I et II, ce qui donna :

<i>bove</i>	<i>pude</i>
<i>huvieste</i>	<i>pudieste</i>
<i>hovo</i>	<i>pudo</i>
<i>huvimos</i>	<i>pudimos</i>
<i>huviestes</i>	<i>pudiestes</i>
<i>huvieron</i>	<i>pudieron</i>

et cette modification eut ensuite pour résultat final la permutation de *bove hovo* avec *huve huvo*. Bon nombre d'anciens textes comme l'Alexandre, Hita, Ildefonso etc. maintiennent entre les deux classes une distinction encore assez nette. — Même situation en PORTUGAIS, sauf que les formes à désinence tonique de la première classe n'y modifient pas *ou* en *u* : il ne s'y produit donc pas non plus de fusion des deux catégories de formes ; mais d'autre part, devant un -*i* originel, l'*ou* s'altère en *u*, d'où *pude*

à la 1^{re} pers., *pode* à la 3^e. Quant à l'*u* qui pénètre dans les formes fortes : *pudeste pudemos pudesteis puderão*, la meilleure explication doit être d'y voir le représentant régulier d'un *ɔ* atone (cf. I, § 353). En GALICIEN, la classe en *-u* a pris encore des voies un peu différentes : en regard de *pušen* = *posui* figure *puiden puidēce*, où l'on voit que l'*-i* final de la 1^{re} p. sing. a produit une épen-thèse : *ou* = *ui*, tandis que *ou* a persisté. Dans *pušen*, l'*i* s'est résolu en *š*. *Tenui* encore appelle une observation. L'espagnol moderne *tuve*, autrefois *tove*, est peut-être une simple assimilation à *huve*, mais le portugais paraît avoir abandonné *n* à une époque où l'*u* post-tonique était encore vocalique : ainsi *te(n)ui* aurait produit *tive*, *teve*, puis aussi *tiveste* etc., en gal. *tiven tivo*. Enfin *veni*, dans la péninsule ibérique, semble conserver encore son ancienne forme : en esp. *vine viniste vino*, en port. *vim*, en galic. *viñen* de *vēni*, *vieste*, en galic. *viñeçe*, 3^e p. sing. *veio*, en galic. *veu* de *ve* = *venit* + *o*, *viemos viestes vierão*; sa flexion est donc entièrement conforme à celle de III, et non à celle de II. Vient ensuite une modification remarquable de la consonne thématique dans *placuit*. Tandis que l'ancien portugais présente encore partout *prougue*, à partir du xiv^e siècle *prouve* fait son appa-
(333) rition ; il faut en rapprocher *jouve* chez D. Diniz déjà, *trouve* aux xiv^e et xv^e siècles, aujourd'hui à Baião *troufę* et *trouveę*, en regard de *troušę*, dont le *v* doit provenir de *houve*.

§ 285. En SARDE, les parfaits en *-u* n'ont persisté que dans une faible proportion : *kretési*, *depési*, *potési* montrent ce qui advient d'une explosive + *u*. Maintenant, il semble que *bĭ* aussi devienne *p*, et *t* est certainement le produit de *tĭ* (I, § 509), de sorte donc que le radical du parfait dans *debeo*, *habeo*, **poteo* coïncidait avec celui de la 1^{re} p. sing. Or cette identité provoqua aussi la formation, d'après la 1^{re} p. sing. *bendzo*, *baldzo* etc., d'un parfait *bendzési*, *baldzési* etc., qui supplanta l'ancienne forme *balfesi*.

3. Les Parfaits en *-s*.

§ 286. Le latin donne des parfaits en *-s* aux verbes terminés par une dentale : *rideo risi*, *mitto misi*, *ardeo arsi*, par une gutturale : *dico dixi*, *traho traxi*, *dirigo direxi*, *mulgeo mulsi*, par une

labiale : *scribo scripsi*; par *n* : *maneo mansi*; par *m* : *premo pressi*. Cette catégorie de verbes s'est considérablement accrue dans le cours des siècles, du moins en Italie, en France et en Roumanie, car la péninsule ibérique ne connaît que peu de formes. Le tableau suivant fera connaître ce qui a subsisté des formes latines :

Lat.	CLAUSIT	RASIT	RISIT	MISIT
Roum.	<i>-chise</i>	<i>rase</i>	<i>rise</i>	<i>tramease</i>
Ital.	<i>chiuse</i>	<i>rase</i>	<i>rise</i>	<i>mise</i>
A.-franç.	<i>clost</i>	<i>rest</i>	<i>rist</i>	<i>mist</i>
Prov.	<i>claus</i>	<i>ras</i>	<i>ris</i>	<i>mes</i>
Esp.	—	—	<i>riso</i>	<i>miso</i>
Port.	—	—	—	—
Sard.	—	—	—	—

Lat.	EXCUSSIT	ARSIT
Roum.	<i>scoase</i>	<i>arse</i>
Ital.	<i>scosse</i>	<i>arse</i>
A.-franç.	<i>escost</i>	<i>arst</i>
Prov.	<i>escos</i>	<i>ars</i>
Esp.	—	—
Port.	—	—
Sard.	—	—

Lat.	DIXIT	DUXIT	COXIT	TRAXIT	DESTRUXIT	(334)
Roum.	<i>zise</i>	<i>duse</i>	<i>coapse</i>	<i>trase</i>	—	
Ital.	<i>disse</i>	<i>duisse</i>	—	<i>trasse</i>	<i>strusse</i>	
A.-Franç.	<i>dist</i>	<i>duist</i>	—	<i>traist</i>	<i>destruist</i>	
Prov.	<i>dis</i>	<i>duis</i>	<i>cueis</i>	<i>trais</i>	<i>destruis</i>	
Esp.	<i>dijo</i>	<i>dujo</i>	—	<i>trajo</i>	—	
Port.	<i>disse</i>	<i>adusse</i>	—	<i>trousse</i>	—	
Sard.	—	<i>yutesit</i>	—	<i>traesit</i>	—	

Lat.	TORSIT	SPARSIT	TERSIT	MULSIT
Roum.	<i>toarse</i>	<i>sparse</i>	<i>stearse</i>	<i>mulse</i>
Ital.	<i>torse</i>	<i>sparse</i>	<i>terse</i>	<i>munse</i>
A.-franç.	<i>torst</i>	<i>esparst</i>	<i>terst</i>	—
Prov.	<i>tors</i>	<i>espars</i>	<i>ters</i>	<i>mols</i>

Lat.	PLANXIT	CINXIT	EXTINXIT	STRINXIT
Roum.	<i>plînse</i>	<i>cinse</i>	—	<i>strinse</i>
Ital.	<i>pianse</i>	<i>cinse</i>	<i>stinse</i>	<i>strinse</i>
A.-franç.	<i>plainst</i>	<i>ceinst</i>	<i>esteinst</i>	<i>estreinst</i>
Prov.	<i>plais</i>	<i>ceis</i>	<i>esteis</i>	<i>estreis</i>
Esp.	—	<i>cinxo</i>	—	—
Lat.	JUNXIT	UNXIT	SCRIPSIT	MANSIT
Roum.	<i>ajunse</i>	<i>unse</i>	<i>scrise</i>	<i>mase</i>
Ital.	<i>giunse</i>	<i>unse</i>	<i>scrisse</i>	<i>mase</i>
A.-franç.	<i>joinst</i>	<i>oinst</i>	<i>escrist</i>	<i>mest</i>
Prov.	<i>jois</i>	<i>ois</i>	<i>escris</i>	<i>mas</i>
A.-franç.	—	—	<i>escripso</i>	<i>remaso.</i>

Au point de vue du roman, *pos(u)it* rentre aussi dans cette catégorie, et *quaesit*, déterminé par *quaesisti* = *quaesiisti*, a dû y pénétrer dès l'époque latine. De là viennent :

Lat.	POSUIT	QUAESIT
Roum.	<i>puse</i>	—
Ital.	<i>pose</i>	<i>chiese</i>
A.-franç.	<i>-punst</i>	<i>quist</i>
Prov.	<i>pos</i>	<i>ques</i>
Esp.	<i>puso</i>	<i>quiso</i>
Port.	<i>pos</i>	<i>quis</i>
Sard.	<i>pondzesit</i>	<i>querfesit.</i>

- (335) Ajoutez-y encore ADAUXIT : en roum. *adaose*, en a.-franç. *aoist*; FIXIT : en roum. *fipse*, en ital. *fisse*; FRIXIT : en roum. *fripse*, en ital. *frisse*; FINXIT : en ital. *finse*, en a.-franç. *feinst*, en prov. *feis*; VIXIT : en roum. *vise*, en ital. *visse*, et les formes exclusivement propres au roumain *șupse* = *suxit*, *drease*, *linse*, *ninse*, *mearse*, ou à l'ancien français *despist* = *dexpexit*. Nous avons peut-être des mots savants dans le roum. *purcease*, l'ital. *divise*, *lese*, *-luse*, *persuase*, *intruse*, *evase*, *riflesse*, *-nesse*, *alse*, *presse*, *rifulse*, *indulse*, *afflisse*, *merse*, l'a.-franç. *afflist*. Mais maintenant, aux parfaits en *-s* transmis par l'ancien roman, il s'en joint encore une série de création récente, qui ont le plus souvent tiré leur forme du participe : c'est ainsi que *occisus* et *morsus*, par analogie avec *risi risus*, *arsi arsus*, reçoivent comme parfaits *occisi*,

morsi. Ce sont surtout les verbes en *-nd* qui s'introduisent dans cette classe, à cause de la coïncidence habituelle du radical de leur parfait avec celui du présent et grâce au besoin d'une reformation qui en était résulté; or leur participe, après l'amuïssement de *n* devant *s* (I, § 403 c), se trouva sur le même pied que les participes en *-s* comme *rasus*, *risus*. Il faut aussi tenir compte ici de *abscondere*, qui forme en latin vulgaire un participe *absco(n)sus* (§ 335). — On peut donc admettre en latin vulgaire déjà l'existence des formes :

Lat.	PRESIT	RESPOSIT	ROSIT
Roum.	<i>prinse</i>	<i>răspunse</i>	<i>roase</i>
Ital.	<i>prese</i>	<i>rispose</i>	<i>rose</i>
A.-franç.	<i>prist</i>	—	—
Prov.	<i>pres</i>	<i>respos</i>	<i>ros</i>
Esp.	<i>priso</i>	<i>respuso</i>	—
Port.	<i>pres</i>	—	—

Lat.	ABSCOSIT	AUCISIT	MORSIT	CURSIT
Roum.	<i>ascunse</i>	<i>ucise</i>	—	<i>curse</i>
Ital.	<i>nascose</i>	<i>uccise</i>	<i>morse</i>	<i>corse</i>
A.-franç.	<i>escost</i>	<i>ocist</i>	<i>morst</i>	—
Prov.	<i>escos</i>	<i>aucis</i>	<i>mors</i>	<i>cors.</i>

Ajoutez-y encore ACCESSIT : en ital. *accese*, en prov. *aces*; INCESIT : en roum. *incinse*; DESCESIT : en roum. *deştinse*, en ital. *scese*; TESIT : en roum. *tinse*, en ital. *tese*, en prov. *tes*. D'autres parfaits s'expliquent par l'analogie du présent : ainsi *franxit* etc., qui s'est modelé sur *planxit*, *ersit* de *ergere* (§ 197), imité de *torsit* :

Lat.	FRANXIT	ATTINXIT	IMPINXIT	PUNXIT	ERSIT	SURSIT	(336)
Roum.	<i>frınse</i>	<i>atinse</i>	<i>ımpınse</i>	<i>pınse</i>	—	—	
Ital.	<i>franse</i>	<i>attınse</i>	—	<i>pınse</i>	<i>erse</i>	<i>sorse</i>	
A.-franc.	<i>frainst</i>	<i>attainst</i>	<i>empeinst</i>	<i>point</i>	<i>aerst</i>	<i>sorst</i>	
Prov.	<i>frais</i>	<i>atais</i>	<i>empeis</i>	<i>pois</i>	<i>aers</i>	<i>sors.</i>	

Joignez-y l'ital. *colse*. — C'est le présent et le participe qui ont servi de modèles à :

Lat.	LEXIT	SESSIT	REDEMP SIT	VINSIT
Roum.	<i>-lease</i>	—	—	<i>învînse</i>
Ital.	<i>lesse</i>	—	<i>redense</i>	<i>vinse</i>
A.-franç.	<i>list</i>	<i>sist</i>	<i>raenst</i>	—
Prov.	—	—	<i>rezems</i>	—

Enfin, sur le patron de *mulsi* : *multus*, d'autres participes en *-ltus* ont aussi pris un parfait en *-lsit* :

Lat.	SOLSIT	VOLSIT	TOLSIT
Ital.	<i>solse</i>	<i>volse</i>	<i>tolse</i>
A.-franç.	<i>soust</i>	<i>voust</i>	<i>toust</i>
Prov.	<i>sols</i>	<i>vols</i>	—

Nous avons ainsi peut-être épuisé la série des formes du latin vulgaire. Beaucoup d'entre elles sont d'ailleurs attestées par des exemples, ainsi *absconsi* chez le grammairien Caper VII, 94, 16 ; d'autre part, *fregit* a persisté sous la forme *frut* en a.-franç., *freadze* en macédonien.

§ 287. Passons à l'examen particulier de chaque langue. Le ROUMAIN possède encore *pătrunse* de *pretund* (*pertundere*), *tunse* (*tondere*), *fearse* (*fervere*), *rupse*. Quelques verbes présentent des irrégularités : ainsi, en vertu de I, § 464, *x* devait donner *ps*, lequel s'est maintenu, sans compter *coapse* etc., aussi dans le macéd. *aleapse*, *îndreapse*, *trapse*, *umpse* ; mais, dans le valaque, partout où le participe en *-t* a cédé le pas à un autre en *-s* (§ 336), *ps* a été supplanté par *s*. De plus, l'*n* du présent a toujours été réintroduite devant le parfait en *-s*. En outre, pour ce qui regarde les désinences, le Cod. Vor. présente encore la flexion *-şu*, *-seşi*, *-se* etc., mais bientôt après le val. tira *-seîü* de la 2^e p. sing., tandis que le megl. et le macédonien restaient fidèles à l'ancienne finale *-ş(u)*. En fait de verbes isolés, il faut peut-être mentionner *puse*, en ce sens que sa voyelle tonique ne peut pas venir de l'*ö* latin de *pösi* : elle a subi l'analogie de l'*u* du présent. L'accent se trouve toujours sur la même syllabe qu'en latin : de là *însără* = *înxerunt* (§ 265), et alors on a même, à la 2^e p. plur., *însărăti*. — Le RHÉTIQUE ne fournit presque aucun exemple. Il n'y a que l'ancien engadin qui

connaisse *dis*, *tras* et *vous* (*volsi* pour *volui*), sur le modèle duquel on a tiré *pous* de *pudair* et *stous* de *stuvair* (cf. sur ce point p. 311 et 308).

§ 288. Sans aller aussi loin que le roumain, cependant l'ITALIEN aussi présente encore quelques reformatives : *intrise* de *intridere* (p. 218), *mosse* de *muovere*, *arrose* de *arrogere* (§ 124), *perse* de *perdere*, tandis que d'autre part *cosse* est supplanté par *cocque*. Plus considérable encore est l'apport de la vieille langue et des patois. Dante emploie *crese* (*credette*) et *volse* (*volle*), le toscan vulgaire *tense*, *vense*, le bolon. *teus*, *veus*; cf. en outre le pis., lucq. *morse*, le bolon. *mors* (*mort*), le pistoy. *vorse*, le bolon. *vols* (*voluit*) et, par analogie, *pols* (*potuit*). En ce qui concerne la voyelle, la forme moderne *pose*, substituée à l'ancienne *puose*, trahit l'influence de *ponere* ou de *rispose*, *nascose* (cf. l'altération inverse dans l'a.-ital. *rispuose*); en florentin, à côté de *mise* apparaît aussi *messe* et puis la forme mixte *misse*; enfin le pisan dit *manse*, dont la concordance avec le lat. *mansit* est fortuite, et *rikyerse* au lieu de *rikyese*. — Si le bolonais surtout trahit une certaine prédilection pour les parfaits en -s, cependant la généralité des patois du Nord comme du Sud s'efforcent d'introduire partout des formes faibles : ainsi les Abruzzes p. ex. n'ont peut-être conservé aucune formation en -s; la Calabre emploie simultanément *diçtu*, *koyyiu*, *voliu*, *mintiu* et *disse*, *kodze*, *vodze*, *mise*; *kadzè* à côté de *kadïu* n'y est peut-être qu'une assimilation récente à *dedze* (*dedit*). Le *dz* qui remplace *z* ou *s*, a pour point de départ les verbes en -*lsi*, où le développement phonétique change *s* en *dz* (I, § 500).

§ 289. A ces exemples, l'ANCIEN FRANÇAIS ajoute d'abord *semonst* (*submonuit*) et *deprienst* (*depressit*) (tous deux probablement modelés sur *raenst* = *redempsit*), puis *braist* de *braire* (imité de *traist*); en outre, *voloir*, *lire* et *faudre* dès l'origine adoptent l'*s* dans leurs formes faibles : *vousis*, *lesis*, *fausis*; au contraire, les formes fortes se rattachent à la classe en -*u* (§ 281), et Chrétien, Rutebeuf etc. sont les premiers à risquer les 3^e p. sing. *voust*, *list*, *faust*. *Vixit* a eu des destinées particulières. Cette forme ne fut empruntée qu'à une époque relativement tar-

dive à la langue ecclésiastique, où elle était accentuée *vixit* : on se crut donc purement et simplement en présence d'un parfait faible de II. Mais, de plus, l'*x* insolite subit la métathèse *sk* (I, § 463) et le premier *i* fut dissimilé en *e* (I, § 358) : *vesquit*. *Nasquit* suivit ensuite l'exemple de *vesquit*; enfin la troisième forme de ce genre est *benesquit*, qui doit aussi n'être qu'une importation du terme ecclésiastique *benedixit*. — Le radical des parfaits en *-s* également donne encore lieu à des observations. La dissimilation *i—i : e—i* est rigoureusement observée : de là *dis desis*, *mis mesis* et alors, sous l'action analogique de *questis*, naît la 1^{re} p. sing. *quis*. D'autres formes trahissent la pénétration du parfait par le présent : *crienst*, *repunst* (*reposuit*), *mainst*, *remainst* Psaut. d'Oxf. et de Cambr., Grég., etc., *escriut* (*scripsit*) Mousket, etc. Un phénomène plus surprenant, et propre aux textes normands et anglo-normands, c'est une confusion entre *mest* (*mansit*) et *mist* (*misit*) : cf. *la fu e mist jusqu'a la fin* Rou III, 4582; les exemples abondent. Enfin le groupe *sr* subit dans chaque dialecte un traitement spécial à la 3^e p. plur. Dans le Centre et l'Ouest, la première modification qu'on attend est *misdrent*, *distrent* (I, § 529), dans le Nord et l'Est *misent*, *disent*. En réalité, l'on trouve *dissent*, *prissent* ou *disent*, *prisent* etc. dans Aucassin, chez Ph. Mousk., Grég., etc. (cf. aussi *traisent* Emp. Coust. 430), mais ailleurs on a *-sdrent* dans S. Léger, la Passion et dans l'Anjou, le Poitou et à Orléans, *-strent* dans tous les autres dialectes. Le développement ultérieur de ces verbes a suivi deux voies différentes. Dès l'instant où *s* se fut amuïe devant les consonnes, *mi(s)t* rima avec *vit*, ce qui eut pour conséquence la reformation de toute la classe sur le modèle de *vi veis*, 3^e p. plur. *virent*. Déjà dans Charlemagne et Roland, *preistes*, l'imparf. subj. *seist*, *deist* sont fréquents à côté de *sesist* et, dans l'Île-de-France, ces formes abrégées sont les seules en usage vers la fin du XIII^e siècle. De même, à la 3^e p. plur., l'Alexis déjà connaît simultanément *mirent* et *mistrent* et, ici aussi, c'est la forme la plus simple qui l'emporte; ce ne fut, il est vrai, qu'au XV^e siècle; et pourtant cette 3^e p. plur. nouvelle pouvait avoir, dans *firent* aussi (§ 299), un modèle. D'un autre côté, il peut arriver que les formes faibles pénètrent dans les parfaits en *-i* : cf. *escriisi* (*scripsit*) Emp. Coust. 497, *lisi* (*legi*)

363, *lisit* Phil. Vign. 98, *disit* Marg. d'Oingt, et même alors avec le radical du présent : *luisit* Grég. 105, 8, *metist* Orval 285, *prenismes* Palsgr. 746, *remanit* Marg. d'Oingt, formes actuellement propres à la plupart des patois. Mais maintenant, il s'est encore produit en ancien français une remarquable extension du type *desis* dans ses formes faibles, c.-à-d. que l'exemple de *dī(s) desis* a fait dire aussi *gari garesis*, *saisi saisesis* etc. Les plus anciens exemples de ce phénomène se trouvent déjà dans le Psautier d'Oxford et dans les Livres des Rois aussi bien qu'en d'autres textes non seulement anglo-normands, mais aussi continentaux des XIII^e et XIV^e siècles, où la désinence hésite entre *-esis*, forme normale, et *-isis*, finale influencée par l'infinitif et les formes du présent et de l'imparfait. Or, parfois aussi ces textes présentent *-eis*, bien que cependant son emploi n'y soit que rarement constaté; en revanche, assez souvent *-esis* domine, même dans des textes qui écrivent sans exception *deis*, *meis* etc.

L. CZISCHKE a dressé la statistique de la proportion relative des formes avec et sans *-s* : *Die Perfektbildung der starken Verba der si-Klasse im Französischen*. Diss. Greifswald 1888. — Au sujet de *-esis*, cf. A. RISOP, *Studien* 122-127; sur l'extension des formes faibles tirées du radical du présent, cf. *ibid.*, 120-122.

§ 290. EN PROVENÇAL, sont encore à mentionner *tais* de *tanher*, *fos* de *foire* (*fodere*), *tems* de *temer*. Les verbes en *-nber*, par le développement phonétique, perdent leur *n* devant *s* : cf. *aissa* de *anxia*. *Vixi* se comporte comme en français : *visquêt* et, par analogie, *nasquêt*, *tesquêt* (*textit*), *irasquêt*; le catal. possède aussi *iské* (*exivit*), le gasc. *poski* (*potui*). Or, le provençal aussi vit de bonne heure une forme faible s'introduire à la 1^{re} p. sing. : cf. § 283 et *diüssi* B. C. 10, 34 dans l'Évangile S. Jean, et c'est ainsi qu'on dit actuellement en lim. *disé*, *risé*, *eikrisé*, *tursé*, en béarn. *dišiti*. Ailleurs apparaissent des formes tirées du radical du présent, mais aussi des parfaits en *-g* : cf. la 1^{re} p. sing. en rouerg. *digéri*, *trogéri*, *eskriugéri*, *klougéri*, *kundüigéri*, *rigéri*, *fugéri*, en montpell. *digère*, *adügère*, *rigère*, *eskigère*, *prengère*. Le principal point de départ de cette transformation pourrait bien être *eskriugéri* qui, entraîné par l'analogie de *beugéri* (de *beure*),

prit la place de *eskriuséri* (que le voisinage de *eskriure* avait fait substituer lui-même à *eskriséri*), et alors *eskriugéri* entraîna d'abord *digéri*, qui lui était apparenté par le sens. Les formes tirées du radical du présent sont déjà anciennes : cf. Leys II, 386 la mention de *tragui*, *remanguï*, *costrenguï*, *restrenguï*, *des-trenguï*, *prenguï* etc. Le SUD-EST aussi pratique ce transfert aux verbes faibles : cf. le colign. *deși*, *reși* (*ridi*), *krêst*, *lêst* et alors aussi *veși* (*volui*), *püist* (*potui*), *pleși* (*placui*), *têst* (*tenui*), *vêst*.

§ 291. L'ESPAGNOL et le PORTUGAIS donnent à peine matière à quelques observations. Le port. *trousse* est un croisement de **trasse* et *trouve* (§ 284); la 1^{re} pers. *pris*, *quis*, *pus* et la 3^e *pres*, *ques*, *pos* offrent la conservation de l'alternance vocalique, abandonnée dans l'esp. *prise* *priso*, *quise* *quiso*, *puse* *puso*. Les formes esp. *cinxo*, *escripso*, *respos* ne sont encore courantes qu'au XIV^e siècle; l'a.-esp. *fusso* (*fugit*) Berceo, S. Mill. 121, 122 est une forme refaite qui mérite une mention. — Le SARDE est d'autant plus important. Il est vrai qu'il présente aussi la généralisation de la désinence faible *-esi* (§ 277), mais on peut admettre l'explication suivante : ce n'est pas seulement le parfait en *-s* qui provoqua cet *-esi*; la faible différence phonétique qui existait entre *baldzo* (*valeo*) et **balsi*, *bendzo* (*venio*) et **bensi*, *abberdzo* (*aperio*) et **abbersi*, favorisa l'introduction au parfait du radical du présent et permit ainsi cette assimilation complète du parfait au présent déjà étudiée au § 285 et qui atteint son point culminant au parfait de *facere* (v. § 299).

4. Parfaits irréguliers.

a. *fui*.

§ 292. Dans l'étude du parfait du VERBE SUBSTANTIF, la question la plus importante est la quantité primitive de l'*u*. Il n'est malheureusement pas possible de l'indiquer partout avec certitude; cependant les formes supposées qui vont suivre, sont peut-être celles qui présentent les plus grandes vraisemblances d'exactitude.

Lat.	FŪI	FŪSTI	FŪT	FŪMUS	FŪSTIS	FŪRUNT
Roum.	<i>fuii</i>	<i>fuși</i>	<i>fu</i>	<i>furăm</i>	<i>furăți</i>	<i>fură</i>
Eng.	<i>füt</i>	<i>fütešt</i>	<i>füt</i>	<i>fütents</i>	<i>füteș</i>	<i>füteŋ</i>
Ital.	<i>fui</i>	<i>fosti</i>	<i>fu</i>	<i>fummo</i>	<i>foste</i>	<i>furono</i>
A.-franç.	<i>fui</i>	<i>fus</i>	<i>fut</i>	<i>fumes</i>	<i>fustes</i>	<i>furent</i>
Prov.	<i>fui</i>	<i>fost</i>	<i>fo</i>	<i>fom</i>	<i>foțz</i>	<i>foron</i>
Esp.	<i>fui</i>	<i>fuiste</i>	<i>fué</i>	<i>fuimos</i>	<i>fuisteis</i>	<i>fueron</i>
Port.	<i>fui</i>	<i>foste</i>	<i>foi</i>	<i>fomos</i>	<i>fostes</i>	<i>forão.</i>

§ 293. En ROUMAIN, le développement de *fui* est absolument identique à celui des autres parfaits : en effet, nous y trouvons aussi, en a.-roum., la 1^{re} p. plur. *fumu* Cod. Vor. 17, 8, Cod. Schei. 78, 4 et dans le macédonien actuel *fum*, 2^e p. pers. *futü* en macéd., parfois aussi en a.-roum. *futu*, mais plus souvent *füsetu* Cod. Vor. 117, 6 et, par analogie, les 1^{re} pers. *füsemu*, 3^e *füsärä* et même 3^e sing. *fuse*; alors certains dialectes modernes, à leur tour, ont refait sur *füsärä* les formes *füsäräm* *füsäräți* et, au sing., *fuseiü fuseși*. C'est donc la 2^e p. plur. qui fut le point de départ de cette formation : *füstis* y devint d'abord *fustu*, que l'analogie des autres parfaits (qui se terminaient tous par voy. + *tu* ou par *-etu*) fit changer en *füsetu*.

§ 294. Le RHÉTIQUE a conservé *fui* plus fidèlement que les autres parfaits. A la 1^{re} p. sing., on trouve *füi* chez Bifrun, *füg* chez Da Sale, *fui* chez Chiampell; la 3^e p. sing. est *fu* en a.-obw., *fuo* en a.-engadin. Mais alors ces formes ont été diversement modifiées. L'Engadine adopte le parfait en *-t* (p. 336) : *füt* pour *füg* et, de là, *fütešt*, *füt* etc., avec *ü* dans toutes les formes; même chose, en bergell., à la 2^e p. plur. *füteș*. L'Obwald au contraire, d'après la 3^e pers. *fu*, adopte aussi *fu* à la 1^{re}, *funen* à la 3^e p. plur. (cf. p. 335), et de là naît un nouvel imparfait *fuva*, qui plus tard a fini par prendre la place de *fu* (cf. p. 328). En Frioul apparaissent, régulièrement développés, *foi fos* ou *föris fo förin föris förin* (cf. p. 336).

§ 295. En ITALIEN, la voyelle était jadis excessivement hésitante : ainsi Dante, à côté de *fosti* et par analogie avec la 1^{re} p. sing., employait aussi *fusti*; la 3^e p. plur. avait pour formes *foro*,

furo ou *fuoro*, cette dernière remontant sans doute à *fiürunt*. Dans les dialectes, il y a des allongements et des assimilations de toute espèce à signaler. Le *-ce* de la 3^e p. sing. *foce* Kath. II doit venir d'un emprunt fait à *fece*; le *-p* du forl. *fop* est dérivé de *ep* (*habui*); *fungę*, en napol., prit la place de *fu* à la 1^{re} p. sing., lorsque *so* eut été éliminé par *songę* (§ 210). A Teramo, *fuveę* dérive phonétiquement de *fug*; la forme secondaire *fuddzę* est produite par l'analogie de *voddzę* (cf. p. 373); enfin les 1^{re} et 3^e p. sing. *foseę*, la 1^{re} plur. *fosemeę*, la 3^e *foseņę*, à côté des 2^e sing. *fustę*, 2^e plur. *fušteveę* à Campobasso, 2^e plur. *fusemeę* à Gessopalena, bien qu'elles fassent penser au roumain (§ 293), pourraient bien cependant se rattacher plutôt à ce parfait en *-s* dont nous avons signalé p. 340 l'extension considérable. Des modifications dans les anciennes voyelles se montrent aussi dans le tarent. *fuevi fuesti foi fuenmo fuestivi forno*. Le *ue* devant *i* pourrait provenir de *ϕ* : peut-être donc est-il primitif aux 2^e p. sing. et plur.; au contraire, la 1^{re} p. sing. *fuevi* ne doit être qu'un développement de *fuvi* = *fui*.

§ 296. Le VIEUX FRANÇAIS et le PROVENÇAL ont peu altéré le type latin; notons cependant que le premier a naturellement fait passer à toutes les personnes la voyelle de la 1^{re} sing. et que le second a de même adopté, à côté de *fost* à la 2^e p. sing., la forme secondaire *fust*; la 3^e p. sing., en prov., à l'instar de *bo bon*, est *fo* ou *fon*. Le français moderne ne donne pas davantage matière à beaucoup d'observations. En revanche, il faut examiner d'autant plus sérieusement, parce qu'il persiste encore de nos jours, un phénomène qui se rencontre souvent dès le XIV^e siècle, c.-à-d. une assimilation à *eü* : *feü*, *feüs*, en norm. de La Hague et du Bessin *fö*. En lorrain s'accomplit au pluriel la simplification étudiée p. 348; mais, chose étonnante, le phénomène ne se produit pas toujours de la même façon que dans les verbes faibles : ainsi, à Moyenmoutier p. ex., *füs* se trouve à côté de *-en* dans I—III. Des formes faibles apparaissent à Ban-sur-Meurthe dans *fęré*, plur. *fęró fęron fęron*; la formation est différente à Neufchâteau et Bouillon (Ardennes) dans *füst füsĩ*, et elle est encore autre à Liège et Mons dans *está*, en Poitou dans *sĩ*, plur. *serĩ*. EN PROVENÇAL MODERNE, le passage à la flexion faible

s'est opéré presque partout, mais par des procédés fort divers ; seul le béarnais paraît avoir conservé *hui hus hu*. Déjà le vieux provençal fait usage de *foc* (muni du *-c* de *ac*, § 283), dont l'analogie détermine la 1^{re} p. sing. *fugèri* en langued. *fugère* en auvergn., ou bien, avec l'ancienne voyelle de la première personne, *fùgère* en prov., auvergn., *fùgèri* en marseill., *fùgéro* en dauph. S'il est vrai qu'ici comme encore dans le lim., foréz. *fùgei*, c'est la 3^e p. sing. qui fut le point de départ de la transformation, ce fut au contraire la 3^e p. plur. qui servit de modèle au parfait nouveau dans le querç., toulous. *furégi* à la 1^{re} pers., *furek* ou *furet* à la 3^e. Enfin le langued. *fuskei*, le gasc. *fùskèri* présentent une assimilation à *naskei*, *viskei* etc., dont on n'aperçoit pas nettement le point de départ (p. 375). Or, à côté de ces formes basées sur le radical *fu-*, presque partout il s'en trouve encore d'autres avec *si-* pour thème : en prov. *sigère*, en marseill. *sigèri*, en langued. *siogèri*, en foréz. *šegei* ; un croisement avec l'ancien parfait a aussi donné le langued. *sugèri*, puis (sans *g*) le rouerg. *sièri*. Bordeaux et le Béarn possèdent aussi le parfait de *estar* avec les désinences habituelles ou bien avec *-uri* (p. 351).

— L'ANCIEN CATALAN avait pour flexion : *fui fust fo(n) fom fots foren*, le parler actuel des îles Baléares : *fonk fores fonk*. Jadis Majorque employait aussi *sigt sigères*. — Les parlers du SUD-EST prennent généralement pour modèle la 3^e p. plur. *fürō* (cf. § 275) ; entre les formes particulières, *fi*, à côté de *fü*, à la 3^e p. sing. à Coligny et dans le Roussillon, résulte évidemment d'une assimilation aux parfaits faibles, qui tous y finissent en *-i* ; d'une manière analogue, *feru* etc. aux Fourgs subit l'analogie des parfaits faibles en *-eru*.

(343)

§ 297. Dans la péninsule ibérique, le PORTUGAIS a conservé les anciennes voyelles avec plus de fidélité que l'espagnol, où le développement phonétique devait changer *fii fûe* en *fui fué*. Or, comme *fui* était absolument identique à un parfait en *-i*, la 2^e p. sing. *fuste* et la 3^e plur. *foron* furent éliminées par *fuiste fueron*. Il n'en est pas tout à fait de même dans les formes asturiennes : comme en portugais, *fiiit* y persiste sous la forme *foi*, mais alors la 1^{re} p. sing. devient aussi *foi*. Enfin l'espagnol du Nord connaît aussi, par analogie avec la 3^e p. sing. *fué*, une

1^{re} plur. *fuémos*. Le galicien modifie à son tour les voyelles d'une autre manière : aux 1^{re} p. sing. *fun*, 2^e *fuçe* il fait correspondre, au pluriel, une 1^{re} pers. *fumos*, une 2^e *fustes*. Enfin le portugais de Miranda conserve également *fui* à la 1^{re} pers., mais il modèle sur cette forme les 2^e pers. *fuste*, 3^e *fui* etc.

β. *Steti, dedi, andedi*.

§ 298. *Steti, dedi* et *andedi* ont eu généralement partout les mêmes destinées. Mais à *steti* nous devons, en lat. vulg. déjà, substituer *stetui* : cf. l'ital. *stetti*, l'a.-franç. *estui*, l'esp. *estuve*, le port. *estive*. Maintenant, le point qui réclame particulièrement notre examen, ce sont les diverses assimilations qui se sont produites entre *steti* et *dedi*. C'est le ROUMAIN qui distingue le mieux les deux verbes : en a.-roum *dedi*, à Meglen *det* et en macédonien *dédu* à la 1^{re} pers., dans le valaque actuel *deděiü* naturellement, et en a.-roum. *stătüü* de *stetui*. Mais, tandis que le Cod. Vor. observe encore cette distinction, il ne tarde pas à se produire une assimilation : ou bien *deděiü* paraît aussi sous la forme *dădliü*, ou bien *stătüü* revêt aussi celle de *stetěiü* ; de nos jours, ces formes ont l'air d'être toutes deux en usage, et même, par une assimilation plus complète encore, il semble qu'on dise aussi *dete* (*dedi*) C. T. III, 309, 3^e p. plur. *detero* 308. — Dans l'ENGADIN *det*, *šet* et *ğet* de *ire* (cf. § 227), *stetui* s'est maintenu. — L'ANCIEN ITALIEN emploie côte à côte *diedi*, *andiedi* et *stetti* ; à la 3^e p. sing., il a *dié*, *andié* (I, § 436), dont l'analogie détermine à la 3^e plur. *denno*, même chez Dante. De bonne heure, cet exemple est suivi par *stiedi*, *stié*, *sténno*, formes qui paraissent assez familières au toscan populaire, tandis que *-etti*, lui, s'est emparé des verbes faibles (§ 269). Sur le modèle de la 2^e p. sing. *děsti* = *d(e)disti*, la langue poétique forme également une 1^{re} p. sing. *děi*, une 3^e *de*. Entre les formes dialectales, les plus remarquables sont celles de Piazza Armérina et S. Fratello. En effet, la première de ces localités conserve *stetti stett stettmu stettnu*, et d'autre part les formes faibles subissent l'analogie de *facere* : *stažisti stažistvu*, de même *dažisti dažistvu* ; au contraire, la 1^{re} p. sing. *děši*, la 3^e *des*, la 1^{re} p. plur. *dessmu*, la 3^e *dessnu* riment avec *miši mes* (*mise*) : peut-être

la raison en est-elle qu'autrefois *-di* était devenu *-š* aussi bien que *-si*. Cette hypothèse est confirmée par la forme de la 1^{re} p. sing. à S. Fratello : *dočč, štočč*, dont le *-č* est issu de *-ti* ou de *-di* (cf. la 3^e p. sing. *dott, štott*). Dans l'a.-mil. *stigi*, la consonne est régulière, mais la voyelle exige une explication. L'*i* est une inflexion de *ę*, et c'est à *stętui* que fait aussi penser l'*o* à S. Fratello. Ces formes avec *ę*, qui sont confinées en un territoire peu étendu, ne doivent pas être primitives : ce sont plutôt des assimilations à *cređui* (p. 383). — En France (abstraction faite du poitev. *ōzi (allai)*, qui doit avoir été provoqué par l'imparf. subj. *ōzts* (§ 306), et de l'armagn. *anguk*, qui est une forme assimilée à *venguk = veni*), aucun des trois verbes ne présente d'irrégularité. — Dans la péninsule IBÉRIQUE, le type *dedi* occupe une place prépondérante. La flexion primitive

esp.	<i>diedi</i>	<i>diste</i>	<i>die</i>	<i>diemos</i>	<i>destes</i>	<i>dieron</i> ,
port.	<i>dędi</i>	<i>diste</i>	<i>dę</i>	<i>dęmos</i>	<i>dęstes</i>	<i>dęrão</i>

fut uniformisée, c.-à-d. que *ie* d'une part, *ę* de l'autre prirent la place de *i*, *e*, de sorte qu'on eut *dieste diestes* ou *dęste dęstes*. Plus tard, la 3^e p. sing. devint *dió* en esp., *deo* en port., changement qui là détermina le passage complet à II, tandis qu'ici *dędi* seul fut remplacé par *dei*. Le GALICIEN hésite entre *dei deše*, imités de III, et *din diše*, empruntés à II; en outre, à la 3^e p. sing., à côté de *deu* et *dıu*, il connaît aussi *dou*. — *Andare* suit *stare*; toutefois l'a.-esp. possède *andidiste andido andidieron* et, sur ce modèle, *estido* aussi bien que *catido, entrido*.

γ. Feci.

§ 299. A propos de *feci*, il n'y a guère lieu de s'arrêter qu'aux perturbations qui s'opèrent dans le radical faible et que nous avons déjà examinées au § 234. L'ANCIEN ROUMAIN est régulier dans sa flexion : *feci feceșŭ*, d'où le macéd. actuel *fęču*, mais le valaque, depuis le XVII^e siècle, dit *făcuŭ*. — Dans les GRISONS, l'eng. *fet*, imité de *šet*, vit à côté de l'obw. *fızét*. — En même temps que *feci facesti*, l'ITALIEN présente les formes contractées *fei fe femmo fenno*, qui figurent toutes chez Dante (cf. aussi l'a.-mil. *fi*) : ce sont des assimilations à *stare, dare*, qui s'ex-

pliquent par l'identité de l'inf. et du prés. de ces trois verbes. Naturellement, les 2^e p. sing. et plur. *festi feste* suivirent la même analogie, et alors, par le croisement, prirent naissance *faesti faemmo faeste*, que n'ignoraient pas les anciens Florentins eux-mêmes. — En VIEUX FRANÇAIS, *fis fesis fist* sont à peu près réguliers; les seules anomalies à justifier sont l'e protonique pour *oi* (cf. *loisir* de *licere*) et l'-s de la 1^{re} p. sing. : ils sont produits par l'analogie de *mis, mesis* et autres formes semblables; la 3^e p. sing. présente la voyelle de la 1^{re} sing.; de même la 3^e p. plur. *fired* pour *feired* = *fegerunt* s'explique par I, § 523. Les parlars modernes ont généralement adopté la forme *fezi*. — En PROVENÇAL ANCIEN, *fis fezist fetz fezetz feiron* sont également conformes aux types latins, mais *fezem* est une formation nouvelle; la forme secondaire *fem* est peut-être un dérivé immédiat de *fecimus*. C'est par *fem* que s'expliquent la 1^{re} p. sing *fi*, la 3^e *fe*, la 2^e plur. *fetz*. Les formes monosyllabiques pourraient naturellement provenir aussi de la 3^e p. plur. En même temps, il se manifeste une autre tendance, d'adopter la 2^e p. sing. pour type d'un parfait faible : cf. *fezii* dans l'Évangile S. Jean, B. C. 13, 29. Parmi les dialectes actuels, on a dans le marseill. *feri*, le béarn. *hei*, le gasc. *firi* les formes les plus courtes, dans le langued. *fagéri*, le toulous. *fegi*, le lim. *fagei* l'allongement par *g* qu'ils affectionnent, dans le bord. *hadûri* une formation tout à fait faible, enfin dans le gasc. *haskui*, le langued. *faskéri* une assimilation à *naskui* etc. (p. 375). En CATALAN, le développement phonétique de *fiu feest feu feem fees feren* a dû donner d'abord, dans les formes faibles, soit *faest* etc., soit *fest* etc.; puis s'est formée aussi la 3^e p. sing. *faé* ou *fé*, d'où le majorq. *feres*, *fe*. — L'ESPAGNOL *hize hiziste hizo*, le PORTUGAIS *fix fixeste fez* conservent les formes latines; enfin le SARDE *fatesi* est tiré de *fato* = *acio* (cf. là-dessus p. 368).

(346)

ð. *Vidi*.

§ 300. La situation particulière de *vidi* n'est pas seulement déterminée par l'alternance vocalique : la cause principale, c'est que la chute du *d* mit ce verbe plus que les autres en danger d'être, par l'intermédiaire de ses 1^{re}, 3^e p. sing. et 3^e plur.,

introduit tout simplement dans la conjugaison en *-i*. Le ROUMAIN et l'ITALIEN, ici d'ailleurs comme pour d'autres verbes soumis à l'alternance, paraissent avoir adopté *vidui* : telle serait du moins la meilleure façon d'expliquer l'emploi exclusif de *văzitiū* dans le Cod. Vor. déjà et l'absence de *vidi* dans les parlars des Balkans également. Le RHÉTIQUE n'a conservé que *vdzet*, forme faible de création récente (au sujet de *dz*, cf. § 184); mais l'ITALIEN, en même temps que *vidi vedesti*, possède aussi *vidde* ou *vedde*, qui proviennent de *vidui* (v. § 280); le vénitien et le padouan anciens ont *viti* à la 1^{re} p. sing., *vete* à la 3^e, formes évidemment assimilées à *stetui* et qui s'expliquent par l'identité, à la 1^{re} p. sing., de la voyelle de *vidi* et *stetui*, identité déterminée par l'inflexion (cf. encore la 1^{re} p. sing. *vičč*, la 3^e *vitt* à S. Fratello, *vitti* à Piazza Armérina). A remarquer, dans le romagn. *vest*, une forme assimilée au participe. — Pour le FRANÇAIS, peu de chose à noter : *vidi* donne *vi*, *vidit* = *vit*, *viderunt* = *virent*, formes qui ont provoqué par conséquent l'identification avec les verbes en *-i*. L'ancien provençal employait côte à côte *vi vit* = *vidi* et *vic* = **vidui* (§ 283), ce qui détermina le transfert du *-c* dans II; dans la langue actuelle, le parfait en *-u* a presque partout subsisté; les seules exceptions sont la forme faible *bezûi* en gasc., et le bord. *biri*, le béarn. *bi*, qui reproduisent *vidi*. L'ESPAGNOL *vi viste vió viemos* etc. et le PORTUGAIS *vi viste vis vimos* etc. présentent aussi la flexion en *-i*, qui a pu s'introduire grâce à *vi(d)isti vi(dit) vi(d)istis*.

ε. Credidi.

§ 301. Ce n'est guère qu'en ITALIE que *credidi* ou, pour mieux dire, le lat. vulg. *cređui* (§ 278) offre quelques anomalies, dont l'explication se trouve dans la grande ressemblance des formes de ce verbe avec celles de *vidi*, *stetui*, *dedi*. L'ancien padouan avait pour 1^{re} p. sing. *criti*, l'ancien milanais *crigi*, qui tous deux ont un *t* dans le radical, c.-à-d. donc qu'ils ont subi l'analogie de *stetui*. De plus, on trouve encore dans le galic. *krin kriče kreu* une fusion du radical avec la désinence, qui disparaît dans l'esp., port. *crei*.

IV. L'Imparfait du Subjonctif en Roman.

§ 302. Il y a peu d'observations à faire sur la formation du radical des temps simples qu'il nous reste à examiner et qui correspondent au plus-que-parfait latin de l'indicatif et du subjonctif ainsi qu'au futur antérieur. En roman comme en latin, *-astis*, *-arunt* et *-assem*, *-aram*, *-aro* s'accordent exactement dans leur développement : le radical faible du parfait leur sert partout de base. Cette règle s'applique surtout aussi aux différents verbes irréguliers : cf. l'ital. *fossi*, le franç. *fusse*, en a.-franç. aussi *fe-usse*, le prov. *fusi*, *fügesi*, l'esp. *fuese*, le port. *fosse*, puis le mant., blen. *füdés*, le sulzb. *füdës* avec les formes indiquées p. 376 sqq. Au parf. bourg. de II b en *-ist* (p. 331) répond un imparf. subj. en *-isís*; à l'a.-franç. *-est* (p. 375) répond *-estisse*; au franç. mod. *vîmmes* (p. 363) répond *vinssse*; aux formes faibles telles que *metís* (p. 375) répondent aussi *metissiens* Job 306, 18, *metist* S. Sap. 296, 37; au parf. de I en *-é* de l'ital. sept. (p. 345) répond un imparf. en *-es* etc. — Comme exceptions, on peut mentionner le poitev. *ãzis* à côté du parf. *ali* (*allai*), le marseill., niç., prov. *sigesë*, le langued. *siogesi*, l'auvergn. *segese* pour *füse*, où l'on reconnaît des formes assimilées au prés. du subjonctif.

§ 303. Il y a plus à dire sur les désinences, qui présentent, rapprochées du latin, des divergences de toute sorte, et sur la voyelle caractéristique. Cf. :

Lat.	-ASSE	-ASSES	-ASSET	-ASSÉMUS	-ASSÉTIS	-ASSENT
Roum.	-ase	[ași]	-ase	[-asém]	[-aséți]	-ase
	-asem	-aseși		-âsem	-âseți	
Eng.	-as	-as	-as	[-asaints]	[-asais]	-asen
	-es	-esešt	-es	-éşents	-eseş	-esen
Ital.	-asse	-assi	-asse	[-assémo]	[-asséte]	[-asse]
	-assi			-âssimo	-âste	-âssero
A.-franç.	[-as]	[-as]	-ast	[-asseins]	[-assoiz]	-assent
	-asse	-asses		-issiens	-issieç	
Prov.	[-as]	[-as]	[-as]	[-assém̄ps]	[-assétz]	[-assen]
	-es	-esses	-es	-essém̄	-essétz	-essen

Esp.	[-as]	-ases	[-as]	[-asémos]	[-asédes]	-asen	(348)
	-ase		-ase	-ásemos	-áseis		
Port.	-asse	-asses	-asse	[-assémos]	[-assédes]	-assem	
				-ássemos	-ásseis		
Sard. mérid.	[-assi]	[-assis]	[-assit]	[-assémos]	[-assédis]	[-assint]	
	-essi	-essis	-essit	-éssimos	-éssidis	-essint.	

Il en est de même, pour II, dans le roum. *-isem*, l'eng. *-is*, l'ital. *-issi*, le franç. *-isse*, l'esp. *-iese*, le port. *-isse*, le sard. mérid. *-essi* etc.

§ 304. En ROUMAIN, la 1^{re} p. sing. a pris forme sur l'imparfait de l'indicatif (§ 255). A la 2^e, le signe temporel avait été modifié par l'*-i* de la terminaison : il en advint que *-și* fut pris pour la désinence et séparé du signe temporel *s* par la voyelle disjonctive *e*, en d'autres termes que *-și* fut changé en *-seși* (cf. sur ce point § 305 et 307). Cette modification avait fait de la 2^e p. sing. un proparoxyton, et alors elle entraîna la 2^e p. plur. : *-áseti*, que l'analogie du parfait (§ 267) fit à son tour remplacer par *-ásetü* (cf. *adusesetü* Cod. Vor. 12, 8), et la 2^e p. plur., grâce sans doute aussi à l'influence du parfait *adúsem* et autres formes semblables, fut imitée par la 1^{re} *-ásem*. Or on trouve en même temps, aussi par une assimilation directe au parfait, *-áserü* à la 3^e plur., qui sert de modèle à la 1^{re} *-áseräm*, à la 2^e *-áserați*.

§ 305. Dans l'ENGADINE et dans la majeure partie du Tyrol, la voyelle de I pénètre aussi dans II : cf. à ce sujet le parf. eng., § 268. L'allongement à la 2^e p. sing. fait encore défaut à l'ancien haut-engadin de Bifrun et de Griti, qui écrivent respectivement *-s* et *-st*, cette dernière désinence étant à rapprocher de *-stü*, qui s'emploie de nos jours à Cagnò (Sulzberg). Nombre de parlars frioulans et, dans le Tyrol, Erto (vallée de Sulzberg) ont aussi conservé *-s*. Au pluriel, l'ancienne accentuation persiste, avec la voyelle de l'imparf. ind., à Greden, Ampezzo, Fassa, Livinallungo et dans le district de Degano : cf. *-esân*, *-esáis* à Greden, *-asün*, *-aséis* à Collina.

§ 306. Dans l'ITALIEN LITTÉRAIRE, lorsque la syncope de la voyelle post-tonique eut identifié la 2^e p. plur. avec la 2^e p. (349)

plur. du parf., les 1^{re} p. sing. et 3^e plur. parent d'autant plus facilement adopter la désinence des parfaits forts. Il est vrai que ce changement ne s'opère qu'avec lenteur; la 1^{re} p. sing. en *-e*, la 3^e plur. en *-ono* sont d'un usage tout à fait fréquent chez les anciens écrivains, comme la 3^e en *-no* encore dans le parler actuel de Lucques et d'Arezzo. En outre, la 2^e p. sing. à l'époque ancienne sert aussi très souvent pour la 2^e plur. (cf. sur ce point p. 321). Comment se comportent les patois? Le lombard offre *-set* à la 2^e p. sing., *-sef* à la 2^e plur.; Bologne a *-si* à la 2^e p. plur., la Calabre *-sevu* etc.; à Lucques, la 2^e p. plur. a pour finale *-to* (cf. p. 321). Un fait plus important, c'est le transfert à l'imparfait de l'*-a* du présent : cf. le piém. *-eisa*, *-eise*, *-eisa* à Turin, Alexandrie, Mondovì, plus à l'Est *-isa* dans la Verzasca. La raison de cette extension de l'*-a* est évidente : c'est qu'en Piémont, les 1^{re} et 3^e p. plur. du prés. du subj. se terminaient en *-u* tout comme les 1^{re} et 3^e p. plur. de l'imparf. du subj. (v. § 145); peut-être, dans la Verzasca aussi, le phénomène provient-il d'une cause analogue. — Maintenant, quelle est la place de l'accent aux 1^{re} et 2^e p. plur.? Le roscan l'a fait passer sur l'antépénultième, et même, à Florence, mais non à Pise, *-site* s'est contracté en *-ste*. Tel est aussi l'usage dans la plupart des dialectes; l'accentuation latine n'apparaît que dans *-assîme*, *-assîte* de Campobasso, *-assême*, *-assête* de Gessopalena, la 2^e p. plur. *-assêste* à côté de la 1^{re} *-ésseme* de Teramo d'une part, et d'autre part dans l'ancien vénitien et le padouan de Calmo et de Ruzante, comme encore dans le parler actuel de Chioggia, Burano et Veglia. S'il est vrai qu'en ce dernier cas il faut voir simplement la conservation de l'usage latin et qu'on peut, sous ce rapport, le rattacher au moyen-rhétique (§ 305), on a des doutes au contraire sur l'ancienneté des formes abruziennes. Elles sont certainement récentes à Teramo, où la 1^{re} p. plur. est toujours un proparoxyton et où la 2^e, à côté de *-asseste*, a pour seconde forme *-êste*. Or *-asseste* est évidemment avec *-êste* dans le même rapport qu'en roumain *-aseși* avec **-ași* (§ 304). Gessopalena nous offre côte à côte *-ésseme*, *-êste*, *-assême*, *-assête* et *-essâme*, *-essâte* et, parmi ces formes, les premières énumérées doivent être les plus anciennes et les autres des assimilations à l'imparf. de l'ind. ou peut-être au subjonct. prés. disparu;

enfin *-assème*, *-assète* seraient le produit du croisement des deux autres catégories. De même *-assime*, en même temps que *-ésseme*, à Campobasso, porte déjà la marque de son origine récente dans la limitation de son emploi à II et III, tandis que I ne connaît que *-ásseme*, et cette désinence nouvelle ne doit pas être absolument indépendante de celles du cond. *-imme*, *-išteve* (§ 323). Que si l'on veut enfin connaître la raison de ce déplacement ou, en d'autres termes, de cette unification de l'accent qui couvre l'Italie presque entière, il est vraiment difficile de donner une réponse. Le parfait ayant souvent exercé son influence sur l'imparf. du subj., on pourrait supposer que l'accentuation du radical à la 1^{re} p. plur. des parfaits forts aurait également agi sur la 1^{re} p. plur. de l'imparf. du subj., et que la 2^e pers. aurait suivi l'exemple de la 1^{re}. Mais peut-être aussi faut-il prendre pour base le cond. dans ses formes les plus anciennes *-ei*, *-esti*, *-ebbe*, *-èbbimo* (§ 323); cette hypothèse rendrait même encore mieux compte du florent. *-aste*.

(350)

§ 307. Le FRANÇAIS et le PROVENÇAL, à la 2^e p. sing., ont conservé ou rétabli la voyelle finale *et*, par là, évité la fusion entre la désinence personnelle et le signe temporel (cf. à ce propos le roumain § 304 et le rhétique § 305). Ce fait entraînant, en français, l'identification de la finale *-es* avec celle de la 2^e p. sing. du prés. du subj. de II, III et partiellement de I, la 1^{re} p. sing. aussi fut de bonne heure assimilée à celle du prés. du subj. de II, III (elle reçut donc également *-e*); la 3^e p. sing., au contraire, possédant une autre terminaison, ne se prêta que plus tard, et encore pas partout, à une modification de ce genre. Les 1^{re} et 2^e p. plur. aussi suivent ensuite l'analogie du subj. prés., bien que la 2^e p. plur. en *-oiz* ne soit pas rare dans l'Île-de-France au XIII^e siècle. La voyelle caractéristique en ancien français pour les 1^{re} et 2^e p. plur. de I est toujours *i*; on n'a *e* que dans les verbes dont le radical est terminé par *i*: *obliessiez* Érec 3910, mais jamais *a*, introduit seulement au XVI^e siècle, après une lutte ardente, par les grammairiens, grâce à la double analogie du singulier et du latin. Le transfert de l'*i* de II dans I doit s'expliquer par l'identité de thème qui règne aussi aux 1^{re} et 2^e p. plur. de l'imparf. de l'ind. de I et

II : *-i-ions*, *-i-iez* (§ 258), c.-à-d. que ce thème avait une forme à laquelle *-iss-iens* s'appliquait mieux que *-ass-iens*. Quelle est la situation dans les DIALECTES? D'abord il faut noter que le parler actuel de Paris comme celui de Blois et de la Picardie (Santerre excepté) ont complètement délaissé cette forme temporelle et qu'à Santerre, en wallon-lorrain, dans le Morvan et le Poitou, la 3^e p. sing. a subi l'analogie des 1^{re} et 2^e, c.-à-d. qu'elle finit en *-s* (en revanche, le normand du Bessin et de La Hague maintient l'ancienne distinction), et le Val de Saire, par une assimilation inverse, remplace *-is* aux 1^{re} et 2^e pers. par l'*-i* de la 3^e. A la 3^e p. plur., la désinence reçut de bonne heure, dans un domaine étendu, l'accent tonique : cf. *soussant*, *doussant* Comp. 1173 ms. A, *fussant*, *veissant* IV Liv., *preissant* Jourd. 1241 assuré par la rime, *mangissent* S. Martin de Tours, *confermessant* M. D. 26 a. 1334, *tenissant* M. 332 etc.; ailleurs, le développement des désinences est le même qu'à l'indicatif : telles sont, p. ex., les 1^{re}—3^e pers. en *-in* à Liège et Huy, en *-ê* dans le Morvan, etc. Un mode de formation caractéristique, c'est celui du lorrain, auquel se rattachent encore Namur et Dinant aussi. En effet, le singulier en *-is* y devient *-is* au pluriel à Uriménil; on a de même *-es*, *-ēs* à Falkenberg, *-eš*, *-ēš* ou *-iš*, *-ēš* en wallon, *-ōs*, *-ōs* à Ban de la Roche, etc. Ces formes paraissent être le produit d'un mélange du subj. imparf. en *-sse* avec le subj. prés. en *-tia* (cf. p. 211). — Sur la voyelle thématique aussi, quelques observations sont nécessaires. D'anciens documents de Liège et de Huy écrivent *-aisse* pour *-asse*, mais de nos jours, ici comme au parfait, *-ah* seul a été adopté pour I—III. De même, au parfait en *-i* (p. 349) correspond un imparf. du subj. en *-is*. Mais, en Lorraine et en Morvan, apparaissent *e*, *ō*, qui proviennent peut-être de *ū* et ont eu pour point de départ *eusse*, *fusse*. D'autre part, il se peut que le lorr. *e* soit de date ancienne : cf. *entrexiez* S. Bern. 118, 34, puis *louessiens* Cart. S. Hoilde 24, *demandessent* M. 410 a. 1336, *descordessiens* M. D. 26 Arconciel a. 1334, *allesient*, *chevauchesient* 43 a. 1352 en Savoie, dont il faut rapprocher le parf. en *-et* (p. 351). — Pour finir, nous avons encore à citer *-ah* à Liège et Huy, plur. *-abin*, dont le *h* ne peut pas être issu de *ss* : peut-être son origine est-elle plutôt dans *-ssions*, *-ssiez*, dont l'*i* aurait occasionné

le changement de *ss* en *li*. Il n'est pas facile de tracer la démarcation entre ce *ssi* et le territoire occupé par ce type en *-li* dont nous venons de parler. Bien que Liège distingue la 1^{re} p. plur. du prés. *ĕātās* de celle de l'imparf. *ĕātali*, il connaît pourtant aussi *ĕātāli* au présent; à Huy, le plur. du prés. *ĕōtōh* ou *ĕotōs*, la 1^{re} p. plur. de l'imparf. *ĕōtālin*, mais *ĕōtāš* en même temps que *ĕōtāli* à la 1^{re} p. sing., attestent la confusion des deux modes de formation. — En PROVENÇAL, à une époque assez rapprochée, il se produit dans les désinences une assimilation au présent : 1^{re} p. sing. *aguessa* B. C. 406, 23, 2^e *fossa* 349, 20, 3^e *fossa* 392, 20; 2^e plur. *fossaž* dans l'Évangile S. Jean déjà, B. C. 13, 38 etc. Les destinées ultérieures des terminaisons sont les mêmes qu'au présent : ainsi s'expliquent le rouerg. *-i*, *-os*, *-o*, *-en*, *-es*, *-u*, le niç. *-i*, *-es*, *-e*, *-ian*, *-ias*, *-on* etc. L'accent doit aujourd'hui se trouver partout sur la syllabe pénultième. Dans le radical aussi s'accomplissent des modifications de toute espèce. L'ancien provençal a possédé des formes comme la 1^{re} p. plur. *acsém*, *pocsém*, *saupsém*, *decsém*, la 2^e plur. *acsétz*, *jacsétz*, *volsétz* et autres semblables, mais la langue actuelle n'en doit plus présenter de trace. Maintenant, dans II, le présent s'est introduit au p.-q.-p. : à côté de *flurigési*, qui répond au parf. *flurigéri*, le Rouergue forme aussi *fluriskési*. A cette exception près, partout semble avoir persisté l'identité avec le parfait. — En catalan, les faits sont à peu près les mêmes qu'en provençal. Pour I, l'ancienne langue hésite entre *-as* et *-es*; de nos jours, c'est *-as* qui s'est généralisé dans les Baléares, c'est *-es* sur le continent et à Alghero; les désinences sont celles du subj. prés. — Le vaudois a conservé des traces indirectes des anciens parfaits en *-u* dans *soupe* (*sapuisse*), *age* (*habuisse*), vulg. (*volu.*), valg. (*valu.*), pug. (*potu.*), plag. (*placu.*), tōng. (*tenu.*), vōng. (*ven.*), mug. (*mov.*), beg. (*bib.*), plug. (*plu.*), tol. (*tol.*) et *mürgese*, qui vient de *mūri* (mourir). — Dans le Sud-Est enfin, *-is* apparaît naturellement dans I—III (cf. § 275); les désinences sont généralement les mêmes qu'à l'imparf. de l'ind.: cf. dans le pays de Vaud *-iso*, *-isā*, *-ise*, *-isā*, *isā*, *-isā* et les mêmes finales à Fribourg, Neuchâtel, Coligny, etc.; en revanche, sauf dans *ūsę tsātó* (*j'eusse chanté*), Vionnaz ignore complètement ce temps; quant au lyonnais, *-isio*, *-isio*, *-isie*, *-isiā*, *-isio*,

-*Isiã* dans I présentent une transformation du singulier à l'instar du pluriel; *finesézo finesézo fineséze finèsã finesé finèsã* dans II pour le singulier sont des créations nouvelles et difficiles à expliquer, où l'on constate identité des désinences du pluriel avec celles du prés. du subj.; enfin *rêdésó -ése -ése -ésã -esé -ésã* dans III offrent des désinences absolument identiques à celles du prés. du subj. — Ensuite il faut peut-être encore signaler que le canton de Vaud crée aux formes *oso* (p. 305) et *pueso*, qu'il emploie comme présents, un imparfait nouveau *osiso*, *puesiso*.

§ 308. L'OUEST à son tour est la région qui demande le moins d'observations. En espagnol, l'*e* est rétabli aux 1^{re} et 3^e p. sing.; dans la péninsule entière, même en Galice, l'accent aux 1^{re} et 2^e p. plur. tombe sur la syllabe antépénultième. — (353) Dans le sarde méridional, I adopte *e*, cela va de soi (cf. § 277); le logoudorien ne connaît pas cette forme temporelle.

V. Le Plus-que-parfait latin de l'Indicatif.

§ 309. Seul le plus ancien français a conservé le PLUS-QUE-PARFAIT LATIN DE L'INDICATIF dans sa primitive fonction : cf. *roveret* Eul. 22, *furet* 18, *auret* 2, *voldrent* 3, *pouret* 9, *furet* Alexis 25 e, *fisdra* S. Lég. 21 c et quelques autres exemples encore dans le S. Léger et la Passion; sinon, ce temps se présente avec une signification nouvelle, dans l'emploi de conditionnel, en provençal, en espagnol et en portugais, ainsi qu'en italien du Midi; de plus, il en existe une forme isolée dans l'ital. *fora*. Les désinences sont absolument conformes à celles du latin ou, ce qui revient au même, à celles de l'imparf. ind. roman; le thème est le même qu'à la 3^e p. plur. du parfait. On a donc :

Prov.	- <i>éra</i>	- <i>éras</i>	- <i>éra</i>	- <i>erám</i>	- <i>erátz</i>	- <i>éran</i>
Esp.	- <i>ára</i>	- <i>áras</i>	- <i>ára</i>	- <i>áramos</i>	- <i>árais</i>	- <i>áran</i>
Port.	- <i>ára</i>	- <i>áras</i>	- <i>ára</i>	- <i>áramos</i>	- <i>áreis</i>	- <i>árão</i> ,

ou en prov., port. -*ira*, -*era*, -*era*, en esp. -*iera*, en galicien 1^{re} p. plur. -*arámos*, 2^e -*arádes* (cf. § 260). En Italie, l'aquilin et l'ombrien, la Molise, le napolitain et le calabrais possèdent ce

temps; il n'est d'ailleurs pas non plus inconnu aux plus anciens poètes siciliens. Une forme surprenante, en Calabre, dans les Abruzzes et sans doute ailleurs aussi, c'est *-erra* pour I—III, dont *rr* n'est pas encore expliqué. La forme *menzàris* (tu mangerais) ne paraît se rencontrer qu'une seule fois, dans l'a.-vén. Fra Paolino 59, 17. Pour le reste, les désinences coïncident si parfaitement avec celles de l'imparfait qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter. Au demeurant, ce temps a été délaissé par la plupart des patois provençaux modernes; il n'y a guère qu'en limousin qu'on doive encore çà et là le rencontrer.

C. DE LOLLIS, Arch. Glott. XII, 8, Rem. 2, expliquerait volontiers l'*rr* dans les Abruzzes par l'influence de l'*ss* du p.-q.-parf. subj., qui est apparenté à celui de l'indicatif par son emploi syntaxique.

VI. Le Futur antérieur latin.

§ 310. Le FUTUR ANTÉRIEUR latin ne jouit non plus que d'une faible extension et a varié quelque peu dans son emploi. Effectivement, il n'a persisté (et encore dans les seules propositions subordonnées) qu'en espagnol et en portugais, puis dans l'ancien roumain et le macédonien. Voici quelles sont ses formes :

(354)

A.-roum.	<i>-àre</i>	<i>-àri</i>	<i>-àre</i>	<i>-àrem</i>	<i>-àret</i>	<i>-àre</i>
Macéd.	<i>-àrim</i>	<i>-àri</i>	<i>-àri</i>	<i>-àrim</i>	<i>-àrit</i>	<i>-àri</i>
Esp.	<i>-àre</i>	<i>-àres</i>	<i>-àre</i>	<i>-àremos</i>	<i>-àreis</i>	<i>-àrem</i>
Port.	<i>-àr</i>	<i>-àres</i>	<i>-àr</i>	<i>-àrmos</i>	<i>-àrdes</i>	<i>-àrem</i>

et de même *-ire* etc. Que ce temps soit tiré du futur latin et non du parfait du subjonctif, la preuve en est, non seulement dans son emploi syntaxique, mais surtout dans le fait qu'en ancien espagnol la 1^{re} p. sing. se termine encore fréquemment en *-o*. Au surplus, il faut remarquer qu'il fait des emprunts considérables au p.-q.-p. subj., ou bien au parf.: ainsi le roumain remplace *fi* par *t* à la 2^e p. plur., (*-u*) par *-e* à la 1^{re} sing.; le macédonien adopte *-im* (§ 304) à la 1^{re} sing.; à la 3^e sing., l'espagnol substitue *-are* à *-ar*, que présente le portugais.

VII. Les Futurs.

1. Le Radical.

§ 311. Parmi les types signalés au § 112 comme servant à former le futur, le seul qui réclame un examen particulier, est le type représenté par *cantare habeo*. La raison principale, c'est que la fusion de l'infinitif avec le verbe *habere* a rendu atone la voyelle de l'infinitif, primitivement accentuée dans la plupart des cas, et soumis par là cette voyelle à des altérations de tout genre. En outre, l'*r*, se trouvant placée, non plus à la fin, mais à l'intérieur du mot, subit également un certain nombre de déplacements qui exigent un examen attentif. Enfin le traitement de la voyelle thématique, au moins en français, n'est pas sans intérêt.

(355) § 312. EN RHÉTIQUE, *a* devait persister, *e*, *i* tomber. Il n'en est rien : *a* se change en *ε* dans l'Engadine, en *ε̄* à Greden et à Remus (Grisons), ce qui entraîne aussi dans III *ε* d'une part, *ε̄* de l'autre ; à cette exception près, *a* se maintient dans le Tyrol et le Frioul et passe également à III ; de même en est-il dans l'ancien engadin, qui présente *a* non seulement dans I, mais aussi dans III. L'*i*, semble-t-il, a persisté partout ou bien il a été rétabli ; cependant on trouve *-iarà* à l'Abbaye et à S. Vigil, voire même *-arài* à Forni Avoltri, et certains verbes présentent l'*a* ou *ya* dans un domaine assez étendu ; tel est surtout *venire* : *nyarä* à Remus, *vinyarài* en Frioul. *Dare*, *stare*, *fa(ce)re* conservent partout *a* (sauf à Greden, qui admet *ä*) et se trouvent en rime avec *sarò* (§ 317) et l'eng. *varò*, dans la vallée de Munster *varä*, le frioul. *varài*, le tyrol. *arà* de *habere*, qui tous doivent être issus de *avrò* sous l'influence analogique des types indiqués comme formes écourtées (cf. § 313 et 314), et qui ont ensuite été pourvus à leur tour de *v* dans les régions où *habeba* s'abrégeait en *veva* (§ 253).

§ 313. EN ITALIEN, *a* devient *e* (I, § 365), sauf dans *farò*, *darò*, *starò* ; *i* et *e* se conservent ; il se produit une syncope dans les verbes qui présentent des infinitifs également écourtés (§ 128) et dans *andrò*, *vorrò*, *varrò*, *dorrò*, *terrò*, *rimarrò*, *potrò*,

cadrà, vedrà, saprà, avrà, dovrà, parrà, verrà, morrà. Concurrément avec *avrà*, la vieille langue employait aussi la forme abrégée *arà*. Les patois s'écartent peu de la langue littéraire : la seule divergence, c'est naturellement que *-arà* s'est maintenu presque partout et, sur un vaste territoire, a pénétré dans III également (cf. I, § 366). En lucquois, la syncope est inconnue aux verbes en *-ère* et à *andare, venire, morire*; en revanche, ce même dialecte, dans ses premiers temps surtout, présente souvent des formes comme *drò (darò), stamprò, vendrò* et autres semblables. Un phénomène plus remarquable, c'est que l'ancien italien syncope *e* entre deux *r* : *misurrebbe* Purg. X, 24, *dimorrò, deliberrò* etc., puis *enterrò* pour *entrerò*, et même *troverrò, proverrò, griderrò, crederrò* (toutes formes qu'on rencontre souvent chez Boccace), l'a.-pis. *scriverrò*, dont la première syllabe contient *r*. Mais le siennois Gigli, lui, n'a plus aucune idée de cet emploi limité : il écrit *amerrò, beverrò, sentirrò*, et de nos jours *rr* est de règle pour tous les verbes dans les Abruzzes, la Molise, à Naples et Noto. Il ne semble pas qu'on puisse établir un rapport entre cet *rr*, dont l'emploi est illimité, et l'*rr* de l'ancien florentin, qui est soumis à certaines conditions, mais on doit l'établir avec le cond. en *-erra* (§ 309).

§ 314. EN FRANÇAIS, la voyelle de I a dû persister sous la forme *e*, celle de II et III disparaître, ou rester sous la forme *é* (v. I, § 344) : on a donc *chanterai, vendrai, partrai, remplirai*; puis la période postérieure voit *e* se perdre après les voyelles : (356) *prirai* de *prierai* (I, § 377). Mais ces règles subissent des infractions de diverse nature. Dans les verbes de I, *e* précédé de *r* tombe : *esperrai* Psaut. d'Oxf. 53 d, *jurrez* Rol. 605, *durrat* Comp. 3426 etc., surtout dans les documents de la Champagne et de la Picardie méridionale; dans un groupe composé d'une cons. + *r*, il se produit une métathèse : *mousterrai* = *moustrerai, enterrai, déliverrai, deseverrai, ouverrai, encunterrai* etc. (cf. actuellement encore à Blois *èterré, liverré*, voire même *sufèlre* = *soufflerai*), en picard aussi *juerrai* pour *jurerei, demouerrai, plouerai* Auc. 24, 59, *duerrunt* Beaum., Man. 4907; en Normandie et dans le Centre, *-ner-* se change en *nr, rr* dans les formes particulièrement fréquentes *donerai* et *menerai* (I, § 527) : *dorrai, merrai*, qui n'ont été définitivement évincées

à leur tour par *donnerai*, *menerai* qu'au XVI^e siècle; d'autres futurs comme *tourrai*, *retourrai*, *sozjourrai* sont d'un usage beaucoup plus rare; et le picard et le wallon sont seuls à posséder aussi *parra* = *parlera* Rich., Jourd., *portra*, *trova*, *demandra* dans le Poème Moral, *portront* Huon de Bord. 5138, *tastrez* R. Ccy 3178, *acatrons* Auc. 21, 12, *aidront* Jourd. 3557, *vantra* A. A. 394 etc. A l'inverse, dès le XVI^e siècle, *prierai* remplace graduellement *pirai*, que l'usage moderne tolère tout au plus dans la langue poétique. — A l'époque préhistorique déjà, les verbes inchoatifs de II introduisent aussi dans le futur l'*i* qui est propre à toutes les formes temporelles (on a donc toujours *fleurirai*), tandis que les verbes non inchoatifs, dans les premiers temps, présentent encore la formation normale : tels sont *tendrai*, *vendrai*, *istrai*, *ferrai*, *morrai*, *orrai*, *harrai*, *gerrai*, *saudrai*, *faudrai*, *coildrai*, *fuirai*, plus rarement *partrai*, *garrai*, *jorrai*, *purrai*, *forrai*, *boudrai*, *baudrai*, *repentrai*, *emplerai*, *offerrai*, *soufferrai*, *couverrai*, *ouverrai*. La langue moderne n'a retenu que *tiendrai*, *viendrai*, *fuirai*, *mourrai*, *courrai* et *acquerrai*, dont les deux derniers, en ancien français, appartenaient également à III (§ 121); les autres ont tous réintroduit au futur l'*i* de l'infinitif. Mais, avant la naissance des formes en *-i* ou en même temps qu'elles, l'ancienne langue possédait un autre type, qui a laissé ses dernières traces dans le franç. mod. *cueillera* et *saillera* et qui s'explique par une tendance à conserver, au futur aussi, le thème verbal aussi intact que possible : *saudrai*, entraîné par l'analogie de *saill-ons*, devient *saill-rai*, dans lequel l'impossibilité de prononcer l'*-r* fait entrer la voyelle disjonctive. Outre les deux formes déjà citées, l'ancien français connaît encore *faillera*, qui n'est pas même complètement étranger à la langue moderne; c'est aussi le cas pour *bouillera*, signalé par de Wailly. On peut en dire autant d'autres formes qui n'apparaissent qu'au XIV^e siècle : *mourera*, *courera*, *requerera*, où l'*e* est également destiné à séparer le thème (cf. *mour-ons* etc.) de la finale *-rai*; peut-être a-t-il aussi pour but de supprimer à son tour la différence quantitative entre *mürō* et *mürę* = *mourrai*. — Ce sont des formations d'autre sorte que *serverai*, *vesterai*, *repenterai*, *mentera*, *senterai*, *parterai*, *converterai*, *isserai*, particulièrement nom-

(357)

breuses dans les documents orientaux et anglo-normands, puis aussi *esquelderoie* Auc. 14, 10, *tressalderai* Psaut. de Cambr. 17, 29. Dans la même catégorie rentrent alors aussi des verbes de III à radical également terminé par une dentale ou *v*, comme *permainderunt* Psaut. d'Oxf. 5, 5, *aberderat* IV Liv. 365, 9, *baterai* 282, 8, *arderont* Beaum., Man. 3562, *responderoie* 539, *connisteront* 2343, *renderai* Huon de Bord. 692, *perderai* 2288, *meterai* 952, *isteront* 6738, en lorr. *connoisserai*, *naisserai* et d'autres qui figurent dans nombre de textes picards et lorrains et aussi dans les documents de la Champagne, les œuvres de Chrétien exceptées. On ne peut pas toujours décider si l'*e* n'a qu'une valeur graphique ou s'il doit être prononcé; et, dans ce dernier cas, on peut se demander s'il s'est produit une assimilation à I ou si le *er* = *r* est un emprunt fait à l'infinitif : *batr*, fut. *batrrai*, orthographié *baterai* en même temps que *batrai*, dont l'analogie aurait alors déterminé l'emploi simultané de *menterai* et *mentrai*. Cf. à ce sujet I, § 308. Revenons encore une fois au futur de II. Donc, à côté des formes en *r* et en *er*, les verbes non inchoatifs de cette classe, ayant subi l'analogie de l'inf., du parf. et du partic., ne tardèrent pas à admettre aussi la désinence *-irai* : cf. *guerpirat* Psaut. d'Oxf. 36, 29, *departirai* 59, 6, *dormirai* 5, 9 etc., et même, à partir du xiv^e siècle, *cueillirai*, défendu par Vaugelas, mais proscrit depuis Th. Corneille de la langue littéraire, puis *saillirai*, *faillirai*, *emplirai* Psaut. d'Oxf. 80, 9, *pourrirai*, *nourrirai*, *souffrirai* etc., et souvent au xvi^e siècle *secourirai*, *ferirait* Rabelais III, 31. N'oublions pas de remarquer que la règle en vertu de laquelle les verbes inchoatifs forment leur futur en *-ir*, se trouve violée dans quelques cas, ainsi dans *garra* Alisc. 3408 à côté de *garisse* 963, *nuirat* S. Bern. 49, 16 vis-à-vis de *nurisset* 135, 20 *gorra* Durm. 8852 auprès de *esjoist* 11890, *esjorrez* Ruteb. 120, 37, *esjoissoie* 136, 422 et parfois ailleurs. Peut-être cependant cette anomalie s'explique-t-elle par une tradition littéraire qui aurait maintenu une forme *jorrá* etc. alors que la langue courante prononçait déjà *joirá*. Parmi les formations irrégulières, la première place revient au norm. *lerrai*, *larrai* (ou bien *lerai*, déterminé par l'analogie de *ferai*), dont l'ancien français fait un usage beaucoup plus fréquent que de *laisserai* et qui se rattache au présent *lait*

interprété au § 235; depuis le XVII^e siècle, il a disparu de la langue littéraire, mais il vit encore à Orléans. Le futur de *avoir* est *avrai* ou bien, sous une forme écourtée, *arai* (auquel se rattache *sarai*, qu'on rencontre à côté de *savrai*); or cet *arai* s'est, lui aussi, maintenu dans la généralité des dialectes, tandis que la langue littéraire au XVI^e siècle l'a graduellement remplacé par *aurai*, forme du français méridional, que le Lyonnais Meigret défendait, il est vrai, mais qui est rejetée, au XVI^e siècle encore, par la plupart des grammairiens du Nord de la France. Rare est l'emploi de *berrai*, assuré par la rime dans le Rom. de Car. 149, 1; on trouve plus souvent *buvrai* à côté de *bevrai* (cf. *buvons*, p. 254). Les futurs en *tr*, *dr* devaient redoubler *r* (I, § 494) et, de fait, on trouve *crerrat* Psaut. de Cambr., Cligès 2502, *charreit* Rou III, 3077, *ocirrai*, *orrai*, *serrai* encore dans le Roman de la Rose (cf. le franç. mod. *pourrai*, *verrai*). Mais, en même temps, déjà l'ancien français emploie couramment les formes avec *r* simple, surtout pour *croire*, *rire*, *ocire*; aussi s'étonne-t-on de voir *ocirrai* et autres semblables servir aussi de modèles, surtout en norm., à *dirrai*, *despirrai*, *lirrai* et même à *plairrai*, *tairrai*. *Facere* présente de bonne heure la forme abrégée *ferai* et, avec une réduction plus forte encore, *frai* dans Alexis, S. Brandan et d'autres textes anglo-norm. et continentaux. — Pour en finir, il reste encore deux points à examiner : que deviennent la voyelle thématique et l'infixe des verbes de II b? En ce qui concerne celui-ci, le wallon de Liège fait une règle de l'emploi de *-ibré*. Cette désinence se rencontre-t-elle ailleurs aussi? Ce point n'est pas encore éclairci : en a.-franç., outre *ravistroient* Dial. Grég. 252, 11, *regehisterat* 195, 9, cf. également *garistra* A. A. 2998 etc. Quant au sort de la voyelle thématique, il est à noter que, dans les cas d'alternance vocalique entre les formes fortes et les faibles, parfois la voyelle des premières s'introduit au futur : cf. *viendrai*, *tiendrai*, *assierai*, l'a.-franç. *comperrai* à côté de *comparrai*, *moinrai* en ancien lorrain; cf. ensuite, pour *croire*, *boire* : *croirai* parfois déjà en ancien français, l'a.-franç. *remaindrai* (cf. le franç. mod. *remaindre* § 127), *nuirai*, *cuirai*, *lirai*, *istrai*, qui n'ont jamais le radical faible, mais *craindrai* p. ex., rarement *criendrai*.

(359)

V. des exemples de ces différentes formes dans J. BRÖHAN, *Die Futurbildung im Altfranzösischen*. Diss. Greitswald, 1889; sur le futur

des verbes en *-i*, cf. surtout A. RISOP, *Studien*, p. 38-85; pour le franç. mod. *aurai*, cf. H. SUCHIER, *Le franç. et le prov.*, p. 217.

§ 315. EN PROVENÇAL, les faits sont les mêmes : *a* persiste, *e* et *i* tombent : on a donc *cantarai* etc., mais *cobrai*, *ferrai*, *garrai*, *merrai*, *morrai*, *parrai* (à côté de la forme plus fréquente *partirai*), *pleurai* (*plevir*), *penedrai*, *venrai* parmi les verbes en *-i*; *parrai*, *aurai*, *saurai*, *deurai*, *mourai*, *jairai*, *plairai*, *seirai*, *poirai*, *foirai*, *cairai*, *calrai*, *valrai*, *volrai*, *tolrai*, *tenrai*, *permanrai* parmi les verbes en *-e*. Le provençal moderne présente le même développement que le français du Nord : il insère donc *-ir* presque partout, sauf dans *venrái*, qu'il conserve également; d'autre part, *žaužirái* y donne naissance à un *klauzirái*, et *kuneisirái* (de *kuneisę* = *cognoscere*), *neisirái*, *peisirái*, *muzirái* (de *móuzę* = *mulgere*) ont aussi rendu au radical sa forme primitive, grâce à l'intercalation de la voyelle disjonctive, qui alors n'est pas *e*, mais *i*, par analogie avec II. La même explication s'applique au niç. *krežerái*, *trazerái*, *lüžerái*, *istrüžerái*, respectivement employés à côté de *kreirę*, *trairę*, *lüi*, *istrüi* etc. — Enfin les parlers du SUD-EST offrent, dans quelques verbes en *-i*, l'infixe au futur : dans le canton de Vaud *finęžri*, *murežri*, *korežri*, *dreęžri* (*dormirai*) etc., en vionn. *dreęžtrái*, *servežtrái*, *žerežtrái* (*fleurirai*), *sežetrái* (*souffrirai*), *moęžtrai*, mais *paržerái* etc., puis *fuidrái* (*fuirai*), en frib. *nürrežri*, *servežri*, *sufrežri*, *vežetri*, *drmežri*, dans la Gruyère *šaležri* également à côté de *šüdrí* (*saillirai*), en neuch. *nörrežri*, *finetri*, *batetri* etc., en colign. *-atri* dans tous les inchoatifs, en lyonn. (qui ne le possède plus qu'au cond.) *finetriè*, *resevetriè* et sans doute d'autres encore. L'extension de ces sortes de formes, dont les anciens textes français aussi possèdent des correspondants (p. 396), réclame encore des recherches plus exactes. Il ne peut assurément pas être question d'une intercalation réelle de l'infixe, car il est peu vraisemblable que ces formations remontent à une époque où *ss-r* pouvait encore, par l'intermédiaire de *str*, se changer en *žr*, *tr*; on admettrait plutôt une assimilation à *konyęžri*, *parežri*.

§ 316. EN ANCIEN ESPAGNOL, *e* et *i* ont disparu sans exception, non seulement dans *habré*, *cabré*, *haré*, *podré*, *pondré*, *querré*,

(360) *sabré, tendré, valdré, diré, saldré, vendré*, qui ont persisté jusqu'aujourd'hui, mais aussi dans *bebrás* Alej. 862, *cadré* Milagros 764, *codremos* de *coger* S. Laur. 69, *combré* de *comer* Cid 1021, *creçrà* Cid 1905, *debria* Milagros 760, *oldrie* S. Dom. 659, *plazrà* Alej. 56, *pondrán* Cid 1666, *rodré* de *roer* J. Ruiz 1405, *yazrà* S. Dom. 723 et beaucoup d'autres verbes; cf. aussi *doldrà* à Bogotá. Toutefois, en même temps, les formes ouvertes aussi sont déjà en usage : *perderé* Cid 1022 et souvent, *crescéran* S. Dom. 755, *escogerá* J. Ruiz 574 etc., *comidrán* de *comedir* Cid 3578, *dixré* de *dezir* S. Dom. 136 et très souvent, *ixtremos* (*issir*) S. Mill. 327, *mintré* S. Oría 154, *morré* Milagros 634, *odredes* Cid 70 en même temps que la forme bisyllabique *oirás* qui est fréquente, *pidré* Juan Ruiz 561, *repintrá* Cid 1079, *consigrá* Cid 1465, *consintrán* Cid 668, *subria* Loores 97, *vivré* Milagros 297, etc. Pour l'*i* thématique remplaçant *e* dans *comidrán* etc., cf. *mintroso* I, § 359. On trouve ensuite, pour *tener* et *venir*, les formes *terné* Cid 450, 3049 etc. ou *terré* Milagros 46, *verré* Milagros 757, *vernás* Cid 2622 (cf. là dessus I, § 527).

De nombreux exemples de ces verbes et d'autres encore ont été relevés par J. CORNU, *Remarques sur la conjugaison espagnole aux XIII^e et XIV^e siècles*. Misc. fil. 216-225.

α. *Esse.*

§ 317. L'ancien futur de *esse* ne s'est maintenu qu'en France : en a-franç. *ier iers iert iermes ierent*, ou bien *er ers* etc.; la 1^{re} p. sing. est aussi *ierc* Alexis 27 e (cf. pour le *c* p. 191) ou *iere* Alexis P 27 e et ailleurs assez souvent, où l'on reconnaît un mélange avec l'imparfait. La 2^e p. plur. ne paraît pas avoir persisté : en effet, dans la prose du XIII^e siècle déjà, cette forme est rare et, au XIV^e, elle disparaît entièrement. L'ancien provençal connaît *er ers er*, l'espagnol = *eres* avec le sens du présent (v. § 214). A part ces formes, on a partout adopté *esser-habeo* : en eng., ital. *sarò*, en a.-franç. *estrai* à l'Ouest et dans la Picardie, plus rarement au Sud-Est, bien qu'on l'ait, p. ex., dans M. 172 a. 1268; plus souvent on emploie *serai*, en prov. *serai*, en esp. *seré*, en port. *serei*. L'ital. *sarò*, en regard duquel on a pourtant aussi *serò* dans le siennois et l'ancien florentin, a tiré son *a* de *farò, darò, starò* (§ 313).

J. CORNU, Rom. VII, 367, Rem., et TRIER, suivis aussi par G. PARIS, Rom. IX, 174 sq., prétendent tirer ces formes de *sedere* plutôt que de *essere*; mais leur hypothèse est peu vraisemblable, car le mélange de *sedeo* et *esse* ne se présente pas ailleurs qu'en Espagne et en Portugal, et *sedere habeo* devrait donner en ital. *sedrò* ou *serrò*, en prov. *seirai*, en a.-franç. *serrai*. Il est vrai que l'a.-franç. fournit des exemples de *serrai* (v. J. CORNU, Rom. VII, 367), mais dans des textes qui écrivent également *dirrai* etc. (v. p. 396).

β. *Ire*.

§ 318. Le futur du verbe « aller » occupe une place à part parce que, le plus souvent, *ire* est la forme fondamentale dans les régions où, pour les autres temps, dominent *ambitare* et ses représentants. C'est ainsi que nous avons en a.-franç., dès l'origine, *irai*, en prov. *anarai* et *irai*, et de même en esp. *andaré* et *iré*, en port. *andarei* et *irei*. C'est un compromis entre les deux verbes qu'on doit voir dans le catal., béarn., langued., drôm. *aniré*. Nous avons encore une forme particulière dans *vieré* à Besançon, *virá* à Possesse, Uriménil et sans doute ailleurs aussi : elle doit contenir le *v* du présent, bien que l'*e* de Besançon soit surprenant.

2. Les Désinences.

a. Le Futur du Présent.

§ 319. Mais maintenant, les désinences du futur formé avec *habere* sont loin d'être toujours identiques à celles du présent de *habere* : au contraire, souvent il s'est produit, dans chacun des deux temps, des modifications respectives, que l'autre n'a pas adoptées. Il est vrai que le français littéraire, la langue de la péninsule ibérique et celle de la majeure partie de la Rhétie semblent ignorer complètement ce phénomène; quant à l'Italie, elle n'a aussi de remarquable que la 1^{re} p. plur. en *-emo* à côté de *abbiamo* (§ 240), comme en ancien vénitien la 3^e p. sing. en *-e* Ex. 179, 373 ou en *-ai* 489, provoquée par l'emploi simultané de *-a* et de *-e*, *-ai* à la 1^{re} p. sing. (cf. la 1^{re} p. sing. parf., p. 338); mais, en revanche, l'engadin et les patois français et provençaux actuels présentent des particularités de toute espèce.

(362)

§ 320. Depuis le début de notre siècle, l'ENGADIN a introduit à toutes les personnes du futur la voyelle de la 3^e p. sing. : -o, -ošt, -o, -onts, -os, -on; et ce qui pourrait avoir aussi déterminé cette unification, c'est qu'on adopta l'-ò de l'italien littéraire à la 1^{re} p. sing. de ce temps plutôt propre aux écrivains qu'au parler populaire : par là se trouvait considérablement facilitée l'assimilation de la 2^e p. sing. et du pluriel. La transformation du pluriel à l'instar du singulier n'est pas un phénomène extraordinaire : cf. à Remus, au fut., -än, -ät, -än refaits sur le sing. -ä, -äs, -ä, à côté de *nä äš ä vain vai an de habere*.

§ 321. Dans le Nord de la France, il n'y a pas grand'chose à signaler. A la 2^e p. plur., à une époque où depuis longtemps -e ζ s'était généralisé au présent, -oi ζ se maintient encore, surtout chez Chrétien, Villehardouin, Rutebeuf, dans le Roman de la Rose; aussi est-il fort possible que la prononciation -e ζ , en usage au futur à Paris jusqu'au XVIII^e siècle, en représente une plus ancienne -oe ζ , dont l'o ϵ se serait réduit en e comme dans les cas indiqués I, p. 96-97. Au surplus, la partie bourguignonne du Morvan observe actuellement encore une distinction entre le prés. en -e et le fut. en -á. Ces réserves faites, le WAL-LON mérite seul d'arrêter notre attention avec son sing. en -é à côté de celui du parf. en -a. En vertu des lois phonétiques, -ai ici devient -e; par conséquent, le futur, en opposition directe avec *habere* (p. 304) et le parf. (p. 349), a généralisé la forme de la 1^{re} p. sing. Un singulier encore plus remarquable est celui de la traduction de l'Ézéchiel qui, en regard de -ai à la 1^{re} pers., présente -es à la 2^e, -et ou -it à la 3^e; vient ensuite -ay, -es, -et dans le Mist. de Saint Ponz et dans un texte provenant d'une tout autre région, la vie de Sainte Catherine en poitevin. S'il est facile de reconnaître dans -es, -ei un emprunt fait au parfait (§ 273) ou à la 1^{re} p. sing., en revanche l'-it est extrêmement étrange, et d'autant plus étrange que les patois modernes ne possèdent rien d'analogue, car il est vraiment impossible d'en rapprocher la 3^e p. sing. cond. en -it (§ 324). — Maintenant, comme on le verra par le tableau suivant, une réelle complication caractérise aussi les formes du SUD-EST DE LA FRANCE :

Vionnaz						Vaud					
-ai	-e	-e	-e	-a	-ō	-i	-ei	-e	-ē	-ei	-ō
i	a	a	e	a	ō	e	ā	a	ē	ei	ā

Fribourg						Neuchâtel						(363)
-i	-i	-e	-ē	-a	-ō	-i	-i	-e	-ā	-ā	-ā	
e	a	a	ā	a	ā	ā	a	a	ā	e	ā	

Coligny

-ē	-e	-ā	-ē	-o	-ā
a	o	ā	ē	atē	ā.

Aux Fourgs, les formes sont régulières, sauf la 2^e p. plur., où le futur conserve *-a*, tandis que *habere* adopte la forme refaite *etē*. A cela près, ce sont les 1^{re} et 2^e p. plur. qui se sont le mieux conservées, et les rares anomalies qui s'y rencontrent, doivent toutes être imputées à *habere*, sauf que la 2^e p. plur. en *-o* à Coligny s'est assimilée aux présent en *-o*, imparf. en *-o*. Les difficultés sont un peu plus considérables pour la 3^e p. plur., qui présente *-ō* même dans une partie du domaine de *ha(be)nt* (§ 241); toutefois cette considération, jointe à d'autres, permet assurément de conclure à l'ancienneté de *-ō*, mais aussi à la substitution de *ā* à cet *ō* primitif. Quant aux formes du singulier, il est très difficile de les interpréter. Quel doit être leur point de départ? Le fait que jadis la 1^{re} pers. parf. dans ce domaine se terminait aussi par *-i* et qu'ensuite cet *-i*, se trouvant d'ailleurs entièrement isolé comme désinence personnelle, a conséquemment le droit d'être considéré comme un produit régulièrement phonétique. D'après cela, comme déjà nous l'avons exposé I, § 237, on devrait voir en *-i* le représentant du lat. vulg. *-ai*; la forme intermédiaire doit être *-ei*, *-iei*. De cet *-iei*, on peut aussi rapprocher l'*ē* de Coligny (cf. *mexē* = en a.-franç. *mangier*), et le vionn. *-ai* aussi présente la même transformation que *-ier* = *-ariu*: il est donc, à son tour, issu de *-ei*. Quant à la 2^e p. sing., il est impossible qu'elle soit nulle part un produit phonétique: partout, au contraire, elle dérive de *-es*; aussi doit-on bien admettre qu'à l'exemple du parfait (p. 350), le futur a tiré de la 1^{re} p. sing. en *-ei* une 2^e en *-es*. A ces formes s'en ajouta faci-

lement alors une en *-e* pour la 3^e p. sing. — Le PROVENÇAL aussi s'est écarté parfois du type primitif. Dès l'origine, la 1^{re} p. plur. en gascon se termine en *-am* : *seram* 1260 Bigorre Luch. Et. 296, puis dans d'autres régions : *auram* Aigar 301, *pagaram* 775 et, de nos jours, dans le bas-auv. *-an*, en lim. *-am* à côté de *-em*. Une formation inverse apparaît dans le vaudois à moins qu'il ne se serve de la périphrase (§ 112) : *-ei*, *-e*, *-e*, *-en*, *-e*, *-en*, où seules la 1^{re} p. sing. et les 1^{re} et 2^e plur. sont issues d'un développement phonétique régulier ; elles ont imposé leur analogie aux autres formes.

(364)

Selon H. SUCHIER, Litt. Centralbl. 1881, col. 1000, il faudrait voir dans *-it* le lat. *it* (3^e p. sing. de *ire*).

b. Le Futur du Passé.

§ 322. Le futur du passé ou, pour employer la dénomination habituelle empruntée à l'une de ses principales fonctions, le conditionnel renferme en son second élément la désinence de l'imparfait le plus souvent, et quelquefois du parfait de *habere*. Ce dernier mode de formation est particulièrement propre au florentin et au siennois, et partant à l'italien littéraire. Dans les patois du Nord comme du Sud, les uns employaient jadis, les autres connaissent encore une flexion mélangée, c.-à-d. qu'ils ont fait choix de l'imparf. pour les 1^{re} et 3^e p. sing. et 3^e plur., du parfait pour les autres formes : de là *-ia*, *-esti*, *-ia*, *-emmo*, *-este*, *-iano*. Ensuite *-ia* reçoit une flexion complète dans le milanais moderne et le piémontais, où seul le tur. rappelle, par sa 2^e p. plur. en *-iēsē* à côté de *-te*, l'ancien état de choses. Dans quelques localités, la 1^{re} p. plur. est la seule qui suive l'imparf. ; les 2^e p. sing. et plur. s'en tiennent au parfait : tel est l'usage à Ivree, Bologne et peut-être ailleurs encore. — L'Espagne et la France emploient exclusivement l'imparfait, bien qu'il semble se manifester, dans les patois français actuels, une tendance à recourir au parfait : cf. la 2^e p. plur. en *-et* = *-estis* à S. Pol, Rev. Pat. I, 105 *sret*, III *kroeret*.

§ 323. Passons maintenant à l'examen particulier de chaque désinence. L'ITALIEN a refait sa 1^{re} p. sing. sur le modèle de la

2^e : *-ei* au lieu de *-ebbi*; à cette reformation se rattache aussi, à l'époque ancienne, celle de la 3^e pers. en *-è* à côté de *-ebbe*. La 3^e p. plur. a longtemps hésité entre *-ebbero* et *-ebbonio* (cf. § 306). Parmi les patois toscans, le lucquois présente *-ebbi* à la 1^{re} p. sing., *-ebbimo* à la 1^{re} plur. (cf. p. 340); l'arétin a pour flexion *-i*, *-isti*, *-ibbe*, *-immo*, *-isti*, *-immo*. D'intéressantes transformations s'observent dans le Nord, où le conditionnel se rapproche de l'imparfait du subjonctif. En effet, de même que l'ancien vénitien avait tiré de la 2^e p. plur. un parf. en *-semo* (p. 340), on trouve au cond. aussi, dans les vieux glossaires vénitiens, une 1^{re} p. plur. en *-essemo*, et bientôt après les 1^{re} et 3^e p. sing. sont en *-ess*; elles l'étaient déjà dans le Panf. en a.-vén., chez Uguç.; actuellement, la flexion est *-ia*, *-esi*, *-ia*, *-esimo*, *-esi*, *-ia*, en mil. mod. 1^{re} et 3^e p. sing. *-es*, 1^{re} plur. *-esem*, 3^e plur. *-esen*, en berg. 1^{re} et 3^e p. sing., 3^e plur. *-ef* ou *-es*, 1^{re} plur. *-esem*, en crém. 1^{re} sing. *-es* ou *-ëf*, 3^e sing. et 3^e plur. *-āf*, 1^{re} plur. *-esem*. Le vénitien-lombard sert aussi d'exemple au frioulan, qui dit *-es*, *-esis*, *-es*, *-esin*, *-esis*, *-estn*. Il en est de même dans le Sud, où Teramo a la 1^{re} p. plur. en *-esseme*, Tarente en *-issimi* à côté de *-iimi*. Nous avons dit que ces formes étaient identiques ou analogues à celles de l'imparf. subj. : aussi, dans les parlers où celui-ci accentue la désinence aux 1^{re} et 2^e p. plur. ou bien où *-âmo* prend la place de *-êmo*, le cond. aussi adopta-t-il à son tour soit *-êmo*, *-ête*, soit *-âmo*, *-âte* : cf. *podessâmo* Panf. Mais il arrive aussi que les formes de l'imparf. subj. s'introduisent directement aux 1^{re} et 2^e p. plur. : cf. chez Calmo *andessêmo*, *podessêmo*, *oferissêmo*, *sassêmo* (*saremmo*), *vossêmo* (*vorremmo*), *tossêmo* (*torremmo*), *fassêmo*, *dassêmo*, 2^e pers. *dissê*, *vossê*, *stassê* etc. Attribuer ces formes à une modification syntaxique grâce à laquelle l'imparf. subj. aurait usurpé la place du conditionnel, ce n'est guère possible, déjà pour la raison que les formes du singulier conservent le type propre à toutes les langues romanes. Une autre raison encore, c'est *sassêmo*, qui ne peut représenter que *saressêmo* : on peut donc admettre que les formes *andaressêmo* etc., nées sous l'action analogique de l'imparf. subj., ont été contractées en *andarssêmo*, *andassêmo*. Bien entendu, cette contraction aura été facilitée par l'influence de l'imparf. subj., étroitement apparenté au conditionnel par sa

forme et son emploi syntaxique. Actuellement, ces formes s'emploient encore en vénitien et en istrique. Parmi les autres formations remarquables propres au domaine rhéto-lombard, il faut citer en sulzberg. *-öi*, *-östü*, *-öa*, *-ösen*, *-öša*, en nonsb. *-uei* et en tess. *-öss* ou *-uss* ou *-üss*. La voyelle tess. rappelle *fuisse*, c.-à-d. encore une fois un emprunt fait à l'imparf. subj.; au contraire, *-öi* à Sulzberg, *-uei* à Nonsberg sont issus de *-o* = *habui* + *io*, qui donne *-oio*, *-öi*; quant aux autres formes, elles pourraient bien être nées de l'analogie de celle-ci. Au parf. en *-of* (p. 360) correspondent la 3^e p. sing. *parove* Parl. Stroz. 169, la 3^e plur. *serovum* 170.

Suivant DIEZ, Gramm. II, 121, et A. TOBLER, Arch. Glott. X, 247, les formes en *-ss* viendraient directement de *cantare habuisse*. Cependant l'opinion formulée en premier lieu par MUSSAFIA, Beitr. 21, Rem. 1, qui y voit des transformations déterminées par la 2^e p. plur., pourrait être confirmée par l'observation suivante : c'est que le cond. en *-ess* se rencontre dans les régions qui connaissent également la 1^{re} p. plur. parf. en *-essemo* et, de plus, que la 1^{re} p. plur. est précisément la plus anciennement attestée et la plus largement répandue ; ainsi donc, elle doit être plus ancienne que les 1^{re} et 3^e p. sing. en *-ess* ; au contraire, si l'on admettait un compromis avec l'imparf. subj., on devrait attendre un mode identique de formation pour toutes les personnes.

(366)

§ 324. Sur le territoire FRANÇAIS, ce sont de rechef les parlers du Sud-Est principalement qui offrent des cas difficiles. A la 3^e p. sing., les anciens documents de Lyon hésitent entre *-it* et *-eit*, et *-i* est encore actuellement usité dans une grande partie du Dauphiné. Si l'on trouvait *-ia* à l'imparf., on pourrait certes admettre une transformation du type provençal puisqu'ici l'on change *-ia* en *-i* ; toutefois il faudrait expliquer aussi pourquoi la 3^e p. sing. seule possède cette désinence ? — Ensuite, dans des régions où l'imparf. de III a repris le *v* primitif (p. 317), le cond. présente souvent les anciennes formes privées de *v* : cf. à Vionnaz *-i*, *-yá*, *-e*, *-yé*, *-yá*, *-yö* de *-ia*, *-ias*, *-iat*, *-iamus*, *-iatis*, *-iant* avec le remplacement habituel de *-ent* par *-unt* ; à Neuveville (Neuchâtel) *-ä*, *-ä*, *-a*, *-i*, *-i*, *-e* à côté de l'imparf. en *-ive*, *-ive* etc. En Lorraine non plus, les formes du singulier ne coïncident pas toujours aux deux temps. A Ban-sur-Meurthe par exemple, on trouve au singulier un imparf. en

avuai avu à côté du cond. en *-aie, -o*, différence qui doit s'expliquer ainsi : le *v* dans *avoie avoit* ne détermina le développement ultérieur de la voyelle suivante (I, § 107) qu'en un temps où le cond. avait déjà pour finales *-roie, roit*, de sorte donc que nous avons ici un développement, absolu à l'imparfait, déterminé par *v* au conditionnel, de sons primitivement identiques. — Ainsi, dans ces formes, la séparation d'éléments primitivement semblables doit s'expliquer par l'action des lois phonétiques; en revanche, dans les parlers provençaux qui, à l'imparf. de II et III, remplacent *-ian* par *-iavan*, le cond. présente, en maintenant *-ian*, une désinence issue de l'application régulière des lois phonétiques, tandis que l'imparf. est une reformation analogique.

VIII. Les Tournures interrogatives.

§ 325. Si le pronom-sujet suit le verbe, place qu'il occupe presque toujours dans l'interrogation d'abord, d'une manière moins fréquente, moins générale et variable avec les temps et les lieux dans une proposition affirmative subordonnée ou dans une exhortative, il peut en résulter une fusion complète des deux mots. Et cette fusion exerce aussi une certaine influence sur la conformation de la finale verbale et surtout sur celle du pronom, particulièrement de sa voyelle. Ce phénomène n'apparaît pas dans toutes les langues; qu'il nous suffise de répéter à peu près l'observation générale faite au § 77 sur les formes écourtées des pronoms-sujets : plus une langue exige l'emploi rigoureux du pronom-sujet avec le verbe, plus est étroit le rapport qu'elle permet d'établir dans l'interrogation entre les deux formes. Cela étant donné, nous n'aurons à citer, en ITALIEN non plus, que *cantastu* pour *cantasitu*, qui jouit d'une vaste extension et a exercé de l'influence sur la structure de la forme en question dans la proposition affirmative aussi (v. § 269); le roumain, l'espagnol et le portugais ne possèdent rien qui nous intéresse ici. En revanche, le Nord de l'Italie, la Rhétie et la France présentent toute espèce de faits remarquables. — En MILANAIS, *sistiü*, servant de forme interrogative à *ti te se*, a sauvé l'*-s* finale, et ce phénomène, ici limité au

verbe substantif, se reproduit en vénitien à la 2^e p. sing. de tous les verbes : ainsi *kantastu, vendistu, kantavastu* etc. Il reste à citer, dans cette région, le chiogg. *voļu = volete voi*. Il y a beaucoup plus de faits intéressants dans les patois émiliens, où les désinences subissent, il est vrai, des altérations moins profondes : cf. en bol.

<i>a krädd</i>	<i>kräddya</i>
<i>t krädd</i>	<i>kräddet</i>
<i>al krädd</i>	<i>kräddel</i>
<i>a kardäin</i>	<i>kardännya</i>
<i>a kardi</i>	<i>kardif</i>
<i>i krädden</i>	<i>kräddni.</i>

(368) La forme la plus remarquable est la 1^{re} p. plur., parce qu'elle s'est approprié le pronom de la 1^{re} sing. et n'a simplifié qu'à cause de l'*i* la diphtongue *äi* en *ä*. En même temps, l'enclitique *n(o)* continue aussi de vivre dans la 1^{re} p. plur. impér. et subj. en *-amen*, tandis que l'émilien dit *-enya*, c.-à-d. encore le pronom singulier (cf. aussi le mod. *-ama*, le crém. *-ummi* etc., § 135). A la 2^e p. plur., la forme exhortative diffère également de l'interrogative : en bol. *-ädi*, en mod., regg. *-edi*, qui doivent provenir de *-adivi*. — Les parlors rhétiques présentent d'abord des formes remarquables à des titres différents dans le frioul. *i-s-al* (*est-ille*), l'obw. *eiz-ei*, la 1^{re} p. plur. du frioul. *sino noi* à côté de *no a sin*, la 3^e *sonin lor* à côté de *lor a son*. Le pronom de la 1^{re} p. sing. est le plus souvent *-i* dans les Grisons et le Tyrol, *-a* dans la vallée de Munster. Mais une forme à mentionner tout spécialement, c'est la 1^{re} p. plur. en *-nte* déjà citée au § 150 et qui est à rapprocher de *-nzg* à Greden. Ces formes appartiennent au trentin et s'étendent au Nord jusqu'à Nonsberg et la Judicarie. Le greden. *-nzg* s'explique sans difficulté par *-m(u)s-(n)σ(s)*; même explication pour le *-nte*, bien que l'origine obscure de son *t* atone (on devrait avoir *d*) suscite déjà des doutes. Aussi pourrait-on chercher ailleurs le point de départ de ce *-te*. *Sont* (p. 293) dans le cas d'inversion devient en trent. *sonte* et de là *gonte* (*ho io*), de même qu'en vicent. *gonti*, en véron. rustiq. *soni*, *onti*. Dans une partie, peut-être même dans toute l'étendue de ce domaine, *sumus*

s'est maintenu à la 1^{re} p. plur. (p. 293), de sorte donc que la 1^{re} p. sing. et la 1^{re} plur. étaient identiques : cf. en jud. la 1^{re} p. sing. *šū*, en inversion *šunti*, la 1^{re} p. plur. *šum*, en inversion *šunxe* à l'origine : cf. le greden. *soñxe*. Une preuve que *šū* tient la place d'une forme plus ancienne *šum* se peut tirer du sulzberg. *šun*. Il était dès lors tout naturel d'admettre aussi dans la tournure interrogative l'identité des deux formes propre au discours direct et de dire, par conséquent, au plur. *sunte*. Bientôt cette forme en entraîna une seconde : (*g*)*onte*, ce qui donna naissance à une extension plus considérable de l'identification. Inversement, Greden se sert aussi de *soñxe* comme forme interrogative pour la 1^{re} p. sing.

Cf. encore TH. GARTNER, *Rätör. Gramm.*, § 150 sq.; *die judikarische Mundart*, p. 28 sq., où l'auteur donne du *-te* une interprétation analogue à celle qui précède; *Sulzberger Wörter*, p. 14.

Le FRANÇAIS n'a de formes spéciales que pour les 1^{re} et 3^e p. sing. du présent. Dans *tremble je*, aussitôt accompli l'affaiblissement de *jou* en *je* (§ 78), deux syllabes atones se trouvaient placées après une tonique. Or, comme la langue, depuis le XII^e siècle, ne tolère plus de proparoxytons (I, § 339), *tremble je* devint *trémble jé* ou *-gié* : cf. la rime *herbergié* : *gié* Chev. au lion 261. Mais, la réduction ultérieure de *je* à *že*, *ž* ayant amené le rejet de la forme tonique *že*, *tremble-je* céda la place à *tremblé-je* : cf. *entendé-je* Garnier, Hippol. 1639, *attendé-je* 664. L'emploi de cette forme s'observe-t-il en dehors de la langue savante, et dans quelle mesure? C'est un point non encore élucidé. La 3^e p. sing. est *aime il* depuis le XII^e siècle, et c'est seulement au XVI^e que l'analogie de *part-il*, *sort-il* et autres verbes à radical terminé par un *t* introduisit le *t* également dans *aime-t-il* etc. Or, le *t-i(l)* de cette forme la distingue si essentiellement de la tournure affirmative *il aime* que, par méprise, on y a vu généralement le signe de l'interrogation et qu'on l'a joint aussi à toutes les autres personnes : cf. dans le parler du peuple de Paris *ž em ti*, *em tü ti*, *emō nu ti*, *eme vu ti*, puis *el em ti* (*aime-t-elle*), *elz em ti*; en normand, mais seulement aux 1^{re} p. sing. et plur. *ž ve ti*, *alō ti*, dans le Cher à la 2^e p. plur. *vuz allē ti* = *allez-vous* Rev. Pat. I, 128; enfin, dans le provençal aussi, où il reparait à toutes les personnes : *aurai ti*, *sabes ti*, *es ti* (= *est-il*

(369)

et *est-elle*); *puden ti, ses ti* etc.; cf. des formes analogues en lorr.: *ž la te vü* (*Pai-je vu*), *te vié te* (*viens-tu*), *el ri te* (*rit-il*) à Uriménil. — Parmi les autres formes, on pourrait peut-être encore mentionner, en wall., la 1^{re} p. plur. *-âne* de *-ā-nos* et *vôs* = *vois-tu*, *vus* = *veux-tu* et de même dans tous les verbes monosyllabiques, où *-s-tu* subit donc le même traitement que *-sta* dans *ties* = *testa* etc.; à rapprocher de ces formes celles du canton de Vaud : *ei fo* à côté de *tü ei, a fo* (*as-tu*), *vei fo* (*vois-tu*).

Cf. CH. JORET, Rom. VI, 133-134, G. PARIS, Rom. VI, 438-442, C. CHABANEAU, Rom. VI, 442-443, A. DARMESTETER, Mots nouv., 4. La véritable explication de ce *ti* a été donnée par G. PARIS et A. DARMESTETER. Comme le normand, fortement influencé par le français littéraire, paraît presque seul, à l'exclusion des autres dialectes, connaître ce *ti*, on peut bien admettre que *aime-t-il* à l'origine était exclusivement propre à la langue des courtisans et des écrivains, et par là s'expliquerait encore plus facilement que l'origine de cette forme fut méconnue lorsqu'elle pénétra dans le peuple. En ce qui regarde le *t*, G. PARIS en cherche le point de départ dans l'analogie de *aiment-ils*, *aimait-il* etc. Mais cette explication n'est pas complètement sûre. En lisant les grammairiens des XVI^e et XVII^e siècles, on s'aperçoit aisément qu'au début du XVI^e siècle, même dans des cas comme *aimait-il*, c'est à peine si l'on commence à employer la liaison, et que c'est seulement par degrés que les Rhétoriciens conçurent de l'aversion pour l'hiatus : si donc ils ne se laissèrent pas guider par la forme écrite ou par le latin, ils durent commencer plutôt par *part-* etc., dont le *t* se prononçait dans *part-ous*. Mais ici, comme il est vrai qu'il s'agit avant tout d'un développement linguistique artificiel, on ne peut pas ne tenir aucun compte de l'influence de l'écriture dans *aimait-il* et du latin.

(570)

Une dernière forme interrogative, originellement restreinte à des verbes déterminés, apparaît au XV^e siècle dans *av-vous*, *sav-vous* = *avez-vous*, *savez-vous*, où l'*e*, atone dans la phrase, tombe entre deux *v* (cf. *mattinus* I, § 341). Le normand est plus absolu, c.-à-d. que tous les verbes, lorsqu'ils figurent dans une interrogation, y remplacent *-ez* par *-u*, *-o* : cf. *estous*, *dictous*, *faitous*, *vous causous* déjà chez Fabri, Rhétorique 1421 et, de nos jours encore, *vulü*, *kreirü* etc. — Il y a certes lieu de croire que des recherches plus exactes sur les patois révéleront encore plus de cas où, suivant que la phrase est affirmative ou interrogative, on emploie une forme flexionnelle différente : cf.

encore, p. ex., le vaud. *tü cante* mais *cantá tü*; pour le reste, il faut attendre les résultats d'enquêtes ultérieures.

IX. Le Participe.

§ 326. Les destinées du participe sont étroitement unies à celles du parfait. Lui aussi présente pour les verbes en *-e*, en regard de *-atus* dans I, de *-itus* dans II, une série de formations diverses, à savoir *-ētus* : *delētus*, *-itus* : *fugītus*, *-tus* : *factus* et *-sus* : *morsus*. En outre, le radical du participe se distingue parfois de celui du présent par une modification de la voyelle : *dīco dīctus* ou par l'absence de l'*n*, *m* : *stringo strictus*, *rumpo ruptus*. Des six types qui existaient au participe comme au parfait, le roman a complètement délaissé celui en *-ētus* et réduit fortement le nombre de ceux en *-itus*, *-tus* et *-sus*; mais il les a remplacés par des formes nouvelles créées à l'imitation de *battutus*, *minutus*, *statutus*, *tributus*, formes qui accompagnaient d'abord les parfaits en *-u* surtout, mais qui devinrent finalement, à côté de *-itus*, la désinence régulière des verbes de III. Toutefois, en dehors de *-utus*, on rencontre encore quelques autres types d'origine récente et dont l'extension est ici plus large, là plus restreinte : ce sont *-stus* ou *-ctus*; en outre, dans les verbes de I, les participes peuvent se tirer directement du thème verbal par l'adjonction du signe générique *-o*, *-a*. Enfin la vocalisation et la formation du féminin réclament des recherches spéciales. Une dernière remarque encore : le part. lat. en *-itus* de certains verbes de I n'a laissé d'autres traces dans le système verbal du roman que le frioul. *plet*, inf. *pleá* (*plicare*) et *arrogitus*, qui survit dans l'ital. *arruoto*, inf. *arrogere* (p. 166).

1. Les Participes faibles.

(371)

§ 327. Les formes régulières sont :

Lat.	CANTATU	SENTITU	VENDITU
Roum.	<i>cíntat</i>	<i>simtít</i>	<i>víndut</i>
Eng.	<i>kánto</i>	<i>sántieu</i>	<i>vándieu</i>
Ital.	<i>cantato</i>	<i>sentito</i>	<i>venduto</i>

Franc.	<i>chanté</i>	<i>senti</i>	<i>vendu</i>
Esp.	<i>cantado</i>	<i>sentido</i>	<i>vendido</i>
Sard.	<i>kantadu</i>	<i>sentidu</i>	<i>béndidu</i>

§ 328. En ROUMAIN, les verbes en *-ri* (§ 123) forment leur part. en *-rît*; en mold., ceux en *-ie* (§ 118) le font en *-iêt*. C'est ici que le type en *-u* s'est le plus largement répandu : en effet, non seulement on le trouve dans tous les verbes à parfait en *-u* (§ 279), mais encore il s'est joint au type en *-s* (§ 336) pour supplanter complètement l'ancien type en *-t*, si bien même qu'au lat. *factus*, p. ex., on a substitué *făciūt*. En regard de *cerșit* = *quaesitus* figure *cersut*, qui résulte du croisement de **ceșit* avec *cerut*, forme roum. du part. de *cere* (*quaerere*). *Veni* a pour participe *venît*. — Le RHÉTIQUE OCCIDENTAL continue d'employer simultanément *-au* et, comme forme prédicative, *-aus*, au plur. *-ai* (v. § 60); *-itu* donne naissance à l'obw. *-ieu*, au niedw. *-iau*, *-ia*; *-utu*, par l'intermédiaire de *-iutu*, arrive également à *-ieu*, *-iau*, *-ia* (cf. I, § 38). Si donc la fusion de II et III est ici le résultat d'un développement régulièrement phonétique, il est en revanche étonnant de trouver en haut-engadin *-ieu* dans II, car autrement l'*ü* y persiste : c'est ainsi encore que *nudus* s'y présente sous la forme *nüd* et que *crudus* = *krü*. Et cependant, surtout si l'on considère aussi que le bas-engadin fait une distinction entre *-iüt* de II et *-it* de III, on ne pourra pas se déterminer à voir dans l'*-ieu* de III une désinence empruntée à II : il vaut mieux admettre que l'existence de **-au* dans I, de *-iu* dans II a empêché *-iü* de se contracter comme dans *krü* = *krüü* et qu'ensuite l'*ü*, se trouvant en hiatus, est devenu *i*. — La forme *iü* (eu) à Remus doit provenir de *teñer*; autrement, les Grisons emploient *dyi*, *dyü* et l'a.-frioul. = *aibut*, qui = en quelque sorte **habentu*.

(372) § 329. L'ITALIEN LITTÉRAIRE ne fournit l'occasion d'aucune observation; sur les participes dits contractés, cf. le § 333. Dans tout le Sud à partir de Rome, *-uto* passe dans II également, tandis que le Nord maintient une distinction entre les trois classes. Nous avons une transformation de I sur le type *factum* dans les participes de *andare*, *stare* et *dare*, à savoir

andait, *andač*, *andai(o)* en lombard, piémontais, et génois; cf. aussi le lucq. *datto* et, dans la vallée de Blenio, *nič* (venu); la transformation est un peu plus complète dans les parlars tessinois, qui forment alors en *-ač* le participe de tous les verbes de I, et dans celui de Piazza Armerina (Montferrat), où l'analogie de *-ait* dans I fait même adopter *-uit* dans II et III. Sur les formes en *-esto* du Nord-Est de l'Italie, v. § 334. — A remarquer encore la forme du thème dans l'a.-lomb. *veçua*, *saiuto*, *olçu* (*auditus*) à côté de *oldu*, *caçuta*, *vegnu*, *perçu* (Marg.), l'a.-mil. *abiudho* (*avuto*), *sapiudho*, *voyudho*, l'a.-vén. *voiu*, *abiu*, *vegnu*, *remagnu* etc. Le changement de conjugaison étudié aux § 117 sqq. ne semble pas toujours avoir atteint le participe : cf. le bol. *boyé* (*-é* = *-i*) de *bóyer* (*bullire*), *kusé* de *kúser* (*cucire*) et inversement le bol., romagn. *sintó*, le pistoj. *sentuto* de *sentire*, forme qui permet peut-être de conclure que *sintir* n'a pris la place de *sénter* que sous l'influence du toscan. *Sentuto* se rencontre encore également à Lucques, où alors on forme aussi *vestuto* (qui se retrouve en français) et *storduto*. — Dans l'ITALIE MÉRIDIONALE, III emploie, en même temps que *-uto*, aussi *-ito* : cf. le napol. *kordzete*, *kynuoppete* (*piovuto*), *muossete*, *liessete* (*letto*), *kompardzete*, *spardzete*, formes également remarquables par leur assimilation au parfait. Il reste à délimiter avec plus de précision l'extension de ce type, que connaissent encore les Abruzzes. — Le transfert de *-uto* aux formes fortes s'observe partout dans les patois : une mention spéciale revient peut-être au lucq. *valsuto*, *volsuto*, auquel se rattache la forme littéraire *vissuto*.

§ 330. Pas plus que l'italien, le FRANÇAIS et le PROVENÇAL ne présentent beaucoup d'anomalies. A l'inf. en *-ier* de l'a-franç. (§ 118) répond naturellement un part. en *-ié*. Il faut remarquer, autrefois comme aujourd'hui, des participes en *-u* dans des verbes en *-i*. On comprend facilement le franç. mod. *couru* (mais en champ. *kprí*), qui appartient non à l'inf. moderne *courir*, mais à l'ancien *coure* (§ 121); *venu*, *tenu*, que le lorr., le champ. et le morv. remplacent au reste par des formes en *-i*, ont été refaits, en lat. vulg. déjà, sur le modèle des parf. *venui*, *tenui* (§ 278). Mais *vétu* est une forme étrange, à moins qu'on ne puisse le considérer comme un adjectif primitif tel que *crenu*, *cornu* etc.

Mais l'ancien français possède en outre *feru*, ou (*oir*), *repentu*, *consentu*, *revertu*, cinq formes dont trois n'appartiennent pas au fonds populaire; ou pourrait bien avoir été déterminé par *veu*, *feru* par *queru*. Enfin l'a.-franç. *issu* est le participe de *istre*, non de *issir*; *acolhu* dans la Geste de Liège 15 l'est de *akieudre*; le wall. mod. *sētu* (*senti*), *drovu* (*ouvert*) ont également, à côté d'eux, des infinitifs refaits sur III; *moru* (*mort*) possède un parfait en *-u*; seul *duermu* (*dormi*) est étrange; le blais. *bulü* (*bouilli*), *sätü*, le morv. *bulü*, *sätü*, *sortü*, le champ. *sätü*; *sortü*, le pic. mod. *sëtü* coïncident avec de nouveaux inf. en *-re* (v. § 125); de même en est-il du morv. *murü*, à moins peut-être que le part. n'ait été modelé sur le parf. et l'inf. sur le part.; le blais., morv., norm. *mätü* et *repätü* riment avec *sätü*. — Nous devons faire un examen spécial des verbes à finale thématique simple qui forment leur parfait en *-u* (§ 282). Ici le traitement diffère d'un dialecte à l'autre. En général, le part. concorde entièrement avec les formes faibles du parfait : cf. l'a.-franç. *eu* ou *ou* (*habutus*), *deu* ou *dou*, *neu* (*nocutus*) etc., le franç.-mod. *eu* (mais *evü* en blais., par analogie avec l'inf.), *dü* etc., arbitrairement écrit tantôt avec, tantôt sans accent circonflexe. Même concordance entre le parf. *vesqui*, *nasqui* et le part. *vescu*, le franç. de l'Ouest *nascu* et, par imitation de celui-ci, *irascu*. Mais le picard-wallon fait usage de formes monosyllabiques (*biut*, *diut*, *nut*) à une époque, où *treut* (*tributus*) p. ex. était encore bisyllabique. Il s'est donc ici produit une assimilation des part. aux formes fortes du parfait. — Dans les patois, le type faible en *-u* a pris une extension considérable : cf. dans le Psautier lorrain déjà *apassut* à côté de *peu*, puis en lorr. mod. *knobü* (*connu*), *kralü* (*crü*), *litedü* (*éteint*), *pyadü* (*plaint*) etc., en morv. *devü* (*dü*), *puvü*, *konešü*, *vivü*, *kröidü* (*craint*), *prometü* etc., en wall. *sepu*, *paretu*, *bevu*, *krebu*, *kinöbu* etc. De même, à la place des formes fortes, il s'en trouve de faibles en *-i* répondant à des inf. en *-i* : cf. *offri*, *soffri* déjà chez Benoît et dans le normand actuel, en morv. *kruvi* (*couvert*), *ufri*, *sofri*, en blais. *uvri*, *ofri*, *sufri*.

Bon nombre de textes français de l'Est présentent un part. en *ui* (cf. F. APFELSTEDT, Psaut. lorr., XXVIII); mais il est difficile d'y voir un phénomène linguistique. Par suite de la transformation

ancienne de *üi* en *ü* (I, § 62), on a pu ajouter un *i* à la désinence régulière, soit en adoptant la graphie inverse, soit en généralisant des graphies historiques comme *conduit*, *destruit*, sans doute aussi par une imitation servile du part. de I en *-ci*, de *fait* etc. Sur les part. *biut* etc., v. H. SUCHIER, Zs. II, 270.

(374)

Le PROVENÇAL marche de pair avec le français, même dans la formation de *ferut* et *vestut*; de plus, il observe avec une rigueur plus évidente encore la règle de donner au parfait en *-u* un participe en *-u*. Il en résulte que le thème du parfait faible s'introduit également au participe : *agüt*, *degüt*, *mogüt*, *plagüt*, *nogüt*, *pogüt*, *cregüt*, *saupüt*, *ereubüt*, *receubüt*, *calgüt*, *volgüt*, *cazegüt*, *paregüt*, *viscut*, *nascüt*, *elescut*, *irascüt*, *pascüt*, *tescut* à côté de *teissut*. Les participes en *-güt* se progagent alors de la même manière que les parfaits (p. 366) : cf. le rouerg. *kurregüt*, *kreze-güt*, *nuzegüt* (dont les deux derniers doivent être de simples élargissements de formes anciennes *kregüt*, *nügüt*, déterminés par l'analogie du radical du présent), *fugüt* de *fuoide* (*fodere*) d'après *mugüt* de *muoide* (*movere*), *mulgüt* de *muolre* (*molere*) d'après *bulgüt*, *rigüt* de *rire* (*ridere*), *eskringüt* etc.; mêmes formes en d'autres patois : cf. à Nontron *prengü*, *tragü*, *pungü* etc., à Montpellier *pusküt*, *plazegüt*, *resulgüt* et même *fagüt* de *faire*, en rhod. *plazegü*, *musegü* (*mulctus*), *fusegü* (*fossus*) etc., à Gilhoc *resupü*, *fopü* de *fallere* à l'instar de *sopü* (*sapere*), *plogü*, *vegü*, *pogü* etc., et encore en Poitou *kregü*, *konogü*, *pogü* (*pu*), *sogü* (*su*), *vogü* (*voulu*), *vegü* (*vu*), *nakü* (*né*), *murgü* (*mort*) etc. Il en est de même en vaudois : cf. *soupü*, *agü*, *degü*, *vulgü*, *pugü*, *plagü*, *valgü*, *tongü*, *vöngü*. Nous constatons ensuite, en ce parler aussi, des empiètements de la formation en *-ü*, c.-à-d. que les parfaits en *-s* reçoivent un part. en *-sut* : en a.-prov. *remazut*, *tramesut*, *quesut*, *temsut*. Mais on trouve aussi et plus souvent, en ancien provençal déjà, des participes refaits avec le thème du présent : *mordut*, *deissendut*, *despendut*, *escondut*, *romput*, *rezemut* etc. — Dans le Sud-Est enfin, où la voyelle protonique ne s'est pas contractée avec la suivante, nous avons, dans le canton de Vaud p. ex., *z-äü* de *habutu*, *dyü* de *debutu*, *pü* de *potutu* et alors, à l'instar de ce dernier type, *sü* au lieu de *säü* = *saputu* etc.

§ 331. Dans l'ESPAGNOL et le PORTUGAIS, où les parfaits en *-u* n'ont laissé que de rares vestiges (§ 284), le participe en *-u* n'a pas pu davantage se maintenir. C'est uniquement dans les premiers siècles de l'histoire littéraire qu'on rencontre assez fréquemment *-udo* : *metudo*, *venxido* dans le Cid, *abatudo*, *perceb.*, *met.*, *perd.*, *corrômp.*, *sab.*, *tem.* etc. dans l'Alexandre et de même en ancien portugais. Mais, depuis le xvi^e siècle, si l'on fait abstraction de l'esp. *tenudo* (dans la locution *ser t.* = être obligé) et du port. *teudo*, *mantenudo* (entretenu), la désinence *-udo* a disparu. La victoire de *-ido* doit s'expliquer principalement par la fusion qui s'était produite entre presque toutes les autres formes des verbes de II et III et par l'absence du solide appui que le parfait en *-u*, dans les autres langues, constituait pour le participe en *-u*. Au reste, on constate ici aussi des emprunts faits au parfait : cf. l'arag. *supido*, *plogido*, le port. *quesido* Sâ de Miranda 112, 345, tandis que le port. popul. *saibido* doit provenir de *saiba*, *saibendo* (§ 174). Il est vrai que le participe s'assimile plus souvent au radical du présent : en esp. popul. *dizido*, *escrevido*, *respondido*, *ponido*. — Le galic. *mudo* de *moer* (*molere*) doit être un descendant régulièrement phonétique de *moïdo* (cf. § 260).

§ 332. En SARDE, un phénomène remarquable est le recul de l'accent dans III. Il semble qu'ici le type *-itus* ait persisté dans III et qu'alors, suivant l'analogie de *-äre* : *-âdu* dans I, *-äre* : *-idu* dans II, tous les verbes en *-ere* ont adopté *-idu*. Mais maintenant, un fait qui étonne, c'est la chute du *t* en campid. : *-âu*, *-lu*, *-iu*, alors qu'autrement voy. + *t* + voy. persiste dans les paroxytons : par conséquent, on doit admettre que *-iu* de III a provoqué l'introduction de formes dépourvues de *t* dans I et II aussi. — Le sarde à son tour connaît aussi les part. influencés par le radical du parfait : *bâlfidu*, *dôlfidu*, *dêpidu*, *krêtidu*, auxquels on peut comparer les parfaits étudiés p. 368. A ces formes peuvent encore s'ajouter, en sarde méridional, *fertu* de *fèrriri*, *sunkurtu* de *sunkùrriri* (*succurrere*) et *tentu* de *téniri*, dont la dernière est ancienne et a servi de modèle à *lintu* de *lîngiri*.

2. Participes dépourvus de suffixe.

§ 333. Pour former le participe des verbes en *-are*, l'Italie centrale affectionne particulièrement un procédé qui n'est pourtant pas étranger à d'autres régions : c'est d'employer comme participe le simple thème verbal pourvu du signe générique *-o*, *-a*. Le point de départ de ce mode de formation se trouve dans des cas comme *cantus* : *cantare* : *cantatus*, *ausus* : *ausare* : *ausatus*, *acceptus* : *acceptare* : *acceptatus* etc., où le participe originairement propre à un verbe fort (*canere*, *audere*, *accipere*) est attribué au verbe dérivé qui se substitue à la forme forte : c'est ainsi que *cantus* s'emploie avec *cantatus*, *ausus* avec *ausatus*, *acceptus* avec *acceptatus* comme participes de *cantare*, de *ausare* et de *acceptare*, d'où l'ital. *canto*, *oso*, *accetto* en regard de *cantato*, *osato*, *accettato*. Or, à l'imitation de ces formes en apparence abrégées et dont le nombre, dès la période latine, a peut-être été assez considérable (cf. p. ex. *asciutto*, *assetto*, *avverso*, *desto*, *diviso*, *pesto*, *soggetto*, *uso* etc.), il a pu se former aussi bien de verbes non-dérivés des participes accourcis du même genre ; le phénomène apparaît d'abord dans des verbes en *-sare*, *-tare* : *riposo* (*riposare*), *porto* (*portare*), puis également dans d'autres : *trovo* (*trovare*), *tono* (*tonare*), etc. — Or, comme ces formes doivent l'existence à l'emploi simultané de verbes primitivement intensifs, c.-à-d. formés à l'instar de I, et des anciens participes des verbes simples, il n'est pas étonnant que les verbes de II et III n'aient rien d'analogue à présenter et qu'une forme *servo*, à côté de *servito*, et autres semblables soient entièrement inconnues. Maintenant, quels sont l'âge et l'extension des formes abrégées ? Parmi les anciens écrivains de Florence, Boccace est le seul qui leur accorde une préférence bien marquée ; en revanche, Dante et Pétrarque les emploient rarement, le Tasse de même ; Machiavel et l'Arioste en font un fréquent usage et, à l'époque moderne, grâce à Manzoni et D'Azeglio surtout, moins à De Amicis, elles ont acquis une vaste extension. Leur domaine préféré est la Toscane, et même le florentin semble encore surpassé par le pistoien-lucquois et le siennois-arétin. Le romagnol ne les ignore pas non plus ; mais, ces parlars exceptés, elles sont

peu répandues au Sud et au Nord. En dehors de l'Italie, ce phénomène ne se rencontre guère. Il est vrai que l'ancien français donne à *aise*, *combe*, *delivre*, *dessert*, *enclin*, *ferme*, *gaste*, *soivre*, *dessoivre*, le moyen français à *gonfle* etc. l'emploi de participes; mais ce sont en réalité des adjectifs, qui parfois prennent la place de participes; au contraire, les formes italiennes sont exclusivement ou du moins avant tout des participes, c.-à-d. qu'au lieu d'avoir été récemment introduites dans le système verbal, elles en font partie intégrante. Ajoutons que des patois modernes présentent encore quelques exemples : en montbél. *gõs* (*gonflé*) et *ãš* (*enflé*), *erát* (*arrêté*), *ãtrop* (*gauche*, *embarassé*), qui servent de participes à *gõsé*, *ãšé*, *eraté*, *ãtropé*, mais qui sont en même temps et avant tout employés comme adjectifs. En port. aussi, *entregue*, *ganbo*, *limpo*, *junto*, *pago*, *salvo* et autres (de *entregar* etc.) sont en partie d'anciens adjectifs (377) (*limpo* = *limpido*) ou participes (*junto*); les autres doivent à leur tour être avant tout des adjectifs post-verbaux.

Cf. J. SCHÜRMAN, *Die Entstehung und Verbreitung der sogenannten verkürzten Partizipien im Italienischen*. Diss. Strasbourg 1890; pour le français, v. G. PARIS, Rom. VIII, 448; W. FOERSTER : Ysopet 520, 1415.

3. Les Participes en *-stus*.

§ 334. Le latin a transmis au roman quelques participes en *-stus*, qui jouissent dans l'Est de la Haute-Italie surtout, d'une extension considérable. Les types fondamentaux sont *postus* (auquel se sont d'abord assimilés encore *repostus* et *abscostus*) et *vistus* (§ 339). Or, cet *-ost* s'est alors joint à d'autres verbes aussi : cf. *volost*, *podost* à Provaglio d'Iseo, *piovost* et *fjokost* (*fjoká*, neiger) à Valle di Scalve, bien que la rareté des exemples ne permette pas d'indiquer exactement les formes intermédiaires; ou bien aussi la substitution du parf. faible *vedé* au p. fort *vi* a également entraîné le remplacement de *visto* par *vedesto*. C'est encore ainsi que sont nés *rimanesto*, *ponesto*, dont alors les autres verbes de III ont bientôt suivi l'exemple. Déjà le vénitien Calmo et le padouan Ruzante présentent de nombreux exemples de cette reformation, qui s'étend à l'Ouest jusqu'à Mantoue et, au

Nord-Ouest, va même atteindre Nonsberg (cf. le nonsb. *podest, savest, volest, volest, plažest, movest*) et qui, dans le vicentin et l'istrienne, gagne aussi la conj. en *-ire*. — C'est par un autre procédé que le PORTUGAIS arrive à un type analogue. En effet, sur le modèle de *comesto* = mangé (§ 339), le Portugal et la Galice ont refait *bebesto* = bu, puis Oporto, sur celui de *višto*, a formé *ouvišto* (*auditus*), auquel se rattachent en oport. *avišto* (*habitus*), *kôprišto* (*kôprir* = remplir) et peut-être d'autres encore. — Cf. encore § 341.

Cf. ASCOLI, *Il participio veneto in -esto*, Arch. Glott. IV, 393-398 et III, 467; pour le port., v. K. MICHAELIS, Rom. Forsch. VII, 82, Rem.

4. Les Participes en *-s*.

§ 335. Les participes en *-s* appartiennent primitivement aux verbes dont le radical se terminait par *d* ou *t* : *d + t* et *t + t*, dans la période préhistorique du latin, sont devenus *ss*, qui se maintient après les voyelles brèves et se réduit à *s* après les longues et après les consonnes : *fē(n)do fēssus*, *grādiōr grēssus*, *mīlto mīssus*, *quātio quāssus*, *rādo rāsus*, *rīdeo rīsus*, *verto versus*, *accendo accensus*, *ardeo arsus* etc., *percello* (de *perceldo*) *percultus*. Plus tard, surtout lorsqu'il existait déjà un parfait en *-s*, le type en *-s* a pris de l'extension dans divers sens. La persistance des types latins en roman apparaîtra dans le tableau suivant :

(378)

Lat.	RASU	RISU	AUCISU	ASSISU	ROSU	CLAUSU
Roum.	<i>ras</i>	<i>ris</i>	<i>ucis</i>	—	<i>ros</i>	<i>-chis</i>
Eng.	—	—	—	—	<i>rus</i>	<i>-klūs</i>
Ital.	<i>raso</i>	<i>riso</i>	<i>ucciso</i>	<i>assiso</i>	—	<i>chiuso</i>
A.-franç.	<i>res</i>	<i>ris</i>	<i>occis</i>	<i>assis</i>	—	<i>clos</i>
Prov.	<i>ras</i>	<i>ris</i>	<i>aucis</i>	<i>assis</i>	<i>ros</i>	<i>claus</i> .

Lat.	MASU	SUBMOSU	DESCESU	PRESU	TESU	DEFESU
Roum.	<i>mas</i>	—	—	<i>prins</i>	<i>tins</i>	—
Eng.	<i>armes</i>	—	—	<i>prais</i>	<i>tais</i>	<i>difais</i>
Ital.	<i>maso</i>	—	<i>sceso</i>	<i>preso</i>	<i>teso</i>	<i>difeso</i>
A.-franç.	<i>mes</i>	<i>semons</i>	—	<i>pris</i>	—	—
Prov.	<i>mas</i>	<i>semos</i>	<i>deisses</i>	<i>pres</i>	<i>tes</i>	—

Lat.	TOSU	ABSCOSU	RESPOSU	MISSU	-CUSSU	ARSU
Roum.	<i>tuns</i>	<i>ascuns</i>	<i>răspuns</i>	<i>-mes</i>	<i>scos</i>	<i>ars</i>
Eng.	<i>tus</i>	—	<i>respus</i>	<i>mis</i>	<i>skus</i>	<i>ars</i>
Ital.	<i>tonso</i>	<i>ascoso</i>	<i>risposo</i>	<i>messo</i>	<i>scosso</i>	<i>arso</i>
A.-franç.	—	—	—	<i>mis</i>	<i>escos</i>	<i>ars</i>
Prov.	—	—	—	<i>mes</i>	<i>escos</i>	<i>ars.</i>
Lat.	MORSU	CURSU	SPARSU	MERSU	TERSU	MULSU
Roum.	—	<i>curs</i>	—	<i>mers</i>	<i>șters</i>	<i>mulș</i>
Eng.	<i>müiers</i>	<i>kuors</i>	—	<i>șmers</i>	—	<i>maus</i>
Ital.	<i>morso</i>	<i>corso</i>	<i>sparso</i>	—	<i>terso</i>	—
A.-franç.	—	—	—	—	—	—
Prov.	<i>-mors</i>	—	<i>espars</i>	—	<i>ters</i>	<i>mols.</i>

(379) Ajoutez encore le roum. *purces*, *pătruns* (*pertusu*), l'eng. *șpans*, *șfes*, *fîs*, l'ital. *fuso*, *speso*, *accesso* et des mots savants comme l'ital. *cesso*, *riflesso*, *influsso*, *connesso*, *scisso*, *colliso*, *diviso*, *alluso*, *detruso*, *suaso*, *emulso*, *espulso*, le prov. *devis*, *ences*, *fos* (*fossus*), *vis* et le mot savant *circoncis*, qui est également français. C'est à dessein que nous avons laissé de côté les langues de la péninsule ibérique; car, en dehors de l'esp., port. *preso*, elles n'ont rien conservé. — Parmi les formes latines du tableau, on n'a pas d'exemples de *submonsus* et *mulsus*, mais elles sont facilement explicables et doivent être antérieures à l'époque romane déjà; quelques autres reformations, dont il est difficile de préciser la date, figurent dans les paragraphes suivants.

§ 336. Comme le parfait en *-s*, le participe en *-s* jouit en ROUMAIN d'une diffusion considérable : aussi n'est-il pas seulement très abondamment représenté dans le tableau qui précède; en effet, abstraction faite des rares exceptions signalées au § 340, le roumain forme sur chaque parfait en *-s* un participe en *-s* : tels sont *adaos*, *deschins*, *zis*, *dus*, *ajuns*, *ales*, *lins*, *nins*, *împins*, *plîns*, *pus*, *puns*, *dirés*, *scrîs*, *stîns*, *strîns*, *atîns*, *tors*, *tras*, *uns*, *învîns*. Quant à leur rapport avec le présent, on est frappé de la rigueur avec laquelle ces formes ont réintroduit l'*n* partout (cf. sur ce point le parfait, § 287). Les seules exceptions *pus* et *rămas* ont leur raison d'être dans le présent *puîu*, *rămîu* (§ 174). — Le RHÉ-

TIQUE, en revanche, a fortement restreint ce mode de formation. Les participes en *-esu* ont tous cédé la place à des formes faibles ; le fém. *preisa* aussi, à l'imitation des part. faibles en *-da*, est devenu d'abord *preida*, puis une assimilation ultérieure aux part. de II et III en a fait *prida*, d'où l'on a tiré alors un masc. *priu*. Mais, d'un autre côté, *pierder* dans l'Obwald forme *piers* (cf. l'ital. *perso*, § 337), dont l'analogie a provoqué *fiers* de *fierer*, puis vient *bis*, *bes* de *better* (§ 124). A l'Est, à partir de l'Engadine, *visus* s'est partout maintenu ; l'obw. *viu* paraît être issu de *visu* par le même procédé que *priu* de *presu*.

Au sujet de *priu*, cf. ASCOLI, Arch. Glott. VII, 485.

§ 337. L'ITALIEN s'est permis quelques réformations, dont les principales sont *intriso* de *intradere* (§ 154), anciennement *perso* de *perdere* (à l'instar de *arso*, *morso*), *parso* de *parere* (modelé sur le parf. *parsi*), *mosso* (déterminé par *mossi*), jadis *volso* (refait sur *volsi*) de *volere*. *Risposo* aussi, substitué à *risposto* sous l'action de *nascoso*, jouit anciennement d'une large extension dans les dialectes ; vient ensuite *conqueso* Intell. 274, qui est peut-être dû à l'analogie du français. Les dialectes offrent peu de formes à mentionner : ils n'ont pas plus adopté le type régulier que la langue littéraire, qui a rejeté de nouveau la plupart des créations nouvelles, pour ne conserver que *intriso* et *mosso*.

(380)

§ 338. LE FRANÇAIS n'est pas non plus très riche en formes du genre de celles que nous étudions. Il est vrai qu'il se partage avec le provençal quelques réformations : ce sont *aers* de *aerdre*, *sors* de *sordre*, tous deux modelés sur *ars* de *ardre*, puis *sous* de *soudre*, qui appartient également à la classe des verbes en *-dre*, enfin *assis* et *quis*. Mais, d'autre part, la langue moderne et les patois ont réduit autant qu'ils ont pu le nombre des part. en *-s* : *quis* est remplacé par *quéri*, *mis* l'est en wallon par *metu*. En outre, l'amuïssement de l'*-s* devait nécessairement faire passer parmi les formes faibles les part. en *-is* et en *-us*, surtout lorsque le fém. était d'emploi rare : ainsi s'expliquent *souri -ie*, *conclu -ue*, *exclu -ue*, mais *perclus -use*, par une inconséquence de la langue. Parfois le parf. sert de modèle à des formes faibles : *remansut* en a.-franç. Les formes blais. *mor mors (mordre)*, *tor tors (tordre)*

sont de date récente. — Le PROVENÇAL en est à peu près au même point : outre *aers*, *sors*, nous avons encore *ers*, *estors*, *pars* (inf. *parcer*). *Pres* (*pressu*) est devenu *prems* (en vaud. *pröms*) par une assimilation au prés. *premer*, et il a servi de modèle à *rezems* de *rezemer*, *crems* de *cremer*. *Vis*, qui se rencontre avec *vist* (§ 342) et *vegut* ou *vezut*, est-il un mot populaire? C'est un point qui reste douteux. Le gasc. *bis* peut être issu de *bist*. A l'ital. *mosso* se rattachent le niç. *mos*, le rouerg. *muos*. Mais, en somme, en provençal aussi, la forme en *-s* a perdu pied : cf. le rouerg. *rigiüt* à côté de *ris*, *fugiüt* à côté de *fuos*.

5. Les Participes en *-t*.

(381) § 339. Peu de reformatations se sont ajoutées aux participes latins en *-t*; en revanche, ils ont subi des pertes sérieuses, en tant qu'ils ont été supplantés, partie par des participes en *-s*, partie par des p. faibles en *-itu*, *-utu*. Pour ceux qui ont persisté, le mieux sera d'y faire un classement déterminé par la nature de la consonne finale du thème. Il se produit ici, dans une proportion plus considérable encore qu'avec les part. en *-s* (§ 335), des différences entre le radical du présent ou du participe et celui du verbe, comme aussi l'on constate ici un certain parallélisme entre le parfait et le participe. Déjà le latin a frayé le chemin pour une assimilation : car, tout en conservant *rumpo ruptus*, *stringo strictus* etc., il a cependant admis *junctus* de *jungo*; et le roumain est encore plus absolu dans ces assimilations. Les formes maintenues sont :

Lat.	FACTU	TRACTU	-STRUCTU	FRICTU	DICTU	-DUCTU
Eng.	<i>fat</i>	<i>trat</i>	<i>šdrüt</i>	—	<i>dit</i>	<i>-düt</i>
Ital.	<i>fatto</i>	<i>tratto</i>	<i>-strutto</i>	<i>fritto</i>	<i>detto</i>	<i>-dotto</i>
A.-franç.	<i>fait</i>	<i>trait</i>	<i>-struit</i>	<i>frit</i>	<i>dit</i>	<i>-duit</i>
Prov.	<i>fach</i>	<i>trach</i>	<i>-struch</i>	<i>frit</i>	<i>dich</i>	<i>-duch</i>
Esp.	<i>hecho</i>	—	—	<i>frito</i>	<i>dicho</i>	<i>-ducho</i>

Lat.	COLLECTU	COCTU	FRANCTU	PLANCTU	CINCTU	STRINCTU
Eng.	<i>klet</i>	—	—	<i>plaunt</i>	—	—
Ital.	—	<i>cotto</i>	<i>franto</i>	<i>pianto</i>	<i>cinto</i>	<i>strinto</i>

A.-franç.	<i>colloit</i>	<i>cuit</i>	<i>frai(n)t</i>	<i>plaint</i>	<i>ceint</i>	<i>estreint</i>
Prov.	<i>colech</i>	<i>cuech</i>	<i>fra(n)ch</i>	<i>planch</i>	<i>cench</i>	<i>estre(n)ch</i>
Esp.	<i>cojecho</i>	<i>cocho</i>	—	—	—	—

Lat.	TINCTU	JUNCTU	PUNCTU	UNCTU	TORTU	SCRIPTU
Eng.	<i>tit</i>	<i>güt</i>	<i>püt</i>	<i>üt</i>	<i>štüert</i>	<i>škrit</i>
Ital.	<i>tinto</i>	<i>giunto</i>	<i>punto</i>	<i>unto</i>	<i>torto</i>	<i>scritto</i>
A.-franç.	<i>teint</i>	<i>joint</i>	<i>point</i>	<i>oint</i>	<i>tort</i>	<i>escrit</i>
Prov.	<i>tench</i>	<i>jonch</i>	<i>ponch</i>	<i>onch</i>	<i>tort</i>	<i>escrich</i>
Esp.	—	—	—	—	—	<i>escrito</i>

Lat.	RUPTU	APERTU	OFFERTU	MORTU	REDEMPТУ	POSTU
Eng.	<i>ruot</i>	<i>avert</i>	<i>ofert</i>	<i>mort</i>	—	—
Ital.	<i>rotto</i>	<i>aperto</i>	<i>offerto</i>	<i>morto</i>	<i>redento</i>	<i>posto</i>
A.-franç.	<i>rot</i>	<i>ouvert</i>	<i>ofert</i>	<i>mort</i>	<i>raient</i>	<i>reboist</i>
Prov.	<i>rot</i>	<i>obert</i>	<i>ofert</i>	<i>mort</i>	<i>rezemt</i>	<i>post</i>
Esp.	—	<i>abierto</i>	—	<i>muerto</i>	—	—

Lat.	QUAESITU	VISITU	TOLLITU	SOLTU	VOLTU	NATU
Eng.	—	—	<i>tot</i>	<i>siut</i>	<i>vieult</i>	—
Ital.	<i>chiesto</i>	—	<i>tolto</i>	<i>solto</i>	<i>volto</i>	<i>nato</i>
A.-franç.	—	—	<i>tout</i>	<i>sout</i>	<i>vout</i>	<i>né</i>
Prov.	<i>quist</i>	<i>vist</i>	<i>tout</i>	<i>sout</i>	<i>vout</i>	<i>nat</i>
Esp.	<i>quisto</i>	<i>visto</i>	—	<i>suelto</i>	—	—

Les différences qui distinguent les formes latines ci-dessus indiquées de celles du roman s'expliquent presque toutes sans difficulté : *quæsitus* s'assimile au parf. *quæsi* (p. 370); seul le roum. *ceşit* (de **ceşit*) reproduit la forme du latin classique. (382)
Soltu et *voltu* remplaçant *solutu*, *volutu* réclament un mot d'explication. Le passage des anciens parfaits *solui*, *volui* parmi les formes en -s devait laisser les participes faibles dans un isolement trop complet. On ne constatait pas ailleurs la coexistence de parfaits en -s et de part. en -u; la règle était plutôt d'adopter un part. en -t ou en -s, et voilà pourquoi, grâce sans doute à l'analogie de *mol(i)tus*, *toll(i)tus*, on a choisi la forme en -t. *Visitus* pourrait bien avoir subi l'influence de *visitare*. Parmi les

formes latines qui sont confinées dans un territoire restreint, il faut encore citer, outre celles que nous mentionnerons par la suite, surtout le port. *comesto* de *comestus*, qui a servi de modèle à d'autres verbes (v. p. 377). Que *finctu*, *pinctu* en ital., franç. et prov., *vinctu* en ital. coïncident avec *cinctu* etc., cela va de soi; de même, naturellement, il y a partout concordance entre *copertu* et *apertu*, *suffertu* et *offertu*.

§ 340. Si le ROUMAIN n'est pas mentionné ci-dessus, c'est qu'il a pour seuls représentants *fript*, *copt*, *frînt*, *înfîpt* (*infictu*), *rupt* et *supt* (*suctu*). Malgré son peu de goût pour cette espèce de formes, il donne pourtant à *sparge* un part. *spart*, et *copt*, *fript* ont entraîné *fert* de *ferbe* (*fervere*). — L'apport du RHÉTIQUE n'est pas non plus bien considérable, bien qu'il faille encore citer l'obw. *ançet* (*inceptu*), *reçet* et *kret* (*creditu*), l'eng. *let* (*lectu*) et *miot* (*molitu*), le tyrol., frioul. *kot*, le greden. *frânt*, *štrânt*, *depânt* et une série de reformations : l'obw. *dert* de *derger* (*derigere*), l'abb. *rit* modelé sur *dit*, *škrit*, mais aussi *štlüt* (*exclusu*), *kut* (*consutu*), *mut* (*mulsu*), *tert* (*tersu*), *mort* (*morsu*) et peut-être *ntort*, à moins qu'il ne se rattache directement à *tortus* (en ital. *torto*); le greden. *šport* de *šporžer* (en ital. *sporgere*); le frioul. *mot* de *móvi* (*movere*), *plot* de *plóvi* (*pluere*), tous deux formés sur *škrit* de *škrívi*. — *Videre* a pour part., en eng., *vis* ou *vais*, cette dernière forme avec la voyelle du présent, toutes deux probablement dérivées de *vist*, bien que leur fém. soit *viza*, *vaiza*. L'obw.-cath. possède une forme particulière : *freč* de *ferir*, qui est donc une imitation de *deč*, *feč*; à noter aussi l'obw. *rečiert* (reçu), que l'analogie de *ofiert* a fait substituer à *rečiet*. — Quant à la voyelle, elle est partout *i* dans *dictus*, et l'obw.-cath. *det* repose aussi sur *dit* comme *škret* sur *škrit* (cf. I, § 32).

(383) § 341. L'ITALIEN présente encore *vinto*, *letto* et les mots savants *colto*, *afflito*, *soffolto*, *esausto*, *digesto*, *scolto* (*sculptu*), *assunto*, *protetto*, *pasto*, puis l'a.-gén. *futo* (*fugitu*), l'a.-vén. *creto*, le mir. *krit* (*creditu*), enfin des formes refaites comme *spanto* de *spandere*, l'a.-vén. *sparto* de *spazzerere*. Un type d'une importance spéciale, c'est celui dont le point de départ se trouve dans *posto* de *ponere* et qui a gagné d'abord *risposto* et *nascosto*,

puis *rimasto*. Mais les patois vont encore plus loin : cf. surtout le ter. *armbostę* de *armbonę* (*rinfondere*). *Mosto* se rencontre au Sud : dans la Kath. II, en campob. *muoštę*, et au Nord : *comosto* Bonv., *mosto* Grisost., en lomb. de l'Ouest *movest*, de l'Est *moest* ; au surplus, il résulte peut-être d'un croisement entre *mosso* (§ 337) et *moto* ou *motto* (en frioul. *mot* p. 422 et en lucq. *motto*) ; cf. aussi le romagn. *arkost* = *riscosso*. Citons en outre *lesto* Hist. Aqu. 612, *cresto* Grisost. 79, 36, ce dernier remplaçant *cretto*. Cf. encore § 334.

§ 342. Le FRANÇAIS est peu favorable aux participes en -t. Toutefois, outre les exemples cités au § 339, l'ancienne langue connaît encore *duit* (*doctu*), *despit* (*despectu*), *lit* (à côté de *lëu*) et *luit*, de plus *frait* auprès de *fraint*, *destreit* employé par Wace de même que *destreint* ; l'analogie de *crient* (*tremitus*) de *criembre* lui a fait créer *prient* de *priembre* ; viennent ensuite *nuit*, *luit* tenant la place de *neu*, *luisi*, tous deux refaits sur les inf. récents *nuire*, *luire* (p. 169) à l'imitation de *conduire*, *conduit*. Si l'orthographe moderne a rétabli une distinction entre les trois participes et, par une transcription phonétique, imprimé en quelque sorte aux deux premiers la marque des formes faibles : *nui*, *lui*, c'est qu'ils ne possédaient pas de féminin, tandis que *conduit* a été préservé par *conduite*. Avec *luit* sont à comparer *tait* de *taire* Psaut. lorr., le lorr. *pla*, le wall. *tę*, *plę* à côté des formes faibles *tebu*, *plebu*. Comme ici, de même qu'aussi dans le lorr. *le* (*lectu*) de *ler*, le part. se différenciait de l'inf. par l'absence de l'-r, le lorrain put aussi créer *se* de *ser* (*sequi*). — Une circonstance particulièrement fatale aux part. en -it, c'est l'identité phonétique, amenée par l'amuïssement du -t, qui exista dès l'origine entre leurs nom. sing. et acc. plur. en -iz et les part. faibles de II : c'est ainsi donc qu'on trouve en a.-franç. déjà *desconfi*, *desconfie*, et dans le moderne *suffi* comme part. de *suffire*. Tel fut aussi le sort des formes en -st. *Repositus* donne en a.-franç. *repost* ou *repus*, celui-ci étant pourvu de la voyelle du parf. (cf. *mis* et autres formes semblables), au fém. *repuse*. — Ensuite, la confusion provoquée au masc. entre les formes en -s et en -t par l'amuïssement des consonnes, explique aussi *conclut* *conclute* en moyen français et encore en normand moderne, de même

qu'elle justifie en a.-franç. déjà, mais assez tard, *terte*, *converte* au lieu de *terse*, *converse*. — Sur *recouvert* remplaçant *recouvré*, cf. p. 159. — Le PROVENÇAL ne donne pas non plus matière à longues observations. *Cout de coure* (*colere*) peut être une forme populaire : cf. *mout de moure* (*molere*), *tout de toure*. *Visitus* devient *vist*, *quaesitus* donne *quist* (cf. p. 419). *Rut* et *estreç* ont persisté jusqu'à nos jours à Nice. — Du CATALAN, citons seulement *umplert* de *umplir* (*implere*) et le minorq. *establert* de *establir*.

3. Les Participes en *-ctus*.

§ 343. Le latin *collectus* s'est conservé dans l'obw. *kuleč*, le greden. *kulät*, l'a.-ital. *colletto*, l'a.-mil. *collegio*, l'a.-vén. *coletto*, l'a.-prov. *culbeit*, *culhech*, l'a.-franç. *colloit*, l'a.-esp. *escoyecho* Muñoz 215, le port. *colheito*. Ensuite, par analogie avec lui, grâce à leurs ressemblances phonétiques, *tollere* s'est donné, de bonne heure déjà, un part. *tollectus* : en a.-mil. *tollegio*, en a.-vén. *tolleto*, en a.-franç. *tolloit*, en port., galic. *tolheito* (cf. l'a.-ital. *tolletta*). Ces deux modèles, auxquels chaque langue en ajoute encore d'autres qui lui sont propres, ont alors entraîné différents verbes de III et II. L'OBWALD, outre l'ancien type *antaleč* (*intellectus*), possède encore *kuvreč* de *kuvrir* et *enkureč* de *enkurir* (*inquirere*); GREDEN a *pluät* de *pluär* (*pluere*) et naturellement *nevät*, *dulät* de *dulär* (*dolere*), *žemät* de *žemär* (*gemere*); le VIEUX FRANÇAIS, outre l'ancien type *beneoit*, présente encore *cheoit* (cf. le lorr. *šö*) et plus rarement *fooit* de *foir*, *fuioit*, *seoit* de *seoir* et *asseoit* (cf. le lorr. *eliö*), *creoit*, *veoit*, *ooit* de *oir*, *remanoît*, *brooit* de *bruire*. Au Sud-Est, il faut citer *persulleites* de *persudre* (*persolvere*) Neuchâtel 1280 M. 210, dans le cant. de Vaud *korai* *dekorę* (*currere*), *dremai* (*dormi*), *hlorai* (*fleuri*), *nurai*, *salai*, *valai*, *falai*. Comme *kulī*, part. *kulāi*, a le sens de « partir », on comprend qu'il ait imposé sa forme à *korai* et finalement à *salai* aussi; à cette dernière forme se rattachent naturellement les deux autres en *al'*; pour les autres, au contraire, on ne voit pas bien comment elles ont pu passer dans ce groupe. — En PROVENÇAL, on trouve *dechazęch* et *elech* (*electu*), en ANCIEN ESPAGNOL *erecho* (*erectu*) chez Berceo, en PORTUGAIS *coxeito* de *cozer* (coudre), en GALICIEN *envolvecho*. — Une dernière forme à

signaler est *töc* de *tq* (*tollere*) dans la vallée de Blenio, où la tendance à accentuer le part. sur le radical comme l'inf. l'a fait passer à la place de *toleč*, à moins que ce *töc* de *tq* ne doive simplement s'expliquer par l'analogie de *fač fa*, *dič di*. — Ce sont des formes complètement différentes que l'ital. septentrional *skričo*, l'a.-prov. *escrich*, l'a.-esp. *escricho* (*scriptus*), où il faut voir une assimilation à *dictus*.

Cf. W. FOERSTER, Zs. III, 105-106; A. MUSSAFIA, Zs. III, 267-268; A. TOBLER, Sitzber. d. Berl. Akad. 1889, 1086.

7. Le Participe de *essere*.

§ 344. Le latin ne possédait pas encore de participe pour *esse*; or il en faut un aux langues romanes pour composer les formes périphrastiques du parfait. La plupart d'entre elles ont adopté *status* : en eng. *sto*, en ital. *stato*, en franç. *été*. Outre *stato*, l'a.-ital. connaît aussi *essuto* et *suto*, qui procèdent de *essere* et ont pour correspondant en esp., port. *sido*; une troisième forme est celle du lucq. *statuto*, qui doit être un allongement de *stato* assimilé à *avuto*. Le lorr. *atü*, le wall. *stü* remontent-ils aussi à *st-utus* ou à *statutus*? La chose n'est pas absolument claire, car *estut* chez Ph. Mousket n'est pas décisif; cependant l'existence de *esteu* comme part. de *ester* est assurée par l'a.-franç. *aresteu* de *arester*. Maintenant, indépendamment de ces formes, il s'en trouve encore deux autres. Le ROUMAIN dit *fost*, où sans doute on doit voir une ancienne forme de la 2^e p. plur. parf., employée aussi comme part. à cause de l'identité de la 2^e p. plur. parf. en *-atü*, *-itü* (p. 334) des verbes faibles avec leur participe. Un phénomène plus remarquable, c'est l'élimination de *status* par *habutus*. En effet, en regard de l'ital. *sono stato*, du franç. *j'ai été*, on relève une locution qui serait en latin *sum habitus* et dont le domaine commence, au Nord, par le Ballon d'Alsace, s'étend sur la Franche-Comté, la Bourgogne, la Suisse française et le Dauphiné, passe à côté du Valais et de la Savoie, mais embrasse également une partie de la Haute-Italie : on trouve en effet des exemples de cette locution dans la légende de Sainte Catherine en ancien véronais, et *somba* de *sum habitus* vit encore dans le Tessin (v. § 113). Sa limite à l'Ouest n'est pas encore fixée :

pour le prov., on trouve des exemples dans la Formule de confession S. D. 100, 76; 103, 173 etc.; pour le français de l'Ouest, dans les Sermons poitevins et dans la vie de Sainte Catherine en ce dialecte. Peut-être aussi pourrait-on remonter davantage encore vers le Nord; du moins le *-z-* de *z̄a-z̄-ōi* = franç. *j'ai eu* au sens de *j'ai été* à Neufchâteau (Lorraine) s'expliquerait facilement par une expression plus ancienne *z̄ē sū-z̄-ōi* = *je suis eu*; et si, un peu plus à l'Ouest, dans le département des Vosges et à Saulieu (Morvan), l'on dit *j'ai été* à la place ou à côté de *j'ai eu*, on est tenté d'y voir comme une substitution inverse de *je suis eu* à *j'ai été*. Enfin, c'est l'expression *sum habutus* pour *sum status* qui a produit aussi l'*ō*, *evū* etc. que la Franche-Comté, une partie de la Suisse française, le Morvan et le Berry emploient comme participe du verbe « aller », mais qui, pour la forme, remonte toujours à *habutus*.

Pour le lorrain, cf. L. ADAM, Patois Lorrains, p. 121 et 145.

8. Le Radical des Participes.

§ 345. Bien que, dans les pages qui précèdent, nous ayons déjà mainte fois effleuré la question des rapports du participe fort avec le radical du présent et celui du parfait ou, pour mieux dire, la question des modifications que l'analogie de ce radical fait subir au participe, nous devons cependant encore lui consacrer une étude d'ensemble. Le point principal, c'est le transfert de l'*i* et *ū* du parfait et de l'*n* du présent au participe. Le latin employait concurremment *dico dixi dictus*, *mitto misi missus*, *dūco dūxi ductus*. Mais le roman n'a conservé partout que *benedictus* : en ital. *benedetto*, en a.-franç. *beneoit*, en prov. *benezeit*, tandis que *dictus* n'est resté que dans l'ital. *detto*, le bordel. *deit*, l'astur. *deito* (cf. l'a.-gén. *asdeito* = *exdictus*); mais l'ital. septentrional *dito*, le rhét. *dit*, l'a.-franç. *dit*, l'esp. *dicho*, le port. *dito* représentent une assimilation au parfait et au présent, phénomène que chaque langue possède indépendamment : nous en avons une preuve notable dans l'espagnol, où *dicho* doit être une simple reformation de *decho*, car *dictus* serait devenu *dito* (v. I, (387) p. 416). L'ancien provençal, s'il faut en croire les Leys II, 194,

208, employait *dit* et *det*, mais *dit* prédominait. Il en est de même pour *missus* : en ital. *nesso*, en a.-prov. *mes* et plus rarement *mis*; actuellement encore, la forme préférée est aussi *mes*, qui se retrouve dans le catal. et l'obw., à côté de l'eng., frioul. *mis*; en ital. septentrional *miso*, en franç. *mis*, qui produit alors, par analogie avec *ris rise* etc., un fém. *mise* au lieu de *messe*. Notons en plus l'ital. *preso*, le prov. *pres* et *pris*, l'a.-franç. *pris* et alors aussi le prov. *conques* à côté de *conquis*. Enfin *ductu* donne à l'ital. *dotto*, au prov. *doit* et *duit*, à l'a.-franç. *duit*, à l'esp. *ducho*. — Nous avons montré au § 339, par plusieurs exemples, qu'on introduisait parfois l'*n* du présent au participe. Ajoutons-y le moyen franç. *prins*, qui n'avait pas encore entièrement disparu à l'époque de Vaugelas et qui continue à vivre en Anjou, sous la forme *aprê* en Picardie, Rev. Pat. I, 110, et en Lorraine, Rev. Pat. I, 102, et sans doute ailleurs encore. Nous avons également un emprunt fait au présent dans le blais. *repô* de *repôdre* et *pô* de *pôdre*, tandis que le moyen franç. *tins* au lieu de *tenu* est sorti du parf. *tint*. — C'est d'une autre façon que l'influence du présent s'exerce sur le part. dans l'a.-franç. *escrui*t chez Ph. Mousket, et aussi dans l'a.-prov. *escrui*t; elle est encore d'une autre nature dans le lorr. *kre* ou *kra* substitué à *krü* sous l'action de l'inf. *krer* ou *krar*, *se* (*secutus*) tiré de *ser* (p. 423) etc. Enfin l'assimilation de l'inf. et du part. que nous avons exposée p. 175, permet au lorr. d'employer *ehâr* (*asseoir*) comme part. également.

9. Formation du Féminin des Participes.

§ 346. Le féminin des participes se forme en général comme celui des adjectifs, c.-à-d. qu'à la finale *-o* du masc. on substitue *-a*. Or on rencontre, sur le sol FRANÇAIS, une série de formes divergentes, qui exigent des recherches et des explications soignées. S'il est vrai que, dans une partie des parlers français du Sud-Est, les verbes de I b, et eux seuls, n'ont qu'UNE forme pour les deux genres, ce phénomène résulte uniquement du développement phonétique des formes (v. I, § 266). Mais, ce cas mis à part, on observe, dans l'Est et le Sud-Est de la France, de remarquables irrégularités. Philippe de Vigneulles

(388)

emploie *leuste* et *luste* 77 comme participe de *lire*, *esmute* 130, *cognutte* 209, *desporweute* 332, *beutes* 349; et, même avant son époque, on trouve dans le Psautier lorr. *meute* 17, 7, *cheutes* 15, 6. Ces formes sont à rapprocher du lorr. mod. *šüt* (*suivie*), *rešüt*, *ehöt* (*assise*); puis vient l'a.-franç. *buite* Juise 283 (*bibita*), *laidite* Berte 1341, *cognute* Herbom. 131, *deute* Grég. 131, 12 etc.; *mute* est très répandu en vieux français; de nos jours, on rencontre de plus à Mons *gerite*, *purit*, en Berry *finit*, *āruît* (*enrouée*), en norm. *finit*, *gerite*, *fuit*. L'origine de ce *t* est évidente : il provient de *dite*, *cuite*, *conduite* et des formes étudiées p. 423; et la limitation de *-ut* à l'Est peut aussi se justifier : en effet, c'est la seule région qui changeait *-ui* en *-u* (v. I, § 62), ce qui y provoquait sa confusion avec *-u* de III. Mais maintenant, en regard de cette formation, il s'en rencontre encore une autre : cf. les formes lorr. *būs* (*bue*), *vūs*, *keñūs*, *kōdūs*, *fris*, *geris*, *tras* (de *trar* = *traire*), *devyes* (*ouverte*), à Uriménil *ēterdis* (*enterdite*), *ābolis* (*abolie*), *benis*, *tos* (*close*), *deñrūs*, auxquelles le canton de Vaud ajoute *hīlusa* (*close*), *praisa* (*prise*), *ekrisa*, *lāsa* (*lue*), *sāsa* de *sādre* (*cernere*), *tresa*, *dyūsa* (*due*), *krūsa* (*crue de croire et croître*), *yūsa* (*vue*), *mwāsa* (*morse*), *twāsa*, *fyāsa* de *fyāre* (*ferire*), enfin dans les verbes à voyelle finale nasale *deh̄yēsa* (*éteinte*), *krēsa* (*crainte*) etc. L'*s* de toutes ces formes est forte : aussi faut-il partir d'une forme fondamentale avec *ss*. Or c'est *missa* qui convient le mieux; seulement on doit alors supposer que le lorrain ne l'a remplacé par *mise* avec *s* sonore (p. 427) qu'après le transfert de *-ssa* à d'autres verbes. — Dans le canton de Vaud, les part. en *-ū*, outre la désinence régulièrement phonétique *-yá* ou *yá*, ont encore *-ūva* : *būva*, ou *-ūte* : *resūte*, *apesūte*, dont la première reparaît dans le vionn. *dyūva*, *krūva*, *konūva* etc. Donc, sous l'influence du masculin, *-ūa* n'est pas devenu *-ūá*; il a persisté, mais en développant une consonne entre les deux voyelles. Le *t* dans *-ūte* s'explique de la même manière que le *-t* lorrain. Enfin, c'est une simple assimilation aux part. faibles que présentent *me* (*missus*) *medo*, *pre* *predo* à Puybarraud.

L'hypothèse (rejetée I, § 266, Rem.) qui voit, dans la désinence masc. *-yá* du Sud-Est français, un transfert du fém., est soutenue par L. GAUCHAT, Zs. XIV, 406-408, sans que cependant la nécessité en

soit établie ni qu'on dise pourquoi les verbes de II et III n'ont pas subi une assimilation analogue. L'auteur admet que *ia-ta* est devenu *i-a*, *ya* et, pour preuve, il invoque la transformation de *dʒ* en *ǰ* que (389) présente l'inf. *mǰǰá* à côté du part. *mǰǰi*. Mais le *ǰ* prouve seulement qu'à une époque déterminée, l'inf. renfermait encore *ia*, tandis que le part. avait déjà réduit *ie* à *i*. Le consonnantisme est donc complètement justifié si, comme on l'a fait tout à l'heure, on admet les étapes suivantes : 1. *dʒiā* : *dʒiā*, 2. *dʒie* : *dʒiā*, 3. *dʒi* : *ǰa*.

II^e PARTIE — LA FORMATION DES MOTS

CHAPITRE III

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

§ 347. L'étude de la formation des mots a pour objet de faire connaître les moyens dont se sert la langue pour enrichir, grâce à ses ressources propres, c.-à-d. sans recourir à une autre langue, son vocabulaire traditionnel et la manière dont ces moyens concourent à leur but. Elle doit donc, bien plus que la flexion, tenir compte non seulement du côté formel des éléments du mot, mais aussi de leur signification, de leur fonction ; et par là elle sert d'introduction à l'étude de la syntaxe et du lexique ; elle est même avec ce dernier dans la plus étroite relation, car la vie et la mort des divers mots est immédiatement subordonnée aux reformatations qui s'ajoutent à l'ancien fonds. Or ces reformatations peuvent se produire de trois manières différentes : 1^o par un simple changement de sens sans altération dans la forme : cf. en franç. le subst. *lever* tiré de l'inf. *lever* ; 2^o par l'adjonction d'un nouvel élément au radical d'un mot : en ital. *accordare*, radical *accord*, d'où *accord-o*, ou *cantare*, radical *canta*, d'où *canta-tore* ; 3^o par la réunion de deux mots qui existent aussi séparément dans la langue : en franç. *garde-robe*, de *garde*, impér. de *garder*, et *robe* etc. — Il n'est pas toujours facile de tracer la limite qui sépare ces trois classes. S'il est vrai que la première se confond rarement avec les deux autres, toujours est-il qu'on peut aussi se demander ici si l'exemple qu'on vient d'invoquer : *accordo* de *accordare* ou le franç. *accord* de *accorder* ne doit pas être assimilé, comme forme dépourvue de

suffixe, au subst. *lever*, qui est également privé de suffixe. On doit cependant résoudre sans plus cette question par la négative, car *accord*, si même il se distingue par l'absence de flexion, n'en présente pas moins, vis-à-vis de *accorder*, une altération dans la forme qui n'est pas conditionnée, comme dans l'ital. *bescio* de *bestia* (§ 394), par le changement de fonction. Cette première classe comprend surtout des substantifs, un peu moins d'adjectifs, presque pas de pronoms, de verbes ni d'adverbes, et pas un seul nom de nombre. — La difficulté est plus grande pour maintenir la distinction entre la deuxième et la troisième classe. Le franç. *bonnement* se trouve avec *bon* dans le même rapport identiquement qu'avec *bonté* : dans les deux cas, *bon* reçoit un élément par lui-même dépourvu de sens, qui transforme cet adj. en un autre mot, adverbe ou substantif. Or, si nous remontons mille années en arrière, le rapport de *bon* avec *bonté* est encore exactement le même; au contraire, *bone ment* sont deux mots indépendants ou, si on les considère comme une unité, un mot composé. Il est vrai qu'une grammaire historique n'hésitera pas longtemps à reléguer plutôt parmi les mots composés toutes ces formations que notre conception moderne regarde comme des dérivés et dont le suffixe était encore, en latin ou dans le roman primitif, un mot indépendant. Mais ce n'est pas le seul cas où les deux classes ont des points de contact. L'ital. *salt-are* signifie « sauter », *salt-ell-are* « sautiller », *ri-salt-are* « sauter de nouveau »; en d'autres termes, deux groupes de sons, en eux-mêmes dépourvus de sens, *ell* et *ri*, s'adaptent au radical du verbe pour exprimer une modification dans la manière d'agir; la seule différence est que, dans le premier cas, l'élément dérivatif suit le thème et qu'il le précède dans le second. Il est évident qu'on ne peut pas se baser là-dessus pour établir une distinction essentielle entre les deux procédés, pour rattacher *ri-salt-are* aux mots composés, *salt-ell-are* aux dérivés; il vaudra mieux désigner aussi ces deux manières de former des mots nouveaux par le terme de : formation par préfixe et par suffixe, ce qui marquera les rapports étroits qui les unissent. Bien entendu, il est hors de doute qu'il y a des préfixes qui sont encore indépendants : dans *arrivare*, l'identité de l'*a* avec la prép. *a* est certes encore

(392) assez sensible; l'a.-franç. *re* est même un mot tout à fait indépendant, tandis qu'en lat. *re* était un préfixe; dans l'ital. *stra-grande*, le préfixe peut faire à un Italien une impression peu différente de celle du suffixe dans *grand-acci-o*, mais *extra* en latin est encore adverbe, etc. Ainsi donc, dans les cas de formation par préfixe, nous pouvons observer le passage du procédé de la composition à celui de la dérivation bien plus souvent que dans ceux de formation par suffixe : il est possible que, pour celle-ci, les mêmes phénomènes se soient accomplis il y a des milliers d'années; c'est pourquoi elle peut prendre place entre la dérivation et la composition. — Parmi les différentes espèces de mots, c'est entre les substantifs et les adjectifs que les rapports sont les plus étroits. Sans doute, il existe un assez grand nombre de suffixes réservés, les uns à la formation des substantifs, les autres à celle des adjectifs, mais il n'y en a peut-être pas moins qui servent pour les deux classes de mots : ainsi l'ital. *-ale*, *-ajo*, *-ano*, *-iccio*, *-ino* etc. Si, comme bien on pense, les suffixes destinés, comme l'ital. *-mento*, *-tà*, *-ezza*, à former des noms abstraits, ne s'introduisent pas parmi les adjectifs, en revanche il est difficile de dire pourquoi les suffixes précités, primitivement réservés aux adjectifs, se sont adaptés aux substantifs, tandis que d'autres comme *-evole*, *-oso* etc. ne l'ont pas fait. Des recherches précises sur les débuts et la diffusion de ce transfert aux substantifs pourront faire la lumière sur ce point. Nous ferons donc marcher de pair substantif et adjectif; puis, pour les autres parties du discours, nous pourrons reprendre l'ordre suivi dans le chapitre II. Parmi celles qui n'ont pas de flexion, les adverbes, étant les seules qui aient conservé une certaine indépendance, auront leur place dans le chapitre de la formation des mots; au contraire, les prépositions et les conjonctions, auxquelles l'ensemble de toute la phrase donne seul la vie, sont du ressort de la syntaxe; enfin les interjections appartiennent au dictionnaire.

§ 348. Ici plus que dans les chapitres précédents, il est difficile de tracer la limite entre le latin et le roman. Bon nombre de suffixes ont continué à produire jusqu'à nos jours ou du moins jusque dans les premiers siècles de la période romane;

d'autres ont péri dans l'époque préhistorique, mais pendant qu'ils ont vécu, ils ont donné naissance à plus d'un mot nouveau, que la littérature latine ne nous a pas transmis, mais que les langues romanes ont conservé. Aussi peut-on bien affirmer en thèse générale que les suffixes atones n'ont pas eu la vie longue, au moins dans les langues qui syncopent la voyelle post-tonique : donc, *-ūlus* p. ex. n'est pas un suffixe roman, mais latin. Mais, d'autre part, le roman nous atteste que la langue populaire de Rome possédait plus de substantifs en *-ūlus* que les données des lexiques latins ne nous ont accoutumés à l'admettre; aussi vaut-il vraiment la peine de faire une petite incursion dans le domaine de la formation des mots avant l'époque romane, mais encore une fois, comme dans le cas analogue qui s'est présenté aux § 13 sqq., en bornant nos recherches aux faits importants pour le roman. — Une autre question se pose ici. Le latin possède un suffixe *-ox* dans *atrox*, *celox*, *ferox*, *velox*, et le roman connaît quelques-uns de ces mots; il est vrai qu'il ne s'y trouve guère d'autre type populaire que le franç. *farouche*, le prov. *ferotge* (§ 360). Faut-il maintenant supposer un suffixe *-oce* et lui attribuer la formation des mots savants ital. *atroce*, *feroce*, *veloce*, esp. *atroz*, *veloz*, *feroz*? Ce n'est guère admissible, car les Romains n'avaient pas du tout le sentiment de la présence d'un suffixe dans ces mots; d'ailleurs, il en était de même pour les Romains déjà : si *ferox* les faisait encore penser à *ferus* et peut-être *atrox* à *ater*, ils voyaient simplement dans *celox*, *velox* des mots tout faits, mais non des dérivés. Il n'en va pas tout à fait de même avec *fidelis*, *crudelis*, où les Romains devaient sentir un rapport avec *fides*, *crudus* : *-elis* leur faisait donc certainement l'effet d'un suffixe. Néanmoins, ce suffixe n'a pas été utilisé pour des formations nouvelles et, s'il est vrai que le roman connaît *fidelis*, en ital. *fedele*, en a.-franç. *feoil* comme mot populaire, *crudelis* = en ital. *crudèle*, en a.-franç. *cruel* (§ 357) comme mot savant, il en est aussi resté là : il n'est pas arrivé à saisir que *fedele* etc. est avec *fede* dans le même rapport que, p. ex., *febrile* avec *febre*; il ne forme donc pas non plus d'adjectifs nouveaux en *-ele*. Par conséquent, nous n'aurons pas désormais à tenir compte des suffixes qui, en latin déjà, sont presque improductifs et qui, en roman, restent

(393)

confinés dans un groupe restreint de mots venus du latin, lesquels, le plus souvent alors, ne font absolument plus l'impression de dérivés.

§ 349. Maintenant, par suite de la jonction du thème avec les suffixes, nous avons à considérer dans les formes des modifications de toute espèce. Avant tout, on se demande où l'on doit tracer la ligne de séparation entre les deux éléments.

(394) Pour le nom, la chose est simple : on obtient le radical en en détachant la voyelle finale, ainsi *cant-*, *amór-*, *sal-* de *cantu*, *amore*, *sale*. Pour la langue de la Gaule, on peut dire que le radical se confond avec la forme du cas oblique, ainsi *cantus* : nom. *chanz*, c. obl. *chant* (§ 22), radical *chant* etc.; il en résulte nécessairement que le seul radical de *corpus* possible en français doit être *cors* et, par conséquent, qu'un dérivé français ne peut avoir d'autre forme que *cors-et*; au contraire, l'italien a tiré de *corpo* un radical *corp*, d'où *corp-etto*. C'est ainsi que le franç. *poussière*, *enfoncer* et autres semblables remontent à d'anciens neutres *pulvus*, *fundus*, dont l'existence est assurée aussi d'autre manière (v. § 15). Pour le verbe, la difficulté est un peu plus grande. Si, du point de vue latin, on peut dire que le radical est la forme qui reste après qu'on en a détaché la désinence *-re* de l'infinitif, donc *ama*, *senti*, *vende*, *tace*, ce procédé doit assurément se vérifier aussi pour l'italien, l'espagnol et le portugais, mais non pour le provençal et le français, où le radical s'obtient plutôt en retranchant les terminaisons accentuées : *aim-ons*, *bâtiss-ons*, *vend-ons*. Il faut donc ici reconnaître une séparation profondément marquée entre le latin, l'italien, l'espagnol d'une part et le français d'autre part : elle doit s'expliquer par la différence de traitement des voyelles protoniques (I, § 341 sqq.). *Amatore*, *servi-tore*, *vend-i-tore* donnent à l'ital. *ama-tore*, *servi-tore*, *vend-i-tore*, à l'esp. *ama-dor*, *servi-dor*, *vende-dor*, mais au français *ame-our*, *serve-our*, *vende-our* (§ 350). Donc, dans les dérivés, les voyelles qui caractérisaient les diverses conjugaisons, ayant cessé d'être accentuées, se confondent sous la forme *e*; or cet *e*, n'étant plus caractéristique des différentes classes, peut être purement et simplement regardé comme partie intégrante du suffixe; en italien, au contraire, il faut voir en *-tore* un suffixe,

c.-à-d. une forme commune à tous les dérivés, sans avoir égard à la structure du mot simple. Naturellement, on peut également dire que le radical s'obtient en substituant *e* à la désinence flexionnelle accentuée; mais, s'il est vrai que ce procédé s'applique à la langue moderne, où *-e-our* est devenu *-eur*, *-e-ure* = *-ure*, il est inadmissible pour l'ancienne, qui tire *-aison*, *-eison* de *-atione*, *-etione* (§ 350). — Une seconde question à résoudre serait : comment se comporte l'infixe *iss* avec les dérivés? Nous y avons déjà répondu implicitement dans ce qui précède : le français seul pourra nous offrir ce phénomène. Mais, ici comme dans le verbe, *iss* n'a conquis que très lentement le vaste domaine qui en fait usage aujourd'hui (v. § 201); aussi le nombre des dérivés sans *iss* est-il encore très considérable : cf. *bâtiment*, *blanchiment*, *endormiment*, *garniment*, *chevance* etc.

(395)

§ 350. Lorsque la finale thématique du latin était atone, comme c'est le cas p. ex. dans *canta-tore*, *servi-tore*, *dormi-toriu*, *veni-tione*, *firmitate* etc., elle devait se transformer par l'application des lois exposées I, § 341 sqq.; par conséquent, *a* devait partout conserver la forme *a*, devenir *ă* en roumain, *e* en français; *e*, *i* devaient tomber en France, se maintenir ailleurs, *e* devenir *i* en Italie. Or cette règle est méconnue par le roumain, le rhétique et les langues de la France. Ainsi, le ROUMAIN remplace *i* par *ă* : *bunătate*, *păgânătate*, *căzămînt*, *căzătorii*, *adăogătură*, *ajungătorii*, *culegătură* etc. Si l'on peut, avec quelque vraisemblance, voir dans *-ătâte* pour *-etâte* une assimilation de l'atone à la tonique, on doit, en revanche, pour les dérivations post-verbales, chercher une autre explication et, pour cela, prendre comme point de départ la tendance de la langue à reproduire le radical pur dans les formations originairement fortes comme **adăuptură* (**adauctura*), **ajumptorii*, **culeptură*; or, comme *g-t* constituait un groupe consonnantique inusité, elle atteignait son but en intercalant comme voyelle disjonctive, entre ces deux consonnes irréductibles, l'*ă* bref. Lorsqu'ensuite, grâce à ce procédé, les dérivés de nombreux verbes de III présentèrent *ă* comme voyelle de liaison, les quelques autres dont la forme originelle renfermait *e* (**crezetorii* = *creditor*), purent facilement suivre leur exemple. — Les faits sont les mêmes dans

les autres régions. L'ANCIEN FRANÇAIS conserve dans *vençon*, *parçon*, *boisson*, *dortoir*, *detteur* les formes exigées par les lois phonétiques : le dernier exemple avait un appui dans *dette*, les autres appartiennent au plus ancien fonds de la langue ; ce sont des mots d'un emploi très fréquent et où l'on ne sent plus la dérivation. Mais, sauf dans ces cas, le radical a toujours persisté, bien que son maintien ne s'explique à son tour que grâce à la voyelle disjonctive : ainsi *vend-e-dour*, *vest-e-dure*, *croiss-e-ment*, *bat-e-ison* etc., en prov. *vend-e-dor*, *creiss-e-men*, *vens-e-zon* etc., en obw. (avec *a* venu de *e* I, § 352) *tenz-a-dür* (teinturier) etc. Du moment que la voyelle était maintenue, on était facilement amené à remplacer l'*e* par *i* dans les dérivés de verbes de II : c'est ainsi que le provençal a partout introduit *-idör*, *-imén* etc. et que le français montre au moins des velléités dans *garniment* etc. Cf. encore les suffixes en particulier. Les formations en *-tate* se laissent également entraîner, mais beaucoup plus lentement : *firmitate* devient *ferté*, que l'analogie de l'adjectif change plus tard en *ferm-e-té* ; au contraire, *sanctitate* persiste sous la forme *saint-e-dé* (cf. § 493).

Y a-t-il encore d'autres régions qui remplacent *i*, *e* par *a* ? On ne sait. L'ital. *bertavello*, le franç. *vertavelle* pourraient faire supposer un type *vertabellu*. L'a.-vén. *revedaor* (réviseur), le chiogg. *vedaor* semblent trahir une tendance à la substitution ; mais en tout cas l'a.-vén. *tessador* M. B. 114 n'est qu'une modification de *tesader* (§ 489) usité dans les Grisons. — Que les langues à flexion puissent tirer des dérivés d'un cas déterminé, c.-à-d. du nom. sing. ou de l'acc. plur., la chose est peu vraisemblable. Les types franç. *poussière*, *enfonceur*, sur lesquels on appuie cette hypothèse, ont paru plus haut dans un autre groupe de formes ; au sujet du franç. *deuxième*, *troisième*, cf. le Chap. V. ASCOLI signale, Arch. Glott. IV, 349, le frioul. *bos-at*, *bos-on*, *bos-ut* (bouvillon) ; mais peut-être leur *s* doit-elle être assimilée aux consonnes dont il sera question au § 352.

§ 351. Parmi les modifications que subit le radical en se combinant avec les suffixes, les unes s'expliquent par la diversité du traitement des consonnes devant les différentes voyelles, les autres par l'impuissance où l'on fut de reconnaître le vrai radical. Le premier point nous donne lieu d'examiner la forme de la FINALE THÉMATIQUE GUTTURALE. L'application des lois phonétiques devait déterminer, en Italie et en Espagne, l'exis-

tence simultanée de deux, en France de trois formes : cf. l'ital. *fuoco fucile*, l'esp. *franco francez*, le franç. *arc arceau arheur*. Mais souvent la distinction régulière des deux ou trois sons a été troublée et l'on n'a maintenu ou préféré qu'un seul d'entre eux : cf. l'ital. *cechità, duchessa, grechesco, borghese, lunghesso, luoghicciuolo* etc., l'esp. *duquesa, sequedad, boguillo, triguëño* (couleur de blé, *trigo*) etc. Le français aussi, dans les temps préhistoriques encore, a rétabli *k* devant *e, i*; mais alors ce *k*, comme tout autre dans la même position, s'est changé en *ch* (I, § 410) : de là *sac sachet* de **saket*, *sec sechesse* de **sekesse*, *blanc blanchoyer, croc crochet* etc. Plus tard, après le changement de *arche-our* en *arch-eur*, on put aussi dériver *blancheur* de *blanc*; en d'autres termes, on se figura que, dans les dérivés de mots en *k*, la finale thématique devait céder la place à *ç* : c'est ainsi qu'on tira même *eveschié* de *evesque*. Mais l'assimilation peut aussi s'opérer en sens inverse. En regard de *nucariu* (noyer) : en mant. *nogâr*, franç. *noyer*, figure le mant. *nosër*; de *lucore* : en ital. *lucore*, a.-franc. *lueur*, le parm., mil. tire *lüzör*, le bergam., bresc. *lüzur*, le vén., triest. *luzor*; **licore* (§ 465) : en prov. *legor* est en a.-franc. *leizour*. C'est encore ici que se range l'a.-franc. *grejois*, formé de *graecus*, à moins qu'il n'ait pris naissance qu'après le changement de ce *graecus* en *griegu*. — Mais, d'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que les types primitifs, non seulement peuvent persister, mais souvent encore servent aussi de modèles à des formations nouvelles : ainsi l'espagnol notamment présente un échange assez général entre *z* et *g* : cf. *perdiç perdigon, nariz narigudo nariguera nari-gueta, rapaz rapagon* etc., et même *pedregal* à côté de *pedrezuela* (v. § 353). Pour l'italien, on pourrait citer *vernicare* de *vernice* (§ 413).

Sur *sachet* etc., cf. H. SUCHIER, Zs. II, 299.

§ 352. Il est surtout un cas où l'on peut facilement MÉCONNAÎTRE LE RADICAL, c'est lorsque la chute des voyelles finales a provoqué dans les consonnes précédentes des modifications qu'elles ont à subir quand elles se trouvent immédiatement à la finale (I, § 544 sqq.). Devant les suffixes à initiale vocalique, la forme primitive du radical doit naturellement réapparaître :

vert verdüre etc. Mais il se rencontre pourtant des exceptions : en effet, si l'on n'adopte pas précisément pour base la forme thématique moderne, parfois cependant on se méprend lorsqu'on infère le radical. Par exemple, une voyelle nasale finale peut représenter une *-m* ou une *-n* ancienne et, par conséquent, pour les dérivés, un choix s'impose entre ces deux consonnes. Ordinairement alors, la langue, guidée par les mots d'origine ancienne, a choisi la nasale exacte : *fin finer*, parce que *finir* servait de fil conducteur, *raim ramaille* d'après *ramage* et autres semblables. Mais cependant on rencontre parfois une *m* pour une *n* : en franç. mod. *ensemmer, ensimer* de *sain* (*saginu* § 387), en a.-franç. *latimier, pelerimage* etc. et, inversement, en romagn. *aldané* (engraisser) de *aldan* (*laetamen*). A la même catégorie d'exemples appartient le franç. *éreinter* de *rein*, où *rē* se trouve donc assimilé aux mots dont l'*-ē* représente *-anct*,
 (398) *-inct*. Ici, en méconnaissant le radical, on y a provoqué l'addition d'une consonne ; on observe aussi le même phénomène dans *tournelle* (tourelle), où la conservation de l'*n* dans les dérivés de *tour* = *turnu* et *jour* = *diurnu* permet de supposer aussi un radical *turn* dans le mot consonnant *tour* = *turre*. Mais si, par un procédé contraire, *tour* de *turnu* a prêté sa forme à *tourette* (rouet), ce n'est pas qu'on ait méconnu le radical : on a pris pour base la forme que la langue moderne considère comme le seul radical, et *tour-ette* se trouve avec *turn-ette* dans le rapport du franç. *cors-et* avec le lat. *corpor-alis*. — Un genre de formation quelque peu différent à son tour nous est offert par le franç. *marchander, gourmandise*, l'a.-franç. *avenandise* et d'autres dérivés de part. prés. primitifs en *-ant*, où l'analogie d'une permutation semblable de consonnes qui s'opérait dans *grant grandeur*, dans *lavandière* à côté de *lavant* (*lavante* et *lavando*) etc., aura fait remplacer la consonne finale sourde par la sonore. En revanche, dans *soiffard* de *soif*, *suiffeux* de *suif*, on ne peut guère voir une méconnaissance du radical de ces deux mots, car celui du franç. mod. est évidemment *soif, suif*.

§ 353. De même qu'on a parfois méconnu le radical, il se produit aussi des MÉPRISES SUR LE SUFFIXE, ce qui arrive quand un son appartenant au radical est regardé comme une partie du

suffixe et qu'alors le suffixe, ainsi revêtu d'une forme nouvelle, s'adapte à d'autres radicaux. En ce cas aussi, c'est le français qui est le plus riche en exemples; il se fait notamment presque une règle, avec les radicaux terminés par des voyelles toniques, d'allonger au moyen de *t*- les suffixes à initiale primitivement vocalique : cf. *abri-t-er*, *caffé-t-ier*, *dépio-t-er* (écorcher, *pio* = *peau*), *numéro-t-age*, en a.-franç. *pie-t-aille* et nombre d'autres dérivés. Ce *t*, qu'on doit considérer comme un élément du suffixe, est de provenance diverse. Du jour où le *-t* s'amuit dans *fruit*, il y eut possibilité de détacher *-tière* de *fruitière* en y voyant un suffixe. De plus, un mot comme *clouet-ier*, dérivé de *clou-et*, devait se réduire à *cloutier*; de là il n'y avait pas loin à rattacher directement ce *cloutier* à *clou* et à regarder *-tier* comme un suffixe. En dehors de la France, ce *t* n'apparaît que rarement; mais le PORTUGAIS connaît un emploi équivalent de ζ : cf. *cha- ζ -eiro* (buveur de thé), *pa- ζ -ada* (coup de pelle), *sape- ζ -al* (plantation de sapé), *chapeo- ζ -inho* (petit chapeau), *come- ζ -inho* (comestible), *come- ζ -ana* (débauche), *can- ζ -al* (canin), dial. *ti- ζ -inho* (petit oncle). Quelques-uns de ces mots sont donc des diminutifs; or l'ESPAGNOL aussi fait usage de *c*, mais uniquement devant les suffixes diminutifs : *ave-c-ica*, *hombre-c-illo*, *vellon-c-ino*, ce qui semblerait indiquer que le *c*, ζ tire son origine des diminutifs en *-cellu*, dont le *c*, à cause de l'emploi simultané de *-cellu* et de *-ellu* dans le même sens (cf. § 500 sqq.), a pu passer pour une consonne de liaison. Il est plus difficile d'expliquer l'esp., port. *pedre-g-oso* (pierreux) à côté de *pedre-g-al* (tas de pierres), port. *pedre-g-ulho* (caillou); cependant ici aussi l'on peut bien partir de l'esp. *pedre- ζ -uela*, *pedre-c-ita*, dont le son *c* devant les voyelles sourdes passait à *g* (cf. § 351). Il faut citer ensuite *r*, qui non seulement forme sur un vaste territoire le suffixe nouveau *-eria* (v. § 406), mais apparaît parfois ailleurs encore, surtout en italien, où les différents exemples exigent, il est vrai, une interprétation différente. Abstraction faite de *-ereccio* (§ 417) et de *-erello* (§ 501), on rencontre *ramoruto*, *nerboruto*, *noderuto* et *noderoso*, *canteruto*, dont le premier pourrait bien représenter un neutre *ramus -oris* comme aussi *erbo-r-are* s'explique par *ervus -oris* (p. 23); mais c'est *ramoruto* qui semble avoir servi de modèle aux deux autres. En

port., *fedorento* (§ 516), à côté de *fedente*, doit être considéré comme patron de *sedorento* (altéré), à côté de *sedente*; l'esp. *medroso*, port. *mederoso* a pris forme sur *teme-r-oso* (de *temoroso*); l'esp. *asqueroso*, *ascoroso* doit se rattacher, non à *asco*, mais à une forme disparue de bonne heure et correspondant à l'ital. *aschero* : cf. l'a.-franç. *ascrous*, a.-mil. *ascoroso*; l'a.-franç. *volenterif* dérive de *volentier-s*, mais la coexistence de *volente-if* (de *volenté*) provoque une confusion de leurs rapports, et la relation qui paraissait exister entre *volente-r-if* et *volenté*, entraîna sur *plenté* la création de *plente-r-if* (en franç. mod. *plantureux*, § 472). Il est plus difficile de tirer au clair l'origine de *sech-er-esse*, qui avait aussi dans l'ancienne langue une forme secondaire *sechesse* : en effet, aussi longtemps que subsistaient *ivre*, *tendre* etc., on aurait eu peine à détacher de *iv-r-esse*, *tend-r-esse*, *asp-r-esse*, *maig-r-esse*, *aig-r-esse*, un suffixe *-resse* et, en outre, aucun de ces mots n'était avec *sechesse* dans un rapport de sens assez étroit pour permettre de supposer un transfert de *-resse*. Si l'on pouvait démontrer l'antériorité de *sech-er-ie* sur *sech-er-esse*, la dernière forme devrait s'expliquer par une assimilation à la première, comme en effet *sech-er-on* a certainement été provoqué par *sech-er-ie* et *sech-er-esse*; l'ital. *nav-er-esco*, *nozzer-esco* se règle sur *pagli-er-esco* etc., qui provient de *pagli-ajo*, mais qu'on rattache à *paglia*. — Ensuite on trouve *n*, mais seulement dans de rares mots français : *chart-en-ier* (géôlier), *avoutr-en-esse* (femme adultère), *soud-en-ier* (soldat mercenaire). Dans les deux premiers mots, l'*n* provient d'une *r* dissimilée; quant à *charterier*, *avoutreresse*, sous l'action de *chart-re*, *avout-re*, ils ont pris la place de *chartrier avoutreresse*. Dès lors, le suffixe *-en-ier* une fois créé dans *chart-en-ier*, on peut aussi l'employer à la formation de nouveaux dérivés en *-enier*. — Dans les cas qui précèdent, il s'agit de consonnes isolées ou, tout au plus, de *e* + cons.; mais, d'autre part, il se produit aussi des méprises sur des suffixes renfermant une voyelle pleine : cf. le franç. *coquel-ic-ot*, *tourn-iqu-et*, créés sur le modèle de *ast-ic-ot*, *bourr-iqu-et*. Enfin, un remarquable cas de méprise portant sur le radical et le suffixe, c'est l'ital. *qui-derno*, qui a pris forme sur *quaderno*, c.-à-d. que l'analogie de *qua-rto*, *qua-derno* a fait extraire *qui* de *quinto* comme radical.

(400)

Sur *-icot*, cf. C. JORET, *Mélanges*, p. 9-11, où sont encore cités d'autres cas analogues. — Il est peu vraisemblable que *t* se présente en dehors de la France. L'ital. *pellettiere*, *panattiere*, *caffettiere*, le gén. *seaté* (marchand de soieries) sont tout simplement des mots empruntés au français, et le piém. *pork-at-é* (porcher) et *pos-at-é* (nettoyeur de puits), s'ils ont ici leur place, présentent plutôt un double suffixe : *-at* (§ 507) + *é*. L'origine du parm. *or-ad-el*, véron. *or-id-el*, mant. *or-d-el* (bord) n'est pas claire.

§ 354. Il arrive aussi qu'on détache, de dérivés apparents ou réels, un radical qui reçoit alors toute espèce d'autres suffixes. Ainsi avons-nous le franç. *paiss-on*, gén. *paš-un*, comasq., regg. *pas-on* en face du lat. *pax-illus*, le romagn. *mag-et*, plais. *mag-ot* (jabot) à côté de l'ital. *mag-one*, le franç. *chys-oir* en regard de *chys-tère*, l'a.-vén. *a-pal-entare*, a.-lomb. *pal-eçar*, d'où l'ital. *palesare* vis-à-vis du lat. *pal-am*, l'ital. *bacch-etta* à côté de *bac-olo*, le franç. *perdr-can*, *lap-eau* auprès de *perdr-ix*, *lap-in* etc. L'obw. *band-ús* (bon), le port. *carid-oso*, le franç. *chem-age* avec leurs correspondants respectifs *band-ât*, *caridá-de*, *chem-in* doivent peut-être aussi prendre place ici.

§ 355. Mais, maintenant, la langue peut aller encore plus loin et créer directement des primitifs nouveaux : elle y arrive en considérant soit comme partie intégrante du radical une lettre primitivement propre au suffixe, soit comme dérivé un mot (401) simple. C'est ainsi que l'ital. *baroncio* (gros lourdaud) s'est formé grâce à *baron-cello*, diminutif de *barone*; *bacolo*, **hirundula* (§ 441), *aviöla* (*apiola*), *korkol* (*curculio*) produisent respectivement le bergam., bresc. *bak*, le prov. *ironda*, le lomb. *avia*, *avi* (abeille), le catal. *kork*. Si l'on a, dans ces cas, de diminutifs apparents ou réels tirés des mots simples, il se rencontre, avec d'autres suffixes aussi, des phénomènes analogues. *Cophinus* donne lieu à la formation régressive d'un *cophus* ou *copha*, qui produit le sard. *koffu*, le gén., piazz. arm. *kofa* : cf. le franç. *coffin*, le gén. *kofin*, le sic. *kuffinu*; *malestoso* (**malastrosu*), *berkal* (*vervecalia*), *alinhavão* (*linea vana*), l'a.-port. *aceiro* (acier, *aciarin*) donnent respectivement naissance à l'ital. *malestro*, au norm. *berk* (mauvaise brebis), au port. *alinhavo* (faufilure), au port. mod. *aço*. Si, au contraire, en regard de *mateola* (ou mieux *matteola*, en ital. *mazzuola*) employé par Caton, on trouve l'ital. *mazza*,

franç. *masse*, esp. *maza*, on ne doit sans doute pas y voir une formation régressive, mais bien *mattea*, type de *matteola* qui par hasard ne nous est pas parvenu.

§ 356. Il n'y a pas toujours conformité entière entre les suffixes romans et latins de mots dont la forme et le sens sont d'ailleurs absolument identiques. L'a.-franç. *cru-el*, déjà cité, rime exclusivement avec *-el* de *-ale*; il représente donc, en quelque sorte, *crudale* au lieu de *crudele*; l'ital. *manocchio* répond entièrement au lat. *manuplu*, mais il a pris un autre suffixe : *-clu*, et non *-plu*. Ce phénomène, qui est d'une importance extraordinaire dans la formation des mots et qui consiste donc à remplacer dans un mot dérivé, sans toutefois en modifier le sens, son suffixe propre par un autre, on a coutume de l'appeler CHANGEMENT DE SUFFIXE. Mais maintenant, l'apparition de ce phénomène est soumise à des conditions très variées, ce qui permet aussi de distinguer diverses catégories dans le changement de suffixe. Deux cas peuvent en effet se présenter : deux suffixes originellement différents arrivent, par un développement purement phonétique, à prendre la même forme, auquel cas il s'agira plutôt d'une confusion de suffixes dissemblables ou, à la rigueur, d'un changement apparent de suffixe ou d'une méconnaissance du suffixe; en second lieu, quand deux suffixes sont de même valeur fonctionnelle et de forme étroitement apparentée, l'un prend la place de l'autre, lorsqu'il est plus fréquent, qu'il exprime plus clairement la fonction qu'il doit remplir, qu'il fait partie d'un groupe de mots homogènes, etc.

§ 357. LE CHANGEMENT APPARENT DE SUFFIXE est très fréquent en français. Ici plus souvent que dans les langues-sœurs, les modifications profondes subies par les sons ont identifié les formes de plusieurs suffixes et alors, parmi les différents groupes de lettres de valeur semblable, il n'est pas rare que l'orthographe pseudo-historique ait choisi les groupes fautifs. En premier lieu vient *cruel* qui, dans le vieux français comme dans les autres langues (en ital. *crudele* avec *ε* de *e*, v. I, § 15), est un mot savant et dont l'*e*, pour cette raison, se prononce comme celui de *no-el*

= *natale* (v. I, p. 212). Par conséquent, *-ele* n'a pas été échangé contre *-ale* : il est arrivé, par la voie phonétique, à se fondre avec lui. Le changement de suffixe ne conserve ici d'apparence que pour celui qui assimile mécaniquement le franç. *-el* et le lat. *-ale*, sans songer que *-el* pourrait bien avoir aussi d'autres sources; mais, en revanche, c'est l'orthographe qui a provoqué la forme erronée dans des cas comme *provin* (*propagine*) : en a.-franç. *provain*, *funin* de **funamen* (§ 444), *nourrain* (*nutrimen*) : en a.-franç. *nourrin*, *acérain* : en a.-franç. *acerin*, *quatrain* de l'ital. *quattrino*, *flamand* de l'a.-franç. *flamenc*, *daintiers* de l'a.-franç. *deintié* (*dignitate*), *clairét* de l'a.-franç. *claré*, *civet* de *civé*, *chevet* de *chevez* qui pourrait, il est vrai, rentrer aussi dans les cas examinés p. 35, *tinét* de l'a.-franç. *tinel*, *cervelas* de l'ital. *cervellato* et nombre d'autres exemples.

§ 358. Tout autrement important est le changement réel de suffixe. Si l'on embrasse d'un coup d'œil les différents cas qu'il présente, on peut constater que certains suffixes sont éliminés par d'autres, d'un emploi plus fréquent (et, dans ce cas, on finirait par obtenir la disparition complète des plus faibles), ou bien aussi que des suffixes analogues s'emploient l'un pour l'autre, sans qu'aucun des deux prenne la prépondérance : le premier phénomène peut être appelé SUBSTITUTION DE SUFFIXE, le second ÉCHANGE DE SUFFIXE. Une masse d'exemples de SUBSTITUTION DE SUFFIXE remontent à une époque ancienne : *manuclu* (au lieu de *manuplu*), attesté par des inscriptions latines, est postulé par le roum. *mănunchiū*, ital. *manocchio*, a.-franç. *manoil*, esp. *manoyo*; *candelabru* a cédé la place à *candelariu* = l'ital. *candelajo*, franç. *chandelier*, esp. *candelerero*, et à *candelare* = l'a.-franç. *candeler*, prov. *candelar*. Par un procédé semblable, on a remplacé un suffixe isolé ou un groupe final isolé par un autre plus fréquent lorsqu'on a adopté *-ugine* pour *-udine* : obw. *inkina*, sic. *nkunia*, napol. *nguneyg*, bergam. *inközen*, prov. *enklüge* (*incudine* § 16), ital. *testuggine*, sard. *tostoine*, napol. *čestuneyg* (*testudine*); *-ellu* pour *-ele* : bas-lat. *cardellus*, sic. *kardiddu*, napol. *kardille*, a.-vén. *gardello* (cf. l'ital. *cardell-ino* de *carduelis*); *-iolu* pour *-ilu* : mant. *aziöl*, parm. *siöl*, regg. *aziöl* de

asilus (taon); *-icu* pour *-idu* : bresc. *trespek* (*tripede*); *-ulu* pour *-idu* : cf. le tarent. *kulinuċula* (ver luisant) à côté du sic. *kululu-ċira* (*culilucida*), tarent. *kurifietula* (putois, *culifœtida*); *-in* pour *-iclu* (le premier exprimant plus clairement que le second pour le Roman l'idée de petitesse) : franç. *conin*, bol. *kunein*, mir. *kunin* (*cuniclu*); *-idu* pour *-uu* : sard. *innokidu* (innocent), dans le franç. *-ier* pour *-er* : *bachelier*, *bouclier*, *collier*, *écolier*, *sanglier*, *singulier*, *soulier*, autrefois *plurier* aussi; pour *-el* : *baudrier*; pour *-ieu* : *Angers*, *Poitiers*, *courlier*, *étrier*; *-ain* pour *-ien* : *merrain*, en a.-franç. *merrien*, lorr. *merië*; dans l'esp. *-in* pour *-en* : *serrin* (*serragine*); *udne* pour *-uyne* : *herruembre* (*ferrugine*), a.-esp. *calumbre* Berceo, S. Mill. 113 (*calugine* § 359) : cf. aussi dans les Grisons *ruidna* (suie) de *robigine*; dans le port. *-i(n)u* pour *-uu* : *cardeo* (couleur de chardon) et dans nombre d'autres cas.

Nous avons, au contraire, des modifications phonétiques dans l'ital. *nottola* de *noctua* (v. I, p. 451), l'ital. *torbolo* de *turbidu* etc. (v. I, p. 453).

§ 359. L'ÉCHANGE DE SUFFIXE ne se produit pas moins fréquemment. On emploie, l'une en regard de l'autre, sans différence de sens, les terminaisons *-igo* et *-ugo* dans *caligo* (ténèbres), *fulligo* (suie; I, p. 489), *aerugo* (rouille). Comme il existe aussi, entre ces trois mots, une certaine parenté de sens, leurs différents suffixes se remplacent mutuellement : en pav. *kalizna*, mil. *karizna*, romagn. *kalendza*, a.-franç. *chalin* à côté du mil. *kalüzen* (dont l'*l* trahit l'origine étrangère), bergam. *kalödzen*, plais. *kalüžna*, tyrol. *kaludzen*, mant. *kalüdžan*, norm. *kalü*, tous dans le sens de « suie »; en esp. *hollin*, port. *fuligem* en face du port. *felugem*, galic. *fuluše*; en ital. *ruggine* auprès du romagn. *redžna*, esp. *orin*; en esp. *robin* (*robigine*) en regard de l'eng. *arvüžen*; en port. *ferrugem* en même temps que l'esp. *herrin*. La même échange s'accomplit entre *-iclu* et *-iclu* et provoque l'emploi simultané du vén. *kaekyo* et *kaikyo* (*capiclu*), *konio* et *konego* (*cuniclu*), comme de l'ital. *capecchio* (bourre) et du mir. *kaviċca*; celui de *-enu* et *-inu* : en a.-gén. *mezenna* à côté de l'ital. *mezzina* et, inversement, l'a.-franç. *terrin* en face de l'ital. *terrino* et quantité d'autres cas qui seront discutés dans l'étude particulière des différents suffixes.

§ 360. Une circonstance qui influe particulièrement sur le choix des suffixes, c'est que des mots apparentés par le sens tendent aussi à identifier leurs formes et, par conséquent, leurs finales. Ainsi le lat. *pauperclu* a fait naître à ses côtés un *superclu* : ital. *soperchio*, esp. *sobejo*; *silvanus*, en tyrol. *salvan*, doit avoir, à l'époque romaine encore, entraîné aussi *aquana* : frioul. *agana*, a.-vér., tyrol. *aigana*; *burbone*, *crabrone*, *muscone* ont fait substituer *tabone* à *tabanus*, en franç. *taon*; cf. en outre l'ital. *furneccio* (larcin), modelé sur *ladroneccio*, l'abruzz. *sanguilità* sur *nobilità*, *pruviyera* (saison des pluies) sur *tembrijera* (tempête, *temperies*), le vén. *azežo*, frioul. *azei*, représentant en quelque sorte *asileus* (*asilus* refait sur *aculeus*), le sard. *faddiya* (cendre) imité de **kiniya* (*cinisia* § 15), le franç. *rougeole* modelé sur *vérole* (§ 432), *cisailles* sur *tenailles*, l'a.-franç. *duchaume* sur *royaume*, le catal. *ferest* sur *agrest*, l'esp. *beb-istrajo* sur *comistr-ajo*, *maneza* (poignet) sur *cabeza*, le port. *versucia* (ruse) sur *astucia* etc. A ce groupe se rattachent, par exemple, nombre des mots correspondant aux types latins *patraster*, *matrastra*, *privignus* etc. En regard de l'ital. *figliastro* *figliastra*, *fratellastro* *fratellastra*, de l'esp. *padrasto* *madrasta*, du franç. *marâtre*, également *par.*, *fill.* autrefois, qui ne sont peut-être pas tous populaires, figurent l'ital. *patrigno* *madrigna*, qui paraissent remonter à *patrignus* *matrigna*, refaits à l'époque romaine déjà sur *privignus*; ajoutez-y certaines formes dialectales, p. ex. *fradleñ* *sorleña* à Mantoue. C'est encore une autre formation que présentent le napol. *patriye* *matreye*, teram. *patreye* *matreye*, dont le point de départ est dans le grec $\mu\eta\tau\epsilon\rho\upsilon\varsigma$. — *Ferox* est un exemple auquel des mots de sens opposé et de sens identique ont fait subir toute espèce de modifications; il s'est transformé soit en *feresticu*, sous l'action de *domesticu* : en a.-prov. *foresgue* comme *domesgue*, piazz. arm. *furestk*, soit en *feroticu*, à l'instar de *silvaticu* : en franç. *farouche* (I, p. 287), prov., catal. *ferotge*; l'a.-franç. avait une troisième forme, encore inexplicquée : *farasche*, encore vivante

durmalent, ce mot ne doit pas provenir d'un transfert du suffixe *-lent*, mais de l'intrusion du radical du verbe *durmir* dans tout le mot *sonolent*. De même, le port. *cortim* (tannin) n'a pas été muni du suffixe de *tannino*, adapté sous une forme populaire à *cortir*, car *-im* n'est pas un suffixe post-verbal : en réalité, *tannino* a échangé son radical *tann-*, inintelligible, contre *cort-* (*cortir*, tanner), dont la signification était plus adéquate. Cf. encore l'ital. *pagliuca* (brin de paille), combinaison de *paglia* + *festuca*, l'eng. *façoh* (activité) = *bezoñ* + *facere* etc. Enfin, il y a encore affinité entre ces phénomènes et le suivant. Si un mot non-dérivé renferme une idée qui peut être exprimée au moyen d'un suffixe, celui-ci s'ajoute parfois au mot simple pour le renforcer ou l'expliquer. C'est par ce procédé que le vieux français, par analogie avec *clar-our* etc. (§ 465), développe *tenebre* en *tenebr-our*, et que l'ital. *boja* (bourreau) est allongé par l'obw. en *boy-er*, et ainsi de suite.

§ 361. Souvent, du reste, lorsque les représentants romans d'un mot latin présentent un suffixe nouveau, on peut se demander s'il s'est réellement produit un changement de suffixe ou si, au contraire, ce n'est pas une reformation du thème primitif. Au lat. *dentex*, comme nom de poisson, correspondent l'ital. *dentice*, gén. *dentežo*, napol. *dentççg*, sic. *dentiçi*, sard. *dentige*, mais en vén. *dental* et sans doute aussi *denté* de *dentel* en franç. (cf. § 435), en esp. *denton*, port. *denião*, catal., val. *déntol*, mozarab. *dóntol*, enfin en prov. *dénte* : les trois derniers remontent vraisemblablement aussi à *dentice*, les autres représentent *dentale* et *dentone*. Dès lors, la question est de savoir si différentes régions ont modifié le lat. *dentex* en empruntant les suffixes *-ale* ou *-one* à d'autres noms de poissons ou si, soit encore en latin, soit seulement en roman, on a tiré de *dens* une forme *dento* (cf. *capito* § 456) ou *dentale*. Il n'est guère possible de répondre avec précision : cependant *dentale* pourrait bien être plutôt une forme refaite, car *-ale*, s'il peut exprimer le sens : qui est muni de (§ 435), ne se rencontre pas, à proprement parler, adapté à des noms de poissons ; et cette interprétation est encore plus vraisemblable pour *dentone*, car si *capito* est inconnu comme nom de poisson dans la péninsule ibérique, *-one* y est

cependant un suffixe productif (v. § 456). La même solution s'impose pour quelques mots répondant au latin *alburnum* (aubier). En face du franç. ancien et aussi moderne *aubour*, prov. *alborn*, esp. *alborno*, qui sont de simples représentants de *alburnu*, nous avons le franç. mod. *aubier* = en quelque sorte **albariu*, le morv. *abör* = **albore*, l'esp. *albura*, le port. *alvura* = *albura*. On comprend sans aucune peine le changement de **obur* en *obör* dans le Morvan, tandis que le remplacement de *-orno* par *-ura* dans l'Ouest est moins admissible qu'une reformation au moyen d'un suffixe usité ailleurs aussi (§ 466); la forme la plus difficile est celle du français moderne, qui jadis faisait encore usage de deux autres : *auber* et *aubeau*. En l'absence de l'adj. *albu* en français, on devra donc admettre une substitution de suffixe. Nous avons d'autres cas assurés de formation double, et non de changement de suffixe, dans l'a.-franc. *hautin* et *hautain*, *parrain* et *parrin*, *poutrain* à côté de l'ital. *puledrino* etc.

Cf. A. TOBLER, Jahrb. XV, 261-262, J. ROTHENBERG, *De suffixarum mutatione in lingua franco-gallica*, Diss. Göttingen 1880, G. WILLENBERG, Zs. für Nfr. III, 558-582, G. COHN, *Die Suffixwandlungen im Vulgärlatein und im vorlitterarischen Französisch nach ihren Spuren im Neufranzösischen*, 1891.

CHAPITRE IV

FORMATION DES NOMS

A. FORMATION DU GENRE

§ 362. La distinction entre deux genres n'a de signification intrinsèque que s'il s'agit d'êtres doués d'un sexe, que si l'on veut, par conséquent, désigner des personnes ou des animaux; pour tous les autres mots, au contraire, elle est de nature purement formelle, c.-à-d. que le genre d'un mot ne dépend aucunement de la possibilité de rapprocher, par une conception complètement fantaisiste, l'objet désigné par ce même mot d'un être masculin plutôt que d'un féminin ou vice-versa. En roman, le soleil est masculin (roum. *soarele*, ital. *il sole*, franç. *le soleil*, esp. *el sol*), la lune féminin (roum. *luna*, ital., esp. *la luna*, franç. *la lune*), non parce que le soleil du Midi est plus fort, la lune plus faible, plus douce et que la force est propre aux êtres masculins, la douceur aux féminins, mais pour la seule et unique raison qu'en latin déjà, les adjectifs et pronoms qui se rapportaient à *sol*, adoptaient la même forme qu'avec les termes désignant des personnes masculines; au contraire, avec *luna*, s'ils présentent la forme usitée en cas de relation avec des êtres féminins, c'est que *luna* possède une finale qui était assez fréquemment la marque caractéristique du féminin. De là cette conséquence immédiate qu'en général les mots romans ont le même genre que les mots latins, avec cette restriction que les neutres, la plupart du temps, à cause de leur similitude presque complète de forme avec les masc., en ont adopté le genre (v. § 8 sqq.) et que, lorsqu'il s'opère un changement de genre,

ce n'est au fond rien autre qu'un changement de suffixe ou le changement de thème étudié aux § 13 sqq. En fait, le changement de genre a pris une assez large extension et elle atteint les noms de personnes (d'où l'on a fait disparaître avec plus au moins de conséquence des contradictions de toute espèce entre le genre naturel et le genre grammatical) aussi bien que les noms de choses. Pour ces derniers, il faut distinguer entre les cas où une désinence indifférente en soi, c.-à-d. commune aux masculins et aux féminins, passe en roman dans une classe autre qu'en latin, et ceux où un mot quitte la classe à laquelle il appartient par sa forme, pour entrer dans une autre, auquel cas le changement de genre est accompagné d'une autre altération dans la forme. Le premier cas, le changement de genre proprement dit, se présente dans le franç. *art*, masc. en face du lat. *arte*, fém. (p. 470); le second, ou altération de genre, apparaît dans l'ital. *bidollo* en regard du lat. *betulla* (p. 472). Parmi les cas de changement de genre, il faut aussi compter des exemples tels que l'ital. *alno* masc., du lat. *alnu* fém. — Les causes qui déterminent le changement de genre sont naturellement très variées, comme aussi les conditions qui lui permettent de se produire, sont de nature très diverse. La première de ces conditions, abstraction faite de la classe *alno* masc. < *alnu* fém., c'est que la finale lat. soit *-e*, parce que cet *-e*, par lui-même, ne désigne pas un genre déterminé comme *-o* et *-a*. Il faut ensuite tenir spécialement compte des mots savants qui, étant d'intrusion étrangère, s'assimilent aux premiers venus parmi les mots populaires à finale analogue, tandis que les mots populaires, s'étant fixés fortement dans la mémoire, abandonnent alors plus difficilement leur genre primitif. De plus, l'initiale vocalique est souvent fatale au genre : en effet, sauf en roumain et en portugais, l'article, qui autrement est bien la marque la plus certaine du genre, placé devant une voyelle, est identique pour les deux genres : en ital. *l'uomo* et *l'acqua*, franç. *l'homme* et *l'eau*, esp. *el hombre* et *el agua* (p. 142). Il en va de même en français pour des mots usités de préférence au pluriel, où *les*, à son tour, laisse le genre incertain; c'est encore le cas, même pour le singulier, en picard, où *la* devient *le* (§ 126) et par là se confond avec le masc. *le*. Enfin il

(409) faut encore remarquer qu'à certaines époques, il s'est produit des hésitations dans la distinction des genres, ainsi dans le français littéraire du XVI^e siècle, où l'affluence considérable de mots étrangers et la tendance à mettre autant que possible les mots indigènes eux-mêmes en harmonie avec le latin, ont occasionné une grande confusion; ce fut aussi le cas, aux XIII^e et XIV^e siècles, en anglo-normand, où l'influence anglaise détruisit chez les Français eux-mêmes le sentiment ou l'entière connaissance d'une distinction dont, en d'autres temps et en d'autres lieux, on sentait très bien l'importance fondamentale.

R. ARMBRUSTER, *Geschlechtswandel im Französischen. Maskulinum und Femininum*. Diss. Heidelberg, 1888. Cf. D. BEHRENS, *Zs. für Nfr.* XI, 155-173.

I. La Distinction du Genre naturel.

§ 363. La distinction du genre naturel se fait soit en choisissant pour l'être masculin un tout autre mot que pour le féminin (désignation matérielle du genre), soit en différenciant la finale du mot (différenciation), soit en employant un suffixe spécial : cf. le lat. *frater soror, fili-us fili-a, imperat-or imperat-r-ix*. Le roman connaît aussi ces trois procédés, mais il se distingue du latin par des différences très importantes : il étend considérablement l'emploi du second procédé et adapte *-a* aux subst. de III également, puis il choisit d'autres suffixes, et enfin, avec les noms de personnes, il restreint le premier procédé, tandis qu'il l'étend avec ceux d'animaux. Bien que le troisième, à proprement parler, ne rentre pas dans l'étude de la formation des mots, on peut cependant lui consacrer ici quelques lignes.

(410) § 364. Comme en latin, nous avons une DÉSIGNATION MATÉRIELLE DU GENRE POUR PATER ET MATER : roum. *tată mămă*, ital. *padre madre*, franç. *père mère*, esp. *padre madre*; FRATER et SOROR, AVUNCULUS et AMITA, à moins, pour ces deux-ci, que des mots nouveaux n'en prennent la place : roum. *frate soră*, eng. *frer suor*, ital. *fratello sorella*, franç. *frère sœur*, mais en esp. *hermano (germanus) hermana*, port. *irmão irmã*; roum. *unchiū mătuşă*, obw. *auk omda*, eng., tyrol., frioul., ital. septentr. *barba amita* (eng. *anda*, gén. *amea* etc.), franç.

oncle tante, mais en ital. *zio zia*, esp. *tio tia* (0ε̄̄0ε̄̄); GENER NORA (p. 43) : roum. *ginere nor*, ital. *genero nuora*, frioul. *džinar brut* (germ. *brut*), a.-franç. *gendre brut*, esp. *yerno nuera*. En outre, FEMINA a généralement persisté; VIR a cédé la place à *homo* ou à d'autres mots : roum. *bărbăt fâmeaie* (*familia*, cf. le macéd. *fumele*), eng. *um femna*, ital. *uomo femmina*, franç. *homme femme*, esp. *varon hembra*; DOMINUS DOMINA ont cédé la place en franç. à *monsieur madame*; ailleurs, certaines régions les ont maintenus, les autres les ont éliminés en faveur de *seniore* différencié (p. 453). Les expressions qui rendent PUER et PUELLA ont presque partout le même radical; seul le franç. mod. *garçon* et *jeune fille* fait exception. Pour les noms d'animaux, les différences sont plus considérables entre le roman et le latin. CABALLUS EQUA figure déjà dans l'Ephemeris Epigraphica III, 165 a. 220 et de là le roum. *cal iapă*, a.-franç. *cheval ive*, esp. *caballo yegua*, sard. *kaddu ebba*, puis en franç. mod. *cheval jument*, mais en ital. *cavallo cavalla*; ASINUS : niç. *ae saumo*; TAURUS VACCA : roum. *taur vacă*, ital. *toro vacca*, franç. *taureau vache*, esp. *toro vaca*, gasc. *brau* (*barbaru*) *bime*, franç. aussi *génisse* au fém., poitev., saintong. *bôde*; MULUS : gal. *faco mula*; ARIES OVIS : roum. *berbec oae*, obw. *barbeis nuorsa*, frioul. *monton piore* (*pecora*) ou *fede* (*feta*), ital. *montone pecora*, franç. *bélier brebis*, prov. *arêt* (*aries*) *fedo*, esp. *carnero oveja*, sard. *mašu* (*maschu*) *barvege*; HAEDUS CAPRA : roum. *șap capră*, eng. *buęk kevra*, ital. *becco capra*, franç. *bouc chèvre*, esp. *bode cabra*; VERRES PORCA : roum. *șorc scroafă*, eng. *ver puerka*, frioul. *purtsied škrove*, ital. *verro porca*, franç. *verrat coche*, esp. *verraco puerca*; CANIS : roum. *căine câță*, frioul. *kan kitse*, franç. *chien lisse*, port. *cão cadella*, mais aussi *canis cania* (v. p. 456), et en esp. *perro perra*, lim. *gu guso*; FELIS : roum. *cotoc mătă*, franç. *matou chat*, ailleurs *cattus -a*; GALLUS GALLINA : roum. *cocos găină*, franç. *coq poule*, ailleurs maintenus (v. p. 456); ANSER : franç. *jars oie*, ailleurs *aucus auca* (v. p. 452); ANAS : norm. *malăr kan* ou *lir* ou *buor*; CERVUS : roum. *cerb ciută*, franç. *cerf biche*; LEPUS : franç. *lièvre hase*; APER : franç. *sanglier laie*. Pour finir, on peut aussi mentionner ici l'esp. *macho mula*, bien que *macho* cependant soit peut-être un mot emprunté au portugais et remonte, en réalité, à *mulacho*.

(411) § 365. Un procédé infiniment plus fréquent est celui de la DIFFÉRENCIATION DE LA FINALE : en effet, le roman pratique, dans une proportion bien plus considérable que le latin, la différenciation du féminin en face du masculin au moyen de la simple finale *-a*. Parmi les termes de parenté, il a conservé FILIUS -A : roum. *fiü fie*, eng. *fil -a*, ital. *figlio -a*, franç. *fiis fille*, esp. *bijo -a*; SOBRINUS : esp. *sobriño -a*; CONSOBRINUS : eng. *kuzdrin -a*, ital. *cugino -a*, franç. *cousin -e*, auxquels ont dû s'ajouter, à l'époque latine encore, SOC(E)RU SOC(E)RA : roum. *socru soacră*, eng. *sör -a*, ital. *suocero -a*, prov. *sogre -a*, esp. *suegro -a*. Chaque langue romane en présente, en outre, qui lui sont propres : roum. *nepot -oată*, lomb. *nevot -oda*, prov. *nebut -udo* ou, sous une forme écourtée, *but budo*, mais en ital. *nipote* est masc. et fém., en franç. *nièce* (p. 456); puis *zio* etc. (p. 451); les représentants de PUER PUELLA : ital. *ragazzo -a*, prov. *mansip -o*, esp. *rapaz -a* ou *mancebo -a* et autres semblables. Sur *avus avia*, v. p. 456. — Si ces reformatations ont reçu le branle du masculin, l'esp. *nieto -a*, port. *neto -a*, catal. *net -a*, prov. mod. *net -o* dans l'Aude ont, en revanche, pris le fém. latin *neptis* pour point de départ. C'est encore ici qu'il faut placer la dénomination des grands parents en a.-franç. : **tai taion*, *taie taiien*. — Parmi les noms d'animaux, outre ceux qui sont indiqués p. 451, on pourrait citer PORCUS -A : roum. *porc poarcă*, eng. *püerķ puerķa*, ital. *porco porca*, prov. *porc porca*, esp. *puerco puerca*; ASINUS -A : ital. *asino -a*, esp. *asno -a*, mais en franç. *âne anesse* (§ 366); MULUS -A : ital. *mulo -a*, prov. *mul mula*, esp. *macho -a* (p. 451); AGNELLUS -A : roum. *miel mié*; HAEDUS : roum. *ed iadă*; URSUS -A : ital. *orso -a*, franç. *ours -e*, esp. *oso -a*; LUPUS -A : eng. *luf leufa*, ital. *lupo -a*, franç. *loup louve*, esp. *lobo -a*; VULPES : franç. *renard -e*, esp. *raposo -a*; ANSER : esp. *pato pata*; PALUMBUS : roum. *porumb -ă*, esp. *palombo -a* etc. C'est du féminin que proviennent le franç. *daim*, d'où l'ital. *daino*, le prov. *dam*, l'esp. *gamo*, en lat. DAMMA seulement : esp. *gama*, prov. *dama*, franç. aussi *daine* pour **daine* par l'influence du masc. *dain*; l'a.-franç. *volpil* de *volpille* (*vulpecula*); l'ital. *oco*, prov. *auk* etc. A ces mots, on peut encore ajouter le norm., poitev. *tor*, le port. *touru* (vache stérile; cf. *taurica* § 410), et finalement l'ital. *giamento -a* de *jumentum*. — Maintenant, qu'arrive-t-il des

noms de personnes qui appartiennent à la troisième déclinaison latine et, par conséquent, se terminent en roman par *-e* ou une consonne? Partout, sauf en roumain, on observe une tendance à distinguer le féminin au moyen de *-a*. C'est l'italien qui pratique le moins ce procédé. Outre *signora* et *marchesa*, que leur caractère de titres oblige à différencier du masculin, il faut citer les dénominations de personnes féminines en *-ona* (§ 465) et celles en *-tora* qui désignent des professions réservées aux femmes, comme *cucitora* (couturière), *stiratora* (repasseuse), *tessitora* (tisserande), *sartora* (tailleuse) et autres semblables, puis *antecessora*, *priora*. Citons encore *giganta*, auquel se rattachent le prov. *jayanda* (p. 89), le franç. *géante*, l'esp., port. *giganta* et, parmi les noms d'animaux, *majala* et *tigra*. Les patois vont plus loin : cf. p. ex. le parm. *ostia* (hôtesse; *ostessa* § 366), le bergam. *tesadra* (tisserande) de *tesader* (§ 489) etc. — En RHÉTIQUE, il faut spécialement signaler les fém. en *-tra* et *-untsa*, issus de masc. en *-der* et *-unts* (p. 8) : cf. l'obw. *skuadra* (balayeuse), *bavadra* (ivrognesse), *čančadra* (bavarde), et encore l'eng. *šnedra* (tailleuse) etc.; *tesuntsa* (nourrice) (*tesár* = allaiter), *tisuntsa* (tisserande), *kušinuntsa* (cuisinière), l'eng. *balafuntsa* (bavarde). C'est de là que provient le bresc. *špigolonsa* (glaneuse). Le français observe rigoureusement la différenciation pour les mots en *-on* : *baron baronne*, *lionne* etc. et, sur ce modèle, aussi *chienne*; ensuite *parent* provoque *parente*, *-u* (*-atore*) appelle *-ur* dans les patois, p. ex. à Clairvaux : *filur* (fileuse), *lavur* (laveuse), *repasur* (repasseuse), *büvur* (buveuse) etc.; au contraire, le français littéraire, partant de l'identité qui régnait au XVI^e siècle entre *-eu* = *atore* et *-eu* = *-osu* (I, p. 504), forme un fém. en *-euse* : *chanteur chanteuse* etc. Dans le PROVENÇAL MODERNE, on pourrait relever *-airo*, *-eiro* de *-aire*, *-eire* (§ 489) : *kantairo*, *rustiseiro*, *beveiro* etc. Enfin l'ESPAGNOL n'a pas seulement *-ona* : *varona*, *leona* etc.; il a aussi *diosa*, *huespeda* (déjà *hospita* en lat.), *parienta*, *infanta*, *señora*, *-dora* à côté de la désinence plus ancienne *-dor* : *madre siempre fuestes sabidor* Pr. 42, 32; *fermosa pecador* Mar. Eg. 24 en regard de *pecadora* 465, *buena fablador* 251. Le portugais marche de pair avec l'espagnol. Cf. aussi § 60.

§ 366. Parmi les SUFFIXES, le plus important est *-issa* qui, emprunté au grec à l'époque chrétienne, prit une rapide extension dans le latin de la Cour et des livres, et pénétra dans le parler populaire aussi. Fidèle à son origine, il s'unit avec une prédilection particulière aux mots exprimant des titres, bien que son emploi se soit étendu en différents sens. La langue ici la plus pauvre est le ROUMAIN : cf. p. ex. *împărăteasă*, *preoteasă* (prêtresse), *jupăneasă* (maîtresse), *crăeasă*, *judeceasă*, *făcătoreasă*, *cusutoreasă*; l'apport du RHÉTIQUE OCCIDENTAL et du TYROL est également fort restreint : en obw. *mištralesa* de *mištral* (landamman), en greden. *särturäse* (tailleuse) et, avec un sens figuré, *sufliädräse* (enflure, proprement souffleuse). Il en est autrement pour l'ITALIEN, qui donne, aux masc. en *-a* et en *-e* principalement, un fém. en *-essa* : cf. *duchessa*, *poetessa*, *papessa*, *contessa*, *dottoressa*, *ostessa*, *sacerdotessa*, *generalessa*, *fattoressa*, aussi *deessa*, *diavolessa* etc.; ensuite on trouve des noms d'animaux étrangers avec *-essa* : *elefantessa*, *leonessa*, *pavonessa* etc. Anciennement, on employait aussi *compagnessa* : cf. actuellement encore *kumpaněsa* à Faeto. Parmi les dialectes, il faut relever le napol. *purpessa* (polype femelle), puis, avec un transfert particulier du suffixe, le calabr. *pettinissa* (peigne de femme), napol. *pettenessa* (grand peigne), le napol. *pennellessa* (large pinceau), auxquels doit se rattacher le vén. *braghessa*, qui a pénétré dans la langue littéraire sous la forme *brachessa*. Au sens figuré, pour exprimer la dépréciation, ce suffixe s'emploie dans l'ancienne langue littéraire aussi : *madrigalessa* (méchant madrigal), de même *sonetessa*, *pistollessa*, *liutessa*, puis *ancoressa* (mauvaise ancre). On comprend aisément pareille signification, surtout dans des cas comme le frioul. *morarese* (mûrier sauvage, c.-à-d. d'abord mauvais), *sorgese* (sarrasin sauvage) et autr. sembl. — Le FRANÇAIS montre pour *-esse* une prédilection plus grande encore que l'italien, mais cependant il continue également à se maintenir assez bien dans le cercle d'idées primitif : cf. *abbesse*, *chanoinesse*, *clergesse*, *comtesse*, *déesse*, *diabliesse*, *doctoresse*, *duchesse*, *druidesse*, *larronnesse*, *maîtresse*, *moinesse*, *ogresse*, *papesse*, *prêtresse*, *princesse*, *prophétesse* et même *pauvresse*, chez Ronsard *petitesse*, en a.-franç. *felonnesse*; puis des noms d'animaux : *ânesse*,

paonesse, tigresse (à côté duquel Marot dit *la tigre*), *coursesse* directement issu de *courir* (sorte de serpent), en a.-franç. *aiglesse*, dans la vallée d'Yères *uár* (jars) *uárels* (oie), en saintong. *merles*. — Mêmes formes en ESPAGNOL : *abadesa, condesa, deesa, diablesa, duquesa, papesa* etc., mais en même temps *poetisa, profetisa*; il en est de même en port., où *poetiza, prophetiza* également, mais en outre *duqueza, princeza* présentent un traitement quelque peu différent du suffixe savant.

Ce n'est pas ici qu'il faut placer l'ital. *filatessa* (file en désordre), comme le montre déjà l'ε.

§ 367. Le latin *-trix* est rare en roman. Il s'adapte aux radicaux des mots en *-tor* pour former leur féminin : *imperator imperatrix*. Ont persisté l'ital. *imperatrice, nutrice*, le franç. *nourrice* avec l'*-e* fém., le prov. *noiritz, emperairitz, serviritz*, l'esp., port. *emperadriz, pecadriz*; en outre, l'italien connaît des formes en *-trice*, le provençal en *-iritz*, l'espagnol en *-triz*, mais elles ne sont pas populaires et, généralement, elles se rencontrent plutôt dans les dictionnaires que dans la langue parlée. Seul le provençal moderne paraît avoir donné à *-ri(s)* une extension considérable : cf. *gügeri* (joueuse), *feneri* (faneuse), *fil.*, *lav.*, *cât.* etc. à Puybarraud (Charente). Mais maintenant il se présente, en FRANÇAIS et dans le FRIOULAN-VÉNITIEN, une transformation importante. Comme *-ce*, pourvu de l'*-e* féminin, donne le même résultat que *-sa* ou, en d'autres termes, comme *-rise* de *-trice* ne se distinguait de *-ese* (*-essa*) que par la voyelle tonique, les deux formes purent se croiser et produire un suffixe nouveau *-rese*, écrit *-resse*. Et, en réalité, le suffixe *-e-our* en a.-franç. a aussi pour féminin habituel *-eresse* : cf. *barateresse, charroieresse, chevaleresse, jangleresse, troveresse* et nombre d'autres formes, *pilleresse, chanteresse, tromperesse* chez Ronsard, *cercheresse* chez Rob. Estienne, *bailleresse, charmeresse, chasseresse, devineresse, enchanteresse, pêcheresse* etc. de nos jours. Les patois en ont conservé davantage encore : cf. en norm. *kemâdres, tournires* (*flaneuse*), en lorr. *filerôs* (fileuse), *kuvrôs* (poule couveuse), *kuzerôs* (couturière), ensuite *kemrôs* (puisoir), en poitev. *vâtres* (pelle ronde), mots qui sont à rapprocher des noms d'outils étudiés au § 490. Une mention revient encore à

(414)

l'a.-franç. *avoultrenesse* S. Bern. 165, 11, fém. de *avoutre*, muni de l'*n* expliquée à la p. 440. — Dans le FRIOULAN et le VÉNITIEN, les formes sont également anciennes : cf. *raviressa* Panf. 601, *serviresa* 125, puis en vén. *dogaresa*, *ordiresa*, *filaresa*, *impiraresa* et quelques autres, en frioul. *pividrese* (siffleuse), *fornadrese* (boulangère), *bratsoladrese* (bonne d'enfants), *filadrese* et *tira-drese* (fileuse), *madresa* (*amatr-issa*, prétendue) etc.

Cf. ASCOLI, *Di -tr-issa che presida il posto di -tr-ice*, Arch. Glott. X, 256-260.

(415) § 368. Mais le latin possède encore quelques autres suffixes (complètement isolés, il est vrai) qui servent à former le féminin. Il emploie côte à côte *avus avia*, où par conséquent *-ia*, et non un simple *-a*, sert à la différenciation; ajoutez-y, comme pendant, *neptia*. Le premier couple fut assimilé par des procédés différents : l'ital. refit *ava* sur *avo* et, inversement, le prov., catal. tira *avi* de *avia*. *Neptia* a persisté là seulement où le nom. *nepos* existait aussi jadis ou s'est maintenu (§ 5) : en a.-franç. *nie-s niece*, eng. *nei fneatsa*, tyrol. *neo nesa*, vén. *nievo nesa*, gén. *nevo nesa*, piazz. arm. *neo netsa*, prov. mod. *nep neso*; la seule exception est le franç. mod. *neveu nièce* et le frioul. *nivó netse*. C'est un lat. **cania*, fém. de *canis*, que représentent l'ital. *cagna*, prov. *canha*; c'est à **cervia* que remontent l'ital. *cerbia* (qui engendre un masc. *cerbio*), a.-prov. *cervia*, a.-franc. *cierge*. Le rapport qui existe entre *gallus* et *gallina*, *rex* et *regina*, ne semble guère avoir donné lieu à des imitations, et cependant les deux couples ont persisté presque partout : cf. en ital. *gallo gallina*, a.-franç. *jal geline*, prov. *gal galina*, esp. *gallo gallina*, port. *gallo gallinha* et en ital. *re regina*, a.-franç. *roi ro-i-ne*, esp. *rey reyna*, port. *rei reinbe*. A ces cas on ne saurait rattacher purement et simplement l'esp. *jabali*, port. *javali* (sanglier) *-ina*. On rencontre ensuite une formation masculine au moyen de l'augmentatif *-one* (§ 456) : cf. le frioul. *ave* (grand'mère), *von* (grand-père) et, dans une correspondance parfaite, le napol. *vava vavóng*; avec des noms d'animaux, cf. le prov. *gaho* (porc) *gahú*, l'esp. *perdiç perdigon*, *babicha babichon*, le port. *perdiç perdigão*, *cabra cabrão*, le sic. *lucirtuni* (p. 460). Le roumain présente *-oïü* (§ 456) : cf. *șișcoïü* (sorcier) de *șișcă*, *curcoïü* (dindon)

de *curcă*, *vulpoiū*. D'autres suffixes augmentatifs encore sont ainsi employés : cf. le roum. *cotoc*, *mitzoc*, *motoc* (matou) de *cotă* etc. formés à l'aide de *-oc* (§ 499). Au contraire, le franç. *canard* résulte peut-être d'un croisement entre *cane* et *malard* (§ 519). Rarement on trouve, avec les masculins, des suffixes diminutifs : cf. pourtant le roum. *aīuș* (âge) à côté de *aīă*, ou le franç. *mulet* à côté de *mule*. Mais, en revanche, la terminaison diminutive est très employée pour marquer le genre féminin : cf. le franç. *chevrette* de *chevreuil*, *levrette* de *levrier*, le port. *cadela* (*catella*, chienne) de *cão*. En provençal moderne, il est de règle que le féminin des subst. en *-aire* se forme au moyen de *-elo* : *kantarelo*, *enkantarelo*, *dansarelo*, *menterelo* (*menteire*, menteur) etc. Il est rare que l'inverse se produise : cf. toutefois le roum. *ursoae* (ourse), *leoe* (lionne); peut-être *leoe* a-t-il été refait sur une ancienne forme **leone*, et *ursoae* a-t-il alors subi son analogie. Plus souvent il arrive que *-oae* s'unit au dim. *-ică* (§ 499) : *ursoaică*, *leoaică*, *șerpoaică* (serpent), *vulpoaică*, *copoaică* de *copoiū* (chien de chasse). C'est au slave que le roumain a pris son suffixe le plus usité pour la différenciation, *-iță* : *baroniță*, *căpităniță*, *diavoliță*, *păcurăriță*, *păstorită*, *păuniță* (paonne), *porumbiță* etc. Parmi les phénomènes isolés, on peut encore mentionner le roum. *vădauă* (veuve) de *văduo* et *țarană* (paysanne) de *țaran*, l'ital. *marchesana* et autr. sembl. (§ 18), puis l'a.-lomb. *indivinera* de *indivin* Grisost. 105, 34, le saintong. *levraș* (hase), le port. *rapariga* (fille) de *rapaz* (garçon). Enfin restent deux séries de formes encore incomplètement expliquées. Le piémontais connaît des fém. en *-oira*, en quelque sorte *-oria* répondant à un masc. en *-or* : *dotoira*, *fatoira*, *filoira* (fileuse), *sarsioira* (ravaudeuse), *sartoir* (tailleuse), de même que *marioira* (fille nubile) et *rata voloira* (chauve-souris), dont les deux derniers renferment manifestement *-toria* (§ 491). — En second lieu, l'on rencontre à Puybarraud des fém. en *-no* : *āperurno* (impératrice), *būvurno* (ivrognesse), *faturno*, *mēturno*, *vulurno*, *tałurno* (tailleuse). Le premier exemple aurait-il pris forme sur *reno* (*regina*), fém. de *re*, et déterminé le même changement chez les autres?

II. Changement de Genre.

1. Êtres vivants.

§ 369. Le roman possède un nombre considérable de termes désignant des êtres masculins, qui ont pour terminaison l'-a particulièrement propre aux féminins (cf. § 40) : les uns sont des mots empruntés au grec, comme l'ital. *papa*, *profeta*, *duca*, *apostata*, *eremita*, *pilota* (πῆλῶτης) et autr. sembl.; les autres sont des noms indiquant des abstractions ou des choses, qui ont été transmis à des personnes, comme l'ital. *spia* (action d'épier, plus tard espion), *camerata* (camaraderie, camarade), *boja* (corde, bourreau) et autr. sembl. Les premiers ont été de tout temps masculins; les derniers, au contraire, étaient originellement féminins. Il en résulta, pour ceux-là, entre leur forme extérieure et leur signification, une contradiction qui fut tantôt maintenue, tantôt supprimée par l'un ou l'autre procédé. Le cas le plus rare, c'est que *papa*, *profeta*, entraînés tout simplement par leur forme, passent au féminin : en a.-franç. *la pape*, *la profete*, a.-prov. *la papa*, *la profeta*, usage condamné par les Leys II, 74, mais néanmoins fréquent, comme aussi de nos jours encore *la papo*, qui (417) n'est pas inconnu à Montpellier. On ne constate pas plus souvent la victoire du sens sur la forme, c'est-à-dire donc l'élimination de la finale -a par -o en italien et en espagnol : cf. pourtant l'ital. *pirato*, *stradiotto* de στράτιώτης, *piloto* à côté de -a, *auleto*; l'esp. *exarco*, ensuite l'a.-franç. *ermit* Juise 13. Quant aux mots de la deuxième classe, la plupart conservent en italien leur genre féminin : *la guida*, *la spia*, *la guardia* etc., mais cependant *il camarata*, *il cornetta*. Le provençal a été moins absolu : il emploie comme masc. *bada* (garde), *crida* (crieur public), *uca* (héraut) et même *persona*, mais il conserve le genre fém. à *gaita*, *garda* et autres; l'espagnol donne les exemples suivants : *el cura* (le curé), *justicia* (juge), *camarada*, *corneta*, *trompeta*, en outre *guarda* et *espia* tantôt masc., tantôt fém.; le port. *o lingoa* (l'interprète). Le français, dont l'-e n'exprime pas le féminin aussi nettement que l'-a des autres langues, peut aussi, d'une manière beaucoup plus aisée et rapide, joindre l'article et les adjectifs sous leur

forme maculine aux substantifs en question : c'est pourquoi *aide*, *camarade*, *cornette*, *enseigne*, *guide*, *manœuvre*, *trompette* s'y montrent dans l'emploi de masculins et que la vieille langue déjà emploie indifféremment *espie* aux deux genres. Il est remarquable que *capitaine* aussi, mot savant venu du moyen lat. *capitaneus*, soit parfois mis au féminin par Froissart et Monstrelet. — C'est aussi dans cette catégorie qu'il faut ranger quelques noms de personnes sortis de noms abstraits en *-tione* : en ital. *prigione*, a.-franç., wall. mod. *prison* (le prisonnier, proprement captivité), en franç. *nourrisson* (de l'a.-franç. *nourreçon*); ajoutez-y l'a.-franç. *poestet*, l'ital. *il podestà* (qui sont tous deux masc.), l'a.-esp. *serpiente* (diable) Fern. Gonz. 580 à côté de *a serpiente* (le serpent) etc.

§ 370. Le CHANGEMENT DE GENRE est particulièrement fréquent DANS LES NOMS D'ANIMAUX. Le lat. LEPUS est masc., et le sard. *lepere*, roum. *epure*, franç. *lièvre* conservent le genre primitif; mais l'ital. *lepre*, prov. *lebre*, lorr. *liöf*, esp. *liebre*, port. *lebre* sont devenus féminins; GRUS, masc. et fém. en lat., est fém. en roum. *grue*, ital. *grua*, prov. *grua*, franç. *grue* (cf. aussi l'esp. *grulla*), mais le port. *grou* est des deux genres; SERPENS, masc. et fém., est masc. en roum. *șarpe*, ital. *serpe* et *serpente*, franç. *serpent*, port. *serpente*, fém. en ital. *serpe*, a.-franç. *serpent*, esp. *sierpe* et *serpiente*, port. *serpe*; APIS fém. le reste en ital. *ape*, passe au masc. en a.-franç. *é*, ital. septentr. *avi* (p. 441), le franç. s'expliquant peut-être par le § 378, l'ital. par sa finale *-i* qui d'ailleurs est toujours masc.; TARMES masc. (418) devient fém. en ital. *tarma*, obw. *tarna*, prov. *tarno* et *ardo* (p. 24); PERDIX, masc. et fém., est masc. en ital. *perdice*, fém. en ital. *pernice*, franç. *perdrix*, esp., port. *perdiç*; PASSER masc. le reste en ital. *passero*, a.-franç. *passé*, esp. *pájaro*, devient fém. en roum. *pasere*, ital. *passera*, a.-franç. *passé*, esp. *pájara*. Il s'agit ici d'un changement de genre; mais l'altération de genre n'est pas moins fréquente. LACERTUS, qui possède en latin une seconde finale *-a*, se trouve dans le franç. *lézard*, esp., port. *lagarto*, bergam. *ligurt*, vén. *leguro*, gén. *lagō*, tandis que l'ital. *lucerta*, lomb. *lüzerta*, napol. *laçerta*, sic. *luçerta* conservent la forme féminine, mais en y adjoignant un masc.

en *-one* (p. 456) : en sic. *lučirtuni*, lecc. *lučertone*, lomb. *lüzertòn* etc. En regard de *anguilla* figure dans les patois français *anguillu*, avec le sens de « orvet » (v. I, p. 64 et le mot dialectal *envoye* admis dans le dictionnaire français). LUSCINIOLA a complètement disparu devant la forme masculine : ital. *usignuolo*, prov. et, par emprunt, franç. *rossignol*, esp. *ruiseñor*, port. *rouxinol*; FORMICA est fém. en roum. *furnică*, ital. *formica*, prov. *formiga*, a.-franç. *fourmie*, esp. *hormiga*, port. *formiga*, masc. en prov. *formik*, a.-franç. *fourmi*, redevenu féminin en franç. mod., probablement à cause de l'analogie du latin; LUMBRICU est masc. en roum. *limbric*, ital. *lombrico*, franç. *lombric*, fém. en port. *lombriga* (cf. l'esp. *lambrija*); PEDUCLU : ital. *pidocchio*, franç. *pou*, mais *pedukkya* en calabr., tarent. ; TALPA est fém. en franç. *taupe*, masc. en ital. *topo*, catal. *toup*, esp. *topo*; BALENA reste fém. en ital. *balena*, franç. *baleine*, esp. *ballena*, port. *baleia*, devient masc. en a.-franç. *balein*; MERULU : ital. *merlo*, a.-franç. *merle*, esp. *mierlo*, port. *melro*; MERULA : roum. *mierlă*, franç. *merle*, esp. *mierla*; PALUMBU : port. *pomba* (esp. *palomo -a*, p. 452). Cf. encore au sujet de *brebis* p. 424, de PULEX p. 424. On ne connaîtra les causes de toutes ces permutations et substitutions d'un genre à l'autre qu'après des recherches exactes sur l'histoire particulière de chaque animal dans la vie et dans l'imagination populaires.

2. Noms de choses et Noms abstraits.

(419) § 371. Nous avons déjà traité (§ 369) la question des masculins en *-a*; nous devons seulement encore noter que, si l'on fait abstraction de quelques exceptions isolées dans le français des XVI^e et XVII^e siècles, *cometa* est partout féminin en roman; *planeta*, au contraire, conserve son genre masculin, sauf en franç. mod. *planète*, prov. mod. *planeto*, port. popul. *planeta*. L'a.-franç. *planet* s'explique comme *ermit* (p. 458). Les NEUTRES GRECS en *-a*, lorsqu'ils sont réellement populaires, adoptent, en partie dès le latin, le genre de leur désinence; ils deviennent donc féminins; cf. surtout SAGMA : ital. *salma*, franç. *somme*, esp. *enjalma*; CAUMA : ital., esp. *calma*; CYMA : ital., esp. *cima*, franç. *cime*; CRISMA : ital. *cresima*, franç. *crème*; CELEUSMA : ital.

ciurma (I, p. 49); PEGMA : andal. *pelma* (gâteau), berg. *pelma* (rayon de miel); APOSTEMA : ital., esp. *postema*, franç. *apostume*; ASTHMA : ital. *ansima*, esp. *asma* (le franç. *asthme* est masc.); EPITHEMA : ital. *pittima*, esp. *biçma*; PHANTASMA : ital. *fantasma*, a.-franç. *fantosme*, esp. *fantasma* (le franç. *fantôme* a toujours été masc.). Dans des cas comme l'ital. *enimma*, *anagramma*, l'ital., esp. *aroma*, c'est peut-être les grammairiens qui ont maintenu le genre masculin. — Nous trouverons plus d'intérêt à suivre les destinées des FÉMININS EN *-us*, *-i* ET *-us*, *-ūs*. Les premiers, sans exception presque, sont passés au masculin : cf. l'ital. *alno*, *frassino*, franç. *aune*, *frêne*, esp. *fresno*; ital. *vanni*, franç. *van* etc. Il en fut autrement des autres. Comme leur acc. plur. en *-us*, dans la langue populaire de la basse époque, se distinguait de l'acc. sing. en *-u* par une *-s* de plus, ils se trouvaient avec les fém. en *-a*, *-as* et en *-e*, *-es* dans un rapport plus étroit qu'avec les masc. en *-u*, *-os*, ce qui les rendait plus aptes à conserver leur genre. En réalité, il n'y a que PORTICUS, déjà rendu masc. par Pétrone 77, 15, qui ait revêtu partout ce genre : en ital. *portico*, franç. *porche*; à part lui, on trouve ACUS masc. en ital. *aco*, roum. *ac*, fém. en sard. *agu*, veigl. *yuaq*, abruzz. *aka*, arét. *ega*; DOMUS masc. en ital. *duomo*, fém. en sard. *domo*; FICUS masc. en ital. *fico*, prov. *fic*, a.-franç. *fi*, esp. *higo*, fém. en sard. *figu*, sic., calabr. *fiku*, abruzz. *fika*; MANUS est partout fém., sauf dans le parler des Grisons et quelques exemples de l'a.-prov. : *el ma senestre* Boèce 256, puis Alexis 861, S. Reue 712, Flam. 505 etc., et de l'a.-franç. : Grég. 106, 15; SMARAGDUS est masc. en ital. *smeraldo*, fém. en franç. *émeraude*, esp., port. *esmeralda*. TRIBUS a seulement persisté comme mot savant; son genre est indécié en esp. et en port.; au contraire, le franç. *tribu*, l'ital. *tribù* purent d'autant mieux conserver l'ancien genre que ce mot rimait avec *vertu*, *virtù*.

§ 372. Quel genre ont adopté les mots des TROISIÈME ET CINQUIÈME DÉCLINAISONS ? Il faut, par anticipation, citer d'abord l'ital. *dazio*, *prefazio*, l'esp. *eco* masc. ou *tribuna* fém. (§ 8), qui conforment leur genre à leur terminaison. Sinon, la désinence *-e* de l'acc. est tantôt masculine, tantôt féminine; il est vrai cepen-

dant que certains suffixes manifestent une tendance marquée à préférer un genre à l'autre : c'est ainsi que *-ate*, *-ute* sont féminins, *-ore*, *-one* masculins. Maintenant, si des transformations phonétiques amènent la confusion de deux suffixes originairement différents de forme et de genre, il se produit le plus souvent unification des genres. Nous en avons un exemple ancien dans *PARIETE* qui, après être devenu *parete* (I, § 376), fut traité comme *-ate*, *-ute*, dont il prit par conséquent le genre féminin : en eng. *parait*, ital. *parete*, franç. *paroi*, esp. *pared*, port. *pareda* à côté du roum. *părete*, vén. *paré*, triest. *paredo* qui sont masc.; parfois en a.-franç. et souvent dans le franç. du XVI^e siècle, il est aussi redevenu masc., sans doute par un ressouvenir du latin. Prise à part, chaque langue est beaucoup plus riche en exemples, surtout le français, où les transformations phonétiques ont été particulièrement profondes. Un seul cas, l'échange de *-tione*, *-sione* contre le suffixe masculin *-one*, appartient aussi à l'Italie et à la péninsule ibérique. L'ital. *tosone*, qui est emprunté au franç. *toison* (*tonsione*), l'esp. *arrazon* et *meson*, qui le sont également au franç. *rançon*, *maison*, sont masc. et montrent avec quelle extraordinaire facilité l'on modifie un mot étranger. L'esp. présente peut-être encore d'autres exemples dans *toroxon* (*tortione*, colique), puis dans *amarrazon* (amarres, de *amarrar*), *cabazon* (fin), *clavazon* (garniture de clous), *echazon* (jet à la mer), tous trois collectifs et, pour ce motif peut-être, masculins. En portugais, *tesão* (*tensione*, roideur) à côté de *teso*, *aleijão* (*laesione*, paralysie) à côté de *aleijar*, et *cajão* (*occasione*, malheur) ont en apparence comme suffixe *-one*, et non *-tione* : tel est sans doute le motif de leur genre masc.; au contraire, si *tição* (*titione*) passe au fém., c'est que la finale *-ção* était aussi féminine dans *canção*, *feição*, *nação* etc. Le français, indépendamment de *prison* et *nourrisson* (p. 459), possède *frisson* (fém. en a.-franç. et encore chez Marot), *maudisson*, *souççon*, *poison* (également féminins tous trois en a.-franç. et le dernier encore aujourd'hui dans bien des patois); d'autre part, on les trouve au masc. dès le XIV^e siècle; *marisson* les imite au XVI^e. Il se peut que la substitution de *-isson* à *-ison* ait déterminé, dans les vieilles formes *marison* et *maudison*, leur assimilation à *nourrisson*, *pelisson* etc.; *frisson* les

aurait ensuite suivies; *souçon* attend encore une explication satisfaisante; quant à *poison*, v. § 380. Puis il faut encore nommer *royon* de *regione*, où l'on crut reconnaître également le suffixe masc. *-on*. C'est encore ici qu'il faut ranger le mot savant ital. *taglione*, esp. et franç. *talion*, port. *talião* qui, bien que masc., provient du fém. lat. *talionē*. — Le suff. *-erie* se confond avec l'ital. *-iere*, le franç. *-ier*, l'esp. *-ero*, sortis de *-ariu*; il devient donc masc. : en ital. *madiere*, esp. *madero* de *materies*; en a.-franz. *tempier* de *temperies*. — Le lat. *-agine*, *-igine* se change en franç. en *-ain*, *-in* comme dans les mots en *-anu*, *-ame* et *-inu*, *-ime*; le lat. *-igine*, en frioul. et en esp., donne *-in* comme dans les mots en *-inu*; cette similitude de forme à son tour entraîna l'identité de genre : le franç. *avertin*, *plantain*, *provin*, l'a.-franz. *chalin*, l'esp. *herrin* (rouille), *hollin* (suie), le frioul. *kalin* etc. sont tous masc. A ces cas se rattache aussi *llanten* (*plantagine*), tandis que *sarten* (*sartagine*) (*-en* paraissant comme masc. moins souvent que *-in*) conserve son ancien genre. — Dans la masse des cas qu'offre le FRANÇAIS, les plus importants peuvent seuls être mentionnés. Grâce à l'identité de *-é* = *-ate* et *-atu*, l'a.-franc. peut donner presque toujours à *comté* (cf. *La Franche-Comté*), *duché*, *royauté*, le plus souvent à *évêché*, *prioré*, la langue moderne encore à *vicomté*, enfin le franç. moy. et mod. à *parenté* le genre fém. Le prov. *comtat*, *ducat*, *parentat* et *istat* hésitent aussi dans le choix de leur genre. Le franç. *-age* (*-aticu*) est masc.; il est féminin dans *image*, *cartilage*, *putrilage* etc. Ces derniers mots étant considérablement inférieurs en nombre, on comprend qu'*image* hésitât en a.-franz. et continue à le faire en norm., à Blois et sans doute ailleurs encore, que *cartilage* et *putrilage* soient masc. dans la langue écrite. On s'explique moins facilement qu'à l'inverse les écrivains des xvi^e et xvii^e siècles et bien des patois actuels encore fassent *âge*, *ouvrage*, *orage* du fém., genre que le xvi^e siècle donne également à *avantage*, *breuvage*, *équipage* etc. Les trois premiers mots cités, les plus fréquents et partout aussi les plus anciens probablement, rentrent peut-être parmi les cas étudiés au § 380. A l'instar de *vestige*, *prestige*, on donne à *vertige* et, depuis le xvi^e siècle, à *tige* le genre masc.; *histoire*, *mémoire* ont imposé leur fém. à *armoire* = *armaire* (I, § 270); de même,

affaire et même le blais. *ekler* (éclair), le pic. *er* (air) paraissent parfois au XIV^e siècle déjà, mais sans exception au XVII^e seulement, avec le même genre fém. que *aire*, *glaire*, *paire*; le franç. mod. *sévice*, l'a.- franç. *malice* sont masc. comme *office*, *service* etc.; au contraire, *caprice* (de l'ital. *capriccio*), *office*, *exercice*, *vice* aux XIV^e—XVI^e siècles, *ofis* en pic. mod., suivant l'analogie (122) de *malice*, *police* etc., sont fém. L'a.-franç. *-el*, dans la plupart des patois, s'est changé en *-é*; c'est pourquoi les mots en *-el* empruntés à la langue littéraire riment avec ceux en *-el(le)* = en lat. *-ella*, c.-à-d. qu'ils deviennent féminins : en lorr. *otel* (autel), *tünel*, en blais. *otel* (autel et maison); il en est de même pour *-el* pic., bien que d'origine différente : *ordyel* (*orgueil*), *supirel* (*soupirail*) et même *oel* (*œil*), dont le plur. *yò* reste masc. Beaucoup d'autres cas seront encore discutés dans l'étude particulière de chaque suffixe. Au sujet du franç. *salut* et *merci*, cf. § 401.

§ 373. Les exemples jusqu'ici examinés présentent une absolue identité dans la finale; mais parfois il suffit aussi d'une certaine RESSEMBLANCE pour déterminer, dans le genre, un changement qui, par conséquent, est alors accompagné d'un échange des suffixes. C'est ainsi qu'on trouve le masc. *paludo* pour le fém. *palude* dans l'obw. *palieu*, vén. *paluo*; cf. aussi l'a.-franc. *palu*, prov. *palut* masc. et fém., dont la place peut naturellement être aussi § 372. Le fém. *aestate* se trouve remplacé par le masc. *aestatu* (v. § 380). Le mot *parete*, discuté p. 462, peut également se ranger ici.

§ 374. Après cela, le latin possède une série de MOTS À FINALE ATONE qui ne se rattachent pas à un genre déterminé, particulièrement *-ëre*, *-öre*, *-üre*; *-ice* et *-ine*. A cause de son isolement complet parmi les féminins en *-ore*, *arbor* n'est demeuré que dans le port. *arvore* fidèle à son ancien genre : le roum. *arbure*, ital. *albero*, franç. *arbre*, esp. *árbol* sont masc. Pour les autres, on trouve à la fois : CARCER masc. en ital. *carcere*, a.-franc. *chartre* (mais rarement), port. *carcere* et fém. en ital. *carcere*, a.-franz. *chartre*, esp. *cárcel*; PULVERE fém. en roum. *pulbere*, ital. *polvere*, franç. *poudre*; CINERE fém. en ital. *cenere*, franç.

ċendro, prov. *cenre* et masc. à Nonsberg et dans le Val di Zoldo *ċendro*, en prov. *cenre*. *Carcer* étant aussi féminin dans la plupart des patois italiens, il faut sans doute regarder l'ital. *carcere* masc. comme une assimilation au latin, et le tyrol. *ċendro* serait une modification récente (peut-être à l'instar du représentant de *gener* ?); on pourrait donc reporter jusqu'au latin vulgaire le genre féminin des trois mots; au reste, nous savons que *cinis* a été fém. dans toutes les périodes de l'histoire de la langue latine; *pulvis* au contraire est rarement féminin et n'a peut-être pris ce genre qu'à l'imitation de *cinis*; enfin *carcer*, exclusivement masc. en latin, paraît n'être qu'une transformation récente occasionnée par l'analogie des deux autres mots. — Parmi les mots terminés par une cons. + *re*, le seul à citer est VENTER, qu'on trouve presque partout avec le genre masc. : en ital. *ventre*, franç. *ventre*, esp. *ventre*, mais il est des deux genres en sic. *ventri*, fém. en sard. *bentre*, calabr. *ventre*. Il est cependant vrai que les subst. en *-re*, dans chaque langue prise à part, sont sujets à des hésitations de toute espèce. En franç., *épeautre*, *orchestre*, *chanvre* sont masc.; mais les deux derniers dans la vieille langue, le premier en latin sont attribués au genre féminin : le changement de genre a pu s'opérer par l'analogie de *centre*, *titre*, *ventre* etc.; *ordre* est hésitant en a.-franz. L'ESPAGNOL, dans les mots en cons. + *re*, préfère le fém. : cf. *estambre* (*stamen*), *enjambre* (*examen*), *mimbre* (*vimen*), *cumbre*, *ubre*, *sangre*, probablement par assimilation à *-umbre* de *-udine* (§ 495); *podre*, *mugre* et, avec *-le*, *ingle* (*inguen*) doivent aussi trouver place ici. — Même hésitation en français pour les mots en *-le* : *seigle* est masc., le lat. *sécale* fém.; *règle* figure également parfois au masc., de même que *perle* en pic. et en wall.; *couple* est encore aujourd'hui des deux genres, etc.

(423)

§ 375. Les polysyllabes en *-ice* sont masculins en latin. Font exception FORFEX et *suppellex*, dont le second manque au roman; quant au premier, le roumain, l'italien, le français l'ont conservé presque toujours avec son ancien genre : roum. *foarfeċi*, ital. *forhici*, franç. *forces*; il n'est masc. que dans le calabrais *fuórfici*. Le latin hésite pour SILEX : fém. en ital. *selce*, fém. en prov. *peiro seužo* à côté de *seuže* masc.; même hésitation

pour PUMEX : fém. en ital. *pomice* etc. (I § 67). IMBEX aussi revêt les deux genres, mais l'ital. *embrice* est masc. Comme noms de choses, nous avons encore les masc. HIRPEX : masc. en ital. *erpice*, eng. *erpk*, langued. *erpi*, lorr. *eš*, mais fém. en franç. *berse*, dauph. *erpio*; PANTEX : masc. en roum. *pântece*, mais fém. en ital. *pancia*, franç. *pance*, esp. *panza*; VERTEX : masc. en ital. *vertice*, mais fém. en mil., pav. *verteza*, obw. *verša*; MUREX : fém. en abruzz. *morğa* (tas de pierres). — Parmi les noms de plantes, on rencontre les fém. FILEX : fém. en roum. *ferece*, ital. *felce*, prov. *feuze*, mais masc. en sard. *filige*; ILEX : fém. en sard. *elige*, mais masc. en ital. *elce*, prov. *euze*; LARIX : masc. en ital. *larice*, rhét. *larēš*; SALIX : fém. en roum. *salce*, mais masc. en ital. *salce*, prov. *sauze*, esp. *sauce*; le masc. et fém. RUMEX : (424) masc. en ital. *romice*, prov. *rume*, mais fém. en franç. *ronce*, prov. *rumego*, *rumexo*; le fém. VITEX : fém. en ital. *vetrice*, bolon. *vedga* (§ 17), mais masc. en sic. *vitriči*, prov. *veze*. Enfin viennent encore quelques noms d'animaux : le masc. PULEX est masc. en roum. *purece*, sard. *ɸilige*, sic. *purči*, calabr. *purče*, napol. *polčęę*, bergam. *pōles*, eng. *pūlaš*, fém. en ital. *pulce*, franç. *puce*, esp. *pulga*; CIMEX est masc. en sard. *kimige*, mir., trévis. *tsimes*, bog. *chinche*, fém. en ital. *cimice*, sic. *čimiča*, napol. *pimmečęę*, esp. *chinche*, mir. *tsimsa*. On ignore les raisons qui ont provoqué cette diversité dans la répartition des genres. — Pour les mots en *-ice* tonique, l'hésitation est moins prononcée : *souriz*, *brebiz* en a.-franç. auront adopté le genre féminin de *raiz* (*radice*) et se sont assimilé *vertiz*; au contraire, le fém. *cervix*, en a.-franç. comme aujourd'hui, est généralement masc. Dans les patois, p. ex. en wallon, *sori* se retrouve aumasc. De même l'esp. *lombriž* (de *lumbricus*, p. 26) est devenu féminin par l'analogie de *nariz*, *raiz*, *cerviz*.

§ 376. Parmi les mots en *-ine*, ceux en *-gine* sont partout fém. (*margine* seul présente en latin le double genre); *cardine*, *ordine*, *pectine* sont masc.; *incudine* (p. 24), *testudine* et le plus souvent aussi *grandine* sont fém. Le fém. a donc ici une avance considérable, et cependant le portugais seul a conservé tous les anciens fém., auxquels encore il a rattaché *ordem*, *mugem* (*mugil*) et *-agem*, tiré du franç. *-age* (§ 482); en Espagne, les

masculins ayant été renforcés par *resūmen* (I, § 587) et autres mots de formation semblable, *orden*, *mārgen*, *orīgen* sont hésitants et *cartilāgen* passe au masculin. L'Italie aussi manifeste une prédilection pour le masc. : cf. le sard. *randine*, calabr. *grandīnu*, napol. *grannene*, a.-vén. *ancugine*, a.-bergam. *inchizen* et le mant., mir. actuels *lankuzan* (*incudine*), l'a.-lomb. *ruçin*, a.-vén. *ruggine*, piém. *rūzu*, blen. *rūgen* (*aerugine*) etc. Le français prend une place à part. Au sujet de *-agine* etc., v. p. 463; *ourne* (*ordine*) est des deux genres; *marge* est masc. du XIV^e au XVI^e siècle. — Nous avons enfin une finale isolée : *-ede* dans *tripede*, généralement adj. en latin; l'ital. *trespōlo* en fait un masc., et le sard. *tribide*, esp. *trēbedes*, port. *trempe* (p. 24) un féminin.

§ 377. Le changement le plus fréquent dans le genre est celui que subissent les parisyllabiques en *-is*, auxquels on peut joindre aussi des neutres comme *fel*, *sal*, *lac* et autr. sembl. Il est rare qu'on aperçoive la raison de cette altération. Voyons d'abord les bisyllabes, parmi lesquels se rangent aussi *flor*, *glans* etc. (v. p. 32). On trouve en latin le masc. *AXIS* : fém. en ital. *asse*, a.-franç. *ais*, mais le plus souvent masc. en a.-franç.; le masc. et fém. *CALLIS* : masc. en ital. *calle*, fém. en roum. *cale*, esp. *calle*; le masc. *CAULIS* : masc. en ital. *cavolo*, franç. *chou*, fém. en sard. *kaula*, esp. *col*, port. *couve*; le masc. et fém. *CORBIS* : fém. en ital. *corba*; le masc. *CRINIS* : masc. en ital. *crine*, franç. *crin*, fém. en esp. *crin*, port. *crina*; le masc. et fém. *FINIS*, qui conserve les deux genres en ital., a.-franç., a.-esp., mais est fém. en franç. mod. *fin*, port. *fim*, masc. en esp. *fin*; le masc. *FLORIS* : masc. en ital. *fiore*, fém. en roum. *floare*, en ital. sept. *fior* (depuis le Piémont et Gênes jusqu'à Venise, soit autrefois, soit encore aujourd'hui), franç. *fleur*, esp., port. *flor*; le masc. *FOLLIS* : masc. en roum. *foale*, frioul. *fol*, vén. *folo*, esp. *fuelle*, port. *folle*, fém. en sard. *foḍde*, frioul. *fole*, pad. *folā*; le masc. et fém. *FUNIS* : masc. en ital. *fune*, a.-vén. *funo*, fém. en ital. *fune*, roum. *funie*, tyrol. *fum*, a.-franç. *fun*; le fém. *GLANDIS* : fém. en roum. *ghindă*, ital. *ghianda*, a.-franç. *glande*, catal. *aglā*, masc. en franç. *gland*, lorr. *egyā*, prov. *aglan*, lyonn. *alā*, de même qu'en campid. *lândiri*,

esp. *landre*; le masc. HOSTIS, dans le sens de « armée », qu'il avait au moyen âge et qu'il a conservé en roumain, est en général fém.; LENDIS ou LENDINE (p. 24) hésite dans l'ital. et le provençal; ailleurs, il est fém. comme en latin; le fém. PICIS : fém. en ital. *pece* etc., masc. en port. *pez*, montbél. *epoà*; le fém. PULTIS : fém. en ital. *polta*, obw. *pult*, prov. *pu*, esp. *puches*, masc. en norm., foréz. *pu*; le masc. SANGUIS : masc. en roum. *sânge*, ital. *sangue*, franç. *sang*, port. *sangue*, fém. en béarn. *sang*, a.-vén. *sangue*, esp. *sangre*; le fém. SAEPES : fém. en ital. *siepe*, a.-franç. *soif*, masc. en pad., trévis. *sieve*; le fém. TUSSIS l'est resté partout, sauf en log. *tušu*. Quant aux neutres *mel*, *fel*, *lac*, *sal*, les deux premiers sont fém. en esp. *miel*, *hiel*, catal. *mel*, *fel*, a.-gén. *me*, *fe*, dont les formes modernes *amé*, *afé*, sous l'action de la langue écrite, sont à leur tour devenues masc. comme le piém. *amel*, *afel*, mais l'*a* révèle clairement leur genre féminin antérieur; en mil., *mel* et *fel* sont fém. à la campagne, masc. à la ville, genre qu'ils ont encore en moyen-rhétique, frioulan, lombard oriental, ancien vénitien et plus au Sud, au moins jusqu'à Parme, et finalement en roumain. Comme féminin, *lac* est moins répandu : à l'esp. *leche* se rattache le catalan-gascon et, de l'autre côté, le sarde; à ces régions s'ajoutent encore (426) Trieste, Venise et Belluno. Enfin *sal* au fém. se trouve en espagnol-catalan-provençal et, au Nord, encore dans la Saintonge, à l'Est dans le Dauphiné et la Suisse française, puis à son tour dans toute l'Italie septentrionale; mais on ne le trouve plus à partir de Parme, pas plus qu'en roumain. — On n'a pas encore trouvé les causes de ces changements de genre dans tous ces cas. Non moins étonnants sont *la nome* en a.-vén., a.-pad., a.-lomb., puis quelques mots en *-ale* et *-ile*. Il est vrai que *dextralis* en lat. est fém. : aussi ce genre est-il parfaitement justifié dans le prov. *destrau*, catal. *destral*, franc-comt. *detró*; l'esp. *destral* masc. peut s'expliquer d'après le § 372; de même, le greden. *känel*, abruzz., pav. *kanala*, prov. *canal*, a.-franç. *chenal*, a.-esp. *cañal* sont conformes dans leur genre au fém. lat. *cannalis*; mais il est difficile d'expliquer la concomitance des fém. sic., tarent. *sipala* (haie) avec le masc. napol. *sepale* ou du trévis., mir., esp. *badila* avec l'ital. *badile* (§ 436), du piém. *bazila* avec l'ital. *bacile* etc. Parmi les cas

particuliers à une seule langue, on peut encore signaler l'esp. *clave* (clef de voûte) et *dote* qui, ayant été pris pour les post-verbaux (§ 399) de *clavar*, *dotar*, sont masc. Mais, après cela, le ROUMAIN mérite un examen spécial. En effet, la plupart des suffixes en *-e* y sont fém. : tels sont *-oare*, *-ime*, *-are* du lat. *-ore*, *-ime*, *-ale*, de même que les inf. employés subst. (§ 392). Si les observations du § 379 permettent d'interpréter les deux derniers de ces cas, en revanche *-are* demande une autre explication. La place de *-tore*, *-one* a été prise par *-toriū*, *-oiū*, parce que probablement *-toria* était devenu *-toare* et *-aria* = *-are*, c.-à-d. que nous avons ici face à face des masc. en *-iū* et des fém. en *-e*, et que *-e* avait l'air d'être la désinence spécifique des féminins. Or, du moment qu'on avait ces groupes, on n'était pas loin de regarder aussi comme fém. d'autres suffixes terminés en *-e*.

§ 378. Dans les faits étudiés jusqu'ici, c'est l'identité des finales des mots qui a provoqué l'unification du genre. Mais on peut observer aussi que les MOTS CONSONNANTS s'influencent réciproquement. Le latin possédait côte à côte les masc. *mons*, *fons*, *pons* et le fém. *frons* : en franç.-prov., *frons* est attiré par les trois autres au masc. ; en esp., roum. et dans les Grisons, *pons* devient fém. comme *frons*. C'est ainsi que le franç. mod. *dent*, sard. *dente* s'expliquent au fém. par l'analogie de GENS ; l'eng. *imaint*, sic. *menti* au masc. par DENS ; l'a.-franç. *ombre* et le pic. *om*, frib. *ôbru* au masc. par *nombre*, tandis que la langue écrite depuis Marot, sous l'influence du latin, y réintroduit le fém. ; le franç. *foudre*, *huile* au fém. par *poudre*, *tuile* ; *orge* au fém. depuis le xvi^e siècle par *forge* ; *rets* au masc. par *cep* ; l'a.-franç. *é* (p. 459) par *blé*, *gré*, *gué*, de même que le lorr. *tre* = poutre (fém. en a.-franç. *tref*) ; *auge* (*alveu*) par *loge* ; *pleur* au xvi^e siècle et en blaisois mod. par *fleur* ; le blais. *frôa* (froid) par *foâ*, *loâ* ; le greden. *part* (*partu*) au fém. par *part* (*parte*) ; le blen. *çaf* (*clave*), *traf* (*trabe*) au masc. par *kaf* (*caput*) ; le port. mod. *torrente* par (*agua*) *corrente* ; l'esp., port. *grey* au fém. par *ley* ; le sard. *nie* (*nive*) au masc. par *die* (*die*) ; le frioul. *sef* (*sebu*) au fém. par *plef* (*plebe*) et nombre d'autres cas. Il est remarquable qu'à côté du franç. *la dent*, le lorr. *do*, le wall., pic. *dē* aient conservé le genre primitif. C'est également ici que prend place

le roum. *roă* (le neut. *ros*, p. 23) : en effet, en vertu de sa conformation phonétique, il rime avec *noă* (*nova*), et non avec *nou* (*novu*).

§ 379. A son tour, la signification du mot peut aussi produire des perturbations dans le genre. Nous signalerons d'abord une série de cas où des SUFFIXES APPARENTÉS PAR LEUR FONCTION adoptent un MÊME GENRE. Les noms abstraits en *-eur* issus d'adjectifs sont féminins en français depuis les premiers temps de la langue. Il est vrai que le xvi^e siècle, indépendamment de *amour*, emploie aussi comme masc. *ardeur*, *couleur*, *erreur*, *honneur* (fém. en pic. *onör*), *horreur*, *humeur*, *labeur*, *rumeur*, *sueur* et qu'en ancien français, des œuvres traduites présentent également des exemples du genre latin ; mais ce sont là des latinismes, conservés seulement dans *amour*, dont la finale est différente, dans *honneur*, qui rime avec *bonheur*, et partiellement dans *couleur* ; les autres ont de nouveau disparu. Les mêmes faits se reproduisent en provençal (sauf à Nice, où l'influence italienne a maintenu ou rétabli le masc.), puis avec moins de rigueur en catalan-majorquin, en rhétique oriental et en vieil espagnol ; en revanche, l'espagnol actuel n'a conservé que *la color* (cf. cependant *la calor* encore chez Cervantès, Nov. Ej. 220). Il est probable que la raison d'être du genre féminin se trouve dans une influence exercée par *-té*, *-ure*, *-esse*, *-ie* et *-ie* (§ 405), qui avaient tous la même fonction. De même, le caractère féminin des suffixes *-oare* et *-ime* en roum. peut s'expliquer par une assimilation à *-tate*, *-eață*, *-ie*, *-eală*.

(428) § 380. Nous avons en outre à considérer les mots qui expriment des idées IDENTIQUES ou OPPOSÉES. Si *lumen* est fém. en a.-vér., a.-vén., a.-lomb., majorq., eng., et *pols* en prov. (Év. Nic. 2022 et de nos jours), c'est qu'ils auront subi l'influence respective de *luce* et du fém. *pulver* (§ 374) ; le franç. *limite*, masc. au xvi^e siècle, fém. depuis le xvii^e, emprunte son genre à *frontière* ; *âge*, *ouvrage*, *orange* sont fém. (p. 463) comme *aé*, *œuvre*, *tempête* ; le sard. *nare* est masc. comme *nasu*, le franç. *poison* comme *venin*, *sort* comme *destin*, l'ital. *fine* (but) comme *scopo* ; l'a.-esp. *yantar* est fém. comme *cena* etc. (cf. encore *office*, p. 464). Puis le franç. *art* est masc. comme *métier* (le gre-

den. *ert* l'est cependant aussi); le franç. *val*, mir. *aval*, esp. *valle* sont masc. comme *mons*; le franç. *mer*, roum. *mare*, obw. *mar* sont fém., l'a.-lomb., a.-vén., a.-esp. *mar* masc. et fém. comme *terra*; le prov. mod., franç. *ongle* est devenu [masc. depuis le xvi^e siècle à l'instar de *doigt* (mais il est fém. en blais., lorr.); le franç. mod. *voyelle* (primitivement *voel*) se règle sur *consonne*, le blais. *la šo* (la chaleur) sur *la frôá* (p. 469); si le prov. *set*, morv. *soá*, sard. *sidis* sont masc., c'est que le prov. *fam*, morv. *fāñ* à l'instar de *ram(u)*, *pan(e)*, le sard. *famine* à l'imitation des neutres (p. 23) étaient devenus masc. Ici se range aussi *dies*. Le latin hésite entre le masc. et le fém. : le roumain conserve les deux genres et présente en même temps deux formes différentes : *di* et *dia* (§ 29). Or, en face de l'esp., port. *dia*, a.-franç. *di* exclusivement masc., de l'ital. *di* et a.-ital. *dia*, qui le sont généralement, on ne rencontre pas seulement au fém. l'a.-franç. *tote di*, *mie di*, obw. *tuota di*, mais l'a.-vén. *dí*, le roum. *zi* ne connaissent même pas d'autre genre; à l'inverse de l'ancien, le franç. mod., par analogie avec *le midi*, dit aussi *le minuit*, et le sarde assimile la locution adverbiale *a su notte* à *a su di*. Au même groupe de faits se rattachent encore le franç. mod. *dimanche*, masc. en regard de l'anc. *la diemanche*, et les désignations des moments du jour et des saisons de l'année. Au franç. *le soir* répondent, au masc., l'a.-franç. *main*, le mod. *matin*; en revanche, l'ital. *la mane* est fém. comme *sera*, l'esp. *manāna* comme *tarde*, le piém., gén. *la matiñ* respectivement comme *seira*, *seia*, etc. Le masc. *hibernum*, dans les régions où *-ate* et *-ato* se confondent, impose son genre à *aestate* aussi : en franç. *été*, dauph. *istá*, vén., triest. *istá*, tyrol. *está*, frioul. *istat*; en lorrain, au contraire, c'est *ônayę* (*année*), employé pour *aestas*, qui entraîne *ivér* au fém. Le franç. *automne* est dans une situation particulière. Lorsqu'on adopta ce mot, son genre paraît avoir été déterminé d'abord par sa finale, c.-à-d. que *automne* devint fém. comme *colonne*, et c'est ainsi que la grammaire actuelle exige encore *une a. froide et pluvieuse*. Mais l'influence concomitante de *été*, *hiver*, *printemps* fit dire aussi *le vigoureux a.*, *l'a. a été trop sec* etc. En terminant, signalons encore des cas comme l'a.-franç. *la pater-nostre*, *la credo*, le lorr. *avé* (Ave Maria), *oremüs*, tous fém.

d'après *prière*; *choléra*, qui est masc. à cause de *morbus*, et autres mots semblables.

§ 381. Après les observations qui précèdent, on peut certes supposer que les NOMS D'ARBRES, à l'instar de *arbor* (p. 464), se présenteront en général au genre masculin. C'est ce qui arrive en partie : cf. l'esp. *abedul*, a.-franç. *beoul*, pic. *bu*, wall. *biol*, gasc. *bedut*, catal. *bedol*, franc-comt. *biu*, frioul. *bedol* à côté de l'ital. *bidolla*, a.-franç. *beole*, pic. *bul*, franc-comt. *biul* (*betulla*); le roum. *teïü*, ital. *tiglio*, a.-franç. *teil*, prov. *telh* (*tilia*); le franç. *genêt* à côté de l'ital. *ginestra*, esp. *hiniesta* (*genestra*); le franç. *if* du germ. *iwa*; *sos* (*salix*), masc. en morv., bourg., mais fém. en a.-franç., lorr.; l'a.-h.-a. *salaba*, masc. en a.-franç. *saule*, prov. *asale*, mais fém. en a.-franç. *saule*, en savoy., génév., cant. Vaud, lorr. *sol* cf. encore *piceu* à côté de *picea* et des cas analogues au § 403. Mais, d'autre part, il se présente pourtant aussi des féminins, déterminés les uns par l'analogie du genre latin et pourvus alors, en partie, d'une finale féminine, les autres par des formations nouvelles. *Colurus* hésite en vieux français; de nos jours, il est fém. dans le Morvan, aux Fourgs, en Normandie et sans doute ailleurs encore; *alnus* est fém. dans le franç. du xvi^e siècle et le tess. *alna*; *acer* l'est aussi dans le tess. *agra*; *ulmus* est des deux genres en provençal; *ebulus* est fém. dans le poitevin. *öble*, et *populus* dans l'ital. *pioppa*, prov. *piblo* etc. Les noms d'arbres fruitiers sont généralement formés avec *-ariu*; mais, dans ce cas aussi, le français seul présente constamment *-ier*; les autres langues romanes font également usage de *-aria* : cf. le mant. *nogar* et *nogara*, vén. *nogera*, véron. *nogara*, piém. *nozera* (noyer); le bresc. *pager* mais en berg. *pigera*, crém. *pagera* (pin); l'ital. *ficaja*, mir. *ğandara* (chêne), le fer. *tsarzara* (cerisier), le calabr. *fikara*, *pinara* etc., le catal., majorq. *ameler* (amandier), *arahuner* (épine noire), le catal. *arbosses*, majorq. *-era* (arbousier), le majorq. *aglanera* (chêne), etc. Il va sans dire qu'en port., où *arvore* est fém., c'est *-eira* qui domine : cf. *cerejeira*, *chaeira* (arbre à thé), *castanheira* etc., mais aussi *orneiro* (frêne).

§ 382. Un nombre très considérable de cas de changement dans le genre sont encore absolument inexplicables. Aux exemples mentionnés p. 467 peuvent s'ajouter *somnus*, fém. dans l'Émilie, à Mantoue, Bergame, dans le Frioul, le Piémont et, par conséquent, en Lombardie aussi probablement, puis en Dauphiné, dans le provençal et le catalan, *otó* (hôtel), fém. en Franche-Comté (à cause de *maison* ?); l'a.-franç. *honte*, *isle*, *resne*, *oirre* (*iter*) a le double genre; *ache*, sic. *accia* (de *apium*) est fém. (d'après le § 54 ?), le franç. *lierre* masc.; à Uriménil, *esjè* (*acier*), *emidô*, *eni* (*anis*), *opitô*, *etami* (*tamis*), *etâ* (*marais*) etc. sont fém., sans raison apparente, tandis que, pour *etê* (*étain*) et *etrê* (*paille*), c'est *mê*, *fê* qui auront servi de modèle; au contraire, *opiniô* apparaît avec le genre masc. En roumain, *culme* et *lume* sont fém., sans qu'on puisse appliquer au second l'explication donnée p. 470 pour *-ime*; peut-être cependant la finale *-e* a-t-elle suffi pour déterminer le changement de genre (cf. p. 469). (430)

§ 383. Souvent des DIMINUTIFS, dont le primitif est un mot féminin, présentent le genre masculin, tandis que le phénomène inverse se rencontre à peine. Il est vrai qu'il faut apporter de la prudence dans l'appréciation des exemples ici en question. Si l'on trouve, p. ex., à côté de *caria* (§ 29), le lomb. *kairöl*, vén. *kariol*, port. *caruncho*, il est possible que les formes diminutives se rattachent, non au féminin qui nous est parvenu, mais à un type *cariu*, dont il sera parlé p. 476. Voici une série d'exemples non douteux et qu'il serait facile de multiplier, savoir *apis* : eng. *aviöl*, lomb. *aviç*; *barba* : vén. *barbutso*, lomb. *barbots*, pad. *barbutso* (menton); *barda* : franç. *bardeau*; *barra* : franç. *barreau*; *benna* : franç. *banneau*; *biglia* : franç. *billot*; *bolletta* : ital. *bollettino*; *borda* : ital. *bordello*; *buda* : ital. *biodo*, port. *buinho*; *canna* : napol. *kannikkye*, lomb. *kanaruts*, vén. *skanarutso* (gorge); *cappa* : ital. *cappello*, franç. *chapeau*; *costa* : franç. *coteau*; *daga* : franç. *daguet*; *garra* : ital. *garretto*; *gioja* : ital. *giojello*; *hosa* : franç. *houseau*; *jatte* : franç. *jadeau*; *pidria* : tosc. *petriuolo*, mil. *pidriö*, obw. *padriöl*; *scapulae* : obw. *šuvî* (**scapelli*); *spina* : ital. *spillo*, sard. mérid. *spinulu*, émil. *spinel*; *tonna* : franç. *tonneau*; *tropa* : franç. *troupeau*; *veggia* : bergam. *edzöl*, romagn. *vidzöl* et quantité d'autres.

(431) § 384. Quel est le genre des MOTS COMPOSÉS? Il y a plusieurs cas à distinguer. Lorsque les deux éléments sont des substantifs, c'est l'idée principale qui détermine le choix du genre : le franç. *chef-d'œuvre*, l'ital. *cannamele* sont masc. Mais, quand le premier mot est un impératif ou une préposition, c'est toujours le masculin qu'on adopte : *garderobe*, *acompte* etc.; toutefois, dans les formations avec l'impératif, lorsque le substantif se trouve au vocatif, c'est à lui que le composé emprunte son genre : *passer-fleur*, *perce-feuille* etc. sont fém. Naturellement, la terminaison peut alors se trouver en contradiction avec le genre, ce qui arrive notamment dans tous les composés de la deuxième classe dont le second membre est un fém. en *-a*. En ce cas, il arrive qu'on adopte le genre féminin : cf. l'ital. *guardacamera* (anti-chambre), *guardanappa* (serviette), *guardanatiche* (culotte), *guardaroba* (garde-robe), *guardaspensa* (garde-manger), *portacasa* (limaçon), *portapadella* (porte-poêle), *tagliacarta* (coupe-papier) etc.; l'esp. *atapierna* (jarretière), *cubrecama* (couvre-lit), *ligagamba* (jarretière), *portaleña* (embrasure) etc.; puis l'ital. *sopracalza* (guêtre), *sottocoda* (avaloire), *sottopancia* (sous-ventrière), le franç. *avant-scène*, *entre-côte*, *soucoupe*, l'esp. *entracostilla* (entre-côte), *entrecubierta* (entre-pont), *entrepechuga* (graisse qui se trouve entre la viande de l'estomac d'une volaille), *sobarba* (sous-gorge), *sobrecaña* (suos), *sotacola* (croupière) etc. Dans la seconde catégorie d'exemples, il est vrai, le changement de genre doit sans doute s'expliquer et peut facilement se comprendre dans son ensemble moins par la finale *-a* que par le rapport conscient avec le primitif; mais les autres cas sont d'autant plus étonnants qu'il se trouve en grand nombre, à côté d'eux, d'autres composés de formation identique, restés fidèles au masculin. Mais on devra cependant bien admettre qu'on avait complètement oublié l'origine de *guardaroba*, et c'est alors la finale qui fixa le choix du genre, tandis que dans *portabachetta* (porte-baguettes) on avait encore conscience de la composition, ce qui explique la persistance du masculin. Par là s'expliqueraient aussi les divergences fréquentes qu'on relève entre les indications des dictionnaires.

§ 385. Enfin les mots GERMANIQUES conservent en général leur genre : cf. *alina* : en franç. *aune*, *harpa* : *harpe*, *agazza* : *agace*;

bukk : bouc, *faldastöl* : fauteuil, *födr* : feurre etc. Or, un fait particulièrement notable, c'est que les radicaux germ. féminins en *-i* et *-u* demeurent aussi féminins (bien que ceux en *-u* surtout, par leur forme, se rapprochent plus des masculins) et qu'ils adoptent l'*-a* roman : *bank* : en franç. *banche*, *kramp* : *crampe*, *first* : *fâite*, *haist* : *hâte*, *randus* : en prov. *randa*. Mais, en même temps, souvent aussi l'on a une variation de genre, auquel cas il reste à chercher avec plus d'exactitude encore jusqu'à quel point les doubles formes romanes reproduisent des types germaniques différents. L'ital. *albergo*, prov. *alberc*, a.-franç. *herberc* à côté du prov. *auberga*, franç. *auberge* sont peut-être les représentants respectifs de l'a.-h.-a. *heriberc* et *heriberga*; l'ital. *banco banca*, franç. *banc banche* pourrait également reproduire un masc. germ. *bank* à côté du fém. plus usité *bank*, mais l'ital. *bordo borda*, *buco buca*, *brodo broda*, *fango fanga*, ou l'ital. *aringa* à côté du franç. *hareng*, l'ital. *aspo* en face de l'esp. *aspa*, l'a.-franç. *heut* en regard de l'ital. *elsa* et nombre d'autres formes doubles pourraient bien n'avoir pris naissance qu'en roman.

Cf. E. MACKEL, Frz. Stud. VI, 8.

III. Variation de Genre.

§ 386. La variation de genre ou, en d'autres termes, l'échange entre la première et la deuxième déclinaison est un phénomène très fréquent et produit par des causes diverses. Il faut naturellement en distinguer les cas où déjà le latin possédait deux formes, telles CINGULU : en ital. *cinghio* — CINGULA : en roum. *chingă*, ital. *cinghia*, esp. *cincha*, franç. *sangle*; COLOSTRU : en tess. *kölustru*, port. *costro*, astur. *kuliestru* — COLOSTRA : en roum. *cureastă*, ital. *colostra*; NUBILU : en ital. *nuvolo*, frioul. *niul*, pav. *nivol*, piém. *nivu*, prov. *nivul* — NUBILA : en ital. *nuvola*, vén. *niola*, lomb. *nivola*, prov. *nivulo*, port. dial. *nubia*; SITULU : en ital. *secchio*, prov. *selh* — SITULA : en ital. *secchia*, prov. *selha*, franç. *seille*, port. *selha*; SPICU : en roum. *spic*, ital. *spigo*, franç. *épi* — SPICA : en ital. *spiga*, prov., esp., port. *espiga*; TESTU : en ital. *testo*, a.-franç. *test*, esp. *tiesto*, port. *testo* — TESTA : en ital. *testa*, franç. *tête*, esp. *tiesta*, port. *testa* etc. N'entrent pas non plus en ligne de compte les doubles formes

qui proviennent de substantifs post-verbaux : *sospecha* en esp. mod. n'est pas une altération de l'anc. masc. *sospecho* A. O. 197, mais une forme nouvelle tirée de *sospechar* (cf. plus d'exemples au § 399). En troisième lieu, les substantifs romans peuvent avoir été dans le principe des adjectifs qui, sous la forme neutre ou pour suppléer un masc. ou un fém., ont été substantifiés. C'est ainsi que déjà le latin possédait côte à côte *lixivum*, *cinis lixiva* et *cinis lixivus*, selon que *cinis* était masc. ou fém., d'où les formes correspondantes en roum. *leşie*, ital. *lessiva*, franç. *lessive*, esp. *lejia* en même temps que le prov. *lessiu*, catal. (433) *leşiu*. La même explication s'applique à l'obw. *lit* (frai de grenouilles) à côté du mil. *lita* (limon, *liquidu*), au romagn. *lots* (saleté) à côté de l'obw., comasq. *lotsa* (*luteu*) et à nombre d'autres cas. Nous avons ainsi une série de modèles de variation dans le genre; vient alors, en dernier lieu, la classe la plus puissante, celle des anciens pluriels neutres à sens collectif, qui facilitèrent le passage du masc. au fém. comme du fém. au masc. (v. § 54).

§ 387. Quant au nombre des exemples qui présentent effectivement un FÉM. EN -a DEVENU MASC. EN -o, il est assez considérable. Par plusieurs exemples cités pp. 55-6, nous avons établi qu'à l'origine, dans la plupart des cas, le féminin a dû posséder un sens collectif, et le masculin désigner un seul individu. C'est ainsi qu'en ital., au plur. *le midolla* (p. 79) correspond un sing. *midollo*, qui reparait aussi dans le prov. *mezul*, le gasc. *medut*, l'esp. *meollo*, le port. *miolo* et qui, par conséquent, permet de supposer en lat. vulg. un type *medullu*. Voici d'autres exemples : en vaud. *abel* (essaim d'abeilles), *bučč* (bouche); en ital. *bollo*, esp. *bollo* de *bulla*; en ital. *branco*, prov. *branc* de *branca*; en port. *cano* (tuyau) de *canna*; en roum. *cariü*, dign. *ker* de *caria* (p. 43); en port. *cebolo* (plant d'oignon) de *caepulla*; en prov. *cim* de *cima*; en esp. *cuenco* de *concha*; en ital. *coppo* de *cuppa*; en ital. *gambo* (tige) de *gamba*; en ital. *ghiaccio*, obw. *gláč*, a.-franç. *glas*, prov. *glatz* de *glacia* (p. 43); en prov. *linh*, a.-franç. *lin*, esp. *liño* de *linea*; en ital. *madero* de *materia*; en frioul. *matsul* de l'ital. *macciulla*; en ital. *mazzo*, esp. *mazo*, port. *maço* de *mattea* (p. 441); en bog.

mosko de *musca*; en obw. *ur*, lomb. *or*, vén. *oro*, a.-franç. *our* de *ora*; en roum. *orez*, ital. *riso*, franç. *riz*, esp. *arroz* de *oryza*, qui désigne en latin déjà les « grains de blé », c.-à-d. qu'il était collectif; en roum. *paiü* (le fétu) de *palea*; en ital. *pergolo* de *pergula*; en ital. *rocco*, franç. *roc* de *rocca* (I, p. 45); en obw. *ruon* de l'ital. *rogna*; en prov. *saïn*, a.-franç. *saïn* de *sagina*; en gasc. *sap* de *sapa*; en ital. *spillo* de *spinula*; en majorq. *estel* de *stella*; en napol. *sulę* de *subula*; en a.-franç. *tempest* de *tempesta* (p. 25); en obw. *tet* (tette); en port. *veio* (veine du marbre) de *vena*; en esp. *zanco* de *zanca* et nombre d'autres. Pour quelques-uns, des raisons spéciales peuvent avoir favorisé ce changement : ainsi l'abruzz. *kukkumę*, sic. *kukkumu* aura été entraîné par *cacabus*. L'ital. *famiglio* (serviteur) pourrait aussi prendre place ici. La finale *-o* a peut-être été déterminée par le genre (p. 458); cependant le sens montre que *famiglia* a été regardé comme un collectif : domesticité, ensemble des domestiques, par rapport auquel *famiglio* est alors le singulier normal. — Ce phénomène est particulièrement abondant en roumain et en italien : cf. encore le roum. *boş* à côté de *boaşă* (*byrsa*), et aussi l'esp. *bolso*; *caruţ* (en ital. *carrozza*), *cimpoiü* (*symphonia*), *flaut* (flûte), *flişc*, (sifflet; *fistula*), *ghïoc* (*cochlea*), *ol* (*olla*), *piat* (en ital. *piazza*) etc.; l'ital. *buccio*, *bugno*, *coscio*, *lezio*, *masso*, *minugio*, *rigo*, *scheggio*, *vampo* etc.

(434)

§ 388. Par un procédé inverse, il arrive encore plus souvent que des SUBST. MASCULINS EN *-o* donnent naissance à des fém. en *-a*. Dans les mots originaires neutres, il est certain qu'il faut considérer le pluriel comme un collectif; cette observation s'applique donc aux cas cités § 54, auxquels on peut encore ajouter ici l'a.-franç. *flaele* à côté de *flael* (fléau); le roum. *işă*, ital. *liccia*, franç. *lice*, esp. *liza* à côté du roum. *iş*, ital. *liccio*, esp. *lizo*; le sard. *matta* (intestins) en regard du roum. *maţ*, napol. *mattsg*; le béarn. *pele*, prov. *peyo*, poitev. *peř* (*pillea*); le napol. *rapesta* (*rapistrum*); puis l'ital. *pozza*, esp. *poza*, port. *poça*, qui peuvent se rattacher à *puteum*, coexistant avec *puteus*; de même encore, indépendamment de *fructa* et *rama* (p. 77), l'ital. *coltella*, esp. *cuchilla*, port. *cutella*, et le roum. *rază*, ital. *razza*, franç. *raie*, esp. et port. *raya* nous permettent aussi de remon-

ter à d'anciens neutres. Une place à part revient à *dolium*, dont le pluriel *dolia*, par l'idée de mesure qu'il exprimait, était tout particulièrement en danger de passer au singulier (p. 71) : de là le gén. *duġġa*, piém. *doya*, vaud. *dulo*, langued. *dulo*, a.-franç. *douille* (gobelet, cruche) à côté de l'a.-ital. *doglio*, piém. *doy*, prov. *dulh*, a.-franç. *douil*. Il en doit être de même pour l'a.-franç. *oire*, prov. *uiro* (*utria*). Comme exemples où la forme originaire est masculine, nous avons *alveus* : en roum. *albie*, peut-être le franç. *auge*; *anellus* : en majorq. *anela* (gros anneau); *arcus* : en franç. *arche*, eng. *arka*; *articlus* : en wall. *artel*, montbél. *ačol*; *calceus* (entraîné par *solea*?) : en ital. *calza*, franç. *chausse*, esp. *calza*, port. *calça*; *cannabus* : en ital. *canapa*, a.-franç. *chanvre* en regard du vén. *kanevo*, esp. *cáñamo*; *cippus* : en ital. *ceppa* (support), piém. *sepa* (broussailles), port. *ceppa* (cep de vigne); *cuneus* : en esp. *cuña* (coin); *floccus* : en roum. *flocă*, ital. *fiocca*, franç. *floche*; *gradus* : en a.-esp. *grada*; *hortus* : en catal. *orta* R. l. R. IV, 510 a. 1292, esp. *huerta*; *lapilla* : en calabr. *parridda* (cailloux) à côté de *rapiddu* (caillou); *limus* : en prov. *limo* (limon), cf. aussi le prov. *ludo* (limon); *lumbus* : en esp. *loma*, port. *lomba* (colline); *malleolus* : en esp. *majuela*, port. *malhó* (cordon de souliers); *mytilus* : en ital. *nicchia*, esp. *almeja*; *ricinus* : en sard. *erigina* à côté de l'obw. *riežen*, esp. *rezno*; *racemus* : en prov. mod. *razino* (raisin) en regard de *razi* (baie de raisin) à Puybarraud, où figurent aussi *côte à côte* (plant de chou) et *čow* (chou); *struppus* : en franç. *étroppe*, vén., bergam., comasq. *stropa*; *sulcus* : en prov. mod. *souko* etc. Comme termes non latins, il faudrait citer l'ital. *biado* et *biada*, *guscio* et *guscia*; le prov. *bruelbo*, l'a.-franç. *brueille* (*brogilus*); l'esp. *chaleco* et *chaleca* (en ital. *giulecco*), l'esp. *talego* et *talega* et nombre d'autres. Ici revient une mention au franç. mod. *doite* aussi, qui ne représente pas *digita* (p. 60), mais bien une reformation de *doit*. Les noms d'arbres masculins, ceux de fruits féminins sont à proprement parler des neutres; ce fait ressort des pp. 472 et 76-7. Cette répartition des genres est alors imitée par le roum. *castan* (châtaignier) et *castană* (châtaigne), *nuc* (noyer) et *nucă* (noix). — Tout autre est l'origine de l'ital. *partigiana* (pertuisane) à côté de *-ano* (partisan), *rubalda* (bassinnet) : *rubaldo* (brigand), de l'esp. *gineta*

(pique) : *ginete* (cavalier), auxquels il faut ajouter, malgré l'identité de genre, l'ital. *gialda* (pique) à côté du prov. *gelda* (infanterie). Ce qui arrive ici, c'est qu'on désigne l'arme d'un soldat au moyen du nom de celui qui la porte et que le rapport de l'une à l'autre est comparé au rapport de femme à homme.

B. FORMATIONS SANS L'AIDE DE SUFFIXES

§ 389. Chaque classe de mots augmente ses possessions primitives en adoptant simplement des mots d'espèce différente, et bien que ce phénomène, à proprement parler, rentre moins dans l'étude de la formation des mots que dans celle de leur signification, on ne peut cependant pas non plus le passer ici complètement sous silence. Le premier point qui s'offre à nos recherches, est l'emploi substantif de noms propres, adjectifs et participes, de l'infinitif, plus rarement d'autres parties du discours, et l'emploi adjectif de substantifs et de participes. Des langues qui, comme les langues romanes, disposent d'un article, n'éprouvent en général aucune difficulté à réaliser la substantification; placez l'article devant n'importe quel mot, cela suffit pour lui donner le caractère de substantif : cf. l'ital. *il perchè*, analogue à l'allemand « das Warum ». Néanmoins, on ne pourra pas ranger *perchè* parmi les substantifs : c'est qu'en effet le caractère de substantif ne lui vient que de l'ensemble de la phrase et que *perchè* n'exprime pas quelque chose qui ne puisse être désigné aussi bien ou mieux, mais d'une autre manière, à l'aide d'un substantif réel. Il en va tout autrement de l'ital. *il bene* (le bien). Malgré son identité de forme avec l'adverbe *bene*, le mot précédé de l'article éveille cependant une idée toute différente, c.-à-d. celle d'un objet ou d'un état considéré comme existant, comme substantif dans un sens absolument déterminé, idée que précisément le groupe de sons *bene* paraît seul apte à rendre. — Il va sans dire que la ligne de démarcation n'est pas très nette entre le mot non-substantif employé comme substantif et celui qu'on élève provisoirement à ces fonctions, mais qu'elle peut à chaque instant se déplacer; toutefois, l'étude de la formation des mots n'aura à s'occuper que des mots complètement devenus substantifs.

§ 390. Les NOMS PROPRES passent à l'état d'APPELLATIFS ou même d'ADJECTIFS lorsqu'un individu désigné par l'un d'eux se distingue assez par quelque particularité pour être absolument typique; le cas se présente aussi pour les noms de villes et de pays, à moins qu'on n'adopte, pour des objets déterminés, propres aux régions dont il s'agit, une forme adjectivale (ital. *cordovano*, cuir de Cordoue) ou prépositionnelle (franç. *dinde*, de coq d'Inde). C'est ainsi qu'on trouve l'ital. *schiaro* etc., le sic. *lummardu* (hôte), l'a.-prov. *bret* (*homolinguæ impeditus*), le franç. *bougre*, l'a.-franç. *lombard* (usurateur), l'esp. *turco* (homme féroce), l'obw. *katalaner* (nabot), le vionn. *muts* (surnom des habitants de Berne) « homme qui a de la peine à parler », le bagn. *berney* (filou, proprement Bernois). Ensuite, parmi les noms propres, on a l'a.-franç. *ladre* (lépreux, *Lazarus*), mil. *ladzer*, esp. *lázaro*; le franç. *celadon*, *fiacre*; l'esp. *fúcar* (richard; Fugger); le port. *macio* (moelleux, de *Macias*), *mouco* (sourdaud, *Malchus*), *payo* (rustique, *Pelayo*), *sengo* (sage, *Seneca*); l'ital. *saturno*, port. *soturno* (*Saturnus*); le ter. *makkyaville* (fripon, *Machiavelli*) etc. De plus, il faut encore citer ici les NOMS D'ANIMAUX qui proviennent des histoires d'animaux : en franç. *renard*, a.-franç. et wall. mod. *marcou*, béarn. *arnaut* (matou); cf. le franç. *couard* § 519. — Dans la seconde catégorie rentrent l'ital. *campeggio*, *majolica*, *renso*; le franç. *fayence*, *gaze*; l'esp. *casimiro* et beaucoup d'autres.

- (437) § 391. DONNER À DES ADJECTIFS LES PROPRIÉTÉS DU SUBSTANTIF est un phénomène qui ne cesse de se reproduire à toutes les époques. Il se présente sous trois aspects différents. L'adjectif désigne d'abord une qualité personnelle, puis la personne même qui est douée de la qualité en question : *grand*, *le grand*. Dans ce sens, on peut changer en substantifs la plupart des adjectifs, particulièrement les non-dérivés, à la seule condition que leur sens le permette. Ici, par conséquent, à l'encontre du phénomène observé au § 394, la ligne de démarcation entre le substantif et l'adjectif s'efface au détriment de ce dernier. Naturellement, les mêmes faits se reproduisent avec les participes : *le vaincu*. Le second cas se présente quand l'adjectif est uni primitivement à un substantif ou du moins tenu pour tel,

mais que dans la suite le substantif disparaît, ne laissant de trace que dans le genre de l'adjectif substantifié : le lat. *calcaria fodina* devient simplement en ital. *calcaja* (la fosse à chaux). Enfin il arrive que la qualité attribuée à un objet pour le distinguer des autres, est considérée comme une chose indépendante, séparée de l'objet : en ital. *il bello* (le beau), esp. *el* ou *lo sublime*. Dans ce dernier cas, on a le neutre ou son remplaçant, le masculin; au contraire, dans le premier, on emploiera le genre naturel, et dans le second celui du substantif à suppléer. Nous rencontrerons de nombreux exemples dans l'examen détaillé des suffixes; il faut toutefois noter qu'abstraction faite des noms de personnes, qui occupent une place spéciale, les suffixes-adjectifs réellement encore productifs en roman, tels que *-bilis*, *-osus*, *-ivus*, *-alis*, ne se prêtent pas à la substantification, si ce n'est toutefois dans une mesure très restreinte, c.-à-d. presque uniquement dans le cas où, dès l'époque latine déjà, ce phénomène a commencé dans un sens déterminé, en quelque sorte s'il s'est produit un suffixe nouveau, ce qui est évident, par ex., pour *-alis* surtout (v. §§ 434 et 435). Il pourrait paraître superflu de citer ici déjà des exemples particuliers : nous pouvons donc nous borner à cette dernière observation, que très souvent d'anciens substantifs ont été éliminés par des adjectifs qui en dérivait; ainsi *hiems* l'a été par *hibernum tempus* : l'a.-franç. emploie encore fréquemment *en hiver temps* à côté de *hiver*, roum. *iarnă* (fém. refait sur *vară*, p. 78), obw. *unviarn*, ital. *inverno*, franç. *hiver*, esp. *invierno*, port. *inverno*. *Tempus aestivum* aussi prend la place de *aestas* : en prov. *estiu*, sard. *istiu*, esp. et port. *estio*; *tempus veranum* prend celle de *ver* : en esp. *verano*, port. *verão*. Le même fait se produit avec les noms des moments de la journée : en ital. *mattino* etc. (v. § 380).

Cf. A. TOBLER, H. A. XC, 159 sq.

§ 392. POUR DONNER AUX INFINITIFS LES PROPRIÉTÉS DES SUBSTANTIFS, les diverses langues ont recours à des procédés fort dissemblables. Le français moderne est assez exclusif : il maintient *plaisir*, *loisir*, *manoir* (qui, dans leurs fonctions d'inf., ont été le premier remplacé par *plaire* (p. 169), les deux autres complète-

ment délaissés), puis *les vivres, le lever, devoir, pouvoir, être, baiser, dire, faire, dîner, déjeuner* et quelques autres, qui tous ont pris une signification concrète. Pendant le moyen âge, au contraire, l'emploi en est entièrement libre, comme il l'est encore aujourd'hui dans les langues-sœurs. A ce propos, il faut encore noter qu'en ancien français, de même qu'en provençal, lorsque l'article y est joint, ces infinitifs substantifiés présentent la flexion casuelle régulière. Les inf. en *-re* se rangent dans la classe II b (p. 32-3). Une place à part revient au roumain. En effet, tout inf. y joue également le rôle de substantif verbal, mais alors il présente dans leur intégrité les désinences *-are, -ire, -ère, -ere*, tandis que, dans sa fonction verbale, il se termine en *-á, -i, -eá, -e*. En outre, dans les verbes de III et II, *-are* paraît usurper la place de *-ere* et *-ire* : cf. *crezare* et *credere, zăcare, adăogare, flămînzare* (la faim) à côté de *flămînzire*. On peut certes admettre que, si le *-re* n'est pas tombé, c'est grâce à la fonction de substantif donnée à l'inf., surtout lorsque l'article s'y ajoutait. Sur le genre, cf. § 377. — EN FRANÇAIS MODERNE, où l'on confond *-er* et *-é* dans la prononciation, le premier semble avoir souvent cédé la place au second, c.-à-d. que l'infinitif originaire aurait été méconnu. Aussi pourrait-on comparer *le débotté du roi* avec les formes ital. et esp. examinées au § 484, mais l'orthographe en même temps usitée *débotter* et le subst. correspondant *lever* permettent de supposer qu'on est en présence d'un échange de suffixes purement graphique (p. 442). La même observation s'applique à *débouché*, qui était encore *déboucher* au XVIII^e siècle, à *débouilli(r)* dans *mettre une étoffe au d.*; ajoutez-y au *débarqué, au débridé, défilé* dans le sens de *mouvement par lequel les troupes* (439) *défilent, déjeuné* chez La Fontaine, Fab. IV, 4, *doigté* à côté de *doigter* : cf. l'ital. *digitare* etc. Chose remarquable, Richelet en 1680 donne *dîné* comme plus usité que *dîner* : donc c'est au XVII^e siècle, semble-t-il, que l'orthographe a commencé à remplacer *-er* par *-é*. Dans d'autres cas, comme *démenti*, qui pourrait également être simplement tiré de *démentir*, l'ital. *smentito*, l'esp. et port. *desmentido* montrent qu'il s'agit en réalité d'une forme en *-tu*. Si l'on se place au point de vue du français moderne, on ne peut plus, naturellement, tracer de limite entre les deux formations.

§ 393. En revanche, on ne voit que rarement des FORMES FLÉCHIES transportées dans l'emploi de substantifs. Il faut citer d'abord quelques latinismes : en ital. *il credo*, franç. *le credo*, esp. *el credo* (qui occupe, il est vrai, une place à part), mais ensuite *deficit*, *placet*, *vidimus*, *exequatur* (que les langues romanes possèdent en commun avec l'allemand), en franç. *le distingo*, *lavabo*; viennent alors aussi des formations romanes : en ital. *deve*, franç. *doit* et *débet*, esp. *debe*, port. *deve*; en ital. *ricevo* (quittance), *vaglia postale*, ital. mérid. *appigionasi*, *siloca* etc.; en franç. *reste*, *créante*, *déchet*; en esp. *abonaré* (bon) et sans doute d'autres encore.

Pour le français, cf. A. TOBLER, Sitzber. d. Berl. Akad. 1889, 1087.

§ 394. Des SUBSTANTIFS deviennent ADJECTIFS lorsque le rapport entre deux substantifs devient si étroit que, d'attributif qu'il était à l'origine, il se change en appositif et qu'alors le substantif déterminant se règle, pour le genre et le nombre, sur le déterminé : dans *homo bestia est*, le sens du mot attributif peut s'altérer au point que cette qualité qui, dans un cas donné, provoque la comparaison de *homo* avec *bestia*, passe pour l'élément essentiel et que l'idée d'animal en soit tout à fait reléguée à l'arrière-plan. Il en résulte alors une concordance complète entre les deux termes *homo *bestius*, en ital. *bescio*. Ce sont des cas de même nature que le roum. *mic* (petit); l'eng. *fop* (profond; *fopa* = fosse, de *fovea*), *gal* (multicolore, *gallus*), *kroač* (courbé; *kroača* = béquille), *sešt* (sec; *sešda* p. 9), obw. *nauš* (mauvais, *nausea*), frioul. *pavej* (léger, agile; *papilio*, p. 8); l'ital. *cupo* (creux), *donno* (qui domine), *fondo* (profond), *peso* (lourd), bresc. *rödzen*, mant. *rüdzan* (rouillé), mir. *stai* (ferme, en ital. *stagno*) et quelques autres; le franç. *chiche*, *colère*, *ivrogne* (§ 405), lorr. *sef* (succulent), fourg. *puà* (sale, *porcus*) et le mot cité p. 480 *ladre*, prov. *pec* (sot, *pecus*), *volpilh* (lâche), catal. *tou* (mou, *tofus*); l'esp. *acedo* (aigre), *aleve* (traître; l'a.-esp. *aleve* fém. = trahison), *braco* (camard; braque), *burdel* (libertin), *chico* (petit), *hondo* (profond), *hidalgo* (noble), *lince* (qui a la vue perçante, *lynx*), *linde* (voisin), *puerco* (sale), *ruin* (vil); le port. *crime* (criminel), *donzel* (doux), *femeo* (efféminé), *ladro* (enclin au vol), *poldro* (inexpérimenté; *poldro* = poulain), *porco*, *rato* (drôle; *rato* = rat), *roim*, *testo* (ferme), *tedo* (perfide,

p. 8). Quelques-uns des mots expliqués p. 480 devraient encore une fois être cités ici. En outre, les adjectifs désignant des couleurs ont souvent la même forme que celle de l'objet dont la couleur est adoptée comme caractéristique : en ital. *castagno*, franç. *châtain*, esp. *castaño*; en ital. *vermiglio*, franç. *vermeil*, esp. *bermejo*; en ital. *violetto*, franç. *violet* etc. — Les ADVERBES produisent moins fréquemment des adjectifs : en a.-franç., *soventes* ne doit pas se rencontrer en dehors de la locution spéciale s. *feiz*; ailleurs, on pourrait citer le roum. *destul* (suffisant); l'obw. *suenther suentra* (suivant), *parsura* (supérieur); l'ital. *sezzo* (p. 85); le norm. *avā*, fém. *avāt* (profond).

§ 395. Les PARTICIPES donnent naissance à des adjectifs avec une grande facilité. Ce ne sont pas seulement les anciens part. prés. qui sont devenus tout à fait des adj. (v. § 517); les anciens part. passés aussi, conformément à leur fonction verbale, ont souvent pris une signification purement adjectivale, p. ex. STRICTUS : en eng. *štret*, ital. *stretto*, franç. *étroit*, esp. *estrecho*. Mais les seuls qu'on puisse considérer comme des adj. proprement dits, sont ceux qui sont complètement sortis du système verbal, soit que la langue se soit forgé un part. mieux en harmonie avec les autres formes du verbe (comme c'est le cas pour *strictus*, v. p. 420), soit qu'elle ait abandonné ce verbe (cf. l'esp. *hito* de *fictus*). La liste suivante ne tiendra compte que de ces cas, et particulièrement des anciens part. forts, laissant naturellement de côté *falsus*, *promptus* etc. qui, dans le latin classique déjà, sont de purs adjectifs. AUSUS (hardi) : ital. *oso*, a.-franç. *os*; BIBITUS (ivre) : roum. *bât*, a.-esp. *beodo*; DIVISUS (séparé) : a.-franç. *devis*; DOMITUS : a.-franç. *domte*, prov. *domde*, esp. *duendo*, port. *dondo*; ERCTUS (de *erigere*) : esp. *yerto*; EXCARPSUS : ital. *scarso*, franç. *échars*, esp. *escaso*; EXPERGITUS : a.-franç. *despert*, esp. *despierto*, port. *desperto*, calabr. *špertu*; EXSUCTUS : obw. *šik*, ital. *asciutto*, prov. *eissuit*, esp. *enjuto*; FARTUS : esp. *harto*, port. *farto*; FICTUS : ital. *fitto* (dense), esp. *hito* (noir), port. *fito* (fiché); FIXUS : ital. *fisso* (fixe); FAUTUS : esp. *hoto*, port. *afouto* (hardi); FERSUS (de *fervere*) : eng. *fers*, greden. *fiers* (bouillant); FRUCTUS : mil. *friic* (usé); GENITUS :

prov. *gen*, a.-franç. *gent* (joli); QUAESITUS : esp. *quisto*; SPONSUS : ital. *sposo*, franç. *épous*, esp. *esposo*; STRICTUS : ital. *stretto*, franç. *étroit*, esp. *estrecho*; TENSUS : obw. *teis* (raide), ital. et esp. *teso* (tendu), sard. *tesu* (éloigné); TERSUS : esp. *tieso*; TONDITUS : ital. et esp. *tonto*; TONSUS : obw. *tus*, ital. sept. *toso*, prov. *tos* (garçon); TORTUS : ital. *torto*, esp. *tuerto* (cf. le fourg. *tuó*, fém. *tuoso*); TOSTUS : ital. *tosto* (brûlé); VOCITUS de *vocare* (vider) : ital. *vuoto*, franç. *vide*.

C. DÉRIVATION

§ 396. Nous l'avons déjà remarqué souvent : dans l'étude des suffixes, la fonction est d'importance aussi considérable que les questions de forme. Aussi serait-on tenté de rechercher une disposition des matériaux basée sur la fonction, c.-à-d. p. ex. de réunir d'abord les suffixes qui désignent des personnes agissantes, puis ceux qui forment des noms abstraits, ensuite des collectifs, etc. Mais, autant pareille division se recommande pour l'étude d'une langue particulière, autant elle rencontre de difficultés quand on embrasse toutes les langues, car souvent un seul et même suffixe remplit, dans les diverses langues, une fonction complètement différente : c'est ainsi que *-loriu*, p. ex., forme en sarde des substantifs abstraits à thème verbal, et ailleurs des noms d'instruments (§ 491 sqq.), et ainsi de suite. Aussi le procédé le plus simple sera-t-il de conserver, comme Diez l'a fait aussi pour le roman et d'autres pour d'autres domaines linguistiques, l'ordre alphabétique et puis, pour finir, de condenser dans un court chapitre spécial nos remarques sur la fonction.

I. La Forme des Suffixes.

1. Dérivations vocaliques.

§ 397. Us, a. Le roman possède beaucoup de substantifs en *-us*, *-a* exprimant une action, à côté desquels existent des verbes en *-are*, plus rarement en *-ire* et *-ere*. Il faut en chercher l'origine à deux sources différentes en latin. D'abord, on peut (442)

avoir dérivé de tous les radicaux nominaux, notamment de ceux en *-o* et *-a*, des verbes en *-are* : *sonus sonare*, *lutum lutare*, *planta plantare*, *serra serrare* et autres. Le nom exprime généralement, par rapport au verbe, le résultat de l'action ou l'objet à l'aide duquel l'action s'accomplit, etc. En second lieu, à une époque plus récente, on a côte à côte, sans aucune différence dans le sens, des verbes simples et des dérivés, p. ex. *canere* et *cantare*, dont le premier a pour substantif abstrait *cantus*. Or, à mesure que les verbes primitivement fréquentatifs en *-tare*, *-sare* prirent la place des simples (§ 584), ils durent de plus en plus entrer en rapport avec les substantifs verbaux formés avec la même consonne, avec lesquels ils n'avaient à l'origine absolument rien à faire : *cantus* dut être considéré comme appartenant à *cantare*. C'est ainsi qu'on trouve encore *cubitus cubitare*, *cursus cursare*, *ductus ductare*, *jactus jactare*, *saltus saltare*, *usus usare* etc. Puis, une fois que le sens linguistique ne reconnut plus dans les deux mots qu'un couple homogène, il était alors tout naturel qu'on créât à volonté, sur ce modèle, à des verbes en *-tare*, *-sare* des subst. en *-tus*, *-sus* et bientôt aussi, abandonnant tout à fait le troisième élément commun, à des verbes en *-are* des subst. en *-us*. Ce qui distingue ces derniers de ceux de la première classe, c'est qu'ils sont des noms abstraits purement verbaux et qu'ils sont masculins. En conséquence, les exemples romans se partagent en trois catégories : formations latines en *-us* (*-um*), *-i* (ital. *assaggio*, *prezzo*, *esordio*); formations latines en *-us*, *-ūs* (ital. *abuso*, *affetto*, *accento*); formations romanes (ital. *accordo*, *perdono* etc.). Ces dernières portent le nom de SUBSTANTIFS POST-VERBAUX.

(443) § 398. Bien que donc les verbes de I constituent le point de départ des post-verbaux, on se tromperait cependant en admettant qu'on ne peut pas tirer, par le même procédé, des noms abstraits de verbes de II et III également; au contraire, le grand nombre des verbes de III qui ont persisté et sont vraiment populaires, présentent à côté d'eux, au moins dans quelque une des langues romanes, un substantif verbal; pour les verbes de II, il est vrai, le fait est un peu moins général. A ce propos, il est à noter que les verbes en *-i* (§ 174) forment le plus souvent

les noms féminins avec *i*, les masculins au contraire sans *i* : ainsi *dolere* donnera soit *dolu*, soit *dolia*. L'explication en est bien simple : c'est que, grâce à la similitude de forme entre les noms en *-a* et la 3^e p. sing. ind. et subj. dans les autres verbes, cette identité phonétique purement extérieure fut également introduite dans les dérivés des verbes en *-i* ; au contraire, les noms en *-u* ne se confondaient à l'origine avec aucune forme verbale, car *-u* et *-o* ne furent identifiés que tardivement ; parfois même ils sont demeurés complètement distincts (I, § 308). Les exemples les plus anciens et les plus répandus sont CERNA : en ital. *cerna* (choix), esp. *cierna* (fleur), port. *cerna* (aubier) ; DOLU : en roum. *dor*, ital. *duolo*, a.-franç. *duel*, esp. *duelo*, port. *dó* ; DOLIA : en ital. *doglia* ; FALLU : en ital. *fallo* ; FALLIA (subj. *fallia*, p. 241) : en a.-ital. *faglia*, a.-franç. *faille*, prov. et port. *falha* ; JACIU : en napol. *yattse*, a.-lomb. *giaçço*, prov. *jatz* ; TIMA : en roum. *teamă*, obw. *tema*, ital. *tema*, et en a.-franç., conformément à ces formes, *crieme* ; VOLU : en a.-franç. *vuel* ; VOLIA (subj. *volea*, p. 241) : en roum. *voie*, ital. *voglia*. Ajoutez-y GRUNDIU, tiré d'un verbe en *-i* : en ital. *grugno*, franç. *groing*, prov. *gronh*. A ces cas se joignent alors beaucoup d'autres, propres à l'une ou à l'autre des langues : le roum. *auz* (ouïe), *crez* (croyance), *plac* (plaisir), *simț* (sentiment), *ucid* (meurtre), *văz* (vue), — *ducă* (marche), *coacă* (cuisson), *ură* (haine), *vază* (vue) etc. ; l'obw. *bul* (bouillonnement), *ğem* (gémissement), *meğ* (mugissement), *sal'* (saut), — *meulža* (traite), *tenža* (teinte) ; l'ital. *contegno* (contenance), *invoglio* (enveloppe), piém., lomb. et émil. *boj*, calabr. *buddu*, tarent. *vuggyo* (bouillonnement ; *büllere* p. 169), piém. *ğem* (gémissement), *kres* (croissance), tarent. *akkummo* (appui), — bol. *dromya* (dormitif), *koya* (recueil) etc. ; le franç. *abat*, *combat*, *débat*, *ébat*, *rabat*, *surcroît*, *choix*, *recueil*, *offre*, *départ*, *repart*, *ressort*, *maintien*, *soutien*, aussi l'a.-franç. *criem* (crainte), *croi* (croyance), *main* (demeure ; en morv. *mañ*), *sié* (siège) etc. — *clairevoie*, le morv. *drom* (sommeil), norm. *bat* (verge du fléau), peut-être le franc-comt. et bourg. *mât*, wall. *mêt* (mensonge) ; le majorq. *bul* (bouillonnement) ; l'esp. *acorro*, *socorro*, *apercibo* (perception), *arremete* (attaque), *concomo* (démangeaison), *sorbo* (gorgée), *tuerce* (torsion), *trasluz* (lueur), — *abra*

(ouverture), *contienda* (contention), *nulla* (ramollissement), *pierda* (perte) etc.; le port. *saibo* (goût), *sorvo* (gorgée), — *fenda* (fente), *ouça* (ouïe), *perda* (perte), *venda* (vente) etc.

- (444) § 399. Il y a peu d'observations à faire sur la conformation de ces post-verbaux. Dans leur ensemble, ils sont naturellement identiques aux formes verbales accentuées sur le radical : en ital. *nuoto* (nage), franç. *vœu*, esp. *huelgo* (respiration). Toutefois les exceptions ne manquent pas; elles s'expliquent par la perte de l'alternance vocalique ou, en d'autres termes, par l'assimilation des formes fortes aux formes faibles : cf. l'ital. *pregio*, *goccia*, *caccia* (qui présentent la consonne de l'infinitif, p. 220), le franç. *rame* de *ramer*, l'esp. *troba* de *trobar*, etc. A noter encore le sarde *mandûgu* à côté de *mândiga*, où l'on voit que le nom conserve la forme ancienne. Quel genre a-t-on choisi pour les post-verbaux? On n'aperçoit aucun principe déterminé. Il n'y a qu'un fait certain : c'est que, s'il existe encore, à côté du verbe dérivé, le nom qui lui a servi de base, le post-verbal n'adopte pas le genre du primitif : ainsi le franç. *plant* de *planter* à côté de *plante* = en lat. *planta*, le masc. *œuvre* de *ouvrir* à côté du fém. *œuvre* du lat. *opera*. Mais, à part cela, on trouve souvent le masc. dans certaines régions et le fém. dans les autres (le sard. *alenu*, prov. *alen* à côté de l'ital. *balena*, franç. *baleine*) ou bien aussi deux formes dans une seule et même langue (en ital. *puzzo* = puanteur, *puzzza* = pus, tous deux de *puzzzare*). — Une raison qui suffirait déjà pour rendre impossible l'énumération de tous les exemples, c'est que partout règne encore maintenant une faculté illimitée de créer de nouveaux post-verbaux : aussi pourra-t-il suffire d'y faire un choix restreint. ROUMAIN : *căştigă* (souci), *ceartă* (querelle), *laudă* (louange), *rugă* (prière), *scaldă* (bain), *turbă* (désordre); *blăstăm* (honte), *comînd* (repas d'enterrement), *cuget* (pensée), *cust* (coût), *desbin* (séparation), *întrec* (jalousie), *învaţ* (enseignement), *schimb* (changement), *suspin* (soupir), *treaped* (marche), *trier* (battage) etc. et, venant de verbes slaves, *goană* (chasse), *pîndă* (embuscade), *plată* (payement). — ITALIEN : *accusa* (accusation), *aïta* (aide), *botta* (coup), *calca* (presse), *carica* (charge), *cova* (incubation), *dimora*

(retard), *disfida* (défi), *domanda* (demande), *dondola* (balancement), *esamina* (examen), *frega* (friction), *gira* (tournoiement), *giura* (serment), *goccia* (goutte), *governa* (nourriture), *guadagna* (gain), *guida* (guide), *leva* (levier), *liscia* (lisseur), *lotta* (lutte), *mischia* (mêlée), *muda* (mue), *muta* (mutation); *aiuto* (aide), *accordo* (accord), *affronto* (affront), *allievo* (soulagement), *arresto* (arrestation), *assetto* (arrangement), *bargagno* (marché), *biasimo* (blâme), *carico* (charge), *coto* (pensée), *corruccio* (courroux), *cozzo* (secousse), *frego* (trait), *grido* (cri), *guadagno* (gain), *impiego* (emploi), *mischio* (mélange), *riparo* (remède), *risico* (risque), *scorcio* (raccourcissement), *sforzo* (effort), *smago* (émoi, défaillance), *stillo* (gouttière), *taglio* (tranchant), *tasto* (toucher, corde), *torno* (tour), *vanto* (gloire) etc. — FRANÇAIS : *adresse*, *allonge*, *amende*, *approche*, *avance*, *brouille*, *broye*, *cache*, *cesse*, *charge*, *chasse*, *chauffe*, *commande*, *couche*, *danse*, *débauche*, *demande*, *dérive*, *donne*, *estime*, *fane*, *fouille*, *frappe*, *manque*, *passee*, *pêche*, *rame*, *trace* etc.; *abord*, *about*, *accroc*, *achat*, *affront*, *amas*, *amble*, *appareil*, *appeau* et *appel* (cf. p. 38), *arrêt*, *appui*, *arroi*, *aveu*, *branle*, *bris*, *charroi*, *convoy*, *courroux*, *déblai*, *dédain*, *désir*, *dessin*, *doute*, *effort* (p. 36), *élan* (*élancer*), *émoi* (de l'a.-franç. *esmayer*), *legs*, anciennement *lais* (*laisser*), *flair*, *frai* etc. Naturellement, l'ancienne langue en connaît encore beaucoup d'autres aujourd'hui délaissés, comme *esme* masc. (estime) de *esmer* (*aestimare*), *rués* (prière) de *rover* (*rogare*) etc. — ESPAGNOL : *afrenta* (affront), *alza* (hausse), *ampara* (protection), *anuncia* (annonce), *aqueja* (affliction), *arrebata* (attaque), *ayuda* (aide), *baila* (danse), *brama* (ardeur), *busca* (recherche), *calda* (échauffement), *carda* (cardage), *cerca* (clôture), *comienda* (revenu), *compra* (achat), *condensa* (garde-manger), *costa* (coût), *cuenta* (compte), *cuita* (peine), *demandu* (demande), *duda* (doute), *escusa* (excuse), *ensancha* (extension), *habla* (langue), *honra* (honneur), *mengua* (manque), *mezcla* (mélange), *muestra* (montre; échantillon), *queja* (plainte), *quema* (embrasement) etc.; *abandono* (abandon), *abordo* (abordage), *abrazo* (embrassement), *acabo* (achèvement), *acezo* (respiration haletante), *acierto* (réussite), *acodo* (marcotte), *acomodo* (emploi), *acuerdo* (souvenir), *adelanto* (progrès), *aderezo* (équipement), *adoro* (adoration), *adorno* (ornement), *aforo* (jaugeage), *agasajo* (politesse),

(446) *agobio* (courbement), *ahito* (indigestion), *aliño* (ornement), *alivio* (allègement), *almuerzo* (déjeuner), *castigo* (châtiment), *cuento* (compte), *depuerto* (paiement), *esfuerzo* (effort), *estrago* (destruction), *gano* (gain), *garlo* (bavardage), *gasto* (dépense), *huelgo* (haleine), *rucgo* (prière) etc. — PORTUGAIS : *abebera* (abreuvoir), *achega* (augmentation), *affronta* (affront), *amostra* (montre, spécimen), *amura* (amure), *apanha* (récolte), *apara* (copeau), *aparta* (séparation), *aposta* (gageure), *arreda* (exclusion), *arrenda* (arrachement), *brama* (chaleur), *bulha* (bruit), *burla* (moquerie), *busca* (recherche), *caça* (chasse), *cacha* (feinte), *carga* (charge), *cava* (excavation), *charla* (bavardage), *clama* (protestation), *corta* (coupage), *muda* (changement); *abalo* (ébranlement), *abandono* (abandon), *abasto* (abondance), *abono* (reconnaissance), *abraço* (embrassement), *acabo* (achèvement), *acordo* (présence d'esprit), *adorno* (ornement), *afago* (flatterie), *affinco* (zèle), *affogo* (étouffement), *aforro* (épargne), *agacho* (accroupissement), *agravo* (offense), *amojo* (abondance de lait), *amparo* (protection), *amuio* (bouderie), *apanho* (récolte), *aparo* (taille de plume), *apego* (attachement), *apreço* (appréciation), *apuro* (apurement), *arreio* (harnois), *arresto* (arrêt), *arrumo* (arrangement), *assento* (siège), *assobio* (sifflement), *assombro* (intimidation) etc. Pour les masc., à côté de -o et parfois en même temps, les langues de l'Ouest connaissent aussi -e : cf. l'esp. *afeite* (toilette), *apelde* (fuite), *ataque* (attaque), *avance* (avancement; -zo = excédant), *barrunte* (nouvelle; -ar = présumer, -o = conjecture), *baile* (bal), *balance* -zo (balancement), *deporte* (passe-temps), *derrame* (écoulement), *desarme* (dégrèvement), *desate* (chute), *desbarahuste* (désordre), *descargue* (déchargement), *descarte* (prétexte), *desembarque* -co (débarquement), *desencaje* (luxation), *deslastre* (délestage), *deslate* (décharge), *despalme* (espalmement), *ensamble* (ébénisterie; *ensamblar* = assembler), *ensanche* (augmentation), *goce* (jouissance), *lance* (jet), *remolque* -co (remorque) etc. Nous avons aussi des exemples en port. : *ataque*, *avance* -ço (avantage), *baile*, *deporte*, *derrame*, *descarte*, *desembarque*, *desencaixe*, *deslastre*, *encalhe* (obstruction), *enseite* (ornement) : ils ne sont donc pas tout à fait aussi nombreux qu'en espagnol, mais ce sont presque tous les mêmes. On le voit, ces post-verbaux

en -e sont en majeure partie des mots empruntés au français ou des termes de marine : aussi doit-on les chercher, sinon tous, au moins la plupart, et surtout le point de départ pour des formations nouvelles, dans des emprunts français-catalans dont la finale consonnantique a été munie de -e : cf. *golpe* du prov.-catal. *golp*, *faraute* de l'a.-franç. *haraut*. Aussi s'attache-t-il le plus souvent à ces mots le sens de quelque chose d'étranger ; (447) c'est pourquoi, p. ex., à côté de *canto* désignant un chant national, s'introduit aussi *cante flamenco*, chant étranger. De même *porte* (port, tenue des soldats, tonnage d'un vaisseau), dans ses trois acceptions comme aussi dans sa voyelle *o* pour *ue*, est d'origine exotique ; d'autre part, il est vrai, pour d'autres mots comme *corte* (tranchant, coupure), on n'a pas encore expliqué la préférence accordée à la finale -e. Il faut encore mentionner qu'en esp. *pringue*, *tizne*, par assimilation à d'autres mots terminés par cons. + *re* (p. 465), sont féminins (cf. p. 496 le phénomène inverse dans *clave* devenu masc.).

§ 400. Les verbes en -*idjare* (§ 579) produisent des post-verbaux en -*idju* : cf. l'ital. *arpeggio*, *carreggio*, *corteggio*, *maneggio* etc., le franç. *octroi*, *tournoi*, l'a.-franç. *donnoi*, *gaboi*, *nobloi* etc., l'esp. *arpeo*, *arqueo*, *devaneo* (extravagance), *carreteo* (charroi), *bailoteo* (bal), *pandeo* (courbure), *toreo* (combat de taureaux) etc. Puis l'espagnol a tiré de là un nouveau suffixe -*eo* : cf. *bojeo* de *bojar* (circumnavigation), *cosquilleo* (chatouillement), *denodeo* (hardiesse), *denosteo* (impudence), *esquileo* (tonte des moutons), *pregoneo* (proclamation) etc.

Au contraire, dans *manteo*, -*eo* vient du franç. -*eau* ; dans *correo* (courrier), *isleo* (île), on n'en connaît pas la provenance.

§ 401. En ce qui regarde leur signification, il faut encore observer que les post-verbaux, en vertu de leur origine, sont bien des noms abstraits, mais qu'ils accusent une tendance très prononcée à prendre un sens concret : outre les nombreux exemples cités au § 399, cf. encore le franç. *débord*, *débours*, *débris*, *début*, *décharge*, *déchet*, *décombre*, *demeure*, *dérive*, *reliefs*, exemples qu'il serait facile de multiplier en français comme dans les autres langues. Le franç. *merci* et *salut* représente un cas

particulier. A l'origine, on employait côte à côte le fém. *merci* (grâce) de *mercede* et le masc. *merci* (remerciement) de *mercier*, le fém. *salut* de *salute* et le masc. *salut* de *saluer*. Mais la finale masculine *-i*, *-ú* permit aux anciens fém. aussi de changer de genre et par là détermina l'entière confusion de ces mots primitivement différents.

Cf. E. EGGER, *Les substantifs verbaux formés par l'apocope de l'infinitif*, R. I. R., 5 sqq., 333 sqq.

- (448) § 402. On trouve moins souvent des ADJECTIFS POST-VERBAUX, mais il en existe. A ceux que nous avons cités p. 416, s'ajoutent encore l'ital. *fino*, franç. *fin*; le sarde *landzu* (maigre) de *landzare* (*laniare*); le vaud. *trömp* (mouillé) de *trömpa* = *temperare* (tremper); le montbél. *èkreè* (avide) de *accrocher*, *èsoğ* (ferme) de *assieger*; l'esp. *amargo* (amer), *lóbrego* (ténébreux; en port. *lobregar*), le port. *árdego* (ardent) de **ardegar*, *levedo* (mou) de *levedar* (faire fermenter), *sessego* (rassis) de *sessegar* et sans doute d'autres encore. L'ital. *domo* (apprivoisé) peut aussi se placer ici; mais il se peut aussi qu'il provienne du part. *domo*.

A cause de l'*-u* du roum. *desculț* etc., il me paraît dangereux de ranger à cette place aussi le franç. *déchaux*, esp. *descalzo* (v. § 597).

§ 403. Eus, ius. D'un côté, les adjectifs latins exprimant la matière n'ont pas survécu en roman comme tels et n'apparaissent au plus que dans la langue savante : cf. l'ital. *aureo*, *argenteo*, esp. *aureo*, *ferreo*, etc.; d'autre part, cependant, il existe un certain nombre d'autres adjectifs en *-io* en partie nouveaux, et une bonne partie des anciens ont persisté avec le rôle de substantifs. Nous avons conservé EBRIU : en ital. *ebbro* (que l'analogie du plur. *ebbri* a substitué à *ebbrio*), franç. *ivre*; PROPRIU : en ital. et esp. *proprio*, franç. *propre* (il est vrai que ce doit être un mot savant); NESCIU : en franç. *nice*. Parmi les créations modernes, sont à signaler SABIU (I, p. 456) : en franç. *sage*, esp. *sabio*; puis l'ital. *mezzo* (s'il appartient réellement à *mitis*), *rozzo* (*rudis* I, p. 459), l'esp. *agrío*, *crasio*, *gurvio*, *novio*, *soberbio*. — Parmi les adjectifs substantifiés, on doit surtout mentionner de nombreux noms d'arbres, tels que ABIETEU : en ital. *abezzo*, obw. *viets*, lomb. *abiets*; AVELLANEA : en tarent. *alohé*, queyr. *auranio*, gilh. *olaho*; ARBUTEU : en esp. *alborzo*,

prov. *arbous*; BETULLEU : en frioul. et tyrol. *bedôl*, tess. *bidêla*; FAGEU : en ital. *faggio*, esp. *haya*, port. *faya*; ILICEU : en ital. *leccio*; SUBERIU : en sard. *suerdzu*. Puis on peut encore nommer ici PICEU (pin) : en vén. et véron. *petso*, frioul. et tyrol. *pets*, lomb. *peša*, savoy., jur. et besanç. *pesç*. Mais, en dehors des noms d'arbres, dont l'adjectif a dû primitivement désigner le bois, il se rencontre aussi des déplacements analogues : cf. l'ital. *avolio*, franç. *ivoire de ebureau*, qui d'ailleurs n'est pas d'origine populaire; le mant. *karetsa*, esp. *carrizo*, port. *carrizo* (*caricea*); le bolon. *vedrets* (*vitricen*); comme noms d'animaux, notons le tyrol. *soričča* (*soric-ia*), l'ital. *arvoltojo* (*vultureu*); PULLIU : en roum. *puïu*, béarn. *puł*, lorr. *poÿ* (cf. le tyrol. *poÿ-ana* (vautour qui prend les poules) et I, p. 487); comme noms de choses, nous avons CORTICEA : en ital. *corteccia*, esp. *corteza*, port. *cortiça*; CULMINEU : en ital. *comigno-lo*, mil. *kolmeia*, bolon. *kulmāha*; FAECEA : en ital. *feccia*, rhét. *feča*; LUMBEA : en franç. *longe*; GRAMINEA : en ital. *gramigna*; RASEA : en ital. *ragia*, obw. *raša*; STATERIA : en vén. *stažera*, frioul. *štaderie*; VOMEREU : en vén. *gomier*, greden. *gumier*, mant. *gomer*, parm. et regg. *gmer* et ital. *gumea*, bolon. *gumira*, mod. *gmera*; VITRIU : en bolon. *zvidrya*, esp. *vidrio*, port. *vidro* etc. Dans tous ces cas, le dérivé a le même sens que le primitif; la différence de signification est minime également dans CARONEA, qui est avec *caro* dans le même rapport que *pulmoneus* avec *pulmo*, en ital. *carogna*, franç. *charogne*, esp. *caroña*, et dans l'ital. *loja de lorea*. Il n'en est pas de même du bolon. et pistoy. *fehā* (meule de foin) de *faenia*, ni du dauph. *revuairi*, tess. *arvōira* = *roburia* (bois de chêne), celui-ci rentrant peut-être dans la catégorie des mots étudiés au § 405. Quant aux adjectifs substantifiés, leur nombre est naturellement considérable : en ital. *rubbio*, *lenza*, en franç. *cuivre*, *papier*, *lange*, *linge* (I, p. 462), en a.-esp. *arizenzo* (monnaie d'argent) etc. Parmi les mots isolés, on pourrait encore citer le gén. *pūira*, poschiav. *pagoira*, Val. Soan. *peiri*, tess. *purie* (crainte) de *pavorea*. — On s'étonne de trouver côte à côte, en ital., *alia* et *ala*, *nidio* et *nido*, dont on peut rapprocher une remarquable prédilection du PORTUGAIS pour *-io*, *-ia* : *invernio*, *iria*, *lesmia* (*lesma* I, p. 68), *ondia*, en astur. *almia*, *murio* etc. Peut-être sommes-nous en présence,

dans une partie de ces cas, de courants dialectaux et d'interversions dans la prononciation : *pluvia* donne naissance au port. *chuvia*, qui persiste alors ou bien devient *chuvia* ou *chuva*; dès lors, la concomitance de *chuvia* et *chuva* put aussi provoquer *undia* à côté de *unda*. *Saibro* (sable) est une forme remarquable, qui semble être issue de *sabrio*; celui-ci serait un développement d'une forme dont le traitement n'a pas été complètement régulier : *sabro* (*sabulu*). D'autres mots, comme *caibros* (petits chevrons), se laissent à leur tour dériver sans peine d'un adj. *capreu*.

C. MICHAELIS, Misc. fil. 114, réunit, pour le port., des exemples qui ne sont pas tous de la même espèce. — Autre est la nature de **rarius*, **clavius*, **amarius*, répandus dans l'Italie du Nord : en tess. *rair*, piém. *čair*, *rair*, a.-gén. *amairo*. Il s'agit ici, comme dans les cas examinés p. 444, d'une élimination de la finale *-ar* par *-ariu*. Sur *čair*, le lomb. forme *sküir* (cf. ASCOLI, Arch. Glott. I, 275, C. SALVIONI, Arch. Glott. IX, 225).

(450) § 404. IUM. Le latin aimait à faire usage de mots composés en *-ium* : *aqu-ag-ium*, *sti-pend-ium*, *nau-frag-ium*, *tri-furc-ium* etc. Or la langue usuelle paraît avoir possédé ce genre de formes en nombre plus considérable que la littérature ne nous les a transmises; du moins, le campob. *ndrëkkuoşë* (*intercoxiium*) ne peut pas être d'origine romane, et par l'obw. *tarvuorš*, le sard. *trebuttsu*, nous voyons que *trifurcium*, qui n'apparaît qu'une seule fois chez Apulée, jouissait d'une large extension. De plus, à côté de *tridens*, semble avoir existé une forme *tridentium*, dont le pluriel se conserve dans l'eng. *traintsa*, lomb. *trientsa*. Doivent aussi dater de la période antéromane déjà d'autres formes comme ACCORDIUM : en sic. *akkordiu*, émil. et prov. *accordi*; CONCORDIUM : en sard. *kunkordiu*, vén., gén. et arét. *konkordio*, prov. *concordi*; DISCORDIUM : en ital. *discordio*, prov. *discordi*; CONVENIUM : en sard. *kumbeniu*, prov. *coveni*, a.-franç. *covine* masc., esp. *convenio*; SINGLUTTIUM : en ital. *singhiozzo*, esp. *sollozo*. Chaque langue en possède encore d'autres qui lui sont propres : en ital. *aggravio*, *abominio*, *dispendio*, esp. *murmurio*. Dans l'engadin, qui change *-io* en *-i*, qui dit donc *abomini*, *špiendi* etc., on considère ces mots comme d'origine étrangère et alors on adopte *-i* pour finale des termes savants :

c'est ainsi qu'on n'a pas seulement *adulteri*, *fastidzi* (*vestigium*), *dimuni* (*daemonion*), où l'*i* est régulier, mais aussi *printsî* (prince), *koštîmi*, *rušieni* (récit) etc.; en outre, comme pendant à *špiendi*, se forme *riendi* (récompense). Il est encore à noter que parfois dans ces composés en *-ium*, à l'époque latine déjà, on a détaché le second élément muni de la désinence pour en faire un mot indépendant : de *cruri-*, *nau-fragium*, Apulée se tire une forme *fragium* (la rupture). Par le même procédé, *sicia* s'est détaché de *faeni-sicia* : en ital. *seccia*; cf. de plus CUBIUM : en roum. *cuib*, obw. *kuvi* (incubation), mil. *kobbi*, mod. *kubi*; STERNIUM : en tess. *štierni*, piém. *sterni*, auxquels s'ajoute le roum. *straiũ* de **stranium*. Ces cas paraissent avoir servi de modèles à quelques mots nouveaux : en piém. *andi* (démarche), obw. *usi* (usage).

§ 405. IA s'attache en latin aux radicaux des adjectifs pour former des noms abstraits, mais il a peu de représentants en roman. Dans ANGUSTIA : ital. *angoscia*, franç. *angoisse*, esp. *congoja*; FIDUCIA : esp. *feuxa*; INSIDIA : port. *enseja*; INVIDIA : a.-ital. *enveggia*, port. *enveja*, franç. *envie* (ici d'origine savante); IRACUNDIA : port. *ragonha*; MACERIA : ital. *macia*; MINACIA : ital. *minaccia*, franç. *menace*, esp. *amenaza*; MINUTIA : ital. *minugia*, a.-franç. *menuise*, esp. *menuza*; NUPTIAE (451) roum. *nuntă*, ital. *nozze*, franç. *noces*; VERECUNDIA : ital. *vergogna*, franç. *vergogne*, esp. *vergüenza*, le rapport avec les adjectifs correspondants s'est complètement effacé, soit que ceux-ci aient disparu (comme *invidus*, *iracundus*, *minax* etc.), soit que la différence de forme ou de sens entre l'adjectif et le substantif se soit accentuée au point de détruire la conscience de leur intime relation : cf. l'ital. *angosto* vis à vis de *angoscia*, *minuto* à côté de *minugia* etc. En général, comme l'élément essentiel du suffixe, l'*i*, en vertu des lois développées I, § 504 sqq., s'est joint à la consonne précédente, il n'est plus possible de former de nouveaux dérivés romans. Aussi doit-on supposer que certains mots romans formés avec *-ia* remontent jusqu'à la période latine. On a des exemples de *decania* : en esp. *degaña*, lomb. *degaña* (partie de village), et de *anxia*, dont le rapport avec *anxius* est le même que celui de *noxia* avec *noxius*

et qui dut être, à l'origine, non pas un neutre pluriel, mais un nom abstrait, d'où l'ital. *ansia*, a.-franç. *ainse*, prov. *aissa*, esp. et port. *ansia*. On ne peut que conjecturer *FORTIA* : en ital. *forza*, franç. *force*, esp. *fuerza*; *COMMUNIA* : en astur. *comuña* (accord pour l'exploitation du bétail), frioul. *komuñe*; *EBRIONIA* : en a.-franç. *ivrogne*, ital. *sbornia* (ivresse). *COMPANIA* : en ital. *compagna*, a.-franç. *compagne*, esp. *compaña*, doit être une imitation d'un type germanique *gablaibi*, de même que *companiono* a été formé sur le modèle de *gablaiba* (v. § 459). Nous avons là un mot qui remonte à l'époque des premiers contacts entre Romains et soldats germaniques; mais, plus tard, les noms abstraits germaniques en *-i* issus d'adjectifs (en h.-a.-m. *Grösse* à côté de *gross*) paraissent avoir favorisé chez les Romains aussi, dans la partie septentrionale de la France, la création des noms abstraits en *-ia* : cf. l'a.-franç. *privaise*, *graisse*, *groisse*, *espoisse*, *estrece*, encore en franç. mod. *détresse*, l'a.-franç. *laize*, encore aujourd'hui *leze* en norm. et poitev., qui supposent en quelque sorte *privatia*, *crassia*, *grossia*, *spissia*, *strictia*, *latia*. Par leur analogie, *gaudium* a été remplacé par *gaudia*, en franç. *joie*. L'a.-franç. *plagne*, prov. *planha* (plaine) rentre-t-il aussi dans cette catégorie? Il peut tout aussi bien résulter d'une assimilation à *montagne* et *champagne*. Enfin l'obw. *malsoha* (maladie) est peut-être une ancienne transformation de *insania*.

L'eng. *grāsa* (engrais) doit avoir été extrait de *ngrāser* (*ingrassiare*).

- (452) C'est ici que doivent aussi se ranger les NOMS DE PAYS et les NOMS DE VILLES en *-ia* : *Italia*, *Graecia* etc. Le roman conserve un grand nombre de ces formes : cf. l'ital. *Bretagna*, *Bologna*, *Puglia*, *Spagna*; le franç. *Espagne*, *Bretagne*, *Venise*, l'a.-franç. *Puille*; l'esp. *Bretaña*, *España*. Une série de noms de peuples germaniques présentent aussi ce type; tels sont *Alamania* : en a.-ital. *Lamagna*, franç. *Allemagne*, esp. *Alemania*; *Bavaria* : en franç. *Bavière*; *Burgundia* : en ital. *Borgogna*, franç. *Bourgogne*, esp. *Burgoña*; *Francia* : en ital. *Francia*, franç. *France*, esp. *Francia*; *Saxonia* : en ital. *Sassogna*, a.-franç. *Saissoigne*; *Frisia* : en franç. *Frise*, ital. *Frigia*, de plus *Wasconia* : en franç. *Gascogne*. Mais *Normandia*, *Lombardia* ne se rencontrent, semble-t-il, que sous une forme plus récente et

l'a.-franç., à côté de *Allemagne*, possédait aussi *Allemandie*. On peut donc bien admettre l'origine moderne de ces derniers cas : en réalité, du reste, ce n'est qu'au VIII^e siècle que prirent naissance les rapports des Gallo-Romains avec les Normands. Beaucoup d'autres noms également récents présentent arbitrairement tantôt *-ia*, tantôt *-ia* : en ital. *Prússia*, *Rússia* mais *Turchía*, en franç. *Prusse* mais *Russie* etc. ; c'est le hasard qui a fixé l'accentuation de ces noms, qu'on n'aura connus souvent que par la littérature écrite. — Par analogie avec les noms de pays, on a formé le roum. *grecie*, *lätinie*, *ungerie* etc. (langue grecque, etc.), l'esp. *algaravia* (langue arabe) et *germania* (argot).

§ 406. IA. Le Christianisme surtout fit passer du grec dans le latin écrit et la langue usuelle des lettrés quantité de mots en *-ia* accentués sur la finale, comme *astrologia*, *monarchía*, *philosophía* etc. On en détacha *-ia* et, comme l'accentuation de l'*i* en faisait un suffixe productif, il ne tarda pas à devenir un des plus employés dans la dérivation adjectivale des noms abstraits. Ainsi trouvons-nous en roum. *ajutorie* (aide), *amarnicie* (violence), *asprie* (âpreté), *avutie* (richesse), *beție* (ivresse), *bucurie* (joie), *datorie* (dette), *ghelosie* (jalousie), *slăbie* (faiblesse), *tărie* (force) ; en ital. *allegria*, *cortesia*, *falsia*, *maestria*, *villania* ; en a.-franç. *courtoisie*, *estoutie*, *manantie*, *renardie* ; en esp. *alegría*, *celosía*, *cercanía*, *cortesia*, *estrechia*, *falsía*, *grandía*, *maestria*, *sabiduría* (de *sabidor* : v. I, § 359), *villanía* ; en port. *baixia* (marée basse), *sequia* (sécheresse). Ensuite *-ia* s'attache à des noms de qualité et devient alors facilement collectif : en roum. *băronie*, *boerie*, *archimandrie*, *păgânie* ; en ital. *baronia*, *borghesia*, *cherisia*, *compagnia*, *signoria* ; en a.-franç. *ancesterie*, *borgoisie*, *bougrerie*, *compagnie*, *seigneurie* ; en esp. *baronía*, *compañía*, *curaduría*, *señoría*. Nous devons également introduire ici l'ital. *abbazia*, a.-franç. *abeie*, esp. *abadía*, puis le roum. *câmpenie* (campagne), qui se rattache pour la forme à *câmpean* (§ 449) et entraîne alors *câmpie*. Ce sont des dérivés à thème verbal que l'esp. *mejoria* (amélioration), *peoria* (détérioration), *valía* (valeur), le port. *amansia* (apprivoisement), *peioria* (détérioration) etc. L'Ouest surtout a une prédilection particulière pour *-ia* : nous en avons une preuve dans l'esp. *igualdía* (égalité), qui est une transfor-

(453)

mation de *iguald-ad* (cf. le morv. *fiartize*, § 480). — Mais *-ia* s'attache tout particulièrement aux substantifs en *-ariu* et de là se forme ensuite un nouveau suffixe *-aria* (en ital. *-eria*, franç. *-erie*) qui, se joignant d'abord à des noms de choses, désigne l'endroit où l'on fabrique, vend un objet, où il se trouve en grande quantité; puis l'idée de masse évoque facilement celle de désordre et alors *-aria* à son tour, avec ce sens dépréciatif, s'attache aussi à des adjectifs. De là viennent le roum. *argintărie* (argenterie), *bucăt.* (cuisine), *flor.* (serre), *pit.* (boulangerie), *porc.* (porcherie), *lemn.* (bois); l'ital. *libreria* (bibliothèque), *pellicc.* (pelleterie), *pesch.* (poissonnerie), *argent.* (argenterie), *bianch.* (linge), *drapp.* (draperie), *cavall.* (cavalerie), *prat.* (prairie), *brav.* (hâblerie), *ciarl.* (bavarderie), *furb.* (fourberie), *porch.* et *sudic.* (cochonnerie); le franç. *avoinerie*, *boulang.*, *bijout.*, *juiv.*, *ladr.*, *ling.*, *blanchiss.*, *bavard.*, *brûl.*, aussi l'a.-franç. *desv.* (folie), *chac.* (chasse); l'esp. *arqueria* (arcades), *blanqu.* (blancherie), *horn.* (boulangerie), *art.* (procédé), *bellaqu.* (friponnerie), *charl.* (bavarderie), *dobl.* (double gain), *duend.* (action fantastique), *jud.* (juiverie), *mor.* et quantité d'autres dans toutes les langues.

Ce n'est pas ici qu'il faut placer l'ital. *bastia*, qui est emprunté à l'a.-franç. *bastie* = *bastita*, ni l'ital. *tenebria*, où il faut voir une assimilation à *ombria* (§ 497).

§ 407. AU. Le roumain connaît l'emploi varié d'un suffixe *-ău*, dont l'origine est le magyar. *-ó* : cf. *amăgău* (trompeur; en magyar. *ámító*), *băgău* (tête de pipe; *bagó*), *bicău* (entrave; *békó*) et beaucoup d'autres. Mais alors *-ău* s'est également attaché, dans certains cas, à des radicaux latins, c.-à-d. qu'il est devenu suffixe productif : *lungău* (long), *căldău* (grand cheval) etc. — A leur tour, d'autres mots en *-ău* sont de provenance albanaise : *părău* (ruisseau) de l'alb. *përrua*.

2. Dérivés avec une Consonne simple.

§ 408. *BILIS* s'ajoute à des radicaux verbaux pour exprimer la possibilité : *amabilis*, *appetibilis*, *audibilis*, puis à des thèmes participiaux : *comprehensibilis*, *flexibilis*. Le bas-latin comme le roman ont une extraordinaire prédilection pour ce suffixe;

le roumain seul le délaisse entièrement. Sa valeur est en somme restée la même; seulement, on l'a transféré aussi à des substantifs, et ce n'est que depuis peu que le français restreint de nouveau l'emploi de *-able* aux verbes actifs. Au sujet de la voyelle, il faut encore noter que *-evole* en ital., *-eivēl* en obw. ont aussi pris la place de *-abilis*; en français, au contraire, si l'on excepte un certain nombre d'anciens dérivés comme *lisible*, *nuisible*, *paisible*, *visible* et des mots savants comme *conceptible*, *explosible*, *impressible* etc., c'est *-able* qui a supplanté *-ibilis*. Quelques exemples suffisent pour faire comprendre l'usage: en obw. *kušteivēl* (précieux), *nuš.* (nuisible), *pus.* (possible), *miğ.* (aimable), *buntad.* (affable); en ital. *bastevole* (suffisant), *cred.* (croyable), *gir.* (mobile), *gust.* (savoureux), *amich.* (amiable), *favor.* (favorable), *fratell.* (fraternel); en franç. *admirable*, *ador.*, *agré.*, *apercev.*, *banniss.*, *charit.*, *pitoy.*; en esp. *amable* (aimable), *acord.* (convenable), *ador.* (adorable), *averigu.* (vérifiable), *apetecible* (désirable), *apac.* (paisible), *aven.* (avenant), *entrañable* (cordial) etc. Un cas remarquable est le norm. *dōriblē* (précoce).

§ 409. Acus. Le suffixe *-acu*, qui figure dans quelques rares adj. et subst., n'a donné lieu qu'à peu de dérivés nouveaux. *Ebrius ebriacus* existent aussi côte à côte en roman: ital. *ebbro briaco*, prov. *ivri ebriac*, franç. *ivre*, subst. *ivraie*. Peut-être faut-il admettre aussi, pour la France, *veracu* à côté de *veru*: a.-franz. *verai veraie*, a.-prov. *verai veraga* et *veraia*. *Opacus*, qui n'était accompagné d'aucun primitif, a pris en partie d'autres voies (v. I, p. 531); parmi les substantifs, *pastinaca* s'est maintenu vis-à-vis de *pastinax* (p. 25); de même *portulaca* dans l'esp. *verdolaga*, l'ital. *porchiacca* (ce dernier avec un suffixe modifié), et *armeniaca* dans l'ital. *meliaca*, *verbenaca* dans l'ital. *verminaca*.

(455)

§ 410. Icus, -A. Le suffixe adjectif *-icus* était peu propre à former des dérivés nouveaux. En dehors des gentilices comme l'ital. *bavarico*, *sassonico*, qui d'ailleurs proviennent naturellement de la langue des livres, on n'en peut signaler que deux ou trois cas, où *-icus* résulte d'une métathèse: le sard. *pidigu* (de poix) pour *pigidu* (§ 426), le lomb. *ledeg* (liquide) de *liquidu*, le

piém. *reidi* (*rigidus*). En outre, *-ico* remplace *-idu* dans l'ital. *rancico*. Les dérivés nouveaux formés par le suffixe substantif *-icu*, *-ica* sont un peu plus nombreux. Le latin présente assez souvent des fém. en *-ica* à côté d'autres en *-ix* et *-is* : *fulica* et *fulix* (p. 25), *avica* et *avis*. Or la langue populaire paraît avoir possédé un assez grand nombre de ces formes secondaires : outre les exemples cités p. 25, cf. encore *HAMICA* à côté de *hamex* (p. 501) : en norm. *āg*, wall. *ēs*, montbél. *ōĕ-ó* ; *AVICA* : en ital. *oca*, franç. *oie*, esp. *oca* ; *BARICA* : en ital. *barca* ; *CUTICA* : en ital. *cotica*, gasc. *kutiĕ* ; *CORBICA* : en bol. *corga* ; *MURICA* (souris) : en dauph. et langued. *mürgo*, *mirgo* (cf. le port. *murg-anho*, l'esp. *musg-año*) ; *NASICA* : en sic., tarent. et lecc. *naska* ; *NATICA* : en ital. *natica*, franç. *nache*, esp. *nalga* ; *RETICA* : en lorr. et franc-comt. *reš* (crible) ; enfin *PEDICA* (trace du pied) : en a.-vén. *pedega*, mant., mod. et mir. *pedga*. Des formes masculines paraissent aussi se rencontrer : le prov. *setge*, le franç. *siège* exigent un type *sedicu* (cf. aussi le mozarab. *xedica*) et l'obw. *rudi* (brassoir) = *rudicu* ; on en trouve en outre une qui dérive d'un radical en *-u*, *MANICU* (manche) : en obw. *móni*, ital. *manico*, franç. *manche*, esp. et port. *mango*. D'autres masculins pourraient bien être des post-verbaux tirés de verbes en *-icare* : tels sont le gén. *frávegu* (orfèvre), a.-lomb. *fraveo* (forgeron) ; le napol. et campob. *nudĕkĕ* (nœud) ; l'a.-lomb. *pioveo* (pluie d'orage) ; l'ital. *moccico* de *moccicare*, *briccica* de *briccicare* etc. Sont à noter, en port., *ilhar-ga* (flanc), *pocil-ga* (porcherie). Enfin, on doit encore nommer *taurica* : en bourg. et morv. *toriĕ*, jur. *turia*, prov. *türgo*, *turgo*, piém. *türĕga* (vache stérile).

§ 411. *ECUS*, *-A* est confiné dans la péninsule ibérique et vraisemblablement d'origine ibérique : cf. l'esp. *albañariego* (chien pour la chasse dans les marais), *albaran.* (étranger), *aldean.* (villageois), *andar.* (aux pieds agiles), *cañaliega* (espèce de nasse), *carriego* (nasse), *esper.* (pommier sauvage, de *aspero*), (456) *labr.* (paysan), *lucharn.* et *nochern.* (veilleuse), *mor.* (mauresque), *mat.* (rustique, de *mata* = touffe d'arbustes?), *mis.* (travaux de la moisson), *pinar.* (de pin), *rap.* (d'oiseau de proie), *riber.* (qui reste dans le district), *veran.* (estival). Mais,

en même temps, on trouve aussi *-ego* dans *borrego* (jeune agneau, de *borro* = agneau), *cadañ.* (annuel), *cristian.* (chrétien), *frail.* (monacal), *manch.* (habitant de la Manche). Dans ce dernier mot et dans *cadañ.*, *-ego* vient simplement de *-iego* après la palatale, et dans *niego*, *judiego* (juif), *palaciego* (de cour), il a été, par une méprise, incorrectement isolé de *ni-iego* etc. et alors introduit ailleurs. Le port. aussi connaît ce suffixe : *borrego*, *labrego*, *ninhego* etc. comme en espagnol.

§ 412. *Ucus*, -A. Le nombre des mots latins en *-ucus*, -a est peu considérable : *sambucus*, *eruca*, *festuca*, *lactuca*, *verruca* et le gaulois *carruca* sont les seuls que possède aussi le roman et encore, parmi eux, *lact-uca*, *carr-uca* seuls ont-ils l'air d'être des dérivés. Néanmoins, on peut citer quelques formations nouvelles, parmi lesquelles MATTEUCA (en roum. *maciucă*, franç. *massue*) et TORTUCA (en ital. *tartaruga*, franç. *tortue*, esp. *tortuga*) doivent avoir existé en latin déjà. A part cela, l'ital. connaît *fanfaluca* de *πεμφίλογα*, *pagliuca* (p. 446) et, formés sur ce modèle, *ferruca* (le prov. dit aussi *ferruga*), *marruca*; le franç. n'a que *sambue*, de l'a.-h.-a. *sambuob*. Le hispano-portugais est un peu plus riche : cf. l'esp. *mend-r-ugo* (morceau de pain qu'on donne à un pauvre), *pechuga* (estomac de volaille), *verdugo* (verge) et des mots d'étymologie obscure : *besugo* (brème de mer), *jaramugo* (satron), *tarugo* (cheville de bois). A *pechuga*, port. *peituga* se rattache encore le port. *piuga* (chaussette). En fait d'adjectifs répondant au lat. *caducus*, il n'y a que le prov. *astruc astruga*, le franç. *malotro malotruie*, l'esp. *malas-trugo*, le prov. *pezuc pezuga* (pesant), le prov. mod. *frèzelük* (frileux), *paurük* (craintif) et *kalük* (myope).

§ 413. CE. Si l'on fait abstraction des adj. en *-ace*, qui étaient nombreux en latin, *-ace*, *-ece*, *-ice*, *-oce* ne sont pas des suffixes, mais de simples finales, généralement impropres à l'imitation. Cependant c'est à l'époque latine encore qu'ont été créés OREX ORICIS (bord) : en sienn. *órice* (cf. l'a.-franç. *oresson* de *oricione*); HAMEX HAMICIS (hameçon) : en sard. *amigu* (cf. le franç. *hameçon* (*hamicione*)) et *hamica*, p. 500). L'ital. *narice*, l'esp. et port. *nariz* doivent représenter un ancien plur. *naricae* pour *nasicae* (cf. *násica*, p. 500); dans l'ital. *cornice*, *-ice* est issu du

vén. *-ise* = le grec *-ις* (v. I, p. 36); de même, dans l'ital. *vernice*, esp. *barniz*, il vient du franç. *vernis* (*vitriniceu*); *pendice* doit reproduire *appendice*, d'origine savante et d'accentuation erronée. Sur l'esp. *lombrix*, v. p. 26. Parmi les formations nouvelles en *-ice*, il ne reste à citer que l'ital. *boffice*, modelé sur *soffice*. Sauf en roumain, les adj. en *-ax* sont inconnus; seul NIDAX, qui d'ailleurs ne nous est pas parvenu, est requis par l'ital. *nidiace* (remplaçant *nidace* sous l'influence de *nidio*, p. 493), franç. *niais*. Sur ce modèle, l'ital. forme *ramace*; autrement, quand *-ace* apparaît encore, c'est comme transformation de désinences étrangères dans *borrace*, *spinace* et dans le terme juridique *penace*. L'a.-franç. présente *irais* (qui suppose *irace*) et *punais* (dont l'origine est obscure), au fém. *iraise*, *punaïse*. Le nombre des formations en *-ax* est assez considérable en hispano-portugais : cf. l'esp. *paloma torcaz*, le port. *pombo torcaz* (qui sont remarquables parce que les Romains disaient *p. torquatus*, et non *torquax*), l'esp. *montarax* (sauvage), le port. *beberax* (buveur), *lamb.* (vorace), *lingu.* (bavard), *roax* et *roubaz* (rapace), dont le dernier n'est peut-être qu'une modification du mot savant *rapax* et le premier probablement une forme dérivée de *roer*. Le sarde aussi connaît quelques adjectifs : en logoud. *padzage* (orgueilleux, de *padza* = orgueil), *filage* (filandreux), puis le subst. *tenage* masc. (manche), auquel s'ajoutent le port. *tenax* et l'esp. *tenaza* (tenaille). Le même rapport qui unit *tenaza* à *tenax*, doit aussi rattacher à *mordax* l'esp. *mordaza* (bâillon). Une place à part revient au roumain, en ce qu'il continue à faire produire *-aciü* (de *-ace*) dans sa fonction latine, c.-à-d. pour former des adjectifs à thème verbal : *fugaciü*, *bät.* (combattant), *gon.* (qui chasse, de *goni*), *hrän.* (vorace, de *hräni* = nourrir), *impung.* (qui frappe des cornes), *schit.* (vif; le slave *skytati* = courir çà et là), *stäng.* (gauche) etc. D'autres mots roum. en *-aciü*, comme *bärn.* (brun foncé), *räg.* (cerf-volant), *cärb.* (fouet), *cop.* (arbre), sont de provenance étrangère. Sous le rapport du genre, il est remarquable que le sard. *furrage* et le port. *narix* soient masculins.

G. FLECHIA, Atti della r. accad. di Torino VII, 864-865, cite des mots sardes en *-age*, mais dont une partie seulement possède vraiment le suffixe *-ace*.

§ 414. ACEUS dans *arenaceus* (arénacé), *capillaceus* (capillacé) etc. a précisé l'idée de ressemblance en désignant substantivement des objets qui sont plus grands que les objets exprimés par le primitif. En outre, à l'idée de grandeur, il unit souvent celle de grossièreté, de difformité, par suite celle de mauvaise qualité : il est donc augmentatif et péjoratif. En roumain, le suffixe s'est pétrifié. Parmi les mots latins, un petit nombre a persisté sous forme de substantifs : GALLINACEUS [*finus*] devient en roum. *găinaț*, esp. *gallinaza*, port. *gallinhaça*; VINACEUS : en roum. *vinăț* (vin), ital. *vinaccia*, franç. *vinasse*, esp. *vinaza* (marc du vin), ital. *vinaccio* (mauvais vin), esp. *vinazo*, port. *vinhaça* (vin fort), port. *vinhaço* (résidu); FOCACEA [*panis*] : en ital. *focaccia*, franç. *fouasse*, esp. *hogaza*; FORMACEUS [*paries*] : en esp. *hormaza*; FORNACEUS : en esp. *hornazo*; PLUMACIUM (coussin de plume) : en ital. *piumaccio*, esp. *plumazo*, port. *chumaço*. De plus, on peut encore inférer l'existence de SETACEUM [*cribrum*] : en ital. *staccio*, franç. *sas*, esp. *cedazo*. On doit trouver aussi, dans un territoire assez étendu, BOVACEA (bouse de vache), qui est un pendant du traditionnel *gallinacea* et qui vit aujourd'hui dans les Grisons et l'Italie du Nord sous les formes *buăca*, *boatsa*, tandis que *gallinacea* y fait précisément défaut : il en résulte donc que les mots romans ne peuvent pas avoir été créés indépendamment par chaque langue romane. Viennent ensuite CANNABACEU : en ital. *canavaccio*, prov. *canabas*, esp. *cañamazo*; CARNACEU (saucisse) : en roum. *cărnaț*, sic. *karnattu*, prov. *carnas*, esp. *carnaza*; FILACEA : en ital. *le filaccia*, franç. *filasse*, esp. *hilaza*. Chaque langue en a qui lui sont particuliers. Ainsi l'ITALIEN présente un emploi presque illimité de *-accio* : cf. *corpaccio*, *ferr.*, *fogl.*, *fatt.* (accident fâcheux), *accidentucciaccio* (malheur); *acquaccia* (eau mauvaise), *figur.*, *facci.*; *grandaccio*, *pover.*, *ricc.*, *vecchi.* etc. *Pagliaccio*, par son sens de « pailleuse », s'écarte de la règle et doit reposer, par conséquent, sur un adj. lat. *paleaceus*; d'autre part, il est vrai, on a d'autres exemples du genre masculin avec un primitif féminin : cf. *motaccio* (mauvaise terre), *polveraccio* etc. Dans *mostaccio*, *-ccio* répond au grec *-κίον* : *μυστίζιον*; *bonaccia* vient par étymologie populaire de *malacia* (grec *μαλακία*); *crepaccia* est un post-verbal. Les dialectes ne se laissent guère devancer par la langue

(459)

écrite dans l'emploi du péjoratif-augmentatif *-aceu*. En FRANÇAIS, *-as* ne se trouve presque pas : *bourras* (de *bourre*) et *plâtras* sont les seuls exemples assurés ; en effet, *embarras* et *tracas* sont des post-verbaux ; *coutelas* (autrefois aussi *coutelasse*) vient de l'ital. *coltellaccio*, *canevas* de *canavaccio* ; *cadenas* remplaçant l'ancienne forme *cademat* (prov. *cademat*), *cannelas* pour *cannelat* (prov. *cannelat*), *cervelas* pour *cervelat* (ital. *cervellato*) présentent une permutation de suffixe dans l'écriture (§ 357). Mais le français connaît *-asse* dans un sens dépréciatif : *bestiasse*, *cognasse*, *grimace*, *tignasse*, *tétasse*, *villace*, *pâperasse*, *vinasse*, dans un sens augmentatif : *bannasse*, *crevasse*, *culasse*, *liasse*, *milliasse*, *rosace*. A cette catégorie doivent appartenir aussi *traînasse* et *bécasse*, qu'on trouve dès le XII^e siècle et qui doit avoir proprement le sens de « gros-bec ». Au contraire, *brouillasse* et *tirasse* sont des post-verbaux ; *populace* est issu de l'italien *popolaccio*, *paillasse* de *pagliaccio*, *bancasse* de *bancaccia*, *barcasse* de *barcaccia*, *carcasse* de *carcassa* et aussi *galéasse* vient-il peut-être de l'ital. *galeazza* ; *bagasse* = l'esp. *bagazo* et *calebasse* = *calabaza* ; quant à *lavasse*, le prov. *lavaci* montre qu'il est sorti du lat. *lavatio* comme *préface* de *praefatio*. Pour *cuirasse* et *terrasse*, il est aussi très vraisemblable qu'ils sont d'importation étrangère. Or à ces cas vient encore s'ajouter l'adj. *bonasse*, qui peut-être est simplement le subst. *bonace* (ital. *bonaccia*) devenu adj. : *la mer est b*, et sur lequel ensuite se serait formé *mollasse*. Enfin *hommasse*, qui n'apparaît à l'origine qu'en rapport avec *femme*, montre le péjoratif *-asse*. Donc, l'emploi de *-as*, *-asse* est très limité en français ; le provençal, au contraire, en use aussi abondamment que l'italien : cf. le prov. mod. *aubras* (grand arbre), *kapelas* (grand chapeau), *purtalas* (grande porte), *auraso* (vent violent), *auriaso* (grande oreille), *vidaso* (long chemin) etc., *belas* (très beau), *laidas* (très laid) etc., et de même en catalan. — Mais c'est l'ESPAGNOL qui fait l'usage le plus étendu de *-azo*. Lui aussi nous offre d'abord le sens augmentatif : *animalazo*, *asn.*, *balcon.*, *baston.*, *cordon.*, *gat.* etc., comme fém. *babaza*, *barb.*, *besti.*, *boc.*, *camis.*, *espin.* etc. à côté de *algazo* (amas d'algues), *sarnazo* (gale violente), *barcazo* et *-a* (grande barque), etc. Or le suffixe possède en même temps la propriété remarquable d'ajouter au sens d'un objet celui de « coup porté, blessure faite avec cet objet » : *agujazo*

(piqûre d'aiguille), *al.* (coup d'aile), *cuchar.* (coup de cuiller), *cuchill.* (coup de couteau), *chuz.* (coup de pique), *escopet.* (coup de fusil), *espadet.* (coup d'épée) et quantité d'autres, sens qui doit découler à son tour de la signification primitivement adjectivale de ressemblance. Parmi les formes isolées, nous devons encore citer *morrazo* (joueur à la [mourre]), puis *melaza* (écume du miel), qui est une forme assimilée à *vinaza*, ensuite *coraza* (correspondant au franç. *cuirasse*) et *alcarraza*, *almobaza*, *calabaza*, *bagazo*, qui sont de provenance étrangère.

(460)

§ 415. ICIUS, -A forme des adjectifs en s'attachant au radical du part. passé : *adven-t-icius*, *emp-t-icius*, *fac-t-icius*, *mis-s-icius*, *mix-t-icius* etc. Ce n'est qu'en français que ce suffixe, utilisé par l'ancienne langue sous la forme *-e-is* avec les verbes de toutes les classes, est d'un emploi très fréquent, particulièrement dans la dérivation des noms abstraits à thème verbal ; le roumain ne paraît pas le posséder ; l'italien et le hispano-portugais en font rarement usage : cf. l'ital. *avveniticcio*, *fatticcio*, *cascat.* (caduc), *gallina covaticcia* (poule couveuse), *fuggiticcio* (fugitif), *addormentat.* (assoupi) etc., l'adj. devenu subst. *avanzaticcio* (reste) ; l'esp. *achacadizo* (artificieux), *cambiad.* (changeant), *corredizo* (qui glisse facilement), *huidizo* (fugitif), *hechizo*, *plegad.* (pliant) etc. et, substantivement, *chilladizo* et *-a* (cris aigus), *atajad.* (cloison), *colgad.* (abri), *apartad.* (cabinet), *pasad.* (passage étroit) etc. Le français présente l'adjectif dans *pont levis* (en a.-franz. *leveis*, prov. *levadiz*, ital. *levaticcio*, esp. *levadizo*), *coulis*, *taillis*, les anciennes formes *traitis*, *faitis*, *voutis*, *feintis* etc. Mais c'est généralement dans l'emploi de substantifs qu'on trouve ces adjectifs et particulièrement, comme nous l'avons dit, dans celui de substantifs abstraits à thème verbal, où s'unit souvent au sens abstrait une idée de désordre : cf. *behourdeiz* (tournoi), *chappleiz* (combat), *abateiz* (carnage), *poigneiz* (mêlée), *fereiz* (action de férer), *froisseiz* (action de briser), *ploreiz* (pleurs) etc. La langue moderne connaît encore un grand nombre des anciens mots, particulièrement dans le vocabulaire des forestiers et des paysans : cf. *agâtis*, *arrachis*, *chablis* etc., mais ailleurs aussi : *chamaillis*, *cliquetis*, *croquis*, *gazouillis*, *gobetis*, *patrouillis* etc. Quand le primitif est un verbe transitif, l'idée dominante est

celle de la chose produite au sens collectif : *abattis, coulis, éboulis, francis* etc. *Gâ his* et *boutis* doivent aussi trouver place ici. Le suffixe apparaît ensuite uni à des substantifs, toujours avec la signification collective : *châssis, gaulis, lacis, lattis, palis, perchis, treillis, viandis* etc. Au point de vue de la forme, on s'étonne de trouver en même temps *pâquis* et *pâtis*. Ce n'est pas le suffixe *-aticiu*, mais *-itu*, que renferment *coloris* et *brunis*.

(461) — Le provençal est absolument conforme au français : cf. *capladis* (combat), *filadis* (fils), *rayadis* (rayons) etc.

§ 416. Mais, en regard de ce suffixe, le roman en possède encore un second, *-icius*, qui s'attache à des substantifs et qui se trouve, par conséquent, dans le rapport le plus étroit avec l'*-iceus* étudié § 417, qu'il supplante même souvent : cf. *pellicea* [vestimenta] : en roum. *peşiță*, ital. *pelliccia*, franç. *pelisse*, esp. *peliza*. Le ROUMAIN ne fait usage que de la forme féminine, et généralement pour former des diminutifs : *guriță* (petite bouche), *corşiță*, *fetiță*, *oiță*, *porumbiță*, *furculiță*, *cruciuliță* etc. ; en outre, *-iță* s'emploie pour former des dénominations de femmes (v. p. 457). Si l'on a certainement, dans ce dernier emploi, le slav. *-itsa*, dont la forme est, par une coïncidence fortuite, identique au lat. *-icia*, cela n'exclut pas l'influence slave sur le dim. *-iță* également ; et particulièrement *acârniță* à côté de *acârniță* (aiguiller), *sarniță* vis-à-vis de *sălăriță* (salière) trahissent l'immixtion du suffixe également slave *-niță*. — EN ITALIEN, *canniccio* (claire de roseaux), *capriccio* (caprice), *pagliericcio* (paille hachée), *terriccio* (terreau) et *viticcio* (main de vigne) sont des adjectifs neutres substantifiés ; *muriccio* (tas de pierres) doit remplacer *mureccia* = *muric-ea* de *murex* ; *paniccio* et *paniccio* (bouillie) sont des substantifications de *paniceu*, *-a* ; *robiccio* (choses sans valeur) a pris forme sur *pelliccia* ; *massiccio* doit provenir de l'a.-franç. *massiz* ; *posticcio* répond au lat. *posticius*. La véritable destination de *-iccio*, en ital., est de donner aux adjectifs des diminutifs : *alticcio*, *bianchiccio*, *gialliccio*, *rossiccio*, *secchericcio* etc. — EN ANCIEN FRANÇAIS, le suffixe se présente quelquefois dans l'emploi adjectif : *massiz*, *poesteiz*, auxquels s'ajoute le prov. *volentaditz*, bien qu'en même temps et dans le même sens on se serve aussi de *-if* (cf.

§ 497). — Enfin, à l'OUEST, sont à citer l'esp. *caballerizo* (écuyer), *asnerizo* (ânier), *boyerizo* (bouvier), *cabrer.*, *vaquer.*, puis *boyeriza* (bouverie), *caballer.*, *cabrer.*, *vaquer.*, puis *carniza* (abattis), *ram.* (rameaux abattus), auxquels s'ajoute le dérivé à thème verbal *agramiza* (débris de chanvre); viennent ensuite *rabiza* (bout de la canne à pêche, de *rabo* = queue), *canalizo* (détroit), *caliza* (pierre à chaux), *cañizo* (roselière). *Carrizo*, en port. *carrizo*, remplace **carezo* (*cariceus*, p. 448); dans *telliza* de *trilicta*, *-iza* n'est pas suffixe. Sont adjectifs *agostizo*, *castizo*, *mestizo*, *post.*, *paj.* (de paille), *blanquizo* (blanchâtre).

(462)

§ 417. ICIUS, -A avec *ī* est plus fréquent en latin que *-īciu* : cf. *gentilicius*, *latericius*, *pellicius* etc. Aussi le roman de l'Est affectionne-t-il ce suffixe : cf. le roum. *albeț*, *albineț* et *albuleț* (blanchâtre), *glumeț* (plaisant), *lumet* (du monde), *pădureț* (boisé); *călăreț* (chevalier), *cântăreț* (chanteur), *orbeț* (mendiant); avec sens diminutif : *săculeț* (sachet), *vintuleț*, *mînguleț* etc. Nous l'avons ensuite en ital. : *campereccio* (champêtre), *casereccio* (domestique), *villereccio* (champêtre), *vernereccio* (hivernal), puis formant des dérivés à thème verbal : *figliereccio* (prégnant), *pugn.* (piquant) etc., qui tous, par conséquent, se présentent sous la forme allongée en *-ereccio*, laquelle suppose des formations en *-ajo* = *-ariu* (v. p. 439). S'emploient substantivement *acquereccio* et *-a* (aiguière), *barchereccio* (quantité de barques) et, avec le simple *-eccio*, *lavoreccio*. Au sujet de *corteccia*, v. p. 493. Aux dérivés en *-iciu* s'ajoute aussi *latroniciu* pour *latrociniu* : en ital. *ladroneccio* etc. (v. I, § 580). Le français offre peu d'exemples : le franç. mod. *banneret* représente l'ancienne forme *banerez* (cf. *chevez*, p. 443); vient ensuite, en a.-franç., *fenereç* (juillet), *pasquerez* (semaine de Pâques), les adj. *chevalerez*, *jamberez* et quelques autres.

Cf., pour le français, A. HORNING, Littbl. 1890, 105; A. TOBLER, Sitzber. d. Berl. Akad. 1893, 22-24.

§ 418. UCEUS, -A ne se présente en latin que dans *pannuceus*, qui manque à son tour au roman. Or, si le roumain et l'italien connaissent néanmoins un suffixe marquant la diminution (*-uț* en roum., *-uccio* en ital.), où faut-il en chercher l'origine? C'est que, probablement, la langue a fait passer dans d'autres suf-

fixes aussi la variété de voyelles qui se trouvait dans *-ame*, *-ime*, *-ume*; *-atus*, *-itus*, *-utus*; *ago*, *-igo*, *-ugo*. Dans les deux langues de l'Est, ce suffixe est très employé : cf. le roum. *acruț* (aigret), *alb.* (blanchâtre), *bun.*, *dulc.*, *lung.* etc.; *acuț* (*ac*, (aiguille), *berbec.* (*berbece*, bélier), *bătrân.*, *foc.*, *frig.* etc.; *bărbută*, *inim.*, *ol-c-uță* (petit pot), *văc.*, etc. En ital., *-uccio* ajoute une nuance dépréciative : *gialluccio* (jaunâtre), *vag.*, *abit.* (mauvais habit), *capell.* (petit cheveu), *capp.*, *cavall.*; *boccuccia*, *cas.*, *donn.*, *gent.*, etc. On peut douter de l'existence du suffixe en espagnol aussi : *capuz*, *caperuza*, *gentuza* (qui a donné le jour à *canalluza* = canaille), *testuz* doivent tous venir d'Italie; seul, *terruzo* (mauvais terroir), à côté duquel on a *terruño*, pourrait (463) difficilement passer pour un emprunt. *Abenuz* (ébène) doit remonter, par l'intermédiaire de l'a.-franç. *benus*, à *ebenus*; *orożuz* est de provenance arabe; *gallaruza* doit renfermer le suffixe de *caperuza*.

§ 419. OCEUS, -A. L'Italie seule possède une dernière variation du suffixe avec *o*, dont l'explication, en l'absence encore une fois de modèle latin, fait également difficulté. Elle s'adapte aux adjectifs et aux substantifs, et elle exprime la vigueur : *bellocchio* (de belle prestance), *fresc.*, *grass.*; *capoccio* (grosse tête), *fant.*, *frat.*; *cartoccio* (cornet de papier); *femminoccia*, *festoccia* etc. En dehors de l'Italie, cette forme est inconnue; pour la voyelle, ne pourrait-on pas rappeler *-otto* (§ 508)?

§ 420. Or il existe encore, de tous les suffixes étudiés dans les §§ 414—419, des formes à signification semblable, d'origine apparemment identique, qui ne présentent une petite divergence que dans la consonne, à savoir *c* ou *ç* en roumain, *çç* en italien, *ch* en français et en espagnol. En ce qui regarde le roumain, *-aciũ* n'a rien à faire avec *-aceu* : c'est un dérivé de *-ace* ou une importation étrangère (v. § 413); *-iciũ* est slave : *pogãnicĩũ* (bouvier) vient de l'a.-bulg. *poganičĩ*. Au sujet du roum. *-aș*, *-iș*, *-uș*, v. § 474. En italien se rencontrent *-azzo*, *-uzzo*, *-ozzo*, mais pas *-izzo* ni *-ezzo* : cf. *brunazzo*, *popolazzo* (populace), *mogliazzo* (mariage), *vignazzo* (vignoble), *terrazzo* (terrasse), *andazzo* (épidémie), *codozza* (queue), *codazzo* (suite); *cattivuzzo*, *ferruzzo*, *peluzzo*, *fettuzza*; *frescozzo*, *baciozzo*, *barbozza*, *car-*

ροζζα etc. On a voulu voir, dans l'un et dans l'autre exemple de *-αζζο*, le lat. *-átio* : ainsi *popolαζζο* pourrait bien représenter un type *populatio*, et *andαζζο*, *mogliαζζο* peuvent très bien, grâce à leur signification, passer pour des noms abstraits à thème verbal. Mais il est douteux que *-átio* devienne *-αζζο* dans les mots savants, car *praefatio* et *datio*, p. ex., ne revêtent que la forme *prefazio*, *dazio*. Cependant, si l'on ne peut démontrer que *-átio* = *-αζζο* et qu'on refuse de voir, dans *minuζζο* (petit morceau), la forme qui a servi de modèle à *-αζζο*, il n'y a plus qu'une hypothèse possible : c'est de regarder les formes en *-ζζ* comme empruntées au Sud ou au Nord, où *ci* devient *ζζ* (v. I, § 513). — Avec plus de certitude, on peut dire que les mots franç. en *-ache* etc. sont de provenance italienne, partie représentant des mots en *-accio* ou à finale analogue, partie des mots en *-cchio* (I, p. 49) : cf. *ganache* (*ganascia*), *moustache* (*mostacchio*), *panache* (*pennucchio*), *patache* (*petacchio*), *pistache* (*pistacchio*), *rondache* (*rondaccio*), *postiche* (*posticcio*), *corniche*, *pastiche*, puis *babiche* (de l'esp. *babicha*) et, sur ce modèle probablement, *caniche*. Parmi les mots en *-oche*, il y en a de nouveau plusieurs où l'on reconnaît clairement des importations italiennes : *bamboche*, *fantoche*, *filoche*, *sacoche*; *caboche* (clou à tête), bien qu'il apparaisse déjà sous la forme *cabosse* chez Benoît, ne peut pas être non plus (son *b* notamment le prouve) de pure origine française; *besoche* vient du prov. (v. I, p. 45) et *basoche* de *basilica*; *épinoche*, à moins que le pic. *epinok* ne soit une simple transformation du mot franç., paraît exiger le suffixe *-occa*; *brioche*, *galoche*, *pioche*, *taloche* sont d'étymologie obscure; *mailloche* pourrait être une assimilation à *besoche*. Enfin *-uche* ne se trouve que dans *peluche* (de l'ital. *peluzzo*), dans quelques mots d'étymologie inexplicquée, comme *coqueluche*, *guenuche*, et dans *capuche*, forme régressive tirée récemment de *capuchon*. — Il est moins facile de dégager les mots espagnols et portugais en *-cho*. En portugais, *-acho* sert à désigner les petits des animaux : *borr.*, *lebr.*, *lob.*, aussi *macho* (muleton) de *mulacho*; il est diminutif dans *riacho* (petite rivière), *friacho* (frisquet); dans l'esp. *mostacho*, *penacho*, *-acho* est d'origine française ou italienne; *muchacho* présente peut-être le diminutif *-acho*; dans *hornacha* à côté de *hornazo*, il ne paraît pas douteux qu'on a *-acha* venant

de *-acea* ; dans d'autres mots comme *borracho* (ivre), *capacho* (cabas), le radical aussi est obscur ; de plus, il faut encore citer *barbicacho* (mentonnière), *coracha* (sac de cuir), *picacho* (pointe aiguë), enfin, en fait d'adj., *verdacho* (vert pâle) et, comme augmentatif, *ricacho* à côté de *ricazo*. Pour *-icho*, le seul exemple à mentionner est *capricho* (de l'ital. *capriccio*) ; pour *-ucho*, on a l'esp. *animalucho* (vilain animal), *abaducho*, *avechucho* (vilain oiseau), *aguilucho* (aigle bâtard), *carducha* (grande carte), *calducho* (mauvais bouillon), *machucho* (sage avant l'âge), le port. *pequerrucho* (petit enfant) ; pour *-ocho* enfin, nous avons l'esp. *garrocha* (dard à crochet), *pinocha* (bourgeon de pin), *carocha* (œuf de la reine abeille), le port. *medocha* (petit tas). Il reste donc un nombre considérable de mots en *-acho*, *-ucho*, *-ocho* pour lesquels l'hypothèse d'emprunt est exclue. Au point de vue phonétique, *-asclu*, *-ūsclu*, *-ūsclu* pourraient convenir, mais on leur cherche en vain des modèles en latin.

- (465) § 421. ACLUM forme d'abord des dérivés à thème verbal qui, avec le genre neutre, désignent des instruments : *gubernaculum*, *spiraculum* et autres, auxquels se rattache aussi *novaculum*, avec une forme parallèle *novacula* plus usitée. Il a conservé cette fonction et donné naissance à des imitations de tout genre ; mais, en français et en espagnol, l'absolue identité du traitement phonétique (I, p. 439) de *-aclu* et *-aliu* (§ 439) ne permet pas de les reconnaître facilement : aussi subsiste-t-il parfois un doute sur la nature du suffixe. Le roumain semble de nouveau ne posséder aucune forme à citer ici. D'ailleurs, parmi les modèles latins, il ne s'en est maintenu qu'un petit nombre sous la forme populaire : en logoud. *tenayu* (manche) — franç. *tenailles*, d'où l'ital. *tanaglia*, port. *tenalha* ; en a.-franç. *cenail* ; en franç. *gouvernail* ; en ital. *pennacchio* ; en esp. *rendajo* (*retinaculum*) ; en franç. *soupirail* ; en sard. *umbragu*, esp. *sombrajo*. Parmi les formations nouvelles, il y en a deux qui sont répandues sur presque tout le domaine roman : en ital. *batacchio*, franç. *batail*, esp. *badajo* et en ital. *spaventacchio*, franç. *épouvantail*, esp. *espantajo* ; quant aux autres, leur domaine est étroitement limité. L'ITALIEN n'a que *presacchio* (manche), *spaur.* (épouvantail), *sput.* (crachat) ; mais il existe aussi un représentant de *-aclu* en *-aglio* (I, § 491) : cf.

battaglio (battant de cloche), *ferm.* et *fibbi.* (agrafe), *serr.* (barrière), *son.* (sonnette), *smir.* (lucarne), *sput.* (crachat), *tir.* (tiraillement), *tur.* (bouchon); ajoutez-y les dérivés de provenance française *bers.*, *mir.*, *vent.*, ou dialectale : en sic. *affirraggyu* (crochet), *stuppaggyu* (liège), regg. *podai* (serpe de vigneron), gén. *lavaġġu* (balayures) etc. Sans verbe à la base : *bavaglio* (bavette) de *bava* (bave). En FRANÇAIS, surtout anciennement, ces dérivés sont assez nombreux : *afermail* (fermoir), *afubl.* (manteau), *afich.* (agrafe), *allum.* (mèche), *amors.* (amorce), *attach.* (attache), *bers.* (cible), *mir.* (miroir) etc.; actuellement encore, il possède *attirail*, *aspiraux*, *évent.*, *ferm.*, *plum.*, *soupir.*, *vant.* et autres. L'espagnol aussi en a quelques exemples : *acertajo* (énigme), *colg.* (lambeau), *estrop.* et *freg.* (torchon de cuisine), *leg.*, en port. *negalho* (liasse de papiers). Il faut encore mentionner l'ital. *divinaglia*, franç. *devinaille*, du plur. *divinacula*, puis les fém. franç. *sonaille*, *touraille*. — Or ce suffixe apparaît en italien, rarement dans les autres langues romanes, avec une autre fonction encore, celle de désigner les petits des animaux : *birracchio* (veau d'un an), *buciacchio* (bouvillon), *ors.*, *poltr.* et autres, puis *cornacchia* du lat. *cornicula*, volp. de *vulpēcula*. Comme cet emploi est propre à l'Italie, il porte à supposer que les dialectes sabelliques ont ici joué un rôle et, de fait, l'ombr. *curnac-a* répondrait bien à *cornacchia*. L'accord du norm. *kornai* avec ce *cornacchia* doit être purement fortuit; en réalité, c'est seulement en franç. qu'il aura remplacé *-ei* par *-ai*.

(466)

Ce n'est pas *-aclu* qui se trouve dans le roum. *-ache*, suffixe diminutif qui s'adapte aux noms propres : *Petrache*, *Costache* et autres semblables; il représente le grec. mod. *-άκι*.

§ 422. ICLUS -A avec *i* et *ī*, est un suffixe diminutif : *īclus* s'attache aux radicaux en *-i* : *apīcula*, *clavīcula*, *-īclus* à tous les autres : *annīculus*, *anaticula* etc. Cependant, comme le roman a fréquemment confondu les deux formes, nous sommes en droit de les réunir dans une même étude. En outre, *-ēcula* et *-īcula* se confondant en roman sous la forme *-ēcla*, il faut y joindre aussi *-ēcula* dans *vulpēcula* et quelques autres. Le roumain ne connaît que *urechie* et *curechiū* (*cauliclu*; l'ital. dit aussi *culecchio*); l'apport des autres langues est d'autant plus considérable. Cf. ANATICLA : en franç. *annille*, prov. *anadilha*, esp. *anadeja*;

ANNICLU (animal domestique d'un an) : en sard. *anniyu* (cheval d'un an), napol. *annekkye*, tess. *neč* (veau d'un an) (cf. p. 514); ARTICLU : en ital. *artiglio*, franç. *orteil*, esp. *artejo*, port. *artelho* (cf. p. 514); APICLA : en piém. *avia*, ital. *pecchia*, prov. *abelha* (d'où le franç. *abeille*), esp. *abeja*, port. *abelha*; AURICLA : en eng. *wraľa*, ital. *orecchia*, franç. *oreille*, esp. *oreja*, port. *orelha*; CANICLA : en franç. *chenille*; CERNICLU (crible) : en gén. *serneğgu*, piém. *serney*; *CERNICLU (raie, bandeaux) : en ital. *cernecchio*, greden. *čurnädl*; CLAVICLU : en ital. *cavicchio*, franç. *cheville*, esp. *clavijo*, port. *cavilha*; CORBICLA : en franç. *corbeille*; CRATICLA : en sard. *gardiya*, sic. *gradiggya*, napol. *gratila*, franç. *grille*; CUNICLU : en ital. *coniglio*, a.-franz. *conil*, esp. *conejo*, port. *coelho*; FOLLICLU : en esp. *hollejo*; LENTICLA : en ital. *lenticchia* et *-iglia*, parm., mir. *lintečča*, franç. *lentille*, esp. *lentija*, port. *lentilha*; MOLLECLA : en ital. *mollicchio*, esp. *molleja*; OVICLA : en a.-franz. *oueille*, esp. *oveja*, port. *ovelha*; PELLICLA : en esp. *pelleja*; *PECTINICLU : en franç. *pénil*, port. *pentenilho*; SOLICLU : en eng. *solaľ*, franç. *soleil*; VERTICLU (peson) : en campob. *wurtikkye*; *VINCICLU : en ital. *vinciglio*, esp. *vencejo*, port. *vencelho*; VITICLA : en eng. *vdaľ*, lomb. *vedeč*, ital. *viticchio*, franç. *vrille*, esp. *vedeja*; VULPECLA : en a.-franz. *gourpille*, esp. *golpeja*. Nous avons ensuite les adjectifs PARICLU : en roum. *păreche*, ital. *parecchio*, franç. *pareil*, esp. *parejo*, port. *parelho* et VERMICLU : en ital. *vermiglio*, franç. *vermeil*, esp. *bermejo*, port. *vermelho*. Quelques autres mots, dont le *c* appartient proprement au radical, pourraient encore trouver place ici : CAPICLU de CAPITLU (I, p. 342) : en ital. *capecchio* (bouffe); CORNICLA : en eng. *kurnaľ*, franç. *corneille*, esp. *corneja*; FORFICLA : en ital. *forfecchia* (forficule). Donc, sous le rapport de la répartition entre *-iclu* et *-iclu*, les diverses langues romanes se distinguent l'une de l'autre comme elles se séparent du latin : seul *apicla* pour *apicla* leur est commun à toutes et est attesté déjà par la forme secondaire du latin *apecula*; à part cela, on constate une prédilection générale pour *i*, bien que l'espagnol préfère *e*. Les créations modernes aussi se présentent sous l'une et l'autre forme : cf. l'ital. *pennechio* (quenouillée), *solecchio* et *solicchio* (parasol), *crocicchio* (carrefour), *cannichio*, *dottoricchio*, *facicchio* (raccommodage), *farfanicchio*, *forficicchio* (forficule),

rubecchio (rougeâtre) et quelques autres, puis avec *l'* remplaçant *ky* : peut-être *giaciglio*, à moins qu'il n'appartienne à l'esp. *yacija* (§ 440), *nascondiglio* (cachette), *ripost.* (cachette); *pungiglio* (aiguillon); avec un sens diminutif : *cintiglio*, *punt.* (pointillerie), *pastiglia*, *giunchiglia*, *bottiglia*, qui est peut-être emprunté au français. — En FRANÇAIS, *-ille*, qui peut aussi remonter à l'esp. *-illa* ou au lat. *-ilia*, est à son tour de signification équivoque; cependant ce doit être ici la place de *barbille*, *béquille*, *buchille*, *jantille*, *larmille*, *ormille*, *ramilles*, *résille*. On peut aussi mentionner ici *menille*, le dauph. *manili* (poignée) de *manicla*. — L'ESPAGNOL emploie très volontiers *-ejo*, mais sans lui attribuer de fonction déterminée : cf. *cadeja* (petite mèche de cheveux, de *caput*; cf. l'ital. *capecchio*), *cerneja* (touffe de poils ou cheveux; peut-être est-ce le mot ci-dessus mentionné *cerniclu*, boucle de cheveux qui tombe sur les oreilles), *crisneja* (tresse de cheveux), *crezneja* (tresse de jonc), *crizneja* (corde), dont on ignore la forme fondamentale; *-ejo* marque la diminution dans *alguacil.*, *añal.* (rituel), *anill.*, *arbol.*, *cangr.* (cancre), *candil.* (petite lampe), *cuchill.*, *destral.* (hachette), *lugar.*, *amarill.*, *poquill.* etc.; on peut aussi mentionner ici *agracejo* (olive tombée), *mollejo* (glandule), *azulejo* (carreau de brique), *amargaleja* (espèce de prune), *albarejo* (espèce de blé), *comadreja* (belette), qui sont, à l'exception des deux premiers, des dérivés d'adjectifs; mais *ordenejo* (endroit où l'on trait) renferme le suffixe instrumental *-iclu*. La forme parallèle *-ijo* est également fréquente : *abracijo* (embrassement), *acertijo* (énigme), *aguardijo*, *amasijo* (pâte), *armad.* (trappe), *apartad.* (petit cabinet), *baratija* (bagatelle), *bodijo* (mésalliance), *cambija* (réservoir d'eau), *casquijo* (blocailles), *cortijo* (métairie), *harija* (folle farine), *partija* (partage), *regocijo* (gaieté), *sedija* (étoupe fine), *torrija* et *-eja* (tranche de pain) et autres. Pour le portugais, il faut à peu près encore mentionner *bodelho* et *-a* (champignon), *fedelho* (marmot), *rapelho* (garçonnet) et les dérivés à thème verbal *fedelho* (tas de fumier), *amentilho* (minet), *betilho* et *barbilho* (muselière).

(468)

§ 423. UCLUS -A ne s'attache à l'origine qu'aux radicaux en *-u* (il est donc régulier dans *coluclu*, *genuclu*, *veruclu*), mais on le trouve également, à l'époque latine déjà, joint à quelques

radicaux en *-o* et en *-a*. Le roman connaît CONUCLA : en ital. *conocchia*, franç. *quenouille*; FENUCLU : en ital. *finocchio*, franç. *fenouil*, esp. *hinojo*, port. *funcho* (I, § 454) et *fiolho*; GENUCLU : en roum. *genunchiü*, ital. *ginocchio*, franç. *genou*, esp. *hinojo*, port. *joelho* (I, § 386); PANNUCLA : en ital. *pannocchia*, franç. *panouille*, esp. *panoja*; PEDUCLU : en roum. *päduchie*, ital. *pidocchio*, franç. *pou*, esp. *piojo*, port. *piolho*; RANUCLA : en ital. *ranocchio*, franç. *grenouille*; VERUCLU : en ital. *verrocchio*, franç. *verrou*, esp. *cerrojo*, port. *ferrolho*. Ces mots présentent exclusivement des formes en *-uclu*; mais, pour les suivantes, on rencontre aussi des formes en *-iclu*, ANUCLU : en obw. *anul'* (bélier), esp. *añojo* (veau d'un an); ARTUCLU : en obw. *artul'*; CAPUCLU : en obw. *kapul'*, ital. *capocchio*; CORNUCLU : en ital. *cornocchio*; PINUCLU : en ital. *pinocchio*; RESTUCLU : en prov. *restul'*, esp. *rastrojo*, port. *rastolho*. Ajoutez-y alors quelques formations nouvelles : en ital. *cannocchio* (drageon), *maxzocchio* (chignon), *pastocchio* (sornettes) et *batochio* (bâton) à côté de *batachio*, en abruzz. *vallokkya* (vallon); *agocchia* à côté de *aguchia*; en esp. *matojo* (pousse), *ram.* (tas de rameaux), *ramp.* (balai), *redr.* (produit tardif), *sar.* (feuilles sèches), en port. *frangolho* (bouillie). Le français paraît n'en posséder aucune, car *andouille* représente *inductile*, *citrouille* vient de l'ital. *ctrullo* (§ 503), *cagouille* de l'esp. *cagullo*, *cornouille* des patois de l'Est, qui changent *ei* en *oi*; les dialectes vont même jusqu'à remplacer *-onl* par *-eil* : en pic. mod. *veré* = verrou (cf. *vereil* Aiol 2924). Maintenant, il faut encore mentionner quelques formes secondaires, et d'abord une en *-unclu* à côté de *-uclu* : RANUNCLU est la forme latine qui a survécu dans le sic. *ranunkya*, calab. *granunkyu*, napol. *ranonkya*; en regard du b.-eng. *ranuol'* (*renuclu*) figure l'obw. *narunkel*, h.-eng. *ñirunkel*, roum. *ränunchiü*; à l'inverse, le franç. *charbouille* semble supposer *carbuclu* en place de *carbunclu*. Cf. encore le port. *caruncho* (p. 473), qui paraît résulter du croisement de **careolus* et **caruncla* (cf. *caronea* p. 493). De plus, on trouve *verublu* à côté de *veruclu* : en comasq. *verobi*, mil, *károbi*. Citons encore ici, pour finir, *manuclu* en place ou à côté de *manuplu* (v. § 358).

Faut-il ajouter aussi *soluchu*, comme les parlors français de l'Est et du Sud-Est semblent l'exiger? La question n'est pas entièrement

résolue : cf. A. ODIN, p. 59, A. HORNING, Frz. Stud. V, 456, Zs. XII, 238, E. RABIER, R. P. II, 266, Rem. Le sarde méridional *karroga* (corneille) ne doit pas remonter à *cornocla* ; il provient plutôt, par une métathèse, de *kornaga* (*cornocla* p. 511). Pour le roum. *nunc*, tiré de *nuc*, cf. I, § 451.

§ 424. UCLUS -A avec *ũ* n'existe que dans *acũcla* : en ital. *gucchia*, franç. *aiguille* (I, § 67), esp. *aguja* ; mais il se présente aussi dans quelques rares imitations : en ital. *baciucchio* (petit baiser), gén. *gandũgga* (gland), esp. *granujo* (feuilles), *somorgujo* (plongeon), *burbuja* (bulle d'eau), sans doute aussi *orujo* (marc de raisins), *ramujo* (ramille) ; puis *blandujo*, *magrujo* ; en port. *casulbo* (balayures), *capulbo* (peau de fruit), *estadulbo* (flèche de voiture), *graulbo* (grain de raisin), *marulbo* (houle), *pedregulbo* (cailloutage).

§ 425. Maintenant, parmi les suffixes examinés § 421-424, se rencontrent aussi les formes plus pleines en *-culu*, donc en ital. *-colo*, franç. *-cle* ou *-l*, esp. *-glo*, *-gro*, port. *-go* de *-goo* : en ital. *miracolo*, franç. *miracle*, esp., port. *milagro* ; en ital. *pericolo*, franç. *péril*, esp. *peligro*, port. *perigo* ; en ital. *articolo*, franç. *article*, port. *artigo* ; en port. *yazigo* ; en esp. *vestiglo*, port. *vestigo* (*besticulum*) et autres.

Pour le portugais, cf. C. MICHAELIS, Misc. fil. 149.

§ 426. Sauf dans l'italien et le roumain, -IDUS -A était destiné partout à périr : car, en vertu des lois exposées I, § 325 sqq., la voyelle devait tomber ; alors, par conséquent, le *d* se trouva en contact avec la finale thématique et subit, à son tour, toute espèce d'altérations ; en tout cas, -IDUS ne put continuer à être pris pour un suffixe : cf. le franç. *chaud*, *froid*, *roide*, *sade* etc., l'esp. *limpio*, *raudo*, *recio* etc. Voilà aussi pourquoi l'on ne peut citer qu'en italien quelques formes nouvelles : *muffido*, *ripido*, *ruvido*, *sbiancido*, *spurcido*, en sard. *aspidu* (âpre) de *asper*, *pidigu* de *pididu* (dérivé de *pige*, poix), en mil., crém. *leued* (de bois), en mir. *zbiarvad* (fané). — Remarquons encore un petit nombre de créations savantes en espagnol : *uránido* (semblable à l'*uranium*), *uaránido* (semblable à l'*uarano*, sorte de reptile).

(470)

§ 427. EDINE ne paraît avoir subsisté qu'en PORTUGAIS, sous la forme *-idão*, où il occupe absolument la place de l'esp.

-dumbre (§ 495). Comme l'attestent les graphies anciennes avec *-õe*, la voyelle dérive de *-one*, et non de *-ano*. De nos jours, on trouve *amarellidão* (couleur jaune), *amarid.* (amertume), *escurid.* (obscurité), *firmid.* (fermeté), *fortid.* (force), *grossid.* (grosueur), *mollid.* (mollesse), *multid.* (multitude), *negrid.* (noirceur), *servid.* (servitude) et autres mots, dont une partie a tout simplement substitué *-idão* à *-tudine*. Au reste, le rapport entre la forme du port. et celle du latin n'est pas très clair. D'une part, l'hypothèse la plus naturelle, qui est de faire remonter le suffixe à *-tudine*, est infirmée par le non-changement de *u* en *o*; mais, d'un autre côté, la substitution de *-edone* à *-edine* est un phénomène bien étrange. Toujours est-il qu'on peut rapprocher de ces formes *trovão* de *turbine* (p. 26).

Pour l'ancienne langue, cf. J. CORNU, Rom. IX, 97-98.

§ 428. AGINE était d'un emploi peu fréquent en latin et n'avait pas de signification nettement déterminée : *farrago*, *lustrago*, *plantago*, *plumbago*, *serrago*, *tussilago* et autres; ajoutons-y FUSAGO (fusain) postulé par l'ital. *fusaggine*, franç. *fusain*; *viscarago* (chardon blanc chez Isidore) : en mozarab. *vixcarain*. A ces noms de plantes, il faut ajouter encore les formations romanes suivantes : l'ital. *borraggine* (buglosse), *capraggine* (rue de chèvre) etc., le calabr. *pirayinu*, sic. *pirainu* (poirier sauvage), le mil. *ronkazen* (fusain). Ce suffixe *-aggine* est devenu vraiment productif en italien, et on l'utilise pour tirer d'adjectifs des noms abstraits à sens péjoratif : *buffonaggine*, *fanciull.*, *fioc.*, *goff.*, *lung.*, *neghitt.*, *trist.*, puis *asin.*, *mul.*, *pecor.*, *dappoc.*, *cervell.* etc.; ensuite, en l'adaptant en apparence à des verbes, mais vraisemblablement aux part. dépourvus de suffixe (§ 333) : *dimentic.* (oubli), *disper.* etc. Actuellement, ce suffixe est encore plein de force productrice. Quelle en est l'origine? Il faut probablement la chercher dans des mots comme *bolsaggine* (asthme), *forfor.* (teigne squammeuse), *cec.* (cécité), *casç.* (caducité) et autres semblables, où *-ago* est une variation de *-igo*, qui remplit dans *claudigo* (claudication), *impetigo* (dartre), *vertigo* (vertige) une fonction analogue. — Sur le port. *-agem*, v. § 482.

§ 429. UGINE servait à désigner, avec plus de netteté que *-agine*, des objets de nature analogue au primitif, mais généralement de moindre valeur : *aerugo* et *ferrugo* (rouille), *lanugo* (duvet) et autres. Le même sens est resté attaché à ce suffixe en roman : cf. l'ital. *meluggine* (pommier sauvage) et de même *per.*, le vén. *freskudzene* (croûte de lait), sans doute aussi *caluggine* (duvet) et *capr.* (jable); le prov. *blanküzi* ou *-iže* (blancheur), *kan.* (odeur de chien), *fel.* (une maladie des moutons), *gunfl.* (gonflement), *pal.* (pâleur), *ž aun.* (jaunisse), *lurd.* (vertige), *rauk.* (raucité), *sek.* (sécheresse), *surd.* (surdité), *vieł.* (vieillesse) etc. : par conséquent, *-ugo*, *-igo* offrent ici un emploi analogue à celui de *-ago* en ital. (§ 428); ce suffixe *-ugo* a pour domaine principal Marseille. Le portugais aussi connaît des formations nouvelles en *-ugem*. A *lanugem* se rattachent, avec la même signification, *pell.* et *penn.*; on trouve de plus *amar.* (amertume), *babos.* (bave), *car.* (ver du bois), *lamb.* (friandises), *moll.* (salsifis), *rab.* (gale de chien) et autres.

§ 430. ULUS -A remplit une double fonction : il s'ajoute à des substantifs pour former des diminutifs, à des thèmes verbaux pour former des noms d'instruments : *saccus sacculus*, *cingere cingulum*. Dans le latin populaire, *u* est généralement tombé, *sacclu*, *cinglu* (I, p. 56) : cette chute enleva toute signification au suffixe et rendit en conséquence impossibles de nouvelles créations. Aussi l'obw. *kierl*, l'a.-lomb. *kurlo* (chevalet), le pav. *kural* (moufle), le frioul. *korli*, le vén. *korlo* présupposent-ils en effet une forme *currulus* déjà latine. D'autre part, dans des conditions qu'on n'a pas encore déterminées, la forme pleine *-ulu -a* a aussi persisté dans le parler populaire ou s'y est réintroduite : elle s'est manifestement continuée dans *-ur*, *-urã* du roumain, *-olo*, *-ola* de l'italien, et même, dans cette dernière langue, elle a provoqué quelques formations nouvelles; au contraire, dans le français-provençal et l'espagnol, le suffixe moderne *-ulu* aussi doit, à son tour, perdre sa voyelle médiale et, dans le portugais, l'*l* disparut, ce qui provoqua dans les masculins la fusion de la voyelle post-tonique avec la finale. Parmi les formations les plus anciennes de cette souche récente, on compte SPATULA (épaule) : en ital. *spalla*, franç. *épaule*, csp.

espalda, port. *espadao*; ROTULU : en sard. *loduru*, franç. *roule*, esp. *rolde*, port. *rodo* dans la locution *a rodo* (à foison); MODULUS : en ital. *modano*, franç. *moule*, esp. *molde*; PICULA : en roum. *păcură*, ital. *pegola* (poix), prov. *pel* (torche); LUMBULUS : en franç. *nombre*, plais. *nombal*; il faut également citer ici JUGULA (courroie du fléau, en lat. *jugulae* = bâton de Jacob) : en mant. *dzongola*, poitev. *yül*. En ROUMAIN, l'on trouve *armur* (épaule d'animal), *bour* (**bubulus*), *fagur* (rayon de miel), qui tous doivent avoir été formés à l'époque latine encore, et de plus *ghindură*, *pănură*, *râmură* et autres, dont on a conservé les modèles latins. — L'ITALIEN présente des formes plus intéressantes. Citons d'abord quelques noms d'instruments : *segolo* (serpe), en vén. *seçola*, tyrol. *saižla*, le premier issu de *sicilis* (en roum. *secere*), le second de **sicula*; METULA (faucille) : en val. verz. *medra*, val. magg. *medula*, peut-être simple croisement roman entre *metere* et le *sicilis* que nous venons de citer. On peut y rattacher l'émil. *ferla* (béquille), qui doit provenir du lat. *ferula*. Les diminutifs sont plus nombreux : cf. *bagola* (alíze), FRICULA (mie) : en sard. *frigula*, napol. *frekola*, vén. *fregola*, qui s'étend à l'Ouest jusqu'à Côme et reparait au Nord dans le frioul. *fregulę*; on en tire un masc. *fregul* en frioul., *fregol* en tyr., bresc., *frigul* en romagn.; HARULA : en sard. *arula*, pav. *arla*; SETULA : *setola*, parm. *sedla* etc. Les créations modernes sont nombreuses : *avolo*, *bocciolo*, *cintolo*, *fusolo* (tibia), *santolo* (parrain), *stroppolo* (étrope), *truogolo* (auge); *costola* (côte), *donnola* (belette), *morola* (mûre), *seggiola* (siège) et autres. On peut citer aussi *rondola* de *hirundine*, car ici la finale *-ine* est remplacée, pour lui donner un sens caressant, par *-ula*. Souvent on rencontre *-olo* en composition avec d'autres suffixes : *gioc-att-oli* (bimbeloteries), *scøj-att-olo* (écureuil), *vi-ott-olo* (sentier), *lung-agn-olo* (filets), *terr-agn-olo* (rampant), *com-ign-olo* (faîte), *luc-ign-olo* (lumignon), *gram-ign-olo* (sorte d'olivier), *giall-ogn-olo* (jaunâtre) etc. Enfin, chose remarquable, des mots composés se terminent souvent en *-olo* : *lattivendolo* etc. (§ 558), *terratremolo* et *terrimuotolo* (tremblement de terre), trévis. *bisorbolo* (serpent aveugle), a.-vén. *maledigolo* et autres. *Cutrettola* (hoche-queue) de *caudatrepida* a pour pendant en roum. le synonyme *codobatură*. Les patois du Midi ont poussé plus loin encore

que la langue littéraire l'emploi du suffixe diminutif *-ulu*. — En PORTUGAIS, on pourrait signaler *magoa* (marque), *nodoa* (*notula*), *regoa* (règle pour tirer les lignes), *taboa*, *vinco* (ornière, *vinculum*), *povo* (*populus*; cf. *diavo* = *diabolus*), en galic. *bagoa* (larme, *bacula*) etc. — *Assula*, *pessulum* réclament encore un mot d'explication. Ils ont subi une syncope qui en a fait *assla*, *pessla*, d'où sont alors sortis *asstla*, *pesstla*, puis *ascla*, *pescla* (cf. I, p. 342) : en ital. *aschia*, *peschio* etc. Mais ensuite l'emploi simultané de *fistula* et *fiscla* produisit de nouveau l'allongement de *ascla*, *pescla* en *astula*, *pestula*, d'où l'on a tiré plus tard *pestellum* (§ 500). C'est par la même explication qu'on rendra compte de la coexistence de *lambrusca* et des formes ital. *abrostolo*, *averusto*, *averustio*, port. *labresto*, qui remontent toutes à un type *lambrustola* dérivé de *lambruscla*. Faisons remarquer en terminant la substitution fréquente à *-ovo* de *-olo* qui, lui aussi, est d'origine diverse : en ital. *nottola*, prov. *noçulo* de *noctua*; en ital. *pascolo* de *pascuum*, *giuggiolo* de *zizyphus*, en frioul. *britulę* (couteau) du slave *britva*. Le traitement que présente *ul* dans ce mot tout récent en prov. se reproduit dans *situl*, en catal. *sotol* (cave), qui dérive à son tour du m.-lat. *subtulus* (en esp. *sótano*, port. *solão*).

L'ital. *orlo*, l'a.-franç. *ourle*, l'esp. *orla* ne doivent pas supposer un type *orulu*, *orula* : ce sont des substantifs post-verbaux de *orulare* (§ 584); cette hypothèse permet aussi d'expliquer la différence de genre.

§ 431. EOLUS, IOLUS -A se trouve utilisé avec des radicaux en *-eu*, *-ea*, *-iu*, *-ia* et, en réalité, il est identique au suffixe *-ulus* expliqué § 430. En vertu de la règle exposée I, § 593, dès l'époque latine, il était devenu *-eolu*, *-iolu*, puis *-iölu*, recul d'accent qui a dès lors rendu le suffixe viable. Partout, sauf en portugais, il jouit d'une faveur considérable et il a conservé sa signification diminutive, ce qui, naturellement, n'a pas empêché nombre des anciens mots de perdre, il y a longtemps, cette nuance de sens. Il est à remarquer que l'italien a généralement restreint l'emploi de *-uolo* aux radicaux terminés par *i* ou par une consonne palatale (il n'a fait d'exception que pour les suffixes doubles *-ettuolo* et *-eruolo* et pour des mots isolés comme *sassuolo*, *fornuolo*); en revanche, le franç. *-euil* et l'esp. *-uelo* ne

connaissent pas de bornes dans leur emploi. De plus, le français présente deux formes : *-eul* et *-euil*, dont l'existence s'explique (474) par l'ancienne flexion (p. 38) et dont la première s'emploie lorsque le radical renferme déjà un *i* : *filleul* à côté de *chevreuil*. — Un grand nombre des cas latins se sont maintenus, ainsi ALVEOLUS : en roum. *albioară*, vén. *albuol*, lomb. *albiö*; AREOLA : en sard. *ardzola*, ital. *ajuola*, prov. *airou*; BRACCHIOLUM (petit bras, accotoir) : en eng. *brašöl* (sangle), ital. *bracciuolo* (accotoir), esp. *brazuelo* (petit bras); CAPREOLUS : en roum. *căprior*, ital. *capriuolo*, franç. *chevreuil*; FILIOLUS : en ital. *figliuolo*, franç. *filleul*, esp. *hijuelo*; FOLIOLUM : en esp. *hojuelo*, port. *filhó* (gâteau feuilleté); HORDEOLUM : en roum. *orcior*, ital. *orz-aj-uolo*, esp. *orzuelo*; LINEOLA : en gén. *linhōa*; LINTEOLUM : en ital. *lenzuolo*, franç. *linceul*, esp. *lenzuolo*, port. *lençól*; MATTEOLA : en ital. *mazzuola*, esp. *mazuela*; MEDIOLUM (jaune d'œuf) : en franç. *moyeu*; MODIOLUS (moyeu d'une roue, gobelet) : en vegl. *medzul*, ital. *miolo*, franç. *moyeu*; OSTIOLUM : en eng. *ušöl*, ital. *usciuolo*, port. *ixó*; RADIOLUS : en ital. *razzuolo*, prov. *razou*; RETIOLUM : en ital. *rezzuola*, a.-franz. *resuel*; URCEOLUS : en roum. *urcior*, ital. *orciuolo*, esp. *orzuela*. Le roum. seul connaît FASCEOLA : *fașioară*. On peut conjecturer les types APIOLUS (abeille) : en sard. *apiolu*, lomb. *aviöla*, eng. *avöl*; AVIOLUS : en franç. *aieul*, esp. *abuelo*, port. *avó*; CAMPIGNEOLUS (sorte de champignon) : en ital. *campignuolo*, a.-franz. *champignuel*; CAVEOLA : en ital. *gabbuola*, franç. *geôle*; FILEOLA : en alb. *fyolë* (filandres), esp. *hijuela*; LINEOLUS (ligneul) : en franç. *ligneul*, port. *linhó*; HAEDIOLUS : en eng. *azöl*, tess. *yöw*; SCURIOLUS : en ital. *schiriolo*, franç. *écureuil*, esp. *esquirol*; TERTIOLUS (oiseau mâle) : en ital. *terzuolo*, prov. *tersol*, esp. *trozuelo*, port. *treçó*; VARIOLUM : en ital. *vajuolo*, franç. *vérole*, esp. *viruela*. — EN ROUMAIN, *-ior*, *-ioară* s'attache à toute espèce de radicaux, même s'ils se terminent par une consonne : *soțor* (*soț*, compagnon), *frațior* (petit frère), *surioară* (petite sœur), *fățioară*, *inimioară*, *lăcrămioară*, *sălcioară*, ou s'ils ne sont pas latins : *perioară* (*perie*, brosse), *sănioară* (*sanie*, traîneau), enfin à des noms propres féminins : *Mărioară* et à des adj. : *roșior* (rougeâtre), *rătundzicr* (arrondi), *gălbior* (jaunâtre), *bălăior* (blond) et autres; parfois il détermine un changement de sens : *mior* (agneau de deux ans, de *miel*

= *agnellu*), *cosor* (serpette, de *coasă* = faucille), *fecior* (fils, de *fât* = fils) etc., ou il s'unit au simple au moyen de *-iș* et *-uș* : *cănișor*, *crucișoară*, *lunișoară*, *căpușor*, *frigușor* etc. En ITALIEN aussi, *-uolo* est encore diminutif : *bagnuolo*, *bigonci.*, *bicchier.*, *bruci.*, *poggi.* etc., surtout lorsqu'il s'y ajoute également d'autres suffixes : cf. *civettuola*, *furbett.*, *gazzett.* etc., *guerrieciuela*, *borghicciuolo* ou des adj. comme *grandicciuolo*, *magr.*, *gravacciuolo* etc. Mais les mots formés avec le simple *-uolo* ont assez souvent modifié leur signification : *ajuola* (aire d'oiseleur), *calcagnuola* (dent-de-chien), *battagliuola* (balustrade), *facciuola* (feuille in-octavo), *nocciuolo* (noyau), *grasciuola* (enflure) etc.; la fonction principale de *-uolo*, quand on l'ajoute à des noms de personnes, est souvent de leur donner d'abord un sens caressant; mais ensuite, en composition avec *-ariu*, il sert simplement à former des noms de personnes : *acquajuolo* (porteur d'eau), *ferraj.*, *farinaj.*, *latt.*, *mezz.* (fermier), *pettin.* (peignier) etc. et de même dans la plupart des patois, ou à désigner des récipients : bolon. *gučarol* (aiguillier), *latarola* (vase à lait), *luminarol* (lucarne), *salarol* (salière), *spulvrinarol* (poudrier, sablier) etc. — En FRANÇAIS, *-euil* doit être pétrifié depuis assez longtemps, bien qu'au moyen âge quelques formes nouvelles encore aient pris naissance : cf. encore le franç. mod. *bouvreneuil* de *bouvrier* (*bovariu*), *épagneul* (*hispaniolus*) et l'a.-franç. *berçuel* (berceau), *languel* (morceau de laine), *pailuel* (mur de bauge, wall. *payou*), *poignuel* (une mesure), enfin *friuel* (poêle) de *frire*. En franç. mod. encore, *cercueil* de *sarcophagus* a reçu le suffixe *-euil* (v. p. 75). — Nombreuses sont les créations nouvelles en espagnol : cf. *abejuela* (petite abeille), *agujeruelo* (petit trou), *aldehuela* (petit hameau), *aparej.*, *arroy.*, *arañ.*, *bestihuela*, *correh.*, *judi.*, *paj.* et quantité d'autres, *anchuelo*, *baj.*, *gras.* etc. Mais ensuite on y trouve aussi *bermejuelo* (crayon vermeil), *cazuelo* et *-a* (casserole), *royuela* (garance), *sanguijuela* (sangsue), *pihuela* (entraves). On emploie beaucoup la forme allongée *-ezuelo* : *bestizuela*, *corpezuelo*, *dentezuelo*, *ceguezuelo*, *grandezuelo*, *grosezuelo*, *autorzuelo*, *ladronzuelo*; toutefois l'*-ez-* n'est pas, comme *-iș-* en roum., *-icci-* en ital., un suffixe proprement dit : c'est un emprunt fait à *-ecillo* = en lat. *-icellus* (§ 509). Enfin, en PORTUGAIS, où le suffixe devient *-ol*, plur. *-os*, fém. *-ó*, outre

les exemples mentionnés ci-dessus, on trouve encore *pioz* (p. 76) correspondant à l'esp. *pihuela*, *treçol* (orgelet) de *triti-ecolu*, et *enxó* (erminette).

M. MIRISCH, *Geschichte des Suffixes olus in den romanischen Sprachen*. Diss. Bonn, 1882. Pour le franç., cf. G. COHN, *Suffixwandelungen*, 249-256. — On ne peut guère admettre en italien l'existence d'un suffixe *-iuolo* : *carriuola* pourrait, avec l'esp. *carriola*, le franç. *carriole*, provenir du sic. *karri-ola*, qui se rattache à *karriari* = en ital. *carreggiare*. Plus étrange est *cetriuolo*, auquel précisément les dialectes du Midi, d'où le fruit est originaire, opposent des formes sans *i* : en sic. *çitrolu*, napol. *çetrułe*.

(476) § 432. Le FRANÇAIS avec *-ol*, *-ole*, le hispano-portugais avec *-ol*, *-ola* présentent une forme particulière, où l'*o* n'est donc pas diphtongué. Le nombre des mots formés avec ce suffixe est assez considérable; parmi eux se trouve *geôle*, qui paraît bien populaire, et beaucoup sont assez anciens : cf. *ceignole* chez G. de Tyr; néanmoins il est certain que *-ol*, *-ole* ne peut pas être un développement français de *-eolu*, *-eola*. En réalité, *campagnol* est évidemment emprunté à l'ital. *campagnuolo*, *espagnol* à l'esp. *español*, *romagnol* à l'ital. *romagnuolo*, *rossignol* au prov. *rossignol*, *barquerolle* au vén. *barcaruola*, *casserole* à l'ital. *cazzaruola*, *fusarole* à l'ital. *fusaruolo* etc.; d'autres comme le terme médical *vérole* proviennent du latin livresque. Mais il est incontestable que *-ol*, *-ole* et plus encore *-erol*, *-erole* s'adaptent aussi à des radicaux français : outre *rougeole* (p. 445), cf. encore l'a.-franç. *flageol*, le mod. *girolle*, *maillole*, l'anc. *maillol* (d'où vient, par la chute de l'*-l* et la substitution graphique d'un autre suffixe, la forme actuelle *maillot*), *orgeol*, *becquerolle*, *mcucherolle*, *tiercerol*, *verde-rolle* etc. Ce suffixe étranger montre donc au moins des velléités de devenir productif.

Cf. G. GRÖBER, *Arch. lat. lex.* II, 434, G. COHN, *Suffixwandelungen* 257-262.

Les mêmes observations s'appliquent aux mots hispano-portugais. En esp., *español*, *mamola* présentent une dissimilation de *n-n* en *n-l*, de *m-n* en *m-l* (cf. I, § 574); *barcarola*, *banderola*, *marterola*, *tercerola*, *farol* sont des importations italiennes; *ababol* fait pendant au franç. *pavot* et présente une substitution de la finale *-ol* plus fréquente à *-ó*, qui est plus rare. En portugais

comme en français, *-ola* semble être devenu productif : cf. *aldeola* (petit village), *cach.* (tête), *corrij.* (renouée; en esp. *corregüela*), *crianç.* (petit enfant), *farç.* et *gab.* (fanfaron), *graç.* (plaisanterie lourde), *paj.* (grand page), *passar.* (grand oiseau), *pinh.* (limace de cornets), *tend.* (méchante boutique) etc., où le suffixe est, comme on voit, plutôt péjoratif que diminutif.

§ 433. ELA est inconnu au roman; les seuls mots latins conservés sont CANDELA (en ital. *candela*, a.-franç. *chandoile* (sur le mod. *chandelle*, v. § 500), esp. *candela*, port. *candeia*) et MUSTELA (en eng. *muštaila*, prov. *mustela*, a.-franç. *moustoile*), où l'on ne sent plus des dérivés. Il est vrai que le ROUMAIN (477) possède un suffixe *-eală* qui, joint à des adjectifs et à des verbes de II, forme des noms abstraits : *acreală* (aigreur), *amăr.* (amertume), *aspr.* (âpreté); *bîntreală* (offense), *bărf.* (fable), *bižu.* (confiance), *indes.* (embarras), *indo.* (doute), *obrint.* (inflammation) etc., puis *obesală* (fatigue), *putrezală* (humidité) avec *a* de *ea* conformément à I, § 106. Mais ce suffixe roum. *-eală* ne peut pas avoir une origine latine, car le lat. *-ela* serait devenu *-eară*, et *-ella* = *-că* (I, § 457 et 545); il provient plutôt du slave *-ely*.

§ 434. ALIS forme en tous temps, en latin comme en roman, des adjectifs qui expriment la convenance, la parenté, la similitude, la manière dans la plus large acception : *aqualis*, *capitalis*, *mortalis* etc. Le plus ancien latin ne connaissait qu'une restriction : lorsque le primitif renfermait une *l*, il adoptait le suffixe *-aris* (§ 464) ou, pour être plus exact, il dissimilait en *r* l'*l* du suffixe : *alaris*; mais déjà Quintilien se permet un *legalis* et l'époque suivante ne connaît plus la règle. Dans la langue ecclésiastique surtout, ces adjectifs en *-alis* sont très abondants et c'est peut-être à elle, donc en partie à la tradition écrite, et non à la transmission orale, que le roman doit l'abondance de ses formes : deux faits permettent de le conclure, c'est que le roumain ne connaît pas ce suffixe dans le rôle d'adj. et que le vieux français remplace de plus en plus la forme populaire *-el* par la finale latinisée *-al* (v. I, § 225, Rem.). Voici des exemples, qu'il serait facile d'augmenter à l'infini : en ital. *celestiale*, *ducale*, *estivale*, *finale*, *madornale*, *maestrale*, *mattinale*.

monacale, mortale, murale, papale, paternale, postale, criminale, spiritale, uguale; en a.-franç. *anuel* (*annualis*), *celestiel, champel, charnel, corporel, criminel, esperitel, ivel* (*aequalis*), *journal, leiel, mattinel, naturel, nocturnel, principel, rationel, reïel, temporel, universel, venel, virginel* etc. à côté de *amial, celestiel, fenestral, greval, hivernal, imperial, infernal, leial, lunal, mattinal, natural, principal, universal* etc.; de même en franç. mod. *capital, causal, central, arsénical, colossal, guttural, lacrimal, national, oral, total, colonial, cordial* etc. à côté de *conditionnel, formel, originel, accidentel, constitutionnel, maternel, fiduciaire, superficiel, confidentiel, industriel, partiel* etc. En esp., *añal, arsenical, celestial, capital, causal, divinial, estival, fisical, frescal, mayoral, mundanal, invernal, matinal, terrenal*. On le voit, c'est généralement à des mots savants que *-al* s'attache : ainsi l'espagnol ne connaît pas *mañanal*, mais seulement *matinal*; le français n'a pas *chosel* ou *chosal*, mais seulement *causal* etc.

Pour le français, cf. N. NATHAN, *Das lateinische Suffix -alis im Französischen*. Diss. Strassburg 1886.

§ 435. ALE, neutre substantifié de *-alis*, joue un rôle d'autant plus considérable. En même temps que les substantifs issus d'anciens neutres comme *bracchiale*, nous pouvons également examiner ceux dont la fonction primitive était de suppléer un substantif masculin ou féminin comme *aqualis, cannalis*, qui sont masc. et fém. en latin. Les masc. se sont naturellement confondus avec les neutres; parmi les féminins, beaucoup s'y sont également rattachés : cf. l'esp. *destral* masc., mais d'autres ont conservé leur genre : cf. p. 468 et l'esp. *señal* (aussi masc. en a.-esp.), *decretale* dans toutes les langues sauf en a.-esp., où il se rencontre aussi au masc. Ces substantifs en *-ale* ont naturellement des significations très variées; pourtant on peut reconnaître, en latin déjà, un type principal, c.-à-d. que la plupart désignent des objets d'habillement : *bracchiale* (bracelet), *capit.* (mouchoir de tête), *crin.* (ruban à cheveux), *fac.* (cravate) etc. Or, c'est aussi une de ses fonctions principales en roman : cf. le roum. *brațare* (bracelet), *spătare* (dossier), où l'on voit qu'il est à peine développé; l'ital. *bracciale* (bracelet), *crin.* (ruban à cheveux), *dit.* (dé à coudre), *front.* (diadème), *gamb.*

(jambière), *grembi.* (tablier), *nas.* (couvre-nez), *pettor.* (corps de cuirasse) etc.; l'a.-franç. *deel* (en franç. mod. *dé*), *frontel*, *nasel*, *poitrel*; l'esp. *brazal*, *capez.*, *ded.*, *front.*, *gremi.*, *pret.* (pectorale I, § 533). On peut encore y rattacher l'ital. *pugnale*, a.-franç. *poigniel*, esp. *puñal* (poignard), l'ital. *pancale* (tapis dont on recouvre un banc), esp. *bancal*. Ensuite il est facile de déduire le sens de : endroit où l'on conserve un objet, où il se rencontre en abondance, où on l'apporte dans une intention déterminée. Tels sont en ital. : *arenale* (banc de sable), *cas.* (hameau), *nav.* (chantier), *salic.* (saussaie); en esp. : *arenal* (contrée sablonneuse), *arroç.* (rizière), *arvej.* (champ de vesces), *barriç.* (*barro*, argile), *breñ.* (broussailles), *cafet.* (caféière), *cañavan.* et *carriz.* (roselière), *centen.* (champ de blé), *cen-ag.* (bourbier), *cerez.* (cerisaie), *enebr.* (genévrier), *bodon.* (pacage pour les chèvres), *conej.* (clapier) et beaucoup d'autres, surtout des noms de plantes; on voit donc qu'ici *-al* a complètement éliminé le latin *-etum* (§ 479), dont il se rapproche aussi parfois par le sens : cf. *bojedal* (buisserie), *carpedal* (charmaie), *lam.* (bourbier), *laur.* (bois de laurier), *noc.* (forêt de noyers), *sauced.* (saussaie). Dans beaucoup d'autres cas, *-ale* exprime une variation de l'idée primitive, ce que sa nature origininaire d'adjectif explique facilement; souvent aussi le dérivé en *-ale* a pénétré simplement à la place du mot simple : cf. le roum. *spinare* (dos), l'ital. *crociale* (carrefour), *dent.* (coutre), *fan.* (fanal), *punt.* (ardillon), *schien.* (échine), *sped.* (hôpital), *tempor.* (tempête), *usci.* (porte vitrée), *fibbi.* (boucle), *piazç.* (place), *portic.* (portique), *fi.* (gaufre), *ort.* (légumes) etc.; (le français n'a que *hôtel*, *noël*) en a.-franç. *lintel* et quelques autres avec *-l* amuïe dont nous allons parler; en prov. *bancal* (banc), *cortal* (cour), *fogal* (foyer), *logal* (lieu), *mercadal* (marché), *perdigal* (perdreau) etc.; en esp. *carral* (tonneau à mettre sur un char), *cigoñ.* (levier mobile à l'aide d'un axe sur un pied perpendiculaire, pour tirer l'eau de certains puits), *cod.* (verrou), *condut.* (tuyau de décharge), *corn.* (courroie pour attacher le joug aux cornes du bœuf), *cost.* (sac à farine), *dent.* (coutre), *quij.* (molaire), *ram.* (rameau); l'a.-esp. avait aussi *lagunal* (bourbier), *leçbig.* (chaise à porteurs), *poç.* (puy), *prad.* (pré), *tend.* (tente) etc. Souvent *-ale* supplante d'autres suffixes, comme

-*ariu* dans l'ital. *acciale*, *corsale*, *breviale*, le napol. *mortalè*, tarent. *murtali*, campob. *murtale*; dans ces trois derniers, c'est la dissimilation provoquée par l'*r* du radical qui a déterminé la substitution; *-ale* remplace aussi *-are* dans le franç. *autel*, à côté duquel l'ancienne langue connaît encore *auter*. D'autre part, l'*-l* en français s'est amuïe (I, 559), ce qui rendit *-ale* identique à *-alu* et *-ittu*, d'où *denté* (p. 446), *tinet* (p. 443).

(480) § 436. ILIS exprime le même sens que *-alis*, mais il s'adapte, à l'origine du moins, à des radicaux en *-i* : *civilis*, *gentilis* etc. Les imitations sont peu nombreuses; le français et le roumain ne doivent même pas en avoir; la plupart se trouvent encore à l'Ouest. L'italien se confine en d'étroites limites : *giovanile* de *juvenilis* et *femminile*, issu par dissimilation de *femininus*, ont provoqué la création de *fantile*, *fratile*, *masehile*, *monachile*, *signorile*; *pecorile* pourrait bien être une imitation de *ovile* (*ovilis*), d'où *porcile*; *asinile* serait à son tour sorti de *asinino* (cf. aussi le port. *asnil*); on trouve isolément *navile*, *temporile*, l'a.-lomb. *sabionil*. En provençal, nous avons *baronil*, *clergil*, *femenil*, *laironil*, *maestril*, *mongil*, *paganil*, *senboril*, tous noms de personnes par conséquent, de sorte qu'on peut partir encore une fois de *civilis*, *venilis*, peut-être de *servilis* et de la forme dissimulée *femenil*. Mais l'espagnol connaît non seulement *caballeril* et *escuderil*, *femenil* et *mujeril*, *señoril* et *varonil*, *pastoril*, *venteril*, mais aussi *cerril* (scabreux) et *concejil* (municipal). Enfin le sarde a *bakka annarile* (bœuf domestique), *ierrile* (brebis d'hiver).

§ 437. ILE en latin est presque uniquement employé pour désigner des étables : *bovile*, *caprile*, *ovile*, *suile* etc. et, sur ce modèle, *foenile* et *cubile*. Le roman, à l'exception du roumain, a conservé la plupart de ces mots et en a créé de nouveaux : cf. l'ital. *bov.*, *can.*, *capr.*, *pecor.*, *porc.*, *mosch.*, *fen.*, *campan.*, *carbon.*, *cov.* Parmi les patois, le sarde a de plus *edile* (étable à chèvres), *bakk.* (vacherie), *barveg.* (bergerie), *su.* (porcherie), *biy.* (bouverie); le franç. a *chenil*, *bercil*, *fenil*, l'esp. *bobil*, *toril*, *cobil*, auxquels s'ajoute le port. *poldril* (cf. aussi *pocilga*, § 410). Mais il existe en même temps des formations nouvelles de tout genre, dont une partie se rattache à cette fonction latine de *-ile*,

tandis que l'autre s'explique uniquement par le suffixe adj. *-ile*. Les plus claires sont deux types qui doivent encore remonter à l'époque latine, COHORTILE : en ital. *cortile*, franç. *courtil*, obw. *kurtlits* (avec modification du suffixe) et MANSIONILE : en franç. *ménil*, qui a dû naître avant l'application de la loi de Darmesteter (I, § 344). De même le franç. *fournil*, le prov. *bordil* (métairie), *costil* (couche), le tyrol. *dzažil* (tin) s'écartent encore peu du sens fondamental, et l'ital. *arenile* (plage), le parm., regg. *garil* (gravier) s'y ramènent facilement. Mais d'autres ont évidemment un point de départ différent. L'ital. *manfanile* pourrait bien venir de *manfanino* (cf. les cas analogues au § 436 et le frioul. *antil* (montant de porte) à côté du tyrol. *antina*), puis son exemple entraîna *astile*, *vanghiie*; il faut en outre citer *arcile* (auget), *bacile* (bassin) et *barile* (baril), *assile* (qui reparait aussi dans le jud. *ašil*, obw. *išil*, franç. *essieu* I, p. 65), *ficile*, *gožžile* et finalement *badile* du lat. *batillum*. Joignons-y encore le frioul. *medil* (perche de la meule de foin), regg. *mdzil* (traverse). On connaît encore en provençal *branqu.* (branche), *fontau.* (fontaine), *nas.* (nez), *tend.* (tente), *verg.* (verge) etc., (481) en franç. mod. *chartil*, anc. *arbril* (bocage), *fontenil* (fontaine), *fraisil* et *chainsil* (chemise). C'est l'espagnol qui est le plus riche : cf. *brasil* (brassard), *canil* (pain pour les chiens), *cenojil* (jarretière), *frontil* (coussin placé sous la courroie qui assujettit le joug au front des bœufs), *pretil* (balustrade), où *-ile* a le même sens que *-ale*, *cuadril* (os iliaque) et *pernil* (jambon), *aguamanil* (aiguière pour le lavage des mains; cf. *aguamanos* § 545), *bramil* (trusquin), *carril* (ornière), *vaqueril* (pâturage) etc. Dans *atril* (pupitre), *-il* doit ici comme ailleurs remplacer *-inu*; *candil* vient de l'arabe et *perejil* du français. En portugais, il faudrait signaler *coražil* (longe), *corpažil* (personne corpulente), *alvanil* de *-im* (maçon). Enfin le SARDE aussi montre une prédilection pour *-ile* : *kamp.* (plaine), *fog.* (foyer), *pabor.* (friche), *beran.* (champ préparé au printemps); puis *puddile* (heure du chant du coq), *mandzan.* (heure matinale), *manig.* (fausse manche), *brak.* (braies), *fra.* (forge, *fabrile*), *fakk.* (œillère), *iskob.* (écouvillon) etc. *Aisil* en a.-franc., *ažil* en piém., dérivés de *acetum*, sont surprenants.

§ 438. ULE est une variante de *-ile* confinée en Italie : elle a pour point de départ le lat. *pedule* (chaussure), en ital. *pedule* (chausson) et sert encore à former l'ital. *biadule* (glanage), *canap.* (tige du chanvre), *fav.* (champ de fèves), *gamb.* et *granturc.* (tige du maïs), *grembi.* (tablier), *gorgozz.* et *strozz.* (gorge), *mezz.* (barre), *brocc.* (chaume). Ajoutez-y PADULE (v. I, § 580), qui est alors masc., bien que le napol. *padula* soit fém. comme le roum. *pădure*. Le sarde aussi connaît *-ule* : cf. *argule*, *ang.* et *gang.* (fanon), *barv.* (gourmante), *kord.* (tripaille de mouton), *nar.* (nez); enfin le piém. possède *asül* (hache).

§ 439. ALIA, le neutre pluriel, apparaît en latin déjà dans des noms collectifs : *carnalia* (viandes), *fab.* (tiges de haricots), mais avant tout pour désigner des fêtes : *Lupercalia*, *Minerv.*, *Saturn.* etc., auxquels se rattachent encore *sponsalia* et peut-être aussi *battualia*. Alors, en roman, *-alia* passe au fém. sing. et sert à désigner une grande quantité généralement méprisable de choses. Parmi les mots de la deuxième classe, nous avons conservé BATTUALIA : en roum. *bătaie*, ital. *battaglia*, franç. *bataille*, d'où l'esp. *batalla* et peut-être le port. *batalha*, et SPONSALIA : en franç. *épousailles* et, sur ce modèle, *fiançailles*, *accordailles*, *relevailles*. Or, à côté de *-alia*, souvent il se trouve également un sing. en *-alium*, dont il est vrai qu'on n'a pas encore relevé d'exemple en latin, mais dont cependant l'introduction a été préparée par le génitif plur. en *-aliorum* à côté de *-alium*. Pour ce suffixe aussi, le roumain reste en arrière : outre *bătaie*, il ne possède que *mărunt.* de *minutalia* (tripaille). Au contraire, l'ITALIEN a une vraie prédilection pour *-aglia* : *anticaglia* (antiquaille), *besti.* (bétail), *can.* (canaille), *ciurm.* (populace), *ferr.* (ferraille), *ladron.* (bande de voleurs), *soldat.* etc., *frat.* (bande de moines), *gran.* (grenaille), *nuvol.* (épais nuages), *minut.* (menuailles), *ort.* (plantes potagères) etc.; avec thème verbal : *incominci.*, *divin.* (devinaille) etc. Les patois aussi présenteraient beaucoup d'exemples : cf. notamment le piazz. arm. *munnaggya* à côté de l'ital. *mondiglia*, le bol. *fardaya* (refroidissement), *pat.* (plastron de chemise), *pik.* (talon), *zbrud.* (brouet), l'a.-plais. *alcigaia* (meurtre, Marg. 839), le calabr. *kurtayya* (engrais) etc. La forme masculine *-aglio* est

très rare et ne peut pas toujours être distinguée de *-aclu* (§ 421); cependant, cf. peut-être *bagaglio* (bagage), l'a.-sic. *vettuglio* Prop. 1883, 36, Cron. Aqu. 59; le bol. *murgai* (morve). — Le FRANÇAIS affectionne également *-aille* : *cisaille*, *ferr.*, *gren.*, *gris.*, *gueus.*, *lim.*, *mange.*, *maraud.*, *menu.*, *mur.*, *sem.*, *trip.*, et sans doute aussi *entraîlles* à côté de *entraignes* (§ 460), en a.-franç. *coraille*, *chienaille* et quantité d'autres. On peut aussi reconnaître encore l'idée collective dans *colonnailles*, *fonç.*, moins facilement dans *futaille*. Comme dérivés à thème verbal, nous devons signaler *començailles* et *trouvailles*. Sur *aumaille*, auquel s'est assimilé *ouaille* de *ouelle* (§ 422), v. p. 77. *Aigail* à côté de *-aille*, *bercail*, *bétail* sont des masculins tirés de féminins. Dans *poitrail*, *-ail* a pris la place de *-el*. — L'ESPAGNOL présente deux formes : *-aja* et *-alla*, celle-ci d'origine ital. ou franç. (cf. *canalla*), mais s'adaptant pourtant aussi à des radicaux absolument espagnols : cf. *antigualla* (antiquaille), *clerig.* (prêtraille), *gran.* (grenaille), *lim.* (limaille), *morr.* (tripotage), *roc.* (rocaïlle) etc. Puis vient donc *-aja* : *barb.* (radicules), *mig.* (miette), *quebr.* (fente), *remas.* (reste), *tin.* (tine), *arrepent.* (repentance), *adivin.* (devinaille), *bar.* (querelle), *mort.* (suaire) etc.; *ventaja* (avantage) doit être un substantif post-verbal; *-ajo* se montre dans *bebistrajó* et *comistrajó* (p. 445), *burr.* (fumier d'âne), *casc.* (déchets de pierres). Dans le portugais, il faut encore citer *migalha* et *cigalho* (bagatelle), *cabeçalho* et *-a* (timon, hune de cloche). (483)

§ 440. ILIA, qui s'est formé comme *-alia*, est moins fréquent : cf. l'ital. *brodiglia* et *fangh.* (fange), *mond.* (immondices), *motriglia* et *-o* (marais), puis *stoviglia* (*testuilia*, qui ne s'emploie généralement qu'au plur. *stoviglie* et *stovigli*), l'a.-vén. *fantia* (enfantillage), *caia* (reliefs, *cadilia*); le franç. *brouilles*, *effondr.*, *point.*, *vétille*, l'a.-franç. *remasille* et *vole-ille* (*volatilia*, devenu *volaille* par l'analogie de *aumaille*), *oustille*, en wall. *üstei* de **usitilia* (*utensilia*), où *-ilia* a pris la place de *-ilia*; le prov. *faitilha* (enchantement); l'esp. *baratija* (bagatelle), *born.* (brouilles), peut-être aussi *yacija* (gîte), auquel se joint le prov. *jacilha*, catal. *žeya*. Ce suffixe aussi revêt une forme masc. : en ital. *coviglio* (ruche), auquel s'ajoute le sic., calabr.

kurtiggyu (cour); en franç. *outil*; en esp. *amasijo* (tripotage), *casqu.* (blocaille).

En macéd., *frāṭite* (fraternité), *kurvarite* (adultère), *mbuguṭite* (richesse) ont le suffixe *-ia*, et non *-ilia*.

§ 441. ULIA n'apparaît qu'en Italie, mais il est remarquable qu'il adopte le plus souvent la forme masc. : *avanzuglio* (restes), *cesp.* (buisson), *misc.* (mélange), *rimas.* (reste), en mil. *fregüy* et *-üya*, gén. *fregüḡga*, piém. *-aya* (miette). La forme féminine, au contraire, se trouve dans le sic. *rusuggya* (chute), le sard. *ašudza* (éclat de bois, etc.), *iskaludza* (raisin laissé par terre), *farfarudza* (pain mollet), *funduludza* (effondrilles), le bolon. *zgripoya* (peigne).

§ 442. LENTUS, -A, suffixe uniquement adjectif, est rare en latin et a donné naissance à peu de formes nouvelles : en lat. *sanguinolentus*, *somnolentus*, *vinolentus* etc. L'ital. *sonnolento*, esp. *soñoliento*, le franç. *sanglant* doivent être populaires. Ajoutez-y, comme formes nouvelles, l'ital. *puzzolento*, l'a.-franç. *pullent*, l'esp. *friolento*, le prov. *suzolen*, l'a.-vén. *mufolento* M. B. 81, l'a.-lomb. *pianctorento*, enfin l'ital. *famulento*, prov. *famolent*, a.-franç. *famolent*, où l'on reconnaît à la voyelle tonique l'œuvre maladroite d'écrivains connaissant le latin; ajoutez-y, pour faire pendant, l'a.-vén. *seolento*. — Sur l'obw. *durmalent*, v. p. 445.

(484) § 443. AMEN, IMEN, UMEN. En adaptant *-men* à des thèmes verbaux, le latin forme des noms abstraits en *-amen* avec les verbes de I, en *-imen* avec ceux de II, en *-imen* ou *-ūmen* avec ceux de III : *aequamen*, *fulcimen*, *regimen*, *acūmen*. Les deux dernières classes ne sont représentées que par de rares exemples : cf. *specimen*, *sedimen*, *tegimen*, *genimen* et *documen*; *volūmen*, *stat.*, puis sans verbe à la base *leg.*, *vel.* (la laine tondue), *alb.* (blanc d'œuf) et *ferr.* (gomme). On doit encore y ajouter *pulmen* (en port. *polme*) à côté de *pulmentum*. En roman, nous n'avons guère à nous occuper de *-imen*. *Regimen* seul a persisté dans la langue écrite de la Gaule, encore l'analogie de *regalis* l'a-t-elle fait allonger en *regalimen* : en a.-franç. *reaume*, *reame*, auquel l'a.-ital. emprunta *reame*, l'a.-esp. *realme*, *reame*. Puis on trouve

en France quelques formes analogiques : *duchaume*, *prinçaume*. Les autres mots en *-imen* ne sont pas représentés : aussi est-il extrêmement étonnant de voir, dans le Nord-Ouest de l'Italie, *legūmen* rendu par une forme qui semble remonter à **légimen* : en vaud. *lōmēnē*, piém. *lēm̄mu* (§ 11), gén. *leme*, mil. *lemm*, berg., plais., parm., regg. *lem*, mais en bolon. *legom*. — En ce qui regarde la signification, déjà le latin montre une tendance à la modifier essentiellement. En effet, dans les dérivés issus de verbes qui sont à leur tour dérivés d'un nom de chose, tel que *calceare* (chausser) de *calceus* (le soulier) p. ex., comme l'idée de chose précède celle d'activité, l'idée abstraite est éliminée par l'idée collective : *calceamen* ne signifie plus l'action de chausser, mais l'ensemble des objets nécessaires à la chaussure, le soulier, par conséquent une masse de *calcei*. De cette modification résultait en même temps la possibilité d'adapter ce suffixe, non plus uniquement à des thèmes verbaux, mais aussi souvent à des nominaux ; et de fait on trouve *lateramen* (maçonnerie) déjà chez Lucrèce, *pulpamen* (plat de viande) dans l'abrégé de Tite-Live, *linteamen* chez Apulée, etc. Le roman va plus loin dans cette voie, mais il développe aussi davantage *-imen* et *-ūmen*. — Un trait caractéristique de ces mots, c'est le changement de genre qu'ils subissent dans tout le Midi. En effet, le roumain, le tarentin, le napolitain-sicilien et l'espagnol en font des fém. Le genre féminin s'explique en roumain par l'assimilation indiquée au § 379 ; en esp., l'analogie de *-dumbre* = *-tudine* (§ 495), *herrumbre* = *ferrugine* (p. 444) explique facilement *lumbre*, *cumbre*, *-umbre*, de même que ces derniers mots ont pu s'assimiler *mimbre*, *-imbre*, *raigambre* ; en revanche, l'insuffisance des matériaux ne permet pas encore de prononcer un jugement sûr concernant les formes italiennes. Nous devons aussi remarquer qu'en espagnol, le genre de *estambre* et *mimbre* est hésitant, que *nombre*, *horambre*, *osambre*, *pelambre* sont uniquement masculins.

(485)

Pour l'italien méridional, cf. Ital. Gramm., p. 183.

§ 444. AMEN est inconnu en roumain ; cependant la vieille langue et le macédonien présentent *voīnīcame* (solidité), *mišel*. (misère), *domn*. (domination), *turc*. (troupe de Turcs). Mais

toutes les autres langues possèdent quantité de formations nouvelles, la plupart avec sens collectif : en obw. *sulom* (la cour), *šteil*. (les étoiles), *teķ*. (toiture), *uël*. (troupe d'oiseaux), aussi en eng. *tuosam* (tousserie), qui n'est pas nécessairement un dérivé à thème verbal, etc. En italien, *-ame* forme uniquement des collectifs et est très employé : *bestiame* (bétail), *cor*. (objets en cuir), *ferr*. (objets en fer), *fun*. (funin), *midoll*. (moelle), *oss*. (ossements), *pell*. (peaux), *pellicci*. (pelleterie), *vasell*. (vaiselle) etc. On trouve aussi des dérivés à thème verbal : *casc*. (chute), *gett*. (choses rejetées), *mescol*. (mélange) etc., auxquels nous devons encore ajouter un terme dialectal, l'a.-gén. *inzisame* (salade), qui a son correspondant exact dans le catal. *ensiam*. En revanche, le FRANÇAIS nous offre moins d'exemples, où l'orthographe moderne remplace souvent *-ain* par *-in* : *funin*, *merrain*, *ridain*, en a.-franç. *arsain* (embrasement), *fer*. (farouche), *lor*. (courroies), *pel*. (peaux) etc., puis les dérivés à thème verbal *alevin*, *couvain*, *levain*, *lien*, l'a.-franç. *naissain*, ensuite le poitev. *frêšê* (puanteur), le saintong. *fortê* (mets fort épicés), le norm. *süršê* (souris). L'espagnol à son tour n'en possède pas beaucoup plus : *osambre* (ossements), *pel*. (poils), *raig*. (racines), puis *hor*. (*foramen*, trou) et *vel*. (ordination), enfin les noms de plantes *cinor*. et *vedeg*. Le portugais y joint encore *balame* (tas de balles), *besti*. (bétail), *corre*. (objets en cuir), *folh*. (feuillage), *grav*. (charge), *maç*. (maçonnage) et les termes de marine *cavern.*, *fil.*, *tonel.*, *verg.*, enfin *ossama* (squelette) et *courama* (objets en cuir), tous deux influencés dans leur genre par les mots en *-menta* (p. 536).

(486) § 445. IMEN avait peu d'extension en latin, et de même les langues de la France et de la péninsule ibérique ne lui accordent pas grande place : cf. à peu près le franç. *nourrain* issu de l'ancien type *nourrin*, l'esp. *urdimbre* (chaîne), *curtimbre* (tannage), *escurrimbres* (lie). Le MAJORQUIN est beaucoup plus riche : cf. *alotim* (troupe d'enfants), *don*. (les femmes), *menž*. (comestibles), *rel*. (racines), *verr*. (croûte) etc. Les exemples sont plus nombreux encore en ITALIEN, où ils expriment presque uniquement, il est vrai, des notions relatives à l'agriculture ; le suffixe s'adapte, avec un sens plus ou moins collectif, à des subst. et

adj., plus rarement à des verbes. Nous avons d'abord plusieurs mots désignant le fumier : *concime*, *grass.*, *marc.*, puis *fond.* et le frioul. *sedim* (sédiment), *guast.* (dégât), *impost.* et l'abruzz. *buld.* (limon); ensuite *latt.* et son synonyme mil. *perš.* (croûtes de lait; mais en mir. *latum*), l'ital. *govern.*, *mang.* (mangeaille), *pastime* (pâturage), *piant.* (plantation), *post.* (plant), *lett.* (litière), *copr.* (couverture), l'abruzz. *špreš.* (petit-lait), le calabr. *čipudđ.* (plantation d'oignons); le sarde *mattimine* (intestins), *modđ.* (jeunes pousses) etc. On comprend sans peine qu'alors le franç. *alevin*, *guain*, *provin*, *sain* se présente aussi sous les formes *alle-vime*, *guaim* (mais *guayom* en émil., *guayum* en parm.), *profime*, *saim* (mais *sayume* en ampezz.). Très rares sont les noms abstraits à thème purement verbal : *sentime*, en chian. *sapime*. Mais c'est le ROUMAIN qui est vraiment le domaine propre de *-ime*. Le suffixe y sert à dériver des noms abstraits venant d'abord de verbes en *-i*, puis (un très grand nombre de verbes en *-i* étant tirés d'adjectifs) d'adjectifs, enfin de noms de nombre; il forme aussi des noms de classes : cf. *despärtime* (séparation), *serbätorime* (repos), *spuzime* (éruption), parfois avec des verbes de I : *strĩmtorime*, ou de III : *pätrunzime*; *acrim* (âcreté), *amärim*, *asprim*, *adäncime*, *limpezime*, *lungime*, *subtirime*, *räpezime* etc., où l'on peut prendre pour base l'adjectif ou le verbe; *bätrinime* (âge), *desime* (densité), *junime*, *mäcrime*, *vechime*, *verzime* etc., *somnorime* (sommolence), *unsorime* (obésité), *treime* (trinité), *cincime*, *šesime*, *šeptime*, *optime*, *zecime* etc.; *bäietime* (les jeunes gens), *bärbätime* (hommes), *ceätätänime* (bourgeoisie), *militä-rime*, *muierime*, *omenime* (humanité), aussi *päduchime* (vers), puis *nourime* (nuages), *pietrim* (pierres) etc. Le suffixe a pénétré aussi dans l'albanais, où il est également productif.

§ 446. UMEN en français du Nord et en roumain, à part l'a.-franz. *leun*, *aubun* et le roum. *legum*, ne paraît avoir persisté dans aucun de ses représentants latins, et même il n'aurait pas provoqué de formations nouvelles. Au contraire, l'italien et le rhétique présentent beaucoup de créations nouvelles; le provençal et le hispano-portugais en offrent au moins quelques-unes. — Les parlars les plus féconds sont ceux de l'ENGADINE et de l'OBWALD; seulement, dans celui-ci, *-imen* et *-umen* y devant

tous deux devenir *-im*, il est impossible de les distinguer. En engadin, *-üm* s'attache aux verbes de I pour former des noms abstraits : *surbantüm* (aveuglement, cécité), *štrub.* (embrouillement), *ald.* (fumage et fumier), *arsent.* (ardeur), *krid.* (cris), *inkrešant.* (mauvaise humeur) etc., avec un sens plus collectif : *šternüm* (litières), *ražǵ.* (sciures), *batt.* (lame de faux amincie au marteau). On trouve isolément des noms abstraits dérivés d'adjectifs : *avriart.* (ivresse). En Obwald, comme exemples devant ici trouver place, il y a *tartiñim* (bousillage), *čončerlim* (bavardage), *čuffarñim*, *turšim* (bousillage), *tusim* (tousserie), *riečim* (rejet), *tsiklim* (taquinerie), *tsarklim* (mauvaise herbe); *brumblim* (murmures); *škalinim* (drelin), *sunim* (bourdonnement), *farful.* (bavardage), *škuflim* (boursoufflure), *ñuñim* (existence folle), *kuč.* (vexations), *fulš.* (foule). Il y a de plus *kahim* (hurlements du chien) etc. — En ITALIEN, la plupart des mots en *-ume* sont des collectifs, et ce sont surtout des termes d'agriculture et de cuisine : cf. *tenerume* (tendron), aussi en majorq. *tenrum* (tendon), *van.* (grains vides), *pagli.* (tas de paille), *ciarp.*, *patt.*, *pacchi.* (fumier); *fritt.* (friture), *sal.* (salaisons), *past.* (mets de pâte) etc. Aussi *-ume* devient-il facilement péjoratif : *sudici.* (cochonnerie), *mendic.* (mendicité), *cianci.* (hâblerie). Il est moitié collectif, moitié purement abstrait dans *laidume*, *sozz.*, *pallid.*, *ner.*, *moll.*, *nobil.*, *larg.*, généralement avec une nuance dépréciative. *Pannume* (pellicule de l'œuf), sans doute assimilé à *albume*, occupe une place à part. Certains patois connaissent d'autres formes encore. Le bol. *mlom*, parm. *vlum*, bresc., berg. *velöm* (nielle) suppose un *mellumen*; viennent en outre le bol. *kaldom*, sic. *quadumi* (boyaux; cf. le majorq. *eskaldum* = fricassée, mais en norm. *šaođi*), le sic. *kan.* (odorat des chiens suisses), *skarfid.* de *skarfidiri* (se faner, se gâter), *bikk.* (odeur du bouc); *sikk.* (en ital. *seccume*), *funest.* etc.; puis *gutt.* (de *gottu*? affliction); le sard. *ainumen* (ânerie), *bagass.* (prostitution), *istrandz.* (troupe d'étrangers) etc., en outre *abbattig.* (abatage; c'est donc un abstrait à thème verbal), *ëilindr.* (flânerie). Remarquables sont (488) en sicilien *karnačumi* (carnation), *fatts.* (aspect), *mančiač.* (mangeaille), *unčiatts.*, *sikkatts.*, *fatač.*, où *-umi* a pris la place de *-uni* < *-ati-one*; la raison en est évidente, c'est que ces mots

renfermaient ou devaient recevoir une signification collective. Le comasq. *padium* (marais) présente une substitution de *-ume* à *-ule*. — En PROVENÇAL domine également l'idée collective; toutefois, en même temps, on trouve aussi l'idée purement abstraite : *amarün* (amertume et choses amères), *ars*. (embrasement), *eigr*. (mets âcres), *fer*. (goût sauvagin), *fresk*. (odeur fraîche), *frežul*. (frissonnement), *kuv*. (incubation), *ragas*. (troupe d'enfants), *souvaž*. (bêtes sauvages), *tremul*. (tremblement), *gastad*. (gâteries) etc. Au Nord-Est, *-ñ* se trouve encore à Montbéliard : cf. *elvñ* (enfant mal élevé), *ğermñ* (germe, jet), *fçñ* (paquet de choux), *pedrñ* (espèce d'étoffe), *reğotsñ* (crachat), *brokñ* (touffe de lin), *boiğñ* (paille hachée), *reşñ* (sciure), *soçñ* (fruits secs), *triežñ* (germe) etc. — En espagnol, *-umbre* est collectif : *herrumbre* (scories de fer), *sal*. (fleur de sel), *tech*. (toiture), *und*. (flots), puis *pesad*. (pesanteur); la racine est un verbe dans *quej*. (plainte). En portugais, nous avons *carregume* (charge), *chor*. (jus), *ci*. (jalousie), *cort*. (tannerie), *ord*. (ourdissure), *pes*. et *pesad*. (poids) etc.

§ 447. MENTUM a toujours été, en latin comme en roman, un des suffixes préférés pour la formation des noms abstraits à thème verbal. En latin déjà se manifeste en même temps une tendance à leur donner un sens collectif : *calceamentum* (chaussure), *tabulamentum* (boiserie), *vestmentum* (vêtement) etc., et le roman va plus loin dans cette voie, mais toujours en réservant pour la signification collective la forme plurielle en *-a* et en adaptant alors aussi à des noms ce nouveau suffixe *-menta*. Pour attester l'ancienne fonction de *-mentum*, quelques exemples pourront suffire : en roum. *acoperemint* (couverture), *apără*. (protection), *căză*. (chute), *creză*. (croyance), *jură*. (jurement), *legă*. (liaison), *rugă*. (prière), *stîmpără*. (tempérament) et d'autres, mais leur nombre paraît assez restreint; la racine est un nom dans *osămint* (ossements). En italien, au contraire, ils sont innombrables : *abbajamento* (aboitement), *abbatti*. (abattement), *abbocca*. (abouchement), *abbozza*. (ébauche), *abbraccia*. (embrassement), *abbrevia*. (abrègement), *addormenta*. (assoupissement), *adocchia*. (regard), *afferma*. (assurance), *afferra*. (prise), *affibbia*. (action de boucler), *affila*. (affilage), *affina*.

(489) (affinement), *affini.* (finissage), *affioca.* (enrouement), *affitta.* (affermage), *affredda.* (refroidissement), *affretta.* (hâte), *affronta.* (attaque), *agevola.* (allègement) etc.; de même en français : *abaissement*, *abandonne.*, *abatte.*, *aboie.*, *abonne.*, *aborne.*, *abouche.*, *abrège.*, *abreuve.*, *accable.*, *acommode.*, *accompagne.*, *accorde.*, *accouple.*, *désolé.*, *accroisse.*, *abétisse.*, *abolisse.*, *aboutisse.*, *abrutisse.* et nombre d'autres, surtout dans la langue du peuple; en espagnol : *abrigamiento* (abri), *aborreci.* (aversion), *abrevia.* (abrègement), *absolvi.* (absolution), *aburri.* (ennui), *acaba.* (achèvement), *acaudilla.* (commandement en chef), *acaeci.* (événement), *acalora.* (échauffement), *acara.* (opiniâtreté), *acata.* (respect), *acelera.* (accélération), *acerca.* (approche), *acerta.* (assurance), *acometi.* (attaque), *acogi.* (asile), *acomoda.* (accommodement), *acompañã.* (accompagnement), *aconteci.* (événement) etc.; il est vrai qu'à l'époque moderne les formes en *-miento* semblent perdre pied de plus en plus devant les post-verbales. Au point de vue de la forme, il faut encore observer que l'esp. *-imiento* pour *-emiento* avec les verbes de III s'explique par l'assimilation (I, § 359), le franç. *-ement* dans II et III par la voyelle disjonctive (§ 350). Quant aux formes sans *-e* qu'il faut supposer en français, on n'en trouve pas d'exemples; il est donc probable qu'elles n'ont jamais existé : cf. *unguement* déjà dans la Passion 87 b, *empedement* Eul. 16 etc. Mais ensuite, sous l'influence des formes verbales en *-i*, on adopte *-iment* (en a.-franç. *marriment*, *garni.*, *guerpi.*, *hardi.*) qui, chose remarquable, s'adapte uniquement ou presque uniquement à des verbes germaniques, donc à flexion simple (p. 270). On dit encore *bandi.*, *bâti.*, *blanchi.*, *débâti.*, *fourni.*, *garni.*, dont il faut sans doute distinguer *assenti.*, *comparti.*, *condi.*, *dissenti.* etc., qui sont des formations savantes.

Pour le français, cf. G. COHN, *Suffixwandlungen*, 102-112.

§ 448. La FORME COLLECTIVE *-menta* manque au roumain, mais se trouve, en proportion variable, dans toutes les autres langues : cf. l'eng. *furlatzamainta* et *ladra.* (racaille), *kausa.* (chaussure), *šepa.* (débris), *štierla.* (taurillon), *urğa.* (préparatifs), *vešti.* (vêtement); l'ital. *sarmenta* (sarments), piém. *bardamenta* (harnachement), *fram.* (objets en fer), *kaosa.* (chaus-

sure), *kurvi*. (couverture), *osa*. (ossements), *rü*. (ordures; (490)
ramenta, montf. *armenta*), *vesti*. (vêtement); l'a.-franç. *chaus-
 semente*, *lamente*, *ossemente*, *vaissellemente*; l'esp. *cornamenta*
 (cornes), *herramienta* (outils en fer), *osamenta* (ossements),
vestimenta (vêtement), *pimienta* (poivre); le port. *cortimenta*
 (tannage), *ossa*. (ossements), *p(a)la*. (rames), *salpi*. (sel et
 poivre), *vesti*. (vêtement); le sard. *armamenta* (cornes), *besti*.
 (vêtement), *ferra*. (objets en fer), *kaltsa*. (chaussure), *korra*.
 (bois de cerf), *isterri*. (litière), *lora*. (courroies), *ossa*. (osse-
 ments), *partzi*. (partage). L'ital. *giumenta* aussi peut se placer
 ici, de même que le frioul. *armente* (vache) était aussi collectif
 à l'origine.

§ 449. ANUS, -A, lorsqu'il forme un adjectif, indique l'appar-
 tenance : *humanus*, *mundanus*, *urbanus* etc., *romanus* etc. Dans
 un substantif, il désigne l'habitant : *castellanus*, *paganus*, ou bien
 aussi le supérieur : *decanus*. Le suffixe est demeuré vivant dans
 les deux fonctions; seulement, en roumain, sauf dans *bătrân*
 (*veteranus*), *păgân* et *Român*, il a cédé la place à *-eân* de l'a.-
 bulg. *-yan*; mais on peut d'autant mieux étudier ici cet *-eân* que
 sa signification se confond presque entièrement avec celle du
 lat. *-anus*. Mais, maintenant, les adjectifs romans dérivent très
 rarement de subst. : cf. p. ex. le roum. *căseân* (domestique),
 l'ital. *ortolano*, le prov. *auran* (aérien), *rosan* (rosé), puis l'ital.
villano, le franç. *vilain*, l'esp. *villano*, qui doivent faire admettre
 un type lat. *villanus*; le plus souvent, le suffixe s'attache à des
 adverbes ou à des adjectifs et, dans ce dernier cas, le dérivé
 désigne l'individu : en a.-franç. *cert* (certain), *certain* (un c.).
 Ainsi trouve-t-on en ital. *certano*, *mezz.*, *prossim.*, *sopr.*, *sott.*,
tost., puis *nostr.*; en franç. *certain*, *hautain*, *moyen*, *soudain*,
souverain; en a.-franç. aussi *purain*, *grevain*, *derrain* ou *derriain*
 (le dernier); en esp. *cercano*, *cert.*, *lej.*, *sober.*, *sus.*, *tard.*,
tempr., *yus*. Plus étonnante est la formation de l'ital. *anziano*,
 a.-franç. *anci-ien*, esp. *anciano*, en ce que le suffixe s'adapte à
 un radical. *anci*; de même, le franç. *prochain*, sard. *probianu*
 supposent *propianus*, l'ital. *lontano*, franç. *lointain*, prov. *lonbdan*
 = *longitanus*. Ce dernier type doit être issu quelque peu irrè-
 gulièrement, à l'époque latine encore, de *longiter*. Les deux

(491) autres appartiennent à des périodes différentes; *propianu* est formé simplement d'après *antianu*, qui représente à son tour un type *antidianus* imité de *quottidianus* et où l'analogie de *anzi*, *ainz* a fait échanger le *t* contre χ . Le prov. *probdan* est naturellement déterminé par *lonbdan*. Sont encore dérivés d'adjectifs l'esp. *liviano* (léger), *lozano* (gai), *ufano* (présomptueux); l'a.-franç. *aubain*; le prov. *seguran* (sûr); dérive du verbe *provare* l'ital. *provano* (entêté), tandis que le prov. *tarzan* paraît se rattacher à l'adv. *tartz*. Partout ensuite on emploie les gentilices : cf. le roum. *moldovan*, *persian*, *țigan* avec une forme du suffixe rapprochée du latin; puis l'ital. *italiano*, *mantov.*, *padov.*, *prussi.*; le franç. *alsacien*, *italien*, *prussien*; l'esp. *castellano*, *valenciano* etc. L'italien, au reste, préfère *-giano* ou *-tano* : cf. *astigiano*, *luni.*, *lodi.*, *parmi.* etc., *napolitano*, *amalfi.*, *salerni.*, *palermi.*, *cagliari.* etc. Tandis qu'on reconnaît clairement dans *-itano* un allongement du grec $-\tau\tau\epsilon\varsigma$, hypothèse en accord avec l'extension géographique de ce suffixe, la provenance de *-igiano* est controversée. Car, si la phonétique s'accommode également de *-itianu* et *-esianu*, la morphologie fait des réserves sur tous deux : d'une part, en effet, l'allongement de *-ese* (§ 473) en *-esianu* devrait remonter encore à l'époque antéromane, or le latin n'en a pas d'exemple et, de plus, on ne voit pas le pourquoi de cet allongement; d'autre part, où trouver un point de contact unissant le *pianigiano* dont nous allons nous occuper et les mots qui s'y rattachent, avec *astigiano* etc.? Formant des substantifs, *-anu* exprime comme en latin l'appartenance : en roum. *câmpăean*, *cetățean* (citadin), *măs.* (commensal), *munt.* (montagnard); en ital. *paesano*, *pianigiano* (*planitianus*) et, sur ce type, *valligiano*, *monti.*, *colli.*, *alpi.*, *torri.*, *villi.* et beaucoup d'autres, probablement aussi *cortigiano*, *artigiano*; en a.-franç. *hostelain*, *citoyen* et, avec un léger changement de signification, *académicien*, *musicien*, *medicien*, d'où *médecin*, etc.; en esp. *ciudadano*, *paisano*, *serrano* (montagnard). La fonction qu'il remplit dans *decanus* (en franç. *doyen*, d'où l'a. -ital. *diano*, esp. *dean*), *-anu* la conserve aussi en roman : en ital. *capellano*, *castell.*, *piev.* (curé; de là vient, par l'intermédiaire du m.-latin *plebanus*, le roum. *pleban*); en franç. *chapelain*, *châtelain*; en esp. *capellan*, *castell.*, *gañ.* (garçon-berger), *aldr.* (homme qui vend des vivres dans les pâturages), en arag. *carlan* (*castellanus*;

judge) etc. Souvent *-ano* est un développement de l'ancienne flexion *-a*, *-anis* : v. p. 28 et l'ital. *eremitano*, a.-franç. *ermittain*, port. *ermitão*, le campob. *tseyane* (շիօ). L'ital. *capitano*, le franç. *capitaine* appellent une observation particulière : en m.-lat., ils sont représentés par *capitanus* et *capitaneus*, qui ont tous deux, sous une forme savante, persisté en roman : en ital. (492) *capitano*, a.-ital. *capitanio* (qui dut à son tour, par l'intermédiaire *capitaino*, devenir *capitano* (v. I, § 295), mais qui vit encore en napol. *kapetaneye*, sic. *kapitaniyu* etc.), a.-franç. *chevetain* et *chevetaigne*, d'où les formes latinisées du franç. mod. *capitain* et *capitaine*. Souvent *-anus* a pris la place de *-aneus* : en ital., esp. *forano*, franç. *forain* à côté du lat. *foraneus*, en a.-franç. *soutain* en regard du lat. *solitaneus* et *solitanus*, en a.-franç. *sozterrain* vis-à-vis du lat. *subterraneus*.

§ 450. Un nombre assez considérable de noms de choses sont des adjectifs en *-anus*, *-a* employés substantivement : cf. l'ital. *altano* (zéphyre), *cald.* (poêle), *part.* (de *palta* ; marais), *ped.* (souche d'arbre) ; l'esp. *abrigano* (abri), *altez.* (petite hauteur), *sec.* (terrain sec), *sol.* (vent d'Est), *ver.* (été) ; l'ital. *caldana* (chaleur), *coll.* (collier), *ped.* (marchepied), *settim.* (semaine), *sott.* (jupon), *tramont.* (tramontane) ; l'esp. *abesana* (paire de bœufs), *bot.* (bondon), *cost.* (coussinet latéral au char), *deg.* (métairie), *cuart.* (fièvre quarte), *pais.* (sorte de danse), *peana* (marchepied), *perdig.* (perdreau), *sol.* (endroit au soleil), *sot.* (jupon), *vent.* (fenêtre) ; le port. *gordã* (obésité). Sur *-ana* venant de *-a*, *-anis*, v. p. 27, en y ajoutant l'obw. *fluauna* (charrue) à côté de *fleua*, *garflauna* (cretons) vis-à-vis de *grasfla*. Le lat. déjà avait *fontana* : en roum. *fântânã*, ital., esp. *fontana*, franç. *fontaine*, dont l'analogie aura formé l'ital. *fumana*, le lomb., piém. *riana* (source).

§ 451. Si l'on fait abstraction des noms de nombres (§ 561), c'est à peine si *-enus*, *-a* peut être considéré comme un suffixe : en effet, *avena*, *habena* etc. n'ont pas de primitifs, le rapport entre *aes* et *ahenus* est obscurci, et *terrenus* est la seule forme où se reconnaisse clairement un dérivé de *terra*. On n'en est que plus surpris de trouver, en roman, quelques formes nouvelles : en frioul. *molenę*, vén. *molena*, bol. *mulaina*, romagn. *mulena*

(miettes); en a.-franç. *beseine*, obw. *bazeina* (ruche), *šlateina* (espèce); en tosc. *folena* (sans doute de *favilla*; étincelle), *amarrena* (cerise amère), lomb., piém. *medzeina* (filet de porc); en esp. *barrena* (foret; ital. *verrina*), *bofena* (poumon), *codena* (consistance d'un tissu), puis les adj. *acebucheno* (semblable à l'*acebuche*, espèce d'olivier), *moreno* (noir-brun).

(493) § 452. INUS, -A forme d'abord des adjectifs exprimant la manière : *asininus*, *caninus*, *divinus*; avec des noms de lieu, il indique l'origine : *florentinus*, *numantinus* etc. Ces deux sens persistent en roman; en outre, joint à des noms de matière, -ino remplace -eus disparu : cf. l'ital. *canino*, *cavallino*, *mulino*, *cenerino*, *quercino*, *cittadino*, *contadino*, *florentino*; le franç. *enfantin*, *sauvagin*, *messin*, *poitevin*, autrefois aussi *ferrin*, *fresnin*, *ivoirin*, *orin* et *enterin* (entier); l'esp. *asnino*, *cervino*, *acerino*, *alabastrino*, *adamantino* etc., puis aussi *dañino* (nuisible); *vizcaino* etc. En général, cependant, le roman semble aimer peu cet emploi adjectif; mais il connaît quelques substantifs, qui ont leur origine dans les anciens adjectifs : en ital. *mulino*, franç. *moulin*, esp. *molino*, port. *moinho*; en ital. *mastino*, franç. *mâtin* (*mansuetinus*); cf. de plus le franç. *coussin*, en a.-franç. *cuissein* (*coxinum*), *rondin*, *florin*. Mais alors le sens de « ressemblance » exprimé par l'adjectif s'est développé dans une direction toute différente; un objet analogue à un autre fut considéré comme inférieur à lui, comme plus petit, et voilà comment -inu, dans l'italien et le portugais notamment, est devenu un suffixe diminutif très employé : cf. l'ital. *botteghino*, *chiesino*, *codino*, *festino*, *villino*, *tavolino* et d'autres en quantité innombrable, du genre masculin d'abord, même avec un primitif féminin, mais pourtant aussi *botteghina*, *catenina* etc. (il en est de même pour les adj. : *bonino*, *bellino* etc.), avec d'autres suffixes : *sassolino*, *libriccino*, *ponticino*, *leoncino*, *canzoncina* etc.; en esp. *batatin* (petite patate), *camarin* (cabinet de toilette), *camisolin* (chemisette), *collarin* (collet étroit), *labrantin* (petit paysan), *polvorin* (pulverin); mais -ino désigne surtout ce qui est jeune : *anadino* (caneton), de même *ansarino*, *cigoñino*, *palomino*, *porcino* etc., et joint aux adj. : *verdino*; en port. *copinho* (petit verre), *corde-linho* (cordelette), *facezinha* (historiette; *facecia* = facétie),

filhinho etc. ; avec le -z- diminutif (p. 439) : *copozinho*, *cordelzinho*, *côrzinha* (couleur mate), *coroazinha* (petite couronne), *egoazinha* (petite jument), *ganbozinho* (petit gain) etc. ; joint à des adj. : *branquinho* (blanchâtre), *delgadinho* (délicat), *docezinho* (douceâtre), *rotinho* (pauvre) etc. C'est par l'acception diminutive que s'expliquent l'ital. *padrino*, *scarpellino* (tailleur de pierres), *ballerino* (danseur), *vetturino* (voiturin), *taccolino* (bavard) etc. ; c'est par la signification de « personne qui agit », telle qu'elle se trouve dans ces exemples, que nous avons alors le sens de « instrument » : *frullino* (mousoir), *tostino* (cafetière filtrante), *profumino* (vase à parfums) etc. ; cf. sur ce dernier point § 526. — A côté de cet -in, il y en a un autre d'origine différente : (494) l'-in du franç. *butin*, *échevin*, *jardin*, de l'a.-franz. *gua-in* était déjà propre aux primitifs germaniques ; d'autres mots comme *tra-in*, le franç. mod. *brass-in* sont à leur tour des post-verbaux.

§ 453. INA forme en latin des dérivés à thème verbal : *ruina*, *fodina*, *coquina*, et nominal : *collina*, *farina*, *radicina* etc., puis *pectorina*, qui s'induit de l'obw. *pičurina*, franç. *poitrine*, esp. *pretina*. Dans ce dernier sens, le suffixe se trouve aussi en roman : en ital. *calcina* (chaux), *cantina*, *collina*, *elcina*, *marina*, *malina* (maline), *fascina* etc. ; en franç. *batine*, *chaumine*, *famine* (et, sur ce modèle, l'a.-franz. *seine*), *narine*, *sauvagine*, *saline*, *verrine*, *terrinerie* etc. ; en esp. *calcina* (mortier), *colina* (graine de chou), *encina*, *hacina* (meule de foin), *neblina* (brouillard), auxquels se rattachent *escurina* et *calina*. Le roumain ne connaît que *rădăcină*, qui existait déjà en latin. Ces mots sont formés du suffixe nominal -ina ; au contraire, c'est de l'adj. -inus -a que proviennent l'ital. *pecorina* (crottin de brebis), *porcina* (viande de porc), *bovina* (bouse), *pollina* (fiente de poule) etc. ; l'esp. *cabrina* (peau de chèvre), *añina* et *corderina* (laine de brebis), *palomina* (colombine), *canina* (fiente de chien) etc. C'est encore un autre -ina que celui qui sert, en français notamment, à dériver des noms abstraits de verbes en -i d'origine germanique : cf. *aatine*, *guerpine*, *haine*, *plevine*, *saisine*, moins souvent latine : *gesine* ; le prov. a aussi *ataina* (retard). Les autres langues ne fournissent que l'ital. *staggina* de *staggire*, qui est encore de provenance germanique. Rattacher

rapere rapina au lat. *ruere ruina* serait inadmissible, car le second groupe manque en roman au vocabulaire du peuple et le franç. *ravine* s'est trop éloigné par le sens de *ravir* pour qu'on pût former sur ce modèle des noms abstraits nouveaux. La diffusion de *-ina* assigne plutôt à ce suffixe une origine germanique : au goth. *satjan* correspond un abstr. *sateins*, dont la finale en franç. devrait prendre la forme *-in* ou, vu son genre féminin, *-ine* et c'est ce goth. *-eins* ou son représentant franc qu'il faut probablement voir dans le franç. *-ine*. Il y a de même identité, sauf dans la voyelle, qui provient du lat. *vastus*, entre l'a.-franz. *guastine* et un mot germ. *wosteins* (désert); l'analogie du premier aura ensuite entraîné *desertine* et *gualdine* (forêt).

- (495) § 454. INUS, -A, avec *i* atone, était par là peu propre à former des dérivés nouveaux. Seul le SARDE lui accorde une préférence marquée : *ábrinu* (du sanglier), *kérvinu* (du cerf), *mélinu* (jaune), *múrinu* (noir), *múrtinu* (rouge), en sard. mérid. *bídrinu* (de verre), *píssinu* (amer). Mais, dans les autres domaines, non seulement les anciennes formes n'ont pas toujours persisté ; souvent, au contraire, elles ont été remplacées par d'autres en *-inus* : cf. I, § 604, et l'ital. *mirtíno*, *cedríno*, le franç. *faine* < *fágina* à côté du pistoy. *fána* < *fágina*. A *-inus* se rattache le grec $\delta\chi\mu\sigma\sigma\kappa\eta\nu\acute{o}\varsigma$: en ital. *amoscino*, port. *ameixa*. Maintenant, un suffixe à remarquer, c'est *-icinus*, qui paraît se trouver dans l'abruzz. *reveçene* (rougeâtre) = en quelque sorte **rubicinus* et, pour désigner ce qui est jeune, dans l'esp. *gamezno*, *lobezno*, *perrezno*, *judezno* (jeune juif) et autres exemples.

§ 455. UNUS, -A est circonscrit dans l'Ouest et ne s'adapte guère qu'à des noms d'animaux, auxquels le lat. *aprunus* sert de prototype : cf. l'esp. *asuno* (de l'âne), *caball.*, *cabr.*, *carner.*, *cerv.*, *conej.*, *hembr.*, *rapos.*, *zorr.*, puis aussi *chotuno* (faible), *bobuno* (niais), ensuite *aituno* (olive); le port. *gatum* (en peau de chat), *gado cabrum* (chèvres), *g. ovelhum* (menu bétail), *g. vaccum* (bêtes à cornes), *boi touruno* (taureau mal châtré), *perruma* (pain pour les chiens), *bodum* (odeur de bouc) et, sur ce modèle, *cheiro fortunum* (odeur forte).

§ 456. ONE servait primitivement à individualiser ; il s'attache à des thèmes verbaux ou nominaux pour désigner la personne qui accomplit une action avec une prédilection particulière, qui possède une qualité à un degré supérieur, qui se fait remarquer, attire parmi les autres l'attention par son occupation, par une particularité interne ou externe. Or cette signification fondamentale s'est diversement développée dans les différentes langues : *-one* est devenu dans presque tout le domaine franchement augmentatif, mais il a aussi élargi davantage encore sa propriété d'individualiser. En roum., *-one* fut traité comme un fém., pour la raison que le fém. *-toria* était devenu *-tore* et que, pour ce motif, à l'imitation de *-toriu*, on adopta comme masc. *-oniu*, d'où *-oïñ*, puis à son tour un fém. *-oae*. Ainsi le roman présente une série de noms de personnes exprimant d'abord l'individualisation, puis servant soit pour désigner en général des personnes agissantes, soit aussi dans les seuls cas où la personne qui parle veut manifester sa désapprobation pour un acte. La première acception se trouve en rhétique de l'Ouest et alors, dans les dérivés à thème verbal, le suffixe apparaît muni de l'*-s* du nominatif : cf. les exemples cités p. 8, en y ajoutant l'obw. *kusinunts* (cuisinier), l'eng. *blihunts* (blanchisseur), *lavunts* (laveur), *balafunts* (bavard) etc. C'est de là que viennent le bresc., parm. *filons* (fileur), le mant. *tibions* (batteur en grange). Des adj. sont à la base de l'obw. *sertun* (qui n'a rien ; *sert* = déguenillé), greden. *paivron* (paresseux ; *paiver* = lent), *vedlon* (vieillard ; *vedl* = vieux). — En ital., *-one* se développe dans un sens péjoratif : *buffone* et *burl.* (bouffon), *ciarl.* (bavard), *imbrogli.* (brouillon), *impicci.* (querelleur), *piagn.* (pleureur), *soffi.* (rapporteur), *cap.* (mauvaise tête), *pagli.* (paillasse) etc., en calabr. *spragune* (prodigue), *frank.* (étourdi) etc. ; même chose en français : *brouillon*, *boug-ill-on*, *ceindr-ill-on*, *souillon*, *barbon*, en lorr. *sulô* (soûlard), mais ensuite aussi *charron*, *boquillon* et *bûcheron*, le mot vieilli *aôteron* (moissonneur), l'a.-franç. *soçon*, pic. *sošô*, champ. *sosô* de *socius* (compagnon), qui n'expriment aucune nuance dépréciative, enfin *baron*, l'a.-franç. *espion*, *guion* etc., probablement aussi le prov. *baillon* (bailli), dans lesquels *-on* fait partie de la flexion (v. p. 34). — L'ESPAGNOL a *destron* (conducteur d'aveugle),

puis *acechon* (espion), *barat.* (brocanteur), *busc.* (filou), *freg.* (marmiton), *bolg.* (flâneur), *mir.* (spectateur curieux), *pring.* (saligaud), *boc.* (fanfaron), *beat.* (dévot), le PORTUGAIS *brigão* (querelleur), *chor.* (criard), *cav.* (paysan), *fugi.* (esclave fuyard), *ganb.* (journalier), *gato lambi.* (chat friand), *logr.* (trompeur), *alegr.* (bouffon), puis les adj. *bab.* (baveur), *cost.* (côtier), *estranh.* (farouche), *rab.* (écoué), *rat.* (plaisant) etc., avec lesquels on peut comparer le bol. *lanon* (garni de laine). Au point de vue de la forme, méritent encore une mention le franç. *biberon*, qui doit provenir de la langue des étudiants, puis l'esp. *temeron* (fanfaron), le port. *brincalhão* (farceur). Ensuite *-one* s'emploie, exprimant aussi l'individualisation d'abord, pour former des noms d'animaux. Le lat. *capito* (en quelque sorte grosse-tête) est le nom d'un poisson, peut-être aussi déjà d'un oiseau : cf. l'esp. *alcaudon* ([faucon] sacre). Doivent encore avoir été latins MULTONE : en ital. *montone*, franç. *mouton*, remplacés en eng. par *kastrun*, esp. *castron*; VARIONE : en franç. *véron*, comasq. *vairon*, port. *vairão* et (497) GOBIONE de $\kappa\omega\beta\iota\acute{\epsilon}\varsigma$: en franç. *goujon*. Nous avons d'autres formations, qui doivent être absolument récentes, dans le greden. *verdon* (verdier); l'ital. *stallone*, franç. *étalon*, l'ital. *frisone* (gros-bec), le lomb. *tüon*, catal. *tudó* (pigeon), le vén. *agon* (un poisson), le calabr. *ciçarune* (gros-bec), le sard. *puḏzone* (oiseau; I, p. 487); le franç. *charançon*, *cochon*, *dindon*, *faon*, *grillon*, *hérisson*, *liron*, *plongeon*, *puceron*, le lorr. *ékürö* (écureuil) (cf. aussi *taon*, p. 445); l'esp. *cabron* (bouc), *huron* (furet), *cebon* (porc gras), *lechon* (cochon de lait), *perdigon* (perdrix), *liebraston* (levraut), *salton* (sauterelle), *volanton* (oiseau dru) (cf. *denton*, p. 446); le port. *alvão* (sorte d'hirondelle). A ce groupe, on peut rattacher aussi le vionn. *tsavö* (pièce de bétail). Il se produit aussi des noms de plantes : CICERONE (en catal. *seurò*) et CARDONE (en franç. *chardon*, esp. *cardon*, port. *cardão* adj., couleur de chardon) doivent avoir vécu déjà en latin, peut-être aussi ACERONE : en catal. *uró*; pour le reste, il y aurait encore à nommer l'obw. *čagulun*, greden. *čiblon* (ciboulette), le franç. *poivron*, l'esp. *almendron* (amandier), *piñon* (pin) et autres.

§ 457. En latin, il est encore rare de trouver *-one* adapté à des noms de choses; il y a p. ex. SABULONE : en ital. *sabbione*, obw. *sablun*, franç. *sablon* et PONTONE : en obw. *pantun* (pont dans l'étable), greden. *punton* (chemin escarpé); toutefois, il est possible qu'il en ait existé d'autres encore. L'ital. *piantone*, franç. *plançon*, esp. *planton*, port. *tanchão* présentent *-one* dans un emploi qu'il n'a pas ailleurs en roman, de sorte qu'on pourra supposer un type lat. PLANTONE; même observation pour l'ital. *scalone*, franç. *échelon*, esp. *escalon*, port. *escalão*. Mais ensuite, dans ce cas aussi, le roman est allé plus loin et, par des procédés divers, il en est venu à joindre *-one*, avec des sens différents, à des noms de choses. En RHÉTIQUE, c'est alors la forme sans *s* qui apparaît : cf. l'obw. *pizun* (pilon), greden. *sufloñ* (soufflet) avec transfert à des noms d'instruments de suffixes qui servent à désigner des personnes (cf. là-dessus § 526); le sens de *-one* est moins clair dans l'eng. *kundun*, greden. *kumędon*, frioul. *komedon* (coude). L'ITALIEN présente également des noms d'instruments : *frullone* (huche), *soffione* (soufflet), mais ensuite aussi dans un autre sens : *boccone* (bouchée), *cantone* (coin) etc., qui doivent s'expliquer par la signification augmentative. En FRANÇAIS, le développement est assez considérable : *bouchon*, *curon*, l'a.-franç. *ployon* (crosse) sont de nouveau des noms d'instruments; *brandon*, *buisson*, *chiffon*, *flacon*, *manchon* et *manch-er-on*, *menton* (même forme en vén.), *perron*, *poisson* (en a.-franç. *pois* dans *pourpois*, § 551) etc. offrent les uns une différenciation de l'idée primitive, les autres le dérivé remplaçant directement le mot primitif. Mêmes faits en ESPAGNOL : *afilon* (fusil du boucher), *asperon* (pierre à aiguiser), *bregon* (rouleau à nouilles), *velon* (lampe), puis *fogon* (foyer), *cascaron* (coque d'œuf) à côté de *cáscara* (enveloppe du fruit), *retamon* (tige de genêt), *cañamon* (chênevis), *toston* (pois rôtis), *codon* (trousse-queue). Particulièrement remarquables sont ici les noms abstraits à thème verbal : *apreton* (pression), *apretujon* (foule), *borron* (rature), *encontron* (heurt), *estiron* (tirage), *repelon* (rixe) etc., puis *espichon* (coup d'épée), *pechugon* (coup à la poitrine), *pescozon* et *pestorejon* (coup sur le chignon). En PORTUGAIS, on peut citer *formão* (ciseau), *rolhão* (rouleau), *rolão* (recoupe), *fogão* (foyer), *ferrão* (ferrure), puis *chupão* (suction), *borbotão* (cuis-

(498)

son), *encontrão* (choc), *rojão* (traînage). — Mais la véritable fonction de *-one* en roman, le français excepté, est d'exprimer l'AGRANDISSEMENT, et dans ce sens il est d'un emploi illimité : en roum. *căloiu*, *ömoiu*, *furcoiu*, *căsoae* etc.; en ital. *cavallone*, *casone*, *forcone*, *bottegone*, *nasone*, *pescione* etc., puis *facciona* (grand visage) à côté de *faccione* (laid visage), *bigonciana* de *bigoncia* à côté de *bigoncione* de *bigoncio* etc.; en esp. *ancoron*, *avispon*, *azoton*, *caballon*, *hombron*, *espadon*, *raigon* de *raiz*, *troncon* etc., *aceiton* (huile trouble), *zanc-arr-on* (gros os), *manc-arr-on* (haridelle), *dulz-arr-on* (très doux), *camar-anch-on* (mansarde), *sant-urr-on* (hypocrite), de même qu'en port., où l'on retrouve, munis d'un double suffixe, *frescalhão* (très frais), *grandalhão*, *negr.* etc.; *negociarrão* (grand négoce), *homenz.*, *lob.* (loup-garou) etc. C'est par le sens augmentatif que doivent s'expliquer le greden. *pilon* (batte), *bätidlon* (battant de cloche); l'ital. *formentone*, sard. *dukone* (chef de brigands); l'esp. *colchon* (matelas), *cuajaron* (grumeau de sang) de *cuajar* (caillette), *monton* (tas) et beaucoup d'autres. Au regard du genre, il va de soi que les noms de personnes féminines sont féminins, p. ex. l'ital., esp. *fregona* (souillon) etc. Pour les augmentatifs, on peut adopter cette règle générale, que *-ona* n'intervient que quand il existe une forme parallèle en *-one* ayant un autre sens : outre les exemples déjà produits, cf. encore l'ital. *lagrimona* (mais en bol. *lagrimon*), l'esp. *arvejona* à côté de *arvejon* (grosse vesce), *caballona* (reine au jeu d'échecs), *regona* (fossé d'irrigation) d'un *rega* perdu, correspondant au franç. *raie* (I, p. 45), le port. *podoa* (serpette) à côté de *podão* et, de plus, l'arag. *ligona* (pioche) à côté de l'esp. *legon*.

§ 458. Mais maintenant le roman *-one* peut être aussi de provenance germanique et, dans ce cas, il s'est développé de la déclinaison germanique en *-n* (cf. p. 34). Sous ce rapport, le rhétique occidental et le français réclament notre attention. En RHÉTIQUE DE L'OUEST, il se trouve une série de fém. germaniques et latins en *-a* avec forme secondaire en *-un*, où il sera difficile de voir l'augmentatif *-one* : c'est plutôt l'acc. fém. a.-h.-a. en *-un* des radicaux en *-n*. C'est ainsi qu'on a côte à côte *barğa* et *barğun* (cabane), l'obw. *barsun* et le franç. *brosse*,

puis l'obw. *farvun* (fraise) et l'eng. *freia*, l'obw. *fula* et *fulun* (fouillage). — En français, le *-on* germanique s'est spécialement attaché à des noms propres : *Huon*, *Milon*, *Guion*, *Perron* etc. Or, comme la forme allongée du nom s'employait en même temps par manière de caresse, *-on* put être pris pour un suffixe diminutif caressant et produisit, par conséquent, non seulement des noms de femmes : *Marion*, *Fanchon*, *Nanon* etc., mais aussi *aiglun*, *baleinon*, *chaton*, *levron*, le norm. *mülö* (muleton), *bidayö* (haridelle); *cruchon*, *clayon*, puis *bouvillon*, *taurillon*, *gerbillon*, *folicchon*; il est encore plus fréquent en provençal : *auzelbó*, *cegonbó* etc., en prov. mod. *rayú* (petit rayon) etc., *leidú* (un peu laid), *grosú* (un peu gros) etc., en cat. *azó* (ânon), *baló* (boulette), *banó* (petite corne), *barbó* (petite barbe), *botigó*, *kadenó*, *forkó* etc. Le franç. *chambrillon* doit aussi prendre place ici; c'est sans doute une transformation de *chambrière* : il serait donc plus correct d'écrire *chambrion*.

Les formations latines ont été réunies par R. FISCH, *Die lateinischen Nomina personalia auf -o, -onis*, 1890. Cf. sur ce point l'Arch. lat. lex. V, 223-233, et ASCOLI, Arch. Glott. VII, 434. En ce qui concerne les diminutifs corses en *-one* cités par Ascoli, il faudra des recherches encore plus exactes. La substitution de *ill* à *iy* en français par une graphie renversée, comme nous venons de l'admettre pour *chambrillon*, est appuyée d'autres exemples par A. TOBLER, Sitzber. d. Berl. Akad. 1889, 1090.

(500)

§ 459. IONE apparaît en latin et en roman avec le même rôle que le simple *-one*, mais il est de beaucoup moins recherché. La plupart des formes sont naturellement déjà antéromanes. Isidore connaît MUSTIO dans le sens de « buveur », auquel correspond l'ital. *moscione* (ivrogne et moucheron), à moins peut-être que ce dernier ne renvoie à *MUSCIO de *musca*. *Moscione* (moucheron) est identique à l'a.-franç. *moisson* (moineau), qui vit encore aujourd'hui dans les parlers de l'Ouest et du Nord, en cat. *mosó*. Avec PIPPIO : en franç. *pigeon*, il put entraîner AUCIO : en a.-franç. *oison*, et PINCIO : en ital. *pincione*, franç. *pinson*, esp. *pinzon*. D'autres noms d'animaux encore présentent le suffixe : le sard. *andzone* (agneau) pourrait bien reproduire un ANNIONE (animal domestique d'un an); puis il faut encore citer l'ital. *carpione*, l'esp. *gorrion*. En fait de noms de personnes, l'ital.

campione, franç. *champion*, m.-lat. *campio* paraissent issus d'un type germ. *kampyo*; *companio*, en ital. *compagnone* etc., est une forme latinisée d'un mot correspondant au goth. *gablaiba*, où *compánia* (p. 496) peut avoir occasionné le remplacement de *-o* par *-io*. Ensuite, comme noms de choses, nous avons GUTTRIO : en a.-franç. *goitron*, d'où le franç. mod. *goître*, PINNIO : en ital. *pignone*, franç. *pignon*, et RENIO : en franç. *rognon*, esp. *riñon*, port. *rinhão*. Nous avons ainsi peut-être épuisé les formes anté-romanes. Maintenant, il est remarquable que le FRANÇAIS, avec des radicaux en *c* et *t*, présente des dérivés en *-çon* : *arçon*, *clerçon*, *limaçon*, *hameçon*, *poinçon*, *tronçon*, aussi en a.-franç. *oresson* (bord); *courçon*, *écusson*, *enfançon*, *poçon*, *tesson*, en a.-franç. *lisson* (lit), *nevesson* (petit-fils). Ces formations sont circonscrites en France, car l'ital. *arcione*, esp. *arçon* doivent provenir du français, l'esp. *clerizon*, *infanzon* du moyen-latin, qui repose à son tour sur le français : on n'est donc pas fondé à reconstituer des prototypes latins en *-cio* et *-tio*. D'ailleurs, des primitifs *nepotio*, *scutio*, *testio* seraient insuffisants, du moins pour les formes françaises. Il vaut mieux d'admettre, avec les mots en *t*, un suffixe *-çon*, dont la consonne aura été empruntée à des cas comme *mon-c-eau* (*monticellu*), *lai-c-elle* (*lacticella*), *ar-c-eau* (*arcellu*) etc.

(501) Une forme moins facile à justifier, c'est *chignon* de l'a.-franç. *chaignon*, en quelque sorte *catenione*, car ici le français ne fournit pas la raison de la présence de *ñ* dans le dérivé. Il faut apprécier autrement *hameçon*, *oresson* : en effet (nous l'avons montré p. 501), ils ont pour base *hamice*, *orice*. Avant le fonctionnement de la loi de syncope, les mots nouveaux *amets-one*, *orets-one* paraissent avoir été formés avec la finale thématique palatale; on en fit ensuite *hameçon*, *oresson* comme *irresson* de *eritstone*.

§ 460. ANEUS, -A sert de préférence à dériver des adjectifs : *extraneus*, *subitaneus*, *terraneus*. A *extraneus*, qui vit dans l'ital. *strano*, franç. *étrange* sous une forme incomplètement populaire (I, § 512), s'ajoute à l'époque latine encore *interaneus*, dont le neutre substantifié INTERANEA signifie « entrailles » et persiste dans l'ital. *entraña*, a.-franç. *entraigne*, esp. *entrañas*. C'est également sous la forme du neutre plur. qu'ont persisté *campanea*

et *montanea* : en eng. *kampona*, ital. *campagna*, franç. *champagne*, esp. *campañā* et en eng. *muntona*, ital. *montagna*, franç. *montagne*, esp. *montaña*. A ces formes nouvelles s'ajoutent, plus récemment, l'abruzz. *buraña* (lieu ombragé) de *bora* (vent du Nord) et *sulaña* (lieu ensoleillé), l'ital. *seccagna* (bas-fond) de *siccanea* et l'esp. *abrigaño* (lieu à l'abri du froid), l'esp. *braña* (pâturage d'été) de *veranea*. Rentrent encore dans une même catégorie l'ital. *pistaña* (bord d'un vêtement), l'esp. *pestaña* (cils), l'ital. *vivagno*, *capezzagna*, l'émil. *kadaña* et *kavdaña*, bresc. *kaedaña*, piém. *kaosaha* (bord); les mots émilien-lombards renvoient clairement à *CAPITANEA, mais l'étymologie des autres n'est pas claire. Le lat. PEDANEUS est également substantifié : en obw. *pioh*, tyr. *pigan*, mir., regg. *bdah*, bol. *bdaha* (sentier), ital. *pedagna*, a.-gén. *peagno* (souche d'arbre), a.-franç. *peaigne*, esp. *peaña*, port. *peanha* (piédestal). En outre, il faut peut-être encore citer le frioul. *sedah* (soie), l'a.-gén. *firagno* (filet), gén. mod. *fīāhu*, lomb. *firañ*, piém. *filañ* (espalier), l'ital. *rigagno* (ruisseau), le mir. *dultsaña* (douceur), le not. *turtaña* (corde à lier les gerbes); l'a.-franç. *ovraigne* (ouvrage), l'a.-prov. *mesclanba* (mélange), le gilh. *egaño* (grosse corde), le lyonn. *barahi* (clôture), le vaud. *gutaño* (gouttière), *gurg.* (bourbier), *pu.* (puy); l'esp. *atravesaño* (traverse), *redaño* (rets); le port. *baganho* (capsule de lin), *murganho* (souris). — En fait d'adjectifs, il est resté l'ital. *terragno*, le calabr. *sikkañu*; on trouve en outre quelques formes nouvelles : en ital. *ciuffagno* (saisissable), *grif.* (rapace), *masc.* (rusé), *tacc.* (avare); en a.-franç. *grifain*, prov. *grifanh*; en esp. *picaño* (de fripon) et *tac.*; aucune n'a donc de radical latin : aussi n'est il pas certain que nous ayons ici le suffixe lat. *-aneus*. Il y a aussi l'esp. *huraño* (farouche), qui doit représenter un *foraneus* ou *furaneus*.

(502)

§ 461. ONEUS, -A est un développement de substantifs en *-one* formant des adjectifs; au reste, il n'obtint pas grande faveur en latin et, en roman, l'Ouest seul présente plusieurs exemples qui, chose étonnante, ne concordent pas avec ceux du latin. En ITALIEN, on trouve *affricogno* (âcre), *giallogno* (jaunâtre) et les formes en *-ognolo* comme *amarognolo*, *cenerognolo* etc. (cf. p. 518). Nous devons mentionner, en FRANÇAIS,

le norm. *toróhę* (vache en chaleur), en ESPAGNOL *balagüeño* (flatteur), *pedigüeño* (mendiant), *risueño* (riant) et les substantifs *vidueño* (espèce de vigne), *redruña* (main gauche), en PORTUGAIS *collonho* (à porter sur le cou), *enfadonho* (ennuyeux), *ferr.* (couleur de fer), *guard.* (regardant), *med.* (craintif), *pedig.*, *ris.*, *tard.* (tardif), *trist.* (triste). Puis le SARDE offre quelques mots en *-ondzu* : *filondzu* (filage), *li.* (lien), *mess.* (lieu où l'on fauche), *mud.* (tenue), *ol.* (huilement), *tent.* (salaire du gardien), *assed.* (engrangement), *laur.* (manière de labourer), *and.* (allure), *ball.* (manière de danser) et ainsi de tous les verbes de I, rarement de III comme *eskri.* (manière d'écrire), *kurr.* (de courir) et autres.

§ 462. ONIA. Il existe en roman un petit nombre de noms abstraits en *-oha* ; parmi eux, l'ital. *menzogna*, a.-franç. *mensogne* (aujourd'hui *mensonge*) et l'ital. *sbornia*, franç. *ivrogne* (p. 496) jouissent d'une extension considérable ; en revanche, les autres sont presque entièrement confinés dans le Nord de l'Italie : tels *cativognia* dans Bonvesin et Grisost., l'a.-vén. *levrosónia*, le piém. *ambriakoña* (ivresse), *tizikoña* (phusie), *pusikoña* (affectation), *destrücoña* (débilité), l'arét. *pikuña* (avarice), le campid. *piččigonğa* (dégoût), enfin l'a.-franç. *ivretonge* (S. S. 287, 23). Le caractère commun de tous ces mots est d'exprimer le blâme : leur point de départ aura donc été *ebrionia*. Leur principal domaine est le Piémont : aussi est-on peut-être fondé à inférer du piém. *sirohé* (être paralysé) un *siroña*.

(503) § 463. NIC est un suffixe roumain emprunté au slave, qui forme des adjectifs et des noms de personnes : cf. *ajutornic* (secourable), *dornic* (désireux), *dumeastnic* (domestique), *pacinic* (paisible), *casnic* (hôte), *darnic* (libéral), *glasnic* (sonnant), *silnic* (violent), *pustnic* (ermite) etc. L'accent se trouve sur le radical.

§ 464. ARIS forme des adjectifs et, comme on l'a fait observer § 434, ne s'employait à l'origine qu'avec un radical renfermant une *l* : *alaris*, *popularis*, *vulgaris* etc. Le neutre est de bonne heure substantifié : *altare*, *collare* (collier), *lumbare* (tablier pour les reins). Le roman semble avoir complète-

ment délaissé les adjectifs, car l'ital. *famigliare*, l'esp. *popular* etc. sont naturellement des mots savants. Seuls les mots esp. *albar* (blanchâtre), *filar* (relatif au fil), *mular* (propre au mulet) sont des créations nouvelles qui paraissent être populaires. Il est à noter qu'en français les mots savants modifient autrement le suffixe : *singulier* (p. 444), *régulier*, *vulgaire* etc. — Bien plus importante est la forme substantive, qui jouit d'une grande faveur à l'Ouest surtout, bien qu'elle ne soit pas non plus étrangère aux autres régions. Sa fonction est assez bien la même que celle de *-ale* (§ 434). En ROUMAIN, *-ale* et *-are* doivent se confondre sous la forme *-are*; en outre, *-are* a passé à *-ariu* (cf. p. 469) : on peut donc ici le négliger entièrement. Ailleurs, parmi les mots latins, *altare* s'est naturellement maintenu partout : l'a.-franç. disait encore *auter* à côté de *autel*, qui reste finalement; COLLARE devient en ital. *collare*, prov., esp. *collar*, a.-franç. *coller*, mais en même temps déjà *collier*; COCHLEAR : en a.-franç. *cuillier*, a.-esp. *cuchar*; nous avons encore des adjectifs latins, mais de bonne heure employés substantivement dans POLLICARE : en ital. mérid. *poddekare*, frioul. *poleár*, esp. *pulgar*; SUBTELARE : en prov. *sotlar*, a.-franç. *souler* (aujourd'hui *soulier*); *liminare* (seuil) : en ital. *limitare*, prov. *lindar*. Voyons chaque langue en particulier. L'ITALIEN n'aime guère *-are* : cf. p. ex. *calzare* (chaussure), *casol.* (masure), *castell.* (vieux castel), *fil.* (file), *focol.* (foyer), *boccol.* (bouche du four), *call.* (trouée), *uccell.* (aire d'oiseleur), puis *solare* (plancher) à côté de *solajo* et *fiare* (gaufre) à côté de *fiale*. Remarquez que tous les exemples, à part le dernier, présentent *l* dans le radical. — Le FRANÇAIS, surtout à l'époque moderne, a restreint l'emploi de *-er* au profit de *-ier* (v. p. 444), mais il a d'autre part, dans *berger*, *boucher*, *étranger*, *gaucher*, *oreiller*, *vacher* etc., fait passer *-er* à la place de *-ier* (v. I, § 260). L'a.-franç. présente *boucler*, *piler* et probablement quelques autres encore. En vieux provençal, *espalдар* (pièce de l'épaule à l'armure) est à remarquer. L'ESPAGNOL est donc seul à faire un large emploi de *-are*, surtout pour désigner un endroit où une chose se rencontre : *avellanar* (coudraie), *alis.* (aunaie), *cañam.* (chenevière), *carriz.* (lieu planté de glaïeuls), *ceboll.* (oignonnière), *encin.* (chênaie), *espin.* (buisson d'épines), *retam.* (gén-

tière) et ainsi de suite probablement avec presque tous les noms de plantes, puis *atolladar* et *fang*. (bourbier), *conej*. (garenne), *colmen*. (rucher; *colmena* = ruche), *ladrill*. (briqueterie), *mulad*. (place au fumier), *paj*. (chambre à paille), *palom*. (pigeonnier), *yes*. (plâtrière) etc. Nous avons ici une évidente extension de *-ar* aux dépens de *-al* dans un sens tout à fait déterminé, sans égard à la conformation du radical; au contraire, *albañar* (égoût), *castellar* (camp fortifié), *costillar* (assemblage des côtes), *lugar* (lieu), *paular* (bourbier) présentent évidemment une dissimilation de *-al* et *fosar* à côté de *fosal* (cimetière), *hontanar* en regard de *-al* (fontaine), *ijar* vis-à-vis de *ijal* (défaut des côtes) les débuts d'une diffusion de ce nouveau suffixe *-ar* au delà de ses limites. Enfin, dans *hogar* (foyer), *-ar* prend la place de *-ero*.

§ 465. OR forme des noms abstraits, et le nom en *-or* est le plus souvent accompagné d'un adj. en *-idus* et d'un verbe en *-ere* : *calor calidus calere*, *horror horridus horrere* etc.; toutefois on trouve aussi de bonne heure *lentor*, *albor* etc., d'où résulta la possibilité d'adapter en général *-ore* à des adjectifs. Le nombre assez considérable des formes anciennes pourrait encore s'augmenter de LICOR (permission), qui se retrouve donc rattaché au verbe *licet* et non à un adj., inaltéré dans le prov. *legor*, assimilé au radical du verbe dans l'a.-franç. *leisour* et croisé avec *laissier* dans *laissour*; viennent ensuite LUCOR : en roum. *lucoare*, a.-ital. *lucore*, franç. *lueur*, enfin FLATOR (odeur, puanteur) : en ital. *fiatore*, a.-vén. *flador*, FLAVOR (odeur) : en a.-franç. *flaour* et SENTOR : en ital. *sentore*, franç. *senteur*. Parmi les langues romanes, le ROUMAIN ne doit connaître d'autre forme nouvelle que *recoare* de *rece* (frais) d'après *dulcoare* de *dulce*. Le RHÉTIQUE aussi n'est pas bien riche : cf. p. ex. l'eng. *žgrišur* (505) (frisson), *špūžur* (puanteur) et quelques autres, parmi lesquels l'eng. *arsur* pour *ardur* est à noter à cause de son assimilation à *arsura* (cf. l'inverse dans *ardura*, p. 554). L'ITALIEN est un peu plus abondant, surtout l'ancienne langue littéraire, où la diffusion du suffixe *aura*, il est vrai, été causée par une forte influence du français. En fait de formes nouvelles encore usitées, il faut p. ex. encore citer *alidore* (aridité), *asciuttore*

(sécheresse), *fortore* (odeur forte) probablement d'après *odore*, *fetore*, puis le sienn. *afrore* (âpreté), mot qui appartient donc au même ordre d'idées que *fortore*; comme formes assez fréquentes à l'époque ancienne : *buiore* employé comme contraire de *chiarore*, de plus *mollore*, *riccore* et *biancore*, ce dernier d'après *negr*. Il s'y joint alors quelques dérivés à thème verbal comme *bollore* (bouillonnement) de *bollire*, déjà tout à fait courant chez Dante et qui paraît avoir eu dans *fervore* son modèle, *bruciore* (brûlure), peut-être d'après *calore* ou bien aussi *brucio*, post-verbal de *bruciare*, avec immixtion de *dolore*, et quelques autres. Une forme à noter aussi pour sa signification est le bol. *vidâur* (masse de ceps de vignes). — Le VIEUX FRANÇAIS connaît *baudour* (hardiesse), *folour* (folie), *tristour* (tristesse), puis *flairour* (odeur), *irour*, *palissour*, *tenebroure*, la langue moderne *blancheur*, *épaisseur*, *fraîcheur*, *froideur*, *grandeur*, *grosseur*, *hauteur*, *laideur*, *largeur*, *moiteur*, *pesanteur*, *profondeur*, *tièdeur*, *verdeur*. La plupart ont donc pour base un adjectif non dérivé, exprimant une propriété corporelle. Au point de vue de la forme, il faut signaler *noirceur*, qui a dû s'assimiler à *noircir* parce que *blanch-eur* paraissait dériver de *blanch-ir*, et non de *blanc*. Sont p. ex. encore à mentionner le vieux provençal *fonsor* (profondeur) de *fons*, le moderne *dumežur* et *mišur* (douceur). — Les langues de l'OUEST ne possèdent en propre que peu de formes : en esp. *amarillor* (pâleur), *bermejor* (rougeur), *lisor* (lissure). L'a.-esp. *loor* (louange) est à signaler. — Si le roumain repousse presque entièrement les formations nouvelles, il élargit autrement l'emploi du suffixe en l'introduisant à la place de *-ura*, *s-ura* (§ 492) : cf. *ninsoare* (tourbillon de neige), *plânsoare* (plainte), *prinsoare* (prise), *scursoare* (chute), *unsoare* (obésité). Cet empiètement, dont le pendant se présentera § 466 dans les autres langues, pourrait bien avoir été provoqué par un *strictor* à côté de *strictura*, en roum. *strîntoare* auprès de *strîntură*.

Pour le latin, cf. l'Arch. lat. lex. VIII, 313-319.

(506)

§ 466. URA, bien que d'origine tout autre que *-ore*, lui est cependant apparenté dans ses fonctions de la façon la plus étroite, car il est identique au *-tura* étudié § 492, et il a son

point de départ dans *strictura*, l'abstrait de *stringere*. En effet, quand le participe *strictus* (serré) fut devenu un adjectif au sens de « étroit » (§ 395), *strictura* parut se trouver avec l'adjectif *strictus* dans le même rapport que *lentore* avec *lentus*, et c'est ainsi que *-ura*, et non *-tura*, fut pris pour le suffixe. A l'instar de *strictus strictura*, d'autres adjectifs exprimant des rapports locaux formèrent d'abord des noms abstraits en *-ura*, et le suffixe ne tarda pas à prendre une large extension. Le ROUMAIN seul fait exception : il en restreint plutôt l'emploi (v. § 465); sur le roum. *căldură*, v. p. 555. En revanche, les autres langues présentent *-ura* dans un nombre considérable de cas : cf. l'obw. *ašira* (aigreur), *blečira* (humidité), *blerira* (quantité), *largira* (largeur), *pupira* (pauvreté), *garšira* (obésité), l'eng. *fradūra* (froidure); l'ital. *altura*, *bassura*, *longura*, *pianura*, *caldura*, *frescura*, *freddura*, *verdura*, *giallura*, *bruttura*, *puzzura*, *sozzura* et quelques autres, mais tous renfermés dans la période primitive. *Bravura* seul fait exception; il a peut-être été, avec l'adj. *bravo*, emprunté à l'espagnol. En PROVENÇAL, même situation qu'en italien : cf. le prov. mod. *autüro*, *funsüro* (profondeur), *planüro*, *kaudiüro*, *freidüro*, *fresküro*, *verdüro*, *žaunüro*, *negrüro*, *surnüro* (obscurité), en a.-prov. aussi *laidura*, tandis que le VIEUX FRANÇAIS connaît seulement *froidure*, *laidure*, *ordure*, *hauture*, *verdure*, *roussure*, *blanchure* et quelques autres. En revanche, le HISPANO-PORTUGAIS présente alors *-ura* dans une extension beaucoup plus considérable : cf. l'esp. *acedura* (acidité), *agrura* (aigreur), *albura*, *altura*, *amargura*, *amarillura* (*amarillo* = jaune), *anchura*, *angostura*, *bajura*, *bermejura* (couleur vermeille), *blancura*, *blandura*, *bravura*, *calentura*, *cordura* (*cuerto* = sensé), *curvura*, *doblura*, *estrechura*, *finura*, *frescura*, *friura*, *gordura*, *grandura*, *grasura*, *grosura*, *hartura* (*harto* = rassasié), *hermosura* (beauté), *largura*, *lejura* (*lejo* = éloigné), *lentura*, *lindura*, *locura* (*loco* = fou), *longura*, *magrura*, *mollura*, *negrura*, *rojura*, *verdura*, en a.-esp. *tristura* Rim. Pal. 408, et même *delicadura*, du mot savant *delicado*, et *diablura*, du subst. *diablo*. De même en portugais : cf. *agrura*, *altura*, *alvura*, *amargura*, *baixura* et le collectif *mold.* (moulure) etc. — Souvent ensuite *-ura* prend la place de *-or*. En latin déjà, *fervor* et *fervura* vivaient côte à côte, et aussi l'ital. *ardura*, franç. *ardure*, prov.,

esp. *ardura* doivent autoriser l'hypothèse d'un *ardura* à côté de *ardor* et *arsura*. A ces deux mots s'en est assimilé un troisième : *calura*, qui en roum. s'est modifié en *căldură* et s'est conservé intact dans l'obw. *kalira*, ital. *calura*, a.-franç. *chaleur*, esp. *calura*. Chacune des langues romanes ensuite y a joint quelques autres formes : l'ital. *paura*, *fallura*, *valura*, l'a.-franç. *valure*, le port. *candura*. Au contraire, dans l'ital. *rancura*, a.-franç. *rencure*, esp. *rencura*, port. *rancura*, il s'est opéré, par étymologie populaire, une assimilation à *cura*. Ensuite un croisement entre *-ôre* et *-ûra* paraît avoir aussi produit *-ur* : en a.-franç. *peür*, en eng. *fradûr* auprès de *fradûra*. Parmi d'autres formes isolées, sont encore à citer l'eng. *dretiira*, ital. *dirittura*, a.-franç. *droiture*, esp. *derechura*, port. *direitura* de l'eng. *dret*, ital. *diritto*, franç. *droit*, esp. *derecho*, port. *direito*, où l'on doit naturellement voir le lat. *directura*; puis l'obw. *ganira*, eng. *genûra* (racaille), qui répondent donc à l'ital. *genta*, l'ital. *frondura* imité de *verdura*, l'esp. *holgura* (divertissement) de *holgar*, *bramura* (cris) de *bramir*, ces deux derniers étant par conséquent des dérivés à thème verbal.

Pour le lat., cf. l'Arch. lat. lex. VIII, 319-321; pour le franç., G. COHN, Suffixwandlungen, 172-180.

§ 467. ARIUS, -A formait d'abord des adjectifs, mais le latin déjà l'avait substantifié; joint aux thèmes nominaux, il désigne la personne qui s'occupe d'une chose par profession, la travaille, en fait commerce, trouve en s'y employant l'entretien ou le but de sa vie : cf. *argentarius* (changeur et orfèvre), *asinarius* (ânier), *pellarius* (pelletier) etc. Toutes les langues romanes ont conservé ce suffixe et ne cessent d'y recourir pour former des mots nouveaux. Au point de vue de la forme, quelques observations sont nécessaires. A côté des types roum. *-ariû*, ital. *-ajo*, franç. *-ier*, esp. *-ero*, port. *-eiro* régulièrement phonétiques, il y en a souvent qui ne peuvent pas remonter sans plus à *-ariu*. L'italien présente quelquefois *-aro* : *marinero*, *porcero*, *somero* vis-à-vis de *marinajo* etc., à la formation desquels le pluriel pourrait avoir servi de point de départ (§ 38); mais, comme *-ajo* < *-ariu* est circonscrit dans la Toscane (I, § 521), il est plus vraisemblable qu'ils sont de provenance dialectale. Mais

plus fréquent encore est *-iere* ou plus rarement *-iero*, avec l'*-o* masc., où l'on reconnaît clairement, à juger par la qualité des exemples où il apparaît, un emprunt au franç. *-ier*. Sur le rapport du franç. *-ier* avec le lat. *-ariu*, v. I, § 522. En espagnol, *-o* semble parfois tomber et *-r* se changer en *-l*, non seulement quand déjà le radical contient *r* (I, § 573) : *lebrél* (levrier), *cuartel* (quartier), *prorel* (matelot), *corcel* (coursier), *vergel* (verger), mais aussi dans *clochel*, *dosel*, qui presque tous doivent provenir du français. A *vergel* s'est assimilé *plantel*. Les formes en *-er* comme *ballener* (sorte de vaisseau), *mercader* (marchand) etc. doivent avoir été empruntées au catalan. Sur le franç. *-er* venu de *-ier*, v. p. 551.

Sur le rapport du franç. *-ier* avec le lat. *-ariu*, G. COHN, Suffixwandlungen, 278-281, et A. HORNING, Zs. XIV, 386-388, ont récemment exposé leur manière de voir. Le premier admet que, par dissimilation, *-iariu* serait devenu *-iaru*, donc *consiliariu* = *consitatu* = *consitaru*. Contre cette hypothèse, on peut objecter qu'un *consilaru* serait plus conforme aux habitudes du français (cf. *kalka* de *kalka* : I, p. 356), qu'en outre l'exemple de *bergaru* (*bergier*) pour *bergaru* donnerait lieu d'attendre aussi *bergale* de *bergale*, ce qui pourtant ne se trouve nulle part, enfin que l'argument fondé sur la répartition de *-eul* et *-eul* n'est pas probant, parce qu'ici la finale palatale du suffixe n'est que secondaire et résulte, non du développement phonétique, mais de l'analogie (v. p. 520). A. HORNING étudie la conformation du suffixe en bourguignon-lorrain et montre pour ce domaine, mais pour celui-là seul, que *-iariu* fut vraisemblablement la forme primitive. Pour le Sud-Est français, il admet également *-iariu*; cependant il faut observer là-contre que les noms de lieux en *-iacu* ne sont consonants avec *-ariu* que dans une partie restreinte de la région : *-e* pour les deux à Monterrax-les-Fribourg, *-è* à Sales-les-Bulle, tandis qu'à Blonai, p. ex., *Blune* < *Bloniacu* se distingue de *fevrai* etc.

La question de la fonction n'est pas compliquée; les exemples suffisent à nous renseigner : cf. le roum. *acariü* (aiguillier), *argintariü*, *aur.* (orfèvre), *aläm.* (ferblantier), *arc.* (archer), *bo.* (bouvier), *căpr.* (chevrier), *oieriü* (berger; *e* de *a* : I § 268), *olariü* (potier), *pel.* (tanneur), *porc.* (porcher), *văc.* (vacher) etc.; puis avec des substantifs étrangers : *bărc.* (garde-chasse), *căd.* (509) (cuvier), *lăcăt.* (serrurier), *mănuş.* (gantier), *orz.* (grainier), *plug.* (laboureur) etc.; l'ital. *agorajo* (aiguillier; cf. p. 439 et le pluriel *ag-or-a* p. 58), *calzol.* (cordonnier), *latt.* (ferblantier),

arc., *asin.* (ânier), *capr.* (chevrier), *ferr.* (forgeron), *favol.* (conteur), *pecor.* (berger), *fanal.* (guetteur), *forn.* (boulangier) etc., le toscan ni même le florentin littéraire n'ont *boaro* (bouvier); le franç. *argentier*, *cheval.*, *centr.*, *charbonn.*, *chocolat.*, *cordonn.*, *huiss.*, *menuis.*, *prisonn.*, *sell.* etc.; l'esp. *arquero* (archer), *carbon.* (charbonnier), *carnic.* (boucher), *cedac.* (criblrier), *cint.* (ceinturier), *herr.* (forgeron), *lech.* (laitier), *oll.* (potier), *port.* (portier), *posad.* (hôtelier), *sill.* (sellier), *sardin.* (sardinier) etc.; de même en port. — Pour *-iere*, cf. *carrozziere* (cocher) à côté de *carrozzajo* (carrossier), *cavall.*, *cass.*, *fucil.* (fusilier), *forr.* (fourrier), *finanz.*, *ferm.* (qui trahissent clairement leur provenance étrangère), puis *fabbrich.* (intendant de bâtiments), *magon.* (fondeur, *magona* = forge), *gondoliere* etc., qui présentent *-iere*, et non *-ajo*, attaché à des mots indigènes, parce que l'occupation qu'ils indiquent, doit faire l'impression d'une chose plus distinguée. — Une forme étonnante, c'est le franç. *sorcier*, au lieu de *sortier* qu'on devrait attendre et qu'aussi les langues-sœurs présentent : en ital. *sortiere*, esp. *sortero*. Un type moyen-lat. *sortiarius* pourrait être une formation régressive de *sorcier*, mais celui-ci repose, comme le verbe *ensorceler*, sur le plur. *sorts* = *sortes* (cf. sur ce mot p. 78). Pour former des adjectifs, *-arius* doit s'employer rarement; et, en somme, le rencontre-t-on? Le norm. *grādye* (fier) n'est évidemment qu'une transformation de *altier*, qui est à son tour emprunté à l'ital. *altiero*. Or, une preuve déjà que *altiero* aussi fut d'abord un mot de la langue poétique, c'est qu'on l'écrit ordinairement *altero*. Mais on peut aussi conclure de là que c'est un emprunt au provençal, où l'on trouve *autiu*, *autieu*, dont la formation est absolument régulière (§ 497) et avec lequel l'ital. *altero* est dans le même rapport que l'a.-ital. *romero* (pèlerin) avec le prov. *romieu* (*romaeus*).

§ 468. En latin déjà, le neutre *-arium* substantifié se rencontre assez souvent pour désigner un lieu : cf. *aerarium* (trésor), *api.* (ruche), *aqu.* (abreuvoir), *aren.* (sablière), *argent.* (armoire à l'argenterie), *arm.* (armoire aux armes), *balne.* (salle de bain), *carn.* (charnier), *cucumer.* (champ de concombres), *doli.* (tin), *es.* (vaisselle), *fum.* (fumoir), *gallin.* (poulailler) et nombre

d'autres. Cet emploi de *-ariu*, bien qu'il soit le plus fréquent, n'est cependant pas le seul ; le suffixe sert encore à désigner une taxe à payer : *calcearium* (argent pour des chaussures), *cer.* (droit du sceau), *column.* (impôt sur les colonnes), *loc.* (prix du gîte), *sal.* (solde), *vas.* (impôt sur les meubles) etc. Dans cette dernière acception, à part dans le prov. *loguier*, franç. *loyer*, esp. *loguero* et des mots savants comme l'ital. *salario*, franç. *saltaire*, le suffixe n'a guère persisté. Mais la première a conservé jusqu'aujourd'hui presque partout sa vigueur ; le ROUMAIN seul est assez pauvre en formations de ce genre : cf. p. ex. *alunariü* (coudraie), *grän.* (grenier), *frunz.* (tonnelle), *bälig.* (tas de fumier), *gur.* (embouchure), *şterg.* (essuie-main) ; avant tout, comme ici le développement phonétique change régulièrement *-ale* en *-are* (I, § 457), mais que ce dernier, quand on voulait maintenir le genre masculin (v. p. 469), devait se modifier en *-ariü*, la distinction entre *-are*, *-ale* et *-ariu* disparut. Aussi pourrait-on bien avoir le primitif *-ale* dans *fruntariü* (frontal), *pept.* (corset). *grät.* (rouille). Quelques autres mots sont d'origine étrangère : *bogl.* (empan) provient en premier lieu du magyar. *boglár*, *ochiel.* (lunettes) du lat. litt. *oculare*. — L'abondance des formes est plus considérable en ITALIEN : cf. *acquajo* (évier), *ag-or.* (aiguillier) ; *bagagli.* (fourgon), *calam.* (encrier), *cald.* (chaudron), *carn.* (charnier), *cimici.* (nid à punaises), *colomb.* (colombier), *erb.* (herbage), *formic.* (fourmi-lière), *frutt.* (fruiterie), *gallin.* (poulailler), *baccell.* (champ de fèves) et de même *cocomer.*, *fav.*, *fic.*, *ginepr.*, *mellon.*, *pisell.*, *popon.* etc., *gerb.* et *marruc.* (broussailles), *letam.*, *merd.* et *mondezç.* (tas de fumier), *pagl.* (tas de paille), *poll.* (poulailler), *pian-ton.* (plantation), *pillol.* (pilulier) etc. — Le FRANÇAIS recherche un peu moins le suffixe dans ce sens déterminé : cf. cependant *bassier*, *bénit.*, *bourb.*, *bras.*, *brais.*, *congr.*, *cendr.*, *charu.*, *chaum.*, *clav.*, *dam.*, *doss.*, *drogu.*, *échiq.*, *ençr.*, *coutel.*, *foy.*, *fum.*, *glac.*, *gren.*, *guêp.*, *herb.*, *larm.*, *mouss.*, *hall.* (m.-lat. *hasla*, germ. (511) *hasel*), *hât.* (*hâte* = broche, *hasta*), *huil.*, *pan.*, *pierr.*, *poudr.* etc. — L'ESPAGNOL enfin présente *-ero* assez souvent, il est vrai, mais non dans un sens nettement caractérisé : cf. p. ex. *astillero* (râtelier), *alfilet.* (épinglier), *albahaqu.* (vase à basilic, *albahaca* = basilic), *antorch.* (chandelier), *avisp.* (guèpier), *azu-*

car. (sucrier), *bras.* (brasier), *candel.* (chandelier), *cancion.* (chansonnier), *cenic.* (cendrier), *cisqu.* (ponce, *cisco* = poussière de charbon), *chibet.* (étable à chèvres), *chincharr.* (nid de punaises), *hormigu.* (fourmilière), *gavill.* (gerbière), *gras.* (décombres), *navaj.* (trousse), *poll.* (poulailler), *sal.* (salière), *sement.* (semoir), *mech.* (lamperon) et quelques autres. Il est facile d'y rattacher encore *aprisquero* (bergerie) de *aprisco*, *buzon.* (écluse) de *buzon*, allongés comme les mots étudiés § 360, *alb.* (terre blanche), *gargu.* (gosier) etc. A l'occasion, *-arius* va jusqu'à s'employer pour désigner des instruments : cf. *perero* (outil pour nettoyer les poiriers), *apostem.* (bistouri), *tort.* (tourtière) ou bien il indique des objets d'habillement et pénètre ainsi dans le domaine de *-ale, -are* : *cul.* (culotte). Souvent aussi l'on a peine à reconnaître encore la distinction entre le primitif et le dérivé ou bien il est difficile d'en expliquer, par les autres fonctions du suffixe, la différence de sens : *aguac.* (lavasse), *cost.* (couenne), *bragu.* (brayer), *send.* (sentier), *hil.* (rigole), *al.* (subgronde), *tabl.* (table à jeu), *canill.* (trou au tonneau pour la cannelle) etc. — Ce caractère indéterminé qui s'attache à l'esp. *-ero*, reparaît en ITALIEN avec la forme secondaire *-iere* : cf. *bilanciere* (balancier), *candel.* (chandelier), *carn.* (carnassière), *cell.* (cellier), *cim.* (cimier), *conigl.* (garenne), *costol.* (coutelas), *dopp.* (torche), *forz.* (coffre-fort), *lucern.* (lampadaire), *medagl.* (médaillier), *pan.* (panier), *pil.* (pilier), *pens.* (pensée), *scacch.* (échiquier), *schin.* (grève), *sent.* (sentier), *tagl.* (tailloir), *tavol.* (table à jeu), *torc.* (candélabre), *vel.* (voilier) etc., dont l'origine française est souvent tout à fait évidente. — Sur les noms d'arbres en *-ariu*, v. p. 472, en y ajoutant le roum. *frag.* (fraisier), *ghind.* (chêne); sur le franç. mod. *-ier* remplaçant l'ancien *-er* de *-are*, v. p. 444; on a de plus *-ier* pour *-er* de *-ernu* dans *cabier* (*quadernu*).

§ 469. ARIA. Or, en latin déjà, le même emploi qu'on attribue au neutre, s'applique également au féminin, en sous-entendant un nom comme *officina* ou *fodina* ou *taberna* : cf. *aeraria* (lieu où se travaille l'airain), *aren.* (sablière), *argent.* (mine d'argent), *aur.* (d'or), *calc.* (carrière de pierres calcaires et four à chaux), *calce.* (fabrique de chaussures), *cald.* (chaudière), *fic.* (figuerie).

En roman, dans ce nouvel emploi, *-aria* jouit d'une faveur extraordinaire; le roumain seul ne l'a pas prodigué : cf. *căldare* (poêle), *cărăre* (sentier, **quadraria* + *carru*), *lumin.* (magnificence). Les autres langues n'en sont que plus riches : cf. l'ital. *calcaja* (fosse à chaux), *cald.* (chaudière), *cappon.* (mue), *caschi.* (clayon), *conci.* ou mieux *concim.* (fumier), *fien.* (fenil), *ghiacci.* (glacière), *matton.* (briqueterie), *nicchi.* (lieu coquilleux), *orci.* (cave aux cruches à l'huile), *ov.* (ovaire), *piatt.* (rayon à vaiselle), *piccion.* (pigeonnier), *petr.* (tas de pierres), *sal.* (place où se vend le sel), *solf.* (soufrière), *stecc.* (palissade), *sug.* (tas de fumier), *tegol.* (tuilerie), *tin.* (place aux cuves), *top.* (nid de rats) etc.; le franç. *aumônière*, *cordel.*, *beurr.*, *bonbonn.*, *boutonn.*, *bobin.*, *brais.*, *côt.*, *coupl.*, *coutel.*, *cafet.*, *étriv.*, *farin.*, *fauconn.*, *ferr.*, *feutr.*, *fondr.* (de *fundus -oris* p. 23) et *fonc.* (de l'a.-franç. *fonz*), *fouurr.*, *fray.*, *gargouss.*, *gouutt.*, *lit.*, *marbr.*, *sablonn.*; l'esp. *aceitera* (huilier), *alumbr.* (alunière), *arrebol.* (boîte à fard), *buitr.* (écorcherie), *cafet.*, *cald.*, *cal.* (four à chaux), *capon.*, *carbon.*, *cart.* (porte-lettres), *cartuch.* (cartouchière), *cebad.* (moreau), *conej.* (garenne), *leñ.* (bûcher), *mostac.* (moutardier), *pegu.* (poisserie), *ponch.* (terrine à punch), *raton.* (ratière) etc. Les noms de plantes ont une aptitude toute spéciale à recevoir *-aria*, qui fait ici une très forte concurrence à *-etum* (§ 479) : cf. l'ital. *abetaja* (sapinière), *cipress.*, *cocomer.*, *fragol.*, *piopp.*, *pisell.*, *prun.*, *sparagi.* etc.; le franç. *aveinière*, *buis.*, *frais.*, *garanc.*, *genêt.*, *genêvr.*, *navet.*, *oignon.*, *pépin.*, *sauc.*, *safran.* etc.; l'esp. *gamonera* (plantation d'asphodèles), *guindal.* (plantation de griottiers), *helgu.* (fougeraie), *nogu.* (plantation de noyers), *oliv.*, *retam.* (genétière) etc. — Naturellement, le suffixe apparaît souvent avec un sens élargi : cf. l'ital. *anguinaja* (aine), *barbic.* (racines chevelues), *cagn.* (abois), *call.* (entrée), *civ.* (légumes), *cucchiaja* (cuiller), *dog.* (fossé de décharge), *fanciull.* (marmaille), *finm.* (fleuve débordé) etc.; le franç. *boudinière*, *brassière*, *cloyère*, *genouillère* etc.; l'esp. *atrilera* (légile), *hombr.* (pièce de l'épaule à une armure), *jarret.* (jarretièrre), *pech.* (plastron), *hil.* (file), *barbech.* (champ fraîchement (labouré), *cumbr.* (cîme), *escal.* (escalier), *cost.* (côté), *delaut.* (devant) etc. — En italien, la forme secondaire *-iera* se confond souvent avec *-aja* : *caffettiera* (cafetière), *cart.*

(papeterie), *coltell.* (boîte à couteaux), *confett.* (drageoir), *conigl.* (garenne), *cord.* (sillet), *ferr.* (ferrière), *frutt.* (vase à fruits), *fum.* (fumoir), *lett.* (châlit), *lum.* (torche), *lum.* (alunière), *min.* (minière), *panatt.* (panier), *pesch.* (vivier), *petr.* (carrière), *pettin.* (trousse à peignes), *tabacch.* (tabatière); *gamb.* (jambière), *pett.* (poitrail) etc.; *cost.* (côtière), *crin.* (crinière), *dent.* (dentier), *front.* (frontière), *riv.* (rive) et quantité d'autres, dont la plupart viennent encore une fois de France. Au surplus, bien des formes espagnoles en *-ero* et *-era* doivent aussi provenir de ce côté des Pyrénées; seulement, le suffixe étranger y a été assimilé au suffixe indigène.

§ 470. C'est un suffixe différent de cet *-aria* et d'origine encore inexplicquée que l'*-aria* usité en SARDE et en CATALAN pour dériver des noms abstraits de quelques adjectifs marquant la dimension : sard. *altaria* (hauteur), *ampl.* (ampleur), *grass.* (épaisseur), *lad.* (largeur), *larg.* (largeur), *long.* (longueur); catal. *alt.* (hauteur), *ampl.*, *grand.*, *larg.*, *luh.*

§ 471. ERIUM forme des abstraits à thème verbal, qui sont en *-to* pour l'italien, en *-ier* pour le français-provençal. Les mots italiens ont le plus souvent une signification intensive : cf. l'ital. *armeggio* (pêle-mêle), *annitrto* (hennissement), *battto* (battement), *lavorio* (travail assidu) et d'autres en nombre infini; l'a.-franç. *chaitivier*, *consir.*, *demand.*, *desir.*, *destorb.*, *encombr.*, *encontr.*, *lou.*, *parl.*, *pens.*, *reprov.*, *restor.* etc.; le prov. *alegrier*, *caitio.*, *consir.*, *deliur.*, *destorb.*, *encombr.*, *espavent.*, *pens.*, *plaid.* etc. L'ital. *-to* est issu de *-erio* : la preuve en est dans le mil. *lavureri*, bresc. *lavrere*, bol. *lavurir*, qui sont des correspondants de *lavorio*; même accord entre le bresc. *polverere* et l'ital. *polverto*, le mil. *diavoleri* et l'ital. *diavollo*; enfin l'abruzz. *abbittemyęę* (oppression) est encore une fois l'abstrait dérivé de *abittemá* (haleter). Pour expliquer ce suffixe, il faut peut-être partir de *reprobare*, a.-franç. *reprouver*, et *improperium* (reproche). Il doit y avoir un compromis entre *reprobare* et *improperare* dans l'ital. *rimproverare*, et ainsi l'on peut croire qu'à côté de *improperium*, à l'époque où *p* et *b* intervocaliques s'étaient confondus en *v*, on forma aussi, en partant de *reprobare*, un *reproverium*,

lequel servit alors d'abstrait à *reprovare* et permit de créer d'autres formes analogues. Dans cette hypothèse, il est vrai, on doit admettre que le mot-type s'est à son tour perdu en Italie et qu'en France le suffixe *-eriu*, qui autrement serait devenu *-ir*, a été influencé dans sa forme par *-ariu*.

Une autre hypothèse possible, c'est qu'on aurait cru voir, dans *-ier* de *conseillier* et termes sembl. employés comme subst., non une finale d'infinitif, mais un suffixe, qu'on aurait alors adapté au radical *reprov-*. Alors, choses toutes deux peu admissibles, il faudrait faire venir le prov. *-ier* du français et traiter à part l'ital. *-io*.

§ 472. OSUS -A a été de tout temps très en faveur dans le latin et le roman. On en fait des adjectifs pour exprimer, lorsque le radical est un nom abstrait, la qualité et, si c'est un nom de chose, l'abondance : cf. le lat. *famosus*, *gloriosus*, *aquosus*, *foliosus* etc., le roum. *păcătos* (pêcheur), *voi*. (de bonne volonté), *bărb.* (barbu), *vermîn.* (vermoulu), *ur-ici.* (laid), puis avec des mots étrangers : *beteg.* (maladif), *dălm.* (montueux), *obid.* (mélancolique) etc.; l'ital. *amoroso*, *coraggi.*, *gioj.*, *dann.*, *fum.*, *albor.*, *gust.*, *sass.* etc.; le franç. *amoureux*, *courag.*, *heur.*, *joy.*, *pierr.*, *vin.*, surtout en faveur au xvi^e siècle : cf. *froidur.*, *roidur.*, *lionn.* etc. chez Ronsard; l'esp. *armoroso*, *dich.*, *orgull.*, *piad.*, *temer.* (de *temor*), *asquer.* (p. 440) etc. Dans le bas latin et le roman, *-osu* s'attache aussi parfois à des adj. : *ebriosus*, *falsosus*, et de même le roum. *umedos*; l'ital. *freddoso*, *neghittoso*, a.-mil. *altivoso*; l'a.-franç. *plentivous* etc., ou à des verbes : roum. *lunecos* (lubrique), *spărios* (craintif); ital. *rincrescioso*; prov. *abduros*. Maintenant, un fait à noter spécialement, c'est qu'en franç. *-eux* prend souvent la place d'autres suffixes, et c'est généralement quand le nom sing. masc. dans son développement phonétique s'est confondu avec *-osus*, d'où la formation ultérieure d'un fém. en *-euse*. Le premier exemple à citer ici est *pieux* (v. I, § 38); nous avons en outre l'a.-franç. *cruens cruense* de *crudelis*, puis *plantureux* d'un ancien type *planterif* et l'a.-franç. (515) *nuisens* à côté de *nuisif*, où s'est alors produit un véritable changement de suffixe. Enfin, en provençal, le lat. *-uus* (avec l'accentuation prov. *-uús*) est rendu par *-uos*, fém. *-uosa* dans les mots savants *assiduos*, *continuos*. Sur le franç. *-eu(s)* = *-atôre*, v. § 489.

§ 473. *ESIS*, en latin classique *-ensis*, s'attache à des noms de villes et de pays pour désigner leurs habitants : *Atheniensis*, *Ostiensis*, *Mediolanensis*, *Saenensis* etc. Les Romains ont conservé le suffixe, sauf les Roumains, qui ne paraissent pas le connaître : il est peu probable qu'ils aient formé eux-mêmes des mots comme *angles* etc.; ils les auront reçus tout faits. Au contraire, en ITALIEN, *-ese* est en grande faveur aussi bien avec les noms de villes italiennes qu'avec ceux de territoires étrangers : *bolognese*, *milanese*, *ferrarese*, *senese*, *pugliese*, *calabrese*, *inglese*, *francese* etc.; de même en FRANÇAIS : *albigeois*, *gaulois*, *bavarois*, *génois*; *borde-lais*, *lyonnais*, *orléanais*, *français*, *anglais*, *portugais*, aussi en a.-franç. *espanois*, *grejois*, *sarracinois* etc.; en ESPAGNOL : *aragones*, *cordoves*, *leones*, *portugues*, *frances*, *ingles*; de même en port. Mais *-ese* apparaît aussi en dehors de ce cercle. *Pagensis* (l'habitant du canton chez Grégoire de Tours) présente dans l'ital. *paese*, franç. *pays* un déplacement de sens absolument indépendant du suffixe; mais, avant que ce déplacement s'accomplisse, *pagensis* a déterminé la formation de *BURGENSIS* et *CORTENSIS* : en ital. *borghese*, *cortese*; franç. *bourgeois*, *courtois*; esp. *burgés*, *cortés*. *MARKENSIS* aussi, en ital. *marquese*, franç. *marquis*, esp. *marques*, remonte peut-être à l'époque ancienne. Puis chaque langue y a encore ajouté quelques autres formations à elle propres : ital. *forese* (paysan), esp. *montes* (sauvage), port. *camponex* (champêtre). Ces mots s'expliquent encore sans difficulté; plus étonnants sont, en revanche, l'ital. *laudese* (chantre des laudes), *santese* (marguillier), l'a.-gén. *arteise* (artisan), le calabr. *karrise* (charretier). Plus surprenants encore sont quelques noms de choses. Pour l'ital. *pavese*, franç. *pavois*, esp. *paves*, c'est tout simplement l'adj. *pavensis*; l'ital. *arnese*, *marese* sont empruntés au franç. *barnais*, *marais* (§ 520); pour *arpese* (harpon), d'anciens glossaires donnent encore *arpese* : cf. le mir. *árpas*; mais *maggese* (jachère), l'a.-gén. *manareise* (hache) paraissent avoir réellement *-ese* comme suffixe. Cf. encore § 520.

§ 474. *AŞ*, *IŞ*, *UŞ* sont des suffixes roumains à fonction différente. *Aş* est diminutif : cf. *degetaş* (petit doigt) et ainsi *cărbun*. (516)
(petit charbon), *inel*. (annelet), *păun*. (paonneau), *piepten*. (poitrine), *epur*. (levraut), *părăi*. (ruisselet) etc.; de même *-uş* :

găinușă (poulette), *picioruș* (peton), *măgăr.* (ânon), *muierușă* (petite femme), *mătușă* (*amita*) etc., *negruș* (noirâtre), puis combiné avec *-ell* : *turturelușă* (tourtereau), *nuiel.* (vergette), *purceluș* (porcelet) etc. Au contraire, *-iș* est collectif : *aluniș* (coudraie), *coșer.* (couverture), *frunz.* (frondaison), *pietr.* (pier-raille), *mărunt.* (bagatelle) ou bien il forme des adjectifs : *costiș* (plié de côté), *boldiș* (piquant), *țăpiș* (escarpé). Ce ne sont pas les seuls emplois que remplissent *-aș* et *-uș*; *-aș* forme des dénominations personnelles : *călăraș* (chevalier), *ost.* (soldat), *luntr.* (bachoteur), *nunt.* (convié aux noces), *ucig.* (meurtrier) etc. et des adjectifs : *părt.* (participant) etc.; de même *-uș* : *bătăuș* (batailleur), *cără.* (charretier), *jucă.* (danseur), *lăcăț.* (serrurier); *astup.* (bouchon) aussi peut prendre place ici; au contraire, *alb.* (blanc d'œuf), *galben.* (jaune d'œuf), *culc.* (couche) doivent sans doute leur emploi à leur signification d'abord diminutive. L'origine de ces trois suffixes doit être cherchée en magyare. Cette langue, en effet, emploie *-as* et *-os* (prononcez *-aș*, *-oș*) pour désigner des personnes agissantes : *lohataș* (chevalier) de *lohat* (dos de cheval), *lovaș* (monté) de *lo* (cheval) etc., *hajóș* (navigateur) de *hajó* (vaisseau), *lakatoș* (serrurier) de *lakat*, *tanczoș* (danseur) de *tancz*, *játékoș* (joueur) de *játék* (jeu) etc. Le passage au sens diminutif se serait opéré par le procédé contraire à celui qu'on a observé pour *-olu* p. 521. De même *-iș* doit être magyare : cf. le magyar. *leveles* (feuillu) de *levél* (feuille) et, comme le roum. *i* provient du magyar. *e*, le roum. *bir* (impôt), magyar. *ber*; le roum. *chip* (forme), magyar. *kep*; *mistui* (digérer) de *emészteni* etc.; mais l'exemple le plus convaincant est le roum. *gureș* (verbeux) à côté de *guriș* (lourd).

§ 475. *ATUS* indique la dignité, la condition : *consulatus*, *ducatus* etc. et partout, sauf en roumain, sert aussi à former des dérivés nouveaux : cf. l'ital. *anzianato*, *camarling.*, *cont.*, *duc.*, *marches.*, *siniscalc.*, *vescov.* etc.; le franç. *comté*, *duché*, *évêché* (p. 437), aussi l'a.-franz. *barné* de *baron*, *regné*, *visné* (voisinage); l'esp. *condado*, *duc.*, *obisp.*, *rein.*, *abad.*, *alcaid.*, *alferez.*, *infant.*, *prim.*, *marques.*, *juzg.*, *parent.* et *compadr.* *Vecindad* (§ 493), par assimilation à *parentado* etc., est devenu *vecindado*. Le franç.

baccalauréat, consulat, marquisat, l'esp. *decanato, bachillerato, caballerato* etc. présentent une désinence calquée sur le latin. Pour le genre des mots franç., v. § 372; sur l'a.-franç. *conteé*, v. § 493. Le franç. *maréchaussée, sénéchaussée* a conservé le genre féminin et présente en même temps un cas remarquable de méconnaissance du radical.

(517)

§ 476. ATUS, -A, déjà fort en usage en latin pour former des adjectifs marquant la possession, est également en faveur chez les Romains. À l'origine, il devait être identique au suffixe des participes des verbes en *-are* (cf. *coronatus* = couronné); mais il se produisit dès le latin un déplacement de sens qui enleva le participe au système verbal pour le rattacher directement au nom : *coronatus* fut donc regardé comme un dérivé de *corona* et alors, sur ce modèle, on tira *barbatus* de *barba*, *cuneatus* de *cuneus*, *dentatus* de *dens*, *scutatus* de *scutum* et beaucoup d'autres. Les langues romanes ont repris ces formes : cf. le roum. *bârbat* (jeune homme), *buc-âl-at* (joufflu), *buzat* (lippu), *cornurat* (cornu), *pâr-os-at* (chevelu) etc.; l'ital. *barbato*, *band.* (bandé), *capell.*, *cheric.*, *erb.* (herbu), *forc.* (fourchu), *golp.* (niellé), *ram.* (rameux), *sens.* (sensé), *stell.* (étoilé) etc.; le franç. *barbé*, *barbelé*, *chevelé*, *corsé*, *côtelé*, *fourché*, *forcené*, *membré*, *insensé*, *ossé*, *patté*, *perlé* etc.; l'esp. *bandado*, *demasi.* (démésuré), *dent.*, *borc.*, *sens.*

§ 477. ITUS, -A, qui a le même sens que *-atus* en latin, y est moins fréquent : *auritus*, *cauditus*, *crinitus*, *ignitus*, *pellitus* etc.; le roman ne lui fait pas non plus large place, et même le roumain paraît ne pas le connaître. Ailleurs, cf. p. ex. l'ital. *assillito* (irrité), *malito* (maladif), *saporito* (savoureux); l'esp. *dolorido* (triste), *vellido* (velu) et un petit nombre d'autres. En vieux français, quelques mots où l'on s'est mépris sur la nature du suffixe, ont adopté *-i* : *nai-s* (*nativus*) reçoit comme fém. *naie*, *voutis* (*volticius* § 416) = *voutie*, et ainsi le franç. mod. *jolie*.

§ 478. UTUS, -A, qui ne forme en latin que *astutus*, *canutus*, *cornutus*, *manutus*, *nasutus* et quelques autres, jouit au contraire en roman d'une vogue extraordinaire. À l'inverse de *-atus* et

(518) *-itus*, il indique très souvent (bien qu'il soit loin d'avoir toujours cette valeur), non la possession en général, mais une propriété extraordinaire, qui frappe : *nasutus* ne signifie pas simplement « pourvu d'un nez », mais « pourvu d'un grand nez », etc. Encore ici, le roumain paraît mal partagé : en dehors de *cornut* et *cărunt* (*canutus* I, p. 405), qui existaient déjà en latin, il ne semble posséder que *limbut* (causeur). D'autant mieux le sont les langues-sœurs : en ital. *barbuto* (barbu), *biforc.* (fourchu), *bozzol.* (plein de boutons), *canter.* (anguleux), *capell.* (chevelu), *caru.* (charnu), *ceff.* (pourvu d'un museau), *cervell.* (sensé), *cest.* (touffu), *cheric.* (tonsuré), *cigl.* (qui a les cils épais), *cod.* (à queue), *corp.* (corpulent), *frond.* (feuillu), *labbr.* (lippu), *occhi.* (qui a beaucoup d'yeux) etc.; en franç. *barbu*, *béçu*, *bossu*, *branchu*, *chevelu*, *cornu*, *feuillu*, *herbu*, *membru*, *moustachu*, *pansu*, *pelu* et *poilu*, *têtu* etc., sans compter nombre d'autres cas en a.-franç. : *bouchu*, *corsu*, *crenu*, *dentu*, *fêu*, *ramu* etc., en m.-franç. *crestelu*, *forselu*, *pommelû*; en esp. *barbudo*, *barrig.* (ventru), *boc.* (qui a la bouche grande), *cabell.* (chevelu), *cabez.* (qui a la tête grosse), *caru.* (charnu), *cej.* = ital. *cigl.*, *ceñ.* (sombre), *cerd.* (hérissé), *coraj.* (irrité), *corp.* (corpulent), *cortez.* (grossier), *escam.* (squameux), *mostach.*, *orej.*, *oj.*, *os.*, *testar.* (têtu) etc.; en port. *abelh.* (indiscret), *barb.*, *beiß.* (lippu), *braç.* (à bras robustes), *cabell.*, *camp.* (camard), *campan.* (campaniforme), *carranc.* (refrogné), *casç.* (à sabot dur), *casçalh.* (graveleux), *cebol.* (cépacé), *joelh.* etc. — Comme on le voit en comparant avec le § 476, *-utu* paraît souvent à côté de *-atu* : cf. encore l'ital. *biforcato*, *capellato*, le port. *campanado* avec les formes en *-uto* ci-dessus; en général cependant, on pourra considérer les formations en *-utu* comme les plus récentes. Un cas intéressant à ce point de vue, c'est le franç. *fichu* vis-à-vis de *fiché*, où le part. *fiché*, passé aux adj., a échangé sa désinence *-é* contre l'*-u* plus en usage et mieux en rapport avec le sens.

Cf., pour les §§ 476-478, G. COHN, *Suffixwandlungen* 180-203 et, pour *-utus*, la liste de C. MICHAELIS, *Studien* 32, Rem.

§ 479. ETUM s'attache en latin à des noms de plantes pour indiquer l'endroit où une plante se trouve en abondance : *arbo-*

retum, *olivetum*, *pometum*, *rosetum* etc., puis aussi *saxetum* (endroit pierreux), *sepulcretum* (cimetière) etc. A côté de *-etum*, on trouve simplement *-tum* dans *arbustum* (bosquet), *FILICTUM* (fougeraie), qui supplante souvent *flex* : obw. *fleč*, tessin. *felëc*, esp. *belecho*, port. *fento*; *CARICTUM* : ital. *caretto* (laïche); *SALICTUM* : frioul. *salet*; probablement aussi *LARICTUM* : tessin. *lareč*. (519)

Mais la forme la plus ordinaire, en roman comme en latin, est *-etum* ou son pluriel *-eta* : cf. le roum. *nucet*, *sălcet*, *spinet*, *făget*, *frăsinet*, *prunet*, *brădet* (sapinière), *bunget* (vieille forêt) de l'alb. *bunk* (chêne), *călinet* (bois de sureau), puis *muiet* (les femmes), *tiner*. (jeune bétail); l'ital. *arboreto*, *agrum.*, *carpin.*, *cupress.*, *fagg.*, *felc.*, *fich.*, *elc.*, *giunch.*, *noc.* etc., *ghiar.* (gravier), *fontan.* (fontaine), *pantan.* (bourbier), *donn.* (les femmes); le bol. *malaid* (misère); les fém. *acereta*, *castagnol.*, *fagg.*, *felc.*; le franç. mod., qui n'a que des fém. : *aunaie*, *châtaigner.*, *coudr.*, *fouger.*, *jonch.*, *orm.*, *poir.*, *pommer.*, *prun.*, *roser.* etc., mais aussi l'a.-franç., qui a des masc. : *aliso*, *aubr.*, *bosqu.*, *chaum.*, *coudr.*, *erb.*, *sablon.* etc.; l'esp. *avellanedo*, *castañ.*, *hay.*, *hinoj.*, *olm.*, *oliv.*, *robl.*, *salc.*, *peñ.* (rochers), etc.; les fém. *fresneda*, *olm.*, *prun.*, *barr.* (glaisière), *polvor.* (nuage de poussière) etc.; le port. *arvoreda*, *figueir.* etc. comme en esp., puis *brux.* (sorcellerie), dont le sens propre doit être « troupe de sorcières », *fragu.* (récif), *lap.* (lieu riche en cavernes), *passarinh.* (troupe d'oiseaux). Sous le rapport du sens, on peut encore citer ici le lomb. *rovea*, mir. *arveda* (mûre sauvage), où l'on voit encore une fois que le dérivé a pris la place du primitif.

§ 480. *ITIA* sert aux Latins et aux Romains pour former, au moyen d'adjectifs, des noms abstraits. Deux formes se rencontrent en latin : *-itia* et *-ities*, que le hispano-portugais a conservées toutes deux dans *-eza* et *-ez* avec la même valeur, bien que *-ez* recule peu à peu devant *-eza*. Mais *-itia* seul se trouve dans les autres langues : en roum. *-eață*, eng. *-etsa*, ital. *-ezza*, franç. *-ece*. La véritable patrie de ce suffixe est l'Italie et la Roumanie; au contraire, en France, à l'époque ancienne surtout, c'est *-té* (§ 493) et, dans la péninsule ibérique, c'est *-ura* (§ 466) qui prédomine. Or par là s'explique que les langues de l'Est soient seules à développer régulièrement *-itia*; au contraire, le franç. *-esse* alors qu'on attendrait *-oise*, qui

ne se trouve qu'en a.-franç. dans la forme fréquente *richoise* et la f. rare *prooise*, et l'a.-esp. *-eza* pour *-eça* (*cabeça* de *capitia*) offrent une irrégularité, dont la meilleure explication doit être l'hypothèse suivante : le suffixe n'aurait été importé de la langue écrite qu'à une époque où, bien que *i* pût encore devenir *e*, le développement de *ti* était déjà terminé. Il existe en outre, dans toutes les langues, une forme encore plus rapprochée du latin : en ital. *-izia*, franç. *-ice*, esp. *-icia*, cf. l'ital. *avarizia*, franç. *avarice*, esp. *avaricia* et, sur ce modèle, l'esp. *codicia* (cupidité); mais nous n'en tiendrons aucun compte dans ce qui suivra. Sur l'ital. *-igia*, franç. *-ise*, port. *-ice*, v. § 481. Le suffixe se joint donc à toute espèce d'adjectifs : en lat. *avaritia*, *duritia*, *justitia*, *pigritia* etc., en roum. *albețe* (blancheur), *bătrîn*. (vieillesse), *blînd*. (blandices), *cărunt*. (blancheur), *frumus*. (beauté), *tiner*. (jeunesse), *dulceață* (douceur), *verd*. (vert), *rozață* (rougeur), *viață* (vie) etc.; en eng. *bandusetsa* (bonté), *grit*. (avarice), *grob*. (grossièreté), *kurt*. (propriété d'être court), *-aivletsa* toujours dérivé des adj. en *-aivël* (§ 408) etc.; en ital. *amarezza*, *bell.*, *gentil.*, *grand.*, *fort.*, *ricch.*, *tener.*, *vag.*, *-evol*. et d'autres en quantité innombrable; en franç. *forteresse*, *grossesse*, *ivr.*, *jeun.*, *just.*, *larg.*, *nobl.*, *par*. (*pigritia*), *plan.*, *rich.*, *sécheresse* (p. 440), *tendr.*, *vieill.*, en a.-franç. aussi *aigresse*, *aspresse*, *grandesse*, *maigresse*, *planesse*; en esp. *amarillez* (pâleur), *beod*. (ivresse), *avid*. (avidité), *bermej*. (vermeil), *calv*. (chauveté), *delgad*. (délicatesse), *dur*. (dureté), *enter*. (intégrité), *estolid*. (stupidité), *grav*. (lourdeur), *estrech*. (étroitesse), *magr*. (maigreur), *vej*. (vieillesse) etc., *alteza* (hauteur), *altiv*. (orgueil), *asper*. (âpreté), *amarill*. (teint jaunâtre), *agud*. (acuité), *anch*. (largeur), *baj*. (bassesse), *brav*. (bravoure), *brev*. (brièveté), *cert*. (certitude), *clar*. (clarté), *cruel*. (cruauté), *enter*. (intégrité) et beaucoup d'autres; en port. *agudez*, *dobl*. (duplicité), *friez* (froideur), *nudez* (nudité), *agudeza*, *baix.*, *delgad.*, *direit.*, *fart.*, *grand.*, *gross.*, *largu*. etc. Une mention revient à l'esp. *altanez* (vol élevé) de *altanero*, *caleza* (chaleur) de *calido*, *cegajeza* (myopie) de *cegajoso*, *desfachatez* (effronterie) de *desfachatado*, *gargantez* (débauche) de *garganton*.

Selon A. MUSSAFIA, Rom. XVIII, 531, *-esse* devrait s'expliquer par un mélange de *-itia* et *-icia*.

§ 481. Or la même fonction que les formes prémentionnées est encore remplie en ital. par *-igia*, en franç. par *-ise*, en port. par *-ice*. *Igia* est rare à toutes les époques : cf. *alterigia*, *codard.*, *cupid.*, *gentil.*, *franch.*, *ingord.* et un petit nombre d'autres ; on pourrait y voir simplement un emprunt fait au franç. *-ise* : cf. *Parigi* de *Paris*, *Luigi* de *Louis*. Le port. *-ice* est plus fréquent : cf. *abelhudice* (indiscrétion), *aldrav.* (hablerie) de *aldravão*, *babos.* et *bajouj.* (folie), *bebed.* (ivresse), *doïd.* (folie), *garrid.* (élégance), *guap.* (bravoure), *led.* (joie), *plan.* (plaine), *velh.* (vieillesse) etc. Bien que, parmi ces mots, *planice* reproduise évidemment le latin *planities*, il est pourtant difficile d'admettre que ce seul cas ait déterminé l'adoption de *-ice* comme suffixe productif ; mais on pourrait peut-être supposer ici aussi, parallèlement au latin, un courant français. Car, le domaine tout à fait propre de *-ise*, c'est la France : cf. *accortise*, *balourd.*, *bêt.*, *chaland.*, *franch.*, *feïnt.*, *garant.*, *gourmand.*, *marchand.*, *recréand.*, *sott.*, *bâtard.*, *couard.*, *faitard.*, *mignard.* et de même avec tous les adj. en *-ard* (§ 519), en a.-franz. *cointise*, *jael.* etc.. suffixe également connu dans les dialectes morv. *fïartix* (*fïerté*), lorr. *šertix* (*cherté*), donc *-ix* en place de *-i]é*. Si le suffixe en français moderne implique en général une signification dépréciative, il se pourrait cependant que ce ne soit là qu'une modification secondaire, car on ne peut vraiment pas séparer *-ise* du lat. *-itia*. En ce qui concerne la voyelle, *i* dans *convoitise*, *franchise*, *cointise* est conforme à la règle énoncée I, § 105, et l'on peut bien croire que, partant de là, *-ise* aura été graduellement introduit ailleurs. Le seul fait qui reste étonnant, c'est que l'abstrait de *riche*, qui devrait avoir pris également la forme *richise*, apparaît précisément sous celle de *richoise*.

(521)

Telle est l'hypothèse de E. MURET, Rom. XIX, 592 ; au contraire, A. MUSSAFIA, Rom. XVIII, 531, admet à côté de *-itia* une forme parallèle *-itiu* comme *-iciu* à côté de *-itiu* (§ 416 et 417) et G. PARIS, Rom. XVIII, 551, tient *-ise* pour savant, opinion difficile à combiner avec l'existence de l's. Si *servitium* est rendu par *servise*, *judicium* par *juise*, il ne s'ensuit pas encore que les suffixes savants *-itiu*, *-itiu* deviennent *-ise* ; comme l'ancienne langue ne possédait pas la finale *-ice*, sauf dans le seul mot *nourrice*, il est plus probable que les termes savants *servitium*, *judicium*, en passant dans la langue populaire, auront conformé leur suffixe au type existant *-ise*.

§ 482. ATICUS, -A forme en latin des adjectifs : *fanaticus*, *lunaticus*, *silvaticus*, *viaticus*. Dans le nombre, *silvaticus* seul a persisté comme adj. dans un domaine étendu : roum. *sălbatec*, ital. *salvatico*, franç. *sauvage*; en outre, le vieux français connaît *evage* (*aquaticus*), *ombrage* et y ajoute *marage*, *ramage*; d'autres formes nouvelles se trouvent dans l'ital. *fumatico*, *lugliatico*, le roum. *guratec* (bavard) et, avec une orthographe calquée sur le latin, *bâtrînatîc* (antique), *nebun.* (pétulant), *roși.* (rougeâtre), *surd.* (sourdaud), *văr.* (estival) etc. Nous avons enfin le pur suffixe latin dans l'esp. *bobatico* (sot), *friatico* (frileux) etc. Mais

(522) maintenant, une importance considérable s'est attachée à la forme neutre, non seulement dans des substantifications isolées telles que *viaticum*, en franç. *voyage*, mais comme suffixe indépendant, qui exprime spécialement l'idée d'appartenance dans différents sens. Tout d'abord, en effet, le plus ancien moyen latin, le français et l'espagnol, rarement l'italien exprimaient par *-aticum* une redevance : en ital. *balatico* (mois de nourrice), *terratico* (fermage), cf. aussi l'obw. *furnadi* (fournage); en franç. *afféage*, *affeur.*, *affou.*, *aig.*, *aval.*, *avén.* etc.; en esp. *cepaꝝgo* (géolage), *cill.* (magasinage), *colodr.* (vinage), *fum.* (redevance), *pont.* (pontonnage), *port.* (droit d'ancrage), *terr.* (fermage); en port. *achadego* (récompense au trouveur), *mont.* (droit de pacage) et beaucoup d'autres qui ont à présent disparu à leur tour avec les idées qu'ils exprimaient. Plus souvent encore, *-aꝝgo*, *-adego* exprime la dignité, l'emploi : *alguacilaꝝgo*, *almirant.*, *almoharif.*, *arcedian.*, *arciprest.*, *baili.*, *bachiller.*, *compadr.*, *consul.*, *diabl.*, *obisp.* etc. Autrement, le suffixe est rare; cf. encore quelques formes féminines : en ital. *maggiatica* (jachère), *panatica* (provision de pain), a.-gén. *incomenzaiga* (commencement), *liveraiga* (fin), gén. *finadga* (fin); en esp. *bartazaꝝga* à côté de *-o* (satiété), *marꝝ.* (impôt qu'on acquittait en mars), *comadr.* (qualité de parrain ou marraine), enfin en franç. *saumache* de *salmatica* pour *salmacida*. Très grande est la diversité du développement de *-age* en français, d'où il pénètre ensuite, sous les formes *-aggio*, *-aje*, *-agem*, dans les langues-sœurs. L'idée d'appartenance est développée dans le sens du collectif abstrait; le dérivé en *-age* exprime l'ensemble des qualités qui constituent et caractérisent un objet ou bien une chose formée par une

réunion d'objets : *langue* — *langage*, *ville* — *village*. De même *attel.*, *bag.*, *band.*, *boc.*, *breuv.*, *cour.*, *feuell.*, *fleur.*, *herb.*, *mess.*, *outill.*, *ouvr.*, *personn.*, *vis*. L'a.-franç. *barnage* aussi désigne l'ensemble des barons, puis leur qualité, auquel sens se rattachent *apprentiss.*, *brigand.*, *baronn.*, *espionn.*, *serv.*, en a.-franç. *guion*. La signification collective devient facilement péjorative : *bavard.*, *marchand.*, *racont.*, *taquin.*, en a.-franç. *fol*. — Des thèmes verbaux aussi reçoivent *-age* et, conformément à son sens originel, il s'attache de préférence à ceux qui expriment déjà par eux-mêmes l'activité de plusieurs personnes ou une action compliquée : cf. *arriv.*, *abatt.*, *accol.*, *accommod.*, *accompagn.*, *adouciss.*, *affait.*, *affin.*, *affleur.* et quantité d'autres créés à l'époque moderne pour désigner toutes les opérations techniques possibles. Or il en est de même dans les autres langues : en ital. *linguaggio*, *cor.*, *dann.*, *erb.*, *person.*, *vill.*, *vis*. etc.; en esp. *atel.*, *bag.*, *bebr.*, *bosc.*, *besti.*, *cerr.*, *lengu.*, *person.*, *plum.*, *pot.*, *us.*, *ventan.*, *calif.* (califat), *baili.*, *escuder.*, *pupil.*, *pulcel.*, *almacen.* (magasinage), *bov.*, *ciller.*, *cabestr.*, *castill.*, *cedul.*, *pilot.* etc., puis des noms abstraits à thème verbal : *arribaje*, *braç.* (toisé), *miner.* (exploitation des mines) etc., donc presque autant d'extension qu'en français et, de plus, souvent dans l'emploi de l'ancien *-azgo*. Le portugais, assimilant *-age* à *-agem* dans *imagem* etc., en a fait *-agem* et alors, naturellement, il a aussi substitué le genre masculin au féminin : cf. *carnagem*, *herv.*, *lingo.*, *cel.* (l'aspect du ciel), *fri.* (froidure) etc., *alç.* (séchage des feuilles dans l'imprimerie), *cel.* (atelier de gravure) etc.

(523)

§ 483. OTICUS, -A se trouve uniquement en Italie : en ital. *falotico* (capricieux), probablement dérivé de *falò*, *malotico* (malin), sard. *bolotigu* (avide), sic. *pattzotiku*, napol. *pattzuoteke* (capricieux), mir. *kapodag* (grossier), enfin en sic. *annotiku*, qui doit être une transformation de *annotinus*. Sur le franç. *farouche*, prov. *ferotge*, qui représentent *feroticus*, v. p. 445.

§ 484. TUS, SUS, le suffixe préféré par le latin pour tirer des verbes des dérivés abstraits, est devenu très rare en roman; et la principale cause, c'est qu'il se confondait avec celui des participes beaucoup plus employés en roman. Le roumain et l'espa-

gnol seuls présentent en grand nombre des formes correspondant à celles du latin ; en italien, elles sont rares ; en français, pour les noms abstraits en *-é* et *-i*, il n'est pas possible de décider si ce sont, en réalité, d'anciens substantifs ou des infinitifs substantifiés (v. p. 482). De chaque verbe, le roumain peut tirer un nom en *-at*, *-it*, *-ut* : cf. *înflăt* (soufflement), *adăpat* (arrosage), *arat* (labourage), *botezat* (baptême), *călărit* (équitation), *chemat* (appel), *făcut* (action), *vindut* (vente) etc., mais *gemet* (gémissement), malgré le part. *gemut*. Parmi les verbes à part. forts, les uns présentent des noms abstraits forts : *copt*, (524) *fert*, *fript*, *rupt*, *supt*, *adaos* etc., les autres des faibles : *ferbet*, *teamăt*, *merget*, *planset*, *rîset*, *scremet* etc. Quant à l'ITALIEN, il ne range guère ici que *accorciato* (accourcissement), *addentell.* (pierres d'attente), *bel.* (bêlement), *bramito* (hurlement), *color.* (coloration), *grugn.*, *mugg.*, *rugg.*, *vag.*, *bătito*, *gemito*, *premito*, *trenito* etc.; en outre, des dérivés en *-ito* de verbes en *-are* : *lascito*, *andito*, *domandito* ; cf. le vén. *komprita* (achat). En sarde et en sicilien, *-itu* est de règle : en sard. *basidu* (baisement), *bel.* (action de voiler), *bol.* (vol), *brink.* (saut), *kant.* (chanson), *kask.* (chute), *nad.* (natation), *budd.* (bouillonnement), puis naturellement *battidu* etc., en sard. mérid. *rîziu* (rire), qui présente un remarquable croisement de l'ancienne forme forte avec la forme nouvelle faible, en sic. *akkattitu*, *assettitu*, *apprettitu* (hâte), *arrissettitu* (repos), *ağğustitu*, *yettitu* et quantité d'autres. L'ESPAGNOL, au contraire, va plutôt encore plus loin que l'italien : cf. *agramado* (macquage), *ar.* (labourage), *aspir.* (aspiration), *aviv.* (polissage), *bronze.* (bronzage), *calz.* (chaussure), *castañete.* (air de castagnettes), *conspir.* et *conjur.* (complot), *devan.* (dévidage), *endos.* (endossement), *encorz.* (accourcissement), *freg.* (lavage), *grab.* (gravure), *lav.* (lavage), *llam.* (convocation), *palote.* (batterie), *tablete.* (tintamarre), *barrido* (balayage), *bruñ.* (brunissage), *cern.* (blutage), *color.* (coloration), *cos.* (couture), *cruj.* (pétillement), *curt.* (tannage), *dol.* (douleur), *o.* (ouïe), *sent.* (sentiment), *tañ.* (sorte de chant), *tej.* (tissage), *torc.* (torsion) et maint autre, qui attestent la vigueur dont le suffixe jouit encore. Or il semble aussi s'employer dans un sens un peu différent, à savoir pour exprimer ce qui peut être embrassé par un objet ou le remplir :

boc. (bouchée), *braz.* (brassée) ou, avec signification collective, *almenado* (assemblage de créneaux), *arbolado* (série d'arbres), *coll.* (colline, mais proprement série de collines), *porteg.* (portique) et quelques autres. Bien que le déplacement de sens puisse être expliqué par la fonction primitivement abstraite du suffixe, on pourrait cependant se demander si *-ada*, de sens presque identique (§ 487), n'a pas exercé d'influence; et d'autre part, s'il est difficile et même en partie impossible de tracer la démarcation entre ces formes originaires abstraites et ces différentes espèces de participes substantifiés, le latin cependant possédait déjà beaucoup de formes doubles comme *inventus* (invention), *inventum* (chose inventée), *auditus* (ouïe, bruit), *auditum* (chose ouïe), *actus* (action), *actum* (chose faite), *cogitatus* (idée), *cogitatum* (chose pensée) et autres. (525)

Pour le roumain, cf. A. MUSSAFIA, Jahrb. X, 378, qui voit, dans les formes précitées, des participes substantifiés. Si même on ne peut pas de prime abord rejeter cette hypothèse, vu que le changement du part. en abstrait à thème verbal se présente aussi avec *-ata* (§ 486), il n'est pourtant aucunement nécessaire d'autre part de se baser sur le type lat. en *-tus*, *-tūs* absolument identique au roman par la forme et la fonction. Mais, avant tout, il n'est guère possible de voir des part. dans *ferbet* etc. et les formes mentionnées au § 485, car les participes ont une tout autre structure.

§ 485. Les langues de l'Ouest et de l'Est sont donc d'accord pour maintenir l'ancien type en *-u*; elles le sont également pour tirer des verbes qui expriment un son, sans s'inquiéter de la classe à laquelle appartient le verbe même, des noms abstraits en *-itu*. Leur point de départ est évidemment *sonitus* de *sonare*, en roum. *súnet* (à côté de la forme moderne *sunát*), en esp. *sonido*, qui doit renvoyer à un type *sonitus* pour *sonitus* formé avant l'application de la loi de syncope (I, § 338). A ce cas se joignent alors le roum. *tunet*, qui doit aussi être ancien, puis *muget*, inf. *mugí*, *râget*, inf. *râgí*, et *úrlet* (à côté de *urlát*), inf. *urlá*, ensuite *súflet* (*súflát*), *umblét* (*umblát*, marche), *strámbet* (contournement); l'esp. *aullido* (hurlement), inf. *aullár*, *bram.* (rugissement), *bal.* (bèlement), *berr.* (inf. *berrear* = crier comme un veau), *clam.* (clameurs), *charl.* (coassement), *chasq.* (claquement, inf. *-ear*), *chifl.* et *chill.* (sifflement), *chirr.* (cri désagréable), *estall.* (bruit éclatant), *grazn.* (cris rauques), *ladr.*

(aboïment), *maull.* (miaulement), *quej.* (plainte), *relinch.* (hennissement), *ronqu.* (ronflement), *rozñ.* (claquement), *silb.* (sifflement), *traqu.* (détonation), *zumb.* (bourdonnement), sans compter aucunement *mujido* de *mujir*, *gruñido* de *gruñir* etc. Puis s'y rattachent encore *bufido* et *soplido* (respiration, ronflement), *tronido*, qui peut-être est ancien et repose sur *tonitus* ou *tonitruus*, et *apellido* (surnom, probablement à l'origine « appel »). En portugais, ces mots sont un peu plus rares. On y trouve bien aussi *soido* de *soar*, puis *balido*, *estal.*, *grasn.*, *ladr.*, *ronqu.*, *buf.*, *appell.*, mais d'ordinaire la langue préfère *-ado* et ses inf. correspondant à *bramido*, *zumbido* et à son synonyme *zurrido* sont en *-ir*, et non en *-ar*.

(526) § 486. TA s'est principalement substitué à l'ancien suffixe *-tus*. Déjà chez les écrivains ecclésiastiques on trouve *collecta* (réunion), *defensa* (défense), *expensa* (dépense), *remissa* (rémission) etc.; que ces mots proviennent du participe passé, ce n'est pas douteux; mais une autre question est de savoir s'il faut y voir des neutr. plur. ou des fém. sing. Si les exemples cités ont été le point de départ des formations ultérieures, on pourrait certes donner la préférence à la dernière hypothèse, car il est facile de suppléer *pecunia* avec *collecta* et *expensa*, *causa* dans la langue juridique avec *defensa*, *pæna* ou *multa* peut-être avec *remissa*. Ensuite, par un double procédé, il s'est produit un déplacement de sens. En premier lieu, l'idée du passé, qui se trouve dans *expensa* (chose déboursée), est remplacée par celle du présent : ce qu'on a dépensé ou ce qu'on dépense. On peut ici déjà voir une généralisation, en ce sens qu'au lieu du passé une fois accompli, on a le présent sans cesse renouvelé; par un second développement, nous voyons ensuite se détacher encore davantage une conception précise et, par conséquent, limitée, à savoir que l'idée du passif est éliminée par celle de l'action en général : *expensa* (dépense) se dit par rapport au sujet qui dépense, et non à l'objet qui est dépensé. Or ces formations sont extrêmement recherchées en roman, sauf dans le ROUMAIN, qui les connaît encore peu : cf. le roum. *ardicată* (élévation), *cursă* (hasard); *civenită* (convention), *deređicată* (prise), *judicată* (jugement), *mulțămită* (récompense), *ruptă* (rupture); ce

sont donc en majeure partie des expressions juridiques. *Urzitâ* (messages) a à peine dépouillé sa nature participale; *inghietată* et *incălicată* doivent être des imitations de l'ital. *ghiacciata*, *cavalcata*. — Dans les autres langues, il faut d'abord signaler des formes fortes là où les part. forts ont depuis longtemps disparu : BIBITA : franç. *boite*; DEBITA : franç. *dette*; FONDITA : ital. *fondita*, franç. *fonte*; FUGITA : a.-ital. *futa*, franç. *fuite*; PERDITA : ital. *perdita*, franç. *perte*, esp. *pérdida*; PLICITA : frioul. *pleta* (cf. cependant *plet*, p. 409), vén., triest. *pieta* (cf. le franç. *emplette*); REDDITA : ital. *rendita*, franç. *rente*; ROGITA : piém. *röida*; VENDITA : ital. *vendita*, franç. *vente*. Peut-être devons-nous également citer SUBMONITA : a.-franz. *semonte* et, par analogie, *movita* : franç. *meute*, esp. *muebda*, puis le franç. *élite*. A *fonte fondre*, *rente rendre*, *vente vendre*, dont l'italien prouve l'ancienneté, le français, lui, ajoute encore *fente de fendre*, *pente de pendre*, *tente de tendre*, *descente de descendre*, *ponte de pondre*, *tonte de tondre*. L'analogie de *réponse* a déterminé le morv. *pôs* (la ponte). Après cela donc, on peut tirer presque de chaque verbe un nom abstrait, identique pour la forme au féminin du participe : ital. *andata*, *entrata*, *sortita*, *venuta*, *veduta*, *promessa*, *offerta* etc.; franç. *allée*, *entrée*, *sortie*, *venue*, *vue*, *promesse*, *offerte*; esp. *andada*, *entrada*, *sortida*, *venida* etc.

(527)

Pour le franç. *fente* etc., cf. ASCOLI, Arch. Glott. VII, 140-142.

§ 487. ATA, le type des verbes en *-are*, acquiert alors une importance particulière en se détachant du verbe pour s'unir à des substantifs et exprimer ce qui est contenu, attrapé : en ital. *annata* (l'espace de temps compris en un an), *boccata* (ce qui est contenu par la bouche, bouchée), *coltellata* (ce qui est touché par le couteau, coupure) et de même alors *giorn.*, *ser.*, *bracci.*, *forn.*, *falci.*, *stocc.*, *frecci.* etc.; en franç. *année*, *journée*, *nuée*, *risée*, *bouchée*, *brassée*, *charretée*, *soirée*, *dentée*; en esp. *añada*, *bacin.*, *boc.*, *ivern.*, *capill.*, *aceitun.* (olivaison), *candel.* (feu de joie), *azot.* (fouettade), *broch.*, *al.* (coup d'ailes), *campan.*, *arc.* (arcade), *agu.* (aiguade) etc. Le français, en outre, connaît encore la formation secondaire *-ade*, qui vient en partie de l'Italie du Nord et de la France du Sud, en partie de l'Espagne. Il a pris à l'espagnol *algarade*, *anguill.*, *balustr.*, *brav.*, *ver-*

dug. etc., à l'italien *arc.*, *ball.*, *cavalc.*, *ambass.*, *gamb.*, *paliss.*, au provençal *aig.*, *brand.*, *brass.* etc. Par imitation, le français a formé *appareillade*, *barrett.*, *boudin.*, *bronch.*, *gliss.*, *œill.*, *peupl.*, *tir.* et autres.

§ 488. ATUM se rencontre assez souvent avec le sens de *-ata*. Encore ici, nous devons être en présence d'un transfert du neutre de participes des verbes en *-are* ou des adj. en *-atus*. A la p. 573 déjà, nous avons indiqué le rapport qui unit ces neutres aux noms abstraits à thème verbal; cela étant, le développement ultérieur va de soi. Ainsi *tabulatum*, en obw. *tablau* (étable, planches), doit provenir de *opus tabulatum*, mais (528) il a pris un sens collectif; *fossatum*, en ital. *fossato*, franç. *fossé*, esp. *fosado*, peut recevoir la même explication. Voici p. ex. encore d'autres mots à classer ici : en ital. *costado*, franç. *côté*, esp. *costado*; en ital. *nivolato*, esp. *nublado* (nuages) ; en franc. *oré*; en esp. *portegado* (portique), *entablado* (boiserie); en a.-lomb. *spinao* (épine dorsale), en tyr., berg. *lirgat*, a.-vén. *lergao* (bois de mélèzes) etc. Pour le franç. *-é*, il a été montré p. 526 qu'il peut remplacer *-el*. Nous avons une formation un peu différente de ces échanges purement graphiques de suffixes dans l'a.-franç. *cedet*, prov. *cedat* à côté de *cedel*.

§ 489. TOR s'adapte sans restriction aucune à des thèmes verbaux, en latin et en roman, pour former des noms de personnes agissantes : *cantator*, *auditor*, *genitor*, *lector*, *scriptor*, *clausor* etc. En roman, cela va de soi, *-tore* s'attache au thème verbal roman : donc *facitore* etc. (cf. p. 434), bien qu'il subsiste encore quelques formes fortes : cf. l'ital. *fattore*, esp. *hechor*; l'ital. *pittore*, franç. *peintre* (p. 7), esp. *pintor*; peut-être aussi l'ital. *pastore*, franç. mod. *pâtre*, esp. *pastor*, tandis que le m.-franç. *pâtre* (pasteur) est un mot savant; puis l'obw. *scëür*, eng. *séter* (faucheur), l'obw. *rüter* (qui fraie le chemin), le mil. *reçó* (*rectore*). Au contraire, l'ital. *lettore*, franç. *lecteur*, *dottore* et *docteur* etc. sont de nouveau des mots savants, et aussi le franç. *bienfaiteur*, esp. *bienhechor*, malgré leur physionomie populaire (remarquez pourtant l'esp. *bebetria* de **benefactoria*) pourraient bien représenter littéralement *benefactore*, assimilé à *bienfait*, *bienhecho*. Il est à remarquer qu'en vieux français les mots

empruntés adoptent au cas oblique la forme des mots indigènes : *pastre pasteour, detre deteour*, d'où se tire alors le nouveau nom. *deterres* M. 383 a. 1330. — Maintenant, en ce qui concerne les formes faibles, pour compléter les données du § 350, il faut encore y ajouter les observations suivantes. Il existait jadis concurremment :

	I	II	III		I	II	III
en a.-franç.	-are	-ire	-re	en prov.	-aire	-ire	-re
	-edour	-edour	-edour		-ador	-edor	-edor.

Or ces formes furent diversement unifiées. En vieux français, la finale uniforme *-edour* du cas oblique entraîna la même uniformité au nom., à savoir *-ere* : on n'eut donc pas seulement *chantere*, mais aussi *defendere*, *recevere*, *venquere*, *montere* etc. ; en provençal, au contraire, d'après l'analogie de I, *-ire* reçut comme cas obl. *-idor*, et *-edor* comme nom. *-eire* : donc *beveire -edor*, *servire -idor*, et alors, en prov. mod., aussi *durmeire*, *menteire* etc., c.-à-d. substitution de III à II. De plus, il va de soi qu'en vieux français les verbes de I a (§ 118) forment des substantifs en *-iere* : cf. *lichiere*, *jug.*, *pech.* etc., puis naturellement aussi *disiere*, *mourdrissiere* et alors, par une adaptation erronée, *parliere*, *flattiere*, *jangliere*, *dormiere*, *mentiere* etc. — Le rhétique aussi, par la nature de ses formes, donne lieu à des observations. De même qu'en français, l'*i*, *i* protonique a dû tomber, mais à sa place reparait une voyelle qui est en obw. *i*, en eng. *a* : cf. l'obw. *mulžider* (vacher), *defendider* (défenseur), *planžider*, *parvsider* (valet d'écurie, *pasvair* p. 218), *tenžider* (teinturier), *tundider* (tondeur), *unžider* (qui oint), mais simultanément on y trouve aussi *-ader* : *planžader*, *buader* (buveur), *škudader* (batteur en grange), *mulžader*, *deržader* (juge), *rumpader* (adultère) ; en eng. *plaunğeder*, *munğeder*, *krededer* (créancier) etc., *tenğadur* (teinturier). Comme la protonique dans l'Engadine et l'Obwald est le plus souvent *a* (I, p. 298), on peut y expliquer la prépondérance apparente de I de la même manière qu'en français. — Mais, tandis qu'en français le nom. *a* complètement disparu, il apparait encore en pleine vitalité dans le rhétique et le provençal : il est vrai qu'on n'en comprend plus la fonction et qu'il s'emploie aussi comme cas obl. et, avec *-s*, comme pluriel. Le provençal

(529)

a conservé pour certains noms une différence de sens : ainsi *žugadú* désigne « le joueur par habitude », tandis que *žugaire* est un simple nom d'action, *batedú* « celui qui bat d'habitude » à côté de *bateire* etc. En somme, c'est le nominatif qui prédomine : cf. *augüraire* (augure), *agüzaire* (émouleur), *eskutaire* (écouteur), *eskudeire* (batteur en grange), *gofaire* etc. Dans le rhétique occidental, on observe la même simultanéité de formes : outre les noms précités, cf. encore l'obw. *pkader* (pêcheur), *kačader* (chasseur), *sömğader* (songeur), l'eng. *ğoveder* (aide), *škunğüreder* (conjurateur), *müreder* etc. Partant du domaine provençal, *-aire* a pénétré ensuite dans le Dauphiné et à Lyon : cf. le lyonn. *amolairo* (émouleur), *patairo* (chiffonnier), *piñairo* (peigneur de chanvre), *sarrairo* et *seitairo* (scieur) etc. ; il paraît donc avoir ici repris sa complète productivité. Le rhétique *-ader* aussi a pris de l'extension, mais d'une autre façon, c.-à-d. que, seuls, des mots isolés ont voyagé, p. ex. *tesader*, qui se trouve depuis le Tyrol jusqu'à Parme et Plaisance et, à l'Est, jusqu'à Trieste ; il apparaît aussi en a.-vén. sous la forme *tessaor*. — Le français, lui, connaît encore deux formes : c'est d'abord la finale savante *-ateur*, fém. *-atrice*, qui, à l'époque moderne, ne cesse de gagner du terrain parmi les dérivés de verbes calqués sur le latin : *abréviateur*, *accélérateur*, *acclamateur*, *accusateur* etc. ; au contraire, *accompagnateur*, terme de la langue musicale, doit être une adaptation de l'ital. *accompagnatore*. Puis on a prononcé *eu*, *r* s'étant amuïe d'après I, p. 504, de nos jours généralement écrit *-eux* ; il a donc permuté avec *-osus* : cf. *écardonneux* (char-donneret), *écossonneux* (pivoine).

On trouvera une liste des formes en *-eur* tirées de verbes de II et III dans G. COHN, *Suffixwandlungen* 115-120, et des exemples de l'a.-franç. *-iere* dans BURGUY I, 77 ; E. METZKE H. A. LXV, 93.

§ 490. Quant à la fonction du suffixe, elle demande peu d'explications. Abstraction faite du roumain, qui a remplacé *-tor* par *-toriu* (v. § 491), toutes les langues romanes emploient assez librement *-tor* pour dériver des dénominations personnelles à thème verbal, et même le provençal moderne *-aire* et le port. *-ador* forment directement des adjectifs à thème verbal : en port. *abridor* (ouvrant), *abrasador* (brillant), *abrigador* (pro-

tégeant), *accusador* (accusant), *ameaçador* (menaçant) etc. — Sans difficulté, les dérivés en *-tor* se prêtent à désigner aussi l'instrument. Le plus avancé dans cette voie est le français moderne, qui forme presque toujours avec *-teur* les noms des inventions nouvelles : *numéroteur*, *décortiqueur*, *embatteur*, *condenseur*, *pétriseur*, *épurateur*, *retardateur* ou bien, en sous-entendant *machine*, avec le féminin *-euse* (p. 453) : *balayeuse*, *batteuse*, *faucheuse*, *moissonneuse* et beaucoup d'autres. Dans les autres domaines romans, il s'en trouve un peu moins : cf. l'ital. *calcatore* (foulon), *follatore* (pressoir), *foratore* (perçoir) etc., puis l'émil. *alvedour* (levure, *levator*); l'a.-franç. *mireour* (miroir), *couverteour* (couverture), *rasour* (rasoir); l'esp. *aventador* (fourche à vanner), *asador* (broche à rôtir), *ajustador* (camisole), *apagador* (éteignoir), *calzador* (chausse-pied), *ceñidor* (ceinture), *cerrador* (serrure), *cogedor* (ordurier), *escarpidor* (démêloir), *peñador* (peignoir), *velador* (chandelier) etc.; le port. *cuspidor* (crachoir), *abanador* (éventoir), *aguador* (arrosoir) etc. C'est par un déplacement de sens qu'on peut assez souvent (§ 527) observer que s'expliquent l'a.-franç. *ouvreour*, le prov., esp. *obrador* (ouvrir), l'a.-franç. *dormeur*, prov. *dormidor* (dortoir), l'a.-franç. *parleour* (parloir). L'a.-franç. *tailleour*, a.-ital. *tagliadore*, gén. *tagğou* (assiette) peuvent se rattacher à la première ou à la seconde classe.

(531)

§ 491. TORIUS, -A, joint à un thème verbal, forme des adjectifs exprimant la possibilité : *amatorius*, *laudatorius*, *transitorius* etc. On les retrouve en nombre illimité en roumain, où presque chaque verbe peut engendrer un adjectif en *-toriiu* : *cântătoriiu* (chantant), *simțitoriiu* (sentant), *vînzătoriiu* etc., et en prov. : *fazedor -oira* (faisable), *punidor* (punissable), *endevenidor* (qui peut advenir), *noncreedor* (incroyable) S. D. 380, 17, *nonauzidor* (inouï) 341, 6 etc., plus rarement en ital. : *pensatojo*, *serbat.*; en esp. : *casadero* (nubile), *despeñad.* (escarpé), *durad.* (durable), *haced.* (faisable), *venid.* (futur) etc.; en port. : *casadouro*, *duradouro*, *vindouro* etc. Beaucoup plus considérable est l'emploi qu'on en fait comme substantifs. En latin déjà, le neutre est fréquemment substantifié, et alors c'est pour désigner ou l'instrument ou le lieu de l'action : *cisorium* (ciseaux), *dola-*

torium (hache), *frixorium* (poêle à frire), *rasorium* (rasoir) etc., *accubitorium* (salle à manger), *balneatorium* (bain), *dormitorium* (chambre à coucher) etc. Parmi les autres mots ne se rangeant dans aucune de ces deux classes, on peut citer *adjutorium* (aide), qui reparait comme forme savante dans le roum. *adjutoriü*, l'a.-vén. *alturio*, l'a.-gén. *aitorio*. Or, concurremment avec le neutre *-torium* et dans un rôle analogue, bien que pourtant encore plus restreint, on trouve aussi le fém. *-toria* : *messoria* (faucille), *natatoria* (bassin de natation), *portatoria* (chaise à porteurs), *versoria* (couet). On peut encore y rattacher le plur. neutre *tonsonia* : en ital. septentr. *tesoira*, a.-franç. *tesoire*, esp. *tijeras*, port. *tesoira*. — Or ces deux formes ont acquis, dans toutes les langues romanes, une extension considérable et dans différentes directions. Sauf *coptoriü* (poêle), le ROUMAIN connaît uniquement la forme fém. *-toare*; ce qui doit expliquer ce fait, c'est que *-toriu* avait été substitué complètement à *-tore*, de sorte donc qu'alors on employa le féminin pour les choses, le masculin pour les personnes. Ces formes féminines sont très en faveur : cf. *ascuțitoare* (pierre à aiguiser), *călcăt.* (pressoir), *cercăt.* (sonde), *descuiet.* (clef), *străcurăt.* (poinçon), *depănăt.* (dévidoir), *prințăt.* (piège), *resărit.* (verrou), *spăriet.* (épouvantail), *spânzurăt.* (potence), *spumăt.* (crachoir), *astupăt.* (bouchon), *ștergăt.* (chiffon), *șuerăt.* (sifflet), *torcăt.* (rouet), *vînturăt.* (pelle à vanner) etc., puis *adăpăt.* (abreuvoir), *abătăt.* (couche), *ascuns.* et *ascunsăt.* (cachette), *descălicăt.* (pied-à-terre), *scăldăt.* (bain), *mulgăt.* (étable), *picăt.* (lèche-frite), *scupit.* (crachoir), *șezăt.* (soirée), *trecăt.* (passage), *umblăt.* (lieu d'aisances) etc. Or, en même temps que cette fonction, *-toare* en exerce encore une tout autre, celle de former des substantifs abstraits à thème verbal et des noms collectifs. A ce propos, on songe tout d'abord au mot précité *adjutorium*; cependant, comme sa forme ne s'accorde pas avec celle des mots roumains en *-toare*, on peut ne pas le prendre en considération. C'est plutôt par le sens ordinaire qu'on arrivera facilement à ce sens dérivé. Actuellement encore, *mulgătoare* a le double sens de « lieu où l'on traite » et de « trayage »; *vînăt.* (chasse) s'explique également par une signification primitivement locale; *cumpărăt.* (achat) pourrait avoir signifié à l'origine « marché ». Ensuite il faut

encore citer *cântăt.* (chanson), *inchiegăt.* (coagulation), *însurăt.* (mariage), *împuns.*, tandis que *serbăt.* (fête) remonte peut-être à une expression *zi serbăt.* (jour férié). Le sens collectif aussi s'explique par la signification locale : *albit.* (lessive) désigne d'abord le lieu où l'on lessive. Enfin *sburăt.* (volaille) et *viețuit.* (être vivant) pourraient bien n'être en roumain que des adjectifs substantifiés (*sburatoriu* = volant, *viețuitoriu* = vivant ; v. § 491). — Au contraire du roumain, le RHÉTIQUE OCCIDENTAL généralise la forme neutre ; au surplus, il possède un bon nombre de formes fortes : cf. l'obw. *fasui* (houe, *fossoriu*), *parsui* (aiseau, *pressoriu*), l'eng. *rasoir* (rasoir), *škrasoir* (fléau) etc. Puis aussi, dans le Tyrol, le greden. *kegădoi* (lieu d'aisances), *lăvădoi* (lavoir), *škusoi* (briquet), *žentoi* (*junctoriu*), *krätsădoi* (grattoir). Mais, concurremment avec ces formes, on en trouve aussi de féminines : en obw. *rašpadwira* (râpe), *gratad.* (grattoir), *pličwira* (guindal, *plectoria*), en eng. *bahadoira* (cuvier), en greden. *bähădoiă*, *koutsăd.* (chausse-pied), *krätsăd.* (grattoir), *putl.* (blutoir), *tsăpăd.* (hachoir), *kidlăd.* (jeu de quilles), surtout en frioulan : cf. *akoadorie* (abreuvoir), *batađ.* (enclumelle), *brasad.* (sangle), *fersorie* (poêle), *forad.* (foret), *karad.* (charrière), *katsad.* (habit de chasse), *klut.* (clôture), *manğad.*, *ovad.* (ovaire), *pasad.* (passoire), *peštad.* (hachoir), puis *kapid.* (entendement).} — L'ITALIEN emploie également *-tojo* et *-toja* sans différence de sens : *annaffiatojo* (arrosoir), *asciugat.* (essuie-mains), *fendit.* (entoir), *forbit.* (frottoir), *frant.* (pressoir à l'huile), *abbeverat.* (abreuvoir), *mangiat.* (mangeoire), *ammazzat.* (abattoir), *ballat.* (galerie), *imbiancat.* (blanchisserie), *piombat.* (trou de projection) etc., *battitoja* (batte), *calcat.* (tête d'écouvillon), *nettat.* (baquet de maçon), *strett.* (bande) etc. — Il en est de même en FRANÇAIS : cf. *accorder*, *accot.*, *affil.*, *ajust.*, *arrêt.*, *arros.*, *assomm.*, *assortiss.*, *attis.*, *aviv.*, *batt.*, *charge.*, *chass.*, *cis.*, *coch.*, *cogn.*, *coul.*, *coup.*, *cur.*, *mir.* etc.; *abattoir*, *abreu.*, *achev.*, *agenouill.*, *baign.*, *boud.*, *chauff.*, *compt.*, *crach.*, *dort.*, *drage.*, *dress.*, *égoutt.* etc.; ensuite *-oire*, réservé aux noms d'instruments : *atteloire*, *attrap.*, *aval.*, *baign.*, *balanç.*, *branal.*, *coul.*, *cis.*, *écrit.*, *écum.*, *décrottoir(e)*, *foul.*, *gliss.*, *nage.* etc. Le suffixe *-oir* surtout a conservé sa pleine vitalité dans son premier sens, tandis que

-oire ne pourrait former que plus rarement des mots nouveaux. Presque toutes ces formations sont faibles (ainsi en a.-franç. *-edoir*), sans égard à la classe dont fait partie le verbe qui sert de radical; en fait de formes fortes, il n'est resté que *cisoir* (qui ne correspond à aucun verbe), *dortoir* et *écritoire*. Une place à part revient à *rasoir*, qui dérive du lat. *rasorium*, mais auquel la substitution de *raser* à *rere* (*radere*) donne absolument l'apparence d'une forme faible. Enfin, nous devons encore noter *closoir* et *clotoir*, l'un dérivé du radical *clos-* (p. 237) et l'autre de *clore* avec l'adjonction du *t* expliqué p. 439. Dans le moyen français et les patois, *-r* a dû s'amuir (I, p. 504), et alors quelques-unes de ces formes ont aussi pu pénétrer dans le dictionnaire français : *cochoi*, écrit aussi *cochois* ou *cochoir* (avec *-r* muette!), *rivois* ou *rivoir* etc. A la même série appartient aussi *boutoi* comme terme héraldique. — L'ESPAGNOL présente ce suffixe sous la forme *-dero* (à côté de *-duero*, employé jadis mais rarement); il n'y faut probablement pas voir un changement phonétique de *ue* en *e* (phénomène qui d'ailleurs se rencontre : I, § 217), mais une reformation imitée de *-ero* = *-arius* : cf. le port. *aguçadeira* (pierre à aiguiser), *amassadeira* (pétrisseuse), *moscadeiro* (émouchoir) et l'esp. *atolladero* (bourbier) à côté de *-adar* ou *-adal*. Or les langues de l'Ouest répartissent les deux formes *-toriu* et *-toria* de telle sorte que celle-ci sert plutôt à désigner l'instrument et celle-là le lieu : cf. l'esp. *abarredera* (écouvillon), *abraçad.* (crampon), *afilad.* (pierre à aiguiser), *agramad.* (broie), *aguzad.* (pierre à aiguiser), *andaderas* (roulette d'enfant), *apretad.* (courroie), *armad.* (poutre d'un vaisseau), *atablad.* (herse), *atad.* (jarretièrre), *bañad.* (écope), *binad.* (binette), *calçad.* (cordon de chaussures), *cargad.* (cargure), *cint.* (ceinture), *cortad.* (couteau à châtrer les ruches), *despabiladeras* (mouchettes), *nadaderas* (nageoires) etc.; *agarradero* (ancrage), *aguad.* (abreuvoir), *aguzad.* (lieu où le sanglier se retire pour aiguiser ses défenses), *apacentad.* (pâtis), *aportad.* et *cargad.* (débarcadère), *apostad.* (rendez-vous), *bañad.* (bauge), *coced.* (fournil), *nadad.* (lieu propre à la natation) etc. A côté de cet emploi nouveau, il est vrai que *-dero* n'a pas tout à fait perdu son ancienne fonction : cf. *agarrad.* (anse), *ahogad.* (cordon), *apoyad.* (appui), *arrendad.*

(534)

(anneau du licou), *asad.* (broche à rôtir), *asid.* (anse), *barred.* (écouvillon), *cejad.* (reculement), *cernad.* (charrier), *cobert.* (couvercle), *colad.* (couloir), *desmocad.* (mouchettes) et quelques autres, dont le nombre est toutefois relativement restreint. Il en est de même en portugais : cf. *alevadouro* (levier), *achad.* (lieu où l'on trouve), *amarrad.* et *ancorad.* (ancrage), *amassad.* (pétrin), *podadoura* (serpette), *libradoura* (bibliothèque); les formes fortes *cosoura* (molette), *molsoura* (baquet à traire, qui se dit aussi en sarde *mussordzu*) etc. — Le SARDE réclame encore une mention spéciale parce que *-dordzu*, outre ses sens habituels, y présente quelques acceptions spéciales, c.-à-d. qu'il désigne le moment d'une action : *albeskidordzu* (moment de l'aurore), *kenad.* (du repas), *iskurad.* (du crépuscule), *inklinad.* (du coucher du soleil), *naskid.* (du lever des étoiles), puis *tus.* (lieu et époque où l'on tond les moutons), *sinnad.* (où l'on marque le bétail) etc. — Pour terminer, nous pouvons enfin noter la place absolument prépondérante que prend en piémontais-vaudois, surtout en vaudois, le fém. *-toria* parce qu'on en fait la forme féminine correspondant au masc. *-tore* (cf. p. 457 et le vaud. *rvönduïro* = vendeuse) et parce que, sous une forme un peu différente, elle supplante *-tura* : en vaud. *rutöïro* (rupture), *murd.* (morsure), *pu.* (rognure), *eiklap.* (fente) etc.

§ 492. TURA, SURÄ a servi dans toutes les langues à former de nombreux substantifs abstraits à thème verbal. Ici aussi, les formes fortes comme *pictura*, *mensura* et autr. sembl. sont en nombre très restreint : on n'en trouve guère que si le verbe correspondant s'est perdu ou, du moins, si leur rapport avec lui s'est obscurci. Souvent on voit aussi figurer côte à côte formes fortes et formes faibles. Parmi les cas qui ont subsisté, les plus importants sont ARSURA : en roum. *arsurä*, obw. *arsira*, ital. *arsura*, a.-franç. *arsure*, prov. *arsura* (à côté de *ardura*, p. 558); BIBITURA : en roum. *beaturä*, a.-franç. *boiture*; CINCTURA : en ital. *cintura*, franç. *ceinture*, esp. et port. *cintura*; COCTURA : en roum. *copturä*, ital. *cottura*, a.-franç. *coiture*, esp. *cochura*; CONSUTURA : en eng. *kuždüra*, ital. *costura*, franç. *couture*, esp. et port. *costura*; FRICTURA : en roum. *fripturä*, ital. *frittura*, franç. *friture*, esp. et port. *fritura*; MENSURA : en roum. *mäsurä*, eng.

(535)

mazūra, ital. *misura*, franç. *mesure*, esp. *mesura*; MOLITURA : en a.-gén. *motura*, a.-franç. *mouture*; MORSURA : en franç. *morsure* (en norm. *mordür*); PASTURA : en ital. et esp. *pastura*, franç. *pâture*; PICTURA : en ital. *pittura*, franç. *peinture*, esp. *pintura*; STRICTURA : en roum. *strîmtură*, ital. *strettura*, esp. *estrechura*, port. *estreitura*; TECTURA : en ital. *tettura*, franç. *toiture*; VECTURA : en ital. *vettura*, franç. *voiture*. C'est *mouture* qui a servi de modèle au franç. *pouture*. Nous avons montré p. 554 comment, de quelques-unes de ces formes fortes, il s'est détaché un nouveau suffixe *-ura*. Pour le reste, le ROUMAIN a dérivé, des participes forts, soit des noms abstraits forts : *ascunsură* (cachement), *curs*. (course), *fert*. (bouillonnement), *frînt*. (fracture), *împîns*. (impulsion) etc., soit des formes allongées en *-sătura* : *ascunsăt.*, *arsăt.* (embrasement), *atînsăt.* (attachement), *încînsăt.* (ceinture), *alesăt.* (choix), *deresăt.* (restitution), *împînsăt.* et *răspînsăt.*, *străpînsăt.*, *întînsăt.* (extension), *torsăt.* etc., soit des dérivés du thème verbal : *aşternăt.*, *bătăt.* (coup), *cernăt.* (criblage), *încîngăt.* (ceintrage), *crescăt.* (croissance), *alegăt.* (choix), *culegăt.* (récolte), *ducăt.* (construction), *ferbăt.*, *facăt.*, *încăpăt.* (contenu), *torcăt.* etc., *căzăt.* (chute), *întînzăt.* (extension). Le participe en *-u* a donné des dérivés en *-utură* : *cusut.*, *lăut.*, généralement en *-itură* quand c'est un verbe de II, mais en même temps aussi en *-ătură* : *înantăt.* (expédition) etc. *Dă* forme *dătătură* (don); pour le radical *dătă*, cf. p. 380. — Dans les autres langues, le mode de formation est plus simple : cf. l'ital. *cocitura*, *dicitura*, *tessitura*, puis alors *abbreviatura*, *accapigliatura*, *fornitura*, *guarnitura*, *nutritura* etc.; l'esp. *cocedura*, *rompedura*, *tejedura*, *torcedura*, *amoladura*, *añudad.*, *bullid.* etc.; le port. *fazedura*, *rompedura*, *afumadura* etc. Seul, le français paraît se borner à des dérivés de verbes de I : *allure*, *blesure*, *enflure* et, en général, remplacer de plus en plus l'ancien *-ure* par le suffixe emprunté *-ture* : *fourniture*, *garniture* et formes analogues. Mais en vieux français on trouve p. ex. *parisseure* (partage). A côté du sens originare apparaît souvent la signification collective, ce qui rend possible ensuite l'adoption de *-atura* comme nouveau suffixe pour thèmes nominaux : *armatura* (armure, ensemble des armes), rapproché de *arma*, put entraîner la création de mots nouveaux comme l'ital. *capellatura*, *oss.*,

nerv. etc., le franç. *chevelure*, *dent.* etc., l'esp. *brochadura* (agrafe de deux pièces), *boton.*, *cabell.* etc., le port. *albardadura* (pièces du bât), *dent.* etc. La formation est un peu différente, le lien est demeuré plus étroit avec le sens originaire de *-atura* dans l'a.-franç. *fourcheure*, aujourd'hui *enfourchure* et le synonyme esp. *bragadura*, qui n'ont pas non plus de verbe à la base.

On est surpris de voir *-tur* remplacer *-tura* dans l'a.-franç. *ceintur*, mil. *sêzûr* (porte de four, *clausura*), *tezûr* (*tensura*) etc.

§ 493. TAS forme, en bas latin surtout, de nombreux substantifs abstraits à thème adjectif et il a continué, à l'époque ancienne aussi, à produire abondamment en France et dans l'Obwald; au contraire, en italien-roumain et en espagnol-portugais, c'est à peine s'il a augmenté le nombre des mots traditionnels et si, en franç. mod. même, *-té* s'emploie encore dans le peuple pour former des mots nouveaux. Le latin déjà doit avoir connu AMICITAS: en ital. *amistà*, franç. *amitié*, esp. *amistad*, port. *amiçade*, tandis que l'obw. *bialtetsia* (cf. le morv. *fiar-t-iz*, p. 521), ital. *beltà*, esp. *beldad*, port. *beldade*, au lieu de renvoyer à **bellitas*, sont plutôt empruntés à l'a.-franç. *beltét*, prov. *beldât*. Si nous considérons chaque langue à part, le roum. présente *bunătate*, *greut.* (pesanteur), *jumât.* (moitié), *mişelât.* (misère), *puţinât.* (petitesse), *reut.* (méchanceté) et, avec un primitif non latin, *bogât.* (richesse) et quelques autres. En RHÉTIE, et spécialement dans l'Obwald, *-adat* est assez fréquent; il est même de règle avec les primitifs en *-eivêl* et *-us*, donc *karteivladat* (authenticité) etc., ou d'origine germanique: *aignadat* (propriété), *frekadat* (hardiesse), *grimiadat*, *grobadat*, puis de provenance latine: *kretadat* (*kret* = bon, lat. *creditus*), *pružadat* (*prus* = bon, lat. *prodis*), *kortadat* (propriété d'être court), *kreuadat* (crudité) etc., aussi *oneštadat* etc. Au contraire, pour l'ITALIEN, on peut dire avec certitude que *-tà* est pétrifié et exclusivement propre à la langue écrite; il en résulte qu'il s'unit surtout aux adjectifs dont toute la forme ou du moins le suffixe trahit l'origine savante: on a donc toujours *-abilità*, *-ibilità*, de plus *agilità*, *avidità*, *atrocità*, *nobiltà* etc.; on a d'ailleurs aussi *bontà*, *santità*, *fedeltà*, *sanità* et la forme vieillie *beltà*, dont la première seule, il est vrai, peut prétendre à la qualité de mot populaire constamment employé. En FRANÇAIS, à l'époque ancienne, *-té* fut

fort en usage, mais aujourd'hui il est incapable de former encore des mots nouveaux. Sont anciens les mots *amerté, beauté, bonté, cherté, clarté, fausté, ferté (firmitate), lasté, mauvaistié, mendistié, purté, royauté (qui entraîne papauté), seurté, verté, viuté*. Dans *castitate, nitiditate, sanctitate* etc., l'application de la loi de syncope aurait identifié la finale du suffixe avec celle du radical; c'est pourquoi l'on se borna à réduire *i* en *e* : en a.-franç. *chasteé, neteé, sainteé, puteé, quiteé*; en outre l'*i* de *viduitate*, se trouvant dans la deuxième syllabe après l'accent secondaire, devait devenir *e* : *veveé*; même explication pour *ordeé* de *horriditate* et *ligeé* de *lige*. Ensuite, sur ce modèle, on a aussi tiré de *conte*, à côté de *conté*, un *conteé*, qui détermina à son tour *ducheé* à côté de *duché*. Un peu plus tard, quand *t* intervocalique eut cessé de tomber, on modifia *ferté*, sous l'influence de *ferme*, en *fermeté*; *la(s)té*, sous celle de *las*, en *lasseté*, *fau(s)té* en *fausseté* etc., et ainsi naquit le sentiment que *-té* s'ajoutait à la forme féminine de l'adjectif, d'où *ancienneté, brièveté, chasteté, joyeuseté, lâcheté, légèreté, naïveté, netteté, oisiveté, saleté* etc., en a.-franç. *foleté, escharseté, certaineté, joliveté*. Enfin les adjectifs savants adoptent *-ité* : *activité, absurdité, égalité*, et aussi *vanité* etc., *-osité* à côté de *-euseté, -abilité, -ibilité, -iquité, -ivité* etc., et l'emploi de cet *-ité* est aussi illimité que les emprunts d'adjectifs au latin littéraire. — Comme le français, l'espagnol présente aussi deux formes, *-edad* et *-idad*, la dernière dans les mots savants : *absurdidad, autoridad, barbaridad, benignidad, caridad, carnalidad, civilidad, claridad, comodidad, comunidad, -icidad, -osidad, -ividad, -abilidad* etc., mais rarement dans les mots populaires ou les formations espagnoles comme dans *bastidad (basto, grossier), cercanidad (voisinage), cansidad (fatigue)*, dont aucun n'est resté dans l'usage; *-edad* ou *-dad* dans un petit nombre de mots populaires : *bajedad, befedad (défaut des personnes cagneuses), brevedad, ceguedad (cécité), certanedad, crueldad, derechedad, fioldad, grosedad, soledad, liviandad, lealdad, parquedad (parcimonie), vecindad* et dans *crasedad, entegredad*, dont le radical offre une forme savante. Méritent une mention *frialdad* de *frio* (froid) et *fealdad* de *feo* (laid). En portugais, les faits sont les mêmes qu'en espagnol.

Pour le latin, cf. l'Arch. lat. lex. VIII, 321-334.

§ 494. Tus, restreint en latin à *juventus*, *virtus*, *senectus* et *servitus*, n'a donné naissance en roman qu'à peu d'imitations, ce qui s'explique d'autant mieux que, parmi les types latins, il n'a persisté que JUVENTUS : en ital. *gioventù*, esp. *juventud*, port. *juventude*; VIRTUS : en roum. *vãrtude*, ital. *virtù*, franç. *vertu*, esp. *virtud*, port. *virtude*; SERVITUS : en ital. *servitù*, esp. *servitud*, port. *servitude*, et encore ne sont-ils presque nulle part tout à fait populaires. *Servitù* provoque alors l'ital. *schiavitù*, esp. *esclavitud*, et *virtu* l'émil. *bravitù*. Assez souvent, *-tute* est remplacé par d'autres suffixes : en a.-lomb. et a.-gén. *çoventura*; *-tudine* pour *-tute*, v. § 495.

§ 495. TUDINE n'a également que de rares représentants. L'ital. *amaritudine*, *certitudine*, le franc. *longitude*, *latitude* etc. sont des mots savants; ils ont pourtant amené quelques imitations, dont une partie appartiennent au bas latin : cf. APTITUDO = en ital. *attitudine*, franç. *aptitude*, esp. *aptitud*; CERTITUDO, attesté par des gloses : en ital. *certitudine*, franç. *certitude*, esp. *certitud*; GRATITUDO : en ital. *gratitudine*, franç. *gratitude*, esp. *gratitud*; QUIETUDINE, qui se trouve également dans des gloses : en ital. *quietudine*, franç. *quiétude*, esp. *quietud*. Nous avons en italien les formes nouvelles *grettitudine*, *tortitudine* et, allongement de *schiavitù* (§ 494), *schiavitude* (cf. l'a.-vén. *çoventudine*). Le suffixe a subi une transformation populaire dans l'obw. *-dîna*, eng. *-düna*, franç. *-tume*, esp. *-dumbre* : cf. l'obw. *škiradiña* (obscurité), *štrenğadiña* (étroitesse), *maršadiña* (paresse) et alors aussi *yuventiña* et *veladiña*, de même l'eng. *yuventüna*, *vel-düna*; le franç. *coutume*, *amertume*, a.-franz. *espessetume*, *pesantume*, *suatume* et *enquetume* (*inquietudo*), *mansuetume* (ce dernier sûrement d'origine savante); dans les patois modernes se trouvent les formes pic. *esötüm* (sécheresse), *freğetüm* (fraîcheur); en esp. *asperedumbre*, *certed.*, *cost.*, *dulced.*, *espeded.*, *firmed.*, *forted.*, *franqued.*, *graved.*, *lejed.*, *libred.*, *limpid.*, *mansued.*, *muched.*, *podred.*, *poqued.*, *recied.*, *salsed.*, *solid.*, *suced.* et aussi *fead.* de *feo* (laid), puis *servid.*, tandis que *agraviad.* et *pesad.* contiennent plutôt le suffixe *-umen* (§ 446). A *-tudine*, le portugais substitue *-idão* (v. § 427).

(539)

§ 496. TIONE, SIONE, consacré à la formation de noms abstraits à thème verbal, n'a guère perdu de sa vitalité, bien que le

nombre des formes fortes soit naturellement très restreint et, en outre, que sa conformation phonétiquement régulière, *-agione* en ital., *-aison* en franç., cède graduellement la place à la finale latinisée *-azione*, *-ation*. En fait de formes fortes, il faut citer CANTIO : ital. *canzone*, franç. *chançon*, esp. *cançon*, port. *canção*; CLAUSIO : franç. *cloison*; COCTIO : a.-franz. *coisson*, prov. *cossó*; FACTIO : franç. *façon*; LECTIO : franç. *leçon*; MANSIO : ital. *magione*, franç. *maison*, esp. *meson* (p. 462); MENSIO : franç. *moison*; MESSIO : franç. *moisson*; OCCASIO : ital. *cagione*, a.-franz. *ochaison*, port. *cajão*; PENSIO : ital. *pigione*; POTIO : franç. *poison*; PREHENSIO : ital. *prigione*, franç. *prison*, esp. *preson*; RATIO : ital. *ragione*, franç. *raison*, esp. *razon*, port. *razão*; REDEMPTIO : franç. *rançon*; SATIO : franç. *saison*, esp. *sazon*, port. *sazão*; STATIO : ital. *stagione*; TONSIO : franç. *toison*. Il faut ici rattacher aussi l'a.-franz. *boisson*, *parçon*, *vençon* (cf. p. 436). La conformation romane du suffixe est en roum. *-ăciune*, *-iciune*, ital. *-agione*, *-igione*, a.-franz. *-aison*, *-ison*, *-oison*, prov. *-azó*, *-izó*, *-ezó*, esp. *-azon*, *-izon*, *-ezion*, port. *-azão*, *-izão*, *-ezão* ou, sous la forme latinisée, en ital. *-zione*, franç. *-tion*, esp. *-cion*, port. *-ção*. Le roumain seul ne connaît qu'une forme unique : cf. *așteptăciune* (attente), *deșertăc*. (état de ce qui est désert), *înfocăc*. (échauffement), *iertăc*. (pardon), *plecăc*. (inclinaison), *pieric*. (perte), *limpezic*. (pureté), *slăbic*. (fragilité) etc. En ITALIEN, les anciennes formes comme *acquagione*, *franc.*, *fid.*, *fall.*, *piant.*, *perdigione* etc. doivent être complètement vieilles, tandis que *-azione* dans *aberrazione*, *accec.*, *accus.*, *adatt.* et quantité d'autres jouit d'une entière productivité. Le VIEUX FRANÇAIS à l'origine avait exactement réparti *-aison*, *-ison*, *-oison*, mais de bonne heure on y remarque d'abord un empiètement de *-ison* sur *-oison* : cf. *batison* à côté de *batoison*, *confondison* et *confondoison*; plus tard, *-ison* disparaît à son tour et les mots en *-aison*, lorsqu'ils désignent l'époque où s'accomplit une action, ont presque seuls persisté : cf. *semaison*, *accouvaison*, *emblaison* (en a.-franz. *emble-er* de blé), *fauch.*, *fen.*, *défeuill.*, *défleu.* etc. et alors aussi, sur ce type, *tondaison*, *pond.*, *cueill.*, puis (sans verbe à la base) *oliv.*, en norm. *pumęžô* (récolte des pommes) etc.; en outre *cerv.*, *porch.* etc. Or, en a.-franz., *-ison* et *-oison* se trouvent aussi remplaçant *-aison*, et le premier dans les textes picards surtout :

(540)

cf. aussi le pic. mod. *semizô* (semaison), le second non seulement dans *pamaison* (où il s'explique par I, § 363), mais aussi dans *comparaison* Ysopet 55, *oroison* 1184, *livroison* Brut 2689 etc., où peut-être il faut voir un empiètement de *-oison* sur *-aison*, mais peut-être aussi une simple orthographe inverse. Parmi les anciennes formations, il faut encore citer *nourresson*, en franç. mod. *nourrisson*, dont on peut rapprocher l'a.-franç. *pourresson* (pourriture). Chose remarquable, les anciens mots en *-aison* persistent aussi dans la langue scientifique : *déclinaison* et *conjugaison*, *inclinaison* : *angle d'i*. en astronomie et géométrie, *déliaison* en architecture. La situation est la même à l'Ouest : en esp. *cerrazon*, *clavazon* et les autres masc. cités p. 462; de plus, *trabazon* (liaison), *comexon* (démangeaison) sont les formes anciennes, *adornacion*, *arrog.*, *arrug.*, *averigu.*, *avilt.*, *ayunt.*, *compar.*, *compat.* et nombre d'autres les formes courantes.

Le nom. *-ace* de *-atio* (cf. *acclamace*, *dédicace*, *lavace*, *liace*, *préface* etc.) doit être la forme originaire du lorr. mod. *-es* : *ekorés* (écorchure), *kop.* (coupure), *kröš.* (cassure), *fod.* (fente), *frot.* (rossade) etc. On peut bien admettre que les œuvres traduites, si nombreuses précisément en Lorraine au moyen âge, ont facilité l'introduction d'un suffixe réservé aux mots savants.

§ 497. IVUS, -A ne forme en latin que des adjectifs, et il s'attache presque uniquement à des thèmes participiaux : *captivus*, *fugitivus*, *nativus* etc., puis *aestivus*, *vacivus* etc. Le roman ne connaît pas cette restriction; en outre, la forme neutre surtout est fréquemment substantifiée. Il se produit souvent une confusion entre *-ivu* et un suffixe également consacré à former des adjectifs et des substantifs : *-iu*, qui est issu du premier d'après I, § 403, 2. Les adj. en *-ivu* sont particulièrement en faveur en roumain, rhétique et français : cf. le roum. *albăstriü* (blême), *alb.* et *albur.* (blanchâtre), *alun.* (couleur de noix), *bet.* (ivre), *dulc.* (douceâtre), *brod.* (insensé), *căpr.* (jaune-noir); l'eng. *koštif* (escarpé), *lašant.* (oisif), *plan.* (plan), *sol.* (ensoleillé), *sablun.* (sablonneux), *špund.* (incliné); le franç. *craintif*, *faut.*, *hât.*, *malad.*, *mass.*, *ois.*, *pens.*, *rêt.*, *tard.* etc., sans tenir aucun compte des types savants *abusif*, *accusatif*, *actif*, *adhésif* etc., qui reparaissent naturellement dans les langues-sœurs. Au surplus, la richesse du français s'explique en

(541)

partie par un changement de suffixe. En laissant même de côté *antif* (§ 89) et *juif* (I, p. 396), qui sont d'un genre à part, on trouve *-if* en place de *-iciu* (§ 416) : *adventif*, *massif*, *voutif*, en a.-franç. *traitif* et chez H. Estienne *mestif*, en place de *-osu* : *oisif*, en a.-franç. *oiseus*, de *-ile* : en a.-franç. *soutif*, de *-icu* : en a.-franç. *mendif*. En ITALIEN, les seuls types en *-ivo* sont *tard.*, qui est déjà lat., *pens.*, qui vient du franç., et *corrivo* ; en revanche, il y en a plusieurs en *-io* : *bacio* (exposé au Nord), *solatio* (au soleil) ; ajoutez-y *caldio* (lieu ensoleillé), le piém. *solì*, mais en bresc., mant. *solif* (ensoleillé), puis *restio* (rétit), *stantio* (croupi), *pendio* (en pente), de plus en patois vén. *gualivo* (égal), *fondio* (profond). L'Ouest aussi préfère *-io* : à côté du seul *altivo* (hautain), l'esp. a *baldio* (inculte), *bravio* (indomptable), *cabrio* (qui concerne la chèvre), *correntio* (courant), *sombrio* (sombre), *tardio* (tardif), *vactio* (*vacivus*) et le terme vieilli *radio* (*errativus*) ; le port. *cadio* (trop mûr), *concelhio* (municipal), puis *avessio* (retourné), *cotio* (cuisable), *erradio* (erronné), *fugidio* (fugitif), *lavradio* (labourable), *sadio* (sain).

§ 498. Parmi les substantifs en *-i(v)u*, *aestivum* a déjà été cité p. 481 ; à part lui, le seul mot avec *v* à nommer encore est le vén. *cortivo* (cour), mais il s'est peut-être erronément détaché d'un franç.-prov. *cortiu-s* (*cortile* p. 527). Parmi les formations en *-io*, on pourrait ici placer avec quelque certitude l'esp. *bajto*, port. *baixio* (basses), l'esp. *regadio* (irrigation), le port. *feitio* (façon), *natio* (pays natal), *pastio* (pâtis), et ainsi l'on peut toujours croire que l'esp. *cuñadio* (alliance par mariage), l'esp. *mujerio*, port. *mulherio*, l'esp., port. *poderio* etc. ont reçu leur suffixe de ces mots ou d'autres semblables.

3. Dérivés avec une Consonne double.

(542) § 499. ICCUS, -A apparaît dans la péninsule ibérique d'une part, en roumain de l'autre, usité pour former des diminutifs. Son origine ne se trouve pas en latin ; mais on le rencontre, à l'époque romaine déjà, dans des inscriptions africaines d'abord, généralement avec *c*, il est vrai (et non avec le *cc* qu'exigent les formes romanes), et sans qu'on puisse démontrer la longueur

de *i*. Nous avons entre autres *Bodicca* C. I. L. VIII, 2877, *Bonica* 4560, *Karica* 3288 etc. Réservé d'abord aux noms propres de femme, ce suffixe passa ensuite aux appellatifs et, avec le temps, son emploi y devint si général que bien des patois, le parler portugais de Rio Frio p. ex., ont entièrement substitué *-ico* au latin *-inbo* (p. 540); mais le portugais littéraire s'est montré, au contraire, très réservé. Quelques exemples pourront suffire : en esp. *animalico*, *asnico*, *hermanico*, *abejica*, *barbica*, *hombrecico*, *mujercica*, *bonico* etc., en port. *amaricos* (amourettes), *bacinica*, *morenico*. — Le roumain *-ică*, qui peut naturellement avoir pour origine aussi un *-ica*, est-il en rapport avec l'esp.-port. ? C'est un point douteux; il est à noter qu'il n'emploie que la forme féminine : *păserică*, *rîndurică*, *fetică*, *turturică*, *nepoțică*, *bucățică*, *mamică*, *bunică* et aussi *tătică* (petit père) de *tată*, puis *floricică* et autres.

Pour *-ico*, cf. H. SCHUCHARDT, *Vokalismus* II 279, Rem. ;Zs. VI, 625, Rem. — On se demande s'il ne faut pas supposer aussi des formes *-accu*, *-eccu*, *-occu*, *-uccu*. Pour la première, il y aurait à citer l'obw. *miłak* (tas), l'esp. *bellaco* (qui aura servi de modèle à l'ital. *vigliacco*, port. *belhaco*), l'esp. *verraco* et le port. *famaco* (affamé); cependant on ignore aussi le radical de *bellaco*. — *Eccu* paraît se trouver dans l'esp. *bolleca* (oisillon), *muñ*. (poignet), le port. *boneco* (poupée), *caneca* (canette), *careca* (tête chauve), *folheco* (flocon de neige), *padreco* (père dénaturé), *soneca* (somme); *-occu* dans l'ital. *baciocco* (niais), *balocco* (sot), *marzocco* (lourdaud), *fratocco*, le greden. *sayok* (sauterelle), l'obw. *miñuk* (sorte de fromage), l'esp. *doncellueca* (vieille fille), le port. *pardoca* (moineau femelle), le roum. *căloc* (grand cheval) et de même *omoc* etc.; enfin *-uccu* dans l'esp. *abejaruco* (mangeur d'abeilles), *almendruco* (amande verte), *fabuco* (faïne), *pajaruco* (grand oiseau). On ne sait pas s'il existe aussi un rapport entre cet *-icco*, *-ucco* et le vaud. *-ik*, *-ük* : *pulik* (poussin), *ũřl*. (oisillon), *bunik* (affable), *palük* (petit pieu), *arbr*. (arbrisseau) etc., ni dans quelle relation l'a.-prov. *pauruc*, *-uca*, eng. *tmük* (peureux) se trouve avec lui. Pour le rhétique, cf. aussi ASCOLI, *Arch. Glott.* VII, 499.

(543)

§ 500. ELLUS, -A. Le suffixe latin *-ellu* ne s'attache originairement en latin qu'aux mots à radical terminé par cons. + *r*, *n*, *l* : *ager agellus*, *rostrum rostellum*, *scamnum* de **scabnum scabellum*, *asinus asellus*, *tabula tabella*, *sacculus saccellus* etc. On rencontre moins souvent *-illu* : *transtrum transtillum*, *signum sigillum* etc. Naturellement, le roman n'a plus opéré le changement de *r—l*,

n—l, l—l en *ll*, qui s'était accompli dans la période préhistorique de la langue latine; les mots romans qui paraissent le présenter, doivent l'avoir possédé en latin déjà. Ce sont l'esp. *tobillo* (cheville du pied) de *tubellu* dérivé de *tuber*, l'ital. *trivello* de *terebellu* dérivé de *terebrum*, peut-être aussi *hirundella* : en franç. *hirondelle*. En latin déjà et plus encore en roman, *-ellu* a plus tard franchi ses premières limites et s'attache à tous les radicaux possibles. Quant à *-illu*, on ne le trouve assez souvent qu'en sarde-sicilien-calabrais : cf. le sard. *aspriḍḍa* (ognon de mer), *bakkidḍa* (bâton), *furkidḍa* (fourche), *kasidḍu* (seau), *massidḍa* (joue), *mamiḍḍa* (mamelon), *polidḍa* (maîtresse); le calab. *appuntidḍu* (appui), *kardidḍu* (chardonneret, p. 443), *koččidḍu* (enflure), *kudidḍa* (petite queue), *nuciḍḍa* (noisette), *parridḍa* et *rapidḍu* (pierre), *pastidḍu* (châtaigne sèche), *tiyidḍu* (poutre) etc.; cf. aussi le lecc. *armulidḍu* (*animella*), *yankulidḍu* (blanchâtre). Dans les autres langues, on a presque toujours préféré *-ellu*; seuls, l'ital. *capello*, le franç. *cheveux* et *verveux*, l'esp. *cabello*, *sello*, *armello* présentent *-illo*. — La grande majorité des mots latins en *-ellus* sont, comme *sacclus*, des diminutifs redoublés qui étaient d'autant mieux autorisés que les simples, par la chute de l'*u* dans *-ulus*, étaient fortement menacés de perdre leur caractère (v. p. 517). Or les mots en *-ulus*, partie encore à l'époque latine, partie aussi probablement au début de la période romane seulement, ont souvent échangé directement leur suffixe contre *-ellus* : outre les types déjà latins ANELLUS : ital. *anello*, franç. *anneau*, esp. *anillo*; OCELLUS : sard. *ogedḍu*; VERTICELLUS : lecc. *ertičidḍu*; VITELLUS : ital. *vitello*, franç. *veau* etc., cf. les suivants, qu'on peut inférer du roman : ACUCCELLA (aiguille) : frioul. *guziele*, campob. *akučella*; ALBELLA : franç. *avelle*; ANNICELLA : tess. *nezela* (chevrette); ASTELLA : (544) franç. *attelle*, esp. *astilla*; BACELLUS : port. *bacello* (jeune vigne); CANNABELLA : vegl. *kanapial* (corde); GLOBELLUS : esp. *ovillo*, port. *novello*; HARELLA : ital. *arella*; MARTELLUS : ital. *martello*, franç. *marteau*, esp. *martillo*, port. *martello*; PESSELLUM : obw. *pisí*, eng. *pasí* (verrou) et PESTELLUM (p. 519) : esp. *pestillo* (verrou); RUNCCELLA : tarent. *runcedḍa*; RUTABELLUM : a.-esp. *rodavilla*; SCROFELIA : franç. *écrouelle*; TAURELLUS : franç. *taureau*; TRAGELLA : esp. *trailla*, port. *trela*. Tous ces mots, comme

la plupart de ceux que le latin connaissait déjà et beaucoup de formations nouvelles du roman, ont délaissé la signification diminutive pour prendre complètement la place des primitifs; mais il existe aussi, à côté d'eux, des formations nouvelles où la fonction du suffixe n'a pas cessé de vivre. C'est ainsi qu'on trouve le roum. *cântecel* (chansonnette), *copăcel* (arbrisseau), *nepotel*, *paserel*, *porumbel*, *purcel*, *scăunel*, *tăurel*, *vioreă*, *vergeă*; l'ital. *asinello*, *campanella*, *fornello*, *finestrella*, *forcella*, *fontanella*, *fegatelli* etc.; le franç. *enclumeau*, *chemineau*, *citerneau*, *cordelle*, *nuelle*, *ruelle*, *sapineau*, *chêneau* et de là *ormeau*, *chevreau*, *paonneau*, *pigeonneau*, *renardeau* etc.; l'esp. *animalillo*, *asnillo*, *arbutillo*, *azotillo*, *baulillo*, *becerrillo*, *bocadillo*, *bonetillo*, *bolsillo*, *canilla*, *hormilla* etc. Le portugais n'emploie guère *-ello* davantage. Le nombre des mots où le suffixe a perdu sa signification, est extraordinairement grand : cf. le roum. *miel* (miel), *cordeă* (corde), *inel* (anneau), *rîndună* (hirondelle), *turtură* (tourterelle), *surcel* (brouilles) etc.; l'ital. *agnello*, *anello*, *coltello*, *fratello*, *vitello*, *sorella*; le franç. *agneau*, *anneau*, *couteau*, *étourneau*, *fourreau*, *gravelle*, *ridelle* etc.; l'esp. *cuchillo*, *cardenillo* (vert-de-gris), *cerillo* (bougie filée), *cuadrilla* (camaraderie), *menudillo* (paturon) etc. Il faut signaler des cas comme le franç. *doleau*, *gratteau*, *plumeau*, *traîneau*, également *ciseau*, d'où l'esp. *cincel*, et autres analogues, où *-eau* désigne des instruments, mais tout particulièrement les abstraits post-verbaux en *-adela* du portugais, qui cependant doivent provenir de *-da* (§ 486) + *-ela* : *lambedela* (friandise), *lavad.* (lavage), *limpid.* (nettoisement), *lustrad.* (lustre), *morded.* (morsure), *palpad.* (action de palper), *pentead.* (peignage), *queimad.* (brûlement) etc. Nous avons le simple *-ela* jouant le même rôle dans *piela* (ivresse) à côté de *piar*. — Souvent *-ellu* ou son représentant remplace d'autres suffixes : il est purement graphique dans le franç. *chêneau*, *fron- (545)*
teau, *linteau*, *coteau* de *-ale*; il est aussi phonétique dans *chameau*, *chandelle* à côté de l'a.-franç. *-eil*, *-eile*, dans l'esp. *membrillo* de *melimelum* etc. — Le suffixe s'unit aussi à des adjectifs, mais alors il conserve presque toujours sa signification : en roum. *cărunțel*, *cumintel*, *frăgetel*, *frumușel*, *mărunțel*, *ținerel* etc.; en ital. *cattivello*, *poverello*, *tenerello* etc.; en a.-franç. *fauvel*, *rougel* etc.; en esp. *agrillo*, *cerradillo*, *hermosillo*. Nous avons une exception dans

misellus, qui s'est entièrement substitué à *miser* : en roum. *meşel*, a.-ital. *misello*, a.-franç. *mesel*, a.-esp. *mesillo*, et que le moyen âge emploie d'ailleurs comme substantif pour désigner un lépreux.

Pour *-ulus* et *-ellus*, cf. G. COHN, *Suffixwandlungen* 17-23.

§ 501. Il existe une forme allongée en *-rellus*, qui conserve alors plus longtemps la faculté d'exprimer la diminution. Elle est particulièrement propre à l'Italie : cf. *acquerella*, *fatterello*, *focherello*, *osserello* etc., mais elle n'est pas non plus tout à fait étrangère au français : *banquereau*, *lapereau*, *poëtereau*, *portereau*, *passerelle*, *tombereau* etc. Pour l'*r*, v. p. 440.

§ 502. De même que *-culus* à côté de *-ulus* (§ 422 et 430), on trouve alors aussi *-cellus* à côté de *-ellus* et, ici comme là, bien que beaucoup moins souvent, la forme nouvelle élimine l'ancienne. On rencontre donc *NAVICELLA* pour *navicula* chez les auteurs ecclésiastiques et en ital. *navicella*, franç. *nacelle* ; le roman permet en outre d'inférer *AUCELLUS* : ital. *uccello*, franç. *oiseau* ; *DOMNICELLUS* : franç. *demoiseau* ; *FASCELLUS* de *fascicellus* : ital. *fascello*, franç. *faisceau* ; *JUVENCELLUS* : franç. *jouvenceau* ; peut-être aussi *GRATICELLA* : ital. *graticella*, plais. *gradzela*, gén. *grižela*. Mais en même temps on trouve aussi des formations qui peuvent être particulières à chaque langue : cf. le roum. *domnicel*, *frățicel*, *vintrichel*, *doamniceá*, *petriceá*, *vâlceá* etc. ; l'ital. *fanticello*, *fiumicello*, *leticello*, *botticella*, *grotticella*, *vallicella* etc., puis toujours *-oncello* : *baronc.*, *buffonc.*, *furonc.* etc. ; le franç. *ficelle*, *parcelle*, aussi l'a.-franç. *poncel*, *laisselle* de lait, *raincel*, *vaucel*, *dancel*, et également ici *lionceau*, l'a.-franç. *faoncel* ; l'esp. *airecillo*, *hombrecillo*, *montecillo*, *avecilla*, *mujercilla*, *abejoncillo* etc. Puis il faut encore citer l'a.-franç. *arbroissel*, *ramoissel*, d'où plus tard *arbrisseau*, *ramisseau*, de plus *ruisseau* (546) et peut-être *vermisseau*. En ce qui concerne les deux premiers, il se peut que *arbręscellu*, où l'on doit chercher le type fondamental du mot français, soit une modification de *arbuscellu* (ital. *arboscello*) déterminée par l'analogie de *arb(o)re*, et *ramoissel* aurait seulement pris forme sur *arbroissel*, tandis que l'ital. *ramoscello* provient de *ramuscellu*, *ramusculu*, qui repose sur le neutre *ramus -oris* obtenu p. 439 par un autre procédé. Alors

ruisseau s'est peut-être assimilé à *arbrisseau*, *ramisseau*. En même temps, l'italien présente également *-iscello* dans *oriscello* (baisure), dans *friscello* (folle farine), dont le sens répond au lat. *furfuriculae* et la forme à **furfuricellum*, dans *fuscello* de *fusticello*, mots qui ne présentent peut-être qu'une particularité dialectale.

§ 503. ULLUS se rencontre en latin dans *medulla*, *satullus*, *betulla*, *caepulla*, qui ont tous persisté en roman, mais où l'on ne devine plus guère des dérivés. A côté de *robur* pourrait bien avoir existé *robullus* : en esp. *rebollo* (cerne). Les mots nouveaux sont particulièrement nombreux en calabrais-sicilien : en calabr. *čertsuddu* (chêne), qui est peut-être assimilé à **robullus* et **betullus* (p. 472), *petruđđa* (pierrette), *petts.* (petit morceau), en sic. *čakudđa* (caillou), *pitr.*, *tsapp.* (houe) etc. PEDICULLUS paraît être ancien : en a.-mil. *pedegollo*, gén. *peigulu*, sic. *pidikudđu* (pédicule), auquel doit se rattacher aussi, malgré une petite différence dans le radical, le synonyme vén. *pekollo*, émil. *pikol*, frioul. *pekol*. Il est moins facile d'apprécier quelques mots italiens en *-ullo*, *-ulla*, c.-à-d. qui supposent un lat. *ū*. Sans doute, l'ital. *citrullo* est d'importation napolitaine : le napol. *četrúgłę* reproduit *citrealus*, mais pareille explication pour *barullo*, *fanciullo* serait sujette à caution; *matterullo* (fou) peut avoir été déterminé par *grullo* et avoir lui-même entraîné *ciancerulla* (farce). On ne s'explique pas *maciulla* (broie), qui pour la forme est identique au bol. *mazola* « qualunque instrumento con ruota » et pour le sens à l'abruzz. *mačínola*. L'esp. *casulla* (châuble) du lat. *casula* doit avoir subi l'analogie de *cogulla* (coule), et *capulla* aussi pourrait avoir été formé sur ce modèle; enfin on n'a pas encore expliqué le rapport qui existe entre le galic. *bagula* (larme) et *bagoa* (p. 519), entre le port. *miullo* (moyeu) et *modiolus*.

§ 504. ARRO, ORRO, URRO sont des suffixes essentiellement hispano-portugais, d'origine ibérique probablement, à sens ordinairement augmentatif-péjoratif : cf. l'esp. *cacharro* (têt), (547)
coch. (tasse), *guij.* (caillou), *roc.* (roupie), *ceg.* (myope); *aberror* (taon), *cep.* (cep mort), *cach.* (jeune chien), *pic.* (palefrenier), *mazorra* (massue), *mach.* (brebis stérile), *ceburro* (sorgho);

le port. *bebarro* (buveur), *chib.* (jeune bouc), *chich.* (trois-épines), *coch.* (mai), *sopestarra* (grosse bouchée); *beatorro* (faux dévot), *chinch.* (sorte de barque), *peid.* (péteur); en outre, le béarn. *kasurre* (chéneau), pour ne citer que des mots à primitif clair. De plus, on peut encore signaler en esp. les formes allongées *aldeórrio* à côté de *-orro* (petit village), *bodorrio* (mésalliance), *villorrio* (endroit misérable), en port. *canzarrão* (grand chien).

§ 505. *ITRUS* est à son tour un suffixe diminutif d'origine non-latine. Il a pour domaine principal l'Italie centrale et septentrionale et la France. En roumain, il est totalement inconnu; en calabrais, il est devenu *-iettu*, qui indique un emprunt à la langue écrite (I, p. 124), d'où il résulte que les formes siciliennes-sardes auront aussi été empruntées. On pourrait de même en contester l'existence à l'origine dans la péninsule ibérique. En effet, tandis que le français-italien présente exclusivement *-ittu*, on rencontre en espagnol-portugais, à côté du suffixe plus rare *-eto*, le plus fréquent *-ito*, où l'on doit voir, semble-t-il, un croisement de l'ibérique *-iccu* (§ 499) avec un *-ittu* importé de France et de Catalogne. Or cet *-ittu* à son tour a pour point de départ les noms propres de femmes. Dans les inscriptions romaines de l'époque impériale, on trouve *Attitta*, *Julitta*, *Bonitta*, *Caritta*, *Livitta*, *Suavitta* et nombre d'autres, sans que cependant on ait pu, jusqu'à présent du moins, en faire coïncider l'extension géographique avec celle du suffixe roman. Détaché des noms propres de femmes, le suffixe, soit maintenant qu'il eût à l'origine un sens caressant, soit qu'il l'ait pris seulement dans le cours des siècles, dut d'abord être transféré aux appellatifs féminins qui étaient le plus rapprochés des noms propres, par conséquent à des mots comme *femina*, *mulier*, *puella* etc. et puis, de là, par une extension jamais interrompue, il a fini par être employé pour marquer la diminution, dans une proportion bien supérieure au lat. *-ellu*. Alors, à côté de *-ittu*, on trouve aussi les formes parallèles ital. *-atto*, franç. *-at*, esp. *-ato*, et ital. *-otto*, franç. *-ot*, esp. *-ote*; cette dernière, comme le montrent *o* pour *ue* et *-e* pour *-o*, doit être encore une importation française. Comme *-atto* désigne principalement

le petit d'un animal, on est tenté de le mettre en rapport avec l'*-aclu* discuté p. 510; seulement, il faudrait admettre que, tandis que *-aclu* demeura confiné dans sa patrie originaire, le suffixe nouveau *-attu*, né en Italie, aurait pénétré dans d'autres contrées. Il est encore plus difficile d'expliquer *-otto*, car il n'est guère admissible que le seul suffixe latin avec *-o* : *-ólus*, malgré son identité de sens avec *-ittu*, ait pu déterminer un *-otto*.

Cf. J. KLEIN, *Rheinisches Museum XXXI*, 297-300; J. CORNU, *Rom. VI*, 247; G. GRÖBER, *Zs. II*, 182 à 184; H. SCHUCHARDT, *Zs. VI*, 625, Rem.

§ 506. ATTUS sert donc surtout, comme nous l'avons dit, à désigner les petits des animaux : en ital. *cerbiatto*, *lup.*, *ors.*, *ocatta*, plus les formes dialectales de l'a.-vén. *celegato* (jeune moineau), *loato* (jeune alouette), trévis. *bis*. (jeune anguille), *bolp.*, mil. *golpat*, *korbat*, a.-mil. *olcellato* etc. A citer ici aussi l'ital. *bigatto* (charançon), véron. *skirato*; cf. *scojattolo*. Franç. *aiglat*, *louvât*, peut-être *verrat*, à moins qu'il ne remplace *verrac* et qu'on ne doive le réunir à l'esp. *verraco* (p. 542); prov. *cerviat*, *colombat*, *irondat*, *leonat*, *lobat*, *passerat*, *pollat*; esp. *ballenato*, *cerv.*, *chib.*, *lebr.*, *lob.*, *mul.*, *niñ.* et *jabato* (marcassin) de *jabali*. Puis, en dehors du règne animal, l'ital. *cicatto* (mendiant aveugle), *usatto* (bottes), *culatto* (crosse de fusil), *pignatto* (pot), *uomicciatto* (vilain petit homme), trévis. *tosato* (garçon), *kovato* (nid à couvrir), val levant. *peltrat* (chaudronnier), vén. *segato* (scieur); l'esp. *arroyato* (ruisselet). Dans le frioul. *bambinat*, *puartate*, *pitsulat*, *brutat* etc., *-at* est péjoratif.

Il n'y a pas de rapport entre ce suffixe et le franç. *cédrat*, *miélat*, *opiat* (qui sont des italianismes ou des latinismes et dont le suffixe est *-atu*), ni l'esp. *-ate* dans *avenate* (boisson d'avoine), *brusc.* (hachis de mou de veau), *calabacin.* (plat de courges), *celindr.* (plat de couriandres), *codon.* (électuaire de coings), *hig.* (jus de figues) etc., où la présence de l'*-e* trahit précisément cet *-at* franç., mais qui cependant est alors devenu un suffixe absolument indépendant.

§ 507. ITTUS a conservé, bien plus complètement que *-ellus* (p. 543), sa faculté d'exprimer la diminution : en ital. *acquetta*, *bariletta*, *fiaschetta*, *foglietta*, *braccetto*, *fioretto*, *folletto* etc.; en franç. *afficheette*, *aiguillette*, *ailette*, *amourette*, *archet*, *baronnet*, *bequet*, *cordonnet*, *sachet* etc.; en esp. *arquita* et *-eta*, *agüita* (petite

pluie), *agujita*, *alita*, *cadenita*, *hojita*, *arbolito*, *altarito*, *bracito*, *brinqu.* (petit saut), *cach.* (tesson) etc., souvent avec *c* : *avecita*, *mujercita*, *airecito* (souffle), *arbolcito*, *fuellecito* etc. En même temps, on a aussi *-eta* : *aleta*, *anqueta*, *bacineta*, *cadeneta*, *caldereta* ; au masc. *-ete*, avec une voyelle finale qui révèle un emprunt : *bracete*, *basete* (petit homme), *boquete* (entrée étroite), *cuñete* (barillet), *piquete* (piqûre légère) etc.; de même en port. Les adj. aussi reçoivent la forme diminutive : en ital. *agretto*, *bassetto*, *grassetto* etc.; en franç. *brunet*, *doucet*, *jeunet*, *mollet*; en esp. *amarillito*, *agudito*, *bonito*, *cieguecito*; en port. *bonito* etc. Le vieux français et Ronsard encore aiment beaucoup à unir *-et* au thème avec *l* : *corselet*, *enfantelet*, *gantelet*, *herbelette*, *mammelette*, *saquelet* etc.; *ailurette* aussi peut être ici nommé. — Or, grâce à sa vogue considérable, le suffixe présente aussi beaucoup de variété dans le développement de sa signification, c.-à-d. non seulement que de nombreuses formes délaissent totalement le sens diminutif, mais encore que le suffixe reçoit des fonctions entièrement nouvelles. Tel est le cas surtout en FRANÇAIS, où *-ette*, plus rarement *-et*, s'adapte aux thèmes verbaux et désigne l'objet avec lequel l'action s'accomplit : cf. *claquette*, *devinette*, *écumette*, *époussette*, *lorgnette*, *mouchettes*, *mouillette*, *passette*, *tournette*; *claquet*, *fauchet*, *jouet*, *sifflet*, *soufflet*. Ces formations peuvent avoir eu des points de départ différents. *Faux* était en état d'engendrer un dim. **faucet*, que l'analogie du verbe put modifier en *fauchet*; puis on le prit pour un dérivé du verbe et alors il détermina des imitations. Autre hypothèse : *jouer* donna naissance à un substantif auquel s'attacha en même temps l'idée de « petitesse », ce qui y fit aussitôt adapter le suffixe diminutif *-et*. Même explication pour *amusette*, où l'idée de « chose qui amuse », qui aurait été déjà exprimée par *amuse*, fut augmentée d'une seconde, celle de « chose courte » ou ici de « chose familière ». — Pour finir, nous pouvons encore une fois rappeler que, souvent en français, la graphie *-et* ne provient pas du suffixe *-ittu* (cf. § 357).

(550) § 508. OTTUS apparaît en ITALIEN joint à des noms d'animaux de nouveau : *aquilotto* (aiglon), *balen.*, *fagian.*, *passer.* etc., de plus *giovan.* et *vecchi.*, ensuite *alio* (petite aile), *candel.* (chan-

delle courte et grosse), *cas.* (guérite), *fag.* (fagot), *lanci.* (javelot), *pagn.* (miche de pain) etc. De même en FRANÇAIS on trouve *archerot*, *ballot*, *barrot*, *chariot*, *délot*, *cuissois*, *grelot*, *îlot*, *maillot*, *mélissot*, *palot* etc., *culotte*, *fiévrotte*, *linotte*, *papillote*. Le radical est un verbe dans *brûlot*, *binot*, *dérivotte*. Dans beaucoup d'autres cas, *-ot* a une origine différente : *falot* vient du grec φαρός (I, p. 30), *pivot* probablement de l'ital. *piuolo* etc. En espagnol, nous avons le sens diminutif dans *anelote*, *amigote*, augmentatif-dépréciatif dans *alcaldote*, *animal.*, *caballer.*, *hidalg.*, *picar.*, *barc.*, *camar.*; il y a aussi une nuance de mépris dans *cascode* (décombres), *citote* (citation en justice). Il faut encore observer que, à part quelque cas d'origine évidemment récente en français, le suffixe est toujours masc. On le trouve joint également à des adj. : en ital. *bassotto*, *brun.*, *dur.*, *grass.* etc.; en franç. *bellot*, *brunot*, *vieillot* avec sens diminutif, en esp. *grandote*, *viej.* avec sens augmentatif.

4. Dérivés avec des Consonnes différentes.

§ 509. IGNUS, -A forme des adjectifs indiquant la matière : *larignus*, *salignus*, où *g* appartient proprement au radical, *abiegnus* etc. En italien et en hispano-portugais, ce suffixe reçoit ensuite avec ce sens une assez large extension : cf. en ital. *alpigno* (alpin), *capr.* (caprin), *ferr.* (ferrugineux), *lup.* (de loup), *sterp.* (épineux), *terr.* (de terre), *volp.* (vulpin), et avec des adj. : *asprigno* (aigrelet), *giall.* (jaunâtre), *ross.* (roussâtre), *verd.* (verdâtre), *bac.* (*opacus*, ombreux); en esp. *agraceño* (verjuté), *agr.* (agreste), *aguil.* (aquilin), *aguij.* (caillouteux), *alcornoqu.* (de liège), *cañam.* (de chanvre), *isl.* (insulaire); en port. *canhenho* (gaucher), *ferr.* (couleur de fer), *isl.*, *pez.* (poisseux), *ronqu.* (rauque), *sed.* (soyeux) et l'adj. substantifié *redenho* (réseau).

§ 510. ALD est de provenance germanique ; il apparaît d'abord comme second élément de certains noms propres, mais ensuite on l'emploie aussi, en France et dans le Nord de l'Italie, avec un sens péjoratif généralement, à la formation d'appellatifs, mais (chose remarquable) presque uniquement avec des radi-

caux germaniques. L'italien littéraire ne possède que *araldo*, *rubaldo* (qui peut-être sont tous deux de simples emprunts au français), en outre *spavaldo* (impertinent), *briffalda* (prostituée) et *truffaldino*; au Nord de l'Italie, en lomb. *tsov.* et *rüf.* (qui désignent tous deux un impertinent et dont le second doit représenter un *Raufwald, en h.-all.-mod. Raufbold), *gin.* (malin), aussi en a.-franç. *guinaut* (fou), a.-mil. *giavaldo* (dont le sens coïncide avec celui du franç. *clabaud*), vén. *simpioaldo* (nigaud). En français, on doit citer les mots anc. *brifaud* (viveur), *chip.* (gueux), *marp.* (coquin), les mod. *bad.*, *clab.*, *nig.*, *rich.*, en prov. *barrufaut* (regrattier), *pip.* (joueur de cornemuse), en lyonn. *begó* (nigaud). Les noms d'animaux aussi reçoivent *-ald* : en ital. *cortaldo* (courtaud), franç. *crapaud*, *pataud*, tandis que *levraut* devrait plus exactement être écrit *levrot* et rentre dans le § 508, et que le norm. *rusjó* (rousseau), fém. *rusjóod*, a échangé le suffixe *-ellu* contre *-ald*.

§ 511. ANCUS est d'origine inconnue et d'extension peu considérable : cf. l'ital. *lavanca* (canard sauvage), *pollanco* (dindonneau), l'esp. *potranca* (pouliche), qui sont évidemment inséparables, puis l'eng. *višnaunka* (voisinage), *širaunk* (herbe nouvelle), obw. *pišilaunka* (accouchée); l'ital. *calanca* (calangue); l'esp. *barranca* (fondrière), *ojanco* (cyclope), cat. *polanka* (peuplier noir); le port. *pelhanca* (peau pendante). La terminaison du grec *φάλαγγα* s'est aussi introduite ici : en ital., esp. *palanca*.

§ 512. ANDA, ENDA, neutre pluriel du gérondif latin, forme souvent des substantifs. Quelques-uns sont largement répandus, mais une partie ne le sont que par voie d'emprunt : ainsi l'ital. *bevanda* (mais *bevenda* en a.-gén.) vient de l'a.-franç. *buvande*, *vivanda* de *viande*. Hors ces cas, il faut noter l'eng. *kuzanda* (couture); l'ital. *chiudenda* (clôture), *faccenda* (affaire), *filanda* (filature), *lavanda* (lavage), *locanda* (hôtel), *molenda* (salaire du meunier), puis *vicenda* et, dans les patois, le mant. *mdanda* (moisson), regg. *podanda* (rognure), bresc. *palanda* (effeuillage des arbres), *sap.* (sape), *seg.* (fauchage), *stonğ.* (tonte), abruzz. *vrukanna* (incubation), *vukk.* (bouchée), sic. *figgyanna* (mise-bas); le franç. n'a de populaire que *buvande* (vieilli),

viande et *provende* (*probenda* pour *praebenda*); le prov. *rozenda* (gourmandise), *miranda* (observatoire); l'esp. *bebienda*, *hacienda*, *molienda* (blé à moudre), *vivienda* (demeure). En italien, l'analogie de *molenda*, qui devait autrefois avoir aussi la même signification qu'en espagnol, aura fait changer *polenta* en *polenda*.

§ 513. UNDUS, -A, souvent dans la forme *-bundus* : *jucundus*, *gaudebundus* etc., se montre dans l'ital. *giocondo* et autres mots, qui doivent toutefois être savants, dans le prov. *jauzion* et une série de mots nouveaux provençaux et espagnols : prov. *desiron* (désireux), *fadion* (inassouvi), *sazion* (rassasié), *volon* (désireux); esp. *hediondo* (puant), *sabiondo* (qui fait l'entendu), *cachonda* (chienne en chaleur) et de même *torionda*, *verriondo*; cf. encore *lirondo* (pur), *or.* (vain), *mor.* (tondu).

§ 514. ANGE est exclusivement FRANÇAIS et apparaît seulement dans *louange*, *mélange*, *vidange*, en a.-franç. *laidange*, *haenge*, *coustange*. L'origine de ce suffixe peu répandu n'est pas tout à fait claire. Au franç. *mélange* correspond le prov. *mes-clanba*, à *louange* au contraire *lauzemi*, ce qui nous montre que ces deux mots sont formés d'après *blastemi*, *blastange* de *blastémiu* (βλαστέρημειον). L'analogie de *louange* pourrait rendre compte de *haenge* et *laidange*, tandis qu'on n'a pas encore d'explication pour *coustange*, *vidange* et pour *mélange*, qui apparaît seulement depuis le xvi^e siècle et qu'on orthographiait aussi jadis *meslinge*. A *blastange*, *blastenge* s'est encore assimilé *challenge* au lieu de *chalonge*. Dans les patois, nous avons le poitevin. *fošāh* (façon de faucher). Quant au genre, *mélange* est parfois féminin, *vidange* parfois masculin. Cette hésitation s'explique facilement : c'est que *blastange* à l'origine est masculin et *vendange* féminin.

§ 515. ING formait chez les Germains des patronymiques spécialement, mais ensuite le lombard et le provençal, un peu moins l'italien, et le hispano-portugais l'ont mis en faveur pour dériver des adjectifs. Les Germains connaissaient déjà *chamarling* : en ital. *camarlingo*, franç. *chambellan* et des noms de peuples comme *Flamand*, en a.-franç. *Flamenc*, *Lorrain* etc. En outre, l'italien présente *casalingo* (casanier), *guard.* (circonspect), *ram.* (errant), *sol.* (solitaire), *maggior.* (supérieur),

minor. (inférieur); en milanais, nous avons *marts.* (de mars) et de même *mağ.*, *lüy.*, *invern.* (hivernal), *brün.* (brunâtre), en a.-mil. *sta.* (estival) etc., en a.-piém. *masnengo* (de la maison); en prov. *aerenc* (traduction de *aeneus*) et de même *auri.*, *lait.*, *pin.*, *virgin.* etc., puis *albenc* (blanchâtre), *blav.* (bleuâtre), *rog.* (rougeâtre), en catal. *agostenc.*, *aguil.*, *estiv.*, *marin.*, *negr.*, *verd.*, *vern.* etc., remplaçant donc en partie dans les deux langues le roman *-ignus* (§ 509), d'ailleurs avec un fém. *-enca* postérieurement tiré du masc.; en esp. *abadengo* (abbatial), *frail.*, *friol.*, *real.* et, substantivement, *avolengo* (origine), *marengo* (odeur marine); en port. *mulherengo* (efféminé), *perr.* (canin), *solar.* (seigneurial), *mostr.* (épouvantail); cf. encore l'esp., port. *perrengue* (irritable).

Ce n'est pas le même *-enc*, *-enca* qu'on a dans le sard. *Bosinku* (habitant de *Bosa*), *Sorsinku* (de *Sorso*) etc.; cf. avec ces mots l'esp. *pod-enco* (I, p. 47).

§ 516. ENTUS, -A est également lombard et hispano-portugais. Le latin ne présente pas de modèle immédiat. Mais il possède *-lentus*, qui s'est introduit aussi dans la langue populaire (v. § 442) et a provoqué en France, à l'époque préhistorique, la formation d'un *dolentus*, en a.-franç. *dolent -e*; de plus, l'a.-franç. *rovent -e* montre que *rubente*, ayant fait complètement l'effet d'un adj. et non d'un part., a été modifié en *rubentus*, qu'il y avait donc une certaine tendance à former des adj. en *-entus*. On comprend également qu'un mot aussi long que *sanguinolentus* ait subi un allègement en *sanguinentus*, esp. *sangriento*; *famulentus* (§ 442), dont la transformation phonétique avait tiré *fambliento*, *fambriento*, dans un pays où *famine* s'était changé en *fambre*, dut être tout simplement considéré comme composé de *fambr* + *-iento* et détermina la production de *sed-iento*; mais alors il était tout naturel d'allonger aussi **doliento* en *doloriento*, d'autant plus que *doliento* pouvait être pris pour un dérivé de *duelo*. C'est ainsi que des procédés divers peuvent avoir donné naissance au nouveau suffixe. On peut constater la faveur dont il jouit dans la péninsule ibérique par l'esp. *ajaquiento* (maladif), *albaraqu.* (criailleur), *almorran.* (qui a les hémorroïdes); *amarill.* (jaunâtre), *avar.* (avare), *calentur.* (fiévreux), *carbon.* (noir), *carcom.* (vermoulu), *cazcarr.* (crotté),

cenic. (cendré), *dolor.* (douloureux), *friol.* (frileux), *granug.* (granuleux), *gras.* (gras), *hambr.* (affamé), *polvor.* (poudreux), *sangr.* (sanglant), *sed.* (assoiffé), *sudor.* (suant); le port. *avarento* (avare), *bagulh.* (qui a beaucoup de pépins), *barr.* (argileux), *bolor.* (moisi), *choqu.* (crotté), *chourum.* (gras), *cinz.* (cendré), *farel.* (plein de son), *fasti.* (fastidieux), *ferrug.* (rouillé), *fedor.* (puant), *nat.* (crémeux), *nevo.* (nébuleux), *pachorr.* (flegmatique), *pardal.* (gris), *parol.* (grand parleur) etc. — En ce qui regarde l'Italie septentrionale, il faut d'abord observer que la désinence *-ent*, en dépit du fém. *-enta*, ne doit pas nécessairement remonter à *-entus* : au contraire, elle peut représenter *-ente*, même quand les documents du moyen âge l'écrivent *-ento*. Par conséquent, il a bien pu se produire ici un mélange de *-entu* avec le part. prés. de II et III ou avec d'autres mots : *dolente*, rapproché de *dolus* (p. 487), pouvait déjà dégager le suffixe *-ent*. Or il jouit d'une vogue particulière en milanais et en rhétique : mil. *gatsent* (gelé), *rūzin.* (rouillé), *teh.* (teigneux), *invernig.* (écarlate); a.-lomb. *carolent* (vermoulu); eng. *brünaint* (brunâtre), *kridol.* (pleurard), *palüd.* (marécageux) etc.; ajoutons-y encore le bol. *fugaint* (ardent), *ružnaint* (rouillé) etc. Mais avant tout il sert en lombard à marquer la gradation : *nōf novent* (tout à fait neuf), *bō bonent* (très bon), *piē piēnent* (très plein) etc.; toutefois la gradation se trouve moins dans le suffixe en lui-même que dans la répétition et, si elle est plus expressive, c'est uniquement parce qu'en même temps le mot répété est aussi plus long.

§ 517. ANTE, ENTE, l'ancien participe du présent, ne s'est plus maintenu en roman que comme adjectif : en ital. *cantante*, franç. *chantant*, esp. *cantante*. En français, adj. et gér. se confondent; cependant l'orthographe a parfois introduit une distinction : cf. *excellent* adj. et *excellant* part., *adhérent* et *adhérant*, *divergent* et *divergeant* etc., qui sont tous des mots savants; pour d'autres, la distinction existe aussi dans la forme : *puissant*, *savant*, *vaillant* (cf. p. 247). Un fait plus important, c'est qu'en padouan-véronais, milanais, bergamasque et ancien génois, *-ente* forme aussi pour les verbes de I les adjectifs à thème verbal : donc *parlente*, *son.*, *tir.*, *vei.* (*vegliante*) etc., et

(555) qu'on trouve en italien littéraire aussi des traces de cet usage : *tagliente* (taillant), puis en sienn. *lavorente*, calabr. *tirente* (tiré). Naturellement, il se produit des substantifications fréquentes, parmi lesquelles l'ital. *corrente* (courant), *sorgente* (source), l'esp. *corriente*, *creciente* (accroissement), *menguante* (diminution), le port. *enchente* (flux), à cause de leur genre féminin, peuvent recevoir une mention spéciale. Parfois aussi, semble-t-il, on rencontre des adj. en *-ante* sans verbe à la base. Certes, le franç. mod. *manant* était accompagné dans l'ancien temps de *manoir*, *méchant* s'écrit en a.-franz. *mescheant* de *mescheoir*, *friant* vient de *frire*, dont il ne s'est beaucoup éloigné que par le sens, comme aussi *tenant* (défenseur) se rattache à *tenir*, mais l'a.-ital. *guarente*, prov. *guiren*, franç. *garant* sont avec leur suffixe empruntés au germanique, l'ital. *brigante*, franç. *brigand* au celtique; enfin *pedante* paraît être une transformation plaisante et arbitraire de *pedagogo* due aux écoliers.

§ 518. ANTIA, ENTIA est d'usage en latin et en roman pour former des noms abstraits à thème verbal : le suffixe s'attache au radical du présent, car au fond il est vraiment tiré du part. prés. au moyen de *-ia*. Il en résulte en même temps que la voyelle est la même qu'au part. prés. et au gérond. : en français, nous avons donc *-ance* aussi pour les verbes de II et III. Cependant chaque langue a ses divergences particulières; en outre, on trouve assez rarement en italien, plus souvent en espagnol la forme latinisée *-anzia*, *-ancia*. Le ROUMAIN prend une place à part en ne tirant que des verbes de II et III les noms abstraits en *-ință* : *credință* (croyance), *dor.* (douleur), *fi.* (être), *put.* (puissance), *voi.* (vœu), *biru.* (victoire), *pri.* (prosperité) etc.; par conséquent, *ajutorință* (aide) doit supposer un *ajutoresc*. Exemples ITALIENS : *accordanza*, *abbon.*, *alleg.*, *cittadin.*, *fid.*, *lontan.*, *sper.* etc., *accoglienza*, *accresc.*, *cred.*, *dogli.*, *feru.*, *tem.* etc., *ignoranzia*, *clemenzia*. Quelques mots n'ont pas de verbe à la base : *fratellanza*, l'ancien *offesanza*, en outre *amistanza*, *pietanza* et l'a.-mil. *lialtanza*, qui sont donc des allongements de subst. en *-tà*; *possanza* aussi doit se rattacher à *possa*. En FRANÇAIS, on rencontre *accordance*, *accoutum.*, *assur.*, *attremp.* (tempérament), *confi.*, *consist.*, *espér.*, *remembr.*, *remoutr.* etc.,

chance (*cadentia*), *croiss.*, *naiss.*, *nuis.*, *plais.*, *pourvoy.*, *souffr.*, *suffis.* etc., qu'on trouve en latin déjà, mais dont une partie cependant sont peut-être des formations nouvelles du français, (*556*) *connaiss.*, *croy.*, *sé.* etc., en a.-franç. *oiance*, *peneance* etc. Sont des latinismes, même dans l'orthographe, *abstinence*, *apparence*, *affluence*, *audience* et beaucoup d'autres. Doivent encore être mentionnés *jouvence*, que le moyen français a formé sur le modèle de *adolescence* alors introduit dans la langue, et l'a.-franç. *viutance*, à rapprocher de l'ital. *amistanza*. — En ESPAGNOL, les verbes de I présentent le plus souvent *-anza* : *acech.* (poursuite), *acerc.* (voisinage), *acord.* (accord), *adelant.* (commission), *acus.* (accusation), *adestr.* (dextérité), *adevin.* (divination), *alab.* (louange), *asegur.* (assurance), *and.* (allure), *bast.* (suffisance) etc.; les verbes de II et III prennent *-encia* : *atrevenca* (audace), *aven.* (convention), *cre.* (croyance), *crec.* (croissance), *dol.* (douleur), *tem.* (crainte) etc. N'ont pas de verbe à la base *cercandanza* (approche), *humildanza*, *menudencia* et l'ancien mot *tristencia*; *bonanza* est issu de *bonaza* (cf. I, § 587) et se rattache à l'ital. *bonaccia* (p. 503). Dans toutes les régions, d'ailleurs, cette formation paraît vieillir et se confiner plutôt dans le domaine de la langue écrite.

Pour *-ance* et *-ence*, cf. P. MEYER, Mém. soc. ling. I, 249-251, et G. COHN, Suffixwandlungen 74-79.

§ 519. ARD est à son tour d'origine germanique et a son point de départ dans des noms propres composés comme *Reginbart*, *Adalhart*, *Eberhart* etc. C'est seulement en moyen-haut-allemand qu'apparaissent aussi des appellatifs en *-hart*; cependant on peut bien supposer que, même en dehors des noms propres, dès l'époque où Germains et Romains se fusionnèrent, les Francs, Burgondes et Lombards avaient un certain goût pour ce genre de formations, de sorte qu'en se romanisant ils adaptèrent aussi *-hard* à des adjectifs romans, qu'à côté de *riche* : *richart*, p. ex., ils formèrent *bon bonart*. Pour les Romains, le sens de *-art* était naturellement obscur; peut-être que les Germains déjà n'en avaient plus la pleine conscience; ceux-là entendirent d'abord cette désinence dans des noms propres dont la première partie correspondait à un adjectif : par

(557) rapport à l'adjectif, le suffixe paraissait donc indiquer l'individu, signaler dans le nombre infini des êtres doués d'une propriété un individu isolé chez lequel se manifestait d'une manière spéciale la propriété en question. Mais alors, naturellement, *-ard* s'attacha principalement aux adjectifs et même aux verbes qui expriment, aux yeux de celui qui parle, une aptitude ou une action blâmable. Conformément à son origine germanique, *-art* est confiné en Italie et en France; en France notamment, il est demeuré jusqu'aujourd'hui productif; en revanche, l'Espagne ne l'a que dans des mots importés, et la Roumanie ne le connaît pas du tout. Chose étonnante, un tout petit nombre seulement des formations en question sont communes aux deux domaines linguistiques: à l'ital. *bugiardo* ne répond pas d'a.-franç. *boisard* et au franç. *richard* pas d'ital. *riccardo*. Jouissent seuls d'une plus large extension l'ital. *bastardo*, franç. *bâtard*, esp. *bastardo*, dont on n'a pas encore éclairci la patrie et l'origine, l'ital. *gagliardo*, franç. *gaillard*, esp. *gallardo*, qui doit être de provenance française, l'ital. *codardo*, franç. *couard*, esp. *cobarde*, d'abord probablement nom du lièvre dans les histoires d'animaux, donc encore une fois originaire de France, patrie de ces histoires, enfin l'ital. *vecchiardo*, franç. *vieillard*. L'ITALIEN est en général assez pauvre en formations nouvelles: *beffardo* (railleur), *lingu.* (babillard), *scans.* (indolent), *nas.* (nasillard), *test.* (têtu) et quelques autres. En revanche, le français en présente un très grand nombre, surtout à thème verbal: *babillard*, *cri.*, *fuy.*, *grogn.*, *gueul.*, *nasill.*, *piail.*, *pend.*, *trich.* etc., mais aussi à thème nominal: *béquill.* (qui naturellement pourrait aussi se rattacher à *-iller*), *cagn.*, *chevill.* (*boucher qui vend à la cheville*), *oreill.*, *poiss.*, puis *communard* et *chéquard* (créé en hiver 1892), en outre le norm. *soiffard*, à thème adj.: *sotard* Jodelle, Eug. I, 1, etc. *Montagnard* et *campagn.* aussi devront se placer ici. Ensuite il faut citer des noms d'animaux: *beccard*, *broc.*, *dag.* etc., enfin des noms d'instruments: *flamb.*, *pét.*, *bécb.*, *boc.*, *bouff.*, *fauch.* et *fauc.*, *puis.* etc. On comprend moins bien le suffixe dans *billard*, *bous.* et *brouillard* de *brouille*. La présence du suffixe *-ard* n'est qu'apparente dans *faitard*, fém. *faitarde*, qui est composé de *fai tard*, *blafard* de l'a.-h.-allem. *bleihfaro*, dans *boulevard* (I, p. 235), dans *boyard* du russ.

boyar, *bezoard* du port. *bezuar*, *brancard* du prov. *brancal*, *millard* de l'esp. *millar*, *brassard*, *cuissard*, *poignard* de l'ital. *bracciale*, *cosciale*, *pugnale*; *épinard*, qu'au xv^e siècle on écrivait encore *espinar*. Il se manifeste donc une tendance à munir du suffixe *-ard* des mots étrangers terminés en *-al* ou *-ar*. Une fois même un mot en *-at* y cède : c'est le franç. mod. *brocart*, au xviii^e siècle *brocat* de l'ital. *broccato*. De même *soudard*, qui apparaît au xv^e siècle, vient peut-être de l'esp. *soldado*. L'italien aussi présente *-ardo* et la forme secondaire *-adro* à la place d'autres suffixes, et notamment il se trouve souvent à côté de *-ariu* : *mezzadro* à côté du prov. *meyer*, *falsardo* et *falsajo*, *leggiardo* ou *leggiadro* à côté de *leggiro* et quelques autres, dans tous lesquels il se peut que *-adro*, *-ardo* soit une adaptation d'un provençal-rhétique *-ar* = *-are*. On s'étonne enfin de trouver l'esp. *moscarda*, port. *moscardo* (taon des chevaux), l'esp. *villarda*, vu que cependant le suffixe est d'ailleurs inconnu dans l'Ouest. Mais si le suffixe est également ici demeuré fidèle à sa fonction primitive, le frioul. *busart* (baisement), *glut*. (engloutissement), *kal*. (regard), *rut*. (rots) présente un changement excessivement remarquable, par rapport auquel l'esp. *-on* (p. 545) ne forme qu'un pendant insuffisant. (558)

§ 520. *ISCUS*, *-A* paraît s'être introduit en roman par divers côtés. Le grec connaît *-ισκος* comme suffixe diminutif, et le latin paraît lui avoir emprunté quelques diminutifs de ce genre, notamment *syriscus*, qui était d'abord un titre caressant donné aux esclaves syriens, mais qui plus tard fut employé comme nom patronymique. Il semble alors que la langue du peuple a possédé de pareils mots en plus grand nombre, si bien que finalement on put arriver à en détacher un suffixe adjectif-*iscus*, qui jouit notamment en ROUMAIN d'une vogue extraordinaire : *bărbătesc* (masculin), *domn.* (seigneurial), *cer.* (céleste), *omen.* (humain), *păgân.* (païen) etc., puis *românesc*, *turcesc* etc.; en ital. *angelesco*, *bambin.*, *cagn.*, *domn.*, *fiamm.*, *furb.*, *gentil.*, *guerr.*, *montan.*, *pazz.* et les mots *-eresco* cités p. 440; en prov. *balaresc* (qui se rapporte à la danse), *fol.*, *joglar.* et quelques autres; en esp. *brujesco* (qui tient de la sorcière), *caballer.*,

frail., en même temps *-isco* : *aren.* (sablonneux), *blanqu.* (blanchâtre). Mais alors ce grec *-ισκος* paraît s'être croisé avec le germanique *-isk*. L'ital. *tedesco*, a.-franç. *tiois*, esp. *tudesco* reproduisent clairement un *thiudisk*, de même que l'ital. *francesco*, a.-franç. *françois* un *frankisk*, le premier employé comme patronymique, celui-ci comme adj. : franc., et c'est à leur exemple qu'ont peut-être ensuite été formés l'a.-franç. *bretois* (breton), *galois* (gaélique), *danois*, *anglois*, *grejois* (grec), le prov. *espanesc*, *grez.*, *proensal.*, *sarrazin.*, l'ital. *turchesco* seulement, l'esp. *berberisco*, *morisco* et *levantisco*, qui tous trois sont inséparables l'un de l'autre et doivent d'ailleurs, comme l'*i* le montre, avoir leur source dans le moyen latin. Le féminin correspondant aux formes françaises est naturellement en *-esche* : il se sépare donc nettement de *-oise*, fém. du suffixe *-ois* issu du lat. *-ensis*, dont *-ois* = *-iscus* se distingue aussi en ce qu'il forme des adjectifs, et non des substantifs. — Or souvent il se trouve aussi des substantifs en *-iscus*, *-a*. L'ital. *fantescia* (servante), *favolesca* (fable), l'abruzz. *kurdeske* (agneau, *chordus*) paraissent encore être diminutifs, peut-être aussi *ventresca*; *arabesca*, *cors.* (pique), *soldat.*; dans l'esp. *cleriguesca*, *ladron.*, *soldad.*, il est facile de reconnaître des adj. substantifiés. L'ital. *falavesca* vient du germ. *falawiska*, le franç. *marais*, autrefois *marois*, du germ. *marisk*; *harnais*, autrefois *harnois*, est d'étymologie obscure.

L'esp. *-usco*, dans *negrusco* (noirâtre), *pardusco* (grisâtre) à côté de *-esco* peut être rapproché de *-ujo* à côté de *-ejo* (p. 515). Pour l'a.-franç. *-ois* de *-esis* et *-iscus*, cf. W. FÖRSTER, Zs. XVI, 244-248, G. GRÖBER, Zs. XVI, 286-289. — Des formes franç. comme *arabesque*, *burlesque*, *grotesque* etc. proviennent de l'italien.

§ 521. ISMUS ne demande que peu de mots. Ce suffixe est issu du grec et appartient exclusivement à la langue savante : seuls l'ital. *christianesimo*, *paganesimo* et quelques autres présentent une forme populaire. Autrement, nous trouvons l'ital. *cesarismo*, *fiorentin.*, *imperialismo* etc., le franç. *Césarisme*, *impérialisme*, *italianisme* etc., l'esp. *francecismo*, *imperial.*, *jesuit.* etc.

§ 522. ISTA est également grec d'origine. On l'unit, pour désigner des personnes agissantes, aux primitifs exprimant des idées dont la conception ou l'étude est confinée dans une sphère

savante, c.-à-d. entraîne ou réclame une certaine position sociale, comme on le voit notamment à l'évidence en franç. dans l'opposition entre *jardiniste* et *jardinier*, *ébéniste* et *menuisier*. On désigne surtout aussi avec *-ista* les partisans de doctrines philosophiques, de tendances scientifiques ou politiques etc. : (560) cf. l'ital. *artista*, *dentista*, *legista*, *dantista*, *darwinista*, *papista* etc., le franç. *bandagiste*, *fleuriste*, *figuriste*, *calviniste*, *bonapartiste*, *libre-échangiste* etc., l'esp. *artista*, *fresquista*, *gongorista*, *hablista* etc., le port. *camarista*, *feudista* etc.

§ 523. ASTER en latin est le plus souvent péjoratif : *patraster* (parâtre), *oleaster*, *pullastra* etc. Le romain connaît plusieurs des formations latines et assez bien de nouvelles; le roumain seul en a peu : outre *fiastru* et **jugaster* (érable, qui doit être une transformation de ζυγίτζ datant déjà de l'époque romaine), en roum. *jugastru*, cf. p. ex. *boiastră* (mauvaise vache). Ailleurs, cf. l'ital. *figliastro* etc., *garzon.*, *giovan.*, *medic.*, *oliv.*, *vinc.* (verge), *falc.* (faucillon), *poll.* (poulet), *porc.*, le sic. *pumastru* (pommier sauvage); le franç. n'a que *marâtre*, *écol.* et *mulâtre* de l'esp. *mulato*, l'a.-franç. *parastre* etc. et aussi *frer.*, *clerg.*, *gentill.*; l'esp. *padrasto*, *hermanastro* etc., puis *medic.*, *soll.* (homme sâle), *coch.* (cochon de lait), *cam.* (petit lit). Le latin et le roman connaissent aussi des adj. en *-aster* : lat. *fulvaster* (jaunâtre), ital. *biancastro* (blanchâtre), *nov.*, *ross.*, *sord.*, *verd.*, franç. *bellâtre*, *blanch.*, *bleu.*, *brun.*, *douce.*, *fol.*, *fin.*, *gris.*, esp. *sordastro*.

II. La Signification des Suffixes.

§ 524. Nous avons maintenant à examiner le côté sémasiologique de la formation des noms. Naturellement, il ne peut pas être ici question de poursuivre le développement du sens de chaque suffixe particulier (nous l'avons déjà fait autant que possible dans les pages précédentes) : nous aurons seulement à montrer par quel procédé certaines catégories de substantifs ont été formées, et pour cela nous aurons surtout à considérer les mots qui désignent la personne qui accomplit une action, l'instrument avec lequel et le lieu où elle s'accomplit; puis

viendront les noms abstraits issus de verbes ou d'adjectifs, les collectifs, enfin les changements dans la valeur des noms, pour marquer la diminution, l'augmentation ou la grossièreté, la dépréciation.

- (561) § 525. LES NOMS DE PERSONNES SONT FORMÉS AU MOYEN DE THÈMES VERBAUX OU DE THÈMES NOMINAUX. Le latin possédait, pour les premiers, le suffixe *-tore*, pour les autres, *-ariu*, et le roman les a maintenus tous deux avec leur fonction latine, sans jamais les confondre : le lat. CANTATOR donne en roum. *cîntătorîu*, eng. *kanteder*, ital. *cantatore*, franç. *chanteur*, esp., port. *cantador* et CARBONARIUS : en roum. *cărbonariu*, eng. *karbuner*, ital. *carbonajo*, franç. *charbonnier*, esp. *carbonero*, port. *carvoeiro* (cf. p. 577 et p. 556). En outre, *-ante* se détache du système verbal du latin pour partager les destinées de *-tore* (v. p. 603), tandis qu'au contraire *-tore* pénètre dans celui du roumain et du portugais (cf. p. 578); *-ariu* s'adjoint le grec *-ista* (en ital. *artista* etc.) qui, fidèle à son origine littéraire, reste en général confiné dans les sphères savantes ou ayant la prétention de l'être (v. p. 608). Mais il existe aussi une série de suffixes qui s'attachent indifféremment à des thèmes nominaux ou verbaux : à l'origine, ils ne désignaient pas non plus exclusivement la personne agissante, mais ils affectaient un sens soit personnel et dès lors légèrement dépréciatif, soit caressant bien qu'aussi légèrement ironique. A la première classe appartiennent le latin *-one* : en ital. *soffione* (rapporteur), le germanique *-hard* : en ital. *linguardo* (bavard), *scansardo* (paresseux), franç. *criard*, *oreillard*, tous deux d'un emploi presque exclusivement limité au cas où celui qui parle veut marquer expressément sa désapprobation (cf. p. 605 et 543); la seconde comprend l'ital. *-ajuolo* : *lattajuolo* (laitier), *affittajuolo* (loueur), *-ino* : *botteghino* (colporteur), *arrotino* (émouleur), le vén. *-eta* : *karegeta* (chaisier), *moleta* (émouleur), puis les composés en *-vendolo* : *lattivendolo* etc. (v. § 558). Ensuite il peut arriver qu'une personne soit tout simplement dénommée d'après l'objet qui distingue son occupation, sa profession de celle des autres : en ital. *boja* (corde — bourreau), *cornetta* (cornette — joueur de cor), *dragone* (fanion — cavalier), *guida* (conduite — guide), *guardia* (garde — gardien), *spia* (espionnage —

espion), *scolta* (action d'écouter — sentinelle), *scorta* (escorte — guide), *trombetta* (trompette f. — trompette m.); en frioul. *gue* (émouleur, *guá* = aiguiser, émouler); en franç. *aide*, *cornette*, *enseigne*, *espie*, *gaitte* (garde — gardien), *garde*, *guie* (en franç. mod. *guide* de l'ital. *guida*), *manœuvre*, *trompette*; en esp. (562) *boga* (vogue — rameur), *cabacera* (capitale — commandant), *coraza* (cuirasse — cuirassier), *cura* (soin — curé), *espía*, *guarda*, *guia*, *lengua* (langue — interprète) etc. (cf. § 369). Enfin, parmi les composés, il faut citer les formes impératives comme l'ital. *tagliaferro*, franç. *taillefer*, qui d'ailleurs ont presque entièrement délaissé leur domaine primitif (v. là-dessus § 547).

§ 526. Pour former des NOMS D'INSTRUMENTS, le latin disposait de *-ulu* et *-aclu*; en roman, ces deux modes de formation n'ont pas complètement disparu (v. p. 517 et 510). Mais ils n'accusent pas une vitalité bien marquée : ils ont plutôt cédé leur place à des suffixes tout nouveaux. Nous avons d'abord *-toriu* et *-toria*, qui présentent ce sens en latin déjà et qui alors ont pu d'autant mieux se développer dans cette nouvelle direction que le nombre des purs adj. en *-toriu* est très restreint : ainsi en roum. *ascuțitoare* (pierre à aiguiser); en ital. *asciugatojo* (essuie-main), *battitoja* (taquoir); en franç. *arrosoir*, *baaignoire*; en esp. *asadero* (broche), *abarredera* (écouvillon); en port. *alevadouro* (levier), *podadeira* (serpette). Mais, en même temps, on se trouve mainte fois en présence d'une véritable métaphore. En effet, l'instrument qui sert à exécuter quelque chose, est assimilé à la personne agissante; en d'autres termes, les suffixes personnels étudiés § 525 peuvent également servir à former des noms d'instruments. Le cas le plus fréquent est celui de *-tore* s'employant surtout en français (sous la forme latinisée *-ateur*) et en espagnol, un peu plus rarement en italien : cf. l'ital. *calcatore* (fouleur), franç. *épurateur*, esp. *aventador* (pelle à vanner), port. *cuspidor* (crachoir) etc. (v. § 490). Concurremment avec le masc. en *-tore*, le fém. franç. *-euse* et l'ancienne forme *-eresse* offrent ce déplacement de sens : *balayeuse*, *écumeresse* (v. p. 455). Parmi les autres suffixes, *-one* et *-inu* servent à faire des dérivés qui rentrent dans la présente

catégorie : en ital. *frullone* (v. p. 545), cf. *frullino* (mousoir), ensuite *-ellu* p. 592, *-olu* p. 521. Mais ce sont avant tout les composés impératifs qui ont pénétré ici : en ital. *portafiaschi* (porte-flacons), franç. *portefeuille*, esp. *portaleña* (canonnière) (v. § 547).

- (563) § 527. La classe des noms d'instruments se rattache très étroitement à celle des NOMS DE LIEUX : l'endroit où s'accomplit une action, est ensuite considéré comme l'objet qui généralement en facilite l'accomplissement, grâce auquel l'action se produit. Un mot comme l'ital. *beveratojo*, franç. *abreuvoir*, esp. *abrevadero*, port. *bebedouro* peut d'abord désigner l'auge où l'on abreuve le bétail, mais ensuite aussi l'objet qui contient l'eau ou l'endroit où s'exécute l'action d'abreuver. Dans ce sens, on emploie souvent *-toriu* ainsi que son synonyme *-tore* (v. p. 578 et p. 579). Si *-toriu* désigne le lieu où s'accomplit une action, où se trouvent les objets nécessités par cette action, c'est cependant *-ariu*, *-a* qui a la prépondérance pour cette dernière acception : il indique le lieu où l'on trouve une chose en quantité, où elle est remisee, où l'on en a réuni de nombreux types pour la vente ou l'usage général, l'instrument destiné à la contenir etc. : cf. l'ital. *agorajo*, franç. *bénitier*, ital. *calcaja*, franç. *fruitière* etc. (v. p. 557-561). Un emploi analogue se fait aussi d'autres suffixes, tels que *-ale* en latin déjà : ital. *navale* (chantier ; p. 524), *-are* : ital. *ucellare* (p. 551), dans un sens particulièrement restreint *-ile* : *canile* (v. p. 526). Vient ensuite *-aria*, qui présente un changement de sens inconnu et très important : d'abstraite qu'elle était à l'origine, sa signification est ensuite devenue collective et alors l'idée de la masse, de la collection a engendré celle du lieu où la masse se trouve (v. p. 498).

§ 528. Ce dernier point nous fournit une transition pour passer aux COLLECTIFS. Comme intermédiaires entre les formes interprétées ci-dessus et les collectifs, nous avons *-etu* : en ital. *faggeto* (bois de hêtres) etc. (v. p. 567) et *-aria*, qui usurpe de plus en plus sa place : en ital. *abetaja* (sapinière) (v. p. 560). Les suffixes collectifs proprement dits se divisent à leur tour en deux classes : les uns proviennent du neutre plur. d'un adjectif, les autres sont issus de noms abstraits. La première

classe renferme *-alia* avec ses variantes *-ilia*, *-ulia* : conformément à son origine plurielle, *canalia* désigne une réunion d'êtres d'espèce canine. Ici l'idée collective ne provient donc pas, comme (564) dans les exemples de la seconde catégorie, de l'abstraction, mais des individus : le souvenir des nombreux individus qui la composaient, y reste encore fermement attaché, et la conséquence en est que ces formes donnent dans le sens péjoratif, et qu'à l'idée de la masse s'unit celle du désordre, du pêle-mêle (cf. les exemples p. 528 jusqu'à 530). Il en va tout autrement pour les suffixes de la seconde classe, dont *-amen*, *-imen*, *-umen* peut être regardé comme le représentant le plus important. Ici le collectif dérive du mot abstrait à thème verbal, l'action cède la place au résultat envisagé dans son ensemble, mais non encore décomposé en ses éléments particuliers. Lorsque s'opère la séparation complète du suffixe d'avec l'idée verbale et son passage à la catégorie des nominaux, comme c'est le cas dans l'ital. *vasellame*, alors aussi l'on rejette les idées particulières : *vasellame* s'offre comme un tout compact dont on n'examine pas les diverses parties (v. p. 530 sqq.). Un même développement de sens se présente alors aussi avec *-atura* : en ital. *capellatura* (chevelure) : v. p. 584 en y ajoutant le port. *albardadura* (appareil d'un bât) et les plur. sans singulier esp. *amoladuras* (moulée), *alisad.* (limaille), *acepillad.* (copeaux), *cortad.* (rognures) etc.

§ 529. Les destinées des noms ABSTRAITS sont de nature très variable. Le parler populaire s'accommode peu des abstractions ; il n'a non plus que de rares occasions de s'en servir et il leur applique facilement une nuance concrète : c'est pourquoi l'on trouve tant de noms abstraits et précisément les plus populaires, surtout ceux à thème verbal, qui prennent aisément une signification concrète (v. § 401). Mais la langue littéraire ne peut pas s'en passer ; au contraire, elle s'en sert davantage à mesure qu'elle acquiert plus de finesse et d'élévation ; aussi peut-on observer ici plus que pour les autres suffixes un retour au latin : cf. *-tione* p. 587, *-itia* p. 567. Maintenant, quel est le sort des mots ABSTRAITS À THÈME VERBAL ? Les formes latines les plus usitées, celles en *-tu*, n'ont persisté que dans l'Ouest et l'Est (v. p. 571) ; *-tione* s'est

(565) maintenu dans tout le domaine roman et même, bien que sous une forme latinisée, il est très recherché (v. p. 587); *-mentu* ne jouit pas d'une moins grande expansion (v. p. 535), tandis que la forme parallèle *-men* a délaissé presque complètement son ancien centre d'action pour passer en partie aux collectifs (p. 613), en partie aux dérivés d'adjectifs abstraits (p. 615). Enfin, des deux formations en rapport avec les participes, *-antia* a également reçu une très large diffusion; toutefois il doit être plus familier à la langue des livres qu'au parler du peuple, ainsi que l'atteste d'ailleurs aussi sa forme à demi latine (v. p. 604); *-tura*, *-sura* est plus populaire, mais en même temps il trahit une propension marquée vers la catégorie des collectifs (v. p. 583). Or, concurremment avec ces deux anciens procédés de formation, les langues romanes en connaissent aussi une série de nouveaux, dont les plus simples et les plus recherchés sont la substantification de l'infinitif (§ 392) et la dérivation post-verbale (§ 397 sqq.). Un autre type, dont le point de départ se trouve apparemment dans un certain groupe de mots latins, c'est l'ital. *-to*, a.-franç. *-ier* (v. p. 561). Toutes ces formes, dès l'origine, assument la fonction qui est restée aussi leur fonction principale en roman; mais maintenant on en peut citer encore nombre d'autres qui rentrent dans des sphères d'idées primitivement différentes: ce sont surtout *-ta* (p. 574), *-anda* dans les dialectes italiens (p. 600), *-eīs* et *-age* en français (v. p. 505 et 570), *-adela* en portugais (v. p. 593), *-toriu* en roumain et en sarde (v. p. 580 et 583); parmi ces suffixes, *-eīs* et *-age* en franç. méritent une attention spéciale parce qu'ils nous offrent le passage du collectif dans la catégorie des abstraits à thème verbal. Enfin le roum. *nin-s-oare* (p. 553) présente, à ses débuts, la transformation d'un abstrait à thème adjectif en un abstrait à thème verbal.

§ 530. Parmi les suffixes latins servant à former des SUBSTANTIFS ABSTRAITS À THÈME ADJECTIF, seuls *-ia* en sa qualité d'atone et *-tudine* ont presque complètement disparu; en revanche *-tate*, *-itia*, *-antia* et le grec *-ia* jouissent d'une large diffusion (v. p. 585, 567, 496); *-edine* en Portugal semble également doué de vitalité (v. p. 515). Alors il s'y joint encore

nombre de formations nouvelles. *Ore*, originellement réservé aux verbes, s'unit aux adj. (v. p. 552); de *stric-t-ura*, formé d'après *stric-t-us*, on a extrait *-ura*, pour lequel l'Ouest notamment a une prédilection très marquée (v. p. 553); *-agine* est restreint à l'Italie (v. p. 516) et *-ona* au Nord de ce pays (v. p. 550). Ce qui est remarquable ici précisément, c'est l'accumulation de suffixes comme on l'observe dans le lorr. *šertizę* (de *šert-é* et *-izę*, p. 569) ou dans l'obw. *bialtetsia* (p. 585) ou dans l'ital. *pietanza* (de *pietà* + *-anza*, p. 604). On constate le passage (566) d'abstrait à thème verbal aux abstraits à thème adjectif dans *-imen* (v. p. 532).

§ 531. D'origine essentiellement romane sont les SUBSTANTIFS ABSTRAITS : franç. *journée* et *langage*; l'un procède d'un participe, l'autre d'un adjectif; le second, né en France, s'est répandu sur tout le domaine roman, sauf en Roumanie, tandis qu'au contraire le premier présente aussi, concurremment avec *-ée* en France, la forme secondaire *-ade*, d'origine méridionale ou occidentale (v. p. 570 et 575).

§ 532. Le roman accuse une très grande force de création dans la formation des DIMINUTIFS. Si le lat. *-ulu* n'a conservé sa productivité qu'en italien et en roumain (v. p. 518), *-éolu* et *-ellu* jouissent presque partout d'une large extension (v. p. 519 et 591). De nouveaux suffixes sont sortis d'une double source : d'une part, des désinences ou des suffixes qui s'adaptaient d'abord à des noms propres pour en faire des termes de caresse, ont passé de ces noms à des appellatifs (cf. *-ittu* p. 596, *-iccu* p. 590, le franç. *-on* p. 547); d'autre part, des adjectifs indiquant originellement la ressemblance, tirent de cette idée fondamentale celle de chose incomplète, petite : cf. *-inu* (v. p. 540) et sans doute aussi le roum. *-eț*, *-uț*, l'ital. *-uccio* (v. p. 508). Maintenant, joignez-y encore des suffixes étrangers comme le roum. *-iță* tiré du slave (v. p. 506), *-aș*, *iș* du magyare (v. p. 563), l'esp. *-arro* de l'ibérique (v. p. 595).

§ 533. Ce qui est particulièrement recherché, c'est la réunion de plusieurs suffixes. Déjà le latin employait côte à côte *c-ulus* et *-ulus*, *c-ellus* et *-ellus*; les langues romanes ne se contentent

pas de les maintenir; elles vont encore plus loin dans cette voie : l'espagnol notamment se sert volontiers de *-cico* en même temps que du simple *-ico* (v. p. 591), de *-zuelo* aussi bien que de *-uelo* (v. p. 521). Ce sont de véritables doubles suffixes que le roumain nous offre dans *-ușor*, *-ișor* (v. p. 520 etc.), l'italien dans *-icciuolo* (v. p. 521), *-attolo* etc. (v. p. 518), l'espagnol dans *-iquillo* : *hombreciquillo* etc.

(567) § 534. Ce n'est qu'en roman non plus qu'on rencontre les AUGMENTATIFS. Les suffixes les plus largement répandus sont *-one* et *-aceu* : destiné d'abord à désigner des personnes ou, pour mieux dire, à marquer l'individualisation, le premier est arrivé à prendre le sens de chose étonnante, puis de chose grande (v. p. 546), tandis que le second, primitivement adjectif, renferme l'idée de ressemblance, mais ensuite, à la différence de l'*-iciu* mentionné au § 533, il y a joint celle de chose incomplète, mauvaise ou grossière, et de là a fini par exprimer celle de chose plus grande (v. p. 503). D'origine étrangère est le roum. *-oc* (v. p. 591).

§ 535. Enfin il existe aussi des suffixes spéciaux pour exprimer la DÉPRÉCIATION, et ils sont de même, pour la plupart, primitivement destinés à former des adjectifs, notamment le suffixe *-aceu* déjà cité au § 534, et plus encore ses correspondants ital. *-azzo*, *-uccio*, *uzzo* etc. (v. p. 503 sqq.), esp. *-acho*, *-ucho* (v. p. 509), moins souvent les suffixes de gradation proprement dits comme l'ital. *-otto* (v. p. 598) ou le port. *-ola* (v. p. 522). On peut encore mentionner ici aussi *-aster* (p. 609).

D, FORMATION PAR PRÉFIXES

§ 536. Comme nous l'avons dit p. 432, la formation par préfixes se place entre la dérivation et la composition; mais elle se range aussi entre le nom et le verbe, puisque les préfixes, dans une proportion bien supérieure à celle des suffixes, sont communs à ces deux classes de mots et qu'en réalité bien rares sont les préfixes exclusivement réservés à celle des noms. Quelle en est l'origine? Ils se ramènent tous à des

adverbes ou à des prépositions, et bon nombre ont encore conservé leur ancienne fonction. C'est en se basant là-dessus qu'on a pris l'habitude de les partager en suffixes séparables et inséparables : le franç. *com-* dans *compère* appartient à la première classe, *contre-* dans *contrevent* à la seconde. Mais cette division ne repose pas sur l'état actuel des choses : elle est purement historique et dépend d'une question entièrement étrangère à la composition des mots, à savoir quand *con* a disparu comme prép.; aussi ne peut-on pas en faire la base de recherches historiques. Encore moins admissible serait une séparation entre les formes selon qu'elles sont faites au moyen de prépositions ou d'adverbes, parce qu'entre elles aussi les limites sont constamment flottantes : cf. le franç. *très* adv. à côté de l'esp. *tras* prép. Toutefois les composés par préfixes, d'après leur mode de formation, peuvent se diviser en trois catégories essentiellement distinctes, les composés par juxtaposition, les composés par apposition et les parasyntétiques : cf. en franç. *contre-poison* (ce qui est contre le poison), *contre-coup* (un coup dirigé contre quelque chose), *empellement* (de *en*, *pelle* et du suffixe *-ment*). Si les mots de la première classe proviennent d'une combinaison syntaxique, ceux des deux autres offrent, au contraire, l'union de deux idées indépendantes, revêtant la forme soit de mots complets, soit de radicaux, auquel cas l'adjonction d'un suffixe est encore nécessaire. Cf. là-dessus § 542 sqq. (568)

I. Juxtaposition.

§ 537. Si, dans les langues à flexion déjà, une préposition et le substantif qui en dépend peuvent s'unir pour former un nouveau substantif : en lat. *proconsul* de *pro consule*, on est en droit d'attendre ce phénomène plus souvent encore dans celles qui n'ont point de flexion. En fait, les langues romanes en présentent d'assez nombreux exemples, surtout dans les temps modernes. Le lat. vulg. possédait déjà ANTEANNUM : en franç. *antan* et INODIUM : en franç. *ennui*; tous les autres doivent être de date plus récente. Voici les plus importants rangés dans l'ordre alphabétique de leurs prépositions :

AD : en ital. *adagio* (aise), *affresco* (fresque), *appiombò* (aplomb), *affare*, *avvenire* etc.; franç. *abandon*, *à-compte*, *acoup*, *adieu*, *affût*, *alentours*, *atout*, *avis*, *affaire*, *avenir* etc.; lyonn. *abeire* (moût).

ANTE : en ital. *anticasa* (avant-cour), *-pasta* (entrée), esp. *antecama* (descente de lit), *-capilla* (parvis de chapelle), *-iglesia* (parvis d'église), *-pecho* (parapet), *-ojo* (lunette d'approche); port. *antedia* (temps précédant l'aube); franç. avec *avant* : *avant-scène*, *-corps*, *-main*. Puis avec l'adv. *ante* : en ital. *antenato*, esp. *alnado* et *andado* (I, p. 480), franç. avec *ains* : *ainzné*, *ainé* et ital. *antescritto*.

(569) CONTRA : en ital. *contrabbondo*, *-ccuore* (contre-cœur), *-ddiviato* (marchandise de contrebande), *-ffortuna* (infortune), *-ggenio* (aversion), *-ppelo* (contre-poil) etc.; franç. *contre-poil*, *-poison*, *-sens*, *-temps*, a.-franz. aussi *contrefoit*; esp. *contrafuero* (illégalité), *-pelo*, *-peste* (remède contre la peste), *-rotura* (emplâtre qu'on applique aux animaux atteints de la *rotura*), *-sentido* (contresens), *-veneno* (contre-poison) et de même en port.

DE n'a dû se conserver que dans le franç. mod. *débonnaire* et l'anc. *deputaire*.

FORIS : en franç. *hors-d'œuvre*, ital. *fuorcostumanza*.

IN : en franç. *embonpoint*, *endos*, *endroit*, *enjeu*, *entoutcas*; il est à peine représenté dans les autres langues, bien qu'on puisse rattacher ici l'ital. *ninferno* (à côté de *inferno*), car il doit venir de *in inferno*.

INTER : en franç. *entr'acte*, *-colonne*, *-côte*, *-cuisse*, *-deux*; esp. *entre-acto*, *-cejo*, *-coro*, *-cubierta*, *-dos*, *-lubrican* (crépuscule), *-pechuga* etc.; port. *entrelinha* (interligne), *-modilhão* (entre-modillon), *-pernas* (entre-cuisse) etc. L'italien n'offre le préfixe correspondant *tra* (proprement *intra*, cf. § 609) que dans *traponte* (entrepont). Le franç. *entrœil* doit être un singulier moderne, tiré du primitif *entre yeux*.

PER, PRO : en ital. *percento*; franç. *pardessus*, *parterre*, *pour-boire*; esp. *porvenir* (avenir).

POST : en lecc. *piskrai*, campob. *peškra* (après-demain), esp. *pestorejo* (chignon); ailleurs, d'autres prépositions ont pris sa place : en ital. *dopopranzo*; franç. *après-midi*, *après-dîner*; *puîné*.

SINE : en franç. *sans-souci*, *sans-gêne*; esp. *sinigual* (sans égal),

-*número* (quantité innombrable), -*ventura* (malheureux), *simpar* (sans égal).

SUBTUS : en ital. *sottocoda* (avaloire), -*coppa* (soucoupe), -*gola* (sous-gorge), -*mare* (fond de la mer) etc.; franç. *sous-barbe*, -*coupe*, -*pied* etc.; esp. *sotabasa* (stylobate), -*cola*, -*coro* (espace sous le chœur), -*vento* (côté du vaisseau sous le vent).

SUPER : en ital. *soprabito* (pardessus), -*ccalza* (guêtre), -*ccarta* (enveloppe), -*lletto* (courte-pointe) etc.; franç. *surmesure*, -*plomb*, -*plis*, -*porte*, -*tout*; esp. *sobrecaja* (capsule), -*cama* (courte-pointe), -*carta*, -*cincha* (surfaix), -*copa* (couvercle) etc.; port. *sobreanca* (chabraque), -*coberta* (couverture), -*pelliz* etc. Dans quelques cas, le français l'a remplacé par *sus* : *susallégué*, *susdit*, *susvisé*, qui tous appartiennent à la langue juridique.

TRANS : en esp. *trasalcoba* (chambre derrière l'alcôve), -*coro* (derrière du chœur), *trasdos* (dos, revers), *trastienda* (arrière-boutique) etc.

BENE s'unit aux participes et aux adjectifs : cf. en ital. *bencreato*, -*venuto*, -*augurato*, -*fatto* et quantité innombrable d'autres; franç. *bien-aimé*, -*disant*, -*faisant*, -*heureux*, -*séant*, -*veillant*, -*venu*, -*voulu* etc.; esp. *bienamado* (bien-aimé), -*andante* (heureux), -*aventurado*, -*famado*, -*fortunado* etc.; port. *bemacostunado* (poli), -*criado*, -*nado* etc.

(570)

MALE est encore plus développé en ce que très souvent il nie absolument la qualité indiquée par l'adjectif : cf. en ital. *malacconcio* (mal arrangé), *malcreato* (mal élevé), *malarrivato* (mal venu), *malcoperto* (mal couvert), *malsano* (malsain), *malavveduto* et *malaccorto* (malavisé), *malconoscente* (ingrat), *malcredente* (mécréant), *malcontento* (mécontent) etc.; franç. *maladroit*, *malavisé*, *malcontent*, *malentendu*, *malhonnête*, *maljugé*, *malpeigné* etc.; ajoutez-y, dans l'ancienne langue, beaucoup d'autres parmi lesquels on peut se borner à citer *maufet* de *malefatus*; esp. *malandante* (malheureux), -*avenido* (querelleur), -*avisado* (malavisé), -*calzado* (loqueteux), -*ballado* (malcontent) etc.; port. *malcriado* (mal élevé), -*galante* (manquant de galanterie), *parecido* (laid) etc.

MINUS est également péjoratif : en franç. mod. *mécontent*, *mécréant*, *méchant*, *mégarde*, *mésaise*, -*alliance*, -*aventure*, -*intelligence*, anc. *mesestance*. Dans les autres langues, il faut signaler l'eng. *mainunur* (deshonneur).

Enfin il y aurait encore à citer les formes composées au moyen de *vice-*. *Vicecomes* est un nominatif récent composé de *vice comitis* et, bien que *vice* fût à l'origine un substantif, pour les Romains il a pris tout à fait la valeur d'un préfixe. Naturellement les formes sont à peu près les mêmes qu'en allemand : ainsi en ital. *viceammiraglio*, *-curato*, *-domino* etc.; franç. *vicomte*, *vidame*, *vice-roi*; esp. *vicealmirante*, *-decano*, *-dios*; port. *vicechancellor*, *-consul* etc.

(571) § 538. Qu'est devenue la PARTICULE NÉGATIVE lat. *in-*? Sans doute, nous en retrouvons des exemples dans toutes les langues romanes; mais, abstraction faite de l'ital. *nimico*, franç. *ennemi*, esp. *enemigo*, port. *inimigo*, où l'on ne sent d'ailleurs plus ou presque plus la valeur réelle du préfixe, tous proviennent exclusivement d'un emprunt ou d'une tradition littéraire. A sa place, on trouve en roum. *ne*, modelé sur le slave : *nebun*, *-copt*, *-cunoscut*, *-läut (lautus)*, *-pläcere (déplaisir)*, *-sănătate (indisposition)* etc. Le français connaît des formes avec *non*; il en avait aussi jadis avec *niant*, bien qu'on puisse douter de leur caractère populaire : cf. p. ex. en franç. mod. *non-âge*, *-avenue*, *-chaloir*, *-complet*, *-conducteur*, *-être*, *-existence*, *-faculté*, *-jouissance*, *-obstant*, *-ouvré*, *-pair*, *-pareille*, *-paiement*, *-prix*, *-sanction*, *-sens*, *-usage*, *-valeur* et quelques autres, anc. *noncerté*, *-cure*, *-foi*, *-pitié* etc.; ensuite donc en anc. franç. *niant-cert*, *-certain*, *-chose*, *-colpaule*, *-continant*, *-corrumpaulé*, *-honeste*, *-perfait* et beaucoup d'autres dans la traduction de S. Grégoire, de S. Bern. et le Dial. an. rat.

II. Apposition.

§ 539. Pour les particules, du reste peu nombreuses, usitées dans la composition par apposition, le classement par ordre alphabétique est aussi le plus simple. A peu d'exceptions près, ce sont des préfixes existant déjà en latin, mais ceux que le latin employait encore exclusivement comme adv. ou prép., ne fournissent rien à la composition. Il n'en faut excepter que *abante*, reproduit dans le franç. *avant*. Voici les exemples les plus importants :

ANTE et son représentant franç. mod. *avant*, anc. *ainz* : en ital. *anteporta* (porte de la maison), *anteserraglio* (avant-clos) et, avec la transformation régulière de l'*e* atone en *i* : *antibecco* (avant-bec), *antibraccio* (avant-bras), *-camera* (antichambre), *-corte* (avant-cour), *-nome* (prénom), *-sala* (antichambre) etc.; a.-franç. *angarde* (avant-garde), mod. *avant-bec*, *-bras*, *-neveu* etc.; esp. *antebrazo* (avant-bras), *-cámara*, *-cuarto* (salle de réception), *-patio* (avant-cour) etc.; port. *antebraço*, *-camera*, *-fosso* (avant-fossé), *-muro*, *-nome*, *-porto* (avant-port). Le franç. *antichambre*, *anticour*, *antisable* ont été modelés sur l'ital. *anticamera*; dans l'ancienne langue, *ainzjornée* est une formation correspondante à *ainzné* (p. 618).

CUM est rare : à CONSOBRINUS = en eng. *kuzdrin*, ital. *cugino*, franç. *cousin*, où la dérivation n'est plus nulle part sensible, *conciuis*, COLLIBERTUS : en a.-franç. *cuivert* et quelques autres, auxquels on doit encore rattacher COMMATER : en ital., esp., port. *comadre*, franç. *commère* et COMPATER : en ital., esp., port. *compadre*, franç. *compère*, viennent s'ajouter les formes plus récentes ital. *concittadino*, *confratello*, *conpartecipe*, *consocio*, *consepolto* etc., *confosso* (contre-fort), *concausa* (cause concomitante); franç. *confrère*, anc. *contemple* de *contempora*; esp. *cormano* (demi-frère), *combeneficiado* (cobénéficiaire), *comarca*, *comparte* (copropriétaire), *comproprietario* etc.; de même en est-il en portugais. Une place à part revient à l'ital. *corredo*, franç. *conroi*, où il faut voir une latinisation d'une forme germ. *girēdi* (ustensile) dont le préfixe a cédé sa place à un préfixe roman. (572)

CONTRA : en ital. *contrabballata* (antistrophe), *-ccambiale* (contre-échange), *-ccanto* (contre-chant), *-ccavo* (contre-mine), *-cchiave* (contre-clet), *-llume* (contre-jour) etc.; franç. *contre-allée*, *-amiral*, *-charge*, *-lettre*, *-mine*, *-ruse*, *-vérité* etc.; esp. *contraalmirante*, *-cambio*, *-canal*, *-costa*, *-escritura*, *-fuerte* etc.; port. *contra-astucia* (contre-ruse), *-cava* (contre-mine), *-corrente*, *-embuscada*, *-parte* etc.

DIS enlève au mot primitif l'idée qu'il renferme; il la nie donc ou la transforme en l'idée contraire : en ital. *disagio* (désaise), *disamore* (haine), *disastro* (désastre), *disonore* (deshonneur), *disordine* (désordre), *disagevole* (malaisé), *disattento* (inattentif), *disuguale* (inégal), *sdegno* (dédain), *sfaccendato*

(désœuvré), *sfelice* (malheureux) etc.; franç. *désaise*, *dédain*, *dégoût*, *désavantage*, *déraison*, *déloyal*, *désagréable* etc.; esp. *desamor*, *descura* (insouciance), *desden*, *desdicha* (malheur), *deshora*, *desórden*, *desconforme*, *deshonesto* etc.; port. *desaire* (gaucherie), *desamizade* (inimitié), *desamor*, *desbrio* (manque de bravoure), *descautela* (imprévoyance), *desfortuna* (infortune), *desgeitoso* (maladroit) etc. Une mention est due encore au franç. *dissemblance* comme étant l'antithèse de *ressemblance*, puis à l'obw. *dišnieš* (coupable) et à l'esp. *desnudo* (nu) comme étant des formes renforcées de *nieš* (*noxius*) et de *nudo*.

EXTRA est confiné en Italie; il s'adapte aux adjectifs pour indiquer une qualité portée à un degré extraordinairement élevé : *strabello* (extra-beau) -*contento*, -*fino*, -*grande*, -*grave* etc.

INTER s'emploie en hispano-portugais pour exprimer l'à-peu-près d'une qualité : en esp. *entreabierto* (entr'ouvert), -*ancho* (de largeur moyenne), -*cano* (entre noir et blanc), -*claro* (à moitié clair), -*cubierto* (à demi couvert), -*escuro* (à moitié obscur) etc.; port. *entrebranco* (blanchâtre), -*fino* (de finesse moyenne), -*maduro* (à moitié mûr) etc.

RE est également propre à l'Ouest surtout et renforce le sens (573) du simple : en esp. *rebueno* (très bon), *refino* (d'où le franç. *refin*), *remejor*, *repeor* etc.; port. *rebem*. Mais en même temps on trouve aussi en esp. *recámara* (garde-robe). La formation de l'ital. *ripieno* a été déterminée par *riempiere*, celle de *rialto* (élévation) par *rialzare*. De même, on pourrait rattacher les rares formes françaises avec *re-* aux verbes ou du moins les expliquer par l'acception donnée à *re-* dans ceux-ci : *rebord*, *rebras*, *redan* (dont l'orthographe ancienne et étymologique est *redent*) présentent *re* dans le sens de *contre* (p. 621); dans *recoin* et le vieux mot *recoi* (cachette), *re-* doit indiquer la retraite, dans *regain* et son synonyme *arkör* de la vallée de Munster, *reko* du cant. de Vaud, *rekorŕ* de Val Soana (*chordus*), la répétition impliquée dans un second fanage.

SUBTUS : en ital. *sottocuoco* (aide-cuisinier), -*diacono*, -*maestro*, -*uffiziale* etc.; franç. *sous-diacre*, -*lieutenant*, -*maître*, -*officier* etc.; esp. *sotacapitan*, -*alcalde*, -*sacristan* etc.; port. *sotalmirante*, -*piloto* etc.

SUPER, SUPRA : en ital. *sopraccapo* (chef), -*comito* (comité

supérieur), *-ccuoco* (maître-queux), *-ddente* (surdent), *-ggalea* (capitane) etc.; franç. *surarbitre*, *-face*, *-intendant*, *-moule* etc.; esp. *sobrebarbero* (chef-barbier), *-juez*; port. *sobrejuiz*. Puis avec un sens purement renforcé : en ital. *soprabbello*, *-bbuono*, *-cchiaro*, *-ddegno* etc.; franç. *suraigu*; esp. *sobrebueno* (excellent), *-lleno* (comble), *-maduro* (trop mûr), *sobreasnedad* (lourde sottise); port. *sobreceleste* (plus que céleste), *-excellente*, *-mistico*. Le français connaît à peine l'emploi de *sur* dans ce sens, car *surhumain*, *surnaturel* sont d'une formation quelque peu différente. Mais les patois paraissent être plus abondants en exemples : cf. p. ex. le norm. *sürkó* (très chaud).

TRANS semble être restreint à l'italien, mais son emploi comme mot indépendant marquant le superlatif est illimité en français : en ital. *traavaro*, *trabasso*, franç. *très beau* etc.

§ 540. Pour finir, nous avons encore à nous occuper des adverbes numériques *bis* et *tri*. Celui-ci n'a laissé que de faibles traces. Le lat. *triennium* a subi l'influence de *tres* pour former l'esp. *treziño*; *tripedes* persiste dans l'esp. *trèbedes*, port. *trempe* (p. 24); ailleurs il s'est transformé en *trèspedes* : en ital. *trespolo*, ou même en *trespèdes* : en franç. *trépied*; sur *tridens*, cf. p. 494 et le berrych. *triä*. Dans TRILICIUM de même que dans ce mot : en ital. *traliccio*, franç. *treillis*, esp. *terliz*, dans TRIFIDUS : en ital. *trefolo*, dans les représentants de TRITAVUS : en esp. *trasbuelo*, et dans l'adj. *trasdoble* (triple) de cette dernière langue, *tri* est aussi tout à fait oblitéré. Nombreuses sont les formes où entre *bis* : le lat. *bicornis incus* se retrouve dans son remplaçant BICORNIA : en ital. *bigornia*, dont le franç. *bigorne*, esp. *bigornia*, port. *bigornha* ne doivent être que des emprunts; *ficus BIFERA* : en port. *bebera*; BIFURCUS : en obw. *bavuork* (bifurqué); BILANX : en ital. *bilancia*, franç. *balance*; BIMA : en frioul. *bime*, gasc. *bime* (bouvillon); BIROTUS : en obw. *bert* (cf. le franç. *brouette* et l'ital. *biroccio*); BISACCIIUM : en ital. *bisaccia* etc. (v. p. 78); BIVIUM : en ital. *bebbio* etc. Dans aucun de ces exemples, la signification du préfixe n'est clairement exprimée en roman; et même la forme en a été maintes fois altérée ou bien l'action des lois phonétiques a généralement amené la fusion du thème et du préfixe. Aussi doit-on considérer les mots sui-

vants comme étant également de formation latine et non romane, à savoir BICONGIUS : en ital. *bigoncio*, frioul. *buyints*; BIFACE : en franç. *biais*; BISACUTUS : en ital. *bicciacuto*, a.-franz. *besaigu*; BISAVIUS BISAVIA : en a.-franz. *besaive*, ital. *bisavo*, franç. *bisaïeul*, esp. *bisabuelo* (cf. l'obw. *bazat* et sur ce modèle aussi l'ital. *bisnipote*, a.-franz. *besante*, *besoncle*); enfin BISCOCTUM : en ital. *biscotto*, franç. *biscuit*, esp. *biscocho*. Maintenant, il est d'autant plus surprenant de rencontrer ce préfixe sous la forme *bis*, *ber*, *bar* avec un sens péjoratif. Comment est-il arrivé à cette acception? Le point de départ doit s'en trouver dans l'idée de dissemblance qui est au fond de celle de dualité. L'ital. *barlume*, esp. *bislumbre* désigne à l'origine un demi-jour, une lumière double, non pas dans le sens de doublement forte, mais par opposition à une lumière isolée, donc une lumière interrompue, de là indécise; ce **bislumen* a pour correspondant en Gaule un type **bisluca* : en franç. *berlue*, prov. *besluga*. Voici d'autres exemples : eng. *basguel* (inégal), ital. *biscanto* (cachette), *bisleale* (déloyal), *bislungo* (barlong), *bistondo* (pas complètement rond), *bisunto* (crasseux), *berlusco* (louche); franç. *barlong* (anc. *beslonc*), *besaigre*, *bévue*, *biscornu*, anc. aussi *belloi* (injustice), *besivre*; esp. *bisojo* (louche). C'est également la place ici du franç. mod. *balourd*, anc. *beslort*.

(575)

L'explication de cette particule romane issue de *bis*, qui a été donnée par DIEZ, *Wörterbuch* I, s. v. *bis*, et A. DARMESTETER, *Mots comp.* 109 sq., n'est ici reproduite que sous toutes réserves. La démonstration [de Darmesteter ne rend pas compte du développement du sens : comme les Romains ne possèdent plus de particule *bis*, la première chose à faire est d'en reporter les débuts jusqu'à l'époque latine. Mais où s'opère le passage de *bisojo* ou de *bislumen* à *bislungo*? Peut-être le mieux serait-il de chercher le point de départ dans les verbes (cf. § 618). Alors donc on aurait affaire à une transposition de formes verbales dans la classe des noms. Et puis comment expliquer ici les faits d'ordre phonétique, et surtout le changement de *s* en *r*?

III. Parasynthétiques.

§ 541. Malgré le nombre très restreint des parasynthétiques, on ne peut cependant pas en contester l'existence. On pourrait ranger p. ex. dans cette classe l'ital. *antemurale* (rempart),

§ 541. 542. FORMATION PAR PRÉFIXES : PARASYNTHÉTIQUES 625
sdolciato et *sdolcinato* (fade), *sfacciato* (effronté), *sfocato* (froid);
 franç. *empellement*, *encoignure*, *encolure*, *encorbellement*, norm.
dōrible (*d'heure* + *ible*, p. 499); esp. *afresado* (fraisé), *pardiosero*
 (mendiant); port. *desbolado* (écervelé) etc. L'esp. *compango* (ce
 qu'on mange avec le pain) présuppose un type lat. *compani-*
cum.

E. COMPOSITION

§ 542. Si, dans la dérivation, les langues romanes offrent une
 richesse et une variété de beaucoup supérieures à celles du
 latin, de même, dans la composition, elles déploient une sou-
 plesse plus grande que la langue-mère, soit en développant les
 anciens types, soit en en créant de nouveaux. Certes, la compo-
 sition proprement dite, telle qu'on l'observe par exemple dans
 le lat. *silvicola*, c.-à-d. donc la fusion de deux thèmes qui,
 détachés l'un de l'autre, ne sont pas de véritables mots, le
 roman l'a complètement abandonnée ou du moins ne l'a reprise
 qu'à une époque postérieure, par imitation du latin (cf. § 554
 sq.); mais il l'a remplacée par un autre procédé, consistant dans
 la fusion de deux mots complets en un tout : alors, à part des
 exceptions déterminées, il ne reste que le sens pour indiquer
 que cette unité verbale provient de la réunion de deux termes
 primitivement indépendants. Toutefois, dans beaucoup de cas, la
 combinaison reste encore sensible grâce à d'autres particularités
 qu'ils présentent. Entre *chef-d'œuvre* et *chou-fleur*, il existe une
 grande différence : le premier s'analyse, sans plus, en *chef d'œuvre*,
 c.-à-d. donc qu'il résulte d'une combinaison syntaxique des
 plus ordinaires, qui affirme la même chose que le mot composé ;
 au contraire, si l'on décompose *chou-fleur* en ses deux parties,
 on obtient deux mots distincts dont chacun exprime une idée
 en soi, mais qui n'ont absolument aucun rapport l'un avec
 l'autre. En conséquence, *chef-d'œuvre* possède un sens, sans ou
 plutôt même avant qu'il apparaisse comme mot composé ;
chou-fleur ne tient le sien que de la composition. D'après ce qui
 précède, on peut distinguer les mots de la première classe et ceux
 de la seconde en les appelant composés proprement et impropre-
 ment dits ou, pour prendre des dénominations plus précises,

(576)

on peut qualifier les uns de COMPOSÉS PAR JUXTAPOSITION (Zusammenrückungen), les autres de COMPOSÉS PAR APPPOSITION (Zusammenfügungen). Mais maintenant, il existe une série de formes dont l'attribution à l'une ou à l'autre classe peut être embarrassante. Le franç. *pourboire*, *avenir* sont manifestement des composés par juxtaposition de *pour boire*, à *venir*; *taille-fer* présente un impératif suivi de son régime, *perce-rose* = un impératif avec le vocatif qui s'y rattache : ce sont donc deux combinaisons de mots absolument normales qui, au cours des siècles, se sont transformées en substantifs. Encore pourrait-on les considérer comme des composés : en effet, pour *perce-neige*, depuis longtemps on n'a plus conscience de son origine, et ce mot, à l'exemple de quantité d'autres de formation identique, fait actuellement l'effet d'un composé formé d'un thème verbal uni à un nom. Ce qui, toutefois, ne veut pas dire naturellement que, pour être un mot regardé de nos jours comme un composé, il n'ait pas été jadis tout autre chose, et c'est de cette considération que doit s'inspirer la grammaire historique. Il en va de même de *pourboire* etc. Une question difficile ou, pour parler plus justement, de tout point insoluble est celle de l'époque où s'est accomplie la transformation d'un composé syntaxique en un mot unique, l'époque donc où de *chef d'œuvre* est sorti le terme nouveau *chef-d'œuvre*. Que l'orthographe ne puisse nullement nous renseigner sur ce point, cela va de soi, et cela est tout particulièrement vrai du français, qui écrit *gendarme*, *chef-d'œuvre*, *pomme de terre*, bien que ces trois mots se trouvent exactement au même point. On peut considérer comme la date décisive de cette transformation celle où se perd le sentiment de l'étymologie : pour *pomme de terre*, lorsqu'on ne pense plus à la pomme et que prédomine exclusivement l'idée de fruit de l'arbuste dit pomme de terre, le mot nouveau est créé. Au point de

(577) vue grammatical, on caractérise ce phénomène en disant que, au lieu de deux accents principaux, il s'introduit un accent principal et un secondaire. Mais il est alors tout naturel que, selon le degré de culture de celui qui parle, selon la fréquence de l'emploi du rapprochement en question, selon l'affaiblissement de signification qu'il subit, les limites peuvent être fort diverses et très facilement déplacées, si bien que l'un

prend pour mot composé ce que l'autre regarde comme deux mots. On peut le voir en examinant un groupe de mots répandu dans presque toutes les langues romanes. Les expressions lat. *lunae dies*, *martis dies* etc. sont des mots encore tout à fait indépendants, ce qui ressort déjà de la faculté qu'on a de dire aussi *dies lunae*, *dies martis*. Or, au cours des temps, deux développements sont possibles : ou bien l'union syntaxique détermine un mot nouveau : en ital. *lunedì*, *martedì*, franç. *lundi*, *mardi*, prov. *dilun*, *dimartz*, ou bien aussi le sentiment de l'existence de deux mots persiste, mais le déterminant est regardé comme l'essentiel, puis le déterminé passe pour aller de soi et se trouve éliminé : *dies lunae*, *martis* devient simplement *lunae martis*, en roum. *lunǎ marți*, frioul. *lunis martis*, esp. *lunes martes*. Il en va de même avec *dies dominica* qui, lui aussi, ou bien devient un composé : a.-franz. *diemenche*, ou bien conserve ses deux éléments comme des mots indépendants, mais ensuite perd *dies* : ital. *domenica*.

A. DARMESTETER, dont l'excellente division des composés a servi de base aux considérations qui précèdent, considère comme des composés *perce-neige*, *pour-boire* ; cependant, dans la définition qu'il donne de la juxtaposition et de l'apposition (Mots comp., p. 10-11), je ne puis rien trouver qui légitime cette attribution, à moins qu'on ne se fonde précisément sur les conditions actuelles de la langue.

I. Juxtaposition.

§ 543. Le mode de juxtaposition le plus simple est celui de SUBSTANTIF et ADJECTIF, quand l'adjectif exprime la propriété qui distingue, d'autres objets de même nature, celui qui est désigné par le substantif : *vitis* (vigne), *vitis alba* (vigne blanche); franç. *gorge*, *rouge-gorge*, où l'on emploie, pour désigner l'animal entier, le nom de la partie de son corps qui porte sa marque distinctive. Donc, au point de vue de la formation des mots, il n'existe aucune différence entre *vitis alba* et *rouge-gorge* ; celui-ci n'a pas acquis, par le fait même de sa formation, une signification possessive : celui qui possède une gorge rouge, mais il se produit après coup un changement de sens : la désignation du tout d'après une partie essentielle. Quant à la place respective des deux membres, elle est la même en général que

(578)

celle du substantif et de l'adjectif par rapport l'un à l'autre : c'est dire qu'elle varie avec les temps, les lieux et la signification de l'adjectif, comme le montrent le prov. *aubovit* à côté de *vizarba* (p. 6), *aubespın* à côté de *espinblank*, franç. *aubépine* et *épine blanche*, wall. *noarespin* à côté de l'ital. *spina nera*. Exemples où l'ADJECTIF SUIT le substantif, AVISTARDA : en ital. *ottarda*, prov. *austarda* (d'où le franç. *outarde*), esp. *avutarda*; ROSMARI-NUM : en ital. *ramerino*, franç. *romarin*, port. *rosmarinho*; MUSARANEUS : en lomb. *müzeran*, obw. *mizıroñ*, franç. *musaraigne*, esp. *musaraña*; roum. *botgros* (grosse tête), *codalb* (queue blanche), *codroş* (queue rouge), *mămarele* (supérieur); ital. *acquarzente* (eau-de-vie), *acquaforte* (eau-forte), *bocconghiotto* (morceau friand), *carnesecca* (viande salée), *lettocaldo* (lit, couche), *marritta* (main droite), *terraferma* (terre ferme), *vitalba* (vigne blanche) etc.; franç. *amour-propre*, *béjaune*, *becdur*, *bois-gentil*, *chegros* (*chef gros*), *cul-luisant*, *fer-blanc*, *pivert*, *raifort* (*radice forte*), *saindoux* (*sain* p. 477), *tapis-vert*, *verglas*, *vinaigre*, *vimaire* (p. 93) etc.; esp. *aguardiente* (eau-de-vie), *aguaverde* (méduse), *alablanco* (un oiseau), *arvejalba* (vesce), *cañaroya* (pariétaire), *cañavera* (*varia*, roseau sauvage), *capelardente* (chapelle ardente), *colacorta* (sorte de tortue), *hilvan* (faulxure), *melcocha* (gâteau de miel), *murciego* (chauve-souris), *picofeo* (toucan), *picoverde* (pivert) etc.; port. *mãocheia* (main pleine), *rabalva* (queue blanche). On forme aussi des adjectifs par ce procédé : en ital. *cornomozzo* (corne courte, puis à courte corne) et ainsi l'a.-franz. *poilchenu*, le port. *fazalvo* (cheval à belle face), *cascalvo* (à sabot blanc), *manalvo* (à main blanche). Cf. là-dessus § 394. En ce qui regarde encore le genre, il va de soi que c'est le substantif qui le détermine, bien que le français offre quelques exceptions : ainsi *raifort* est devenu masculin.

- (579) § 544. Aussi souvent l'ADJECTIF PRÉCÈDE : en roum. *bunăvointă* (bienveillance), *mijloc* (milieu), *miazăzi* (midi), *primăvară* (printemps); en ital. *belladonna* (belladone), *belvedere* (belvédère), *biancospino* (aubépine), *buongusto* (bon goût), *falsaredine* (fausse rêne), *falsaporta* (fausse porte), *galantuomo*, *malanno* (mal an), *mezziodi* (midi), *mezzaluna* (demi-lune), *primavera* (printemps), *vanagloria* (vaine gloire), *verderame*

(verdet) etc.; en franç. *aubépine*, *beau-frère*, *blanc-bec*, *blanc-bois*, *bonjour*, *bon sens*, *faufil*, *gros-bec*, *malaise*, *malheur*, *midi*, *milieu*, *printemps*, *vis-argent*, *verjus* etc.; en a.-franz. aussi *prinsome*, *prinsaut* (d'où le mod. *primesaut*, assimilé à *de prime abord*), *prinsoir* etc.; en esp. *buenandanza* (prospérité), *bajamar* (fin du reflux), *claraboya*, *gentilhombre*, *granbestia* (élan), *malacuenda* (grosse toile), *malcaso* (crime de lèse-majesté), *malentrada* (impôt), *mediodia*, *ricobombre* etc.; en port. *baixamar*, *meiotinto* (demi-teinte), *meicorpo* (mi-corps) etc. Ici aussi, le français présente parfois un changement de genre : ainsi *rouge-gorge* est masc. depuis le XVIII^e siècle.

§ 545. Une deuxième classe est formée par la juxtaposition de DEUX SUBSTANTIFS, dont un se trouve au génitif : lat. *aqua vitae*, *pulli pes*. En tant que le roman possède de telles formations, elles doivent avoir leur origine en latin déjà ou, pour mieux dire, être antérieures à la perte de la flexion casuelle (§ 19) : *pulli pes* p. ex. s'était donc déjà pétrifié en un composé fixe lorsque le gén. *pulli* disparut. Mais, d'autre part, à cette époque il n'était plus possible de régler l'accent conformément à la loi des trisyllabes; on préféra maintenir *pulli-pés*, *pullipède*, franç. *pourpier*. Les principaux exemples sont, avec le génitif en second lieu, AQUAMANUS : esp. *aguamanos* (eau pour se laver les mains); AQUAROSAE : béarn. *aigerus* à côté du prov. *aigarosa*; AQUAVITAE : ital. *acquavite* à côté du bol. *akvadvetta*; AURIS MARIS : franç. *ormet* et avec changement de suffixe *ormier*; CAPILLUS VENERIS : ital. *capelvenere*; RAMUS PALMI : prov. *ram-palm*; VINUM MELAE : ital. *vinomele* (cidre). On peut, avec quelque vraisemblance, considérer ces mots comme populaires; au contraire, l'origine de AMBRA CANIS : ital. *ambracane* (ambre gris), COMES STABULI : franç. *connétable*, MAJORDOMUS : ital. *maggiordomo* etc., VASSUS VASSORUM : franç. *vavasseur*, doit se trouver dans le latin écrit de la moyenne époque. Nous avons l'ordre inverse dans AQUAEDUCTUS : ital. *acquidotto*, lyonn. *adoi* mais esp. *aguaducho*, ARANEA TELA : franç. *arantèle* mais ital. *ragnatelo*, esp. *telaraña*, AURI PIGMENTUM : franç. *orpiment*, LAURIBACA : ital. *orbacca* (qui ne doit pas être, il est vrai, un mot populaire : cf. I, p. 379), LINISEMEN : ital. *linseme*, PEDISUN-

GULA : esp. *pesuña*, PULLIPES : franç. *pourpier*, TERRAEFUNDUS : franç. *tréfonds*, TERRAEMOTUS : ital. *terremuoto* et *tremuoto*, peut-être tous deux simples latinismes comme l'a.-franç. *terremuete*. Peut-être y faut-il encore ajouter SALISISICIUM : ital. *salsiccia*, franç. *saucisse* et MANUSREVERSUS : ital. *manrovescio*. Parfois il se sera produit une déformation de l'ancien génitif : ainsi l'esp. *casapuerta* (vestibule de la maison) pourrait être un développement de *case puerta* (cf. là-dessus § 552). Puis il faut citer encore ici les noms des jours de la semaine (v. p. 627).

§ 546. Or, à l'époque romane aussi, il a pu se former des juxtaposés de ce genre. Nous en avons les premières étapes dans le franç. *hôtel-dieu*, *fête-dieu*, où manque la préposition copulative, conformément à l'usage de l'a.-franç.; ensuite avec *de* : roum. *unt de lemn* (huile d'olive); ital. *barbadibecco* (barbe de chèvre), *briglia-d-oro* (bride d'or), *fior-d-aliso*, *spada-d-oro*; franç. *bec-de-cigogne*, *chef-d'œuvre*, *bédane* (*bec d'âne*), *chemin de fer*, *eau-de-vie*, *gendarme*, *œil-de-chien*, *ped-de-loup* et beaucoup d'autres; esp. *hidalgo*; avec *ad* : franç. *herbe-à-robert*, *char-à-bancs*, *justaucorps*, sans doute aussi l'eng. *melilsdaints* (mal de dents); avec *in* : franç. *arc-en-ciel*, *paille-en-queue*; avec *ante* : esp. *trampantojo* (prestige) de *trampa* (piège). En français, *de* entre consonnes peut facilement s'amuir : *pedcot* de *ped-de-coq*, ce qui donne facilement à ces juxtaposés l'aspect des compositions examinées au § 551.

§ 547. Les juxtaposés étudiés ci-dessus remontent jusqu'au latin; or il en existe une classe, formés d'un VERBE et d'un SUBSTANTIF, qui apparaissent seulement en roman. Depuis le IX^e siècle, en effet, il se rencontre en des documents italiens et français des surnoms et des noms de lieux qui sont formés de la 2^e p. sing. de l'impér. et d'un substantif employé comme suj., obj. ou détermination adverbiale : cf. *terra de Cantalupis* Hérault 804, *casalis in Tenegaudia* vers 805 Cartulaire de Grenoble 110, *Lupo Suplainpunio* Trente 845 Arch. Stor. Triest. I, 274, exemples toujours plus nombreux dans les siècles suivants. Seulement, peu à peu se forment aussi de la même manière des nomina actoris (Philippe de Thaon traduit le lat. *curator februum* par *curefieure* Comp. 1062), depuis le XIII^e siècle seulement aussi

des noms de choses : *garderobe* etc., mais ensuite leur nombre ne cesse de s'accroître et ils jouissent aujourd'hui d'une vogue extraordinaire. En ce qui concerne la signification, nous l'avons déjà dit : de plus en plus celle de « personne agissante » a été supplanté par celle de « objet ». Les débuts de ce déplacement de signification ne sont pas davantage étonnants, en tant qu'ils se présentent aussi dans les dérivés correspondants (v. § 652); mais, s'il est ici allé plus loin qu'avec les suffixes, l'explication doit en être qu'au cours du temps le sentiment linguistique, oublieux de la provenance de la forme, a cru reconnaître dans la première partie, non plus un impératif, mais simplement le thème verbal : aussi la forme lui parut-elle plus apte à désigner des objets inanimés qu'à dénommer des personnes vivantes. En nous basant sur le rapport syntaxique de chaque membre vis-à-vis de l'autre, nous pourrions maintenant distinguer :

I) IMPÉRATIF AVEC RÉGIME DIRECT : en roum. *alergă-cale* (flâneur), *papă-lapte* (homme efféminé), avec verbe post-posé : *gură-cască* (badaud) etc.; en ital. *batticoda* (hochequeue), *battifuoco* (briquet), *beccafico* (becfigue), *cacciapassere* (épouvantail), *calcalettere* (serre-papiers), *contapasso* (compte-pas), *copritavola* (tapis de table), *curadenti* (cure-dents), *guardaboschi* (garde-bois), *guardacuore* (corset), *guardavivande* (garde-manger), *guastamesieri* (gâte-métier), *lavamano* (essuie-main), *leccapiatti* (lèche-plats), *nettalingua* (brosse à nettoyer la langue), *pigliamosche* (gobe-mouches), *portamonete*, *scaldapiedi* (chaufferette), *scannapane* (parasite), *scopapollai* (garçon d'écurie), *scorticapidocchi* (ladre), *segavene* (exacteur), *spazzacammino* (ramoneur) etc.; en franç. *abat-jour*, *branle-queue*, *brise-glace*, *cache-nez*, *caille-lait*, *casse-noisette*, *chasse-ennui*, *chauffe-assiettes*, *compte-pas*, *coupe-papier*, *couvre-lit*, *garde-feu*, *gâte-cuir*, *hausse-queue*, *lavemain*, *licol*, *passe-cheval*, *perce-neige*, *pèse-lettres*, *porte-manteau*, *portecrayon*, *porte-montre* etc., *serre-pouce*, *taille-plumes* etc.; en esp. *adobasillas* (raccomodeur de fauteuils), *aferravelas* (rubans), *aguzaniève* (hochequeue), *ahorcaperro* (nœud coulant), *alborotapueblos* (fauteur de troubles), *apagaincendios* (pompe à incendie), *besamanos* (baisemain), *cavatierra* (fossoyeur), *cortabolsas* (coupeur de bourses), *-fuego* (mur réfractaire), *-pelos* (barbier), *deshonrabuenos* (diffamateur), *espantamoscas* (émouchette), *lava-*

caras (flagorneur), *lavamanos* (lavemains), *picamadero* (pic-vert), *sacacorcho* (tire-bouchon), *ligagamba* (jarretière), *echapellas* (laveur de toisons), *matacandelas* (éteignoir), *pasalicor* (pèsequides) etc.

2) IMPÉRATIF ET LOCUTION PRÉPOSITIONNELLE : en ital. *girasole* et *tornasole* (tournesol), *dormialfuoco* (faitard), *battinzecca* (monnayeur), *saltanseccia* (alouette commune) etc.; en franç. *boute-en-courroie*, *fouille-au-pot*, *parapluie*, *paravent* etc., *vol-au-vent* etc.; en esp. *andario* (bergeronnette), *tornaboda* (lendemain de nocés), *tornasol* (tournesol).

3) IMPÉRATIF ET ADVERBE : en ital. *baciabasso* (bonnetade), *battifuori* (perche d'allonge), *gridalto* (criailleur), *passavanti* (passavant), *vogavanti* (vogue-avant); en franç. *faitard*, *hale-bas*, *passavant*, *vaurien*.

4) IMPÉRATIF ET VOCATIF : en ital. *batticuore* (battement de cœur), *crepacuore* (crève-cœur); en franç. *cauche-mare*, *girouette* (= *gire-rouette*), *perce-feuille*; en port. *mira-olho* (joli).

Enfin on rencontre aussi des IMPÉRATIFS DOUBLES : en ital. *cantimplora*, *montascendi* (digue transversale), *saliscendi* (loquet); en franç. *chantepleure*, *tournevire*; en esp. *chiticalla* (recéleur), *correedile* (jaseur) = *corre*, *ve*, *dile* (cours, vois et dis-lui); en port. *alçação* etc. — Maintenant, il se trouve encore des cas particuliers où l'objet désigné par le composé est considéré comme parlant : *noli-me-tangere* (en ital. *lascia me stare*, wall. *lé-m é poy* = laisse-moi en paix); il est vrai que c'est une création aussi peu populaire que *ne-m'oubliez-pas*, où l'on doit voir une imitation de l'allemand « Vergissmeinnicht ». C'est encore une autre formation que le franç. *couvre-feu* : ici aussi, nous avons l'impér.; la proposition *couvre feu* se prononce au moment où retentit la cloche du soir. Et l'on pourrait encore, en se fondant sur le sens, établir un grand nombre de subdivisions analogues.

(583)

La nature de ces composés a donné lieu à de longues discussions; un point semblait particulièrement douteux : le verbe doit-il être pris à la 3^e p. sing. ind. ou à la 2^e sing. impér.? L'impératif paraît attesté par l'ital. *bevilacqua* et autr. sembl., mais l'argument n'est pas absolument probant : en effet, en considérant dans *portamonete* le *porta-* comme radical, on pouvait très bien par analogie tirer *bevi-* de *bèvere* : cf. *porta-tore*, *bevi-tore* et, en fait, *faci-male*. Mais l'hypothèse est démontrée par le développement historique,

qui montre clairement que le sens n'admet rien autre qu'un impératif : cf. notamment l'abondant recueil d'exemples de A. DARMESTETER, *Mots comp.*, p. 146-191, où sont aussi examinées et réfutées les raisons qu'on pourrait faire valoir pour dériver le premier élément de ces composés de la 3^e p. sing. ou d'un substantif post-verbal. H. OSTHOFF, *Das Verbum in der Nominalkomposition* p. 236-322, reprend l'hypothèse admettant pour base les post-verbaux, qu'une méprise aurait ensuite fait prendre pour des impératifs ; mais il ne tient pas compte de l'incompatibilité de cette hypothèse avec l'ancienne syntaxe romane et les types assurés de la formation des mots en roman, ni de l'absence de point de départ pour cette méprise ; comme A. TOBLER, *Beiträge* 62, l'a déjà mis en évidence, le développement : Post-verbal > Impératif est un procédé directement en opposition avec la tradition historique. Comme exemples anciens de noms de choses, on ne peut pas alléguer *catasfalco*, *catalletto*, car le *t* simple de l'italien et le *d* du vieux français (*chadefauc*, *chadelit*) montre que leur premier élément ne peut pas être en rapport avec le verbe qui se trouve en esp. *catar* etc. (lat. *captare*). Les deux mots auront été formés à l'imitation de *catacomba*, qui de son côté renferme la prép. grecq. $\kappa\alpha\tau\grave{\alpha}$.

§ 548. On réunit DEUX ADJECTIFS quand on doit exprimer qu'un objet est doué de deux qualités à un degré également élevé, de telle façon pourtant que généralement l'une est plus nettement précisée par l'autre et que leur combinaison produit une nouvelle qualité spécifique : en roum. *noïnouï*, *mortcoït* ; en ital. *agrodolce*, *dolcamaro*, *pianoforte*, *verdazzurro*, *verdebruno*, *verdechiaro*, *verdegiallo* et aussi *verdeporro* (vert poireau) ; en franç. *aigre-doux*, *bis-blanc*, *vert-blanc*, *ivre-mort*, *sourd-muet* ; en esp. *tiesierguido* (courbatu). Le franç. *nouveau né* aussi est à classer ici : a.-franz. *nouviaus nez*, cas obl. *nouvel net*, fém. *nouvelle nee*, puis le franç. *clair-semé*, *clairvoyant*, *courbatu*, *court-jointé*, *fort-vêtu*, *gras-cuit*, où un participe occupe la place du second adjectif. Jusqu'à quel point, dans ces derniers cas, faut-il regarder le premier adjectif comme un adverbe ? C'est une question de syntaxe.

(584)

§ 549. Cependant nous n'avons pas encore épuisé la série des juxtaposés. L'esp. *quehacer* (affaire), plur. *quehaceres*, présente une proposition subordonnée ; *saltoatras* (enfant d'une femme de couleur, plus foncé que la mère), *bogavante* (vogue-avant ; *boga* = rameur, p. 611) offrent la fusion d'un substantif avec un adverbe, etc.

II. Apposition.

§ 550. Nous avons déjà montré p. 626 ce qu'il faut entendre par « apposition » : c'est une agglutination de deux mots dont le déterminant délaisse sa personnalité, pour ne conserver que certaines propriétés qui lui conviennent plus particulièrement et les exprimer comme inhérentes aussi au mot déterminé, le différenciant d'autres mots de même nature. Ainsi l'ital. *capocuoco* désigne un cuisinier qui est en même temps chef : l'idée de *cuoco* est modifiée par *capo* en ce sens qu'on y ajoute la propriété de la partie la plus élevée d'un tout, propriété exprimée par *capo*. Celui-ci descend donc simplement au rang d'adjectif, mais il ne l'est pas encore par la forme, en ce sens qu'il reste toujours inaltéré, donc au plur. *capocuochi* ou bien, en cas d'association d'un féminin avec un déterminant masculin : *ferrovia*, et non *ferravia*. Le rapport syntaxique des deux substantifs est le plus souvent purement appositionnel, bien qu'il ne manque pas d'exemples où le membre déterminant ait l'emploi d'un génitif ou d'un datif. Enfin quelle est leur place respective? Dans la vieille langue, c'est le déterminant qui précède; dans la moderne, le déterminé.

(585) § 551. En latin, il est encore rare que DEUX SUBSTANTIFS soient réunis, et ce ne doit pas être par hasard que, des deux exemples, l'un appartient à la langue des soldats, l'autre à celle des paysans. Ce sont ARCUBALLISTA : ital. *arcobalestro*, franç. *arbalète* et CAPRIFICUS : esp. *cabrahigo* (figuier qui ne porte que des fleurs mâles). La formation est un peu différente dans AVIS STRUTHIUS : franç. *autruche*, esp. *avestruz*, où le terme étranger *struthius* est plus nettement précisé par *avis*, et ACER ARBOR : franç. *érable*, où l'adjonction de *arbor* donne à *acer* le caractère de substantif = arbre, et non d'adjectif. Le roumain paraît manquer d'exemples; dans les autres langues, on peut citer, AVEC DÉTERMINANT EN PREMIER LIEU, l'ital. *aliosso* (osselets), *boccaporta* (étambrai), *capocuoco*, *capoluogo* (chef-lieu), *capolavoro* (chef-d'œuvre), *capomaestro* (grand maître), *crocevia* (carrefour), *ferrovia* (chemin de fer), *maschifemmina* (hermaphrodite), *madreperla* (nacre de

perle) etc., le franç. *chef-lieu*, *maître-autel*, *maître-clerc*, *mère patrie*, a.-franç. *pourpois* (*porcus piscis*), le poitev. *bušèvre* (chèvre stérile), l'esp. *calzacaizon* (pantalon à pieds), *ferrocarril* (chemin de fer), *maestresala* (chambre principale), *mergánsar* (harle), *varapalo* (longue perche), *zarzamora* (mûre sauvage), *zarzarosa* (églantine); avec DÉTERMINANT EN SECOND LIEU, l'ital. *cassamadia* (caisse en forme de huche), *cavolfiore* (chou-fleur), *fiorcappuccio*, *melarancia*, *gattozibetto*, le franç. *betterave*, *busaigle*, *cerf-cheval*, *chien-loup*, *fraise-ananas*, *Pierre-Ponce*, *porc-épic*, *poix-résine*, l'esp. *calvatrueno* (tête chauve), *casatienda* (boutique de marchand), *aguapié* (piquette), *cañaherla* (fêruler), *doncelladuëña* (vieille fille). Sont intéressantes les formes not. *čumistedđu* (fleuve desséché), *ramistedđa* (rameau sec), *virristedđa* (verge sèche), dont il faut considérer, comme second élément devenu incompréhensible, *astella* (p. 592) qui signifie « bois à brûler ». Parmi ces trois exemples, les deux derniers peuvent être de vrais mots composés; mais, dans le premier, *-stedđu* est suffixe ou tout au plus adj. Enfin une classe à part comprend les cas où l'un des mots traduit l'autre : franç. *chanfrein* (*canis frenum*), *gerfaut* (*Geier falco*), *loup-garou* (*lupus Werwolf*).

§ 552. Parfois les deux parties sont absolument équivalentes, si bien qu'on a peine à dire laquelle des deux détermine l'autre. Certes, dans l'expression ecclésiastique DOMINUS DEUS : roum. *dumnezeu*, ital. *domineddio*, a.-franç. *damle dieu*, on peut regarder *dominus* ou *domine* comme membre déterminant, et l'ital. *piantanimale*, franç. *plante-beste* chez Paré est une simple traduction de ζωόφυτον; mais l'ital. *cassapanca* peut être considéré comme une caisse qui est en même temps un banc, aussi bien que comme un banc qui est en même temps une caisse. Il y a donc une série de composés par apposition dont la meilleure désignation serait peut-être COPULATIFS et dont la propriété est d'exprimer, par deux idées particulières unies entre elles de la même manière, une idée nouvelle. A cette catégorie appartiennent l'obw. *belbain*, l'a.-vén. *archipanca* (qui tous deux correspondent à l'ital. *cassapanca*), l'ital. *acquivento* (tempête et pluie), l'esp. *arquimesa* (comptoir), *ajoqueso* (ragoût à l'ail et au fromage), *cerapez* (onguent fait de cire et de poix), *baciyelmo*

(586)

(formé par Cervantès pour désigner le plat à barbe porté comme casque par Don Quichotte), le prov. *verschansó*. Peut-être faut-il ici nommer aussi l'ital. *cornamusa* (en a.-lomb. *musacorna* Grisost. 110, 15).

§ 553. Il existe aussi des composés par apposition où le premier membre joue le rôle d'un génitif. Ci-dessus, p. 629 et 630, nous avons produit des exemples de juxtaposés analogues, et nous avons montré comment, par assimilation de l'ancien génitif au mot simple ou par suppression de la préposition, ils donnent naissance à des composés par apposition. Un exemple encore est l'ital. *ragnatelo* à côté du franç. *arantèle* : celui-ci reproduit exactement *araneae tela*, celui-là a transformé **rani* d'après *ragna*. Sans doute, le nombre des mots ainsi constitués est encore restreint, mais il y a cependant apparence que la langue est en train de se créer un moyen facile et nouveau de former des mots. C'est dans le canton des Grisons que ce procédé est le plus en faveur, et la raison en est sans doute que la tendance latine trouva un puissant appui dans les composés allemands : cf. l'obw. *kunseilbazelġa* (conseil de fabrique), *guiladafil* (aiguillée), *filsiarp* (serpent de fil), *kašielkuku* (fleur d'oxalyde), *painkuku* (oxalyde, proprement fromage de coucou, pain de coucou), *kreštaškod* (crête de coq), *kuažgat* (prêle, proprement queue de chat), *maldent* (mal de dent), *nušfau* (faïne), *peižgalina*, *preikrap* (paroi de rocher), *teilafilient* (toile d'araignée), l'eng. *luverdis* (jour ouvrier) etc. En ITALIEN se présentent à peu près *capifuoco*, *caposciola*, *cannamele* (canamelle), (587) *favomele* (gaufre), *pamparigio* (*pane di Parigi*, sans doute de *pamparigi*, hostie), en outre le not. *kriviggyogygyu* (*cribrum lolii*, grand crible); en FRANÇAIS *banlieue*, *chanlatte*, *cocrête*, *palfer*, *terrenoix*, *terreplein* etc., et de plus le prov. *cordolor* (affliction), *dendolor* (mal de dents), *galcant* (chant du coq, aussi en bellun. *galkant*), le rém. *šjevrevqa* (voie des chèvres), le norm. *piēsāt* (sente des piétons), *verblé* (ver du blé); enfin à l'OUEST l'esp. *aguanieve* (eau de neige), *bocacalle* (entrée de rue), *bocamanga* (trou de la manche), *cañamiel*, *colapez* (colle de poisson), *maestrescuola*, peut-être *verdevejiga* (vert de vessie), le port. *pampolho* (œil de vigne), le sard. *alibedde* (chauve-souris).

§ 554. Les COMPOSÉS PROPREMENT DITS se reconnaissent en latin à l'affaiblissement de la voyelle dans le premier membre : *artifex*, *caprimulgus* etc. Le roman d'Italie et d'Espagne connaît aussi ces formations, tandis que le français, ne possédant pas l'*i* mi-tonique, les rejette. Des mots isolés comme *chèvrefeuille*, ital. *caprifoglio*, ou *chèvrepied* sont des adaptations des expressions latines *caprifolium*, *capripes* créées par les botanistes. Comme latinisme du xiv^e s., il faut également citer (à cause de *-ium*, v. p. 494), *auripellium*, d'où l'ital. *orpello*, franç. *oripeau*, esp. (avec assimilation du premier élément au primitif) *oropel*, port. *ouropel*. Au contraire, ce n'est pas ici la place de l'ital. *aliosso* (p. 634) de *alea osso* avec élision de l'*a* devant *o* et changement de l'*e* en *i* comme dans les cas indiqués I, p. 321. Mais il faut certainement citer l'a.-vén. *archibanco* M. B. 28, l'ital. *capinera* (fauvette à tête noire), *capiroso* (tête rouge), *capivolto* (couronne) etc.; l'esp. *ajiaceite* (mélange d'huile et d'ail), *arquimesa* (bureau), *burrihombre* (homme devenu âne), *carricoche* (chariot couvert), *cervicabra* (gazelle), *coliflor* (chou-fleur), *gallipavo* (dindon), *gallipunte* (pont sans garde-fou), *bolsicalavera* (bourse vide), *palabrimujer* (homme à voix de femme) etc. Il va de soi, comme en effet le montre la persistance de l'*i* lat. en espagnol, que ces formations ne peuvent pas être indigènes. Il s'agit plutôt ici d'une importation de modèles latins, qui ont ensuite, il est vrai, notamment en Espagne, appelé à la vie des imitations nombreuses.

§ 555. Sont apparentés aux précédents et ne sont, comme eux, fort en faveur qu'en italien et surtout en espagnol les composés d'un ADJECTIF avec un SUBSTANTIF déterminant, comme le lat. *ignicomus*. Toutefois, ce ne sont pas non plus des mots de tradition populaire, mais bien des imitations de formes du latin écrit, imitations dont la fréquence dans les langues littéraires dépend des tendances du style à chaque époque. Voici des exemples : ital. *aliveloce*, *ambriliquido*, *bocchiduro*, *codiroso*, *oricrinito*, *pettirosso* etc., esp. *aliabierto*, *anquiseco*, *barbispeso*, *barbirrucio*, *boquiancho*, *boquiangosto*, *boquiduro*, *boquirrubio*, *cabeciancho*, *cabezcaido*, *cachigordo*, *carilucio*, *colicano*, *cuellicorto*, *cuellierguido*, *ojialegre*, *ojinegro*, *patiabierto*, *patihendido*, *pechiblanco*

etc., port. *perniabierto*, *pernicurto* etc. On doit aussi placer ici l'esp. *arisnegro* (à épis noirs) de *aristinegro*, *cabizbajo* de *cabezibajo*, *cejunto* de *cejijunto*. L'ancienne langue est encore pauvre en formations de ce genre ; en revanche, elle offre assez souvent des composés par juxtaposition comme *cuelloalbo*, *picoabierto* etc. (p. 628), desquels ont été tirés, depuis le xv^e s. seulement et par imitation du latin, les composés par apposition.

W. A. MUNTHE, Recueil de mémoires philologiques présenté à M. Gaston Paris, 31-56.

§ 556. Les composés par apposition de PARTICIPES OU D'ADJECTIFS AVEC DES SUBSTANTIFS SONT ASSEZ RARES : cf. p. ex. l'a.-franç. *champcheu* (tombé en champ-clos), *ferarmé* et *fervesti* (vêtu de fer), *foimenti* (parjure), *vermoulu*, puis l'ital. *fededegno*, *capaguto* (pointu).

III. Parasynthétiques.

§ 557. Le nombre des parasynthétiques est très restreint ; cependant on ne peut pas en contester absolument l'existence. Un mot comme l'abruzz. *vulpasenariya* (grosse bêtise) ne suppose pas un *vulpaseng* : il est formé de *vulpe* + *aseng* + *-iya* ; l'esp. *cornicortadera* (hache pour accourcir les cornes des moutons) représente *corni* + *cortar* + *-era*, *capigorron* (fainéant) = *capa y gorra* + *on* ; l'a.-roum. *marestergurã* (essuie-mains) fait penser à des formations italiennes que nous allons citer. Sont également à ranger ici le franç. *malotru*, prov. *malastruc* (§ 412), l'a.-franç. *durfeu*, *malfeu*.

§ 558. Maintenant, l'ITALIEN seul sort de ces limites et crée toute une classe de parasynthétiques. Il joint en effet le radical du verbe *vendere* avec des noms de matières mercantiles et, pour désigner le vendeur, il y ajoute le suffixe *-olo* (§ 430) : *fruttivendolo* (fruitier), *lattivendolo* (laitier), *pescivendolo* (poissonnier) etc., puis avec d'autres thèmes verbaux : *panicuocolo* (boulangier), *collitorzolo* (hypocrite) etc.

CHAPITRE V

FORMATION

DES ADJECTIFS NUMÉRAUX

§ 559. Les NOMS DE NOMBRES CARDINAUX de 1 à 10 correspondent exactement à ceux du latin, et même, pour 11 à 15, il n'y a que le roumain qui ait abandonné l'ancien système, auquel il a substitué la méthode slavo-albanaise : 1 ajouté à 10 etc. Au contraire, à partir de 15 ou 16, on commence à préposer le nombre décimal, comme aussi le latin employait *decem* et *septem* à côté de *septendecim*. Les nombres décimaux ont persisté en rhéto-italien et en hispano-portugais; au contraire, en France, dans l'Italie méridionale et la Sicile, à côté du système décimal s'est également introduit un système vicésimal : deux vingt au lieu de quarante et alors deux vingt et dix au lieu de cinquante; enfin, en roumain, selon le procédé slavo-albanais, on prend comme décimal le mot qui exprime dix : *doă zeçi* (deux dix) = 20 etc. Les nombres centenaires sont généralement décomposés. On trouvera les formes particulières dans le tableau suivant :

Lat.	UNU	DUO	TRES	QUATTUOR	QUINQUE	SEX
Roum.	<i>un</i>	<i>doi</i>	<i>trei</i>	<i>patru</i>	<i>cinci</i>	<i>şase</i>
Eng.	<i>ün</i>	<i>duş</i>	<i>trais</i>	<i>kater</i>	<i>çink</i>	<i>ses</i>
Ital.	<i>uno</i>	<i>due</i>	<i>tre</i>	<i>quattro</i>	<i>cinque</i>	<i>sei</i>
Franç.	<i>un</i>	<i>deux</i>	<i>trois</i>	<i>quatre</i>	<i>çinq</i>	<i>six</i>
Esp.	<i>uno</i>	<i>dos</i>	<i>tres</i>	<i>cuatro</i>	<i>cinco</i>	<i>seis</i>
Port.	<i>hum</i>	<i>dois</i>	<i>tres</i>	<i>quatro</i>	<i>cinco</i>	<i>seis.</i>

(391)

Lat.	SEPTEM	OCTO	NOVEM	DECEM
Roum.	<i>șapte</i>	<i>opt</i>	<i>noă</i>	<i>zece</i>
Eng.	<i>set</i>	<i>ok</i>	<i>nokf</i>	<i>deș</i>
Ital.	<i>sette</i>	<i>otto</i>	<i>nove</i>	<i>dieci</i>
Franç.	<i>sept</i>	<i>huit</i>	<i>neuf</i>	<i>dix</i>
Esp.	<i>siete</i>	<i>ocho</i>	<i>nueve</i>	<i>diez</i>
Port.	<i>sete</i>	<i>oito</i>	<i>nove</i>	<i>dez.</i>
Lat.	UNDECIM	DUODECIM	TREDECIM	QUATTUORDECIM
Roum.	<i>un-spre-zece</i>	<i>doi-spre-zece</i>	<i>trei-spre-zece</i>	<i>patru-spre-zece</i>
Eng.	<i>ūndēš</i>	<i>dugdēš</i>	<i>tredeš</i>	<i>katordeš</i>
Ital.	<i>undici</i>	<i>dodici</i>	<i>treddici</i>	<i>quattordici</i>
Franç.	<i>onze</i>	<i>douze</i>	<i>treize</i>	<i>quatorze</i>
Esp.	<i>once</i>	<i>doce</i>	<i>trece</i>	<i>catorce</i>
Port.	<i>onze</i>	<i>doze</i>	<i>treze</i>	<i>quatorze.</i>
Lat.	QUINDECIM	SEDECIM	SEPTENDECIM	VIGINTI
Roum.	<i>cincī-spre-zece</i>	<i>șase-spre-zece</i>	<i>șapte-spre-zece</i>	<i>doăzeci</i>
Eng.	<i>kindēš</i>	<i>saidēš</i>	<i>dišset</i>	<i>vaink</i>
Ital.	<i>quindici</i>	<i>sedici</i>	<i>diciasette</i>	<i>venti</i>
Franç.	<i>quinze</i>	<i>seize</i>	<i>dix-sept</i>	<i>vingt</i>
Esp.	<i>quince</i>	<i>diez y seis</i>	<i>diez y siete</i>	<i>veinte</i>
Port.	<i>quinze</i>	<i>dezaseis</i>	<i>dezasete</i>	<i>vinte.</i>
Lat.	TRIGINTA	QUADRAGINTA	QUINQUAGINTA	SEXAGINTA
Roum.	<i>treizeci</i>	<i>pătruzeci</i>	<i>cincizeci</i>	<i>șasezeci</i>
Eng.	<i>trenta</i>	<i>karainta</i>	<i>činkainta</i>	<i>sasainta</i>
Ital.	<i>trenta</i>	<i>quaranta</i>	<i>cinquanta</i>	<i>sessanta</i>
Franç.	<i>trente</i>	<i>quarante</i>	<i>cinquante</i>	<i>soixante</i>
Esp.	<i>treinta</i>	<i>cuarenta</i>	<i>cincuenta</i>	<i>sesenta</i>
Port.	<i>trinta</i>	<i>quarenta</i>	<i>cincoenta</i>	<i>sessenta.</i>
Lat.	SEPTUAGINTA	OCTOGINTA	NONAGINTA	CENTUM
Roum.	<i>șaptezeci</i>	<i>optzeci</i>	<i>noăzeci</i>	<i>sută</i>
Eng.	<i>satainta</i>	<i>ukainta</i>	<i>nunainta</i>	<i>čient</i>
Ital.	<i>settanta</i>	<i>ottanta</i>	<i>novanta</i>	<i>cento</i>
Franç.	<i>soixante-dix</i>	<i>quatre-vingt</i>	<i>quatre-vingt-dix</i>	<i>cent</i>
Esp.	<i>setenta</i>	<i>ochenta</i>	<i>noventa</i>	<i>ciento</i>
Port.	<i>settenta</i>	<i>oitenta</i>	<i>noventa</i>	<i>cento.</i>

Lat.	DUCENTI	TRECENTI	QUADRINGENTI	QUINGENTI	SESCENTI	
Roum.	<i>doă sute</i>	<i>trei sute</i>	<i>patru sute</i>	<i>cinci sute</i>	<i>șase sute</i>	
Eng.	<i>dua ċient</i>	<i>traia ċient</i>	<i>kater ċient</i>	<i>ċink ċient</i>	<i>ses ċient</i>	
Ital.	<i>ducento</i>	<i>trecento</i>	<i>quattrocento</i>	<i>cinquecento</i>	<i>seicento</i>	(592)
Franç.	<i>deux cents</i>	<i>trois cents</i>	<i>quatre cents</i>	<i>cinq cents</i>	<i>six cents</i>	
Esp.	<i>doscientos</i>	<i>trecientos</i>	<i>cuatrocientos</i>	<i>quinientos</i>	<i>seiscientos</i>	
Port.	<i>duzentos</i>	<i>trezentos</i>	<i>quatrocentos</i>	<i>quinhentos</i>	<i>seiscentos.</i>	

§ 560. Cet aperçu a besoin de quelques éclaircissements. Le roumain abrège facilement dans les composés le nom des unités : *cinșexi* 50, *cinprezece* 15, *paisprezece* 14, *șaisprezece* 16, *șapsprezece* 17 etc. La voyelle *a*, que l'italien et le portugais insèrent entre les noms de la dizaine et de l'unité, ne doit pas provenir de *ad*, mais de *e(t)*. Si même on fait abstraction de leur forte contraction et des modifications de leur accentuation latine (I, § 601), les noms des dizaines présentent des irrégularités. L'ital. *sessanta*, port. *sessenta* avec *s* vis-à-vis du lat. voy. + *x* + voy. attestent une influence du nom de l'unité, influence encore plus profonde dans le norm. *sezāt*; de même, dans toutes les langues écrites, *nonaginta* s'est réglé sur *novem*; cependant le piém., lomb., sard., catal. *noranta* (avec dissimilation de *n — n — n* en *n — r — n*), a.-franç. *nonante*, prov. *nonanta*, vén. *nonanta*, émil. *nunanta*, eng. *nunainta* ont conservé la forme latine. Au lieu de *octoginta*, les langues romanes exigent un *octanta*, qui renvoie peut-être à un *octuaginta*, transformation due à l'analogie de *septuaginta*. Le roum. *sută* ne vient ni du lat. *centum*, ni de l'a.-slav. *sūto*; il ne peut pas non plus être illyrien, car la forme albanaise serait *set* et, par conséquent, l'a.-illyrien aurait sans doute été *sent*; donc *sută* doit probablement être dace. — Quelle est l'extension du système vicésimal? Ce point doit d'abord être encore étudié. Les patois français de l'Est, le français du Sud et le provençal semblent ne pas le connaître; en revanche, le vieux français l'affectionne et compte jusqu'à *dix-huit vingts* Cart. S. Hoilde 29; cf. encore aujourd'hui *l'hôpital des quinze vingts*. Pour l'Italie aussi, nous manquons de données exactes : en Sicile, il est fort répandu, mais il semble inconnu en Calabre et à Naples, pour ne reparaitre qu'à Teramo. L'a.-esp. *tres vent* Berceo S. Dom. 457

(593) doit être un gallicisme. A propos du nom des centaines, tout ce qu'on doit à peu près mentionner, c'est que certains textes français anciens comme le Psautier d'Oxford emploient *miliers* comme pluriel de *mil* et que l'espagnol préfère l'expression périphrastique *dos veces mil* etc. C'est sur le type de *cuarenta*, *cincuenta* etc. que l'espagnol a formé *milenta* (millier).

§ 561. Dans le traitement des NOMBRES ORDINAUX, les langues romanes offrent entre elles de profondes divergences. C'est le ROUMAIN qui s'écarte le plus des autres. *Primus* apparaît privé de flexion dans l'a.-roum., megl. *prima*; il en est pourvu (sans qu'on puisse absolument l'affirmer) dans le macéd. *primul*; de même *tertius* dans *an tãrt* (il y a trois ans); sinon, *primus* a cédé sa place à *intëiü*, en macéd. *inteniü*, qui doit renfermer *ante*; les autres formes sont composées du nombre cardinal et de l'article à la fois le précédant et le suivant : *al doi-le*, fém. *a doa*, *al trei-le*, *a trea* etc. Sur *al* préposé, cf. § 564. Ce double emploi de l'article trouve son explication dans la syntaxe. Il arrive souvent aussi qu'on renforce ces formes au moyen de *-a* (§ 565) : *al-doilea* etc. — Le RHÉTIQUE conserve généralement *primus* : en eng. *prüm*, frioul. *prin*; une forme parallèle et moins fréquente est l'obw. *parmër* (*primarius*); les nombres suivants reproduisent de même le latin : en eng. *tsiguent*, frioul. *šekont*; eng. *terts* et *kart*. Mais déjà, en remplacement du dernier, on rencontre dans l'Obwald et la vallée de Munster *kuartavel*; or, dans l'Engadine aussi, les autres nombres se forment de l'adjectif cardinal suivi de ce suffixe : *cinkevel*, *sizevel*, *setevel*, *okevel*, *novevel*, *dezevel*, *vainkevel* etc. A une époque antérieure, concurremment avec *-avel*, *-evel*, on employait le simple *-av*, *-ev*, où l'on reconnaît nettement la finale du lat. *oct-avus*. — L'ITALIEN reproduit exactement le latin : *primo*, *secondo*, *terzo*, *quarto*, *quinto*, *sesto*, *settimo*, *ottavo*, *nono*, *decimo*, *undecimo*, puis *ventesimo* formé de *vigesimo* par assimilation à *venti* et de même *trentesimo* etc., de plus *decimo terzo* ou *tredicesimo*, *decimo settimo* ou *diciassettesimo* etc. Mais tout le Nord, de Venise à Gênes, s'en écarte en ce qu'il emprunte *-eno* aux distributifs : *cinqueno*, *sexeno*, *seteno*, *ogeno*, *noveno*, *deseno*, *undexeno*, *dodeseno* chez Bonvesin, de même que dans tous les textes

anciens de l'Italie septentrionale. Les parlars modernes possèdent-ils ces formes et en général des noms de nombres ordinaux ? Dans quelle mesure ? Ce point réclame encore des recherches. — Maintenant, ces formes en *-en* existent également dans le PROVENÇAL-CATALAN : en prov. *quinten*, *seisen* etc., alors que c'est la finale employée dans le NORD DE LA FRANCE pour les nombres collectifs : *huitaine*, *dizaine* etc. Ce dernier domaine a remplacé *primus* par *premier* et ne l'a maintenu que dans les composés (v. p. 629); anciennement, on y trouvait *autre*, *tierz*, *quart*, *quint*, *sist*, *sedme*, *dizme* et, par analogie avec eux, *oidme*, *nuefme*; *oitieve* n'était que subst. Mais, concurremment avec ces formes, de bonne heure déjà, il s'en présente avec *-isme*, en norm. *-iesme* Rou III 7387, wall. *-eime* S. S. 298, 3, dont on doit chercher le point de départ dans *decimus*, devenu au Centre *disme*, au Nord-Ouest *diesme*, à l'Est *deisme* (v. I, § 157-160). On pourrait donc admettre que l'exemple de *disme* aurait d'abord fait substituer *novisme* à *nuefme* et, d'autre part, entraîné la formation de *onzisme* et *dozisme* etc. Quant aux nombres 2 et 3, on adapta le nouveau suffixe à l'acc. *dous*, *treis* parce que, dans les autres mots aussi, l'acc. était identique au radical. Il est moins facile d'expliquer le moderne *-ième*, où l'on n'est pas autorisé à voir un emprunt pur et simple à la littérature normande. — La péninsule IBÉRIQUE offre aussi des formes fortement remaniées : cf. en esp. *primero*, *segundo*, *tercero*, *cuarto*, *quinto*, *sexto*, *séptimo*, *octavo*, *noveno*, *deceno*, *onceno*, *vigésimo*, dont plusieurs sont évidemment des latinismes, mais dont quelques-unes présentent une nouvelle extension de *-eno*; d'un autre côté, on rencontre aussi pour désigner les fractions : *onzavo* (onzième), *dozavo* etc., auxquels se rattachent l'a.-béarn. *tresau*, *quartau*, *cinquau* et, avec un échange de suffixes purement graphique, *sixal*, *septal*, *oeytal* etc. Mêmes faits en portugais : cf. *primeiro*, *segundo*, *terceiro*, *quarto*, *quinto*, *sexto*, *septimo*, *oitavo*, *decimo*, *vigesimo* ou *vintesimo*, *trigesimo* etc., mais aussi *onzeno* etc., qui auront été, il est vrai, empruntés à l'espagnol, comme l'*n* le prouve, puis *seisavo* (sixième), *desavo* (dixième) et enfin *seismo* (sixième). — Sur le modèle de *premier*, le français forme *dernier*; sur celui de *primero*, l'espagnol change *postremo* en *postrero*.

§ 562. Pour rendre les nombres distributifs et multiplicatifs, les langues romanes se servent de diverses périphrases, dont l'indication n'est pas du ressort de la morphologie. On a gardé *singulus* dans le roum. *singur*, a.-franç. *sangle*, esp. *sendos*, port. *senhos*, auxquels s'ajoute le tosc. *ugnolo*. Parmi les multiplicatifs, à part l'ital. *scempio*, qui a pris un autre sens, n'ont persisté sous une forme populaire que l'ital. *doppio*, franç. *double*, esp. *doble* et l'a.-franç. *treble*.

CHAPITRE VI

FORMATION DES PRONOMS

§ 563. Les langues romanes n'ont introduit que de légères modifications dans la structure des pronoms personnels et possessifs latins, et ces quelques modifications, nous les avons déjà exposées dans l'étude des formes (§ 74 à 92). Seul, le possessif roumain réclame encore une observation rétrospective. Qu'il soit indépendant ou placé devant le nom, l'article le précède : *al mieñ*, plur. *ai mieï*, fém. *a ma*, *ale male*. Ces formes ne sont pas sans présenter des difficultés. Sans doute, on pourrait à la rigueur tirer le fém. *a* de *ea* (*illa*), mais *illu* aurait dû donner *el*, tout au plus *l* et puis *il* (cf. § 81). Mais maintenant, l'emploi syntaxique de cet article montre que nous avons affaire à un mot assez fortement accentué, à une forme emphatique s'opposant à l'atone ordinairement usitée; aussi peut-on assurément voir dans l'*a* celui de *acest* etc. (p. 646) : par conséquent, *al* se trouve avec (*e*)*l* dans un rapport identique à celui de *acel* avec *cel* etc.

§ 564. Parmi les DÉMONSTRATIFS latins, *hic* fait complètement défaut; *ille* a subsisté partout comme pronom de la 3^e personne et comme article (v. p. 99 sqq. et 135 sqq). Ont également survécu *iste* et le pronom d'identité *ipse*, qui tient la place des démonstratifs : cf. *ISTE* : en roum. *ast* (proclitique *ist*), a.-ital. *esto* (proclitique *sto*), a.-franç. *ist* dans les Serments, l'Alexis et des textes normands, esp., port. *este* et *ese* (I, p. 558) et *IPSE* :

(596)

en roum. *îns*, ital. *esso*, prov. *eis*, a.-esp. *eje*. Mais plus souvent on emploie des formes renforcées dont, pour quelques-unes, le latin présente déjà des exemples au temps de la République ; c'est le cas pour ATQUEILLE : en roum. *acel*, ital. *quello*, a.-prov. *aquel*, esp. *aquel*, port. *aquelle* et pour ECCE ILLE : en obw. *êel*, prov. *cel*, a.-franç. *cil*, peut-être aussi le roum. *cel*. Comment se fait la répartition de ces deux formes ? L'initiale *a-* n'est assurée que pour la péninsule ibérique, le provençal et le roumain ; toutefois, on croirait la découvrir aussi dans l'*a-* que présente l'alb. *a-i* (il), *a-yó* (elle) ; et il faut bien en admettre l'existence dans l'italien, car, conformément aux données du provençal, la consonne gutturale ne s'y unit qu'avec cette voyelle, tandis qu'après un *i* initial ou comme lettre de début on trouve une palatale. Le roum. *acel* ne doit avoir pris naissance de *aquel* que sur le sol roumain (v. I, p. 375). On a d'autant plus de raison de faire remonter l'a.-obw. *quest* et *quel*, l'a.-eng. *quaist* et *quel* à *atqu-*, car, au xvii^e siècle, chez Luci Papa on les trouve aussi écrits *aquaist*, *aquel*, de sorte que *atque ille* s'étend donc sur tout le domaine roman, à l'exception du Nord de la France. Aussi peut-on en rechercher les débuts bien loin dans le passé : cf. *sed ego cesso ire obviam adulescenti...* ; *atque ipse illic est* Plaute, Epidicus 97 ; *sed videon ego Pamphilum cum fratre suo Epignomo ? Atque is est Stichus* 582. Maintenant, le français connaît encore une forme *icil*, qui fait défaut aux plus anciens textes, qui plus tard est encore peu fréquente et finit par disparaître complètement. Mais on doit en rapprocher le prov. *aicel* etc. et, toute identification entre le prov. *ai-* et l'a.-franç. *i-* étant impossible, il faut voir dans cet *ai-* le résultat du croisement de *ic-* et *aqu-*. L'*i* doit être un apport de *ici* < *hicibi*, qui avait pour pendant *ci* < *ecce ibi*. Un autre fait remarquable, c'est qu'on emploie partout ces formes renforcées pour *ille* et *iste*, tandis que, pour *ipse*, on ne les trouve nulle part ailleurs que dans la Sardaigne, qui se sert aussi de *ipse* comme article ; mais il faut observer d'autre part qu'on adapte aussi *a-* et *-i* à d'autres pronoms pour les renforcer : cf. non seulement le neutre prov. *aisso*, a.-franç. *içou*, ital. *ciò* de *eccehoc*, prov. *aquo*, mais encore l'a.-franç. *itel*, *itout* à côté de *tel*, *tout* etc. (v. p. 652 sq.), puis les adverbes de lieu § 622, enfin l'article roum. *al* (p. 645). Quant à la ligne de démarcation entre

atque ille et *ecce ille*, le saintong. *tõ*, fém. *tel* doivent être les représentants les plus septentrionaux de *atque ille*.

Il est difficile d'expliquer le sarde *kuḏḏu*, avec lequel l'ancienne langue employait concurremment *icullu* : cf. encore aujourd'hui *a ikuḏḏu*. L'action des lois phonétiques en sarde ne pouvant transformer *eccu illu*, *hic illu* qu'en *ekkuḏḏu*, *ikiḏḏu*, on devrait voir dans *kuḏḏu* de nouveau *atque illu*, dans *ikuḏḏu* un croisement entre *kuḏḏu* et **ikiḏḏu*.

(597)

§ 565. Maintenant, en regard de ces pronoms renforcés de l'époque anté-romane, il en existe aussi de formation romane. Le ROUMAIN soude aux siens *a*, qui doit provenir de *mia* (p. 102) : *acesta acestuia*, fém. *acesta acestiia*; *acela*, fém. *aceia* et ainsi de suite avec tous les démonstratifs, de même dans *una*, *alta*, *atata*, *cata*, *nimenea*, puis avec les nombres ordinaux (§ 561) et avec beaucoup d'adverbes (§ 625). A cet *a* on peut encore adjoindre *și* (*sic*) : *același* et, forme aujourd'hui vieillie, *acestași*. Une autre forme renforcée du roumain, c'est *acelalalt*, qui se décompose en *acel alalt* (celui-là, l'autre); même agglutination dans *acestalalt*. — En FRANCE, les pronoms s'adjoignent les adverbes de lieu *ci*, *là* : *celui-ci*, *celui-là*, *cet homme-ci*. La langue écrite est en cela suivie par la plupart des patois du Nord et du Sud, voire même par le vaudois de Neu-Hengstett : *eigel eigi*, *eigel eilá*, *eigel omę eigi* etc. Dans le domaine RHÉTIQUE aussi, les mêmes faits se présentent : en frioul. *kešt-ka*, *kel lá*; mais c'est surtout le neutre dont l'expansion est large : en franç. *ceci*, *cela*, piém. *sull*, montferr. *suki* etc. — Enfin reste à citer, dans le NORMAND, *suus* remplaçant *ille*. Par analogie avec la locution très répandue *še l sję a sō per* (c'est le sien à son père, correspondant au franç. *c'est celui de son père*), on dit aussi *l sję ki l ve a d buęz us* pour *celui qui le voit a de bons yeux*. Il est bien possible qu'on ne soit pas ici en présence d'une locution développée spontanément, mais d'une interversion dans la façon de s'exprimer.

Pour le normand, cf. CH. JORET, Rom. VI, 134-135.

§ 566. Le PRONOM D'IDENTITÉ *ipse* ayant pénétré dans la classe des démonstratifs, il a dû se produire des formes nouvelles pour le remplacer. Mais il est remarquable qu'en cela les langues romanes se différencient beaucoup entre elles. Le ROUMAIN a

(598)

renoncé, dès l'origine, au nominatif et emploie *ipse* comme pronom personnel après les prépositions : cf. *într'ânsu svetuirăse, se scoată corabia*, ils essayaient d'introduire le vaisseau dans celui-ci (dans le port) Cod. Vor. 93, 14; *Pavelu căzu spri însu, de lu cuprieinse*, Paul tomba sur lui de manière à l'embrasser, Cod. Vor. 16, 10 etc. S'agit-il de mettre la personne en relief, on ajoute alors le pronom personnel au cas oblique : *însuni* et, plus tard, on a composé un nom. *eu însuni* (moi-même), fém. *însăni*, *tu însuți*, *el însuși*, *noi însine*, fém. *îsene* etc. Une seconde forme est *dînsul*, que le Cod. Vor. emploie, mais toujours uniquement après la prépos. *la* : *lăcuimu la dînsu*, nous restions auprès de lui 26, 12 et souvent. Ce *la* ayant pris la place du lat. *ad*, on peut sans doute voir dans le *d* un reste de cette préposition. Par une survivance analogue à celle du *d* ici, la finale de la prépos. *cum* s'est maintenue aussi devant *ipse* : en a.-roum. *cunusul*. — Concurrément avec *medem*, qui pourrait être emprunté, l'OBWALD se sert habituellement de formes composées au moyen du pronom personnel, et cela, ici aussi, d'abord au cas oblique : cf. l'obw. *iou mets, ti tets, el sets, ela setsa, nuzets, vuzets*. La difficulté augmente pour les formes engadines. En effet, on voit ici *zves* ou *zvesa* employé sans distinction de personne ni de sexe; mais à l'époque ancienne on trouve les formes suivantes : 1^{re} p. sing. *amwess*, 2^e *te dwessa*, 1^{re} plur. *nus us swess*. Peut-être faut-il partir d'un type *istuiψsu*, qui aurait produit *stves, sves*, dont l'*s-* à la 3^e p. sing. aurait été assimilée à celle du réfléchi, ce qui rendait aisément possible une 2^e p. sing. *tves* ou *dves*. — En regard de la forme ordinaire *stesso*, l'ITALIEN offre à son tour *medesimo* de *metipsimus*, puis *desso*, qui pourrait avoir une origine identique à celle du roumain *dîns* et venir de *ad-esso, dad-esso*, à moins qu'il ne renferme le *d* étudié I, p. 555 et qui se place après une finale vocalique. Citons encore l'a.-gén. *mestesso* usité pour toutes les personnes et qui doit résulter d'un croisement entre *stesso* et *meesmo*. — Dès l'origine, le FRANÇAIS ne connaît que *meesme, meisme*, le prov. que *medesme* de *metipsimus* en même temps que *medeis*; enfin, dans l'esp. *mismo*, port. *mesmo*, la chute du *t* est aussi surprenante que dans le catal. *mateix* le maintien de cette même consonne.

Sur le parler des Grisons, cf. ASCOLI, Arch. Glott. I, 215. On dérive habituellement l'ital. *desso* de *idipsum*, mais cette étymologie a contre elle l'emploi que déjà font aussi Pétrarque de *dessa*, Boccace de *dessi*.

§ 567. Les pronoms INDEFINIS constituent un groupe très varié et encore plus diversifié qu'en latin, et cela malgré la disparition complète de quelques-unes des anciennes formes, surtout de *alius*, dont la seule trace est le neutre **alum* : en a.-franç. *el* et *al*, prov., a.-esp., a.-port. *al*, et de *quidam* entièrement perdu. Pour les formes traditionnelles et les formes récentes, le meilleur classement est celui du latin, qui les range d'après leur structure extérieure ou leur signification. (599)

ALTER persiste partout : en roum. *altru*, eng. *otgr*, ital. *altro*, franç. *autre*, esp. *otro*, port. *outro*; parfois il prend une forme particulière pour s'employer substantivement (v. p. 130); il remplace, pour le sens, le lat. *alius*. — A l'époque latine déjà, *quidam* est supplanté par CERTUS : de là l'ital. *certo* ou *certuno*, le franç. *certain* (p. 537), l'esp. *cierto*, le port. *certo*, puis l'esp., port. *fuiano*, qui est de provenance arabe; l'esp. *zutano*, *citano*, port. *sicrano* est d'origine inconnue. Ici le roumain fait bande à part : il dit *oare care* (cf. ci-dessous) ou, à une époque postérieure, *alde*, qui est composé de *al* (p. 646) et de la prépos. *de* et avait primitivement le sens de « un tel ». — ALIQUIS n'est connu qu'à l'Ouest : en esp. *alguien*, port. *alguem*; ALIQUOD l'est sur un plus vaste terrain : en esp., port. *algo*, a.-franç. *auques*, lorr. mod. *ék*, prov. *alque(s)*, tyrol. *valk*, *velk*. Ailleurs ALIC-UNUS l'a remplacé : en ital. *alcuno*, franç. *aucun*, esp. *alguno*, port. *algum*. Mais ces dernières formes aussi cèdent le pas à d'autres expressions. Le ROUMAIN ignore totalement *alic-unus*, mais dit *neştine* ou *niscare*, dont la première partie renferme *nescio* et qui a certainement dû subir l'influence de *nime*, *nimic* etc., où l'*i* se justifie, ou bien *oare care*, *oare ce*, qui répondent à un type lat. **volet* (au lieu de *vel*) *qualis* etc. — La locution roumaine trouve son analogue dans le parler des GRISONS : cf. l'obw. *entsiki* de *non sapio* ou *non sapit qui*, bien qu'on ne doive pas supposer un rapport intime entre la forme grisonne et la forme roumaine : on pourrait peut-être invoquer plutôt pour la première l'influence de l'allemand suisse *naiẏwer*. Le greden. aussi

dit *tsäkel*, tandis qu'on rend cette idée dans l'Engadine par *kel-ki-d-eks* « celui qui l'est toujours », dans la vallée de Munster par *inkün*, qui correspondrait à l'ital. *anche uno*. — Dans l'ITALIEN *qualche*, réservé au singulier, on a un composé par apposition formé à l'époque moderne de *qualis* et de la conjonction romane *che*, comme c'est aussi le cas du franç. *quelque*; de là ensuite les dérivés ital. *qualcheduno* ou *qualcuno*, franç. *quelqu'un*. Enfin le mant. *vargün*, lomb. *vergün* proviennent d'un croisement entre *alguno* et *veruno*, dont le sens n'est encore que négatif et qui sera étudié § 568. Pour le neutre, on emploie en roum. *niște*; en prov. *res*, franç. *rien*; en ital., esp. *cosa*, franç. *chose* et aussi des composés : en ital. *qualchecosa*, franç. *quelque chose*, mais en a.-port. *algorrem*, en lomb. *vergot*, qui fait pendant à *nagot* (§ 568).

§ 568. Parmi les pronoms NÉGATIFS, *nemo* employé substantivement a survécu dans le roum. *nime*, c. obl. *nimene*, l'ital. *nimo* et le sard. *nemus*; ailleurs, il est supplanté par les représentants de *nullus*, en français par *personne*. *Nullus* se retrouve dans l'ital. *nullo*, franç. *nul*, esp. *nullo*, *nul*; toutefois les formes italienne et espagnole ont vieilli; seul l'ital. *nulla* vit encore avec le rôle d'un neutre. Une forme complètement isolée est l'a.-franç. *ne-ul*, *ni-ul* dans les Serments, Eulalie et le fragment de Jonas. Plus fréquentes sont les formes nouvelles : 1. ital. *niuno* de *ne unus*; 2. roum. *nicî-un*, prov. *negun* ou, par dissimilation, *degun* ou bien *nengun*, esp. *ninguno*, port. *nengum* et, par analogie avec *alguien* vis-à-vis de *alguno*, l'a.-esp. *ninguien*, port. *ninguem* employés substantivement; 3. ital. *nessuno*, a.-franç. *nesun*, prov. *neissun* de *ne ips unus*; 4. roum. *verun* ou *vreun*, *vrun*, ital. *veruno* de *vel uno* qui, semblable au franç. mod. *aucun*, n'a pu d'abord se joindre qu'à un verbe à sens négatif. — Pour le neutre, on se sert de *nulla* ou *nullia*, assimilé à *omnia* (§ 571) : en a.-vén. *nija*, frioul. *nuye*, b.-eng. *nüla* et alors aussi le masc. a.-véron. *nujo*, prov. *nulh nulha* ou *lunh*; en outre, on le rend encore par l'expression primitivement adverbiale *ne inde* : en ital. *niente*, a.-franç. *nient*, *neant*, puis par des formes composées de *ne* et de substantifs indiquant la quantité la plus faible : en roum. *nemică* (lat. *mica*) qui, à présent, est devenu aussi l'adj. *nemic* (de nulle valeur); en

obw., lomb. *nota, nuta* (de *negutta*), qui existe aussi sous une forme plus pleine et avec une finale masculine, et qui s'explique d'après p. 55 et p. 476, *naguot, nagot* (cf. au surplus *nutta* déjà dans Grisost. 22, 27 à côté de *neota* 39, 7); enfin en esp. *nada* fém., port. *nada* masc. de *res nata*, franç. *rien*, où l'on doit donc encore une fois suppléer la négation. Un masc. correspondant *nadi, nadie* (p. 12) s'emploie en espagnol.

Cf. pour *nullia* ASCOLI, Arch. Glott. VII, 441, pour *niente, negutta, rien* XI, 417 sqq.

§ 569. *Quisque* aussi a été supplanté par mainte forme nouvelle. Ce mot, qui aurait dû devenir en lat. vulg. *cisque* (I, p. 449), est représenté dans l'a.-ital. par *cescheduno* et dans l'a.-prov. par *quecs*, où il a repris son initiale savante. Le datif *cuique* pourrait être contenu dans l'a.-roum. *cuișă : tu dai cuișă după deala lui* (tu donnes à chacun selon ses œuvres) Psaut. Coresi 61, 28 : il est en effet permis de supposer que *-și* (comme écrit plus exactement le Cod. Schei.) tient la place de *-ci*. D'autre part, à l'époque latine encore, le grec $\chi\alpha\tau\acute{\alpha}$ dans un sens distributif a fait son apparition et s'est maintenu intact dans l'esp., port. *cada*; ailleurs il s'est fusionné avec *unus* en un nouveau mot : *cataunus*, fém. *catauna*, en a.-ital. *catauno*, prov. *cadaun*, a.-franç. *chaun*; c'est alors d'un croisement entre ce terme hybride *cataunu* et l'ancien *cisqueunu* que sont sorties les formes habituelles de l'ital. *ciascuno, ciascheduno*, du franç. *chacun* (d'où le neutre *chaque*), de l'a.-esp. *cadascuno* et *quiscadauno* Cid 1136, dont la première voyelle n'est pas moins surprenante ici que dans le catal. *quiscú*. — Autres formes : en ital. *ognuno* de *ogni* (p. 652), puis en obw. *minka*, a.-mil. *omiunca*, a.-gén. *ognunca*, piém. *minka* de *omniumquam*, auxquels s'ajoute le pronom substantifié de l'obw. *minkin*.

Sur *cata unus*, cf. P. MEYER, Rom. II, 80-85, ASCOLI, Arch. Glott. XI, 425, qui fait observer que, dans la formation de *quisque* > *chaque*, le celt. *cac* a pu intervenir à côté de *cata*.

§ 570. Les formes en *-cunque, -libet* et *-vis* ont péri, mais la plupart ont eu des remplaçants dont les éléments étymologiques sont analogues à ceux des primitifs latins. L'ital. *chiunque, cheunque* doit renfermer *unquam* dans sa seconde partie, et le

franç. mod. *quiconque*, *quelconque* se décompose en les formes anciennes *qui que onques*, *quel que onques*. Les remplaçants de *quilibet* se divisent en deux classes, selon qu'ils contiennent le verbe « être » ou le verbe « vouloir » : cf. en roum. *fiicare*, ital. *chichessia*, franç. *qui que ce soit* et ital. *qualsivoglia*, prov. *qualquesvuelha*, esp. *quienquiera*, *qualquiera*, a.-esp. aussi *quisquier* et *sivuel qual*, *sivuel que*, port. *quemquer* et alors même *o que quer que seja*. L'eng. *kaškòl* paraît se décomposer en *ka[ta qui]sque volet*.

(602) § 571. Parmi les mots indiquant une QUANTITÉ, on a conservé d'abord MULTUS et PAUCUS : en roum. *mult*, ital. *molto*, prov. *mout*, esp. *mucho*, port. *muito*; ital. *poco*, prov. *pauc*, esp. *poco*, port. *pouco*. Le français occupe une place à part. Seuls les anciens textes de la Normandie connaissent *mout moute*, *poi poie*; ailleurs, *mout*, *pou* sont devenus des substantifs et ils sont unis à celui qui dépend d'eux au moyen de *de* : *mout de gent*. Or, en présence de ce même phénomène dans toutes les anciennes langues germaniques, où *mout de gent* répond p. ex. au goth. *manageins filu*, en dépit du grec *ἕλκος πολύς*, on est en droit d'attribuer à l'influence germanique cette dérogation du Nord de la France à l'usage général du roman. Alors, outre *multum*, on rencontre toute espèce de substantifs comme le franç. *beaucoup*, prov. *granré*, sard. *meda* (*meta*) etc., enfin dans les Grisons *blear*, *biar*, qui paraît remonter à *plerique*. — Le lat. TANTUS persiste dans l'ital. *tanto*, a.-franç. *tant* adj., mod. *tant* subst., esp. et port. *tanto*; mais, à côté de ces formes, il doit en tolérer d'autres renforcées au moyen des démonstratifs : en roum. *atit* et *atita*, a.-franç. *itant*, a.-prov. *aitan*, a.-esp. *atanto*, ital. aussi *cotanto*, avec le *co-* de *costui*, *codesto*. Dans l'abruzzois et le napolitain, l'ancien neutre plur. *tanta* sert aux deux genres. C'est une reformation romane qu'on trouve dans le b.-eng. *tamaing*, frioul. *tamañ*, a.-gén., a.-lomb. *tamagno*, prov. *tamanh*, esp. *tamaño* et *atamaño*, port. *tamanho* de *tam magnus*. Pour indiquer un nombre aussi grand qu'un autre, on emploie en franç. *autant de al(um)* (p. 649) et *tantus*; ailleurs, ce sont des composés avec *alter* : en ital. *altretanto*, prov. *atretan*, a.-franç. *autretant*, esp. *otrotanto*. OMNIS se retrouve dans

l'ital. *ogni*, dont l'*i* pourrait bien provenir d'un ancien pluriel, et dans le vieil ital. *ogna* (de *omnia*), qui est spécialement connu dans le Nord ; à part cela, *TOTUS* a pris sa place : en roum. *tot*, ital. *tutto*, franc. *tout*, esp. et port. *todo* ; ajoutez-y les formes renforcées prov. *trastot*, a.-franç. *trestot*, qui se continue encore aujourd'hui dans bien des patois *tertú*, et l'a.-franç. *itout*. Une quantité indéterminée s'exprime au moyen de *aliquantus* : en ital. *alquanto*, a.-franç. *auquant*, a.-esp. *alquanto* ; plus souvent, on se sert à cet effet de composés où entre *quantus* et les mots étudiés p. 649, ainsi en roum. *oare-cât*, *neșcât*, *cât-va*, *oare-cât-va*, *vreo-cât-va* ; obw. *entsakonts* ; eng. *verkaints* et *versakaints* ; bolon. *suquant*, ou l'on emploie de tout autres mots tels que l'ital. *parecchi*, piém. *dontre*, *dutrei* de *duo aut tres*. Le corrélatif de *tantus* s'est maintenu : en roum. *cât*, ital. *quanto*, a.-franç. *quant* (mod. *combien*), esp. et port. *canto*. Dans l'ital. méridion., à *tantá* correspond *quanta* ; *tam magnus* reparait dans l'a.-esp. *camaño*, port. *quamanho*. Enfin *nimius* ou, plus exactement, le neutre plur. *nimia* survit dans l'obw. *menya* ; ailleurs, on trouve l'ital. *troppo*, franç. *trop*, du german. *þorp* (troupe). Un autre mot non-latin, se rattachant à cette catégorie-ci, c'est l'ital. *manto*, prov. *mant*, a.-franç. *maint*, qui dérive peut-être du gaulois *manti* (masse), auquel se joint alors aussi *tamaint*, ital. *tamanto*, cors. et sard. *tamanto* et puis le terme corrélatif de l'a.-ital. *camanto* dans le sens de « aussi grand que ».

Cf. sur *blear* ASCOLI, Arch. Glott. I, 101 ; VII, 517.

§ 572. Enfin pour les pronoms indiquant la MANIÈRE se reproduisent les faits observés à propos de *quantus* et *tantus* : *QUALIS* se retrouve dans le roum. *care*, ital. *quale*, franç. *quel*, esp. *cual*, port. *qual* ; *TALIS* dans l'ital. *tale* et *taluno*, franç. *tel*, esp. et port. *tal* ; mais, en regard de ces formes, on observe en roum. *atare* et dès lors aussi *acătare* et *cutare*, en ital. *cotale*, prov. *aital*, a.-franç. *itel*, esp. *atal* et, avec un sens déterminé, en ital. *altrettale*, a.-franç. *autretel*, esp. *otrotal*. On ne serait pas fondé à les remplacer au moyen de l'ital. *siffatto*, a.-franç. *sifait* et *comfait*. En roumain, les adv. *așa* et *asemenea* s'emploient aussi en place du pron. : *așa lucru* (une telle affaire). Une imitation singulière de *tamaño* (§ 571), c'est l'a.-esp. *calaño* (semblable).

654

CHAPITRE VII

FORMATION DES VERBES

§ 573. Comme nous l'avons fait pour le nom, nous avons à étudier le verbe au point de vue de la dérivation et de la composition; mais ces deux procédés de formation s'emploient ici dans une proportion exactement inverse, la composition étant de loin le procédé le plus fréquent, la dérivation de beaucoup le plus rare. La première peut donc se produire avec tous les verbes possibles déjà existants; mais si, comme la seconde, elle tire de nouveaux verbes d'autres parties du discours, ils deviennent la propriété exclusive de la classe I ou II, tandis que III, restant d'ailleurs ce qu'elle était déjà en latin, n'augmente plus son contingent. Peut-être pourrait-on même aller encore plus loin et dire franchement que, dans les dernières phases de l'évolution romane, la deuxième classe aussi a péri ou du moins est sur le point de périr. C'est surtout dans la dérivation médiate (§ 575) qu'on trouve uniquement des verbes de I, lesquels, dans la dérivation immédiate aussi, ont pris depuis longtemps une large extension.

Le napol. *sosere*, calabr. et sic. *susiri* (monter) ne représentent pas un dérivé du rom. *susum* d'après la 3^e classe, mais proviennent de **sustre* produit par un changement de conjugaison, changement que subissent aussi tant d'autres verbes de ces régions (v. § 125). Au reste, **susire* pourrait être sorti de *subire* (en roum. *sui*) après avoir subi l'influence de *susum*.

§ 574. Il va de soi que, comme radicaux, ce sont les substantifs et les adjectifs qui viennent, dans cette étude, en

première ligne. Toutefois il est à noter que les autres parties du discours aussi peuvent très bien constituer la base de verbes dérivés, pourvu que la nécessité l'exige : ainsi l'on trouve des noms de nombre cardinaux dans le roum. *îndoî* (doubler), *întrei* (tripler), a.-ital. *intreare*, des ordinaux dans l'a.-franç. *entercier* (placer en main tierce), ital. *squarciare* (écarteler, lacérer), esp. *quintar* (faire le cinquième labour) etc.; des pronoms : en franç. *tutoyer*; des adverbes : en ital. *incontrare*, franç. *encontrer* etc. Une question plus embarrassante reste à résoudre : tous les substantifs, surtout les dérivés, se prêtent-ils à la formation verbale? Il est difficile d'y donner une réponse certaine. On ne peut pas nier que de très nombreux substantifs renfermant un suffixe encore en pleine force de production, ne fournissent leurs éléments constitutifs pour former des verbes, et cela, non seulement dans des cas comme l'ital. *cagionare*, franç. *jalouser*, dont le primitif est un mot simple pour les Romains, mais aussi dans l'ital. *ag-evol-are* ou *frant-um-are*, a.-franç. *dol-os-er* etc. Mais, d'autre part, on ne peut pas non plus contester que précisément ces suffixes dotés d'un sens nettement exprimé se laissent rarement entraîner dans le système verbal : ainsi l'ital. *frantumare* cité ci-dessus paraît être le seul verbe dérivé d'un subst. en *-ume*, et sa formation n'a dû être possible qu'à cause du manque d'un substantif simple, d'où l'on aurait tiré *frantume*. Et il en va ainsi de la plupart des suffixes formant des noms abstraits et de beaucoup d'autres servant à dériver des collectifs : aussi longtemps que le suffixe conserve sa valeur originelle, il protège le radical contre toute dérivation ; mais, dès qu'il la perd, la transformation du substantif en verbe devient possible.

A. DÉRIVATION

§ 575. La dérivation est immédiate : *plantare* de *planta*, ou médiate : *alb-ic-are* de *albus*. Le mot primitif est avec le verbe dans la relation soit de sujet : en ital. *gradire* (être agréable, de *grado*) ou d'objet : en ital. *fogliare* (produire des feuilles) ou de moyen : en ital. *falciare* (travailler avec la faux, faucher). Les formes de toutes les classes sont si nombreuses qu'on doit abso-

(606) lument les renvoyer au dictionnaire : seul le rapport des dérivés en *-ire* avec ceux en *-are* sera l'objet d'une remarque. On dirait que *-ire* est confiné dans les deux premières catégories de dérivation, sans que toutefois il jouisse ici d'une prédominance absolue. Les verbes en *-ire* indiquent donc l'action de devenir, la manière d'être, la qualité, la production. C'est ainsi que tant de dérivés d'adjectifs se rattachent à II : en ital. *intepidire*, franç. *tiédir* ; ital. *smagrire*, franç. *maigrir* etc., qui se conjuguent comme s'ils étaient les représentants d'anciens inchoatifs ; puis des dérivés de substantifs : en ital. *colorire* (colorier), *favorire* (favoriser), *granire* (grener et greneler) ; franç. *chevir*, *aboutir* etc. Mais I prend une extension toujours croissante : l'ital. a la double forme *granire* et *granare*, le franç. remplace par *sécher* l'anc. *sechir* etc. Ces indications nous suffiront actuellement ; des études de détail mettraient encore au jour plus d'un phénomène intéressant.

§ 576. IARE s'adapte aux participes et aux adjectifs, mais il appartient naturellement à l'époque anté-romane. Dans les langues romanes, voici les exemples qu'on relève de son emploi : ABBREVIARE : franç. *abrégér* ; ACUTIARE : eng. *gütser*, ital. *aguzzare*, franç. *aiguiser*, esp. *aguzar* ; ADDELICATIARE : esp. *adelgazar* ; ALTIARE : roum. *înaltá*, eng. *otser*, ital. *alzare*, franç. *hausser*, esp. *alzar*, port. *alçar* ; ASSUAVIARE : a.-franz. *assoagier* ; BASSIARE : franç. *baisser*, esp. *bajar*, port. *baixar* ; CAPTIARE : eng. *kačer*, ital. *cacciare*, franç. *chasser*, esp. *cazar*, port. *caçar* ; CESSIARE : esp. *cejar* ; COCTIARE : port. *coçar* (démanger) ; COMPTIARE : eng. *končer*, ital. *conciare*, esp. *aconzar* ; CORRUPTIARE : a.-franz. *couressier* ; DESTRUCTIARE : port. *destroçar* ; DIRECTIARE : ital. *dirizzare*, franç. *dresser*, esp. *derezar* ; EXCARPTIARE : esp. *escarzar*, port. *escarçar* ; EXCURTIARE : ital. *scorciare*, a.-franz. *escourcièr*, esp. *escorzar*, port. *escorçar* ; EXQUARTIARE : ital. *squarciare* ; EXQUINTIARE : esp. *esquinzar* ; FRICTIARE : ital. *frizzare*, a.-vén. *freçar*, esp. *frezar* ; FRUSTIARE : obw. *furšar*, franç. *froisser* ; GREVIARE : a.-franz. *gregier* ; INGRASSIARE : eng. *ngrašer*, franç. *engraisser*, port. *engraxar* ; LAXIARE : eng. *alšer*, ital. *lasciare* ; LEVIARE : eng. *surlevger*, franç. *alléger* ; MINUTIARE : obw. *manitsar*, ital. *minuzzare*, a.-franz. *menuisier*

(p. 257), esp. *menuzar*; MOLLIARE : vén. *moğar*, franç. *mouiller*, esp. *mojar*, port. *molhar*; MORTIARE : ital. *ammorzare* et *smorzare*; MOVITIARE (*movita* p. 575) : franç. *trémousser*; PERTUNSIARE : ital. *pertugiare*, franç. *percer* (p. 257); PRIVATIARE : franç. *privoiser*; PUNCTIARE : ital. *ponzare*, a.-franz. *poincier*, esp. *punzar*; QUAESTIARE : esp. *quejar*; QUASSIARE : a.-franz. *caissier*; QUIETIARE : a.-franz. *coisier*; RECENTIARE : mod. *artsintser*; ROSIARE : esp. *rozar*, port. *rojar*; ROTUNDIARE : franç. *rogner*; SIMILIARE : ital. *somigliare*, esp. *semejar*, port. *semelhar*; STRICTIARE : ital. *strizzare*, a.-franz. *estrecier*; SUCTIARE : eng. *čücer*, ital. *succiare*, franç. *sucer*; TRACTIARE : ital. *tracciare*, franç. *tracer* et naturellement encore d'autres. — On se demande si les substantifs et les verbes peuvent, eux aussi, produire des dérivés en *-iare*. DOMINIARE : en obw. *dumeñar*, esp. *domeñar* provient de *dominium*, mais ORDINIARE : en esp. *ordeñar*, port. *ordenhar*, à côté du subst. a.-ital. *ordigno*, obw. *urdeñ* (attirail de couturière), paraît être une forme allongée de *ordinare*. En regard de *parare*, on rencontre le port. *pairar*, a.-milan. *apairar* (avoir du loisir), gén. *apuää*, piém. *apairé*, qui pourraient il est vrai représenter aussi APPARIUM : esp. *apero*. De même en est-il du roum. *defăimă*, port. *esfaimado*, qui ont emprunté leur *i* à *diffamia*, en roum. *defăimă*; cf. même le roum. *făimă* remplaçant *famă*; dans l'a.-esp. *curiar*, c'est peut-être *incuria*, *curiosus* qui est en jeu; mais l'ital. *gocciare* présuppose à son tour un primitif *gutteare*; l'a.-milan. *abondiar* correspond au latin *abundus*, *abundare*; pour l'a.-franz. *irier*, on admet un type *iriare* (p. 160). — Parmi les verbes en *-entare* (§ 590), il n'y a à citer que l'eng. *indurmentser*, vén. *endormentsar*, mir. *indurmintsar*.

(607)

L'a.-franz. *esfrei-ier*, à côté de *esfrei-er*, n'est qu'une formation postérieure à *esfreie* et imitée de *pleie*, inf. *plei-ier*.

§ 577. ICARE jouit d'une vogue extraordinaire en latin pour la formation de dérivés à thème nominal aussi bien que verbal; et cette vogue, il l'a gardée jusqu'à la naissance des langues romanes; mais ensuite, dans celles qui syncopaient la post-tonique atone, elle s'est perdue et, même dans l'Italie et la Roumanie, où n'intervenait aucun changement phonétique, elle a fortement diminué. Voici des exemples à thème nominal : ALBICARE : esp.

albegar; AMARICARE : ital. *amaricare*, esp. *amargar*; FOLLICARE : esp. *holgar*, port. *folgar*; MASTICARE : roum. *mestecá*, ital. *masticare*, franç. *mâcher*, esp., port. *masgar*; MORSICARE : ital. *morsicare* (cf. l'esp. *muesca*, entaille); CABALLICARE : roum. *călecă*, ital. *cavalcare*, franç. *chevaucher*, esp. *cabalgar*, port. *cavalgar* etc. Ajoutez-y comme formes préromanes AUSICARE : eng. *aškér*; AUTORICARE : esp. *otorgar*, port. *outorgar* (cf. le franç. *octroyer* § 579); CASICARE : ital. *cascare*; CLOPPICARE : a.-franç. *clochier*; CARRICARE : ital. *carricare*, franç. *charger*, esp., port. (608) *cargar*; FERRICARE : roum. *ferecá*, a.-franç. *enfergier*; LAXICARE : franç. *lâcher*; MATURICARE : esp., port. *madrugar*; NASICARE : a.-franç. *naschier*, wall., pic., norm. *naské* (fouiller); PLUMBICARE : franç. *plonger*; QUASSICARE : prov., esp., port. *cascar*; RASICARE : mant., mir. *raskár*, frioul. *raská*, esp., port. *rascar*, sard. *rasigare*; DERENICARE : esp. *derrengar*; SALICARE : esp., port. *salgar*; SESSICARE : esp. *sosegar*, port. *socegar*; TARDICARE : a.-franç. *targier*. Ensuite donc des dérivés à thème verbal : FODICARE : franç. *fouger* et dès lors donc BULLICARE : ital. *bulicare*, franç. *bouger*; BLANDICARE : a.-franç. *blangier*, sard. *frandigare*; FIGICARE : ital. *ficcare*, franç. *ficher*, esp. *hincar*, port. *fincar*; FLETTICARE : a.-franç. *flechier*; NIVICARE : ital. *nevicare*, franç. *neiger*; EXPANDICARE : franç. *épancher*; PENDICARE : franç. *pencher*; RODICARE : a.-franç. *rougier*, mod. *ronger*; PU(N)GICARE : *piççi* à Celle; REVERTICARE : a.-franç. *reverchier*; VOLVICARE : esp. *volcar* etc. Souvent il peut être douteux s'il faut prendre le nom ou le verbe comme point de départ : NIVICARE peut se rattacher à *nivere* aussi bien qu'à *nix*, SEDICARE : a.-franç. *siegier*, prov. *setjar* à *sedes* ou à *sedere* ou même à *sedicum* (p. 500); IMPEDICARE employé par Ammien dérive plutôt de *pedica*; le roum. *împedicá*, franç. *empêcher* (I, p. 573), port. dial. *empelgar* (arrêter le moulin) plutôt de *impedire*. Dans d'autres cas, comme EXCORTICARE : en ital. *scorticare*, franç. *écorcher*; SORICARE : en a.-franç. *surgier*, norm. *sürké* (prendre des souris) etc., *ic* fait déjà partie du nom. — Souvent *-icare* prend la place d'autres suffixes : c'est sur FASTICARE substitué à *fastidiare* que repose le franç. *fâcher*; FUMICARE, et non *fumigare*, est postulé par l'ital. *fumicare*, mont. *fõnkyé*, lorr. *fõzé*; le même phénomène se présente dans l'italien *navicare*, *runicare*, tandis qu'au contraire le roumain, par imitation de

fumegá, rumegá, dit aussi *spumegá* (écumer). — En fait de formes nouvelles proprement romanes, le roumain est pauvre : *adurmecá* (poursuivre, rechercher), *orbecá* (tâtonner), *sorbecá* (humer); elles sont plus nombreuses en italien, où la plupart ont une signification intensive : *biascicare* à côté de *biasciare*, *brancicare* (manier), *calcicare* (fouler aux pieds), *dimenticare* (oublier), *gemicare* (dégoutter), *rampicare* (grimper), *rosicare* (ronger), *sbarbicare* (déraciner), *spicicare* (détacher), *spill-urz-icare* (grignoter), *stuzzicare* (exciter), *zoppicare* (boiter). Dans l'Ouest, qui perd l'*i*, *-gar* s'adapte à la consonne finale du thème : en esp. *apengar* (charger), *aungar* (réunir), *forzgar* (forcer), *rez-on-gar* (grommeler, de *rezar*), *saborgar* (rendre savoureux); en port. *empengar* (poisser), *amolgar* (froisser).

§ 578. Les verbes en -FICARE appartiennent exclusivement à la langue écrite; il est pourtant à noter qu'à l'époque moderne il s'est produit assez bien d'imitations : en ital. *diversificare*, *personificare*, *ramificare* etc.; en franç. *cocufier*, *doctorifier*, *diversifier* etc.; en esp. *apaciguar*, *amortiguar*, *atestiguar*, *averiguar*, *santiguar*; de même en port. Pour le hispano-portugais, cf. I, p. 473. (609)

§ 579. ACEARE provient de l'*aceu* étudié au § 414, et il apparaît en Italie, en dehors de *crepacciare* (crevasser), sous une forme avec *zz* (§ 420) : cf. l'ital. *ghignazzare* (éclater de rire), *innamor.* (énamourer), *sbev.* (buvotter), *scorr.* (courir çà et là), *sparn.* (éparpiller), *spel.* (éplucher la laine), *svol.* (voltiger), ital. septentr. *spgazzare* (effacer, t. de peinture); le franç. *crevasser*, *croasser*, *fric.*, *rév.*, *rim.*

§ 580. ACULARE s'emploie, en ITALIEN et en FRANÇAIS surtout, pour exprimer la répétition fréquente et rapide d'une action : en ital. *sbevacchiare* (buvotter), *buc.* et *for.* (cribler de trous), *busc.* et *frug.* (fouiller), *fuggi.* (fuir souvent), *gioc.* (carotter), *lavor.* (bousiller), *rub.* (grappiller), *sbad.* (bâiller), *scriv.* (griffonner), *sput.* (crachoter); en franç. *criailler*, *disput.*, *dorm.*, *quo.*, *sonn.*, *tir.*, norm. *kuralë* (courir souvent), a.-franç. *baailler*, mod. *bâiller*, a.-franç. *chat.* (chatouiller). Mérite encore une mention le majorq. *ažonayár* (agenouiller).

§ 581. ICULARE apparaît dans le même sens en ITALIEN et en FRANÇAIS également, mais surtout aussi avec une valeur diminutive : en ital. *morsecchiare* (mordiller), *sonn.* (sommeiller), *compomicchiare* (écrivaitter), *ros.* (ronger), *gioch.* (jouer), sic. *gattiggyari* (chatouiller); en franç. *brandiller*, *éparp.*, *fou.*, *frét.*, *grapp.*, *point.*, *saut.*, *sours.*, *tort.*, a.-franz. *rouillier*, mod. *rouiller*. En portugais, nous avons *dedilhar* (doigter) de *dedo* (doigt), *gatilhar* (chatouiller).

(610) § 582. UCULARE est un peu plus largement répandu : en ital. *affattucchiare* (ensorceler), *baci.* (baisotter), *be.* (buvotter), *gioc.* (jouer), sic. *gattuggyari*; en franç. *barbouiller*, *bred.*, *chat.*, *gaz.*; en esp. *mamujar* (suçoter), *masc.* (mâchonner); en sard. *isterrugare* (étendre à terre).

§ 583. IDIARE. Nous l'avons exposé au § 199 : à l'époque chrétienne, le grec *-ιζειν* s'est acclimaté en latin, de telle façon qu'à côté de verbes en *-are*, il s'en introduisit en *-idiare* et qu'alors ce suffixe ou bien fut employé dans les seules formes à radical tonique ou bien même envahit tout le système verbal. Ce dernier procédé est la règle dans les langues écrites, le roumain excepté, et même la plupart des patois connaissent *-idi-* comme un élément, non pas flexionnel, mais morphologique. Or cette origine du suffixe explique aussi que les verbes ainsi formés ne s'éloignent pas beaucoup dans leur signification des dérivés immédiats : il suffira donc de n'en relever, dans la grande masse de ces formations chaque jour plus nombreuses, qu'un choix restreint. En ce qui concerne la forme du suffixe, l'ital. *-eggiare* a été modelé sur *-éggia*, car *-idiare* devait devenir *-iâtre* (I, p. 460); au contraire, le franç. *-oyér*, esp. *-eár* est tout aussi correct que *-óye*, *-éa* et la double forme port. *-ejar* et *-ear* reflète l'ancienne flexion *-éa*, *-ejár* (I, p. 460). Comme exemples, nous avons en ENGADIN : *alpađer* (envoyer le bétail sur les Alpes), *angušađer* (angoisser), *balbađer* (balbutier), *žbandađer* (bannir), *befađer* (railler) etc., puis *-iar* avec des verbes germaniques, en Obwald surtout : *bagiar* (bâtir), *blagriar* (assiéger), *bugiar* (hasarder), *kumbriar* (chagriner), *kučiar* (écorcher), *flantsiar* (planter), *flisiar*, en eng. *flisađer* (s'appliquer) etc.; en ITALIEN : *amareggiare* (être amer), *bianch.* (blanchir), *cort.* (courtiser), *dottor.* (faire le savant), *drapp.*

(draper), *ech.* (faire écho), *favol.* (conter), *favor.* (favoriser), *fest.* (festoyer), *fior.* (fleurir), *guerr.* (guerroyer), *general.* (généraliser), *giall.* (jaunir), *gorgh.* (gringoter), *grand.* (trancher du grand), *ladron.* (brigander), *ombr.* (ombrager), *par.* (parangonner), *signor.* (dominer) et beaucoup d'autres; en FRANÇAIS, leur nombre est aujourd'hui fort restreint : cf. *flamboyer*, *nettoyer*, *octroyer*, mais il était jadis considérable : en a.-franç. *blanchoyer*, *champ.*, *donn.*, *guerr.*, *ind.*, *man.*, *ombr.*, *plaid.*, *rim.*, *seigneur.*, *tourn.*; en PROVENÇAL, exemples très nombreux : *aureiar*, *autr.*, *blanqu.*, *cobez.*, *cort.*, *domn.*, *flam.*, *formigu.*, *espezz.*, *guerr.*, *merce.*, *ord.*, *plaid.*, *torn.*; de même en ESPAGNOL : (611) *alborear* (commencer à faire jour), *blanqu.*, *doñ.*, *fals.*, *juguét.* (folâtrer), *guerr.*, *labor.* (labourer), *pleit.* (plaider), *sabor.* (assaisonner), *señor.*, *truban.* (trucher), *tacañ.* (lésiner), *vent.* (venter) etc.; en PORTUGAIS : *adejar* (voltiger), *amarell.*, *apedr.*, *branqu.*, *baf.* (souffler), *band.* (vanner), *barqu.*, *bosqu.* (ébaucher), *cacar.* (glousser), *esbrav.*, *gott.*, *man.*, *serp.* (serpenter) etc., *alear* (voltiger), *balanc.*, *band.* (mutiner), *brac.*, *esbrav.*, *gott.*, *guerr.*, *man.*, *senbor.*, *serp.* etc. BAPTIZARE aussi apparaît souvent dans cette classe : eng. *batäger*, ital. *batteggiare*, a.-franç. *batoyer*. De même, en français, des verbes en *icare* et *igare* passent dans la classe en *-oyer* : cf. l'a.-franç. *chastoyer*, *fourmoyer* et p. 254.

§ 584. ULARE, comme le suffixe nominal *-ulus*, possède une vertu diminutive. Pour lui aussi se reproduit, par rapport à l'*u*, ce que nous avons observé déjà pour le nom p. 517 : on ne pourra donc attendre qu'en italien et en roumain des dérivés nouveaux et, pour les verbes des autres langues qui renvoient à *-ulare*, on devra admettre leur existence à l'époque latine déjà. Leur nombre est d'ailleurs peu considérable : cf. p. ex. près BR]USTULARE : en roum. *usturá*, ital. *brustolare*, franç. *brûler*; MISCULARE : en ital. *meschiare*, franç. *mêler*; ORULARE : en ital. *orlare*, a.-franç. *orler*, esp. *orlar*; RAS(I)CULARE : en ital. *raschiare*, obw. *rašlar*, franç. *râler* et *racler* (I, p. 442); TURBULARE : en roum. *turburá*, franç. *troubler*; TREMULARE : en roum. *tremurá*, ital. *tremolare*, franç. *trembler*, eng. *trembler*, esp. *temblar*. En outre donc, le roum. a formé *infumurá* (représenter), *scuturá*

(secouer, en ital. *scotolare* de *excutere*), *vintura* (venter, du lat. *ventilare*); l'ital. *brancolare* (tâtonner), *crep.* (crevasser), *frug.* (fureter), *piagn.* (pleurnicher), *svent.* (éventer), *sdrucci.* (glisser), *tomb.* (tomber) et autres.

§ 585. INARE se trouve dans le lat. *farcinare*, *scarpinare* etc. et sans doute aussi dans VISINARE : en a.-vén. *vesinar*, franç. *vêner*. Alors, à ces cas s'ajoutent encore le bol. *lužnär* (luire), l'esp. *graznar* à côté de l'ital. *gracidare*, *voznar* à côté du lat. *vocitare*, *maznar* à côté du lat. *macerare*, cette dernière forme permettant, il est vrai, de supposer une influence de *machinare*. On est également frappé de l'identité qui règne entre l'ital. *piovigginare*, le franç. *pleuviner*, l'esp. *lloviznar*. En français, (612) *-onner* paraît avoir le même emploi : cf. *fleuronner*, mais surtout le montbél. *brołęné* (remuer), *piuğęné* (pleuviner), *sokęné* (renifler), *vikeņé* (vivoter).

§ 586. TARE, SARE. Les verbes originaires fréquents et dérivés du radical des participes prennent très souvent, en latin déjà, la place des anciens verbes primitifs, et grand nombre d'entre eux ont seuls persisté en roman, même de ceux dont on n'a pas d'exemples en latin, mais qui cependant doivent y avoir existé déjà. C'est ainsi que nous avons ADJUTARE : en eng. *ayüder*, ital. *ajutare*, franç. *aider*, esp. *ayudar*, port. *ajudar*; CANTARE : en roum. *cintă*, eng. *kantër*, ital. *cantare*, franç. *chanter*, esp. et port. *cantar*; JACTARE : en ital. *gettare*, franç. *jeter*, esp. *echar*, port. *deitar* et beaucoup d'autres, parmi lesquels les seuls qu'on puisse encore énumérer, en dehors de ceux qui ont été transmis par la littérature latine, sont AUSARE : ital. *osare*, franç. *oser*, esp. *osar*, port. *ousar*; CULTARE : greden. *kolté* (engraisser); FRESARE : esp. *fresar* (gronder); LINCTARE : comasq. *lenčá* (lisser); MESSARE : esp. *mesar*; OBLITARE : roum. *uitá*, obw. *amblidar*, franç. *oublier*, esp. et port. *olvidar*; REFUSARE : roum. *refusá*, ital. *rifusare*, franç. *ruser* et *refuser*, esp. *rehusar*, port. *refusar*; RUTARE : franç. *ruer*; TUTARE : franç. *tuer*; USARE : eng. *üzër*, ital. *usare*, franç. *user*, esp. et port. *usar*. Finalement, on peut encore signaler le fait suivant : de même que le latin avait dérivé, des deux part. de *pinsere* : *pissum* et *pissitum*, deux verbes *pinsare* et *pinsitare*, ainsi avons-

nous aussi en roman d'une part le roum. *pisá*, eng. *pižér*, franç. *piser*, esp. et port. *pisár*, d'autre part l'ital. *pestare*, prov. *pestar*, esp. *pistar* (cf. le campob. *kalpešá* à côté de l'ital. *calpestarte*).

§ 587. ITARE n'est guère productif en roman, mais il y a laissé des traces assez nombreuses et, s'il faut en juger par le roman, il a joui d'une assez grande vogue en latin populaire, cf. AMBITARE : ital. *andare*, esp. et port. *andar* (p. 292); B]RAGITARE : ital. *braitare*; CIRCITARE : roum. *cercetá* (chercher); COGITARE : roum. *cugetá*, a.-ital. *coitare*, a.-franç. *cuidier*, esp. et port. *cuidar*; FLAVITARE (*flavor* p. 552) : ital. *fiutare*; MISCI-TARE : eng. *miždér*, ital. *mestare*; MOVITARE : a.-roum. *mutase* (naviguer), génev. *modá*, tarant. *eimodá*, morv. *emude* (émouvoir); NASITARE : gén. *anastá* (sentir); PIGRITARE : ital. *peritarsi*; SEDITARE : ital. *assettare*, a.-franç. *assetter*; SEQUITARE : (613) ital. *seguitare*; TAXITARE : ital. *tastare*, franç. *tâter*; TINNITARE : franç. *tinter*; VANITARE : ital. *vantare*, franç. *vanter*; VANNITARE : mil. *vantá*, prov. *vandá*, poitev. *vâté*; VISITARE : ital. *rovistare*, a.-franç. *revider*.

Le port. *levedar* (faire fermenter) doit au contraire se rattacher à **levitum* (levain) : ital. *lievito*.

§ 588. IZARE, la forme savante qui correspond à l'*-idjare* étudié au § 583, se comporte de la même manière que *-ista* (§ 522) et *-ismus* (§ 521) : il exprime une imitation, l'action de se comporter à la façon d'un autre ou une transformation à l'instar de quelque chose d'autre, en quelque chose d'autre et, dans ces emplois, il est vraiment aussi répandu dans les langues écrites qu'en allemand le suffixe correspondant *-isiren* : cf. l'ital. *giudaižzare*, latin., moral., *polver*. etc.; le franç. *judaïser*, latin., moral., *pulvér*.; l'esp. *judaižar*, latin., moral., *polvor*. etc.

§ 589. ILLARE, diminutif dans *cantillare* etc., s'est maintenu en ITALIEN et en FRANÇAIS, mais en italien, dans les formes à radical tonique, par assimilation aux dim. en *-ellu*, il présente la voyelle *ę*. Exemples en ital. : *balzellare* (sautiller), *buch-er-ellare* (trouer), *cant-er-ellare* (chantonner), *dentellare* (grignoter), *lard*. (larder), *salt*. (sautiller), *sarchi*. (sarcler), *strimp*. (jouer mal d'un instrument), en franç. *chanceler*, *chapeler*, *grommeler*, *bar-*

celer, autrefois aussi *sauteler*. Il faut aussi placer ici le franç. *ferler*, esp. *frenillar*, a.-gén. *afernélár* (retirer les rames) de **frenellare*.

§ 590. ITTARE, dérivé du roman *-ittu* (p. 596), est également diminutif : cf. l'ital. *bombettare* (buvotter), *fior.* (colorer), *gamb.* (gambiller), *lingu.* (bégayer), *macchi.*, *piegh.* (plisser), *scul.* (remuer le cul), *zamp.* (trotter), *zapp.* (piocher) etc.; le franç. *béqueter*, *chucheter*; *écharseter*, *feuilleter*, *marqueter*, *voleter* etc. On doit remarquer quelques verbes espagnols en *-itar* : *balitar* (bêler fréquemment), *escarv.* (gratter souvent), *ped.* (demander souvent); cf. *-ito* (p. 596).

(614) § 591. OTTARE n'est guère employé qu'en FRANÇAIS : *baisoter*, *buv.*, *chevr.*, *clign.*, *fris.*, *trembl.*, *viv.* (chez Marot, Od. V, 3) et même *frisotoyer* etc.; l'ital. n'a guère que *parlottare* (marmotter), *pigi.* (fouler légèrement) et l'onomatopéique *borbottare*, *barbottare*, qui paraît aussi dans l'esp. *barbotar*.

§ 592. ANTARE, ENTARE a acquis en roman une importance considérable par son emploi tantôt plus étendu, tantôt plus restreint dans la formation de factitifs. Le latin littéraire, en fait de pareils verbes, n'avait admis que *praesentare* (rendre présent), mais les langues romanes montrent que le parler populaire en possédait davantage; au moins *expaventare* : en obw. *špuventar*, ital. *spaventare*, franç. *épouvanter*, esp. et port. *espantar* a-t-il dû exister dès la période antéromane, car on ne trouve pas le simple *expavere*, *pavere*. Pour les autres, l'accord de plusieurs langues ne permet naturellement de rien conclure sur leur ancienneté, vu que cette formation a continué de vivre partout. Seul le ROUMAIN comme bien souvent reste à l'écart et n'offre d'autre exemple que *infierbentá* (cuire); le PARLER DES GRISONS n'en est que plus riche et se sert du suffixe pour changer des intransitifs en transitifs, renforcer des transitifs : cf. l'obw. *buanter* (abreuver), *blečantar* (mouiller), *žbulantar* (échauder), *andurmentar* (endormir), *fumentar* (fumer), *šfardantar* (rafraîchir), *fužantar* (mettre en fuite), *muantar* (mouvoir), *šižantar* (sécher), *škuflantar* (gonfler) et beaucoup d'autres, généralement en *-antar* pour l'obw., en *-enter* pour l'eng. A ces verbes a

été assimilé *sa fašentar* (s'occuper) de *fašenda* (affaire). L'ITALIEN est plutôt mal partagé : il n'a guère que *addormentare*, *piacentare*, *sboglientare*, en ital. septentr. *tazentá*, en sic. *žbakantari*, napol. *žbakandarę* (vider), en a.-ital. aussi *dolentare*; même pénurie en FRANÇAIS : cf. l'a.-franç. *crevanter*, *creanter* (faire croire), auquel le provençal ajoute *sabentar*; mais les langues de l'Ouest offrent de nouveau beaucoup plus d'exemples : l'esp. *a calentar*, *crec.*, *habil.*, *herv.*, *huy.*, *levantar*, *mamantar*, *amedrentar* (cf. *medroso* p. 440), *moll.*, *apac.* (mener paître), *apar.* (faire paraître), *quebrantar*, *enriquentar*, *as.*; le PORTUGAIS les tire aussi de verbes de I : *acalantar* (bercer, mais *acalanto* = berceuse), *ençug.* (salir), *adorm.*, *endur.*, *aferv.*, *afug.*, *amol.*, *apašc.*, *empeç.*, *apodr.*, *apouqu.*, *apous.*, *aqu.* (chauffer), *enriqu.*, *as.*, *aviv.* etc.

615)

§ 593. SCERE. Les destinées des inchoatifs latins auraient dû être examinées déjà au chapitre de la flexion (v. p. 268 sqq.). Comme nous l'avons observé là, le hispano-portugais (ainsi que l'italien du Sud) a créé pour presque tous les verbes en *-ir* une forme secondaire en *-ecer*, tandis que le roumain, l'italien et le français ont fait de *-isc-* un élément flexionnel. Or à ces remarques il faut encore ajouter qu'en ROUMAIN les formes nouvelles en *-esc*, *-i* présentent souvent un *u* entre le thème et la désinence : *ceruesc*, *ceruí* (cirer), *ciuruí* (cribler), *cucuí* (crier coucou), *cuibuí* (nicher), *índesuí* (presser), *índrituí* (donner droit), *făptuí* (accomplir), *fíruí* (enfiler), *ghemuí* (se pelotonner), *glăsuí* (crier), *miruí* (sentir), *păcătúí* (pécher) etc. Si l'on considère qu'en latin la plupart des verbes en *-isco* forment un parf. en *-ui* et qu'en roum. les parf. en *-u* accentuent l'*u* (p. 358), on est tenté de voir dans le roum. *-uesc* une action régressive du parfait sur le présent.

A l'exemple de DIEZ, on a coutume de ranger également ici le franç. *accourir*, *chancier*, *éclaircir*, *étrécir*, *enforcir*, *noircir*, *obscurcir*, l'a.-franç. *viezir* (vieillir), le morv. *adrqasi* (adresser), le prov. *akgrežir*, *amaržir*, *brunežir*, *canexir*, *caržir*, *claržir*, *dousežir*, *encanežir*, *enduržir*, *ensfadežir*, *enfolezir*, *magrežir* etc., mais il est difficile de concilier le *ž* prov. avec le *sc* latin. Il est vraisemblable que le point de départ de ces formes est tout autre part. D'abord, l'a.-franç. *viezir* dérive de *vies* (p. 80) et *enforcir*, *estressir* doivent se rattacher respectivement à *force*, *estresse* (p. 496); puis leur exemple, à la suite d'un

rapport erronément établi entre *enforcir* et *fort*, *estressir* et *estroit*, permet de créer une série d'autres dérivés en *-cir*. En provençal, *tepidire* devient *tebezir*; or, comme l'adj. correspondant était *tebe*, on obtint ainsi, ici également, un suffixe *-zir* ou *-zir*. On voit encore plus clairement que le *z* n'est pas primitif dans le pic., morv. *blōzi* (bleuir), lorr. *eggrāze* (agrandir).

B. JUXTAPOSITION

(616) § 594. Les JUXTAPOSÉS FORMÉS D'UN VERBE ET D'UN NOM SONT rares. Le latin présentait *manumittere* et disait *manu operare*, *manu tenere*, *manu levare*, *manu parare*; les Romains ont délaissé le premier; quant aux autres combinaisons, ils les ont traitées comme des mots uniques : ital. *mantenere*, *mallezare*; franç. *manœuvrer*, *maintenir*; esp. *mantener*, *manlevar*, *mamparar* (d'où *amparar* I, p. 379); port. *manter*, *mamparar*. C'est seulement de *manœuvrer* qu'est issu à son tour *manœuvre*, qui pénétra ensuite avec le verbe dans les langues-sœurs et qui, en espagnol, fut à son tour réduit en *maniobra*, *maniobrar* (cf. sur ce point p. 637). Ces juxtaposés ne sont pas tous également anciens : le franç. *manœuvrer* suppose une forme atone, *maintenir* une accentuée de *manus*. Or, de la même manière que les substantifs composés dont un des éléments est un génitif (p. 636), ces combinaisons pouvaient aussi provoquer des imitations, et c'est ainsi qu'en fait on trouve l'ital. *calpestare* (piétiner), *capitombolare* et *capovolgere*, le franç. *billebarrer*, *colporteur*, *culbuter*, *chantourner*, *champlever*, *pêlemêler*, *saupoudrer* et aussi l'a.-franz. *ferarmer*, *fervestir*, *ferlier*, *cloufichier*, *ramentevoir* (*mente habere*), le catal. *ulpenre* (ensorceler), l'esp. *captener* d'après *mantener*, *mampresar* (capturer les chevaux). — Nous avons donc ici des imitations d'une combinaison syntaxique antéromane; au contraire, l'ital. *camuffare* (déguiser) de *capomuffare*, le franç. *bouleverser*, *chanfreindre*, *chavirer*, l'esp. *carcomer*, *maniatar*, *perniquebrar* présentent un accusatif comme premier membre du mot nouveau, par conséquent une construction romane, à laquelle tout au plus la préposition du nom de l'objet permet d'attribuer un âge relativement avancé. Il semble au reste qu'on rencontre aussi la post-position : cf. l'a.-franz. *tourneboeler* (faire des culbutes), dont on a tiré le subst. post-verbal *la tourneboelle* (la

culbute). Il va de soi qu'il ne faut pas considérer comme des verbes composés le franç. *tournevirer*, qui est dérivé de *tourne-vire*, ni *faufiler*, esp. *hilvanar*, qui le sont de *faufil*, *hilvano* (p. 627 sq.). Aux verbes se rattachent encore quelques part. prés. : en ital. *viandante*, *luogotenente*, franç. *arcboutant* et, sur ce modèle, *arcbouter*. Sur des formations analogues avec le part. passé, v. § 556.

C. FORMATION PAR PRÉFIXES

(617)

I. Remarques préliminaires.

§ 595. Beaucoup plus grande est l'importance de la formation par préfixes avec le verbe qu'avec le nom. Il est vrai que le roman, quand on le compare au latin, n'offre pas ici ce grand progrès dont il peut se glorifier dans la formation par suffixes et, s'il s'est produit un certain nombre de préfixes nouveaux, cependant beaucoup d'autres ont aussi disparu. Ainsi *retro* et *ob*, loin d'avoir servi à aucune formation nouvelle, sont en général sortis de la langue : le premier ne semble avoir persisté qu'en sard. *trokere* de *retrocedere* ; le second est presque partout remplacé par *a*, cf. OBDURARE : prov. *abdurar*, a.-franç. *adurer*, OBSERVARE : a.-vén. *asservare*, OBTURARE : ital. *atturare*, esp. et port. *aturar*, OFFOCARE : ital. *affogare*, esp. *abogar*, port. *afogar*, à côté duquel on s'étonne du majorq. *aufegà* (*au* de *o* comme *aueya* de *oviola*). OBSIDIARE : ital. *assediare*, esp. et port. *asediar*. *Occidere* non plus n'a pas persisté ; l'analogie de *auferre* l'a fait éliminer par *auccidere* : en roum. *ucide*, ital. *uccidere*, prov. *aucire*, a.-franç. *ocire*. Il n'y a que des mots absolument étrangers à la langue du peuple ou bien où l'on a perdu toute conscience d'une composition, comme *oblitare* (p. 662), *offerre* etc., qui conservent *o*.

§ 596. Dans ces exemples, le préfixe a été éliminé ou détruit ; mais il arrive assez souvent, d'autre part, que l'initiale quelconque d'un mot, ayant une certaine ressemblance avec un préfixe, sans toutefois en être un elle-même, est échangée contre ce préfixe. C'est ainsi que l'ital. *domesticare* devient *dimesticare* et

alors même en vén. *dez̄mestegár*, frioul. *diz̄meštid* ; dans *ascultare* de *auscultare* (I, p. 56), en a.-franç. *ascouter*, encore aujourd'hui en norm. et pic. *akuté*, wall. *askuté*, a.-esp. *ascuchar*, se mélange le préfixe *ex-*, d'où l'ital. *scoltare*, franç. *écouter*, esp. *escuchar*, port. *escutar* ; la place de *usurpare* est prise en a.-gén. par *desurpare* ; cf. encore I, 583. Mais maintenant il se peut aussi que, dans des cas où l'on a réellement un préfixe, celui-ci soit remplacé par un autre qui est plus fréquent ou qui paraît mieux convenir pour le sens : cf. le lat. *abscondere*, en ital. (*n*)*ascondere*, mais en prov. *escondre*, esp. et port. *esconder*, a.-franç. *esconser*. A cette catégorie appartient entre autres l'ital. *convitare*, franç. *convier*, esp. et port. *convidar* au lieu du lat. *invitare*, en ce sens qu'à l'époque latine encore le préfixe *in-* a été remplacé par celui qui se trouve dans *convivium*, *compania* (p. 496). On comprend moins le napol. *perkandarè* (enchanter), a.-lomb. *pregantaor* pour *incantare*. Parfois aussi, par suite de changements phonétiques, il se produit en apparence un nouveau suffixe : ainsi l'a.-franç. *esrachier*, par assimilation de l'*e* à l'*a* suivant, devient le mod. *arracher*. Un phénomène très important, c'est ensuite l'ÉCHANGE DE PRÉFIXES, qui consiste en ceci : un verbe formé avec un préfixe échange celui-ci contre le préfixe qui a le sens opposé (tel p. ex. *dis* contre *in* etc.), sans qu'apparaisse entre les deux verbes, comme trait d'union, le verbe simple dépourvu de préfixe. C'est ainsi que *dépouiller* en français reçoit comme pendant *empouiller*, que le franç. *embarrasser* entraîne *débarrasser* et le franç. *appareiller* de la même façon *dépareiller* etc. Enfin il se présente souvent des suffixes qui n'ont d'autre fonction que de renforcer : à côté du franç. *ôter*, prov. *ostá* se trouve le prov. *dostá*, obw. *duštar*, où l'on voit que le préfixe exprimant l'éloignement, le déplacement, s'unit au verbe qui indique l'action d'ôter ; cf. un phénomène analogue avec les suffixes, p. 446.

§ 597. Voici maintenant une différence très essentielle entre le latin et le roman : c'est qu'à l'origine en latin, en cas de composition, la voyelle thématique du verbe était affaiblie, et notamment *ă* et *ĕ* en *e* ou *i*, *au* en *u* : *facere reficere*, *frangere refringere*, *spargere expergere*, *legere eligere*, *claudere excludere* etc.

Cet affaiblissement de la voyelle a pour cause une accentuation du préfixe propre au vieux latin : *réficere* ; aussi, du jour où se fut introduite la loi de l'accentuation bisyllabique, où l'on pronça p. ex. *compláceo*, il ne put s'étendre encore que par voie d'analogie. C'est ainsi que *refringere* chez César, s'il a été formé de son temps, ne provient pas de *refrangere* : il a été conformé au type plus ancien *infringere* ; mais *pausare*, qui est un mot récent et qui, par conséquent, n'a reçu tous ses composés que sous le règne de l'accent classique, n'offre nulle part l'affaiblissement de la voyelle : *repausare* et non *repusare*, et *patior* ne possède à côté de lui qu'à une époque assez éloignée le composé *perpetior*, qui devait être oublié depuis longtemps ou qui du moins était trop rare pour servir de modèle lorsque les Pères de l'Église formèrent de *cum* et *patior* un composé nouveau qui, dès lors, ne pouvait avoir d'autre forme que *compatior*. Par là, nous pouvons déjà prévoir comment se comporteront les langues romanes : l'alternance vocalique peut à la rigueur étendre encore son action par l'analogie, mais en général elle aura disparu. Et encore est-il même douteux que nous ayons réellement des exemples purement analogiques. L'ital. *spingere*, le seul peut-être qu'on pourrait citer, a évidemment été créé pour faire pendant à *impingere*, sans qu'on eût en cela pensé au simple *pangere*, et le roum. *descult*, frioul. *diškolts*, sard. *iskultsu* suppose sans doute un lat. *disculceus* ; cf. *disculciare*, *disculciatus* à côté de *discalciatus*. Mais alors se présente la difficile question de savoir comment il faut se représenter le rapport entre *refringere* et l'ital. *rifrangere* : *refringere* a-t-il été modifié sous l'influence de *frangere* ou s'est-il produit un composé nouveau de *re* avec *frangere* ? En général, on pourra se décider pour la seconde alternative, ou l'on dira plus exactement : si le sentiment du rapport intime de *frangere* avec *refringere* est si intense que celui-ci puisse être modelé sur celui-là, il faut nécessairement supposer que *re* a son sens complet comme préfixe et qu'à *fringere* s'attache exactement la même idée qu'à *frangere* ; mais ensuite on ne peut absolument plus dire que *refringere* est présent à l'esprit de celui qui parle et qu'il le change en *refrangere* parce qu'il se souvient de la composition ; tout au plus pourra-t-on invoquer un croisement entre *refringere* et *frangere*, phénomène à ranger parmi les

(619)

cas étudiés I, p. 579. La justesse de cette interprétation est confirmée par les observations suivantes. Le latin dit *obtrectare*, mais *contrectare* et *contractare*, *detrectare* et *detractare*. Comme on l'a remarqué § 595, *ob* a péri en roman et, conséquemment, sans doute en latin populaire déjà, tandis que *con*, *de* continuent à vivre pendant des siècles. On ne changea donc pas *obtrectare*, mais on créa avec *con* et *de* des composés nouveaux *contractare*, *detractare*. Si ces derniers provenaient de *contrectare*, *detrectare* par assimilation à *tractare*, on devrait attendre également *obtractare*. Il est vrai qu'on pourrait se réclamer de l'esp. *sobar*, port. *sovar* issu de *subagere* pour *subigere* (p. 159), mais cet exemple est tout autrement constitué : ici, en effet, à l'imitation de *contractus contrahere* etc., on a formé du part. *subactus* un nouvel inf. *subagere*.

A. DARMESTETER, Rom. V, 145, suppose *seperare* à cause du franç. *sevrer*, mais l'hypothèse n'est guère admissible. Sans doute, *séparare* aurait dû devenir *severer*, mais *séparat* ne peut vraiment pas donner autre chose que *soivre*, de sorte donc qu'il est plus simple de voir en *sevrer* une assimilation aux formes à radical accentué. — Chez les écrivains et moines du moyen âge, il s'est produit peu de transformations conscientes dans la voyelle thématique : les considérations qui précèdent, rendent le fait incontestable (cf. sur ce point M. BONNET, Le latin de Grégoire de Tours 486-493). Ce sont de pareilles reconstructions savantes qui ont donné naissance au prov. *abauzir*, *tradár*. Le roum. *trădă*, que la vieille langue paraît ne pas connaître encore, pourrait aussi être imputé aux savants.

II. Les divers Préfixes.

§ 598. *AD* exprime l'approche, la direction vers un lieu, vers un but, etc. Au point de vue de la forme, il est à noter que l'italien redouble l'initiale consonnantique du primitif; quand elle est vocalique, il emploie *a* ou *ad* : *aempiere*, *airare*, *aocchiare*, *ausare* ou *adempiere* etc. Avec les verbes, le préfixe s'unit rarement en roman; la plupart des exemples comme le roum. *adauge*, *ajunge*, *aprinde*, l'ital. *adempiere*, *accorrere*, *accrescere*, le franç. *accroître*, *ajoindre*, *apprendre*, l'esp. *acorrer*, *acrecer* etc. sont latins, comme aussi *ACCAPTARE* : ital. *accattare*, franç. *acheter*; *ADBATTERE* : roum. *abate*, ital. *abbattere*, franç. *abattre*, esp. *abatir*, port. *abater*; *ARRESTARE* : ital. *arrestare*, franç.

arrêter, esp. *arrestar* ont dû l'être déjà, peut-être aussi ADMINA-
CIARE : roum. *amenință*, prov. *amenassar*, esp. *amenazar*, port.
ameaçar; ASSALIRE (lat. cl. *assilire*) : ital. *assalire*, franç. *assaillir*,
esp. *asalir*; il est cependant incontestable que les langues
romanes y ont encore ajouté quelques composés nouveaux : cf.
le roum. *amînă* (amener), *apăsă* (appuyer), l'ital. *accorgersi*
(s'apercevoir), *accogliere*, *acconsentire*, *addivenire*, *arrostore*, *atti-
rare* etc., le franç. *apercevoir* (c'est le seul), auquel l'a.-franz.
ajoute *aesmer* (*adaestimare*), *acravanter* etc., l'esp. *acometer*,
acrecentar, *amenguar* etc. Mais la très grande majorité des verbes
romans proviennent d'un adjectif ou d'un substantif et signifient (621)
qu'on doue un objet d'une propriété, qu'on en fait quelque
chose, qu'on l'approche d'un autre, qu'on accomplit quelque
chose avec un objet. *Ad* apparaît donc ici dans la fonction qu'il
a comme préposition. Le roman, d'ailleurs, se borne à conti-
nuer ce que le latin a commencé : cf. *adaquari* (faire aiguade),
addensare (condenser); il est cependant à noter qu'en même
temps le latin possède *aquari*, *densare*, ce qui rend possible la
formation de dérivés à thème verbal. Il en est autrement en
roman. De *ad* marquant le lieu et de *ripa* dérive le verbe nou-
veau AD RIPARE : en ital. *arrivare*, franç. *arriver*, esp. et port.
arribar; de *ad* indiquant l'instrument et de *titiu* (p. 26) vient
ATTITIARE : en roum. *ațiță*, ital. *attizzare*, franç. *attiser*, esp.
atizar, port. *atiçar*. Les formations sont en nombre si extraor-
dinaire qu'il suffit de quelques exemples; le roumain seul,
comme en tant d'autres cas, en a peu : *adună* (réunir), *alină*
(adoucir), *alungă* (éloigner), *amorti* (dépérir); ailleurs donc,
nous avons l'ital. *abbadare* (regarder attentivement), *abballare*
(emballer), *abbronzare* (haver), *abbracciare* (embrasser), *acca-
gliare* (cailler), *affastellare* (fagoter), *afferrare* (empoigner),
affettare (couper en tranches), *affienare* (donner du foin au bétail),
affigliolare (adopter), *affondare* (couler à fond), *abbellire* (embel-
lir), *abbonare* (abonner), *aggrandire* (agrandir), *annerare* et *anne-
rire* (noircir), *arrossare* (rendre rouge), *arrossire* (devenir rouge)
etc., le franç. *acclimater*, *accoler*, *accoter*, *accoupler*, *accoutumer*,
achever, *affamer*, *affiler*, *affréter*, *amasser*, *ameuter*, *accourcir*, *affai-
blir*, *affadir*, *affraîcher* et *affraîchir*, *allonger* etc., l'esp. *abalsamar*
(embaumer), *abarquillar* (donner l'aspect d'une barque), *abar-*

rancar (rendre bourbeux), *abellacar* (mépriser), *abestiar* (abêtir), *abocar* (saisir avec la bouche), *abordar* (aborder), *acaballar* (saillir), *acabar* (achever), *acampar* (camper), *acebadar* (donner de l'avoine à manger), *acercar* (approcher), *acertar* (atteindre), *acribar* (cribler), *adelantar* (accélérer), *abajar* (abaïsser), *abastar* (approvisionner), *ablandar* (amollir), *abobar* (étourdir), *aclarar* (éclaircir), *agradar* (agréer), *agrarar* (aggraver) etc. et de même en portugais. Naturellement, dans la plupart des cas, il est possible aussi de tirer directement des dérivés du nom en question, et c'est ainsi que *a* devient un préfixe presque dépourvu de signification, notamment en vénitien et en espagnol : cf. l'esp. *adivinar*, *ahuyentar*, *amedrentar* (effrayer), *amenudear* (répéter), *amimar* (cajoler), *amortiguar*, *apaciguar* etc. — Maintenant, il y a encore une série de cas particuliers à discuter. Souvent *a* a pris la place de *ex*. Nous avons un exemple ancien dans AMENDARE pour *emendare* : ital. *ammendare*, franç. *amender*, puis ASPECTARE pour *expectare* : ital. *aspettare*, roum. *așteptá*, ALEGERE pour *elegere* : roum. *alege*, a.-ital. *alleggere*, enfin l'esp. *agotar*. En outre, le roumain substitue généralement *a* à *e* atone initial, d'où vient aussi le roum. *aștern* (*sternere*), *aïeptá* (*ejectare*), *aruncá* (*eruncare*); cf. aussi l'abruzz. *arongá*. Comme *sci* le montre, l'ital. *asciugare* de *excusare* est plus récent. Pour le reste, il faut encore noter en roumain *adăstá* à cause de la répétition de l'*ad*, qu'on ne reconnaissait plus dans *astă*, et *acopări* à côté de l'ital. *coprìre*, franç. *couvrir*, esp. *cobrir*, où sans doute il faut voir un pendant à *descopări*.

§ 599. ANTE n'apparaît que dans un petit nombre de mots italiens et hispano-portugais : ital. *antiandare*, *anticoncepìre*, *anticonoscere*, *anticorrere*, *antidire*, *antigiudicare*, *antiguardare*, *antigustare*, *antimandare*, *antimettere*, *antipassare*, *antipensare*, *antiporre*, *antiprendere*, *antisapere*, *antisignificare*, *antivedere*, *antivenire*; esp. *anteceder*, *antecoger*, *antedecir*, *anteferir*, *antemostrar*, *antenotar*, *anteocupar*, *antepagar*, *antepensar*, *anteponer*, *anteponer*, *anteponer*, *anteponer*, *anteponer*, *anteponer*; port. *anteceder*, *antedizer*, *anteferir*, *antegosar*, *antepagar*, *anteparar*, *antepassar*, *antepôr*, *antever*, *anteverter*. Il est vrai que ces formations appartiennent principalement à la langue écrite, mais elles jouissent dans l'Est d'une certaine popularité, à preuve

l'esp. et port. *anteferir*, esp. *anteocupar*, où *ante* a pris la place du préfixe étranger *prae*.

§ 600. CON n'a continué à produire qu'en italien et en hispano-portugais, tandis que les autres langues, bien qu'elles aient conservé un certain nombre de formations latines, n'en ont cependant pas créé de nouvelles. On peut donc avec une certitude relative attribuer au latin COMBATTERE : ital. *combattere*, franç. *combattre*, esp. *combatir*, port. *combater*; COMINITIARE : ital. *cominciare*, franç. *commencer*, esp. *comenzar*, port. *começar* (I, p. 437); COMPLANGERE : ital. *compiangere*, franç. *complaindre*; CORROTULARE : eng. *krudler*, ital. *crollare*, franç. *crouler*. Enfin l'a.-franç. *convoier* (accompagner) doit être simplement une formation parallèle à *envoier* sur le modèle de *conduire* et *enduire*. — Maintenant, en ce qui concerne les nouvelles créations romanes, elles trahissent toujours le sens originaire de *con*, c.-à-d. action commune ou réunion : cf. l'ital. *conguagliare* (égaliser), *consomigliare* = *consimilare* (assimiler) etc., où *con* est augmentatif; l'esp. *concenar* (souper en compagnie), *concomer*. Enfin l'ital. *corredare*, a.-franç. *convoier* est un simple dérivé du subst. correspondant (p. 621). (623)

§ 601. CONTRA s'unit encore rarement à des verbes en latin : *contradicere*, *-ponere*, *-scribere* et quelques autres. Le roman, à l'exception du roumain, est un peu moins parcimonieux : en ital. *contrabbattere* (contre-battre), *-bbilanciare* (contre-balancer), *-ccambiare* (contre-changer), *-ccavare* (contre-miner), *-ddistinguere* (distinguer en comparant), *-ffare* (contrefaire), *-mmandare* etc.; en franç. *contre-balancer*, *-bondir*, *-carrer*, *-dater*, *-épreuver*, *-faire*, *-forger*, *-mander*, *-marquer* etc.; en esp. *contraabrir* (contre-ouvrir), *-batir*, *-doblar* (doubler une seconde fois), *-firmar* (contre-signer), *-guardar* (contre-garder), *-hacer*, *-marcar*, *-marchar* (contre-marcher) etc.; de même en portugais.

§ 602. DE se montre en latin et en roman principalement pour exprimer l'éloignement et la séparation, et il forme aussi bien des composés verbaux que des nominaux. En roman, le dernier emploi l'emporte de beaucoup; cependant on ne manque pas non plus d'exemples du premier : en ital. *diffaltare*

(624) (faire défaut), *digrignare* (grincer les dents), *ditrinciare* (trancher) etc.; en esp. *decolgar* (pendre), *defallecer* (faire défaut); en port. *defumar* (enfumer). Mais les composés les plus fréquents sont les nominaux : en roum. *degerá* (se congeler), *depártá* (éloigner); en ital. *dibastare* (débâter), *diboscare* (déboiser), *dibrucare* (émonder), *digrassare* (dégraisser), *dilacciare* (délacer), *dipellare* (peler), *dilungare* (prolonger), *diniagrare* (amaigrir), *diradare* (raréfier) etc.; en esp. *debandar* (débander, désunir), *debotar* (débotter), *decolorar* (décolorer), *decostrar* (décortiquer), *degotar* (dégoutter), *delajar* (lasser), *deletrrear* (épeler), *demediar* (diviser par moitiés) et quelques autres; en port. *dealbar* (blanchir), *debandar* (débander, délier), *debruçar* (placer sur le ventre), *debulhar* (égrener), *decepar* (tronquer), *decotar* (appuyer), *decruar* (défricher), *definbar* (amaigrir), *delombar* (heurter dans les côtés), *delongar* (retarder), *demolhar* (amollir), *demonetizar* (démonétiser), *denegrir* (noircir) etc. Le français ne connaît pas de verbes nouveaux avec *de* : il a partout introduit *dé*, c.-à-d. *dis*. Au surplus, l'espagnol aussi possède relativement peu de représentants, et pour le même motif (cf. § 603). — A signaler encore l'a.-ital. *dibondare* pour *abondare*, où l'*a* est remplacé par *di*, qui s'accorde mieux avec la signification du verbe.

§ 603. *DIS*, devant les consonnes sonores *dī*, indique la séparation : *discedere* (s'écarter), *discerpere* (déchirer), *discrepare* (n'être pas d'accord), *diffidere* (se défier), *dimittere* (congédier) etc. Ce préfixe est très en faveur : il supplante entièrement en français, presque entièrement en espagnol l'ancien préfixe *de*. A l'idée de « séparation » s'unit celle de « éloignement, dissolution » et puis franchement celle de « cessation d'activité » : cf. le roum. *desămeți* (reprendre connaissance, *ameți* = perdre connaissance), *desmorti* (contraire de *amortii* p. 671), *desărmă* (désarmer), *-bătă* (se dégriser), *-bate* (briser), *-bină* (séparer) *-brăcă* (déshabiller), *-călică* (descendre de cheval), *-cărca* (décharger), *-cheiă* (exclure), *-fă* (défaire), *-ferecă* (délivrer), *-plăcea* (déplaître) et quantité d'autres; presque chaque verbe formé avec *in-* ou *a-* reçoit un opposé avec *des-* : de là *descopări* entraîne aussi *acopări* (v. p. 672); l'ital. *disabbellire* (dépouiller de sa beauté), *-accagionare* (acquitter), *-accettare* (refuser), *-acerbare*

(adoucir), *-adornare* (désorner), *-agguagliare* (rendre inégal), *-alberare* (démâter), *-avvenire* (échouer), *-barbare* (déraciner), *-bracciare* (couper les branches), *-cacciare* (disperser), *-cervellare* (étourdir), *-ceverare* (séparer), *-chiavare* (ouvrir), *-chiudere* (ouvrir), *-ciogliere* (déliar), *-colorare* et *-ire* (décolorer), *-conoscere* (méconnaître), *-costare* (éloigner), *-dorare* (dédorer), *-fermare* (affaiblir) etc.; puis aussi *disaminare* de *examinare*; le franç. *désavancer*, *déballer*, *-bâter*, *-biffer*, *-boîter*, *-border*, *-bourrer*, *-boursier*, *-boutonner*, *-brider*, *-brouiller*, *-charger*, *-choir* etc. (ces verbes étant particulièrement usités dans un sens opposé à ceux qui commencent par *a-*, *em-* : cf. p. 668) et *dégréer*, *-pêcher*, *-pêtrer* etc.; l'esp. *desabejar* (ôter les abeilles d'une ruche), *-abotonar* (déboutonner), *-abraçar* (dégager), *-abrigar* (découvrir), *-acalorarse* (se rafraîchir), *-aceitar* (déshuile), *-acertar* (se tromper), *-acomodar* (incommoder), *-aconsejar* (déconseiller), *-acostumbrar* (désaccoutumer), *-acusar* (excuser), *-aderezar* (déranger), *-adornar* (déparer), *-aferrar* (désancrer), *-agraviar* (décharger), *-aliñar* (désaligner), *-barbar* (ébarber), *-cabalar* (diminuer), *-cabalgar* (descendre de cheval), *-cabeçar* (décapiter), *-cansar* (alléger), *-cargar* (décharger), *-cobijar* (découvrir) etc.; le port. *desabonar* (décier), *-abotoar* (déboutonner), *-abrigar* (découvrir), *-acanhãr* (éveiller), *-acautelar* (rendre imprévoyant), *-acerbar* (adoucir), *-achegar* (séparer), *-acobardar* (encourager), *-acompanhar* (délaisser), *-açorar* (apprivoiser), *-afaimar* (désafamer), *-afiar* (dэфier), *-afogar* (délivrer), *-afumar* (chasser la fumée), *-ajustar* (désajuster), *-andar* (repousser), *-bastadar* (légitimer), *-bravar* (apprivoiser), *-calvar* (rendre chauve), *desembravecer* (apaiser) etc.

A côté de *dis*, on admet souvent l'existence d'un préfixe « roman » *de-ex*; c'est ce que fait A. DARMESTETER, *Mots comp.* 91. Mais absolument rien ne nécessite cette hypothèse. Ni la nature des sons, ni le sens ne distingue ce *de-ex* de *dis*, et c'est A. Darmesteter lui-même qui a dit avec raison que *dis* et *ex* se touchent de très près et qui regarde *de-ex* comme une amplification de *ex*, dont il ne modifie pas le sens. Or, il n'y a pas à contester que l'ital. *destare* paraît présupposer un type *de-excitare*; mais la transformation de *excitare* en **excitare* avait précisément déterminé dans ce mot la suppression du préfixe *ex*, et **descitare* est avec **excitare* dans le même rapport que l'obw. *duštâr* avec *uštâr* (p. 668). Mais, pour expliquer l'ital. *sviare*, franç. *dévoier*, esp. et port. *desviar*, on ne peut pas admettre *deexviare*, puisque le mot

(626)

lat. a pour forme *deviare*, et non *eviare* ou *exviare*. S'il ne s'agit donc déjà plus de l'adjonction d'un nouveau préfixe au mot composé, mais de l'élimination d'un préfixe existant par un autre, il faut alors, à moins que des raisons sérieuses ne s'y opposent, se contenter de la forme traditionnelle, par conséquent *disviare*, qui convient très bien pour le sens et se trouve avec *deviare* dans le même rapport que *disculciare* (Diomède) avec *excalceare* (Suétone) et que *diminuere* avec *deminuere* etc.

§ 604. Ex, devant les consonnes sonores *ē*, exprime d'abord l'idée de tirer hors de quelque chose : *expellere* (expulser), *eradicare* (arracher), *edentare* (édenter), *excalceare* (déchausser), et de là par conséquent aussi *enudare* (dénuder). A l'époque latine déjà, *ex* a souvent été rétabli, ainsi EXLEGERE : en esp. *esleer*, franç. *élire*; EXMULGERE : en roum. *smulge*, ital. *smungere*, ou bien il s'est produit une nouvelle composition : en ital. *scegliere* de *ex-eligere*. Maintenant, les destinées de ce préfixe sont d'une nature très particulière. En roumain et en italien, il semble être d'une grande fécondité; dans le second surtout, des cas tels que *exdentare*, *exnodare* etc. paraissent lui avoir communiqué un sens négatif : cf. le roum. *sbate* (battre), *sburá* (s'envoler), *scádeá* (déchoir), *scápá* (échapper), *scápátá* (déchoir), *scármíná* (cesser de carder), *schimbá* (échanger), *scurmá* (déterrer, de *rimare*), *scurtá* (écourter), *sfášiá* (déchirer), *smicurá* (mettre en pièces), *spálá* (laver), *spintecá* (éventrer), *spulberá* (épousseter), *svíntá* et *svínturá* (éventer); l'ital. *sbatte* (battre), *sbarrare* (barrer), *scacciare* (chasser), *sfuggire* (fuir), *scompagnare* (séparer), *scomunare* (désunir), *scolorire* (décolorer), *sfermare* (ouvrir), *sgranare* (égrener), *spopolare* (dépeupler), *sfinire* (finir), *sguardare* (regarder), *sbeffare* (railler), *sbiasciare* (mâcher) et une quantité innombrable d'autres. Comme on le voit, *s-* devient souvent un préfixe presque dépourvu de sens, ce qui s'explique aisément par des cas tels que *nudare* et *snudare*; mais, avant tout, il correspond très souvent au *dis-* des autres langues, et l'italien même présente nombre de doubles formes : *discarnare scarnare*, *discavare scavare*, *discoprire scoprire* etc., de sorte qu'on peut franchement regarder l'ital. *s-* comme le représentant habituel de *dis-*. Toutefois, pas plus que dans *s-* = franç. *mes-* (p. 684), il n'y faut probablement voir le produit phonétique direct du lat. *dis-*, mais plutôt une réduction de *dis-* à *dis-*, réduction

amenée par l'identité de sens existant entre lui et *is-* de *ex-*; (627) sous cette forme, ce préfixe a persisté là où *ex-* ne s'affaiblissait pas en *is-*, mais conservait sa voyelle pleine. Ensuite de *dis-* a dû sortir d'abord *ts-*, devant les cons. sonores *dʒ-* (ce qui existe en réalité dans le bolonais : I, p. 381), puis *s-*, *z-*. — Le FRANÇAIS n'est pas absolument aussi riche en formes nouvelles; on peut toutefois compter *é* parmi ses suffixes les plus productifs : cf. *ébarber*, *ébouler*, *ébranler*, *ébrécher*, *ébruiter*, *écacher*, *échanger*, *échapper*, *échauffer*, *échoir*, *édenter*, *effondrer* (p. 23), *efforcer*, *effrayer*, *égueuler*, *élancer*, *éreinter* (p. 438), *étonner* etc. Il en est de même pour l'ESPAGNOL : *esbarar* (enlever les barrières), *escalfar* (échauffer), *escampar* (débarrasser un lieu), *escapar* (délivrer), *escarmenar* (débrouiller), *escavar* (creuser), *escoger* (élire), *escombrar* (débarrasser), *esmolar* (émoudre) et quelques autres; cependant cette langue a presque exclusivement admis *des-*, tandis que le PORTUGAIS de son côté se sert plus souvent de *es-* : *esbaganhar* (retrousser), *esbagulhar* (égrener), *esbater* (faire sortir), *esbofar* (essouffler), *esbrasear* (enflammer), *escabellar* (écheveler), *escalvar* (rendre chauve), *escornar* (frapper des cornes), *escouçar* (dégonder), *esfarelar* (bluter), *esfolhar* (effeuiller), *esfomear* (affamer) et beaucoup d'autres. Sur le rapport de *en-* avec *ex-*, v. § 607.

§ 605. EXTRA est restreint à l'Est, car des verbes comme le franç. *extravaguer*, l'esp. *extraviar* et autr. sembl. appartiennent manifestement à la langue des livres. Mais on trouve en ROUMAIN : *străbate* (pénétrer), *-cură* (suinter), *-lucî* (briller), *-mută* (échanger); en ITALIEN : *strabalzare* (ballotter), *-battere* (briser), *-bere* (boire à l'excès), *-boccare* (déborder), *-cannare* (bobiner), *-cantare* (mal chanter), *-ccicalare* (babiller), *-ccuocere* (cuire trop), *-ccurare* (négliger), *-correre* (courir trop loin), *-falciare* (mal faucher), *-fare* (faire trop), *-godere* (jouir beaucoup), *-gonfiare* (gonfler trop), *-pagare* (surpayer) etc., *straripare* (déborder). Il existe de nombreux doublets avec *stra-* et *tra-* (§ 616) : *stracollare* (culbuter), *-forare* (transpercer), *-fugare* (dérober), *-lignare* (dérailler), *-menare* (diriger), *-sognare* (rêver), *-vestire* (déguiser), *-viare* (détourner), *-visare* (déguiser), puis *straportare* à côté de *trasportare*. Cette équivalence des deux préfixes s'explique aisément (628)

ment par le fait que *tra*, du lat. *trans*, indique le passage non seulement à travers un espace, mais aussi au delà de ses limites.

§ 606. FORIS en latin est encore exclusivement adverbe : *foris ferre*; mais, en italien et en français-provençal, il forme quantité de composés : en ital. *fuorchiodere* (forclorre), *-fare* (forfaire), *-misurare* (dépasser la mesure), *-sennare* (être hors de sens), *-viare* (se fourvoyer); en franç. *forclorre*, *-faire*, *-jeter*, *-lancer*, *-marier*, *fourvoyer*, jadis aussi *-banir*, *-bouter*, *-conseillier*, *-comander* (interdire), *-douter*, *-joir* (se réjouir outre mesure), *-jugier* (condamner), *-jurer* (parjurer), *-lignier* (dégénérer) etc.

§ 607. IN jouit d'une importance égale à celle de *ex*, *dis*, avec qui il se trouve même dans certains rapports d'échange. Il marque le lieu, exprime l'idée d'introduire, de se rendre dans quelque chose, puis d'entrer dans un état; de là découle directement celle d'être pourvu d'une qualité : cf. en roum. *încercá* (essayer), *-cheiá* (enfermer), *îmbârbátá* (fatiguer), *-bâtríní* (vieillir), *-bátá* (enivrer), *-brăcá* (vêtir), *-bucá* (manger), *-buná* (adoucir), *încălceá* (aller à cheval), *-călzi* (chauffer), *-chiegá* (coaguler) et beaucoup d'autres, dont nous ne pouvons encore citer que *îmbiná* (unir) comme pendant de *desbiná* (p. 674); en ital. *imballare* (emballer), *-balsamare*, *-barcare* (embarquer), *-bastare* (embâter), *-baulare* (encoffrer), *-beccare* (abecquer), *-biettare* (mettre les coins pour fendre), *incassare* (encaisser) *-celare* (élever au ciel), *-cerare* (encirer), *-cespare* (gazonner), *imbaldire* (s'enorgueillir), *-balsimire* (devenir baume), *-barbarire* (devenir barbare), *-bellire* (embellir), *-biancare* (blanchir), *incrudelire* (devenir cruel), *-crudire* (devenir âpre), *-cupire* (brunir) etc.; en franç. *emballer*, *-barrasser*, *-bâter*, *-baumer*, *-beurrer*, *-blaver*, *-boîter*, *-boucher*, *encaisser*, *encirer*, *encloître*, *-dossier*, *embellir*, *-brunir*, *-maladir*, (629) *empourprer*, *enivrer*, *enchérir*, *-gourdir*, *-grosser*, *-hardir* etc.; en esp. *embalar*, *-balsar* (rouir du chanvre), *-ballenar* (garnir de baleines), *-banastar*, *-barbar* (germer), *-barnizar* (verniser), *-bocar*, *-bodarse* (se marier), *-bolsar* (embourser), *-pajar* (empailler), *-pañar* (emmailloter), *-parentar* (s'allier par mariage), *encalar* (blanchir à la chaux), *-caminar* (montrer le chemin), *embazar* (brunir), *-bellecer* (embellir), *-bermejar* (rougir), *-bobar* (ébahir), *-bonar* (améliorer), *-botar* (émousser), *-peorar* (empirer), *-pequeñe-*

cer (amoindrir), *encalvar* (devenir chauve) etc.; en port. *embarrar* (enduire de terre glaise), *-barricar* (mettre en barriques), *-bicar* (chopper), *-bodegar* (salir), *embostellar* (couvrir de pustules), *-botelhar* (embouteiller), *-pampanar* (couronner de pampre), *encabritar* (se cabrer), *-cadernar* (relier), *-caliçar* (calciner), *embededar* (enivrer), *-brandecer* (amollir), *-branquecer* (blanchir), *-bravecer* (rendre farouche), *emmudecer* (rendre muet), *-pallidecer* (pâlir), *encanecer* (grisonner) etc. Très souvent, surtout en ancien français et en espagnol-portugais, on trouve *in* pour *ex* : cf. I, § 588 et l'a.-franç. *embahir* (effrayer), *enmarir* Juise 309, *enlire* S. Jul. 130, *envanouir* 940, *soi enlongier* Durm. 1652 etc.; l'esp. *empavorecer* (s'effrayer); le port. *enxugar* (essuyer).

§ 608. INDE s'unit quelquefois, en FRANÇAIS, à un verbe : *enfuir*, *enlever*, *entraîner*, *s'envoler*, *emmener*, *emporter*, dont le sens ne s'accommode pas de la prép. *in*, comme le montre aussi l'ancienne langue par la tournure *en est fuiz*. Or, tandis que le parler littéraire maintient la séparation dans *s'en aller*, on trouve en pic. *dalé*, de *end aller*. De même, le norm. *êdêfié* (se défier) renferme peut-être *inde*, et non *in*.

§ 609. INFRA n'est usité qu'en Italie, et encore n'y est-il pas fréquent : cf. *frammescolare* (entremêler), *-mmettere* (entremettre), *-ntendere* (mal entendre), *-ppore* (entremettre), *frastagliare* (découper), *-stenerere* (entretenir inutilement), *-stornare* (détourner). Par conséquent, de l'idée de « au dessous d'une chose » s'est développée une seconde : « sous, entre »; et il en résulta l'équivalence de sens de *infra*- et *intra*- : cf. *trapporre* à côté de *frapporre*, de même *tramischiare*, *trattenere* etc. Les formes ayant *s* entre le préfixe et le verbe s'expliquent par une confusion avec *tra* de *trans* (§ 616).

§ 610. INTER a peu de vogue. En italien, *intra*, *infra* a pris sa place (v. § 609); en français et en espagnol-portugais, il sert à exprimer une action incomplète : *entrevoir*, *entrever*; de même en est-il encore du franç. *entre-bâiller*, *-fermer*, *entr'ouïr*, *-ouvrir*; mais, concurremment avec ces formes, on en trouve aussi avec la signification primitive : *entrecouper*, *entrelacer*, *-larder*, *-luire*, *-mêler*, puis *entreprendre*, qui est peut-être une imitation du mot

allemand « *unternehmen* », car l'a.-franç. *entreprendre* signifie « interrompre »; en esp. *entreabrir* (entr'ouvrir), *-cavar* (creuser légèrement), *-coger* (cueillir par ci, par là), *-bender* (fendre à moitié), *-llover* (bruiner), *-mostrar* (montrer à demi) etc., à côté de *entrecortar* (entrecouper), *-cruzar* (entrecroiser), *-echar* (jeter au milieu), *-juntar* (assembler), *-lazar* (entrelacer) etc.; en port. *entreabrir*, *-conhecer* (connaître imparfaitement), *-lembrarse* (se rappeler à peu près), *-ouvir* (entr'ouïr) etc., à côté de *entrebrilhar* (briller à travers), *-correr* (courir au milieu), *-escolher* (choisir), *-laçar* (entrelacer), *-meiar* (entremêler) etc. — En outre, précédé du réfléchi, *entre* sert en FRANÇAIS à exprimer aussi la réciprocité: *s'entr'aimer*, *s'entre-baiser*, *s'entre-battre* etc. Le nombre des exemples, surtout dans l'ancienne langue, est illimité, car tout verbe, lorsqu'on veut indiquer la réciprocité, peut s'unir avec *entre*. En dehors de la France, cet emploi est assez rare: cf. toutefois en port. *entrebaterse* (s'entre-battre), *-chocarse* (s'entrechoquer), *-olharse* (s'entreregarder). Le point de départ de ce phénomène, qui est donc presque entièrement limité dans la France du Nord, doit se trouver dans des locutions latines comme *se interjungere*, *se intermiscere*, à côté desquelles existait aussi *inter se jungere*, ce qui a fait dire ensuite aussi *se interamare* au lieu de *inter se amare*. Il se peut que l'habitude en gaulois de rendre la réciprocité par des verbes composés au moyen de préfixes (en cymr. *ym-garu*, s'entr'aimer) ait exercé quelque influence sur la formation de la tournure française.

R. THURNEYSSEN, *Zur Bezeichnung der Reciprocität im gallischen Latein*, Arch. lat. lex. VII, 523-527.

(631) § 611. PER exprime l'accomplissement d'une action, son achèvement. Au surplus, il n'est pas extraordinairement fécond, surtout qu'on pourrait faire abstraction complète de l'italien, car *permischiare* n'est que le latin *permiscere* italianisé, *persequitare* n'a été déterminé que par *persequire* de *persequi*, et l'on ne peut non plus accorder d'importance à *perfigurare*, dont la Crusca fournit un exemple tiré d'une ancienne traduction de S. Augustin. Le seul mot à prendre en considération est *perdonare*; mais précisément pour cela, avec le franç. *pardonner*, esp. *perdonar*, port. *perdoar*, il remonte au lat. vulg. *perdonare*. Autrement, on trouve

le roum. *preface* (transformer), *-linge* (écouler), *-noi* (renouveler), *-sără* (saler), *-schimbă* (changer); le franç. *parfournir*, *-fumer*, *-semer*; l'esp. *percatar* (réfléchir), *pergeñar* (exécuter adroitement), *perherir* (férir mortellement); le port. *percalçar* (profiter). Dans le roum. *prelungi*, qui a entraîné *precurtă*, l'ital. *percacciare*, l'esp. *perfilar*, *perlungar*, *per* a pris la place de *pro*.

§ 612. PRO est encore plus rare : cf. en ital. *procacciare*, franç. *pourchasser*; en ital. *propensare*, franç. *pourpenser*; en ital. *profirire*, a.-franz. *pouloffrir*; en ital. *profilare*, *profumare*, *prosciugare*, *prostendere*; en franç. *pourfendre*, *-mener*; ajoutez-y l'a.-franz. *pourparler*, *-pendre*, *-penser*, *-querre*, *-taster*, puis *-cuidier*, *-cevoir* (remarquer), *-faire* (parfaire), *-garder* (observer exactement), *-geter* (renverser) etc. avec *pour* au lieu de *par*.

§ 613. RE, une des particules les plus productives en latin comme en roman, marque la répétition d'une action, qu'il s'agisse soit d'une simple itération, soit aussi d'un retour au point de départ, d'un rétablissement dans le premier état : *reficere*, *revenire*, *restituere*. Or, le roman en a encore élargi l'emploi : il rejette complètement l'idée de répétition et ne conserve que celle de changement, surtout celle de passage à un autre état : l'ital. *rimbellire* signifie embellir non pas « de nouveau », mais « en revanche », par opposition à un état antérieur de l'objet où il n'était pas beau. Il en résulte que *re* s'unit surtout volontiers aux formes avec *in-* étudiées p. 678. Ou bien aussi la répétition de l'action est le fait d'une autre personne : en a.-franz. *s'irai Roem prendre e saisir e vos ralez dreit à Baines* Chron. Ben. 14463, où *ralez* pourrait se traduire par « vous, de votre côté, allez ». C'est en ancien français que l'emploi de *re* a pris le plus d'extension : *re* y devient tout simplement adverbe, et l'on y dit donc *en mi le pis li ra tel caup doné* Aiol 674, et non *li a tel caup redoné*. Plus tard, cet usage à son tour a disparu; mais, comme anciennement il était loisible de placer *re-* devant tout verbe du moment qu'on opposait seulement l'action d'une personne à celle d'une autre, cela eut pour conséquence de transformer *re* en un préfixe dépourvu de sens : il se retrouve, presque devant chaque verbe, dans le parler populaire de Paris, en lorrain et sans doute aussi dans d'autres

patois, et même l'usage en est très répandu également dans le français littéraire. — Étudions encore, pour finir, la répartition de *re-* et *ré-* dans la langue moderne : *ré-* appartient à tous les mots savants : *réciter*, *réconcilier*, *réintégrer* et à des formes qui en dérivent : *répugner*; il apparaît en outre dans les cas où *é* fait partie du radical : *réjouir* = non *re* + *jouir*, mais *re* + *esjouir* etc. Toutefois des mots savants présentent aussi *re*, surtout ceux qui n'ont pas de thème verbal, comme *religion*, *relique*. Dans les mots populaires, *ré* est à peine représenté : *répartir* est le lat. *repartire*, *repartir* = franç. *re* + franç. *partir*; l'explication est tout à fait la même pour *réformer*, *récréer* à côté de *re-former*, *re-créeer* etc. Voici quelques exemples, dont il serait facile de grossir le nombre : en roum. *răești* (réussir), *răsuflă* (respirer), *răsfoi* (feuilleter), *răsfringe* (briser), *răsfătă* (gâter), *răsări* (rebondir), *răsbună* (rasséréner) etc.; en ital. *ribollire* (rebouillir), *ributtare* (rebuter), *ricambiare* (récompenser), *ricattare* (racheter), *ricominciare* (recommencer), *ricredere* (changer d'avis), *rimboccare* (renverser), *rinfrascare* (rafraîchir) etc.; en franç. *recueillir*, *redevenir*, *redoubler*, *redouter*, *regarder*, *rembourser*, *relâcher*, *relever*, *ressembler* etc.; en esp. *rebuscar* (fouiller), *recalcar* (presser), *recargar* (recharger), *reconvenir* (reconvenir), *redoblar* (redoubler), *rehundir* (noyer), *remplazar* (remplacer) etc.; en port. *rebramar* (retentir), *recantar* (rappeler), *recomer* (ruminer), *recortar* (découper), *refinar* (raffiner), *reseccar* (des-sécher) etc.

- (633) § 614. SUB et SUBTRUS doivent être étudiés ensemble parce que *subtus* en roman a souvent remplacé *sub*. Leur sens est double; originellement, il indique un lieu : faire quelque chose en bas, d'en bas, vers le bas, puis il marque une abstraction : faire quelque chose en secret, sens qui s'explique facilement par le premier et qui, au surplus, existe en latin déjà : *subridere* (sourire). Voici les exemples romans : en roum. *sucufundă* (enfoncer tout-à-fait), *surpă* (détruire, miner, *subripare*), *-gușă* et *-grumă* (étouer), *-prinde* (entreprendre); en ital. *sobbalzare* (bondir), *-bbraciare* (cuire sous la braise), *-ccallare* (fermer à demi), *-ccavare* (souchever), *-cchiamare* (appeler à mi-voix), *-cchiudere* (fermer à demi), *soffermare* (arrêter un peu), *-fficare* (cacher),

-*fforare* (percer par dessous), -*ffreddare* (rafraichir), -*ffriggere* (frire légèrement), -*gghignare* (rire sous cape), -*ggrottare* (faire une fosse), -*gguardare* (clignoter), -*llastricare* (paver), -*ppalcare* (lambrisser) etc., puis *sottaffitare* (sous-louer), *ascoltare* entr'ouïr), -*entrare* (passer dessous), *sottomettere* (soumettre), -*porre* (mettre dessous), -*scrivere*, -*scuotere* (secouer d'en bas), -*sedere* (se trouver dessous), -*volgere* (tourner en dessous); en franç. *souchever*, *souhaiter*, -*ligner*, *sous-affermier*, -*entendre*, -*fréter*, -*louer*, -*fieffer*, -*signer*, *soutirer* etc. *Sub* a été ici totalement éliminé par *subtus*; l'a.-franz. n'a pas seulement *souzhaitier*, mais aussi *souziourner*, *souzliver*, *souzcourre*, *souzmètre*, *souzvenir* etc., d'où la forme dialectale (I, p. 476) *sorjorner* etc. Esp. *soarrendar* (prendre en sous-ferme), *socalzar* (soutenir), *sodormir* (sommeiller), -*faldar* (se trousseur), -*freir* (frire légèrement), -*llamar* (flamber), *sondar* (sonder), *sopesar* (soupeser), *soañar* (railler), *sotestar* (couvrir d'un test) etc.; port. *sobalçar* (soulever), -*levantar*, *soborrallar* (placer sous la cendre), -*braçar* (mettre sous le bras), -*calcar* (piétiner), -*erguer* (surhausser), -*frear* (secouer la bride), -*negar* (nier), -*pear* (fouler aux pieds), -*pesar* (soupeser), *sorrabar* (flagorner), *sotopór* etc. A remarquer, en espagnol, quelques formes secondaires, ainsi *son* devant *r* dans *sonreir*, *sonrodar*, *sonrojar*, *sonrosar*, devant *s* dans *sonsacar*, *m* devant *p* dans *sompesar*; puis *za* dans *zabullir* (submerger), *zaherir* (reprocher), *zahondar* (enfoncer, a.-esp. *sobondar*), *zahumar* et *sahumar* (parfumer), *zancochar* et *sancochar* (cuire à moitié), enfin *zampuzar* et *chapuzar* (submerger). — Comme particularités, voici à peu près ce qu'il faut signaler. *Singultare* a cédé la place à SUBGLUTTARE : en roum. *sughită*, esp. *sollozar*; SUBDUCERE a pris celle de *seducere* : en ital. *soddurre*, a.-franz. *sozduire*; enfin l'ital. *sollalzare* (soulever) doit avoir subi l'influence de *sollevare*.

(634)

§ 615. SUPER, en Italie SUPRA, manque en roumain; ailleurs, il s'emploie soit dans son sens primitif, celui de lieu, soit pour indiquer l'excès d'une action : en ital. *soprabbastare* (être de trop), -*bbenedire* (bénir de nouveau), -*bbollire* (bouillir trop), -*ccadere* (survenir), -*cchiedere* (demander trop), -*ccignere* (ceindre par dessus), -*ccorrere* (courir sus), -*ffare* (dompter), -*nnuotare*

(surnager) etc.; en franç. *surabonder*, *-acheter*, *-aller*, *-anner*, *-baisser*, *-charger*, *-chauffer*, *-couper*, *-croître*, *-dorer*, *-enchérir* etc.; en a.-franz. *soronder*, *sorissir*; en esp. *sobreabundar*, *-afeitar* (farder), *-alzar* (surhausser), *-añadir* (surajouter), *-asar* (rôtir de nouveau), *-cargar*, *-coger* (surprendre), *-dorar*, *-edificar* (bâtir sur), *-montar* (surmonter) etc.; en port. *sobrecarregar* (surcharger), *-chegar* (survenir), *-dourar*, *-erguer* (surhausser), *-esperar* (attendre longtemps), *-estar* (surseoir), *-maravilhar* (émerveiller) etc.

§ 616. *TRAS*, du latin *trans*, n'entre pas dans un bien grand nombre de composés. Chose remarquable, l'*s* disparaît dans certains verbes italiens, et par conséquent cette forme sans *s*, qui était justifiée dans *traducere*, *trajicere*, *tramittere*, a été transmise aussi à d'autres cas; toutefois, devant une voyelle et *t*, *tras* se maintient toujours et, devant *c*, on trouve *tra* et *tras*. Outre qu'il indique le lieu, il rend l'idée d'excès: donc *tra*, par le sens, touche à *stra* (§ 605) et *sopra* (§ 615); par la forme, il se confond avec *intra* (§ 609). Exemples: *traballare* (chanceler), *-balzare* (ballotter), *-bastare* (suffire entièrement), *-bere* (boire excessivement), *-boccare* (déborder), *-cannare* (boire avidement), *-collare* (trébucher), *-colpire* (tirer au delà du but), *-correre* (courir vite), *-cotare* (être arrogant), *-fare* (faire trop), *-forare* (transpercer), *-pagare* (surpayer) etc., *trasandare* (aller trop loin), *-curare* (négliger), *trastornare* etc.; le franç. mod. n'a que *trébucher*, *trémousser*, *trépasser*, *tressaillir*, mais l'anc. possédait (635) *tresaler*, *tresluisir*, *tresplanter*, *tresformer* à côté de *tramettre* etc.; en esp. *trasañar* (suranner), *-balsar* (faire flotter), *-colar* (filtrer), *trascordarse* (ne pas se rappeler exactement), *-hojar* (feuilleter), *-lindar* (dépasser les bornes), *-lucir* (deviner), *-minar* (miner) etc.; en port. *trasandar* (reculer), *-montar* (passer par dessus), *-trocar* (confondre) etc.

§ 617. C'est seulement en roman, et encore pas en roumain, que *MINUS* s'est joint à des verbes pour marquer la moins-value, voire même la négation d'une action; seul l'Ouest présente la forme complète *menos*, tandis qu'on trouve en Italie *mis* ou même simplement *s-* (p. 676), en France *mes*: cf. en ital. *misavvenire* (mésavenir), *-cadere* (mésarriver), *-conoscere* (mécon-

naître), *-credere* (mécroire), *-dire* (médire), *-fare* (méfaire), *-pregiare* (mépriser), *-prendere* (se méprendre), *-venire* (s'évanouir); en franç. *mécompter*, *-connaître*, *-contenter*, *-croire*, *-dire*, *-donner*, *-faire*, *-fier*, *-juger*, *-prendre*, *-priser*, *mésacheter*, *-allier*, *-arriver*, *-avenir*, *-estimer*, *-interpréter*, *-offrir* etc.; en a.-franç. *mesaesmer* (mésestimer), *-aler*, *-arriver*, *-cheoir* etc.; en esp. seulement *menoscabar* (détériorer), *-preciar* (mépriser); en port. *menoscabar*, *-preçar*.

§ 618. Enfin il reste encore à citer ici pour l'italien et le français BIS : cf. l'ital. *biscantare* (fredonner), *-chizzare* (faire des châteaux en Espagne, *schizzare*), *-tentare* (être mal à l'aise, *stentare*), *-tondare* (arrondir), *-tornare* (détourner), *-trattare* (maltraiter); l'a.-gén. *bescurar* (négliger), *berzignar* (tromper, *ingegnare*); l'a.-franç. *bescuire* (cuire deux fois), *-jugier* (méjuger), *-tencier* (se quereller), *-tondre* (tondre mal), *-tordre* (détordre), *-tourner* (mettre à l'envers). Bien que de pareilles formes soient encore inconnues au latin littéraire, elles doivent pourtant encore avoir une origine préromane, car ni l'italien, ni le français n'ont conservé l'adverbe numéral *bis*; et peut-être l'accord des deux langues permet-il de conclure que *bisturnare* est le mot le plus ancien. A l'origine, *bisturnare* (tourner deux fois, tourner çà et là) aurait été une forme renforcée de *turnare*, qu'on a ensuite employée dans un sens péjoratif, ce qui s'explique aisément par la signification de *turnare*. (636)

684

CHAPITRE VIII

FORMATION DES ADVERBES

§ 619. Pour former des adverbes à l'aide d'adjectifs, le latin disposait d'un ensemble de moyens différents : ou bien le simple neutre lui suffisait : *verum*, ou bien aussi il choisissait soit l'ablatif : *cito*, soit l'ancien cas instrumental : *longe*, soit le suffixe *-iter* : *breviter*. Seuls les deux derniers procédés de formation permettaient d'établir une séparation nette entre ces deux catégories de mots, mais ce sont précisément les moins bien représentés en roman. Aussi bien, *-iter* ne semble pas avoir laissé de traces, et *-e* n'a prolongé sa précaire existence que dans BENE : en roum. *bine*, ital. *bene*, franç. *bien*, esp. *bien*, port. *bem*; MALE : en ital. *male*, franç. *mal*, esp. *mal*, port. *mao*; LONGE : en ital. *lungi*, franç. *loing*, a.-esp. *lueñe* (I, p. 204) et TARDE : en ital. *tardi*, franç. *tard*, esp. *tarde*. Ajoutez-y encore ROMANICE : en a.-franç. *romanx* et de même *ebraïs*, *normanz*, *bretanz* etc.; le prov. possède aussi ces formes, à la création desquelles la tradition littéraire n'est peut-être pas entièrement étrangère : il y a surtout le développement de *romanice* en *romanx*, qu'il est difficile d'accorder avec les exigences des lois phonétiques (v. I, p. 268). Enfin le roumain forme, comme pendant aux adj. en *-esc* (§ 520), des adv. en *-ește* : *domnește* etc.; cette finale répondrait à une lat. *-isce*, mais ce ne doit être que pour autant que la substitution de *romaniscus* à *romanicus* a déterminé aussi celle de *romanisce* à *romanice*. Dans toutes les langues littéraires, les adverbes en *-o* et *-um* ont dû se confondre entre eux ainsi qu'avec la forme masculine de l'adjectif : ils semblaient donc

être des premiers destinés à disparaître. Mais, chose assez étrange, ils ont précisément persisté et cela presque en nombre illimité en roumain, où, à l'exception des adv. en *-ește* indiqués ci-dessus, les adverbes ont toujours une forme identique à celle du masculin des adjectifs : *frumos, greș, nouă* etc. ; nous n'en trouvons qu'un nombre restreint d'exemples dans les autres langues : cf. en ital. *alto, basso, caldo, cetto, chiaro, manco, piano, poco, spesso, visto, breve, leve, soave* ; franç. *bas, chaud, clair, exprès, haut, mauvais, vite, bref, fort, menu, soudain*, a.-franç. aussi *errant, souef* ; esp. *alto, bajo, cedo, cierto, claro, harto, junto, quedo, recio, seguro, vecino, breve, recien* etc.

§ 620. Le véritable représentant des adverbes latins s'obtient par la tournure périphrastique avec *mente* : *severa mente*, proprement avec un esprit sévère, d'une manière sévère. A la longue, *-mente* s'est réduit au rôle d'élément purement formel, et dès lors on a pu dire *dulci mente* : en ital. *dolcemente* etc. Mais, par souvenir de sa signification primitive, on peut encore à présent en espagnol et en portugais — et cela était jadis possible aussi en italien et en français-provençal — ne l'exprimer qu'une fois quand deux adjectifs se suivent : en esp. *temeraria y locamente*, port. *severa e cruelmente*, a.-ital. *villana ed aspramente* Nov. 19, a.-franç. *humle et dulcement* Rol. 1163, *si cruel e si longement* Rom. XI, 49, 131 etc. Ce *-mente* a fini par devenir un suffixe adverbial au point qu'il s'adapte aussi à des adverbes déjà existants : cf. le niedw. *dikuormain* (cordialement), l'ital. *guari-, insieme-, quasimente*, l'a.-franç. *ausi-, ensemble-, tempre-, escordre-, sifaitement*, et c'est ainsi que *com* aussi s'est allongé en *coment*. Par le même procédé, *impune*, en passant du latin dans le roman littéraire, devient l'ital. *impunemente*, franç. *impunément* et, à côté des adv. *soef* etc. (§ 619), figurent *soement, forment, erramment* et autres. Maintenant, il reste encore à examiner quelques irrégularités dans la forme. La règle tirée de la composition de ces adverbes, suivant laquelle l'adjectif doit revêtir sa forme féminine, est violée par l'italien dans *altrimenti*, qui est évidemment imité de *parimenti*. Plus nombreuses sont les exceptions en français. Tout d'abord *constamment, prudemment* et les autres adverbes issus d'adj. en *-ant, -ent* présentent la vieille forme correcte du fémi-

(639) nin, laquelle, en ancien français comme en latin, était identique au masculin (v. p. 83 sqq.); ainsi on disait jadis et on dit encore actuellement dans beaucoup de patois *granment* etc. L'analogie a entraîné *dolenment*, *opulemment* etc., qui dérivent de types lat. en *-entus*; par conséquent, en tout temps, ils ont possédé un fém. en *-ente* et ils auraient dû, dès lors, former leur adv. en *-entement*. Au surplus, c'est un fait à noter : de même qu'en franç. mod. *présentement*, *véhémentement* sont de véritables exceptions ou bien, si l'on veut, des formes rigoureusement soumises à la règle exigeant le féminin pour la composition de l'adverbe, de même, en vieux français et surtout aux xv^e et xvi^e s., on rencontre de nombreuses formes de ce genre : *meschamment*, *patiemment* etc.; aussi un retour à *diligemment* est-il quelque peu surprenant. — En outre, les adjectifs à finale vocalique accentuée paraissent avoir joint *-ment* à la forme masculine : *vraiment*, *hardiment*, *sensément*; toutefois, il s'agit toujours ici de la disparition phonétiquement régulière de l'*e* : en a. franç. *vraiment* etc. Tel est aussi le cas de *aveuglément*, *conformément*, *importunément*, *opiniâtrément*, de *-ément*. Mais, les participes correspondants touchant de très près, par leur signification, aux adj. *aveugle*, *conforme*, *importun*, il est arrivé qu'on a rattaché les adv. à ces derniers et qu'on a formé *énormément*, *commodément* etc. En d'autres cas, *-ément* a une valeur un peu différente. Sur le même rang que *impunément* se placent *confusément*, *diffusément*, *profusément*; *communément* remonte à *communelment* de même que *gentiment* à *gentilment* : il représente donc l'adv. primitif de *comunel* etc., disparu plus tard. — Plus souvent que le français, le rhétique a conservé les anciennes formes des adverbes, c'est-à-dire que l'adjectif reste dépourvu de flexion : cf. en obw. *annualmeñ*, *mortalmeñ*, *krudelmeñ*, *vulgarmeñ* etc.

Cf. A. TOBLER, *Beiträge*, 77-82. — Ce n'est pas *-mente* que renferme le roum. *altminté* ou *alminté* : cf. en a.-roum. *aimintre*, macéd. *aiumtrea*, megl. *aljumentrea*, aussi en a.-val. *aimintrea* et *aiminterea*. Si les lois phonétiques ne permettent pas de rapprocher ces diverses formes de *altra mente* ou *alia mente*, le sens se prête difficilement aussi à ce rapprochement, car, dans les vieux glossaires roum.-slaves, le mot roumain rend le slave *vŭzŭnak* (en arrière, à rebours). L'origine de ce mot est encore à trouver.

§ 621. Il existe une deuxième classe d'adverbes, aussi de création purement romane et indiquant la position du corps dans laquelle une action s'accomplit; on les forme au moyen de la prép. *ad*, d'un nom ou d'un verbe et du suffixe *-one* au pluriel. Ils correspondent exactement aux adv. allemands en *-lings*. Exemples : en frioul. *a pinduloñ* (en pendant), *a škrufuyoñ* (en s'accroupissant), *a škuindoñ* (en cachette); en ital. *a cavalconi* (à califourchon), *a tastone* et *a tentone* (à tâtons), *in ginocchioni* (à genoux), puis sans préposition *bocconi* ou *-e* (le visage à terre), *branc.* (à tâtons), *rovesci.* (sur le dos), *balzell.* (en sautillant), *saltell.* (en sautant), *sdruciol.* (en glissant) etc.; en franç. à *reculons*, à *tâtons*, anciennement aussi *a chevauchons*, *a croppetons* (en s'accroupissant), *a genouillons*, *a reusons* (sur le dos), en norm. mod. *a bukō* (sur le visage), *a žnuoyō* (à genoux), *a katō* (à quatre pattes), *a vātriyō* (à plat ventre); en prov. *a genolhōs*, *a reversōs* etc. La péninsule ibérique paraît ignorer cet usage, car l'esp. *á reculones* doit être un simple gallicisme; pourtant le port. emploie *a carão de* et *de carão de* (en face de), bien que cette locution ne soit nullement identique à celles du français et de l'italien. Maintenant, quelle est l'origine de ces adverbes? Le suffixe doit être le même que *-one* étudié § 456 sqq.; en conséquence, par rapport au simple *a ginocchi*, *a ginocchioni* désigne une action individuelle, frappante, extraordinaire, puis seulement passagère, et de là une position du corps prise une seule fois et ne lui étant pas habituelle.

§ 622. Souvent les adverbes ont une prédilection pour certaines désinences de mots privées d'accent, lesquelles n'ont, avec le sens de l'adverbe, aucun rapport ou bien n'en ont qu'un très faible; mais, par suite de l'extension qu'elles ont reçue avec le temps, elles sont devenues une particularité plus ou moins essentielle de cette classe de mots. Les plus importantes d'entre elles sont *-i* en Italie, *-s* ailleurs, *-a*, *-que*, *-re*. Ce phénomène sera encore examiné à la fin; quant à l'énumération des différents adverbes et à leur interprétation, cela est du ressort en partie du dictionnaire étymologique, en partie de la syntaxe. Nous ne pouvons ici que mentionner brièvement encore ce point, que les adverbes démonstratifs et

(641) indéfinis surtout présentent à l'initiale des phénomènes offrant la parenté la plus étroite avec ceux qui ont été étudiés § 564; donc à l'esp. *aqueste*, p. ex., correspond aussi un adverbe *aquí*, *así*.

§ 623. *I* apparaît donc exclusivement en Italie, et d'abord il est étymologique dans *fuori*, *lungi*, *oggi*, *tardi*; par leur analogie, on eut ensuite *ieri* et un peu plus tard *domani* à la place de *iere* non attesté et de l'a.-ital. *domane*; en outre, il faut citer *anzí*, *avanti*, *forsi* à côté de *forse*, *quasi*, qui peut-être ont reçu leur *i* devant les mots à initiale vocalique, *quindi*, *indi*, *quinci*, *volentieri*, où la voyelle tonique a déterminé la finale, enfin *barimenti*, où la finale de la seconde moitié du mot s'est assimilée à celle de la première, *altrimenti* (p. 687), *guari*, *difatti* et les adv. en *-oni* (p. 689).

§ 624. *S*, dans les régions où l'*s* persiste, est de provenance diverse. Le point de départ en RHÉTIQUE est constitué par *dadents* (*intus*), *meints* (*minus*), auxquels se rattachent *savents* (souvent), mot largement répandu, qui reparait dans l'a.-vén. *sovençe fiade* à côté de *sovenz*, a.-mil. *sovenz* et *sovenzo*; *onts*, qui correspond exactement à l'esp. *antes*; le niedw. *dakuors* (de tout cœur); *enduras* (parfois), qui pourrait bien contenir *horas*, de sorte donc que l'*s* serait ancienne; *speras* (près); le frioul. *domans* (demain), *nir adaments* (venir à l'esprit), enfin l'eng. *invidas*, obw. *nuidas* (à contre-cœur) etc. — En FRANÇAIS, *fors*, *enz*, *ailleurs* présentent une *-s* étymologique; *ores* peut au moins provenir de *horas* et *certes* de *certas*; et alors suivent *onques*, *nonques*, *avueques*, *sempres*, *dementres*, *gieres*, *guaires*, d'autre part *ors*, *alors*, *lues*, *entrués* (p. 691). Dans *tandis*, *jadis* se trouve peut-être encore un pluriel; *siviaus* est issu de *sivelles*; *volentiers* et son contraire *enviz* ainsi que l'adv. *premiers* présentent l'*-s* adverbiale. En provençal, on trouve également *fors* et *foras*, *ins*, *alhors* et *nemps* (*nimis*), puis *aoras* et alors *oncas*, *poissas*, *ensemps*, *als* et même *-mens* au lieu de *-men* (*-mente* § 620) etc. — En ESPAGNOL, *fueras*, *menos* fournissent les modèles auxquels se rattachent *mientras*, *quizas*, *lejos*, *ambidos*, *antes*, *entonces*. Pareillement, le portugais offre *doncas*, *envi-dos* etc.

§ 625. *A* final se trouve dans *supra*, *ultra*, *contra*, *unqua(m)*, *postea*, d'où ensuite, par des procédés divers, on l'a introduit ailleurs; mais, d'autre part, souvent aussi l'on trouve *-e* ou la voyelle disparue là où l'on attend *-a* ou son représentant. Les deux phénomènes peuvent être examinés ensemble. L'ITALIEN crée *pria* de *prius* d'après *poscia*; à l'époque ancienne, il connaît aussi *dunqua*; sinon, il préfère *-e*: il ne dit donc pas seulement *dunque*, mais aussi *chiunque* etc., puis *oltre* et, avec *o* pour *e*, *contro*. Mais les patois ont suivi d'autres errements: *sutta* imité de *supra* est apul., calabr. et sic., de même en roum. *suptă*, esp. *soťa*; *çinka* (*chiunque*) se rencontre à Otrante et dans la Basilicate, mais par-dessus tout le Nord aime *-a*: cf. en a.-vén., non seulement *contra*, *oltra*, mais encore *adonca*, *anca*, *fuora*, *infina*, *voluntera*, en a.-pad. *anca*, *davera*, *donca*, *inchina*, *vontera* etc., a.-mil. *insema* etc. — En FRANCE, ce sont particulièrement les adv. en *-onc* et en *-c*, qui s'assimilent à *unquam*: *donque(s)*, *avueque(s)*, *ilueque(s)*. Par une assimilation inverse apparaît alors aussi *onc* pour *onque* (*unquam*). Ensuite il faut encore signaler les formes écourtées *or*, *lors*, *puis* pour *ore*, *lore(s)*, **puisse*. Ce qui peut-être a servi de modèle à *lors* pour *lores*, c'est *fors* (*foris*) à côté de **fores* (*foras*, esp. *fueras*). Au surplus, l'italien aussi connaît *or* à côté de *ora*, le gén. *lantó* (alors), *per semó* (seulement), *tant or* (aussi longtemps) etc. — En ESPAGNOL, il revient une mention à *mientras* remplaçant l'ancien *mientre*. — Nous avons un *a* d'autre provenance dans celui que le ROUMAIN aime à joindre aux adv.: *altmintrea*, *aïurea* etc., et qui est naturellement identique à l'*-a* étudié p. 647.

§ 626. *QUE* se trouve à côté de *c* dans le lat. *atque* vis-à-vis de *ac*, *neque* en regard de *nec* et, en latin populaire, il semble avoir été encore plus fréquent; *dunc* notamment a été allongé en *DUNQUE*: en ital. *dunque*, franç. *donc*. Nous avons d'autres formations semblables dans *ILLOQUE* pour *illoc*: en sic. *dđoku*, napol. *lloķę*, a.-franç. *illuec*, puis (avec *a* conformément au § 625) en a.-mil. *illoga*, berg. *ilōga* ou *lōga* (pour l'*i* initial, cf. § 564); *INTER-OQUE* (tandis, jusqu'à): en obw. *entroqua*, a.-ital. *introcque*, a.-franç. *entrues* avec *-s* (§ 624). A ces cas s'ajoutent encore, dans un domaine géographique plus étroite-

ment limité, le log. *inoge*, a.-mil. *ignoga* (ici), l'a.-franç. *avuec* (avec), *poruec* (pour cela), *senuec* (sans cela).

Cf. sur ce point ASCOLI, Arch. Glott. VII, 527, 2.

- (643) § 627. RE se trouve surtout après *t*. Dans l'ital. *mentre*, franç. *dementre*, a.-esp. *mientre* de *duminterim*, il est étymologique; mais alors ce qui est remarquable, c'est qu'en vieil espagnol et en vieux-vénitien-padouan-véronais ces cas entraînent généralement les adv. en *-mente*, qui se terminent donc alors en *-mientre*, *-mentre*. Ailleurs, il faut mentionner p. ex., sur le territoire FRANÇAIS, l'a.-franç. *nuitantre* (nuitamment) et *mien escientre* (à mon escient), dont le dernier doit être un ressouvenir de *scienter* et auquel s'assimile alors le premier. Quelques formes remarquables apparaissent à l'Ouest et à l'Est. Au lat. *aliquando* et *aliubi* correspondent l'a.-esp. *alguandre*, *alubre*, l'a.-port. *algur* (port.-mod. *algures*), auxquels s'ajoutent alors le port. *alhures* (ailleurs), *nenhures* (nulle part). Comme point de départ, il faut sans doute adopter *siempre*. Le ROUMAIN présente *-re* assez souvent : outre *aïure* (*aliubi*), *aire* (*alibi*), il faut noter p. ex. *pürure* (continuellement), *aïmintre* (p. 688), *asïjdere* (également), *aïndere* à côté de *aïnde* et *aïndine* (ailleurs), *pretutîndere* et *-dene* ou *-de* (partout). Il est d'autant plus difficile de donner l'explication de ce *-re* qu'on ne lui trouve pas de modèle dans le vocabulaire roumain. Mais le frioul. *dontri* (d'où), l'obw. *nunder* (où), le prov. *alhondre* (quelque part) donnent à penser que, dès le latin populaire, il a dû exister, à côté de *intro*, *deintro*, un *undro*, *deundro*, qui put ensuite entraîner facilement la formation d'autres adverbess également. Il est vrai qu'en ce cas il faut supposer qu'en roumain *-re* aurait remplacé *-ro*. Le frioul. *dontri* pour *dondri* présente encore une assimilation ultérieure à *dentri*. D'ailleurs, *dond* aussi paraît avoir existé, car la meilleure explication de *seontri* (conformément) à côté de *seond*, ce doit être l'analogie de *dontri* à côté de *dond*.

§ 628. Pour finir, il nous reste encore un mot à dire sur la FORMATION DU COMPARATIF ET DU SUPERLATIF des adverbess. En général, il règne une absolue identité avec les adjectifs : on se sert donc de *plus*, *magis*; en outre, *melius* etc. ont subsisté en

partie (v. p. 92 sqq.). De plus, on rencontre les superlatifs en *-issimu* : en ital. *massimamente*, a.-franç. *maismement* etc., les formes diminutives et les augmentatives comme avec les adjectifs : en roum. *binișor*, ital. *benone*, a.-franç. *souavet* etc. Enfin on ne trouve qu'avec les adverbes et dans l'OBWALD seulement un superlatif en *-dim* : *ğudim* (tout en bas), *entadim* (tout au fond), *oradim* (au plus haut degré), *noudim a vidim* (devant et derrière), puis seulement avec *-im* : *ğusim* (tout en bas), *sisim* (tout au dessus), *fikim* (extrêmement). Le point de départ de ces formations doit être *intimus*, qui ne paraît plus, il est vrai, se rencontrer aujourd'hui, mais qui a donc dû exister jadis en obw. à côté de *intus*. (644)

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

ADJECTIFS : Flexion 80-83, Formation du genre 83-92, Comparatif 92-95; adj. issus de subst. 483, 578 et le franç. *bonasse* 504, de part. 484, d'adv. 484 et *melius*, *minus*, *pejus* 92-94; post-verbal 492. — Influencent la décl.pron.

144.

ADVERBES : Formation 686-693, Comparatif 92, 692; avec fonction pronominale 113, 114, 115, 117.

ARTICLE 135-143; influence la décl. pron. 106, 114, 115, 126, 129, 134. Art. préposé en roum. au poss. 645, à l'ord. 642.

ASSIMILATION.

1. Mots apparentés par le sens assimilés :

a) Dans leur genre 470 et le roum. *iarnă* 481.

b) Dans leur suffixe 443, 444, 445, en outre l'ital. *astile* 527, émil. *bravità* 587, esp. *canalluza* 508, esp. *codicia* 568. a.-franç. *desertine* 542, ital. *fiumana* 539, esp. *gallaruza* 508, a.-franç. *gaudine* 542, norm. *grădyé* 557, franç. *mailloche* 509, esp. *melaza* 505, franç. *mollasse* 504, ital.

ombria 498, franç. *ouaille* 529, esp. *plantel* 556, prov. *probdan* 538, ital. *robiccia* 506, ital. *riana* 539, ital. *schiavitù*, 587 etc.

2. Mots apparentés par la forme assimilés dans leur genre 468.

CHANGEMENT D'ACCENT dans les subst. 25, 57, les pron. 131, les formes verbales : ind. prés. 183, 187, 191, 195, 198, 199; subj. prés. 204, 205, 206, 208, 213, 266-268; imparf. 319, 321, 323, 324, 326, 327; parf. 331, 332, 336, 358; p.-q.-parf. 385, 386, 387, 389, 390; fut. 153.

CONTAMINATION de mots exprimant des idées opposées : port. *bebesto* d'après *comesto* 417, lat. vulg. *burgensis* d'après *pagensis* 563, prov. *escrich* d'après *dich* 425, esp. *mal* d'après *bien* 63, prov. *menhs* d'après *mielhs* 93, roum. *noră* d'après *soră* 65, ital. *poppa* d'après *proda* 44, ital. *pria* d'après *poscia* 691, a.-franç. *poverte* d'après *poeste* 25, obw. *riendi* d'après *spiendi*

495, a.-vén. *seolento* d'après *famolento* 530, lomb. *sküir* d'après *çair* 494, esp. *sota*, roum. *suptă* d'après *supra* 691; dans le genre 470, cf. encore 445.

CROISEMENT.

1. Mots apparentés par le sens : a.-franç. *antis* = *anti* + *vies* 84, lat. vulg. *ardura* = *ardor* + *arsura* 555, eng. *arsur* = *arsura* + *ardor* 552, franç. dial. *bütte* = *butare* + *mittere* 167, roum. *căldură* = *calura* + *caldus* 555, roum. *cărare* = *quadra-ria* + *carru* 560, port. *caruncho* = *careolus* + *caruncla* 514, roum. *cersut* = *ceşut* + *cerut* 410, lat. vulg. *fēmus* = *finus* + *stercus* 23, sic. *kukūmu* = *caccabus* + *cucuma* 477, ital. *malefice* = *malefico* + *partefice* 84, obw. *mal-soha* = *insania* + *male* 496, a.-franç. *laissour* = *leisour* + *laissier* 552, esp. *maznar* = *macerare* + *machinare* 662, tessin. *medula* = *sicilis* + *metere* 518, franç. *noirceur* = *noireur* + *noircir* 553, franç. *peur* = *pavore* + *pavura* 555, ital. *rancura* = *rancor* + *cura* 555, ital. *rimproverare* = *reprobare* + *improperare* 561, port. *roubaz* = *rapaz* + *roubar* 502, ital. *sollalzare* = *sobalzare* + *sollevare* 683, lat. vulg. *susire* = *subire* + *sum* 654, frioul. *tiarmid* = *termine* + *limite* 24, port. *tedo* = *traître* + *ladro* 8, lucq. *vespre* = *vespa* + *ape* 62 et autres.

2. Verbes différents réunis

en un seul paradigme : *dare* et *donare* 286, 289, 290, *esse* et *fieri* 276, 277, 284, *esse* et *stare* 425, *habere* et *tenere* 410.

3. Temps différents : subj. prés. + subj. imparf. 388, ind. imparf. + ind. parf. 326, imparf. + parf. pour former le cond. 402.

DÉPLACEMENTS DE FONCTION :

a) Avec le nom : plur. comme sing. § 54 et l'ital. *narice*, esp. *nariz* 501; a.-franç. *cheveu*, *essieu*, *moyeu* 38, *gluz* 31; sing. comme plur. § 55; finale du pluriel comme suffixe collectif 55, 57, 477; finale du singulier comme suffixe collectif 55, 57, 476.

b) Avec le pronom : sing. comme plur. 109, 111, 112, 116.

c) Avec le verbe : 2^e p. plur. pour la 2^e sing. 178, 3^e p. plur. pour la 2^e plur. 178, *homo cantat* pour *cantamus* 183, 187, 195; subj. pour l'impér. 286; adj. pour le part. 416, *venio* pour *vado* 293.

DIMINUTIFS : Suffixes 615, genre 473; pour désigner l'être féminin 456.

FINALE REDOUBLÉE : Plur. en *s* + *s* 64, 106, 133, en *s* + *i* 56; comparatif en *s* + *eis* 94; pron. en *or* + *or* 131; inf. en *re* + *re* 173, 174, 175; 3^e p. plur. en *n* + *n* 288, 335.

FORMATION PAR PRÉFIXES 616; échange de préfixes 667 et l'ital. *dibondare* 674; lat. vulg.

- subducere* 683, *subgluttire* 683.
Provenant de subst. 620.
- FORMATIONS RÉGRESSIVES 440 et l'ital. *drago* 8, franç. *capuche* 509, *goître* 548.
- FORMES ABRÉGÉES 84, 128, 133, 215, 251, 291, 293, 297, 300, 304, 305, 309, 310, 311, 392 et § 57.
- GENRE 448-479; influence la flexion 32, 42, 43, 45, 62, 63; la forme du radical 49, 85, 125; changement de genre entraînant un changement de radical 21 sq., 43, 44; formation du genre des adj. 83-92, des part. 427-429; genre des post-verbaux 488, 492, des subst. en *-men* 531, en *-one* 546; le franç. *rouge-gorge* 629.
- Influences ALBANAISES en roum. 301, 639.
- Influences ESPAGNOLES sur le catal. : plur. en *-os* 61, 1^{re} p. sing. en *-o* 191, 1^{re} p. plur. en *-ms* 193; sur le gasc. : l'art. *et* 141.
- Influences GERMANIQUES sur la décl. 27, 149, sur la conj. 153, 154, sur la formation des mots. Suffixes : *-ald* 599, *-ard* 605, *-ia* 496, *-inā* 542, *-ing* 601, *-one* 546; mots isolés : *campio* 548, *companio* 548, *conroi* 621, *falavesca* 608, *guastine* 542.
- Influences GRECQUES sur la conj. roum. 152, 154; flexion des mots grecs 26; genre des neutres en *-μz* 460; suffixes grecs : *-ia* 497, *-issa* 454, roum. *-ache* 511, *-ista* 608, *-ismus* 608, *-izare* 273, 663; *zaz* 651.
- Influences SABELLIQUES sur la décl. 48, sur la formation des mots 511.
- Influences SLAVES sur le roum. 12, 278, 639, suffixes *-eală* 523, *-ean* 537, *-iciū* 508, *-iță* 457, 506, *-nic* 550; *-niță* 506; préfixe *ne-* 620.
- MOTS EMPRUNTÉS.
1. EN ITALIEN :
- a) Au français-provençal : *allevime* 533, *altero* 557, *bastia* 498, *bellà* 585, *bersaglio* 511, *cortivo* 590, *daino* 452, *diano* 538, *guaine* 533, *lampa* 27, *marese* 563, *massiccio* 506, *miraglio* 511, *pensivo* 590, *profime* 533, *reame* 530, *sainne* 533, *tanaglia* 510, *tosone* 462, *ventaglio* 511; suffixes *-aggio* 571, *-iere* 558, *-igia* 568;
- b) Au catalan : le sic. *friu* 40;
- e) A l'espagnol : *vigliacco* 591, *bravura* 554;
- d) Au rhétique : *avogadro* 8, *desmadro* 8, *filons* 543, *martsadro* 8, *tessadro* 8, 436, 578, *tibions* 543;
- e) Aux patois : *carruola* 522, *citriuolo*, 522, *citruolo* 595, *grugnare* 156, *niero* 7, *palesare* 444.
2. EN FRANÇAIS :
- a) A l'italien : *accompagnateur* 578, *altier* 557, *bamboche* 509, *bancasse* 504, *barcasse* 504, *bigorne* 623, *bordel* 38, *canevas* 504, *carcasse* 504, *carruole* 522, *cervelas* 504, *citrouille* 514, *corniche* 509,

coutelas 504, *fantoche* 509, *filoche* 509, *galéasse* 504, *ganache* 509, *guide* 611, *moustache* 509, *paillasse* 504, *panache* 509, *patache* 509, *pastiche* 509, *peluche* 509, *pistache* 509, *pivot* 599, *populace* 504, *postiche* 509, *rondache* 509, *sacoche* 509; suffixes *-esse* 567, *-issime* 95, *-ole* 522;

b) Au provençal : *abeille* 512, *besoche* 509, *cadenas* 504, *cannelat* 504, *fenouil* 38, *rosignol* 460;

c) A l'espagnol : *babiche* 509, *bagasse* 504, *calebasse* 504, *cagouille* 514, *refin* 622;

d) Aux patois : *cornouille* 514, *envoye* 460, *mouwer* 157.

3. EN ESPAGNOL :

a) A l'italien : *bigornia* 623, *capricho* 510, *capuz* 508, *carriola* 522, *gentuza* 508, *moustacho* 509, *penacho* 509, *testuz* 508; suff. *-eza* 567.

b) Au français-provençal : *abenuz* 508, *arranzon* 462, *arzone* 548, *beldad* 585, *cincel* 593, *clerizon* 548, *dean* 538, *faraute* 491, *golpe* 63, 491, *infanzon* 548, *libre* 84, *man-teo* 491, *meje* 63, *meson* 462, *monje* 63, *perojil* 527, *reamé* 530; suffixes *-aje* 571, *-alla* 529, *-e* 490, *-er* 556, *-ola* 522;

c) Au portugais : *macho* 451;

d) Au catalan : *freo* 40; suffixe *-er*.

4. EN PORTUGAIS :

a) A l'italien : *bigornha* 623.

b. Au français : *beldade* 585, *contente* 84, *livre* 84,

teralha 510, *tredo* 8; suffixes *-agem* 571, *-ice* 569;

c) A l'espagnol : *belhaco* 591.

MOTS SAVANTS :

1. EN ROUMAIN : *hebet* 85, *impèrat* 8, *modern* 91, *nație* 9, *ochielariu* 558, *pedestru* 85, *pleban* 538, *relighie* 9, *trădă* 670; suffixe *-atic* 570.

2. EN ITALIEN : *addomine* 17, *ambracaue* 629, *arrogere* 166, *atroce* 433, *capitano* 539, *cardo* 9, a.-vén. *codego* 9, *consumare* 156, *crimine* 17, *cru-dele* 433, *culmine* 17, *dazio* 9, *deca* 9, *dei* 70, pis. *diaule* 11, *dolfe*, *dolve* 359, *dimineddio* 10, *dottore* 576, *famulento* 530, *feroce* 433, *frate* 7, *fulmine* 17, *genere* 16, *germine* 17, *grando* 9, *lettore* 576, *maggior-domo* 629, *majesta* 9, *orbacca* 629, *pagini* 47, *passio* 9, *prefazio* 9, *principo* 9, *propago* 9, *pugno* 57, *regimine* 17, *rudo* 85, *soccida* 8, *speme* 11, *staioro* 57, *sublimo* 85, *suora* 5, *taglione* 463, *terremuoto* 630, *tradire* 162, *tribù* 5, 461, *tribuna* 14, *turpo* 85, *ulcere* 16, *veloce* 433, *vimine* 17, *viscere* 16; verbes en *-ire* 162, part. en *-so* 417, gén. en *-oro* 13, superlatifs en *-issimo* 95; suff. *-alico* 570, *-azione* 588, *-colo* 515, *-olo* 517, *-tudine* 587.

3. EN FRANÇAIS : *antique* 89, *bienfaiteur* 576, *bénin* 90, *capitaine* 539, *chantré* 7, *code* 9, *confesse* 9, *connétable* 629, *crime* 17, *cruel* 433, *dace* 9, *décolace* 9, *dédicace* 9, *digne* 90, *dissense* 9, *docile* 89, *docteur*

576, *duc* 75, *évanouir* 164, *facile* 89, *fertile* 89, *frémir* 164, *gémir* 164, *générace* 9, *genre* 16, *honnête* 89, *juste* 84, *lavasse* 504, *lecteur* 576, *légume* 17, *magnifique* 89, *malin* 90, a.-franç. *mansuetume* 587, franç. mod. *pâtre* 576, *pontife* 9, *préface* 9, *prince* 9, *royaume* 530, *rustique* 89, *suppléer* 157, *talion* 463, a.-franç. *terremuete* 630, *trahir* 162, *tribu* 461, *triste* 84, 89, *trouvère* 7, *ulcère* 16, *utile* 89, a.-franç. *vavasseur* 629, a.-franç. *vertiz* 26, a.-franç. *vesqui* 374, *vimaire* 8, *viscère* 16; gén. plur. en *-our* 12, superl. en *-isme* 95; verbes en *-er* 158, en *-ir* 162; suff. *-ace* 589, *-al* 523, *-ateur* 578, *-ation* 588, *-iment* 536, *-ité* 586, *-iture* 584, *-ol* 522, *-tude* 587; préfixe *ré-* 681.

4. EN PROVENÇAL : *assiduos* 562, *circoncis* 418, *continuos* 562, *abauzir* 670, *temporas* 20, *trádar* 670; gén. plur. en *-or* 13; verbes en *-ir* 162.

5. EN ESPAGNOL : *agro* 85, *atroz* 433, *avestruz* 9, *bienhechor* 576, *código* 9, *crimen* 17, *dios* 6, *espíritu* 5, *farro* 14, *feroz* 433, *firme* 84, *flumen* 17, *género* 16, *jur* 16, *rudo* 85, *talion* 463, *tribú* 5, *tristo* 85, *uránido* 515, *uaránido* 515, *veloz* 433, *virtos* 8; superl. en *-ísimo* 95; verbes en *-ir* 162; suff. *-acion* 588, *-idad* 586, *-tud* 587.

6. EN PORTUGAIS : *agro* 85, *codigo* 9, *larico* 9, *rudo* 85, *sina* 78, *talião* 463, *trahir*

162; superl. en *-issimo* 95; suff. *-ção* 588.

PHONÉTIQUE DE LA PHRASE : pronoms atones 107-118, 119, 132, formes verbales atones 276, 278, 279, 280, 281, 284. Finale du mot dépendant de l'initiale du mot suivant : franç. *beau*, *fou*, *mou*, *vieux* 80; finales du verbe devant les pron. enclitiques 405-409. Généralisation de formes dont l'emploi n'était que conditionnel à l'origine : franç. *moyeu* 38, frioul. *su* 111, roum. *im*, obw. *am*, pic., émil. *em* 112, ital. *il* 137, prov. *el* 140; 2^e p. plur. parf. en *-ssi* 334, 339. Formes atones pour les toniques 108, 110; formes toniques pour les atones 115, 125.

POST-VERBAUX 485-492 et l'eng. *grasa* 496; ital. *briccica* 500, *crepaccia* 503, *moccico* 500, napol. *nudêke* 500, *orlo* 519; franç. *appel* 38, *brassin* 541, *brouillasse* 504, *embarras* 504, *tirasse* 504, *tracas* 504, *train* 541, a.-franç. *ourle* 519; esp. *ventaja* 529, *estiercol* 16, *orla* 519, cf. *clave*, *dote* 469; port. *penhor* 16.

PRONOMS : Flexion 99-144, formation 645-654; influencent lessubst. 48, 59, 82; les noms de nombre 97; se confondent avec les formes verbales 405-409, en outre adjonction de *i* à la 1^{re} p. sing. 181, 185, de *-t* à la 2^e sing. 181, 182, 205, de *-ns* à la 1^{re} plur. 182,

de *-f*, *-vs* à la 2^e plur. 183, 206, 321, 386.

SUFFIXES ISSUS DE DÉSINENCES CASUELLES : *-ana* 539, *-ano* 538, *-ina* 541, *-one* 543, 546 ; de substantifs 635 ; changement de suffixe 442-447, en outre le norm. *-ai* pour *-ei* 511, franç. *-ail* pour *-el* 529, ital. *-ale* pour *-ajo* 525, *-anu* pour *-aneu* 539, esp. *-ar* pour *-ero* 551, *-atica* pour *-acida* 570, *-ente* pour *-entu* 84, *-entu* pour *-ente* 86, franç. *-eux* pour *-if* 562, *-icia* pour *-ice* 506, ital. *-ico* pour *-ido* 499, franç. *-ier* pour *-er* 551, 559, 629, franç. *-if* pour *-iz* 590, *-ine* pour *-inu* 62, *-inu* pour *-ïnu* 542, ital. *-one* pour *-ono* 62, ital. *-otico* pour *-otino* 571, franç. *-u* pour *-é* 566, *-icare* pour *-igare* 658, *-idiare* pour *-icare* 661. Changement graphique 442 et *-as* pour *-at* 504, *-ain* pour *-in* 532, *-é* pour *-er* 482, *-et* pour *-el* 443, *-is* pour *-i* 506, *-ot* pour *-ol* 522 et autres.

SUFFIXES MAGYARES EN ROUMAIN : *-du* 498, *-is*, *-us* 563.

VERBE : Flexion 151-429, Formation 654-685. Désinences personnelles issues de pron. 181, 182, 183, 184, 185, 204, 205, 320, 321, 339, 341,

405-409. Nouveaux signes flexionnels : 1^{re} p. sing. en obw. *-el* 181, frioul. *-i* 181, lomb. *-i* 185, piém. *-o* 185, franç. *-e* 189, a.-franz. *-z* 191, prov. *-i* 189, catal. *-k* 192, a.-franz. *-ois* 191 ; 2^e p. plur. en franç. du Sud-Est *-te* 198 ; subj. prés. en *-ca* 206, *-iga* 209, *-ia* 204, 209, 212, *-ia* (*siat*) 209, *-ïa* 210, *-ga* 212 ; parf. en *-g* 352, *-r* 334, 335, 336, 341, 342, 352, 353, 354, *-s* 356, *-t* 335, 342, 353, *-v* 338 ; part. en *-utu* 409, *-ctu* 410, 424, *-estu* 416. Formation du mode au moyen d'infices 204, 206, d'affixes 204, 211, 460. Formation du temps au moyen d'affixes : imparf. 155, 320, parf. 154, 344. *Esse* influence d'autres verbes : 181, 185, 186, 193, 194, 198, 200, 209, 225, 320, 338, 362 ; *habere* 285, 286, 288, 305, 310, 338, 339. Substitution d'un mode à l'autre : 183, 196 ; 292, 308, 312 ; 286, 301, 302, d'un temps à l'autre 308, 326, 327, 328, 389, 390.

VOYELLE DISJONCTIVE 2, avec le pluriel 55, 61 ; avec les désinences personnelles 192, 336, 385 sqq., 394 ; avec les suffixes 435, 577, 584, 585.

INDEX DES MOTS

I. Mots isolés.

ESPAGNOL

abonaré 483.
aburar 156.
acedo 483.
aguamanos 629.
aleve 483.
amargo 492.
animalia 77.
apero .
arcen 22.
asqueroso 440.

bezaza 78.
braco 483.
buen 83.

calumbre 444.
canasta 78.
cantica 78.
arag. carlan 538.
carpe 63.
casapuerta 630.
ceja 76.
ceniza 22.
cereza 77.
claustra 78.
clochel 556.
cobre 63.
código 50.
compango 625.

contir 166.
corcel 556.
corvedile 632.
corriente 604.
creciente 604.
cuartel 556
cuerna 76.
curiar 657.

denton 446.
donas 19.
dosel 556.

empecer 170.
enseña 78.
entraña 76.
escriban 28.
escupir 162.
escurrir 166.

firme 84.
freo 40.

gineta 478.
golpe 63.
grama 77.
gran 83.
grana 77.
guardian 28.

hambre 23.
herrin 444.

herrumbre 444.
hito 484.
hoder 218.
hoja 77.
hollin 444.
hoto 484.
hueva 77.

arag. kera 43.

landre 24.
lebrél 556.
leña 77.
liendre 24.
linde 483.
lobrego 492.
lombriç 26.

macho 451.
mal 63, 83.
maneza 445.
manejo 443.
meje 63.
menguante 604.
menguar 156.
meollo 79.
monje 63.

nariç 501.

ordeñar 657.
orin 444.

pedregal 439.
pedregoso 439.
 andal. *pelma* 461.
pera 77.
pesia 219.
plantel 556.
polvo 22.
poma 77.
postrer 83.
postrero 643.
preñado 80.
preñez 80.
primer 83.
prorel 556.
prostrar 156.
pulga 25.

quejar 657.

rama 77.
rebollo 595.
robin 444.
rozar 657.
ruin 483.

sacudir 161.
san 83.
saña 43.
sangre 23.
sarga 25.
sebullir 218.
seña 78.
serrin 444.
sierpe 25.
sobar 159.
sobez 84.
sol 83.
solloxo 494.
sótano 519.

tarma 24.
tercer 83.
tieso 481.
tizo 26.
tormenta 78.

torrar 159.
loser 168.
trampantojo 630.
trasabuelo 623.
trasdoble 623.
treziño 623.
uncir 228.
uñir 228.
urce 25.
urga 25.

vedeja 512.
vela 78.
 andal. *vellora* 77.
vergel 556.
 astur. *vierben* 23.

yerto 484.

FRANÇAIS

Fourgs *âbrür* 167.
 lyonn. *abüró* 156.
aine 618.
Aix 13.
andouille 514.
Angers 13.
Anjou 11.
 a.-franç. *antie* 87.
 a.-franç. *antif* 89.
 a.-franç. *antis* 84, 87.
appel 38.
arbrisseau 595.
arracher 668.
arroser 23.
arte 24.
assire 173.
aubier 447.
aumaille 77.
autour 26.
bédane 630.
bel 81.
bénin 90.

norm. *berk* 441.
Berry 11.
besace 78.
 a.-franç. *biez* 31.
 a.-franç. *boelle* 76.
bordel 38.
 a.-franç. *boudre* 169.
bouillir 248.
Bourges 11.
boutoi 582.
brace 60.
brebis 26, 36.
brigand 604.
brûler .
 dial. *bütre* 167.

cabier 559.
canard 457.
cercueil 75.
cerise 77.
cervelle 76.
chaland 88.
 a.-franç. *chalenge* 601.
chambrillon 547.
chauffer 157.
 a.-franç. *chaure* 8.
cheveu 38.
chiche 489.
 a.-franç. *cierge* 456.
 a.-franç. *cit* 9.
cloître 78.
cochoi 582.
coite 88.
connaître 256.
corne 76.
courir 163.
 a.-franç. *coverre* 169.
 a.-fr. *covine* 494.
craindre 176.
crème 43, 460.
 a.-franç. *crigne* 78.
cruel 442.
 a.-franç. *crueus* 88.
daintiers 443.
 a.-franç. *dant* 36.

a.-franç. <i>De</i> 75.	<i>feuille</i> 77.	a.-franç. <i>laissour</i> 552.
<i>dé</i> 525.	a.-franç. <i>ficher</i> 658.	<i>lampe</i> 27.
<i>denté</i> 446.	a.-franç. <i>fiens</i> 23.	<i>large</i> 89.
lorr. <i>doi</i> 78.	<i>fier</i> 155.	a.-franç. <i>legne</i> 77.
<i>doite</i> 478.	<i>fiis</i> 7, 38.	<i>lente</i> 24.
<i>dolente</i> 86.	<i>fléau</i> 37.	<i>lèvre</i> 76.
a.-franç. <i>douille</i> 478.	a.-franç. <i>flechier</i> 658.	<i>louange</i> 601.
<i>duc</i> 75.	<i>fleuronner</i> 662.	<i>louche</i> 89.
morv. <i>dun</i> 78.	<i>fol</i> 80.	a.-franç. <i>loz</i> 78.
	a.-franç. <i>fonz</i> 23.	<i>luire</i> 169.
<i>écardonneux</i> 578.	a.-franç. <i>formiz</i> 26.	norm. <i>lürę</i> 176.
<i>écossonneux</i> 578.	<i>friant</i> 604.	
<i>écouter</i> 668.	bagn. <i>fruite</i> 77.	<i>maie</i> 43.
<i>écrire</i> 176.	a.-franç. <i>fuildre</i> 21.	<i>maillot</i> 522.
<i>écrivain</i> 28.	<i>funin</i> 443.	<i>manant</i> 604.
<i>effondrer</i> 23.	champ. <i>fyäbre</i> 23.	<i>manger</i> 221.
<i>effort</i> 36.	c. de Vaud <i>fyäre</i> 169.	<i>marais</i> 608.
<i>élite</i> 575.		<i>méchant</i> 604.
<i>enclume</i> 24.	<i>gardien</i> 28.	<i>mélange</i> 601.
<i>encorbellement</i> 625.	a.-franç. <i>geindre</i> 93.	<i>merci</i> 491.
<i>enfoncer</i> 23, 434.	<i>génisse</i> 43.	<i>meute</i> 575.
a.-franç. <i>enrievre</i> 80.	<i>gens</i> 60.	<i>mol</i> 81.
<i>enseigne</i> 78.	<i>gerfaut</i> 8.	<i>mouver</i> 157.
<i>ensemeler</i> 438.	a.-franç. <i>gluz</i> 31.	<i>moyeu</i> 38.
<i>ensorceler</i> 557.	a.-franç. <i>gorc</i> 50.	a.-franç. <i>muef</i> 36.
a.-franç. <i>entraigne</i> 76.	<i>gouffre</i> 78.	
<i>envoye</i> 460.	<i>grand</i> 86.	<i>nonnain</i> 27.
<i>épeler</i> 157.	<i>graine</i> 77.	a.-franç. <i>Normant</i> 36.
lorr. <i>er</i> 78.	a.-franç. <i>grejois</i> 437.	<i>nourrain</i> 532.
<i>éreinter</i> 438.	a.-franç. <i>guez</i> 31.	<i>nuire</i> 169.
a.-franç. <i>ermitain</i> 28.		
a.-franç. <i>ers</i> 23.	<i>hameçon</i> 501, 548.	lorr. <i>öb</i> 78.
a.-franç. <i>esfreiier</i> 657.	a.-franç. <i>hautin</i> 447.	wallon <i>oizör</i> 166.
a.-franç. <i>esperir</i> 164.		a.-franç. <i>oresson</i> 501.
<i>essieu</i> 38.	a.-franç. <i>irier</i> 160.	a.-franç. <i>orine</i> 44.
a.-franç. <i>estovoir</i> 307.	<i>ivrogne</i> 90, 483, 496.	lorr. <i>os</i> 78.
<i>étable</i> 78.		<i>outil</i> 530.
a.-franç. <i>évanouir</i> 164	<i>joie</i> 496.	a.-franç. <i>overre</i> 169.
	<i>joli</i> 565.	
<i>fächer</i> 658.	<i>jovent</i> 25.	<i>paire</i> 60.
<i>faillir</i> 248.	<i>juge</i> 27.	<i>paisson</i> 441.
<i>faitie</i> 88.		a.-franç. <i>palu</i> 464.
<i>falloir</i> 168.	champ. <i>krih</i> 78.	a.-franç. <i>parrain</i> 447.
<i>farouche</i> 445.	<i>lâche</i> 89.	a.-franç. <i>pasnaise</i> 25,
<i>fembrier</i> 23.	a.-franç. <i>lais</i> 36.	44.

percer 257, 657.
pieu 38.
pieuse 88.
pivot 599.
plaire 169.
 a.-franç. *plagne* 496.
 a.-franç. *poeste* 25.
poire 77.
Poitiers 13.
Poitou 11.
 a.-franç. *pols* 22.
pomme 77.
 neuchât. *pouse* 22.
poussière 22, 434.
 a.-franç. *poutrain*
 447.
pouture 584.
 a.-franç. *poverté* 25.
préau 37.
 a.-franç. *prée* 78.
 a.-franç. *pregnant* 80.
 a.-franç. *preinz* 80.
 a.-franç. *prestre* 34.
 a.-franç. *prevoire* 34.
primesaut 629.
provin 443.
puiné 618.
puir 157.
 a.-franç. *pur* 83.
putain 27.

 a.-franç. *raime* 77.
ramisseau 595.
 a.-franç. *recueillir*
 158.
redan 622.
 lorr. *reš* 500.
 a.-franç. *revider* 663.
rivois 582.
 a.-franç. *romant* 36.
ronger 658.
 a.-franç. *rovente* 86.
ruer 155.
ruisseau 595.

saillir 248.
 a.-franç. *sain* 477.
salut 491.
 saintong. *saš* 78.
secouer 157.
sevrer 670.
siège 500.
soif 75.
 a.-franç. *sol* 83.
sorcier 557.
soulier 551.
 a.-franç. *souri* 36.
souris 26.
 pic. *soutive* 88.
suppléer 157.
 saintong. *sutré* 156.

taire 169.
taon 445.
 a.-franç. *temple* 77.
tempe 77.
 a.-franç. *tempest* 477.
tempête 25.
tenant 604.
 a.-franç. *tenebrouer*
 13, 446.
 a.-franç. *terrin* 444.
 a.-franç. *tirant* 36.
tison 26.
tordre 218.
tourmente 78.
tournelle 438.
trahir 162.
trémousser 657.
truffe 77.
tuer 662.
 norm. *tuotreg* 168.
vaincre 218, 227.
vaisselle 60, 78.
vautour 26.
 lorr. *veki* 164.
 a.-franç. *vereil* 514.
verrat 597.
 a.-franç. *viaure* 77.
vidange 601.

vieil 81.
 a.-franç. *vies* 80, 88.
 a.-franç. *vilbe* 88.
vimaire 8.
 wallon *vi(s)ké* 158.
 a.-franç. *viz* 78.
voile 78.
volenterif 440.
voutie 88, 565.

ITALIEN

abbrurare 156.
 a.-gén. *amairo* 494.
amoscino 542.
ancona 43.
 piém. *andi* 495.
 gén. *aparvir* 218.
argine 22.
 ital. mérid. *armalia*
 77.
 bol. *armanher* 249.
arme 79.
arrogere 166.
 mil. *artar* 307.
 vén. *astese* 26.
 vén. *averzer* 218.
avoltore 26.
 berg. *avra* 76.

baco 26.
barbano 28, 50.
baroncio 441.
bastia 498.
bel 83.
bescio 483.
bibbia 78.
bieco 87.
 parm. *biolz* 73.
brigante 604.
bue 70.
 abruzz. *bufouçe* 73.
buon 83.

cagna 456.

- calendi* 12, 47.
canestra 78.
cantica 78.
catacomba 633.
catafalco 633.
cataletto 633.
 a.-vén. *cazer* 249.
cerbio 456.
chiostra 78.
ciliogia 77.
cinigia 22.
citrullo 595.
ciurma 43.
corrente 604.
crina 57.
 piém. *čair* 494.

dio 70.
dolco 85, 87.
 a.-vén. *domada* 26.
donora 57.

 mil. *ebrell* 74.
 berg. *éder* 80.
édima 26, 43.
 tarent. *éncida* 24.
erborare 23.

falavesca 608.
famiglio 477.
 sard. *famine* 23.
 sic. *fetu* 23.
 ital. septentr. *fiada*
 72.
fiatore 552.
fidare 155.
 ital. mérid. *fietu* 23.
 cal. *fiku* 71.
fime 62.
foglia 77.
friscello 595.
 sic. *friu* 40.
 apul., sard. *frundza*
 77.
frutta 77.
- fume* 62.
 dial. *funço* 79.

gialda 479.
giumenta 537.
gnomero 22.
gocciare 657.
gorgo 50.
gran 83.
grana 77.
gregna 78.
grugnare 156.
guardiano 28, 50.

incudine 24.
insegna 78.
intridere 218.
 sard. *iskultsu* 669.

 calabr. *kapu* 71.
 sard. mérid. *karroga*
 515.
 sard. *karvedda* 76.
 parm. *kavil* 79.
 sard. *kidza* 76.
 vén. *koher* 307.
 vén. *koverzer* 218.

labbia 76.
lampa 27.
lampana 43.
 sard. *lara* 76.
lasca 36.
legna 77.
 piém. *lèmmu* 531.
lèndine 24.
lente 84.
 piém. *lonbris* 26.
lumaca 25.
 berg. *lümbris* 26.
 napol. *luonumèrè* 22.

macilente 84.
maciulla 595.
madia 43.
- madrigna* 445.
malefice 84.
maestro 441.
mammanna 27.
mano 70.
mantaco 26.
mantice 26.
marchesana 27.
 napol. *matreyè* 445.
 berg. *medes* 73.
mela 77.
menovare 156.
midolla 79.
midollo 79.
 berg. *munes* 79.

 napol. *ndenná* 156.
ninferno 618.
nomora 59.

ordigno 657.
orecchio 57.
 sard. *ossa* 76.

padrone 62.
pagliuca 446.
 mil. *paisan* 74.
palanca 600.
palesare 441.
 vén. *paluo* 50.
pamparigio 636.
partigiana 478.
patrigno 445.
 napol. *patriyè* 445.
pecora 77.
pedante 604.
 berg. *pelma* 461.
pera 77.
pietanza 605.
 parm. *pluga* 25.
 émil. *polag* 73.
polenda 601.
pollanco 600.
 ital. mérid. *polleççe*
 74.

polline 23.
 poma 77.
 pome 62.
 vén. *pomega* 25.
popone 26.
 piém. *pors* 73, 79.
pregno 80, 85.
primavera 78.
 ital. septentr. *prin-*
cipo 9.
pugno 57.
 mir. *pui* 79.
 ital. septentr. *pūlga*
 25.
puliga 25.
 abr. *purçe* 71.
puttana 27, 44.
 mil. *pūy* 79.

quiderno 440.

radica 25.
 piém. *rair* 494.
rama 77.
ramoscello 594.
redine 79.
 abr. *reşeke* 73.
reżza 78.
rimproverare 561.
romeri 73.
 sard. *rosu* 23.
rovello 85.
rovistare 663.
rubalda 478.
rugiada 23.
 sard. *rupere* 217.

san 83.
sanguine 23.
shornia 496.
scrivano 28, 50.
seccia 78, 495.
serpe 25.
 berg. *seya* 76.
sezžo 85.

sfondolare 23.
singhiozzo 494.
 piém. *sironé* 550.
soccida 8.
sol 83.
solfinaja 22.
sonmolente 84.
sorco 73.
sorgente 604.
 piém. *sors* 78.
 napol. *sosere* 654.
 bol. *soulsen* 22.
 dial. *sparagio* 79.
staioro 57.
 piém. *sterni* 495.
stioro 57.
 napol. *strudere* 217.
 sic. *strudiri* 217.
 calabr. *suoru* 71.
 siz. *susiri* 654.

a.-vén. *tarmena* 24.
 vén. *tartufola* 77.
tempesta 25.
tempia 77.
 ital. mérid. *templu*
 77.
 a.-vén. *tenebror* 13.
 a.-vén. *tessador* 436.
 napol. *tirmetę* 24.
tizžo 26.
tormenta 78.
 mil. *tosan* 74.
tradire 162.
 sard. mérid. *trebini*
 24.
tremare 156.
 sard. mérid. *trempa*
 77.
 calabr. *tsianu* 28.
tubera 77.
 calabr. *uominu* 74.
 mil. *veğanna* 27.

ital. septentr. *vedre*
 80.
vela 78.
 bol. *vemna* 77.
ventavolo 26.
vermine 23.
vernicare 437.
 abr. *veleka* 25.
 a.-vén. *viaro* 80.
 a.-vén. *viero* 80.
vioto 80, 85.
 piém. *vis* 78.
volgere 218.
 sic. *yinita* 43.
 napol. *yodeęę* 74.
 abr. *yunge* 73.

zolfanello 22.

LATIN

Les mots non attestés
 sont précédés d'une *.

**abburare* 156.
 **accordium* 494.
 **acero* 544.
 **acus* 22.
acus 461.
 **aggine* 22.
anaticla 511.
animalia 77.
 **anteannum* 617.
 **antidianus* 538.
anxia 495.
apicla 511, 512.
aquaeductus 629.
 **aquana* 445.
 **aquila* 26.
 **ardura* 555.
arma 79.
 **armulus* 518.
ascla 519.
astacus 26.
astula 519.
 **attane* 28.

- *aucio* 547.
avica 500.

barbane 28.
**barica* 500.
**betulleu* 493.
biblia 78.
**bicongius* 624.
bifax 624.
bisaccia 78.
**bisacutus* 624.
**bisavus* 624.
**biscoctum* 624.
**bombax* 26.
**botella* 76.
**bovacea* 503.
bubulus 518.
**bùllere* 169.

**cadère* 171.
**calura* 555.
**campio* 548.
**cania* 456.
canistra 78.
**cannabaceu* 503.
cantica 78.
**capère* 171.
carcer 464.
cardellus 443.
cardo 544.
caries 43.
**carnaceu* 503.
**caronea* 493.
cauma 43, 460.
celeusma 43.
cerebella 76.
cerniculum 512.
**cervia* 456.
**cicero* 544.
cilia 76.
ciner 21.
cinis 465.
cinus 22.
claustra 78.
**coco* 218.
- *cobortile* 527.
**commater* 621.
**communia* 496.
**companicum* 625.
**compania* 496.
**companio* 548.
**compater* 621.
**complire* 161.
**convenium* 494.
**convitare* 668.
**corbica* 500.
cornu 76.
corticea 493.
crisma 43, 460.
cubita 60.
**cubium* 495.
cucumer 21.
**culmineu* 493.
cultellum 477.
cupire 160.
**currulus* 517.
**cutica* 500.
cyma 43, 460.

damascenus 542.
decania 495.
dentex 446.
dextralis 468.
dies 471.
**digita* 60.
discordium 494.
**disculceus* 669.
dolium 478.
domus 461.

**ebrionia* 496.
**eicona* 43.
**ervus* 23.
**essere* 173.
excorticare 658.

faecia 493.
**fallire* 162.
famine 23.
**favulus* 518.
- *femus* 23.
fenisicia 78.
**fersus* 484.
fervura 554.
fetus 23.
ficus 461.
**fidare* 155.
filacea 503.
flator 552.
**flavor* 552.
florire 161.
fodire 161.
folia 77.
forfex 465.
**formice* 26.
**fortia* 496.
**frondia* 77.
**fructa* 77.
fructus 484.
fugire 161.
fulgere 21.
**fundus* 23.
**fusago* 516.

**gaudire* 161.
glacia 43.
glandine 24.
**glomer* 22.
gobio 544.
**golfora* 78.
gramina 77.
graminea 493.
grana 77.
gremia 78.
**guardiane* 28.
**gurgus* 50.
guttrio 548.

**hamex* 501.
**hamica* 500.
hebdomas 26, 43.
hirundella 592.
homo 65.

ilia 76.

*implire 161.
 incudine 24.
 interanea 76.
 *inodium 617.
 insignia 78.
 *intercoxium 494.
 irreverens 80.

ingula 518.
 *junica 25.

labia 76.
 labra 76.
 *lambrustula 519.
 lampada 43.
 laudes 78.
 *lendine 24.
 *licor 552.
 ligna 77.
 *limaca 25.
 *limpidis 83.
 *longitanus 537.
 *lucire 161.
 *lucor 552.
 *lumbea 493.
 *lumbrice 26.

magida 43.
 *manicu 500.
 *mansionile 527.
 manucl: 443.
 manus 461.
 *matrigna 445.
 *mattea 442.
 matteum 477.
 *matteuca 501.
 *medullum 476.
 mejare 155.
 *mellumen 534.
 *minuare 156.
 miscere 172.
 mórdero 172.
 morire 161.
 *multo 544.
 murex 466.

*murica 500.
 muscio 547.

*narica 501.
 *nasica 500.
 *natica 500.
 neptia 456.
 *nidax 502.
 nivero 171.
 nura 43.

obdurare 667.
 obsidiare 667.
 occidere 667.
 offerre 173.
 offocare 667.
 *orex 501.
 ossa 76.
 ostia 78.
 ova 77.

paries 462.
 pascuum 519.
 pastinaca 25.
 *patire 161.
 *patrignus 445.
 pecora 77.
 *pectinichu 512.
 *pectorina 541.
 pedica 500.
 pegma 461.
 pepo 26.
 *pesclum 519.
 *pestellum 592.
 *pestulum 519.
 piceu 493.
 pilleum 477.
 *pincio 547.
 *pinnio 548.
 *planto 545.
 *plovot 217.
 pollis 23.
 polypus 26.
 *pomica 25.
 *potere 171.

*praegnis 80.
 prandere 172.
 prata 78.
 *prostrare 156.
 *prúdere 168.
 *pulica 25.
 *pullius 493.
 *pulmen 530.
 puls 44.
 pulver 21.
 pulvis 465.
 pulvus 22.
 puteum 477.
 *putire 161.
 *putrire 161.

*radica 25.
 radium 477.
 *rama 77.
 *rasea 493.
 recens 80.
 *renio 548.
 *respondere 172.
 retia 77.
 *rética 500.
 *ridere 172.
 *robullus 595.
 ros 23.
 *rudicu 500.
 *rúgere 168.
 rumex 466.

*sacca 78.
 sagma 43, 460.
 *salica 25.
 sanguis 23.
 *sapère 171.
 *scalo 545.
 *scribane 28.
 *sedicum 500.
 *séntere 168.
 *sentor 552.
 *serpes 25.
 *setaceum 503.
 *sicia 495.

sicilis 518.
 **sicula* 518.
signa 78.
silex 465.
 **singluttium* 494.
socra 43.
 **soricare* 658.
sortes 78.
stabula 78.
 **sternium* 495.
 **strugere* 217.
 **suberia* 493.
 **subtelare* 551.
 **sufferrere* 173.
 **superclus* 445.

tarmes 24.
 **tatane* 28.
 **taurica* 500.
 **tempesta* 25.
 **tempula* 77.
 **terebellum* 592.
 **térgere* 172.
terminus 24.
 **titius* 26.
tóndere 172.
 **torceo* 218.
 **tórcere* 172.
 **tortuca* 501.
 **tremare* 156.
 **iridentium* 494.
trifurcium 494.
tripes 467.
 **tubellus* 592.
tufera 77.
 **turbónis* 26.

**ulica* 25.
ustulare 661.

**vario* 544.
vascella 78.
vela 78.
vellora 77.
vera 78.

vermis 23.
 **vertabellum* 436.
vetus 80.
vimina 77.
 **villanus* 537.
 **vinciclu* 517.
viscarago 516.
 **visinare* 662.
 **vitica* 25.
vitisalba 6.
 **vocitus* 485.
 **volére* 171.
 **vomer* 21.
 **vomereu* 493.
 **vultore* 26.

PORTUGAIS

aço 441.
algures 692.
albures 692.
alinhavo 441.
almalha 77.
ameixa 542.
ardego 492.
arrumar 262.

cadela 457.
caibros 494.
cantica 78.
caridoso 444.
caruncho 514.
celba 76.
cinza 22.
conhecer 262.
cornu 76.
cornas 19.
cortim 446.
courama 532.
crime 483.

derrubar 262.

eiroz 76.
eixo 50.

empelgar 658.
enchente 604.
escrever 262.
esfaimado 657.

feijó 76.
fel 76.
folha 77.

gerecer 170.
grã 77.
grama 77.
grão 83.

ichoç 76.
ilbó 76.

judeu 92.

larico 50.
linbó 76.
lendea 24.
levedar 663.
levedo 492.

ma 84.
mel 76.
morrer 161, 155.

nariz 501.
nenhures 692.
nuvem 24.

ordenhar 657.
ossama 532.
gal. ouşar 159.
ova 77.

pairar 657.
payo 480.
pedregoso 439.
pedregulho 439.
pelhanca 600.
pioç 76.
po 22.
poldro 483.

prenhe 80.
prostrar 156.

rama 77.
rojar 657.
ruim 84.

sandeu 92.
sangue 23.
sanha 43.
são 83.
sarao 75.
sarar 175.
sedorento 440.
sengo 480.
senha 78.
serão 75.
sina 78.
sisma 44.
só 84.
sotão 519.
sovar 159.

terço 76.
trahir 162.
tredo 8.
trempe 24.
trouvão 26.
tubara 77.
gal. *turrar* 159.

urga 25.

vedro 80.
vulg. *vežar* 159.
gal. *vimia* 77.

PROVENÇAL

abrà 156.
catal. *aks* 22.
amis 31.
ardo 24.
austor 26.

Berriu 11.
catal. *bla* 90.

calfar 157.
ciu 9..

darno 24.
dostà 668.

catal. *ereva* 89.
ers 23.
majorq. *establa* 78.

femps 23.
lim. *firnis* 26.
folzer 21.

fons 23.
dauph. *fremize* 26.
catal. *freu* 40.
furnize 61.
dauph. *fũoço* 25.
fusta 77.

gramena 77.
gurk 50.
gasc. *hami* 23.

ilha 76.
ironda 441.

joven 25.
joventa 25.

keiro 43.
catal. *kork* 441.

labia 76.
catal. *lantia* 43.

laura 76.
lenba 77.
lisko 89.
vaud. *lõmeņę* 531.
lume 17.
catal. *lumens* 75.

man 461.
menbs 93.
midons 31.
molher 31.

ossa 76.
catal. *oure* 170.

peł 518.
pimen 61.
pols 22.
polsos 22.
béarn. *pradę* 78.
prenbs 80.
pruzer 168.

rama 77..
res 31.
ros 23, 31.
catal. *roto* 90.
lim. *rõü* 39.

saupre 176.
selha 76.
senizo 22.
serp 25.
sol 83.
vaud. *sors* 78.
gasc. *sustrá* 156.

tarno 24.
temple 77.
catal. *tou* 483.

veire 80.
verges 31.
verme 23.
voutor 26.

žünego 25.
žüziolo 89.

RHÉTIQUE

obw. *ač* 56.

frioul. <i>agana</i> 445.	frioul. <i>lenžit</i> 24.	obw. <i>versa</i> 44.
tyrol. <i>aigana</i> 445.	<i>limaga</i> 25.	frioul. <i>vieri</i> 80.
frioul. <i>armente</i> 78,	<i>limarğa</i> 77.	frioul. <i>vimine</i> 77.
537.	obw. <i>logens</i> 65.	Grisons <i>žanulla</i> 77.
eng. <i>arvüžen</i> 444.		obw. <i>žierm</i> 74.
	obw. <i>malsoha</i> 496.	obw. <i>žumial</i> 41.
obw. <i>babuns</i> 65.	frioul. <i>mahe</i> 77.	
obw. <i>basengs</i> 81.	obw. <i>mattuns</i> 65.	ROUMAIN
obw. <i>biešk</i> 56.	greden. <i>muttons</i> 65.	<i>acărnița</i> 506.
obw. <i>boyer</i> 446.	obw. <i>nauš</i> 483.	<i>ai</i> 51.
frioul. <i>britulę</i> 519.	greden. <i>nevičons</i> 65.	<i>aindere</i> 692.
obw. <i>buača</i> 503.	obw. <i>nunder</i> 692.	<i>aiure</i> 692.
obw. <i>buis</i> 56.		<i>aiuș</i> 457.
	obw. <i>palieu</i> 50, 464.	<i>altmintre</i> 688.
eng. <i>daišel</i> 445.	greden. <i>paluk</i> 74.	<i>asijdere</i> 692.
obw. <i>diember</i> 67.	obw. <i>parenz</i> 82.	<i>ano</i> 45.
frioul. <i>diškoltis</i> 669.	obw. <i>parvaser</i> 218.	
feioul. <i>dontri</i> 692.	eng. <i>pasvair</i> 218.	<i>berbec</i> 73.
obw. <i>durmalent</i> 446.	frioul. <i>piore</i> 77.	<i>blestemă</i> 250.
obw. <i>duštar</i> 618.	obw. <i>puršal</i> 41.	<i>boglarii</i> 558.
eng. <i>eivna</i> 26.	obw. <i>riendi</i> 495.	<i>căldură</i> 555.
eng. <i>emda</i> 26.	obw. <i>rudi</i> 500.	<i>campenie</i> 494.
	Grisons <i>ruidna</i> 444.	<i>câmpie</i> 494.
eng. <i>fačón</i> 446.		<i>cântecă</i> 78.
obw. <i>faf</i> 56.	frioul. <i>seře</i> 76.	<i>capet</i> 73.
greden. <i>fioňs</i> 65.	frioul. <i>seontri</i> 692.	<i>cărare</i> 558.
obw. <i>fradluns</i> 65.	eng. <i>sepulir</i> 218.	<i>cariü</i> 476.
<i>funz</i> 23.	eng. <i>serp</i> 25.	<i>cărnat</i> 583.
	frioul. <i>serviele</i> 76.	<i>carte</i> 62.
eng. <i>gal</i> 483.	eng. <i>sešt</i> 483.	<i>castan</i> 478.
obw. <i>ğaniča</i> 43.	eng. <i>štuvair</i> 307.	<i>cenușă</i> 22.
	obw. <i>suentę</i> 484.	<i>cuib</i> 495.
obw. <i>ila</i> 76.		<i>cumătru</i> 67.
obw. <i>inkina</i> 44, 443.	eng. <i>tarna</i> 24.	<i>curg</i> 217.
	frioul. <i>tiarmid</i> 24.	
eng. <i>kera</i> 43.	obw. <i>töser</i> 168.	<i>defăimă</i> 657.
obw. <i>kiembel</i> 74.	eng. <i>travuondę</i> 156.	<i>descult</i> 669.
obw. <i>kierl</i> 74.	frioul. <i>tremă</i> 156.	
obw. <i>kiet</i> 74.	eng. <i>triaintsă</i> 494.	<i>erbi</i> 46.
eng. <i>klostra</i> 78.		<i>erburii</i> 46.
obw. <i>krešt</i> 56.	obw. <i>usi</i> 495.	
obw. <i>kuvi</i> 495.		<i>faimă</i> 657.
	eng. <i>vaira</i> 78.	<i>falcă</i> 73.
obw. <i>lendens</i> 65.	obw. <i>vermanila</i> 23.	<i>fămeaie</i> 451.

fermecă 250.
foaie 77.
foamete 24.
macéd. forfikă 73.
macéd. frate 65.
macéd. frăţile 530.
frunză 77.
fulger 21.

ierburi 23.
ie 76.
îmbrăcămintे 79.
încălţeminte 79.
învîng 218.

jude 65.
judec 73.
jugastru 609.

macéd. kurvarile
 530.

lepedă 250.
limpede 83.
lindină 24.
lumînare 560.

mănu 70.

mănuţchiu 443.
mărestergură 638.
maţ 477.
mătuşă 450.
macéd. mbuguţile
 530.
mîc 478.
nuc 493.
moricopt 633.
mumă 65.
mută 663.

nor 65.
nounouţ 633.
nume 71.
nuntă 73.

ochielariu 558.

păcure 77.
pepene 26.
plod 156.
pretulindere 692.
puu 493.
purec 73.
purure 692.
răpede 84.

rece 80.
repezi 250.
roă 23.
rupe 217.

salcă 25.
sarniţa 506.
scuipi 162.
sînge 23.
soră 43, 65.
spumegă 659.
straiu 495.
suptă 691.
şarpe 25.
şoaric 73.

tată 28, 65.
tîmplă 77.
trădă 670.
ţarancă 457.

ursoae 457.
uşă 78.

vădauă 457.
vară 78.
vorbi 250.

2. Verbes irréguliers.

Pr. = Présent, Imp. = Imparfait, Pf. = Parfait, F. = Futur, Pt. = Participe,
 I. = Indicatif, S. = Subjonctif, Ipr. = Impératif, G. = Gérondif.

ESPAGNOL		
<i>abrir</i> Pt. 421.	<i>cocer</i> Pt. 421.	<i>ducir</i> Pr. 236, Pf.
<i>andar</i> Pr. 296, Pf.	<i>cojer</i> Pt. 421.	369, Pt. 420, 427.
381, F. 399.	<i>conocer</i> Pf. 358.	<i>escribir</i> Pf. 370, Pt.
<i>cabrer</i> Pr. 240, F. 397.	<i>creer</i> Pf. 358.	421, 425.
<i>caer</i> Pr. 240, 246.	<i>dar</i> Pr. 291, Pf. 381.	<i>estar</i> Pr. 287, 291,
<i>ceñir</i> Pf. 370.	<i>decir</i> Pr. 236, Pf. 369,	Pf. 358, 380.
	F. 398, Pt. 420,	<i>freir</i> Pt. 421.
	426.	<i>fuir</i> Pf. 376.
	<i>dormir</i> Pr. 261.	

- haber* Pr. 240, 300, 305, Pf. 357, 367, F. 397.
hacer Pr. 236, 240, 297, 299, Pf. 382, F. 397, Pt. 420.
huir Pr. 240, 246.
ir Pr. 293, 296.
lucir Pr. 236.
meter Pf. 369.
morir Pt. 421.
oir Pr. 240.
parer Pr. 246.
placer Pr. 241, Pf. 357.
poder Pf. 357, 367, F. 397.
podrir Pr. 261.
poner Pr. 241, Pf. 370, F. 397.
prender Pf. 371, Pt. 418.
querer Pf. 370, F. 397, Pt. 421.
reir Pf. 369.
remaner Pf. 370.
responder Pf. 371.
saber Pr. 240, 306, Pf. 357, F. 398.
salir Pr. 241, F. 398.
ser Pr. I. 273, 284, S. 264, Ipr. 286, Imp. I. 327, Pf. 377, 379, F. 390, Pt. 425.
solver Pt. 421.
- tener* Pr. 240, Pf. 358, 368, F. 398.
traer Pr. 236, Pf. 369.
valer Pf. 241, 246, F. 398.
venir Pr. 240, 246, Pf. 368, F. 398.
ver Pf. 383, Pt. 421.
yacer Pr. 236, Pf. 357.
- FRANÇAIS
- aerdre* Pr. S. 227, Pf. 371, Pt. 419.
aider Pr. 257.
aller Pr. 294, F. 399.
aire Pf. 370.
ardre Pr. 240, 244, Pf. 369, Pt. 418.
arester Pt. 425.
attaindre Pf. 371.
avoir Pr. 240, 300, 304, G. 247, Pf. 357, 361, 363, Pt. 412.
boire Pr. 253, 254, Pf. 358, 362.
bouillir Pr. 244.
braire Pf. 373.
ceindre Pf. 370, Pt. 381.
-cevoir Pf. 358, 361.
chaloir Pr. 240, Pf. 357, 362.
choir Pr. 240, 244, Pf. 358, 362, Pt. 424.
circoncire Pr. 237, Pt. 418.
clore Pr. 237, Pf. 369, Pt. 417.
connaître Pf. 358, 362.
coudre Pr. 237.
courir Pr. 255, Pf. 363, F. 394, Pt. 411.
craindre Pr. 176, Pf. 362, 374, Pf. 423.
croire Pr. 240, Pf. 358, 362, Pt. 424.
croître Pf. 358, 362.
cueillir Pr. 227, F. 394, Pt. 421, 424.
cuire Pr. 232, Pt. 421.
depriembre Pf. 373.
despire Pf. 370.
détruire Pr. 232, Pf. 369, Pt. 420.
devoir Pr. 240, 249, 253, 308, Pf. 357, 362, Pt. 412.
diner Pr. 257.
dire Pr. 231, 232, Pf. 369, Pt. 420, 426.
douloir Pr. 241, G. 248, Pf. 357, 362.
-duire Pr. 232, 233, Pf. 369, Pt. 420, 427.
écrire Pr. 239, Pf. 370, Pt. 421.
empeindre Pf. 371.
escondre Pf. 371.
escourre Pf. 369, Pt. 418.
espartre Pf. 369.

- ester* Pr. 287, 289, Pf. 358, 362.
estouvoir Pf. 362.
éteindre Pf. 370.
être Pr. I. 281, S. 285, Imp. I. 327, Pf. 377, 378, F. 390, Pt. 425.
êtreindre Pf. 370, Pt. 421, 423.
faillir Pr. 244.
faire Pr. 240, 297, 298, G. 247, Pf. 381, F. 396, Pt. 420.
falloir Pf. 362, 373.
feindre Pf. 370.
fraindre Pf. 371, Pt. 421, 483.
frire Pt. 420.
fuire Pr. 241, 256, Pt. 424.
gésir Pr. 232, Pt. 357, 362.
haïr Pr. 245, 270.
joindre Pf. 370, Pt. 421.
laisser Pr. 299, Ipr. 215, F. 395.
lire Pr. 232, 233, Pf. 362, 372, 373, Pt. 423.
loisir Pf. 357, 362.
luire Pr. 232, Pt. 423.
manger Pr. 221, 257.
manoir Pr. 240, 244, Pf. 362, 370, Pt. 417, 419, 424.
merir Pr. 245.
mettre Pf. 369, 374, Pt. 418, 427.
mordre Pf. 370.
moudre Pf. 362.
mourir Pr. 241, Pf. 362, F. 394, Pt. 421.
mouvoir Pf. 358, 361.
naître Pf. 374, Pt. 412, 421.
nuire Pr. 232, Pf. 357, 362, Pt. 423.
ocire Pf. 371, Pt. 417.
offrir Pr. 255, Pt. 421.
oindre Pf. 370, Pt. 421.
ouïr Pr. 240, 244, Ipr. 215, Pt. 424.
ouvrir Pt. 421.
paître Pf. 358, 362.
paroïr Pr. 241, 245, Pf. 357.
parler Pr. 257.
plaindre Pf. 370, Pt. 421.
plaire Pr. 232, 233, 240, Pf. 357, 367.
pleuvoir Pf. 358, 362.
poindre Pf. 371, Pt. 421.
pouvoir Pr. 311, G. 248, Pf. 357, 362.
prendre Pr. I. 236, 244, S. 227, Ipr. 215, Pf. 371, Pt. 417, 427.
priembre Pt. 423.
prouver Pr. 222.
quérir Pf. 370, F. 394, Pt. 419.
raembre Pf. 372, Pt. 421.
raire Pf. 369, Pt. 417.
rebondre Pt. 421, 423.
revoudre Pf. 372, Pt. 421.
rire Pf. 369, Pt. 417.
rompre Pt. 421.
rouver Pr. 222.
saillir Pr. 241, 244, F. 394.
savoir Pr. 241, 243, 253, 254, 306, G. 247, Pf. 357, 362.
semondre Pf. 362, 373, Pt. 417.
seoir Pr. 240, Pf. 372, Pt. 417, 424.
soudre Pf. 362, 372, Pt. 419, 421.
souffrir Pr. 255.
souloir Pr. 241, Pf. 362.
soudre Pr. S. 227, Pf. 371, Pt. 419.
suivre Pr. 239, 256.
taire Pr. 232, 239, 240, Pf. 357, 362.
teindre Pt. 421.
tenir Pr. 240, 244, Pf. 358, 362, 363, F. 394, Pt. 411.
terdre Pf. 369.
tolir Pf. 362, Pt. 372, Pt. 421, 424.
tordre Pf. 369, Pt. 421.

- traire* Pr. 231, 233, Pf. 369, Pt. 420.
trouver Pr. 222.
vaincre Pr. I. 227.
valoir Pr. 241, G. 247, 248, l'f. 357, 362.
venir Pr. 240, 244, G. 247, 248, Pf. 358, 362, 363, F. 394, Pt. 411.
vivre Pf. 363, 373, Pt. 412.
voir Pr. 240, G. 248, Pf. 332, Pt. 424.
vouloir P. 241, 256, 309, 310, G. 248, Pf. 357, 361, 363, 373.
- ITALIEN
- accendere* Pf. 371, Pt. 418.
affligere Pf. 370, Pt. 422.
ajutare Pr. 252.
algere Pf. 370.
andare Pr. 294, Pf. 380, F. 392.
aprire Pt. 421.
ardere Pf. 369, Pt. 418.
arrogere Pf. 373, Pt. 409.
ascondere Pf. 371, Pt. 418, 422.
assidere Pt. 417.
attingere Pf. 371.
avere Pr. 240, 300, 302, Pf. 357, 360, F. 392.
bere Pf. 358.
cadere Pr. 240, Pf. 358, F. 393.
calere Pr. 241.
cedere Pt. 418.
chiedere Pr. 248, Pf. 370, Pt. 421.
chiudere Pr. 243, Pf. 369, Pt. 417.
cingere Pf. 370, Pt. 420.
cogliere Pf. 371, Pt. 424.
connettere Pf. 370, Pt. 418.
conoscere Pf. 358.
coprire Pt. 421.
correre Pf. 371, Pt. 418.
credere Pr. 240, Pf. 358, 359, 383.
crescere Pf. 358.
cuocere Pf. 373, Pt. 420.
dare Pr. 289, Imp. I. 329, Pf. 380, F. 392.
desinare Pr. 252.
difendere Pf. 417.
dire Pr. 230, Pf. 369, Pt. 420, 426.
dividere Pf. 370, Pt. 418.
dolere Pr. 241, Pf. 357, 359, F. 392.
dovere Pr. 240, 243, 252, 307, Pf. 357, 359, F. 393.
-durre Pr. 230, Pf. 369, Pt. 420, 427.
ergere Pf. 371.
essere Pr. I. 276, 279, S. 284, Imp. I. 327, Pf. 377, Pt. 425, F. 398.
evadere Pf. 370.
fare Pr. 230, 240, 297, Pf. 381, F. 392, Pt. 420.
fiedere Pr. 243.
figgere Pf. 370.
fingerere Pf. 370.
fondere Pt. 418.
frangere Pf. 371, Pt. 420.
friggere Pf. 370, Pt. 420.
fuggire Pr. 241, 243.
giacere Pr. 240, Pf. 357.
gire Pr. 292.
giungere Pf. 370, Pt. 421.
illudere Pf. 370, Pt. 418.
impingere Pf. 371.
indulgere Pf. 370.
inridere Pf. 373, Pt. 419.
intrudere Pf. 370.
ledere Pf. 370.
leggere Pr. 230, Pf. 372, Pt. 422.
manucare Pr. 252.
mergere Pf. 370.
mettere Pf. 369, 373, Pt. 418, 427.
mordere Pf. 371, Pt. 418.
morire Pr. 241, F. 393, Pt. 421.
mungere Pf. 369.

- muovere* Pr. 373, 358, Pt. 419.
nascere Pf. 359, Pt. 421.
nuocere Pr. 243, Pf. 357.
offendere v. *difendere*.
offrire Pt. 421.
parere Pr. 241, Pf. 357, F. 393, Pt. 417.
perdere Pf. 373, Pt. 417.
persuadere Pf. 370, Pt. 418.
piacere Pr. 230, 240, Pf. 357.
piangere Pr. 206, Pf. 370, Pt. 420.
piovere Pf. 358.
porre Pr. 240, 243, Pf. 370, 373, Pt. 421.
potere Pr. 311, Pf. 357, 359, F. 392.
premere Pf. 370.
prendere Pf. 371, Pt. 417, 427.
pungere Pf. 371, Pt. 421.
radere Pf. 369, Pt. 417.
redimere Pf. 372, Pt. 421.
rendere v. *prendere*.
ricevere Pt. 358, 359.
ridere Pt. 369, Pt. 417.
riflettere Pf. 370, Pt. 418.
rifulgere Pf. 370.
- rimanere* Pr. 240, 243, Pf. 370, F. 392, Pt. 417, 423.
rispondere Pf. 371, 373, Pt. 418, 419, 422.
rodere Pf. 371.
rompere Pf. 359, Pt. 421.
salire Pr. 241.
sapere Pr. 240, 306, Pf. 357, F. 393.
scegliere v. *cogliere*.
scendere Pf. 371, Pt. 417.
scrivere Pf. 370, Pt. 421.
scuotere Pf. 369, Pt. 418.
solere Pr. 241.
solvere Pf. 372, Pt. 421.
sorgere Pf. 371.
spargere Pf. 369, Pt. 418.
spagnere v. *frangere*.
spendere Pt. 417.
stare Pr. 287, 288, 289, Imp. I. 329, Pf. 358, 380, F. 392.
stringere Pf. 370.
stringere Pf. 370, Pt. 420.
struggere Pf. 369, Pt. 420.
tacere Pr. 240, Pf. 357.
tendere Pf. 371, Pt. 417.
tenere Pr. 240, 243, Pf. 358, 360, F. 392.
- tergere* Pf. 369, Pt. 418.
tingere Pt. 421.
togliere Pf. 372, Pt. 421.
tondere Pt. 418.
torcere Pf. 369, Pt. 421.
trarre Pr. 230, Pf. 369, Pt. 420.
uccidere Pf. 371, Pt. 417.
udire Pr. 226.
ungere Pf. 370, Pt. 421.
uscire Pr. 226, 252.
valere Pr. 241, 243, F. 392.
vedere Pr. 240, 243, Pf. 359, 383, F. 393.
venire Pr. 240, 243, 252, Pf. 358, 360, F. 393.
vincere Pf. 372, Pt. 422.
vivere Pf. 359, 370.
volere Pr. 241, 309, 310, Pf. 357, F. 392, Pt. 419.
volgere Pf. 372, Pt. 421.
- PORTUGAIS
- aduzer* Pf. 369.
andar Pr. 296, F. 399.
arder Pr. 240.
caber Pr. 240.
colher Pt. 424.
comer Pt. 422.
cozer Pt. 424.

- dar* Pr. 291, Pf. 381.
dizer Pr. 236, Pf. 369, Pt. 426.
estar Pr. 287, 291, Pf. 358.
fazer Pr. 236, 241, 297, 299, Pf. 382.
fedir Pr. 246.
haver Pr. 240, 300, 305, Pf. 357.
ir Pr. 293, 296.
jazer Pr. 236, Pf. 357, 368.
mentir Pr. 246.
mettir Pr. 246.
morrer Pr. 241.
ouvir Pr. 240, 246.
parir Pr. 241.
pedir P. 246.
perder Pr. 246.
poder Pf. 357, 367.
pôr Pr. 241, Pf. 379.
prazer Pf. 357, 367.
prender Pf. 371, Pt. 418.
querer Pr. 241, Pf. 370.
saber Pr. 240, 306, Pf. 357.
sahir Pr. 241, 246.
ser Pr. I. 284, S. 286, Imp. I. 328, Pf. 377, 379, F. 398, Pt. 425.
ter Pr. 240, Pf. 358, 368.
toller Pt. 424.
trazer Pr. 236, Pf. 368, 369.
valer Pr. 241, Pf. 357.
ver Pr. 240, 246, Pf. 383.
vir Pr. 240, 246, Pf. 368.
- PROVENÇAL
- acendre* Pf. 371.
aerdre Pf. 371, Pt. 419, 420.
aidar Pr. 258.
anar Pr. 295, F. 399.
ardre Pf. 369, Pt. 418.
assire Pt. 417.
atenher Pf. 371.
aucire Pf. 371.
auzire Pr. 240.
aver Pr. 240, 300, 304, Pf. 357, 366, Pt. 413.
beure Pf. 358.
caber Pr. 240, Pf. 366.
caler Pr. 241, Pf. 357, Pt. 413.
cazer Pr. 240, Pf. 358, 366, Pt. 413, 424.
-cebre Pf. 358, 366, Pt. 413.
cenher Pf. 370, Pt. 421.
clauzer Pf. 269, Pt. 417.
colher Pt. 421, 424.
colre Pf. 366, Pt. 424.
conoisser Pr. 228, Pf. 358, 366.
correr Pf. 366, 371.
creire Pr. 238, 245, Pf. 358, 366, Pt. 413.
creisser Pf. 366.
cremer Pt. 420.
cueire Pr. 234, 241, Pf. 366, 370, Pt. 421.
culhir Pf. 366.
dar Pr. 290.
deissendre Pt. 413, 417.
destruire Pr. 234, Pf. 369, Pt. 420.
dever Pr. 240, 245, Pf. 357, 365, Pt. 413.
devire Pt. 418.
dire Pr. 234, Pf. 369, Pt. 420, 427.
doler Pr. 241, Pf. 357.
duire Pr. 234, Pf. 369, Pt. 420, 427.
elegir Pf. 365, Pt. 413, 424.
empenher Pf. 371.
encendre Pt. 418.
erebre Pf. 366.
escoire Pf. 369, Pt. 418.
escondre Pf. 371.
escriure Pf. 370, Pt. 421, 425, 427.
esparger Pt. 369, Pt. 418.
esser Pr. I. 282, S. 284, Imp. I. 328,

- Pf. 377, 378, F. 398, Pt. 425.
estar Pr. 287, 290, Imp. 329.
estenber Pf. 370.
estrenber Pf. 370, Pt. 421.

faire Pr. 241, 298, 299, Pf. 382, Pt. 420.
faler Pr. 245, 248.
fenber Pt. 370.
ferir Pr. 241.
foire Pf. 375, Pt. 418.
franber Pf. 371, Pt. 421.
frire Pt. 420.

ir Pr. 292.
iraiser Pf. 375, Pt. 413.

jazer Pr. 234, 241, Pf. 357.
jonber Pf. 370, Pt. 421.

leger Pf. 357.

manjar Pr. 258.
metre Pr. 369, Pt. 418, 427.
merir Pr. 245.
molre Pf. 366, Pt. 421.
molzer Pf. 369, Pt. 418.
mordre Pf. 371, Pt. 413, 418.
morir Pr. 241, Pt. 421.
mover Pr. 245, Pt. 358, 366, Pt. 413.
- naisser* Pf. 375, Pt. 413, 421.
nozer Pf. 357, Pt. 413.

obrir Pt. 421.
occire Pf. 371, Pt. 417.
ofrir Pt. 421.
onber Pf. 370, Pt. 421.

paisser Pf. 358, Pt. 413.
parcer Pt. 420.
pareisser Pf. 357, 365, Pt. 413.
parlar Pr. 258.
perder Pr. 228.
planber Pr. 207, Pf. 370, Pt. 421.
plazer Pr. 241, Pf. 357, Pt. 413.
ploure Pf. 358, 366.
poder Pr. 312, Pf. 357, Pt. 413.
ponber Pf. 371, Pt. 421.
ponre Pf. 370, Pt. 421.
premer Pt. 420.
prendre Pf. 371, Pt. 417, 427.
punber Pt. 421.

querre Pr. 241, Pf. 366, 370, Pt. 414, 421, 427.
raire Pf. 369, Pt. 417.
remaner Pr. 241, Pf. 370, Pt. 413, 417.
respondre Pf. 371.
rezemer Pf. 372, Pt. 413, 420, 421.
- rire* Pf. 369, Pt. 417.
roire Pf. 371, Pt. 417.
rompre Pt. 413, 421.

saber Pr. 240, 306, Pf. 357, 365, Pt. 413.
sezer Pf. 365.
salir Pr. 241, 248.
solver Pf. 372, Pt. 421.
semoner Pr. 245, Pt. 417.
sorger Pf. 371, Pt. 419, 420.

tanber Pt. 375.
tazer Pf. 357.
teisser Pf. 375, Pt. 413.
temer Pf. 375, Pt. 413.
tendre Pf. 371, Pt. 417.
tener Pr. 240, Pf. 358, 366.
tenber Pt. 421.
terger Pf. 369, Pt. 418.
tolre Pf. 366, Pt. 421.
torser Pf. 369, Pt. 421.
traire Pr. 234, Pf. 369, Pt. 420.

valer Pr. 216, Pf. 363.
venir Pr. 240, Pf. 358, 366.
vezzer Pr. 240, Pf. 366, 383, Pt. 418.
viure Pf. 375, Pt. 413.
voler Pr. 241, Pf. 357, 365, Pt. 413.

volver Pf. 372, Pt. 421.

RHÉTIQUE

Les paradigmes sont donnés sous la forme engadine.

obw. *añklekr* Pr. 230, Pt. 424.

armañer Pr. 240, Pt. 417.

avair Pr. 240, 300, 302, F. 392, Pt. 410.

obw. *better* Pt. 419.

der Pr. 287, Imp. 329, Pf. 380, F. 392.

obw. *derger* Pt. 422.
dir Pr. 230, Pf. 373, Pt. 422.

duvair Pr. 308.

eser Pr. I. 276, 278, S. 284, Imp. I. 327, Pf. 377, F. 398, Pt. 425.

far Pr. 240, 296, Pf. 381, F. 392, Pt. 420.

obw. *fierer* Pt. 419, 422.

fuir Pr. 230.

ir Pr. 292, 293, Pf. 380.

obw. *krer* Pr. 238, Pt. 422.

obw. *kué* Pr. 230, 238, Pt. 422.

kiórer Pt. 418.

obw. *kuvrir* Pt. 424.

tyrol. *kuzer* Pt. 422.

ler Pt. 422.

obw. *mar* Pr. 293.

metre Pt. 418.

moler Pt. 422.

mórder Pt. 418, 422.

frioul. *móvi* Pt. 422.

mulger Pt. 418, 422.

ñir Pr. 240, Pf. 335, F. 392.

obw. *pierder* Pt. 419.

plazair Pr. 230.

frioul. *plóvi* Pt. 422, 424.

prender Pt. 417, 419.
pudair Pr. 311, Pf. 373.

obw. *reçéiver* Pt. 422.

rir Pr. 238, Pt. 422.

savair Pr. 240, 243, 306.

obw. *šar* Pr. 251, 299.

setser Pr. 240.

škriver Pr. 239, Pt. 422.

šter Pr. 287, Imp. 329, Pf. 380, F. 392.

tyrol. *štlur* Pr. 230, Pt. 422.

štuvair Pr. 307, Pf. 373.

tažair Pr. 230.

tñair Pr. 240.

vair Pr. 240, Pf. 383, Pt. 419, 422.

vulair Pr. 241, 252, 309, Pf. 373.

obw. *žé* Pr. 230.

ROUMAIN

adaoge Pf. 370, Pt. 418.

ajunge Pf. 370, Pt. 418.

arde Pr. 240, Pf. 369, Pt. 418.

ascunde Pr. 242, Pf. 371, Pt. 418.

atinge Pf. 371, Pt. 418.

aveá Pr. 240, 300.

bea Pr. 250.

cădeá Pr. 240.

ceare Pr. 241, Pt. 410, 421.

-chide Pr. 242, Pf. 369, Pt. 417.

cinge Pf. 370.

coace Pf. 369, Pt. 422.

coase Pf. 331.

creade Pr. 240, G. 247.

curge Pf. 371, Pt. 418.

da Pr. 287, Imp. I. 329, Pf. 380.

drige Pf. 370, Pt. 418.

duce Ipr. 289, Pf. 369, Pt. 418.

dureá Pr. 240, 242.

face Ipr. 229, Pf. 381.

ferbe Pf. 372, Pt. 422.

fi Pr. I. 276, 277,

S. 284, Ipr. 286, Imp. I. 327, Pf. 377, Pt. 425.	<i>plinge</i> Pf. 370, Pt. 418.	<i>sta</i> Pr. 287, Pf. 380.
<i>frige</i> Pf. 370, Pt. 422.	<i>prinde</i> Pr. 242, Pf. 371, Pt. 417.	<i>ștearge</i> Pf. 369, Pt. 418.
<i>frînge</i> Pf. 371, Pt. 422.	<i>pune</i> Pr. 240, 242, Pf. 370, 372, Pt. 418.	<i>stînge</i> Pt. 418.
<i>încinde</i> Pf. 371.	<i>punge</i> Pf. 371, Pt. 418.	<i>stringe</i> Pf. 370, Pt. 418.
<i>înfîge</i> Pf. 370, Pt. 422.	<i>purceade</i> Pf. 370, Pt. 418.	<i>suge</i> Pf. 370, Pt. 422.
<i>împînge</i> Pf. 371, Pt. 418.	<i>puteá</i> Pr. 310.	<i>sumeate</i> Pt. 418.
<i>îvinge</i> Pf. 372, Pt. 418.	<i>rade</i> Pr. 242, Pf. 369, Pt. 417.	<i>tinde</i> Pr. 242, Pf. 371, Pt. 417.
<i>-leage</i> Pf. 372, Pt. 418.	<i>remáneá</i> Pr. 240, Pf. 370, Pt. 417.	<i>toarce</i> Pf. 369, Pt. 418.
<i>linge</i> Pf. 370, Pt. 418.	<i>râspunde</i> Pr. 242, Pf. 371, Pt. 418.	<i>trage</i> Pf. 369, Pt. 418.
<i>lua</i> Pr. 250.	<i>ride</i> Pr. 242, Pf. 369, Pt. 417.	<i>trămeate</i> Pf. 369, Pt. 418.
<i>mearge</i> Pf. 370, Pt. 418.	<i>roade</i> Pr. 242, Pf. 371, Pt. 417.	<i>tunde</i> Pr. 242, Pf. 372, Pt. 418.
<i>măntîncá</i> Pr. 250.	<i>rumpe</i> Pf. 372, Pt. 422.	<i>țineá</i> Pr. 240, 242.
<i>mulge</i> Pf. 369, Pt. 418.	<i>sări</i> Pr. 241, 242, G. 247.	<i>ucide</i> Pf. 371, Pt. 417.
<i>ninge</i> Pf. 370, Pt. 418.	<i>scoate</i> Pf. 369, Pt. 418.	<i>uitá</i> Pr. 250.
<i>păreá</i> Pr. 241.	<i>scrie</i> Pf. 370, Pt. 418.	<i>unge</i> Pf. 370, Pt. 418.
<i>pearde</i> G. 247.	<i>sedeá</i> Pr. 240.	<i>vedeá</i> Pr. 240, G. 247, Pf. 383.
<i>peri</i> Pr. 242, G. 247.	<i>sparge</i> Pf. 369, Pt. 422.	<i>veni</i> Pr. 240, 242, Pf. 359.
<i>pătrunde</i> Pr. 224, Pt. 418.	<i>spăriá</i> Pr. 242.	<i>vînde</i> Pr. 242.
		<i>vie</i> Pf. 370.
		<i>vreá</i> Pr. 309.
		<i>zice</i> Ipr. 229, Pf. 369, Pt. 418.

3. Suffixes.

ESPAGNOL	-aje 571.	-ano 537.
-acho 509.	-ajo 510.	-ante 604.
-ada 575.	-al 524.	-anza 605.
-ado 564, 572, 576.	-alla 529.	-año 549.
-aja 529.	-ambre 532.	-ar 551.
	-anco 600.	-arro 595.

-astro 609.
 -ate 597.
 -atico 570.
 -azgo 570.
 -azo 504.
 -ble 499.
 -cillo 594.
 -cion 589.
 -dad 586.
 -dero 582.
 -dor 579.
 -dumbre 587.
 -dura 584.
 -eco 591.
 -edo 567.
 -ego 500.
 -ejo 513.
 -el 556.
 -encia 605.
 -engo 602.
 -eño 599.
 -eo 491.
 -eria 498.
 -ero 557.
 -es 563.
 -esa 455.
 -esco 608.
 -ete 598.
 -eza 568.
 -ia 497.
 -ico 591.
 -ido 565, 572.
 -iego 500.
 -ienda 601.
 -iente 604.
 -iento 602.
 -ija 529.
 -ijo 513, 530.
 -il 526.
 -illo 592.

-imbre 532.
 -ina 541.
 -ino 540.
 -io 590.
 -isa 455.
 -isco 608.
 -ismo 608.
 -ista 609.
 -ito 598.
 -ivo 590.
 -izo 505.
 -niento 536.
 -ocho 510.
 -ojo 514.
 -ol 522.
 -on 543.
 -ondo 601.
 -or 553.
 -orro 595.
 -oso 562.
 -ote 599.
 -tad 586.
 -tud 587.
 -ucho 510.
 -udo 566, 572.
 -uelo 520.
 -ueño 550.
 -ujo 515.
 -ulla 595.
 -umbre 535.
 -uno 542.
 -ura 554.
 -urro 595.
 -usco 608.
 -uz 508.
 FRANÇAIS
 -ache 509.
 -ace 504, 589.
 -ade 575.
 -age 570.

-agne 548.
 -aie 567.
 -ail 510.
 -aille 528.
 -ain 532, 537, 549.
 lyonn. -airo 578.
 -ais 563.
 -al 523.
 -ance 604.
 -ande 600.
 -ange 601.
 -ant 603.
 -ard 606.
 -as 504.
 -asse 504.
 -at 597.
 -âtre 609.
 -aud 600.
 -ble 498.
 -ceau 594.
 -çon 548.
 -é 564, 576.
 -eau 592.
 -ée 575.
 -eil 512.
 -el 524.
 -ence 605.
 -er 551.
 -ereau 594.
 -eresse 453.
 -erie 498.
 lorr. -es 589.
 -esse 454, 568.
 -et 597.
 -euil 520.
 -eur 553, 576.
 -eux 562.
 a. -franç. -ez 507.
 -i 565.
 -iche 509.
 -icien 538.
 -ie 497.

-ier 557, 561.
 -if 589.
 -il 527.
 -ille 511, 529.
 -illon 547.
 -in 540.
 -ine 541.
 -is 505, 506.
 -ise 568.
 -isme 608.
 -iste 609.
 -iz 505, 506.

 -ment 536.

 -ocbe 509.
 -oi 567.
 -oir 581.
 -ois 563, 608.
 -ol 522.
 -on 543.
 -ot 599.
 -ouil 514.

 -son 588.

 -té 585.
 -teur 579.
 -tion 588.
 -tude 587.
 -tume 587.
 -ture 584.

 -u 566.
 -uche 509.
 -ure 554, 584.

ITALIEN

-acchio 510.
 -accio 503.
 -aggine 516.
 -aggio 571.
 -aglia 528.
 -aglio 510.
 -agno 549.

-ajo 555.
 -aldo 600.
 -ale 523.
 -ame 532.
 -anco 600.
 -anda 600.
 -ano 537.
 -ante 604.
 -anza 604.
 -ardo 606.
 -are 551.
 -astro 609.
 -ata 575.
 -atico 570.
 -ato 564, 572.
 -atto 597.
 -azzo 508.

 -cello 594.

 -ecchio 511.
 -eccio 507.
 -ello 592.
 -enda 600.
 lomb.-eng 602.
 -ente 603.
 -enza 604.
 -ereccio 507.
 -erello 594.
 -eria 498.
 -esco 608.
 -ese 563.
 -esimo 608.
 -essa 454.
 -eto 567.
 -etto 597.
 -evole 499.
 -ezza 568.

 -gione 588.

 -ia 497.
 -icchio 512.
 -iccio 505, 506.
 -iere 557.
 -igia 569.

-igiano 538.
 -iglia 529.
 -iglio 512, 529.
 -igno 599.
 -ile 526.
 -ime 533.
 -ina 540.
 -ingo 601.
 -ino 540.
 -io 561, 590.
 -ismo 608.
 -ista 609.
 -itano 539.
 -ilo 565, 572.
 -ivo 590.

 -lento 530.

 -mento 535.

 -occhio 514.
 -occio 508.
 -occo 591.
 -ogna 550.
 -ogno 549.
 -olo 518.
 -one 543.
 -ore 552.
 -oso 562.
 -otico 571.
 -otto 598.
 -ozzo 508.

 -tà 585.
 -tojo 581.
 -tore 576.
 -tudine 587.
 -tura 583.

 -ucchio 515.
 -uccio 508.
 -uggine 517.
 -uglio 530.
 -ule 528.
 -ullo 595.
 -ume 534.
 -uolo 520.

-ura 554.
 -uto 566, 572.
 -уззо 508.
 -zione 588.

PORTUGAIS

-acho 509.
 -agem 571.
 -alba 529.
 -alho 511.
 -ame 532.
 -anho 549.
 -ão 544.
 -arro 595.
 -dela 593.
 -dor 578.
 -douro 583.
 -dura 584.
 -eco 591.
 -edo 567.
 -ego 501.
 -elbo 513.
 -enho 599.
 -ento 602.
 -ex 568.
 -exa 455.
 -ia 97.
 -ice 569.
 -ico 591.
 -idão 515.
 -il 526.
 -ilho 513.
 -inho 540.
 -io 590.
 -ivo 590.
 -iza 455.
 -ó 520.
 -ola 523.

-olho 514.
 -onho 550.
 -orro 596.
 -uco 591.
 -ucho 510.
 -udo 566.
 -ulho 515.
 -um 542.
 -ume 535.
 -urro 596.

PROVENÇAL

-aire 578.
 -as 504.
 -doira 579.
 -dor 577.
 -enc 602.
 -esc 607.
 -izi 517.
 -ris 455.
 -ün 535.
 -üzi 517.

ROUMAIN

-ache 511.
 -aciü 502.
 -ame 531.
 -are 524.
 -arie 498.
 -ariü 556.
 -as 563.
 -at 565, 572.
 -atec 570.
 -âu 498.

-cel 594.
 -ciune 588.
 -eală 523.
 -ean 537.
 -easă 454.
 -eață 567.
 -el 593.
 -esc 607.
 -ët 573.
 -et 567.
 eț 507.

-ică 457, 591.
 -iciü 508.
 -ie 497.
 -ime 533.
 -ința 604.
 -ior 520.
 -iș 563.
 -it 572.
 -ița 457, 506.
 -iü 589.
 -mint 535.
 -nic 550.
 -oare 552.
 -oc 457, 591.
 -oiü 543.
 -os 562.
 -tate 585.
 -toriü 579.
 -tură 583.
 -unchiü 514.
 -ur 518.
 -uș 563.
 -ut 572.
 -uț 507.

ADDITIONS ET CORRECTIONS *

- Page 6, § 4. Cf. aussi ASCOLI, Arch. Glott. XIII, 280-288.
 — 8, ligne 1 : effacez *lard*).
 — 9, — 13 : l. *décolace* au lieu de *decolace*.
 — 14, — 27 : l. *astur*. — *andal*.
 — 18, — 25 : après *formes* ajoutez *qui*.
 — 21, — 10 : *verber* doit être effacé, car ce nom. n'est pas attesté : c'est plutôt une forme irrégulièrement inférée de *verbere*, *verbera*. Si le mot nous avait été transmis, il aurait certainement pris la forme *verbus*.
 — 21, — 37 : Abruzz. *fogliori* Giorn. stor. lett. ital. XV, 167 (S.).
 — 25, — 3 : L'a.-franç. *oir-s*, c. obl. *oir* doit sans doute être interprété comme *prestre*, c. obl. *prestre* (v. p. 34).
 — 27, — 24 : Cf. A. THOMAS, Rom. XXII, 489-503, qui montre la flexion *-a*, *-amis* attachée à des noms propres et (p. 497, rem. 2) donne des exemples d'anciens noms propres gascons.
 — 27, — 29 : Dans la Valle Mesolcina, les pluriels de ce genre sont extrêmement répandus : *seu során*, *tsián*, *norán*, *andán*, *matán*, *komarán*, *koňadán*, *kužinán*, *veğán*, *maestrán* (S.).
 — 28, — 23 : l. *ils* au lieu de *il*.
 — 28, — 31 : *Sceva* aussi, c. obl. *Scevain* chez J. de Tuim appartient à cette catégorie.
 — 37, — 10 : Cf. encore *chéaux* (*catellos*) Baif V, 36.
 — 42, — 23 : l. *souvent* au lieu de *ouvent*.

* Celles qui sont suivies de (S.) m'ont été communiquées par C. Salvioni, qui s'est chargé très obligeamment de revoir les bonnes feuilles; qu'il en reçoive encore ici mes vifs remerciements.

- Page 43, ligne 18 : l. 380 au lieu de 376.
 — 48, — 37 : l. *bergamasque* au lieu de *bergamesque*.
 — 50, — 7 : l. 371 au lieu de 370.
 — 56, — 9 : l. 387 — 376.
 — 56, — 11 : l. 95 — 74.
 — 65, — 14 : l. *norä* — *nora*.
 — 70, — 15 : virgule après *anjos*.
 — 77, — 35 : l. *vellora* au lieu de *villora*.
 — 78, — 38 : D'autres exemples franç. sont donnés par
 A. Tobler, Sitzber. d. Berl. Akad. 1893,
 p. 15.
 — 90, — 7 : l. *exclusivement* au lieu de *exclusimement*.
 — 91, — 24 : l. (*u*) : o — (*u*) : —o.
 — 97, — 32 : l. *septentrionale* — *septentrionale*.
 — 106, — 21 : A Barbania (Val Canavese) *lorët* (S.).
 — 114, — 7 : l. *lu* au lieu de *iu*.
 — 120, — 22 : l. TOAS — TOA.
 — 125, — 1 : Effacez *suon* Eul. 15.
 — 131, — 23 : l. *Obwald* au lieu de *Obvald*.
 — 139, — 14 : Cf. H. SUCHIER, Rp. XXV.
 — 140, — 37 : Supprimez la virgule après *deus*.
 — 143, — 36 : *Quen quente* se rencontre aussi en ital.
 septentr. : cf. C. SALVIONI, Arch. Glott.
 XII, 425 ; l'a.-piém. *quint quinta* se
 trouve dans les Misc. fil. 355 b.
 — 152, — 12 : effacez §.
 — 153, — 37 : l. 346 au lieu de 345.
 — 155, — 1 : l. 258 — 259.
 — 157, — 3 : l. 197 — 196.
 — 159, — 1 : l. 314 — 313.
 — 160, — 25 : l. 343 — 344.
 — 165, — 15 : l. 191 — 190.
 — 169, — 18 : l. *vegl.* — *vergl.*
 — 170, — 15 : l. 127 — 117.
 — 170, — 32 : l. 200 — 202.
 — 171, — 7 : l. 247 — 257.
 — 171, — 36 : l. 128 — 18.
 — 175, — 17 : après *fut. subj.*, ajoutez (§ 310).
 — 175, — 27 : l. *appréciation* au lieu de *appréciatton*.
 — 176, — 14 : 159 indiquant la page du texte allemand
 est à placer en face de la ligne 19.
 — 177, — 22 : l. *rejeter* au lieu de *adopter*.
 — 180, — 23 : supprimez *et*.
 — 184, — 4 : l. 210 au lieu de 213.
 — 185, — 31 : l. 325 — 326.

- Page 186, ligne 9 : l. 223 au lieu de 222.
 — 191, — 2 : 172 indiquant la page du texte allemand est à placer en face de la ligne 4.
 — 191, — 31 : l. 178 au lieu de 179.
 — 193, — 21 : Cf. aussi G. PARIS, Rom. XXI, 352 : son explication de *sommes* par un croisement entre *esmes* et *soms* se heurte à cette objection, que *esmes*, comme nous l'avons déjà indiqué dans le texte, ne se trouve qu'en normand et que, par conséquent, on ne peut l'invoquer comme forme du franç. du Nord.
 — 194, — 24 : l. 224 et 231 au lieu de 225.
 — 195, — 11 : Selon J. STÜRZINGER, Zs. XVI, 511, le lorr.-wallon -*â* renfermerait l'ancienne désinence du parfait, opinion que A. HORNING, Zs. XVII, 316, réfute avec des arguments convaincants; en même temps, il repousse aussi l'explication donnée ici, sans avoir lui-même d'interprétation à proposer. Non liquet.
 — 204, — 7 : l. 174 au lieu de 235.
 — 206, — 5 : l. 325 — 326.
 — 211, — 26 : l. *Santerre* — *Santerne*.
 — 211, — 27 : Cf. aussi maintenant A. HORNING, Littbl. 1892, 343.
 — 214, — 10 : l. 2^e p. sing. au lieu de 3^e sing.
 — 214, — 23 : l. 325 — 326.
 — 214, — 26 : l. *finim* — *fenim*.
 — 217, — 28 : l. 286 — 268.
 — 224, — 1 : l. (p. 218) — (p. 812).
 — 226, — 26 : l. 197 — 196.
 — 227, — 18 : l. 189 — 188.
 — 229, — 36 : l. *pliževël* — *pliževël*.
 — 233, — 29 : l. *subjonctif* — *subjonctif*.
 — 243, — 30 : l. 200 — 241. Ajoutez-y *menz* de *mentio*.
 — 254, — 5 : l. **volet* au lieu de *volet*.
 — 257, — 14 : l. *je nettoye* — *jenettoye*.
 — 263, — 25 : l. *puis* — *duis*.
 — 269, — 31 : Le domaine de -*esco* s'étend encore plus loin, car Città di Castello aussi, selon Bianchi p. 53, disait autrefois -*esca*.
 — 274, — 37 : l. 189 au lieu de 188.
 — 277, — 31 : l. *cresc*, *crești*, *crește*.

- Page 278, ligne 13 : l. 81 au lieu de 181.
- 279, — 20 : l. 210 — 119.
- 279, — 30 : l. 74 — 84.
- 284, — 11 : l. 209 — 110.
- 288, — 18 : ajoutez *pas* après *doit*.
- 288, — 18 : l. 209 au lieu de 208.
- 291, — 36 : Pour confirmer l'hypothèse qui tire *aller* de la forme d'impératif abrégée *amb]lamus*, on peut également invoquer, comme forme abrégée, l'a.-roum. *blámu* de *imblámu* C. B. II, 322, 334.
- 293, — 29 : l. 222 au lieu de 221.
- 294, — 19 : l. *s'est* — *s'es*.
- 294, — 19 : l. *en* — *er*.
- 294, — 20 : l. *qui* — *qu*.
- 295, — 28 : l. 170 — 169.
- 299, — 36 : Comme la 2^e p. sing. *fi* est consonnante avec *cri* (*credis*), *vi* (*vides*), on a, sur le modèle de *crezo*, *vezo*, formé aussi *fižo*, *fiža* ou même *feža*. Arch. Glott. XII, 404, Rem. (S.).
- 301, — 3 : l. 255 au lieu de 256.
- 308, — 9 : l. RHÉTIQUE au lieu de RHÉTIQUE.
- 318, — 11 : l. 403 au lieu de 203.
- 326, — 25 : l. *gasconnes* au lieu de *gascones*.
- 328, — 7 : Et aussi le lomb. *seva* à côté de *sera* (S.).
- 329, — 29 : l. 277 au lieu de 278.
- 347, — 16 : effacez *en*.
- 347, — 22 : l. 277 au lieu de 297.
- 371, — 20 : l. *escust* — *escost*.
- 381, — 10 : l. *āží* — *ōží*.
- 381, — 11 : l. *āžís* (§ 302) au lieu de *ōžís* (§ 306).
- 395, — 17 : l. p. 327 au lieu de § 308.
- 421, — 21 : Et aussi l'ital. *visto*, le transylvan. *vest*.
- 426, — 35 : l. *ancien* au lieu de *auçien*.
- 441, — 7 : l. 506 — 507.
- 441, — 26 : l. 430 — 441.
- 444, — 11 : l. *herrumbre* — *herruembre*.
- 444, — 32 : l. *le* — *la*.
- 445, — 7 : l. *burdone* — *burbone*.
- 445, — 10 : l. *tembiyera* — *tembrijera*.
- 445, — 17 : l. *de* — *des*.
- 449, — 38 : l. p. 139 — § 126.
- 451, — 27 : l. *purtsiel* — *purtsied*.
- 452, — 38 : l. *giumento* — *giamento*.

- Page 453, ligne 14 : l. *osta* au lieu de *ostia*.
 — 453, — 17 : l. *-tra* — *-dra*.
 — 456, — 18 : l. *neif, neatsa* — *nei fneatsa*.
 — 459, — 1 : l. *masculine* — *maculine*.
 — 460, — 19 : l. 466 — 424.
 — 464, — 13 : l. *yö* — *yö*.
 — 464, — 21 : Et aussi l'a.-esp. *paludo* Amadis 25 b.
 — 465, — 35 : l. *foarfeci* au lieu de *foarfeci*.
 — 467, — 7 : l. *ruĝen* — *rüĝen*.
 — 472, — 32 : l. *ameter* — *ameler*.
 — 473, — 38 : l. *edzöl* — *edzöl*.
 — 474, — 20 : l. *entrecostilla* au lieu de *entracostilla*.
 — 475, — 27 : l. *kulöstru* au lieu de *kölustru*.
 — 477, — 32 : l. *pete* — *pele*.
 — 478, — 22 : l. *reižen* — *riežen*.
 — 486, — 18 : l. 568 — 584.
 — 491, — 18 : l. 583 — 579.
 — 492, — 8 : l. *l.* — *l.*
 — 494, — 3 : l. *chuiua* — du second *chuvia*.
 — 496, — 24 : l. *graša* — de *graša*.
 — 496, — 24 : l. *ngrašer* — *ngrašer*.
 — 497, — 10 : l. *ungurie* — *ungerie*.
 — 501, — 26 : l. *malotru* — *malatro*.
 — 506, — 2 : l. *Gáčbis* — *Gá bis*.
 — 507, — 8 : l. 493 — 448.
 — 507, — 9 : l. *tri-licia* — *trilicia*.
 — 508, — 32 : l. *pogoničĭ* — *poganičĭ*.
 — 508, — 36 : l. *codazza* — *codozza*.
 — 512, — 12 : l. *gratila* — *gratila*.
 — 512, — 36 : l. *pennechio* — *pennechio*.
 — 512, — 37 : l. *cannicchio* — *cannichio*.
 — 516, — 23 : l. *ronkažen* — *ronkažen*.
 — 519, — 6 : l. *peslu, pesstlu* etc. au lieu de *pesla* etc.
 — 521, — 37 : l. 502 au lieu de 509.
 — 534, — 13 : l. *farfuł* — *farful*.
 — 534, — 30 : l. *kanumi* — odeur des chiens en sueur.
 — 536, — 11 : l. *acarea* au lieu de *acara*.
 — 539, — 3 : l. *tseyane* — *tseyane*.
 — 544, — 35 : l. *čagutun* — *čagulum*.
 — 546, — 4 : l. *omoïň* — *ömoňň*.
 — 551, — 21 : l. *liminare* — *liminere*.
 — 551, — 21 : Après (*seuil*), ajoutez en esp. *umbral*, port. *limiár*, prov. *limnar* et *limitare* (*seuil*) :
 — 557, — 12 : l. *provenance* au lieu de *provenance*.
 — 560, — 31 : Placez en marge (513).

- Page 562, — 21 : l. *amoroso* au lieu de *armoroso*.
 — 562, — 29 : un point après *nom*.
 — 564, — 8 : effacez *pas*.
 — 569, — 32 : l. *-icitu* au lieu de *-itiu*.
 — 573, — 37 : l. *chasqu.* — *chasq.*
 — 576, — 36 : l. *benefactore* — *benefactore*.
 — 585, — 17 : l. 569 — 521.
 — 587, — 22 : l. *schiaitudine* au lieu de *schiaivitude*.
 — 592, — 7 : l. *attache* au lieu de *attache*.
 — 592, — 19 : l. *sacculus* — *sacclus*.
 — 592, — 36 : l. *runčedda* — *runcedda*.
 — 593, — 26 : l. *limpad.* — *limpid.*
 — 597, — 16 : *-atto* nella Venezia è suffisso di diminutivo molto diffuso, e così nella Lombardia come suffisso derivante nomi di mestiere : bellinz. *tolat* (lattoniere), mil. *kamizât* (camiciajo), *ombrelat* (ombrellajo), e indicante una qualità stabile del soggetto : *fregat* (freddoloso, che soffre abitualmente di freddo), *spagürat* (facile a intimorirse) (S.).
 — 597, — 18 : l. 591 au lieu de 542.
 — 599, — 12 : l. *quelques* — *quelque*.
 — 605, — 9 : l. ESPAGNOL au lieu de ESPACNOL.
 — 607, — 35 : ajoutez *en* après *mots*.
 — 608, — 7 : supprimez le point après *franc*
 — 623, — 23 : l. *irasabuelo* au lieu de *trasbuelo*.
 — 631, — 7 : l. 526 — 652.
 — 641, — 10 : l. *cinzeći* — *cinsezĩ*.
 — 646, — 4 : l. ATQUE ILLE — ATQUEILLE.
 — 652, — 8 : l. *kašköl* — *kašköl*.
 — 658, — 29 : l. *impedecá* — *impedicá*.
 — 659, — 8 : l. *spill-urż-icare* — *spill-urż-icare*.
 — 663, — 12 : l. *emudé* — *emude*.
 — 665, — 21 : Si l'on compare le slave *milŭ* (grâce) avec le verbe à la 3^e p. sing. *miluietĩ*, *glasŭ* (voix) avec *glasuietĩ* (il parle) etc., on sera plutôt tenté de reconnaître, dans l'*u* du roum. *milui*, *glásui*, cet *u* slave.
 — 672, — 37 : l. *Ouest* au lieu de *Est*.
 — 675, — 25 : l. *-bastardar* — *-bastadar*.
 — 679, — 6 : l. *embebedar* — *embededar*.
 — 683, — 4 : l. *sottajfittare* — *sottasfitare*.
 — 696, colonne 1, ligne 19 : l. **ceřit* au lieu de *ceřut*.
 — 696, — 2, — 17 : l. 55-57 — 55, 57.

- Page 696, colonne 2, ligne 19 : l. 55-57 — 55, 57.
 — 697, — 1, — 26 : l. 190 — 191.
 — 697, — 1, — 32 : après *mots* ajoutez 632, 636.
 — 697, — 2, — 14 : après 557 ajoutez *arcione* 548,
arnese 563.
 — 697, — 2, — 23 : l. 556 au lieu de 558.
 — 697, — 2, — 33 : l. *cetriuolo* — *citriuolo*.
 — 697, — 2, — 35 : l. 441 — 444.
 — 698, — 1, — 33 : l. *perejil* — *perojil*.
 — 698, — 1, — 40 : après *-er* ajoutez 556.
 — 698, — 2, — 18 : l. *domineddio* au lieu de *dimineddio*.
 — 698, — 2, — 19 : l. 11 au lieu de 10.
 — 700, — 2, — 19 : l. 406 — 460.
 — 701, — 1, — 9 : après *apero* ajoutez 657.
 — 702, — 1, — 5 : l. 213 au lieu de 219.
 — 702, — 3, — 14 : après *brüler* ajoutez 661.
 — 703, — 1, — 4 : l. *doi* au lieu de *doi*.
 — 706, — 1, — 16 : l. *purçe* 73 — *purçe* 71.
 — 709, — 2, — 6 : l. 512 — 517.
 — 709, — 3, — 22 : l. 175 — 155.
 — 711, — 1, — 18 : l. 668 — 618.
 — 712, — 2, — 6 : après 478 ajoutez 483.
 — 713, — 1, — 32 : l. 284 au lieu de 264.
 — 713, — 2, — 31 : l. 420 — 381.
 — 713, — 3, — 24 : l. 243 — 249.
 — 714, — 1, — 19 : l. 423 — 483.
 — 714, — 2, — 30 : l. 362 — 367.
 — 715, — 1, — 15 : l. 382 — 332.
 — 716, — 1, — 18 : l. 226 — 206.
 — 717, — 2, — 39 : l. 369 — 269.
 — 717, — 2, — 9 : l. 358 — 366.
 — 718, — 2, — 18 : l. 227 — 207.
 — 718, — 3, — 33 : l. 241 — 216.
 — 719, — 3, — 33 : l. 229 — 289.
 — 720, — 1, — 29 : l. 242 — 224.
-

TABLE GÉNÉRALE

Liste des abréviations et des ouvrages utilisés.....	XII
Introduction	I
Première partie : La flexion.....	5
Chapitre I. La déclinaison.....	5
A. Le substantif.....	5
I. Les cas.....	6
1. Masculin et féminin.....	6
a) Le singulier.....	6
b) Le pluriel.....	12
2. Les neutres.....	13
a) Le singulier.....	13
b) Le pluriel.....	18
II. Le radical.....	20
III. La déclinaison romane.....	28
1. La flexion à deux cas dans le français et le provençal.....	30
2. La formation du pluriel roman.....	41
a) La formation extérieure du pluriel.....	42
b) La formation interne du pluriel.....	65
3. Mots indéclinables.....	70
4. Échanges corrélatifs entre le singulier et le pluriel.....	72
a) Formations corrélatives.....	73
b) Pluriel employé comme singulier.....	76
c) Singulier employé comme pluriel.....	79
B. L'adjectif.....	80
I. La flexion.....	80
II. La formation du genre.....	83
III. Le comparatif.....	92
C. Les noms de nombre.....	96
D. Les pronoms.....	99
I. Les pronoms personnels.....	100
1. Formes accentuées.....	100
2. Formes atones.....	107

II. Les pronoms possessifs.....	119
1. Les pronoms au singulier.....	120
2. Les pronoms au pluriel.....	128
III. Démonstratifs et indéfinis.....	129
1. Le type en <i>-i</i> et <i>-ui</i>	130
2. Pluriels en <i>-i</i>	134
3. Formes du neutre.....	134
IV. L'article.....	135
V. Interrogatifs et relatifs.....	143
E. Coup d'œil rétrospectif.....	145
Chapitre II. La conjugaison.....	151
A. Les temps.....	151
B. Les conjugaisons.....	155
I. Les verbes en <i>-are</i>	155
II. Les verbes en <i>-ire</i>	160
III. Les verbes en <i>-ere</i>	166
IV. La forme de l'infinitif.....	173
C. La flexion.....	177
I. Le présent.....	179
1. Les terminaisons.....	179
a) L'indicatif.....	179
b) Le subjonctif.....	202
c) L'impératif.....	213
d) Gérondif et participe.....	215
2. Le radical.....	217
a) Radical du présent et radical verbal.....	217
b) La finale du radical.....	219
c) L'alternance vocalique.....	249
d) L'inflexion vocalique.....	262
e) L'accent.....	266
f) Allongements du radical.....	268
g) Présents irréguliers.....	275
α. <i>Esse</i> 276, β. <i>Stare, dare, donare</i> 286,	
γ. <i>Ire, vadere, ambulare, ambitare</i> 291,	
δ. <i>Facere, fieri</i> et <i>laxare</i> 296, ε. <i>Habere</i>	
300, ζ. <i>Sapere</i> 306, θ. <i>Velle</i> 308, ι. <i>Posse</i>	
310, κ. <i>Narrare</i> 313.	
II. L'imparfait.....	313
1. L'indicatif.....	313
Verbes irréguliers.	
α. <i>Esse</i> 327, β. <i>Dare, stare, andare, facere</i> 328.	
2. Le subjonctif.....	329
III. Le parfait.....	330
1. Les formes faibles.....	332
2. Les parfaits en <i>-u</i>	357

3. Les parfaits en <i>-s</i>	368
4. Parfaits irréguliers.....	
α. <i>fui</i> 336, β. <i>Steti, dedi, andedi</i> 380, γ. <i>Feci</i> 381, δ. <i>Vidi</i> 382, ε. <i>Credidi</i> 383.	
IV. L'imparfait roman du subjonctif.....	384
V. Le plus-que-parfait latin de l'indicatif.....	390
VI. Le futur antérieur latin.....	390
VII. Les futurs.....	392
1. Le radical.....	392
α. <i>Esse</i> 398, β. <i>Ire</i> 399.	
2. Les désinences.....	399
a) Le futur du présent.....	399
b) Le futur du passé.....	402
VIII. Les tournures interrogatives.....	405
IX. Le participe.....	409
1. Les participes faibles.....	409
2. Participes dépourvus de suffixe.....	415
3. Les participes en <i>-stus</i>	416
4. Les participes en <i>-s</i>	417
5. Les participes en <i>-t</i>	420
6. Les participes en <i>-ctus</i>	424
7. Le participe de <i>essere</i>	425
8. Le radical des participes.....	427
9. Formation du féminin des participes.....	427
Deuxième partie. La formation des mots.....	430
Chapitre III. Observations préliminaires.....	430
Chapitre IV. Formation des noms.....	448
A. Formation du genre.....	448
I. La distinction du genre naturel.....	450
II. Changement de genre.....	458
1. Êtres vivants.....	458
2. Noms de choses et noms abstraits.....	460
III. Variation du genre.....	475
B. Formations sans l'aide de suffixes.....	479
C. Dérivation.....	485
I. La forme des suffixes.....	485
1. Dérivations vocaliques.....	485
2. Dérivés avec une consonne simple.....	498
3. Dérivés avec une consonne double.....	590
4. Dérivés avec des consonnes différentes.....	599
II. La signification des suffixes.....	609
D. Formation par préfixes.....	616
I. Juxtaposition.....	617
II. Apposition.....	620
III. Parasynthétiques.....	624

E. Composition.....	625
I. Juxtaposition.....	627
II. Apposition.....	634
III. Parasynthétiques.....	638
Chapitre V. Formation des adjectifs numériques.....	639
Chapitre VI. Formation des pronoms.....	645
Chapitre VII. Formation des verbes.....	654
A. Dérivation.....	655
B. Juxtaposition.....	666
C. Formation par préfixes.....	667
I. Remarques préliminaires....	667
II. Les divers préfixes.....	670
Chapitre VIII. Formation des adverbes..	687
Table alphabétique des matières .	695
Index des mots.....	700
1. Mots isolés..	700
2. Verbes irréguliers.....	712
3. Suffixes.....	720
Additions et corrections.....	724
Table générale.....	731

57 LaRom.

M 6136g

.Fr

es romanes. Vol.2.

d others

NAME OF BORROWER.

K. C. ...

...

...

...

...

...

